JAN 2 3 1968

BIBLIOTECA
Ottawa

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME QUINZIÈME.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dictionnairedela15aube

(NO- Loans
MRT

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création héritages, alliances, donations, ſubſtitutions mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs & augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes dans cette édition.

TOME QUINZIÈME.

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12.

MDCCC LXIX

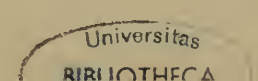

No. Loan
CS
587
.L2
1863
v. 15

A Arras, de l'Imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

NOBLET DE TERSILLAC, Famille noble du Berry, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 413.

I. NICOLAS DE NOBLET épouſa *Germaine de la Porte*, & en eut :

1. FABIEN, qui ſuit ;
2. Et JEAN DE NOBLET.

II. FABIEN DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Villermont, en Beauce, épouſa, le 12 Mai 1551, *Marguerite des Moulins*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Terſillac, en Berry, dont naquit

III. ANNET DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Villermont & de Terſillac, Archer de la Compagnie du Duc de Montpenſier, puis homme d'armes de celle de M. de la Roche-Poſay, qui épouſa, le 23 Décembre 1576, *Antoinette Bertrand*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Jeanne Bertrand*. Ils eurent pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

IV. JEAN DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Terſillac, &c., épouſa, le 3 Juillet 1616, *Marguerite de Paſſac*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Gilberte de la Roche-Aymon*. De cette alliance ſortit

V. CHARLES DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Terſillac, Saint-Paul, Malleville, &c., qui s'eſt marié, le 16 Août 1645, à *Marie de la Volpilière*, fille de *Hugues*, Ecuyer, & de *Jeanne d'Artaud*. Il en eut

VI. JACQUES DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Terſillac, qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe depuis l'an 1550. Il epouſa, le 1er Juil-

let 1699, *Catherine Bertrand*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, & de *Louiſe de la Garde*. De ce mariage eſt iſſu

VII. Charles de Noblet, né le 4 Juillet 1701, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 30 Août 1717, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une gerbe de blé du même.*

NOBLETZ (le), en Bretagne, Reſſort de Quimper : Famille qui fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. Deniau, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 30 Mars 1669.

Les armes : *d'argent, à 2 faſces de ſable ; au franc-canton de gueules, chargé d'une quintefeuille d'argent.*

NOCÉ, ou NOCEY. De cette Famille étoit Claude de Nocé, Seigneur de Fontenay, la Chapelle, Sous-Gouverneur du feu Duc d'Orléans, & auparavant Gouverneur de Charles-Paris d'Orléans-Longueville, Comte de Saint-Paul, qui mourut à Paris le 4 Mars 1714, âgé de 87 ans. Il avoit épouſé *Marie le Roy de Gomberville*, décédée, âgée de 75 ans, le 21 Octobre 1714 ; elle étoit fille de *Marin le Roy*, Seigneur de Gomberville, l'un des Quarante de l'Académie Françaiſe. Leur fils,

Charles de Nocé, Chevalier, Seigneur de Fontenay & de la Chapelle, ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc d'Orléans, Régent de France, dont il avoit obtenu le Brevet avec 10,000 livres de penſion, au mois de Juin 1719, & auparavant Maître de ſa Garde-Robe, mourut à Saint-Germain-en-Laye, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé, au mois de Février 1690, *Marguerite de Rambouillet*, veuve de *Guillaume Scott*, Seigneur de la Méſangère, de Boſcherville, &c., Conſeiller au Parlement de Normandie, & fille *d'Antoine de Rambouillet*, Seigneur de la Sablière, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Heſſin*. Elle mourut le 30 Novembre 1714, âgée de 57 ans, & n'avoit point eu d'enfans.

NOCEY, ou NOSSEY de TORQUESNE, en Normandie : Famille qui fut maintenue dans ſa Nobleſſe le 25 Novembre 1669.

Collard de Nocey, Seigneur de la Motte-ſous-Rouvres, fut père de

Jean de Nocey, qui épouſa, vers l'an 1530, *Catherine de Murdrac*.

M. l'Abbé de Vertot parle de Charles de Nossey de Boucey, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1603.

Les armes : *d'argent, à 3 faſces de ſable, accompagnées de 10 merlettes du même*, 4, 3, 2 & 1.

* NOÉ. Cette Maiſon réunit à une ancienneté de plus de 700 ans, des poſſeſſions conſidérables, des ſervices militaires, de grandes charges & des alliances illuſtres, qui lui donnent des parentés avec pluſieurs Maiſons Souveraines de l'Europe : tels ſont les titres qui marquent ſon rang entre les Races les plus conſidérables du Royaume. Elle doit l'avantage de prouver une ſi haute antiquité, & une filiation ſuivie, à ſes bienfaits envers l'Egliſe Cathédrale de Toulouſe & les Abbayes de Lézat, Bonnefond, Boulbonne, des Feuillants, Grand-Selve & autres, dont les Cartulaires ont conſervé la mémoire de ſes premiers auteurs. Elle a pris ſon nom d'une Terre ſituée en Haut-Languedoc, au Diocèſe de Rieux, qu'elle a conſtamment poſſédée juſqu'en 1309, qu'elle en ſortit par donation ; & depuis 1359, qu'elle y rentra, par un mariage, elle s'y conſerva juſqu'à la fin du dernier ſiècle, temps où elle fut vendue : cette Terre appartient aujourd'hui à un Magiſtrat de Toulouſe. L'auteur certain de cette Maiſon eſt

I. Pons de Noé (*a*), qui, avec *Aladaïs*, ſon épouſe, fut préſent à la conſécration, faite en 1048, de l'Egliſe de Montaut, près de Noé : c'eſt ce que nous apprend une Charte de l'Abbaye de Lézat, au Diocèſe de Rieux. Une autre Charte de la même Abbaye, de l'année 1075, apprend qu'il eut deux fils :

Arnaud-Pons, qui ſuit ;
Et Izarn, tous deux qualifiés Nobiliſſimes (*Nobiliſſimi*).

(*a*) On trouve à la même époque dans Catel, *Hiſt. de Toulouſe*, un *Pons*, fils puîné du Comte *de Toulouſe*, dont l'Hiſtoire n'a point tranſmis la deſtinée : ce pourroit être le même que Pons, chef de la Maiſon de Noé, qui poſſédoit les Baronnies de *Noé* & *Montaut* dans le pays Touloſain, & qui pourroit les avoir eues en apanage. Le titre de *Nobiliſſime* donné à ſon fils, celui de *Prince* donné à ſon petit-fils, & le rang diſtingué que leurs deſcendants ont toujours eu à la Cour des Comtes *de Toulouſe*, le font aſſez préſumer & prouvent du moins une origine des plus illuſtres.

II. Arnaud-Pons de Noé & de Montaut, fit donation à l'Abbaye de Lézat des dîmes de ſes Terres de Saint-Caſſien & de Rieutort en 1111. Il eut entr'autres enfans :

1. Roger, Evêque de Comminges, qui procura la fondation de l'Abbaye de Bonnefond en 1136, & fonda, en 1151, le Monaſtère de Saint-Laurent, Ordre de Fontevrault ;
2. Bernard, qui ſuit ;
3. Et Izarn de Noé.

III. Bernard, Ier du nom, Seigneur de Noé & de Montaut, fit des libéralités à l'Abbaye de Lézat en 1111 ; ſouſcrivit, en 1138, avec Bernard, Comte de Comminges, & Gaſton, Comte de Foix, l'acte de renonciation faite par le Comte de Toulouſe, aux dépouilles & ſucceſſions des Evêques, dans l'étendue de ſes Etats ; il accorda, du conſentement de Roger, ſon frère, Evêque de Comminges, à l'Abbaye de Bonnefond, des uſages & des franchiſes dans ſes Terres & dans ſes Forêts, en 1139. Il eſt nommé avec Roger III, Comte de Foix, & Bernard II, Comte de Comminges, ſous les titres de *Princes* du pays (*Principes*), dans une Charte, de la même année, de l'Abbaye de Lézat, & donna, en 1143, avec *Dias*, ſon épouſe, & ſes enfans, à la Cathédrale de Toulouſe, l'Egliſe & les dîmes de Noé ; ſouſcrivit la même année le traité de paix conclu entre Alphonſe, Comte de Toulouſe, & Roger, Vicomte de Carcaſſonne. Ses enfans furent :

1. Arnaud-Pons, IIe du nom, bienfaiteur, en 1186, de l'Abbaye de Grand-Selve, avec quatre de ſes fils, nommés Bernard, Roger, Odon & Izarn de Montaut. Il eſt l'auteur des Seigneurs *de Montaut*, près de Noé, Barons de Bénac, Ducs de *Navailles*, &c. Voy. MONTAUT ;
2. Gautier, qui ſuit ;
3. Et Izarn, qui eut poſtérité.

IV. Gautier, Seigneur de Noé, Ier du nom, fit une donation à l'Abbaye des Feuillants en 1165 ; fut préſent à l'hommage rendu, en 1167, par Roger-Bernard, Comte de Foix, à Raymond VII, Comte de Toulouſe, pour le Château de Saverdun. Il étoit mort l'an 1189, & laiſſa pour fils,

V. Gautier, IIe du nom, Baron de Noé, auquel l'Evêque de Toulouſe confia, en 1189, la garde de l'Egliſe de Noé. Il accorda des bienfaits à la même Egliſe de Toulouſe & des Feuillants, & mourut avant l'an 1226. Il eut de Dame *Saure*, ſon épouſe,

1. Roger, qui ſuit ;
2. Et Gautier, qui fut choiſi, vers l'an 1202, avec Bernard IV, Comte de Comminges, pour terminer un différend ſurvenu entre les Comtes de Toulouſe & de Foix.

VI. Roger de Noé, Ier du nom, Seigneur, Baron de Noé, Co-Seigneur du Fouſſeret, bienfaiteur, ainſi que ſon père, de l'Egliſe de Toulouſe & de l'Abbaye des Feuillants ; fut un des Chevaliers qui défendirent la Ville de Toulouſe, aſſiégée par Louis, fils aîné du Roi Philippe-Auguste. Il donna des lois & des privilèges aux Vaſſaux de ſa Terre & Château de Noé en 1224 ; fit, en 1225, avec Bernard d'Orbeſſan, un traité, par lequel ils s'engagèrent mutuellement de ne point ſe faire la guerre, ni aux Comtes de Toulouſe, de Comminges & d'Aſtarac, & de ne point s'enlever l'un à l'autre leurs Châteaux du Fouſſeret & de Fabas. Etant à la Cour de Raymond VIII, Comte de Toulouſe, au mois de Novembre 1244, il fut témoin, avec Roger de Comminges, Comte de Paillas, & Aimeri, Vicomte de Narbonne, d'un hommage qui lui fut rendu par la Comteſſe d'Aſtarac. Il vendit, en 1245, au même Comte, ce qui lui appartenoit dans le Château du Fouſſeret, & eut de ſon épouſe, nommée *Nemphos*,

1. Arnaud-Pons, qui ſuit ;
2. Roger, rapporté après ſon aîné ;
3. Bertrand, l'un des Chevaliers de la Sénéchauſſée de Toulouſe, qui eurent ordre du Roi Philippe *le Bel*, en 1310, d'aller en équipage militaire joindre l'Armée, qu'il envoya mettre dans le devoir la ville de Lyon, qui s'étoit révoltée contre lui ;
4. Et Auberie, veuve, en 1298, de *Hugues de Pallès*, Chevalier.

VII. Arnaud-Pons, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Noé, qui conſentit, avec *Judith*, ſon épouſe, en 1245, à la vente faite par ſon père au Comte de Toulouſe, des Terres & Châteaux du Fouſſeret, de Lias & de Savères. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui prêtèrent ſerment de fidélité, en 1249, à Alphonſe, Comte de Toulouſe ; paſſa, l'année ſuivante, un accord avec un des Gentilshommes ſes Vaſſaux, par lequel il ſe réſerva le ſervice perſonnel de ce Vaſſal, en cas qu'on lui fit la guerre, ou qu'il la fit pour le Comte de Toulouſe. Il vivoit encore en

1272, & mourut ſans enfans, après avoir donné la Baronnie de *Noé* à *Hugues de Pallès*, ſecond fils de ſa ſœur.

VII. Roger de Noé, IIe du nom (frère du précédent), Damoiſeau, Seigneur de Savères, en Comminges, eſt nommé dans diverſes Chartes de l'Abbaye des Feuillants aux années 1288, 91, 97 & 1323. Il eut, entr'autres enfans,

VIII. Jean de Noé, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Savères, de Monteſquieu & de Montgaillard, qui ſervit dans les Armées du Roi Jean, avec une Compagnie de Gendarmes. Il donna, en 1355, une quittance de ſes gages, ſcellée de ſon ſceau, repréſentant un *loſangé*. Cimier : *une bannière loſangée*; en donna une autre en 1356, dont le ſceau eſt un *loſangé, avec un franc-quartier à dextre, chargé d'un écuſſon à 3 faſces*. Cimier : *une tête de lion*, ou *de chien*. Ses enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Roger, Evêque de Lombez, que Guy de Comminges, Seigneur de Lombers, choiſit pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires en 1357.

IX. Jean de Noé, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que ſon père, rendit hommage, en 1356, à Pierre-Raymond, Comte de Comminges pour les Terres de Saint-Féréol & de Samaran; eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*; il fit rentrer dans ſa Maiſon la Baronnie de *Noé*, par l'alliance qu'il contracta, en 1359, avec *Andriotte de Pallès*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Noé & de *Marguerite de Linières*; & petite-fille de *Hugues de Pallès*. Gaſton-Phœbus, Comte de Foix, neveu du Comte de Comminges, méditant le projet de s'emparer de la ſucceſſion de ce Comte, s'il venoit à mourir ſans enfans mâles, & voulant ſe fortifier de l'alliance de pluſieurs Seigneurs du pays, fit un traité en 1374, avec Jean de Noé, lequel s'engagea, ſur ſa foi de *Chevalier*, de faire la guerre pour lui & de l'aider de ſes Châteaux, & le Comte lui promit, au retour, de le défendre, comme ſa propre perſonne, contre quiconque l'attaqueroit à main armée à ce ſujet. Il aſſiſta au traité de paix de 1379, entre ce même Comte de Foix, & Jean II, Comte d'Armagnac; ſe trouva à Amiens avec un Chevalier & 8 Ecuyers de ſa Compagnie le 12 Septembre 1386; à Lille, en Flandre, le 7 Octobre ſuivant, & mourut très-vieux après l'an 1415. D'*Andriotte de Pallès*, ſon épouſe, il eut :

1. Jean, qui s'eſt allié, le 3 Décembre 1398, à *Brayde d'Orbeſſan*, dont il n'eut point d'enfans;
2. Bertrand, qui ſuit;
3. Et Hugues, lequel, dès l'âge de 16 ans, s'attacha au Roi Charles VII, n'étant encore que Comte de Ponthieu, & lui rendit de grands ſervices dans les troubles du commencement de ſon règne. Ce Prince l'en récompenſa par les charges de premier Ecuyer de ſon Corps, de Maître de ſon Ecurie, de Maître d'Hôtel, de Chambellan & de Capitaine Gouverneur de Roquemaure, en Languedoc, & le gratifia de pluſieurs penſions. C'eſt au titre de la première de ces charges que ſon éloge & la Généalogie de ſa Maiſon ſont rapportés dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, au Chapitre des *Grands Ecuyers de France*. *Bruniſſende*, Vicomteſſe *de Lautrec*, le qualifia *ſon couſin* & *Echanſon* de la Reine, dans l'acte de donation qu'elle lui fit le 14 Novembre 1409. Il eut d'*Anne de Calvière*, ſon épouſe,
   1. François, Capitaine de Roquemaure en 1436, mort jeune;
   2. & 3. Anne & Marie.

X. Bertrand de Noé, Chevalier, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu, de Savères, &c., ſervit dans les Armées du Roi Charles VI, qui lui donna, en 1416, la charge de Châtelain de la Ville de Cintegabelle. Il fut auſſi Chambellan de Charles VII, qui n'étoit encore que Dauphin. Il épouſa, en 1407, *Jeanne de Coaraze*, fille de *Bernard*, Seigneur de Péguilhan, d'une illuſtre Maiſon de Béarn, & en eut entr'autres enfans :

1. Bernard, qui ſuit;
2. Et Hélène, qui épouſa *Guillaume de Hunaud de Lanta*.

XI. Bernard de Noé, IIe du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu & de 11 autres Terres, ſituées dans le Languedoc & au Comté de Comminges, dont il fit hommage en 1456 & 1463, mourut avant le mois de Juillet 1480, laiſſant de ſon mariage contracté, en 1443, avec *Miſène Iſalguier*, qui teſta le 3 Juillet 1483,

1. Manaud, qui ſuit;
2. Et Bertrand, deſtiné à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

XII. Manaud de Noé, Seigneur, Baron

de Noé, Savères, Odars, Fauga, Monteſquieu, Samaran, &c., teſta le 17 Janvier 1504. Il avoit épouſé, en 1480, *Jeanne de Voiſins de Blagnac*, dont ſortirent 12 enfans, entr'autres :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Rigond, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1527.

XIII. Jean de Noé, IIIe du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu, &c., mourut après l'an 1528. Il laiſſa de *Léonore de Mauléon*, fille de *Jean*, Baron de Durban, au pays de Foix, entr'autres enfans, pour ſecond fils,

XIV. Roger de Noé, IIIe du nom, Baron de Noé, qui devint Seigneur de l'Isle (*a*), en Armagnac, par la mort de Gaillard, ſon frère aîné, & en cette qualité Chanoine honoraire de l'Egliſe Métropole d'Auch. Il ſervit avec diſtinction dans les Armées du Roi Charles IX, qui lui envoya, en 1569, le Cordon de l'Ordre de Saint-Michel, *ſur la renommée de ſes grands & vertueux mérite & vaillance* : ce ſont les termes des Lettres écrites par ce Monarque à M. de Montluc, Général de ſon Armée en Guyenne, pour lui donner l'accolade en 1577. Le Roi Henri III lui écrivit auſſi des Lettres, annonçant la confiance qu'il avoit en ſa fidélité & la conſidération dont il jouiſſoit dans ſa Province. On croit devoir rapporter ici l'extrait d'une Lettre écrite entièrement de la main du Roi Henri IV, n'étant encore que Roi de Navarre, adreſſée à M. de Noé, & qui concerne lui ou ſon fils. *Je penſois*, lui dit ce Prince, *que vous me teniez de vos meilleurs amis pour m'employer en tout ce qui vous toucheroit, étant bien marri que vous ne m'ayez averti de l'aſſemblée que vous faites, afin d'y apporter mes moyens. Si j'euſſe été en France, comme Lieutenant de Roi, je vous l'euſſe envoyé défendre ; mais étant en mon pays Souverain, je vous offre tout ce qui dépend de moi, comme Prince étranger, ma perſonne, tous mes amis & ſerviteurs, dont vous diſpoſerez auſſi librement que des vôtres.* Roger de Noé épouſa, 1° le 16 Janvier 1541, *Françoiſe*, fille d'*Odet*, Baron *de Benque* ; & 2° *Gabrielle de Château-Verdun*. Il eut du premier lit, entr'autres enfans :

1. Géraud, qui ſuit ;
2. Michel, Baron de l'Isle ;
3. Et Anne, qui n'eut pas d'enfans de *Jean de Geſtas*, Seigneur de Floran, mort en 1592. Voy. GESTAS.

XV. Géraud de Noé, Baron de Noé, Seigneur de l'Isle, &c., Capitaine de Cavalerie, ſervit, ainſi que ſon père, dans les Armées du Roi Charles IX, & auſſi dans la guerre de Flandre, ſous le Duc d'Alençon, en 1583. De ſon mariage, accordé le 11 Juin 1574, avec *Catherine de Narbonne*, fille de *Michel*, Vicomte de Saint-Girons, & de *Marguerite de Pardaillan-Gondrin*. Il eut pour fils,

XVI. Urbain, Chevalier, Baron de Noé & de l'Isle, &c., pourvu, en 1607, de la charge de Sénéchal & de Gouverneur des Quatre-Vallées d'Aure, Magnoac, Neſte & Barouſſe, dignité qui a été depuis héréditaire dans ſa Maiſon. Il fut fait Meſtre de Camp d'Infanterie en 1615, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1620 ; eut ordre, en 1639, de convoquer le ban & arrière-ban de la Sénéchauſſée, & mourut après l'année 1643, laiſſant de ſon mariage avec *Marie de Mauléon*, qu'il avoit épouſée le 15 Novembre 1592, entr'autres enfans :

XVII. Louis, Seigneur de Noé, Chevalier, Baron de l'Isle, titré *Marquis de Noé*, qui ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & épouſa, le 8 Octobre 1625, *Gabrielle de Buade*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Frontenac, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, dont pour fils aîné, qu'il inſtitua héritier,

XVIII. Roger de Noé, IVe du nom, Baron de l'Isle, nommé auſſi *Marquis de Noé*, qui mourut en 1699. Il avoit épouſé, le 12 Novembre 1666, *Marguerite de Pouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Marignac, & d'*Anne de Narbonne*. Il en eut :

1. Marc-Roger, qui ſuit ;
2. Urbain, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine & Primatiale d'Auch, Prieur de Saint-Maurice de Senlis en Mars 1723, & Député à l'Aſſemblée générale du Clergé de France en 1735 ;
3. Et Louis, rapporté après ſon frère aîné.

XIX. Marc-Roger de Noé, Baron de l'Isle, appelé *Marquis de Noé*, Sénéchal & Gouverneur des Quatre-Vallées, Colonel d'Infan-

(*a*) La Terre de *l'Isle* eſt une des Baronnies de l'Armagnac qui donnoit ſéance dans le Chœur de l'Egliſe Cathédrale d'Auch, après les dignitaires & avant les Chanoines.

(*Note des Editeurs.*)

terie d'un Régiment de ſon nom, Commandant de la Province de Guyenne & Brigadier des Armées du Roi en 1719, mourut le 13 Octobre 1733. Il a laiſſé de Dame *Marie-Charlotte Colbert de Saint-Mars*, qu'il avoit épouſée le 2 Mai 1714, entr'autres enfans :

1. Jacques-Roger, qui ſuit ;
2. Louis, rapporté après ſon aîné ;
3. Marc-Antoine, né en 1724, ci-devant Grand Vicaire de l'Archevêché d'Albi, Abbé de Simorre, au Diocèſe de la Rochelle, puis Evêque de Leſcar en Janvier 1763, ſacré le 12 Juin ſuivant ;
4. Dominique, appelé *le Chevalier* de Noé, Meſtre de Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis ;
5. Thérèse-Charlotte, qui s'eſt mariée, le 9 Janvier 1744, à *Jacob-Joachim de Labay*, Seigneur, Marquis de Viela, dont poſtérité. Voy. LABAY de VIELA ;
6. N.... de Noé, Religieuſe Carmélite à Toulouſe ;
7. Et une autre fille, appelée *Mademoiſelle* de Noé, non mariée.

XX. Jacques-Roger, Marquis de Noé, Baron de l'Isle, Brigadier en 1761, Colonel du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Quatre-Vallées, a épouſé, en 1746, *Jacquette de Taffanel de la Jonquière*, fille du Marquis de *la Jonquière*, Chef d'Eſcadre des Armées Navales. De ce mariage ſont iſſues :

1. Charlotte, veuve d'*Ambroiſe-François-Joſeph Dulcène*, Marquis de Boiſſe, qui s'eſt remariée, le 10 Février 1776, au Château de l'Isle-de-Noé, en Armagnac, à Louis-Pantaléon, Comte de Noé, Brigadier des Armées du Roi, ſon oncle à la mode de Bretagne, ci-après ;
2. Et Angélique, qui s'eſt mariée à N...., Marquis *de Barbotan*.

XX. Louis, appelé *le Vicomte* de Noé (frère du précédent), d'abord Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, ſucceſſivement Colonel réformé à la ſuite du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Colonel, après ſon frère, du Régiment de ſon nom, Cavalerie, puis de celui de Bourbon, Cavalerie, depuis 1763, Brigadier en 1762, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Maire de la Ville de Bordeaux & Chambellan de M. le Duc d'Orléans, a épouſé, le 2 Octobre 1752, *Madeleine-Eliſabeth-Flavie de Cohorn de la Palun*, fille de *Louis-Alexandre*, & de *Jeanne-Lucrèce de Silveriane de Camaret*. De ce mariage eſt iſſu :

Charles-Louis, né le 24 Février 1754.

XIX. Louis, appelé *le Comte* de Noé (troiſième fils de Roger, IVe du nom, & de *Marguerite de Pouy*), Capitaine réformé à la ſuite du Régiment de la Viefville, Cavalerie, avoit épouſé, le 27 Novembre 1725, *Marie-Anne-Eliſabeth de Bréda*, dont il a eu :

1. Louis-Pantaléon, qui ſuit ;
2. Et Anne-Charlotte, qui a épouſé, en 1767, *Jean-François-Gabriel*, Comte *de Polaſtron*, Grand Sénéchal du Comté d'Armagnac, dont elle a été la ſeconde femme. Voy. POLASTRON.

XX. Louis-Pantaléon, Comte de Noé, Guidon dans la Gendarmerie le 8 Décembre 1757, Colonel, en 1762, du Régiment Royal-Comtois, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, s'eſt marié, au Château de l'Isle-de-Noé, le 10 Février 1776, à Charlotte de Noé, ſa nièce à la mode de Bretagne, veuve du Marquis de *Boiſſe*, rapportée ci-deſſus.

(*Généalogie* dreſſée ſur titres originaux qui nous ont été communiqués & enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit. Voy. l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 172 ; les *Tablettes généal.*, part. V, p. 312, & le *Mercure de France* de Janvier 1753, p. 203.)

Les armes : *l'écu en bannière, loſangé d'or & de gueules ;* aliàs : *loſangé d'or & de gueules, avec un franc-quartier chargé de* 6 *beſants* ou *tourteaux*.

NOÉ (la), en Normandie, Election d'Avranches ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de* 5 *roſes de gueules, & accompagné de* 3 *coquilles d'or*, 2 & 1.

NOÉ (la), Ecuyer, Seigneur de Villiers, Election de Conches ; autre Famille de la même Province, qui a pour armes : *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de* 3 *molettes d'éperon du même*, 2 & 1.

NOE (de la), en Bretagne, Reſſort de Saint-Brieuc : Famille déclarée noble d'ancienne extraction par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, les 21 Mars & 19 Août 1669, au rapport de M. le Jacobin. Pour les armes, voy. NOE, ou NOUE (de la).

NOE, ou NOUE (DE LA), ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui eſt rappelée dans les Réformations du XVe ſiècle, & fut déclarée *noble d'ancienne extraction* par celle de 1668. Elle a des alliances directes avec les Maiſons de *Chateaubriand*, *Maleſtroit*, *Budes de Guébriand* & autres. Les Actes & l'*Hiſt. de Bretagne* font mention de pluſieurs Seigneurs de ce nom, qui furent revêtus des premiers emplois de la Province. De cette Famille étoit

MAURICE DE LA NOE, Ecuyer, qui vivoit en 1420 dans la Paroiſſe de Pordic. Il fut père de

OLIVIER DE LA NOE, qui épouſa, en 1380, *Aliette Péan de la Roche-Jagu*, dont naquit

JEAN DE LA NOE, qui s'eſt marié à *Béatrix de Guémadeuc*, dont il eut

GUILLAUME DE LA NOE, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de *Couëſpeur*, repréſentés aujourd'hui par

N.... DE LA NOE-COUESPEUR, Seigneur du Boiſdenaſt & de la Soraye, &c., Chevalier, ancien Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie & Commiſſaire intermédiaire de la Nobleſſe de Bretagne (arrière-petit-neveu du Maréchal de France, *Jean-Baptiſte Budes*, Comte de Guébriant, & couſin germain de feu l'Abbé *Fouquet*, Archevêque d'Embrun; du Comte *Fouquet*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & du Chevalier *Fouquet*, Chef d'Eſcadre). Il s'eſt marié à *Louiſe-Emilie du Bot*, Dame de la Grignonnays, de laquelle ſont iſſus :

N....DE LA NOE-COUESPEUR, lequel, après avoir été Page de Madame la Dauphine eſt entré Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, où il ſert en 1772;

Et pluſieurs filles.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de la Vauterie, Election de Caen, en Normandie, porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, ſurmonté de 3 étoiles, rangées en chef, du même.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Grouſſy & de Rouville, Election de Valognes, auſſi en Normandie; Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croiſettes du même.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Chef-la-Ville, Election de Carentan; Famille de la même Province, qui a pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 colombes volantes & affrontées d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.*

NOEL, en Languedoc : *d'azur, à une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople, ſurmonté de 3 étoiles d'or.*

NOEL (LE), Famille noble dont étoit JACQUES LE NOEL DU PERRON, du Cotentin (neveu, par ſa mère, du Cardinal *Jacques Davy du Perron d'Amfreville*), Abbé de Saint-Taurin d'Evreux, Grand Aumônier d'HENRIETTE-MARIE, Reine d'ANGLETERRE, puis ſacré Evêque d'Angoulême le 14 Juin 1637, qui fut enſuite transféré au ſiège d'Evreux en 1646, & eſt mort en 1649. Il portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 lunettes, affrontées d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.*

*NŒUFVILLE, ou NEUFVILLE DE BRUNEAUBOIS « en latin NOVI-VILLA », Famille noble, « originaire de Picardie, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe en 1697 & 1716, » & qui paroît tirer ſon nom du Hameau de *Neufville*, Fief ſitué au territoire d'Alquines, petite Ville du Boulonnais, ſur les frontières d'Artois, à quatre lieues de Saint-Omer. Ceux de ce nom ont, depuis dix générations, prouvé des poſſeſſions & un domicile actuel audit Alquines, avec droit de banc, ſépulture, titres & honneurs dans l'Egliſe de la Paroiſſe, ſur le mur de laquelle on voit ſculptées, « ſur une pierre carrée, qui y fut placée en 1654, » les armes de cette Famille, leſquelles ſeront rapportées à la fin de cette Généalogie. Le premier connu eſt

I. ADRIEN DE NŒUFVILLE, Ecuyer, qualifié Seigneur dudit lieu, qui vivoit vers le milieu du XVe ſiècle; « le nom de ſa femme eſt inconnu; » mais il eut pour enfans :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et GILLETTE, laquelle, en 1493, fit, avec ſon frère, une donation à l'Egliſe d'Alquines.

II. JACQUES DE NŒUFVILLE, Seigneur dudit lieu & de Coupes, en Séninghem, Village du Bailliage de Saint-Omer, en Artois, eut pour femme *Jeanne de la Haye*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;

2. Jacques, Seigneur de Coupes ;
3. Et Samson. « On ignore la deſtinée de ces deux derniers. »

III. Jean de Nœufville, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Creſſonnière, Gentilhomme de la Compagnie d'Ordonnance de M. de la Mothe, épouſa *Marguerite*, fille de *Pierre d'Ailly*, « & de N.... *d'Alchains*. » Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Autre Jean, Seigneur de Creſſonnière, « dont on ignore l'alliance ; » mais qui fut père de

   Florent, dont la poſtérité eſt inconnue.
3. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à *Flour le Couſtre*.

IV. Jean de Nœufville, IIe du nom, ſurnommé *le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Neufville, épouſa *Catherine*, fille de *Louis Jacquet*, « & de *Catherine Albert d'Auſques*. » De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, dont la poſtérité eſt éteinte ; » il fut père de
   1. Autre Jacques, né en 1624 ;
   2. Et Guillaume. »
3. Pierre, « auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
4. Et Jeanne, qui s'eſt mariée à *Louis d'Iſque*. »

V. Jean de Nœufville, IIIe du nom, Seigneur de Bruneaubois, ou Bruny-au-Bois, &c., commanda ſur les frontières du Boulonnais, du temps des guerres avec les Eſpagnols, qui poſſédoient encore l'Artois. Il épouſa, « vers 1575, » *Marguerite de Varron*, fille de *Jacques*, & d'*Iſabeau du Val*. Leurs enfans furent :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Florent, qui eſt mort ſans poſtérité « de ſon mariage contracté avec *Claire de Ferramans* ;
3. « Hélène, qui s'eſt mariée à *Jacques d'Eſmeneville*, vers l'an 1627 ;
4. Et N.... de Nœufville, qui s'eſt alliée à *Jean de Bournonville*, Sieur de la Haye, branche légitime des Princes *de Bournonville*. »

VI. Charles-Louis de Nœufville, Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, Lambres, &c., commanda, comme ſon père, ſur les frontières du Boulonnais & de l'Artois ; « il ſe diſtingua dans les guerres contre les Eſpagnols, qui, en 1590 & les années ſuivantes, occupoient Saint-Omer & Ardres ; il les inquiéta par des courſes continuelles, en ſe maintenant contre eux dans les petites Forteresſes de Loquin & de la Cauchie, & ſervoit encore en 16.... » Il avoit épouſé, en « 1615, » *Marie Couvelaire*, ou *Couvelard*, fille de *Jacques*, Seigneur de Tourne, & d'*Antoinette d'Oſtrel*. De ce mariage vinrent :

1. Florent, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Lambres, « qui s'eſt marié à *Jeanne le Muſnier*, & n'en a pas eu d'enfans ; »
3. Pierre, « Chanoine Régulier des Prémontrés ; »
4. Jeanne, « qui s'eſt mariée, en 1660, à *Jacques d'Auvergne* ; »
5. Marie-Anne, « qui s'eſt alliée à *Antoine de Campagne* ; »
6. Et Barbe.

VII. Florent de Nœufville, Chevalier, Seigneur « Châtelain » de Bruny-au-Bois, de Larville, &c., épouſa, en 1648, *Marthe*, fille d'*Emmanuel du Boſquiel*, Vicomte de Gadimes, Seigneur d'Airon, &c., & de *Jeanne de Montaudion*. Ils eurent pour enfans :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Montador* & de *Fromentel*, rapportée ci-après ;
3. Emmanuel, mort jeune ;
4. « Jeanne-Marthe, qui s'eſt mariée à *Pierre-Antoine de Belleval* ;
5. Marie, qui s'eſt alliée à *Timoléon le Muſnier*, morte en 1680 ;
6. Et Claire, qui a épouſé *Philippe-Albert de Berſaques*. »

VIII. Charles-Louis de Nœufville, IIe du nom, Chevalier, Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, Larville, Clanlieu, &c., « né en 1649, » Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aumont, Cavalerie, en 1688, épouſa *Marguerite Hedoux*, de laquelle il eut :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Michel, « qui s'eſt marié à N.... *de la Marée*, dont il n'a pas eu d'enfans ; »
3. Marie, « qui a épouſé *Joſeph de Charnacé*, Capitaine d'Infanterie ; »
4. Et Madeleine, « qui s'eſt mariée à N.... *le Camus*. »

IX. Charles-Louis de Nœufville, IIIe du nom, Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, de Clanlieu, &c., « né en 1682, épouſa à Paris en 1725, » *Marie Caillac*, & mourut

en 1743, & elle en 1760, ayant eu pour enfans :

1. « Jean-Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Florent, rapporté après ſon aîné ;
3. Et Marie-Charlotte-Elisabeth, qui vit ſans alliance. »

X. Jean-Charles-Louis de Nœufville, « Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, né en 1728, » épouſa, en 1752, « *Marie-Jacqueline-Cécile*, fille de *Joſeph-Thomas de Saint-Juſt de Briallant-Pré*, & de *Jeanne-Cécile de Malleray*, vivants tous les deux en 1781. Leurs enfans ſont :

1. Joseph-Charles-Louis-Marie, né en 1752, Garde du Corps de Monsieur, frère du Roi ;
2. Auguste-Jacques-Joseph-Florent, né en 1753, Lieutenant au Régiment de Picardie ;
3. Eustache-Marie-Blaise, né en 1756, Sous-Lieutenant au même Régiment ;
4. Antoine-Nicolas-François, né en 1757, auſſi Garde du Corps de Monsieur ;
5. Jacques-Marie, né en 1770 ;
6. Elisabeth-Charlotte-Louise, née en 1759 ;
7. Et Marie-Louise-Cécile, née en 1769.

X. Florent de Nœufville (ſecond fils de Charles-Louis, & de *Marie Caillac*), né en 1730, actuellement Capitaine au Régiment des Grenadiers Royaux de Picardie & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1762, *Emilie de Caboche*, morte en 1779, fille de feu *Joſeph-Alexis de Caboche*, Brigadier des Gardes du Corps du Roi, & de *Françoiſe-Agathe d'Auchy*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Joseph-Charles-Florent, né en 1762, actuellement Lieutenant au Régiment de Flandre ;
2. Alexandre-Armand-Florent, né en 1767 ;
3. Marie-Charlotte-Emilie, née en 1764, actuellement à Saint-Cyr ;
4. Marie-Françoise-Florence, née en 1766 ;
5. Marie-Louise-Félicité, née en 1769 ;
6. Louise-Adélaïde, née en 1770, admiſe pour entrer à Saint-Cyr en 1780 ;
7. Marie-Josèphe-Agathe, née en 1771 ;
8. Marie-Antoinette-Henriette, née en 1773 ;
9. Elisabeth-Joséphine, née en 1774 ;
10. Et Marie-Benoîte-Victoire, née en 1776. »

BRANCHE

des Seigneurs de Montador *& de* Fromentel.

VIII. Charles de Nœufville de Bruny-au-Bois, Chevalier, Seigneur de Montador & de Fromentel (ſecond fils de Florent, & de *Marthe du Boſquiel*), « né en 1666, Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Aumont, » fut Commandant des Digues au commencement de ce ſiècle juſqu'en 1713, « & eſt mort en 1726. » Il épouſa, 1° en 1691, *Marie-Madeleine Girault*, fille de *Nicolas*, Capitaine & Commandant du Port de Calais, & d'*Antoinette le Couſtre* ; & 2° en 1698, *Marie-Louiſe du Deffand le Pleſſis*, fille de *François*, « Avocat au Parlement, » & de *Marie le Cordier*. Du premier lit eſt ſorti

1. Charles-Marie, qui ſuit.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

2. Florent-Louis, Chanoine & ancien Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre, « né en 1699, qui eſt mort en 1768 ; »
3. Jean-Florent-Joseph, rapporté après ſon aîné ;
4. Marie-Louise, « née en 1706, » Dame de Saint-Denis-du-Port, mariée, « en 1735, » à *Henri-Guillaume de Metiffeu*, ancien Commiſſaire des Guerres, dont un fils, âgé de 19 ans en 1760 ;
5. Et Marie-Jeanne-Thérèse, « née en 1709, » non mariée en 1780.

IX. Charles-Marie de Nœufville, Seigneur de Berlinghem, « né en 1696, » a épouſé, en 1740, *Marie-Benoîte de Caboche du Foſſé* ; il eſt mort à Alquines, ſans poſtérité, en 1756.

IX. Jean-Florent-Joseph de Nœufville de Bruny-au-Bois, Seigneur de Montador, né en 1707 (frère conſanguin du précédent), a été Capitaine d'Infanterie, « Lieutenant-Colonel de l'Hôtel Royal des Invalides & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1737, *Anne-Catherine-Edmée de Lorme de Chappes*, « née à Rouen en 1713, » fille de feu *Nicolas-Pierre de Lorme*, Sieur de Chappes, ancien Officier d'Infanterie, & de *Marie-Madeleine Huet*. De ce mariage il n'exiſte qu'une fille, nommée

Marie-Florence-Pauline-Philiberte, née en 1741, « qui s'eſt mariée à Lorient, en Bretagne, en 1761, avec *François Calain d'Ordelin*, dont elle eſt veuve ſans poſtérité. »

« *TROISIÈME BRANCHE, éteinte.*

V. Pierre de Nœufville (troiſième fils de Jean II, & de *Catherine Jacquet*), eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Claude, Prêtre, Licencié ès-Lois, Chanoine de l'Egliſe de Boulogne, vivant en 1655.

VI. Pierre de Nœufville, IIe du nom, Seigneur & Prévôt d'Alquines, Conſeiller du Roi & ſon Bailli à Boulogne, épouſa *Marguerite Trouſſel*, & étoit mort avant 1655. Il eut pour enfans :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à N.... *d'Avault de Thiers*. Elle vivoit encore en 1658.

VII. Charles de Nœufville, IIe du nom, Seigneur & Prévôt d'Alquines, Conſeiller du Roi, &c., épouſa, en 1655, *Jacqueline*, fille de *Jérôme de Framery* & d'*Antoinette de Groult*. Il eſt mort en 1669 ſans poſtérité. »

Les armes : *d'hermine, au chevron de ſinople, accompagné de 3 tourteaux de gueules.* « Supports : *deux griffons. Caſque d'argent, poſé en faſce & grillé d'or..... d'un bourrelet.* Cimier : *un griffon naiſſant.* »

NOGARÈDE (de la), Famille noble du Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 414.

I. Jean de la Nogarède, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de la Garde, épouſa, le 11 Juillet 1552, *Gabrielle de Leuze*, fille de *Jean*, Seigneur d'Argentière, dont il eut

II. Jean de la Nogarède, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde, Co-Seigneur de Saint-Germain-de-Calberte, qui s'allia, le 3 Janvier 1590, avec *Madeleine d'Airebaudouſe*, fille de *François*, Seigneur & Baron d'Anduze, Préſident en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Catherine du Mois*. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit;
2. Et Madeleine, femme de *Jean de Bringuier*, Ecuyer, Sieur de la Roque.

III. François de la Nogarède, Seigneur de la Garde, Flandres, Flandonnenque, &c., Capitaine dans le Régiment d'Anduze en 1627, puis Commandant une Compagnie de 100 Volontaires, obtint, du Prince de Condé, en 1639, un certificat pour avoir fidèlement ſervi ſous ſes ordres dans l'Armée du Roi; fut bleſſé dangereuſement au ſiège de Salces; reçut un ordre du Roi de ſe rendre à Béziers le 6 Août 1642, pour ſuivre le Duc d'Enghien à l'Armée du Rouſſillon, & fit ſon teſtament le 22 Janvier 1649. Il avoit épouſé, le 16 Août 1645, *Jeanne de Gineſtous*, fille de *Daniel*, Seigneur *de Gineſtous*, & d'*Anne Gautier*. Il en eut

IV. Jean de la Nogarède, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Germain, Lieutenant réformé dans le Régiment d'Auvergne en l'an 1672, maintenu dans ſa qualité de *noble* depuis l'an 1552, par Ordonnance du 20 Septembre 1569. Il avoit épouſé, le 1er Novembre 1667, *Philippe de la Farelle*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Foux, & de *Jeanne Guibal*. De ce mariage vint

V. Jean-Louis de la Nogarède, Ecuyer, Seigneur de la Garde, de la Foux, &c., né le 1er Avril 1687, Capitaine dans le Régiment de Picardie, en 1705, qui s'eſt marié, le 27 Avril 1717, avec *Marie-Anne de Lantalle*, fille d'*Iſaac*, Ecuyer, Sieur de Rouguan, & de *Marie d'Hortel de l'Eſpigarie*, dont entr'autres enfans :

1. Philippine, née le 27 Février 1718;
2. Et Françoise, née le 4 Décembre 1720.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de 8 pièces.*

NOGARET de la VALETTE, Maiſon éteinte, originaire de Toulouſe, qui a donné des Ducs & Pairs & un Amiral de France, Chevaliers des Ordres; un Archevêque de Toulouſe, Prélat Commandeur du Saint-Eſprit, &c., & elle a formé trois branches. Elle avoit pour auteur

Jacques de Nogaret, Seigneur de Marquefave & de Saint-Hippolyte, qui fut anobli par Lettres du Roi Charles V, au mois de Décembre 1372; il étoit Capitoul de la ville de Toulouſe en 1366, le fut encore en 1377 & en 1385. Il eut entr'autres enfans de *Vitale de Garrigues*, ſa femme,

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Graniague* & de *Roqueſérière*, rapportée ci-après.

Bertrand de Nogaret, Seigneur de Marquefave & de Saint-Hippolyte, fut père de

Bertrand de Nogaret, IIe du nom, Sei-

gneur de la Valette, qui vivoit en 1456. Il eut pour arrière-petit-fils,

Jean de Nogaret, Chevalier, Seigneur & Baron de la Valette, de Cafaux & Caumont, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Lieutenant Général en Guyenne, qui se distingua dans différents emplois militaires, & mourut le 18 Décembre 1575. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1551, *Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde*, fille de *Pierre de Saint-Lary*, Baron de Bellegarde, & de *Marguerite d'Orbessan*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Bernard, Seigneur de la Valette, Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., qui est mort en 1692, sans avoir eu d'enfans de *Jeanne de Batarnay*, sa femme ;
2. Jean-Louis, qui suit ;
3. Catherine, morte à Paris le 10 Août 1587, qui avoit épousé *Henri de Joyeuse*, Comte du Bouchage, puis Duc *de Joyeuse*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, &c., &c., qui se fit Capucin après la mort de sa femme, & est mort le 8 Septembre 1608, ayant eu postérité. Voy. JOYEUSE ;
4. Et Anne, morte le 23 Novembre 1605, qui s'étoit alliée, en 1583, à *Charles de Luxembourg*, IIe du nom, Comte de Brienne, &c., Gouverneur de Metz & Chevalier des Ordres, mort le 18 Février 1608, sans laisser d'enfans. Voyez LUXEMBOURG.

Jean-Louis de Nogaret de la Valette, en faveur duquel *Epernon* fut érigé en *Duché-Pairie* en 1581, Marquis de la Valette, &c., Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1582, premier Gentilhomme de sa chambre, Favori d'Henri III, mourut le 13 Janvier 1642. Ce célèbre Courtisan s'est marié, au Château de Vincennes, le 23 Août 1587, avec *Marguerite de Foix*, Comtesse de Candale & d'Astarac, qui lui porta tous les biens de sa Maison, à condition que leur fils aîné prendroit le nom & les armes *de Foix*. Elle est morte de tristesse à Angoulême en 1593, ayant eu pour enfans :

1. Henri, qui suit ;
2. Bernard, rapporté après son aîné ;
3. Et Louis, né avec des dispositions si martiales qu'il auroit pris le parti de la guerre dès sa jeunesse, si ses parents n'en eussent disposé autrement. Il étoit Archevêque de Toulouse quand le Pape Paul V le fit Cardinal du titre *de Saint-Adrien* le 16 Janvier 1621. Il eut part à l'enlèvement de la Reine-Mère, Marie de Médicis, du Château de Blois, & s'engagea dans le parti du Cardinal de Richelieu, qui, pour flatter son ambition, lui donna les premiers emplois de la guerre. Il mourut à Rivoli, près de Turin, le 18 Septembre 1639, âgé de 47 ans.

Jean-Louis de Nogaret eut encore entr'autres enfans naturels,

Jean-Louis, auteur de la branche des Marquis de *la Valette*, rapportée ci-après.

Henri de Nogaret de la Valette, dit *de Foix*, Comte de Candale, &c., qui, pour quelques mécontentements domestiques, passa en Italie sur les Galères de Florence, obtint des Lettres pour se qualifier *Duc de Candale* & Pair de France en 1621. Il servit en Hollande & en Italie, où les Vénitiens le firent leur Général en terre ferme. De retour en France, & n'ayant pu éviter la haine du Cardinal de Richelieu, il repassa en Italie pour la troisième fois, & la République de Venise le choisit encore pour le Généralissime de ses Armées. Le Cardinal de *la Valette*, son frère, le réconcilia avec le Cardinal de Richelieu, & il mourut sans postérité, le 11 Février 1639, âgé de 48 ans, avec la réputation d'un grand Capitaine. Il avoit épousé, en 1611, *Anne*, Duchesse *de Hallwin*, laquelle lui porta en mariage la Terre de *Hallwin*, qui fut confirmée en leur faveur, par le Roi Louis XIII, au titre de *Duché-Pairie*, sous le nom de *Candale*, par Lettres de Février 1611. Cette union ayant été déclarée nulle, elle se remaria à *Charles de Schomberg*, Maréchal de France. Voyez HALLWIN.

Bernard de Nogaret de la Valette & de Foix, Duc d'Epernon, &c., Pair de France, Colonel Général de l'Infanterie Française, Chevalier de la Jarretière, puis des Ordres du Roi en 1633, mourut le 25 Juillet 1661. Il avoit épousé, 1° en 1622, Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille naturelle du Roi Henri IV, & de sa maîtresse *Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues*, Marquise de Verneuil ; elle est morte en 1627 ; & 2° le 28 Novembre 1634, *Marie du Cambout*, nièce du Cardinal de *Richelieu*, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Louis-Charles-Gaston, qui suit ;
2. Et Anne-Louise-Christine, Religieuse.

Louis-Charles-Gaston de Nogaret de la Valette & de Foix, dit *le Duc de Candale*,

Gouverneur d'Auvergne, Lieutenant Général des Armées du Roi & Colonel Général de l'Infanterie Françaiſe, en ſurvivance de ſon père, mourut à Lyon, ſans avoir été marié, le 28 Janvier 1658, & eſt enterré à Cadillac.

JEAN DE NOGARET portoit pour armes : *parti d'argent, au noyer de ſinople, & de gueules, à la croix pommetée d'or,* qui eſt DE L'ISLE. HENRI, ſon petit-fils, Duc de Hallwin, par ſa femme, portoit : *écartelé, au* 1 *de gueules, au château ſommé de* 3 *tours d'or,* qui eſt DE CASTILLE, *contr'écartelé, au lion de gueules,* qui eſt DE LÉON ; *au* 2 *contr'écartelé* DE NAVARRE *&* D'ARAGON-SICILE ; *au* 3 D'ALBRET ; *au* 4 *parti* D'EVREUX *&* DE NOGARET ; & ſur le tout *écartelé* DE FOIX & DE BÉARN.

BRANCHE
des Marquis de LA VALETTE.

JEAN-LOUIS DE NOGARET, dit *le Chevalier de la Valette* (fils naturel de JEAN-LOUIS DE NOGARET, Duc d'Epernon), Général des Troupes Vénitiennes, mourut Lieutenant Général des Armées du Roi, pendant les troubles de Guyenne. Il avoit épouſé *Gabrielle d'Aimar,* dont il eut :

1. LOUIS-FÉLIX, qui ſuit ;
2. Et GABRIELLE-ELÉONORE, morte le 2 Décembre 1708, qui fut ſeconde femme de *Gaſpard de Fieubet,* Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & n'en eut pas d'enfans. Voyez FIEUBET.

LOUIS-FÉLIX DE NOGARET, Marquis de la Valette, Comte de Beaumont, Lieutenant Général des Armées du Roi, ſervit au ſiège de Luxembourg, en 1684, où il fut bleſſé d'un coup de canon ; il ſe trouva à la bataille de Fleurus en 1690, & à celle de Nerwinde, en 1693, où il fut bleſſé à la joue, & mourut à Courtrai, le 9 Février 1695, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé, en 1672, *Paule d'Aſtarac de Fontrailles,* dont il n'eut pas d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de GRANIAGUE *& de* ROQUESÉRIÈRE.

PIERRE DE NOGARET, Seigneur de Graniague & de Roqueſérière (ſecond fils de *Jacques de Nogaret,* Seigneur de Marquefave, & de *Vitale de Garrigues*), vivoit en 1424. Cette branche n'a formé que huit degrés & s'eſt éteinte dans la perſonne de

CHARLES DE NOGARET (fils aîné de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Roqueſérière, & de *Marguerite de Liſſac*), lequel étoit Cadet au Régiment des Gardes Françaiſes en 1673. Le P. Anſelme lui donne pour frère JEAN DE NOGARET, & pour ſœurs, MARIE, JEANNE & LUCRÈCE DE NOGARET.

Les armes : *d'argent, au noyer de ſinople ; au chef de gueules, chargée d'une croiſette aléſée d'argent,* qui étoit anciennement *ſoutenue d'une foi d'argent,* ou *de* 2 *mains jointes : cette croix a depuis été potencée par les extrêmités.* La branche des Seigneurs de *Roqueſérière* portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 DE NOGARET ; *& aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 7 *loſanges d'hermine.* (Voy. le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne,* tom. III, p. 833 & ſuiv.)

NOGARET, autre Famille de laquelle étoit JEAN-LUC DE NOGARET, Vicomte de Trélans, qui a épouſé *Marie-Joſèphe du Puy-Saint-Pierre de Belvèze,* dont il a eu

CLAUDE-RENÉE, qui s'eſt mariée, le 7 Février 1756, à *Pierre,* Marquis *de Pons,* en Auvergne, fils de feu *Pierre,* Comte *de Pons,* & de *Marie-Eliſabeth d'Aurelle de Terreneyre.*

NOGARET. Voyez LOUET, Maiſon du Languedoc.

* NOGENT, Maiſon de Champagne, iſſue des anciens Seigneurs de *Nogent-le-Roi,* en Baſſigny, Prévôté d'aſſez grande étendue, dont dépendent 38 Villages. Cette petite Ville, avec un double Faubourg, eſt défendue par un Château, au bas duquel il y a un Prieuré ſous le titre de *Saint-Germain,* fondé par les Seigneurs du lieu, & relevant de Saint-Bénigne de Dijon : cette Terre a été poſſédée d'ancienneté par des Seigneurs particuliers juſqu'en l'an 1252, que THIBAUT, Roi de Navarre & Comte de Champagne, en fit l'acquiſition. Le plus ancien Seigneur DE NOGENT, dont on ait connoiſſance, eſt

I. REGNIER, Seigneur DE NOGENT, témoin d'une Charte, en faveur de l'Egliſe de Saint-Bénigne de Dijon, en 1066. Il donna, le 1er Août, la Seigneurie & les dîmes de Coiffy-la-Ville & de Vicq, aux Abbé & Religieux de Moleſme, pour la dotation du Prieuré de Varennes. Ses enfans furent :

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit ;
2. & 3. HUGUES & VILAINES, Chevaliers, men-

tionnés comme témoins en un acte passé à Rolampont environ l'an 1140, lequel est au Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon.

II. Barthélemy, Ier du nom, Seigneur de Nogent, fit un don à l'Abbaye de la Creste en 1128, & eut pour fils,

III. Barthélemy, IIe du nom, Seigneur de Nogent, qui approuva, en 1161 & 1180, pareilles libéralités, que divers Gentilshommes, partie ses parents & partie ses sujets, firent à ladite Abbaye de la Creste en 1168. Il eut pour enfans :

1. Regnier, qui suit;
2. & 3. Henri & Barthélemy, Chevaliers, mentionnés comme témoins, dans un titre de l'Abbaye d'Auberive, vers l'an 1190.

IV. Regnier, IIe du nom, Seigneur de Nogent, donna, en 1182, au Chapitre de Langres, en présence de Manassès, Evêque de Langres, tout ce que lui & ses frères possédoient à Rolampont. Il est dans la liste des Chevaliers Bannerets qui assistèrent Philippe-Auguste dans ses guerres. Il épousa Dame *Mahaut*, nommée ainsi, avec son mari, dans un titre de l'an 1180, comme bienfaiteurs de l'Hôpital de Tronchoy. De ce mariage vinrent :

1. Regnier, qui suit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Lanques*, éteinte;
3. André;
4. Et Elisabeth, mariée, par acte de l'an 1228, à *Guy de la Roche*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Saône.

V. Regnier, IIIe du nom, Seigneur de Nogent en 1208, mentionné dans des titres de 1206, 16, 20, 21 & 1222, se trouva, en 1224, à la rédaction de la Coutume de Troyes, sous Thibaut, Comte de Champagne. Il étoit mort en 1225, & eut de *Mahaut*, son épouse,

VI. Regnier, IVe du nom, Seigneur de Nogent en 1225, qui renonça, en faveur de Hugues, Evêque de Langres, à ce qu'il prétendoit à Dampierre & à Nully. Il ratifia, en 1232, une vente au profit de Val-des-Ecoliers, & par un autre acte de la même année, du consentement de *Marguerite*, sa femme, il engagea, aux Prieur & Couvent de Val-des-Ecoliers, les dîmes de Provenchères. De ladite *Marguerite* naquirent :

1. André, qui suit;
2. Barthélemy, lequel forma la branche des Seigneurs d'*Epinant;*
3. Et Gauthier, Seigneur aussi de Nogent.

VII. André, Seigneur de Nogent, est déclaré fils aîné de Regnier, dans un titre de 1235, qui est au Chapitre de Langres, où il reconnût que son père & lui avoient donné à l'Eglise de Langres la moitié d'un Fief situé à Rolampont, qui relevoit de lui, & vendit l'autre moitié à ladite Eglise, du consentement de ses frères. Il vendit, en 1252, avec échange, sa Terre de *Nogent*, à Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre, qui lui donna la Terre de Chapelaine & autres Fiefs à tenir en Baronnie. Il fut père de

VIII. Vienet de Nogent, Châtelain dudit lieu, Seigneur en partie de Nogent-la-Ville, Luzy, Nully, Bailli de Chaumont, qui est mentionné sous ces qualités dans des titres de 1260, 61, 64 & 1266. Il épousa N.... *Rebile*, fille de *Simon Rebile*, riche Bourgeois de Langres, qui acheta une portion de la Seigneurie de Sacquenay en 1273. De ce mariage il eut

IX. Thibaut de Nogent, dit *Rebile*, Seigneur des mêmes lieux, qui acheta d'Erard, Chevalier, Sire de Jaucourt, en 1317, ce qui pouvoit lui appartenir à Langres. Il eut de *Guillemette*, son épouse, Dame & héritière *de Langres*,

1. Jean, Seigneur de Thivet, qui ne laissa point de postérité;
2. Thibaut, qui suit;
3. Simon, Chevalier, Seigneur d'Écot, mort sans postérité;
4. Et Sance, Seigneur de Buxières, marié à *Julienne de Châtillon-sur-Seine*, décédée sans postérité en 1382. Il y eut, pour sa succession, procès entre *Enguerrand de Heudin*, Chambellan du Roi, Chevalier, Seigneur de Châteauvillain; *Guillaume de Hamelel*, Conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes; *Jean le Riche*, de Langres; *Guillaume le Fort*, *Bertrand de Gié*, à cause de leurs femmes, & Thibaut de Nogent, dit *Rebile*, IIe du nom, qui lui succédèrent par Arrêt de 1382.

X. Thibaut de Nogent, dit *Rebile*, IIe du nom, Seigneur de Fouc & Vicomte de Bar-sur-Seine, qu'il vendit, avec la Vicomté, à Jean de Gray, Seigneur de Villebertin, en 1385, eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

XI. Thibaut de Nogent, IIIe du nom, Seigneur d'Aubetray, Capitaine du Château de Châtillon-sur-Seine, qui épousa *Louise Vignier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la

Roche & de l'Isle, & de *Guillemette de la Porte*. Il en eut :

1. François, qui suit ;
2. Et Gérard, Seigneur d'Aubetray, marié à *Isabeau de Landreville*, dont, entr'autres enfans,

Guillemette, mariée à *Guillaume le Porchier*.

XII. François de Nogent, Ecuyer, Seigneur d'Aubetray, épousa *Yolande de Châtillon*, dont il eut :

1. François, IIe du nom, Seigneur d'Aubetray, qui s'est marié à *Claudine de Castres*, dont, entr'autres enfans,

Evandeline, qui s'est mariée, le 26 Novembre 1554, à *Jacques du Ban*, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vannaire, dont postérité.

2. Autre François ;
3. Thibaut, qui suit ;
4. Et Louis.

XIII. Thibaut de Nogent, IVe du nom, Seigneur d'Aubetray & de Ville-sur-Arce en partie, épousa *Bonaventure de Charpail*, laquelle, après la mort de son mari, donna une déclaration de tous les biens en Fief & hommage qu'elle tenoit, comme ayant la garde noble de ses enfans, mouvants du Roi, à cause de son Château de Bar-sur-Seine. De son mariage vinrent :

1. Jean, Seigneur de Millery & de Bragelogne en partie ;
2. Et Thibaut, qui suit.

Ces deux frères donnèrent, le 4 Janvier 1555, les dénombrement & déclaration d'héritages, cens & rentes, revenus & autres droits, qu'ils tenoient de feu leur père, au Sieur d'Eguilly, Seigneur de Chassenay & de la Tour Saint-Parres, & à l'Evêque-Duc de Langres. Ils partagèrent, le 31 Octobre 1560 & le 4 Avril 1564, les successions de leurs père & mère.

XIV. Thibaut de Nogent, Ve du nom, Seigneur d'Aubetray & de Ville-sur-Arce en partie & de Saint-Antoine-au-Bois, épousa *Claude d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Comte *d'Aquin* & Marquis de Corato, & d'*Elisabeth de Caraccioli*, Princesse de Melfi. Thibaut étant mort, Jean, son frère, tant en qualité de curateur de ses enfans mineurs, que fondé de procuration de sa veuve, qui en étoit tutrice, rendit foi & hommage, le 24 Juillet 1569, à l'Abbé de Pothiers, pour raison de la portion des Seigneuries d'Aubetray, devant *Logerot*, Notaire Royal au Bailliage de la Montagne, demeurant à Châtillon-sur-Seine. Du mariage de Thibaut, Ve du nom, vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Marie, qui épousa *Jean de Louis*, Seigneur de la Suardière, laquelle obtint une pension de 1,800 liv. le 5 Mai 1618, outre celle de 1,000 liv. qu'elle avoit aussi précédemment obtenue, pour récompense des services de ses ancêtres.

XV. Jean de Nogent, Seigneur d'Aubetray & de Saint-Antoine-au-Bois, émancipé, le 13 Février 1589, par-devant le Juge de Bragelogne, fut Cornette de la Compagnie du Baron de Thenissey, Gouverneur de la Ville de Châtillon-sur-Seine ; obtint une pension du Roi, de 1,000 liv., pour récompense de ses services ; fut Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1592, passé devant *Petit*, Notaire au Bailliage de la Montagne, enregistré à ceux de Chaumont & de la Montagne, les 20 Mars 1593 & 6 Avril 1626, *Catherine de Rémond*, fille de *Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Courteron, Chaumont-le-Bois, &c., & d'*Anne de Grand*. Leurs enfans furent :

1. Gaspard, qui suit ;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs d'*Humbauville*, rapportée ci-après ;
3. Et François, Ecuyer, Seigneur de la Colombière, Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi, qui s'est marié 1° à *Françoise Labé* ; & 2° à *Charlotte Briquet*, morte sans enfans. Du premier lit il eut

Jacques, Ecuyer, Seigneur de la Colombière, marié à *Marguerite Martin*, dont il eut :

1. 2. & 3. Jacques, Nicolas & Isaac ;
4. & 5. Charlotte & Marguerite.

XVI. Gaspard de Nogent, Seigneur de Veuxaules & en partie d'Aubetray, épousa *Nicole Tremissot*, dont vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. Sébastien, Henri, Gaspard & Joseph ;
6. Et Marguerite-Alexandrine, mariée.

XVII. Jean de Nogent, IIe du nom, Seigneur de Veuxaules, épousa, par contrat du 13 Juin 1685, passé devant *Jallot*, Notaire au Bailliage de la Montagne, *Thérèse-Elisabeth Tremissot*, & en eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Et Sébastien, Prêtre de l'Oratoire.

XVIII. Nicolas de Nogent, Seigneur de Veuxaules, Eclance, la Motte & de Gevrolles, épouſa, par contrat du 29 Avril 1716, *Françoiſe Martin de Choiſey*, fille de Meſſire *Claude*, Capitaine de Cavalerie, & de Dame *Charlotte de Charlois*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Georges, appelé *le Comte* de Nogent, Seigneur d'Eclance, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis en 1757, qui eſt mort le 22 Mars 1774;
2. Jean-Antoine, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicaire Général du Diocèſe de Langres & Chanoine de cette Cathédrale ;
3. Edme-Paul-Nicolas, qui ſuit ;
4. & 5. Charlotte & Marguerite-Alexandrine.

XIX. Edme-Paul-Nicolas, appelé *le Baron* de Nogent, Seigneur d'Eclance, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 11 Novembre 1768, paſſé devant *Boulard*, Notaire à Paris, *Jeanne-Louiſe-Angélique de Pons de Bourneuf*, fille de Meſſire *Angélique de Pons de Bourneuf*, ancien Capitaine au Régiment de Salles, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Frenay, Bouy en partie, Magny-Fouchard & du Fief des Urſins, & de Dame *Marie-Barbe-Philippe de la Rue*. De ce mariage eſt iſſue

Françoise-Pauline-Sophie.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Humbauville, *&c.*

XVI. Charles de Nogent, Seigneur d'Aubetray (ſecond fils de Jean, Ier du nom, & de *Catherine de Rémond*), épouſa *Marguerite du Gretz*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mont-Saint-Père & d'Humbauville. Leurs enfans furent :

1. Charles, IIe du nom, Seigneur en partie d'Aubetray & du Château de Brion ;
2. Etienne, Seigneur d'Humbauville ;
3. Autre Charles, Seigneur de Bréviande ;
4. Et Jacques, Seigneur de Cunfin.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent.*

NOGENT, Ecuyer, Sieur de la Perrière, en Normandie, Election d'Alençon ; Famille noble, qui porte pour armes : *d'argent, au ſanglier rampant de ſable, allumé & défendu du champ.*

NOGENT, Famille dont étoit

Nicolas de Nogent, dit *le Champénois*, Seigneur de la Neuvelotte, Forcelles-Saint-Gorgon, &c., Gouverneur de Bouconville & de Vallerange, qui tiroit ſon origine de Robert de Nogent, cadet de la Maiſon *de Mareuil*, en Picardie, & de *Marguerite de Grandpré*, comme il eſt rapporté dans le *Nobiliaire de Lorraine*. Il eut de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville-en-Woëvre, ſa première femme,

Madeleine de Nogent, dite *de la Neuvelotte*, mariée, 1° le 20 Février 1590, avec *Philippe du Châtelet*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville, dont des enfans. Voy. CHATELET (du) ; & 2° en 1607, à *Jean de Ligniville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Henri de Lorraine, Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, Comte du Saint-Empire, duquel elle n'eut pas de poſtérité. Voy. LIGNIVILLE.

Les armes : *d'azur, ſemé de croix recroiſettées, au pied fiché d'or ; au lion du même, couronné, armé & lampaſſé de gueules, brochant ſur le tout, & chargé ſur l'épaule d'un cœur auſſi de gueules ; au chef d'hermine, chargé d'un lambel de 3 pendants de gueules.*

* NOGENT-le-ROI, Seigneurie qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1636, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 3, 7 & 23 Décembre ſuivants, en faveur de *Nicolas Bautru*, Capitaine des Gardes de la Porte, qui fut père d'*Armand de Bautru*, Comte de *Nogent*, dont l'unique petite-fille, *Henriette-Emilie*, a épouſé, le 14 Avril 1743, *Louis*, Marquis *de Melun*, avec lequel elle a vendu le Comté de *Nogent*, pour le joindre à la Terre de Maintenon, au Duc d'Ayen, aujourd'hui Duc *de Noailles*, Maréchal de France. Voy. BAUTRU & NOAILLES.

* NOGENT-le-ROTROU, au Perche : Baronnie qui eſt poſſédée par M. le Duc de *Sully*, Seigneur Propriétaire, à titre d'héritier par ſubſtitution de *Maximilien de Béthune*, premier Duc de Sully, qui en fut acquéreur, par échange, avec les Princes de la Maiſon *de Condé*, vers l'an 1610. Voy. BÉ-

THUNE. (Cette Baronnie relève du Roi, à cauſe de ſon Château de Bellême.)

NOGUÈS, ou NOGUEZ, en Béarn : Famille de laquelle étoit

I. Jean de Noguès, Conſeiller d'Etat, qui eut pour fils,

II. Arnaud de Noguès, Seigneur de Saint-Aubin, qui fut père de

III. Jean de Noguès, Seigneur de Gabas & de Balazet, Conſeiller au Parlement de Navarre, qui acheta, le 12 Octobre 1710, de Louis de Lorraine, Prince de Pons, *Gerdereſt*, une des douze premières Baronnies du Béarn. Il a laiſſé, de ſon mariage avec N.... *de Plâa*, pour enfans :

1. N.... de Noguès, qui ſuit ;
2. N.... de Noguès, Abbé de Saint-Sever de Roſtan, Doyen du Chapitre & Vicaire Général de Verdun ;
3. N.... de Noguès, dit *le Chevalier de Noguès*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre ;
4. Et N.... de Noguès, Provincial de la Congrégation des PP. Barnabites.

IV. N.... de Noguès, Baron de Gerdereſt, Conſeiller au Parlement de Navarre, a eu pluſieurs enfans de *Thérèſe de Batz*, ſon épouſe.

Les Barons d'*Aſſat* ſont une branche de la Maiſon *de Noguès :* la Terre & Seigneurie d'*Aſſat*, en Béarn, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1652, en faveur de

Jean de Noguès, IIe du nom, Seigneur de Saint-Aubin, *Aſſat*, Caſtaing, Soumoulou, &c., qui fut créé enſuite Conſeiller d'Etat pour ſervir par ſémeſtre. Sa poſtérité ſubſiſte dans la perſonne de ſon arrière-petit-fils,

Antonin de Noguès, Baron d'Aſſat, Conſeiller au Parlement de Pau, qui a épouſé N.... *de Saule*, dont il a eu pluſieurs enfans.

Les armes : *d'or, au noyer de ſinople, fruité du même, accoſté de 2 ours rampants, contre-rampants & affrontés de ſable.*

* NOINTEL, en Soiſſonnais : Seigneurie, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1654, enregiſtrées au Parlement le 3 Septembre 1655 & en la Chambre des Comptes le 29 Mai 1656, en faveur d'*Edouard Ollier*, 1er du nom, Secrétaire du Roi, & de ſes hoirs & deſcendants mâles & femelles. Voy. OLLIER, ou OLIER, au Pays Chartrain. *Nointel* fut érigée de nouveau en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1691, enregiſtrées le 12 Novembre ſuivant, en faveur de *Louis de Béchameil*, Surintendant des Maiſons, Domaines & Finances de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans. Voy. BÉCHAMEIL.

NOIR (le), Famille originaire d'Alençon, en Normandie, qui fut confirmée dans ſa Nobleſſe par Lettres Patentes du mois de Juin 1616, & de laquelle étoit

I. Thomas le Noir, Ecuyer, Seigneur des Vaux, qui commença, en l'an 1667, à ſervir le Roi dans ſes Armées, en qualité de Volontaire, dans la Compagnie du Comte de Saint-Paul, Régiment d'Enghien, commandé par le Comte de la Suze : il ſe trouva, durant cette campagne, aux ſièges de Charleroi, Tournai, Douai, Audenarde, Lille, Courtrai, & à un détachement commandé par le Sieur de Bellefonds, lors Lieutenant Général des Armées, qui chargea, à une lieue & demie de Tournai, les ennemis, qui venoient pour ſecourir la Place, où le Sieur *des Vaux* fut grièvement bleſſé : il ſervit depuis, en qualité de Cornette, dans le Régiment de Longueville, pendant pluſieurs années, & juſqu'à la paix, auquel temps, ſavoir en 1685, le Prince de Condé, premier Prince du Sang, le retint au nombre de ſes Gentilshommes ordinaires, & le fit coucher, en cette qualité, ſur l'état de ſa Maiſon, où le Roi le maintint. En 1690, il fut pourvu de l'Aide-Majorité du Régiment de Teſſé, &, dans le détachement qui fut fait au poſte de Lucerne, il fut bleſſé, donnant des preuves de ſa vigilance & de ſa valeur dans toutes les occaſions qui s'en préſentoient journellement, ce qui auroit porté S. M. à lui accorder, au mois de Juin 1691, une Commiſſion de Capitaine dans le même Régiment, comme un témoignage de la ſatisfaction qu'Elle avoit des ſervices qu'il avoit rendus dans toutes les occaſions, & des preuves qu'il avoit données de ſa valeur, comme il continua de faire avec toute l'aſſiduité & le courage poſſibles, tant aux ſièges de Charleroi & de Dixmude, qu'au bombardement de Bruxelles, & en toutes les autres occaſions & rencontres où ce Régiment ſe trouva. En 1696, commandant un détachement de 75 hommes, il défit un parti de 50 des ennemis, & conduiſit le Partiſan qui les

commandoit & 10 de ſes hommes aux priſons de Tournai, où étoit le Maréchal de Boufflers. Il ſervit depuis en qualité de ſecond Capitaine audit Régiment juſqu'en l'année 1703, que le Roi lui accorda une penſion ſur ſon Tréſor Royal, pour lui donner le moyen de ſubſiſter chez lui, où ſes bleſſures l'obligeoient alors de ſe retirer, & le maintint & confirma dans ſon ancienne nobleſſe par Lettres Patentes du mois de Mai de ladite année, faiſant une mention très-honorable de ſes ſervices militaires. Il avoit épouſé, en 1684, *Marie le Conte*, veuve de *François le Paulmier*, Ecuyer, Sieur des Loges. Il en eut :

1. Thomas-Jacques, qui ſuit;
2. Et Pierre-François, Prêtre, qui fut Curé de Larré, au Diocèſe de Sées.

II. Thomas-Jacques le Noir, Ecuyer, Sieur des Vaux, Seigneur de Lanchalle, entra au ſervice en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de la Fère en 1703; enſuite, étant Lieutenant dans le même Régiment, il ſe trouva, pendant les campagnes d'Italie, dans toutes les occaſions; à l'exemple de ſon père, & animé du même zèle, il donna des marques de ſa valeur & de ſa bravoure, principalement au ſiège de Verceil; à la bataille de Caſſano, où il reçut un coup de fuſil au travers de la cuiſſe; à l'affaire de Calcinato, & au ſiège de Soncino. En 1706, étant tombé malade à Caſal, il profita de ſon premier rétabliſſement pour recommencer le ſervice, enſorte que la ſéparation de l'Armée de Lombardie, en deux parties, l'ayant mis hors d'état de rejoindre ſon Régiment, le Sieur de Marqueſſac, Gouverneur de Caſal, informé de ſon courage, le détacha, quoiqu'il ne fût que Lieutenant, & lui donna le commandement de 70 hommes, avec leſquels il ſe jeta dans la place de Valanza, ſur le Pô, qui étoit pour lors inveſtie par les ennemis, où il continua de commander ce détachement juſqu'à la levée du blocus, & y donna des marques de ſa valeur & de ſa vigilance dans les différentes ſorties & occaſions, pendant les 6 mois que dura le blocus de cette Place; enſuite de quoi ayant rejoint le Régiment qui vint ſervir en Flandre, il ſe trouva aux affaires d'Audenarde & de Winendale, où il fut dangereuſement bleſſé, & depuis à la défenſe de Douai, à la bataille de Malplaquet & autres, dont il reçut des marques de ſatisfaction par la Commiſſion de Capitaine dans le même Régiment, qui lui fut accordée en l'année 1710. Depuis ce temps il ſe trouva aux priſes de Douai, Marchiennes, le Queſnoy & dans toutes les occaſions où le Régiment fut commandé, ayant toujours ſervi avec valeur & diſtinction pendant toute la guerre & juſque vers l'an 1730, que ſa mauvaiſe ſanté l'obligea de ſe retirer du ſervice. Il épouſa, en 1718, *Marie-Louiſe Peuvret*, fille de *Bernard Peuvret*, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & en eut dix enfans, huit garçons & deux filles; ſix garçons exiſtent encore aujourd'hui, ſavoir :

1. Thomas-Bernard, qui ſuit;
2. Pierre-André, Ecuyer, Sieur des Vaux, Ingénieur en chef de la Généralité de Moulins, en Bourbonnais;
3. Dom Jacques-Louis, célèbre Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, qui s'eſt occupé, en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près, à la recherche des matériaux de l'*Hiſt. génér. de la Province de Normandie*, à laquelle il travaille, depuis beaucoup d'années, & eſt employé par M. Bertin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, à la Collection des Chartes & Titres concernant l'*Hiſtoire* en général & le *Droit Public;*
4. Jean-Louis-René, Ecuyer, Sieur des Vaux, ancien Officier au Régiment Royal, Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis;
5. Louis-Charles, Ecuyer, Sieur des Vaux, Ingénieur ordinaire du Roi, en chef à Saint-Omer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis;
6. Et Thomas-Louis-Gabriel, Ecuyer, Sieur des Vaux, Ingénieur du Roi dans les Turcies & Levées.

III. Thomas-Bernard le Noir, Ecuyer, Seigneur de Lanchalle, Ermenonville & Captot, s'étoit propoſé d'entrer dans le Génie militaire, & faiſoit, à Paris, les études propres aux Ingénieurs, lorſqu'il eut le malheur de perdre ſon père, & fut rappelé dans la Province par une mère infirme, qui, dans ce moment, ſe trouvoit neuf enfans ſur les bras, tous en bas âge, auxquels elle étoit hors d'état de donner des ſoins & les attentions néceſſaires. Il a épouſé, en 1760, *Marie-Anne-Michelle-Mélanie Vabois*, fille de *Nicolas-Pierre Vabois*, Seigneur d'Ermenonville-la-Petite, dont il a eu :

1. Louis-François-Bernard, Ecuyer;

2. Charles le Noir;
3. 4. & 5. Marie-Louise-Mélanie, Anne-Andrée-Michelle & Jeanne-Thérèse-Mélanie.

(Art. extr. en grande partie des Regiſtres des Chartes de la Chambre des Comptes de Normandie à Paris, reg. 22, fol. 4, & reg. 23, fol. 39.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une tête de More au naturel, poſée de profil & tortillée d'argent; au chef couſu de gueules, chargé de 3 roſes d'argent. L'Écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins d'azur, d'or, de gueules, d'argent & de ſable.*

NOIR (le), autre Famille noble de Robe, originaire de Paris, qui a donné un Conſeiller au Grand Conſeil, le 9 Décembre 1702, dans

Louis-Simon le Noir, né le 18 Septembre 1662 (fils de Simon le Noir, Secrétaire du Roi), lequel eſt mort le 17 Mars 1710. Il avoit épouſé *Anne-Eliſabeth Simonette*, dont il laiſſa

Marie-Elisabeth, qui s'eſt mariée, le 16 Août 1712, avec *Alexandre-Gaſton*, Comte *du Châtelet*, Ecuyer du Roi.

De cette Famille eſt Jean-Charles-Pierre le Noir, Chevalier, ancien Lieutenant Général de Police de la Ville & Prévôté de Paris, qui fut nommé Conſeiller d'Etat en 1775, & dont la fille,

N.... le Noir, a épouſé, contrat ſigné, le 26 Février 1777, par le Roi & la Famille Royale, N.... *de Boula de Nanteuil*, Maître des Requêtes en 1776.

Les armes, ſuivant Dubuiſſon, ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une tête de More de ſable, tortillée d'argent.*

NOIR (le), autre Famille, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 têtes de More de ſable, au tortil d'argent, & en pointe d'une grappe de raiſin de ſable, tigée & feuillée de ſinople.*

NOIR (le), en Bretagne, Reſſort de Saint-Brieuc : Famille déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. de Leſrat, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or; au franc-canton de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.*

NOIRFONTAINE, ou NOIREFONTAINE, en Champagne; Famille noble, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *de gueules à 3 étriers d'or.*

* NOIRMONT, Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 2 Mai 1658, en faveur d'*Antoine Gallo de Salamanca*, Seigneur dudit lieu. Voy. GALLO de SALAMANCA.

* NOIRMOUTIER. *Claude de la Trémoïlle* (cinquième fils de *François*, Sire *de la Trémoïlle*), eut en partage l'Isle de *Noirmoutier*, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1584, enregiſtrées en faveur de ſon fils, *François*, Seigneur *de la Trémoïlle*. Voy. TRÉMOILLE (de la).

NOIROT, Famille noble de Champagne, qui eſt alliée à celle de *Girault* de Langres, par le mariage de Marie de Noirot, contracté le 27 Août 1700, avec *Pierre Girault de Vitry*, né le 16 Septembre 1643, Chevalier, Seigneur de Vitry, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers, qui eſt mort le 25 Avril 1710, ayant eu poſtérité. Voy. GIRAULT. Elle étoit fille de Robert Noirot, Ecuyer, Seigneur de Tornay & des Hortelles, & de *Claudette Dagonnelle*, d'une Famille de Lorraine. Elle eſt morte le 22 Juillet 1730.

Les armes de Noirot ſont : *d'azur, à 3 chiens d'argent.*

* NOKEREN, Seigneurie en Flandre, qui fut érigée en *Baronnie*, par Diplôme de Philippe IV, Roi d'Espagne, du 15 Mars 1657, en faveur & en récompenſe des ſervices de *Jean-Corneille de Graſſi*, Capitaine de 300 hommes d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne. Voyez GRASS, GRASSIS, GRASSI, ou GRASSO.

NOLLENT. Il y a pluſieurs Familles de ce nom dans la Province de Normandie : la première eſt originaire du Diocèſe d'Evreux, & ſon premier nom étoit David. M. Maillot en commence la Généalogie à Isambert de Nollent, qui s'eſt marié avec N.... *de Grignan.*

I. Jean de Nollent, Ier du nom, Seigneur de Torcy, vivoit en 1311, & eut de ſa femme, *Agnès de Torcy*,

II. Jean de Nollent, IIe du mom, qui s'eſt marié avec *Marguerite de Rioult*. De ce mariage vinrent :

III. Jean de Nollent, IIIe du nom, Seigneur de Torcy, Fatouville, Fourneville, Coullerville, Frenouville, Bellangerville, &c., qui vivoit avec *Marguerite de la Herupe*, ſa femme, en 1364. De ce mariage ſont iſſus :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Limbeuf*, rapportée ci-après.

IV. Robert de Nollent eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

V. Robert de Nollent, IIe du nom, qui vivoit, en 1410, avec *Jeanne de Bellengreville*, ſon épouſe, veuve de *Guillaume d'Annebaud*, dont entr'autres enfans

VI. Richard de Nollent, qui s'eſt marié avec *Alix Mahier*, ou *Mahiel*. De ce mariage vint

Olivier, qui ſuit.

Richard eut encore un fils naturel, nommé

Pierre, Seigneur de Gonneville, qui fut reconnu par ſon père. Il paſſa pour *noble* devant les Elus de Liſieux en 1540, & épouſa *Marie de Thieuville*, dont naquirent :

1. Robert, Seigneur de la Heurterie, Saint-Benoît & Lannoy, Avocat du Roi à Pont-l'Evêque, qui s'eſt marié avec *Françoiſe le Danois*, dont vinrent :

   Jean, Olivier, Charles & Robert, qui firent preuve de Nobleſſe en 1574.

2. Et Nicole, qui épouſa *Antoine Hallebout*, Seigneur de Blondemare, dont elle eut poſtérité. Voyez HALLEBOUT, ou HALLEBOULT.

VII. Olivier de Nollent vivoit en 1519 & 1540, avec *Jacqueline de Saint-Pierre*, ſa femme. Il eut d'elle pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Hélie, qui ſuit ;
2. Et Richard, auteur de la branche des Seigneurs de *Torcy, Coullerville & Champeaux*, rapportée ci-après.

VIII. Hélie de Nollent épouſa, en 1564, *Jeanne d'Harcourt*, dont il eut :

1. Pierre, qui fut tué au ſiège de Rouen ;
2. Et Robert, qui ſuit.

IX. Robert de Nollent, Chevalier, Seigneur de Trouville-ſur-Mer, qui s'eſt marié avec *Alix de Bouſſel*, de laquelle vinrent :

1. Hélie, qui ſuit ;
2. Et Marie, qui épouſa *François du Barquet*, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Saint-Eugène & Bonmeſnil, dont *Marie du Barquet*, qui s'eſt mariée, en 1661, à *Guillaume de Mannoury*, IVe du nom, Seigneur & Patron d'Aubry-en-Exmes, &c. Voy. MANNOURY, ou MANOURY (de).

X. Hélie de Nollent, IIe du nom, s'eſt marié avec *Françoiſe de la Frenaye*. Ils eurent, entr'autres enfans,

XI. Etienne de Nollent, qui s'eſt marié à *Marthe du Boſc*. Leurs enfans furent :

François & Robert.

BRANCHE
des Seigneurs de Limbeuf

IV. Jean de Nollent (ſecond fils de Jean III, Seigneur de Torcy, & de *Marguerite de la Herupe*), épouſa *Marie de Tilly*. De ce mariage vint

V. Jacques de Nollent, qui s'eſt marié à *Marie de Dampont*. Ils eurent pour fils,

VI. Jean de Nollent, qui ſe maria avec *Marie Hallebout*. De cette alliance vint

VII. Jean de Nollent, IIIe du nom, qui, de ſon mariage avec *Charlotte Mailloc*, eut entr'autres enfans,

VIII. Jacques de Nollent, qui s'eſt marié avec *Marie de Roncherolles*.

Cette branche ſubſiſte encore aujourd'hui ; mais nous n'en avons pas la deſcendance, & tout ce que nous ſavons, c'eſt qu'en 1761 il y avoit un Nollent de Limbeuf, qui étoit Page du Roi dans ſa Grande Ecurie : ſes père & aïeul l'avoient auſſi été.

BRANCHE
des Seigneurs de Torcy, Coullerville & Champeaux.

VIII. Richard de Nollent (troiſième fils d'Olivier, & de *Jacqueline de Saint-Pierre*), épouſa N..... *du Moncel*, dont il eut

IX. Jacques de Nollent, qui s'eſt marié avec *Jeanne de Canonville*, mère de

X. Jacques de Nollent, qui, de ſon mariage avec N.... *du Hamel*, eut pour fils,

N.... de Nollent.

Jean de Nollent-Coullerville fut fait Chevalier de Malte le 14 Août 1621 ; Nico-

LAS DE NOLLENT-COULLERVILLE l'a été auſſi le 16 Août 1734.

Cette branche ſubſiſte en la perſonne de N.... DE NOLLENT, qui s'eſt marié, en 1753, à *Marie-Emilie de Croiſmare*, fille d'*Henri de Croiſmare*, Ecuyer, Commandant des Pages de la Petite Ecurie du Roi, & de *Marie-Thérèſe le Duc*. Voy. CROISMARE.

FRANÇOISE-MARTHE-ANGÉLIQUE DE NOLLENT (fille de JEAN DE NOLLENT, Seigneur d'Hébertot, &c., & de MARIE-MADELEINE DE NOLLENT, Dame de Trouville-ſur-Mer), qui a épouſé, le 4 Avril 1729, *Henri-François de Paule d'Agueſſeau*, Conſeiller d'Etat, eſt héritière d'une branche de cette Famille. Voy. AGUESSEAU.

On lit dans la *Gazette de France*, N° 48, art. PARIS, Juin 1774, que MARIE-JEANNE-FRANÇOISE-GEORGES DE NOLLENT, qui a épouſé *Louis-Charles de Cotty de Brecourt*, ancien Officier au Régiment de la Fère, Infanterie, eſt accouchée en Juin 1774, en ſon Château du Meſnil-Péan, Diocèſe d'Evreux, de trois enfans, qui étoient alors en bonne ſanté. Cette Dame en a eu 11 en ſix ans & demi de mariage, étant preſque toujours accouchée d'enfans jumeaux. (Voy., ſur les différentes branches de cette Famille, l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par de la Roque; l'*Hiſt. de Malte*; le P. Anſelme, & les titres de Famille.)

Les armes : *d'argent, à la fleur de lis de gueules*, ou *d'azur, accompagnée de* 3 *roſes de gueules*.

On trouve NOLLENT, Ecuyer, Seigneur de Chandai, Election de Verneuil, qui paroît être une branche de la Famille précédente. Ses armes ſont : *d'argent, à la fleur de lis de gueules en abîme, accompagnée de* 3 *roſes du même*. Elle s'eſt alliée aux *Harcourt*, aux *Saint-Clair* & aux *Saint-Pierre*.

NOLLENT, autre Famille de la même Province, Election de Liſieux, qui remonte à

I. ALEXANDRE DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Conteſt, qui eſt le premier dont on ait connaiſſance; il ſe maria, le 3 Mars 1408, avec *Jeanne d'Aigneaux*, fille de Meſſire *Guillaume*, Chevalier, & de *Catherine de Fontaines*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GILLETTE, qui a épouſé *Guillaume de Bourgueville*, Seigneur de Bras.

II. JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Conteſt & d'Echauffour, en Auge, épouſa, 1° le 6 Janvier 1429, *Guillemette de Couvrechef*, fille de *Jean de Couvrechef*, Seigneur de Chanteloup; & 2° *Perrette de la Croix*, fille du Seigneur de Tourpes. Il eut du premier lit :

1. HENRI, Seigneur d'Echauffour, mort ſans hoirs;
2. GILLES, qui ſuit;
3. Et MARIE.

III. GILLES DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Conteſt, Bombauville & Echauffour, épouſa, 1° en 1456, *Philippe le Chevalier*, fille du Seigneur de la Motte; 2° *Philippe de Bouquetot*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe Leſcot*, morte ſans enfans; & 3° *Marguerite de Clinchamp*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Caudecoſte, & de *Marie de Ferrières*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GILLES, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique;
3. JACQUELINE, qui épouſa *Jean*, Seigneur *de Bures* & de Clinchamp;
4. PHILIPPINE, qui a épouſé, le 8 Avril 1496, *Guillaume Pellerin*, Seigneur de Saint-Germain-de-la-Lieue.

Et du troiſième lit vinrent :

5. & 6. RENÉE & FRANÇOISE, la dernière morte jeune.

IV. JEAN DE NOLLENT, IIe du nom, Seigneur de Saint-Conteſt, Bombauville & Echauffour, fit ſes preuves de nobleſſe en 1493. Il avoit épouſé, vers l'an 1500, *Bonne de Houdeville*, fille de Meſſire *Charles*, Seigneur de Saſſey, du Homme, &c., Capitaine de Caen, & de *Florentine de Renty*. De ce mariage ſortirent :

1. FLORENT, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après ſon aîné;
3. PIERRE, qui s'eſt marié à *Anne de Talleyand*, dont il eut :
   1. CHARLES, Seigneur d'Ingy, qui fit ſes preuves de nobleſſe en 1598;
   2. & 3. JEAN & JACQUES;
   4. Et BONNE DE NOLLENT.
4. LOUIS, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique;
5. CHARLES, Ecuyer;
6. FRANÇOISE, qui épouſa *Jacques d'Amfreville*, Seigneur de Mézières;
7. Et LÉONORE, qui a épouſé *Jean*, Seigneur *d'Auberville*.

V. Florent de Nollent, Seigneur de Saint-Conteſt & de Saſſey, fit ſes preuves de nobleſſe en 1540, & épouſa *Louiſe de Chanceaux*, dite *le Breton*, près de Loches, en Touraine, fille de *Charles de Chanceaux*, dit *le Breton*, Seigneur de la Fougereuſe, & de *Jeanne de Chiſſé*, ou *Chanzé*, ſon épouſe. Leurs enfans furent :

1. Gilles, qui ſuit;
2. Louise, morte jeune;
3. Angélique, mentionnée dans un acte de l'an 1534;
4. Françoise, qui épouſa, en 1540, *Martin Hally*, Seigneur de Louvin;
5. Et Marguerite, qui s'allia, en 1551 à *Gaſton de Maintenon*, Baron d'Ouilly-la-Ribaude.

VI. Gilles de Nollent, IIe du nom, Seigneur de Saint-Conteſt & de Saſſey, épouſa *Jeanne Hediart*, dont pour fille unique

Marguerite, Dame de Saint-Conteſt & de Saſſey, qui épouſa *Charles de Carvoiſin*, Seigneur d'Achy, en Beauvaiſis.

V. Jean de Nollent, Seigneur de Bombauville (ſecond fils de Jean de Nollent, IIe du nom, Seigneur de Saint-Conteſt, & de *Bonne de Houdeville*), épouſa, le 7 Juin 1535, *Gillonne de Sainte-Marie*, fille de *Sonnart*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, & de *Françoiſe Coignon*. Leurs enfans furent :

1. Philippe, qui ſuit;
2. 3. & 4. Sonnart, Bonaventure & Gillonne, tous les trois morts ſans poſtérité.

VI. Philippe de Nollent, Seigneur de Bombauville, épouſa, par contrat du 23 Décembre 1571, *Michelle d'Harcourt*, fille de *Charles*, Seigneur & Baron d'Olonde, &c., & de *Michelle de Longueval*. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Louis, Seigneur du Bois, de Commeaux, marié à *Catherine le Cerf*, Dame de Quincampoix, veuve d'*Henri d'Aniſy*;
3. Charles, Seigneur de Saint-Michel;
4. Joachim, Seigneur des Aunais, marié, le 10 Janvier 1624, à *Geneviève de Roullen*, fille du Seigneur de Say, dont vinrent :
   1. & 2. François & Philippe;
   3. & 4. Michelle & Madeleine.
5. 6. & 7. Marguerite, Catherine & Charlotte.

VII. Guillaume de Nollent, Seigneur de Bombauville, Canappeville, &c., épouſa, en 1598, *Anne de Bitot*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur *de Bitot*, & de *Catherine de Ruppierre*. De ce mariage vinrent 15 enfans, 9 garçons & 6 filles; ceux qui reſtèrent furent :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Autre Philippe, rapporté après ſon aîné;
3. François, mort ſans hoirs;
4. Mathurin, qui eſt mort auſſi ſans lignée;
5. Gabriel, Seigneur de Bouchailles, qui s'eſt marié à *Charlotte de Maillot*, veuve de *Richard Mahiel*, Seigneur d'Eſtervillars, fille de *Jean de Maillot*, Seigneur de la Grue, dont un fils, né en 1638;
6. Anne, qui épouſa *Pierre le Grand*, Seigneur du Souchet & de Quetteville;
7. Marguerite, Religieuſe à Falaiſe;
8. Louise;
9. Catherine, Religieuſe à Vignats;
10. Charlotte;
11. Et Françoise.

VIII. Philippe de Nollent, Seigneur du Bois, de Commeaux, épouſa *Marie de la Bellière*, & mourut avant ſon père, laiſſant

IX. Louis de Nollent, Seigneur de Bombauville, du Bois & de Commeaux, qui fit ſes preuves de Nobleſſe en 1641, & épouſa la fille du Sieur *de l'Etoille*, demeurant pour lors à Rouen. Il en eut des enfans; mais nous en ignorons la poſtérité.

VIII. Philippe de Nollent (ſecond fils de Guillaume, & d'*Anne de Bitot*), fut Seigneur des mêmes Terres que ſon père. Il épouſa *Jacqueline de Vipart*, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Pierre, qui fut père de Mademoiſelle N.... de Nollent, préſentement Dame de Canappeville;
3. Et Catherine, qui épouſa N.... *de Roufigny*.

IX. Jacques de Nollent, qui avoit épouſé *Geneviève Guyon*, fut père de N.... de Nollent, Dame d'Argentelle, laquelle eſt morte à Argentan en 1775.

Les armes : *de ſinople, au chef couſu de gueules; à l'aigle d'argent, brochante ſur le tout.*

NOLLENT, troiſième Famille de ce nom, auſſi de Normandie, qui remonte à Jean de Nollent, mentionné dans une Charte de Louis XI, de l'an 1474, & dont deſcendoient Jean-Richard & noble N.... de Nollent, qui firent preuves de leur nobleſſe en 1523 :

c'eſt tout ce que nous en ſavons, faute de *Mémoire*.

NOMBEL, Famille ancienne de Sainte-Livrade, en Agénois, qui, dès 1600, par Lettres Patentes du Roi Henri IV, eut droit de porter des armes & fut exempte des gens de guerre, ainſi que les enfans nés & à naître en légitime mariage. Cette Famille s'étoit déclarée pour le Roi aux ſièges de Sainte-Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des Conſeillers & des Préſidents, un Sénéchal & d'autres perſonnes diſtinguées. Elisabeth de Nombel fut, en 1708, la ſeconde femme de *François-Martial de Lartigue*, dit *le Chevalier de Beſſabat*, dont elle a eu des enfans. Voy. LARTIGUE.

* NOMENY, ſur la Seille : c'étoit une des principales places de l'Evêché de Metz. Le Comte *de Wildgrave* étoit Avoué de cette Ville, & un de ces Comtes fit hommage de cette Avouerie à l'Evêque Renaud de Bar l'an 1306. Sur la fin de ce ſiècle, *Raoul de Coucy*, Evêque de Metz, engagea à Charles Ier, Duc de Lorraine, pour 7,000 liv. de bon or, la Ville & le Château de *Nomeny*, & le Ban de Delme. L'année ſuivante l'Evêque retira du Duc le tiers de ce qu'il avoit engagé; l'Evêque *Conrad Bayer* retira encore un tiers de *Nomeny* & de Delme, en 1436, de René d'Anjou & d'Iſabelle, ſa femme, de ſorte que peu à peu *Nomeny* & Delme furent dégagés entièrement. Ils demeurèrent unis au domaine de l'Evêché juſqu'à l'an 1551, que les Cardinaux *de Lenoncourt* & *de Lorraine*, qui poſſédoient l'Evêché de Metz, inféodèrent *Nomeny* à *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont, à quoi le Chapitre de Metz conſentit en 1551, pour la crainte des incommodités que le Comte de *Vaudémont* pouvoit apporter à l'Egliſe de Metz. Dix ans après, le Cardinal *de Lorraine*, Adminiſtrateur de Metz, donna en Fief perpétuel au Comte de *Vaudémont*, Delme & ſon Ban (achetés & unis au domaine de l'Evêché de Metz, par l'Evêque *Jacques de Lorraine*, qui tenoit ce ſiège, vers l'an 1240). Le Chapitre de Metz, après quelques réſiſtances, mais preſſé par les ſollicitations du Roi Charles IX, protecteur de cet Evêché, conſentit, en 1566, à l'aliénation pure & ſimple & à l'accroiſſement de Delme au Fief de *Nomeny*, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont. L'année ſuivante, l'Empereur Maximilien II érigea *Nomeny* en *Marquiſat* & *Principauté de l'Empire*, pour lui & ſes ſucceſſeurs & ayant cauſe, par Lettres données à Vienne le 9 Juin 1567. Le Cardinal *Charles de Lorraine*, Adminiſtrateur de Metz, tranſigea, l'an 1571, avec le Comte de *Vaudémont*, ſur pluſieurs différends. Le droit de ſupériorité territoriale fut conſervé à l'Evêque de Metz, auſſi bien que le droit d'appel du Juge de *Nomeny* au Bailli de l'Evêché, duquel on pourroit appeler à la Chambre Impériale. Le Comte de *Vaudémont*, père, par ſa première femme, de la Reine Louise de Lorraine, femme d'Henri III, eut pour ſucceſſeur en ſes Seigneuries de *Nomeny* & de Delme, ſon fils, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, qui n'eut de ſa femme, *Marie de Luxembourg*, qu'une fille unique, *Françoiſe de Lorraine*, dont la mère, étant tutrice, vendit, après 1607, moyennant 500,000 liv., *Nomeny* & Delme, à *Henri*, Duc *de Lorraine*, dont les ſucceſſeurs l'ont poſſédé juſqu'en 1737, que, par le Traité conclu à Vienne, la Lorraine & ſes dépendances, furent cédées à la France, pour en jouir ſeulement après la mort de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. (*Tabl. généal.*, part. VII, p. 1.) Voyez LORRAINE.

NOMPAR de CAUMONT. Voy. CAUMONT-la-FORCE & CAUMONT-LAUZUN.

NOMPÈRE de CHAMPAGNY de PIERREFITTE, dans le Forez. Le premier de cette Famille que l'on connoiſſe eſt

Jean Nompère, qui eſt qualifié *noble homme* dans ſon teſtament qu'il fit à Saint-Nizier, près de Roanne, le 4 Septembre 1540. Il eſt le triſaïeul de

François de Nompère, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte & de Champagny, Terres mouvantes du Comté de Forez, & deſquelles il fit hommage au Roi le 16 Décembre 1699, comme héritier, de ſes ancêtres, du chef de ſa mère. Il fut marié, par contrat du 12 Décembre 1690, à *Marguerite Courtin*, fille de *François Courtin de la Mothe-Saint-Vincent*, Prévôt en la Sénéchauſſée de Roanne, & de *Claudine Rambaud*. De ce mariage

vinrent 15 enfans, 8 garçons & 7 filles: le fils aîné,

Jean-Baptiste de Nompère, Seigneur de Pierrefitte, Champagny, Saint-Haon-le-Vieux & Saint-Rirand, ancien Capitaine au Régiment de Bigorre, a juſtifié ſa nobleſſe depuis Jean Nompère, ſon quatrième aïeul, mentionné ci-deſſus. De ſon mariage, accordé le 22 Janvier 1721, avec *Claude-Marie Mathieu*, fille de *Claude*, Sieur de Bachelard, & de *Marie Courtin*, ſont iſſus :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Charles, né le 27 Juillet 1725;
3. Pierre, né le 17 Mars 1732;
4. Claude-Marie, né le 28 Avril 1737;
5. Claudine-Anne, née le 17 Mai 1734;
6. Et Claudine-Marguerite, baptiſée le 15 Août 1735.

Nicolas de Nompère, né le 3 Mai 1724, fut reçu Page de la Reine le 7 Juillet 1739. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons briſés d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

* NONANT. Il y a pluſieurs Seigneuries de ce nom en Normandie, entr'autres la Baronnie de *Nonant*, qui appartient, de temps immémorial, à l'Evêché de Liſieux. Le Hameau de Damigny forme une partie conſidérable des Paroiſſe & Diſtrict de *Nonant*. Son Diſtrict eſt ſéparé du corps de la Paroiſſe : c'eſt une ancienne Châtellenie qui relève du Roi, par un quart de fief de *Haubert*, ſuivant l'aveu qu'en rendit, au ſiècle dernier, Dame *Marie de la Guiche*, Comteſſe de Saint-Gérand, qui la poſſédoit à droit d'hérédité des *Longaulnay*, ſes anciens Seigneurs. Elle eſt paſſée depuis, par acquiſition, au Marquis *de Magny*. On y voit les reſtes d'un ancien Château environné d'eau, & autrefois bien fortifié.

* NONANT, Subdélégation d'Argentan : Terre qui fut érigée en *Marquiſat*, & eſt poſſédée par *Marie-Félicité du Pleſſis-Châtillon*, femme de *Charles-Bernard-Martial*, dit *le Comte de Narbonne-Pelet*, & fille & héritière de *Louis*, Marquis *du Pleſſis-Châtillon* & de *Nonant*, &c., & de *Catherine-Pauline Colbert de Croiſſy*. Voyez PLESSIS-CHATILLON (du) & NARBONNE. Cette Terre, dont MM. *le Conte* ſe font ſurnommés, eſt ſituée dans le Bailliage d'Alençon, près du Bourg de Merlerault, appelé *Merle-Raoul*, à trois lieues de la Ville de Sées. M. le Marquis de Raray & de Pierrecourt, du nom de *le Conte de Nonant*, duquel nous attendons un *Mémoire*, qui ne nous eſt pas encore parvenu, fait ſur titres, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe de 3 beſants mal-ordonnés d'or*. Voyez CONTE de NONANT (le).

Quant à l'ancienne Maiſon de Nonant, qui portoit pour armes : *de...., au chevron d'azur*, il y a ſi longtemps qu'elle eſt éteinte, que nous n'en avons pas toute la connaiſſance que nous pourrions déſirer; voici ſeulement ce que nous en ſavons :

Une Hélène de Nonant épouſa, en 107., *Gallois*, IIe du nom, Seigneur *d'Achey*, fils de *Guillaume*, Seigneur *d'Achey*, & de *Jeanne Teſſon*. — L'*Hiſt. de Normandie*, ſous l'an 1102, fait mention de Boucard de Nonant; — Hugues de Nonant vivoit en 1103, & fut père de Rorert, Seigneur de Nonant, & de Hugues de Nonant, Evêque de Scheſter, en Angleterre, en 1189. — Il y a une Charte de l'an 1103, où ſont témoins Roger de Nonant, Geoffroy Martel, Richard Campion & pluſieurs autres Chevaliers. — Dans une autre Charte de 1179, eſt mentionné Hugues de Nonant. — Parmi ceux qui relevoient, en 1214, du fief de Grentemeſnil, eſt nommé Renaud de Nonant. — Sous l'an 1270, on trouve un Renaud, ou Ernaud de Nonant. — Guillaume de Tournebu, Seigneur de Marbeuf, acquit de Philippe de Nonant, le fief de la Haye. — Enfin dans les *Armoriaux* dreſſés ſous le Roi Charles V, eſt mentionné Monſieur Jean de Nonant.

NOOT (van der), Famille noble & ancienne du Brabant, qui a donné trois Chanceliers du Brabant, pluſieurs Colonels & Gouverneurs de places dans les Pays-Bas, & dont étoit

I. Wauthier van der Noot, Seigneur de Riſoir, Weſt-Weſel, qui fut créé Chevalier en 1454, Conſeiller & Chambellan de Philippe *le Bon* & de Charles *le Hardi*, Ducs de Bourgogne, en 1456, & Ambaſſadeur en Hongrie; il mourut en 1499. Il avoit épouſé *Dympne de Grimberghe*, décédée le 10 Novembre 1469, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit;

2. Jérôme, Chancelier de Brabant, qui mourut en 1540. Il étoit veuf depuis 1521 de *Marie de Naſſau*. Sa poſtérité n'a pas duré ;
3. Et Adrien, auteur de la branche des Barons de *Kieſeghem*, rapportée ci-après.

II. Charles van der Noot, Seigneur de Riſoir, &c., mourut en 1541. Il avoit épouſé, en 1493, *Cécile de Ligne*, fille de *Jean*, Seigneur de Hamme, & de *Catherine van Yedeghem de Wieſe*, dont vint

III. Wauthier van der Noot, Seigneur de Riſoir & de Carloo en 1542, qui s'étoit marié, en 1527, à *Catherine Hinckaert*, décédée en 1570, de laquelle vinrent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Gaspard, auteur de la branche des Barons de *Carloo*, rapportée ci-après.

IV. Charles van der Noot, Seigneur de Riſoir, &c., Colonel d'Infanterie Hollandaiſe, épouſa, en 1562, *Marguerite van der Aa*, & fut auteur d'une branche établie en Hollande, où elle eſt éteinte.

BRANCHE
des Barons de Carloo.

IV. Gaspard van der Noot, Chevalier, Seigneur de Carloo (ſecond fils de Wauthier, Seigneur de Riſoir, & de *Catherine Hinckaert*), fut tué, en 1573, en conduiſant du ſecours à la ville de Harlem. Il avoit épouſé, le 11 Novembre 1561, *Jeanne d'Enghien*, de laquelle il eut

V. Jean van der Noot, Seigneur de Carloo, qui mourut le 18 Août 1643. Il avoit épouſé, en 1597, *Jeanne de Maſnuy*, Dame de Grez, qui fut mère de

VI. Gilles van der Noot, Seigneur de Carloo, Duyſt & Grez, qui mourut le 28 Mai 1668. Il avoit épouſé, en 1636, *Anne de Leefdael*, Dame de Suerbempden, Glabeeck & Cappellen, dont vinrent entr'autres enfans :

1. Philippe-Erard, Evêque de Gand en 1694, qui mourut le 3 Février 1730 ;
2. Et Roger-Wauthier, qui ſuit.

VII. Roger-Wauthier van der Noot, créé Baron de Carloo, le 12 Septembre 1678, fut Député ordinaire de la Nobleſſe des Etats de Brabant & Bourgmeſtre de Bruxelles, & eſt mort en 1710. Il avoit épouſé, en 1681, *Anne-Louiſe van der Gracht*, de laquelle il eut :

1. Philippe-François, qui ſuit ;
2. Charles-Bonaventure, auteur de la branche des Comtes van der Noot, rapportée ci-après ;
3. Jean-Joseph, Chevalier de l'Ordre Teutonique, Commandeur de Ramersdorff, puis de Gemert ;
4. Maximilien-Antoine, Comte d'Evergem, nommé Evêque de Gand en 1742 ;
5. Et Anne-Philippine-Thérèse, qui a épouſé, en 1725, *Lancelot-Ignace-Joſeph*, Baron *de Cottignies* & du Saint-Empire, Chambellan de l'Impératrice-Reine.

VIII. Philippe-François van der Noot, Baron de Carloo, Membre des Etats nobles du Brabant & de Liège, épouſa, le 14 Mars 1705, *Anne-Antoinette-Joſèphe-Ermelinde-Thérèſe d'Oyenbrugge*, Comteſſe de Duras, Baronne de Meldert, &c., morte le 17 Mars 1717. De ce mariage ſont iſſus :

1. Philippe-Joseph-Louis, qui ſuit ;
2. Jean-Joseph-Philippe, Baron de Thyne, Seigneur de Saint-Hubert ;
3. Et Anne-Philippine-Antoinette, qui s'eſt mariée, en 1737, à *Gaſpard-Henri-René d'Yve*, Comte de Ruysbroeck, Baron d'Oſtiches, Vicomte de Bavay, &c.

IX. Philippe-Joseph-Louis van der Noot, Comte de Duras, Baron de Meldert, &c., Maréchal héréditaire de Liége, mourut le 21 Septembre 1748. Il avoit épouſé, en 1739, N.... *van Hamme*, fille de *Guillaume-Théodore*, Baron *van Hamme*, Seigneur de Stalle & d'Overhem, dont il a eu :

N.... van der Noot, Comte de Duras, Baron de Meldert, &c. ;
Et deux filles.

BRANCHE
des Comtes van der Noot.

VIII. Charles-Bonaventure van der Noot (ſecond fils de Roger-Wauthier, & d'*Anne-Louiſe van der Gracht*), fut Seigneur de Schoonhoven, Baron de Maretz, &c., Conſeiller au Conſeil ſouverain du Brabant, Grand Bailli du Brabant-Wallon & Chambellan du Conſeil d'Etat de l'Impératrice-Reine, & obtint le titre de *Comte* van der Noot, par Lettres de l'Empereur Charles VI du 16 Mai 1716, avec permiſſion à lui & à ſes deſcendants & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, d'appliquer ce titre ſur telle Terre qu'il jugeroit convenable. Il avoit épouſé, en 1728, *Catherine-Philippine de Waes*, fille de *François-Jacques*, Baron *de*

Waes, Seigneur de Keſſenich, &c., & de *Marie-Jeanne de Varick*. Leurs enfans furent:

1. Jean-Antoine-Marie-Joseph, Comte van der Noot;
2. Et Marie-Félicité-Philippine, Chanoineſſe à Nivelle.

BRANCHE des Barons de Kieseghem.

II. Adrien van der Noot (troiſième fils de Wauthier, & de *Dympne de Grimberghe*), mourut en 1523. Il avoit épouſé *Catherine Rampaerts*, Dame de Kieſeghem, dont il eut

III. Adrien van der Noot, IIe du nom, Seigneur de Kieſeghem, qui s'eſt marié à *Catherine van der Eycken*, fille de *Jean*, Seigneur de Rivière, Ganshoren, &c., dont vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Corneille, Seigneur de Kieſeghem, qui s'allia à *Antoinette de Mol*, dont il eut:
   1. Jacques, qui mourut ſans lignée;
   2. Et Anne, qui fut première femme de *Ferdinand van der Linden*, Seigneur de Marneffe, &c., duquel elle eut poſtérité. Voyez LINDEN (van der).

IV. Jacques van der Noot, Seigneur de Kieſeghem & de Kerkhem, Bourgmeſtre de Bruxelles, mourut en 1637. Il avoit épouſé *Catherine Taye*, morte en 1640, fille de *Jacques*, Seigneur de Goyck, & de *Julienne de Boiſot*. Ils eurent entr'autres enfans:

1. Léonard, qui ſuit;
2. Et Marie, qui s'allia à *Ferry de Lalaing*, Seigneur de Santberghe, dont poſtérité. Voy. LALAING, ou LALAIN.

V. Léonard van der Noot, créé Chevalier & Baron de Kieſeghem le 1er Octobre 1659, fut Bourgmeſtre de Bruxelles. Il s'allia à *Iſabelle-Claire van Grave*, morte en 1666, & de laquelle il eut:

1. Rasse-Léonard, qui ſuit;
2. Et Ferdinand, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après.

VI. Rasse-Léonard van der Noot, Baron de Kieſeghem, &c., épouſa, 1° en 1675, *Marie-Thérèſe de la Kethulle*, Dame de Noort-Aſſche, &c., morte le 3 Avril 1676; & 2° en 1681, *Marie Godelive-d'Affaytadi*, ſœur du Comte de Ghiſtelles, & de laquelle tous les enfans ſont morts ſans alliance. Du premier lit ſortit

VII. Léonard-Mathias van der Noot, Baron de Kieſeghem, &c., Général-Major & Chambellan du Conſeil d'Etat de l'Impératrice-Reine, Gouverneur & Grand Bailli de Gand, qui mourut le 11 Avril 1753, ſans laiſſer d'enfans. Il avoit épouſé, 1° *Hélène-Catherine de Jonghe*, Dame de la Ville, morte le 12 Décembre 1745; & 2° en 1747, *Marie-Madeleine*, Baronne *de Spangen*.

CINQUIÈME BRANCHE.

VI. Ferdinand van der Noot (ſecond fils de Léonard, & d'*Iſabelle-Claire van Grave*), mourut en 1685. Il avoit épouſé, en 1670, *Marie-Apolline van Stryen*, dont il eut

VII. Charles-Ferdinand van der Noot, Colonel au ſervice d'Eſpagne, qui mourut en 1724. Il avoit épouſé, en 1713, *Françoiſe-Lambertine Huens*, fille de *François*, & de *Marie-Thérèſe van den Zype*. De ce mariage il n'a eu qu'une fille unique, nommée

VIII. Marie-Françoise-Charlotte-Josèphe van der Noot, née à Girone en 1714, qui s'eſt mariée, le 10 Mai 1734, à *Claude-François le Roy*, Marquis de Valanglart, &c., fils de *Claude*, Seigneur de Moyenneville, Valanglart, le Queſnoy, Allery, &c., & de *Marie-Anne Trudaine*, Dame de Roberval. De ce mariage vinrent: 1. *François-Léonard le Roy*, dit *le Comte du Queſnoy*; 2. & *François-Mathias le Roy*, qui fut inſtitué héritier de Léonard-Mathias van der Noot, Baron de Kieſeghem, ci-deſſus nommé, ſous la condition de porter les nom & armes de van der Noot. (*Tablettes généal.*, part. VIII, pag. 435.)

Les armes: *d'or, à 5 coquilles de ſable, rangées en croix.*

NORMAND (le). Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait quelques Familles nobles de ce nom:

NORMAND (le), en Dauphiné; Famille dont les armes ſont: *d'azur, à la faſce d'argent, ſurmontée d'une tête d'aigle, arrachée du même.*

NORMAND (le), en Normandie, Election de Caen; Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de ſinople, accompagné en chef de 2 croiſſants du même, & en pointe d'une tête de More de ſable, tortillée d'argent.*

NORMAND (LE), Famille de la même Province, Election de Mortagne, laquelle eſt peut-être une branche de la précédente: elle porte les mêmes armes.

NORMAND, ou NORMANT D'ETIOLLES (LE), Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. du Berry*, par la Thaumaſſière, & qui porte pour armes : *écartelé d'or & de gueules*, comme *Aſtarac*, *le Bouteiller de Senlis*, *Gontaut* & *Chaugy*; mais elles ſont de plus chargées de 4 *rocs d'échiquier de l'un en l'autre*, avec la conceſſion *d'une fleur de lis d'or, au champ d'azur, à l'écuſſon poſé en cœur*.

De cette Famille étoient : 1° N.... LE NORMAND, Evêque d'Evreux;

2° Et CHARLES LE NORMAND DU FORT, Secrétaire du Roi, qui épouſa, en 1669, *Marie Parthon*, fille de *Guillaume*, Chirurgien Oculiſte du Roi, & de *Marguerite Bignicourt*. Il en eut :

1. HERVÉ-GUILLAUME, ou GUILLOT, qui ſuit;
2. CHARLES-FRANÇOIS-PAUL LE NORMAND D'ETIOLLES, connu aujourd'hui ſous le nom de *Tournehem*, Seigneur de Tournehem (Seigneurie ſituée entre Ardres & Guines) & de Tournan (Terre ſituée en Brie, près d'Armainvilliers), Directeur & Ordonnateur Général des Bâtiments du Roi; il eſt mort en 1751 ;
3. Et CHARLOTTE, morte à Paris le 30 Octobre 1730, qui avoit épouſé, en Mai 1691, *Louis-Godefroy*, Comte *d'Eſtrades*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Maire perpétuel de Bordeaux, dont des enfans. Voy. ESTRADES.

HERVÉ-GUILLAUME, ou GUILLOT LE NORMAND, Conſeiller du Roi, épouſa, en 1709, *Eliſabeth de Francine*, dont il a eu :

1. CHARLES-GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et CHARLOTTE-VICTOIRE, née le 5 Novembre 1712, qui s'eſt mariée, le 6 Avril 1740, à *François de Baſchi*, Comte de Baſchi-Saint-Eſtève, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur de S. M. en Portugal & à Veniſe, dont des enfans. Voy. BASCHI.

CHARLES-GUILLAUME LE NORMAND, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Chevalier d'honneur au Préſidial de Blois, fit preuve de nobleſſe en 1733, & s'eſt marié en ſecondes noces. Il avoit épouſé en premières, en 1741, feue *Jeanne-Antoinette Poiſſon*, Ducheſſe-Marquiſe de *Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, laquelle fit l'acquiſition du Marquiſat-Pairie de Menars, près de Blois, dont a hérité ſon frère, *Jean-François Poiſſon*, Marquis de Marigny, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtiments du Roi.

NORMAND, ou NORMANT DE LOURMEL (LE), en Bretagne : Famille qui remonte à MOÏSE LE NORMAND, Sieur de Salverte, Maréchal des Logis de la Nobleſſe de France, qui vivoit en 1557, avec *Iſabeau Jouſſeaume*, ſon épouſe, & eſt mort âgé de 80 ans. Il fut, au rapport de M. de Leſrat, déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or; au chef couſu de gueules, ſoutenu d'argent, & chargé d'un léopard d'or.*

* NORMANDIE. C'eſt une des plus grandes & des plus belles Provinces du Royaume, avec titre de *Duché*, anciennement appelée *Neuſtrie*. Ses armes ſont repréſentées par *deux léopards d'or, armés & lampaſſés d'azur*, ſur un champ *de gueules*, telles que les portoit ROLLAND, ſon premier Duc. Du temps de JULES-CÉSAR, la *Normandie* fut connue des Romains, ſous le nom de *Ligue des onze Cités*, laquelle étoit compoſée d'autant de Peuples différents qu'il y avoit de Cités. — Sous l'Empereur HONORIUS, la *Normandie* formoit la *ſeconde Lyonnoiſe*, & étoit compoſée de neuf ou dix Diocèſes. De la domination des Romains, cette Province paſſa ſous celle des Français, du temps de CLOVIS Ier, après la défaite de Syagrius, Général des Romains dans les Gaules. A la mort de ce Prince, arrivée en 511, ſes Etats, partagés entre ſes quatre fils, formèrent quatre Royaumes particuliers. — Vers l'an 820, les *Northmans* (*Normands*), Peuples du Nord de l'Europe, qui ſe répandirent, des régions les plus ſeptentrionales, dans les Provinces voiſines, & de proche en proche juſqu'aux Provinces les plus méridionales de la France, ſous leur chef *Haſting*, déſolèrent la Monarchie Françaiſe, & vinrent trois fois faire le ſiège de Paris, & enfin ſe prêtèrent à un accommodement avec CHARLES *le Simple*, qui leur céda une partie de la *Neuſtrie*, à condition qu'ils la tiendroient en Fief de la Couronne de France.

I. ROLLON, ou HROLF, ſorti de la Norwège, leur Chef & Conducteur, qui fit la paix avec le Roi de France, par traité paſſé à Saint-

Clair-ſur-Epte en 902, ſe fit Chrétien, & dans la cérémonie du baptême fut nommé ROBERT, & mourut en 930 ou 31. Il avoit épouſé 1° GILLETTE, ou GISÈLE, fille du Roi CHARLES *le Simple;* & 2° *Poppe,* fille de *Bérenger,* Comte *du Beſſin,* un des premiers Princes de ſon ſang. Il en eut

II. GUILLAUME Ier, ſurnommé *Longue-Epée,* deuxième Duc DE NORMANDIE, qui fut aſſaſſiné à Péronne par le Comte de Flandre en 942. Il avoit épouſé *Sprothe,* fille du Comte *de Senlis,* dont il eut pour fils & ſucceſſeur,

III. RICHARD Ier, dit *Aux Longues-Jambes,* ſurnommé *le Grand, le Vieux* & *ſans Peur,* IIIe Duc DE NORMANDIE, fondateur de l'Abbaye de Fécamp, où il eſt enterré, il mourut en 996. Il avoit épouſé 1° *Edme,* fille de HUGUES *le Grand,* Duc DE FRANCE, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Gonnor,* qui fut d'abord ſa concubine, & enſuite ſon épouſe, dont il eut :

1. RICHARD, qui ſuit;
2. ROBERT, Archevêque de Rouen: il eſt auteur des anciens Comtes d'*Evreux;*
3. MAUGER, Comte de Corbeil;
4. GUILLAUME, Comte d'Exmes, ou Hieſmes, & d'Eu;
5. HEDVIGE, qui épouſa *Geoffroy,* Duc *de Bretagne;*
6. Et MAHAUT, qui a épouſé *Eudes,* Comte *de Chartres.*

IV. RICHARD, IIe du nom & IVe Duc DE NORMANDIE, dit *le Bon,* fit achever l'Abbaye de Fécamp en 997, & y mourut en 1026. Il avoit épouſé 1° *Judith,* fille de *Conan,* Ier du nom, Duc *de Bretagne;* & 2° *Poppe,* ou *Pophie,* dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit :

1. RICHARD, qui ſuit;
2. ROBERT, rapporté après ſon aîné;
3. GUILLAUME, Religieux dans l'Abbaye de Fécamp;
4. MAUGER, Archevêque de Rouen;
5. GUILLAUME, dit *d'Arques,* Comte de Talon (quelques-uns diſent que ces deux derniers ſont fils de *Poppe,* ſa ſeconde femme);
6. ALIX, qui épouſa *Renaud,* Comte *de Bourgogne;*
7. ALIÉNOR, qui a épouſé *Baudouin,* Comte *de Flandres;*
8. POPPE, qui fut mariée à *Guillaume de Saint-Valery;*
9. Et JEANNE, morte fille.

V. RICHARD, IIIe du nom, Ve Duc DE NORMANDIE, ne vécut que deux ans après ſon père : il mourut à Rouen, ſans avoir été marié, en 1027, laiſſant pour héritier de ſes biens & de ſon Duché, ſon frère, qui ſuit.

V. ROBERT, IIe du nom, ſurnommé *le Magnifique & le Libéral,* fut reçu, par ſon père, Duc DE NORMANDIE; alla à la conquête de la Terre Sainte, au retour de laquelle il mourut à Nice, en 1035, où il eſt enterré : il ne voulut pas ſe marier; il aima ſeulement la fille d'un Pelletier de Falaiſe, nommée *Arlette,* dont il eut

VI. GUILLAUME *le Bâtard,* VIIe Duc DE NORMANDIE, qui, en 1063, par le teſtament de SAINT EDOUARD, Roi D'ANGLETERRE, fut nommé héritier de ſon Royaume : il alla en faire la conquête avec toute la Nobleſſe de ſon Duché; mourut à Rouen en 1087, & ſon corps fut tranſporté dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, qu'il avoit fondée. Il avoit épouſé, en 1049, *Mahaut de Flandres,* fille de *Baudouin,* dit *le Lépreux,* Comte *de Flandres,* & d'ADÈLE DE FRANCE, fille du Roi ROBERT. Ses enfans furent :

1. HENRI, qui fut Roi D'ANGLETERRE & Duc DE NORMANDIE, après ſon frère, & duquel nous parlerons ci-après;
2. RICHARD, qui fut aſſaſſiné;
3. GUILLAUME, dit *le Roux,* Roi D'ANGLETERRE;
4. ROBERT, qui ſuit;
5. ADÈLE, qui épouſa *Etienne,* Comte *de Blois,* veuf de *Mahaut de Boulogne,* dont il eut un fils, nommé *Etienne de Boulogne,* qui fut dixième Duc de *Normandie;*
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles, nommées AGATHE, CONSTANCE, CÉCILE & ALIX.

VII. ROBERT, IIIe du nom, dit *Courte-Heuſe,* VIIIe Duc DE NORMANDIE, eut guerre avec HENRI Ier, Roi D'ANGLETERRE, ſon frère, qui eut l'inhumanité de lui faire perdre la vue & de le retenir priſonnier juſqu'à ſa mort arrivée en 1134. Il avoit épouſé *Sibylle,* fille de *Guillaume,* Comte *de Converſano,* dont il eut

GUILLAUME DE NORMANDIE, qui fut déshérité par ſon oncle HENRI : il demeura ſeulement Comte de Flandres.

VII. HENRI, Ier du nom, Roi D'ANGLETERRE, après la mort de ROBERT, dit *Courte-Heuſe,* ſon cadet, uſurpa la *Normandie* ſur GUILLAUME, Comte de Flandres, ſon neveu, & fut

le IXe Duc de Normandie. Il fut inveſti de ce Duché par le Roi Louis *le Gros*, & mourut à Saint-Denis, en France, en 1135. Il avoit épouſé 1° Mathilde, fille de Malcolm, Roi d'Ecosse; & 2° *Adeliſe*, fille du Duc *de Louvain*, dont il n'eut point d'enfans. De la première il eut

VIII. Mahaut, ou Mathilde, Ducheſſe de Normandie, qui s'eſt mariée 1° à Henri V, Empereur; & 2° à *Geoffroy*, Comte *d'Anjou*, dit *Plantagenet*. (Pendant ce temps, *Etienne de Boulogne*, ſon couſin, fut Xe Duc de Normandie.) Elle eut du Comte *d'Anjou*, ſon ſecond mari,

1. *Henri*, qui ſuit;
2. *Geoffroy*, Comte de Nantes;
3. Et *Guillaume d'Anjou*.

IX. Henri, IIe du nom, XIe Duc de Normandie, Roi d'Angleterre, mourut en 1189. Il avoit épouſé *Eléonore de Guyenne*, que le Roi de France, Louis VII, avoit répudiée. Il en eut :

1. Guillaume, mort jeune;
2. Henri, dit *le jeune*, qui aſſiſta, comme Pair de France, au ſacre du Roi Philippe-Auguste, le 1er Novembre 1179. Il eſt mort ſans enfans, ayant été couronné Roi d'Angleterre, le 11 Juin 1183, & ſon père, qui reprit le Duché de *Normandie*, eut pour ſucceſſeur dans leſdits Royaume & Duché, ſon troiſième fils;
3. Richard, dit *Cœur de Lion*, qui ſuit;
4. Geoffroy, Comte de Bretagne, auteur de la branche des Comtes de *Bretagne*, par ſon mariage avec *Conſtance*, fille de *Conan*, Duc *de Bretagne*;
5. Et Jean, dit *ſans Terre*, rapporté après Richard, ſon frère.

X. Richard, dit *Cœur de Lion*, XIIe Duc de Normandie, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, mourut ſans enfans en Avril 1199. Il eut pour héritier ſon frère,

X. Jean, dit *ſans Terre*, Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, qui fut le dernier Duc de Normandie. Il s'empara de ce Duché au préjudice d'Arthus, ſon neveu, fils de ſon frère Geoffroy, Comte d'Anjou & de Bretagne. Philippe-Auguste reçut l'hommage de l'uſurpateur en 1200, en lui faiſant recevoir celui du jeune Arthus, pour la Bretagne; mais Jean *ſans Terre* ayant fait inhumainement mourir ſon neveu, en 1203, il fut cité devant le Roi & les Pairs de France, & n'ayant point comparu, les Duchés de *Normandie* & de Guyenne, les Comtés de Poitou, d'Anjou, de Touraine & du Maine furent confiſqués au profit du Roi, qui s'en mit en poſſeſſion : ainſi le Duché de *Normandie* revint à la Couronne 300 ans ou environ après en avoir été ſéparé. Henri III, fils de Jean *ſans Terre*, y renonça entièrement, moyennant les pays du Limouſin, Quercy, Périgord, &c., qui devoient être unis au Duché d'Aquitaine. Après la mort de Jean *ſans Terre*, arrivée l'an 1216, le Roi Philippe-Auguste conquit la *Normandie*, dont les Anglais, dans la ſuite, s'emparèrent encore, mais enfin, ſous le Roi Charles VII, elle fut entièrement conquiſe & réunie à la Couronne de France, dont elle fait une des plus belles & des meilleures parties du Royaume.

La *Normandie* a été donnée en apanage à pluſieurs Enfans de France : 1° en Février 1331, à Jean de France, fils aîné de Philippe de Valois, & le même qui monta ſur le Trône en 1350, & unit ce Duché à la Couronne en 1351; 2° en 1355, à Charles Ier, de France, Dauphin de Viennois, fils aîné du Roi Jean, & le même, qui depuis fut Roi en 1364, ſous le nom de Charles V; 3° & en 1465, à Charles II, de France, 4e fils de Charles VII. Charles II, Duc de *Normandie*, eut en échange, en Avril 1469, le Duché de Guyenne, & mourut ſans poſtérité en 1472. Par cet échange, fait en 1469, le Duché de *Normandie* fut de nouveau réuni à la Couronne, & depuis il n'en a plus été ſéparé.

Il eſt peu de Provinces en France où les Seigneuries, les Fiefs & les Terres nobles ſoient auſſi multipliées que dans celle-ci. Il n'y avoit autrefois, en *Normandie*, que des Comtés : ils étoient ſeulement pour les frères des Ducs ou leurs proches parents. Les anciens Comtés, les ſeuls dont on ait connaiſſance, étoient ceux d'*Eu*, *Arques*, *Aumale*, *Evreux*, *Brionne*, *Exmes* ou *Hieſmes*, *Bayeux*, *Mortain* & *Cotentin*. Dans le XIIe ſiècle les Ducs y ajoutèrent le Comté d'*Alençon* : les autres ne ſont que depuis la nomination des Rois de France. Au XVIe ſiècles ces Monarques n'avoient de même créé que les Comtés d'*Harcourt*, *Tancarville*, *Beaumont-le-Roger* & *Longueville*, dont l'érection étoit du XIVe ſiècle. Ce ne fut que dans le XVIe que l'on commença auſſi à avoir en *Normandie* des Marquiſats, ſupérieurs aux Comtés. Il paroît que celui

d'*Elbeuf*, érigé pour la Maiſon *de Lorraine*, fut le premier qui jouit de cette diſtinction. Il eſt à la vérité fait mention des *Marquiſats* ſous les Ducs de Normandie; mais ce n'étoient que de ſimples *Baronnies*, que les Ecrivains appeloient quelquefois *Marquiſats*, parce qu'elles étoient ſituées ſur les marches du Duché, & d'ailleurs elles n'avoient point de prérogatives particulières. Les véritables *Baronnies*, qui donnoient aux Titulaires ſéance & voix délibérative à la Cour Souveraine des Ducs, dont elles relevoient immédiatement, étoient des Fiefs de dignité, de même que les *Marquiſats* & les *Comtés*. Elles le ſont encore à préſent en Angleterre, dont le Gouvernement a été pris de celui de *Normandie*. Les Barons y ſont les derniers Pairs du Royaume, & ce n'eſt vraiſemblablement que par le non uſage de cette dignité de *Pair*, que les grandes *Baronnies* de *Normandie* n'ont ceſſé de jouir de cette diſtinction. Il y a eu dans cette Province juſqu'à ſept Duchés qui ſont ceux d'*Alençon*, *Longueville*, *Eſtouteville*, *Aumale*, *Elbeuf*, *Damville*, *Harcourt* & *Thury*; actuellement ce nombre eſt moindre, & ne conſiſte plus qu'aux Duchés d'*Harcourt*, *Broglie*, *Coigny*, &c. Pour la Principauté d'*Yvetot*, au Pays de Caux, elle eſt remarquable à cauſe de ſes grands privilèges & de la fable ſur laquelle on fonde ſon origine, qui lui a mérité le titre de *Royaume* parmi le Peuple. En général les droits des Fiefs de *Normandie* ſont fort bornés & l'ont toujours été: il y en a très-peu à qui la *Haute Juſtice* ſoit naturellement attribuée; cependant beaucoup de Seigneurs l'ont, mais ce n'eſt que depuis la fin du règne de Louis XIV: ce Monarque, pour ſubvenir aux frais de la guerre qu'il ſoutenoit, engagea un grand nombre de Hautes Juſtices, & cela diminua d'autant la juridiction des Officiers Royaux: cependant la plus grande part de ces Hautes Juſtices ne ſont pas unies aux Fiefs, ni bornées par leur étendue, au contraire elles ont été diviſées par Paroiſſes.

Parmi les Maiſons du premier rang, iſſues des anciens Normands, on ne trouve plus guère en *Normandie*, que la Maiſon *d'Harcourt*, dont les aînés poſſédèrent, dès le XIe ſiècle, le Comté de Meulan-ſur-Seine, avec ceux de Leiceſter & de Warwick, en Angleterre. On y trouve auſſi que peu de Maiſons des 2e & 3e rangs, c'eſt-à-dire deſquelles ſont iſſus des anciens Barons *Normands*, grands & petits: de ce nombre ſont celles de *Malet de Graville*, *Martel de Bacqueville*, *Vieuxpont*, *Tournebu*, *Vaſſy*, *Courcy*, *Carbonnel de Caniſy*, *d'O*, *du Merle* ou *Mesle*, *Briqueville de la Luzerne*, *Bailleul*, *Tilly*, *Argouges*, *Canonville*, ou *Canouville*, *Longueil*, *Houdetot*, *Roncherolles*, *la Heuſe*, ou *Heuze*, *Touſtain*, & quelques autres. Pluſieurs, même de celles qu'on vient de nommer, ſont éteintes. Quant aux anciennes Maiſons Françaiſes établies en *Normandie*, depuis que cette Province eſt paſſée ſous la domination de nos Rois, leur nombre eſt aſſez conſidérable, & nous parlerons de celles-ci, comme de leurs précédentes, chacune en ſon rang, ſuivant l'ordre alphabétique.

NORMANT (le), Famille noble, qui eſt diviſée en trois branches: les deux premières ſont établies à Rodez, & la troiſième, qui étoit établie à Crépy-en-Valois, eſt éteinte. Suivant la tradition, cette Famille eſt originaire de Calais, en Picardie, où, lors du ſiège de cette Ville, en 1316, par Edouard, Roi d'Angleterre, ceux de ce nom étoient compris parmi les plus notables de cette Ville. La Thaumaſſière, dans ſon *Hiſt. généal. du Berry*, fait remonter cette Famille à Guillaume le Normant, Seigneur de Villabon, Fleville, la Forêt du Meſnil, qui fut un des habitants ſortis de Calais, que Philippe de Valois envoya dans le Berry, où, pour récompenſe de ſa fidélité à la défenſe de la ville de Calais, il l'indemniſa de la perte de ſes biens, entr'autres de la Terre de Tournehem, Seigneurie, ſituée entre Ardres & Guines, qui appartient aujourd'hui à M. le Normand d'Etiolles, connu aujourd'hui ſous le nom de *Tournehem*. Cette Famille s'eſt enſuite établie à Montdidier, en Picardie, & a perdu beaucoup de ſes titres dans les incendies dont cette Ville a été affligée pluſieurs fois, & encore tout récemment en 1775; c'eſt ce qui fait qu'elle ne peut remonter ſa filiation qu'à

I. Noble Florent le Normant, vivant en 1477, ſous le règne de Louis XI, qui rendit hommage à ce Prince, la même année, de ſes Terres & Seigneuries de Sirmont & de Sauvilles, dans le temps que ce Monarque reçut les ſoumiſſions des habitants de Montdidier. Il épouſa 1° *Perrine Cauvel*; & 2° *Rogerette*

Boquet, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Marie.

II. Jean le Normant, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier & Lieutenant Général de Police de ladite Ville, fut un des principaux & des plus notables, choiſis, par les trois Etats, pour être députés à Laon, pour y notifier les articles de la paix conclue avec l'Angleterre. Il fut auſſi un de ceux qui contribuèrent à faire transférer l'Egliſe du Saint-Sépulcre de Montdidier, du faubourg où elle étoit ſituée, dans le centre de la ville ; il contribua beaucoup, par ſes largeſſes, à la conſtruction d'une nouvelle Egliſe, commencée en 1504 & finie en 1519. En reconnaiſſance de ſes dépenſes conſidérables, il eut, dans cette nouvelle Egliſe, une ſépulture diſtinguée dans la nef, vis-à-vis de la porte de l'entrée du chœur : il y fut inhumé, & on voit ſur ſa tombe ſon nom, ſes qualités & ſes armes. Il eut de *Jeanne de Morainvilliers*, ſon épouſe, fille du Seigneur de ce nom,

1. Florent, qui ſuit ;
2. Et François, tige de la branche établie à Crépy-en-Valois, rapportée ci-après.

III. Florent le Normant, IIe du nom, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier après ſon père, & auſſi Lieutenant Général de Police de la même Ville, épouſa 1° *Marie Barbier* ; & 2° *Françoiſe de Franclieu*. Du premier lit vinrent :

1. François, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de cette Congrégation, Faubourg Saint-Jacques à Paris ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Aimée, mariée 1° à *Jean Cocquerel* ; & 2° à *Jacques du Qneſnel* ;
4. Antoinette.

Et du ſecond lit il eut :

5. Claude, Sous-Pénitencier de la Cathédrale d'Amiens & Curé de Braches, entre Amiens & Montdidier ;
6. Et Philippe, établi à Amiens, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Montdidier, & épouſa N.... *Piart*, dont il eut

Jacques-François, Docteur en Théologie, Chanoine & Théologal de la Cathédrale d'Amiens.

IV. Jean le Normant, IIe du nom, Seigneur du Fief de la Souille, donna des ſommes conſidérables pour les embelliſſements & ornements de la Paroiſſe du Saint-Sépulcre de la Ville de Montdidier ; fit faire un grand vitrail en verre peint, de 35 à 40 pieds de hauteur, repréſentant l'*Hiſtoire de la vente du Patriarche Joſeph aux Iſmaëlites* ; ce vitrail fut placé à une fenêtre au fond du chœur de l'Egliſe, & au bas de ce vitrail étoit repréſenté Jean le Normant, à genoux ſur un prie-dieu, & au-deſſous on voyoit ſes armes, avec l'inſcription ſuivante en lettres gothiques : *Noble* Jean le Normant, *ancien Maire & bienfaiteur de l'Egliſe*. Il jouiſſoit, par Lettres Patentes du Roi Louis XIII, du droit de meſurage ſur les grains qu'on apportoit au marché de Montdidier, les Mardi & Samedi de chaque ſemaine, droit dont il avoit hérité de ſes ancêtres. Il fit voir, pendant tout le cours de ſa vie, un attachement inviolable pour le bien de l'Etat, la gloire de ſon Prince, l'honneur de ſa patrie, le maintien de la Religion C. A. & R., & beaucoup de zèle pour la deſtruction des Hérétiques. Il avoit épouſé *Jeanne l'Empereur*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et François, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de Saint-Magloire, Faubourg Saint-Jacques à Paris.

V. Jean le Normant, IIIe du nom, Seigneur du Fief de la Souille, n'eut pas moins de zèle que ſes ancêtres, pour le maintien de la Religion Catholique & la défenſe de la ville de Montdidier. Il eut de ſon mariage, avec *Marie Lecrère* :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Antoine, mort ſans avoir été marié, qui teſta le 9 Septembre 1663 ; laiſſa ſes biens à Philippe, ſon frère aîné, & à ſes ſœurs, par égale portion ; fit des legs pieux aux Egliſes & Couvents de Montdidier, & voulut être enterré dans le Cimetière de Sainte-Barbe, de la Paroiſſe du Saint-Sépulcre.
3. 4. & 5. Et trois filles.

VI. Philippe le Normant, Seigneur du Fief de la Souille, né en 1626, mourut en 1688. Il avoit épouſé, vers l'an 1648, *Anne le Fèvre*, dont il eut 17 enfans, dont 12 ſont morts jeunes, & lors de ſa mort il ne lui reſtoit plus que

1. Philippe, mort en 1707, âgé de 53 ans, Prieur & Curé de Bus, du Reſſort de l'Election de Montdidier ;
2. François, qui ſuit ;

3. Louis, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
4. Jean-Baptiste, Grand Chantre de l'Egliſe Cathédrale de Rodez ;
5. Et Anne.

VII. François le Normant, né à Montdidier, alla à Montauban, où il paſſa quelques années, de-là ſe tranſporta à Rodez, où il épouſa, en 1695, *Françoiſe de Négré*, jeune veuve, & fille de N.... *de Négré*. Peu après ſon mariage, il acheta de M. de Balza, la ſeconde charge de Receveur des Tailles alternative de l'Election de Rodez, & en fit pourvoir le Sieur Coignac, qui ne prêta ſon nom que juſqu'en 1716, qu'il mena ſon fils à Paris, où il obtint diſpenſe d'âge pour le faire recevoir, à la Chambre des Comptes de Paris, à cette ſeconde charge de Receveur des Tailles ; enſuite François le Normant alla vendre les biens qui lui reſtoient près de Montdidier, & acheta pluſieurs Terres dans le Rouergue, où il venoit de s'établir ; & quoique qualifié de *Noble* & *Ecuyer* comme ſes ancêtres, pour éviter de payer les lods & ventes, il ſe fit pourvoir d'une charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Montauban, qu'il ne garda que trois ans. Il acheta enſuite la Baronnie d'Ayſſènes & de Lédergues, ainſi que les Seigneuries d'Eſpeſſergues, Jos, Marragou, des Angles, Aboul, du Bruel, Bozouls & Sénergues. Il eſt mort le 5 Juin 1731, a été inhumé en l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Amans de Rodez, dont il étoit bienfaiteur, dans un caveau ſous la Chapelle de *Sainte Trajécie*, en l'un des bas côtés du Chœur, du côté de l'Evangile, ſépulture qu'il avoit acquiſe pour lui & ſa Famille ; mais par la nouvelle conſtruction de cette Egliſe plus reſſerrée, ce caveau ſe trouve aujourd'hui au-deſſous des murs extérieurs de l'Egliſe. Il a laiſſé de ſon mariage :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Et Joseph, Grand Archidiacre de Comminges.

VIII. Jean-François le Normant, Baron d'Ayſſènes, épouſa *Marie-Anne de Solanet*, fille de N... *de Solanet*, Tréſorier de France, dont vinrent :

1. Jean-Baptiste-François, qui ſuit ;
2. Antoine, Capitaine au Régiment de Vexin ;
3. Et François-Régis, Aide Major au même Régiment.

IX. Jean-Baptiste-François le Normant, Baron d'Ayſſènes, pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1750, a épouſé, en 1754, *Marie-Catherine de Raynaldy*, fille de Meſſire N.... *de Raynaldy*, Baron de Colombiès, d'une Maiſon alliée aux meilleures de la Province du Languedoc. Il en a eu :

1. Jean-François-Marie-Anne-Joseph ;
2. Marie-Anne-Catherine-Françoise ;
3. Josèphe, mariée, le 11 Mars 1774, avec N.... *de Séguret*, Préſident, Juge Mage à Rodez ;
4. Et Marie-Catherine-Régis.

SECONDE BRANCHE, *Seigneurs de* Bussy.

VII. Louis le Normant, Sieur de Buſſy (troiſième fils de Philippe & d'*Anne le Fèvre*), fut envoyé en Bretagne, en 1681, pour faire la régie des Impôts & Billots qui ſont les droits de cette Province. Il y épouſa, en 1685, *Jeanne Thomé*, jeune veuve de condition, alliée aux meilleures Maiſons de Bretagne, dont 18 enfans ; parmi les garçons il n'y en a eu que deux qui aient pris alliance, ſavoir :

François-Dauphin, qui ſuit ;
Et Pierre, marié à Guingamp, en Bretagne.

VIII. François-Dauphin le Normant, Sieur de Buſſy, né le 8 Février 1693, épouſa, à Rodez, par contrat du 30 Mars 1734, *Thérèſe-Louiſe-Claudine d'Alichoux*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Buzareingues, & de *Louiſe du Mas de Villaret*. Leurs enfans furent :

1. Amand-François, qui ſuit ;
2. Et une fille, mariée avec *Joſeph-François-Régis de Séguret*, Ecuyer, Préſident, Juge Mage & Lieutenant Général en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de Rodez, fils de *Joſeph de Séguret*, & de Marie-Madeleine le Normant.

IX. Amand-François le Normant, Sieur de Buſſy, né le 22 Août 1743, a été reçu, en 1768, en la Chambre des Comptes de Paris, à la charge de Receveur des Tailles dans l'Election de Rodez, par la réſignation qui lui en a été faite par ſon père.

TROISIÈME BRANCHE, *établie à Crépy-en-Valois, éteinte.*

III. François le Normant (ſecond fils de Jean, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles,

& de *Jeanne de Morainvilliers*), fut auſſi ardent que ſes aïeux pour défendre la ville de Montdidier contre les incurſions des Anglais. Le peu de force qu'avoit le Seigneur de la Trémoïlle, Lieutenant Général pour le Roi en Picardie, à leur oppoſer, faiſoit déſeſpérer aux habitants de pouvoir être ſecourus, lorſque Pons de Dormy leur amena du ſecours & fit entrer dans la Ville, Rochebaron, Auvergne, Florac, avec 50 hommes d'armes ſuivis de 1,000 Francs Archers, conduits par René de la Pelleterie; mais ce renfort & tous les habitants, ayant à leur tête les plus notables, ne purent empêcher la priſe de la Ville après 10 ou 12 jours de vigoureuſe défenſe, & l'ouverture de la brêche obligea les habitants à capituler : la garniſon, qui obtint les honneurs de la guerre, alla rejoindre le corps de la Trémoïlle. Six jours après l'approche du Duc de Vendôme, les ennemis abandonnèrent la place, après l'avoir brûlée, & les Français y rentrèrent, lors du traité de Cambrai, le 5 Août 1529, & CHARLES-QUINT renonça à ſes prétentions ſur Montdidier. FRANÇOIS LE NORMANT contribua beaucoup à la réédification de l'Egliſe du Saint-Sépulcre, comme avoit fait ſon père, par les dons qu'il fit lors de ſon décès, arrivé en 1526. Il fut inhumé dans le tombeau de ſon père, & ſur ſa tombe on mit : *Cy-gît honorable homme* FRANÇOIS LE NORMANT, *ancien Echevin, bienfaiteur & reſtaurateur de cette Egliſe*, & au-deſſous ſont repréſentées ſes armes. Il eut de *Valentine de la Morlière*, ſon épouſe,

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, dit *le Jeune*, auteur de la dernière branche, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE LE NORMANT épouſa *Eliſabeth Joly*, fille de N.... *Joly*, Conſeiller du Roi, Receveur & Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, dont il eut

V. JEAN LE NORMANT, auſſi Conſeiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel de cette Ville, qui s'eſt marié à N.... *Mauger*, de la Ville de Gien, en Gâtinais. Il fut intéreſſé dans pluſieurs affaires ſous M. Fouquet, Surintendant des Finances; mais il mourut au milieu de ſes projets. De ſon mariage il laiſſa :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Barnabite, enſuite de l'Ordre de Cluny, Aumônier des Gardes du Corps du Roi, gratifié d'une penſion par LOUIS XIV, ſur un Evêché, en récompenſe de ſes ſervices, mort à Paris vers l'an 1748;
3. ANGÉLIQUE, veuve de N.... *Gratien*, Conſeiller au Châtelet, enſuite au Parlement, laquelle paſſa le reſte de ſa vie dans la retraite & les exercices de piété. Elle mourut en 1729, & fut inhumée à Saint-Paul;
4. ANNE, morte fille;
5. MARIE, qui épouſa *Jean Fraizier*, Conſeiller en l'Election de Montdidier;
6. Et MARGUERITE, qui a épouſé *Adrien Coulet*, Conſeiller en la même Election.

VI. LOUIS LE NORMANT, établi à Crépy-en-Valois, fut Commiſſaire de la Gendarmerie, & épouſa *Madeleine le Moigne de la Fontaine*, fille de N.... *le Moigne de la Fontaine*, Secrétaire du Roi, dont pluſieurs enfans. Il n'eſt reſté qu'une fille, nommée

MARIE-MATHIEU, qui s'eſt mariée, en Décembre 1705, à *Noël-François-Julien Neret*, de la même ville de Crépy, dont poſtérité. Voyez NERET.

DERNIÈRE BRANCHE.

IV. ANTOINE LE NORMANT, dit *le Jeune* (ſecond fils de FRANÇOIS & de *Valentine de la Morlière*), établi à Montdidier, y fut Maire de la Ville & de ſon Gouvernement, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

V. FLORENT LE NORMANT, Maire héréditaire de la ville de Montdidier & de ſon Gouvernement, marié à *Antoinette Prunier*, fille de *Pierre Prunier*, Receveur de Charbonnières. Il en eut trois enfans, deux moururent jeunes, & il reſta

VI. FLORENT LE NORMANT, IIe du nom, qui épouſa *Marie le Maire*, dont vinrent :

1. JEAN, Eccléſiaſtique, Licencié en la Faculté de Paris, Curé de Bayonvillers, en Santerre, Diocèſe d'Amiens, où il mourut;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

VII. FRANÇOIS LE NORMANT, Ecuyer, Chef de la Paneterie du Roi, épouſa *Marie le Maire*, fille de *Pierre*, morte en 1668, dont il eut beaucoup d'enfans, entr'autres :

Deux garçons : l'aîné fut Eccléſiaſtique, & le ſecond, Céleſtin;

Et pluſieurs filles, Religieuſes, excepté une, qui s'eſt mariée à N.... *le Clerc de Ricamel*, Conſeiller au Bailliage & Prévôté de Montdidier, laquelle hérita de tous les biens de la ſucceſſion de ſon père. (Généalogie dreſſée ſur un *Mémoire* communiqué.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 merlettes de ſable.*

NORMANT DE MÉZY (LE), Famille noble, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire:* nous ſavons ſeulement que

SÉBASTIEN-FRANÇOIS-ANGE LE NORMANT DE MÉZY, Conſeiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Eliſabeth le Coiffier*, a épouſé, en ſecondes noces, le 5 Mai 1760, *Marie-Louiſe-Auguſtine de Salignac de la Mothe-Fénélon*, fille de *Gabriel-Jacques de Salignac*, Marquis de Fénélon, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, Conſeiller d'Etat d'Epée, Gouverneur du Queſnoy & Ambaſſadeur de S. M. auprès des Provinces-Unies, & de *Louiſe-Françoiſe le Pelletier*.

NORMANT DE LA PLACE (LE), Famille que l'on trouve dans Dubuiſſon: nous ignorons ſi c'eſt la même que la précédente. Elle porte pour armes: *d'azur, à 2 faſces ondées d'argent; au chef du même, chargé d'une roſe de gueules, entre 2 canettes affrontées de ſinople.*

NORMANT DE LA VILLEHÉLEUC (LE), en Bretagne, Reſſort de Rennes: Famille de laquelle étoit JEAN LE NORMANT (fils d'ALAIN LE NORMANT), Sieur de la Villehéleuc, vivant en 1464, avec *Perrette du Chalonge*, ſa femme. Il fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. Huart, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 5 Avril 1669.

Les armes: *d'azur, au rencontre de cerf d'or, cantonné de 4 molettes du même.*

* NORMANVILLE, Terre ſituée dans le Bailliage de Caux, au milieu des terres, laquelle a donnée ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie.

On trouve dans un vieux Regiſtre des Nobles de Normandie: HUGUES DE NORMANVILLE, Seigneur de Hattentot, Rouville & Hibermont; — RAOUL DE NORMANVILLE eſt mentionné parmi les 25 Barons qui jurèrent fidélité au Roi JEAN *ſans Terre* en 1205; — RICHARD DE NORMANVILLE eſt auſſi nommé dans un rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1236. — Il y a un titre de l'an 1308, qui parle de LAURENT DE NORMANVILLE, Chevalier, père de PIERRE DE NORMANVILLE, qui plaidoit en l'Echiquier en 1343.

Par des Lettres paſſées, ſous le ſcel du Comté de Longueville, en 1369, on voit comme Jean du Meſnil, Ecuyer, vendit à LAURENT DE NORMANVILLE, dit *de Hardouville*, Ecuyer, un écu de rente.

ROGER DE NORMANVILLE, Seigneur de Hardouville, vivant en 1391, épouſa *Jeanne d'Eſtouteville*, fille de *Collard*, IIe du nom, Seigneur d'Auſſebоſc, &c., & de *Jeanne d'Auvrecher*, ſa première femme. Elle étoit veuve en 1455. Ils eurent:

GUILLAUME DE NORMANVILLE, qui fut père de
1. ROGER, Seigneur DE NORMANVILLE & de l'Eſcalier, qui vivoit en 1482;
2. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE NORMANVILLE, Seigneur du Bos-Col, ou Boſcault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, s'eſt marié à *Madeleine de Laval*, fille de *René*, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette de Havart*. De ce mariage vint

GUILLAUME DE NORMANVILLE, Seigneur de Foucard, qui s'eſt marié, vers l'an 1500, à *Adrienne des Hayes*.

MARGUERITE, probablement ſa fille, étoit veuve, en 1540, de *Jacques du Meſnil*, Seigneur de la Rivière.

Il y a un aveu rendu le 28 Juin 1555, pour *Marguerite d'Orbec*, veuve d'ADRIEN, Sire DE NORMANVILLE, pour ADRIEN DE NORMANVILLE, ſon fils. Le dernier de tous ſes enfans ne laiſſa qu'une fille, qui s'eſt mariée dans la Maiſon *de Peſtel*, Seigneur de Bleſimare & de Saint-Laurent, dont les enfans ont poſſédé depuis la Terre de *Normanville*. (Voilà ce que nous apprend l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*.)

Il y a encore deux branches de cette Famille, qui ſubſiſtent dans le Pays de Caux: l'une eſt celle des Seigneurs de *Foucard* & d'*Auffay*; & l'autre eſt celle des Seigneurs *des Héberts* & *des Bordes*, de laquelle nous allons parler d'après *l'Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 415.

I. ADRIEN DE NORMANVILLE, Ecuyer, Seigneur des Héberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec, en Caux, qualifié *Ecuyer* en 1527, eſt nommé, dans une Sentence du 16 Octobre 1539, légataire univerſel de *Jacqueline de Canonville*, veuve de JEAN DE NORMANVILLE. Il avoit épouſé *Catherine de Belleville*, dont vinrent:

1. DURAND, qui ſuit;
2. PIERRE, Seigneur de Boſcault, Chevalier de l'Ordre du Roi;

3. Charlotte, mariée, le 22 Février 1574, avec *Pierre de Thiboutot*, Ecuyer;
4. Jacqueline, femme d'*Odot du Crotei*, Conſeiller du Roi, Lieutenant du Bailli de Caux, au ſiège de Caudebec;
5. Et Marguerite, qui a épouſé, vers l'an 1575, *Annibal Aprix*, Sieur de Vimont, &c., dont poſtérité. Voy. APRIX de MORIENNE.

II. Durand de Normanville, Seigneur des Héberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec, en Caux, épouſa, le 7 Décembre 1564, *Madeleine de Saint-Pierre*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Saulnerie & de Saint-Julien, & de *Marie Vauquelin*, Dame de Vaſſy. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Jeanne, qui épouſa *Louis de Quibeuf*, Sieur de la Maſure.

III. Jacques de Normanville, Ecuyer, Sieur des Héberts, Capitaine des Chevaux-Légers, épouſa, le 12 Décembre 1591, *Adrienne du Crocq*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Germain & de Morienne, & de *Marguerite du Tot*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

IV. Nicolas, Ecuyer, Seigneur des Héberts, qui s'allia, le 24 Juin 1619, avec *Marguerite de Guérin*, fille de *Tanneguy*, Ecuyer, Seigneur de Tourville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, & de *Charlotte d'Ancienville*. Ils eurent :

1. Pierre, Ecuyer, Sieur des Héberts & des Bordes;
2. Et François, qui ſuit.

V. François de Normanville, Ecuyer, épouſa, le 13 Février 1660, *Madeleine Gouel*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Bellefoſſe, & de *Françoiſe Goſſelin*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit;
2. Et Pierre.

VI. François de Normanville, IIe du nom, Ecuyer, qui fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par Ordonnance du 17 Avril 1668, & s'allia, le 17 Mai 1687, avec *Marie d'Herbouville*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de *Louiſe Frerret*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Et Louis-Joseph.

VII. Pierre-François de Normanville, Ecuyer, s'eſt marié le 23 Août 1712, avec *Anne-Thérèſe des Mares*, fille d'*Adrien-Hector*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Gennevière*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans :

Jeanne-Claude-Pétronille, née le 13 Mai 1721, reçue à Saint-Cyr le 20 Juin 1732.

Les armes : *d'azur, à 3 merlettes d'or.*

* NORON, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Fief, Terre & Seigneurie, mouvant nûment du Roi par foi & hommage, à cauſe de ſa Vicomté de Bayeux, pour un huitième de fief de *Haubert*. Il eſt ſitué dans les Paroiſſes de *Noron* & d'Agy, & a, de temps immémorial, le droit de ſeul Patron honoraire de la Paroiſſe de *Noron*.

NORTHOUT, en Artois. Jean de Northout, Chevalier, Seigneur de Bayeghem, de *Northout*, Capitaine de la ville de Dunkerque, Conſeiller & Maître d'Hôtel de la Reine Douairière de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, obtint l'érection de la Seigneurie de *Bayeghem*, dans l'Artois, en *Baronnie*, par Lettres de l'Empereur Charles V, du 1er Mars 1545.

* NORWÈGE (la), Royaume de l'Europe, qui appartient au Roi *de Danemark*. Elle a eu des Rois particuliers juſque ſur la fin du XIVe ſiècle que Haguin épouſa Marguerite, fille de Valdemar III, Roi de Danemark. Christophe lui ſuccéda; & après celui-ci Christian Ier, fils de *Thierry*, Comte *d'Oldenbourg*, recueillit cette ſucceſſion en 1448. Voy. DANEMARK.

NOS, ou NOTS (des), Maiſon des plus anciennes de la Province de Bretagne, qui eſt connue d'ancienne Chevalerie dès l'an 1300, & eſt diſtinguée & illuſtrée par ſes alliances & par ſes ſervices militaires dans la Marine, notamment la branche des Comtes de *Champmeslin*, au Maine. Le premier que l'on connoiſſe eſt

I. Philippe des Nos, Seigneur de Vaumeloiſel, qui épouſa, vers 1322, *Tiphaine du Boiſriou*, d'une ancienne Maiſon, dont il eut

II. Antoine des Nos, Seigneur de Vaumeloiſel, qui ſe maria avec *Anaſtaſe la Vache de la Touche*, fille de N...., Comte de la Touche, de laquelle vint

III. Jean des Nos, Seigneur de Vaumeloiſel, qui épouſa *Jeanne de Goyon*, fille

aînée de N.... *de Goyon de Launay*, de la Maiſon de *Matignon*, dont

IV. Pierre des Nos, qui s'eſt marié, en 1491, à *Catherine Ferrière*, fille aînée de N.... *Ferrière*, Seigneur de la Motte-Rogon. Il en eut

V. Jean des Nos, IIe du nom, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa, en 1538, *Louiſe de Chateaubriand*, de laquelle vint

VI. François des Nos, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui vint s'établir dans la Province du Maine, où il poſſéda des Terres conſidérables. Il épouſa, en 1568, *Charlotte de Jouſſon*, Dame d'Hémenard, la Tannière & la Muſſardière, près de Châtellerault, dont entr'autres enfans

VII. Gilles des Nos, Seigneur d'Hémenard, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui s'eſt marié, en 1597, avec *Charlotte de Buor*, d'une des plus anciennes Maiſons du Poitou, héritière de la Gerbaudière & Dame de l'Eſtablière. Ils eurent

VIII. Gilbert des Nos, Seigneur de la Gerbaudière, qui épouſa, en 1627, *Françoiſe le Couſturié*, fille de *David*, Seigneur des Chambrettes, & de *Marie de Marbœuf*, ſœur d'un Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne. Il en eut

IX. Gilles des Nos, IIe du nom, Seigneur d'Hémenard, qui s'eſt marié, en 1652, à *Suſanne de Malenoë*, couſine de *Charles du Bellay*, Prince d'Yvetot, & fille de *Jacques de Malenoë*, Seigneur de Marigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant aux Gouvernements du Port-Louis, d'Hennebont & de Quimper, & de Dame *Léonore du Bellay*, héritière de la Feuillée. Ils eurent

X. Charles-Gilles des Nos, Seigneur de la Feuillée, qui, par ſa femme, dont le nom eſt ignoré, fut père de

XI. Jean-Baptiste des Nos, Comte de la Feuillée, qui mourut à Paris, le 29 Mai 1747, âgé d'environ 60 ans. Il avoit épouſé *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*, d'une des plus anciennes Nobleſſes du Maine, & dont les alliances ne ſont pas moins illuſtres que celles que la Maiſon des Nos a faites dans tous les temps. Ils eurent :

1. N.... des Nos, qui s'eſt mariée à Gilles-Marie, Comte des Nos, rapporté ci-après;
2. Et Charlotte-Susanne, qui ſuit.

XII. Charlotte-Susanne des Nos, Dame de la Feuillée & de Mareſché, une des Dames nommée pour accompagner Madame, s'eſt mariée, le 22 Novembre 1753, à *Paul-Louis*, Duc *de Beauvilliers*, Pair de France, Comte de Buzançais, Grand d'Eſpagne de la première claſſe, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre de Camp d'un Régiment de ſon nom & Chevalier de Saint-Louis. Voyez BEAUVILLIERS.

SECONDE BRANCHE,
Comtes de Champmeslin.

De cette branche étoit N.... des Nos, qui laiſſa :

1. Gilles, Comte de Champmeslin, qui fut Chef d'Eſcadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis & Commandant du port de Breſt. Il réduiſit à l'obéiſſance du Roi la Louiſiane; fut Lieutenant Général & Commandant en chef dans toutes les mers, isles & terres fermes de l'Amérique Méridionale en 1720, & Lieutenant Général des Armées Navales en 1724. Il laiſſa pour fille unique

   Louise-Julienne des Nos de Champmeslin, qui s'eſt mariée, le 30 Novembre 1708, à *Henri-Louis*, Marquis *de Chavagnac*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & duquel elle eut poſtérité. Voy. CHAVAGNAC.
2. Et Charles, qui ſuit.

Charles, Comte des Nos, fut Chef d'Eſcadre en 1694, Vice-Roi des Isles Françaiſes de l'Amérique, à la Martinique, en 1701, & eſt mort Lieutenant Général des Armées Navales. Son fils,

N...., Comte des Nos, eſt mort en 1747 Chef d'Eſcadre, laiſſant pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Gilles-Marie, qui ſuit;
2. Et Louis-René, né en 1716, Abbé de Redon en 1747, Evêque de Rennes en Janvier 1761, qui fut ſacré le 16 Août ſuivant; fut nommé à l'Abbaye de Saint-Evroult en 1764, & a été transféré à l'Evêché de Verdun en 1770. Il vivoit encore en 1773.

Gilles-Marie, Comte des Nos, d'abord Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mourut à Breſt, le 27 Avril 1754, âgé de 43 ans. Il avoit épouſé ſa parente, N.... des Nos, rapportée ci-deſſus, fille de Jean-Baptiste, Comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*. De cette alliance il a eu des enfans. (*Mer-*

cure de France de Juin 1747, p. 212 & de Décembre 1753, p. 195.)

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

§ NOSSAY DE LA FORGE, Famille noble, établie en Poitou, de laquelle étoit

RENÉ DE NOSSAY, Chevalier, Seigneur de la Forge, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui, de *Marie Hélie*, ſa femme, a laiſſé

PIERRE DE NOSSAY, Chevalier, Seigneur de Tillou, qui s'eſt marié, par contrat du 29 Juillet 1704, avec *Louiſe de Brémond d'Ars*, fille de Meſſire *Joſias de Brémond*, Chevalier, Seigneur d'Ars, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Maréchal de ſes Camps & Armées, & de feue *Marie de la Rochefoucauld*. De ce mariage eſt iſſu

PIERRE DE NOSSAY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de *la Forge*, qui épouſa *Jacquette Thébault*, fille de *Charles* & de *Jacquette de Poix*. De cette alliance eſt iſſue

MARIE-ANNE-THÉRÈSE, qui a épouſé, par contrat du 30 Août 1734, *François Ague*, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, dont poſtérité. Voy. § AGUE.

A cette Famille appartient BLAISE DE NOSSAY DE LA FORGE-TILLOU, qui a épouſé *Therèſe Ague*, ſœur de *François*, ci-deſſus.

NOT (DU), en Normandie; Famille diviſée en trois branches : de la première eſt N.... DU NOT DE BERVILLE, qui eſt marié & n'a pas d'enfans.

De la ſeconde eſt LOUIS-JOSEPH DU NOT DU QUESNAY, qui eſt marié & n'a pas d'enfans. Il a pour couſines :

1. 2. 3. & 4. MARGUERITE, MARIE-CHARLOTTE, ELISABETH & MARIE-CATHERINE.

Et de la troiſième branche eſt N.... DU NOT, née en 1699, Religieuſe Urſuline à Liſieux, qui a pour neveu,

GABRIEL-JACQUES DU NOT DE SAINT-MACLOU, Ecuyer, Baron de Vieux-Pont, Seigneur de Grandval, Houlbec & Saint-Maclou, qui a épouſé *Marie-Madeleine de Moreau de Boncourt*, de laquelle ſont iſſus :

1. JACQUES-PHILIPPE, qui ſuit;
2. JEAN-ALEXANDRE, né le 11 Mars 1733, Capitaine Aide Major au Régiment de Beauvaiſis, qui s'eſt marié, en 1765, à *Marie-Anne-Victoire*, Américaine;
3. GABRIEL-ANTOINE, né en 1734, Chevalier de Saint-Louis, avec une penſion du Roi, qui s'eſt retiré du ſervice en 1761, & eſt entretenu à la ſuite du Château de Caen, après avoir perdu une cuiſſe à l'attaque du village d'Oëlpern;
4. SOPHIE, née en 1736;
5. Et MARIE-ANNE, née en 1741.

JACQUES-PHILIPPE DU NOT DE GRANDVAL, né le 31 Décembre 1724, a ſervi 12 ans dans la Maiſon du Roi. Il a épouſé, le 7 Février 1753, *Marie-Anne de Malherbe*, morte en 1759, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur d'Amanville, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus :

1. JACQUES-ANDRÉ, né le 30 Novembre 1753;
2. Et MARIE-ANNE, née le 9 Octobre 1756.

NOUE (DE LA), en Champagne : *loſangé d'argent & d'azur.*

NOUE (DE LA), Famille ancienne & diſtinguée dans la Province de Bretagne, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire de cette Province.

GARNIER DE LA NOUE vivoit en 1152, & GUILLAUME DE LA NOUE, Chevalier, en 1200. Cette Famille a pris ou donné ſon nom à la Terre de *la Noue*, dans la Paroiſſe de Freſnay, en Retz, Evêché de Nantes. Les titres de cette Seigneurie font mention de noble OLIVIER DE LA NOUE, vivant en 1365 : on y trouve indifféremment LA NOE, ou LA NOUE, en latin NOA. La même eſpèce de poſſeſſion de deux Terres du même nom de *la Noue*, ou *Noë*, dans différents cantons de la Province, peuvent avoir donné le nom à deux Familles différentes, ou qui pourroient avoir la même identité : quoi qu'il en ſoit, elles ſont également recommandables par leur ancienneté, leurs emplois & leurs alliances.

GILLES DE LA NOUE, ou DE LA NOE, étoit Ecuyer ſous Bertrand du Gueſclin, en 1370; — JEAN DE LA NOE eſt mentionné dans les titres de la Baronnie de Retz, en 1392; — ETIENNE DE LA NOE fut un des Seigneurs qui accompagnèrent le Duc de Bretagne, en France, en 1418. — Le Sire DE LA NOE, ou DE LA NOUE, ſigna, avec beaucoup d'autres de ce nom, en 1465, le traité paſſé à Caen entre le Roi Louis XI & François, Duc de Bretagne. — Pour la Famille DE LA NOUE, dont nous allons parler ici, & qui a formé pluſieurs branches, elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. GUILLAUME DE LA NOUE, Seigneur dudit

lieu, qui fut un des Nobles de la Baronnie de Retz qui firent hommage au Duc de Bretagne en 1383. En 1402 il rendit aveu à la Châtellenie des Hucquetières, pour la Terre noble de Guibretoux. Il eut pour enfans :

1. MAURICE, qui ſuit ;
2. Et JEANNE DE LA NOUE, qui porta la Terre de ce nom à ſon mari, *Jean de Baſoges*, avec lequel elle rendit aveu en 1417 & 1445.

II. MAURICE DE LA NOUE, Seigneur de la Noue, après la mort ou par arrangement de JEANNE, ſa ſœur, ſuccéda auſſi à ſon père dans la ſucceſſion de la Terre de Guibretoux, dont il rendit aveu en 1453. Il avoit accompagné, en 1420, le Sire de Coëtquen, & laiſſa pour enfans :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Comtes de *Vair*, rapportée ci-après.

III. OLIVIER DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Guibretoux, la Nivardière, &c., rendit aveu de la Terre de *la Noue* en 1463, & épouſa *Jeanne de Laval*, fille de *Guy*, IIe du nom, Chambellan du Roi CHARLES VII. Elle étoit, en 1481, tutrice de ſon fils, qui ſuit.

IV. FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, ſe diſtingua dans les guerres d'Italie, vers l'an 1510, avec les Maréchaux de Rieux & de Rohan-Gié, & autres Seigneurs. Il eut, par acte de 1519, permiſſion de Tanneguy Sauvage, Baron de Retz, pour faire conſtruire, ſur ſa Terre de *la Noue*, Château, Maiſon forte, tant à Douves qu'à Pont-Levis, comme bon lui ſembleroit, avec tous les droits de Châtellenie : cette permiſſion lui fut accordée, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ſa nobleſſe, & aux fins de l'augmentation de ſa Seigneurie de *la Noue*. Il épouſa *Madeleine de Châteaubriant*, Dame de Chavannes, fille de *René de Châteaubriant*, Comte de Caſan, &c., & d'*Hélène d'Eſtouteville*. Ils eurent

V. FRANÇOIS DE LA NOUE, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, Chavannes, la Roche-Bernard, du Loroux-Bottereau, qui fut nommé, en 1543, comme Gentilhomme de la Baronnie de Retz, pour entrer dans la garniſon du Château de Nantes. Son épouſe, *Bonaventure l'Epervier*, Dame de Briord, étoit, en 1553, tutrice de ſes enfans, ſavoir :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE-CLAUDINE, qui épouſa, en 1556, *Jacques le Porc de la Porte*, Baron de Vézins, en Anjou.

VI. FRANÇOIS DE LA NOUE, IIIe du nom, né en 1531, ſurnommé *Bras-de-Fer*, parce qu'ayant eu le bras gauche emporté à la priſe de Fontenay, en Poitou, il s'en fit mettre un de fer. Il fut tué au ſiège de Lamballe en 1591, avec la réputation d'un grand Général, d'un habile Négociateur, d'un excellent Politique, d'un bon citoyen & d'un homme vertueux. Il avoit épouſé *Marguerite de Téligny*, fille de *Louis*, tué à la Saint-Barthélemy, & de *Louiſe de Coligny*, celle-ci ſe remaria à *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange. De ſon premier lit vinrent :

1. ODET, qui ſuit ;
2. THÉOPHILE, qui prit le nom *de Téligny* après la mort de CLAUDE DE LA NOUE, ſon neveu : il n'eut de ſa femme, d'une Famille de Beauce, que deux filles, nommées CATHERINE & ANGÉLIQUE.
3. JEANNE, qui s'eſt mariée à N.... *de Goyon*, Marquis de la Mouſſaye, dont elle n'eut point d'enfans ;
4. MARIE, veuve 1° de N...., Seigneur *de Chambray* ; 2° de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Grand Prévôt de France ; laquelle ſe maria 3° en Septembre 1622, à *Pons de Lauzières-Thémines de Cardaillac*, Marquis de Thémines, Maréchal de France en 1622, dont elle fut la ſeconde femme. Voy. LAUZIÈRES ;
5. Et ANNE, qui épouſa 1° *David*, Baron *de la Muſſe* & de Ponthus, Banneret de Bretagne ; & 2° *Jacques*, Marquis *de Cordouan*, Seigneur de Mimbré, au Maine.

VII. ODET DE LA NOUE, fils aîné du fameux *Bras-de-fer*, fut employé avec diſtinction, au ſervice du Roi HENRI IV, & épouſa *Marie de Lannoy*, de la branche de *Leſdain*, Maiſon illuſtre de Flandre, dont il eut

VIII. CLAUDE DE LA NOUE, Gentilhomme de la Manche de GASTON, frère du Roi LOUIS XIII, marié avec N.... *de Saint-Georges de Vérac*, dont, pour fille unique,

IX. MARIE DE LA NOUE, mariée, en 1644, avec *Léonor-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, en Normandie, dont poſtérité. Voy. SAINT-SIMON-COURTOMER.

BRANCHE
des Comtes de VAIR.

III. JEAN DE LA NOUE (ſecond fils de MAU-

RICE, Seigneur DE LA NOUE & de Toulan), fut Capitaine de Machecoul, en Retz, en 1458. Il eut pour fils,

IV. GUILLAUME DE LA NOUE, IIe du nom, qui eut la Commiſſion de faire fortifier Vannes en 1487, & épouſa, vers l'an 1460, N.... *de Liſſeneuve*, ſeule héritière de ſa Famille, dont il prit les armes. De ce mariage vint

V. GUILLAUME DE LA NOUE, IIIe du nom, qui fut Capitaine de 25 Lances, & l'un des nobles Bretons qui ſe refugièrent en Touraine en 1484, à cauſe de leurs démêlés avec le Miniſtre Landais. Il y épouſa, en 1505, *Chriſtine Pirot*, ou *Peraut de la Villière*, fille du Lieutenant Général & premier Magiſtrat de Chinon, dont vint

VI. GUILLAUME DE LA NOUE, IVe du nom, qualifié *noble Ecuyer*, qui ſuccéda à ſon aïeul maternel dans la place de Lieutenant Général, place alors très-diſtinguée. Il épouſa *Françoiſe de Fromentières*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur *de Fromentières*, Echanſon du Roi, auquel il avoit rendu aveu de cette Terre en 1489. GUILLAUME rendit auſſi aveu au Roi pour ſa Terre *des Planches*, fiefs & dîmes, dans la Paroiſſe de Pacé, près de Rennes, en 1537, leſquels furent enſuite vendus pour l'acquiſition de la Terre & Baronnie de Vair. Il laiſſa de ſon mariage :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. RENÉ, Chanoine de Saint-Meſmes, où il fonda l'Office ſolennel de Saint-Paul & de la Madeleine & un Anniverſaire ;
3. Et GUILLAUME, allié à *Claude de Rancher*, fille de noble *Léonard de Rancher*, Ecuyer, Seigneur de Mouſſeaux, Verneuil & la Guitonnière.

VII. CHARLES DE LA NOUE, Seigneur, en 1537, de Grigné-le-Briſay, de Vaubreton & de Vair, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Maître des Requêtes de l'Hôtel, Chancelier de M. le Duc D'ANJOU, frère d'HENRI III, fut employé, avec diſtinction, dans les affaires les plus importantes de l'Etat, & avoit partagé noblement avec ſes cadets, le 3 Mars 1560. Il avoit épouſé, en 1570, *Marie de la Barre*, iſſue de *Jean de la Barre*, qui vainquit Mathieu de Goureray, Anglais, au célèbre Tournois fait à Lisbonne, & étoit frère d'*Emery de la Barre*, Chevalier Breton, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il en eſt parlé dans l'*Hiſt. généal. de la Nobleſſe de Touraine*, par le Chevalier l'Hermite de Souliers. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, qui embraſſa d'abord l'Etat Eccléſiaſtique, quitta ſes Bénéfices, & fut tué en duel par le Seigneur de Crapado.

VIII. GUILLAUME DE LA NOUE, Ve du nom, Seigneur de Vair, Crazelles, Crenolle, &c., Conſeiller au Parlement de Bretagne, Conſeiller ordinaire de la Reine, ſon Intendant, Chancelier de Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS, femme de GASTON, mourut Doyen du Parlement de Bretagne. Il avoit épouſé, en 1604, *Anne de Cornulier*, fille du Seigneur de la Touche & de la Haye, & ſœur de *Pierre de Cornulier*, Evêque de Rennes. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. HENRI, tige de la branche des Seigneurs de *Bogard*, rapportée ci-après ;
3. HÉLÈNE, qui épouſa *Jean de Saint-Pern*, Chevalier, Seigneur du Lattay ;
4. Et ELÉONORE, qui a épouſé le Seigneur N.... *Maudet de la Fouchais*.

IX. CHARLES DE LA NOUE, IIe du nom, Comte de Vair, par érection de 1659, Conſeiller d'Etat, épouſa noble *Eliſabeth de Mouſſy*, dont il eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. CHARLES-ARMAND, Capitaine des Gardes de l'aïeul de M. le Prince de Condé actuel & Gouverneur du père de S. A. S. ;
3. Et N.... DE LA NOUE, Capitaine de Cavalerie au Régiment de ſon frère aîné, enſuite Lieutenant Général des Troupes de Bavière.

X. JACQUES DE LA NOUE, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, &c., Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, épouſa *Catherine de Vieuxpont*, des Sires *de Vieuxpont*, en Normandie, fille d'*Alexandre*, Marquis *de Vieuxpont*, & ſœur unique de *Guillaume*, Marquis *de Vieuxpont*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Charlemont & Commandant au pays d'Aunis. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit ;
2. RENÉ-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de *la Noue-Vieuxpont*, rapportée ci-après ;
3. Et N.... DE LA NOUE, Commandant d'un Bataillon du Régiment de Guyenne, mort ſans poſtérité, de ſon mariage avec N.... *de Senouville*.

XI. Charles-Gabriel de la Noue, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Ferronays, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, en 1719, *Adrienne de la Rodde de Ballore*, fille de Meſſire *Claude*, dit *le Comte de la Rodde*, &c., Brigadier des Armées du Roi, Commandant à Abbeville & dans le Ponthieu, & de N.... *de Sadirac*. Il en eut

XII. Claude-Jean-Baptiste-Joseph, Comte de la Noue de Vair, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié, en 1746, à noble *Marie de Sadirac de Monteſquiou*, dont il eut :

1. Charles-Marc-Antoine-Georges-Joseph, Chevalier Novice de Saint-Lazare & Capitaine de Cavalerie ;
2. François-Marc, Lieutenant au Régiment Royal, Dragons, auſſi Chevalier Novice de Saint-Lazare ;
3. Alexandre-René-Marie, Eccléſiaſtique ;
4. & 5. Et deux filles.

BRANCHE
des Comtes de la Noue-Vieuxpont.

XI. René-François de la Noue (ſecond fils de Jacques, & de *Catherine de Vieuxpont*), fut Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, & en 1728, à la mort de ſon couſin germain, le Marquis *de Vieuxpont*, dernier de cette illuſtre Maiſon, il joignit à ſes nom & armes ceux *de Vieuxpont*. Il eut de ſon épouſe, *Marie-Madeleine de Fiennes-le-Carlier*, Demoiſelle de Picardie,

1. Gabriel-François, Comte de la Noue-Vieuxpont, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, Miniſtre Plénipotentiaire, Général-Major & Chambellan de l'Electeur de Cologne ;
2. Guillaume-Alexandre, Vicaire Général de Meaux & Abbé Commendataire de St.-Séverin ;
3. Jean-Marie, Chevalier de Saint-Louis & Colonel d'un Régiment ;
4. N...., dit *le Chevalier* de la Noue, Capitaine Aide Major au Régiment de Marcieu, Cavalerie, tué à la bataille de Minden en 1759 ;
5. Stanislas-Louis, dit *le Comte de Vair*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant les Volontaires de l'Armée du Maréchal de Broglie. Il eſt Auteur des *Nouvelles Conſtitutions Militaires*, & fut tué, en 1760, dans un combat en Weſtphalie ;
6. & 7. Et deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs de Bogard.

IX. Henri de la Noue (ſecond fils de Guillaume, V^e^ du nom, Seigneur de Crenolle, & d'*Anne de Cornulier*), Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1632, *Anne le Métayer*, fille aînée de *Mathurin*, Seigneur de Bogard, &c., & de Dame *Anne du Groëſquer*. Après ſa mort, ſa veuve ſe remaria, en 1647, à Meſſire *Jean Freslon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin ; elle eut de ſon premier mariage :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Pierre, reçu Chevalier de Malte en 1662. Dans le Procès-Verbal de ſes preuves, les Commiſſaires déclarèrent que Guillaume de la Noue, frère aîné dudit Pierre, leur avoit préſenté pluſieurs titres, informations & autres actes juſtificatifs de ſa nobleſſe, leſquels alloient à plus de 2 ou 300 ans, & qu'il paroiſſoit, par ſes titres, que les prédéceſſeurs dudit Pierre de la Noue étoient ſortis des plus nobles & des plus illuſtres Familles de Bretagne ;
3. Gabrielle, Dame de Saint-Armel, qui vécut ſans alliance ;
4. Et Anne, mariée à N.... *de Mauvy*, Seigneur de Carcé & de la Douettée.

X. Guillaume de la Noue, VIe du nom, Seigneur de Bogard & Saint-Armel, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1669, *Françoiſe Pringuel* (*Pringle*), iſſue d'une ancienne Maiſon d'Ecoſſe, reconnue *Noble* par Arrêt de la Cour du 30 Avril 1704, qui ordonna l'enregiſtrement des Lettres Patentes de Charles II, Roi d'Angleterre. De ce mariage ſont nés :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Claude, non marié.

XI. Guillaume de la Noue, VIIe du nom, Seigneur de Bogard & Saint-Armel, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, 1° en 1696, *Louiſe-Françoiſe de Trémereuc* (d'une ancienne Maiſon, qui s'eſt alliée à celle *de Rieux*) ; & 2° *Anne-Françoiſe-Hyacinthe de la Villéon* (d'une ancienne Maiſon, & iſſue d'un Chancelier de Bretagne), fille du Seigneur des Aubiers, & de *Charlotte Hingant*, des Seigneurs *de la Tremblaye*. Du premier lit vinrent :

1. Vincent-Toussaint-Marie, qui ſuit ;
2. Catherine, qui épouſa N.... *de Bertho*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Joſſe ;
3. & 4. Deux filles, Religieuſes.

Et du second lit sortirent :

5. Guillaume-François, Seigneur des Aubiers, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Bretagne, qui s'est marié à N.... *du Bourné*, Dame des Salles, dont il eut :
   1. Toussaint, Enseigne des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié à N.... *Boschat*, Dame de Vaugaillard, dont plusieurs enfans ;
   2. Le Chevalier de la Noue, Capitaine d'Infanterie, ci-devant Lieutenant des Grenadiers de France ;
   3. L'Abbé de la Noue, Chanoine de Quintin ;

   Et quatre filles, non mariées.

XII. Vincent-Toussaint-Marie de la Noue, Seigneur de Bogard, &c., Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa *Marie-Madeleine de Preſſac*, fille d'*Alphée-Marc*, Marquis *de Preſſac*, & de *Jeanne Filleau*. Leurs enfans furent :

1. Joseph-Sylvain-Toussaint-Marie, qui suit ;
2. Jérôme-François, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Saint-Brieuc ;
3. Et Jules-César-Félix, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à noble Dame *Rose-Emilie de Langan du Boisfévrier*, dont plusieurs enfans :
   1. N.... de la Noue, qui a été placé au Collège Royal de la Flèche, où il est mort le 30 Mai 1775 ;
   2. Jules-César-Marie, qui l'a remplacé ;
   3. Toussaint, qui est mort au service de la Marine ;
   4. Thérèse, qui n'est pas mariée ;
   5. Et Louise-Anne, qui a été élevée à la Maison Royale de l'Enfant Jésus : elle est Religieuse.

XIII. Joseph-Sylvain-Toussaint-Marie de la Noue, Chevalier, Seigneur de Bogard, &c., a épousé, en 1745, *Françoise-Marcelle Geslin*, fille aînée de *François*, Chevalier, Seigneur de Coëtcouvran, Châtelain de Villemorel, & de Dame *Claire-Marie de Talhouët du Boishorhant*. De ce mariage vint

XIV. Guillaume-François de la Noue, Chevalier, Seigneur de Bogard, &c., ancien Page du Roi dans sa Grande Ecurie, puis Officier de Cavalerie au Régiment Royal, Lorraine, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Moncontour en 1781, qui s'est marié, en 1776, à *Félicité de Meslé de Grandclos*, fille de N.... *de Meslé*, Ecuyer, Seigneur de Grandclos, ancien Officier de Marine.

Les armes de MM. de la Noue *Bras-de-Fer* sont : *d'argent, treillissé de 10 pièces de sable ; au chef de gueules, chargé de 3 têtes de loup, arrachées d'or.* Plusieurs branches portent : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de 4 gerbes de blé d'or.*

NOUVEAU : *d'azur, à l'aigle éployée d'argent.*

NOVINCE, en Normandie, Election de Caen : Famille dont étoit Adrien de Novince, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Isabelle Auguetin*, Fille d'honneur de la Reine.

Les armes : *d'or, au lion de gueules ; au chef du même, chargé de 3 roses d'argent.*

NOVION, branche de la Maison *Potier*. Voy. POTIER, ancienne Maison de Paris.

* NOYELLES. *Marguerite de Bourgogne*, fille aînée d'*Herman*, Seigneur de Brédam, & de *Yolande de Longueval*, porta le Comté de *Falais* à son mari, Hugues, Comte de Noyelles. Voy. FALAIS. Elle en eut

Eugène, Comte de Noyelles & de Falais, Gouverneur de Malines en 1682, qui s'est marié à *Théodora-Alexandrine de Kettler*, qui fut mère, entr'autres enfans, de

Frédéric, Comte de Noyelles, Commandant un Régiment Hollandais, Brigadier d'Infanterie au service des Etats Généraux, qui a épousé *Sophie-Charlotte d'Aumale d'Haucourt*. Voy. AUMALE, en Picardie.

Les Marquis de *Lisbourg* & les Comtes de *Marle* sortoient des Comtes de Noyelles, & subsistoient en 1689, temps auquel Charles-Eugène fut reçu au Collège Mazarin. Sa sœur, Marie-Thérèse-Eléonore de Noyelles avoit épousé son oncle, Balthazar de Noyelles, Comte de Marle, dont la fille unique & héritière,

Catherine de Noyelles, épousa *Philippe de Longueval*, Seigneur de Rouge-Fontaine, Baron de Florimont : leurs enfans ont pris le nom de Noyelles. Elle est morte le 2 Juillet 1753. (*Tablettes généal. & histor.*, part. V.)

NOYELLES, en Picardie : *de gueules, à 3 jumelles d'argent.*

NOYER (du), Famille que l'on trouve dans l'*Armorial* de Dubuisson, & dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, ac-*

compagné en pointe d'une aigle du même; au chef d'or, chargé de 3 têtes de léopard, arrachées de ſable, lampaſſées de gueules. (Nous ignorons ſi ce ſont celles de DU NOYER DES TOUCHES, ci-après.)

NOYER DES TOUCHES (DU), Famille de Paris, dont étoit

CLAUDE DU NOYER, Seigneur des Touches, Receveur Général & Payeur des Rentes de la ville de Paris, mort le 11 Septembre 1697, qui avoit épouſé *Anne-Eliſabeth du Moulin*, décédée le 26 Mars 1693, dont entr'autres enfans,

CLAUDE-JACQUES DU NOYER, Seigneur des Touches, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, qui fut reçu en cette charge le 26 Juin 1705, & mourut ſubitement, en ſon Château des Touches, ſitué à Fontenay, près de Corbeil, le 10 Septembre 1736. Il étoit veuf depuis le 18 Octobre 1711, de *Marie-Anne Rolland*, qu'il avoit épouſée le 13 Février de l'année précédente, & qui étoit fille de *Louis Rolland*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, ci-devant Agent de Change, & d'*Eliſabeth le Clerc:* il n'en a eu que

CLAUDE-LOUIS DU NOYER, Seigneur des Touches, né le 26 Septembre 1711, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1732, & mort en 1750. Il avoit épouſé, le 11 Février 1738, *Françoiſe-Henriette Berthelot de Montcheſne*, née le 15 Janvier 1721, fille unique de *Louis-Michel Berthelot*, Seigneur de Montcheſne, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 8 Août 1741, dans la 49ᵉ année de ſon âge, & de *Marie-Michelle-Françoiſe Bégon de Montfermeil*. De ce mariage vinrent :

1. N.... DU NOYER DES TOUCHES, qui eſt mort jeune, Cornette de Cavalerie;
2. Et MARIE-MADELEINE-HENRIETTE, morte de la petite-vérole le 19 Août 1764, laquelle s'étoit mariée, en 1759, à *Charles-Adrien Pinault*, Comte de Thenelles, Avocat Général au Parlement de Flandre & Maître des Requêtes, dont poſtérité. Voyez PINAULT.

* NOYERS, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. *Jean-Robert Goſſelin de Manneville* étoit Seigneur actuel de *Noyers* en 1767. Les Fiefs, au nombre de quatre, ſavoir : *Noyers, Aniſy, Galigny* & *Clin-champs*, tiennent le premier rang dans cette Paroiſſe. Il y a outre cela les Fiefs d'*Eau, du Pleſſis*, de *Belle-Etoile, des Ténières* & de *Saint-Conteſt*. Le Fief *des Ténières*, ſous le nom de *Baronnie*, appartient à l'Abbaye d'Ardennes, qui en jouit depuis l'année 1189, par la libéralité de RICHARD, *Cœur de Lion*, Roi D'ANGLETERRE & Duc de Normandie.

* NOYERS, Terre & Seigneurie, en Bourgogne, érigée en *Comté*, qui appartient à la Maiſon *d'Albert de Luynes*, qui fait exercer la Juſtice par un Bailli, un Lieutenant, un Procureur Fiſcal, &c.: le Bailli eſt à l'inſtar des Royaux, & en a les privilèges. Cette Terre de *Noyers* a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, originaire de Bourgogne, qui a fourni un Maréchal, Porte-Oriflamme & Grand Boutillier de France, dans la perſonne de

MILES, VIᵉ du nom, Seigneur DE NOYERS & de Vandœuvre, qui ſervit ſous pluſieurs de nos Rois & tint un rang conſidérable à la Cour. Créé Maréchal de France par le Roi PHILIPPE *le Bel*, le 10 Janvier 1303, il fut un des Seigneurs nommés par le Roi LOUIS *le Hutin*, pour traiter de la paix avec Louis, Comte de Nevers & de Réthel, fils aîné de Robert, Comte de Flandres. Après la mort de PHILIPPE *le Long*, il continua de rendre ſes ſervices au Roi CHARLES *le Bel*, qui l'envoya auprès du Pape, à Avignon, en Avril 1322, & enſuite en Flandre au mois d'Octobre ſuivant; en Novembre 1325, il le fit venir auprès de ſa perſonne, pour lui donner l'Oriflamme : il ne fut pas moins conſidéré à la Cour du Roi PHILIPPE DE VALOIS, qui le retint Conſeiller à ſon Grand Conſeil, aux gages de 2,000 liv., en 1332, & après la mort du Sire de Sully, vers l'an 1336, ce Prince lui donna l'Office de Boutillier de France : il mourut fort âgé, au mois de Septembre 1350.

Cette Maiſon a donné auſſi un Archevêque de Sens en 1177, dans la perſonne de GUY DE NOYERS, qui eſt mort le 12 des Calendes de Juin 1194; — Un Evêque d'Auxerre, dans la perſonne de HUGUES DE NOYERS, qui mourut à Rome le 29 Septembre 1206.

Elle a fourni pluſieurs branches :

MILES, Ier du nom, Seigneur DE NOYERS, vivoit en 1140, & laiſſa trois enfans, du nombre deſquels étoit

Guy, Archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-deſſus.

Miles, VIIIe du nom, Sire de Noyers & de Montcornet, mourut ſans enfans en 1368. Cette branche aînée s'eſt éteinte après neuf degrés.

Jean de Noyers, Comte de Joigny (fils aîné de Miles, VIe du nom, Seigneur de Noyers, & de *Jeanne de Montbéliard*, ſa ſeconde femme), a donné origine à la branche des Comtes de *Joigny*, par *Jeanne de Joinville*, ſon épouſe, qui lui porta en mariage le Comté de *Joigny*. Il mourut le 10 Mai 1361, laiſſant entr'autres enfans,

Miles de Noyers, IXe du nom, qui continua la branche des Comtes de *Joigny*, qui a fourni quatre degrés & s'eſt éteinte dans la perſonne de

Louis de Noyers, Comte de *Joigny*, après ſon frère aîné, Conſeiller & Chambellan du Roi, mort ſans enfans, le 3 Juillet 1415.

Jean de Noyers (ſecond fils de Jean, & de *Jeanne de Joinville*), a fini la branche des Seigneurs de *Rimaucourt*: il eſt qualifié *Chevalier, Seigneur de Rimaucourt & de Vandœuvre, Conſeiller & Chambellan du Roi*, dans des Lettres données à Paris le 2 Décembre 1410. Son fils,

Jean de Noyers, mourut ſans poſtérité vers l'an 1408.

Jean de Noyers, auteur de la branche des Seigneurs de *Maiſy*, eſt cru fils de Miles, IVe du nom, Seigneur de Noyers & d'*Alixent*. Il plaidoit au mois de Novembre 1274, contre Erard, Evêque d'Auxerre. Cette branche a formé trois degrés & s'eſt éteinte dans la perſonne de

Miles de Noyers, Seigneur de *Maiſy*, Capitaine de la ville de Calais depuis l'an 1315 juſqu'en 1319, & Sénéchal de Beaucaire le 24 Juin 1321. Le Roi Philippe de Valois l'établit, en 1328, Gouverneur d'Artois : il étoit mort ſans enfans avant l'an 1354.

Les armes de cette ancienne Maiſon ſont : *d'azur, à l'aigle d'or.*

NOYERS (des), en Champagne; Famille qui porte : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermine de ſable; à la bordure denchée de gueules.*

NOYON, Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle au vol abaiſſé de ſable, becquée, membrée & couronnée d'or*, & de laquelle étoit Anne de Noyon, d'Herouval, née en 1672, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis l'an 1489, que vivoit Guillaume de Noyon, Seigneur de Villers, ſon cinquième aïeul.

*NOYON, Ville ſituée près la rivière d'Oiſe, dans le Gouvernement de l'Isle-de-France, dont l'Evêque eſt Comte de *Noyon*, Suffragant de l'Archevêque de Reims, & le ſixième des Pairs de France Eccléſiaſtiques: *Charles de Broglie*, né au Château de Broglie, le 17 Novembre 1734, eſt Evêque & Comte de *Noyon*, & a été ſacré le 29 Juin 1766. — La ville de *Noyon* eſt ancienne & conſidérable : l'Egliſe Cathédrale a été bâtie par Pépin *le Bref* & par Charlemagne, ſon fils. Pluſieurs de nos Rois des trois races ont illuſtré cette Ville par des évènements particuliers : Chilpéric, IIe du nom, de la première, par ſa ſépulture en 720; Charlemagne, de la ſeconde, par ſon Couronnement en 768, & Hugues-Capet, de la troiſième race, par ſon élection à la Royauté en 987. Le *Noyonnais* paſſa de la domination des Romains ſous celle des premiers Rois de France. Ce pays, dans la ſuite, fut ſaccagé par les Normands, étant ſoumis aux Comtes de Vermandois, & fut enfin réuni à la Couronne, du temps même de ces Comtes.

Les armes : *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or; à 2 croſſes adoſſées du même, brochantes ſur le tout.* (Voy., pour la liſte des Evêques & Comtes de *Noyon*, le P. Anſelme, tom. II, p. 389.)

NUCHÈZE, ou NEUCHÈZE, en Poitou; Famille de laquelle étoit

Pierre de Nuchèze, Seigneur de Badevillain, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui avoit épouſé *Marie Cacault*, dont vint, entr'autres enfans,

Catherine, qui épouſa *François-Sylvain de Chauvelin de Beauregard*, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, dont des enfans. Voy. CHAUVELIN.

René-Etienne de Nuchèze (petit-fils des précédents), Seigneur de Badevillain & de Baniers, né le 29 Mars 1748, a épouſé, en 1779, *Marie-Jeanne Chaſteignier*, fille de *Jean-Henri*, Seigneur de Rouvre, &c., & de *Marie-Eléonore-Armande Chaſteignier de Saint-Georges.*

A cette Famille appartenoient : 1° François de Nuchèze, Commandeur de l'Ordre de Malte, Vice-Amiral des Armées Navales; & 2° Jacques de Nuchèze, qui eſt mort Evêque de Châlon-ſur-Saône.

* NUITS, ou NUYS, Ville dans le Dijonnais, en Bourgogne, dont la Seigneurie fut donnée, en 1477, par Louis XI, au Chancelier *Pierre d'Oriolle ;* mais on ne voit pas qu'il en ait joui : elle eſt aujourd'hui domaniale & engagée au Prince *de Conti.* Cette Ville eſt célèbre par les excellents vins que ſes environs produiſent. Mais leur première célébrité ne remonte qu'à l'époque d'une maladie qu'eut Louis XIV en 1680, & l'exportation de ces vins dans les Pays Etrangers n'eſt pas ancienne. Des tranſports faits, depuis environ un ſiècle, dans toutes les Provinces du Royaume, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, & dans toutes les parties du Nord, en ont fait connaître l'excellence.

* NUITS, ou NUIS-sur-ARMANÇON, Baronnie, ſituée en Bourgogne, dans le bailliage d'Auxois, qui a été poſſédée, pendant pluſieurs ſiècles, par une branche de la Maiſon *de Chenu,* établie en Bourgogne. Après la mort de *Jérôme de Chenu,* Chevalier, Baron de *Nuits,* arrivée en 1677, la Terre & Baronnie de *Nuits,* paſſa à ſon petit-neveu, *Etienne de Clugny,* Seigneur de Praslay, Tharot, Réglois, Bragelogne, Villiers-les-Hauts, Méreuil, &c., Conſeiller au Parlement de Bourgogne, qui s'eſt marié à *Chriſtine le Foul,* Dame de Praslay. Celui-ci conſtitua en dot la Terre de *Nuits,* à ſon fils, *Etienne de Clugny,* Conſeiller au même Parlement, par ſon contrat de mariage du 12 Mai 1724, avec *Claire-Ode Gilbert de Voiſins de Crapado,* fille de *Pierre-François Gilbert de Voiſins,* Marquis de Crapado, Comte de Lohéac, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à la Guadeloupe, & de *Claire-Chriſtine-Jacqueline-Marie-Anne du Lyon.* Ils firent l'un & l'autre donation de cette Terre, en 1739, à leur fils aîné, *Jean-Etienne-Bernard de Clugny,* Maître des Requêtes, qui la poſſède actuellement : il a été ſucceſſivement Intendant de Saint-Domingue, de la Marine, en Bretagne, Intendant Général de la Marine & des Colonies & Intendant & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans les Provinces du Rouſſillon & du Comté de Foix; a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux & Contrôleur Général des Finances (ſur la démiſſion de M. Turgot), préſenté à S. M. le 20 Mai 1776, & eſt mort à Paris le 18 Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, le 17 Septembre 1753, *Charlotte-Thérèſe Tardieu de Maleyſſie,* fille de *Charles-Gabriel,* Chevalier, Marquis de Maleyſſie, Seigneur de Mons, Maugarny & Rivecourt, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la Ville de Compiègne, & *d'Anne-Philiberte de Barillon d'Amoncourt.* Ils ont eu des enfans. Voyez CLUGNY.

* NULLY, Terre & Baronnie, ſituée près de Bar-ſur-Aube, Bailliage de Chaumont-en-Baſſigny, en Champagne, mouvante du Roi, à cauſe du Château de Bar-ſur-Aube, & qui fut poſſédée d'abord par MM. *des Urſins* & *d'Orgemont;* elle eſt tombée en décret, en 1685, à la mort de M. le Baron *de Montmorency,* & fut acquiſe, en 1705, par la Famille *de Revol :* elle eſt paſſée à *Sainte de Revol,* par ſon mariage avec *Jean Cherouvrier,* Ecuyer, Seigneur de Lambroiſe, Gohière, du Meſnil, Pierrefitte, &c., Conſeiller, Secrétaire du Roi, ci-devant Inſpecteur Général de la Marine & des Galères, dont la fille, *Marie-Anne Chérouvrier des Graſſières,* l'a portée en mariage, le 28 Juillet 1730, à *Galiot Mandat,* V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Berny, Lanvin & des Pins, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel. Elle eſt aujourd'hui poſſédée, en vertu d'une ſubſtitution, par *Galiot-Jean-Marie Mandat,* leur ſecond fils, Seigneur de Thil, Grancey & Bouron, en Champagne, Chevalier de Saint-Louis, Grand Bailli de la ville de Chaumont-en-Baſſigny, &c. Voy. MANDAT.

NUPCES, en Languedoc : Famille originaire du Quercy, & de laquelle étoient :

1° Louis de Nupces, Seigneur de Mauſſans, qui a épouſé, le 11 Juillet 1614, *Charlotte de Perrin,* fille unique de *Denis,* & de *Charlotte du Faur de Pibrac.* Voy. PERRIN, en Languedoc;

2° Et Charles de Nupces, Seigneur de la Paulinie, qui s'eſt marié à *Françoiſe de Botigné,* dont il a eu

Marie de Nupces de Maussans, qui a épouſé,

le 27 Septembre 1694, *Louis de Monteſquiou de Sainte-Colombe*, Seigneur d'Algans, & en a eu des enfans. Voy. MONTESQUIOU, branche des Seigneurs *du Faget*, &c.

Les armes de NUPCES ſont : *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.*

* NY DE KERSAUZON (LE), en Bretagne. La Terre de *Kerſauzon* eſt ſituée dans la Paroiſſe de Guiclan, Evêché de Léon. HERVÉ LE NY, Seigneur de Lanivinon, ayant épouſé, avant l'an 1400, l'héritière de cette Maiſon, nommée *Juzette de Kerſauzon*, JEAN LE NY, HERVÉ LE NY & GUELONÉ LE NY, leurs petits-fils, prirent le nom & les armes des Seigneurs *de Kerſauzon*. De JEAN LE NY, qui étoit l'aîné & qui fut Seigneur de *Kerſauzon*, deſcend, par différents degrés, JACQUES-GILLES DE KERSAUZON, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Conſeiller au Parlement de Bretagne, depuis le 31 Décembre 1696, qui mourut à Paris le 18 Novembre 1743, âgé de 72 ans, laiſſant poſtérité. (*Mercure de France* de Janvier 1744, pag. 188 & 189.)

Cette ancienne Nobleſſe, par quatre Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier, au rapport de M. de Bréhan, du 26 Juillet 1669; le ſecond, au même rapport, du 5 Août 1670; le troiſième, au rapport de M. de la Bourdonnaye, du 7 Novembre 1670, & le quatrième, au rapport de M. de Bréhan, du 28 Janvier 1671, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, & MATHURIN LE NY, Seigneur de Coételez, & CHARLES, ſon fils aîné, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'écuſſon d'azur en abîme, accompagné de 6 annelets de gueules en orle*, qui eſt LE NY ; *& aux 2 & 3 de gueules, à la tête & cou de lièvre d'or*, qui eſt DE KERSAUZON.

NYERT DE GAMBAIS. Voy. NIERT.

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

(D'), ancienne & illuſtre Maiſon, originaire de la Baſſe-Normandie, qui remonte à

ROBERT D'O, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'O, près d'Argentan, qui céda à l'Abbaye de Saint-Evroult le droit de préſentation à la Cure de l'Egliſe de Saint-Martin-d'O : cet acte fut fait à la prière d'HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui le confirma par ſa préſence, après l'avoir ſouſcrit avec Froger, Evêque de Sées, qui gouverna cette Egliſe depuis l'an 1158 juſqu'à l'an 1184. Comme ROBERT D'O eſt qualifié *Chevalier* dans cet acte, & que cette qualité a été comme héréditaire à preſque tous ſes deſcendants, c'eſt un témoignage des ſervices militaires qu'eux & lui n'ont pas ceſſé de rendre, & c'étoit alors, comme ç'a toujours été depuis, la plus glorieuſe récompenſe dont les actions de valeur fuſſent couronnées.

GEOFFROY D'O, auſſi Chevalier, eſt nommé dans pluſieurs titres des années 1195 & 1200.

ROBERT D'O, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'O, fonda une Meſſe perpétuelle dans l'Egliſe de l'Abbaye de Silly, en Normandie, par une Charte du mois de Mars de l'an 1257. Il confirma cette donation au mois de Mai 1264.

ROBERT D'O, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'O, traita, au mois d'Octobre 1306, ſur des différends qu'il avoit avec les Religieuſes de Montivilliers, & il eſt nommé parmi les Seigneurs de Normandie, qui s'obligèrent, au mois d'Août de l'an 1337, de ſervir le Roi PHILIPPE DE VALOIS, à l'entrepriſe

qu'il avoit formée contre l'Angleterre. Son fils,

Robert d'O, IVe du nom, Chevalier & Seigneur d'O, étoit marié, en 1345, avec *Alix de Vendôme*, couſine de *Catherine*, Comteſſe *de Vendôme*, femme de Jean de Bourbon, Ier du nom, Comte de la Marche, onzième aïeul du Roi Louis XVI; & le 28 Mars de l'an 1384, il aſſiſta, comme parent, au mariage de *Guy*, XIIe du nom, Sire *de Laval*, avec *Jeanne de Laval*, veuve de *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France.

Robert d'O, Ve du nom, Seigneur d'O, donna ſa quittance, le 2 Août 1392, au Tréſorier des Guerres, pour les gages qu'il avoit reçus, à cauſe du ſervice qu'il rendoit ſous la charge du Sénéchal d'Eu, en qualité de Chevalier Bachelier, avec un autre Chevalier Bachelier & ſept Ecuyers de ſa Compagnie. Il avoit épouſé *Marguerite le Sénéchal*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Auberville, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & d'*Alix de Breauté*, & le 5 Mars 1393, il donna la quittance de ſa dot à *Jean le Sénéchal*, ſon beau-frère.

Robert d'O, VIe du nom, Seigneur d'O & Capitaine des Ville & Château d'Exmes, pourvu, le 6 Novembre de l'an 1399, par Pierre, Comte d'Alençon, fut un des Chevaliers qui moururent à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Jeanne le Baveux*, Dame de Freſne, Baillet, Maillebois & Franconville, laquelle mourut fort âgée en 1482. Elle étoit fille & héritière de *Hutin le Baveux*, Chevalier, Seigneur de Freſne, Conſeiller, Chambellan de Louis, IIe du nom, Duc de Bourbon, & de *Jacqueline de Vieuxpont*. Leur fils,

Robert d'O, VIIe du nom, Seigneur d'O, Ecuyer & Echanſon de Charles Ier, Duc de Bourbon & Comte de Clermont-en-Beauvaiſis, fit hommage à ce Prince le 18 Janvier 1446, à cauſe des Terres de Freſne, Baillet, Maillebois & Franconville, dont ſa mère étoit héritière. Il avoit épouſé *Marguerite Bloſſet*, ſœur de Meſſire *Jean Bloſſet*, Chevalier, Seigneur de Carrouges & de Saint-Pierre, Grand Sénéchal de Normandie. Il teſta le 8 Octobre 1451, & laiſſa

Jean d'O, Seigneur d'O, Baillet, Maillebois, Franconville & Freſne, qui fut marié, en 1454, par ſon aïeule, *Jeanne le Baveux*, comme fils & petit-fils de nobles & puiſſants Seigneurs Meſſires Robert d'O, Chevaliers, Seigneurs d'O, avec *Jeanne de Montfaucon*, fille de noble & puiſſant Seigneur Meſſire *Guy de Montfaucon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Meſmin, en Poitou, & d'*Anne Sauveſtre de Cliſſon*. Il ſuccéda, en 1473, au titre de Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & le Roi Charles VIII le fit ſon Conſeiller & Chambellan, par Lettres du 29 Juin 1484. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Jacques, rapporté après ſon aîné.

Charles d'O, Seigneur d'O & de Maillebois, élevé Enfant d'honneur du Roi Charles VIII, en 1487, fut depuis Chambellan du Roi Louis XII, & fut père de

Jean d'O, IIe du nom, Seigneur d'O & de Maillebois, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine des Gardes Ecoſſoiſes du Corps du Roi François Ier, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu & Grand Maréchal de Normandie, qui laiſſa, de ſon mariage avec *Hélène d'Illiers*, Dame de Manou, qu'il avoit épouſée en 1534,

1. François, qui ſuit;
2. Jean, qui a fait la branche des Seigneurs de *Manou;* il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1585 & Capitaine de 100 Archers des Gardes du Roi Henri III. Il a épouſé *Charlotte de Clermont-Tallart*, veuve de *Claude d'Amoncourt*, Seigneur de Montigny, laquelle s'eſt mariée, en troiſièmes noces, à *Gabriel du Queſnel*, Seigneur de Coupigny. Jean fut père de

   Louise, qui s'eſt mariée, le 5 Juin 1599, à *Gabriel du Queſnel*, IIe du nom, Seigneur de Coupigny, Marquis d'Alègre, dont poſtérité. Voy. QUESNEL de COUPIGNY (du).
3. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Louis d'Angennes*, Seigneur de Maintenon, Chevalier des Ordres du Roi en 1581.

François d'O, Seigneur d'O, de Maillebois, &c., fut ſucceſſivement Maître de la Garde-Robe du Roi Henri III, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller au Conſeil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Caen, Gouverneur de Paris & de l'Iſle-de-France, Chevalier des deux Ordres, à la promotion de 1585, Surintendant des Finances & Fa-

vori du Roi Henri III. Après la mort de ce Monarque, en 1589, il s'attacha à Henri IV, qui, après la réduction de Paris, le fit Gouverneur de cette ville. Il eſt mort, en Octobre 1594, ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte-Catherine de Villequier*, ſa femme.

Jacques d'O (ſecond fils de Jean, Seigneur d'O, & de *Jeanne de Montfaucon*), eut pour ſon partage les Terres de Baillet & de Franconville, que lui donna, le 4 Mars 1507, Charles, ſon frère aîné, & fut tué à la bataille de Pavie en 1525. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1514, *Louiſe de Villiers de l'Isle-Adam*, nièce de *Philippe de Villiers*, Grand Maître de Rhodes, & couſine du Connétable *Anne de Montmorency*. Ils eurent

Charles d'O, IIe du nom, Seigneur de Baillet & de Franconville, nommé, en 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances. Il épouſa, en 1545, *Madeleine de l'Hôpital*, fille de *Charles*, Seigneur de Vitry & de Coubert, & petite-fille de *Joachim Rouault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, qui fut fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin, & paya 2,000 écus pour ſa rançon, le 5 Août 1556. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, Chevalier, Seigneur de Franconville & de Baillet, en faveur duquel la Seigneurie de *Franconville* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juin 1619. Son fils,

   René-Claude d'O, vendit ce *Marquiſat* à Gabriel-Claude d'O, Seigneur de Villiers, rapporté ci-après.
2. Et Charles, qui ſuit.

Charles d'O, IIIe du nom, Seigneur d'O, Villiers & Boſmont, épouſa, le 25 Janvier 1587, du conſentement de Jacques, ſon frère aîné, Chevalier, Seigneur de Franconville & de Baillet, *Madeleine le Prevôt*, fille de *Charles le Prevôt*, Seigneur de Granville & Intendant des Finances, & de *Marie Brulart*, couſine germaine de *Nicolas Brulart*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France. De ce mariage vint

Gabriel d'O, Seigneur de Villiers, Herbeville, &c., qui ſe maria, le 11 Juin 1644, avec *Marie de Perrien*, fille de *Maurice*, Baron de Crenan. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Gabriel-Claude d'O, d'abord Chevalier de Malte, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie le 1er Janvier 1672, enſuite devenu Seigneur de Villiers par la mort de ſon frère aîné. Il acquit de René-Claude d'O, rapporté ci-deſſus, le Marquiſat de *Franconville*, & c'eſt en ſa faveur que le Roi renouvela ce titre de *Marquis de Franconville*, par Lettres du 16 Juillet 1699. Il a été Lieutenant, puis Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. S. M. Louis XIV le choiſit pour être Gouverneur de la perſonne du Comte de Toulouſe. Il eſt devenu Chef d'Eſcadre, Lieutenant Général des Armées Navales de France, & eſt mort en 1718, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il avoit épouſé *Marie-Anne de la Vergne de Guilleragues*, dont il a eu :

1. Gabriel-Simon, qui ſuit;
2. Marie-Anne, née le 14 Octobre 1687, qui s'eſt mariée, le 15 Avril 1705, à *François-Rodrigue*, Marquis *d'Eſpinay* & de Boiſguéroult, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Inſpecteur Général de Cavalerie, dont poſtérité. Voyez ESPINAY-SAINT-LUC. Elle a été Dame d'Atours de S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans, & eſt morte le 4 Avril 1727;
3. Et Gabrielle-Françoise, qui fut nommée Dame de Compagnie de ladite Ducheſſe d'Orléans, dont elle fut Dame d'Atours après ſa ſœur. Elle a épouſé, à l'âge de 17 ans, le 7 Avril 1706, *Pierre-Gaſpard de Clermont d'Amboiſe*, Marquis de Gallerande, &c., Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer du Duc d'Orléans & Lieutenant Général des Armées du Roi, dont des enfans. Voy.* CLERMONT, en Anjou.

Gabriel-Simon, Marquis d'O, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouſe, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, mourut en 1734. Il avoit épouſé, le 21 Février 1715, *Anne-Louiſe-Félicité de Madaillan de Laſſay*, & n'en a eu que deux filles : l'une, nommée

Adélaïde-Geneviève-Félicité, Marquiſe de Franconville, Comteſſe de Manicamp, morte à Paris, le 26 Août 1735, âgée d'environ 19 ans, avoit épouſé, le 27 Août 1731, *Louis de Brancas*, IIe du nom, Duc de Lauraguais, Pair de France, duquel elle fut la première femme, & a eu poſtérité. Voy. BRANCAS.

Les armes de la Maiſon d'O ſont : *d'hermine, au chef denché de gueules*.

* O, ou SAINT-MARTIN-D'O, Terre & Seigneurie, près d'Argentan, en Baſſe-Normandie, qui a donné ſon nom à la Maiſon éteinte, dont on vient de parler. Elle fut vendue, après la mort de *François d'O*, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, chef de ſa Maiſon, arrivée en 1594, & acquiſe, la même année, par *Jacques de la Guesle*, Procureur Général au Parlement de Paris. Cette Terre a paſſé, par mariage, de la Maiſon *de la Guesle*, dans celle *de Séguier*, & enſuite, par acquiſition, dans celle *de Montagu*; elle eſt aujourd'hui poſſédée par *Marie-Joſeph-François-Claude de Montagu*, Marquis *d'O*, qui fut reçu page du Roi dans ſa Petite Ecurie le 17 Mars 1728. Voy. MONTAGU D'O.

OBERT, ancienne Nobleſſe, établie à Lille depuis 150 ans, & dont étoit

N.... OBERT, vivant en 1036, auquel Godefroy de Bouillon engagea ſon Duché de Bouillon, lorſqu'il entreprit le voyage de la Terre Sainte, à condition que s'il revenoit, il ſeroit en droit de le racheter. (Voy. Juſtel; Albéric, dans ſa *Chronique*; Chevreau, *Hiſt. du Monde*, tom. IV, p. 52, & Moréri, au mot BOUILLON). — PHILIPPE, Roi d'Eſpagne, accorda, par Lettres Patentes du 12 Septembre 1636, à LOUIS OBERT, comme étant iſſu de noble race, & à ſes ſucceſſeurs, la qualité de *Chevalier*. LOUIS XIV, par d'autres Lettres Patentes données à Verſailles le 3 Octobre 1675, accorda à CHARLES OBERT & à ſes ſucceſſeurs, la même qualité de *Chevalier*; & le même Monarque, par d'autres Lettres du 24 Juillet 1685, accorda à CHARLES OBERT & à ſes ſucceſſeurs, la qualité de *Vicomte de Chaunes*. — Les titres originaux qui nous ont été communiqués, juſtifient la filiation ſuivie de cette ancienne Famille noble, qui remonte à

I. PIERRE OBERT, Chevalier, qui vivoit en 1131, & fut au ſervice de LOUIS VI, Roi de France; ſuivant un Inventaire général des affaires de France, il étoit Colonel de 1500 Francs Archers, à Roye, & eut pour fils,

II. NICOLAS OBERT, qui fit le voyage d'Outre-mer ſous PHILIPPE-AUGUSTE, & fut tué au ſiège d'Acre en 1191. Fontenailles, Hiſtoriographe du Roi HENRI II, dans ſes *Chroniques de Flandres*, chap. VIII, fol. 15, en parlant du voyage d'Outre-mer de PHILIPPE-AUGUSTE, dit : *A cette prinſe d'Acre fut occis* N... OBERT, &c. Il laiſſa pour fils,

III. MARTEL OBERT, Chevalier, dit *Bras-d'acier*, Seigneur de Galadin, Capitaine de la Garde du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ainſi qualifié dans un Arrêt du Grand Conſeil de Malines, rendu le 13 Juillet 1475, en faveur de JEAN OBERT, l'un de ſes deſcendants dont il ſera parlé ci-après, lequel conſtata la nobleſſe, la filiation & les alliances nobles de cette Famille, & où il eſt fait mention de MARTEL OBERT, qui prit alliance, au mois de Novembre 1221, avec *Mahaut de Parthenay*, fille de *Gauthier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

IV. THIERRY OBERT, Chevalier, qui fut au ſervice de LOUIS IX, en qualité de Porte-Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte de Vendôme. Il ſe maria, dans le mois de Septembre 1248, avec *Bonne de Hallencourt*, fille de *Baudouin*, Chevalier Seigneur de Harmy, dont vint

V. LOUIS OBERT, Seigneur de Harmy & autres lieux, qui ſe maria, en Janvier 1275, avec *Joſſine de Vaudricourt*, fille de *Joſſe*, Seigneur dudit lieu & de Nampont, dont il eut

VI. HENRI OBERT, Seigneur de Harmy, qui s'eſt marié, en Mars 1305, à *Collay de Sains*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur, de Longueville. De ce mariage vint

VII. GAUTHIER OBERT, Seigneur de Harmy, qui ſervit ſous le Roi PHILIPPE VI, dit DE VALOIS, & fut employé en divers voyages & expéditions militaires, où il s'acquit une grande réputation. De ſon mariage, contracté au mois de Février 1332, avec *Jeanne de Hangeſt*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de la Baume, vint

VIII. NICOLAS OBERT, dit *le Brun*, qui entra auſſi au ſervice de France, & eut de ſa femme, *Claire de Remy*, fille de *Taſſard*, Chevalier, Seigneur de Langle,

IX. JEAN OBERT, qui s'eſt marié, l'an 1374, avec *Yolande de Cléry*, fille de *Bernard*, Chevalier, Seigneur de Longjumeau. Il en eut

X. JEAN OBERT, IIe du nom, Seigneur de Longjumeau, Longueville, &c., qui ſe maria avec *Hélène de Griboval*, fille de *Gauthier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans :

1. GAUTHIER, qui ſuit;

2. Thomas, qui d'abord fut élevé Page du Comte de Dammartin, enſuite fait Capitaine d'Infanterie, & depuis eut divers emplois au ſervice de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Blanche de Beaujeu*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Marlière ;
3. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eſpréaux*, rapportée ci-après.

XI. Gauthier Obert, Seigneur de Longjumeau, fut quelques années Ecuyer Tranchant du Comte de Saint-Pol, enſuite Capitaine de Cavalerie au ſervice du Duc de Bourgogne. Il épouſa *Anne de Tavannes*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont pour fille unique,

Philippotte, Dame de Longjumeau, qui s'eſt mariée au Sire *de la Haye*, en Boulonnais.

*SECONDE BRANCHE, Seigneurs d'*Espréaux.

XI. Jean Obert, IIIe du nom, Seigneur d'Eſpréaux (troiſième fils de Jean II & d'*Hélène de Griboval*), fut élevé Page du Comte de Commerſan, eut enſuite différents emplois au ſervice de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne ; ſe trouva à pluſieurs batailles & expéditions militaires, faiſant le ſervice à ſes dépens. Ce fut lui qui, à cauſe de deux petits Fiefs qu'il avoit acquis au Comté de Saint-Pol, en Artois (pour lors ſous la domination des Comtes de Flandres), fut condamné d'en payer les droits de francs-fiefs, par les Commis à ce prépoſés, pendant une longue abſence en Dauphiné, pour des affaires de conſéquence. A ſon retour il ſe pourvut devant le Conſeil ſouverain de Malines, & ſur le vu de ſes titres, en obtint l'Arrêt du 13 Juin 1475, dont il a été fait mention ci-deſſus, qui confirma ſon *ancienne nobleſſe d'extraction*, ſes alliances nobles, ſes ſervices & ceux de ſes ancêtres, & lui fit reſtituer les droits de francs-fiefs auxquels il avoit été mal-à-propos impoſé. Il avoit épouſé *Marie Hubert*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Cauroy. Leurs enfans furent :

1. Enguerrand, qui ſuit ;
2. Jean, Prêtre, vivant en 1524 ;
3. Et Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Cauroy*, rapportée ci-après.

XII. Enguerrand Obert, Seigneur d'Eſpréaux, épouſa *Gabrielle de Gouy*, fille du Sire de Charnotte, dont vint

XIII. Pierre Obert, Seigneur d'Aveſnes, qui s'eſt marié à *Henriette de Bercourt*, Dame de Petigny, de laquelle il eut :

Quatre fils : l'aîné, nommé François, Seigneur de Petigny, fut tué à la tête de ſa Compagnie ; ſes trois autres frères eurent le même ſort en différentes occaſions, pendant les guerres de la Ligue ;

Et une fille, nommée Charlotte, qui s'eſt mariée au Sire *de Fontaine*, Capitaine des Gaſcons à Calais.

TROISIÈME BRANCHE, Seigneurs de Cauroy, *iſſue de la précédente.*

XII. Guillaume Obert, Seigneur de Cauroy (troiſième fils de Jean III, Seigneur d'Eſpréaux, & de *Marie Hubert*), mourut le 11 Novembre 1554. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Février 1524, *Charlotte de la Vacquerie*, fille de *Hugues*, Seigneur de Bullecourt, dont vinrent :

1. Lambert, Seigneur de Plumoiſon, décédé le 25 Juin 1576, qui ne laiſſa de ſon mariage, contracté le 1er Septembre 1574, avec *Claude de Servins*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Petit-Houvin, que

   Jeanne, Dame de Plumoiſon, alliée à *Pierre de Bery*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy.
2. Et Walerand, qui ſuit.

XIII. Walerand Obert, Seigneur de Mazinghem, Gaudiempré, Copiémont, Grévillers, Chaunes, Hoogſtraet, &c., Conſeiller de S. M. & ſon Procureur Général en ſon Conſeil d'Artois, fit, par ſon teſtament, pluſieurs fondations en l'Egliſe de Saint-Géry d'Arras, où il fut enterré en 1617. Il avoit été auſſi reconnu *noble d'ancienne extraction*, tant du côté paternel que maternel, & comme tel exempt du droit de franc-fief, pour l'acquiſition qu'il avoit faite de la Terre & Seigneurie de Gaudiempré, & pour tous les autres Fiefs qu'il poſſédoit, par Sentence du Tribunal des Elus d'Arras (lequel tribunal connoît de la Nobleſſe pour les Aides ordinaires & extraordinaires de la Province d'Artois), rendue le 18 Août 1585. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 4 Mars 1566, *Marie le Prévoſt*, fille du Sire de Beaucaurois ; & 2° le 16 Novembre 1595, *Gertrude de Bernemicourt*, fille de *Claude*, Chevalier. Du premier lit ſortirent :

1. Louis, qui ſuit ;

2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaudiempré*, rapportée ci-après;
3. Marie, alliée à *Louis de Coupigny*, Seigneur de Flet.

Et du second lit vinrent :

4. Jacques-Guislain, Seigneur des Maſures, qui n'eut de *Léonore de Belvalet*, ſon épouſe, que

   Jacques, Seigneur dudit lieu, mort ſans lignée.

5. Charles, auteur de la branche des Seigneurs *du Péage*, qui ſera rapportée ci-après;
6. Isabelle, qui épouſa *Jean du Mont-Saint-Eloy*, Chevalier, Seigneur de Wendin, Député ordinaire de la Nobleſſe de la Province d'Artois;
7. Et Catherine, alliée à *Euſtache de Belvalet*, Seigneur de Bernicourt.

XIV. Louis Obert, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mazinghem, Grenay, Veſamerle, Burbures, Grévillers, &c., eſt le même qui obtint des Lettres de Chevalerie, le 12 Septembre 1636, de Philippe, Roi d'Eſpagne, en conſidération de ſon ancienne nobleſſe d'extraction, des ſervices multipliés de ſes ancêtres envers différents Princes, notamment depuis qu'ils étoient ſous ſa domination, comme il lui étoit apparu par les preuves qui étoient jointes à ſa requête, leſquelles juſtifioient de plus, que lui, perſonnellement, s'étoit comporté valeureuſement au ſiége de Cambrai & au ſecours d'Amiens, & qu'il avoit été fait priſonnier de guerre, l'*épée au poing*, à la journée où commandoit le Marquis de Warembon. Louis Obert fit pluſieurs fondations en l'Egliſe de Boeſchêpe, Châtellenie de Caſſel, où il fut enterré en 1645. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Décembre 1597, *Marie le François*, Dame de Breucq, fille de *Jean*, Seigneur de Wylder, Grand Bailly des Ville & Châtellenie de Caſſel. Il en eut :

1. Alexandre, Chevalier, Seigneur de Burbures, qui n'eut que deux filles de ſon alliance avec *Marie de Landas*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Wannehain, Grand Bailli des Etats de Lille, en Flandre, ſavoir :

   1. Marie-Alexandrine, Dame de Mazinghem, mariée, le 9 Février 1688, à *Philippe-François d'Ennetières*, Marquis de Mottes, dont poſtérité. Voy. ENNETIÈRES (D');

   2. Et Eléonore-Philippotte, Dame de Gouy, qui épouſa *Joſeph-Bonaventure de Noyelles*, Baron de Torcy, du Conſeil de S. M. C., Général de Bataille de ſes Armées, Gouverneur & Surintendant des Ville & Province de Malines.

2. Guislain, qui ſuit;
3. François, Chevalier, Seigneur de Breucq, qui s'eſt marié à *Marie de Sucre*, fille du Sire de Gauclans, dont il eut :

   Deux fils, morts ſans alliance;

   3. Marie-Isabelle, mariée à *Charles-Jacques*, Sire *de Vooght*, Chevalier héréditaire du Saint-Empire, Seigneur de Zonnebeke;
   4. Marie-Alexandrine, qui épouſa *François de Melun*, Seigneur d'Omiecourt;
   5. Et Agnès-Catherine, alliée à *Philippe-François*, Sire *de la Hamaide*, Seigneur d'Ogimont.

4. Louis, Seigneur de Rakendal, mort en 1638, non marié;
5. Et Françoise, morte fille en 1660.

XV. Guislain Obert, Seigneur de Grévillers, Chaunes & Hoogſtraet, &c., épouſa, par contrat du 1er Juillet 1626, *Florence de Landas*, ſœur germaine de *Marie*, & fille du Sire de Wannehain : il mourut en 1641, & ſon épouſe le 16 Mai 1666. Leurs enfans furent :

1. Louis-François, qui ſuit;
2. Adrien-Ignace, Seigneur de Rakendal, né le 31 Juillet 1632, Prévôt des Chanoines de Seclin, près de Lille, qui eſt mort le 27 Août 1695;
3. François-Bonaventure, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hoogſtraet*, rapportée ci-après;
4. Charles-Philippe, auteur de celle des Vicomtes de *Chaunes*, auſſi rapportée ci-après;
5. Guislain-Ernest, né le 9 Novembre 1641, Chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort en 1717;
6. Et Marie-Philippe, née le 6 Novembre 1636, Religieuſe Annonciade à Lille.

XVI. Louis-François Obert, Seigneur de Grévillers, né le 9 Mai 1627, mourut le 2 Juillet 1703. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Novembre 1674, *Florence de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Courtembois, la Chapelle, &c., dont :

1. François-Joseph, mort ſans alliance;
2. Maximilien-François, qui ſuit;

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

3. Charles-Philippe, mort, non marié, en 1707;
4. 5. & 6. Et trois filles, dont une, nommée Marie-Françoise, née en 1683, épousa *Hippolyte-Joseph Desliot*, Seigneur de Landres.

XVII. Maximilien-François Obert, Seigneur de Courtembois, Rakendal, Grévillers, &c., né en Janvier 1692, eut de son mariage, accordé en 1723, avec *Marie-Françoise de Hangre*, en Picardie,

1. Aimable-Amant-Joseph, qui suit;
2. Louise, née en Décembre 1723, mariée;
3. Et Elisabeth, aussi mariée.

XVIII. Aimable-Amant-Joseph Obert, Seigneur de Grévillers, né en Décembre 1724, a épousé N.... *Desliot*, dont il a eu six enfans, encore jeunes.

*QUATRIÈME BRANCHE, Seigneurs d'*Hoogstraet, *&c., issue de la précédente.*

XVI. François-Bonaventure Obert, Chevalier, Seigneur d'Hoogstraet, Tourout, St.-Maurice, &c. (troisième fils de Guislain, Seigneur de Grévillers, &c., & de *Florence de Landas*), né le 27 Novembre 1634, fut d'abord Maïeur de la Ville de Lille, ensuite pourvu de la charge de Président à Mortier au Parlement de Flandre en 1693, après avoir obtenu préalablement de S. M. des Lettres de dispense d'exercer les fonctions de Conseiller en ladite Cour, comme il se pratiquoit suivant l'Ordonnance, & mourut dans cette charge le 24 Avril 1695. Il avoit épousé, par contrat du 17 Août 1680, *Marie-Madeleine de Landas*, fille de *François*, Seigneur de Mottes, qui ne survécut son mari que de trois mois. De ce mariage vinrent :

1. Adrien-Joseph, Seigneur de Tourout, né le 1er Juillet 1681, Chanoine de Saint-Pierre de Lille;
2. Jean-François, qui suit;
3. Et Guislain-François, Seigneur d'Hoogstraet, né le 13 Juin 1686, mort sans postérité.

XVII. Jean-François Obert, Seigneur de Beauregard, Waille, &c., né le 6 Août 1684, s'allia, le 11 Mars 1706, avec *Henriette-Françoise de Gruzon*, Dame de Lassus, dont :

1. Guislain-François-Joseph, né le 8 Mars 1707, mort, sans alliance, le 22 Septembre 1735;
2. Jean-François, né le 12 Février 1711 Carme Déchaussé;
3. Louis-Eugène-Joseph, qui suit;
4. Henri-Hyacinthe, rapporté après son aîné;
5. Et Marie-Catherine-Henriette, née en 1708, mariée, le 22 Juin 1739, à *Maximilien-Joseph-Xavier le François*, Ecuye Seigneur de Clerques.

XVIII. Louis-Eugène-Joseph Obert, Seigneur de Lassus, né le 8 Juillet 1712, a épousé, à Lille, en Flandre, le 10 Octobre 1745, *Marie-Madeleine-Séraphine Hespel*, fille de feu *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Seigneur de Vandeville, dont il eut

1. Charles-Joseph, qui suit;
2. Et Marie-Henriette, née le 15 Juillet 1748.

XIX. Charles-Joseph Obert, Seigneur de Tourout, né le 29 Mars 1750, n'étoit pas encore marié en 1772.

XVIIII. Henri-Hyacinthe Obert, Seigneur de Rosuelle (quatrième fils de Jean-François, Seigneur de Beauregard, & d'*Henriette-Françoise de Gruzon*), né le 7 Septembre 1717, mourut en 1754. Il avoit épousé, par contrat du 9 Août 1740, *Marie-Ursule-Josèphe de Baudry*, fille d'*Henri-Dominique*, Seigneur de Montroeul, dont :

Zacharie, qui suit;
Et une fille, mariée, à Mons, en Hainaut, au Baron *de Malingrau d'Hembyse*.

XIX. Zacharie Obert, Seigneur d'Hoogneslande, reçu aux Etats du Hainaut Autrichien, après avoir fait ses preuves de noblesse, qui sont plus considérables que celles qu'on exige ailleurs en pareil cas, n'étoit pas encore marié en 1772, & il a obtenu, en Mai 1773, des Lettres de Chevalier d'honneur au Conseil Souverain de Mons.

CINQUIÈME BRANCHE, Vicomtes de Chaunes.

XVI. Charles-Philippe Obert, Chevalier, Vicomte de Chaunes (quatrième fils de Guislain, Seigneur de Grévillers, & de *Florence de Landas*), né le 29 Janvier 1639, & mort le 21 Janvier 1721, fut d'abord Reward & Maïeur de la Ville de Lille (première charge de Magistrat de ladite Ville, qui ne peut être donnée qu'à la Noblesse), dont il s'acquitta avec tant de zèle, que Louis XIV, pour lui en témoigner sa satisfaction, lui donna des Lettres de *Chevalier*, datées du 3 Octobre 1675. Il y

eſt fait mention auſſi que ceux de ſon nom & de ſa Maiſon avoient rendu des ſervices importants à leurs Princes, qu'ils avoient été alliés à de très-bonnes & illuſtres Maiſons, ainſi qu'il étoit juſtifié dans l'Arrêt du Parlement de Malines du 13 Juillet 1475. Il fut enſuite pourvu de la charge de Prévôt du Comté de Valenciennes, & puis de celle de Prévôt Général de la Flandre & du Hainaut, qu'il remplit avec tant de diſtinction, dans les Armées & ailleurs, que S. M. lui accorda des Lettres de *Vicomte de Chaunes*, pour lui, ſes enfans & leurs deſcendants mâles, données à Verſailles le 16 Juillet 1684. Il avoit épouſé, le 13 Décembre 1670, *Marie-Catherine de Hangouart*, fille de *Walerand*, de laquelle il eut :

1. Jean-François, Chanoine & Tréſorier de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort dans cette dignité le 14 Mars 1721 ;
2. François-Balthazar, Chevalier, Ecuyer de Hongrie, né le 24 Janvier 1685, qui mourut Lieutenant des Vaiſſeaux de haut bord & Chevalier de Saint-Louis, en 1726 ;
3. Sébastien-Marie, tué au ſiège de Barcelone en 1714 ;
4. Louise-Pélagie, qui épouſa N...., Sire *de Maguir*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'un Régiment Irlandais au ſervice de France ;
5. Anne-Julie, née le 6 Janvier 1678, qui s'eſt alliée à *Guillaume-Henri de Quadt*, Colonel du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, depuis Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur, puis Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. De ce mariage ſont iſſues deux filles, dont une, nommée *Marie-Erneſtine de Quadt de Landſkroon*, eſt morte, non mariée, à Strasbourg, en Avril 1773 ;
6. Et Marie-Isabelle, née le 2 Avril 1679, qui s'eſt mariée au Sieur *d'Articq*, Chevalier, Commandant pour le Roi à Belfort, en Alſace.

SIXIÈME BRANCHE, Seigneurs de Gaudiempré.

XIV. Jean Obert, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Copiémont, &c., (ſecond fils de Walerand, & de *Marie le Prévoſt*), épouſa, 1° par contrat du 19 Janvier 1601, *Madeleine le Candele*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur d'Herbamé ; & 2° en 1632, *Marguerite de Landas*, fille de *Philippe*, Seigneur de Chin. Du premier lit ſortirent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Copiémont, Capitaine des Chevaux-Légers au ſervice de Louis XIII, tué à la journée de Caſal en 1629 ;
3. Maximilien, Abbé de Marchiennes, près de Douai, mort le 12 Janvier 1673 ;
4. Et Marie-Catherine, alliée au Sire *de Baudringhem*, Chevalier, Seigneur du Jardin.

XV. Louis Obert, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Lieutenant Général du Siége Royal de la Gouvernance de Lille, en Flandre, épouſa, le 14 Juin 1625, *Marie van Nieuwenhove*, fille de *François*, Seigneur de Noyelles. De ce mariage naquirent :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Jeanne-Françoise, mariée 1° à *Walerand de Hangouart* ; & 2° à *Jacques de Zedor*, Chevalier, Seigneur de Chamelin, Capitaine de Carabiniers au Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie de France ;
3. Ernestine, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Flines, près de Douai, morte le 12 Septembre 1695 ;
4. Et Anne-Jeanne, mariée 1° au Sire *de la Foſſe*, Chevalier ; & 2° à *François de Gennevières*.

XVI. Jean-Baptiste Obert, Seigneur de Noyelles, prit alliance, en 1674, avec *Anne-Françoiſe du Chaſtel*, fille de *François*, Seigneur de Langlé, & mourut le 1er Mars 1694, laiſſant :

1. Philippe-Alexandre, Seigneur de Noyelles, premier Capitaine du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, qui ne laiſſa point de poſtérité de *Jeanne*, ſon épouſe, fille du Sire *de Carpentier*, Commiſſaire au renouvellement de la Loi des Pays-Bas Eſpagnols ;
2. Josse-Alexandre, qui ſuit ;
3. Eléonore-Marie-Alexandrine, alliée à *Pierre-Ignace van den Eeckhoute*, Seigneur d'Aigremont ;
4. Anne-Françoise, qui épouſa *Jean-Mathias de Bonnet*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-Sauveur de Lille ;
5. Louise-Ernestine, qui s'eſt mariée à *Philippe Olivier*, Seigneur de la Broſſe, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-François d'Aire ;
6. Et Marianne-Thérèse, qui a épouſé *Gilles-Théodore de Langle*, Seigneur d'Offlandre.

XVII. Josse-Alexandre Obert, Seigneur de Copiémont, &c., Capitaine au Régiment de Navarre, puis Major du Régiment de

Solre, Infanterie, au ſervice de France, mourut le 22 Novembre 1698, ayant eu pluſieurs enfans, morts en bas âge, de ſon mariage contracté, le 2 Février 1693, avec *Marie-Catherine du Chambge*, fille de *Séraphin*, Chevalier.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE, Seigneurs DU PÉAGE.

XIV. CHARLES OBERT, Seigneur du Péage (ſecond fils de WALERAND, Seigneur de Mazinghem, & de *Gertrude de Bernemicourt*, ſa ſeconde femme), épouſa *Jeanne-Claire de Bertoult*, fille de *Louis*, Seigneur de Herbeval, dont

XV. LOUIS-FLORIS OBERT, Seigneur du Péage & de Tancque, Capitaine de la Forêt de Nieppe & de la dépendance de la Motte-au-Bois, eut de ſon mariage avec *Thérèſe Hubert*, fille de *Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin,

XVI. CHARLES-ADRIEN OBERT, Seigneur d'Abluy, Capitaine au ſervice de France, qui mourut à Bruxelles, inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Gudule. Il avoit épouſé *Sophie-Thérèſe de Creſt*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Hal, dont vinrent :

1. 2. & 3. CHARLES-JACQUES, CHARLES-ALEXANDRE & PROCOPE-ALEXANDRE, tous les trois morts ſans poſtérité ;
4. Et NICOLAS, qui ſuit.

XVII. NICOLAS OBERT, Seigneur d'Abluy, mourut à Bruges, où il faiſoit ſa réſidence, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Donat. Il avoit épouſé 1° N.... *du Chaſtel* ; & 2° N.... *van Draghen*. Il eut du premier lit :

SOPHIE & JEANNE, non mariées.

Et du ſecond vint

CHARLES, qui ſuit.

XVIII. CHARLES OBERT, Seigneur d'Abluy, né à Bruges, ſujet de l'Impératrice-Reine de Hongrie, eſt entré à ſon ſervice en 1754, dans le Régiment de Saxe-Gotha, depuis devenu Régiment du Prince de Ligne, dans lequel, ſuivant un certificat de ce Prince, il s'eſt comporté avec diſtinction dans toutes les batailles & actions où il s'eſt trouvé pendant les dernières guerres : il n'étoit pas encore marié en 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 chandeliers du même*. Deviſe : PRO LUMINE VIRTUS. (Ces armes ſont rapportées ainſi dans l'Arrêt du Conſeil Souverain de Malines du 13 Juillet 1475 & dans la Sentence de l'Election Provinciale d'Arras rendue le 18 Août 1595.)

O'BRIEN. C'eſt le nom de la plus noble & de la plus ancienne Maiſon d'Irlande, laquelle s'eſt établie en France depuis la fin du dernier ſiècle, & a donné, de nos jours, un Maréchal de France, dans la perſonne de CHARLES O'BRIEN, Vicomte de Clare, Comte de Thomond, &c., rapporté ci-après. Toute la nobleſſe qui porte le nom d'O'BRIEN tire ſon origine de

BRIEN, ſurnommé, en Langue Irlandoiſe *Boroihmh*, ou *Boruma*, c'eſt-à-dire *le Terrible*, qui fut élu, en 1002, Monarque de toute l'Irlande. Il poſſédoit de ſon propre chef le pays de *Thomond*, qui s'étendoit alors juſque dans le circuit ou Province de Munſter, ou Momonie, & comprenoit la plus grande partie de la Connacie, avec les Archevêchés de Tuam & de Cashel, & les Evêchés de Killaloë & Killſenora, aujourd'hui réunis à l'Archevêché de Tuam. Il avoit le titre de *Roi*, que ſes Auteurs lui avoient laiſſé. Des Danois & des Norvégiens avoient fait une deſcente en Irlande, & envahi le Comté de Waterford. BRIEN *Boruma*, après les avoir vaincus en 49 batailles, fut enfin tué dans une dernière en 1014. Il fit bâtir la grande Egliſe de Killaloë, rétablit pluſieurs Evêques ſur leurs Sièges, des Ecoles & des Collèges, en fonda de nouveaux ; éleva des Fortereſſes, y mit des garniſons, conſtruiſit des chauſſées dans tout le Royaume, & fit pluſieurs beaux Réglements pour la Police & la Diſcipline. Des ſix fils qu'il avoit eus, l'aîné, nommé

MORROGH, *ou* MURTAGH, fut tué avec lui dans la bataille contre les Danois. Le fils de MURTAGH, appelé TURLOGH, y perdit auſſi la vie. Le ſecond fils de BRIEN, nommé

TEIGE, fut Roi de la Province de Munſter ; c'eſt lui qui, le premier, avoit commencé à joindre à ſon propre nom celui d'O'BRIEN, en mémoire de BRIEN *Boruma*, ſon père : cet uſage a été ſuivi par ſa poſtérité. En Irlandois l'Article O eſt équivalent à notre article DE, & s'emploie pour exprimer & marquer que l'on eſt *le Chef* & *le Premier* de quelque grande & illuſtre Maiſon. TEIGE, ayant épouſé *Mora*, fille du Roi de Lagénie, en eut un fils, nommé

Turlogh, qui fut Monarque de toute l'Irlande pendant 12 ans. Il fournit du bois de charpente, pour bâtir la grande ſalle de Weſtminſter, de Londres, à Guillaume *le Roux*, Roi d'Angleterre, fils & ſucceſſeur immédiat du *Conquérant*. Turlogh avoit eu pour fils,

Dermod O'Brien, qui fut Roi de Munſter. Son fils aîné,

Turlogh O'Brien fut Monarque de toute l'Irlande, & eſt mort en 1130. Il eut pour ſucceſſeur dans le même titre, ſon frère cadet,

Murtagh O'Brien, que la mort enleva la même année. Il fut remplacé par un neveu, nommé

Turlogh O'Brien, qui a été le dernier Monarque d'Irlande de ſon nom, & duquel ſont iſſus, en ligne maſculine, treize Princes, portant de génération en génération le titre *de Roi* dans les pays *de Limerick* & *de Thomond*, où ils avoient le patronage & la garde des Archevêchés & Evêchés pendant leurs vacances, & tous les autres droits qui caractériſoient anciennement la Souveraineté. Ils tentèrent même ſouvent de chaſſer les Anglais, qui, l'année 1169, ſous le règne d'Henri II, Roi d'Angleterre, s'étoient emparés d'une grande partie de l'Irlande, & ſouvent ceux-ci furent dans le cas de traiter avec eux. Il paroît que du temps du onzième deſcendant de Turlogh O'Brien, dernier Monarque d'Irlande, dont nous venons de parler, François Ier, Roi de France, fit alliance avec lui, en 1523, contre Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui s'étoit ligué contre la France, avec Charles-Quint. Le dernier des treize Princes, dont il vient d'être parlé, ſe nommoit Turlogh O'Brien, & il eut pour enfans :

1. Connor, ou Corneille O'Brien, qui, ayant été marié avec une fille de la Maiſon *de Burke*, mourut bientôt après, & laiſſa au berceau un fils, nommé

   Donogh, ou Daniel O'Brien.

2. & 3. Teige, ou Edouard, & Donogh, ou Daniel O'Brien, qui précédèrent leur père au tombeau, ainſi qu'avoit fait leur frère aîné;
4. Et Morrogh, ou More, qui ſuit.

Morrogh, ou More O'Brien, s'empara de l'Etat, au moment de la mort de ſon père, au préjudice du jeune Donogh O'Brien, ſon neveu, ſous prétexte d'une coutume aſſez ſemblable à un ancien uſage en France, nommé le droit *de Bail* ou *de Garde*, appelé en Irlandais *Thaniſtry*, c'eſt-à-dire *Uſage des Princes*, en vertu duquel le parent le plus proche & le plus âgé du ſang & de ſurnom d'un Seigneur qui mouroit, devoit jouir ſa vie durant de l'Etat & du titre du défunt, ſans qu'on eût égard au droit de repréſentation qu'auroit un mineur, même en ligne directe; mais déſeſpérant en même temps de conſerver à ſes deſcendants le fruit de la violence qu'il vouloit faire à ſon neveu, il fit un tranſport de ſa Principauté ou Souveraineté au Roi Henri VIII, qui lui en rendit les domaines utiles, & le créa *Lord-Comte de Thomond, Pair d'Irlande*, pour le temps de ſa vie, par Lettres Patentes du 1er Juillet 1543, où il eſt dit que ce Monarque avoit fait la cérémonie de lui ceindre *l'Epée de Chevalier*, & que, pour ſoutenir ſon Etat, il lui donnoit à titre de *mouvance de la Couronne*, & ſous la charge *du ſervice militaire*, tous les Châteaux, Domaines, Terres, Monaſtères ſupprimés, Services & Avoueries d'Egliſes, Chapelles, Chantreries, Fiefs de Chevaliers, & autres héritages qu'il poſſédoit dans le pays de *Thomond*, au-delà de la rivière de Shannon, avec les Avoueries des Egliſes, Rectorats, Vicaireries, Chantreries & Chapelles qui pouvoient être du Domaine Royal dans le même Pays, ſe réſervant ſeulement le Patronat des Archevêchés & Evêchés du pays, avec les droits de Régale. Cependant le Roi Henri VIII avoit ſenti l'injuſtice qui avoit été faite au mineur Donogh O'Brien : pour la réparer, ſans toutefois préjudicier à l'intérêt perſonnel, & détruire tout ce qui pouvoit porter ombrage à ſa puiſſance, il fit inſérer dans les Lettres accordées à Morrogh O'Brien, que les Domaines & le titre de *Lord-Comte de Thomond*, retourneroient après ſa mort à Donogh O'Brien, ſon neveu. En même temps il en fit expédier d'autres, par leſquelles, en confirmant à Donogh O'Brien la réverſion des Domaines & du titre de *Lord-Comte de Thomond*, avec tout ce qui avoit été cédé à Morrogh O'Brien, ſon oncle, il y ajouta au même titre de *mouvance de la Couronne*, & ſous la même charge *du ſervice militaire*, la moitié de l'Abbaye de *Clare*, une autre entière, & 20 livr. monnoie d'Angleterre à prendre annuellement ſur le Tréſor Royal, & en attendant la mort de Morrogh O'Brien, ſon oncle, il lui accorda le titre de *Lord-Baron d'Ibri-*

cain, Pair d'Irlande, pour lui & ſes deſcendants mâles. Effectivement, après avoir porté ce titre, il recueillit celui de *Lord-Comte de Thomond,* après Morrogh O'Brien, dont les deſcendants ont formé la branche des *Lords-Comtes d'Inchiquin,* d'à-préſent. Selon les mêmes Lettres de confirmation, la réverſion des Domaines & du titre de *Lord-Comte de Thomond,* ne devoit avoir lieu en ſa faveur que pour le temps de ſa vie ſeulement; mais ſous le règne d'Edouard VI, unique fils & ſucceſſeur d'Henri VIII, il remit ſes anciennes Lettres Patentes, & en obtint de nouvelles, par leſquelles ce titre fut étendu, comme celui de *Lord-Baron d'Ibricain,* à tous ſes deſcendants mâles.

Donogh O'Brien avoit épouſé *Hélène Butler,* fille de *Pierre,* Lord-Comte d'Ormond, auſſi Pair d'Irlande, dont il avoit eu

Connor, ou Corneille O'Brien, qui fut le troiſième Lord-Comte de *Thomond* depuis la création de ce titre, & fut père de

1. Donogh O'Brien, qui, comme aîné, ſuccéda au titre de *Lord-Comte de Thomond,* après ſon père, & le tranſmit à ſes propres deſcendants, qui ont ſubſiſté juſqu'en 1740 dans la perſonne d'Henri O'Brien, Lord-Comte de *Thomond,* Baron d'Ibricain, Pair d'Irlande, auſſi Lord-Vicomte de Tadcaſter, Pair d'Angleterre, l'un des membres du Conſeil Privé d'Irlande, &c., fils de l'arrière-pètit-fils du ſuſdit Donogh. Il eſt mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Eliſabeth,* fille de *Charles Seymour,* Lord-Duc de Somerſet, Pair d'Angleterre;
2. Teige, duquel étoit ſorti un rameau, qui s'eſt éteint quelques années avant celui dont nous venons de parler;
3. Et Daniel, qui ſuit.

Daniel O'Brien, créé *Lord-Vicomte de Clare, Baron de Mac-Ayrſy,* par Lettres Patentes du 17 Juillet 1662, étant fort âgé, a été le biſaïeul de

Charles O'Brien, Vicomte de Clare, Baron de Mac-Ayrſy, Pair d'Irlande, Maréchal de Camp au ſervice de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandaiſe, bleſſé à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706, mourut de ſes bleſſures à Bruxelles le 26 du même mois, & fut enterré à Louvain dans le Monaſtère des Dominicains Irlandais, où eſt ſon épitaphe. Après la capitulation de Limerick en 1691, époque qui mit fin à la guerre d'Irlande, il étoit paſſé dans ce pays-ci à la tête d'un Régiment de Dragons. Son frère aîné l'avoit précédé l'année d'auparavant avec un autre Régiment de trois bataillons levés, ainſi qu'un de Cavalerie, par leur père, parmi ſes Vaſſaux, habillés, équipés, armés & montés à ſes dépens pour le ſervice du Roi d'Angleterre, Jacques II, à qui l'Irlande étoit reſtée ſeule fidèle à la révolution de 1688. Il avoit épouſé, le 9 Janvier 1697, *Charlotte de Bulkeley,* qui épouſa, en ſecondes noces, *Daniel Mahony,* duquel elle a eu deux enfans. Voyez MAHONY. *Charlotte,* depuis ſon ſecond mariage, n'avoit pas laiſſé de conſerver le titre de *Vicomteſſe de Clare,* parce qu'il eſt d'uſage, dans les trois Royaumes de la domination Britannique, que la veuve d'un Pair, qui épouſe en ſecondes noces un homme qui n'eſt point titré, conſerve les nom & titre de ſon premier mari. Charles eut de ſon mariage:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Laure, qui s'eſt mariée, le 24 Avril 1720, à feu *Claude-Charles le Tonnelier,* Comte de Breteuil, de Chanteclerc, Capitaine des Chevaux-Légers de Bretagne, Meſtre de Camp de Cavalerie, couſin germain du feu *François-Victor le Tonnelier,* Marquis de *Breteuil,* Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

Charles O'Brien, Lord-Vicomte de Clare, devenu Comte de Thomond, Baron d'Ibricain, &c., naquit le 27 Mars 1699; fut fait Capitaine à la ſuite du Régiment de ſon père le 24 Octobre 1706, Colonel réformé le 14 Octobre 1718, Colonel du même Régiment le 3 Août 1720, Brigadier des Armées du Roi le 20 Février 1734, Maréchal de ſes Camps & Armées le 1er Mars 1738, Inſpecteur Général de ſon Infanterie Françaiſe & Etrangère le 22 Mai 1741, Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chevalier du Saint-Eſprit le 1er Janvier 1747, Gouverneur de Neuf-Briſach le 5 Novembre 1756, Maréchal de France le 24 Février 1757, Commandant en Languedoc au mois de Novembre ſuivant, & eſt mort à Montpellier le 9 Septembre 1761, âgé de 62 ans. Charles O'Brien, étant devenu le chef de ſa Maiſon par la mort de ſes aînés, a recueilli le titre affecté au ſang de Donogh O'Brien, marié avec *Hélène Butler,* ſon cinquième aïeul, & joindroit à ce titre la poſſeſſion du

reſte des Domaines de ſes ancêtres, ſi la Religion qu'il profeſſoit & ſon attachement au ſervice de la France n'y avoit mis obſtacle. Sous la Reine ANNE, le feu Lord-Comte de *Thomond* avoit obtenu un acte du Parlement, qui abrogeoit la ſubſtitution de ſes Domaines, & lui permettoit d'en diſpoſer en faveur de qui il voudroit. Il ne laiſſa pas que de preſſer le Lord-Vicomte de *Clare*, comme titulaire & appelé à la ſubſtitution de *Thomond*, de ſe rendre ſuſceptible de ſa ſucceſſion, ſelon les Lois d'Angleterre, en embraſſant la Communion Anglicane, ou au moins en quittant le ſervice de France; mais ayant rejeté ces deux propoſitions, le feu Lord-Comte de *Thomond* fit un teſtament, par lequel il léguoit ſes biens au fils de Mylord *Inchiquin*, collatéral de ſa Maiſon, avec ſubſtitution en faveur du ſecond fils d'une ſœur de la Comteſſe de *Thomond*, ſa femme, à la charge de porter le nom & les armes d'O'-BRIEN; c'eſt pourquoi CHARLES O'BRIEN, Lord-Vicomte de *Clare*, n'eſt devenu Comte de *Thomond* que de nom. Il avoit épouſé, le 10 Mars 1755, *Marie-Geneviève-Louiſe Gaultier de Chiffreville*, fille unique de Meſſire *Louis-François*, Marquis de Chiffreville, Lieutenant Général des Armées de S. M. & premier Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & de Dame *Marie-Geneviève le Tonnelier de Charmeaux*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et CHARLOTTE-ANTOINETTE-MARIE-SEPTIMANIE, née le 1er Février 1759, qui a épouſé, le 22 Août 1775, *Antoine-Céſar de Choiſeul*, Comte, puis Duc de Praslin, né le 6 Avril 1756, duquel elle a eu poſtérité. Voy. CHOISEUL.

CHARLES O'BRIEN, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair du Royaume d'Irlande, né le 18 Octobre 1757, eſt Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandaiſe de ſon nom. Il eſt mort à Paris le 29 Décembre 1774.

(Il eſt parlé de cette Maiſon dans le *Mémorial* de 1754, par l'Abbé d'Eſtrées, p. 60; dans l'*Hiſt. d'Irlande* de Pierre Walth ; dans celle du Docteur Keting, & dans Moréri.)

* OCALEN, Terre & Seigneurie, en Bretagne, qui a été poſſédée par une branche cadette de la Maiſon *de Briqueville*. Voy. * BRIQUEVILLE. Elle a été vendue, en 1756 ou 57, par feu *François-Philibert*, Comte *de Briqueville de la Luzerne*, à M. le Marquis de *Beaumanoir*.

OCCORS, en Franche-Comté; Famille noble, dont les armes ſont : *de gueules; au chef émanché d'or de 3 pièces.*

OCHAIN DE JEMEPPE. Suivant un *Mémoire envoyé*, c'eſt une Famille des Pays-Bas, originaire de celui de Luxembourg, *noble d'extraction*, qui tire ſon nom d'un Village du même Duché, dont ils étoient Seigneurs de temps immémorial. Elle eſt reconnue pour telle tant par des Lettres Patentes du Roi de Bohême, avec ſon ſcel pendant en queue, en date de l'an 1324, que par les alliances conſidérables qu'elle a contractées, comme on va le voir.

I. GÉRARD D'OCHAIN, Seigneur dudit lieu, Chevalier, épouſa la quatrième fille de Meſſire *Raës*, Ier du nom, Seigneur *de Warfuſée*, dont vinrent :

1. WATHY, qui ſuit;
2. JOHAN, rapporté après ſon aîné;
3. RENERIS, mariée à *Jacques Chabot*, Echevin de Liège, qui portoit pour armes : *d'or, à 3 chabots de gueules*. Elle en eut un fils, nommé *Gérard Chabot*, Chanoine de Saint-Lambert à Liège ;
4. Et N.... D'OCHAIN, mariée à noble Seigneur *Gilles de la Cange*, qui portoit pour armes : *burelé d'argent & d'azur; au canton vairé d'argent & de gueules*. De ce mariage vint une fille, nommée N.... *de la Cange*, alliée à Meſſire *Jean de Lardier*, Chevalier, Echevin de Liège. Voy. LARDIER.

II. WATHY D'OCHAIN eut la Seigneurie d'*Ochain*, comme il ſe voit par ſa tombe dans l'Egliſe de Clavier. Sa fille unique en hérita, & épouſa noble *Johan*, Seigneur de *Haneffe*, fils aîné de Meſſire *Euſtache de Perſan*, IIe du nom, & de N.... *de Ruland*, ſa première femme. Il fut tué au combat de Neubonniers, près de Huy, au ſervice de ceux de Liège contre l'Evêque Adolphe de la Marck & les Habitants de Huy, en 1338. Il n'eut qu'un fils unique, qui mourut ſans hoirs, au Royaume de Grenade, contre les Sarraſins, & il laiſſa ſes Terres de Haneffe & d'Ochain à *Wery*, ſon couſin, fils du Seigneur *de Rochefort*.

II. JOHAN D'OCHAIN (fils puîné de GÉRARD, & de N.... *de Warfuſée*), eut pour fils,

III. Johan d'Ochain, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe, qui épouſa N.... *de Perſan*, fille d'*Euſtache*, & de N.... *de Baulen*, ſa ſeconde femme, d'une illuſtre Famille, & couſine du Duc *de Lorraine*. De ce mariage vint

IV. Istasse d'Ochain, qui mourut au mois d'Août 1324, ſuivant ſa tombe dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Aye, ſur laquelle il eſt écrit qu'il eſt fils de Monſeigneur Johan d'Ochain, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. On lui donne pour fils,

V. Jean d'Ochain, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe & d'Aye, ſuivant un acte de la Cour de Waha, du 5 Février 1479. Il mourut vers 1490, & eut pour fils,

VI. Johan d'Ochain, IVe du nom, Seigneur de Jemeppe & d'Aye, qui épouſa N.... *de Lompré*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Johan, Seigneur de Jemeppe, marié, en 1526, à *Catherine*, fille de noble *Jean de Halloy*, & de *Jeanne de Modave*, dont :
   1. Nicolas, Seigneur de Jemeppe, marié, 1° en 1570, à *Adrienne*, fille de *Nicolas de Vervos*, Seigneur de Daverdiſſe ; & 2° par contrat du 26 Janvier 1588, à *Catherine de Montjoye*. Il n'eut de l'un de ces deux mariages qu'une fille, nommée
      Catherine, alliée dans l'ancienne Famille *d'Ans*.
   2. Anne, mariée à noble *Jehan*, Seigneur *de Fiſenne*, dont elle eut : 1. *Guy de Fiſenne ;* 2. *Jeanne*, fille aînée : ils moururent ſans hoirs ; 3. & *Catherine de Fiſenne*, qui épouſa *Nicolas de Waha*, Prévôt de la Roche ;
   3. Et Jeanne, qui eſt entrée dans la noble Famille *de Spontin*, en épouſant *Guillaume de Spontin*, Seigneur de Freyr.
3. Thierry, marié à noble N.... *de Masbourg*, dont
   Catherine, qui s'allia à noble *Baudouin de Cugnon*.
4. Gilles, marié 1° à *Gilis d'Anloy*, fille d'*Hubert d'Anloy ;* & 2° à noble *Jehanne de Wavreille*. Du premier lit il eut :
   1. Jean, mort ſans poſtérité ;
   2. Catherine, morte auſſi ſans hoirs ;
   3. Et Anne, mariée à noble Seigneur N... *de Traiſnel d'Agimont*.

   Et du ſecond lit vinrent :
   4. 5. 6. & 7. Henri, Gilles, Evrard & Anne, dont on ignore la deſtinée.
5. Et Catherine, mariée, 1° à noble *Jehan de Hodiſter ;* 2° à noble *Jean d'Anloy ;* & 3° par contrat du 22 Décembre 1545, à noble *Evrard de Wavreille*, fils d'*Hubert*, Seigneur de Borlon.

VII. Jean d'Ochain, V^e du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, par contrat du 4 Novembre 1531, *Anne de Vervy*, fille de *Rolland*, & en eut :

1. Gilles, qui ſuit ;
2. Rolland, tué, ſans laiſſer de poſtérité, devant Harlem, en 1573 ;
3. Et Marguerite, mariée à noble *Robert de Vaulx*, Seigneur de Sibret & Prévôt de Baſtogne, dont *Marie de Vaulx*, alliée, par contrat du mois de Décembre 1584, à noble *Evrard de Ghennart*, Seigneur de Sohier.

VIII. Gilles d'Ochain, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, 1° par contrat de l'an 1571, noble *Jeanne*, fille de noble *Baudouin de Saive ;* & 2° par contrat du 2 Août 1588, N.... *de Sarter*, fille de noble *Guillaume de Sarter*. Du premier lit il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. N.... d'Ochain, Abbeſſe de Philippré ;
3. N.... d'Ochain, Religieuſe de Sainte-Aldegonde à Huy ;
4. Et Anne, mariée à noble *Henri de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, dont *Jean de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, qui eut un fils, qui s'eſt marié à N.... *de Hamal de Blier*, qui fut mère de N.... *de Brialmont*, qui s'eſt allié à N.... *de Coppin de Beauſaint*, de laquelle il a eu trois filles : l'aînée a épouſé le Seigneur *van der Straten ;* la ſeconde s'eſt mariée avec un Seigneur *de Verlange de Vitry*, & la troiſième eſt morte fille.

IX. Jean d'Ochain, VIe du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, mourut en 1659. Il avoit épouſé *Jeanne de Soy*, fille de noble *François de Soy*, Seigneur d'Aye, Samodene, & de *Jeanne de Oley*. Il en eut :

1. Edmond, qui ſuit ;
2. André, mort ſans poſtérité ;
3. Dorothée, mariée à noble Seigneur *de Hamal de Blier ;*
4. Marie-Ide, Religieuſe à Sainte-Aldegonde de Huy ;
5. Lambertine, Religieuſe à Marche ;
6. 7. & 8. Marie, Jeanne & Catherine, mortes ſans poſtérité.

X. Edmond d'Ochain, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, par contrat de 1675,

noble *Marguerite-Charlotte de Marotte de Montigny*, fille de N... *de Marotte de Montigny*, dont les armes ſont: *d'argent, à* 3 *marmites de ſable*, & de N.... *des Martins*, fille de *Jean des Martins*, & de *Françoiſe de Hovines*. De ce mariage vinrent:

1. Charles-Edmond, dit *de Jemeppe*, qui s'eſt marié à N.... *de Woot de Trixhes*, du Pays de Liège;
2. Guillaume-Joseph, mort ſans hoirs;
3. André, qui s'eſt marié à N.... *de Bechet*, Dame d'Havrenne;
4. Marie-Joseph, Religieux à Marche;
5. Théodora, Religieuſe à Sainte-Aldegonde de Huy;
6. Dieudonnée-Jeanne-Marguerite, Religieuſe au Monaſtère du Val-Notre-Dame;
7. Ernestine-Albertine d'Ochain de Jemeppe, qui s'eſt mariée à noble *Evrard-Joſeph-Erneſt*, Comte *de Rougrave de Serainchamps* & du Saint-Empire, dont elle eut: 1. *Joſèphe de Rougrave*, Religieuſe au Monaſtère du Val-Notre-Dame; 2. *Charlotte de Rougrave*, Religieuſe aux Dames-Blanches à Namur; 3. Et *Michelle-Florence-Henriette-Geneviève*, Comteſſe *de Rougrave de Serainchamps*, qui s'eſt mariée, en 1735, à noble *Arnould-Michel-Joſeph*, Seigneur, Baron *de Senzeilles de Soumagne*, dont un fils, Chambellan actuel de LL. M. I. & R., & quatre filles;
8. Et Dieudonnée-Henriette-Michelle d'Ochain, dite *de Jemeppe*, qui s'eſt mariée à noble *Guillaume de Caſſal*, Seigneur de Ny, &c., ancien Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, dont elle a eu: 1. *Guillaume-Joſeph-Remy de Caſſal*, Seigneur de Ny, &c.; 2. *Antoine de Caſſal*, mort au ſervice de LL. M. I. & R., en Bohême, en 1759; 3. & 4. *Catherine-Cécile* & N.... *de Caſſal*: la première eſt Supérieure de la Congrégation de N.-D. à Mons, & la ſeconde eſt Religieuſe de ladite Congrégation; 5. *Marguerite-Claire-Joſèphe de Caſſal*, non mariée; 6. & *Erneſtine-Henriette-Joſèphe-Michelle de Caſſal de Ny*, qui s'eſt mariée, le 9 Février 1764, à *Jacques-Albert-François-Louis*, Baron *de Flaveau de Henry*, &c., Seigneur & Baron de Louverval, &c., dont des enfans. Voy. FLAVEAU & CASSAL.

Les armes d'Ochain ſont: *de gueules, à* 2 *léopards paſſants d'argent, l'un ſur l'autre.*

ODART, Maiſon originaire du Loudunois. Le premier dont il ſoit fait mention eſt Guillaume Odart, Chevalier, Seigneur de Verrières, Curzay, &c., qui eſt mort en 1458. Il avoit épouſé 1° *Iſabeau de Craon*; & 2° *Jeanne d'Auſſeure*, veuve de *Joachim de Clermont*, Seigneur de Surgères, &c. Du premier lit vint, entr'autres enfans,

Pierre, Seigneur de Verrières, &c., qui épouſa *Louiſe*, Dame *de Loigny*, dont il eut, pour fille unique,

Françoise, Dame de Colombières, en Touraine, & Baronne de Loigny, au Perche, qui avoit épouſé, le 6 Août 1438, *Théaude de Châteaubriand*, Baron du Lion-d'Angers, &c., dont des enfans. Voy. CHATEAUBRIAND.

Et du ſecond lit il eut entr'autres enfans,

Jacques, qui ſuit.

Jacques Odart, Baron de Curzay, &c., fut Grand Panetier de France, ſous Charles VIII, en 1486, & vivoit encore en 1491. Il avoit épouſé *Charlotte de Preuilly*, dont il eut entr'autres enfans:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Marie, qui s'eſt mariée à *Bertrand de Maulmont*, Baron de Tonnay-Boutonne, &c., dont poſtérité. Voyez MAULMONT (de).

Louis Odart, Baron de Curzay, Seigneur de Verrières, &c., mourut en 1518. Il avoit épouſé *Marguerite d'Eſtampes*, fille de *Robert*, IIIe du nom, Seigneur de Salbris, &c., & de *Louiſe Levrauld*.

A cette Famille, qui ſubſiſte, appartient Charles Odart, Seigneur de Paviers, &c., ancien Capitaine de Carabiniers, dont la fille unique,

Marie-Jeanne, a épouſé, le 11 Février 1736, *Jean-Jacques-Ours de Quinemont*, Chevalier, Seigneur de Varennes, &c., Cornette de Cavalerie, dont des enfans. Voy. QUINEMONT.

Les armes: *d'or, à la croix de gueules, chargée de* 5 *coquilles d'argent.*

ODEMIRA. Les Comtes de ce nom ſont ſortis des Ducs de *Bragance*, par

Alfonse de Portugal, Ier du nom, Comte de Faro & d'*Odemira*, & *Marie de Norogna*, Comteſſe d'*Odemira*, ſa femme: il étoit fils puîné de Ferdinand de Portugal, Ier du nom, Duc de *Bragance*, & de *Jeanne de Caſtro*. Après la mort tragique du Duc de *Bragance*, ſon frère, il ſe retira en Caſtille, où il mourut en 1484. Sa poſtérité a fini à

Sanche de Norogna & de Portugal, IIIe

du nom, Comte d'*Odemira*, Grand Alcade d'Eſtremoz, Conſeiller d'Etat & Grand Maître de la Reine de Portugal, qui eſt mort, en 1642, ſans enfans. (Voy. Moréri.)

Les armes : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de 5 écuſſons* DE PORTUGAL.

ODOARD DE VILLEMOISSON, en Dauphiné : *de gueules, à 3 molettes d'éperon d'or; au chef du même, chargé d'un lion léopardé de ſable.*

ODOIN-JANEYRIAS, en Dauphiné : *de ſable, à 3 caſques d'argent.*

O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, ancienne Nobleſſe, originaire d'Irlande, & établie aux Pays-Bas, dont étoit

CORNEILLE O'DONNOGHUE, qui avoit épouſé *Marie Synnigh*, dont il eut

JEAN O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, Gentilhomme Irlandais, Chevalier, Maître aux Requêtes de l'Hôtel de S. M. I. & Conſeiller en ſon Grand Conſeil, réſidant à Malines, qui eſt mort à Niel le 26 Janvier 1741. Il avoit épouſé, le 1er Décembre 1714, *Marie-Jeanne-Conſtance de Hornes*, née le 13 Août 1691, Dame de Geldorp, des deux Brackhuiſen, Niel, Hellegate, &c., morte à Niel le 28 Mai 1746. Elle étoit fille d'*Imbert de Hornes*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Cornélie Manrique de Lara*. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT-JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
2. JACQUES-ALEXANDRE-CHARLES O'DONNOGHUE DE HORNES, Seigneur de Niel & de Hellegate, Conſeiller ordinaire de S. M. I. au Conſeil de Flandre, non marié;
3. JEANNE-CORNÉLIE, qui s'eſt mariée à *Joſeph-Théodoric de Richterich*, Chevalier, Maître aux Requêtes de l'Hôtel de S. M. I. & Conſeiller en ſon Grand Conſeil, établi à Malines, dont nombreuſe poſtérité. Il eſt mort le 21 Janvier 1762, & elle le 1er Janvier 1774;
4. Et MARIE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, qui s'eſt mariée, le 19 Mars 1750, à *Jean-Baptiſte Papejans de Morchoven*, dit *van der Strepen*, premier Secrétaire du Magiſtrat des Parchons à Gand, fils d'*Emmanuel*, Chevalier, & de *Marie-Thérèſe Goethals*, dont un fils & trois filles.

ROBERT-JEAN-JOSEPH O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, Seigneur de Geldorp & des deux Brackhuiſen, Conſeiller penſionnaire de la ville de Bruges, s'eſt marié, par contrat du 1er Février 1747, à *Marie-Jacqueline Porter*, dont il a eu une fille, qui eſt mariée.

A cette Famille appartient FLORENT O'DONNOGHUE, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie Légère & premier Maréchal des Logis des Gendarmes Anglais au ſervice de France. Il a aſſiſté au contrat de mariage de JEAN O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, ſon couſin germain, ci-deſſus.

O'DUNN. N.... O'DUNN a été nommé Miniſtre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur Palatin le 21 Janvier 1763, & en Novembre dernier en Portugal.

* ŒTTINGEN, nom d'un Pays de la Souabe, ci-devant *Comté*, qui fut érigé en *Principauté* par l'Empereur LÉOPOLD, en 1370. Les Princes de ce nom deſcendent d'OTHON *le Grand*. La *Généalogie* des Princes D'ŒTTINGEN ne commence, dans Moréri, qu'à LOUIS, XIe du nom, Comte D'ŒTTINGEN, mort en 1370. La branche aînée de cette Maiſon s'eſt éteinte dans ALBERT-ERNEST, IIe du nom, Prince D'ŒTTINGEN, né le 8 Août 1669, marié, le 11 Octobre 1688, à *Sophie-Louiſe*, fille de *Louis* VI, Landgrave *de Heſſe-Darmſtadt*, qui n'eut qu'un fils, né & mort le 24 Juillet 1689; & SOPHIE-MADELEINE-ELISABETH, née le 14 Mars 1691.

Les autres branches ſont : 1° les Comtes D'ŒTTINGEN-WALLERSTEIN; 2° les Comtes D'ŒTTINGEN-SPIELBERG; & 3° les Comtes D'ŒTTINGEN-BALDERN & KATZENSTEIN. De la branche de *Spielberg*, de la Religion Catholique, eſt

Le Prince JEAN-ALOIS, né le 18 Janvier 1707, régnant depuis le 6 Février 1737, qui s'eſt marié, le 27 Mai 1735, à *Thérèſe-Marie-Anne de Holſtein-Wieſenbourg*, dont il a eu :

1. La Princeſſe MARIE-LÉOPOLDINE, née le 28 Novembre 1741, qui s'eſt mariée, le 12 Janvier 1761, avec *Erneſt-Chriſtophe*, Prince *de Kaunitz*, Comte de Rietberg, dont poſtérité. Voy. KAUNITZ;
2. Et la Princeſſe ELÉONORE, née le 7 Juillet 1745, qui a épouſé, le 30 Mars 1761, *Charles-Borromée*, Prince *de Lichtenſtein*, Général de Cavalerie de l'Impératrice-Reine, dont des enfans. Voyez LICHTENSTEIN, ou LIECHTENSTEIN.

Et de la branche de *Wallerſtein*, élevée à la dignité de Prince de l'Empire en 1774, eſt

le Prince PHILIPPE-CHARLES, né le 17 Mars 1722, qui s'eſt marié, le 20 Février 1746, à CAROLINE, Comteſſe d'ŒTTINGEN-BALDERN. Il eſt mort le 14 Avril 1766, ayant eu

KRAFT-ERNEST, né le 3 Août 1748. (Voy. Imhof & Moréri.)

OFFANGE, en Anjou. Voyez SAINT-OFFANGE.

OFFAY (D'), Sieurs de Beauchamp & de Rieux : Famille de Picardie.

I. JEAN D'OFFAY, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, de Grez & de Rieux, vivant en 1498, avoit épouſé *Marie de Boufflers*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Il eut de ce mariage :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et ISABEAU.

II. PHILIPPE D'OFFAY, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, &c., eut pour femme *Françoiſe de Monſures*. De leur mariage naquirent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. CHARLES, Seigneur de Beaurepaire, &c., Maréchal des Logis de la Compagnie d'Ordonnances de M. de Broſſe, l'an 1568;
3. Et ANTOINE, Capitaine de la ville de Mouzon & homme d'armes de la même Compagnie d'Ordonnances.

III. JEAN D'OFFAY, IIe du nom, Ecuyer, Archer de la Compagnie de M. de Broſſe, épouſa, au mois de Septembre 1571, *Catherine Perrin*, & eut pour fils,

IV. CHARLES D'OFFAY, Sieur de Rieux, Ecuyer, qui fut marié, 1° avec *Jeanne Huyard*; & 2° le 20 Juin 1611, avec *Marie Conquaut*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Marie de Mailly*. Il eut du premier lit

1. RENÉ, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint

2. LOUIS, Capitaine dans le Régiment de Saint-Nectaire, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat du Roi du 26 Mai 1667.

V. RENÉ D'OFFAY, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, épouſa, le 22 Janvier 1632, *Françoiſe de Mazille*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Sieur de Fouquerolles, & de *Françoiſe Perrin*. Ils eurent de leur mariage

VI. RENÉ D'OFFAY, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, qui fut accordé en mariage, le 10 Juin 1672, à *Anne de Quen*, & eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JOSEPH, Sieur de Rieux;
3. CHARLES, Aide Major, Capitaine des Portes de Marſal, puis de celles de Strasbourg;
4. 5. & 6. ANTOINETTE, JEANNE & MARIE, reçues à Saint-Cyr le 27 Octobre 1687 & le 3 Mai 1694.

VII. PIERRE D'OFFAY, Ecuyer, Sieur de Beauchamp, baptiſé le 4 Avril 1678, fut marié le 9 Août 1700, avec *Marie-Suzanne de Metz*, fille de *Benoît*, ancien Echevin de la ville de Doullens, & de *Marie le Noir*. De ce mariage ſont iſſues entr'autres enfans :

1. & 2. SUZANNE, née le 4 Juillet 1715, & MARGUERITE-MADELEINE, née le 21 Octobre 1718, reçues à Saint-Cyr : l'une le 26 Avril 1727, & l'autre le 13 Août 1730. (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, pag. 417.)

Les armes : *d'azur, à l'olivier d'or, ſoutenu d'un croiſſant du même, & accompagné de 3 étoiles d'or, rangées en chef.* — Piganiol de la Force donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à 2 bandes d'or, accompagnées de 3 larmes d'argent*, 2 & 1.

OFFAY, en Picardie : *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de 8 merlettes de gueules.*

OFFEMONT. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de la Maiſon *de Clermont*, en Beauvaiſis. Voyez CLERMONT, en Beauvaiſis.

OGIER. PIERRE-FRANÇOIS OGIER, Seigneur d'Hénonville, Herville & Puiſieux, Grand Audiencier de France, ancien Receveur Général du Clergé de France, mourut le 24 Décembre 1735. Il a laiſſé de feue *Marie-Thérèſe Berger*, ſon épouſe, décédée le 12 Mars 1722, entr'autres enfans :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. PIERRE-FRANÇOIS OGIER D'HERVILLE;
3. N.... OGIER, veuve de N.... *Thomé*, Seigneur de Rentilly, Conſeiller au Parlement de Paris, dont elle avoit eu *Françoiſe Victoire Thomé*, qui s'eſt mariée, en 1747, à *Louis-Jacques le Coigneux*, Marquis de Bélabre. Voy. BÉLABRE;
4. MARGUERITE-HERMINE, morte en Janvier 1775, qui avoit épouſé, le 22 Avril 1728, *Charles-François de Sallaberry*, Chevalier, Seigneur de Mareuil, Conſeiller au Grand Conſeil & Préſident en la Chambre des Comptes, dont des enfans. Voy. IRUMBERRY DE SALLABERRY;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, morte la nuit du 2 au 3

Janvier 1738, âgée de 26 ans, qui a épouſé, le 26 Février 1730, *Jacques Nigot*, Seigneur de Saint-Sauveur, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, dont des enfans. Voyez NIGOT DE SAINT-SAUVEUR. (*Mercure de France* de Janvier 1738, p. 172.)

JEAN-FRANÇOIS OGIER, Préſident honoraire au Parlement de Paris, ci-devant Ambaſſadeur en Danemark, nommé Conſeiller d'Etat en 1766, mourut à Paris le 23 Février 1775, fort regretté pour ſes talents ſupérieurs dans les différentes places qu'il a remplies. Il a épouſé *Marie-Guyonne Cavelier*, fille de N.... *Cavelier*, Préſident à Rouen. JEAN-FRANÇOIS portoit pour armes : *d'argent, à 3 trèfles de ſable.*

OGIER, en Normandie, Election de Valognes; Famille dont les armes ſont : *de ſable, au bois de cerf d'or, accompagné en chef d'une roſe d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.*

* OGIMONT, Seigneurie ſituée en Flandre, érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, enregiſtrées à Lille, en faveur de *Jean de Marnix*, Chevalier, Baron de Pottes, iſſu d'une ancienne Nobleſſe militaire de Chevalerie.

OGLETHORP, Famille ancienne d'Angleterre.

I. GUILLAUME, Seigneur D'OGLETHORP, près d'York, épouſa *Suſanne Sutton*, fille de *Guillaume Sutton d'Aram*, dans le Comté de Nottingham, & ſœur de *Robert Sutton*, créé *Lord-Baron* de *Lexington d'Aram* le 21 Novembre 1645, par CHARLES Ier, Roi d'Angleterre. Il a eu pour fils

II. SUTTON, Seigneur D'OGLETHORP, Braham & Clifford, qui ſe maria avec *Françoiſe Mathew*, ou *Mathieu*, petite-fille du célèbre *Tobie Mathew*, Archevêque d'York, mort le 29 Mars 1628, dont vint

III. THÉOPHILE D'OGLETHORP, Chevalier, Baronnet, Seigneur de Weſtbroock, Drauhold & Godalming, au Comté de Surrey, qui fut, ſous les Rois CHARLES II & JACQUES II, Grand Ecuyer, Colonel du vieux Régiment de Hollande & Major Général des Armées d'Angleterre. Il mourut à Londres le 10 Avril 1702, dans ſa 52e année. Il avoit épouſé *Eléonore Wal de Rathkenny*, morte à Londres, le 1er Juillet 1732, âgée d'environ 70 ans, fille de *Richard Wal*, Seigneur de Rathkenny, dans le Comté de Tipperary, au Royaume d'Irlande. De ce mariage ſont nés :

1. JACQUES-EDOUARD, Comte D'OGLETHORP, âgé de 36 ans, qui n'étoit pas marié en 1733;
2. ANNE-HENRIETTE, qui vivoit ſans alliance la même année;
3. ELÉONORE, mariée, le 5 Mars 1707, à *Eugène-Marie de Béthizy*, Seigneur de Mézières, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 24 Avril 1721, ayant eu poſtérité. Voyez BÉTHIZY DE MÉZIÈRES;
4. LOUISE, mariée, le 3 Juin 1733, à *Anne-François-Joſeph*, IIe du nom, Marquis *de Baſſompierre*, mort ſans enfans le 20 Mai 1734;
5. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée à Paris, en 1719, à *Joſeph-François de Bellegarde*, Marquis des Marches, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Maurice, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, dont des enfans. Voy. BELLEGARDE, Maiſon originaire de Flandre.

Les armes D'OGLETHORP ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de 3 hures de ſanglier, auſſi arrachées de ſable.*

OGNA. Voy. UGNIE.

✠ O'GORMAN, Maiſon noble & très-ancienne, originaire d'Irlande, qui paſſa en France, l'an 1691, avec JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande. Nous attendions un Mémoire ſuivi de cette Maiſon que nous n'avons pas encore reçu, ce qui nous oblige à en donner ſeulement l'état actuel. Elle forme en France trois branches : la première eſt repréſentée par

Meſſire THOMAS O'GORMAN, Chevalier, Seigneur héréditaire de Clahanes, Cahir-Morrughu, Tully-Crine, &c., &c., ſitués dans la Principauté de Thomond, au Royaume d'Irlande, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Walsh, Irlandais, au ſervice de France. Il a été reconnu (ſuivant les preuves qu'il en a produites) pour *noble d'extraction* & chef des nom & armes de la Maiſon d'O'GORMAN, comme iſſu en ligne directe des anciens Dynaſtes d'Hy-Mbairche, dans la Province de Lagénie, en Irlande, dont la ſouveraineté ceſſa au XIIe ſiècle, lors de l'invaſion des Anglais, ſuivant les preuves par lui faites; « en conſéquence il a obtenu des Lettres Patentes du Roi, données à Verſailles en Février 1774, enregiſtrées au Contrôle général du Marc

d'Or le 7 Mars, inſinuées au Bureau du Contrôle des Actes de Tonnerre le 24 Mars, enregiſtrées au Parlement de Paris le 3 Mai 1775, en la première Chambre de la Cour des Aides le 30 Juillet 1779 & en la Chambre des Comptes le 31 du même mois, en l'Election de Tonnerre le 6 Novembre, & ſignifiées au Bureau des Aides dudit Tonnerre le 27 Novembre 1779. Il avoit épouſé à Paris, en la Paroiſſe de Saint-André-des-Arcs, en 1757, *Marguerite-Françoiſe-Victoire d'Eon de Beaumont*, née à Tonnerre le 11 Octobre 1724, fille de *Louis d'Eon*, IIe du nom, Avocat au Parlement de Paris, Conſeiller du Roi, & de *Françoiſe de Charenton*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Thomas, qui ſuit ;
2. Louis-Auguste-Nicolas, Vicomte O'Gorman, baptiſé en l'Egliſe de Notre-Dame de Tonnerre le 13 Février 1767, qui fut reçu Garde de la Marine du Roi au Département de Rochefort ; a été, en Juin 1781, ſur la Flotte des Comtes de Guichen & de Graſſe, & eſt actuellement ſur celle du Marquis de Vaudreuil ;
3. Et Joseph-Donat, Chevalier O'Gorman d'Eon, né le 21 Février 1769, Garde de la Marine du Roi au Département de Breſt.

Charles-Thomas, Comte O'Gorman, baptiſé en l'Egliſe de Saint-Pierre de Tonnerre le 20 Juillet 1761, a été tenu ſur les fonts de baptême au nom & par procuration de *Charles O'Brien*, Comte de Thomond, Maréchal de France, Commandant en Languedoc & ſur toutes les Côtes de la Méditerranée, & de la Comteſſe *de Woronzow*, Grande Chancelière de l'Empire de Ruſſie, couſine & Grande Maîtreſſe du Palais de feue Elisabeth, Impératrice de toutes les Ruſſies ; ledit Charles-Thomas fut reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1772 ; il en eſt ſorti, au mois de Janvier 1776, avec le Brevet de Sous-Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, d'où il a paſſé, au mois de Juin ſuivant, en qualité de Lieutenant en pied, dans le ſecond Bataillon du Régiment de Walsh, qui eſt de ſervice, depuis le commencement de cette guerre, aux Indes Occidentales. »

La ſeconde branche eſt repréſentée par Meſſire Victoire-Arnold-Martin O'Gorman, Chevalier, Seigneur héréditaire de Killmore & autres lieux, ſitués au Comté de Limerick, en Irlande, ancien Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, Capitaine de Dragons à l'Isle de Saint-Domingue, Aide de Camp du Comte d'Argout, Gouverneur Général des Colonies Françaiſes de Saint-Domingue, & aujourd'hui Capitaine d'Infanterie au Régiment de Berwick, Irlandais, fut reconnu *noble d'extraction*, comme branche cadette de la Maiſon d'O'Gorman, par Lettres Patentes du Roi, données à Marly au mois d'Octobre 1779. Il a épouſé, le 2 Septembre 1775, *Catherine-Charlotte Cauvet*, fille de *Philippe-Nicolas*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie dans les Troupes détachées de la Marine & ancien Commandant au Mirebalais, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite-Charlotte de Saccardy*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Arnold-Ursule, né à Saint-Domingue le 8 Juillet 1776 & baptiſé le 24 Août ſuivant en la Paroiſſe de la Croix-des-Bouquets ;
2. Et Henri-Gaston-Marthe, né auſſi à Saint-Domingue le 9 Février 1778 & baptiſé au mois d'Avril ſuivant en la même Paroiſſe.

La troiſième branche eſt repréſentée par Meſſire David O'Gorman, ancien Capitaine au Régiment de Dillon, Infanterie Irlandaiſe, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Subez, en Languedoc, qui a épouſé, en 1771, *Marie-Madeleine-Servaiſe Paſquier*, dont il n'a pas eu d'enfans.

Les armes : *d'azur, au lion paſſant d'argent, poſé en abîme, armé & lampaſſé de gueules, accompagné de 3 épées, les lames & poignées d'argent, les pointes en haut, ſurmontées d'un caſque de profil, grillé d'or, ſommé d'une couronne fleuronnée d'or, d'où eſt iſſant un bras d'or, armé d'une épée flamboyante, & accompagné de lambrequins de gueules & d'argent.* Supports : *un lion & un cheval d'argent.* Cri de guerre : Tosach Catha agus deireadh air. Deviſe : Primi et ultimi in bello.

O'HEGUERTY, ancienne Nobleſſe, originaire d'Irlande, établie en France, ſur la fin du dernier ſiècle, & fixée en Lorraine depuis 1720. Elle a été maintenue dans ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, donné à Lunéville le 12 Janvier 1761, & conſtatée de 22 aïeux, que nous rapporterons ci-après, en faveur de Pierre-Charles-Daniel O'He-

GUERTY, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de feue S. M. Polonaiſe, & Capitaine au Régiment de Lally. Il paroît, par cet Arrêt, que l'origine des O'HEGUERTY remonte à la plus haute antiquité, & qu'elle a été prouvée par les titres les plus authentiques, entr'autres : 1° par un *Arbre généalogique* extrait des Archives du Royaume d'Irlande, par le Roi d'armes, ſigné à Dublin le 26 Avril 1754, ſcellé du grand ſceau de la Hérauderie d'armes, & certifié par le Duc *de Dorſet*, Vice-Roi d'Irlande, qui l'a également ſcellé de ſon ſceau ; & 2° par un autre *Arbre généalogique* tiré des Archives du Royaume d'Angleterre, par les Rois d'armes de ce Royaume, qui y ont appoſé le grand ſceau de la Hérauderie de cette Monarchie, en préſence d'*Abraham Ogier*, Notaire Royal à Londres, le 24 Avril 1755, dont la ſignature a été légaliſée le même jour par le Duc de *Mirepoix*, alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Londres. Ces deux Arbres généalogiques en remontent la filiation à

I. ARASSUS O'HEGUERTY, Seigneur de Macherabeg, déjà Gentilhomme, ainſi qu'il paroît par des titres qui exiſtent auxdites Archives, dans leſquels il eſt qualifié *Generoſus*, qualité qui lui eſt donné, & à ſes deſcendants, juſqu'au XXe degré, dans tous les actes. Il eut d'*Anne O'Dogherty de Rashany*, ſon épouſe, fille de *Jacques*,

II. JACQUES O'HEGUERTY, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Daniel Dermond de Glanavar*, Ecuyer. Leur fils,

III. MARMADUC O'HEGUERTY, épouſa *Catherine*, fille de *Jean Mac-Donogh*, de Altanner, Ecuyer, de laquelle il eut

IV. PATRICE O'HEGUERTY, Ier du nom, marié avec *Griſelle*, ou *Grace*, fille de *Jean Manus-Guiglie*, de Kilderry, Ecuyer, dont

V. JEAN O'HEGUERTY, Ier du nom, qui épouſa *Anne*, fille de *Doulack Mac-Cuillin de Brich*. Il en eut

VI. NIELL O'HEGUERTY, marié à *Catherine Diry*, fille du Colonel *Jean Diry*, dont

VII. EDMOND O'HEGUERTY, Ier du nom, qui prit pour femme *Eléonore Mac-Bride*, de Killmore, fille du Capitaine *Roger Mac-Bride*. Leur fils

VIII. JEAN O'HEGUERTY, IIe du nom, épouſa *Marie O'Duvin de Monterlony*, fille de *Térence*, Ecuyer, de laquelle vint

IX. CORNEILLE O'HEGUERTY, marié avec *Brigitte*, fille de *Neill O'Dogherty de Caſhel*. Il en eut

X. MORTAGH O'HEGUERTY, qui ſervit en qualité de Capitaine, & épouſa *Finelle*, fille de *Jean O'Kelly de Ballashany*, Ecuyer, dont vint

XI. PATRICE O'HEGUERTY, IIe du nom, marié à *Griſelle*, fille de *Roger Mac-Cormick*, Ecuyer. Leur fils,

XII. JACQUES O'HEGUERTY, IIe du nom, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

XIII. DENIS O'HEGUERTY, Lieutenant au Régiment d'O'Neill, qui épouſa *Eléonore*, fille de *Philippe Mac-Donogh de Brochach*, Ecuyer, & en eut

XIV. JEAN O'HEGUERTY, IIIe du nom, marié à *Roſe*, fille de *Jean Mac-Ginnis*, Ecuyer. Leur fils,

XV. MAURICE O'HEGUERTY, Ier du nom, épouſa *Unitas*, fille de *Jean O'Neill*, ſurnommé *le Rouge*, Ecuyer. De ce mariage vint

XVI. EDMOND O'HEGUERTY, IIe du nom, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Denis Walsh de Dungarvan*, Gentilhomme de la race des anciens Anglais, nommée *Race Strongbonienne*, dont

XVII. MAURICE O'HEGUERTY, IIe du nom, marié à *Roſe*, fille de *Niell O'Quin*, de laquelle il eut

XVIII. DANIEL O'HEGUERTY, Ier du nom, qui épouſa *Roſe O'Cahane*, fille de *Térence O'Cahane*, l'un des principaux Seigneurs du Comté de Derry. Leur fils,

XIX. HUGUES O'HEGUERTY, s'allia avec *Honorée*, fille de *Negelle O'Duvin*, ſurnommé *le Grand*, Gentilhomme de la race Meleſienne, dont

XX. DENIS O'HEGUERTY, IIe du nom, qualifié dans différents actes, ainſi que ſes prédéceſſeurs, du titre de *Generoſus*, qui épouſa *Catherine*, fille de *Denis Mac-Guire*, Seigneur de Cloſſagh. Elle étoit morte en 1691, qu'il paſſa en France par le conſeil de ſes enfans, & mourut à Dinan, en Bretagne, âgé d'environ 70 ans, le 26 Mai 1692, ainſi qu'il paroît par ſon extrait mortuaire, dans lequel il eſt qualifié *Gentilhomme Irlandais*, veuf de *Catherine Mac-Guire* & *ancien Seigneur de Brookhall*, dans la Province d'Ultonie, au Royaume d'Irlande. Il eut entr'autres enfans :

1. DANIEL, qui ſuit ;

2. Patrice, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs en Irlande, qui ſuivit ſon père & ſon frère en France en 1691, mourut à Saint-Malo, en Bretagne, le 23 Octobre 1703, & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe Cathédrale de cette Ville ;
3. Et une fille, mariée à *Charles O'Dogherty*, Ecuyer, Colonel d'Infanterie, qui ſuivit ſon beau-père en France.

XXI. Daniel O'Heguerty, IIe du nom, Ecuyer, leva en Irlande, dès le commencement de la Révolution, en 1688, arma & entretint à ſes frais, pendant 6 mois, une Compagnie de 100 hommes, dans le Régiment de *Charles O'Neill*, devenu Talbot, dont il fut Major, & qu'il conduiſit en France, lorſqu'il y paſſa, en 1691, à la ſuite de Jacques II, Roi d'Angleterre, en exécution de la capitulation de Limerick, qui termina la guerre & la Révolution du Royaume d'Irlande. Il avoit été ſucceſſivement Aide de Camp Général du Duc Tyrconnel, Vice-Roi d'Irlande, & du Comte de Lauzun, Général de l'Armée Françaiſe dans le même Royaume. Après avoir ſervi longtemps, il ſe fixa en Lorraine, où il s'attacha à l'éducation de ſes enfans, & y acheta, 1° par contrat paſſé devant Notaires à Nancy, le 15 Mai 1720, du Baron de Bauffremont, les Terres & Seigneuries de *la Neuvelotte* & de *la Grange ;* & 2° par autre contrat paſſé le 18 Juillet ſuivant, une maiſon à Nancy, rue Saint-Dizier. Il fut reconnu pour *Gentilhomme d'extraction*, dont la Famille avoit poſſédé pendant pluſieurs ſiècles la Terre de *Brookhall*, anciennement nommée *Clunſullagh*, près de Londonderry, en Irlande, avec tous les droits, privilèges & prééminences attribués à la Nobleſſe d'ancienne extraction. Il mourut en Lorraine, en la Paroiſſe de Badonviller, ſubitement d'une goutte remontée, le 6 Août 1745, âgé de 92 ans, & fut inhumé le lendemain en ladite Egliſe. Il avoit épouſé *Griſelle*, ou *Grace, O'Mulvany de Roote*, fille de *Negelle O'Mulvany de Bally*, d'une Maiſon reconnue être iſſue des anciens Seigneurs de ce nom, par acte de notoriété paſſé devant Notaires le 16 Décembre 1724. Elle eſt morte à Nancy le 27 Août 1752, âgée d'environ 88 ans, & a été inhumée le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Roch de la même Ville. De ce mariage ſont iſſus :

1. Patrice, IVe du nom, né en Irlande, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1er Janvier 1748, & Colonel à la ſuite du Régiment de Berwick, Irlandais. Il ſervit en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Lally, Irlandais, par Commiſſion du 1er Octobre 1744, à la création de ce Régiment ; fut fait Colonel ſur le champ de bataille à Fontenoy, le 11 Mai 1745, par S. M. Louis XV, qui eut la bonté de lui dire à la tête de l'Armée, qu'*Elle lui conféroit ce grade par rapport à ſa fermeté.* Il reçut un coup de feu dangereux à la bataille de Lawfeld, & le Roi eut l'attention de lui faire écrire par M. d'Argenſon, alors Miniſtre de la Guerre, du Camp de la Commanderie le 27 Juillet 1747, en ces termes : *Le Roi voulant, Monſieur, vous donner des marques de la ſatiſfaction qu'il a de la manière dont il a vu que vous vous êtes comporté à la batailllle de Lawfeld, & en conſidération de la bleſſure que vous y avez reçue, S. M. m'a ordonné de vous mander qu'Elle vous accordoit* 1,200 *liv. de penſion ſur ſon Tréſor Royal. Je vous en donne avis, & ſuis, &c.* Il eſt mort ſans alliance il y a quelques années ;
2. Dominique, qui ſuit ;
3. Pierre-André, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
4. François-Bernard, auteur de la troiſième branche, mentionnée enſuite ;
5. Sara, née en Irlande, reſtée fille ;
6. Et Marie-Charlotte-Cécile-Vertu, née à Caen le 5 Avril 1705, baptiſée le même jour en l'Egliſe paroiſſiale de Notre-Dame de la même Ville, mariée à N.... *Fontaine*, Ecuyer, ci-devant Major de Cavalerie au ſervice de Danemark & enſuite Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. Léopold, Duc de Lorraine & de Bar.

XXII. Dominique O'Heguerty, Comte de Magnières & Seigneur Voué de la Ville de Rambervillers, en Lorraine, né à Saint-Germain-en-Laye le 18 Avril 1699, nommé Denis dans ſon extrait baptiſtaire, a épouſé, à Paris, en 1726, Dame *Françoiſe Corre*, veuve de M. *Danlezy*, de l'ancienne Maiſon *de Gamaches*, dont vinrent :

1. Edouard-Daniel, qui ſuit ;
2. Et Françoise-Anne, qui s'eſt mariée à N.... *de Morgan*, Ecuyer, Seigneur de Frucourt, en Picardie, ci-devant Capitaine de Dragons, dont deux garçons & deux filles.

XXIII. Edouard-Daniel O'Heguerty, né

à Paris le 24 Janvier 1729, baptiſé à Saint-Euſtache, étoit Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi en 1776. Il a épouſé *Auguſtine du Flos.*

SECONDE BRANCHE.

XXII. Pierre-André O'Heguerty, Seigneur de Villey-le-Sec & Chanteheux, né le 30 Septembre 1700 & baptiſé à Dinan, en Bretagne, le 31 Décembre ſuivant (troiſième fils de Daniel & de *Griſelle*, ou *Grace, O' Mulvany de Roote*), eſt nommé Pierre ſeulement dans ſon extrait baptiſtaire, quoiqu'il ſoit nommé Pierre-André dans tous les actes qu'il a paſſés, notamment dans ſon contrat de mariage du 4 Septembre 1738, dans lequel il eſt qualifié *Procureur Général près le Conſeil Supérieur, Juge de Police du Quartier de Sainte-Suzanne & y commandant en chef à l'Isle Bourbon.* Il a épouſé, le 14 Septembre 1738, *Marie-Françoiſe de Verdière*, ſœur de *Charles*, Colonel de Dragons, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & fille de *Charles-François de Verdière*, Ecuyer, Capitaine Réformé dans les Troupes de France, par Commiſſion du 31 Juillet 1741, allié à la principale Nobleſſe de Bretagne, & de Dame *Thérèſe Quenelle l'Olivier du Pleſſix.* Il a été enſuite Préſident du Conſeil Supérieur & Gouverneur Général pour le Civil à l'Isle Bourbon par Proviſions du 26 Mars 1741 ; de retour en France, le Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, l'a fait Cenſeur Royal; a été honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, par Brevet de ce Prince, du 1er Mars 1754; ancien Commandant pour le Roi de l'Isle Bourbon, & ſeul Seigneur haut, moyen & bas-Juſticier de la Terre de Villey-le-Sec. Il a acquis, par contrat du 28 Janvier 1749, du Sieur Richer, Tréſorier de l'Hôtel de Ville de Nancy, une maiſon ſituée dans la même Ville, ſur la place Saint-Georges, où il demeuroit. Il eſt mort en 1763, & ſa femme eſt décédée à Paris le 2 Février 1746, âgée de 25 ans, & fut inhumée le lendemain en l'Egliſe Saint-Euſtache. De ce mariage eſt iſſu pour fils unique,

XXIII. Pierre-Charles-Daniel O'Heguerty, né à l'Isle Bourbon le 3 Mai 1742, baptiſé le même jour, qui eſt entré Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Lally; a été ſucceſſivement Capitaine en ſecond & Capitaine en pied, en 1756, dans le même Régiment; a été fait Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi Stanislas, par Brevet de 1759; & lors du départ de ſon Régiment pour l'Inde, étant tombé dangereuſement malade, il demanda & obtint du Miniſtre de ſervir en Allemagne en qualité d'Aide de Camp; ſe trouva à la bataille de Rosbach: après cette campagne il s'embarqua ſur le premier Vaiſſeau pour rejoindre ſes Drapeaux à Pondichéry, où il a glorieuſement ſervi. C'eſt en ſa faveur & en conſidération de ſes ſervices, tant en France qu'auprès du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, que ce dernier Monarque lui a accordé, le 12 Janvier 1761, des Lettres Patentes qui reconnoiſſent ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, & qui ont été confirmées par un Arrêt du 26 Janvier de la même année : ces Lettres ont été dûment entérinées & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine le 18 Février ſuivant. Il ſert encore & eſt Seigneur de Villey-le-Sec & de Chanteheux, par la mort de ſon père. De *Barbe-Juſtine Anthoine*, ſon épouſe, fille de Meſſire *Marc-Sigisbert Anthoine*, Préſident en la Chambre des Comptes de Lorraine, il a eu

1. & 2. Pierre-François & Pierre-Antoine.

TROISIÈME BRANCHE.

XXII. François-Bernard O'Heguerty, né à Caen le 12 Février 1703, baptiſé le même jour, en l'Egliſe de Notre-Dame de ladite Ville (quatrième fils de Daniel O'Heguerty, & de *Griſelle*, ou *Grace, O'Mulvany de Roote*), Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Irlandais de Dillon, Infanterie, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été dangereuſement bleſſé: ne pouvant plus faire ſon ſervice à l'Armée, en qualité de Lieutenant-Colonel, Commiſſion qu'il reçut du Roi le 21 Mars 1747, il a eu, ſuivant un ordre de S. M. du 22 Mars 1748, en l'abſence du Marquis d'Armentières, le commandement des Villes d'Audenarde & d'Ath, où il a commandé juſqu'à l'entière évacuation des Pays-Bas. Il a eu ſous ſes ordres, dans cette dernière Place, les deux Compagnies de Mouſquetaires & 4 bataillons d'Infanterie & de Cavalerie ; a obtenu ſa retraite, avec une penſion de 1,200 liv., le 3 Mai 1757, & a été Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi Stanislas, dès ſon avénement à la Couronne de Pologne, par Let-

tres Patentes du 5 Octobre 1737. Il a épouſé, en 1732, *Barbe Gaucher*, avec laquelle il vit en Lorraine, & dont il a eu

XXIII. Louis-François O'Heguerty, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Irlandais de Berwick, Infanterie, au ſervice de France, qui s'eſt marié, en 1771, à *Marie Pirlot*, de laquelle il a eu

François-Louis O'Heguerty.

Les armes : *d'argent, au chêne arraché de ſinople ; au chef de gueules, chargé de 3 colombes du champ.* Cimier : *un caſque de profil, doré ſur le devant, orné de ſes lambrequins d'argent, de gueules & de ſinople, & ſommé d'un dextrochère levé & cuiraſſé, tenant en ſa main de carnation, un ſabre* ou *cimeterre d'argent, aux poignée & garde d'or.* Deviſe : Nec flectitur, nec mutant. (*Généalogie* dreſſée ſur les originaux en parchemin deſdits Arrêts & Lettres Patentes ci-deſſus énoncés, qui nous ont été communiqués.)

OILLIAMSON, ou WILLIAMSON, originaire d'Ecoſſe, dans la Province de Cromarty : Maiſon *noble d'extraction*, qui ſubſiſte encore en pluſieurs branches dans les trois Royaumes de la Grande-Bretagne. Elle a eu, avant ſon arrivée en France, des alliances les plus illuſtres, principalement avec la Maiſon Royale de Stuart, & depuis qu'elle eſt établie en France (ſous le règne de Charles VIII), elle a toujours été attachée à la perſonne de nos Rois & à leur ſervice : elle a auſſi contracté des alliances avec les Maiſons les plus diſtinguées du Royaume, ſurtout de la Province de Normandie. — La difficulté de prononcer le nom de Williamson, conformément aux langues Ecoſſaiſe & Anglaiſe, a fait varier la manière de l'écrire, ce qui fait qu'on trouve dans différents actes Willanson, de Oillenson, d'Ouillenson, Oeillanson, d'Olliençon, Olleançon, Eoilliamson, enfin d'Oilliamson, qui eſt celle adoptée, depuis plus de 200 ans, par toutes les branches de cette Maiſon. Le premier connu par filiation ſuivie eſt

I. Duncan Williamson, Chevalier, qui épouſa, en 1381, *Alix*, fille de N.... *Mackenzie de Kintail*, & en eut

II. Thomas Williamson, Chevalier, marié en 1405, à *Iſabelle*, fille de *David Forguhart de Gilmerſeroſt*, & d'*Iſabelle Crawford de Drongorman*. Leur fils fut

III. Donald Williamson, Chevalier, qui s'allia, en 1430, avec *Mariette*, fille du Chevalier *Guillaume Graham*, Lord Kincardine, & de *Mathilde*, fille du Chevalier *Jean Oliphant d'Aberdalgie*. Ils eurent

IV. Guillaume Williamson, Chevalier, qui épouſa, en ſecondes noces, en 1475, *Marguerite des Eſſars*. Il en eut

V. Thomas Williamson, IIe du nom, ou d'Oilliamson, Chevalier, qui paſſa en France ſous le règne de Charles VIII en 1495 & fut Archer de la Garde Ecoſſaiſe. Il épouſa, le 8 Mars 1506, *Marguerite Rault*, fille & héritière de *Guillaume Rault*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Hermé. Le Roi François Ier lui fit don, par Lettres données à Paris le 30 Décembre 1518, de 70 écus d'or, qu'il employa à acquitter les droits du treizième des Seigneuries du Tremblay & du Bourg, dont il venoit de faire l'acquiſition de Guillaume de la Cheſe, Ecuyer. Il acheta encore, en 1520, la Seigneurie d'Ouilly-le-Baſſet dans la Province de Normandie. De ſon mariage vinrent :

1. François, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Germain ;*
2. Thomas, auteur de la branche de *Courcy*, rapportée ci-après ;
3. Et Jacques, marié, en 1546, à *Anne Fortin*, dont il eut

Anne, qui s'eſt mariée à *François de Rabodanges*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre & Capitaine de 50 hommes d'armes, auquel elle porta en mariage, le 4 Août 1568, la Terre de *Culey-ſur-Orne*, en Baſſe-Normandie, & eut poſtérité. Voy. RABODANGES.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Germain.

VI. François d'Oilliamson, Chevalier, Seigneur de Lonlai, Saint-Germain & du Meſnil-Hermé, fut un des 25 Archers de la Garde Ecoſſaiſe du Roi. Il épouſa, en 1532, *Jeanne de Saint-Germain*, fille & héritière de *Michel de Saint-Germain*, Ecuyer, & de *Stevenotte le Veneur*, conjointement avec ſa ſœur, *Marie de Saint-Germain*, qui s'eſt mariée à *Guy d'Harcourt*. François eut pour fils

VII. Thomas d'Oilliamson, IIIe du nom,

Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Seigneur de Lonlai, du Meſnil-Hermé & Cahan, qui fut Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & épouſa, le 22 Mai 1581, *Louiſe de Tiercelin*, fille aînée de *Jacques*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Pocé, & de *Charlotte du Jay*, Dame de Fercourt. Il en eut

VIII. Tanneguy d'Oilliamson, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Germain-Langot, Seigneur de Lonlai, Pocé & la Beſchoire, Lieutenant de 100 hommes d'armes, qui s'eſt marié, en 1616, à *Renée de Pellevé*, fille de *Nicolas*, Comte de Flers, Châtelain de Condé-ſur-Noireau, & d'*Iſabeau de Rohan*, fille du Prince de *Guéménée*. De ce mariage vint

IX. Jacques d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Seigneur de Lonlai, Cahan, les Loges, la Beſchoire, la Nocherie, Capitaine d'une Compagnie des Chevaux-Légers, qui épouſa, le 12 Juillet 1648, *Marie-Gabrielle de Milet*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Burlière, & de *Véronique de Méaulne*. Il en eut

X. Pierre d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron de Caligny, Seigneur de Lonlai, Cahan, les Loges, la Beſchoire, la Nocherie, qui s'eſt marié, le 21 Juillet 1695, avec *Thérèſe Allain*, Dame de Lancelin, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Mare, & de *Marie Coroller*. Leurs enfans furent :

1. Jacques-Gabriel-Alexandre, qui ſuit;
2. Et François-Henri-Pompone, Chevalier, Comte d'Oilliamson, Chambellan de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & ancien Capitaine de Cavalerie, vivant, non mariée, en 1776.

XI. Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron des Beaux, de Lonlai & autres lieux, a obtenu de Louis XV, par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, données à Verſailles, la réunion & l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom d'Oilliamson, des Terres *des Beaux, Caligny, Montilly, la Baſoque, les Bois de Montaigu, les Loges*, qui faiſoient partie du Marquiſat de *Saint-Germain*, & ces Lettres ont été enregiſtrées où beſoin a été. Il a épouſé, le 21 Juin 1717, Gabrielle-Marie-Jeanne d'Oilliamson, ſa couſine germaine, fille de René d'Oilliamson, & d'*Anne Amelon*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques-Gabriel-Robert, qui ſuit;
2. François-Henri, appelé *le Chevalier* d'Oilliamson, Exempt des Gardes du Corps du Roi, Meſtre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et Gabrielle-Françoise, mariée à François-Hardouin d'Oilliamson, Marquis de Courcy, &c., dont il ſera parlé ci-après.

XII. Jacques-Gabriel-Robert, Marquis d'Oilliamson, Meſtre de Camp de Cavalerie, étoit Exempt des Gardes du Corps du Roi depuis 1746, Compagnie du Duc de Luxembourg, & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, le 8 Janvier 1759, *Marguerite-Anne-Louiſe de Pierrepont*, fille & héritière de *Jean-Louis*, Marquis des Biards, & de *Coline de Geraldin*. Elle a été préſentée au Roi en Décembre 1775, & a eu de ſon mariage :

1. Guillaume-Louis-Gabriel-Raymond, né le 26 Janvier 1769;
2. Et Marie-Françoise, née le 25 Mars 1764.

*BRANCHE d'*Oilliamson-Courcy.

VI. Thomas d'Oilliamson (ſecond fils de Thomas, IIe du nom, & de *Marguerite Rault*), fut un des 25 Archers de la Garde Ecoſſaiſe du Roi & Chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel en 1570. Il avoit épouſé, le 3 Décembre 1546, *Jeanne Fortin*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſſon, Coulibœuf & du Meſnil-Raoult, & d'*Anne de Tollevaſt*. Leurs enfans furent :

1. Julien, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur de la branche d'*Ouilly*, rapportée ci-après.

VII. Julien d'Oilliamson, Enſeigne de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, &c., épouſa, le 8 Février 1593, *Marie de Grente*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Bavent, &c., & de *Stevenotte d'Harcourt*. Il en eut

VIII. Jacques d'Oilliamson, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Longueville, puis Capitaine Général des Côtes depuis Honfleur juſqu'à la rivière de la Touques, qui ſe maria, le 27 Septembre 1640, avec *Françoiſe*

Boutin, fille de *Pierre Boutin*, Chevalier, Seigneur du Victot, dont il partagea les biens avec les co-héritiers le 4 Janvier 1651. De cette alliance il eut

IX. René d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, Anglesqueville, Fribois, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1681, *Louise-Catherine Rouxel de Médavi*, fille de *Pierre Rouxel*, Comte de Grancey, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Henriette de la Pallu*. Il en a eu

X. Hardouin-François d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, &c., qui s'est marié, le 22 Juillet 1703, avec *Charlotte du Val*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Neauphe, Cordey, Occagnes, premier Maréchal des Logis du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, sous la minorité de Louis XV, & de *Catherine de Brulé*. De ce mariage est sorti

XI. François-Hardouin d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Cordey, Villiers-le-Sec, &c., Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, puis Maréchal des Logis de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent. Il a épousé, le 22 Juillet 1736, Gabrielle-Françoise d'Oilliamson, fille de Jacques-Gabriel-Alexandre, Marquis de Saint-Germain, &c., & de Gabrielle-Marie-Jeanne d'Oilliamson, rapportés ci-dessus. Leurs enfans furent :

1. Marie-Gabriel-Eléonor, qui suit;
2. Thomas-Gabriel-François, *Vicomte* d'Oilliamson, Capitaine des Carabiniers de Monsieur, frère du Roi;
3. Thomas-Hardouin, Vicaire Général du Diocèse de Rouen;
4. N.... d'Oilliamson, morte, qui s'étoit mariée à *Louis-Narcisse-Marc-Antoine de Beaurepaire*, dont vint un fils;
5. Et Anne-Françoise, qui est morte sans enfans de son mariage contracté, le 15 Novembre 1770, avec *François-Charles de Labbey*, Chevau-Léger de la Garde du Roi. Voy. LABBEY.

XII. Marie-Gabriel-Eléonor, Comte d'Oilliamson, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg, Mestre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a monté dans les Carrosses de S. M. en Décembre 1775, d'après ses preuves faites par M. Chérin, Généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit : il n'étoit point marié en 1776.

*BRANCHE d'*Oilliamson-*d'*Ouilly.

VII. Jean d'Oilliamson (second fils de Thomas, IIIe du nom, & de *Jeanne Fortin*), Seigneur d'Ouilly, Cambercourt, épousa, le 4 Juin 1606, *Marie le Gardeur*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, & de *Marguerite Gaude*. Il en eut

VIII. Louis d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly-le-Basset & de Cambercourt, marié, en 1636, à *Marie Groult*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Marie de Bertoult*, dont vint

IX. Tanneguy d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly & de Saint-Georges, qui épousa, le 1er Mars 1683, *Simonne Martin*, fille de N.... *Martin*, Ecuyer. Il en a eu beaucoup d'enfans, dont il ne reste plus que

N.... d'Oilliamson, qui suit;
Et N... d'Oilliamson, qui s'est mariée à N.... *de Bremoy*.

X. N... d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly, s'est marié à N.... *de Cheux*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'argent, becquée & membrée d'or, posée sur un baril du même, cerclé d'argent*. Devise : Venture and win; en Français : Hazard et gain.

* OINGT, petite Ville murée, dans le Lyonnais, dont les Seigneurs ont pris la qualité de *Vicomtes* dès le XIIIe siècle : sa Juridiction s'étendoit sur la Paroisse de Theizé, dont le Château avoit titre de *Baronnie*, & sur celles de Sainte-Paule & de Moiré. Elle est possédée par N.... *Rique*, Secrétaire du Roi. (*Tabl. gén.* part. VII, p. 244.)

OINVILLE (d'), en Normandie. L'origine de cette Maison, qui fut maintenue dans sa Noblesse le 6 Février 1667, est assez incertaine : quelques-uns veulent qu'elle soit du Bailliage de Caux, à cause des biens qu'elle a faits à l'Abbaye de Valmont, en Caux; les autres la croient du Bailliage d'Evreux, à cause des Terres qu'elle y a possédées dès le XIIe siècle. Nous nous attachons à cette dernière opinion, comme la plus certaine & aussi la plus générale. Il y a une Bulle du Pape Luce, IIIe du nom, de l'an 1182, qui approuve les donations faites à l'Abbaye de

Valmont par Robert & Simon d'Oinville, Chevaliers. — Guillaume d'Oinville, Chevalier, prêta, ſuivant les Regiſtres de la Chambre des Comptes, ſerment de fidélité, au Roi Philippe-Auguste, à cauſe des Fiefs qu'il tenoit dans le Reſſort de Breteuil en 1208; — Jean d'Oinville, Chevalier, ſervoit le Roi en 1340. — Cette Maiſon a fait preuve de nobleſſe en 1638, commençant à

I. Philippe d'Oinville, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon, en Beauce, qui vivoit en 1460; il eut pour fils,

II. Jean d'Oinville, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en 1483, qui épouſa *Charlotte de Gaillon*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jeanne, qui épouſa *Collard*, Seigneur *de Villequier*;
3. Et Charlotte, qui épouſa *Gilles de Mornay*, Seigneur d'Achères.

III. Jean d'Oinville, IIIe du nom, vivant en 1526, épouſa *Catherine de Teſſay*, Dame d'Houetteville, Rupierre, &c., dont :

Jean, qui ſuit;
Et Pierre, rapporté après ſon aîné.

IV. Jean d'Oinville, IVe du nom, Seigneur de Saint-Simon, ne laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, qu'une fille, nommée

Roberte-Catherine, Dame de Saint-Simon & de Jaudrais, qui s'eſt mariée à *Philippe de Morais*, Seigneur de Jonville, &c., dont poſtérité. Voy. MORAIS.

IV. Pierre d'Oinville, Chevalier, Seigneur du Puiſet (ſecond fils de Jean, IIIe du nom, & de *Catherine de Teſſay*), eut en partage les Terres d'Houetteville & de Rupierre, & épouſa, en 1551, *Marie de Hellenvilliers*, fille & héritière de *Jacques*, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Marguerite de Maricourt*. Leurs enfans furent :

Philippe, qui ſuit;
Et Pierre, compris dans un acte de l'an 1573, qui fut père de

Philippe, Seigneur de Seſtres, mentionné dans une Sentence de 1580, qui laiſſa pour fils,

François, Seigneur de Seſtres, qui fit ſes preuves de nobleſſe.

V. Philippe d'Oinville, IIe du nom, Baron de la Ferté-Freſnel, Seigneur d'Houetteville, épouſa *Marie de la Pereuſe*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bouquetot, & de *Marie Chanut*. De ce mariage vinrent :

Antoine, qui ſuit;
Et Marie, qui a épouſé, *Jean du Boſch*, Seigneur d'Hermival, &c., dont poſtérité. Voy. BOSCH (du).

VI. Antoine d'Oinville, Seigneur d'Houetteville, Baron de la Ferté-Freſnel, laiſſa de *Marie Deſpotot*,

Louis, qui ſuit;
Et Jean, Baron de la Ferté-Freſnel, qui laiſſa de *Geneviève de Raſſent*, pluſieurs enfans de l'un et de l'autre ſexe, qui ne nous ſont pas connus.

VII. Louis d'Oinville, Baron d'Houetteville, épouſa *Louiſe de Vieuxpont*, de laquelle ſortirent un garçon & deux filles.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe ſont : *d'or, à 5 bandes*, ou *cotices, de gueules*. (Il en eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1533 & 1534.)

OIRON, en Berry : *d'argent, à 3 roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople*.

OISE-BRANCAS. Voyez BRANCAS.

OISELET, ou OYSELET (d'), en Franche-Comté.

I. Etienne, Comte de Bourgogne, eut de *Blandine de Cicon*,

II. Etienne de Bourgogne, Seigneur d'Oiselet. Ses deſcendants prirent le nom d'Oiselet, & gardèrent les armes de la Maiſon *de Châlon*, mettant ſeulement la *bande vivrée* pour briſure. Cet Etienne de Bourgogne, vivant en 1240, eut pour fils,

III. Guillaume, Seigneur d'Oiselet, vivant en 1301, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Etienne, qui ſuit;
2. Et Etiennette, qui épouſa *Thibaud*, Seigneur *de Cuſance*, fils de *Geoffroy*, Seigneur *de Cuſance*, & de *Marguerite de Neufchâtel*.

IV. Etienne, IIIe du nom, Seigneur d'Oiselet, eut, entr'autres enfans,

V. Etienne, IVe du nom, Seigneur d'Oiselet, Clervans & la Villeneuve, qui épouſa *Marguerite de Rougemont*, dont le fils,

VI. Jean, Seigneur d'Oiselet, Clervans & la Villeneuve, eut entr'autres enfans :

1. Etienne, qui ſuit;
2. Et Jeanne, qui a épouſé, le 28 Mars 1356,

Jean de Vienne, Maréchal de Bourgogne & Amiral de France, fils de *Guillaume*, Seigneur de Roulans, & de *Claudine de Chaudenay*.

VII. ETIENNE, Ve du nom, Seigneur D'OISELET, Clervans & la Villeneuve, épouſa *Marie de Frolois*, dont vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. VAUTHIER, Chevalier ;
3. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Clervans*, rapportée ci-après.

VIII. JEAN, IIe du nom, Seigneur D'OISELET & de Fraſne-le-Château, épouſa, en 1409, *Marguerite de Vergy*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Port-ſur-Saône, & d'*Iſabeau de Haute-Ribaupierre*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. RICHARDE, qui épouſa, en 1437, *Pierre*, dit *Gallehaut de Choiſeul*, IIe du nom, Seigneur d'Aigremont, &c., dont elle fut la ſeconde femme, & en eut poſtérité. Voy. CHOISEUL ;
3. Et SIMONNE, qui a épouſé, 1° *Louis de Morel*, Seigneur d'Ecrilles, vivant en 1460, dont poſtérité. Voy. MOREL, en Franche-Comté, &c. ; & 2° *Jean*, Seigneur *de Montfort-Taillant*.

IX. ANTOINE, Seigneur D'OISELET & de Fraſne-le-Châtel, vivant en 1460, épouſa *Marie de Coucy*, dont pour fille unique,

JEANNE, qui a épouſé JEAN D'OISELET, ſon couſin, rapporté ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de CLERVANS.

VIII. GUILLAUME D'OISELET, Seigneur de Clervans (fils d'ETIENNE, Ve du nom, & de *Marie de Frolois*), eut, entr'autres enfans,

IX. CHARLES D'OISELET, Seigneur de Chaſſagne & de Clervans, lequel fut père, entr'autres enfans, de

X. JEAN D'OISELET, qui s'eſt marié, avec JEANNE, Dame D'OISELET, fils d'ANTOINE, & de *Marie de Coucy*, il en eut entr'autres enfans :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de *la Villeneuve*, rapportée ci-après ;
3. MADELEINE, Dame d'Ozambray, qui épouſa, en 1515, *Guillaume*, Seigneur *de Fontette* & de Remilly, dont poſtérité. Voyez FONTETTE ;
4. JEANNE, qui s'eſt mariée à *Jean de Ligniville*, IVe du nom, Seigneur de Tantonville, Capitaine ou Gouverneur de la Ville d'Arches, dont des enfans. Voy. LIGNIVILLE, ou LIGNEVILLE ;
5. Et MARIE, qui a épouſé, 1° *Charles Bouton*, Seigneur du Fay, &c. ; & 2° *Claude de la Baume*, Seigneur de l'Abbergement, &c., dont elle n'eut pas d'enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA).

XI. GUILLAUME, Baron D'OISELET, eut entr'autres enfans :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, qui épouſa *Pierre de Choiſeul*, dont elle eut poſtérité. Voy. CHOISEUL.

XII. CLAUDE, Baron D'OISELET, fut père, entr'autres enfans, de

XIII. JEAN, IIe du nom de ſa branche, Baron D'OISELET & d'Héricourt, Seigneur de Fraſne-le-Château & de la Chaſſagne, épouſa *Jeanne-Aimonde de Cuſance*, fille de *Claude*, Seigneur *de Cuſance*, Baron de Belvoir, &c., & de *Philiberte de Lugny*. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

XIV. ERMENFROY-FRANÇOIS, Baron D'OISELET & d'Héricourt, Seigneur de Fraſne-le-Châtel & de Chaſſagne en 1578, qui épouſa *Marguerite d'Orſans*, dont il eut entr'autres enfans :

1. ERMENFROY-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Villerchemin.

XV. ERMENFROY-FRANÇOIS, IIe du nom, Baron D'OISELET & d'Héricourt, épouſa *Caroline de la Baulme*, fille d'*Emmanuel-Philibert*, Comte de Saint-Amour, & d'*Hélène Perrenot de Granvelle* : ils vivoient enſemble en 1620, & ont laiſſé pour fils unique

XVI. ERMENFROY-FRANÇOIS, Baron D'OISELET, IIIe du nom, dont nous ignorons la poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de LA VILLENEUVE.

XI. RICHARD D'OISELET, Seigneur de la Villeneuve (fils de JEAN & de JEANNE D'OISELET), a épouſé *Iſabeau*, fille de *Philibert de Bauffremont*, Chevalier, & d'*Agnès de Jonvelle*. Il en a eu :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et PHILIBERT, Chevalier.

XII. GUILLAUME D'OISELET, Seigneur de la Villeneuve, eut pour petit-fils,

XIV. Antoine d'Oiselet, Baron de la Villeneuve, qui épouſa, en ſecondes noces, *Perronne de Perrenot*, ſœur de *François*, Comte de Cantecroy. De ce mariage vint

XV. Thomas-François d'Oiselet, Comte de Cantecroy, Prince du Saint-Empire, qui fut inſtitué héritier par ſon oncle maternel. Il avoit épouſé *Caroline*, Marquiſe *d'Autriche*, fille naturelle & légitimée de l'Empereur Rodolphe II. Il en eut

XVI. Léopold-Eugène d'Oiselet, que l'Empereur créa Prince de Cantecroy & du Saint-Empire, & qui mourut en 1636, laiſſant *Béatrix de Cuſance*, ſa femme, enceinte d'un fils, qui eſt mort l'année ſuivante, le dernier de ſa race.

Les armes : *de gueules, à la bande vivrée d'or.*

* OISY, dans l'Artois, autrefois dans le Cambréſis.

Gautier, Chevalier, nommé, par Balderic, Evêque de Noyon, dans ſa *Chronique de Cambrai & d'Arras*, Vaſſal du Château de Lens, laiſſa deux fils, qui furent tous deux Seigneurs de Lens,

Gautier, qui ſuit ;
Et Gautier, dit *le Jeune*, Seigneur de Lens en partie.

Gautier, IIe du nom, dit *le Vieux*, pour le diſtinguer de ſon frère cadet, fut inſtitué Châtelain de Cambrai, par Tédon, Evêque de cette Ville, & laiſſa :

1. Gautier, Châtelain de Cambrai, tué en 1045 ;
2. Sicher, qui fut d'Egliſe & aſpira à l'Evêché de Cambrai, mais qu'il ne put obtenir ;
3. Et Ade de Cambray, qui épouſa N...., Seigneur d'Oisy, dont elle eut un fils, nommé Gautier, qui, après la mort de Gautier, IIIe du nom, fut inveſti par Lietberg, Evêque de Cambrai, en 1049, de la Châtellenie de Cambrai.

I. Hugues, Ier du nom, Seigneur d'Oisy, Châtelain de Cambrai, épouſa *Ade*, nièce de *Richilde*, Comteſſe de Hainaut, de Mons, &c., dont vinrent :

1. Hugues, qui ſuit;
2. Et N.... de Cambray, dite d'Oisy, qui épouſa N...., Seigneur *de Machon*.

II. Hugues, IIe du nom, Seigneur d'Oisy & de Crèvecœur, Châtelain de Cambrai, épouſa *Hildegarde*, tante paternelle de *Nicolas de Chièvres*, Evêque de Cambrai. Il fonda, avec elle, l'Abbaye de Vaucelles en 1131 & mourut peu de temps après. Leurs enfans furent :

1. Simon, qui ſuit;
2. Clémence, qui épouſa *Guillaume*, Ier du nom, Seigneur *de Béthune*, &c., Avoué d'Arras, dont des enfans. Voy. BÉTHUNE;
3. Mahaut, morte fille ;
4. Ermengarde, qui épouſa *Gérard*, dit *Malfillâtre*, Seigneur *de Buſignies*, dont elle eut un fils, nommé *Gilles*, Seigneur *de Buſignies;*
5. Adeline, dont on ignore l'alliance ;
6. Et Marie, morte fille.

III. Simon, Seigneur d'Oisy & de Crèvecœur, Châtelain de Cambrai, confirma, en l'année 1150, les dons faits par ſes père & mère à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy; puis ayant épouſé *Ade*, héritière de la Vicomté *de Meaux*, fille de *Geoffroy*, Vicomte *de Meaux*, & de *Conſtance*, ſon épouſe, il confirma, l'an 1151, les dons faits par les père & mère de ſa femme aux Moines de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Il laiſſa :

1. Hugues, qui ſuit;
2. Gilles, Chevalier, tué dans un combat contre Thierry, Comte de Flandres, en 1164 ;
3. Hildegarde, Dame d'Oisy & de Crèvecœur, Vicomteſſe de Meaux, qui épouſa *André*, Seigneur *de Montmirel* & de la Ferté-Gaucher, dont poſtérité. Voy. MONTMIREL.

IV. Hugues, IIIe du nom, Seigneur d'Oisy & de Crèvecœur, Châtelain de Cambrai, Vicomte de Meaux, épouſa, 1° *Gertrude de Flandres*, fille de *Thierry d'Alſace*, Comte de Flandre, & de *Sibylle d'Anjou*, avec laquelle il eſt mentionné, dans des Chartes de l'an 1171; mais ayant été enſuite ſéparé d'avec elle, pour raiſon de parenté, il épouſa, 2° *Marguerite de Blois*, veuve *d'Othon*, Comte *de Bourgogne*, & fille de *Thibaud*, ſurnommé *le Bon*, Comte *de Blois* & de Chartres, & d'Alix de France. Il mourut ſans enfans en 1189, laiſſant ſa ſœur, dame *de Montmirel*, héritière de tous ſes biens, & dont les deſcendants prirent le nom d'Oisy.

Il faut qu'il y ait eu deux Maiſons du nom d'Oisy, ou que le Seigneur d'Oisy, qui avoit épouſé la ſœur de Gauthier, IIIe du nom, Châtelain de Cambrai, eut déjà vu la ſéparation des ſouches de ſa Famille; car on voit,

dans l'origine de la Maiſon *d'Aveſnes*, qu'*Ade*, ou *Ide*, héritière de la Terre *d'Aveſnes*, fut mariée avec FASTRE D'OISY, Avoué de Tournai, qui vivoit en l'an 1098, & pouvoit être frère de ce Seigneur D'OISY, mari de cette ADE DE CAMBRAI, ſœur de GAUTIER, chef des autres Seigneurs D'OISY. Ce FASTRE D'OISY, Avoué de Tournai, eut d'*Ade*, ſon épouſe,

1. GOSVIN D'OISY, Pair de Mons, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Agnès de Ribemont*;
2. Et FASTRE, qui ſuit.

FASTRE D'OISY, IIe du nom, Avoué de Tournai, eut de *Richilde*, ſon épouſe,

GAUTHIER, dit *le Beau*, Ier du nom, Avoué de Tournai, Seigneur d'Aveſnes & de Leuſe, lequel prit le nom *d'Aveſnes*, que ſa poſtérité a conſervé. Voyez AVESNES, en Hainaut.

Cette ancienne Maiſon D'OISY portoit pour armes : *d'argent, au croiſſant de gueules*.

On trouve dans le tom. V du *Diction. des Gaules*, au mot OISY, que la Terre & Seigneurie d'*Oiſy*, en Artois, fut érigée en Comté en 1665, en faveur de *Philippe de Tournai*, ſans doute deſcendant de GAUTHIER, dit *le Beau*, mentionné ci-deſſus, Chevalier, Seigneur *d'Oiſy*, lequel, par ſon teſtament du 21 Mai 1678, inſtitua pour héritier univerſel, ſon couſin, *Julien-Euſtache d'Aſſignies*, le ſubſtituant au nom & aux armes de *Tournai*. Il étoit fils d'*Euſtache d'Aſſignies*, Seigneur d'Hacquedorne, & de *Marie de Watripont*, & petit-fils d'*Antoine d'Aſſignies*, dit le *Jeune*, Chevalier, Seigneur de Waſnes, Nurlud, &c., lequel avoit épouſé *Anne de Tournai*, & étoit né du ſecond mariage d'*Antoine d'Aſſignies*, Seigneur d'Allouagne, &c., avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frère conſanguin *Antoine d'Aſſignies*, IIe du nom, Seigneur d'Allouagne, tige des Marquis d'*Aſſignies* & de Wendi. — *Julien-Euſtache d'Aſſignies d'Oiſy* mourut le 13 Mai 1687, & laiſſa poſtérité de ſon mariage avec *Françoiſe Taffin*, ſa première femme. Voyez ASSIGNIES, en Artois.

O'KÉEFFE, en Irlande, & Isle-de-France : voici ce que nous apprend une feuille imprimée ſur ce nom & inſérée dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, laquelle nous a été communiquée :

CONSTANCE, ou CONSTANTIN O'KÉEFFE, Ecuyer, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Clare, Irlandais, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, où il s'eſt retiré avec une penſion de la Cour, a requis le Juge d'armes de France de comprendre dans les Regiſtres publics de ſon office & les titres de ſa nobleſſe & ſes armoiries, attendu qu'il eſt *noble d'extraction*, & qu'étant habité dans le Royaume, il eſt en droit d'y jouir de tous les privilèges attachés au Corps de la Nobleſſe; & en conſéquence la production qu'il a faite de ſes titres, juſtifie qu'il eſt frère aîné de feu ARTHUR, ou ARTHUS O'KÉEFFE, Gentilhomme Irlandais, Conſeiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siège Général de la Table de Marbre du Palais à Paris, en faveur duquel Mylord Butler-Galmoye, M. de Leſſey-Roots, les feux Sieurs Lée & Dillon, Lieutenants Généraux des Armées du Roi; le Sieur de Nugent, Maréchal de Camp & le Sieur O'Donel, Brigadier, tous anciens Colonels de Régiments Irlandais au ſervice de France, atteſtèrent, par acte authentique du 9 Mai 1726, *que, ſuivant deux Certificats, l'un de Lord* Carlisle, *Secrétaire d'Etat du feu Roi de la Grande-Bretagne* JACQUES II; *l'autre des Officiers-Majors du Régiment de Clare, & autres preuves inconteſtables, il étoit d'une ancienne & noble Famille du Royaume d'Irlande, alliée à des Maiſons illuſtres du Pays, & en poſſeſſion de la Nobleſſe depuis pluſieurs ſiècles ſans interruption; qu'il étoit certain que cette Famille avoit beaucoup ſouffert par les pertes que les Catholiques avoient faites durant les différentes Révolutions arrivées dans la Grande-Bretagne; que le père du Sieur* ARTHUR O'KÉEFFE *s'étant remis en poſſeſſion d'une partie de ſes biens de patrimoine pendant le règne de* JACQUES II, *avoit rendu de très-bons ſervices dans les guerres d'Irlande; que cinq de ſes enfans étoient venus en France avec les Troupes de ſa Nation; que trois d'entr'eux étoient morts au ſervice, l'aîné étant Capitaine dans le Régiment de Clare, où* CONSTANTIN O'KÉEFFE, *quatrième deſdits enfans, ſervoit encore en qualité de Capitaine réformé, & que ledit* ARTHUR O'KÉEFFE *étoit le cinquième de ſes enfans.* Dès l'an 1708, le Chevalier du Bour, de la création d'Angleterre & de l'Ordre de Saint-Jacques en Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre Secrète du Roi d'Angleterre &

ſon Envoyé extraordinaire en Eſpagne; le Lord Killeen, Pair d'Irlande, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes Irlandais avoient certifié avoir appris, de vive voix & par écrit, de pluſieurs perſonnes très-dignes de foi, que *le même* ARTHUR O'KÉEFFE *étoit fils de Meſſire* ARTHUR O'KÉEFFE, *Gentilhomme Irlandais, & l'un des Juſticiers de Paix du feu Roi d'Angleterre, dans le Comté de Cork, en Irlande, lequel s'étoit ſignalé par ſon zèle pour le Roi ſon Maître; qu'au commencement des dernières Révolutions d'Irlande il avoit levé, habillé & fait ſubſiſter à ſes propres dépens, pendant pluſieurs mois, une Compagnie dans le Régiment de Lord* Kilmaine; *qu'il y avoit ſervi en qualité de Capitaine juſqu'à la fin de la guerre d'Irlande, après quoi, ne pouvant quitter lui-même le Pays, parce qu'il étoit chargé d'une nombreuſe famille, il avoit envoyé ſa Compagnie en France, où deux de ſes fils avoient déjà paſſé auparavant à la tête de* 60 *hommes, qu'ils avoient levés à leurs frais, & qui avoient été incorporés dans le Régiment de Clare, pour lors* O'Brien, *où ils avoient commandé, l'un comme Capitaine, l'autre comme Lieutenant; que quelque temps après, un autre de leurs frères étoit venu les joindre, amenant avec lui* 14 *hommes de l'Armée commandée par Mylord* Marlborough, *& que tous trois avoient continué de ſervir dans ledit Régiment, juſqu'à la bataille de Ramillies, où le Capitaine avoit été tué & le Lieutenant eſtropié d'un coup de feu; que celui-ci avoit été depuis conduit priſonnier en Angleterre; qu'il y étoit encore au temps de ce certificat & que deux autres de ſes frères étoient morts dans les Armées du Roi; qu'en toute occaſion le père & les enfans s'étoient bien acquittés de leur devoir, à l'exemple de pluſieurs braves hommes de leur Famille, qui, de tout temps, avoient donné des marques très-efficaces de leur zèle & de leur attachement inviolables pour le ſervice de leurs Rois, ſurtout dans les guerres dont la France, l'Eſpagne & pluſieurs endroits de l'Italie étoient pour lors agités; qu'ils avoient eu un couſin germain & pluſieurs autres parents tués ou bleſſés au ſervice des deux Couronnes; qu'enfin, à tous ces faits, l'on pouvoit joindre la perte qu'ils avoient faite de leur patrimoine & autres biens conſidérables, pour avoir toujours été très-attachés à la Religion Catholique & fidèles à leur Souverain légitime.* (C'eſt le Produiſant qui a été priſonnier en Angleterre.) Un Certificat qu'il a eu du Commandant & de pluſieurs Capitaines du Régiment de Clare, dans lequel il a ſervi, porte *qu'ayant été commandé, par ordre de la Cour, pour l'expédition d'Ecoſſe en* 1708, *il fut pris ſur le Vaiſſeau* le Salisbury, *que pendant* 14 *mois, que dura ſa priſon, il ſouffrit beaucoup, ayant été mis dans les cachots de Londres & ayant eu continuellement les fers aux pieds; qu'il a été l'eſpace de* 42 *ans dans le ſervice & qu'il n'y a eu aucune occaſion, où il ne ſe ſoit comporté en brave homme & en très-bon Officier.* Outre ce certificat, il en a encore rapporté deux autres en date du 15 Novembre 1738, par leſquels Mylord de Caſtelconnel de Brillas, Pair du Royaume d'Irlande, & le Chevalier de Nugent, Baronnet du même Royaume, précédemment Colonel de Cavalerie au Service de S. M., atteſtèrent *qu'il eſt de la véritable & très-ancienne Famille des* O'KÉEFFE, *du Comté de Cork, en Irlande: Famille connue noble de l'aveu de tous les Hiſtoriens & Généalogiſtes de ce Royaume.* Le Sieur CONSTANCE O'KÉEFFE épouſa, dans la ville d'Aveſnes, en Hainaut, le 18 Mars 1718, MARGUERITE O'KÉEFFE-PLUNKETT, ſa parente, laquelle mourut à Beſançon le 19 Janvier 1735. Il en a eu

1. MARIE-HÉLÈNE JACQUELINE, née à Cambrai le 10 Juillet 1730;
2. Et MARGUERITE, née à Beſançon, le 9 Décembre 1734.

ARTHUS O'KÉEFFE (frère de CONSTANCE), s'étant fait naturaliſer Français, acquit une charge de Conſeiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siège Général de la Table de Marbre, &, ſuivant le témoignage qu'en ont rendu de lui le Lieutenant Général & les Conſeillers de ce Siège, *il l'a exercée pendant plus de* 20 *ans avec beaucoup d'honneur & une grande capacité.* Il fut marié, à Paris, par contrat du 20 Février 1712, avec *Marie O'Doyer*, ſœur de *Philippe O'Doyer*, Gentilhomme Irlandais, qui fut tué à la bataille d'Almanza, en Eſpagne, étant alors Aide Major du Régiment de Berwick, & tous deux iſſus d'une Famille ancienne qui poſſède la nobleſſe depuis pluſieurs ſiècles ſans interruption, & qui a perdu pluſieurs braves

Officiers au ſervice, tant en Irlande qu'en France. De ce mariage il a laiſſé:

1. EUGÈNE, né le 7 Juin 1713;
2. Et MARIE, née le 24 Mai 1712.

Les armes: *écartelé, au* 1 *d'azur, au lion rampant d'or, lampaſſé de gueules, les deux pattes de derrière poſées ſur une terraſſe de ſinople; au* 2 *de ſinople, au cavalier armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée d'or, poſée en barre, la pointe en bas, le cheval d'argent, bridé & ſellé de gueules, la ſelle frangée d'or, & le cheval paſſant ſur une terraſſe de ſinople; au* 3 *d'or, au paon rouant au naturel, & poſé pareillement ſur une terraſſe de ſinople; & au* 4 *de ſinople, à* 3 *lézards d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre en faſce.* Cimier: *un griffon d'or, ailé du même, & tenant de la patte dextre une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en haut.* Supports: *deux lions au naturel, lampaſſés de gueules.* Deviſe: FORTI ET FIDELI NIHIL DIFFICILE.

* O'KELLY, Maiſon noble, originaire d'Irlande, dont eſt le Comte JEAN-JACQUES O'KELLY, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi près le Duc de Deux-Ponts en 1777, qui a été nommé par le Roi, Miniſtre Plénipotentiaire près l'Electeur de Mayence, dont il a fait ſes remercîments à S. M. le 25 Juillet 1779. « Il a épouſé (contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 24 Novembre 1776), *Louiſe-Marguerite-Marie-Eliſabeth de Galard de Béarn*, Chanoineſſe & Comteſſe du Chapitre noble & régulier de Saint-Louis de Metz, préſentée à Leurs Majeſtés le 1er Décembre ſuivant, fille puînée de feu *François-Alexandre*, Comte *de Galard*, Vicomte de Béarn, &c., & d'*Angélique-Gabrielle Joumart des Achards*. Voyez * GALARD DE BRASSAC. »

* OLARGUES, Baronnie, dans le Languedoc, Diocèſe de Saint-Pons, qui appartient à la Famille *de Théſan du Poujol*. Voyez THÉSAN. — La ville d'*Olargues*, qui eſt conſidérable dans le Languedoc, avoit droit de députer tous les cinq ans aux Etats Généraux de la Province: ſon Château étoit autrefois une des plus fortes places du Languedoc.

* OLDENBOURG, Ville de l'Empire, en Weſtphalie, dont la ſouveraineté appartient préſentement au Roi *de Danemark*, qui eſt de la Maiſon des Comtes d'*Oldenbourg*. *Théodoric le Fortuné*, Comte d'*Oldenbourg*, mourut en 1440. Il fut père de CHRISTIAN, Roi de Danemark, de Norwège & de Suède. & de *Gérard le Belliqueux*, qui a fait la branche des Comtes d'*Oldenbourg*. *Antoine-Gontier*, Comte d'*Oldenbourg*, né en Novembre 1583, décéda en 1667 ſans lignée légitime. Le Roi de *Danemark*, & ſes couſins paternels, ont été héritiers des biens propres de ſa Maiſon. Voyez DANEMARK.

* OLIÈRES, ou OLLIÈRES, Terre & Seigneurie, en Provence, que poſſédoit *Burgundion*, dit *de Trets*, Vicomte titulaire de Marſeille, fils de *Raymond-Geoffroy*, qui y vendit, en 1213, ſa portion de cette Vicomté. *Olières* fut le partage de ſon troiſième fils, *Iſnard*, né de ſa ſeconde femme, *Mabille d'Agoult d'Entrevennes*, dont la poſtérité a pris & conſervé ce nom. *Iſnard* fut le ſixième aïeul de *Louis d'Agoult*, Baron d'*Olières*, mari de *Dauphine de Villeneuve*, dont les deux fils *Balthazar* & *Pierre*, partagèrent la Baronnie d'*Olières*. La poſtérité du premier ſubſiſte dans les enfans de *Balthazar*, IVe du nom, Baron d'*Olières*.—*Pierre d'Agoult*, ſecond fils de *Louis*, fut père d'*Antoine*, qui s'eſt marié à *Eléonore de Valavoire*, qui fut mère de *Pierre*, lequel épouſa *Marguerite de Forbin de Soliers*, & fut père de *Joſeph*, qui obtint l'érection d'*Olières* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1689, regiſtrées à Aix le même mois. De ſa femme, *Françoiſe de Glandevès*, il a eu: 1. *Auguſte d'Agoult*, Marquis *d'Olières*; 2. *Gaſpard d'Agoult*, qui fut reçu Chevalier de Malte, eſt devenu Baron & Marquis d'*Olières*, & s'eſt marié à *Anne-Marguerite de Fortia de Piles*, dont il eut: *Joſeph-Gabriel-Gaſpard-Anne d'Agoult*, des Vicomtes de *Marſeille*, Chevalier, Marquis & Baron d'*Olières*, qui s'eſt allié, le 27 Juin 1752, à *Marie-Anne de Lannion*, fille unique du Marquis *de Lannion*; 3. & *Thérèſe*. Voy. AGOULT, tom. Ier, col. 144, de ce *Diction.*

* OLIERGUES. La Maiſon *de la Tour d'Auvergne* ſe partagea, en 1296, en deux branches, dont la ſeconde fut diſtinguée de l'autre par le nom d'*Oliergues*, de laquelle eſt iſſu le Duc de *Bouillon*. Voyez TOUR D'AUVERGNE (DE LA).

OLIOULES, ou OLLIOULES. Les Ba-

rons de ce nom ſont une branche des Comtes *de Vintimille :* ils ont commencé à *Bertrand de Vintimille*, Ier du nom, des Comtes de *Marſeille*, Baron d'*Ollioules*, fils puîné de *Boniface* II, & de *Philippe de Sabran*, ſa ſeconde femme. *Bertrand* Ier, Baron d'*Ollioules*, ſe maria, en 1322. *Pierre-François-Hyacinthe de Vintimille*, des Comtes de *Marſeille*, en deſcend au XIIIe degré. Il a épouſé, en 1701, *Jeanne-Eliſabeth Blondel*, fille de *François*, Intendant des Bâtiments & Secrétaire du Roi. Voyez VINTIMILLE.

OLIVARI, ou OLIVIER DE CAMPREDON, Famille noble, qui, ſuivant l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 188, remonte, par filiation ſuivie, à

I. ANTOINE OLIVARI, ou OLIVIER, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans pluſieurs actes, qu'il paſſa avant d'être pourvu de la charge de Conſeiller au Parlement, dans laquelle il fut reçu le 4 Juin 1567. Il épouſa N.... *de Picard*, dont

II. JEAN-PIERRE OLIVARI, reçu Conſeiller au même Parlement, qui s'eſt marié, par contrat du 29 Juillet 1582, à *Catherine de Vitalis*. Il teſta, étant Doyen de la Cour, le 29 Juillet 1633. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et HONORADE, mariée, en 1619, à *Charles de Cambe*, Seigneur d'Orves, Viguier de la ville d'Hyères.

III. PIERRE OLIVARI, Conſeiller au Parlement en 1631, épouſa, par contrat paſſé devant *le Roy*, Notaire, le 12 Novembre 1633, *Sibylle des Martins de Puyloubier*, & teſta le 23 Octobre 1659, devant *Citrany*, Notaire. Ses enfans furent :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1663 ;
3. JOSEPH, Capiſcol de l'Egliſe de Fréjus ;
4. Et ALEXANDRE.

IV. HENRI OLIVARI, Sieur de Campredon, s'allia, en 1674, avec *Charlotte de Pontevès*, fille d'*Henri*, Seigneur de Giens, Conſeiller à la Cour des Comptes, & d'*Anne de Pontevès-Caſtelar*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. JOSEPH, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1701, enſuite Commandeur de Gap-Francs ;
3. CHARLOTTE, qui s'eſt mariée à *Pierre d'Eſpagnet*, Conſeiller au Parlement de Provence, dont des enfans. Voy. ESPAGNET ;
4. Et autre CHARLOTTE, qui a épouſé, le 8 Mars 1704, *François de Bourgarel*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Colombier, &c., dont poſtérité. Voy. BOURGAREL.

V. JEAN-PIERRE OLIVARI, Seigneur de Campredon, épouſa, le 12 Novembre 1711, *Marthe-Marguerite-Eliſabeth Grimaldi*, fille de *Charles*, Ier du nom, Marquis de Cagnes & de Courbons, & de *Françoiſe de Covet de Marignane*. De ce mariage ſont iſſus :

1. HENRI-HONORÉ, qui ſuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & JOSEPH, Chevaliers de Malte : l'un d'eux eſt mort, & l'autre étoit Commandeur de Nice en 1759 ;
4. & 5. JEAN-PAUL, & une fille, qui vivoient ſans alliance.

VI. HENRI-HONORÉ OLIVARI, Seigneur de Campredon, a ſervi dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes. Il a épouſé, *Marie-Anne-Eliſabeth de l'Evêque*, fille de *François*, IIe du nom, Seigneur de Saint-Etienne, & de *Marie-Anne de Laugier*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans de ce mariage.)

Les armes : *d'azur, à 3 colombes d'argent, volantes en bande : la première tenant au bec un rameau d'olivier de ſinople*.

OLIVIER, à Paris & en Nivernais.

I. CHARLES OLIVIER, Conſeiller du Roi, Greffier Civil & Criminel de la Cour des Aides, épouſa *Michelle Paris*, dont :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. CHARLES, Aumônier Ordinaire du Roi & Chanoine de l'Egliſe de Chartres ;
3. FRANÇOIS, Chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris ;
4. Et MICHELLE, mariée à *Chriſtophe Gueffier*, Auditeur de la Chambre des Comptes.

II. GABRIEL OLIVIER, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Greffier en chef Civil & Criminel de la Cour des Aides, épouſa, le 15 Août 1675, *Anne-Madeleine Chabrey*, fille de *Benoît*, Seigneur de Montigny, de la Ferté, &c., Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres aux Départements de Champagne, Lorraine, Alſace, &c., & d'*Anne Gilbon*. De ce mariage ſont nés :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et BENOÎT-GABRIEL, rapporté après ſon aîné.

III. NICOLAS OLIVIER, Ecuyer, né à Paris le 8 Mai 1682, Seigneur du Puy & de Beaujarry, fut reçu, le 4 Octobre 1711, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-

Lazare de Jéruſalem, & y fonda une Commanderie. Il épouſa, le 29 Septembre 1722, *Louiſe Durand*, veuve de *François de l'Eſpinaſſe*, Sieur des Pinotins.

III. Benoît-Gabriel Olivier (frère cadet du précédent), né le 16 Février 1684, fut pourvu, par Lettres du 23 Juin 1716, de l'Office de Conſeiller du Roi, Secrétaire de la Cour des Aides de Paris, créé par Edit du mois de Janvier précédent, &, en 1720, de la charge de Greffier en chef Civil & Criminel de la même Cour. Il épouſa, par contrat du 23 Mars 1720, *Louiſe Forcet*, fille de *Léonard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Charlotte Blondel de Joigny de Bellebrune*. Leurs enfans furent :

1. François-Gabriel, né le 22 Février 1722, mort en 174.;
2. Claude-Louis, Ecuyer, Sieur de Maurepas, né le 11 Septembre 1724, qui a été Lieutenant dans le Régiment de Condé, Infanterie;
3. Et Edmée-Nicole, ou Anne-Nicole, née le 8 Novembre 1726, qui s'eſt mariée, en 1744, avec N.... *de Partenay d'Ainval*, Ecuyer de main de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans. (*Armor. génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : *d'azur, à l'olivier d'or, mouvant d'un croiſſant du même, ſurmonté de 3 étoiles d'or, rangées en faſce.*

OLIVIER de BOUIMEAU, Famille établie à Arles, qui porte pour armes : *d'argent, à l'olivier de ſinople.*

OLIVIER du BOURDON, en Bretagne, Reſſort de Saint-Brieuc : Famille noble, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 16 Mai 1669, a été déclarée *noble d'extraction*. Elle remonte à

I. Jean Olivier, Sieur du Bourdon, ou Bouredon, marié, en Janvier 1446, à *Françoiſe Gendrot*, dont il eut

II. Robert Olivier, Sieur du Bourdon, qui vivoit, en 1483, avec *Françoiſe Couffon*. De ce mariage vint

III. Guillaume Olivier, Sieur du Bourdon, qui ſe maria avec Louise Olivier de Kervéguen, en 1556. Leurs enfans furent :

1. Vincent, qui ſuit;
2. Et Yves, qui s'eſt marié à *Françoiſe de Bosloy*, dont il eut :
   1. Amaury, qui a épouſé *Guillemette de Leſquélen*, & en eut
      Raoul, Sieur de la Fontaine, dont nous ignorons la deſtinée.
   2. Et Jean, partagé en 1606, lequel eut de *Marguerite Conen*,
      Philippe, Sieur de Launay, qui s'eſt marié à *Gillette de Quélen*, de laquelle il eut
      Pierre, dont nous ignorons la deſcendance.

IV. Vincent Olivier, Sieur du Bourdon, fut marié à *Catherine Even*, laquelle étoit veuve, & tutrice, en 1583, de ſon fils, qui ſuit.

V. Jacques Olivier, Ecuyer, Sieur du Bourdon, épouſa *Catherine le Meur du Maugouër*, laquelle étoit auſſi veuve & tutrice, en 1610, de ſes enfans, qui furent :

1. Vincent, qui ſuit;
2. Jacques, marié à *Jacquette de Kermodeſt*. Il en eut :
   1. Guillaume, Sieur de Kermaria;
   2. Et Jean.
3. Et Jeanne, qui épouſa *Guillaume Ségou*.

VI. Vincent Olivier, Seigneur du Bourdon, épouſa *Marguerite Noël de Kerfau*, dont il eut

René, Sieur du Bourdon.

Cette Famille noble ſubſiſte dans Pierre-Paul Olivier, Seigneur de Kerrolland, en Bretagne, Evêché de Nantes (fils de Mathurin-René Olivier, Seigneur de Colledan & de Recollan, mort Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite-Renée Chambrelan*, dont le grand-père a auſſi été Capitaine de Cavalerie). Il a épouſé, le 30 Septembre 1772, *Henriette de Violaine*, fille de *Charles-Denis*, Chevalier, Seigneur du Bréau & de la Violette, & de *Françoiſe-Henriette Mancé de Chélois*, de la Généralité de Paris, près de Joigny. Il a un frère Capitaine d'Infanterie; un autre Eccléſiaſtique; trois ſœurs, non mariées, & un troiſième frère, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, qui eſt mort Aide de Camp du Prince de Rohan-Rochefort.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de lévrier, coupées de ſable, colletées d'or, ſurmontées d'une quintefeuille de ſable.*

OLIVIER de CAMPREDON. Voyez OLIVARI.

OLIVIER du CLOS, en Provence : Fa-

mille dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II.

Joseph Olivier, Sieur du Clos, ci-devant Capitaine de Navire, Chevalier de Saint-Michel, Gentilhomme ſervant du Roi, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres Patentes, en forme de Charte, au mois de Septembre 1726.

Les armes : *d'or, à un olivier de ſinople, mouvant d'une terraſſe de ſable, & accompagné de 3 étoiles de gueules, rangées en chef.*

OLIVIER de la GARDIE. Cette Famille eſt aujourd'hui établie à Narbonne, en Languedoc.

I. Philbert d'Olivier, habitant de Carcaſſonne, eut une Commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied de la Légion du Languedoc : elle eſt datée du 20 Décembre 1534, & ſignée par Jean de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Sauveur, Capitaine d'une bande de 1,000 hommes de ladite Légion : elle lui fut donnée *en conſidération de ſa nobleſſe & de ſon expérience au fait des armes*. Philbert d'Olivier fit ſon teſtament le 2 Octobre 1546, & inſtitua pour héritiers nobles Pierre, qui ſuit, & Antoine, ſes enfans.

II. Pierre d'Olivier fut Avocat à Carcaſſonne & Docteur en Droit. Il épouſa *Iſabeau de Sapte*, avec laquelle il avoit été accordé le 15 Octobre 1560. Son teſtament eſt du 28 Novembre 1573 : il inſtitua ſa femme pour héritière, & ſes enfans : Pierre, qui ſuit, Joseph & Gabriel, pour légataires.

III. Pierre d'Olivier fut Conſeiller au Préſidial de Carcaſſonne, & fut accordé, le 25 Avril 1607, avec *Marie de Beauxhoſtes*, fille de noble *Pierre*, Seigneur d'Aigues-Vives, dans le Diocèſe de Saint-Pons, & de *Marguerite de Morel*. De ce mariage il eut Joseph & Antoine, qui ſuit, & fit ſon teſtament le 15 Août 1622.

IV. Antoine d'Olivier épouſa, *Hyacinthe d'Eſcouperie de la Gardie*, fille de noble *Jean*, Seigneur de la Gardie & de Pouzols : leur contrat eſt du 23 Février 1648. Il fit ſon teſtament le 10 Décembre 1691, & inſtitua pour héritier Jean, ſon fils aîné, qui ſuit.

V. Jean d'Olivier avoit épouſé, en 1684, *Eliſabeth de Trémolet*, fille de *Jean-Louis*, Commandant de la Citadelle de Montpellier, & de Dame *Jeanne Izarn* : leur contrat eſt du 20 Juillet 1684. Sur les titres que Jean produiſit à M. de Lamoignon de Baſville, Intendant en Languedoc, il fut déclaré *noble* & iſſu de *noble race*. De ce mariage ſont venus pluſieurs enfans, dont un, appelé

VI. Joseph-François d'Olivier de la Gardie, né le 5 Avril 1696, a été reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie au mois d'Avril 1712.

Les armes : *parti-émanché d'azur & d'argent.*

OLIVIER de LEUVILLE, en Normandie : ancienne Maiſon illuſtrée par un Chancelier & Garde des Sceaux de France. Le premier de cette Famille, dont il ſoit fait mention, eſt

I. Jacques Olivier, Seigneur de Leuville & du Coudray, près de Chartres, natif de Bourgneuf, près de la Rochelle, qui vint à Paris, où il fut Procureur au Parlement, & mourut le 5 Mai 1488. Il eut entr'autres enfans :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Jean, *l'Aîné*, Evêque d'Angers le 10 Novembre 1539.

II. Jacques Olivier, IIe du nom, Seigneur de Leuville, &c., Premier Préſident du Parlement de Paris le 29 Mai 1517, mourut le 20 Novembre 1519. Il avoit épouſé, ſuivant du Cheſne, Blanchard, les Additions des *Mémoires* de Caſtelnau, & Loiſel, dans ſes *Opuſcules*, *Geneviève Tucleu*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cély, & de *Philippe de Ganay*, ſœur du Chancelier *Jean de Ganay*. De ce mariage vint

III. François Olivier (*a*), Chevalier, Seigneur de Leuville, Licencié ès-Lois, Avocat au Parlement, fut Conſeiller au Grand Conſeil ſur la démiſſion de Guillaume Luillier, par Lettres du 15 Juillet 1523 ; Maître des Requêtes le 16 Janvier 1536 ; envoyé en différentes Ambaſſades étant Chancelier de Marguerite, Reine de Navarre ; à ſa recommandation il obtint, le 12 Juin 1543, un office de Préſident à Mortier au Parlement de Paris ; fut créé Garde des Sceaux de France en 1544, en la place de Mathieu de Longuejoue, & enfin

(*a*) Suivant le P. Simplicien & Moréri, il étoit fils de *Madeleine Luillier*, ſeconde femme de ſon père. (*Note des Editeurs.*)

Chancelier de France, après la démiſſion de Guillaume Poyet, le 18 Avril 1545 ; remit les Sceaux le 2 Janvier 1550 ; fut rétabli en 1559 après la mort du Roi HENRI II ; mourut à Amboiſe le 30 Mars 1560, dans ſa 65e année, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avoit épouſé, le 14 Mai 1538, *Antoinette de Ceriſay*, fille de *Nicolas*, Baron de Rivière, Bailli du Cotentin, & d'*Anne Bohier*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANTOINE, qui eſt mort, nommé Evêque de Lombez ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
4. JEANNE, qui a épouſé, par contrat paſſé le 31 Décembre 1559, *Antoine de Monchy*, Seigneur de Sénarpont, &c., dont elle fut la première femme, & en eut poſtérité. Voy. MONCHY (DE) ;
5. Et MADELEINE, qui épouſa, 1° le 24 Janvier 1569, *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, &c., dont elle fut la ſeconde femme, & eut poſtérité. Voy. SAINTE-MAURE ; & 2° *Jean de Balſac*, Seigneur de Montagu, dont elle eut poſtérité. Voy. BALSAC.

IV. JEAN OLIVIER, Seigneur de Leuville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron du Hommet, mourut en 1597. Il avoit épouſé, le 17 Février 1567, *Suſanne de Chabannes*, fille de *Charles*, Seigneur de la Paliſſe, & de *Catherine de la Rochefoucauld-Barbezieux*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, en 1604 ;
3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Quentin, de Beauvais le 6 Février 1611, mort en 1636, âgé de 55 ans ;
4. ANTOINETTE ;
5. CATHERINE, qui s'eſt marié, le 10 Février 1586, à *Nicolas le Roux*, Seigneur de Bourgthéroulde, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, dont des enfans. Voy. ROUX (LE), en Normandie ;
6. SUSANNE, qui fut la première femme de *Sébaſtien le Hardy*, Seigneur de la Trouſſe, Grand Prévôt de France, & duquel elle eut poſtérité. Voy. HARDY DE LA TROUSSE ;
7. MADELEINE, qui épouſa *René Hurault*, Seigneur du Marais, &c., dont des enfans. Voy. HURAULT ;
8. MARGUERITE, qui a épouſé 1° *Louis de Crevant*, Seigneur de Bauché, dont poſtérité. Voyez CREVANT ; & 2° *Jean de Savary-Lancoſme* ;
9. MARIE, qui fut mariée, par contrat du 7 Mars 1604, à *François de Chauvigny*, Baron de Blot, dont poſtérité. Voy. CHAUVIGNY-BLOT ;
10. Et FRANÇOISE, qui fut accordée, le 6 Février 1604, à *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines & du Pleſſis, en Touraine, dont poſtérité. Voy. BOIS DE GIVRY (DU).

V. JEAN OLIVIER, IIe du nom, Baron de Leuville & du Hommet, Gentilhomme Ordinaire de S. M., mourut le 15 Septembre 1641. Il avoit épouſé, le 31 Janvier 1598, *Madeleine de l'Aubépine*, morte en 1613, fille de *Guillaume*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marie de la Chaſtre*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Chevalier de Malte ;
3. CHARLES, Abbé de Fontenay & de Saint-Quentin-lès-Beauvais le 22 Juillet 1629, qui mourut le 30 Janvier 1642 ;
4. ANNE, qui épouſa, le 6 Avril 1616, *Pierre de Mornay*, Seigneur de Villarceaux, de Reuilly, &c., dont poſtérité. Voyez MORNAY ;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

VI. LOUIS OLIVIER, Baron de Leuville, né en 1601, Marquis de Leuville en 1650, mourut le 5 Août 1663, Lieutenant Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé, le 23 Octobre 1636, *Anne de Morant*, fille de *Thomas*, IIe du nom, Baron du Meſnil-Garnier, &c., Tréſorier de l'Epargne, & de *Jeanne Cauchon de Treslon*, ſa première femme. Elle eſt morte le 9 Septembre 1698, âgée de 79 ans. De ce mariage ſont nés :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ANNE, qui a épouſé, le 22 Mai 1660, *Antoine Ruzé*, Marquis d'Effiat ; elle eſt morte le 22 Février 1684, âgée de 46 ans.

VII. CHARLES OLIVIER, Marquis de Leuville, Baron de la Rivière, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie en 1667, puis Cornette des Chevaux-Légers de ſa Garde, mourut le 3 ou 4 Novembre 1671, âgé de 22 ans, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite de Laigue*, qu'il avoit épouſée le 11 Novembre 1670 ; elle eſt morte au mois d'Avril 1719. A leurs décès, *Louis du Bois de Fiennes*, Marquis de Givry, fils de FRANÇOISE OLIVIER, hérita du Marquiſat de *Leuville*. Voy. BOIS DE GIVRY (DU).

Les armes d'OLIVIER DE LEUVILLE étoient :

écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 6 beſants d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion naiſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules; & aux 2 & 3 d'or, à 3 bandes de gueules, celle du milieu chargée de 3 étoiles d'argent. (*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, t. VI, p. 483 & ſuiv.)

OLIVIER DE MÉLIGNY, en Lorraine. CHARLES-JOSEPH D'OLIVIER DE HADONVILLER, Baron de Méligny, Conſeiller Secrétaire d'Etat du Duc Léopold, épouſa en ſecondes noces *Charlotte-Louiſe de Bérauville de Villandré*, fille de *Gabriel*, Lieutenant-Colonel au ſervice de France & Gouverneur des Ville, Château & Comté de Ligny, & de *Marie Vaulthier*. Leurs enfans furent :

1. JOSEPH, Baron de Méligny, Général-Major des Armées de l'Impératrice-Reine & Commandant d'Hermannſtadt, en Tranſylvanie, qui mourut à Vienne, ſans alliance, le 8 Juillet 1750;
2. N.... D'OLIVIER, Seigneur de Forcelles & de Flavacourt, Baron de Méligny, après ſon frère, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui, de ſa femme, N.... *de Longeville*, a eu pour fille unique N.... D'OLIVIER, Dame de Forcelles, qui s'eſt mariée, en 1751, au Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Seigneur de Létricourt;
3. Et MARIE-MARTHE, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738, qui avoit épouſé, en 1726, *Jean-Charles Labbé de Rouvroy*, Comte de Couſſey, &c., Secrétaire d'Etat du Roi STANISLAS & préſentement Premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy. Elle fut ſa première femme, & a eu poſtérité. Voyez LABBÉ, en Lorraine.

CHARLES-JOSEPH D'OLIVIER avoit pour ſœur ANNE-GABRIELLE D'OLIVIER, qui a épouſé, 1° en 1684, *Bernard de Saintignon*, Seigneur de Belleville, dont des enfans. Voy. SAINTIGNON, ou SAINT-IGNON; & 2° en 1698, à *Pierre-Charles de Levis* & de *Lomagne*, Marquis de Mirepoix, appelé d'abord *Comte de Terride*. Elle eſt morte à Montardit, près de Béziers, en Janvier 1708, ayant eu poſtérité. Voy. LEVIS (DE).

Les armes D'OLIVIER ſont : *d'argent, à un olivier au naturel; au chef d'azur, chargé d'un léopard paſſant d'or.*

* OLIVIER DE SÉNOZAN. Les Terres qui compoſoient le Comté de Briord, dans le Mâconnais, furent acquiſes par

I. DAVID OLIVIER, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'érection en ſa faveur, ſous le nom de Comté de *Sénozan*. Son fils,

II. FRANÇOIS OLIVIER, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épouſa, le 26 Juin 1711, *Marie-Anne-Jeanne-Madeleine de Grolée de Viriville*, dont il a laiſſé :

1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit;
2. Un autre garçon;
3. Et ANNE-SABINE OLIVIER DE SÉNOZAN, qui s'eſt mariée, le 9 Octobre 1730, à *Charles-François-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Duc héréditaire, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, &c., duquel elle a été la première femme, & en eut poſtérité. Voyez MONTMORENCY.

III. JEAN-ANTOINE OLIVIER, Comte de Sénozan, Marquis de Roſny, ci-devant Premier Préſident de la quatrième Chambre des Enquêtes en 1737, enſuite Conſeiller d'Etat, poſſeſſeur du Comté de *Sénozan*, a épouſé, en Février 1735, *Anne-Nicole de Lamoignon*, née le 6 Juin 1718, fille de feu *Guillaume*, Seigneur de Blanc-Meſnil, Malesherbes, &c., Chancelier de France, & d'*Anne-Eliſabeth Roujault*, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE-FRANÇOIS OLIVIER DE SÉNOZAN, né le 3 Novembre 1736, qui eſt mort Avocat Général au Grand Conſeil le 25 Mars 1759;
2. Et JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND, qui ſuit.

IV. JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND OLIVIER DE SÉNOZAN DE TAULIGNAN, Comte de Viriville, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 19 Avril 1761, N.... *de Vienne*, dont nous ignorons s'il a eu des enfans, faute de *Mémoire*.

A cette Famille appartient N.... OLIVIER, Receveur Général de Lyon (neveu de M. *de Montluçon*), qui a épouſé N.... *Lamourous*, fille de *François*, Tréſorier des Etats de Languedoc.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un olivier de ſinople; aux 2 & 3* DE GROLÉE DE VIRIVILLE.

OLLIER, ou OLIER, Famille, dont les armes ſont : *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croiſſant d'or, ſurmonté d'un beſant du même, & accompagné de 3 grappes de raiſin de ſable.*

OLLIER, ou OLIER, au pays Chartrain. Il y a un titre, paſſé à Chartres le 14 Juin 1557, entre honorables perſonnes GUILLAUME OLLIER, Sergent Royal au Bailliage de Chartres, LAURENT OLLIER, Praticien, JACQUETTE OLLIER, veuve de Maître *Jean Haye*, demeurant à Chartres.

I. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Saint-Angel, Secrétaire du Roi, le 11 Juillet 1554, Audiencier en la Chancellerie de Paris, épouſa *Madeleine Molé*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Nointel*, rapportée ci-après;
3. RENÉ, Secrétaire du Roi, Grand Audiencier de France le 2 Novembre 1525;
4. Et MARIE, alliée à *Germain Renaud*, Conſeiller au Parlement de Paris.

II. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & d'Ivoy, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1595, puis Maître des Requêtes le 20 Mai 1617, mourut en 1632. Il avoit épouſé *Marie Dolu*, morte en 1660, fille de *Marie Dolu*, Secrétaire du Roi, Maître de la Chambre aux Deniers, & de *Marie Alléaume*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. NICOLAS-EDOUARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Maiſon*, rapportée ci-après;
3. JEAN-JACQUES, Curé de Saint-Sulpice, à Paris, Fondateur & Supérieur du Séminaire de cette Paroiſſe, qui céda ſa cure, en 1652, à Alexandre le Ragois de Bretonvilliers, & mourut en Avril 1657, âgé de 48 ans & demi;
4. Et MARIE, mariée à *Dreux d'Aubray*, Seigneur d'Offemont, Lieutenant Civil, qui fut empoiſonné, en 1668, par ſa fille, *Marie d'Aubray*, qui avoit épouſé, en 1651, *Antoine Gobelin*, Marquis de Brinvilliers, &c., dont elle eut poſtérité. Voyez GOBELIN DE BRINVILLIERS.

III. FRANÇOIS OLLIER, IIe du nom, Seigneur de Verneuil, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes en 1633 & Préſident au Grand Conſeil, Lieutenant des Mines de France, mourut en Mars 1644. Il avoit épouſé *Marie Roger*, morte en Janvier 1665, fille de *Nicolas*, Valet de Chambre de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Jacqueline Hotman*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH, Lieutenant aux Gardes, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort ſans alliance;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. Et MARIE, alliée, le 13 Juin 1660, à *Achille de Morel*, Marquis de Putanges, qui eſt mort en 1687, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ayant eu poſtérité. Voy. MOREL, ou MORELL D'AUBIGNY.

IV. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & de Maiſon, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Août 1656, mourut en 1688. Il avoit épouſé, le 16 Septembre 1658, *Claudine Colbert*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Saint-Pouange, Conſeiller d'Etat, & de *Claude le Tellier*. Ils eurent

V. JEAN-BAPTISTE-JACQUES OLLIER, Chevalier, Marquis de Verneuil, Gouverneur de Domfront, Maître de la Garde-Robe de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, qui mourut le 27 Juillet 1711, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1690, *Marie-Anne-Gabrielle de Malherbe*, fille de *Charles*, Sieur du Bouillon, &c., Préſident au Préſidial de Caen, & de *Catherine du Mouſtier*. De ce mariage vint

VI. N.... OLLIER, Marquis de Verneuil, né en Mars 1691, dont nous ignorons la poſtérité.

BRANCHE des Seigneurs de MAISON.

III. NICOLAS-EDOUARD OLLIER (ſecond fils de JACQUES, & de *Marie Dolu*), Seigneur de Fontenelle & de Touquin, Grand Audiencier de France le 28 Janvier 1632, mourut en 1666. Il avoit épouſé, en 1644, *Renée de Thurin*, fille de *Philibert*, Préſident au Grand Conſeil, & de *Catherine le Picard*. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS-EDOUARD, qui ſuit;
2. Et JEAN-JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Touquin*, rapportée ci-après.

IV. NICOLAS-EDOUARD OLLIER, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Maiſon & de Verneuil, Conſeiller au Châtelet le 22 Avril 1662, Conſeiller au Grand Conſeil le 13 Janvier 1666, mourut Doyen le 1er Avril 1710, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé, le 29 Juillet 1671, *Catherine Pecquot*, morte le 8 Décembre 1710, fille de *Pierre Pecquot de Saint-Maurice*, Greffier du Conſeil Privé, & de *Catherine de Lattaignant*. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS-EDOUAD-PHILIBERT, qui ſuit;
2. Et JEAN-JACQUES, Seigneur de Limay, qui mourut le 13 Avril 1749. Il fut longtemps

Abbé, & ſe maria enſuite à *Marie-Jeanne-Eliſabeth Joſſe*. (On ignore s'il en a eu des enfans.)

V. Nicolas-Edouard-Philibert Ollier, Seigneur de Maiſon & de Verneuil, né le 27 Avril 1673, Conſeiller au Grand Conſeil le 3 Août 1695, Avocat Général audit Conſeil le 29 Mars 1697, mourut le 12 Octobre 1702. Il avoit épouſé, en Septembre 1696, *Marie-Catherine de Paris*, morte le 18 Mai 1718, à 41 ans, & inhumée à Saint-Paul, fille d'*Antoine de Paris*, Commiſſaire des Guerres, & de *Catherine Chaperon*. De cette alliance il laiſſa

Catherine-Renée, Dame de Maiſon, qui s'eſt mariée, le 20 Avril 1718, à *Armand-Jean de Montréal*, Marquis de Moneins, Comte de Troiſvilles, &c., Enſeigne des Mouſquetaires Gris, Grand Sénéchal de Navarre & Gouverneur du pays de Soule. Elle eſt morte le 20 Septembre 1721, âgée de 24 ans, laiſſant une fille unique, morte peu de temps après. Voy. MONTRÉAL d'URTUBIE.

BRANCHE
des Seigneurs de Touquin, *ſortie de celle de* Maison.

IV. Jean-Jacques Ollier, Seigneur de Touquin (ſecond fils de Nicolas-Edouard, & de *Renée de Thurin*), fut Subſtitut du Procureur Général du Grand Conſeil, puis Conſeiller à la Cour des Aides en 1681, & mourut le 12 Mai 1701, laiſſant de ſon épouſe, *Anne-Marie le Gras*, morte en Septembre 1710,

V. Jean-Philibert Ollier, Seigneur de Touquin, né le 3 Mars 1695, Conſeiller au Grand Conſeil le 19 Juin 1717, Grand Rapporteur en la Chancellerie & Maître des Requêtes le 8 Février 1719, qui a épouſé *Anne-Marguerite de Morant*, fille de *Charles-Roger*, & de *Marguerite Jacob*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Philibert, qui ſuit ;
2. Jacques-Philibert, né le 2 Septembre 1722, Chevalier de Malte, qui eſt mort en Italie étant Cornette au Régiment Dauphin ;
3. Marie-Victoire, née en 1723 ;
4. Et Marie-Louise, née en 1727, qui s'eſt mariée à *Nicolas-François*, comte *de Gondrecourt*, dont elle n'a point eu d'enfans. Voy. GONDRECOURT.

VI. Jean-Philibert Ollier, IIe du nom, Seigneur de Touquin, né en Novembre 1718, Capitaine de Carabiniers, a épouſé, 1° en 1766, N.... *Amiot*, fille de *François-Pierre Amiot*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne Hattes de Montizambert* ; & 2° en Juillet 1767, *Philiberte de Thurin*, fille de *Cyprien-Philibert*, Marquis de Feton, & de *Marie-Charlotte de Bonvouſt*. (Nous en ignorons la poſtérité.)

BRANCHE
des Seigneurs de Nointel.

II. François Ollier, Seigneur de Nointel (ſecond fils de François, & de *Madeleine Molé*), fut Secrétaire du Roi le 22 Mai 1586, Contrôleur des Ecuries, puis Tréſorier Général de l'Ordinaire des Guerres, & épouſa *Françoiſe Bouhier*, fille de N.... *Bouhier*, Sieur de Beauregard. Ils eurent :

1. Edouard, qui ſuit ;
2. Louise, mariée à *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Préſident en la Chambre des Comptes ; elle eſt morte en Février 1688 ;
3. Et Marie, qui s'eſt alliée, par contrat du 1er Octobre 1623, à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, Chevalier des Ordres, dont des enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (de la).

III. Edouard Ollier, Marquis de Nointel, Secrétaire du Roi, après le décès de ſon père, le 31 Janvier 1625, avoit été Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Février 1592. Il a laiſſé de *Catherine de Malon*, qu'il avoit épouſée, en 1639, fille de *Charles de Malon*, IIe du nom, Seigneur de Bercy, Préſident au Grand Conſeil, & de *Catherine Habert*,

Edouard, qui ſuit ;
Et Pierre, Chevalier de Malte le 12 Mai 1663.

IV. Edouard Ollier, IIe du nom, Marquis de Nointel, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Juillet 1633, mourut en 1683. Il avoit épouſé *Catherine Maſſon*, dont vinrent :

1. Charles-François, Marquis de Nointel, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Août 1661, Ambaſſadeur à Conſtantinople mort d'apoplexie le 31 Mars 1685, ſans alliance ;
2. Ferdinand, Seigneur de Glicourt, qui a ſervi dans le Régiment des Gardes ;
3. Et Paul, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules,*

chargé en pointe d'un croiſſant d'argent, ſurmonté d'un beſant d'or, & accompagné de 3 *grappes de raiſin de ſable; à la bordure d'azur, chargée de fleurs de lis d'or.*

La branche des Seigneurs de *Maiſon* portoit: *écartelé, au* 1 *de gueules, à* 2 *étoiles & un croiſſant d'or; au* 2 DE BRULART; *au* 3 *d'azur, à l'aigle à* 2 *têtes d'or; coupé d'azur, à* 2 *truites adoſſées d'or; au* 4 DE THURIN, & ſur le tout d'OLLIER.

OLLIER DE CHAMPFORT, en Dauphiné; Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or, lampaſſé de gueules; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

OLONDE, branche de la Maiſon *d'Harcourt*, ſubſiſtante, aînée de la branche Ducale. Voy. HARCOURT.

* OLONNE, en Poitou: ce lieu avoit ſes Seigneurs particuliers. Dans une Lettre de Geoffroy de Vendôme, il eſt fait mention d'HERVÉ, Seigneur D'OLONNE, qui vivoit vers le XIIe ſiècle. Cette Seigneurie vint enſuite à la Maiſon *de Mauléon*, en Poitou, dont les biens paſſèrent au Comte de *Thouars*. *François de la Trémoïlle*, Vicomte de Thouars, ayant eu pluſieurs enfans d'*Anne de Laval*, ſon épouſe, laiſſa à ſon fils, *Georges de la Trémoïlle*, les Baronnies de *Royan* & d'*Olonne*. Celui-ci eut pour ſucceſſeur *Gilbert de la Trémoïlle*, ſon fils, le même en faveur duquel la Baronnie d'*Olonne* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1600, enregiſtrées à Paris en 1602. Voyez TRÉMOILLE (DE LA). La Seigneurie de *Royan* & la Baronnie d'*Olonne* ſont aujourd'hui dans la branche des *Montmorency-Bouttéville*. Voy. MONTMORENCY.

* OLONNE, Fief dans le Comtat Venaiſſin, érigé en *Marquiſat*, par le Pape BENOÎT XIV, le 28 Mai 1755, en faveur de *Jean-Joſeph-Siffrein de Tillia*, Seigneur d'*Olonne*, de Rocans, &c., & de ſes deſcendants, héritiers quelconques, pour lui donner, dit le Bref d'érection, un titre convenable à ſa naiſſance, & pour cauſe d'ancienneté de nobleſſe de la Maiſon *de Tillia*, qui a été légitimement conſtatée dans la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome. Voy. TILLIA D'OLONNE (DE).

OLYMANT DE KERNÉGUEZ, Famille de la Baſſe-Bretagne.

JOSEPH OLYMANT DE KERNÉGUEZ, Ecuyer, Seigneur de Kernéguez, Kerdaniel, Kerénor, Kerourio & Kerdudal, né le 25 Juin 1691, Bailli de la Juridiction Royale de Carhaix en 1715, Maître des Eaux & Forêts des Evêchés de Cornouailles, de Léon & de Tréguier, fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Février 1717. Il épouſa, le 3 Octobre 1719, *Renée-Catherine des Cognets*, dont il a eu pour fils unique,

TOUSSAINT-JOSEPH OLYMANT DE KERNÉGUEZ, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 4 Octobre 1737, & qui eſt mort en 1738. (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes: *d'argent, à* 2 *faſces de gueules; au chef de ſable.*

§ O'MORE, Maiſon très-ancienne & très-illuſtre, du Royaume d'Irlande, qui deſcend, par une filiation ſuivie & non interrompue, des anciens Souverains de ce pays, & depuis des Comtes de *Leix*, comme il eſt prouvé, & comme le Roi d'Angleterre, HENRI VIII, l'a reconnu par des Lettres expédiées l'an XXXIIIe de ſon règne, à RORIUS O'MORE, Comte de Leix, ſurnommé *Caouch*; leſquelles Lettres ont été enregiſtrées & reconnues dûment accordées par le Parlement d'Angleterre. La branche aînée de cette Maiſon eſt reſtée en Irlande, & ſubſiſte dans la perſonne de JACQUES O'MORE, Seigneur de Ballina, dans le Comté de Kildare, lequel étant, ainſi que tous ſes pères, reſté attaché à la Religion Catholique, n'a pu poſſéder aucune dignité en Irlande.

MURTACH-MARATIUS O'MORE, ayant toujours été très-particulièrement attaché au Roi JACQUES II, ſuivit cet infortuné Prince en France, & s'y eſt marié; il a eu des enfans qui ſe ſont établis en Lorraine; ſon fils a fait les recherches en Irlande pour pouvoir prouver ſon origine, & on lui a envoyé, de ce pays, une Généalogie de ſa Famille, revêtue de tout ce qui peut en conſtater la vérité, dreſſée & ſignée par le Sieur Guillaume Hawkins, Ecuyer, Roi d'armes & Héraut principal de toute l'Irlande, ſcellée du ſceau de ſon Office, vérifiée par Mylord d'Harcourt, Vice-Roi d'Irlande, & ſcellée du ſceau de ſes armes, avec déclaration, de ſa part,

que le Sieur Guillaume Hawkins eſt, en vertu des Lettres Patentes ſcellées du grand ſceau de ce Royaume, Roi d'armes & Héraut principal de toute l'Irlande, & doit tenir les Regiſtres des armes & généalogies de toute la Nobleſſe de ce Royaume. La ſignature de Mylord d'Harcourt eſt atteſtée véritable par le Sieur Jean-Paul du Bourg, Notaire Royal à Londres, & légaliſée par le Sieur Garnier, Chargé des Affaires du Roi à la Cour de la Grande-Bretagne, ſcellée de ſon cachet; par cette pièce, revêtue de toutes ces formes authentiques & uſitées dans les trois Royaumes de la Grande-Bretagne, & regiſtrée à la Chambre des Comptes de Lorraine, le 18 Août 1775, eſt établie & prouvée la filiation que nous allons donner :

I. Rorius, ſurnommé Caouch O'More, Lord-Comte de Leix, a eu pluſieurs enfans de *Marguerite*, fille de *Jacques de Butler*, de la Maiſon des Comtes d'*Ormond*; il eſt mort en 1578, ayant laiſſé pluſieurs enfans, dont l'aîné,

1. Charles, a fait la tige des Seigneurs de *Ballina*, aujourd'hui chef de cette Famille;
2. Et Edmond, qui ſuit.

II. Edmond O'More, Ecuyer (troiſième fils de Rorius O'More, & de *Marguerite de Butler*), a eu pour femme *Marie*, fille d'*Henri O'Couot de Faley*, du Comté du Roi, de laquelle il a eu

III. Guillaume O'More de Clonmel, dans le Comté de Tipperary, Ecuyer, qui a pris alliance avec *Dorothée*, fille de *Fergus O'Madden de Longford*, dans le Comté de Galway, & de laquelle eſt iſſu

IV. Jean O'More, Ecuyer, qui a eu pour femme *Eliſabeth*, fille de *Jean Burke de Carintrille*, dans le Comté de Galway, & de laquelle eſt né

V. Henri O'More, Ecuyer, Colonel & Seigneur de Strad-Bally, qui a épouſé *Marie*, fille d'*Edmond O'Dunn de Dowregan*, dans le Comté de la Reine, de laquelle il a eu

VI. Hugh O'More de Balynakill, dans le Comté de la Reine, qui a épouſé *Eliſabeth*, fille de *Luc O'Dempſye*, de la Maiſon des Vicomtes *Clairmallier*, & de laquelle eſt iſſu

VII. Murtagh O'More, Ecuyer, qui s'expatria avec le Roi Jacques II; il eſt Capitaine dans les Troupes du Duc de Lorraine. Il a épouſé, le 9 Septembre 1710, *Françoiſe*, fille de M. *Jean de Caillou*, Seigneur de Valmont, Lieutenant-Colonel dans les Troupes Lorraines, & de Dame *Charlotte de Blair*. De ce mariage il a eu :

1. Jean-Louis, Ecuyer, Lieutenant-Colonel, au ſervice de S. M. I., qui eſt mort ſans alliance;
2. Et Jean-Charles, qui ſuit.

VIII. Jean-Charles O'More, Ecuyer, Seigneur de Valmont, s'eſt marié, le 17 Novembre 1749, à *Madeleine Forget de Barſt*, fille de Meſſire *Jean-Henri Forget de Barſt*, Seigneur d'Hemmeſtroff, & de Dame *Charlotte de Caillou*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Charles, Ecuyer, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Bavière, qui eſt mort en 1776;
3. Jeanne-Madeleine, Religieuſe à l'Abbaye noble de Marienthal, au Duché de Luxembourg;
4. Et Françoise-Victoire, née en 1774.

IX. Philippe O'More, Ecuyer, Seigneur de Valmont, a épouſé, par contrat du 19 Mai 1780, *Barbe-Chriſtine-Marguerite de Limoſin*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte*, Baron *de Limoſin-Dalheim*, Chevalier, & de Dame *Madeleine de Limpach*, ſa première femme. De ce mariage il a eu

Jean-Baptiste-Emmanuel, Ecuyer, né le 25 Février 1781.

Les armes : *de ſinople, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, accompagné en chef de 3 étoiles d'or.* Cimier *ſurmonté de 3 têtes de Mores.* Deviſe : Spes mea Deus.

OMS (d'), en Catalogne. N...., Marquis d'Oms, dit *le Comte d'Alais*, fils de N..... d'Oms, & de N.... *de Cambis*, a épouſé, en Octobre 1766, la ſœur unique du Vicomte *de Cambis*, Commandant pour S. M. à Alais, en Languedoc, & pays en dépendants, & Maréchal des Camps & Armées du Roi.

ONCIEU, ou ONCIEUX, en Bugey, ancienne Nobleſſe, qui remonte à

I. Guyd'Oncieu, Chevalier, vivant en 1200, qui fit hommage à Philippe, Comte de Savoie, le 1er Juin 1217, & fut père de

II. Pierre d'Oncieu, Chevalier, vivant en 1230, qui eut pour enfans :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Josserand, Chevalier, auquel Sibylle, Dame de Baugé & de Breſſe, fit un legs, par

ſon teſtament de l'an 1294, en le qualifiant ſon *Chevalier;*

3. Et Alix, qui épouſa *Jean*, Seigneur *de Franchelins*, vivant en 1244, & dont elle eut des enfans. Voyez FRANCHELINS.

III. Pierre d'Oncieu, IIe du nom, Chevalier, Bailli de Breſſe, vivoit ès-années 1267 & 1285, & épouſa *Guicharde de la Palu*, fille de *Guigues*, ou *Guy de la Palu*, Seigneur de Châtillon, dont :

1. Guillaume, Seigneur de Douvres & d'Hières, en Dauphiné, qui n'eut point d'enfans de *Pétronille*, Dame *de Dolure*, fille de *Girard*, Seigneur *de Dolure*, & mourut, vers l'an 1330 ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Humbert, Damoiſeau, mort ſans hoirs en 1316 ;
4. Guigonnet, auteur de la branche des Seigneurs de *Montiernoz*, rapportée ci-après ;
5. Pierre, Chanoine à Genève ;
6. Anselme, Chevalier, mort ſans poſtérité ;
7. Henri, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Rambert, en Bugey ;
8. Alix, qui épouſa, en 1309, *Pierre le Maiſtre*, Seigneur de Quincieu, en Dauphiné.

IV. Jean d'Oncieu, Seigneur de Douvres & d'Hières, épouſa *Alix de Septain*, dont il eut :

1. Pierre, qui eut en partage les biens du Bailliage de Viennois en deçà du Rhône, où il alla s'établir. Il épouſa, le 13 Janvier 1343, *Berlione de Palagnin*, & eſt auteur d'une branche dont nous n'avons nulle connoiſſance, faute de *Mémoire ;*
2. Etienne, qui ſuit ;
3. Et Béatrix, femme de *Pierre de la Balme*, Seigneur du Tiret, en Bugey.

V. Etienne d'Oncieu, Seigneur de Douvres & d'Aigrefeuille, reſta dans le Bugey, & épouſa, 1° le 21 Janvier 1346, *Marguerite de la Baulme*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Fromentes, & de *Huguette de Beauregard :* il n'en eut point d'enfans ; & 2° le 24 Septembre 1358, *Jeannette de Corent*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Lionnières, & de *Jeanne de Montſaugeon*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Béatrix, qui épouſa *Lancelot de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, fils de *Hugonin*, Seigneur de Montfalcon, & de *Jeannette de Châtillon de Michaille*.

VI. Pierre d'Oncieu, IIIe du nom, Seigneur de Douvres, épouſa, le 8 Août 1374, *Guigonne de Bacin*, fille de *Humbert*, Damoiſeau, dont il eut

VII. Guillaume d'Oncieu, Seigneur de Douvres en 1395, dont on ne peut pas donner la deſcendance, mais ſeulement ce qu'on a pu découvrir par haſard :

Claude d'Oncieu, Seigneur de Douvres, teſta le 29 Août 1476. Il eut de ſon épouſe, *Eléonore de Châtillon de Michaille*, fille de *Richard*, Seigneur *de Châtillon de Michaille*, & d'*Antoinette de Gerbais*,

1. Antoinette, qui épouſa *Amédée de Montchenu*, Seigneur de la Bâtie de Meillers & du Châtelard, fils de *Philibert de Montchenu*, Seigneur deſdits lieux, & de *Bonne de Rivoire ;*
2. Et Anne, mariée, le 30 Août 1479, avec *Amé de Viry*, Chevalier, fils de *Galois*, Seigneur *de Viry*.

Mathieu d'Oncieu, Seigneur de Douvres, qui apparemment étoit frère de Claude, ci-deſſus mentionné, eut pour fils,

Adrien d'Oncieu, Seigneur de Douvres, en Bugey, & de Cogna, en Franche-Comté, qui épouſa 1° *Antoinette de Vélières*, qui lui donna un fils, mort jeune ; il eut de ſa ſeconde femme, dont le nom n'eſt pas connu,

1. Jean-Philibert, Seigneur de Douvres, qui ſe maria, le 15 Juin 1550, avec *Bernarde de Bonnivard*, fille d'*Amblard*, Seigneur de Lompnes, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Catherin, Seigneur de Douvres, marié à *Louiſe de Lambert*, de la Maiſon *de Lambert*, en Savoie, dont vint, pour fille unique,

   Marie, Dame de Douvres & de Cogna, qui épouſa *Louis*, Seigneur *de Moyria*, fils de *François*, & de *Claudine de Proſt*.

4. Claudine, Dame de la Velière, qui épouſa *Antoine de Syon*, Seigneur de Crête, en Genevois ;
5. Louise, qui a épouſé *Laurent de Carron*, Seigneur de Meyrieu, fils de *Jean de Carron*, Ecuyer ;
6. Et Jeanne, Religieuſe à Blye.

Guillaume d'Oncieu, IIe du nom, Seigneur de Douvres & de Cogna, Sénateur, puis Préſident au Parlement de Savoie, épouſa *Françoiſe Guillet de Belmont*, fille du Seigneur de Mouton, en Savoie, dont il laiſſa :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. Et Janus, rapporté après ſon aîné.

Adrien d'Oncieu, Seigneur de Douvres, eut pour fils,

Hugues d'Oncieu, Co-Seigneur de Douvres, qui s'eſt marié à *Françoiſe du Louvat*. Il en eut

Guillaume d'Oncieu, Seigneur de Douvres, dont nous ignorons la poſtérité.

Janus d'Oncieu, Seigneur de Cogna & de Géniſſiat (frère cadet d'Adrien), fut Premier Préſident du Parlement de Savoie, & épouſa, 1° N.... *de Gerbais*, fille du Seigneur de Sonnaz, en Savoie; & 2° N.... *de Leſcheraine*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Leſcheraine*, en Savoie, dont il eut :

1. 2. & 3. François, Adrien, & Lancelot, Seigneur de Géniſſiat, Baron de Saint-Denis. (Nous en ignorons la poſtérité.)

BRANCHE
des Seigneurs de Montiernoz.

IV. Guigonnet d'Oncieu, Chevalier (quatrième fils de Pierre, & de *Guicharde de la Palu*), vivant en 1330, épouſa, vers ce temps-là, N.... *de Montiernoz*, fille & héritière de *Joſceran*, Seigneur *de Montiernoz*, dont il eut pour fils unique,

V. Girard d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz, qui eut, entr'autres enfans,

VI. Josserand d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz, mort en 1399, laiſſant de ſa femme, *Jeannette de la Gélière*, fille de *Jean*, Seigneur de Cornaton, & de *Marguerite du Chaſtelard* :

1. Claude, qui ſuit;
2. Philippe, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon;
3. Guichard, Chevalier;
4. Barthélemy, Damoiſeau;
5. Et Alix, morte ſans alliance.

VII. Claude d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz, mourut en 1441. Il avoit épouſé *Guyette de Bioley*, dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Philippe, Chevalier de Malte, puis Prieur, en 1447, de Saint-Pierre, hors des murs de Mâcon;
3. Claude, Religieux à Saint-Pierre de Mâcon;
4. Guillelmine, qui épouſa *Guigonnet de Roſſet*, Damoiſeau;
5. Claudine, mariée, le 13 Janvier 1443, à *Philibert*, Seigneur *de Salornay*, fils de *Pierre*, dit *Morelet*, Seigneur *de Salornay*, en Mâconnais;
6. Et Jacqueline, qui ſe maria, le 25 Septembre 1445, avec *Antoine Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin, en Velay.

VIII. Pierre d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz, teſta en 1479. Il avoit épouſé, le 22 Avril 1452, *Claudine-Antoinette de la Gélière*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de la Gélière*, & d'*Henriette de Matafelon*. Leurs enfans furent :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Claudine, mariée à *Jean d'Andelot*, Seigneur de la Vernée, dont poſtérité. Voyez ANDELOT, en Breſſe;
3. Et Antoinette, qui épouſa *Jacques de Peloſard*, Seigneur de Langes, mort en 1478.

IX. Philippe d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz, mourut en 1514. Il avoit épouſé, le 10 Décembre 1481, *Jacqueline de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buiſadam*. De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Philiberte, mariée, 1° à *Aimé de Berchod*, Seigneur de Malatrait; & 2° le 22 Mai 1522, à *Pierre de Becerel*, IIe du nom, Seigneur de Marlia, &c., dont des enfans. Voy. BECEREL;
3. Jeanne, mariée, 1° en 1515, à *Jean*, Seigneur *de Laye*, en Beaujolais; & 2° le 12 Février 1525, à *Jean de Chacipol*, Seigneur de Léal, fils de *Jacques*, & d'*Antoinette de Marzé*;
4. Et Avertine, morte ſans alliance.

X. Antoine d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz & de Saint-Aubin, épouſa *Françoiſe de Feurs*, fille de *Georges*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Hélie de Bellecombe*. Il en eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Saint-Aubin, en Suiſſe, Canton de Fribourg, marié, le 18 Février 1557, à *Laurence de Richarme*, Dame du Tillet, veuve du Seigneur *de Candie de Loëze*, & fille de *Girard de Richarme*, Seigneur du Tillet, & d'*Adrienne de Marmont*;
3. Claude, Chanoine aux Egliſes de Saint-Vincent & de Saint-Pierre de Mâcon;
4. Adrien, Religieux à Saint-Claude;
5. Et Antoine, Religieux & Aumônier de l'Abbaye de Tournon, mort le 15 Juillet 1571.

XI. Charles d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz, de Saint-Aubin & de Mantenay, mourut en 1590. Il avoit épouſé, 1° le 28 Juillet 1549, *Claudine de Lugny*, fille d'*A-*

mé, Seigneur de Loëze, en Mâconnais, & de *Philiberte de Chevrel*; & 2° *Madeleine d'Abanton*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay. Il eut du premier lit :

1. Amé, Seigneur de Saint-Aubin, marié, le 5 Août 1576, avec *Claude-Marie de la Foreſt*, en Savoie, dont pour fille unique,

   Urbaine, qui épouſa *Claude-François Druays*, Seigneur de Franclieu.

2. Hiéronyme, qui épouſa *Jean*, Seigneur *de Salornay*, fils de *François*, Seigneur *de Salornay*, & de *Marie de Ponceau*, Dame de Villeret;
3. Huguette, qui épouſa, le 26 Janvier 1588, *François de Becerel*, Seigneur de Marlia, ſon parent, dont elle eut poſtérité. Voyez BECEREL.

Et du ſecond lit vint

4. Louis, qui ſuit.

XII. Louis d'Oncieu, Seigneur de Montiernoz, Saint-Aubin, Mantenay & Deaux, épouſa *Philiberte de Mongey*, dont :

1. Françoise, Dame de Montiernoz, qui épouſa *Louis*, Chevalier, Seigneur *de Feillens*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont poſtérité. Voy. FEILLENS;
2. Et Esther, Dame auſſi de Montiernoz, qui épouſa *Guillaume de Champier*, Seigneur de Feillens, Bailli du Bugey, fils d'*Antoine de Champier*, Seigneur de la Faverge, & d'*Iſabeau de Chabeu*, Dame de Feillens, ſa première femme.

En Dauphiné, au Comté de Clermont, il y a les Seigneurs de *Mallins* & de *Saravigne*, qui portent le nom & les armes d'Oncieu, & ſe diſent deſcendus de Pierre d'Oncieu, Seigneur d'Hières, & de *Berlione de Palagnin*, dont il eſt parlé ci-devant; mais n'ayant pas aſſez de connaiſſances ni d'inſtructions pour donner leur Généalogie entière, voici ſeulement ce que nous en avons pu apprendre:

I. Claude d'Oncieu, Seigneur de Chimilin & de Mallins, en Dauphiné, mourut en 1507. Il laiſſa de *Guigonne de Leſchallier*, ſon épouſe, entr'autres enfans,

II. François d'Oncieu, Seigneur de Mallins, vivant en 1530, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

III. Jean d'Oncieu, Seigneur de Mallins, qui s'eſt marié, le 6 Janvier 1541, à *Claudine de Girin*, Dame de Saravigne, fille d'*Antoine de Girin*, Seigneur de Saravigne. Il en eut

IV. Jean d'Oncieu, II° du nom, Seigneur de Mallins & de Saravigne, qui s'eſt marié, le 5 Mai 1582, à *Jeanne de Vaulx*, fille de *Jean*, Seigneur *de Vaulx*. Par le teſtament de cette *Jeanne de Vaulx*, du 19 Juillet 1624, on apprend qu'ils eurent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Hélène, Dame de Fourg, qui s'eſt mariée à *Jacques Camus*, Seigneur d'Ivours, Conſeiller du Roi & Lieutenant Général, Civil & Criminel au Bailliage de Bugey, Belley & Valromey, dont poſtérité. Voy. CAMUS, Famille originaire d'Auxonne.

V. Antoine d'Oncieu, Seigneur de Mallins & de Saravigne, épouſa une fille de la Maiſon *de Revol*, en Dauphiné. Il en eut 4 fils & 3 filles; mais nous en ignorons la deſtinée.

Les armes: *d'or, à 3 chevrons de gueules.*

O'NEILL. C'eſt une des premières Familles d'Irlande, toujours fort attachée à la Religion Catholique.

Félix O'Neill, dont le père fut décapité en 1632, à cauſe de ſon attachement pour la perſonne de Charles Ier, épouſa *Jeanne Gordon*, fille de *Georges*, premier Marquis de Huntly, & d'*Henriette Stuart*, fille de *Catherine de Balſac*, de la Famille d'*Entragues*, en France, & d'*Edme Stuart*, Duc de Lennox & de Richmond, couſin de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, & du Comte de *Darnley*, père de Jacques VI, Roi d'Ecosse, & premier du nom, Roi d'Angleterre, dont un fils, nommé Gordon, qui ſuit.

Gordon O'Neill, dans le temps de la Révolution arrivée en Angleterre ſous le règne du Roi Jacques II, étant Gouverneur de la Province de Tyrone, en Irlande, leva, avec ſes parents, qui portoient le même nom, 12 Régiments, qu'ils entretinrent à leurs dépens, pendant plus de trois mois, contre Guillaume III, Roi d'Angleterre. Après la Bataille d'Akrime, où pluſieurs de ces Colonels furent tués, Gordon O'Neill paſſa en France avec ſon Régiment compoſé de 1,400 hommes, qu'il commanda juſqu'à la paix de Ryſwick, qu'il fut mis au nombre des Colonels Réformés. Il avoit donné, dans pluſieurs occaſions, des preuves de ſa valeur & de ſon courage, & fut toujours très-attaché à la Religion Catholique & à Jacques II, Roi d'Angleterre. (Nous ignorons s'il a eu poſtérité.)

On peut conſulter, ſur la Maiſon O'Neill, l'*Hiſt. chronolog. & généal. de la Maiſon de Stuart.*

* ONFROY, ou HONFROY, Terre no-

ble & Fief de *Haubert*, dans le Comté d'Eu, qui a donné ſon nom, à une ancienne Famille de la Haute-Normandie, qui a produit autrefois pluſieurs hommes illuſtres. Elle fait ſa réſidence près de Dieppe, en Normandie.

Dès l'an 1094, un Seigneur du nom d'ONFROY, fils de RODOLPHE, avec un autre Seigneur, nommé Cany, & d'autres pieux Chevaliers Normands, entreprirent le voyage de la Terre Sainte, & paſſant par l'Italie, ſignalèrent leur valeur au ſiège de Salerne. Pendant le cours de la première Croiſade, ONFROY DE SURAUMONT (fils du précédent), s'empara, à la tête de 30 Normands, de Thoron, le plus fort Château de la Paleſtine, du côté de Nazareth, dont lui & pluſieurs de ſes deſcendants prirent le ſurnom.

En 1150, ONFROY, dit *Thoron*, fils de celui qui avoit emporté d'aſſaut cette Citadelle, commanda l'arrière-garde de l'Armée qui défendit Antioche contre le Sultan. Devenu Connétable de Jéruſalem, il reprit Alexandrie; mais, mécontent d'AMAURY, Roi de Jéruſalem, il ſe retira dans la Baſſe-Arménie, avec ſon fils, où il mourut en 1167.

ONFROY, IIIe du nom, dit *Thoron*, ne fut pas plus heureux que ſon père & que le Connétable, ſon aïeul. Après la mort d'AMAURY, il épouſa, en 1174, ſa fille cadette, nommée *Méliſſante*, laquelle n'avoit alors que neuf ans; mais dans la ſuite, Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, qui ſe diſtingua à cette croiſade, caſſa ce mariage. ONFROY DE THORON, indigné de voir ſa femme épouſer ſucceſſivement le Marquis *de Montferrat* & le Comte *de Champagne*, retourna en France pour y réclamer ſes droits. Ce ne fut qu'après ſa mort & celle de *Méliſſante*, que les Pairs du Royaume, aſſemblés à Melun, rendirent, en 1227, un notable Arrêt, par lequel les enfans que *Méliſſante* avoit eus de ſes ſecond & troiſième mariages, furent déclarés bâtards.

ONFROY DU BORICARD, fils de THORON, & de N.... *de Boucard*, étoit trop jeune alors pour profiter de cet Arrêt. Il ſe qualifia *Porte-Oriflamme*, dans un dénombrement de ſon Fief *du Boricard*, qu'il rendit au Comté-Pairie d'Eu le 7 Janvier 1235. Il n'eut point de poſtérité & laiſſa un frère, dont un de ſes descendants, le dernier du nom de *Thoron*, fut chargé, en 1343 ou environ, par PHILIPPE DE VALOIS, d'une négociation importante chez les Suiſſes. Il y mourut, & laiſſa un fils, à qui ſon mérite dans la guerre fit donner le ſurnom *de Lutin*. On lit ſur ſon épitaphe, de l'année 1402, en l'Egliſe de Puiſenval, au Comté d'Eu: *En* 1425, *naquit* ONFROY-TAUPIN, *petit-fils d'*ENGRAND, *Ecuyer, Seigneur* D'ONFROY, *Puiſenval, au Comté d'Eu, & Verchocq, en Boulonnais*, lequel épouſa à Londres, en 1459, *Bethſi Roper*, fille aînée de *Guillaume Roper*, Docteur Luthérien, & petite-fille, par ſa mère, du célèbre *Thomas Morus*. Il étoit né en 1425, dans ſes Terres de Normandie, & mourut en Angleterre, où il avoit été fait priſonnier, laiſſant une fille & un fils, duquel eſt iſſu

GUILLAUME ONFROY-TAUPIN, marié à Londres en 1559. De cette union vinrent pluſieurs enfans mâles, qui changèrent tous de nom en Angleterre, dans les troubles de Religions : la branche cadette y exiſte encore.

NICOLAS ONFROY, chef de la branche aînée, eſt mort à ſon Château de Verchocq, en Boulonnais, & s'appeloit *de la Barre*, nom que ſes enfans & petit-enfans ont preſque tous porté depuis. Il a laiſſé quatre enfans, tous nés en France, ſavoir :

1. N.... ONFROY, qui eſt mort Frère Convers à la Trappe, en odeur de ſainteté. (Voy. le ſecond vol. de la *Vie des Pères de la Trappe*, à l'art. ONFROY.)
2. JEAN, Curé des Ifs, en Normandie ;
3. NICOLAS, qui ſuit ;
4. Et FRANÇOISE, qui épouſa N... *de Chamilly*.

NICOLAS ONFROY, dit *de la Barre*, Ecuyer, Officier de Cavalerie, s'eſt marié en la ville d'Eu, avec *Claude de Villy*, dont il eut :

1. NICOLAS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'*Onfroy* ;
2. FRANÇOISE DE LA BARRE ;

Et pluſieurs autres enfans.

PIERRE-ROLLAND ONFROY, Ecuyer, qui demeure actuellement à Saint-Domingue, quartier de l'Iſle à Vache, eſt de cette Famille, laquelle porte pour armes : *d'argent, au lion d'or, au ſoleil levant du même.*

ONFROY, Famille de la même Province, Election de Bayeux, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 trèfles de ſinople.*

ONFROY, auſſi en Normandie, Election de Caen ; autre Famille dont les armes ſont : *d'or, à la bande d'azur.*

ONGNIES, OGNIES, ou OIGNIES, an-

cienne Maiſon, connue dès le XIIIe ſiècle, qui tire ſon nom de la Terre d'*Oignies*, en Artois, & dont l'héritière eſt de la branche aînée de ſa Maiſon. Cette Famille a pluſieurs alliances avec la Maiſon *de Raineval*.

I. Baudouin d'Ongnies, Seigneur d'Eſtrées & de Gruſon, Gouverneur de Lille, avoit épouſé, 1° *Perrette de Guillebaut*; & 2° *Iſabeau de Hallwin*, fille de *Jean*, Seigneur de Piennes, & de *Jacqueline de Ghiſtelles*. Du premier lit il eut

1. Antoine, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent:

2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eſtrées*, rapportée ci-après, & de laquelle ſont ſortis les Seigneurs de *Willerval*, de *Coupigny*, de *Beaumont* & de *Beaurepaire*;
3. Marguerite, qui a épouſé *Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils puîné de *Philippe*, Seigneur de Croiſilles & de *Marguerite de Bours*, ſa première femme;
4. Et Jeanne, qui épouſa *Jean de Gouſſencourt*, Seigneur de Miſéry, dont elle eut poſtérité. Voy. GOUSSENCOURT.

II. Antoine d'Ongnies, Seigneur de Bruay, épouſa *Jeanne de Brimeu*, Dame de Chaulnes, fille de *Jean de Brimeu*, Bailli d'Amiens, & de *Marie de Boiſſy*. Ils eurent, entr'autres enfans,

III. Gilles d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, qui s'eſt marié à *Antoinette de Beaufort*. De ce mariage vint

IV. Philippe d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, qui ſe maria avec *Suſanne Luillier*, fille de *Philippe*, Seigneur de Manicamp, Gouverneur de la Baſtille, & de *Gabrielle de Villiers de l'Isle-Adam*. Il en eut

V. Louis d'Ongnies, premier Comte de Chaulnes, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui s'eſt marié à *Antoinette de Raſſe*, fille de *François de Raſſe*, Seigneur de la Hargerie, dont il eut:

1. François, Comte de Chaulnes, mort à la bataille de Saint-Denis, donnée en 1567;
2. Charles, qui ſuit;
3. Antoinette, qui épouſa *Jacques de Coucy*, IIe du nom, &c., mort en 1600, Seigneur de Vervins, ayant eu poſtérité;
4. Marie, qui épouſa *Louis de Mailly*, Seigneur de Rumeſnil;
5. Barbe, qui a épouſé *Jean*, Seigneur *d'Haplincourt*;
6. Et Françoise, ou Louise, qui fut ſeconde femme de *Charles de Coſſé*, IIe du nom, Comte, puis Duc de Briſſac, Maréchal de France & Chevalier des Ordres. Voyez COSSÉ-BRISSAC.

VI. Charles d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Baron de Brioſt, Seigneur de Maigny, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Péronne en 1585, épouſa *Anne Jouvenel des Urſins*, fille de *François Jouvenel des Urſins*, Baron de Trainel, & d'*Anne l'Orfèvre*, Dame d'Ermenonville. Elle étoit alors veuve de *Guillaume de Lannoy*, Seigneur de la Boiſſière. De ſon ſecond mariage elle eut:

1. Louis, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi en 1597 & Gentilhomme de la Chambre de S. M., qui a épouſé, par contrat du 28 Juillet 1585, *Anne d'Humières*, fille de *Jacques*, Sire *d'Humières*, &c., & de *Renée d'Averton*. Il eſt mort n'ayant pas eu d'enfans;
2. Madeleine, qui a épouſé, par contrat du 28 Juillet 1585, *Charles*, Sire *d'Humières*, &c., Chevalier des Ordres, Gouverneur de Compiègne, &c., frère de ladite *Anne*. Il n'a pas eu d'enfans. Voy. HUMIÈRES;
3. Et Louise, Dame de Chaulnes après ſon frère, laquelle s'eſt mariée à *Philibert d'Œilly*, Baron de Picquigny, Vidame d'Amiens, fils de *Charles*, Baron de Picquigny, Vidame d'Amiens, & de *Françoiſe de Warty*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Estrées.

II. Charles d'Ongnies (troiſième fils de Baudouin, & d'*Iſabeau de Hallwin*, ſa ſeconde femme), fut Seigneur d'Eſtrées & de Gruſon. Il eut, entr'autres enfans,

III. Jacques d'Ongnies, Seigneur d'Eſtrées, qui épouſa *Anne de Prant de Blaeſvelt*, dont vinrent, entr'autres enfans,

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Michelle, qui a épouſé *Louis de Lannoy*, Seigneur de la Motterie, dont poſtérité. Voy. LANNOY, en Flandre.

IV. Claude d'Ongnies, Seigneur d'Eſtrées & de Gruſon, eut entr'autres enfans:

1. Jacques, qui continua la branche des Seigneurs d'*Eſtrées*, Baron de *Rollencourt*, en Artois. Cette branche, dont nous n'avons pas la deſcendance, & les Seigneurs de *Clamecy*, ont fait leurs preuves de nobleſſe, en ne remontant ſeulement que depuis l'an 1462, dit le *Nobiliaire de Picardie*;

2. François, qui ſuit, auteur de la branche des Comtes de *Coupigny ;*
3. Et Eustache, Seigneur de Gruſon, Gouverneur d'Oſtende, puis de Heſdin, qui a épouſé *Hélène le Baudain de Mauville,* dont, entr'autres enfans,

Madeleine, qui s'eſt mariée, le 29 Janvier 1624, à *Marc de Fiennes,* Vicomte de Fruges, &c., Capitaine de Cuiraſſiers, dont poſtérité. Voy. * FIENNES.

BRANCHE

des Comtes de Coupigny.

V. François d'Ongnies fut Seigneur de Coupigny, c'eſt à lui que la Terre & Seigneurie de *Morkhoven,* en Brabant, fut portée en mariage. Il eut, entr'autres enfans,

VI. Claude d'Ongnies, Seigneur de Coupigny, Morkhoven & Pamel, qui fut Chef des Domaines & Finances du Brabant en 1620. C'eſt en ſa faveur que la Seigneurie de *Morkhoven* fut érigée en *Comté,* ſous le nom de *Coupigny,* par Lettres du Roi Catholique du 6 Mai 1624 ; il eſt mort le 10 Janvier 1640, ayant laiſſé, de ſa ſeconde femme, *Anne de Croy-Solre,* veuve de *Robert de Saint-Omer,* Comte de Moerbeeck, entr'autres enfans :

1. Balthazar-Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Claire-Françoiſe-Pauline d'Ongnies de Coupigny, qui a été la première femme de *Jacques-Philippe,* Comte *de Gomiecourt,* mort en 1688. Voy. GOMIECOURT.

VII. Balthazar-Guillaume d'Ongnies, Comte de Coupigny, Baron de Blaeſvelt, &c., épouſa *Agnès-Bernardine de Montmorency d'Acqueſt,* dont, entr'autres enfans, pour fils aîné,

VIII. Philippe, *aliàs* Cosme-Claude d'Ongnies, Comte de Coupigny, &c., Chevalier de la Toiſon d'Or, qui épouſa, en 1678, *Iſabelle-Thérèſe de Bournonville,* qui le rendit père, entr'autres enfans, de

IX. Ferdinand-Joseph d'Ongnies, Comte de Coupigny, &c., qui a épouſé *Charlotte de Berghes,* ſœur du dernier Prince de ce nom. Il en a eu pour fille unique,

Maximilienne-Thérèse, Dame & héritière de Coupigny, morte le 7 Juillet 1774, ſans enfans de *Ferdinand-Gaſton-Joſeph-Alexandre,* Duc *de Croy,* Comte de Rœux, &c., Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, ſon mari, qui eſt mort, le 19 Avril 1767. Voy. CROY.

A la branche des Seigneurs d'Ongnies, établie en Flandre, appartient Philippe, Seigneur d'Ongnies & de Wattines, qui épouſa *Marguerite de Habes,* Dame de Middelbourg, Vicomteſſe d'Ypres, dont il eut pour fille unique,

Marguerite, Dame de Wattines & de Middelbourg, Vicomteſſe d'Ypres, qui s'eſt mariée, 1° à *Richard de Merode,* Seigneur de Frentz ; & 2° à *Baudouin de Montmorency,* Seigneur de Hubermont, fils puîné de *Baudouin de Montmorency,* Baron de Croiſilles, & de *Catherine de Rubempré,* ſa ſeconde femme. Ce contrat de mariage fut paſſé le 11 Octobre 1585, en préſence d'Adrien d'Ongnies, Seigneur de Willerval, Grand Bailli des Bois & Forêts du Comté de Hainaut. Marguerite a eu de ſon premier mariage *Philippe de Merode,* Comte de Middelbourg, qui a laiſſé une grande poſtérité de *Jeanne de Montmorency,* ſa femme. Leur fille aînée, *Marguerite-Iſabelle de Merode,* a épouſé, le 9 Octobre 1611, *Philippe-Lamoral de Gand,* dit *Villain,* Comte d'Iſenghien, &c., duquel elle a eu poſtérité. Voy. GAND, branche des Seigneurs de *Saint-Jean-Steène,* &c.

Il y a encore d'autres branches de la Maiſon d'Ongnies, de l'une deſquelles eſt ſorti Antoine-Henri d'Ongnies, Comte de Maſtaing & de Merſicourt, Vicomte de Caſtiaux, Baron de Hérimez, Chambellan de l'Empereur Charles VI & de l'Archiducheſſe, Gouvernante des Pays-Bas. (*Tablettes gén.,* part. V, p. 175.)

Les armes : *de ſinople, à la faſce d'hermine.*

ONORATI. Voy. HONORATI.

* ONS-EN-BRAY, Seigneurie qui fut érigée en *Comté,* en faveur de *Léon Pajot,* Contrôleur Général des Poſtes, par Lettres du mois de Juillet 1702, enregiſtrées le 15 Août 1704. Il eſt mort laiſſant cette Terre à ſon neveu, *Louis-François le Gendre de Lormoy,* Lieutenant Général des Armées du Roi. Voyez GENDRE (le).

* OOMBERGHE, Terre & Seigneurie, en Flandre, qui fut érigée en *Vicomté,* par Lettres du Roi Catholique, du 17 Janvier 1645, enregiſtrées à Lille, en faveur de *Gaſpard Damman,* Ecuyer, Seigneur d'*Oomberghe,* d'Eſſche & Velaine, chef de ladite Maiſon, l'une des plus nobles & anciennes de la ville de Gand. Voy. DAMMAN.

OOST-FRISE. Voy. OST-FRISE.

* OPPÈDE, dans le Comtat Venaiſſin,

Diocèſe de Cavaillon. Ce lieu fut inféodé, par le Pape ALEXANDRE VI, en faveur d'*Accurſe de Maynier*, & enſuite érigé en *Baronnie*, le 13 Mars 1529, par le Pape CLÉMENT VII. Cette Baronnie fut portée en mariage, par *Anne de Maynier*, ſeconde fille de *Jean*, Premier Préſident du Parlement de Provence, à *François de Peruzzi*, Baron de Lauris, ſecond Préſident du Parlement de Provence, dont la fille unique, *Claire de Peruzzi*, fut ſubſtituée aux biens, nom & armes *de Maynier*, par le teſtament de ſon aïeul, du 2 Juin 1558, & mariée, par contrat du 25 Mars 1578, à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Fare, premier Conſul de la Ville d'Aix. Voy. FORBIN.

* OPPUERS, en Brabant : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 22 Mars 1664, en faveur de *Jean-Charles Snoy*, Ecuyer, Seigneur d'Oppuers, Elsbroeck, qui eſt iſſu d'une ancienne Nobleſſe du Brabant.

* ORAISON, ancienne Baronnie, érigée en *Marquiſat*, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon de Provence. Cette Terre a été acquiſe, en 1720, par *Eſprit Fulque*. Son fils, *Mathieu de Fulque*, a obtenu, en 1740, de nouvelles Lettres de confirmation, qui furent enregiſtrées dans les différentes Cours du pays. Voy. FULQUE.

La Maiſon D'ORAISON, dont on trouve la Généalogie, que nous allons donner, dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 185 & ſuiv., remonte à

I. HUGUES D'ORAISON, Seigneur dudit lieu & de Clumanc, qui ſuivit le parti de Raymond-Bérenger, contre la Princeſſe Etiennette des Baux & ſes enfans, dans cette fameuſe guerre de l'an 1145, terminée en 1150. Il fut marié avec *Laidete de la Tour*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sigoyer, laquelle fit ſon teſtament l'an 1185, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

II. GUILLAUME, Seigneur D'ORAISON, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

III. IMBERT D'ORAISON, Seigneur dudit lieu & de Clumanc, Viguier, ou Lieutenant du Comte de Forcalquier en 1257, qui ſe maria avec *Garſende de Caſtellane*, dont :

RAYMOND, qui ſuit ;
Et une fille, mariée à *Fouquet de Pontis*, Seigneur de Pontis & du Caire.

IV. RAYMOND, Seigneur D'ORAISON & de Clumanc, épouſa *Béatrix de Saint-Maime*, fille d'*Elzéar*, Seigneur d'Uzès, dont :

JEAN, qui ſuit ;
Et SIBYLLE, mariée à *Elzéar de Saint-Séverin*, Seigneur de Salerne, à Naples.

V. JEAN, Seigneur D'ORAISON & de Clumanc, eut de ſon épouſe, *Blacaſſone d'Agoult*,

1. ELZÉAR, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, qui épouſa *Pierre de Mévouillon ;*
3. Et CLAIRE, mariée à *Bertrand d'Eſparron*, Seigneur de Bellegarde.

VI. ELZÉAR, Seigneur D'ORAISON, Clumanc, épouſa 1° *Béatrix de Caſtellane d'Allemagne ;* 2° *Agnès de Sabran ;* & 3° *Catherine Eiguéſier*, fille d'*Iſnard*, Chevalier, de la Ville de Marſeille, & de *Huguette de Dieudé*. Il eut du ſecond lit :

1. BURGUE, qui épouſa *Emeric de Trian*, Seigneur de Barrême.

Et du troiſième lit vinrent :

2. BAUDET, qui ſuit ;
3. CATHERINE, mariée à *Bermond de Pontevès*, Seigneur de Bargême, dont poſtérité. Voy. PONTEVÈS ;
4. FRANÇOISE, mariée 1° à *Gaſpard Ricavi*, Seigneur de Fuveau ; & 2° à *Bertrand de Caradet*, Seigneur de Cadenet, Lauris & Eyguières ;
5. Et ALIX, mariée avec *Honoré de Favas*, Seigneur de Châteauneuf-les-Martigues.

VII. BAUDET D'ORAISON, Chevalier, Seigneur d'Oraiſon & de Clumanc, épouſa, le 26 Novembre 1390, *Bellette de Venterol*, fille unique de *Pierre de Venterol*, des Vicomtes de *Marſeille*, Seigneur de Venterol, Nibles, la Tour, Bevons, Barles, &c. Les enfans iſſus de ce mariage furent :

1. ELZÉAR, qui ſuit ;
2. BERTRAND, tige de la branche des anciens Seigneurs de *Clumanc*, rapportée ci-après ;
3. Et MARGUERITE, qui a épouſé *Pierre de Glandevès*, Seigneur du Caſtelet, &c., dont poſtérité. Voy. GLANDEVÈS.

VIII. ELZÉAR D'ORAISON, IIe du nom, Seigneur de Cadenet, Piévert, Oraiſon & Venterol, Capitaine Général du Comté de Provence en 1382, épouſa, le 29 Juin 1424, *Sibylle de Caſtellane*, des Seigneurs de Salerne, dont vinrent :

1. HONORÉ, qui ſuit ;
2. PIERRE, rapporté après ſon aîné ;
3. MARGUERITE, mariée, 1° en 1449, à *Guillaume*

d'Agoult, Seigneur de Cabriès ; & 2° à *Guillaume de Mevouillon*, Seigneur de Ribiers ;
4. Et une autre fille, mariée à *Jacques d'Aube*, Seigneur de Roquemartine & de Vidauban.

IX. Honoré d'Oraison épouſa 1° *Jeanne de Grolée-Montrevel* ; & 2° *Alix de Pontevès-Châteaurenard*, deſquelles il n'eut point d'enfans.

IX. Pierre d'Oraison, ſon frère puîné, ſurnommé *de Venterol*, épouſa, le 12 Mai 1461, *Briande de Glandevès*, dont pour fille unique,

X. Louise d'Oraison, Dame dudit lieu, Venterol, Bevons, la Tour, Saint-Symphorien, Barles, la Roquette, Varages, Nibles, Saint-Didier, Cadenet, &c., un des plus riches partis de la Province, qui épouſa, le 31 Mars 1478, dans le Palais-Royal à Aix, *Philibert de Aqua*, ou *de Laigue*, Conſeiller & Chambellan du Roi René, originaire de la ville de Bourges, en Berry, fils de *Jean*, Seigneur de Chandaire, & de *Marguerite de Laigue*. Il fut envoyé en Ambaſſade vers le Pape Paul II, & établi Sénéchal du Duché de Bar, par Yolande d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, l'an 1480. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Antoine-Honoré, qui ſuit ;
2. Et Jean-Baptiste, Evêque de Senez, depuis 1515 juſqu'en 1545.

XI. Antoine-Honoré de Aqua prit le nom d'Oraison, qu'il tranſmit à ſes deſcendants, & épouſa, en 1512, *Catherine de Clermont-Lodève*, ſœur du Cardinal *François de Clermont*, Légat du Saint-Siège, à Avignon. Il en eut :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Claude, Evêque de Caſtres ;
3. Marguerite, alliée, en 1543, à *Joſeph de Villeneuve*, Marquis de Trans ;
4. Jeanne, qui épouſa N...., Seigneur *de Rieux*, en Languedoc ;
5. Antoinette, mariée au Baron *de Breſſieux*, en Dauphiné ;
6. Et Françoise, Abbeſſe de Sainte-Claire d'Avignon.

XII. Antoine, Baron d'Oraison, Vicomte de Cadenet, en faveur duquel *Oraiſon* fut érigé en *Marquiſat*, par Lettres datées du mois de Mars 1588, & enregiſtrées le 12 Octobre 1589, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, un des plus grands Seigneurs de la Province, & devint Chef des Religionnaires du pays. Il épouſa, par contrat du 29 Décembre 1542, *Marthe de Foix*, veuve de *Claude de Graſſe*, Seigneur de Bar, & fille de *Jean*, Vicomte de Meilles, &c., & d'*Anne de Villeneuve de Trans*. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. André, tige de la branche des Comtes de *Boulbon* & de *Livarot*, rapportée ci-après ;
3. Autre François, Seigneur de Venterol ;
4. Marguerite, mariée à *Gaſpard de Glandevès*, Baron de Faucon ;
5. Et Catherine, qui épouſa, en 1542, *Gaucher de Quiqueran*, IIIe du nom, Baron de Beaujeu, dont elle eut poſtérité. Voy. QUIQUERAN.

XIII. François d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon en 1588, épouſa 1° *Melchione de la Croix*, fille & héritière de *Jean de la Croix*, Seigneur de Courbières & de Grambois, & de *Francoiſe de Glandevès-Faucon* ; & 2° *Madeleine de la Couée*. Du premier lit vinrent :

1. André, qui ſuit ;
2. Marguerite, Dame de la Tour, qui fut alliée, en 1604, à *Vincent-Anne de Forbin-Maynier*, Baron d'Oppède, Premier Préſident du Parlement de Provence, dont elle fut la première femme, & en eut poſtérité. Voyez FORBIN, branche des Seigneurs de *la Fare*, &c.

Et du ſecond lit il eut

3. Marthe, qui épouſa *Alexandre du Mas*, Baron d'Allemagne.

XIV. André d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon, Chevalier du Saint-Eſprit en 1619, avoit épouſé, en 16.., *Louiſe de Caſtellane-Laval*, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE
des Comtes de Boulbon *& de* Livarot.

XIII. André d'Oraison, Seigneur de Boulbon & de Soleilhas (fils puîné d'Antoine, & de *Marthe de Foix-Meilles*), Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre de Camp des Vieilles Bandes Françaiſes, épouſa, le 10 Juin 1583, *Jeanne d'Arces*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de la Bâtie & de Livarot, en Normandie, dont vinrent :

1. Alphonse, qui ſuit ;
2. Renée, qui a épouſé, le 2 Juin 1603, *Henri de Brancas de Forcalquier*, Ier du nom, mort en 1656, ayant eu poſtérité. Voy. BRANCAS ;

3. Et N.... d'Oraison, qui s'eſt mariée à N.... *de Pontevès-Caſtelar.*

XIV. Alphonse d'Oraison, Comte de Boulbon, Seigneur de Soleilhas, épouſa *Gabrielle de Foreſta*, fille de *François*, Seigneur de Rougiers, Conſeiller au Parlement, & de *Claudine de Caſtellane-Adhémar de Grignan.* Leurs enfans furent :

André, qui ſuit ;
Deux garçons, Chevaliers de Malte ;
N.... d'Oraison, qui a épouſé N.... *d'Agoult de Seillons ;*
Françoise, qui s'eſt mariée, le 17 Janvier 1647, à *Melchior de Forbin*, Marquis de la Roque, &c., Préſident au Parlement de Provence, dont des enfans. Voyez FORBIN, branche des Seigneurs de *la Roque ;*
Et Louise, qui s'eſt mariée à *Pierre de Coriolis de Villeneuve*, Ier du nom, Marquis d'Eſpinouſe, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Provence, dont poſtérité. Voy. CORIOLIS.

XV. André d'Oraison, IIe du nom, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon, Baron d'Allemagne, Seigneur du Caſtellet, Entrevennes, Saint-Martin, Grand Sénéchal de Provence, épouſa *Gabrielle de Giannila-Roche*, de la Ville d'Avignon, dont :

1. Madeleine, Comteſſe de Cadenet & Marquiſe d'Oraiſon, qui épouſa, en 1699, *Jacques-Louis d'Ancezune-Cadart de Tournon*, Chevalier, Baron de Velorgues, &c., Marquis, puis mort Duc de Caderouſſe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, dont poſtérité. Voy. ANCEZUNE ;
2. Gabrielle-Thérèse, qui eut pour mari, *Joſeph*, Marquis d'*Adhémar*, frère puîné du Comte de *Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi & ſon Lieutenant Général en Provence ;
3. Et Marie-Thérèse, qui s'eſt mariée à *Coſme*, Marquis *de Valbelle-Meyrargues* & de Rians ; elle étoit veuve en 1727, & eſt morte le 14 Décembre 1752, ayant eu deux fils & une fille.

BRANCHE

des anciens Seigneurs de Clumanc, *cadette de la Maiſon* d'Oraison.

VIII. Bertrand d'Oraison, Seigneur de Clumanc (fils puîné de Baudet, Seigneur d'Oraison, & de *Bellette de Venterol*, ſon épouſe), eut pour deſcendant, par divers degrés,

Antoine d'Oraison, Ecuyer, du lieu de Bras-d'Aſſe, qui teſta le 7 Décembre 1554, devant *Poncy*, Notaire. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Jean, qui ſuit ;
2. & 3. Elzéar & André.

Jean d'Oraison, Seigneur en partie de Thorame-Baſſe, par acquiſition de 1568, Avocat du Roi au Siége de Digne dès l'an 1552, épouſa, le 17 Février 1559, *Honorade de Galice*, & mourut le 6 Octobre 1589, laiſſant :

1. Elzéar, qui ſuit ;
2. Et Antoine.

Elzéar d'Oraison, Seigneur de Thorame, Avocat du Roi audit Siége de Digne, épouſa, le 26 Décembre 1599, *Anne de Gaudin*, & acquit la Terre d'Entrages en 1608. S. M. lui fit don de rétention de quelques maiſons, compoſant une Iſle ſur le Port de Marſeille. Il teſta, étant pour lors Conſeiller au Siége de Marſeille, le 25 Septembre 1631, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

Jean d'Oraison, Conſeiller d'Etat ordinaire du Roi, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point,

Pierre d'Oraison, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, qui, d'*Anne de Laſcours*, ſa femme, a laiſſé pour enfans :

1. N.... d'Oraison, qui étoit, en 1759, ancien Capitaine des Galères du Roi, penſionné de S. M. & Chevalier de Saint-Louis, vivant ſans alliance ;
2. N.... d'Oraison, Capitaine, puis Major d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui eſt marié, ſans poſtérité ;
3. N.... d'Oraison, qui eſt Eccléſiaſtique ;
4. N.... d'Oraison, qui s'eſt mariée à N.... *de Marqueſy ;*
5. Et Marie-Thérèse, morte à Brignoles le 14 Mai 1715, âgée de 32 ans, qui a épouſé, par contrat paſſé le 20 Avril 1703, devant *Soſſin*, Notaire à Marſeille, *Louis-Henri de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonnette, mort le 19 Février 1743, ayant eu des enfans. Voy. GANTÈS.

Les armes d'Oraison ſont : *de gueules, à 3 faſces ondées d'or*, que l'héritière de la branche aînée, mère du Duc *d'Ancezune*, écarteloit : *de gueules, à la faſce d'or.*

* ORANGE, Ville ancienne & célèbre, Capitale de la Principauté de ſon nom, unie à la Province du Dauphiné. Vers l'an 700,

la Ville d'*Orange* avoit un Comte de la qualité de ceux de ce temps-là : il ſe nommoit *Théofred*. Son fils porta le même nom. Il fut tué par les Sarraſins en 730, dans les guerres que firent les Français pour chaſſer les Sarraſins. *Guillaume*, ſurnommé *au court nez*, ou *au Cornet*, fut aſſez heureux de reprendre la ville d'*Orange*, ſur un de leurs chefs. En 793, CHARLEMAGNE confia le Gouvernement d'*Orange* à ce même *Guillaume au Cornet*. On trouve que celui-ci ſe qualifioit encore *Comte d'Orange* en 806. *Herimbrue*, ou *Helemburge*, ſa fille, lui ſuccéda au Comté d'*Orange*, & épouſa un Seigneur de Provence, dont on ignore le nom. *Hugon* & *Rogon*, leurs fils & leurs ſucceſſeurs, régnèrent environ 40 ans, en paréage. *Alataïs*, fille de l'un des deux, & dont le nom du mari eſt inconnu, ayant eu quelques démêlés avec ſon fils, *Rambaud*, Ier du nom, fit des donations à l'Egliſe de Saint-Florent, où elle fut inhumée en 900; *Rambaud*, Ier du nom, ne régna que 4 ans. Il eut pour ſucceſſeur *Boſon*, dont l'origine & la ſucceſſion ſont inconnues juſqu'à *Géraud-Adhémar*, qui lui ſuccéda & régna 20 ans. Il fut le VIIe Comte d'*Orange*, & mourut vers l'an 1086. L'origine de *Rambaud* II, qui ſuccéda à *Géraud-Adhémar*, n'eſt pas bien connue : on ſait qu'il eut un fils, nommé *Bertrand*, qui mourut ſans poſtérité, & ne ſuccéda point à ſon père. *Tiburge*, qui fut Princeſſe d'*Orange*, au commencement du XIIe ſiècle, ſuccéda à *Rambaud* II, & épouſa *Guillaume*, qui avoit part à la même Principauté, & qui, ſuivant quelques *Mémoires* manuſcrits, étoit iſſu d'*Hugon*, ou *Hugues*, frère de *Rogon*. — *Guillaume* III, fils de *Guillaume* II, & de *Tiburge*, ſuccéda dans la moitié de la Principauté d'*Orange*, qu'il poſſéda par moitié avec ſon frère *Rambaud* III : celui-ci mourut ſans enfans, & fit héritière ſa ſœur *Tiburge*, IIe du nom, qui s'eſt mariée à *Bertrand des Baux*, & dont ſont iſſus les Princes d'*Orange* de la ſeconde race, appelés *des Baux*, qui ſuccéda à la première, après celle *d'Orange*. Cette ſeconde a poſſédé cette Principauté pendant 220 ans.

La troiſième race, qui eſt celle *de Châlons*, commença en 1390 & finit en 1530. *Philibert de Châlons*, Prince d'*Orange* & de Melfi, ſuccéda à ſon père *Jean*, IIe du nom, en 1502; s'attacha à CHARLES-QUINT, & ſervit contre la France. FRANÇOIS Ier confiſqua ſa Principauté en 1520; cinq ans après il fut arrêté priſonnier, en paſſant par la France; il ne fut délivré que par le traité de Madrid en 1526 : on lui rendit alors ſa Principauté. Il fut tué au ſiége de Florence en 1530. Sa mort ouvrit les ſubſtitutions appoſées au teſtament de *Jean de Châlons* & de *Marie des Baux*, qui avoient ſubſtitué toutes leurs Terres aux enfans mâles de leurs enfans mâles, & au défaut des mâles aux enfans d'*Alix de Châlons*, leur fille aînée, de laquelle étoient iſſus les Princes *d'Orléans-Longueville*, dont le dernier, *Jean-Louis-Charles d'Orléans*, Duc de Longueville, qui étoit Eccléſiaſtique, fit le Prince de *Conti*, ſon légataire univerſel, & lui transféra tous les droits de ſes ſubſtitutions.

René de Naſſau, fils d'*Henri*, Comte *de Naſſau*, & de *Claude de Châlons*, eſt auteur de la 4e race des Princes d'*Orange*, qui a fini à *Guillaume-Henri de Naſſau*, Prince d'*Orange*, Stathouder des Provinces-Unies, proclamé Roi d'Angleterre en 1689; il mourut en 1702, ſans poſtérité. Louis XIV ſe ſaiſit alors de la Principauté d'*Orange* & la réunit à la Couronne, comme mouvante en Fief & hommage lige du Comté de Provence, déjà réuni. Cependant *Guillaume-Henri* avoit inſtitué pour héritier de la Principauté d'*Orange*, *Jean-Guillaume-Friſon*, Prince *de Naſſau-Dietz*, qui prit le titre de *Prince d'Orange*, auſſi bien que FRÉDÉRIC Ier, Roi de Pruſſe, qui étoit le plus proche héritier, du chef de ſa mère, & qui, à ce titre, céda au Roi, par le Xe article du traité d'Utrecht, ſes prétentions ſur la Principauté d'*Orange*, s'en réſervant le titre & ſe chargeant de donner un dédommagement au Prince *de Naſſau-Dietz*.

Par Lettres Patentes du mois de Décembre 1714, le Roi donna la Principauté d'*Orange* à LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, pour la poſſéder, ainſi que GUILLAUME DE NASSAU, Roi d'Angleterre, en jouiſſoit, ſous la réſerve de la ſouveraineté de l'hommage & du reſſort : ce Prince en jouit juſqu'à ſa mort arrivée en 1727. Quatre ans après, en conſéquence d'un traité ſigné, le 23 Avril 1731, par les Commiſſaires du Roi d'une part, & de l'autre par la Princeſſe de *Conti*, Douairière, & par le Tuteur honoraire du Prince actuel de *Conti*, alors mineur, l'In-

tendant de Dauphiné eut ordre d'aller à *Orange*, où il arriva le 27 Septembre de cette année 1731, pour y prendre poſſeſſion, au nom de S. M., de la Ville & de la Principauté, qui fut alors réunie à la Province de Dauphiné, & qui depuis a ceſſé d'être un Etat particulier.

La première branche des Poſſeſſeurs propriétaires de cet Etat, appelée proprement *d'Orange*, portoit pour armes : *d'or, au cor de chaſſe de ſable ;* ou, comme quelques-uns prétendent, *d'or, au cornet d'azur, enguiché de gueules ;*

La ſeconde race, celle *des Baux*, portoit pour armes : *de gueules, à la comète*, ou *étoile, à 16 rais d'argent ;*

La troiſième race, celle *de Châlons*, avoit pour armes : *de gueules, à la bande d'or ;*

La quatrième race, celle *de Naſſau*, porte pour armes : *d'azur, ſemé de billettes d'or ; au lion du même, armé & lampaſſé de gueules, brochant ſur le tout.*

ORANGE DE CANVERS (D'), Famille noble, originaire de Normandie, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1523.

JEAN D'ORANGE, Ecuyer, & *Jeanne de Chaſſeguay*, ſa femme, plaidoient en l'Echiquier, en 1398, contre Guillaume du Pont-Bellenger, Ecuyer.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de 3 carreaux du même.*

* ORBESSAN & ORNEZAN : ce ſont deux Terres, dans le Comté d'Aſtarac, qui ont été poſſédées par les Seigneurs D'ORBESSAN, juſque vers le milieu du XVIe ſiècle, que JEANNE D'ORNEZAN, Dame dudit lieu & de Saint-Blancard, les porta à *Armand de Gontaut-Biron*, ſon mari, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi. Elles furent vendues à *Bernard d'Aignan*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe en 1715. Elles ſont poſſédées aujourd'hui par *Anne-Marie d'Agnan*, ou *d'Aignan d'Orbeſſan*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe en 1738, Membre des trois Académies de cette Ville, de celles de Pau & de Cortone ; lequel eſt connu dans la République des Lettres par pluſieurs excellents Ouvrages, eſtimés des Savants. Il a droit de Patronage de la Cure (prérogative unique dans ce Pays) : ce droit, acquis de temps immémorial, a été reconnu & confirmé en 1535, par une Bulle du Pape PAUL III, en faveur de BERNARD D'ORBESSAN.

Les Seigneurs de *Saint-Blancard* quittèrent le nom *d'Orbeſſan* vers l'an 1390, pour prendre celui *d'Ornezan*. Cette ancienne Maiſon, dont il y avoit des Seigneurs d'*Orbeſſan* & de *Saint-Blancard* dès le milieu du XIIIe ſiècle, a donné un Général des Galères dans

BERTRAND D'ORNEZAN, Chevalier, Seigneur d'Aſtarac, &c., qui ſervit la France en pluſieurs occaſions en qualité de Commandant de quelques Galères & enſuite de Vice-Amiral des mers de Provence. Il fut après pourvu de la charge de Général des Galères en 1521 ; fut envoyé au ſecours de l'Isle de Rhodes ; à ſon retour défit, devant Toulon, l'Armée Navale de l'Empereur CHARLES-QUINT en 1523. Il vivoit encore en 1538. C'eſt ſa petite-fille, JEANNE D'ORNEZAN, qui a porté les Terres de ce nom dans la Maiſon *de Gontaut-Biron*. Voyez GONTAUT-BIRON.

ARNAUD-GUILHEM D'ORNEZAN (ſecond fils de BERNARD D'ORNEZAN, Baron de Saint-Blancard, & de *Cébellie de Cedos*), a fait la branche des Barons d'*Auradé*. Il épouſa, le 14 Février 1440, *Marguerite de Barthes*, Dame d'Auradé, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

JEAN D'ORNEZAN, que ſa mère chargea de porter ſon nom & ſes armes : ce qu'ont continué ſes deſcendants.

Le dernier mâle de cette branche fut PIERRE-ANTOINE D'ORNEZAN, Baron d'Auradé, né le 25 Juin 1569, qui eſt mort au mois de Février 1573.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

ORCEAU DE FONTETTE, Famille de Paris, dont étoit

FRANÇOIS ORCEAU, Seigneur d'Arennes, Tréſorier Général des Galères, interreſſé dans la Ferme des Poſtes, qui épouſa *Françoiſe-Agnès Quentin*, dont il eut

FRANÇOIS-JEAN ORCEAU DE FONTETTE, né le 14 Octobre 1718, qui a été nommé Conſeiller au Parlement de Paris en 1738, Maître des Requêtes le 30 Avril 1745, Préſident au Grand Conſeil le 2 Janvier 1750, Intendant de Caen en Août 1752, Conſeiller d'Etat ordinaire & Chancelier de MONSIEUR, frère du Roi. Il s'eſt marié à N.... *de Linières*, veuve

de N.... *de Saint-Sauveur*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

Les armes : *d'azur, à la licorne ſaillante d'argent*.

ORCIN, en Provence : Famille originaire de Brignoles, qui eſt établie à Aix depuis près d'un ſiècle & demi.

I. Melchior d'Orcin, qui en eſt la tige, fut reçu Conſeiller du Roi au Parlement d'Aix, Greffier Criminel en chef en la Cour de ce Parlement le 10 Mai 1625. Il épouſa N.... *de Chazelles*, dont :

1. Jean-Joseph, qui ſuit ;
2. N.... d'Orcin, qui fut mariée à N.... *de Micaëlis ;*
3. Et Félicité, mariée, par contrat paſſé le 2 Septembre 1652, devant *Beauzin*, Notaire, avec *Armand Franc*, Médecin Ordinaire du Roi, Profeſſeur Royal en l'Univerſité d'Aix, duquel vint poſtérité. Voy. FRANC, Famille établie à Aix.

II. Jean-Joseph d'Orcin, Seigneur de Miraval, Conſeiller au Parlement en 1668, épouſa, 1° N.... *d'Albert*, du lieu d'Aubagne, dont quelques filles, Religieuſes ; & 2° par contrat paſſé le 21 Janvier 1687, devant *Colla*, Notaire, *Françoiſe-Gabrielle de Félix*, fille de *Michel*, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général des Soumiſſions en la Sénéchauſſée d'Aix, & de *Françoiſe de Gantès*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Joseph, qui ſuit ;
2. Félix, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1744, aux lignes de Wiſſembourg ;
3. Et Françoise, qui épouſa, en 1711, *Pierre-François de Ripert*, Baron de Monclar, Seigneur de Salonet, Procureur Général du Parlement de Provence, dont elle eſt veuve, & a eu poſtérité. Voy. RIPERT de MONCLAR.

III. Jean-Joseph d'Orcin, IIe du nom, Seigneur de Miraval, ſuccéda à l'Office de ſon père le 2 Mai 1713, & s'allia, par contrat paſſé en 1730, devant *Garcin*, Notaire, à *Françoiſe de Franc*, fille unique de *François*, Conſeiller au Parlement, & de *Claire de Clapiers*, de la Ville de Marſeille. Ils eurent, entr'autres enfans,

IV. Jean-Joseph d'Orcin, IIIe du nom, Seigneur de Miraval, reçu Conſeiller au Parlement le 26 Juin 1756, qui a quatre frères : l'un ſervant ſur les Vaiſſeaux du Roi ; deux Capitaines au Régiment d'Enghien, dont un fut tué à la bataille d'Haſtenbeck ; & le quatrième eſt Jéſuite.

Les armes : *d'or, à l'ours rampant de ſable*. (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 190.)

ORDRE. Voy. WICQUET (du).

ORFEUILLE (d'), ancienne Nobleſſe, originaire du Poitou, où eſt ſituée la Terre d'*Orfeuille*, en la Paroiſſe de Gourgé, près de Parthenay, relevant noblement du Château de Thouars : on ignore ſi elle a donné ſon nom à cette Terre, ou ſi elle l'en a reçu.— Sans avoir recours à la recherche d'anciens monuments, comme fondations, autres titres iſolés, ou à quelques traits d'Hiſtoire, on n'en remontera la filiation ſuivie que d'après les titres dont elle eſt en poſſeſſion.

I. Girault d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur d'Orfeuille & de la Guillotière, reçut, par acte paſſé devant *Grolatier*, Notaire à Melle, le 20 Août 1350, un hommage d'Emery Durand, pour la tierce partie d'une dîme. Il épouſa *Antoinette de Cazilliers*, & en eut.

II. Girault d'Orfeuille, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Foucaud & de la Guillotière, qui épouſa, par contrat paſſé devant ledit *Grolatier*, Notaire à Melle, le 29 Juin 1406, *Marie Faydit*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, & de *Marie de Foreſt*. A cauſe de ſa femme, il reçut un hommage d'Etienne Durand, par acte paſſé devant *Ducat*, Notaire à Luſignan, le 4 Septembre 1427. Girault II eut de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Charlot, tige de la branche des Seigneurs de *Foucaud*, rapportée ci-après.

III. Jean d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, fut du nombre des Gentilshommes convoqués au ban du Poitou, ſous le règne de Louis XII, & commandoit une Compagnie de Gens de Pied, à la Mothe-Saint-Héraye. Il épouſa *Marie de Saint-Gelais*, comme il appert par le partage des Terres & Seigneuries de la Guillotière, de Chey & de Villeneuve, qu'ils firent devant *Alars*, Notaire à Luſignan, le 14 Mars 1490, à leurs enfans, ſavoir :

1. Guyot, qui ſuit ;
2. & 3. Robert & Jacques ;
4. Et Antoinette.

IV. Guyot d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur

de la Guillotière, épouſa, par contrat du 13 Mai 1470, paſſé devant *Fortin*, Notaire à Melle, *Antoinette Girard*, fille de Meſſire *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, & de Dame *Orable de Morande*. De leur mariage vint

V. Jean d'Orfeuille, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, qui épouſa *Louiſe Jay de Montonneau*, ainſi qu'il appert de la donation de ladite Dame, alors veuve de Jean d'Orfeuille, à Antoine, ſon fils, qui ſuit, de tous ſes biens, par acte du 21 Juillet 1542, paſſé devant *Jory*, Notaire à Melle.

VI. Antoine d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, épouſa *Catherine Jouſſeaume de Varaize*, & en eut :

1. Bonaventure, qui s'eſt mariée, par contrat du 14 Novembre 1556, paſſé devant *Audet*, Notaire à Melle, à Meſſire *Marin de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur du Chaſteigner ;
2. Marie, qui épouſa, par contrat du 13 Avril 1562, *Eutrope de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur d'Anne-Marie, &c., dont des enfans. Voy. VASSELOT (de) ;
3. Et Isabeau, qui s'eſt mariée, par contrat du 15 Février 1571, à André d'Orfeuille, ſon couſin, ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de Foucaud.

III. Charlot d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur de Foucaud (ſecond fils de Girault, IIe du nom, & de *Marie Faydit*), fut un des Gentilshommes convoqués par Louis XII au ban du Poitou. Jean d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, ſon frère aîné, lui paſſa, le 4 Août 1475, devant *Gouin*, Notaire à Saint-Maixent, un contrat de vente du Moulin de l'Épine, Paroiſſe de Chey. Il reçut un hommage de Louis de Maintrolle, pour le Fief de Mellet, le 6 Juin 1485, ſigné : *Magort*. De *Marie Gillier*, ſon épouſe, il eut

IV. Mery d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, qui s'eſt marié à *Jacquette Chevalier de la Frappinière*, comme il conſte : 1° par un hommage & dénombrement rendu le 20 Août 1503, à cauſe de ladite Dame *Chevalier*, ſon épouſe, pour certaines pièces de terre, à Bruniſſente de la Roche ; 2° par un autre dénombrement que Mery d'Orfeuille rendit le 28 Juillet 1506, du Fief des Barbeaux à l'Abbé de Saint-Maixent ; 3° par le dénombrement qu'il rendit au Roi le 20 Mai 1521, de la dîme de l'Erable, dépendante de la terre de Foucaud ; 4° & enfin par le dénombrement que la Dame *Chevalier*, alors veuve, rendit au Roi, le 29 Décembre 1536, de ladite dîme de l'Erable. De leur mariage vint

V. Joachim d'Orfeuille, Ecuyer, Seigneur de Foucaud & de Chavans, qui donna ſon dénombrement de la Terre de Foucaud, au Prieuré de Fomblanche le 20 Juin 1529. Il épouſa, par contrat du 2 Août 1530, paſſé devant *Touilleau* & *Cacaud*, Notaires à Celle-l'Evêcault, *Marie de Luens* ou *Luains d'Eſnos* fille de Meſſire *Joachim*, Ecuyer, Seigneur de Puiſant, & de Dame *Madeleine de Couhé*. Le même Joachim d'Orfeuille reçut hommage, le 2 Mai 1545, d'Honorat Eſchallard, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye à cauſe du Fief de Bois-au-Paillis, & partagea noblement, par acte paſſé devant *Labarde*, Notaire à Poitiers, le 29 Août de ladite année 1545, faiſant, tant pour lui, que pour *Marie de Luens*, ſon épouſe, avec Dame *Louiſe d'Acton*, veuve de *Jean de Luens*, Ecuyer, Seigneur de Puiſant, les biens de la ſucceſſion de *Jean* & *François de Luens*. Suivant un compte de tutelle rendu, le 20 Février 1555, par ladite *Marie de Luens*, veuve de Meſſire Joachim d'Orfeuille, elle en eut pour enfans :

1. André, qui ſuit ;
2. Louise ;
3. Françoise, qui fut mariée, par contrat du 1er Février 1552, paſſé devant *Brunet*, Notaire à Luſignan, à Meſſire *Jean Caſſé*, Ecuyer, Seigneur de Chauſſeraye, fils de *Jean Caſſé* & de *Françoiſe d'Oiſy* ;
4. Et Gillette.

VI. André d'Orfeuille, Chevalier, Seigneur de Foucaud & de Puiſant, Capitaine de 100 hommes d'armes, épouſa, par contrat du 15 Février 1571, paſſé devant *Feron*, Notaire à Luſignan, Isabeau d'Orfeuille, ſa couſine, fille de Meſſire Antoine, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière & de Chey, & de *Catherine Jouſſeaume de Varaize*. Il fit un partage noble, le 2 Octobre 1573, paſſé devant *Fromantin*, Notaire à Melle, avec Meſſire *Marin de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur du Chaſteigner, & Dame Bonaventure d'Orfeuille, ſon épouſe ; *Eutrope de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur d'Anne-Marie, & Dame Marie d'Orfeuille, ſa femme, pour ladite

Dame Isabeau d'Orfeuille, ſon épouſe, des biens de la ſucceſſion d'Antoine d'Orfeuille & de *Catherine Jouſſeaume*, leurs père, beau-père & belle-mère. Ladite Isabeau étoit veuve lorſqu'elle donna dénombrement au Roi, le 28 Décembre 1576, pour la dîme de l'Erable. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Marc, lequel ſervit avec diſtinction dans l'Armée que commandoit Gaston de France, frère de Louis XIII, en qualité d'Aide de Camp Général de l'Armée, par brevet du 4 Février 1645 ; fut enſuite Commandant de Courtrai, ſuivant les Lettres de Gaston de France, du 17 Juin 1646, ſignées : *votre bon ami* Gaston. Il mourut ſans laiſſer de poſtérité.

VII. Pierre d'Orfeuille, Chevalier, Seigneur de Foucaud, Souslandeau & de Puiſant, Baron de Chizé, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, entretenue par S. M., Commandant à Châtellerault, en l'abſence du Sieur de Braſſac, Gouverneur, fut fait Lieutenant de Roi au Gouvernement & Forteresſe de Châtellerault, par Lettres du 8 Janvier 1616, & Meſtre de Camp à la ſuite de l'Infanterie, par brevet du 8 Janvier 1630. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de la Thibaudière, le 22 Juillet 1594, devant *Deſmier*, Notaire Royal, *Eliſabeth d'Alloue*, fille de Meſſire *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Château-Rouhet & de Gémozac, & d'*Anne de Fontlebon*. Ils firent un partage noble, le 30 Mars 1600, avec Meſſire *Charles d'Alloue*, Chevalier, Seigneur de Château-Rouhet, au ſujet de la ſucceſſion de Meſſire *François d'Alloue*, Chevalier, Seigneur de la Thibaudière, & de Dame *Anne de la Marthonie*, leurs oncle & tante. Du mariage de Pierre d'Orfeuille naquirent :

1. François, qui ſuit ;
2. Anne, qui épouſa Meſſire *Pierre de Gigou*, Chevalier, Seigneur de Vezançay ;
3. Louise, qui s'eſt mariée à Meſſire *Jacques de Gréaulme*, Chevalier, Seigneur des Touches-de-Périgny ;
4. Et Susanne, qui épouſa Meſſire *Jean Robert*, Chevalier, Seigneur de Lézardière, en Bas-Poitou, &c.

VIII. François d'Orfeuille, Chevalier, Seigneur de Foucaud, Puiſant & de Luſſaudière, épouſa, par contrat du 12 Février 1635, paſſé devant *Oliveaux* & *Maudurier*, Notaires à la Roche-ſur-Yon, en Bas-Poitou, *Jacquette Chappot*, fille de Meſſire *Henri*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſardière, & de Dame *Jacquette Arnaud*. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Pierre, mort ſans poſtérité ;
3. Et Anne, qui fut mariée à Meſſire *Pierre Thibault*, Ecuyer, Seigneur d'Allery.

IX. François d'Orfeuille, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Foucaud & de Luſſaudière, Capitaine au Régiment de Navarre, par commiſſion du 3 Février 1674, épouſa, par contrat du 6 Novembre 1684, paſſé devant *Coudré*, Notaire à Saint-Maixent, *Anne Chevalier de la Frappinière*, fille de Meſſire *François Chevalier*, Seigneur de la Frappinière & d'Availles, & de Dame *Anne de la Fitte du Courteil*. Il en eut :

1. Pierre-François, qui ſuit ;
2. Louis, appelé *le Chevalier* d'Orfeuille ;
3. Autre Louis, Chevalier, Seigneur de la Maiſonnière ;
4. Louis, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de la Granerie, qui fut marié. Sa poſtérité exiſte dans les enfans de Meſſire Jean-Louis d'Orfeuille, Chevalier, Seigneur de Tourteron, & dont la branche eſt établie à Saint-Maixent ;
5. Et Jean, Chevalier, Seigneur de Luſſaudière. (Ils partagèrent enſemble la ſucceſſion de leurs père & mère, par acte du 31 Novembre 1738, paſſé devant *Ray*, Notaire à Saint-Maixent.)

X. Pierre-François d'Orfeuille, Chevalier, Seigneur de Foucaud, ſervit au Régiment de Hainaut, Infanterie, fut bleſſé au ſiége de Nice, & eut enſuite une Compagnie au Régiment de Chamilly, par Commiſſion du 3 Février 1706. Il épouſa, par contrat du 5 Mai 1711, paſſé devant *Grenat* & *Girault*, Notaires à Luſignan, *Marguerite-Catherine Jourdain de Boiſtillé*, fille de Meſſire *Achille Jourdain*, Chevalier, Seigneur de Boiſtillé, la Cour & Maiſonais, & de *Marie-Anne de Rechignevoiſin de Guron*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Pierre, qui ſuit ;
2. Charles-René, Chevalier, Seigneur de Luſſaudière, né le 15 Août 1718, qui s'eſt marié, le 25 Janvier 1752, avec *Marie-Anne-Charlotte Billaut*, fille de *Jean-Baptiſte*, ancien Prévôt Général du pays d'Aunis, & de *Marie Piarron des Broſſes*. Il a eu pluſieurs enfans, & réſide près de Fontenay-le-Comte, en Poitou ;

3. Et MARIE-ANNE, appelée *Mademoiſelle de Foucaud*, aînée de ſes frères, née au Château de Foucaud en 1714, vivante ſans alliance. (Elle a partagé, au mois de Mai 1761, avec ſes frères, la ſucceſſion de leurs père & mère, par acte paſſé devant *Pallardi* & ſon Confrère, Notaires à Saint-Maixent.)

XI. JEAN-PIERRE, appelé *le Marquis* D'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Foucaud, Angliers, Saint-Lô & Triou, né le 8 Septembre 1716, a épouſé, 1° par contrat du 4 Janvier 1744, paſſé devant *Gérard* & ſon Confrère, Notaires à Loudun, en Touraine, *Anne-Renée de la Couture-Renon*, fille de Meſſire *Jean*, Chevalier, Seigneur *de la Couture-Renon*, Blond, Bellac & Mouſſac, en Limouſin, & de Dame *Anne-Renée de Martel*. Il acquit, conjointement avec ſa femme, de M. l'Abbé de Tourny & co-héritiers, la Terre d'Angliers, près de Loudun, en Touraine, Généralité de Tours, Evêché de Poitiers, par acte paſſé devant *Maquiers* & *Maupetit*, Notaires au Châtelet de Paris, le 18 Août 1761. Etant reſté veuf au mois de Mai 1765, le Marquis D'ORFEUILLE a épouſé, 2° par contrat du 21 Juillet 1766, *Marie-Anne-Roſeline Raity de Villeneuve-Trans*, veuve de Meſſire *François-Alexandre*, Marquis *de Caſtellane*; elle eſt morte le 11 Septembre 1773, ſans laiſſer de poſtérité; & 3° par contrat du 16 Octobre 1775, paſſé devant *Arnault* & ſon Confrère, Notaires à Loudun, *Marie-Catherine-Charlotte Gay*, fille de Meſſire *Charles*, Chevalier, Seigneur des Fontenelles, la Malonnière, Blanzay & Chambe, en Poitou, & de *Céleſte-Renée-Gabrielle de Jouſſerant*; il n'en eut point d'enfans. Du premier lit eſt iſſu

XII. JEAN-RENÉ-MARIE-ANNE D'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Lô, né au Grand Prieuré d'Aquitaine, à Poitiers, le 2 Janvier 1756, Officier au Régiment de Guyenne, dédoublé & devenu Viennois, Infanterie, par Lettres du 14 Février 1774.

Cette Famille eſt alliée, par les femmes, aux Maiſons *de la Marque, de Wignacourt, de Mortemart, de la Rochefoucauld, d'Harcourt, de Martel, de Zapata* (Maiſon Eſpagnole dont il y a des Grands d'Eſpagne), *d'Aloigny, Taveau de Mortemer, de Sanſon, de Maridor, de Keradreux, de Landepouſtre, de Barbançois, de Bonneval, de Sainte-Maure, de Clérambault, de Parthenay*, & autres.

Les armes : *d'azur, à 3 feuilles de chêne d'or.*

ORFÈVRE (L'), Famille dont étoit PIERRE L'ORFÈVRE, Seigneur de Pont-Sainte-Maxence, Maître des Comptes, qui a épouſé *Jeanne de Laillier*, qui lui porta la Terre d'Ermenonville, fille de *Michel*, Ier du nom, Seigneur d'Ermenonville, &c., & de *Guillemette Jourdain*. Il en eut

PIERRE L'ORFÈVRE, IIe du nom, Seigneur d'Ermenonville, Chambellan du Roi, Conſeiller au Parlement de Paris, qui s'allia à *Geoffraiſe Baillet*, & en eut

BERTRAND L'ORFÈVRE, Seigneur d'Ermenonville, qui s'eſt marié avec *Valentine Luillier de Manicamp*, dont vinrent :

ANNE, Dame d'Ermenonville, qui épouſa *François Jouvenel des Urſins*, Baron de Trainel, Seigneur de la Chapelle, duquel elle eut poſtérité. Voy. JOUVENEL, &c.;

Et JEANNE, Dame de la Motte-Jouſſerand, qui fut femme de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, dont des enfans. Voyez HOPITAL (L'), branche des Marquis & Ducs de *Vitry*.

ORGE (D'), en Champagne : *d'argent, à 3 faſces d'azur.*

ORGEMONT (D'), Famille originaire de Lagny-ſur-Marne, qui remonte à

I. PIERRE D'ORGEMONT, Bourgeois de Lagny-ſur-Marne, qui eut pour fils,

II. PIERRE D'ORGEMONT, IIe du nom, Seigneur de Méry-ſur-Oiſe & de Chantilly, Conſeiller au Parlement de Paris & Maître des Requêtes en 1360, Chancelier du Dauphiné le 21 Février 1371, & le 12 Novembre 1373 Premier Préſident du Parlement de Paris, dont il ne fit pas longtemps les fonctions, ayant été élu Chancelier de France le 20 Novembre 1373, *par voie de ſcrutin*, en préſence du Roi CHARLES V, dit *le Sage*, tenant ſon Grand Conſeil au Louvre, entre les mains duquel il prêta ſerment le même jour. Il mourut, le 3 Juin 1389, laiſſant, entr'autres enfans, de *Marguerite de Voiſines*, ſon épouſe,

AMAURY, qui ſuit;

Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Méry-ſur-Oiſe*, rapportée ci-après.

III. Amaury d'Orgemont, Seigneur de Chantilly & de Montjay, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1380, Chancelier du Duc d'Orléans, eſt auſſi qualifié *Chancelier du Duc de Touraine*; il fut choiſi, avec l'Evêque de Noyon, le 25 Mars 1395, pour conduire en Angleterre Isabelle de France. Etant du Grand Conſeil du Roi, il fut fait premier Maître des Comptes le 17 Novembre 1399, & mourut le 11 Juillet 1400, laiſſant de *Marie de Paillart*, ſon épouſe, Dame de Thorigny & de Lizy-ſur-Ourcq, entr'autres enfans,

IV. Pierre d'Orgemont, IIIe du nom, Seigneur de Chantilly, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, Echanſon du Duc de Bourgogne, & Maître des Requêtes le 23 Novembre 1414, qui mourut, à la journée d'Azincourt, le 24 Octobre 1415. Il avoit épouſé, en 1404, *Jacqueline Paynel de Hambye*, fille de *Guillaume*, VIe du nom, Baron de Hambye, &c., & de *Jeanne Paynel de Moyon*, ſa couſine; elle ſe remaria, en 1418, avec *Jean de Fayel*, Comte de Dammartin, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. FAYEL (du); mais de ſon premier mari elle eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Marguerite, qui a épouſé, en 1454, *Jean*, IIe du nom, Seigneur *de Montmorency*, &c., Grand Chambellan de France, dont elle a été la ſeconde femme, & a eu poſtérité. Voyez MONTMORENCY.

V. Pierre d'Orgemont, IVe du nom, Seigneur de Chantilly, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, qui mourut fort âgé, le 10 Mai 1492, ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie de Roye*, Dame de Guiervy, &c.

BRANCHE des Seigneurs de Méry-sur-Oise.

III. Guillaume d'Orgemont (troiſième fils de Pierre, Chancelier de France, & de *Marguerite de Voiſines*, ou *Voiſins*), Seigneur de Méry-ſur-Oiſe, &c., fut Maître Enquêteur des Eaux & Forêts des Comtés de Blois & de Beaumont, pour le Duc d'Orléans, Panetier du Duc de Bourgogne en 1386, Tréſorier des Guerres du Roi le 7 Septembre 1395, Général Conſeiller ſur le fait des Aides de la Guerre le 5 Août 1399, Conſeiller en ſon Grand Conſeil en 1404, Capitaine & Garde du Château de Crèvecœur le 29 Juillet 1418, & mourut en 1421, laiſſant de ſa femme, *Marguerite de Sainte-Maure*,

IV. Philippe d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c., Echanſon du Roi, qui aſſiſta au ſacre de Charles VII le 17 Juillet 1429, & mourut peu après. Il avoit épouſé *Marie Boucher*, fille d'*Arnoul*, Ier du nom, Seigneur de Piſcop, & de *Jeanne Gentien*. Ils eurent, entr'autres enfans,

V. Charles d'Orgemont, Seigneur de Méry, Chantilly, &c., Maître des Comptes & Tréſorier de France en Novembre 1465, qui mourut le 9 Septembre 1511. Il épouſa *Jeanne Dauvet*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de Clagny, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, puis de celui de Paris, & de *Jeanne de Boudrac*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Guillaume, Doyen d'Angers, qui laiſſa des enfans naturels de *Richarde Gentien*, dont la poſtérité ſubſiſte;
3. Et Louise, ſeconde femme, par contrat du 14 Février 1483, de *Rolland de Montmorency*, auquel elle porta les Terres d'Ozonville, Chantilly, &c. Voy. MONTMORENCY.

VI. Pierre d'Orgemont, Seigneur de Serbonne & de Champs-ſur-Marne, Tréſorier de France, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VIII, mourut le 8 Juin 1510, laiſſant de *Suſanne de Dampierre*, ſon épouſe,

VII. Mery d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c., Chambellan & Echanſon du Roi, qui mourut, à la défaite de la Ville de Boulogne, le 7 Janvier 1551, laiſſant de ſon épouſe, *Marie d'O*, entr'autres enfans,

VIII. Claude d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Echanſon ordinaire, qui s'eſt marié à *Madeleine d'Avaugour*, dont il eut :

François, Baron de Méry, qui eſt mort ſans avoir été marié;
Et deux filles : la ſeconde, nommée Guillemette, devint héritière de ſa Maiſon; elle eſt morte en 1639, n'ayant eu de ſon mariage contracté avec *François Jouvenel des Urſins*, Marquis de Trainel, &c., Chevalier des Ordres, &c., qu'une fille, morte jeune. Voyez JOUVENEL. Guillemette fut la dernière de la Maiſon d'Orgemont. (Voy. le P. Anſelme, tom. VI, p. 337 & ſuiv.)

Les armes : *d'azur, à 3 épis d'orge d'or, mis en pal.*

Il y a eu un LANCELOT D'ORGEMONT, Premier Préſident du Parlement en Languedoc, tenu l'an 1273, avant que le Parlement eut été rendu ſédentaire : il teſta en 1285, & étoit d'une autre Famille que celle du Chancelier D'ORGEMONT, dont nous venons de parler : c'eſt ce que dit Moréri.

* ORGÈRES, Terre & Châtellenie qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregiſtrées le 17 Juin 1645, en faveur de N.... *de Boiſgelin de Cucé*.

* ORGLANDES. Cette Maiſon tire ſon nom de la Terre & Seigneurie d'*Orglandes*, ſituée dans la très-vaſte Paroiſſe du même nom, avec titre de *Doyenné*, à deux lieues de Valognes, dans le pays du Cotentin, en Normandie. La Maiſon & la Paroiſſe d'*Orglandes* portoient anciennement le nom D'OGLANDES, ſuivant les titres du XIIe ſiècle : on écrivit enſuite *Oglandres ;* enfin on tranſporta la lettre *r* après la première de l'ancien nom de cette Maiſon. Le nom *Oglandes* eſt compoſé de deux mots Saxons, ſavoir : *Og*, nom propre aſſez commun chez les anciens Danois, & *Land*, qui ſignifie pays : ainſi *Oglandes* ſignifioit *Terre d'Og*, nom vraiſemblablement de l'un des Capitaines qui ſuivoient le Duc ROLLON, & auquel ce Prince aſſigna, dans le partage qu'il fit des Terres de Neuſtrie aux guerriers qui l'accompagnoient, le canton connu aujourd'hui ſous le nom de *Paroiſſe d'Orglandes*.

La Maiſon D'ORGLANDES porte pour armes : *d'hermine à 6 loſanges de gueules*. Cimier : *un lévrier*. Deviſe : CANDORE ET ARDORE. On voit au Château de Prétot, en Cotentin, deux anciens monuments où ces armes ſont gravées : l'un, au portail du Château, eſt ſoutenu par *deux griffons ;* l'autre, ſur un mauſolée dans l'Egliſe, eſt porté par des *Anges*. Ces derniers Supports peuvent être fondés ſur ce que l'anagramme de l'ancien nom d'*Oglandes* eſt *Los d'Ange*.

M. Clérot, Académicien de Rouen, & que la mort a empêché de faire imprimer un Ouvrage qu'il intituloit : *Bibliothèque armoriale de la Province de Normandie*, Ouvrage aujourd'hui en manuſcrit dans le Cabinet de M. Camus de Pontcarré, ci-devant Premier Préſident du Parlement de Normandie ; M. Clérot, dis-je, a prétendu, après d'anciens Généalogiſtes de la Province, que la Maiſon D'ORGLANDES ſortoit de celle *de Reviers* (*a*), alliée aux Ducs *de Normandie*, & que le Père du Monſtier, dans ſa *Neuſtria Pia*, fait deſcendre de *Gerfaſte*, frère de *Gonnor*, épouſe de *Richard* Ier, Duc *de Normandie*. Elle étoit native du Beſſin.

M. Clérot fondoit ſon opinion ſur quatre raiſons :

La première, que la Terre & Seigneurie d'*Orglandes* relevoit de la Baronnie de *Néhou*, appartenant aux Seigneurs du nom *de Reviers*, & que tel étoit autrefois l'uſage en Normandie, que les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage ;

La ſeconde, que les Barons de *Néhou*, du nom *de Reviers*, avoient démembré de cette Baronnie un Fief conſidérable en faveur d'un de leurs parents, qui impoſa ſon nom à ce Fief, lequel devoit être un tiers de ladite Baronnie ; car le dénombrement des Fiefs de Normandie, fait en 1202, lors de la conquête de cette Province par PHILIPPE-AUGUSTE, porte que *Richard de Vernon* tenoit la Baronnie de *Néhou* par le ſervice de cinq Chevaliers, & que *Guillaume de Reviers* en tenoit par le ſervice de deux Chevaliers & demi : or les Seigneurs de ce Fief de *Reviers*, & dont leur Famille portoit le nom, avoient pour armes : *ſix loſanges de gueules en champ d'argent*, armes ſemblables à celles de la Maiſon D'ORGLANDES, à la diſtinction des *hermines* près, & l'on ſait que les *hermines* ſervoient autrefois de *briſure* aux cadets. M. Clérot concluoit de-là que les Seigneurs *de Reviers*, Barons de *Néhou*, ayant donné en fief une portion de leur Baronnie à une branche cadette de leur nom, un de cette même branche avoit créé le Fief d'*Orglandes* en faveur d'un de ces cadets, qui avoit pris le nom de ce Fief, ſis dans la Paroiſſe d'*Orglandes*, & avoit retenu les armes *de Reviers*

(*a*) Les Seigneurs du nom *de Reviers* étoient Comtes de Brionne, en Haute-Normandie, Barons de Crepon & Seigneurs de *Reviers*, en Beſſin ; Barons de Néhou, en Cotentin, Comtes de Devon & d'Exeter, Barons d'Oakhampton & Seigneurs de l'Iſle de Wight, en Angleterre. On voit par différentes Chartes de ces Seigneurs, rapportées dans le *Monaſticum Anglicanum*, qu'ils prenoient indifféremment les ſurnoms *de Reviers* & *de Vernon*.

en les briſant *d'hermine*. Ce Fief d'*Orglandes* eſt différent d'une Baronnie qui porte aujourd'hui le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & qui eſt un tiers de l'ancienne Baronnie de *Néhou*, diviſée, en 1283, entre les trois filles de *Guillaume de Vernon*. La première portion conſerva le nom de *Néhou*, & fut cédée en échange, en 1366, par *Guillaume de la Haye* au Roi JEAN. (L'acte d'échange fait mention du Fief qui appartient à GUILLAUME D'ORGLANDES, & du Fief *Saint-Michel-d'Orglandes*.) La ſeconde portion prit le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons *d'Oueſſey*, *de Rohan*, *de Longueville*, enfin dans celle *de Matignon*. (Les Barons D'ORGLANDES avoient ſéance à l'Echiquier de Normandie.) La troiſième portion fut appelée *la Baronnie de Langle-de-Néhou*, & a paſſé dans la Maiſon *d'Harcourt*;

La troiſième raiſon de M. Clérot ſe tiroit des Chartes de fondation de l'Abbaye de Montebourg, conſtruite & dotée par les Comtes de *Devon*, Barons de *Néhou*: on voit par une Charte, qui précéda cet établiſſement, que ces Seigneurs avoient fondé une Collégiale à *Néhou*, & qu'ils avoient appelé à cette fondation deux Seigneurs du nom D'ORGLANDES; c'étoit l'uſage des anciens Fondateurs, d'appeler leurs parents aux Chartes de fondation;

La quatrième, enfin, étoit appuyée ſur ce que ceux du nom D'ORGLANDES avoient reçu des avantages conſidérables des Comtes de *Devon*, au temps du plus haut point de la ſplendeur de ces Seigneurs. On en voit la preuve dans trois Chartes, rapportées dans le *Monaſticum Anglicanum*, tom. II, p. 178 & ſuiv.

HENRI, Roi d'Angleterre, créa *Richard de Reviers* Comte de *Devon*, & lui donna l'Iſle de Wight & l'Egliſe de Chriſt, bâtie dans cette Isle: auſſitôt ce Seigneur la donna à PIERRE D'ORGLANDES, qui étoit Clerc, avec pluſieurs autres Egliſes, Prébendes, Terres & Chapelles; & par une autre Charte, il donna audit PIERRE D'ORGLANDES, l'Egliſe de Surinam, & une autre Terre dans la même Iſle. Ce *Richard de Reviers* étoit fils de *Baudouin*, Comte *de Brionne*, & d'*Alberède*, nièce de *Guillaume le Conquérant*. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Crepon*, Comte d'Hereford, couſin & Maréchal du Roi GUILLAUME, & l'un des héros de ſon ſiècle.

Que l'on adopte ou non les conjectures de M. Clérot, il eſt toujours conſtant que la Maiſon D'ORGLANDES juſtifie une nobleſſe auſſi ancienne qu'il ſoit poſſible de prouver; car on ne fait guère de preuves que depuis le temps que les ſurnoms ont commencé d'être héréditaires dans les Familles, époque du temps de la première Croiſade, commandée par Robert, Duc de Normandie, & par Godefroy de Bouillon, auquel la Couronne de Jéruſalem fut déférée, au refus du Duc. Or, dès l'année 1125, il exiſtoit deux branches de la Maiſon D'ORGLANDES, auxquelles ce ſurnom étoit héréditaire: ce qui eſt prouvé, non par des Titres & Mémoires particuliers, quelquefois ſuſpects; mais par monuments publics, conſervés dans les Archives de l'Abbaye de Montebourg & de l'Evêché de Coutances.

PIERRE D'ORGLANDES, Abbé de Surinam, GEOFFROY D'ORGLANDES & JOURDAIN D'ORGLANDES, Seigneur d'Urville & de Saint-Remy de Denneville, étoient contemporains de *Richard de Reviers*, fondateur de Montebourg. Les deux premiers furent appelés, en 1125, à la Charte, par laquelle ce Comte de *Devon* fonda au Château de Néhou une Collégiale, compoſée de cinq Prébendes, qu'il tranſporta, en 1135, à l'Abbaye de Montebourg; & dans cette même année il confirma le don que JOURDAIN D'ORGLANDES fit à cette Abbaye, des dîmes de Saint-Remy de Denneville, conformément aux intentions d'*Aſceline d'Urville*, ſa tante, qui avoit embraſſé la vie religieuſe.

ETIENNE D'ORGLANDES, fils de JOURDAIN, ratifia cette même donation, & cette ratification fut confirmée, en 1157, par HENRI D'ANJOU, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. ETIENNE appela, lors de ſa ratification, ROGER D'ORGLANDES, qui étoit d'une autre branche, & par conſéquent fils de GEOFFROY, contemporain de JOURDAIN, père d'ETIENNE: c'eſt à ce GEOFFROY que commence la Généalogie ſuivie de la Maiſon D'ORGLANDES; car la branche des Seigneurs D'ORGLANDES D'URVILLE, s'eſt éteinte dans RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, Seigneur & Patron d'*Urville*, vivant en 1350, qui eſt le dernier de la branche d'*Urville*, dont on ait connoiſſance. On remarque dans cette branche deux JEAN D'OR-

GLANDES, tous deux Chevaliers & Seigneurs d'*Urville :* l'un fut Chevalier dès 1251 & Préſident de la Nobleſſe aux Aſſiſes du Bailliage du Cotentin, tenues en 1271, & l'autre étoit vivant en 1291.

I. GEOFFROY D'ORGLANDES, Chevalier, eſt appelé, en 1125, au nombre des Barons convoqués par *Richard de Reviers,* pour ſouſcrire la fondation de la Collégiale de Néhou.

II. ROGER D'ORGLANDES eſt appelé à la Charte par laquelle ETIENNE D'ORGLANDES confirma, en 1157, le don fait par JOURDAIN, ſon père, à l'Abbaye de Montebourg.

III. GUILLAUME D'ORGLANDES eſt dit fils de ROGER, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Montebourg, rapportée ſans date dans les Cartulaires de cette Abbaye.

IV. GUILLAUME D'ORGLANDES, IIe du nom, fit à la même Abbaye une donation ſans date, rapportée à la ſuite de celle faite par GUILLAUME D'ORGLANDES, fils de ROGER, & par un HERBERT D'ORGLANDES, dont il eſt parlé dans les Lettres d'HENRI II, Roi d'Angleterre, confirmatives des dons faits à cette Abbaye.

V. PIERRE D'ORGLANDES ſouſcrivit, en 1222, à une donation faite par Miles de Levis, Connétable du Cotentin, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VI. RICHARD D'ORGLANDES eſt mentionné dans le Livre noir de l'Evêché de Coutances, comme Patron & gros Décimateur pour une moitié de l'Egliſe d'*Orglandes.* Ce Livre porte qu'en 1251 le Curé d'Orglandes avoit les dîmes entières d'une moitié, & le tiers de l'autre moitié, dont étoit Patron RICHARD D'ORGLANDES, qui avoit les deux autres tiers.

VII. PIERRE D'ORGLANDES, IIe du nom, eſt nommé avec GUILLAUME, ſon frère, comme fils de RICHARD, dans deux Chartes des années 1271 & 1274, conſervées dans l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VIII. RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, avec GUILLAUME, ſon couſin, fils de GUILLAUME, céda, en l'an 1328, au Chapitre de Coutances, une portion des dîmes de la Paroiſſe d'*Orglandes.* Ce GUILLAUME laiſſa deux filles, dont une fut mariée à *Raoul Pitard ;* & l'autre à *Richard le Roux,* tous deux Ecuyers.

IX. HENRI D'ORGLANDES eſt dit fils de noble homme Meſſire RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, dans un acte de l'année 1336, par lequel il céda, conjointement avec Dom JEAN D'ORGLANDES, Prêtre, ſon frère, une portion de dîmes dans la Paroiſſe d'*Orglandes* & le canton de Rouville, au Chapitre de Coutances. Il ſe trouva, en 1340, ſuivant l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt,* tom. IV, p. 252, parmi les Chevaliers que Robert Bertrand, Ve du nom, Baron de Briquebec, &c., Maréchal de France, aſſembla pour repouſſer les Anglais qui menaçoient le Cotentin d'une invaſion. Il épouſa, ſuivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de l'an 1347, l'une des filles héritières de Meſſire *Michel de Fontaines,* Chevalier, qui portoit pour armes : *d'or, à la bande d'azur* (*a*).

X. JEAN D'ORGLANDES étoit, en 1381, ſuivant l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt,* tom. III, p. 331, le premier d'une Compagnie de 100 Lanciers, compoſée d'Ecuyers & de Chevaliers, commandée par Jacques d'Harcourt, Baron de Montgommery, Maréchal de France. Il épouſa *Thomaſſe de la Mare* (*b*), fille

---

(*a*). Le Livre blanc de l'Evêché de Coutances parle d'un certain RAOUL D'ORGLANDES, qui vivoit en l'an 1350 & qui poſſédoit le tiers des dîmes de l'une des deux portions de la Cure d'*Orglandes ;* les deux autres tiers étant poſſédés, ſavoir : un tiers par le Curé, & l'autre tiers diviſé en trois portions égales, dont deux appartenoient au Chapitre de Coutances & l'autre portion à *Jean de Pirou.* Ce RAOUL deſcendoit, comme HENRI, de RICHARD D'ORGLANDES, qui, en 1251, étoit ſeul Décimateur laïc en la Paroiſſe d'Orglandes, & avoit les deux tiers d'une moitié des dîmes de ce lieu. Ses ſucceſſeurs formèrent diverſes branches, qui partagèrent entr'elles les fiefs & les dîmes d'*Orglandes.* Le Chapitre de Coutances acheta, en 1328 & 1336, comme on l'a dit ci-devant, les portions appartenant, dans ces dîmes, à GUILLAUME & à HENRI D'ORGLANDES : les autres portions demeurèrent à ce RAOUL D'ORGLANDES & à *Jean de Pirou ;* le premier eſt deſcendant en ligne maſculine de RICHARD D'ORGLANDES, & le ſecond en ligne féminine.

(*b*) *La Mare* portoit : *d'argent, à* 3 *faſces de gueules.* On croit qu'il y a en Champagne une Famille du nom *de la Marre,* qui porte à peu près les mêmes armes. Voy. MARRE (DE LA). On penſe qu'il y a auſſi dans la même Province une Famille du nom D'ORGLANDES, qui porte *des carreaux d'or* dans ſes armes. Ces Familles, qui ſont d'origine Normande, ont pu paſſer en Champagne à l'occaſion des guerres qui s'élevèrent pour la ſucceſſion d'HENRI Ier, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, entre le Comte d'Anjou & Etienne de Blois : ce dernier ayant ſuccombé, les Normands qui avoient embraſſé ſon parti ſe virent obligés de ſe réfugier dans les

de *Guillaume de la Mare*, Chevalier, Seigneur de la Mare, Saint-Martin-le-Hébert, Sainte-Mère-Egliſe, Malaſſis & du Hommet. Il partagea ces Terres, en 1372, avec *Jeanne de la Mare*, ſœur aînée de ſa femme. Il eut en lot, entr'autres biens, la Terre & Seigneurie de Saint-Martin-le-Hébert, qui a demeuré longtemps à ſa poſtérité.

XI. Guillaume d'Orglandes, IIIe du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, confirma, en 1412, le don fait à l'Abbaye de Blanche-Lande par la Dame de Caſtel, & ſe trouva aux montres de 1416. Il épouſa *Jeanne Yon*, laquelle étoit veuve de lui en 1424.

XII. Guillaume d'Orglandes, IVe du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, rendit aveu, le 6 Mai 1429, au Comte de Suffolk, Baron de Bricquebec, de la Terre de Saint-Martin-le-Hébert, qu'il tenoit en partage des héritiers de *Jeanne de la Mare*. Il rendit auſſi aveu au Roi, en 1433, du Fief de Prétot, plein-fief de *Haubert*, en Cotentin, à raiſon duquel il devoit au Roi le ſervice d'un Chevalier pendant 40 jours. Il avoit pour ſœurs Perrette & Nicole d'Orglandes; la première s'eſt mariée à *Robert de Hennot*, Ecuyer; & la ſeconde épouſa *Jean Bordet*, Ecuyer, Seigneur de Croſville. Guillaume avoit épouſé N.... *de Thieuville*, fille d'*Henri de Thieuville*, Chevalier, & ſœur de *Jean de Thieuville de Guihebert*, Chevalier, Seigneur de Claie, lequel, ſuivant un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1448, étoit tuteur des enfans dudit Guillaume d'Orglandes, qui en laiſſa trois, ſavoir:

1. Jean, qui ſuit;
2. Mariette, qui épouſa, en 1468, *Guillaume le Foreſtier*, Seigneur d'Ozeville, Capitaine de Cherbourg;
3. Et Taſſine, qui épouſa *Guillaume Picquod*, Seigneur de Ruſſy & de Gouberville.

XIII. Jean d'Orglandes, IIe du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, nommé fils de Guillaume, dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1453, fit preuve d'ancienne nobleſſe, en 1463, devant Raymond Montfaut, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe de Normandie. Il ſe trouva aux montres de 1452 & 1463, & rendit aveu au Baron de Briquebec, du Fief de Saint-Martin, tenu en partage des deſcendants de *Jeanne de la Mare*. Il épouſa *Jeanne de Carbonnel* (*a*), Dame de Pleinmarais, fille de *Guillaume*, Seigneur de Brévands, & de *Jeanne d'Oueſſey*. Il eut de ce mariage:

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques, rapporté après ſon aîné;
3. & 4. Luce & Jacqueline: la première épouſa *Raoul de Tilly*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte; & la ſeconde, *Jean le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Raffoville.

XIV. Jean d'Orglandes, IIIe du nom, Seigneur de Prétot, Auvers, le Caſtel, Pleinmarais, Fréville, Gaillarbois, Noyon-ſur-Andelle, Baron de Quevilly, Chambellan du Duc de Lorraine, Roi de Sicile, & Gouverneur pour ce Prince, des Villes & Châteaux d'Aumale, Lillebonne, Brionne, Harcourt & Elbeuf, reçut en don du même Prince, par Lettres Patentes de l'an 1494, la Terre & Seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il y a des actes où il eſt qualifié *Grand Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie*. Il épouſa *Guillemette le Secq*, fille de *Robert*, & de *Marie d'Orbec*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *Jean de Cazenove*, Vice-Amiral de France. Il mourut ſans laiſſer d'enfans. On voit ſa ſtatue ſur ſon mauſolée dans l'Egliſe de Prétot. Il y eſt repréſenté ayant au col un Collier de Chevalerie. L'écu de ſes armes eſt porté par *deux Anges*, avec cette inſcription: *Cy-gît noble & puiſſant Seigneur* Jean d'Orglandes, *Seigneur de Prétot & d'Auvers, qui trépaſſa le* 8 *Février* 1515.

XIV. Jacques d'Orglandes, Seigneur d'Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, devenu enſuite, après la mort de ſon aîné, ci-deſſus, Seigneur de Prétot, Auvers, Fréville, Caſtel & Pleinmarais, Baron de Quevilly, ſe trouva aux montres de 1512. Il rendit aveu au Baron de Briquebec, le 25 Septembre 1499, du Fief de Saint-Martin-le-Hébert, tenu par parage, comme il eſt dit plus haut.

États de la Maiſon de Blois, qui poſſédoit le Comtés de Chartres & de Champagne.

(*a*) La Maiſon *de Carbonnel* eſt très-diſtinguée en Normandie; l'écu de ſes armes eſt *coupé de gueules ſur azur*. La branche de *Brévands* le chargeoit de *trois molettes d'argent*; & celle de *Caniſy*, qui eſt la cadette, de 3 *beſants d'argent, chargés d'hermine*. Voy. CARBONNEL.

Il épouſa, par contrat du 3 Janvier 1498, *Jacqueline Aux-Epaules* (*a*), fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & de MADELEINE DE DREUX, fille de ROBERT, Vidame d'Eſneval, iſſue de ROBERT, Comte DE DREUX, quatrième fils du Roi LOUIS *le Gros*. JACQUES mourut le 18 Octobre 1530, laiſſant pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. NICOLAS, Seigneur D'ORGLANDES, Fréville, Pleinmarais & Saint-Martin-le-Hébert, mort ſans poſtérité, & qui aliéna vraiſemblablement la Terre d'*Orglandes ;* car on ne la voit point depuis dans les partages de cette Maiſon ;
3. MARGUERITE, qui épouſa, 1° *Jean de Saint-Gilles*, Seigneur des Marais ; & 2° *Jean de Pierrepont*, Seigneur d'Etienville, Urville & Flottemanville ;
4. ANNE, qui épouſa *Chriſtophe des Moutiers ;*
5. ISABELLE, qui épouſa *Jacques d'Argouges*, Seigneur d'Argouges & de Rouffigny, qui découvrit, au Roi FRANÇOIS Ier, la conſpiration du Connétable DE BOURBON, & en reçut, pour récompenſe, la Châtellenie de Gavray ;
6. FLORINE, qui épouſa N.... *de Clamorgan ;*
7. Et LAURENCE, qui épouſa *Robert*, Seigneur *de Franquetot* & de Saint-Jores, Vicomte de Carentan.

XV. FRANÇOIS D'ORGLANDES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine des Vicomtés & Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, Seigneur de Prétot, Auvers, Fréville, Caſtel, Pleinmarais, Saint-Martin-le-Hébert & de la Sergenterie de Saint-Cyr, épouſa, en 1548, *Catherine du Pont-Bellenger*, fille aînée d'*André*, Baron de Saint-Jean-ſur-Couefnon, Seigneur de la Chaiſe, Bellefontaine, Roiſſé & de Mont-Bourcher, & de *Françoiſe d'Harcourt*, fille de *Jean*, Baron de Briouze, Châtelain de Moulineaux, Seigneur de Fontaine-Henry, Bréville, Bény, la Rivière, Séqueville, Couvains, Pleine-Sève, Montreuil, Faverolles & Putot, & de *Jeanne de Saint-Germain*, Baronne de Rânes, Dame de Potigny. FRANÇOIS D'ORGLANDES rendit aveu au Roi, le 10 Mars 1540, des Fiefs de Prétot & d'Auvers, du dernier deſquels relevoient 10 Terres nobles, & partagea, le 28 Décembre 1572, avec *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot, mari de *Renée du Pont-Bellenger*, ſœur de ladite *Catherine*, les Baronnies de Briouze, Rânes, Annebecq, Saint-Jean-ſur-Couefnon, & les autres Terres, des ſucceſſions d'*André du Pont-Bellenger* & de *Françoiſe d'Harcourt*. Il mourut en Novembre 1574, laiſſant pour enfans :

1. CHARLES, Seigneur d'Auvers & de Fréville, Baron de Saint-Jean-ſur-Couefnon, qui mourut ſans enfans, de ſon mariage avec *Anne d'Auberville*, ſon épouſe, fille de *Charles*, Seigneur de Canteloup, du Ménil-Oger, Saint-Pierre, du Jonquet, Baron de Verboſc, Bailli de Caen, & de *Guillemette d'Harcourt ;*
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Pleinmarais, la Chaiſe, Bellefontaine, Putot & de l'Honneur d'Ecajeul, qui épouſa *Jeanne de Folligny*, fille de *Jean*, Seigneur de Moul, & de *Marie Paiſnel :* il eſt mort ſans poſtérité ;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Potigny, Diacre ;
5. ANTOINE, auteur de la branche des Barons & Comtes de *Briouze*, &c., rapportée ci-après ;
6. FRANÇOISE, qui fut mariée 1° à *René du Sauſſay*, Seigneur de Servigny ; & 2° à *Jean d'Anneville*, Seigneur de Sainte-Marie-Laumont ;
7. HORTENSE, qui épouſa *Jean du Sauſſay*, Seigneur de Montſurvent ;
8. JACQUELINE, qui épouſa 1° *Nicolas Osbert*, Seigneur de Douville & de Pouppeville ; & 2° *Jean Hervieu*, Seigneur de Sauxemenil ;
9. ANTOINETTE, qui épouſa *Pierre du Praël*, Baron de la Hogue ;
10. Et RENÉE, mariée à *Gilles de Gourmont*, Seigneur de Courcy ; elle fut mère de *Pierre de Gourmont*, reçu Chevalier de Malte en 1623.

(*a*) La Maiſon d'où deſcendoit *Jacqueline Aux-Epaules* étoit autrefois très-illuſtre ; elle portoit : *de gueules, à la fleur de lis d'or*, & forma deux branches : la première s'eſt éteinte dans la perſonne de *Suſanne Aux-Epaules*, fille unique d'*Henri-Robert*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, laquelle épouſa *Jean-François de la Guiche*, Comte de Saint-Gérand, &c., Maréchal de France. Leur fille aînée, *Marie de la Guiche*, épouſa *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & la Terre de *Sainte-Marie-du-Mont* eſt tombée, de la Maiſon *de Levis-Ventadour*, dans celle *de Rohan-Soubiſe*. Voy. GUICHE (DE LA), LEVIS (DE) & ROHAN. La ſeconde branche a fini dans *Madeleine*, fille de *René Aux-Epaules*, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Nesle, Gouverneur de la Fère, laquelle épouſa *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, dont deſcend M. le Marquis de *Nesle*. Voy. MONCHY (DE).

XVI. Pierre d'Orglandes, IIIe du nom, Seigneur de Prétot, Auvers & Caſtel, Baron de Saint-Jean-ſur-Couefnon, Capitaine des Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, épouſa, par contrat du 23 Octobre 1578, *Françoiſe de Franquetot*, fille de *Thomas*, Seigneur de Coigny, & de *Françoiſe de la Luthumière*. De ce mariage il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Françoise, qui s'eſt mariée à *Pierre de Sainte-Marie*, Seigneur d'Eſquilly & Baron d'Apres, dont ſortit *Jacques de Sainte-Marie*, Chevalier de Malte, qui fut tué au combat de Négrepeliſſe ;
3. Et autre Françoise, qui a épouſé *Céſar de Romillé*, Marquis de la Cheſnelaye, dont elle eut *Jean-Baptiſte de Romillé*, qui fut Chevalier de Malte.

XVII. Jacques d'Orglandes, IIe du nom, Seigneur de Prétot, Auvers, Caſtel & Pleinmarais, Baron de Saint-Jean-ſur-Couefnon, Lieutenant Général d'Artillerie, mourut en 1621. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1602, *Marie de la Porte*, fille de *Georges de la Porte*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1597. Il eut de ce mariage :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. François, né le 20 Mai 1617 ;

Et cinq filles, toutes Religieuſes.

XVIII. Jacques d'Orglandes, IIIe du nom, né le 29 Septembre 1611, Baron de Prétot, Seigneur d'Auvers, la Chaiſe, Caſtel & Pleinmarais, rendit aveu au Roi, le 28 Juin 1638, des Terres de Prétot & d'Auvers. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1640, *Marie Morin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villers, &c., Premier Préſident de la Cour des Aides de Normandie en 1638, & de *Gabrielle de Briqueville*. Il mourut à Paris, en 1649, ſans enfans. François, ſon frère, l'avoit précédé au tombeau, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie de la Mariouſe*, ſon épouſe. Leur ſucceſſion retourna aux Dames d'*Eſquilly* & de *la Cheſnelaye*, leurs tantes, dont les deſcendants poſſèdent aujourd'hui les Terres d'Auvers, de Prétot & de la Chaiſe.

BRANCHE
des Barons & Comtes de Briouze, *Seigneurs de* Saint-Martin-le-Hébert *& autres lieux.*

XVI. Antoine d'Orglandes, Baron de Briouze, Seigneur de Saint-Martin-le-Hébert, Bellou, des Béziers & Leſſard (cinquième fils de François, & de *Catherine du Pont-Bellenger*), né en 1573, fut élevé Page à la Cour d'Henri III, enſuite dans une Ecole Militaire établie à Metz, pour la jeune Nobleſſe. Il fut entraîné dans le parti de la Ligue, & s'enferma, avec les Seigneurs d'*Auvers* & de *Pleinmarais*, ſes frères, dans la ville d'Avranches, qui ſoutint, en 1590, un long ſiége, contre l'Armée Royale, commandée par le Duc de Montpenſier. Après la capitulation de cette Ville il ſervit ſous le Duc de Mercœur en Bretagne. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1593, *Marthe du Sauſſay*, dont les armes ſont : *d'hermine, au ſautoir de gueules*. Elle étoit fille de *Léobon*, Seigneur de Barneville, Port-Bail & Saint-Jean-des-Rivières, Capitaine & Bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, & de *Guillemette le Sens de Reviers*. Il mourut le 19 Juin 1619, laiſſant pour enfans :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. François, Seigneurs des Béziers, mort ſans alliance ;
3. Françoise, mariée à *Jean d'Ancel*, Seigneur de Saint-Laurent, Quinéville & Vaudreville ;
4. Catherine, mariée à *Guillaume Pleſſart*, Seigneur de Saint-Martin-le-Hébert, qui avoit acquis cette Terre de Saint-Martin le 14 Juillet 1610, de Jacques d'Orglandes, Seigneur de Prétot, auquel Antoine d'Orglandes l'avoit cédée le 14 Mai précédent ;
5. Et Antoinette, morte ſans alliance.

XVII. Jacques d'Orglandes, Baron de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craménil, né en Avril 1603, ſervit, dès ſa tendre jeuneſſe, en Hollande, enſuite au ſiége de la Rochelle, & fit quelques campagnes, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal de Richelieu. Il épouſa, 1° en 1623, *Madeleine le Foreſtier*, fille unique de *Salomon*, Seigneur des Manoirs, & de *Madeleine de Vallomer*, Dame de Bouttemont ; 2° en 1648, *Madeleine Turgot*, fille de *Claude*, Seigneur des Tourailles, & d'*Eliſabeth de Verigny* ; 3° en 1652, *Louiſe-Iſabelle de Garaby*, fille de *Bernard de Garaby*, Seigneur de la Luzerne, Montchaton & de Trois-Monts ; & 4° le 3 Janvier 1660, *Anne-Marie de Caignou* (*a*), fille de

(*a*) *Caignou* étoit une ancienne Nobleſſe, dont

Julien, Sieur du Boiſmagny, & de *Louiſe le Gentil*. Il eut du premier lit :

1. Jourdaine, qui a épouſé *Henri-Robert-Simon*, Seigneur *de Turqueville* ;
2. 3. & 4. Françoise, Marthe & Marie, Religieuſes.

Et du quatrième lit ſortirent :

5. Nicolas, qui ſuit ;
6. Anne-Marie-Louise, qui a épouſé *Gaſpard-Guillaume de Chennevières*, Ecuyer, Seigneur du Haut-Bois ;
7. Et Marie-Anne, qui s'eſt alliée à *Gabriel-François Artur*, Ecuyer, Sieur du Pleſſis, qui eſt mort le 15 Juillet 1672.

XVIII. Nicolas d'Orglandes, Comte de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craménil, né le 18 Septembre 1665, Elevé Page à la Grande Ecurie, fut enſuite Capitaine dans le Régiment de Broglie, Cavalerie, & enfin Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, qu'il commanda depuis l'an 1701 juſqu'en Octobre 1712. Il épouſa, 1° en 1689, *Catherine-Françoiſe de Savonnières*, morte en 1709, fille de *Félix*, Seigneur de Méaulne, & de *Françoiſe des Loges* ; & 2° le 27 Décembre 1711, *Anne-Suſanne de Beauchamps* (*a*), fille de *Guillaume-Alphonſe*, & de *Marie-Anne Mauger*. Nicolas mourut le 23 Novembre 1738, ayant eu du premier lit :

1. Jacques-Nicolas, mort jeune ;
2. Et Anne-Catherine, née en 1694, qui s'eſt mariée, en 1714, à *René de Saint-Genys*, Baron des Hommeaux ; elle eſt morte le 14 Juillet 1759.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Antoine-Louis-Camille, qui ſuit ;
4. Nicolas-Charles-Claude, Religieux de la Congrégation de Clugny, Prieur du Petit-Beaulieu ;
5. René-Nicolas-Claude, né le 24 Avril 1716, Elevé Page à la Grande Ecurie, nommé *le Chevalier de Briouze*, mort le 16 Avril 1756, après avoir ſervi dans le Régiment Dauphin, Etranger, Cavalerie, & Aide de Camp du Maréchal de Lowendal ;
6. Charles-Louis, né le 13 Juin 1717, mort Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, en Novembre 1746, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Raucoux ;
7. Jacques-Charles-François, né en Septembre 1719, Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis ;
8. Nicolas-Charles, Abbé de Briouze, mort Bachelier en Théologie dans la Maiſon de Sorbonne le 2 Janvier 1748 ;
9. Nicolas-Charles-Théodose, né en 1727, mort en Septembre 1750, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Dragons ;
10. Anne-Gillette, Religieuſe aux Hoſpitalières de Pontoiſe ;
11. Marie-Susanne, qui a épouſé, le 17 Septembre 1742, *Guillaume-René-Antoine de Ronnay*, Chevalier, Seigneur de Beaulandais, la Melière, Durcet, &c., dont vinrent 12 enfans. Voy. RONNAY ;
12. Catherine-Renée, morte ſans alliance ;
13. Et Anne-Camille-Gillette, qui s'eſt mariée, 1° à *Gabriel Gaultier*, Ecuyer, Sieur du Freſne, ancien Capitaine au Régiment Royal-Comtois, Infanterie ; & 2° le 11 Juillet 1765, à *Jacques-Antoine de Sauvigny*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

XIX. Antoine-Louis-Camille d'Orglandes, né le 21 Novembre 1712, Comte de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craménil, Grand Bailli d'Epée d'Alençon, épouſa, 1° le 20 Août 1743, *Marie-Henriette-Cécile de la Broiſe*, fille unique de feu *Henri-Charles de la Broiſe*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, & de *Marie-Henriette-Cécile-Céſarine le Bœuf* ; & 2° le 22 Août 1750, *Marie-Hélène Gaultier de Montreuil*, Dame de Montreuil, la Cambe, Louvières, Ouville, le Doux-Marais, Beaumais & Bernières, fille de feu *Jean-François Gaultier*, Seigneur de Montreuil, la Cambe, Louvières & Bernières, Capitaine au Régiment de Rohan, Dragons, & de feue *Françoiſe-Gabrielle-Geneviève le Verrier*, Dame de Treize-Saints, Notre-Dame-de-Boucey, du Défert, Beaumais, Ouville, le Doux-Marais & Hautteville, morte en 1766. Il eut de ſon premier mariage :

1. Nicolas-Charles-Camille, qui ſuit ;
2. Et Louise-Anne-Henriette-Adélaïde, née le 12 Juin 1746.

Et du ſecond lit vint

Une fille, morte au berceau.

XX. Nicolas-Charles-Camille, dit *le Comte* d'Orglandes, Seigneur du Meſnil-Jean & de Sainte-Marie, né le 7 Juillet 1745,

---

les armes ſont : *d'azur, à 3 bandes d'or. Balthazar de Caignou*, Chevalier de Malte, Commandeur de Ville-Dieu, oncle de *Julien*, combattit à la bataille de Lépante le 7 Octobre 1571.

(*a*) *Beauchamps* porte : *d'argent, au trophée d'armes de ſable, d'où ſortent 3 palmes de ſinople.*

s'eſt marié, le 12 Octobre 1765, avec *Marguerite-Etiennette-Françoiſe-Louiſe du Four de Cuy*, fille unique de *Nicolas-François-Dominique du Four*, Baron de Cuy, & de feue *Suſanne-Henriette-Françoiſe-Louiſe de Caulincourt*. Il eſt mort en 1766, & elle au milieu de l'année 1775, laiſſant de leur mariage,

XXI. Nicolas-François-Dominique-Camille d'Orglandes, Seigneur du Meſnil-Jean & de Sainte-Marie, né le 9 Février 1767.

Les armes comme ci-devant.

ORIA (d'). Voyez DORIA.

* ORIGNY, en Thiérache: c'eſt une Terre que la Famille de ce nom poſſédoit avant l'an 1126. Elle a formé 14 branches ou rameaux, qui ſe ſont répandus dans le Bailliage du Vermandois, en Champagne, la Normandie, la Bourgogne, en Hollande, à Genève, & en diverſes parties de l'Allemagne. Une Généalogie ancienne, dreſſée ſur Titres & continuée à chaque génération, remonte cette Famille à plus de quatre ſiècles. Elle eſt extraite ici à la ſuite d'une mention par ordre chronologique des ſujets cités dans divers Actes, particulièrement de la Picardie, &c., mais dont la liaiſon n'eſt pas toujours ſuivie.

Robert d'Origny fut témoin de la confirmation faite, en 1126, par Barthélemy, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Clairfontaine, en Thiérache.

Herbert d'Origny fut un des témoins, en 1142, à la Charte de Barthélemy, Evêque de Laon, qui reçut, pour l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, des biens dont Renauld de la Fère, Chevalier, lui fit don. Herbert d'Origny doit être père d'Hescelin, qui ſuit.

Hescelin d'Origny, Seigneur d'Origny, conſentit, dans trois Chartes de l'an 1147, faites par Simon, Evêque de Noyon, à la donation faite par Jean de Levergies, à l'Abbaye de Clairfontaine, de la dîme de Wiencourt, où il avoit intérêt, & il conſentit encore à la donation faite par le même de Levergies, de cette Terre de Wiencourt, qui mouvoit de lui. Il avoit donné à l'Abbaye de Foigny la dîme ſur une partie des Terres qu'il poſſédoit au territoire de Villancet, &, par une Charte du Cartulaire de ladite Abbaye, paſſée par Gaultier, Evêque de Laon, en 1167, il donna, du conſentement de ſes fils & de ſes filles, la dîme de toutes ſes autres Terres qu'il poſſédoit ſur ce territoire. Il eut pour enfans :

1. Robert, qui ſuit;
2. Raoul, rappelé dans une Charte de ſon frère, pour l'Abbaye de Foigny, en 1174: étant Chanoine de Laon, il ſigna à une Charte de Roger, Evêque de Laon, en 1183, en faveur de l'Abbaye de Clairfontaine; à une autre de Bernard, Archidiacre de Laon, de 1187, du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, & il ſcella de ſon ſceau, l'an 1205, un accord entre les Egliſes de Saint-Michel & de Foigny. (Cartulaire de Saint-Michel, pag. 180;)
3. Philippe, nommé dans la Charte de ſon frère Robert, en faveur de l'Abbaye de Foigny, en 1174;

Et pluſieurs filles, non nommées dans les Chartes de 1167 & 1174.

Robert d'Origny, Chevalier, Seigneur d'Origny, ſelon la Charte de l'Abbeſſe d'Origny-Sainte-Benoîte, en 1174, épouſa *Marguerite de Apia*, qualifiée *Dame*, dans une Charte de l'Abbaye de Foigny de 1144, fol. 105. Il en eut

Guy d'Origny, Chevalier, Seigneur d'Origny, ſuivant une Charte d'Henri, Archevêque de Reims, de 1228, du Cartulaire de Foigny, fol. 210, verſo: il donna audit Monaſtère, un muid de froment, à prendre dans ſa grange d'Origny. Cette donation eſt confirmée par *Alix*, ſa femme, dont il avoit eu :

Robert, qui ſuit;

Et Marguerite, qui confirmèrent auſſi cette donation.

Robert d'Origny, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, confirma, par une Charte de 1244, du Cartulaire de Foigny, fol. 249, verſo, la donation de ſon père, & celle de *Marguerite de Apia*, ſon aïeule maternelle, & par une Charte d'un petit Cartul. de Foigny, de la même année, il garantit à Thomas de Coucy, Seigneur de Vervins, les biens de Fontaine, que lui, Robert, avoit donnés à Marguerite d'Origny, ſa ſœur, en la mariant à *Henri*, Seigneur *de Château*, Chevalier, & qu'il avoit vendus audit Seigneur de Vervins; en dédommagement ledit Robert donna à ſa ſœur & à *Henri*, ſon mari, 13 liv. de rente, à prendre ſur Origny; diſpoſition qu'elle approuva par Lettre ou Charte de la même année.

N.... d'Origny fut Commiſſaire député par l'Evêque de Laon, en 1203, pour conci-

lier les Egliſes de Saint-Michel, en Thiérache, & de Bucilly. (Cartulaire de Saint-Michel, fol. 55.)

Roussel d'Origny ſigna, en 1247, une Charte d'une donation faite à l'Egliſe de Sainte-Marie-des-Vignes, au Diocèſe de Soiſſons.

Une Charte de Thomas de Coucy, du mois de Juin 1250, cite Philippe d'Origny, comme poſſeſſeur de fonds, près de l'Abbaye de Thenailles, en Thiérache.

Jean d'Origny, Chevalier (*de Origniaco, miles*), poſſédoit un Fief dans la Terre de Tournan, dont Anſeau, ou Anſel de Garlande reconnut, en 1257, qu'il devoit reporter l'hommage à l'Abbé de Saint-Maur-les-Foſſés. (Cartul. de ladite Abbaye, fol. 125.)

Robert d'Origny & Gobert, dit *le Rotier*, paroiſſent, en Septembre 1271, dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Laon, comme tuteurs & curateurs des enfans de *Marie*, dite *de la Valette de Lanifcourt*, veuve de *Jean*, dit *le Wibert d'Erlon*. Le même Robert d'Origny eſt cité dans des Lettres de la veille de Saint-Remy 1276, du Bailli de Vermandois, comme poſſédant un Manoir dans la mouvance de Robert de Réſigny.

I. Nicaise d'Origny, de la Baillie de Vermandois, ſervoit dans l'Armée de Flandre en 1302, &, ſur ſa quittance du Dimanche d'avant la Saint-Remy de cette année, il fut payé de ſes gages (7 liv. 10 sols), par le Tréſorier de l'Armée. Tout concourt à croire qu'il eut pour enfans :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Pierre, qui, en qualité d'Homme de Fief du Château de Guiſe, fut témoin à une Sentence rendue par le Bailli de ladite Cour en 1334, & aſſiſta, en la même qualité, en 1335, à la vente faite par Renaut de Rouvroy, &c., au Comte d'Aveſnes, du droit qu'il avoit dans les bois dudit Comté ;
3. Et Wiant, ou Wiart, qui fut attaché, en 1339, à la garde des villes de la Thiérache, & qui étoit au nombre des Hommes de Fiefs du Château de Guiſe, dans un acte du 16 Janvier 1348. Son fils,

   Nicaise, IIe du nom, étoit en 1370 Ecuyer de la Compagnie du Vidame de Chartres.

II. Hugues, ou Huguet d'Origny, Ier du nom, Seigneur d'Origny, ſervit ſous les Rois Charles *le Bel* & Philippe *de Valois*, & eut pour fils,

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Jean, reçu, le 11 Septembre 1386, Ecuyer de la Compagnie aſſemblée à Amiens par l'Evêque de Beauvais.

III. Jacques, Seigneur d'Origny, ſervoit ſous les Rois Jean & Charles V, ſuivant des certificats & paſſe-ports des années 1355 & 1367. Il laiſſa de *Louiſe de Montreuil*, ſon épouſe,

1. Louis, qui ſe tranſporta en Bourgogne, & n'eut que des filles dont une porta la Terre d'*Origny* dans une Famille étrangère ;
2. Pierre, qui, en 1387, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de Jean le Mercier ;
3. Jean, qui ſuit ;
4. Adam, qui, en 1373, eut part, avec Baudouin de Bucquoy & Jean Boutillier, &c., à un accord fait entre les Abbayes de Saint-Vincent & de Saint-Jean de Laon, qui fut confirmé par Arrêt du Parlement de la même année. Cet Adam eut un fils, auſſi nommé

   Adam, qui forma, à Reims ou aux environs, une branche de peu de durée, & qui gagna, par Jugement rendu à Reims, un procès contre des Eccléſiaſtiques, dont appel fut interjeté au Concile de Bâle, où il fut condamné en 1432. (*Table chronolog. de l'Hiſt. de Reims*, de Cocquault, in-4°, imprim. à Reims, p. 435.)

5. Et Colas, Ecuyer, en 1418, de la Compagnie de Pierre Boniface.

IV. Jean d'Origny, Ier du nom, ſervoit comme Ecuyer, en 1412 & en 1420, dans la Compagnie d'Ordonnance du Roi, qui fut ſucceſſivement ſous les ordres de MM. Amaury de Craon & Jean de Bouffier. Il fut, par ſon mariage avec *Jeanne de Bourg*, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourcq, en Champagne, & en fit aveu & dénombrement les 10 Mars 1461 & 16 Juillet 1464, & vivoit encore, fort vieux, en 1468. Il laiſſa pour fils,

V. Jéan d'Origny, IIe du nom, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourcq, Mircocol, du Fief de Buſſy, la Chappe, qui avoit ſervi dans les anciennes Compagnies, & à la création des Compagnies d'Ordonnances par Charles VII, en 1445. Il fut homme d'armes de la Compagnie de la Garde d'Ordonnance du Roi ; ſervoit encore dans la même Compagnie en 1468, ſous la charge de M. de Soyecourt, Seigneur de Moſny, Bailli de Vermandois, & rendit, le 6 Janvier 1484, aveu

& dénombrement au Roi, de ſa Terre de Sainte-Marie. Il avoit épouſé 1° *Perrine de Laval*; & 2° *Françoiſe de Morancourt*. Il eut du premier lit :

1. Hugues, ou Huguet, qui ſuit;
2. Jean, qui ſervit, en 1475, dans la Compagnie d'Ordonnance de M. Joachim Rouault, Maréchal de France. Il fut Seigneur de Mircocol, des dîmes de Buſſy, & Chef d'une branche éteinte, connue ſous les noms de Seigneurs de *Chalette*, *Mircocol*, *Cormont*, *Saint-Remy* & *du Tronc*, qui a formé des établiſſements en Allemagne, où elle a poſſédé la Terre de Gelnhauſen, & a donné des Officiers de diſtinction à nos Armées, un Chambellan de l'Electeur Palatin & un Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Anhalt. Un Rameau de cette branche, fixé en Allemagne, y a fait des alliances diſtinguées : N..... d'Origny, qui en ſortoit, a ſervi en Suède, & a paſſé, vers 1749, au ſervice de Ruſſie, où il avoit été avancé aux grades militaires, lorſqu'il mourut, père d'une fille, qui s'eſt mariée à Kazan, en Sibérie.

Jean, IIe du nom, eut de ſon ſecond mariage

3. Claude, Seigneur de Longchamp, Bailli, pour le Roi, de la Ville d'Epernay, qui eſt auſſi tige d'une branche diviſée en trois rameaux : le premier, connu ſous les titres de Seigneurs de *Longchamp*, de *Vaux* & *des Marvitz*, a fini à la quatrième génération, par trois filles, entr'autres : Elisabeth, mariée à *Antoine de Beauvau*, Seigneur d'Arrigny & d'Arméville; le ſecond rameau, connu ſous les noms de *Vienne-la-Ville* & de *Gergeau*, eſt auſſi éteint; le troiſième exiſtoit encore à Châlons, en Champagne, en 1765, dans la perſonne de Pierre-Denis d'Origny, Seigneur de Recy & d'Effournelles, Garde du Corps du Roi.

VI. Hugues, ou Huguet d'Origny, IIe du nom, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourcq & de Cuisles en partie, fut homme d'armes des Ordonnances du Roi. Il épouſa *Marie de Saux*, dont il eut

VII. François d'Origny, Seigneur de Sainte-Marie, Cuisles, Bouconville & Séchault, vivant en 1539, lequel embraſſa les erreurs de Calvin. Il avoit épouſé 1° *Marie Gourlier*; & 2° *Anne Hocart*. De la première vint

1. Pierre, qui, ainſi que ſon père, ſe fit Proteſtant & ſe retira à Sédan, où il mourut ſans alliance, vers la fin de l'année 1587, âgé d'environ 90 ans. Il eſt auteur d'un poème intitulé : *le Temple de Mars toutpuiſſant*, dédié au Roi François II, & d'un autre Ouvrage qui a pour titre : *le Hérault de la Nobleſſe de France*, dédié à Henri III, tous deux imprim. à Reims en 1559 & 1578.

Et de la ſeconde il eut :

2. André, Seigneur de Cuisles, Avocat du Roi au Bailliage du Vermandois, à Reims, lors de ſon établiſſement en 1523, qui mourut en 1555, laiſſant, entr'autres enfans,

   1. 2. 3. & 4. André, Pierre, Nicolas & Jérôme, qui ont formé chacun une branche, éteinte : de la troiſième (celle de Nicolas), étoit iſſu

      Jean, qui ſoutenait à Reims le parti du Roi Henri IV, & y fut aſſaſſiné par les Rebelles. (Voy. l'*Hiſt. de la Ville de Reims*, par le P. L.-P. Anquetil, tom. III, p. 187.)

   5. Nicole, qui a épouſé *Jean Fremyn*, Prévôt Royal du Vermandois. Elle étoit cinquième aïeule de *Marie-Angélique Fremyn de Moras*, qui s'eſt mariée, le 14 Décembre 1709, à *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, Pair de France, &c., dont des enfans. Voy. FREMYN DE MORAS & BRANCAS;

   6. Et Perrette, qui s'eſt mariée à *Luc de Salnove*, auquel elle porta la Terre de Cuisles, laquelle, par ſa petite-fille, eſt paſſée dans la Maiſon *de Livron*.

3. Pierre, qui ſervit dans la Compagnie d'Ordonnance de M. d'Orval, Gouverneur de Champagne. Il étoit d'un détachement qui paſſa en Italie, ſous la charge de Jean de Maunorry, & il mourut en 1495;
4. Noel, qui ſervoit dans la Compagnie de Meſſire Pierre de Rohan, Maréchal de Gié, commandée en Italie par Ferry de Mailly, & il fut tué au ſiége de Milan en 1513;
5. Et Claude, qui ſuit.

VIII. Claude d'Origny, Conſeiller au Siége Préſidial de Reims, lors de ſa création, en 1551, épouſa *Jeanne Coquillard*, petite-nièce de *Guillaume Coquillard*, Official de l'Egliſe de Reims en 1478, Poète célèbre en ſon temps. Ses enfans furent :

1. 2. & 3. Pierre, Nicolas & Henri, tiges de trois autres branches, qui n'ont pas paſſé la troiſième génération : celle d'Henri a fini à

   Jean, Jéſuite, qui mourut à Châlons, en Champagne, en 1731; il eſt connu dans

la République des Lettres par pluſieurs Ouvrages, entr'autres par la *Vie de Saint-Remy*, Archevêque de Reims, & par celles des PP. *Caniſius*, *Poſſevin* & *Edmond Auger*, Jéſuites, &c.

4. Charles, dont le fils,

Henri, Seigneur de la Forte-Maiſon, fut père de

Nicolas, Seigneur de Sainte-Anne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, qui mourut ſans poſtérité. Ceux de cette branche, en ſuivant les traces de leurs pères, ont exercé la charge d'Avocat du Roi; d'autres, divers Offices de Magiſtrature; pluſieurs ont embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique ou Religieux: ſept ont été Chanoines de l'Egliſe de Reims; deux y ont eu la dignité de Tréſorier, entr'autres Claude, Docteur de la Faculté de Droit, devenu Doyen de cette Cathédrale, qui fit des fondations intéreſſantes, & fut le premier bienfaiteur de la Maiſon de Charité de cette Ville.

5. Et Claude, qui ſuit.

IX. Claude d'Origny, IIe du nom, mourut vers l'an 1601. Il eut de *Marguerite Coquebert*, ſon épouſe, entr'autres enfans:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Simon, Conſeiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui eut deux filles & un fils unique, nommé

Jean, Capitaine au Régiment Royal, qui fut grièvement bleſſé en 1684, au ſiége de Luxembourg, & eſt mort ſans alliance.

3. Et Charles, qui, par ſon teſtament du 10 Juin 1635, légua 16,000 liv. pour l'Hôpital de la Charité, qui devoit s'établir, & qui le fut depuis à Reims. Ce bienfait lui fit donner le titre de *Fondateur de cette Maiſon*.

X. Philippe d'Origny, Ier du nom, né en 1593, mourut en 1650. Il avoit nommé, avec *Henriette Michon*, ſon épouſe, la cloche de l'Abbaye de Saint-Nicaiſe à Reims, dite *la Henriette*, qui, par une ſingularité remarquable, fait trembler, par ſon mouvement, un des piliers butant de cette Egliſe. Ils eurent de leur mariage:

1. Jean, qui fut père de

Philippe, de qui vint

Rigobert, Conſeiller au Préſidial de Reims, lequel eut de *Charlotte Maillefer*, ſon épouſe, entr'autres enfans,

Henri-Alexis, qui, après avoir ſervi d'abord en France, en qualité de Garde du Roi, eut la permiſſion de paſſer en Pays étranger; fut fait Major de Cavalerie en Danemark, où il épouſa *Sophie-Charlotte de Hauſen*, fille naturelle de Frédéric V, Roi de Danemark & de Norwège, & dont la fille aînée,

Christiana, fut tenue ſur les fonts de baptême au nom du Roi Christian VII.

2. Et Philippe, qui ſuit.

XI. Philippe d'Origny, IIe du nom, mort en 1686, laiſſa de *Marie Ravineau*, ſon épouſe,

1. Adam, qui ſuit;
2. Nicolas, qui fut père de

Claude, Seigneur de Baujillet, Contrôleur ordinaire des Guerres, qui eut

1. & 2. Antoine-Jean-Baptiste-Abraham & Christophe-Nicolas-Gérard.

3. Et Philippe, qui fut père de

Henri-Antoine, qui s'eſt marié à Claude-Nicole d'Origny, ſa couſine, dont:

1. Raoul-Adam, Seigneur de Monthurel;
2. Et Antoine-Marie-Jean-Baptiste, Lieutenant, en 1759, au Régiment de Saint-Chamont.

XII. Adam d'Origny, Seigneur de Dommartin, épouſa 1° *Marie Rogier*; & 2° *Adriette de Pinteville de Cernon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Cernon, Moncez & Dommartin, Maréchal héréditaire du Comté-Pairie de Châlons, & de *Thérèſe du Fayot*. Du premier lit vint

1. Raoul, Seigneur de Dampierre, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage & Siége Préſidial de Reims, qui mourut le 5 Mars 1746, laiſſant de *Marie-Thérèſe de Bourgogne*:

1. Philippe-Louis-Remy, Seigneur de Courcelles, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, Commandant de Bataillon au même Régiment en 1762, qui s'eſt marié avec *Henriette-Hélène de Garnier*;
2. Et Adam-Philippe, marié, en 1775, avec *Jeanne Péchin*.

Et du ſecond lit vinrent:

2. Pierre-Adam, Seigneur de Dommartin, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, qui a publié plusieurs Ouvrages sur l'*Hist. de l'Ancienne Egypte* : il est mort le 13 Juin 1774 ;
3. Et Philippe-Louis, qui suit.

XIII. Philippe-Louis d'Origny, Seigneur d'Agny, épousa, en 1726, *Marguerite de Cambray*, dont entr'autres enfans :

1. Jacques-Anne d'Origny d'Agny, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749 ;
2. Adam-Claude, qui suit ;
3. Et Nicolas-Pierre, appelé *le Chevalier* d'Origny, qui fut Enseigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide Major & Capitaine le 13 Janvier 1759, Lieutenant-Colonel Commandant les Chasseurs de Turpin en Février 1760, & Chevaliers de Saint-Louis au mois d'Août suivant. Dans le Cours de la guerre de 1757, il battit plusieurs fois les ennemis, leur enleva des postes, de l'artillerie, des convois ; fit un grand nombre de prisonniers, sans jamais avoir été repoussé ; força, le 26 Mars 1761, un Bataillon de la Légion Britannique & un Escadron, qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler : pendant le pourparler, il fut blessé d'un coup de fusil, & le Roi, sur la nouvelle de cette action, le fit Colonel ; mais il mourut de sa blessure le 1er Avril suivant, âgé de 25 ans, 2 mois & 13 jours, & fut inhumé dans l'Eglise Luthérienne de Waldeck, par le Curé de Naumbourg.

XIV. Adam-Claude d'Origny de Chaudion, Seigneur d'Agny, Braux, des Planches, Moivre & Saint-Hilaire, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, le 21 Février 1762, *Elisabeth de Berle de Maffrécourt*, Dame des Planches, Moivre, &c., dont vinrent :

1. Adam-Louis-Marie ;
2. & 3. Marie-Charlotte-Claudette & Marie-Marguerite-Elisabeth.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une losange du champ.*

ORILLAC, Famille noble du Beauvaisis, de laquelle étoit Madeleine d'Orillac, née le 7 Mars 1678, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que Pierre d'Orillac, Ecuyer, Seigneur de la Landelle, qui vivoit en 1514, étoit son quatrième aïeul.

Les armes : *d'argent, à 3 pals de gueules.*

ORITEL, en Bretagne. Jean Oritel, Sieur de la Vigne, René & Joseph Oritel, Sieur de la Porte, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 30 Janvier 1669, au rapport de M. de Langle.

Les armes : *d'azur, à la croix patriarcale d'or, accompagnée, en pointe, de 2 clefs adossées d'argent, les pannetons vers le bas de l'écu.*

ORLAN de POUYPETIT, ancienne Noblesse, établie dans le Condomois, qui, depuis plus de 700 ans, possède, sans interruption, la Terre de *Pouypetit*. Elle a également possédé dans tous les temps deux dîmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée : l'une est située dans la Terre de Pouypetit. (Les Archevêques d'Auch ont fait, dans les siècles passés, inutilement tous leurs efforts pour les en dépouiller.) L'autre est située dans la Paroisse de Saint-Orens, Diocèse de Condom : ce sont de respectables monuments qui prouvent l'antiquité de cette Noblesse, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à plusieurs Eglises de Gascogne. — Les Comtes *d'Astarac* & *d'Armagnac*, avec lesquels elle a eu des alliances, & plusieurs autres anciens Souverains, ont rendu en sa faveur des Sentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. La Généalogie qu'on donne de cette Famille est dressée sur des Titres authentiques dont on a tiré des extraits. Le premier connu, & dont la filiation soit suivi, est

I. Alexandre d'Orlan, Seigneur de Pouypetit « & d'un Fief nommé *Polignac*, en Condomois, » qui s'est marié à *Hélène de Sedirac*, dont il eut

II. Pierre d'Orlan, Ier du nom, Seigneur de Pouypetit, qui fit, en 1047, donation de la moitié de la dîme de sa Métairie d'Auloue, en faveur des Recteurs de l'Eglise de Pouypetit, afin qu'ils priassent Dieu, pour le repos de son âme, & de celles de ses père & mère, & il pria Jérôme & Bernard, qui suit, ses fils, de ne point réclamer contre sa donation. Il frappa d'anathême tous ceux qui voudraient tenter de la faire rompre : *Igitur mihi nobili* Petro de Polignaco, *expunxit*

Deus in animo meo & trina Majeſtas, & Dei miſericordia & amor de Paradiſo, ut in die judicii merces mea accreſcat..... Dono pro pretio animæ mæ, animæ nobilis Alexandri de Polignaco, *patris mei, jam defuncti, pro redemptione animæ Helenæ de Sediraco, matris mæ..... Mediam partem ex integro decimæ, quæ reperitur intra limites mæ bordæ d'Auloua, ut rectores Podii parvi de ab hodiernâ die, hanc habeant, teneant & poſſideant, uſque ad conſummationem ſæculorum, & ut Deo ſerviant & illum rogent pro animâ meâ, & pro animabus meorum Atavorum, jam à longo tempore defunctorum : Deprecor filios meos nobilis* Hieronimum & Bernardum de Polignaco, *hîc præſentes, ut numquam reclament contra meam donationem..... Si quis Diabolico furore & malà cupiditate poſt mortem meam conaretur rumpere donationem, quam feci Eccleſiæ ædificatæ in honorem Sancti Andreæ, incidat in manus Dei terribilis, atque omni tempore maledictioni ſubjaceat ; leprâ Naaman ſuccumbat ; ulceribus Job dominetur ; morte Anania & Saphira moriatur ; cum Chore, Dathan & Abiron, in ima Tartara demergatur ; cum Sodomitis & Gomorrhitis in ignem perpetuum cremetur, & cum Judâ Iſcariote & Angelis ejus, ſine fine caucietur....* Cette donation fut approuvée par Guillaume de Copa, alors Archevêque d'Auch, en 1047.

III. Bernard d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui s'eſt marié à N.... *de Tauzia*, eut procès avec Guillaume de Montaut, Archevêque d'Auch, qui vouloit le dépoſſéder de ſa dîme inféodée, & il s'oppoſa à ſes prétentions. *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, & *Bernard*, Comte *d'Aſtarac*, couſins & amis dudit Bernard d'Orlan, furent choiſis pour terminer leurs différends : ils prononcèrent leur Sentence arbitrale, en faveur dudit Bernard d'Orlan, en 1095 :.... *Et dictus dominus archiepiſcopus contendebat decimam, quam dictus* Bernardus de Polignago, *poſſidebat in territorio Podii diœceſis Auſcitanæ, uſurpatam fuiſſe Eccleſiæ Auſcis ab ejus Atavis, & volebat ut dictus* Bernardus, *reſtitueret dictam deciman præfatæ Eccleſiæ Auſcis, ſed præfactus* Bernardus *recuſavit, obedire mandato dicti* Guillelmi, *& probavit per regiſtra antiqua quæ erant in archivis antiquis ſuæ famillæ decimam dictam occupatam fuiſſe, ab antiquo tempore legitimè, juſtè, ſine fraude, tam a patre ſuo mobili* Petro de Polignaco, *quam ab aliis ſuis Atavis, demum partes prædictæ volentes venire ad bonam concordiam, ut tollantur jurgia.... Conceſſerunt ſimul ut* Bernardus, *Comes* Armaniaci, *&* Bernardus, *Comes* Aſtariaci, *conſobrini & ſocii* Bernardi de Polignaco, *eſſent mediatores prædictæ conteſtationis : poſt ſerium & diligens examen juris, quod dictus* Bernardus, *habet in ſuâ decimâ ſitâ in territorio Podii parvi diœceſis Auſcitanæ, nos prædicti judices, judicamus & judicavimus, quod præfatus* Bernardus de Polignaco, *continuaret legitimè poſſidere decimam ſuam ſicut anteà....* & ledit Guillaume de Montaut, Archevêque d'Auch, confirma ce jugement. Bernard eut pour fils,

IV. Léandre d'Orlan, Seigneur de Pouypetit, qui fit, en 1145, une donation de la quatrième partie de la dîme de Pouypetit, aux Recteurs de ladite Egliſe, afin qu'ils priaſſent Dieu, pour le ſalut de ſon âme, de celle de Bernard, ſon père, & de celle de N.... *de Tauzia*, ſa mère. Ses deux fils, Louis, qui ſuit, & Hippolyte, furent préſents à cette donation & la confirmèrent..... *Quod ego nobilis* Leander de Polignaco, *dominus vocatus territorii Podii-parvi unâ cum conſenſu, & purâ voluntate filiorum meorum his omnibus vocitatorum, ſcilicet nobilium* Ludovici *&* Hippolyti de Polignaco..... *donavimus Domino noſtro Jeſu-Chriſto & ejus perpetuæ & glorioſiſſimæ Mariæ Virgini, & Eccleſiæ dedicatæ Sancto Andreæ, ſitæ in Podio-parvo, & domino* Joanni Dulino *ejuſdem Eccleſiæ rectori & omnibus ejus ſucceſſoribus, quartam partem decimæ in totis pertinentiis decimæ meæ ſitæ in territorio Podii-parvi, dono, inquam, in perpetuum & trado irrevocabiliter pro redemptione animæ mæ, & animæ patris mei* Bernardi de Polignaco, *& matris mæ* de Tauziano, *& omnium meorum parentum, quartam partem decimæ ut rectores dictæ Eccleſiæ Podii-parvi in æternum eam firmiter teneant ſine ullà contradictione, & eam liberè poſſideant ſine ullo calomniatore ad ſuſtentationem vitæ. Hoc donum firmaverunt filii mei* Ludovicus *&* Hippolytus, *quòd ſi aliquis de parentibus meis, amici aut vicini, ſive homo, ſive fœmina, contrà hanc car-*

tam donationis in irritum revocare tentaverit, anathematis gladio severiùs procellatur, cum Chore, Dathan & Abiron, maledictioni divinæ, perpetuum subjiciatur à liminibus sanctæ matris Ecclesiæ universalis longiùs, atque per longiùs sequestretur, cum Judà Iscariote particeps fiat & de omnibus excommunicatus permaneat.

Loius, ou Louis d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, marié à N..... *de Barbazan*, obtint en 1192, une sentence arbitrale des Comtes de Comminges, d'Armagnac & de Fezensac, qui le maintinrent dans la possession de sa dîme, contre Bernard de Sedirac, Archevêque d'Auch, qui le menaça de l'excommunier s'il ne lui rendoit toute sa dîme de Pouypetit; mais il prouva qu'elle étoit exempte de toute juridiction Episcopale..... *Dictus dominus Archiepiscopus dicebat & petebat omnem decimam, quam dictus* Ludovicus de Polignaco *habet in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, vi autoritatis prædicti Concilii Lateranensis, affirmabat prædictam decimam fuisse bonum ecclesiasticum, quod dependebat ab Ecclesiâ Auscitanâ : contrà verò dictus* Ludovicus de Polignaco, *affirmabat nunquàm suam decimam ad Ecclesiam Auscitanam pertinuisse, dictus* Bernardus, *Archiepiscopus, illum minatus est sub pœna excommunicationis, si esset pertinax decreto Concilii Lateranensis, & nisi quàm primùm restitueret prædictam decimam, dictus* Ludovicus de Polignaco, *fortiter asserebat suam decimam ab omni tempore liberam fuisse à jurisdictione episcopali, tandem prædictus dominus, Archiepiscopus Auscitanus, & dominus* Ludovicus de Polignaco, *amicis communibus compromiserunt* Bernardum, *Comitem* Convennarum, *&* Geraldum, *Comitem* Armagnaci *&* Fezensaci, *arbitros à dictis partibus communiter electos..... nos prædicti arbitri visis & auditis rationibus, utriusque partis diligenter habito concilio peritorum & examinatis rigorosè antiquis cartis, quæ tractant de decimâ, quæ pertinet ad nobilem* Ludovicum de Polignaco, *dicimus dictum nostrum, sive arbitrium in hunc modum, quod dictus dominus Archiepiscopus nihil habeat, nec habebit, nec habere potest aliquid nec bladum, nec vinum, nec quidquam absolutè in decimâ, quam* Ludovicus de Polignaco *possidet in territorio Podii parvi*....Louis eut pour fils,

VI. Henri d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui confirma, en 1253, la donation de Léandre, son aïeul, faite aux Recteurs de l'Eglise de Pouypetit, &, dans sa confirmation, il pria les Recteurs de ladite Eglise de prier Dieu pour le salut de son âme, de celle de son père, Louis, & de celle de sa mère, N.... *de Barbazan*, & pour la conservation de ses enfans, Hector, qui suit, & Philippe d'Orlan. Il maudit tous ceux qui voudroient anéantir sa confirmation..... *Quam donationem prædictæ Ecclesiæ ego præfactus, nobilis* Henricus de Polignaco *pro me & pro omnibus meis præsentibus & futuris, laudo, concedo, confirmo & approbo bonâ fide & absque fraude supradictæ Ecclesiæ in perpetuum tenendam, atque possidendam, & si quod jus habeo, vel habere debeo, totum illud quid sit dono Deo & prædictæ Ecclesiæ Sancti Andreæ, existentis in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, & ego nunc considero recompensationem bonorum & malorum. Rogo per misericordiam Dei rectorem dictæ Ecclesiæ & ejus successores ut Deum omnipotentem pro salute animæ meæ, & animæ patris mei* Ludovici de Polignaco, *& matris meæ* de Barbazano, *& pro salute omnium meorum primogenitorum, nobilium* Hectoris *&* Philippi de Polignaco..... *Si quis homo vel fœmina meam annihilare confirmationem tentaverit, in iram Dei incurrat, & Judas Iscariotes participetur in infernum, hîc & in perpetuum, & sit sicut Ethnicus & Publicanus & absorbeant eos Tartara viventes sicut Chore, Dathan & Abiron, quos terra deglutivit, & omnes maledictiones Mosaïcæ veniant super ipsos,* 1253.

VII. Hector d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, eut un procès, en 1292, avec Amanieu, Archevêque d'Auch. Il fut rendu en sa faveur une sentence arbitrale par Arnaud, Abbé de Condom, & par Odet de Lomagne, Seigneur de Fimarcon. L'Archevêque vouloit que ledit Hector lui payât la quatrième partie de sa dîme, mais il le refusa conjointement avec son fils, Guillaume, qui suit, & prouva que son père, Henri, en avoit joui, étant exempte de toute charge épiscopale....*Igitur* Amaneus, *Archiepiscopus Auscienſis, &* Hectorus *& filius ejus* Guillelmus de Polignaco *amicabiliter & communiter nos*

elegimus pro arbitris noſtris Arnaldum, *Abbatem Condomienſem, &* Odet de Loumagnia, *dominum de Fimarcon, & approbabimus, quidquid judicabunt ſuper noſtram litem. Dictus* Amaneus *voluit cogere* Hectorem *& filium ejus* Guillelmum de Polignaco, *ſedi Archiepiſcopali Auſcienſi, ſolvere quartam partem decimæ quam poſſident in territorio Podii-parvi, diœceſis Auſcitanæ; hoc audito, præfati* Hector *& ejus filius dixerunt ſe minimè conſentire ut ſua decima tali jugo ſubmitteretur, cum ſua decima nunquam fuiſſet Eccleſiaſtica: dictus* Hector *ſuſtinebat & probabat, quod ſuus pater nobilis* Henricus de Polignaco *eam ſemper tenuerat liberrimam ab omni jure epiſcopali: attentè conſideratis, auditis, examinatis ſuprà dictis rationibus pronunciatis ex utràque parte, nos prædicti, arbitri, decernimus, judicamus & judicavimus & ſtatuimus* Hectorem de Polignaco, *& ejus filium* Guillelmum, *non debere ſolvere quartam partem decimæ, quam poſſident in Podio-parvo; recognovimus* Amaneum, *Archiepiſcopum, nullum jus habere in prædictà decimâ, &c.... Si quæ ſanè perſona eccleſiaſtica contrà prædictum judicium venire tentaverit, poteſtatis honoriſque ſui dignitate careat, reamque ſe divino judicio exiſtere de perpatratâ inquietate cognoſcat, & à ſacratiſſimo corpore & ſanguine Dei & Domini noſtri redemptoris Jeſu-Chriſti aliena fiat.*

VIII. Guillaume d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, vivoit en 1323; il eut pour fils,

IX. Pierre d'Orlan, IIe du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui s'eſt marié à N.... *de Laſſeran.* Par ſon teſtament de 1328, il fonda une chapelle dans l'Egliſe de Saint-Orens, Diocèſe de Condom. Il voulut être enterré dans la même Egliſe, aux pieds de ſon père Guillaume. Il pria ſon fils, Géraud, qui ſuit, d'aſſigner un fonds néceſſaire pour la ſubſtantion du Chapelain: la Famille nomme encore à cette chapelle; N.... de Pierrefitte, ancien Curé de Pouypetit, en étoit encore Chapelain en 1761.... *Ego nobilis* Petrus de Polignaco, *dominus de Podio-parvô, primùm dono & offero animam meam, & corpus meum omnipotenti Deo, & beatæ Mariæ Virgini; eligo ſepulturam meam in Eccleſiâ Sancti Orentii, diœceſis Condomienſis, ad pedes patris mei* Guillelmi de Polignaco, *ubicumque mors attigerit me citrà mare, & volo & inſtituo in dictâ Eccleſiâ unam capellaniam, volo quòd filius meus nobilis,* Geraldus de Polignaco, *ponat & conſtituat unum capellanum, & quâlibet hebdomadâ, ſingulis annis celebrabit unam Miſſam defunctorum pro redemptione animæ meæ, & animæ patris mei* Guillelmi de Polignaco, *& animæ uxoris meæ* de Laſſerano, *& pro ſalute omnium meorum parentum, & dictus* Geraldus *filius meus conſtituet & aſſignabit fundum neceſſarium ad ſubſtentationem honorabilem dicti capellani.*

X. Géraud d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, tranſigea, en 1333, avec le Comte d'Ampuymartin, comme on le voit dans le ſecond vol. des Regiſtres du Greffe du Parlement de Paris, intitulé: *Concordiæ*, pag. 338. Il obtint la même année des Lettres Patentes de la Prévôté de Paris, qui confirmèrent une tranſaction paſſée entre lui & Guillaume de Flavacourt, Archevêque d'Auch, qui lui diſputait ſa dîme inféodée; mais celui-ci prouva que ſon père, Pierre d'Orlan, & ſes ancêtres, en avoient de tout temps légitimement jouis. Il promit de la faire ratifier par ſon fils, Pierre, qui ſuit; ledit Archevêque promit auſſi de la faire approuver par le Pape & par le Roi. En effet, le tout fut confirmé par un Arrêt du Parlement de Paris, en la même année 1333. Il eſt parlé dans l'*Hiſt. de Bretagne*, tom. I, pag. 317, d'un Chevalier d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, de Guyenne, qui fut tué dans la guerre contre le Duc de Bretagne, en l'an 1392.

XI. Pierre d'Orlan, IIIe du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, donna, en 1401, l'autre moitié de la dîme de ſa Métairie d'Aulouë, aux Recteurs de l'Egliſe de Pouypetit, ſuivant la recommandation qui lui en avoit été faite par Géraud, ſon père, avant de mourir..... *Quod ego nobilis* Petrus de Orlano de Polignaco, *conſiderans fragilitatem meam, & omnium meorum parentum, & futuri judicii tremorem, dignam mortem mihi appropinquantem de die in diem, dono omnipotenti Deo, & Eccleſiæ Sancti Andreæ exiſtenti in territorio Podii-parvi, diœceſis Auſcitanæ, aliàs duas partes decimæ bordæ meæ de Auloùa, ad me legitimè pertinenti, & facio hoc donum, ſicut*

meus pater nobilis Geraldus de Orlano, *mihi quondam commendaverat ante mortem ſuam, ut rectores dictæ Eccleſiæ placarent iram Dei, & parceret ejus peccatis, & iterùm dono & concedo proprio motu, tant pro me, quàm pro meis hic præſentibus, & eorum ſucceſſoribus, totam decimam quam habeo in dictâ bordâ de Aulouâ, & mea voluntas eſt ut rectores præfetæ Eccleſiæ precipiant in perpetuum omnes fructus cujuscumque generis ſint dictæ decimæ, & celebrabunt unam Miſſam quolibet anno ob remiſſionem peccatorum meorum, & pro ſalute animæ patris mei* Geraldi d'Orlani, *& pro redemptione animarum omnium meorum parentum*..... Les Curés de cette Egliſe jouiſſent encore aujourd'hui de la dîme de toute la Métairie d'Aulouë. Pierre eut pour fils,

XII. Pierre d'Orlan, IVe du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui épouſa, en l'an 1440, *Marquiſe de Larroqualnis*, fille de noble *Guillaume de Larroqualnis*. Elle inſtitua, en 1486, pour héritier, Durand, ſon fils, qui ſuit.

XIII. Durand d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, eut, en 1512, un procès avec François de Clermont, Archevêque d'Auch, qui vouloit que ſa dîme fut taxée pour les dépenſes de la conſtruction de l'Egliſe Métropolitaine d'Auch ; mais ledit Durand & ſon fils, Guillaume, qui ſuit, refuſèrent de payer la ſomme d'argent à laquelle ils avoient été taxés. Il rapporta que Pierre d'Orlan de Pouypetit & de Polignac, ſon père, n'avoit encore rien payé, lorſque le Parlement de Toulouſe rendit un Arrêt, en 1488, qui ordonnoit que la troiſième partie des dîmes de l'Archevêque ſeroit employée à l'édifice de ladite Egliſe..... *Et dictus* Duranus, *& ejus filius* Guillelmus..... *noluerunt ſolvere ſummam pecuniæ, cui condemnat, fuerant à dicto domino Archiepiſcopo, propter quod nihil omnino ſolverat prædictæ Eccleſiæ Auſcitanæ : inſuper adjicit, quod Parlamentum Toloſæ anno milleſimo quadringenteſimo-octavo ſtatuiſſet, judicaſſet, decreviſſet & juſſiſſet tertiatam partem decimarum Archiepiſcopi Auſcitani conſumendam eſſe, ad ædificationem prædictæ Eccleſiæ, & in illo tempore dicta, decima, quam poſſidebat ſuus pater nobilis* Petrus de Orlano de Polignaco, *fuit taxata à* Franciſco, *Cardinali, tunc regente dictam Eccleſiam, nec à ſuo ſucceſſore* Joanne de la Trémoïlle, *Archiepiſcopos Auſcitan : tandem prædictus dominus* Franciſcus, *Archiepiſcopus, & præfatus* Duranus..... *tranſtulerunt judicium hujuſmodi cauſæ arbitrium* Joannis Marræ, *Epiſcopi Condomienſis, & domini Sancti Andreæ, primi præſidis Parlamenti Toloſani, & judices prædicti examinaverunt cartas antiquas & novas dicti* Durani, *& attentè penſatis rationibus dicti Archiepiſcopi, ſtatuerunt & judicaverunt quod prædictus Archiepiſcopus malè intentaſſet litem præfato* Durano, *cujus poſſeſſio erat legitima, & immunis ab omni taxatione Archiepiſcopali, & dictus Archiepiſcopus nihil in poſterum poſſet petere, & exigere*..... Durand d'Orlan de Pouypetit & de Polignac obtint, en l'an 1503, un brevet pour commander 500 hommes. Il eut de *Bertrande de Crabenſère*, ſon épouſe,

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Jean, qui obtint auſſi un brevet de 500 hommes, en 1515.

XIV. Guillaume d'Orlan, IIe du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, ſervit dans les Troupes du Roi, & eut ordre, en 1526, d'aller, avec des Compagnies, détachées pour lors de l'Armée, à Villefranche, pour détruire tout ce qui pourroit ſervir de commodité aux ennemis de S. M. En 1539, il rendit hommage au Roi, étant fondé de procuration par Durand & *Bertrande*, ſes père & mère. Il épouſa, par contrat du 1er Avril 1531, noble *Marguerite du Bouſquet*, dont il eut

XV. Frix d'Orlan, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui fut en 1560 Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes des Ordonnances du Roi. Il ſervit ſous le commandement du Comte de Briſſac, alors Colonel Général des Troupes de France. *Blaiſe de Montluc*, ſon couſin, Lieutenant Général, le chargea de ſe rendre à Vic-Ferenzac, en Armagnac, pour empêcher le progrès de la Religion Proteſtante. Il eut ordre du Roi, en 1574, de lever un corps de 200 hommes de pied, pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis de S. M., &, pour l'entretien de ſes Compagnies, il eut un autre ordre, en 1576, de faire contribuer les villes & villages des environs de Lavardac. Il eut la même année le Gouvernement de Lanapas, dans le Comté d'Armagnac. Il épouſa, par contrat de l'an-

née 1570, noble *Jeanne du Bouzet*, Dame du Boutet, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il en eut

XVI. Jean d'Orlan, Ier du nom, Seigneur du Pouypetit, Polignac & du Boutet, qui ſervit avec le Marquis de Fimarcon, & ſe trouva aux priſes de Salces, Perpignan & autres Places. Il épouſa, par contrat du 19 Mars 1623, noble *Jeanne de Seiſſes*, fille de *Fabien*, Seigneur de Sirac, & de *Louiſe d'Eſparbez*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Charles, qui ſuit ;
2. Pierre, Capitaine, dans le Régiment de Breſſe en 1646 ;
3. François, Major au Régiment d'Anjou en 1650 ;
4. Et un autre François, Exempt d'une Compagnie des Gardes du Corps & Aide Major de celle commandée par M. le Duc de Luxembourg en 1675.

XVII. Jean-Charles d'Orlan, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, Capitaine dans le Régiment d'Anjou en 1647, teſta en 1676, & laiſſa de *Seraine de Mellet*, ſon épouſe,

Jean, qui ſuit ;
Pluſieurs autres garçons, dont un mourut Lieutenant dans le Régiment de Guiche en 1689 ;
Et des filles, dont une fut Abeſſe de la Romieu, dans le Diocèſe de Condom.

XVIII. Jean d'Orlan, IIe du nom, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, fut fait Capitaine au Régiment de Picardie en 1689. Il épouſa *Marquiſe de Teſtas*, dont il eut

XIX. Joseph d'Orlan, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, qui s'eſt marié, en 1721, à noble *Marie-Louiſe-Françoiſe de Puymirol*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Martin & de Lartigue, & de N.... *de Boriſta*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Antoine, né en 1725, Lieutenant dans le Régiment de Touraine en 1744, retiré du ſervice par infirmité ;
2. Jean-Marie, Prêtre, né en 1731, « Prieur de Beaulieu, Diocèſe de Limoges, en 1768 ; »
3. Pierre, né en 1741 ;
4. Louis, né en 1742 ;

Et trois filles, non mariées.

Il y a une branche cadette dont eſt Antoine, Comte d'Orlan de Polignac, IIe du nom, Chevalier, né le 21 Février 1742, qui a été admis aux Chevaux-Légers de la Garde du Roi le 22 Mars 1758.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 faſces de gueules ; au 2 de gueules, chargé d'une épée d'or, ſurmontée d'une couronne de France du même ; & au 3 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 4 lunels*, ou *croiſſants d'argent*. (Cet Article a été compoſé ſur des *Mémoires* communiqués par la Famille, & l'Auteur n'a pas vu les Titres.)

ORLANDIN, ou ORLANDINI. Cette Famille, « qui ſe dit ſortie des Orlandini d'Italie, eſt établie à Valence, en Dauphiné, » & a tenu depuis longtemps les principales dignités dans l'Etat de Florence. On lit, dans un Recueil manuſcrit, conſervé dans la Bibliothèque de M. d'Hozier, qu'aux mois d'Août 1568, Juin 1573, Août 1615 & Juillet 1641, furent élus ſucceſſivement Prieurs ou Chefs de la Juſtice de cet Etat de Florence, Pierre, Barthélemy, Annibal & François Orlandini. Une branche de cette Famille paſſa en France ſur la fin du XVIe ſiècle, & elle ſubſiſte encore dans les perſonnes de Jacques & Charles Orlandin.

Alexandre Orlandini, fils de Jean, & petit-fils de Jérôme, vint s'établir à Lyon ; mais comme la qualité de Gentilhomme ne pouvoit être reconnue en France ſans l'autorité du Souverain, il ſe pourvut devant le Roi Henri IV, & obtint, tant pour lui que pour ſon neveu, Alexandre, qui ſuit, & Nicolas, qu'il avoit amenés avec lui, des Lettres Patentes du 28 Février 1608, regiſtrées à la Cour des Aides de Paris le 27 Octobre 1610, par leſquelles, après avoir vu l'atteſtation du Grand-Duc de Toſcane, donnée à Florence le 20 Octobre de l'an 1606, S. M. les déclara *nobles* & de la même Famille que les Orlandini, de Florence, comme iſſus de Jean & de Jérôme Orlandini, qui avoient tenus les premiers rangs entre la Nobleſſe, & ordonna qu'ils fuſſent réputés pour vraiment nobles, & qu'ils jouiſſent de tous les honneurs, dignités & prérogatives dont jouiſſoient les Gentilshommes du Royaume. Le même Alexandre fit bâtir le chœur de l'Egliſe des Dominicains de Lyon, & on y voit encore, ſur la principale porte, les armoiries de ſa Famille, avec cette inſcription : *D. O. M.*

Jeſu-Chriſto Redemptori, Dei-Paræ Virgini, ac Sanctis hujus templi Præſtitibus, Joanni-Baptiſtæ & Dominico, Clarissimus Dom. Alexander Orlandini, *patriâ Lugdunenſis, genere & nobilitate Florentinus, odeum ſacri penetralis auguſtè ditans, gratè dicavit.*

I. Alexandre Orlandin, neveu du précédent, épouſa, vers 1611, Dame *Hilaire de Gadagne,* dont il eut :

II. Charles Orlandin, Ecuyer, qui fut baptiſé le 2 Octobre 1612. Il ſervit pluſieurs années dans le Régiment des Gardes Françaiſes, enſuite s'établit à Valence, en Dauphiné ; y fit un codicille le 5 Janvier 1660, & mourut, avant le 29 Janvier 1687, laiſſant de ſon mariage avec *Judith de Pachiot,*

III. Louis Orlandin, Sieur de Fontlozier, qui fut baptiſé le 8 Janvier 1639. Il fut Colonel Commandant de la Milice de Valence & ſervit avec les Nobles de Dauphiné, dans l'arrière-ban, ſuivant un certificat donné à Saumur, le 27 Septembre 1692, par Pierre de Lolle, Sieur de Fontchaude, Commandant la Nobleſſe de ladite Province. Il fit ſon teſtament le 11 Février 1702, & mourut le 21 du même mois. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1689, *Marie Teyſſier,* dont vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Charles, rapporté après ſon aîné ;
3. Marie, qui a épouſé, le 7 Juin 1713, *Juſt-Henri de Tardivon,* Seigneur du Clap, en Vivarais, &c., dont elle fut la ſeconde femme, & en eut poſtérité. Voy. TARDIVON ;
4. Et Jeanne, Religieuſe Urſuline à Valence.

IV. Jacques Orlandin, Ecuyer, né le 5 Juillet 1695, eſt, comme le fut ſon père, Colonel de la Milice de Valence. Il a épouſé, par contrat du 15 Avril 1736, *Madeleine Chapat,* dont il eut :

Charles, qui ſuit ;
Et trois filles : l'une eſt nommée Marie ; la ſeconde, Louise, eſt Religieuſe de la Viſitation à Valence, & la troiſième Virginie.

V. Charles Orlandin, né le 26 Avril 1740, eſt Capitaine au Régiment des Volontaires du Dauphiné en 1761 : nous ignorons s'il eſt marié & s'il a des enfans.

IV. Charles Orlandin, Ecuyer, Sieur de Fontlozier (ſecond fils de Louis, & de *Marie Teyſſier*), né le 25 Janvier 1699, Lieutenant dans le Régiment de Ruffec, puis Prévôt du Vivarais, Velay & Gévaudan, épouſa, par contrat du 21 Février 1740, *Claudine du Beſſet,* veuve de *Charles du Bouchet,* & fille d'*Antoine du Beſſet,* & de *Claudine de Monteynard.* Leurs enfans furent :

1. Jacques-Charles, Ecuyer, né le 22 Février 1741 ;
2. Et Etienne, né le 18 Janvier 1742. (Nous ignorons auſſi l'état actuel de cette branche.

Les armes : *tranché, enté, nébulé d'or & de ſable ; au lambel de 4 pendants de gueules en chef, & une bordure engrêlée, auſſi de gueules.*

* ORLÉANS, Ville ſituée ſur la Loire, Capitale du pays nommé *Orléanais*, qui reſta longtemps ſous la domination des Romains.

Attila, Roi des Huns, aſſiégea la ville d'*Orléans ;* mais les Romains, ſecourus par les autres peuples de la Gaule, & conduits par Aétius, l'obligèrent à ſe retirer. La ville d'*Orléans* & l'*Orléanais* ne tombèrent ſous la domination des Français que du temps de Clovis, en 486, après la défaite de Syagrius, dernier Patrice, ou Gouverneur des Romains, dans cette partie de la Gaule. Lors de la diviſion de la Gaule, ſous les enfans de Clovis & ſous ceux de Clotaire II, la ville d'*Orléans* fut la Capitale d'un Royaume particulier. Cette Ville, avec ſes dépendances, fut enſuite du Royaume d'Auſtraſie juſqu'à la mort du jeune Sigebert ; c'eſt alors qu'elle fut incorporée au Royaume de Neuſtrie. Vers la fin de la ſeconde Race de nos Rois, les Gouverneurs s'étant appropriés leurs Gouvernements, la ville d'*Orléans* échut à Hugues *le Grand,* mort en 956. Son fils, Hugues Capet, étant parvenu à la Couronne, réunit en 987 *Orléans* & l'*Orléanais.* Philippe VI, Roi de France, connu ſous le nom de Philippe de Valois, érigea la ville d'*Orléans* en *Duché,* & la donna, avec les Comtés de *Valois* & de *Beaumont-le-Roger,* &c., le 16 Avril 1344, pour les tenir en *Pairie,* à ſon ſecond fils, Philippe de France, mort, ſans poſtérité, en 1375. Charles VI, le 4 Juin 1392, donna la même Ville, avec le même titre, à ſon frère Louis de France, mort en 1407, & ce en échange du Duché de Touraine. Charles, fils aîné de Louis, mort en 1455, & ſon petit-fils Louis, la poſſédèrent ſucceſſivement. Ce dernier, qui la réunit à la Couronne, fut Roi

de France en 1478, après la mort du Roi CHARLES VIII, ſous le nom de LOUIS XII. FRANÇOIS Ier donna, le 12 Juin 1540, les Duchés d'*Orléans*, d'*Angoulême*, &c., à CHARLES DE FRANCE, ſon troiſième fils, pour partie de ſon apanage. Après la mort de ce Prince, ſans alliance, arrivée le 9 Septembre 1545, le Duché d'*Orléans* & le Comté de *Gien* furent donnés, en 1569, à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, pour ſon douaire. CHARLES IX, au mois de Février 1573, unit la Terre & Seigneurie de *Château-Renault* au Duché d'*Orléans*. Ce *Duché-Pairie* fut donné, dans le mois de Juillet 1626, avec le Duché de *Chartres* & le Comté de *Blois*, à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, frère puîné de LOUIS XIII, pour ſon apanage, lequel mourut en 1660, & ne laiſſa que des filles & un garçon mort jeune. LOUIS XIV donna encore le même titre de *Duc d'Orléans*, en Mars 1661, à ſon frère, PHILIPPE Ier, tige de la Maiſon D'ORLÉANS, ſubſiſtante, dont nous parlerons ci-après.

Des premiers Ducs D'ORLÉANS ſont ſortis :

1° Les Comtes d'*Angoulême*, qui ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte d'*Angoulême*, ſurnommé *le Bon* (fils puîné de LOUIS DE FRANCE, Duc d'*Orléans*), né le 26 Juin 1404, mort le 30 Avril 1467. CHARLES D'ORLÉANS, ſon fils, Comte d'*Angoulême*, mourut le 1er Janvier 1496. Il eut de *Louiſe de Savoie*, Ducheſſe d'*Angoulême* & d'Anjou, entr'autres enfans, FRANÇOIS Ier, Roi DE FRANCE. Voyez * FRANCE;

2° les Comtes de *Dunois*, Comtes, puis Ducs de *Longueville*, qui ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comtes de *Dunois* & de *Longueville*, Grand Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'*Orléans*, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cany. HENRI D'ORLÉANS, IIe du nom, Duc de Longueville, &c., eut entr'autres enfans :

1. JEAN-LOUIS-CHARLES, dit *l'Abbé*, Duc de *Longueville* & d'Eſtouteville, Comte de Dunois & de Saint-Paul, qui ſe fit Prêtre en 1669, & mourut en 1694. Il eſt le dernier mâle de cette illuſtre branche ;
2. CHARLES-PARIS, qui ſuit ;
3. Et ANNE-MARIE, leur ſœur conſanguine, qui n'eut point d'enfans d'*Henri de Savoie*, Duc de Nemours.

CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Duc de *Longueville* & d'Eſtouteville, Comte de Saint-Paul, Prince ſouverain de Neufchâtel, &c., né en 1649, fut tué au paſſage du Rhin, près du fort de Tolhuys, en Hollande, le 12 Juin 1672, dans le temps qu'il alloit être élu Roi de Pologne. Il n'a pas été marié, & a laiſſé un fils naturel, appelé *le Chevalier de Longueville*, qui fut légitimé le 7 Septembre 1672. Voy. DUNOIS & LONGUEVILLE;

Des Ducs de *Longueville* ſont iſſus les Marquis de *Rothelin*, qui ont eu pour auteur FRANÇOIS D'ORLÉANS, bâtard de *Rothelin*, fils naturel de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de *Rothelin*, & de *Françoiſe Bloſſet*, Dame du Pleſſis-Paté ; celui-ci étoit fils puîné de LOUIS D'ORLÉANS, Ier du nom, Duc de *Longueville*, & de *Jeanne de Bade*, Marquiſe de Hochberg & de *Rothelin*. Ils ont fini à ALEXANDRE D'ORLÉANS, Marquis de *Rothelin*, qui eſt mort le 15 Mai 1764, Lieutenant Général des Armées du Roi, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage contracté, par diſpenſe, le 29 Juillet 1716, avec *Marie-Philippe-Henriette Martel de Clère*, ſa nièce, morte le 3 Février 1728, âgée de 32 ans & demi. Il s'eſt remarié, en Juin 1739, à *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles de Pont-Saint-Pierre*, veuve de *François de Rivoire*, Marquis du Palais, dont il a eu deux filles. Voy. ROTHELIN.

Les armes de ROTHELIN ſont : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'or ; au lambel de 3 pendants d'argent en chef, briſés en cœur d'un bâton de gueules, raccourci du même.*

Des Marquis de *Rothelin* ſont iſſus les Comtes de *Néaufle* & de *Rothelin*, leſquels ont commencé à FRANÇOIS D'ORLÉANS (troiſième fils d'HENRI, Ier du nom, Marquis de *Rothelin*, & de *Catherine-Henriette de Loménie*). Ils ont fini à FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS D'ORLÉANS, Comte de *Rothelin*, mort ſans poſtérité, le 28 Janvier 1728, âgé de 58 ans.

Maiſon D'ORLÉANS, *qui ſubſiſte.*

XXIV. PHILIPPE, fils DE FRANCE, appelé MONSIEUR, Duc d'*Orléans*, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpenſier (ſecond fils du Roi LOUIS XIII & d'ANNE D'AUTRICHE), naquit au vieux Château de Saint-Germain-en-Laye le 21 Septembre 1640, & porta le titre de *Duc d'Anjou* juſqu'après le décès de ſon oncle, GASTON, Duc D'ORLÉANS, qu'il prit celui de *Duc d'Orléans*.

Ce Duché lui fut donné en apanage, avec ceux de Valois, de Chartres & la Seigneurie de Montargis, &c., pour en jouir en *Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661. Son Duché fut encore augmenté du Duché de Nemours, par Lettres du mois d'Avril 1672, & le Duché de Montpenſier lui vint par un legs univerſel d'ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, ſa couſine, fille de GASTON, morte en 1693, ſuivant le teſtament de cette Princeſſe, du 27 Février même année. PHILIPPE D'ORLÉANS aſſiſta au Sacre de LOUIS XIV, ſon frère, à Reims, le 7 Juin 1654, & y repréſenta le Duc de Bourgogne, premier Pair de France; fut reçu Chevalier des Ordres le lendemain; eut, en 1672, le commandement d'une Armée qui paſſa en Hollande, avec laquelle il aſſiégea Orſoy, Zutphen & autres Places; commanda le ſiége de Maëſtricht en 1673; accompagna LOUIS XIV aux ſiéges de Beſançon & de Dôle en 1674, de Limbourg & de Condé en 1675; réduiſit, en 1676, Bouchain ſous l'obéiſſance du Roi; prit Saint-Omer; ſe trouva, la campagne ſuivante, à la conquête de Gand & d'Ypres, aux priſes de Mons en 1691, de Namur en 1692, & ne quitta S. M., que pour commander des Armées ſéparées. Il mourut à Saint-Cloud, d'apoplexie, le 9 Juin 1701 : ſon corps fut porté à Saint-Denis le 20 du même mois, ſon cœur au Val-de-Grâce, & fut inhumé le 23 Juillet ſuivant. Il avoit épouſé, 1° le 31 Mars 1661, HENRIETTE-ANNE, Princeſſe D'ANGLETERRE, fille puînée de CHARLES Ier, Roi de la Grande-Bretagne, & d'HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, née à Exeter le 16 Juin 1644, morte, preſque ſubitement, au Château de Saint-Cloud, le 30 Juin 1670. Son corps fut porté à Saint-Denis le 4 Juillet, & enterré le 21 Août ſuivant; ſon cœur dépoſé au Val-de-Grâce, & ſes entrailles dans la Chapelle D'ORLÉANS aux Céleſtins; & 2° le 21 Novembre 1671, *Charlotte-Eliſabeth de Bavière*, fille de *Charles-Louis*, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & de *Charlotte de Heſſe*, née le 27 Mai 1652, morte à Saint-Cloud le 8 Décembre 1722, & inhumée à Saint-Denis. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPE-CHARLES, Duc de Valois, né le le 16 Juillet 1664, tenu ſur les fonts de baptême, le 6 Décembre 1666, par le Duc *d'Enghien*, au nom du Roi d'Angleterre, & par Mademoiſelle D'ORLÉANS, Ducheſſe de Montpenſier, pour la Reine; il mourut le 8 du même mois, & fut inhumé à Saint-Denis;
2. MARIE-LOUISE, dite *Mademoiſelle* D'ORLÉANS, née au Palais-Royal le 27 Mars 1662, mariée, par Procureur, dans la Chapelle de Fontainebleau, le 31 Août 1679, à CHARLES II, Roi D'ESPAGNE; elle eſt morte à Madrid le 12 Février 1689, ſans enfans, & ſon corps fut porté à l'Eſcurial, ſépulture des Rois Catholiques;
3. N..... D'ORLÉANS, morte, après ſa naiſſance, au Château de Verſailles, le 9 Juillet 1665, ſans avoir été nommée;
4. ANNE-MARIE, appelée *Mademoiſelle de Valois*, née à Saint-Cloud le 27 Août 1669, baptiſée en 1670, morte à Turin le 26 Août 1728, laquelle avoit épouſé, par Procureur à Verſailles, le 10 Avril 1684, VICTOR-AMÉDÉE II, Duc DE SAVOIE, Prince de Piémont, depuis Roi de Sicile, auquel Royaume il renonça pour celui de Sardaigne, dont poſtérité. Voyez SAVOIE.

Et du ſecond lit ſortirent :

5. ALEXANDRE-LOUIS, Duc de Valois, né à Saint-Cloud le 2 Juin 1673, qui mourut au Palais-Royal le 16 Mars 1676: ſon corps fut porté à Saint-Denis & ſon cœur au Val-de-Grâce;
6. PHILIPPE, qui ſuit;
7. Et ELISABETH-CHARLOTTE, appelée *Mademoiſelle de Chartres*, née à Saint-Cloud le 13 Septembre 1676, qui s'eſt mariée, le 13 Octobre 1698, à *Léopold-Joſeph-Charles-Dominique-Agapet-Hyacinthe*, Duc *de Lorraine* & de Bar, mort au Château de Lunéville le 27 Mars 1729, âgé de 50 ans, & elle a teſté à Commercy, en Lorraine, le 23 Décembre 1744, ayant eu nombreuſe poſtérité. Voyez LORRAINE.

XXV. PHILIPPE, IIe du nom, petit-fils DE FRANCE, Duc D'ORLÉANS, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpenſier, naquit à Saint-Cloud le 2 Août 1674, porta, du vivant de ſon père, le titre de *Duc de Chartres*, & fut fait Chevalier des Ordres le 2 Juin 1686. Ses premières actions militaires furent au ſiége de Mons & au combat de Leuze le 18 Octobre 1691; ſe trouva à la priſe de Namur en 1692; commanda un corps de Troupes au combat de Steenkerke le 3 Août de la même année, où il fut bleſſé légèrement; ſe diſtingua à la bataille de Neerwinden le 27 Juillet 1693, & y combattit à la tête de la Cavalerie, dont il avoit le commandement; fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or par le Roi

d'Eſpagne, dont il reçut le Collier le 7 Août 1701; alla commander l'Armée d'Italie en 1706, après le Duc de Vendôme, qui alla commander en Flandre; fut bleſſé, à la levée du ſiége de Turin, le 7 Septembre de la même année; paſſa l'année ſuivante en Eſpagne pour y commander les Armées des deux Couronnes, avec leſquelles il prit la Ville & le Château de Lerida; réduiſit le Royaume d'Aragon ſous l'obéiſſance de ſon légitime Souverain; retourna en 1708 avec le même commandement, & ſe rendit maître de la ville de Tortoſe & de pluſieurs autres Places de Catalogne. A la mort de Louis XIV, la Régence du Royaume, durant la minorité de Louis XV, lui appartenoit par ſa naiſſance, & elle lui fut déférée par Arrêt du Parlement, rendu en préſence des Princes du Sang & des Ducs & Pairs, le 2 Septembre 1715, le Roi ſéant en ſon Lit de Juſtice, & publié le 12 du même mois. Il établit ſix différents Conſeils, pour y traiter les différentes matières concernant l'Egliſe, la Guerre, la Marine, les Finances, les Affaires Etrangères & celles du dedans du Royaume, reſſortiſſants tous à un Conſeil ſuprême de Régence, où il déclara vouloir ſe conformer à la pluralité des ſuffrages, dans tout ce qui y ſeroit rapporté, à l'exception pourtant des Charges, Emplois, Bénéfices & Grâces, qu'il ſe réſerva d'accorder à ceux qu'il en jugeroit plus dignes, & après avoir conſulté le Conſeil de Régence. Il affermit la paix avec toutes les puiſſances de l'Europe; repréſenta au Sacre de Louis XV, le Duc de Bourgogne, premier des Pairs Laïcs. Ses fonctions de Régence étant finies, à la majorité du Roi, le 16 Février 1723, S. M. le pria de l'aſſiſter toujours de ſes conſeils, & l'engagea enſuite de ſe charger du détail des affaires & des fonctions de *principal Miniſtre*, dont les Lettres lui furent expédiées le 11 Août de la même année; mais ce Prince mourut ſubitement d'apoplexie à Verſailles, le Jeudi 2 Décembre 1723 : il fut inhumé à Saint-Denis le 4 Février 1724, ſes entrailles portées à Saint-Cloud, & ſon cœur au Val-de-Grâce. Il avoit épouſé, à Verſailles, le 18 Février 1692, Françoise-Marie de Bourbon, dite *Mademoiſelle de Blois*, légitimée de France, fille du Roi Louis XIV, morte à Paris, au Palais-Royal, le 1er Février 1749, après une longue maladie, & inhumée, le 6 du même mois, dans la Chapelle du Couvent du Prieuré de la Madeleine-de-Treſnel, Faubourg Saint-Antoine, comme elle l'avoit ordonné par ſon teſtament, & ſon cœur fut porté le même jour au Val-de-Grâce. De ce mariage naquirent :

1. Louis, qui ſuit;
2. N.... d'Orléans, appelée *Mademoiſelle de Valois*, née le 17 Décembre 1693, qui mourut le 17 Octobre 1694, & fut inhumée au Val-de-Grâce;
3. Marie-Louise-Elisabeth, appelée *Mademoiſelle*, née le 20 Août 1695, baptiſée à Saint-Cloud le 29 Juillet 1696, mariée, dans la Chapelle du Château de Verſailles, le 6 Juillet 1710, à Charles, fils de France, Duc de Berry, &c., dont elle reſta veuve le 4 Mai 1714; mourut au Château de la Muette, dans le Bois de Boulogne, le 21 Juillet 1719, & fut inhumée à Saint-Denis le 24 du même mois, & ſon cœur porté au Val-de-Grâce. Ils eurent poſtérité. Voy. FRANCE;
4. Louise-Adélaïde, appelée *Mademoiſelle de Chartres*, née le 13 Août 1698, qui prit le voile de Religieuſe dans l'Abbaye de Chelles, le 30 Mars 1717, y fit profeſſion le 23 Août de l'année ſuivante, ſous le nom de *Sainte-Bathilde*, en fut bénite Abbeſſe le 14 Septembre 1719, & eſt morte au Couvent de la Madeleine-de-Treſnel le 9 Février 1743, où elle a été inhumée le 21, ſans cérémonie, ainſi qu'elle l'avoit demandé pendant ſa maladie;
5. Charlotte-Aglaé, appelée *Mademoiſelle de Valois*, née le 22 Octobre 1700, mariée, à Paris par Procureur, le 12 Février 1720, à *François-Marie d'Eſte*, Duc de Modène, &c., elle eſt morte à Paris en 1761, ayant eu poſtérité. Voy. ESTE (d');
6. Louise-Elisabeth, appelée *Mademoiſelle de Montpenſier*, née à Verſailles le 11 Décembre 1709, accordée, par contrat paſſé à Paris le 16 Novembre 1721, à Louis, Prince des Aſturies, depuis Roi d'Espagne ſous le nom de Louis, Ier du nom, par l'abdication volontaire du Roi Philippe V, ſon père, en date du 15 Janvier 1724; devint, par la mort de ſon mari, Reine Douairière d'Eſpagne; elle a repaſſé en France, a habité le Palais du Luxembourg, où elle eſt morte, ſans avoir eu d'enfans, en 1750, & a été inhumée à Saint-Sulpice. Voy. ESPAGNE;
7. Philippe-Elisabeth, appelée *Mademoiſelle de Beaujolais*, née à Verſailles le 18 Décembre 1714, accordée, par contrat paſſé à Verſailles le 25 Novembre 1722, à l'Infant Don Carlos (aujourd'hui Roi d'Espa-

gne), fils du Roi Philippe V & d'*Elisabeth Farnèse*, Princesse de Parme, sa seconde femme. Elle est revenue en France en 1725, avec la Reine Douairière d'Espagne, sa sœur, & est morte de la petite-vérole, le 21 Mars 1734, au Château de Bagnolet, près de Paris, & a été inhumée le lendemain, sans cérémonies, au Val-de-Grâce, dans le Caveau de la Chapelle de la Reine Anne d'Autriche;

8. Et Louise-Diane, appelée *Mademoiselle de Chartres*, née à Paris le 27 Juin 1716, mariée, le 22 Janvier 1732, à Louis-François de Bourbon, Prince de Conti, &c.; elle est morte le 26 Septembre 1736, laissant de son mariage un fils, appelé *le Comte de la Marche*. Voyez BOURBON, branche de Bourbon-Conti, &c.

Le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, a eu encore plusieurs enfans naturels, entr'autres:

1. Jean-Philippe, dit *le Chevalier* d'Orléans, Grand Prieur de France de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Abbé d'Hautvillers, Grand d'Espagne, Général des Galères de France, né à Paris en 1702, de *Marie-Louise-Madeleine-Victoire le Bel*, Comtesse d'Argenton, ci-devant fille d'honneur de S. A. R. la Duchesse d'Orléans; lequel fut légitimé au mois de Juillet 1706; il fit, en qualité de Volontaire, la campagne de 1644, dans l'Armée du Roi en Allemagne; alla en Provence pendant la campagne de 1747, & commanda les Galères qui étoient à Monaco & à Antibes, pour porter des secours à l'Armée du Roi dans le Comté de Nice. Il est mort à Paris le 16 Juin 1748;
2. Charles de Saint-Albin, né le 5 Avril 1698, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, qui fut sacré Evêque & Duc de Laon le 26 Avril 1722, Archevêque de Cambrai le 17 Octobre 1723, dont il se démit, avec un Brevet de conservation des honneurs de la Pairie, & fut ensuite nommé Abbé de Saint-Evroult;
3. Et Philippe-Angélique de Froissy, née à Saint-Cloud le 9 Juillet 1705, qui fut mariée, par contrat du 10, célébration le 21 Septembre 1718, avec *Henri-François*, Comte *de Ségur*, décédé en Juin 1751, ayant eu postérité. Voy. SÉGUR.

XXVI. Louis, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier, &c., premier Prince du sang, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, né à Versailles le 4 Août 1703, baptisé le 3 Juillet 1710, prit séance au Parlement le 12 Août 1717, entra au Conseil de Régence le 30 Janvier 1718 & à celui de la Guerre le lendemain. Le Roi Louis XV, par une Déclaration du mois de Janvier 1719, enregistrée au Parlement le 24 du même mois, lui accorda voix délibérative dans le Conseil de Régence; & à la fin du mois d'Août de la même année, il fut fait Gouverneur du Dauphiné, dont il prêta serment le 17 Septembre suivant; fut nommé, en 1720, Grand Maître des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare: en eut les Bulles du Pape Clément XI, & en prêta serment, entre les mains de S. M., le 22 Février suivant; fut pourvu de la charge de Colonel Général d'Infanterie Française & Etrangère le 11 Mai 1721; représenta, au Sacre du Roi Louis XV, le Duc de Normandie; a été fait Chevalier des Ordres dans l'Eglise Métropolitaine de Reims; a succédé au Duc d'Orléans, son père, le 2 Décembre 1723; a obtenu du Roi, par sa Déclaration du 6 Janvier suivant, en qualité de premier Prince du Sang, une Maison composée de 166 Officiers, dont un premier Gentilhomme de la Chambre, un premier Ecuyer, un premier Maître d'Hôtel, avec les mêmes privilèges des Commensaux de la Maison de S. M. Il fut chargé, en 1725, des pouvoirs du Roi, pour épouser en son nom la Princesse de Pologne, fille du Roi Stanislas; se démit, le 29 Décembre 1730, de la charge de Colonel Général de toute l'Infanterie, & au mois d'Octobre 1747, de son Gouvernement du Dauphiné. Il est mort à l'Abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, dans les exercices de la plus haute piété, le 4 Février 1752, où il est inhumé. Il avoit épousé, par contrat du 14 Juin 1724, & par Procureur, le 18 du même mois, *Auguste-Marie-Jeanne*, Princesse *de Bade*, née le 10 Novembre 1704, morte au Palais-Royal, à Paris, le 8 Août 1726, universellement regrettée, & inhumée au Val-de-Grâce. Elle étoit fille de *Louis-Guillaume*, Prince *de Bade-Baden*, Généralissime des Troupes de l'Empire, mort le 4 Janvier 1707, & de *Françoise-Sibylle de Saxe-Lauenbourg*. De ce mariage sont nés:

1. Louis-Philippe, qui suit;
2. Et Louise-Madeleine, née à Paris le 5 Août 1726, morte au mois de Mai 1728, & inhumée au Val-de-Grâce.

XXVII. Louis-Philippe d'Orléans, titré *Duc de Chartres* du vivant de ſon père, premier Prince du ſang, premier Pair de France, né à Verſailles le 12 Mai 1725, fut, au commencement de l'année 1730, retiré des mains des femmes; eut pour Sous-Gouverneur le Marquis de Bombelles, Brigadier des Armées du Roi : ſon père ayant déclaré qu'il ſeroit lui-même ſon Gouverneur. Il commença ſes exercices comme Mouſquetaire dans la première Compagnie; reçut les cérémonies du baptême le 2 Juin 1732, des mains de l'Abbé Jacques-Bon Gigault de Bellefonds, Aumônier du Roi de quartier; eut pour parrain & marraine le Roi & la Reine; obtint, le 27 Mars 1737, le Régiment de la Ferté-Imbault, qui reprit le nom de *Chartres* qu'il avoit porté auparavant; fut reçu, le 5 Juin 1740, Chevalier des Ordres; fit la campagne de 1742 en Flandre, où il commanda la Cavalerie; fit celle de 1743 en Allemagne, où il eut un pareil commandement; ſe trouva à la bataille de Dettingen ſur les bords du Mein, donnée le 27 Juin 1743, contre les Troupes alliées de l'Impératrice-Reine de Hongrie, dont le ſuccès ne fut pas favorable à l'Armée Françaiſe, commandée par le Maréchal de Noailles : le Duc d'Orléans, qui n'étoit encore que Duc *de Chartres*, s'y diſtingua beaucoup, & chargea trois fois les ennemis à la tête de la Maiſon du Roi; fut fait Maréchal de Camp au mois de Juillet ſuivant, Lieutenant Général le 26 Juin 1744 : en cette qualité ſe trouva à la tranchée de la ville de Fribourg-en-Briſgau, où il commanda le 29 Octobre 1744; ſe trouva aux ſiéges de Menin & d'Ypres; fit auſſi la campagne de 1745, & les ſiéges des Ville & Citadelle de Tournai & la bataille de Fontenoy lui fournirent de nouvelles occaſions de donner des preuves de ſon courage & de ſa valeur; il continua de ſervir dans la même Armée & d'y être employé, par Lettres des 1er Mai 1746 & 1er Mai 1747; obtint le Gouvernement & la Lieutenance Générale du Dauphiné, en ſurvivance de ſon père, par Proviſions du 8 Novembre de la même année; a pris, à la mort de celui-ci, le nom de Duc d'Orléans, & a eu tous les Régiments d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons du nom d'Orléans, laiſſant celui de *Chartres*, dont il étoit Colonel, à ſon fils, le Duc de ce nom, rapporté ci-après. Il a été nommé Chevalier de la Toiſon d'Or le 9 Juin 1747, & a été reçu le 9 Décembre ſuivant; a été employé à l'Armée du Bas-Rhin, par Lettres du 1er Mars 1757; marcha, le 4 Juillet, à la tête de 23 bataillons & de 22 eſcadrons, pour s'emparer de Caſſel que les ennemis avoient évacué. Il eſt veuf depuis le 9 Février 1759, de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, qu'il avoit épouſée, en préſence du Roi & de la Reine, le 17 Décembre 1743, fille de Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, &c., Gouverneur du Haut & Bas-Poitou, Grand Prieur de France, &c., & de Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé, morte le 26 Septembre 1736. Leurs enfans furent :

1. Louis-Philippe-Joseph, qui ſuit;
2. Une Princeſſe, née à Saint-Cloud le 13 Juillet 1745, où elle eſt morte le 14 Décembre ſuivant;
3. Et Louise-Marie-Thérèse-Bathilde, née à Saint-Cloud le 9 Juillet 1750, mariée, le 24 Avril 1770, à Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, *Duc de Bourbon*, dont eſt iſſu le Duc *d'Enghien*, né à Chantilly le 2 Août 1772. Voy. BOURBON.

XXVIII. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres, né à Saint-Cloud le 13 Avril 1747, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, le 20 Mars 1752, Chevalier des Ordres le 30 Mai 1762, a repréſenté au Sacre du Roi Louis XVI, le 11 Juin 1775, le Duc de Normandie; S. M. lui a accordé, le 10 Août 1776, le Gouvernement du Poitou, vacant par la mort du Prince de Conti, & il en a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 28 du même mois, en qualité de Gouverneur & de Lieutenant Général de cette Province; a été nommé Lieutenant Général des Armées Navales le 29 Janvier 1777. Il a épouſé, le 5 Avril 1769, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, née le 13 Mars 1753, fille de Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre, &c., Grand Amiral & Grand Veneur de France, & de *Marie-Thérèſe-Félicité d'Eſte*; celle-ci morte le 30 Avril 1754. De ce mariage vinrent :

1. Louis-Philippe, titré *Duc de Valois*, né le 6 Octobre 1773;
2. Antoine-Philippe, titré *Duc de Montpenſier*, né le 3 Juillet 1775;
3. Alphonse-Léodgar, titré *Comte de Beaujolais*, né le 7 Octobre 1779;
4. Eugénie-Adélaïde-Louise, appelée *Mademoiſelle d'Orléans*, née le 23 Août 1777;

5. Et N..... d'Orléans, appelée *Mademoiſelle de Chartres*, ſœur jumelle de la précédente.

Les armes de la Maiſon d'Orléans ſont : *de France, au lambel d'argent.*

ORLÉANS (en latin *Aureliani, de Aureliano*, ou *de Aurelianis*), Famille noble, qui étoit connue (ſuivant l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comté-Venaiſſin*, tom. II, p. 303) dans la ville de Vicence dès le XIIIe ſiècle. Les Hiſtoriens de cette Ville ont rendu juſtice à ſon ancienneté & à ſa nobleſſe, ainſi qu'aux hommes illuſtres qu'elle a fournis.

I. Octavien de Aurelianis, ſorti de cette illuſtre Famille, s'attacha à la Maiſon de Viſconti, & fut fait Chambellan du Duc Philippe-Marie, par Lettres du mois de Juin 1440. Les révolutions dont l'Italie fut agitée dans ces temps-là, & les diſgrâces du Duc de Milan, ſon Maître, l'ayant obligé de paſſer les monts, il alla s'établir dans le Comtat Venaiſſin, où il acquit, en 1446, la Seigneurie de Bedouin, d'Aſtorgue de Peyre, Baron de Beaumes. Il en rendit foi & hommage, la même année (dans l'acte duquel il eſt qualifié *noble & puiſſant homme*), à l'Egliſe Romaine, entre les mains du Recteur du Comtat. Elevé au métier de la guerre, il entra au ſervice du Roi Charles VII. On ne ſait poſitivement à quel grade il porta les armes; mais il n'y a guère d'apparence qu'il ait ſuivi la Cour de ce Prince ſans avoir payé de ſa perſonne. La branche aînée s'étant éteinte, & les titres ayant paſſé dans des mains étrangères, on n'a pu avoir les inſtructions néceſſaires ſur ſes ſervices. Une procuration qu'il donna pour exiger les émoluments de la charge de Viguier d'Avignon, dont il avoit été pourvu en 1471, prouve qu'il étoit Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Louis XI. Il ſe maria à Bourges, lorſque la Cour étoit dans cette Ville, avec *Anne Beſſon*, dont il eut

II. Alain d'Orléans, Gouverneur de Vaiſon, Seigneur de Bedouin, qui s'eſt marié à Carpentras avec *Catherine de Vaſſadel*, fille de *Raymond*, Seigneur de Vacqueyras, au Comtat Venaiſſin, de Montmirail, dans la Principauté d'Orange, & de *Jacqueline de Saleiron*. Les armes *de Vaſſadel* ſont : *d'argent, à 3 faſces de gueules*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. François, qui ſuit;
2. Et Marie-Vincente, qui épouſa *Barthélemy de Simiane*, Seigneur de la Coſte, veuf de *Madeleine de Villeneuve de Beauvoiſin*. Ils eurent poſtérité. Voy. SIMIANE (de).

III. François d'Orléans, Seigneur de Bedouin, de Villefranche & de Villebois, épouſa, en 1522, *Jeanne d'Angères*, d'une Famille noble, dont les armes ſont : *échiqueté d'or & d'azur de 4 traits*. Leurs enfans furent :

1. Simon, qui ſuit;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *la Motte*, rapportée ci-après;
3. Et Marguerite, mariée, après l'an 1550, à *Gabriel d'Aurel.*

IV. Simon d'Orléans, Seigneur de Bedouin, de Villefranche & de Villebois, épouſa, par contrat paſſé devant *Etienne*, Notaire au Bourg de Bedouin, le 23 Décembre 1749, *Catherine Filleul*, fille de *Romain*, Sieur de la Madeleine, & de *Marguerite Bonet*. Les armes de *Filleul* ſont : *de gueules, à la croix de Saint-Antoine d'or, accompagnée de 3 beſants mal ordonnés du même*. De ce mariage il eut, entr'autres enfans,

V. Fleury d'Orléans, Seigneur de Bedouin, lequel eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans :

François, qui ſuit;
Et une fille, qui s'eſt mariée à *François d'Alleman*, Seigneur de Longchamp, dont elle fut la ſeconde femme.

VI. François d'Orléans, IIe du nom, Seigneur de Bedouin, &c., ſurnommé *le Capitaine*, à cauſe de ſes ſervices, épouſa *Marie*, fille de *Pompée Catilina*, Gouverneur des Armes du Pape à Avignon & dans le Comtat Venaiſſin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, iſſu d'une Famille diſtinguée, de la Ville de Rieti, en Italie. Les armes de *Catilina* ſont : *d'azur, à la faſce hauſſée d'or, accompagnée en chef d'un croiſſant du même, & en pointe d'un lévrier courant d'argent*. De cette alliance naquirent entr'autres enfans :

1. Charles-Joseph, qui ſuit;
2. Et Paul, appelé *l'Abbé de Bedouin*, né en 1623, Chanoine & Précenteur de l'Egliſe Cathédrale de Carpentras, qui fut un des quatre Gentilshommes qui dépoſèrent dans l'Enquête des preuves de Gaſpard de Raxis de Flaſſan, reçu Chevalier de Malte en 1661.

VII. Charles-Joseph d'Orléans, Seigneur de Bedouin, épouſa, en 1640, *Lucrèce de*

Joannis, fille de *Pierre*, Sieur de Verclos, & de *Louiſe Julien de Bédarrides*, de la ville d'Avignon. Il en eut :

1. Alexandre, mort ſans poſtérité en 1726;
2. Et Gabrielle, morte, ſans enfans, en 1724, laquelle avoit épouſé, en 1698, *Alexandre Filleul*, Sieur du Pré-le-Comte, Capitaine au Régiment de la Marine, du Bourg de Bedouin, mort le 4 Juin 1735.

BRANCHE
des Seigneurs de la Motte,
à Carpentras.

IV. Jean d'Orléans, Seigneur de la Motte (ſecond fils de François, & de *Jeanne d'Angères*), Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied & Commiſſaire des Guerres dans les Troupes de la Ligue en Provence, tranſigea avec Simon d'Orléans, Seigneur de Bedouin, ſon frère, ſur la ſucceſſion paternelle, & eut en partage des domaines conſidérables dans le terroir du Bourg de Bedouin. Il épouſa, par contrat du 5 Janvier 1584, *Victoire de Rafellis*, fille d'*Elie*, Seigneur de la Roque, & de *Louiſe de Tertulle de Bagnols*. Leurs enfans furent :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Louis, Religieux Capucin;
3. Jeanne, qui épouſa *François d'André*, à Carpentras;
4. Et Louise, mariée, le 20 Décembre 1603, à *Jean de Galeri*, lequel ſe remaria, vers l'an 1610, avec *Jeanne de la Plane*.

V. Guillaume d'Orléans, Seigneur de la Motte, mourut en 1659. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Marmot*, Notaire à Carpentras, le 23 Mars 1641, *Marie de Séguins*, fille de *Paul*, Seigneur de Beaumettes, & d'*Oriane Boutin de Valouze*. De ce mariage vinrent :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Alexandre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort Commandeur en 1714;
3. Charles, reçu Chevalier du même Ordre en 1666, mort en 1673;
4. François, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie;
5. Et Marguerite, mariée le 4 Janvier 1666, à *Charles-François d'Inguimbert*, Seigneur de Melve, Pramiral, &c., dont deſcendent les Barons de *Thèze*, à Carpentras. Voy. INGUIMBERT.

VI. Joseph d'Orléans, Seigneur de la Motte, Co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, épouſa, le 31 Octobre 166., *Marthe-Urſule*, fille d'*Eſprit de Blégiers*, Seigneur d'Antelon, & de *Victoire de Galeri*, ſa ſeconde femme. Les armes *de Blégiers* ſont : *d'azur, au bélier paſſant d'argent, onglé & accorné d'or, accompagné en chef d'une étoile à 5 rais d'or.* Les enfans ſortis de ce mariage furent :

1. Esprit-Joseph, qui ſuit;
2. Paul, mort Capitaine d'Infanterie;
3. Charles, Chevalier de Malte, ci-devant Général des Galères du Pape, nommé, en 1734, Colonel des Chevaux-Légers de la Garde de S. S., à Avignon, avec une penſion conſidérable & les émoluments de Capitaine de Galères, en récompenſe de ſes ſervices;
4. Balthazar, Chevalier du même Ordre, ci-devant Lieutenant de la Garde Avignonaiſe du Pape, qui s'eſt retiré à Carpentras en 1753;
5. Louis-François-Gabriel, né le 13 Janvier 1683, ſucceſſivement Chanoine Théologal de l'Egliſe de Carpentras, Grand Vicaire d'Arles & Adminiſtrateur du Diocèſe de Senez, qui fut nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Notre-Dame de Sellières, au Diocèſe de Troyes, en 1731, & à l'Evêché d'Amiens au mois de Décembre 1733, & ſacré le 4 Juillet 1734. Il eſt mort en 17..;
6. Alexandrine, Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de la Madeleine de Carpentras, laquelle fut nommée, par le Roi, à l'Abbaye de Sainte-Auſtreberthe de Montreuil-ſur-Mer, en Picardie;
7. Une fille, Religieuſe à l'Abbaye de la Madeleine;
8. Et une autre fille, Religieuſe Urſuline à Carpentras.

VII. Esprit-Joseph d'Orléans, Seigneur de la Motte, Co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, mourut à Carpentras en 1734. Il avoit épouſé *Anne Fouquier*, de la ville de Marſeille, dont il eut

Charlotte, qui s'eſt mariée, en 1714, avec *Louis-Hyacinthe de Raymond de Mourmoiron*, Marquis de Modène, héritier des biens de ſa Maiſon, dont des enfans. Voyez RAYMOND, ou RAIMOND.

Les armes : *de gueules, au léopard lionné d'or; à une burèle d'azur, brochante ſur le tout; au chef d'or, chargé d'une aigle de ſable.*

ORLÉANS de RÈRE, Famille originai-

re de l'Orléanais, établie dans cette Province, dans la Beauce & le Berry, qui prouve une filiation ſuivie depuis l'an 1366. Elle eſt fort ancienne, dit M. d'Hozier, Juge d'armes de France, & très-diſtinguée dans le corps de la Nobleſſe. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.) On voit cette Famille non-ſeulement comblée de gloire par ſes exploits militaires, dans les Croiſades; mais encore revêtue des charges & dignités les plus honorables, puiſqu'elle compte un Boutillier de France en 1106, 1107 & 1108; pluſieurs Chevaliers en 1148 & 1185, & autres années poſtérieures, parmi leſquels : un Chevalier Banneret, un Commandant d'Armée en 1204, un Gouverneur de Sicile en 1282 & un Chevalier de Malte en 1535; cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1572, 1607, 1611 & 1617; trois Gentilshommes ordinaires de ſa Chambre en 1570, 1593 & 1611; un Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1594; un Capitaine & un Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances en 1579 & 1597; un premier Ecuyer de l'Ecurie du Roi en 1575; deux Gouverneurs & Capitaines de Romorantin en 1574 & 1588; deux Gouverneurs des Ville & groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi en 1593 & 1612; un Chambellan ordinaire du Roi en 1582, &c. Trois Hiſtoriens, Robert Hubert, Aimon Prouſt de Chambourg & Gaſpard Thaumas de la Thaumaſſière, ont écrit ſur cette Famille, qui a formé pluſieurs branches.

I. Godefroy d'Orléans, Ecuyer, Sieur de Redde, ou Rère (depuis lequel on a une filiation ſuivie), vivoit en 1366, & étoit frère de Jean d'Orléans, Ecuyer, Sire de Rère, Seigneur du Fief de la Bourdelle, tous deux neveux de *Jeanne de Redde*, ou *Rère*, Dame de Baſtarde, Paroiſſe de Pruniers, en Sologne. Godefroy épouſa *Jeanne d'Autry*, dont il eut, entr'autres enfans,

II. Pierre d'Orléans, Ecuyer, Sire de Rère, Seigneur d'Aubefons & de la Cour-de-Ligny, qui épouſa, le 21 Juillet 1421, *Matheline de Tranchelion*, dont vinrent ſix enfans, entr'autres,

III. Robinet d'Orléans, Ecuyer, Seigneur de Baſtarde, Rère, la Grange-de-Rère, d'Aubefons, la Cour-de-Ligny, Caulé, du Grand-Montfoucault, du Breuil & du Grand-Pré de la Bourdelle, qui s'allia, le 23 Août 1482, avec *Jeanne de Signy*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, dont vinrent quatre enfans, entr'autres :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Catherine, Dame du Liège, morte avant 1536, qui épouſa, le 19 Septembre 1508, *Charles de la Chaſtre*, Ier du nom, Chevalier Seigneur de Paray, &c., dont des Enfans. Voy. CHASTRE (de la).

IV. Jacques d'Orléans, Ier du nom, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Baſtarde, Rère, la Bourdelle, &c., épouſa, en 1523, *Jeanne Aſſe*, fille de *Denis Aſſe*, Ecuyer, Seigneur de la Ralluère. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, l'aîné fut

V. Jean d'Orléans, Seigneur de Baſtarde, de Rère, &c., qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur de Romorantin, Maître des Eaux & Forêts de cette Ville & de Millançay, Ecuyer d'Ecurie des Ducs d'Orléans & d'Anjou, premier Ecuyer d'Ecurie de ce dernier par Lettres du 24 Mars 1568, & ſe qualifioit *premier Ecuyer d'Ecurie du Roi* le 7 Mars 1575, & ſon *Chambellan Ordinaire* le 9 Septembre 1582. Il épouſa, par contrat du 5 Avril 1554, *Gabrielle de la Marche*, dont il eut :

1. Jacques, Seigneur de Baſtarde & de Ballane, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur & Capitaine de Romorantin & de Millançay, Maître des Eaux & Forêts de ladite ville de Romorantin, Lieutenant d'une Compagnie de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, puis Capitaine de 100 Chevaux-Légers; lequel eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, & ſe diſtingua aux ſiéges de Romorantin & de Celles. Il avoit épouſé, le 25 Février 1590, *Françoiſe de Prie*, dont il eut :

   N.... d'Orléans, mort au berceau;
   Et deux filles.

2. Louis, qui ſuit;
3. Madeleine, qui épouſa, 1° par contrat du 20 Décembre 1581, *Edme du Pé*, Seigneur de la Bruyère, Baron de Tannerre, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances; laquelle étant veuve eut la garde noble de ſes enfans. Voy. § PÉ (du); & 2° *Jean de Courtenay*, Seigneur des Salles, qui ſe retira en Angleterre. Elle en eut poſtérité. Voy. COURTENAY.
4. Et une autre fille, nommée Gabrielle.

VI. Louis d'Orléans, Ecuyer, Seigneur de Rère, du Breuil, Baſtarde, du Pleſſis, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur des Ville & groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, qualifié *puiſſant Seigneur*, commandoit en 1597, deux Régiments de gens de pied & une Compagnie de 50 Chevaux-Légers. Il épouſa, en 1586, *Edmée de Montjouan*, fille de noble *Louis*, Seigneur de la Mouchetière, &c., dont il a eu, entr'autres enfans,

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs du *Pleſſis-de-Rère*, rapportée ci-après.

VII. Pierre d'Orléans, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Rère & de Baſtarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur des Ville & groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi, Ecuyer d'Ecurie du Duc d'Orléans, épouſa, le 17 Février 1614, *Marie Gaillard*, dont il eut ſept enfans, entr'autres,

VIII. Pierre d'Orléans, IIIe du nom, leur ſecond fils, Seigneur de Rère, Tracy, Beufſray, &c., Capitaine de Cavalerie, qui ſe maria, le 8 Février 1648, avec *Catherine le Chat*, dont vinrent ſix enfans, entr'autres :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et François, auteur de la branche des Seigneurs de *Tracy*, rapportée ci-après.

IX. Jacques d'Orléans, IIe du nom, Seigneur de Rère, épouſa, le 11 Janvier 1684, *Eliſabeth de Berthereau*, dont il eut quatre garçons & deux filles, entr'autres :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Pierre-François, auteur de la branche des Seigneurs de *Villechauve*, rapportée ci-après.

X. Jacques d'Orléans, IIIe du nom, Seigneur de Rère & de Montfranc, né en 1686, entra fort jeune dans le Régiment Royal, Infanterie. La Terre de *Montfranc* lui échut pour ſa part dans la ſucceſſion de *Pierre de Berthereau*, ſon oncle, Seigneur de Villechauve, Montfranc & la Turpinière, mort, ſans poſtérité, en 1724. Il épouſa, 1° le 14 Avril 1714, *Marie-Catherine Midou*, fille de *Jean-Maximilien*, Ecuyer, Seigneur des Cormes, Lauroi, &c., Lieutenant des Maréchaux de France dans l'Orléanais, & de *Catherine Durand de Villiers*, ſa première femme; & 2° par contrat du 25 Janvier 1717, *Madeleine Lambert*, fille *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Sieur de Cottinville, & de *Madeleine Lambert de Cambray*. Il eut de ce ſecond lit entr'autres enfans :

1. Jacques-François, qui ſuit;
2. Et Marie-Catherine, baptiſée en 1722, Religieuſe.

XI. Jacques-François d'Orléans, Seigneur de Rère, né le 20 Avril 1723, Sous-Lieutenant en ſecond en 1738, dans la ſeconde Compagnie du troiſième Bataillon du Régiment Royal, Infanterie, & en 1739, Lieutenant dans le même Régiment, Compagnie de Lançon, s'eſt marié, par contrat du 23 Novembre 1745, à *Marie-Françoiſe de Troyes*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident au Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, & de *Marie Jogues*. Leurs enfans furent :

1. Jacques-Guillaume, Seigneur de Rère, &c., né le 8 Août 1746;
2. Pierre, né le 15 Août 1747;
3. Marie-Bibiane, née le 2 Décembre 1748;
4. Et Madeleine, née le 18 Octobre 1750.

BRANCHE
des Seigneurs de Villechauve.

X. Pierre-François d'Orléans, Seigneur de Villechauve & de la Turpinière (ſecond fils de Jacques, IIe du nom, & d'*Eliſabeth de Berthereau*), né le 27 Octobre 1695, fut fait Capitaine, en 1725, dans le Régiment Royale, Infanterie, & le 15 Mars 1731, Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage d'Orléans; eut, pour ſa part, dans la ſucceſſion de *Pierre de Berthereau*, ſon oncle, mort ſans poſtérité, les Terres de Villechauve & de la Turpinière. Il a eu de ſon mariage, accordé le 8 Janvier 1726, avec *Marie-Anne-Eliſabeth Prévoſt de la Janès*,

1. Pierre-Augustin, qui ſuit;
2. Et Marie-Anne-Elisabeth, née le 21 Décembre 1726, qui eſt morte en 1745.

XI. Pierre-Augustin d'Orléans, Seigneur de Villechauve, né le 3 Septembre 1728, eſt Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne depuis le mois de Janvier 1745. Il a épouſé N..... *Violette de Beaumarchais*, dont il a eu :

1. N.... d'Orléans, né en Juillet 1757;
2. Et une fille, née en 1761.

BRANCHE
des Seigneurs de TRACY.

IX. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Tracy (ſecond fils de PIERRE III, & de *Catherine le Chat*), s'allia, le 1er Octobre 1696, avec *Anne Lamirault de Pliſſay*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, né le 2 Juin 1700, Capitaine en 1734 dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis en 1745 ;
3. Et PIERRE-ETIENNE D'ORLÉANS DE CHARNAY, né le 16 Novembre 1702, Capitaine de Milice dans le Bataillon de Blois en 1752.

X. FRANÇOIS D'ORLÉANS, IIe du nom, Seigneur de Tracy, épouſa, le 11 Avril 1727, *Marie Lamirault de Ruys*, dont il eut :

Deux garçons, qui ſont morts jeunes ;
Et MARIE-MADELEINE D'ORLÉANS DE TRACY.

BRANCHE
des Seigneurs DU PLESSIS-DE-RÈRE.

VII. JACQUES D'ORLÉANS (ſecond fils de LOUIS, Seigneur de Rère, & d'*Edmée de Montjouan*), fut Seigneur du Pleſſis-de-Rère, de la Mouchetière, &c., & partagea avec ſes frères & ſœurs les biens de la ſucceſſion de leur père. Il avoit épouſé, le 14 Septembre 1615, *Alexandrine Galland*, dont il eut cinq enfans, entr'autres,

VIII. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-de-Rère, de la Tarteliniè-re, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui avoit épouſé, le 6 Février 1640, *Eliſabeth Carré*, Dame d'Anjouin, dont vinrent cinq enfans, entr'autres,

MARIE, qui s'eſt alliée, par contrat du 16 Décembre 1666, *Philippe de Vellar*, Seigneur de Paudy, Diou, Saint-Romain & Availles, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Brigadier de la Nobleſſe du Berry, &c., dont poſtérité. Voy. VELLAR.

Les armes : *d'argent, à 3 faſces de ſinople, accompagnées de 7 tourteaux de gueules, poſés 3 & 3, entre les faſces, & 1 en pointe.*

BRANCHE
des Seigneurs de CRÉCY.

Il eſt prouvé, par une tradition conſtante, que cette branche, qui porte à peu près les mêmes armes que celle des Seigneurs de *Rère*, ne forme entr'elles qu'une ſeule & même Famille, diviſée en deux branches, ſorties du même tronc, quoiqu'on n'ait pu découvrir la ſource commune de leur origine.

I. MILES D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de la Veſerie, qualifié *noble homme* le 3 Février 1538, a épouſé *Laurence de la Motte*, dont il a eu ſix enfans. Il eſt le quatrième aïeul de

VI. HENRI D'ORLÉANS, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Crécy, Pierrefitte-ès-Bois, du Tremblay, Clavières, &c., né le 29 Avril 1664, qui épouſa, le 8 Mai 1691, *Michelle-Huberte du Faur*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte-ès-Bois en partie, &c., & d'*Huberte de Farou*. Il en eut quatre enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et MICHEL, rapporté après ſon aîné.

VII. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur en partie de Pierrefitte-ès-Bois, né le 25 Décembre 1693, étoit Garde du Corps du Roi, lorſqu'il épouſa, par contrat du 11 Janvier 1741, *Marie-Louiſe d'Aſſigny*, fille de *Léon*, Ecuyer, Seigneur de Saully & de la Motte d'Ouaine, & de *Louiſe-Antoinette d'Aſſigny*. De ce mariage ſont nés :

1. LÉON-FRANÇOIS-MARIE, né le 8 Novembre 1741 ;
2. JACQUES-ANTOINE, baptiſé le 21 Janvier 1743 ;
3. Et LOUISE-ANTOINETTE-MARIE, née le 17 Juillet 1744.

VII. MICHEL D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur du Tremblay (troiſième fils d'HENRI, IVe du nom, & de *Michelle-Huberte du Faur*), né en 1696, a été Page du Comte de Toulouſe, & fut fait enſuite Lieutenant dans le Régiment de ce Prince. Il a épouſé, 1° le 6 Février 1726, *Jeanne de Las* ; & 2° le 2 Août 1737, *Charlotte des Finances*. Il a eu de ce ſecond mariage :

1. JEAN-HENRI, né le 22 Avril 1739 ;
2. Et MARIE-HUBERTE, née le 30 Juillet 1741.

Les armes : *d'argent, à 3 faſces de ſinople, ſurmontées de 3 tourteaux de gueules.*

ORLY, Famille noble, en Dauphiné, dont nous ne connaiſſons que les armes, qui ſont : *de ſable, à l'ours rampant d'or.*

* ORMES-SAINT-MARTIN (LES), Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du

mois d'Octobre 1652, enregiſtrées le 26 Mars 1654, en faveur d'*Antoine-Martin Puſſort*, Conſeiller en la Cour des Aides. M. *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Seigneur & Comte d'Argenſon en eſt le poſſeſſeur. Voy. VOYER D'ARGENSON.

ORMESSON. Voy. FÈVRE (LE) D'ORMESSON, D'EAUBONNE & DE LÉZEAU.

* ORNACIEUX, ou ORNACIEU, Terre & Seigneurie, en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1645, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur de *Jean de la Croix*, IVe du nom, Seigneur de Chevrières, Chantemerle, Blanieu, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Dijon en 1642, & à celui de Grenoble le 25 Juin 1650. Voy. CROIX-CHEVRIÈRES.

* ORNAISON-CHAMARANDE, ancienne & illuſtre Maiſon de laquelle étoit

CLAIR-GILBERT D'ORNAISON, Chevalier, Comte de *Chamarande*, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & de Sarrebourg, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, qui eſt mort le 3 Janvier 1691. C'eſt en ſa faveur que la Terre de *Chamarande*, unie avec pluſieurs autres Fiefs, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1685, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Avril & 25 Mai ſuivants. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Treslon*, dont il eut :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. ET MARIE, en qui finit cette Maiſon ; elle a épouſé, par contrat du 29 Avril 1681, *François-Hubert de Talaru*, Chevalier, Marquis de Chalmazel, &c., dont poſtérité. Voyez TALARU DE CHALMAZEL.

LOUIS D'ORNAISON, Comte de Chamarande, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phalsbourg, premier Maître d'Hôtel de la Dauphine, mère du Roi LOUIS XV, puis de la Reine en 1733, eſt mort le 1er Novembre 1737, âgé d'environ 77 ans. Il a eu pour héritier ſon neveu, *Louis de Talaru*, IIe du nom, Marquis de Chalmazel, fils de ſa ſœur, en faveur duquel il ſe démit, en 1735, de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine, & auquel le Roi donna le Gouvernement des villes de Phalsbourg & de Sarrebourg. Le Comte de *Chamarande* avoit épouſé, le 7 Juin 1681, *Geneviève-Scholaſtique d'Anglure de Bourlemont*, morte le 13 Mai 1717, fille de *Nicolas d'Anglure*, Comte de Bourlemont, Marquis de Buſancy, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Stenay & Bailli du Comté de Stenay, qui eſt mort le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-NICOLAS, qui eſt mort, ſans alliance, au ſiége de Turin, le 7 Juillet 1706, étant Colonel du Régiment de la Reine ;
2. Et ANGE-FRANÇOIS, qui eſt auſſi mort, ſans alliance & de la petite-vérole, le 15 Septembre 1716, étant Capitaine de Cavalerie.

Les armes D'ORNAISON-CHAMARANDE ſont : *de gueules, à 3 faſces ondées d'or.*

ORNANO, ancienne Maiſon d'Italie, qui a donné deux Maréchaux de France.

I. SAMPIETRO CORSE, dit *Baſtelica*, Seigneur de Bénane, Colonel Général des Corſes, eſt le premier dont il ſoit fait mention dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 391. Il fut tué le 1er Janvier 1567, & ſa tête fut portée au bout d'une lance à Ajaccio. Il eut, entr'autres enfans,

II. ALFONSE CORSE, dit *d'Ornano*, Colonel Général des Corſes, Maréchal de France, qui fut nourri & élevé à la Cour du Roi HENRI II, comme Enfant d'honneur des Princes de France. Il demeura toujours très-affectionné au parti du Roi HENRI III, après la mort duquel il ſuivit celui d'HENRI IV, qu'il reconnut des premiers. Il fut créé Chevalier du Saint-Eſprit le 7 Janvier 1595, Lieutenant Général en Dauphiné, Maréchal de France le 6 Septembre ſuivant, &, au mois d'Octobre 1597, il fut pourvu de la Lieutenance Générale du Gouvernement de Guyenne, & mourut de la pierre, à Paris, le 21 Janvier 1610, âgé de 62 ans. Il avoit épouſé, en 1576, *Marguerite-Louiſe de Graſſe de Pontevès de Flaſſan*, dont il eut entr'autres enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. HENRI-FRANÇOIS-ALFONSE, rapporté après ſon aîné ;
3. PIERRE, Seigneur de Mazargues, Meſtre de Camp du Régiment d'Orléans, qui épouſa *Hilaire de Lupé de Sanſac*, dont vinrent entr'autres enfans :

   1. JACQUES-THÉODORE, Marquis D'ORNANO, qui n'eut point d'enfans de *Catherine de Baſſabat de Pordiac*, veuve de

Jean-Louis, Comte *de Roquelaure* & de Beaumont. Voy. ROQUELAURE;

2. Marie, qui s'eſt mariée, le 27 Février 1659, à *François de Laſſeran*, Seigneur de Maſſencomme, &c., Gouverneur d'Orthez, dont poſtérité. Voy. MONTESQUIOU, branche des Seigneurs de *Maſſencomme*.

4. Joseph-Charles, rapporté après ſes deux frères aînés;

5. Et Madeleine, qui épouſa *Pierre d'Eſparbez*, Seigneur de Luſſan, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances du Duc de Guiſe, dont poſtérité. Voyez ESPARBEZ.

III. Jean-Baptiste d'Ornano, Comte de Montlaur, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Monsieur, frère de Louis XIII, Colonel Général des Corſes, Lieutenant Général en Normandie, Maréchal de France, naquit en Juillet 1581. Le Roi lui donna la charge de Colonel Général des Corſes, en donnant le Bâton de Maréchal de France à ſon père, & en cette qualité, il ſe ſignala dans les guerres de Savoie. Après la mort du Roi Henri IV, il maintint la Guyenne & le Languedoc dans l'obéiſſance du Roi Louis XIII, qui le gratifia de la Lieutenance de Roi de Normandie & des Gouvernements particuliers de Quillebeuf & de Pont-de-l'Arche. Ce Prince, étant à Chartres le 10 Octobre 1619, lui commit le Gouvernement de la perſonne de Gaston de France, Duc d'Orléans : il s'acquitta dignement de cet emploi. N'étant pas agréable à quelques Seigneurs il fut mis à la Baſtille, & de là transféré à Caen, d'où quelque temps après il fut rappelé en Cour; fut fait premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, Surintendant de ſa Maiſon; & en reconnoiſſance des ſervices importants qu'il avoit rendus, & de ſes belles actions, il fut fait Maréchal de France le 7 Avril 1626. Le Cardinal de Richelieu, n'ayant pu le gagner à ſon parti, le rendit odieux au Roi, qui le fit arrêter une ſeconde fois, à Fontainebleau, & transférer au Château de Vincennes, où il mourut de poiſon le 2 Septembre 1626. Il avoit épouſé, en 1608, *Marie de Raymond*, Comteſſe de Montlaur, &c., veuve, en premières noces, de *Philippe de Montauban d'Agoult*, Comte de Sault & Baron de Grimaud, &c., deſquels elle n'eut point d'enfans.

III. Henri-François-Alfonse d'Ornano, Seigneur de Mazargues (frère du précédent), Colonel Général des Corſes, premier Ecuyer de Monsieur, Gouverneur de Taraſcon, Creſt, Pont-Saint-Eſprit & du Fort Saint-André de Villeneuve en 1655, fonda, avec ſa femme, par acte du 17 Novembre 1644, le Couvent des Carmes de Mazargues, au Territoire de Marſeille. Il avoit épouſé, le 28 Janvier 1615, *Marguerite de Raymond*, Baronne de Maubec, &c., ſœur de la femme de ſon frère; elle étoit veuve de *Claude*, Comte *de Grolée*, dont elle n'eut point d'enfans; mais de ſon ſecond mari vinrent :

1. Jean-Paul, qui eſt mort ſans poſtérité;
2. Marguerite, qui fut mariée à *Louis-Gaucher d'Adhémar*, Comte de Grignan;
3. Marie, Religieuſe à Sainte-Colombe;
4. Et Anne, à laquelle ſa tante, *Marie de Raymond de Modène*, fit donation de tout ſon bien. Elle épouſa, le 12 Juillet 1645, au Palais-Royal, en préſence du Roi Louis XIV, *François de Lorraine*, Comte de Rieux, d'Harcourt, &c., mort le 27 Juin 1694, ayant eu des enfans. Voyez LORRAINE, branche des Comtes d'*Harcourt*, &c.

III. Joseph-Charles d'Ornano, fut Abbé de Montmajor-les-Arles, puis il quitta l'Etat Eccléſiaſtique pour être Maître de la Garde-Robe de Gaston, Duc d'Orléans, & mourut à Paris le 1er Juin 1670, âgé de 78 ans. Il eut de *Charlotte Perdriel*, Dame de Baubigny, ſon épouſe, entr'autres enfans :

IV. Gaston-Jean-Baptiste d'Ornano, qui eut la ſurvivance de ſon père pour la charge de Maître de la Garde-Robe du Duc d'Orléans. Il fut Mouſquetaire, puis Enſeigne au Régiment des Gardes en 1664; acheta une Compagnie de Cavalerie en 1668, & mourut, ſans avoir été marié, au mois de Janvier 1674, âgé de 36 ans.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la tour donjonnée d'or; & aux 2 & 3 d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

ORNANS, en Franche-Comté : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de 3 coquilles d'or.*

* ORNES, au Pays Meſſin, Diocèſe de Verdun : Village qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *Baron* & *Pair* de l'Evêché de Verdun.

ORNESAN, ou ORNEZAN : *d'azur, au lion d'or.*

ORNEZAN (d'), en Provence : *d'azur, au lévrier rampant d'argent.*

* ORNEZAN, ou ORNESAN, en Gaſcogne, Diocèſe d'Auch : Seigneurie qui a appartenu autrefois à la Maiſon *d'Amboiſe*, & enſuite à celle *de Villandreau;* elle appartient (en 1767) à *Anne-Marie d'Aignan d'Orbeſſan*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe. Voyez ORBESSAN. Cette Terre d'*Ornezan* donne au Seigneur Propriétaire une exemption de dîme ſur tous les biens qu'il poſſède; ils ne ſont aſſujettis à cet égard qu'au droit en faveur du Curé, qui dîme de 40 gerbes une, c'eſt-à-dire que ſur 40 gerbes il ne lui en revient qu'une.

ORNEZAN DE SAINT-BLANCARD, en Gaſcogne : *d'or, à 3 faſces de gueules*

ORO, en Gaſcogne : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 420.

I. PIERRE D'ORO, Ier du nom, épouſa, par accord le 11 Janvier 1490, *Françoiſe de Montolieu*, dont

II. PIERRE D'ORO, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, vivant en 1515, qui laiſſa

III. BERTRAND D'ORO, Ier du nom, Seigneur d'Oro, marié à *Madeleine de Niort*, dont pour fils,

IV. PIERRE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur D'ORO, marié avec *Françoiſe de Léon.* De ce mariage naquit

V. BERTRAND, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur D'ORO & de Léon, qui s'allia, le 22 Octobre 1642, avec *Marie de Baure*, fille de *Jean*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Piémont, & de *Marguerite de Reneſſe.* Ils eurent :

VI. JEAN-BERTRAND-ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur D'ORO & de Léon, qui ſe maria avec *Suſanne de Saint-Martin*, Dame de Rion. De ce mariage vinrent :

JEAN-LOUIS, qui ſuit;
Et MARIE-ANNE & ALEXANDRINE, reçues à Saint-Cyr le 15 Novembre 1695.

VII. JEAN-LOUIS D'ORO, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 13 Janvier 1682, épouſa, le 5 Janvier 1708, *Anne-Marie de Borda*, fille de *Jacques-François de Borda*, Ecuyer, Lieutenant Général Civil & de Police au Siége de Dax. Il a laiſſé

VIII. JEAN D'ORO, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 29 Septembre 1713, reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi le 2 Juin 1728.

C'eſt tout ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 & 3 de gueules, à 3 pals d'or;* & ſur le tout : *d'argent, à une aigle à 2 têtes au vol abaiſſé de ſable, becquée & armée de gueules.*

OROPESA, branche de l'illuſtre Maiſon DE PORTUGAL, établie en Eſpagne, & qui ſort des Ducs *de Bragance*, par

I. EDOUARD DE PORTUGAL (ſecond fils de JEAN Ier, Duc DE BRAGANCE, & de *Catherine de Portugal - Guimaraëns*), qui s'établit en Eſpagne. Son fils aîné,

II. FERDINAND-ALVAREZ DE PORTUGAL, dit *de Tolède, Monroi & Ayala*, Marquis de Fléchilla, devint Comte d'*Oropeſa*, par la renonciation que lui en fit, en 1619, ſon aïeul maternel, *Jean-Alvare de Tolède*, mort à la fleur de ſon âge. Son fils puîné,

III. EDOUARD-ALVAREZ DE PORTUGAL, Comte d'*Oropeſa*, fut Grand d'Eſpagne, Vice-Roi de Navarre, puis de Valence, & mourut en 1671. Il laiſſa pour fils,

IV. EMMANUEL-JOACHIM-ALVAREZ, Comte D'OROPESA, qui fut fort aimé du Roi CHARLES II; mais il ſe rendit odieux à la plus grande partie des Seigneurs de la Cour, par le mauvais uſage qu'il fit de ſon crédit. Il reconnut PHILIPPE V, à qui ſa conduite devint ſuſpecte, & il fut exilé, puis ſe déclara pour l'Archiduc en 1706, & mourut à Barcelone en 1707. Il eut pour fils aîné,

V. VINCENT-PIERRE-FERDINAND-ALVAREZ, Comte D'OROPEZA, qui paſſa chez les ennemis du Roi PHILIPPE V en 1705. L'Empereur le fit ſon Chambellan & Chevalier de la Toiſon d'Or en 1712, puis Garde des Sceaux de Flandre. Il retourna en Eſpagne après la paix conclue en 1725, & *Marie-Catherine de Velaſco*, ſon épouſe, entra dans la poſſeſſion des biens qui avoient été confiſqués ſur ſon époux, & fut admiſe à baiſer la main du Roi & de la Reine, à la fin de Juillet 1725. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-VINCENT-ALVAREZ DE TOLÈDE & PORTUGAL, Comte d'*Oropeſa*, &c.;
2. Et ANNE-MARIE-BERNARDINE DE PORTUGAL & TOLÈDE. (Voy. Moréri.)

ORRY, Famille établie à Paris, dont étoit

Jean Orry, Seigneur de Vignory, la Chapelle-Godefroy, Fulvy, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Metz le 29 Décembre 1706 & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui mourut le 30 Septembre 1719. Il avoit épouſé 1° *Marie-Anne Ermonin* ; & 2° *Louiſe-Catherine Corceſſin*. Du premier lit vinrent :

1. Philibert, Comte de Vignory, Seigneur de la Chapelle-Godefroy, Miniſtre d'Etat, Conſeiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Grand Tréſorier des Ordres du Roi, ci-devant Contrôleur Général des Finances & Directeur Général des Bâtiments de S. M., Arts & Manufactures de France, mort ſans poſtérité, à ſon Château de la Chapelle, près de Nogent-ſur-Seine, le 9 Novembre 1747, âgé d'environ 59 ans, étant né le 22 Janvier 1689 ;
2. Jeanne, qui épouſa, le 9 Juillet 1708, *Louis-Bénigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Préſident de la cinquième Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, qui eſt mort en Septembre 1745, dont poſtérité. Voyez BERTHIER, ou BERTIER de SAUVIGNY.

Et du ſecond lit il eut

3. Jean-Henri-Louis, qui ſuit.

Jean-Henri-Louis Orry, Seigneur de Fulvy, né le 22 Janvier 1703, ci-devant Maître des Requêtes & enſuite Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances, a eu de ſon mariage avec *Henriette-Louiſe-Hélène-Pierre de Bouſies*, ſon épouſe, d'une Famille noble, originaire de Flandre, entr'autres enfans :

1. Philibert, Ecuyer, né en 1736, qui vit ſans alliance ;
2. Et Louise-Elisabeth, qui s'eſt mariée, le 16 Mai 1724, avec *Antoine-Martin Chaumont*, Marquis de la Galaiſière, alors Maître des Requêtes, Chancelier & Garde des Sceaux du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, nommé, en Janvier 1776, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, dont des enfans. Elle eſt morte à Lunéville le 15 Septembre 1761, âgée de 52 ans. Voy. CHAUMONT de la GALAISIÈRE. (*Mercure de France* de Décembre 1747, p. 206, & *Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, pag. 421.)

Les armes : *de pourpre, à un lion d'or, rampant & grimpant ſur un rocher d'argent, mouvant du côté droit de l'écu.*

* ORSAINVILLE, Terre en Canada, ſur la Rivière Saint-Charles, qui fut érigée en *Comté*, en 1675, en faveur de M... *Talon*, Intendant du Pays. Ses héritiers l'ont vendue à l'Evêque de Québec, qui l'a réunie à l'Hôpital Général.

* ORSAN, en Languedoc, Diocèſe d'Uzès : Seigneurie qui appartient au Vicomte *de Cambis*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour S. M. à Alais & pays en dépendants, le même dont la ſœur unique a épouſé, en 1766, N....., Marquis *d'Oms*.

ORSANS (d'), en Franche-Comté & en Bourgogne : Maiſon qui tire ſon nom d'une Châtellenie, ſituée dans le Bailliage de Baume, près de l'Abbaye de la Grâce-Dieu, où quelques Seigneurs de cette Maiſon ont été inhumés. Elle a fini à Antoine d'Orsans, Seigneur d'Antorpe & de Roſey, qui fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1578, & eſt mort ſans poſtérité. L'office de Maréchal de l'Archevêché de Beſançon étoit dans cette Maiſon. (Voy. le *Nobiliaire de Bourgogne*, p. 191.)

De cette Famille étoient : 1° Jean-Baptiste d'Orsans, Chevalier, Baron d'*Orſans*, Seigneur de Roſey, qui a épouſé *Catherine Girault*, née le 11 Avril 1652, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur du Cray, &c., & de *Catherine Roſe* ;

Et 2° Elisabeth d'Orsans, qui s'eſt mariée à *Gabriel Girault-d'Eſſey*, Chevalier, Seigneur d'Eſſey, &c., dont des enfans. Voyez GIRAULT.

Les armes d'Orsans ſont : *d'argent, au ſautoir de gueules.*

ORSINI. Voyez URSINS (des).

ORTHE, ou ORTE (d'), en Champagne : Famille noble, dont étoit

Louis d'Orthe, Seigneur de Falaiſe, qui s'eſt marié, en 1496, à *Nicole des Champs*.

Jean-Louis d'Orthe, Seigneur de Fontaine, épouſa, en 1641, *Madeleine de Pas*, morte en 1681, fille de *Manaſſés*, Chevalier, Seigneur de Feuquières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun & d'*Anne Arnaud*.

Louis d'Orthe, Seigneur de Fontaine, épouſa, en 1670, *Anne-Catherine de Dompierre*, fille de *David de Dompierre*, Chevalier, Seigneur de Jonquières, Maréchal des

Camps & Armées du Roi. De ce mariage eſt née, le 2 Octobre 1678,

Anne-Catherine, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1697.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, au lion de gueules, chargé ſur l'épaule d'une étoile d'azur.*

ORTIGUES, en Provence, de la Ville d'Apt : Famille connue depuis 300 ans, & qui a produit des ſujets recommandables dans l'Egliſe & dans l'Epée : Jean d'Ortigues fut élu Evêque d'Apt en 1467. Son neveu,

I. Jean d'Ortigues, fut député par la Viguerie d'Apt, en 1487, en qualité de *Noble*, pour aſſiſter aux Etats Généraux de cette Province, aſſemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la Couronne de France. Il eut pour fils,

II. Pierre d'Ortigues, qui teſta en 1516, & laiſſa

III. Rollet d'Ortigues, qui fut père de

IV. Pierre d'Ortigues, qui eut pour enfans :

1. Valère, qui ſuit ;
2. Annibal ;
3. Et Claude, qui fut Colonel d'Infanterie, par Brevet du 7 Mars 1593.

V. Valère d'Ortigues ſe maria, en 1593, à *Marguerite d'Hüez*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

VI. Pierre d'Ortigues, IIe du nom, marié à *Claire de Guigoni*, fille de N.... *de Guigoni*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde, dont vint

VII. François d'Ortigues, qui s'eſt marié, par contrat du 2 Juin 1664, à *Catherine d'Allard*. Il ſervit dans le Régiment de Provence, Infanterie, enſuite dans celui de Guyenne en qualité de Capitaine, & dans celui de Breſſay en qualité de Major. Son fils,

VIII. Jacques d'Ortigues, épouſa, par contrat du 15 Août 1716, *Claire de Ruffi*, de la Ville de Marſeille, dont vinrent :

1. Joseph-François, né le 11 Mars 1717, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine & Chevalier de Saint-Louis ;
2. François-Xavier, né le 17 Janvier 1733, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ;
3. 4. & 5. Trois autres garçons : deux ſont Jéſuites, & le troiſième eſt religieux de l'Ordre de Cîteaux ;
6. & 7. Deux filles, qui ſont Religieuſes Carmélites ;
8. Et Félicité. (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 191.)

Les armes : *de gueules, à 5 beſants d'or, poſés en ſautoir, & cantonnés de 4 étoiles à 8 rais d'argent.*

ORTY, noble & ancienne Famille de la Province du Rouergue, qui s'eſt alliée à la Maiſon *de la Boiſſonade*, dont elle écartèle.

Ses armes ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la tour d'argent ; & aux 2 & 3 d'or, à 2 merlettes de ſable, poſées l'une au-deſſus de l'autre.*

* ORVAL, Comté en Berry, qui appartient à la Maiſon *de Béthune. Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Duc de Sully, Pair de France, Sire d'*Orval* & autres Terres, en Berry, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, né le 18 Août 1730, eſt fils unique de feu *Armand de Béthune*, appelé *le Comte d'Orval*, & de *Jeanne Aubery de Vatan*, & héritier préſomptif du Duché de *Sully*. Voyez BÉTHUNE.

ORVILLE, Famille de Normandie, Election d'Argentan, qui porte : *de ſable, au lion d'argent.*

ORVILLE d'ANGLURE, autre Famille, originaire de Normandie, établie dans le Pays Chartrain.

Adrien d'Orville, Ecuyer, Seigneur de la Boulaie, Lieutenant dans le Régiment de Saint-Simon-Courtomer en 1638, puis Gendarme de la Compagnie du Cardinal de Richelieu en 1641, eut, entr'autres frères, Roch d'Orville, Ecuyer, Sieur des Routis, qui fut reconnu *noble d'extraction* par Jugement des Commiſſaires Généraux députés pour le régalement des Tailles, dans l'étendue de la Généralité d'Alençon, du 27 Mars 1641.

Charles d'Orville, Ecuyer, Sieur d'Anglure (petit-fils dudit Adrien), épouſa, en 1711, *Catherine-Françoiſe Novince*, dont il a eu des enfans. (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 422.)

Les armes : *de ſable, au lion d'argent, la langue & les griffes de gueules.*

ORZALSKA, & mieux OROZLESKA, Famille d'Allemagne, dont étoit Anne, Comteſſe d'Orozleska (fille naturelle d'Auguste,

Roi de Pologne), Ducheſſe *de Holſtein-Beck*, née le 26 Novembre 1707, morte à Grenoble le 27 Septembre 1769, & enterrée dans l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Saint-Louis de cette Ville, laquelle laiſſa de ſon mariage avec *Charles-Louis*, Duc *de Holſtein-Beck*, *Charles-Frédéric*, Prince héréditaire, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France & Colonel du Régiment Royal-Allemand, qui eſt mort en 1746. Voyez HOLSTEIN. (*Mercure de France*, d'Octobre 1769, IIe vol., p. 213.)

OSBERT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Martin-le-Hébert, Election de Valognes; Famille ancienne de Normandie, dont étoit N.... D'OSBERT DE SAINT-MARTIN, qui, après avoir ſervi dans les Mouſquetaires de la Garde du Roi, pendant pluſieurs années, a épouſé N.... *Davy d'Amfreville*, ſœur du Marquis d'*Amfreville*.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 lionceaux de ſable, armés & lampaſſés de gueules.*

OSBERT, autre Famille de la même Province, Election de Carentan, dont les armes ſont : *d'argent à l'aigle éployée de ſable; à la croix de gueules, brochante ſur le tout, cantonnée aux 2 derniers cantons de 2 lionceaux du ſecond émail.*

* OSMANVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Seigneurie compoſée de pluſieurs Fiefs qui furent réunis en faveur de la Maiſon *de Briqueville*, laquelle relevoit du Roi, par une ſeule foi & hommage, à cauſe de la Vicomté de Bayeux : elle eſt décorée d'une haute, moyenne & baſſe-Juſtice, compoſée des Paroiſſes d'*Oſmanville*, *Saint-Clément*, *Cardonville*, du Bourg & des Hameaux d'*Iſigny*. Le Marquis *de Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, eſt Seigneur, Patron honoraire & haut-Juſticier d'*Oſmanville*.

OSMOND, ou OSMONT. Une des plus anciennes Familles de la Province de Normandie, qui parut avec éclat dès ſon établiſſement. Les Hiſtoriens en placent l'époque vers l'an 900, temps où CHARLES *le Simple* céda la Neuſtrie à Raoul, Ier Duc de Normandie, qui avoit un OSMOND pour un de ſes Généraux; — RAINULPHE OSMOND, Seigneur de Centeville, fut, vers l'an 944, diſent Mézeray, du Moulin, Maſſeville, &c., Gouverneur du jeune Duc Richard, fils de Guillaume, IIe Duc de Normandie; — DRENGOT OSMOND paſſa en Italie, vers l'an 1020, avec quatre de ſes frères, nommés RAINULPHE, ASCLITTIN, RODOLPHE & OSMOND, accompagnés d'une troupe de Normands. RAINULPHE fonda la Ville d'Averſe, & en prit le titre de *Comte*; ASCLITTIN lui ſuccéda : ſon fils, RICHARD, s'empara de la Principauté de Capoue, dont ſes deſcendants ont joui pendant plus d'un ſiècle. Pluſieurs Hiſtoriens font encore mention d'un OSMOND, Seigneur de Guêprei, qui fut tué en 1088, au ſiége du Château de Balon, & dont le Duc Robert fit apporter le corps dans l'Abbaye de Saint-Evroult, où on voit ſon tombeau. — L'*Hiſt. de Normandie*, imprim. à Rouen, parle auſſi d'un OSMOND, Seigneur du Pont, qui combattit à côté du Duc Guillaume, dans la bataille qu'il donna, en arrivant en Angleterre, contre Harald qui lui diſputoit la Couronne. — Un Livre, imprim. en Angleterre, ſous le titre de *Monaſticum Anglicanum*, en traitant de toutes les Egliſes d'Angleterre & de Normandie, parle, au feuillet 110, d'un OSMOND, Evêque de Salisbury. — Enfin dans le Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis Raoul juſqu'en l'an 1212, fait par l'ordre de PHILIPPE-AUGUSTE, qui conquit le Duché de Normandie, on voit pluſieurs Seigneurs du nom D'OSMOND, qui ſe ſont ſignalés. — Depuis ce temps-là ils produiſent leur filiation, par contrats de mariage & autres titres; ils ont occupé des charges conſidérables dans le Militaire, & ne ſe ſont jamais méſalliés, ayant pris des alliances dans les meilleures Maiſons, comme avec celles de *Bouquetot*, *de Franqueville*, *de Bures*, *de Tournebu*, *de Dreux*, *de Roncherolles*, *de Sabrevois*, *de Hautemer*, *de Clinchamp*, *le Veneur de Tillières*, *de Rouxel de Médavi*, *de Laval-Montmorency*, &c. — Le premier du nom D'OSMOND dont la filiation ſoit ſuivie eſt

I. JEAN D'OSMOND, Ecuyer, Seigneur de la Roque, du Caſtellier, &c., qui vivoit en 1361. Il laiſſa de ſa femme, *Jeanne de Bouquetot*, Dame de Millouet, entr'autres enfans,

II. ROBIN, ou ROBERT D'OSMOND, Seigneur de Beuvillers en partie & de Creully, qui s'eſt marié avec *Alix de Bures*, dont

III. LOUIS D'OSMOND, Seigneur de Beuvillers, Millouet, Malicorne, &c., qui étoit

mort en 1495. De *Marguerite du Meſnil*, ſa femme, il a laiſſé pour fils & ſeul héritier,

IV. François d'Osmond, Seigneur de Malicorne, &c., qui vivoit encore en 1530. Il avoit épouſé, en 1497, *Robine Fortin*, dont il eut, entr'autres enfans,

V. Jean d'Osmond, IIe du nom, Seigneur de Malicorne, &c., Capitaine des gens de pied & de cheval ordonnés pour la défenſe de la côte de la Mer, dans la Sergenterie de Saint-Julien-le-Faucon, lequel épouſa, le 5 Juin 1538, *Catherine de Sabrevois*. Il en eut, entr'autres enfans,

VI. Charles d'Osmond, Seigneur de Beuvillers, &c., qui s'eſt allié, le 3 Juin 1571, avec *Catherine de Hautemer*, qui le rendit père, entr'autres enfans, de

VII. Antoine d'Osmond, Seigneur de Beuvillers, &c., qui épouſa, le 4 Janvier 1598, *Françoiſe Rouxel de Médavi*, Dame d'Aubry-le-Panthou & de Pierrefitte, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Anne, qui a épouſé, le 26 Octobre 1626, *Hector de Bernart*, Chevalier, Seigneur d'Avernes, &c., dont des enfans. Voyez BERNART d'AVERNES.

VIII. Guillaume d'Osmond, Seigneur d'Aubry, de Ménil-Froger, &c., mourut en 1694. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juin 1632, *Charlotte de Laval de Tartigny*, de laquelle il eut 18 enfans, entr'autres :

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Et Jean, rapporté après ſon aîné.

IX. Gabriel d'Osmond, Seigneur de la Freſnaie-Fayel, d'Aubry, &c., s'eſt allié, le 13 Août 1662, avec *Marie Doynel de Monteſcot*, dont la poſtérité maſculine s'éteignit en 1690. Ils avoient eu 11 enfans, entr'autres :

1. Françoise-Jeanne, qui s'eſt mariée, le 15 Mai 1697, avec René-Henri, Marquis d'Osmond, ſon couſin germain, ci-après, duquel elle a eu des enfans;
2. Et Anne-Gabrielle, morte à l'Abbaye de Montreuil le 12 Novembre 1762, âgée de 82 ans, laquelle avoit épouſé, le 10 Mars 1705, *François-Dominique de Cardevac*, Marquis d'Havrincourt, dont poſtérité. Voyez CARDEVAC d'HAVRINCOURT.

IX. Jean d'Osmond, IIIe du nom, Seigneur de Ménil-Froger, Médavi, Boitron, &c, fut créé *Marquis de Ménil-Froger*. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 25 Mai 1664, *Anne de Saint-Pierre*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Julien-ſur-Calonne, &c., & de *Chrétienne de Brecey*; & 2° le 8 Juin 1680, *Renée Malart*, fille de *Léon*, IIe du nom, Seigneur de Boitron, du Ménil-Guyon, &c., & de *Jeanne de Nollent*. Du premier lit vinrent :

1. René-Henri, qui ſuit;
2. Et une fille.

Et du ſecond lit ſortit, entr'autres enfans,

3. Eustache, auteur de la branche des Comtes de *Boitron*, rapportée ci-après.

X. René-Henri, Seigneur d'Aubry-le-Panthou, &c., Brigadier des Armées du Roi, Meſtre de Camp de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, fut créé *Marquis* d'Osmond par Lettres Patentes de Mars 1719, enregiſtrées au Parlement de Rouen & en la Chambre des Comptes de Normandie, *tant en récompenſe de ſes ſervices militaires, que de ceux de ſes ancêtres toujours conſtamment attachés à la défenſe de l'Etat, qu'en conſidération de la nobleſſe de ſon extraction, qui aſſure à ſa Maiſon rang parmi les plus anciennes de la Province de Normandie*, & mourut le 15 Août 1731. Il avoit épouſé, le 15 Mai 1697, Françoise-Jeanne d'Osmond, ſa couſine germaine, ci-deſſus, dont il a eu entr'autres enfans :

1. René-Jean, qui ſuit;
2. Eustache-Louis, né le 19 Septembre 1713, Chevalier de Malte;
3. Louise-Aimée-Jeanne, qui s'eſt mariée, en 1733, à *Henri d'Eſcorches*, Seigneur de Sainte-Croix, &c., dont poſtérité. Voyez ESCORCHES (d');
4. Charlotte-Françoise, qui a épouſé, par contrat du 21 Janvier 1745, *Louis-Jacques-Charles-François de Perrochel*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, Moitron, &c., dont des enfans. Voy. PERROCHEL;
5. Et Marie-Cécile-Henriette, née le 3 Décembre 1716, qui a été reçue Chanoineſſe au Chapitre de Remiremont en 1751.

XI. René-Jean, Marquis d'Osmond, &c., Chevalier de Saint-Louis & Gouverneur de la Ville d'Argentan depuis 1755, eſt mort en Novembre 1771. Il avoit épouſé, en 1737, *Marie-Anne-Thérèſe Turgot*, Dame des Tourailles, &c., veuve de *Pierre de Neuville*, Marquis de Cléray, &c. Il n'en a pas eu d'enfans.

BRANCHE
des Comtes de BOITRON.

X. EUSTACHE D'OSMOND, Seigneur & Comte de Boitron, Seigneur de Médavi (fils de JEAN, IIIe du nom, & de *Renée Malart*, ſa ſeconde femme), en faveur duquel la Terre de *Boitron* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Janvier 1720, enregiſtrées à Rouen le 20 Novembre ſuivant, a épouſé, le 5 Janvier 1714, *Marie-Louiſe de Pardieu de Maucomble*, fille de *Louis*, Marquis de Maucomble, & de *Marie le Veneur de Tillières*. Elle eſt veuve & a eu pour enfans :

1. BARNABÉ-LOUIS-GABRIEL, qui ſuit;
2. CHARLES-ANTOINE-GABRIEL, Evêque de Comminges le 1er Avril 1764;
3. & 4. CHARLES-EUSTACHE & EUSTACHE-LOUIS, Chevaliers de Malte;

Et deux filles.

XI. BARNABÉ-LOUIS-GABRIEL, Comte D'OSMOND, nommé Chambellan de M. le Duc d'Orléans, a été préſenté par ce Prince, au Roi, à Verſailles le 7 Juillet 1763, & s'eſt marié à N.... *de Ferre*, dont il a eu une fille.

D'une troiſième branche de cette Famille eſt l'Abbé N.... D'OSMOND, Chanoine de Bayeux.

Les armes : *de gueules, au vol fondant d'hermines*, ou autrement : *de gueules, à 2 aîles volantes d'argent, jointes par le bas, & ſemées de mouchetures d'hermine.*

OSMOND, ou OSMONT DE MOYAUX, auſſi en Normandie, de la Ville de Rouen; Famille qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Septembre 1667, & qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 faſces d'azur; & aux 2 & 3 de gueules, au vol fondant d'hermine.*

* OSMONT, même Province. Les Terres & Seigneuries d'*Aubry-le-Panthou, la Freſnaye-Fayel, Ménil-Froger* & *Roiville*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous la dénomination d'*Oſmont*, par Lettres Patentes du mois de Mars 1719, regiſtrées au Parlement de Rouen le 4 Décembre 1720 & en la Chambre des Comptes de Normandie le 26 Février 1724, en faveur de RENÉ-HENRI D'OSMOND, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre de Camp de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, tant en récompenſe de ſes ſervices militaires, de ceux de ſes ancêtres, toujours conſtamment attachés à la défenſe de l'Etat, qu'en conſidération de la *nobleſſe de ſon extraction*, qui aſſure à ſa Maiſon rang parmi les plus anciennes de la Province de Normandie. Le Marquis D'OSMOND, mort le 15 Août 1731, avoit épouſé, le 15 Mai 1697, ſa couſine germaine, FRANÇOISE-JEANNE, fille de GABRIEL D'OSMOND, dont des enfans. Voy. OSMOND, ou OSMONT.

OSMONT, ancienne Nobleſſe, auſſi en Normandie, Vicomté & Election de Falaiſe, Sergenterie de Jumelles, Généralité d'Alençon. On nous a remis un *Etat* imprimé des preuves des *Généalogie* & filiation de cette ancienne Famille noble, vu, vérifié ſur les titres originaux & authentiques juſtificatifs, par M. le Métayer, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, daté du 10 Août 1775; & M. de la Croix, Généalogiſte de l'Ordre de Malte, a atteſté, le 20 Septembre 1775, pour bonnes & valables, les preuves de nobleſſe énoncées dans cet *Etat* que nous allons ſuivre : il remonte à

I. MICHEL OSMONT, Ecuyer, Sieur d'Aſnières, Paroiſſe de Mézières, Sergenterie de Jumelles, Vicomté de Falaiſe, qui vivoit en 1399, qu'il donna en fief à Jean Morel pluſieurs héritages, ſitués dans la Paroiſſe de Mézières, ſujets, entr'autres redevances, à deux chapons, un denier à Noël, une géline, dix œufs & autres rentes, charges & ſervices, envers ledit MICHEL OSMONT, appelé, dans le titre, *Michiel*. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. GUILLAUME;
2. JEAN, ou JEHAN, qui ſuit.

II. JEAN, ou JEHAN OSMONT partagea, avec GUILLAUME, ſon frère aîné, la ſucceſſion de ſon père. Le contrat en fut paſſé le 10 Avril 1429, devant *Raoul de Morinière*, Tabellion Juré en la Vicomté de Saint-Silvain, & il eut pour ſon partage le Fief & la Sieurie d'Aſnières, ſitués dans la Paroiſſe de Mézières. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt auſſi ignoré,

III. YON, ou YVON OSMONT, Ecuyer, Seigneur d'Aſnières & de Mézières, qui fut compris parmi les Nobles de la Province de Normandie en 1463, dans la recherche faite par le Commiſſaire Montfaut, Préſident en la Cour, ſous le règne de LOUIS XI. Il reçut

deux aveux & dénombrements : le premier, le 5 Juillet 1473, de Pierre de Jéhein, pour des héritages qui relevoient de ſa Seigneurie d'Aſnières ; & le ſecond, de Jean Jehan, pour d'autres héritages qui dépendoient auſſi de la même Seigneurie. Yon Osmont étant mort, ſa veuve, *Jacqueline d'Alligny*, lors des partages des biens de ſon mari, retint ſon droit de douaire. Ses enfans furent :

1. Roger, ou Rogier, qui ſuit ;
2. Guillaume, Sieur de Bray, qui fut marié, & vendit à Roger, ſon frère aîné, la part qu'il avoit à la ſucceſſion de ſon père ;
3. Jean ;
4. Et Guillaume, rapporté après ſon aîné.

IV. Roger, ou Rogier Osmont, comme aîné & gardien de ſes frères mineurs, retint, dans la ſucceſſion de ſon père, le Fief d'Aſnières & laiſſa à ſes frères, par contrat paſſé le 19 Janvier 1504, devant *Michel Billard*, Tabellion Juré en la Vicomté de Falaiſe, au Siège de Vrigny, les autres héritages & biens de la ſucceſſion de ſon père, qu'ils partagèrent entr'eux, quand ils furent parvenus à l'âge de majorité. Nous voyons dans cet état des preuves, que Roger fut marié, & qu'il eut pour fils,

V. Robert Osmont, duquel naquirent :

Michel, Jean, Nicolas & Robert, dont nous ignorons la deſtinée.

IV. Guillaume Osmont, dit *le Jeune* (IVe fils de Yon, & de *Jacqueline d'Alligny*), Ecuyer, Sieur de Mézières, paſſa, le 13 Septembre 1501, un contrat de Fief d'héritages, ſitué en la Paroiſſe de Meſtry, qu'il reçut de Jean Guidon. Il eut de *Jeanne de Groſourdy*, ſon épouſe,

1. Jean ;
2. Anselme, qui ſuit ;
3. Et Michel, Prêtre.

V. Anselme Osmont, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Meſtry, partagea, avec ſes deux frères, les héritages & biens provenants de la ſucceſſion de ſes père & mère, & épouſa *Jeanne le Poutrel*, de laquelle il eut :

Gilles, qui ſuit ;
Et Christine.

VI. Gilles Osmont, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, laiſſé en minorité, fut, avec ſa ſœur, par Sentence du 1er Avril 1530, mis ſous la tutelle de Michel Osmont, *Thomas de Groſourdy* & Jean Osmont (chacun d'eux en l'abſence de l'un ou de l'autre). Devenu majeur, il paſſa un bail à ferme, le 2 Novembre 1547, devant *François Louvel* & *Pierre Bernard*, Tabellions Royaux en la Sergenterie des Veys, à Pierre Vauclin, d'une maiſon & dépendances, ſituées dans la Paroiſſe de Meſtry, à lui échues par le décès de ſes père & mère. De ſon mariage, contracté avec *Catherine l'Archer*, vinrent :

1. Sébastien ;
2. Anselme, qui ſuit ;
3. Julien, qui produiſit, devant les Commiſſaires du Roi, le 21 Mars 1624, ſes titres de nobleſſe ;
4. Et N.... Osmont, Demoiſelle.

VII. Anselme Osmont, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fut, ſur la reproduction de ſes titres, déchargé de la taxe des Francs-Fiefs, par Sentence & Jugement rendus à Rouen le 28 Avril 1586. Il partagea, le 22 Septembre 1602, avec ſes frères, la ſucceſſion de ſes père & mère, & épouſa, par contrat paſſé à Bayeux, le 30 Décembre 1601, *Bonne le Meſtaer*, aliàs *le Métayer*, fille de *Michel*, Seigneur du Meſnil, & de *Jeanne Barbey*. Elle eut en dot la ſomme de 33 écus, le tiers valant 1,000 liv. tournois, dont 500 liv. pour ſon don mobilier, & les autres 500 liv. conſtituées en 50 liv. tournois de rente, que le Sieur *du Meſnil* rembourſa le 11 Novembre 1608. Cet Anselme Osmont, qui faiſoit la profeſſion d'Avocat à Bayeux, eſt employé au mombre des exempts de tailles, en qualité de *noble*, dans les rôles des 30 Mars 1610 & 20 Mars 1613, & fut nommé pour repréſenter le Corps de la Nobleſſe le 29 Octobre 1617 : il étoit veuf le 4 Janvier 1626, qu'il rendit compte à Richard & à Jacques Osmont, ſes deux fils, des biens de la ſucceſſion de leur mère.

VIII. Richard Osmont, l'aîné, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, & Jacques, ſon frère cadet, partagèrent, comme héritiers de *Bonne le Métayer*, leur mère, la ſucceſſion de feu *Michel le Métayer*, leur grand-père, le 15 Octobre 1626, avec *François de la Rivière*, Ecuyer, époux de *Marie le Métayer*, ſœur aînée de leur mère. Ce Richard Osmont paſſa auſſi, le 11 Novembre 1627, un contrat de vente de pluſieurs biens qu'il avoit en la Paroiſſe de Magny, à Jacob Barbeville & à François Annet ; conſtitua, le 30 Janvier 1629, une rente de 15 liv. à Michel Richer ;

vendit auſſi, le 25 Janvier 1635, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux à Bayeux, une rente foncière à Richard le Fèvre, ſuivant un certificat des 28 Avril 1636 & 11 Septembre de la même année, du Duc de Beaufort, Colonel Général de la Cavalerie Légère. Il ſervit en qualité de *Chevau-Léger*, dans la Compagnie du Marquis de la Luzerne, & il obtint, le 20 Septembre 1636, des Lettres d'Etat du Roi Louis XIII, qui défendirent à ſes créanciers de faire aucune pourſuite contre lui, tout le temps qu'il ſeroit employé à ſon ſervice dans ſes Armées. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Octobre 1628, paſſé devant *Pierre l'Abbey* & *Jean Hotot*, Tabellions Royaux à la Sergenterie des Veys, *Jeanne Selles*, fille de feu *Horace Selles*, Sieur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Tollevaſt*. Il étoit mort le 9 Novembre 1661, que ſa veuve fut déclarée tutrice de ſes enfans mineurs, qui furent :

Jacques, qui ſuit ;
Et Richard, Eccléſiaſtique, qui fit donation de ſes biens paternels & maternels à ſon frère aîné.

Dans le rôle des tailles du 11 Mai 1661, de la Paroiſſe de Magny, *Jeanne Selles*, veuve de Richard Osmont, & ſes enfans, y ſont employés comme exempts, vu leur nobleſſe.

IX. Jacques Osmont, Ecuyer, Sieur du Meſnil, épouſa, par contrat du 15 Mars 1663, *Suzanne Canu*, fille de feu *François Canu*, & de *Catherine l'Homme*. Pendant l'abſence de ſon mari, qui ſervoit dans le Régiment de l'Eſtrade, dans l'Armée du Prince de Condé, elle préſenta, le 22 Juin 1672, une Requête à M. de Chamillart, Intendant de Caen, pour le ſupplier de faire ſuſpendre les pourſuites des créanciers de ſon mari, ne pouvant pour le préſent les ſatisfaire, étant chargée de pluſieurs petits enfans, dont l'aîné n'avoit pas plus de ſix à ſept ans. Elle partagea avec ſa ſœur, *Catherine Canu*, la ſucceſſion de Meſſire *Pierre Canu*, leur frère, Prêtre, le 26 Octobre 1689. Elle étoit veuve le 22 Avril 1698, qu'elle renonça à la ſucceſſion de ſon mari. Ses enfans furent :

1. Richard, qui céda à Jean, ſon frère cadet, tout ce qui pouvoit lui revenir de la ſucceſſion de *Suzanne Canu*, ſa mère ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. François, mort à Avranches le 26 Décembre 1690, âgé de 18 ans, & inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame-des-Champs ;
4. Et René, qui fit un accord avec ſa mère le 2 Octobre 1715, laquelle ſe retira chez Jean, ſon fils, qui continue la poſtérité, avec lequel elle paſſa un acte d'*incommunité* le 5 Février 1716, où elle donna à bail pluſieurs héritages provenus de ſon douaire, le 22 Juillet 1717, à Philippe Rouget, Sieur des Corvées, Bourgeois & Marchand de Saint-Malo ; fieffa, le 30 Novembre 1727, un banc dans l'Egliſe de Ducey ; teſta, le 4 Mars 1730 ; mourut âgée d'environ 90 ans, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Paterne de Ducey. On fit l'inventaire de ſes papiers & de ſa ſucceſſion, en préſence de Jean Osmont, ſon fils & principal héritier, le 16 Septembre de la même année.

X. Jean Osmont, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, Employé & Contrôleur des Traites au Bourg de Ducey & Prévôt de la Seigneurie de Donville, dont il obtint un congé de Cour le 26 Janvier 1734, épouſa, par contrat du 4 Août 1704, & célébration le 11 Septembre de la même année, *Judith le Sénéchal*, veuve de *David Cheſnel*, Notaire, fille & ſeule héritière de feu *Charles le Sénéchal*, Sieur de Saint-Germain, & de *Suzanne le Couſturier*, originaire de Ducey. En conſidération de ce ſecond mariage, elle fut rayée du rôle des tailles de Ducey, le 31 Octobre de la même année 1704, attendu la qualité de *noble* de Jean Osmont, ſon ſecond mari, d'après la Requête qu'il préſenta lui-même aux Habitants de cette Paroiſſe. Il mourut le 5 Septembre 1735, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Ducey, près du pilier de la Chapelle de la Sainte-Vierge. De ſon mariage vinrent :

1. Jean-Pierre, qui ſuit ;
2. Louis, né en 1710 ;
3. Marie-Anne-Suzanne, née en 1705 ;
4. Esther-Jeanne-Judith, née en 1706 ;
5. Charlotte-Laurence, née en 1711 ;
6. Et Jeanne-Louise, née en 1713.

XI. Jean-Pierre Osmont, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, né le 3 Février 1709, épouſa, par contrat du 9 Février 1735, *Marie-Françoiſe le Vallois*, fille de Maître *Julien le Vallois*, Bourgeois & Major du Mont-Saint-Michel, & de *Marie-Françoiſe d'Auvel*. *Judith le Sénéchal*, veuve de Jean Osmont, Ecuyer, Seigneur du Meſnil ; a fait, le 23 Septembre 1745, un délaiſſement & aban-

don de tous ſes biens à JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, ſon fils aîné, qui a eu pour enfans :

1. JEAN, Ecuyer, né le 22 Août 1737 ;
2. FRANÇOIS-CLÉMENT, Ecuyer, né le 10 Septembre 1738 ;
3. JACQUES-CHARLES, Ecuyer, né le 15 Septembre 1739 ;
4. Et MARIE-ANNE-JEANNE, née le 27 Août 1741.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules plein ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 faſces d'azur.*

OSORIO, ancienne Maiſon d'Eſpagne, illuſtre par ſes dignités & par ſes alliances. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

N.... OSORIO, Seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149. Cette Maiſon a formé pluſieurs branches, ſavoir :

1° Les Comtes de *Traſtamare* & Marquis d'*Aſtorga*, qui ſe ſont éteints dans la perſonne d'ALVARE-PEREZ OSORIO, IXe Marquis d'*Aſtorga*, &c., lequel eſt mort ſans poſtérité, de ſes trois femmes, le 21 Novembre 1659 ;

2° Les Comtes d'*Altamira* & *Monteagudo*, Marquis d'*Almaʒan*, qui ſubſiſtent dans ANTOINE DE MOSCOSO-OSORIO, IXe Comte d'*Altamira*, &c. ;

3° Les Seigneurs de *Villacis*, Comtes de *Villanueva-de-Cagnado*, dont étoit EMMANUEL-JOSEPH OSORIO-GUZMAN, Comte de *la Puebla*, &c., à cauſe de ſa femme ;

4° Les Marquis de *Cerralvo*, qui ſe ſont éteints dans JEAN-ANTOINE PACHECO & OSORIO, IVe Marquis de *Cerralvo*, &c., qui eſt mort ſans poſtérité le 29 Juillet 1680 ;

5° Et les Seigneurs de *Valdonquillo*, qui ſe ſont éteints dans FRANÇOIS OSORIO, IVe Seigneur de *Valdonquillo*, lequel mourut ſans poſtérité. (Voy. Imhof, *Genealogiæ XX illuſtrium in Hiſpania Familiarum*, & Moréri.)

OSSOLINSKI, Maiſon de Comtes & de Princes, en Pologne, dans le Palatinat de Sandomir, qui tire ſon nom de la petite Ville d'*Oſſolin*. Celui qui en eſt regardé comme la ſouche eſt

ZÉGOTA, qui, en 1271, étoit Vayvode de Cracovie & Général de la Couronne. Il eut deux fils :

1. ANDRÉ, duquel ſont iſſus les Comtes *de Tenczin*, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVIIe ſiècle ;
2. Et JASONIUS, ou JEAN, qui ſuit.

JASONIUS ou JEAN, fut ſurnommé *Owca*. De lui eſt ſortie la branche d'OSSOLINSKI, qui prit auſſi dans la ſuite le titre de *Tenczin*. Son fils,

NICOLAS OSSOLINSKI étoit un des principaux Sénateurs du Royaume, lorſque JAGELLON monta ſur le Trône de Pologne. Il laiſſa :

1. ANDRÉ, IIe du nom, qui ſe ſignala dans les guerres que SIGISMOND eut avec les Hongrois, & mourut ſans poſtérité ;
2. NICOLAS, IIe du nom, Sénateur du Royaume, qui fit rebâtir le Château d'*Oſſolin*, & mourut auſſi ſans laiſſer d'héritiers ;
3. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN OSSOLINSKI, Châtelain de Radon, fut tuteur du Prince Royal ULADISLAS, IIIe du nom, & Adminiſtrateur du Royaume. Un de ſes fils,

NICOLAS OSSOLINSKI, IIIe du nom, continua la poſtérité. On compte parmi ſes deſcendants,

NICOLAS OSSOLINSKI, IVe du nom, qui vivoit ſur la fin du XVIe ſiècle : il fut Chambellan du Roi & Staroſte de Radoskowice ;

NICOLAS OSSOLINSKI, V^e du nom, fut Châtelain de Pernau & Sénateur du Royaume ;

JÉRÔME OSSOLINSKI fut Châtelain de Sandecz & de Sandomir ;

SBIGNEUS OSSOLINSKI fut Chancelier d'HENRI, Roi de Pologne, depuis Roi de France ſous le nom d'HENRI III, enſuite Châtelain de Sandomir, enfin Vayvode de Podlachie & Staroſte de Dobrzin. Il mourut en 1622, âgé de 68 ans, & laiſſa :

1. CHRISTOPHE, Sous-Chambellan de Sandomir, puis Châtelain de Sandecz, enſuite Vayvode de Sandomir, qui a continué la poſtérité ;
2. MAXIMILIEN, Grand Maréchal de la Nobleſſe, lors de l'Election d'ULADISLAS IV, enſuite Tréſorier de la Cour & Capitaine de Marienbourg. Il a laiſſé quelques garçons ;
3. Et GEORGES, qui ſuit.

GEORGES OSSOLINSKI, Directeur de la Nobleſſe de Pologne, ſe diſtingua dans ſes Ambaſſades aux Cours de Rome, de Florence, de Veniſe, d'Angleterre, de Vienne, &c. Il fut revêtu des charges de Vayvode de Sandomir, de Vice-Chancelier de la Couronne & de Grand Chancelier, & l'Empereur lui conféra la dignité de *Prince*. Son fils,

François Ossolinski fut Capitaine de Bidgoſt en 1646. Il eut pour fils,

François-Maximilien, Comte de Tenczin-Ossolinski, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du Saint-Empire, Grand Maître de la Maiſon du feu Roi Stanislas, qui fut créé *Duc* en France par Brevet de 1736, & mourut le 1er Juillet 1756, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Catherine-Dorothée*, Princeſſe *Jablonowska*, morte le 5 Janvier 1756, & dont vinrent :

1. Joseph, Comte de Tenczin-Ossolinski, Prince de l'Empire, Staroſte de Sandomir;
2. Thomas, Chevalier d'honneur de feue la Reine de Pologne, Ducheſſe de Lorraine & de Bar;
3. Et Anne, mariée à *Joſaphat*, Comte *de Sꝛamowski*.

* OSSUN, en Bigorre. On ignore ſi c'eſt la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs d'Ossun, ou s'ils l'ont donné à la Terre; quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins inconteſtable que la Maiſon d'Ossun a tenu depuis le XIe ſiècle un rang très-diſtingué dans le Comté de Bigorre, par ſes ſervices militaires, ſon admiſſion dans l'Ordre des Chevaliers du Temple & dans celui de Saint-Jean de Jéruſalem; par ſes poſſeſſions, & par ſes alliances directes, qu'elle a contractées, en prenant des femmes dans les Maiſons nobles & illuſtres, des Vicomtes *de Rivière-Labatut, de Panaſſac, Barſun, Montaut de Bénac, Baréges, Arros, Monteſquiou, Roquefeuil-Blanquefort, Eſpagne de Panaſſac, Durfort, Voiſins de Montaut, Caſtelnau de la Loubère, Gayan de Langouſt, Fieubet* & *Pas de Feuquières*, &c., &c. Cette Maiſon a auſſi donné des femmes à celles de *Monteſquiou, Baréges, Barſun, Bégole, Aubarède, Banne d'Avéjan, Soréac de Villambits, Somolon, Sabaillan, Saint-Aunis, Montauban, Ozon de Tournous, Rivière-Labatut, Monteſquiou-Sadirac, Durfort-Caſtelbajac, Comminges-Burniquel, Narbonne-Saint-Girons, Foucault, Dufaur-Saint-Chriſtau, Navailles-Mirepeix*, &c., &c. Cette Maiſon a encore donné à l'Egliſe pluſieurs Evêques & Abbés, & peut être regardée comme l'une des plus nobles & anciennes du Royaume. — On voit que, dès le IXe ſiècle, le Comte de Bigorre avoit droit de repas, avec tous ſes Officiers & ſa ſuite, chez les Seigneurs d'Ossun, de *Bénac*, d'*Antin*, de *Labatut*, &c.: cela eſt prouvé par une Charte, conſervée en original au Tréſor de Pau, qui contient la compilation des uſages & coutumes de Bigorre, faites en l'an 1112, par le Comte Bernard, ſur celle qui avoit été donnée, en 820, par Donat-Loup, IVe aïeul de Bernard, & Ier Comte héréditaire de Bigorre.

I. Raymond-Arnaud d'Ossun, dit *l'Ours*, eſt le premier Seigneur d'*Oſſun*, qui ſoit connu par titre, & il eſt le même qui aſſiſta, avec les Grands Seigneurs du Pays & de toute la Gaſcogne, à la fondation de l'Abbaye de Saint-Pé-de-Générès, faite en 1022, par Sanche, Duc de Gaſcogne : ce qui eſt prouvé par les Archives de cette Abbaye, ſituée dans le Comté de Bigorre, & par l'*Hiſt. de Béarn*, par M. de Marca, liv. III, chap. 8. Bompar, fils du Fondateur du Prieuré de Madiran, eut recours à Raymond-Arnaud d'Ossun, à Guillaume Fort & à Garcie Fort de Lavedan, pour faire ſa paix avec Bernard, Comte de Bigorre. On croit que ce Raymond-Arnaud d'Ossun eut pour fils,

II. Guillaume-Raymond, Seigneur d'Ossun, ſuivant le P. Martène dans ſon ouvrage intitulé *Veterum ſcriptorum*, tom. I, p. 505, lequel ſouſcrivit, en 1080, à la donation, que Centolle de Bigorre, &c., fit du Monaſtère de Saint-Savin, en Lavedan, à l'Abbaye de Saint-Victor de la Ville de Marſeille, & on remarque qu'il ſigna après le Seigneur de Bénac, & avant ceux de Barbazan & de Caſtelbajac. Son ſucceſſeur,

III. Raymond, Seigneur d'Ossun, fit don de pluſieurs biens aux Templiers de la Maiſon de Bordères. Il aſſiſta, en 1096, avec Béatrix, Comteſſe de Bigorre, & Gaſton, Vicomte de Béarn, à la Dédicace du Monaſtère de Saint-Pé-de-Generès. (M. de Marca, en ſon *Hiſt. du Béarn*, p. 356, & le P. Eſtiennot, Bénédictin, rapportent cette cérémonie dans tout ſon détail.) Il eut pour enfans :

1. Auger, qui ſuit;
2. Arnaud-Guillaume, Evêque de Tarbes en 1175, mort en 1195;
3. Raymond-Arnaud, Chevalier du Temple;
4. Guillaume;
5. & 6. Gaillarde & Sanguine.

IV. Auger, Seigneur d'Ossun, Ier du nom, qualifié *Chevalier* en 1150, fit don, aux Templiers de la Maiſon de Bordères, de l'Egliſe

d'Oſſun, de la dîme du même lieu & d'autres biens. Son fils,

V. Raymond-Arnaud, IIe du nom, Seigneur d'Ossun, fit don, aux Chevaliers du Temple de Bordères, conjointement avec Dame *Solimane de Rivière*, ſon épouſe, de ſa maiſon de campagne de Tachoires. Il eut pour enfans :

1. Auger, qui ſuit;
2. Raymond-Bernard, Commandeur d'Ayguetinte en 1276;
3. Et Fort, Commandeur de Moret, vers le même temps.

VI. Auger, Seigneur d'Ossun, IIe du nom, confirma, avec Dame N.... *Barrau*, ſa femme, en 1218, dans l'Egliſe de Tarbes, en préſence de l'Evêque, du Chapitre de la ville & du Sénéchal de Bigorre, les donations que les Seigneurs Raymond-Arnaud d'Ossun, ſon père, Auger Ier, ſon aïeul, & Raymond, ſon biſaïeul, avoient faites ſucceſſivement aux Templiers de Bordères. Il confirma auſſi en Juillet 1234, la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers, par nobles Seigneurs Arnaud d'Ossun & Pierre de Lavedan, de la Maiſon de Campagne de Tachoires, & ſe donna lui-même à cette Maiſon de Bordères, avec Bernard, ſon frère, qualifié *Commandant de l'Ordre des Templiers* en 1270, & en 1272 Commandeur d'Ayguetinte. Auger eut pour fils,

VII. Arnaud, Seigneur d'Ossun, Ier du nom, qui inféoda, en 1273, des biens à la Cure d'*Oſſun*, & épouſa N..... Dame *de Géraude*, dont il eut

VIII. Raymond, Chevalier, Seigneur d'Ossun, IIe du nom, qui prêta, avec le Clergé & la Nobleſſe du Comté de Bigorre, ſerment de fidélité à Conſtance, Comteſſe de Bigorre, en 1283. Il eſt encore nommé, avec les principaux Seigneurs de ce Comté, dans une Requête, qu'ils préſentèrent au Roi Philippe *le Bel* en 1290 : ces deux pièces ſont en original au Tréſor des Chartes de la Sainte-Chapelle. Ses enfans furent :

1. Jean, Seigneur d'Ossun, Ier du nom, Damoiſeau, qui paſſa, en 1310, un accord avec le Curateur des biens de l'Ordre du Temple, dans le Diocèſe de Tarbes, pour raiſon de la maiſon de campagne de Tachoires, dont il eſt parlé ci-deſſus, & mourut ſans poſtérité;
2. Auger, qui ſuit;
3. Foulques, Chevalier, Seigneur de Vicle;
4. Arnaud, dit Thomas, qui aſſiſta, en 1306, à la confirmation que fit Guillemette de Moncade, Dame de Rivière-Baſſe, du Doro de Ribaute, à l'Abbaye de la Caſe-Dieu;
5. Alpaix, mariée à *Raymond-Emeric*, Baron *de Monteſquiou*, en Armagnac;
6. Et N.... d'Ossun, mariée à *Bernard de Baréges*.

IX. Auger, Seigneur d'Ossun, IIIe du nom, reçut, par un accord fait en 1324, avec les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui avoient hérité des dépouilles des Templiers, les biens de Tachoires, donnés par ſes aïeux, ſous une redevance annuelle, que les Seigneurs d'Ossun ont toujours payée depuis & payent encore actuellement au Commandeur de Bordères. On voit auſſi, par une quittance de 1369, que ce même Auger reçut 250 liv., en déduction de ce qui lui étoit dû pour ſon ſervice militaire. Il vivoit encore en 1374, avec *Condeſſe de Panaſſac*, ſon épouſe, dont il eut, entr'autres enfans,

1. Arnaud, qui ſuit;
2. Jean;
3. Et Bourguine, qui s'eſt mariée à noble *Nérod de Barſun*, Seigneur de Barſun, en Béarn.

X. Arnaud, Seigneur d'Ossun, IIe du nom, Damoiſeau, fit hommage, en 1390, pour le bien de Tachoires, à Bernard de Montagu, Commandeur de Bordères; teſta en 1406, & laiſſa veuve noble Dame *Navarre de Barſun*, ſon épouſe, qui lui donna pour enfans :

1. Auger, mort ſans poſtérité;
2. Jean, qui ſuit;
3. Guillaume, Abbé de Taſque en 1414;
4. Anxiette, mariée à *Guiche-Arnaud de Bégole*, Seigneur Abbé Lai de la Ville de Lourdes;
5. Condesse, mariée, en 1433, à *Raymond de Banne d'Avejan*, Seigneur de Jaxu;
6. Et Brunissende, mariée, en 1444, au Seigneur *de Saint-Aunis*, en Rivière-Baſſe.

XI. Jean, Seigneur d'Ossun, IIe du nom, ſervit en qualité d'Ecuyer dans les guerres de Charles VII, & vivoit encore en 1457. Il avoit épouſé *Clarianne de Montaut de Bénac*, dont vinrent :

1. Auger, qui ſuit;
2. Jean, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Tarbes;
3. Pierre, Protonotaire du Saint-Siège;

4. Brune, mariée, vers l'an 1466, à *Guiche-Arnaud de Bégole;*
5. Catherine, alliée, en 1465, à *Guillaume-Arnaud d'Aubarède*, Seigneur d'Aubarède;
6. Bel-Ergard, mariée, en 1470, à *Bertrand de Sabaillan*, Seigneur de Boiſſède & de Mirambeau, dans le Comté de Comminges;
7. & 8. Marguerite & Catherine.

XII. Auger, Seigneur d'Ossun, IVe du nom, fonda une Chapelle en 1468, & fit ſon teſtament le 7 Mai 1496. Il avoit épouſé, en 1441, *Bourguine de Baréges*, Dame de Lanne & de Loucrup, d'une Maiſon très-ancienne, & fille de *Bernard de Baréges* & d'*Anglaiſe de Bénac*. Leurs enfans furent:

1. Jean, qui ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 60 Lanciers de l'Amiral de Graville;
2. Roger, qui ſuit;
3. Catherine, mariée à *Jean de Somolon*, Seigneur de Somolon en Béarn;
4. Et Madeleine, mariée, vers l'an 1480, à *Bernard d'Oẓon*, Seigneur de Tournous.

XIII. Roger, Seigneur d'Ossun, Lanne, Loucrup, Saint-Luc, Echanſon du Roi de Navarre, par Brevet du 26 Octobre 1481, porta les armes contre le Pape Jules II, au combat de Ravenne, & en fut abſous par le Cardinal Jean de Médicis, Légat du Saint-Siége, en 1512; fut homme d'armes dans la Compagnie de 50 Lanciers d'Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, Maréchal de France. Ce Seigneur le fit, en 1514, Commiſſaire des gens de Guerre des Ordonnances du Roi, emploi qu'on ne confioit alors qu'à des Gentilshommes très-expérimentés dans l'art de la guerre, & qui lui fut renouvelé par Thomas de Foix, Seigneur de Leſcun, auſſi Maréchal de France; il occupoit encore ce poſte en 1532, à l'âge de 80 ans, & il s'en démit enſuite entre les mains du Roi. Quelques années auparavant il avoit engagé les Etats de Bigorre à donner une ſomme pour la rançon du Roi François Ier, comme on le voit par une lettre de remercîments (ſans date) que lui écrivit à ce ſujet Charles d'Albret, Prince de Navarre, en l'an 1537. Quoiqu'il fût très-âgé, le Clergé & la Nobleſſe de Bigorre le nommèrent, avec un autre Seigneur, pour être leur Syndic dans les affaires du Pays qui devoient ſe traiter avec des Commiſſaires de S. M. Il eut de *Madeleine d'Arros*, ſon épouſe,

1. Pierre, qui ſuit;
2. Hector, Evêque de Conſerans en 1548, Prélat qui, ſuivant les *Annales de Toulouſe*, fut tellement allier le glaive ſpirituel avec le temporel, que pendant qu'il vécut, aucun Huguenot n'oſa mettre le pied dans ſon Diocèſe. En 1562, la Ville de Toulouſe étant menacée d'un ſiége, par les Huguenots, il marcha à ſon ſecours, accompagné de ſon frère, guerrier des plus braves, avec un corps de Troupes aſſez conſidérable. Il ne marchoit qu'à la tête d'une Compagnie de Gens d'armes, levée & entretenue à ſes dépens; & chaque fois qu'il diſoit la Meſſe, il faiſoit mettre ſon caſque ſur l'une des Crédences de l'Autel & ſa cuiraſſe ſur l'autre. Il fonda, pour les pauvres, dans ſa ville Epiſcopale, l'Hôpital de Saint-Lizier, environ l'an 1568; & en 1574, qu'il mourut, il légua, par ſon teſtament, aux Citoyens & aux Capitouls de Toulouſe, toutes les armes qu'il avoit dans cette Ville;
3. Marguerite, alliée, le 7 Novembre 1538, à *François de Montauban;*
4. Quitérie, mariée, le 1er Août 1536, à *Jean de Bégole;*
5. Catherine, qui épouſa, en 1521, *Jean de Soréac*, Seigneur de *Villambits;*
6. Autre Catherine, qui épouſa, le 22 Septembre 1529, *Raymond de Bégole*, Seigneur de Maure, en Béarn;
7. & 8. Isabeau & Madeleine.

XIV. Pierre d'Ossun, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Oſſun, Hêches, Saint-Luc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, &c., s'acquit une telle réputation de valeur, que, ſuivant l'*Hiſt. de France*, il donna lieu à ce Proverbe de ſon temps: *Sage comme Termes & vaillant comme* Ossun. Il commença à ſervir, en 1528, dans le Royaume de Naples, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de 90 Lanciers de Lautrec, Comte de Foix; en 1529 il fut le troiſième des hommes d'armes de celle du Roi de Navarre, & il fut fait, en 1535, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers. Il fut de l'Armée que le Roi François Ier envoya en Piémont, ſous les ordres de l'Amiral Chabot. Il étoit, en 1540, un des Gentilshommes de la Chambre de Charles, Duc d'Orléans, fils du Roi, &, en 1541, il obtint le Gouvernement de Savigliano, en Piémont. La même année, il prit d'aſſaut, avec le Sieur de Cantal, la Ville de Queraſque, & il ſe diſtingua extrêmement, en 1544, à la bataille de Ceriſoles. Le Roi François Ier, pour mieux reconnaître

ſes recommandables ſervices (ce ſont les termes de ſes Lettres), le nomma, en 1545, Capitaine Général & Gouverneur de la Ville & Juridiction de Turin. Henri II l'ayant confirmé, en 1547, dans tous ſes emplois, puis nommé, en 1555, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de ſes Ordonnances, & gratifié, en 1556, d'une penſion de 2,500 liv., le fit encore Chevalier de ſon Ordre. Il eſt traité d'*Amé & Féal Couſin*, par les Rois Henri II & Charles IX, dans des Lettres qu'ils lui accordèrent en 1559 & 1560, portant création de Foires & Marchés pour ſes Terres de Miramont & de Hêches. Il eut encore, en 1562, la Capitainerie du Louvre, & la même année, combattit vaillamment à la bataille de Dreux, où il faiſoit les fonctions d'un des Maréchaux de Camp. Il mourut peu de temps après à Chartres, en Beauce, où il eſt enterré. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1549, *Jeanne de Roquefeuil*, fille de *Charles*, Seigneur de Blanquefort, & veuve d'*Antoine de la Roche*, Seigneur de Fontenilles. Il en eut :

1. Antoine, mort au ſervice du Roi ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Hector, tué à la bataille de Jarnac en 1569 ;
4. Henriette, mariée, 1° à *Antoine de la Rivière*, Vicomte de Labatut, Sénéchal de Bigorre ; & 2° à *Roger de Monteſquiou*, Vicomte de Sadirac ;
5. Et Marthe, mariée, 1° en 1581, à *Annet de la Rivière-Labatut* ; & 2° à *Charles de Durfort*, Baron de Caſtelbajac.

XV. Pierre, IIe du nom, Seigneur & Baron d'Ossun, Hêches, Miramont, Bartrès, Saint-Luc, &c., Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, ſervit d'abord, en 1561 & 1562, dans la Compagnie de 100 Lanciers du Roi de Navarre ; vint en 1570, à la tête d'une Troupe bien armée, offrir ſes ſervices, en Languedoc, aux Princes de Navarre & de Condé, qui commandoient dans cette Province, & mourut en 1580. Il laiſſa, de *Jeanne d'Eſpagne* (*a*), ſon épouſe, fille de *Jacques-Mathieu*, Baron de Seyſſes, Toloſanes & de Panaſſac, & de *Catherine de Narbonne*,

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Catherine-Hippolyte, qui s'eſt mariée, vers l'an 1598, à *François-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel ;
3. & 4. Jeanne & Marie.

XVI. Pierre, IIIe du nom, Seigneur & Baron d'Ossun, Miramont, Saint-Luc, Hêches, Bartrès, &c., Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 7 Juillet 1609, *Catherine de Voiſins de Montaut*, fille d'*Aimery*, Baron de Montaut & de Voiſins, & de *Charlotte-Catherine de Montluc*. Il mourut en 1646, laiſſant :

1. François, qui ſuit ;
2. Charles, Baron d'Aubiet ;
3. Marc-Antoine, Archidiacre de l'Egliſe de Tarbes ;
4. Pierre, Seigneur d'Orleix, qui épouſa *Madeleine de Voiſins* ;
5. Jacques, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1631 ;
6. Jeanne, mariée 1° à *Aimeri de Narbonne*, Vicomte de Saint-Girons ; & 2° à *Guillaume de Foucaud*, Seigneur de Saint-Martin ;
7. Et Henriette, qui s'eſt mariée, le 8 Septembre 1642, à *Hector de Dufaur*, Seigneur de la Rivière & de Saint-Chriſtau.

XVII. François, Ier du nom, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron de Saint-Luc, &c., Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, 1° *Louiſe de Caſtelnau de la Loubère*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 8 Juin 1648, *Cécile de Gayan de Langouſt*, dont :

1. Pierre, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron d'Hêches, Saint-Luc, &c., mort en 1672, ſans avoir été marié ;
2. François, qui ſuit ;
3. Et autre Pierre, mort ſans poſtérité.

XVIII. François, IIe du nom, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron d'Hêches, Saint-Luc, &c., eut, en 1674, Commiſſion du Roi, de tenir les Etats de Bigorre ; eut enſuite ordre de joindre le Maréchal d'Albret, pour s'oppoſer aux Eſpagnols, qui avoient formé le deſſein de faire, en 1690, une deſcente du côté de Bayonne. Après cela il eut Commiſſion du Roi pour la charge de Lieutenant-Colonel du Régiment de Milices de Lanſac, & mourut en 1691. Il laiſſa de *Marguerite de Fieubet*, ſon épouſe, fille de *Gaſpard*, Marquis *de Fieubet*, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Marguerite de Gameville*, ſa première femme,

(*a*) Elle étoit ſœur puînée de *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*, qui épouſa *Henri*, Seigneur *de Noailles*, triſaïeul du feu Maréchal-Duc *de Noailles*. (*Note des Editeurs.*)

1. Gaspard, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, en 1703, qui fut tué à la bataille de Spire ;
2. François-Gaspard, qui ſuit ;
3. Autre Gaspard, Capitaine au Régiment de la Couronne ;
4. Catherine, mariée, en 1698, à *Laurent de Navailles*, Marquis de Poueyferré, dont poſtérité. Voy. MIOSSENS ;
5. & 6. Jeanne & Henriette, Religieuſes Urſulines de Tarbes.

XIX. François-Gaspard, Chevalier, appelé *le Marquis* d'Ossun, Baron d'Hêches, Saint-Luc, &c., Mouſquetaire de la Garde ordinaire de S. M. en 1701 & en 1702, enſuite Lieutenant, puis Aide Major & Capitaine du Régiment du Roi en 1704, fut honoré, en 1713 & 1714, d'une Commiſſion de Louis XIV pour convoquer & tenir, au nom de S. M., les Etats Généraux de la Province de Bigorre, & mourut le 28 Janvier 1721. Il avoit épouſé, le 29 Août 1707, *Marie-Charlotte de Pas de Feuquières*, née le 4 Mars 1689, morte le 4 Janvier 1759, appelée *Marquiſe-Douairière* d'Ossun. Elle étoit fille de *François de Pas*, dit *le Comte de Rébenac*, Lieutenant Général pour le Roi dans le Royaume de Navarre & des Provinces de Béarn & de Toul, ſon Ambaſſadeur Extraordinaire en Eſpagne & en Savoie & ſon Envoyé Extraordinaire à Rome, à Veniſe & dans pluſieurs Cours d'Italie & du Nord, & de *Jeanne d'Eſquille*. Leurs enfans furent :

1. Pierre-Paul, qui ſuit ;
2. Jeanne-Louise, née le 11 Juillet 1709, qui s'eſt mariée, le 11 Janvier 1731, à *Louis-Joſeph-Roger de Cahuſac*, Seigneur de Caux & d'Herminis, près de Carcaſſonne, & de Caumont, près de Narbonne, en Languedoc, &c., appelé *le Marquis de Caux* ;
3. Marguerite, née le 11 Août 1710, qui s'eſt mariée, le 21 Juin 1736, à *François-André Sorber de Sorberio*, Conſeiller & Chevalier d'honneur au Parlement de Navarre, ſéant à Pau ;
4. Et Catherine-Charlotte-Philiberte, née en Février 1719, non mariée.

XX. Pierre-Paul, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron de Saint-Luc & de Bartrès, en Bigorre, &, en cette dernière qualité, Baron des Etats de cette Province, Baron d'Hêches, au Comté de Comminges, & Seigneur d'Azéreix & de Monteſquieu, au Comté de Lauraguais, en Languedoc, &c., né le 28 Janvier 1713, appelé *le Marquis* d'Ossun, ſervit trois ans dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi ; fut ſucceſſivement fait Capitaine dans le Régiment de Condé (depuis Mailly), Dragons, le 18 Novembre 1733, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1er Mai 1742, Enſeigne de celle d'Anjou le 3 Décembre 1743, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry le 14 Décembre 1744, Capitaine-Lieutenant de ceux de la Reine le 1er Décembre 1745, Brigadier de Cavalerie le 18 Mai 1748, Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi à Naples le 1er Janvier 1751, Chevalier de ſes Ordres le 1er Janvier 1757, admis le 29 Mai ſuivant, Maréchal de Camp le 20 Février 1761, Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de France auprès de S. M. C. en 1759, Conſeiller d'Etat d'Epée en Janvier 1762, créé Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs légitimes, par Diplôme de S. M. C. du 15 Décembre 1765. Il a épouſé, 1° le 15 Octobre 1739, *Thérèſe-Victoire le Mazuyer*, fille de *Marie-Joſeph*, Marquis de Montégut, en Languedoc, Procureur Général du Parlement de Toulouſe, & de N.... *de Lafont* ; elle eſt morte le 24 Janvier 1741, ſans enfans vivants ; 2° le 6 Janvier 1745, *Jeanne-Louiſe Bertin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blagny, Intendant des Ordres du Roi, Tréſorier Général des Parties Caſuelles, & d'*Anne Delpech* ; elle eſt auſſi morte ſans enfans le 25 Juillet 1745 ; & 3° le 1er Février 1749, *Louiſe-Thérèſe de Hocquart*, fille cadette de *Jean-Hyacinthe*, Seigneur de Montfermeil & autres Terres, en Brie, l'un des 60 Fermiers Généraux du Roi, & de *Marie-Anne Gaillard de la Bouexière* ; elle eſt ſœur de la Comteſſe-Douairière *de Coſſé-Briſſac* & de la Marquiſe *de Monteſquiou*, & eſt morte le 13 Février 1750, laiſſant, pour fils unique,

XXI. Charles-Pierre-Hyacinthe, Comte d'Ossun, né le 2 Février 1750, marié, le 26 Janvier 1766, avec *Geneviève de Gramont*, fille de feu *Antoine-Adrien-Charles*, Comte *de Gramont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, père du Roi Louis XVI, Commandant en chef dans le Royaume de Navarre & Pays Souverain du Béarn, & de *Marie-Louiſe-Sophie de Faoucq*. (Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.)

Les armes : *d'or, à l'ours paſſant de ſa*

ble, ſur une terraſſe de ſinople. Supports : *deux ſauvages armés de maſſues.* (*Généalogie* extraite du *Diction. des Gaules,* tome V, au mot Ossun, & appuyée ſur des pièces authentiques, qui ſont, les unes au pouvoir de Pierre-Paul, Marquis d'Ossun actuel, & les autres exiſtent en différentes Archives, tant Royales que particulières.)

* OST-FRISE, ou OOST-FRISE, Province d'Allemagne dans la Weſtphalie, qui a eu ſes Comtes particuliers. L'Empereur Frédéric III la donna en fief à *Ulric Sirſenne,* l'un des principaux Seigneurs du pays.

Esmon-Louis, Comte d'Ost-Frise, qui rendit de bons ſervices à l'Empereur Ferdinand III, fut fait, par ce Monarque, *Prince* de l'Empire en 1654.

Le Prince Chrétien-Eberhard d'Ost-Frise fut reçu, en 1667, à la Diète de l'Empire ; il eut pour fils,

Georges-Albert, Prince d'Ost-Frise, Comte de Rietberg, Seigneur d'Eſſen, Stedeſdorff & Wittmund, né en 1690, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, qui mourut en 1736. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1709, *Chriſtine-Louiſe de Naſſau-Idſtein,* fille de *Georges-Auguſte-Samuel,* Prince *de Naſſau-Idſtein;* elle eſt morte le 13 Avril 1723, laiſſant

Charles-Edzard, Prince d'Ost-Frise, qui mourut à Aurich la nuit du 25 au 26 Mai 1744, âgé de 28 ans, 5 mois & 7 jours. Il avoit épouſé, le 25 Mai 1734, la Princeſſe *Sophie-Wilhelmine,* fille de *Georges-Frédéric-Charles,* Margrave *de Brandebourg-Culmbach,* & de *Dorothée de Holſtein-Beck.* Il n'en a point eu d'enfans.

Le Roi de Pruſſe eſt en poſſeſſion de l'*Oſt-Friſe* depuis la mort du dernier Prince de ce nom. (Voy. Imhof, *Not. Imperii,* Moréri & le *Mercure de France* de Juin 1744, p. 1241.)

OSTREL (d'), Famille noble & ancienne, établie en Artois, diviſée en deux branches, nommées l'une Ostrel de Flers, & l'autre Ostrel de Lières; elle eſt connue dès le XIIe ſiècle.

Verrie d'Ostrel, Chevalier, eſt nommé dans une Charte de l'Abbaye de N.-D. de Cantimpré, à Cambrai, de l'an 1198 ; — Simon d'Ostrel, Chevalier & Gouverneur de Guiſe & de Saint-Quentin, conſentit en 1269, à une donation faite par *Guyotte de Villers,* Dame de Belvoir, ſon épouſe, en faveur de cette même Abbaye; mais la filiation de cette Maiſon n'eſt bien ſuivie que depuis :

I. Guy d'Ostrel, vivant en 1362, qui accompagna le Comte Louis de Male à la guerre qu'il fit aux Gantois, & avoit ſous lui charge de gens de guerre. On lui donne pour femme *Anne du Chaſtel,* fille de *Jean,* & pour fils,

II. Helmand d'Ostrel, qui ſuivit ſon père, & que Louis de Male gratifia du Château d'*Oſtrel,* au Comté de Saint-Pol. Il épouſa, en 1382, *Godeline d'Alle,* Demoiſelle Allemande, dont il eut

III. Georges, Sire d'Ostrel, Chevalier, marié 1° à *Jeanne de Leſcart,* & 2° à N..., fille du Seigneur *de Moreuil,* Dame du Quint de Beauval. Il eut pour fils,

IV. Pierre, Sire d'Ostrel, Chevalier, qui, de *Marie de Ricametz,* fille de N..., Seigneur dudit lieu, au Comté de Saint-Pol, laiſſa

V. Philippe d'Ostrel, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Oſtrel, Neufmoulin, &c., qui épouſa, le 28 Avril 1433, *Colette de Framecourt,* dont 20 enfans, entr'autres :

1. Jean-Hugues, qui ſuit;
2. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de *Lières,* rapportée ci-après;
3. Guillaume, Abbé d'Anchin, près de Douai;
4. Pierre, Abbé & Comte de la Ville de Corbie;
5. Robert, Prévôt du Collége Canonial de Cambrai;
6. Gilles, Abbé de Saint-Thierry, près de Reims;
7. Galois, Gentilhomme de la Chambre de Louis XI;
8. Et Jeanne, Abbeſſe, près de Montereau-Faut-Yonne.

VI. Jean-Hugues d'Ostrel épouſa, dans l'Egliſe d'Heſdin, le 26 Janvier 1465, *Perronne le Beuf,* fille aînée de *Martin,* Ecuyer, & de *Marie-Boneque de Poix,* de la Maiſon d'*Arleux,* en Picardie. De ce mariage ſortit

VII. Jean d'Ostrel, Chevalier, Seigneur de Diéval & du Quint de Beauval, qui s'eſt marié, l'an 1507, à *Catherine de Beauffort,* fille d'*Antoine,* Seigneur de Boisleux, & de *Marie de Warluzel.* Il en eut

VIII. Philippe d'Ostrel, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Diéval, Baillecourt & du

Quint de Beauval, qui s'allia avec *Anne-Louiſe de Mailly*, fille & héritière de *Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Cambligneul. Il fut père de

IX. Philippe d'Ostrel, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Diéval, Baillecourt, Cambligneul & du Quint de Beauval, qui s'eſt marié, le 26 Juin 1571, avec *Marguerite de Croézer*, fille de *Mathieu*, Chevalier, Echevin de Malines, & d'*Anne Schooff*, héritière de ſa Famille. Il teſta le 20 Août 1583, & eut pour enfans :

1. Robert, qui ſuit;
2. Guillaume, Seigneur de Hombecque, Diéval, &c., qui, de *Marie Jonglet*, fille de *Louis*, Seigneur de Moyenneville, eut deux filles, ſavoir :
   1. Catherine, qui épouſa *Adrien de Melun*, IIe du nom, Seigneur de Cotte;
   2. Et Anne-Isabelle, qui s'eſt mariée, le 1er Mai 1644, à *Philippe de Mailly-Couronnel*, Seigneur de Mernes, du Hamel & de la Porte.

Et pluſieurs autres enfans.

X. Robert d'Ostrel, Seigneur de Flers & Cambligneul, épouſa, le 2 Décembre 1602, *Bonne de Lannoy*, Dame de Buillemont, fille de *Nicolas*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Leſdain, & de *Michelle de Cottrel*, Dame d'Eſplechin & de Buillemont. De cette alliance vinrent :

1. Jacques, Chevalier, Seigneur de Cambligneul, mort ſans enfans de *Léonore du Chaſtel*, ſon épouſe, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Blangerval;
2. Noel-Lamoral, qui ſuit;
3. Gilles, reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1629, tué dans ſes caravannes ſur mer, à la priſe de la Grande Sultane;
4. Et Catherine, mariée, le 21 Octobre 1632, à *Charles de Créquy*, Vicomte de Langles, Seigneur de Saucourt, dont poſtérité. Voy. CRÉQUY.

XI. Noel-Lamoral d'Ostrel, Seigneur de Buillemont, Haut-Capel, Baron de Flers, en Artois, par Lettres du mois de Mai 1662, enregiſtrées à Arras, en faveur & en conſidération de ſon ancienne Nobleſſe, épouſa, le 12 Mai 1641, *Anne de Germès*, fille de *Gilles*, Seigneur de Jardincelles, & de *Catherine de Buillemont*. Leurs enfans furent :

1. Robert-Lamoral, qui ſuit;
2. Et Jeanne-Thérèse, mariée à *Ferdinand-François du Chaſtel*, Chevalier, Seigneur de la Hovardrie, Vicomte de Hautbourdin.

XII. Robert-Lamoral d'Ostrel, Baron de Flers, Seigneur de Cambligneul, &c., épouſa, le 28 Janvier 1691, *Marguerite de Boucquel*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Warlus, &c., dont vinrent :

1. Antoine-Joseph, qui ſuit;
2. Philippe-Louis-Lamoral, né en 1697, Chanoine gradué de la Métropole de Cambrai;
3. Charles-Marie, né en 1700, ci-devant Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt allié à *Marie-Joſèphe-Antoinette Delvalle*, fille de Don *Louis*, Marquis *Delvalle*;
4. Melchior-Gaspard-Balthazar, né en 1706, qui mourut à l'âge de 22 ans, Capitaine au Régiment d'Orléans;
5. Gilles-François, Chanoine de la Métropole de Cambrai;
6. Marie-Adrienne, qui fut reçue à Saint-Cyr le 2 Février 1710;
7. Marie-Claire-Bonne, auſſi reçue à Saint-Cyr le 20 Avril 1715, laquelle s'eſt mariée, par contrat du 20 Février 1736, à *Louis-François-Tranquillain-Iſidore de Dion*, Baron de Dion, Seigneur de Wandonne, &c., dont elle fut la troiſième femme, & eut des enfans. Voy. DION (de);
8. Robertine, qui mourut Prieure de l'Abbaye noble de Ghislenghien;
9. Et N.... d'Ostrel, Religieuſe de Sainte-Marie à Abbeville.

XIII. Antoine-Joseph d'Ostrel, Ecuyer, Baron de Flers, né le 16 Octobre 1695, reçu, en 1709, au nombre des Gentilshommes élevés au Collége Mazarin, & reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi le 26 Mars 1714, épouſa, le 24 Juillet 1720, *Marie-Joſèphe-Aimée Mayoul*. Leurs enfans furent :

1. Antoine-François-Lamoral, Baron de Flers, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie;
2. Joseph-Gaspard-Melchior-Balthazar, appelé *le Chevalier* d'Ostrel;
3. Marie-Thérèse-Josèphe, mariée, le 10 Janvier 1750, avec *Philippe-Alexandre-Joſeph le Clément de Saint-Marc*, Chevalier, Seigneur de Taintignies, Guegnies, &c.;
4. Marie-Françoise-Josèphe, dite *Mademoiſelle* d'Ostrel;
5. & 6. Marguerite-Françoise-Josèphe, Prieure de Ghislenghien, & Marie-Josèphe-Aimée, Religieuſe de la même Maiſon.

BRANCHE
des Seigneurs de Lières.

VI. Philippe d'Ostrel (ſecond fils de Philippe & de *Colette de Framecourt*), Seigneur de Neufmoulin, &c., épouſa *Nicaiſine de Griboval*, fille unique de *Guillaume* & de *Marie Wallins*. Il acquit, en 1490, la Seigneurie de *Lières*, en Artois, dont il prit le nom & les armes, qui ſont : *d'argent, à 2 bandes d'azur*. Sa femme mourut en 1501, & lui en 1510: ils ſont enterrés à Lières où eſt leur épitaphe. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Isabeau, Dame de la Vicogne, mariée à *Jacques de Nédonchel*, Seigneur de Hanneſcamps, dont poſtérité. Voy. NÉDONCHEL.

VII. Jean d'Ostrel, Chevalier, Seigneur de Lières, épouſa *Marguerite de Courteheuſe*, Baronne du Val, Dame de Frélinghen & de Veſtreuſe. Il mourut le 23 Septembre 1561 & eſt enterré à Lières avec ſa femme. De ce mariage vinrent :

1. François, Abbé de Saint-Thierry;
2. Jean, qui ſuit;
3. Pierre, Seigneur de Frélinghen & de Veſtreuſe, ſouverain Bailli du Comté de Guines, marié, 1° à *Catherine de la Broye*, Dame d'Autingues; & 2° vers 1570, à *Antoinette de Gomer*, Dame de Long-Jardin. Du premier lit vint

   Jean de Lières, Enſeigne de 100 hommes d'Armes ſous M. de la Meilleraye & Capitaine de Marine, lequel épouſa *Jacqueline de Griſel*, fille unique de N.... *de Griſel*, Seigneur du Fay.

   Et du ſecond lit ſortit

   Claude de Lières, qui s'allia avec *Marie de la Cauchie*, fille de N.... *de la Cauchie*, Seigneur de Rocque.
4. Charles de Lières, Seigneur de Courteheuſe, marié, 1° le 27 Juillet 1551, à *Antoinette de Lens*, fille de *Philippe*, Seigneur de Blandecques, & de *Claire d'Audenfort*; & 2° à *Marie le Bourguignon*, Dame d'Haillicourt;
5. & 6. Philippe, Chanoine de Saint-Omer, & Gilles, Chanoine de Thérouanne;
7. Catherine, qui s'eſt mariée à *Guy de Bar*, Seigneur de Liſencourt;
8. Marguerite, qui épouſa *Jean de Creſpieul*, Seigneur d'Ambricourt;
9. Et Madeleine, alliée, en 1539, à *Jean de Beauffort*, Seigneur de Couin & de Grincourt.

VIII. Jean d'Ostrel de Lières, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Nédon, Baron du Val, &c., Capitaine de 200 Chevaux-Légers ſous le Comte d'Egmond, enterré à Lières en 1571, avoit épouſé 1° *Jacqueline de Douvrin*; & 2° *Marie d'Ollehain*, Dame de Ferfay, Auchel, la Cauchy & Marle, fille de *Philippe*, & de *Perronne de Bonnières*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. 3. & 4. Antoine, François & Françoise.

IX. Jacques d'Ostrel de Lières, Baron du Val, Seigneur de Lières, Nédon & Courteheuſe, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'Infanterie Wallone en 1594, Gouverneur & Grand Bailli des Villes & grands Bailliages de Lillers & de Saint-Venant, épouſa, le 3 Février 1574, *Marguerite de Mailly*, fille de *René*, Ier du nom, Baron *de Mailly*, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil, & de *Marie de Hangard*. Il en eut :

1. Gilles, qui ſuit;
2. Antoine, Seigneur de Ferfay, qui, de *Jacqueline de Taccoen*, Dame de Zillebeke & Montargon, eut pour enfans :
   1. Gilles, ou Adrien, Seigneur de Ferfay, qui mourut ſans enfans, en 1667, de *Marie-Valeria de Croix*, fille de *Baudouin*, IIe du nom, Seigneur de Heuchin, &c., & d'*Anne de Locquenghien*;
   2. N.... d'Ostrel de Lières, Seigneur d'Herenthals, Meſtre de Camp d'Infanterie Wallone, qui s'eſt marié à N.... *de Carnin*, fille de N.... *de Carnin*, Seigneur de Saint-Léger;
   3. Jacques, Chanoine de Saint-Omer;
   4. Jean d'Ostrel, Abbé de Chocques en 1639 & du Mont-Saint-Eloy;
   5. François, Abbé de Saint-Bertin en 1661, qui mourut en 1674;
   6. Barbe, qui s'eſt mariée, en 1637, à *Philippe-Herman d'Hinnisdaël*, Seigneur de Fiemal, Lieutenant Général au Gouvernement de Namur, dont poſtérité. Voy. HINNISDAEL;
   7. Marie-Anne, qui épouſa, *Joſſe-François Bulteel*, Seigneur de Reninghelſt;
   8. Et Marie, Chanoineſſe à Denain.
3. Et Anne, qui s'eſt mariée à *Jean de Wignacourt*, Chevalier, Seigneur de Flêtre.

X. Gilles d'Ostrel de Lières, Vicomte de

Lières & Baron du Val, d'abord Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, enſuite Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux Cuiraſſiers en 1607, fut fait Bailli & Capitaine des Villes de Lens & d'Hénin-Liétard en 1627, puis Bailli & Capitaine de la Ville de Saint-Omer, & obtint de S. M. C., en conſidération de l'ancienneté de ſa Nobleſſe & des bons, fidèles & agréables ſervices qu'il avoit rendus, à l'exemple de ſes ancêtres, des Lettres Patentes du 12 Août 1627, portant érection de la Terre & Seigneurie de *Lières*, en Artois, en titre de *Vicomté*. Il avoit épouſé, le 24 Février 1615, *Marie-Catherine de la Tramerie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Haye, Berneville, &c., & de *Catherine le Grault*, Dame de Malfiance. De cette alliance ſortirent :

1. Thibaut, qui eſt mort à marier ;
2. Maximilien, Comte de Saint-Venant, Vicomte de Lières, Baron du Val, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux Cuiraſſiers pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, Meſtre de Camp d'une Terce d'Infanterie Wallone de 10 Compagnies en 1650, Bailli & Capitaine de la Ville de Saint-Omer en 1653, Conſeiller du Conſeil de Guerre de S. M. C. & Grand Bailli & Gouverneur de Saint-Omer ; il obtint, auſſi en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, qui, dès le temps des Ducs de Bourgogne, avoient porté les armes pour leurs Princes, des Lettres Patentes données à Madrid en 1655, le 17 Décembre, portant érection de la Ville de *Saint-Venant*, dans l'Artois, en titre de *Comté*. Il avoit épouſé, 1° en 1647, *Françoiſe du Bois de Fiennes*, fille de *Marc de Fiennes*, Vicomte de Fruges, &c., & de *Madeleine d'Ongnies* ; & 2° le 6 Juillet 1666, *Marie-Anne-Thérèſe de Thiennes*, fille de *Georges*, Baron de Brouck, Conſeiller du Conſeil de Guerre de S. M. C. & Gouverneur, Bailli & Capitaine des Ville, Château & Bailliage d'Aire, & de *Marie-Adrienne de Lens*. Du premier lit vint

   1. Marie-Madeleine, héritière de Saint-Venant, &c., qui a épouſé *Adrien-François*, Comte *de Béthune des Plancques*, Seigneur de Pennin, &c., dont des enfans. Voyez BÉTHUNE, branche des Seigneurs de *Pennin*, &c.

   Et du ſecond lit ſortirent :

   2. Jacques-Théodore, Comte de Saint-Venant, baptiſé le 16 Octobre 1672, Page du Roi dans ſa Petite Ecurie le 20 Avril 1689, qui mourut à Condé ſans enfans ;
   3. Marie-Charlotte-Omer, Chanoineſſe de Denain le 5 Mai 1699, qui fut nommée Abbeſſe de ſon Chapitre le 3 Janvier 1730 ;
   4. Et Marie-Jeanne-Adrienne, auſſi Chanoineſſe à Denain.
3. Charles, qui ſuit ;
4. Marie, Chanoineſſe à Denain, où elle fonda une Prébende en 1630 ;
5. Et Marie-Claire, qui s'eſt mariée, en 1655, à *Jean-Baptiſte de Carnin*, Baron de Lillers, Seigneur de Nédonchel, &c., dont des enfans. Voyez CARNIN.

XI. Charles d'Ostrel de Lières, Baron de Berneville, épouſa, par contrat paſſé à Saint-Omer le 9 Septembre 1643, *Anne-Marguerite de Brandt*, fille de *Godefroy*, Seigneur de la Campe, &c., & de *Marguerite de la Diennée*. Il en eut

XII. Gilles-François d'Ostrel de Lières, Baron de Berneville, qui s'eſt marié à *Françoiſe de Lens*, fille de *François*, Comte de Blandecques, & d'*Eléonore de Houchin*. Il en a eu :

Louis-Alexandre, fils unique, qui eſt mort ſans enfans ;

Huit filles, qui ſont mortes Religieuſes : deux furent Abbeſſes, l'une après l'autre, du nouveau Cloître à Bergues-Saint-Winoc ;

Et N... d'Ostrel de Lières, qui épouſa N... *de Réance*, Gentilhomme du Comté de Champagne, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine.

La Maiſon d'Ostrel porte pour armes : *d'azur, à 3 dragons d'or, couronnés du même, lampaſſés de gueules, poſés de profil, & vomiſſant des flammes du même*. Cimier : *une tête & un col de bélier d'argent*. La branche de *Lières* prit comme ci-deſſus : *écartelé d'argent, à 2 bandes* ou *faſces d'azur*.

Les preuves de cette Maiſon ſont dans les Regiſtres de l'Ordre de Malte du Grand Prieuré de France ; dans ceux de la Maiſon de Saint-Cyr ; du Chapitre de Denain, en Hainaut, & des Pages de la Petite Ecurie du Roi. (*Mémoire envoyé.*)

OTANE, ou AUTANE, Famille noble, originaire du Dauphiné, où Claude d'Otane jouiſſoit des privilèges accordés à la Nobleſſe, vers le milieu du XVe ſiècle.

Pierre d'Otane, Officier dans un Régi-

ment de Dragons, vint s'établir en Provence, où il ſe maria, le 1er Mai 1594, avec *Marguerite de Requiſton*. De lui deſcend

François d'Otane, auteur d'une branche établie à Paris. (Voy. l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, t. II, p. 193.)

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* Voyez AUTANE.

OTTOBONI, Maiſon originaire de Veniſe.

Antoine Ottoboni, noble Vénitien & Procurateur de Saint-Marc, ci-devant Général de l'Egliſe Romaine, mourut le 19 Février 1720, laiſſant de *Marie Moretti*, ſon épouſe, décédée au mois de Novembre 1713,

Pierre Ottoboni, né le 2 Juillet 1667, Cardinal de l'Egliſe Romaine, Doyen du Sacré Collége, Evêque d'Oſtie & de Velletri, Commandeur de la Baſilique de Saint-Laurent *in Damaſo*, Vice-Chancelier de la Sainte Egliſe Romaine, Archiprêtre de la Baſilique de Saint-Jean-de-Latran, Grand Prieur d'Irlande de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Préfet des Chantres-Chapelains de la Chapelle Pontificale, Secrétaire de la Congrégation du Saint-Office ou de l'Inquiſition, Protecteur de la Couronne de France à Rome, pour les Affaires Eccléſiaſtiques, Abbé des Abbayes de Marchiennes en 1713, de Montiérender & de Saint-Paul de Verdun, en France, &c., qui mourut à Rome le 28 Février 1740, ayant 50 ans, 3 mois & 21 jours de Cardinalat. Il a inſtitué, par ſon teſtament, pour légataire univerſelle, Dona *Marie-Julie Buoncompagni*, veuve de Marc Ottoboni, Duc de Fiano, ſon oncle, mort le 15 Avril 1725, laiſſant au petit-fils de cette Dame une penſion de 1,500 écus Romains. Il avoit pour grand-oncle

Pierre Ottoboni, qui fut créé Pape, ſous le nom d'Alexandre VIII, le 16 Octobre 1689, à l'âge de 79 ans & demi, lequel l'a élevé aux premières dignités de l'Egliſe. (*Mercure de France* de Mars 1740, p. 593.)

OTTOMAN, Maiſon qui poſſède l'Empire d'Orient depuis près de 450 ans. Celui que l'on fait avoir été le premier Sultan, c'eſt-à-dire le Seigneur Souverain des Turcs, eſt Ottoman (Othman, ou Osman), fils d'Orthogroul. Il deſcendoit d'une des cinq grandes Familles qui étoient ſorties de la Scythie, c'eſt-à-dire de la Tartarie, à la fin du Xe ſiècle. Comme ils avoient de la peine à regagner leur Patrie, les Chefs partagèrent entr'eux l'Aſie occidentale. Osman, qui n'avoit pas moins de courage que de prudence, peu content de ce que le ſort lui avoit accordé, tomba ſur les Terres de ſes Compatriotes & s'en rendit maître. On croit devoir fixer le temps de ſa ſuprême puiſſance à l'an 1301, & ſes ſujets ne furent pas longtemps à paſſer d'Aſie en Europe ; ils s'y rendirent l'an 1320, & ſe cantonnèrent dans la Cherſonèſe, ou preſqu'Isle de Romanie ; de-là ils firent des courſes dans la Grèce & dans la Macédoine; ils s'y maintinrent & reſſerrèrent extrêmement l'Empire de Conſtantinople, qui étoit ſur ſon déclin. Enfin Mahomet II, le plus grand Prince de cette Monarchie, ſe rendit maître de cette Capitale de l'Empire Grec, le 29e jour de Mai 1353, après un ſiége de 54 jours. C'eſt d'Ottoman, & après lui de Mahomet II, que ſont deſcendus tous les Sultans : c'eſt le nom que l'on y donne au Souverain de ce vaſte Empire. La puiſſance du Turc ne paroît plus aujourd'hui auſſi redoutable qu'elle étoit autrefois, & le Prince Cantemir, dans ſon *Hiſt. de l'Empire Ottoman*, remarque, avec raiſon, que depuis la levée du ſiége de Vienne en 1682, cette Puiſſance eſt ſur ſon déclin : on en a la preuve dans leur conduite. Ils ne peuvent ſoutenir en même temps la guerre contre deux Puiſſances, & celle qu'ils viennent d'eſſuyer avec la Czarine, en eſt encore une preuve.

Le Sultan Achmet III, qui fut dépoſé en 1730 & mourut en 1736, eut entr'autres enfans :

1. Le Sultan Mustapha, IIIe du nom, né en 1723, qui régnoit depuis le 30 Octobre 1757, & eſt mort le 21 Janvier 1774. Il a eu pour enfans :
   1. Le Sultan Sélim-Gehangari, né le 24 Décembre 1761, élevé dans le Sérail;
   2. Sciah, Sultane, née le 19 Avril 1761, qui fut fiancée 1° au Vézir *Muſtapha-Pacha ;* & 2° au Vézir *Emin-Mahomet-Pacha*, leſquels furent étranglés ;
   3. Bey-Kam, Sultane, née le 12 Janvier 1766 ;
   4. Hadidjé, Sultane, née le 13 Juin 1768.
2. Abdul-Hamid, qui ſuit ;
3. Salyha, Sultane, née en 1711, Douairière 1° de *Mahomet*, Pacha d'Alep ; 2° de *Huſſein*, Pacha de Damas ; 3° de *Jahia*, Pacha

d'Otchakow ; 4° du Vézir *Raghib-Pacha ;* 5° & d'*Emelek-Mahomet-Pacha*, Begler-Bey de la Roumélie. Elle a eu pour fille *Fatimé-Khanum*, Sultane, née en 1730, veuve d'*Ibrahym*, Bey, frère de feu *Jahia*, Pacha d'Otchakow ; cette Princeſſe a eu un fils & quatre filles vivantes, dont trois ſont déjà mariées ;

4. Et ESME, Sultane, née en 1724, ſœur auſſi du côté de la mère de ce même Sultan MUSTAPHA, laquelle eſt Douairière 1° de *Jacul*, Pacha de Djeddah ; & 2° du Vézir *Muſſum-Oglou-Mahomet-Pacha*.

Le Sultan ABDUL-HAMID, né l'an de l'Egire 1137, ce qui correſpond à l'an 1725 de notre Ere, a été proclamé Grand-Sultan le 21 Janvier 1774 & couronné le 27 du même mois ; il a pour enfans :

1. Le Sultan MAHOMET, né le 21 Août 1776 ;
2. Le Sultan ACHMET, né le 7 Décembre de la même année.

* OUARVILLE, Seigneurie, au Pays Chartrain, dont une branche cadette de la Maiſon *de Prunelé* a porté le nom, laquelle s'eſt éteinte dans *Jacques de Prunelé*, Ecuyer, Seigneur d'*Ouarville*, &c., qui vivoit en 1528, & ne laiſſa de *Jeanne de Fontenil*, ſon épouſe, que deux filles. Voy. PRUNELÉ.

OUDAN DE MONTMARSON, Famille de Champagne.

NICOLAS OUDAN, Ecuyer, Seigneur de la Creſſonnière, fut maintenue dans ſa Nobleſſe, par Ordonnance du Commiſſaire du Roi, départi dans la Généralité de Champagne de 1667. De ſon mariage accordé avec *Marie de Saulx*, ſont iſſus :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. & 3. JACQUES-NICOLAS & JEAN-BAPTISTE, Sieurs de la Creſſonnière.

NICOLAS OUDAN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Montmarſon, Gribonval, Gueux, Vrigny & Coulommes, épouſa *Marguerite-Thérèſe Fagnier de Vienne*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur des Conardins, &c., & de *Claude Fagnier*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans,

MARIE-ANNE, qui épouſa, par contrat du 3 Juin 1718, *Michel d'Aumale*, Seigneur de Branges, &c., Vicomte du Mont-Notre-Dame, dont des enfans. Voyez AUMALE, ancienne Maiſon de Picardie.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roſes, & en pointe d'un lion, le tout d'or.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 427.)

OUDART (D'), ou DOUDART, Famille noble & ancienne de la Province de Bretagne. Quoique par des titres & Mémoires, qui ſont entre les mains de la Famille, on puiſſe remonter ſon ancienneté juſqu'au commencement du XIIIe ſiècle, cependant, pour préſenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par

I. OLIVIER D'OUDART, Ier du nom, qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & mentionné à la Réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroiſſe de Guégon, Evêché de Vannes, comme on peut le voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un *Livre* de Réformation, *coté*, au-dedans de la couverture, *x6iij^ct^ ix., & daté au commencement du mois de Janvier l'an mil iiij^ct^ xx6j., folio iiij^ct^ x6 recto ;* & dans un extrait délivré par Me *Pierre Vilaine*, Conſeiller du Roi, Secrétaire & Auditeur de ladite Chambre, ſigné de lui & d'*Yves Morice* le 16 Mai 1670, produit par les DOUDART à la dernière Réformation. Ledit OLIVIER épouſa, en 1441, *Marie du Liorzou*. Le P. Lobineau parle de lui dans ſon *Hiſt. de Bretagne*, tom. II, pag. 1379 & 1587, ſous le nom d'OLIVIER OUDART, auquel on ajoutoit quelquefois un D avec une apoſtrophe (D'OUDART), & qu'on trouve ainſi dans pluſieurs titres, & qu'on a enfin négligée par la ſuite. Il eut un fils, nommé

II. OLIVIER DOUDART, IIe du nom, auſſi Seigneur de Cadoret, qui comparut aux Montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, ès-années 1479, 80, 81 & 1483, *en brigandine à 2 chevaux & un Page*, dans leſquelles Montres il eſt qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & l'un des hoirs d'OLIVIER D'OUDART. Il épouſa, en 1490, *Barbe Cherruyer*, fille du Seigneur de Maleſtroit, de laquelle il eut :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. OLIVIER DOUDART, IIIe du nom, auſſi Seigneur de Cadoret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à GUILLAUME, ſon cadet, quoique celui-ci l'eût fait aſſigner à cet effet par la Cour de Vannes. Son fils,

IV. Jean Doudart, Ecuyer, auſſi Seigneur de Cadoret, chef de nom & d'armes, donna à Guillaume, IIe du nom, ſon couſin germain, le partage qui lui étoit dû dans la ſucceſſion noble de ſon père & de leur aïeul, comme repréſentant Guillaume Ier, frère cadet d'Olivier, IIIe du nom; ledit partage montant à la ſomme de 220 liv. en or & argent monnoyé, & 100 ſols de rente payables à la St.-Michel-Mongarganne, quitte de charges ſur le Manoir de Cadoret: ledit partage fait ſelon l'aſſiſe du Comte Geffroy, reconnaiſſant que leurs ancêtres l'avoient ainſi pratiqué; l'acte eſt du 29 Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille, nommée

V. Françoise Doudart, ſeule & unique héritière de la branche aînée, qui porta la Terre & Seigneurie de *Cadoret* dans une Famille étrangère, qui en a fait changer le nom, dans la Paroiſſe de Guégon, Evêché de Vannes, où cette Terre eſt ſituée. (On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de *Cadoret*.)

SECONDE BRANCHE.

III. Guillaume Doudart, Ier du nom, Ecuyer (fils d'Olivier, IIe du nom, & de *Barbe Cherruyer*), ne put obtenir ſon partage pendant ſon vivant, quoiqu'il eût intenté pour cela ſon action par la Cour de Vannes. Il épouſa, en 1520, *Françoiſe d'Ardon*, dont il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Françoise.

IV. Guillaume Doudart, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat, en la Paroiſſe de Miſſiriac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-deſſus, de ſon couſin germain, Jean Doudart, le partage que ſon père, Guillaume, n'avoit pu obtenir, & qui lui fut donné *noblement* par acte du 30 Septembre 1539. Il partagea lui-même ſa ſœur Françoise *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 21 Mai 1541; ſavoir: pour le *noble* les 100 ſols de rente ſur le Manoir de Cadoret, dûs par Jean, ſon couſin germain, & 100 liv. en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin ſitué dans la ville de Maleſtroit, qui étoit roturier, dépendant de la ſucceſſion de leur mère. Ce logis étoit encore poſſédé par M. Doudart de la Barre, lors de ſa mort en 1750. Guillaume Doudart épouſa *Gillette Loret*, de la Maiſon de *la Villedavy*, & eut de ce mariage:

1. Claude, Ecuyer, Sieur du Prat, qui mourut ſans poſtérité;
2. Jean, qui ſuit;
3. Gilles, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. Maurice, auteur de la quatrième branche, mentionnée enſuite;
5. André, Ecuyer, Seigneur du Pontbilly, duquel on ne voit nulle ſuite;
6. Et Françoise, qui porta la Terre de *la Pacque-Dolaye*, laquelle lui étoit échue en partage, dans une Famille étrangère.

V. Jean Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu *aîné* par la mort de Claude, ſon frère, donna partage à ſes cadets, *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1615. Il épouſa *Catherine de Couſſy*, dont il eut:

1. Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, ſuivant le certificat de ſervice du Maréchal de la Meilleraye, Grand Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut ſans poſtérité, le 9 Mars 1670, à Rennes, où il étoit venu pour faire ſes *preuves de Nobleſſe*, ſans y avoir été appelé, & fut inhumé à Saint-Germain;
2. Claude, Ecuyer, Seigneur de Lucé, né le 18 Octobre 1617;
3. Et Bonaventure, Recteur, ou plutôt Curé de Cuguen, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Gilles Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, en la Paroiſſe de Sérent (troiſième fils de Guillaume, IIe du nom, & de *Gillette Loret*), épouſa *Françoiſe Fournier*, de la Maiſon *du Rouzeray*, dont il eut:

1. René, Ecuyer, Seigneur du Prat, baptiſé à St.-Germain de Rennes le 10 Mai 1633, & s'eſt marié à *Louiſe de la Marche*, dont il n'eut que des filles;
2. Jean, qui ſuit;
3. & 4. Louise & Marie, qui ſe ſont alliées à des Familles de la Province.

VI. Jean Doudart, Ecuyer, Seigneur du Coteau, en la Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes, né le 1er Novembre 1622, épouſa *Perrine d'Eſtimbrieuc*, dont il eut

VII. François Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épouſa *Charlotte de Terravet*, dont vint

VIII. Luc-Gilles Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroiſſe de Caro, qui s'eſt marié avec *Gillette le Roy*. Il eſt mort en 1750, âgé de 71 ans, ſans poſtérité. (En lui a fini la branche *du Prat*.)

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Maurice Doudart, Ecuyer, Seigneur de l'Isle (quatrième fils de Guillaume, IIe du nom, & de *Gillette Loret*), épouſa *Marie de Ravenel*, née le 25 Octobre 1606, fille de *Jean de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur du Boiſteilleul, & de *Jeanne Grislet*. Il eut :

1. Claude, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort ſans poſtérité ;
2. Maurice, Ecuyer, Sieur de la Rocreſtaudière, qui s'eſt marié, à Savenay, en 1650, avec Mademoiſelle *de la Foſſe ;*
3. Paul, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris ſans poſtérité ;
4. Samuel, né en 1635 ;
5. Pierre, qui ſuit ;
6. Luc, Ecuyer, Seigneur du Pleſſix, né le 10 Avril 1644, qui épouſa *Marguerite Prier*, dont il eut :

   Jean, né le 20 Juillet 1664 ;
   Et Luc, né le 25 Octobre 1665. Ils ont paſſé en Angleterre pour cauſe de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes ; ils s'y ſont établis & ont eu nombreuſe poſtérité.

7. Marie, née le 2 Mars 1625 ;
8. Susanne, née le 8 Septembre 1629, mariée, par contrat du 13 Septembre 1651, à *Charles de la Place*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, dont les enfans ont également paſſé en Angleterre pour la même cauſe ;
9. Jeanne, née le 6 Octobre 1630, mariée à N..... *Gouicquet*, Ecuyer, Seigneur du Tertre ;
10. Esther, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean du Rocher*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Riveul, la Haye & du Dilly ;
11. Et autre Marie, née le 6 Avril 1642.

VI. Pierre Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, né le 17 Décembre 1639, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ſuivant ſon certificat, ſigné *le Duc de Chevreuſe*, ſervit pendant les guerres de Louis XIV, & lors de la convocation des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Brieuc, ſous les Ordres du Maréchal d'Eſtrées, dans la Compagnie de M. de Kerménou, ſuivant ſon certificat de l'an 1697, ſigné *le Maréchal d'Eſtrées*. Il épouſa, par contrat du 2 Novembre 1671, *Catherine Uzille*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Kervellec, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Eſther Girard*. De cadet il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ſes frères, & eut pour enfans :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Daniel, mort jeune ;
3. Pierre-Isaac, Ecuyer, Seigneur des Verries, mort au Bourg de Face, dans le Maine, en 1712 ;
4. Jean, mort au Château de la Sauldraye ſans poſtérité ;
5. Amaury, Ecuyer, Seigneur du Vauhamon, qui épouſa Dame *Marcelle Martin*, dont vinrent :
   1. Jean-François, Ecuyer, Seigneur du Vauhamon, mort Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1742 ;
   2. Emilie-Jeanne-Marguerite, aînée, héritière principale & noble par la mort de ſon frère, qui s'eſt mariée, en 1746, à *Daniel-Pierre-Etienne du Moulin*, Ecuyer, Seigneur du Broſſay, &c., ſon couſin germain, dont des enfans. Voy. MOULIN (du), ou MOULINS (des) ;
   3. Et Marie-Françoise, mariée à *Jean de Plouays*, Ecuyer, Seigneur de la Grignonnais.
6. Jean-Baptiste-Luc, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après ;
7. Louis-Charles-Gabriel, né le 21 Mai 1688, & mort peu de temps après ;
8. Susanne, morte au Château de Lohéac, non mariée ;
9. 10. & 11. Henriette, Geneviève & Louise-Marguerite, mortes auſſi non mariées, la dernière étoit née le 21 Mai 1688, jumelle de Louis-Charles-Gabriel.

VII. Henri Doudart, Chevalier, Seigneur de la Sauldraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épouſa par contrat du 13 Novembre 1699, *Françoiſe le Lièvre de Roſquadec*, & partagea ſes cadets *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De ſon mariage ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. N.... Doudart, dite *Mademoiſelle de la Sauldraye*, qui s'eſt mariée à *Auguſtin-Pelage Moiſan*, Ecuyer, Seigneur de la Coſtière ;
3. Etiennette-Louise, mariée à N.... *de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Leſnouan ;

4. & 5. Marie-Jeanne & Françoise, non mariées en Septembre 1769.

VIII. Jean-Baptiste Doudart, Chevalier, Seigneur de la Sauldraye, fils aîné, héritier principal & noble & chef de nom & d'armes, a partagé noblement ſeſdites ſœurs en 1740. Il a épouſé N.... *le Foreſtier*, fille de N.... *le Foreſtier*, Ecuyer, Seigneur du Joncheray, dont il a eu des enfans.

CINQUIÈME BRANCHE.

VII. Jean-Baptiste-Luc Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes (ſixième fils de Pierre & de *Catherine Uzille*), naquit au Château de la Sauldraye, Paroiſſe de Landehen, Evêché de Saint-Brieuc, le 6 Juin 1686. Il épouſa, par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle Forent*, fille & unique héritière d'*Iſaac Forent*, Ecuyer, de la Province de Touraine, & de Dame *Gabrielle Paſquereau*. De leur mariage ſont iſſus ſix enfans, dont il ne reſte que

1. René-Gabriel-Annibal, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste-Daniel, dit *le Chevalier des Hayes*, né en 1731, qui fut pourvu, en 1755, d'une Lieutenance au Régiment de Penthièvre, Infanterie;
3. Et Marguerite-Marthe-Eugénie, dite *Mademoiſelle des Hayes*, née en 1722, mariée, par contrat du 9 Avril 1748, à *Jean-Baptiſte de Lantivy*, Chevalier, Seigneur de *Bernac*, chef de nom & d'armes de cette branche de la Famille *de Lantivy*.

VIII. René-Gabriel-Annibal Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1720, a épouſé, par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Thérèſe Bertin*, fille & unique héritière de *Gilles-Julien Bertin*, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en la Maîtriſe particulière des Eaux & Forêts de Rennes, & d'*Olive-Jeanne Malherbe*.

Extrait de 2 Arrêts de la Chambre établie au Parlement, pour dernière Réformation de la Nobleſſe de Bretagne.

René Doudart, Sieur du Prat, demeurant en ſa Maiſon noble du Coteau, Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes; Pierre Doudart, Seigneur des Hayes & de la Haye, &c., y demeurant, Paroiſſe de Sérent, & Luc Doudart, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels employés aux rôles des Nobles des Sénéchauſſées de Rennes, Nantes & Vannes, par Arrêt du 26 Août 1670, rendu au rapport de M. de Larlan, & ſigné *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne;

Et Claude Doudart, Sieur de Lucé, originaire de la ville de Nantes, demeurant à Paris; *noble & diſcret Meſſire* Bonaventure Doudart, Sieur, Recteur de Cuguen, ſon frère; Jean Doudart, Sieur du Coteau, demeurant à ſa Maiſon de la Barre, Paroiſſe de Caro, Evêché de Saint-Malo, & Paul Doudart, Sieur de l'Isle, originaire de Rennes, furent auſſi déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels employés au catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Ploërmel, par Arrêt du 24 Mars 1671, rendu au rapport de M. de Larlan, & ſigné *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 coquilles d'or.* (*Généalogie* dreſſée ſur un *Mémoire envoyé*, déjà imprimé dans le tom. VII de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.)

OUDET d'ANGECOURT, Famille originaire de Lorraine, établie en Champagne.

François-Nicolas Oudet, Ecuyer, Seigneur d'Angecourt, Luzy, la Neuville, &c., ancien Officier de Dragons, né le 2 Avril 1688, étoit arrière-petit-fils de Théodore Oudet, Ecuyer, qui fut reconnu *noble d'extraction* par Lettres d'Henri, Duc de Lorraine, du 18 Novembre 1608. François-Nicolas épouſa, par contrat du 7 Janvier 1729, *Marie-Aimée Renart de Fuchſamberg*, fille de *Charles-Albert Renart de Fuchſamberg*, Seigneur d'Arçon, de Mouſſy, & d'*Aimée-Suſanne de Hodencq*, & petite-fille de *Charles-Albert Renart de Fuchſamberg*, Seigneur d'Arçon, de Mouſſy, Grand Maître des Eaux & Forêts aux Départements de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Luxembourg & Alſace & Gouverneur de Réthel. De ce mariage eſt iſſu

Nicolas Oudet d'Angecourt, Ecuyer, né le 7 Août 1738. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux annelets cordonnés d'argent, & en pointe d'un lion morné du même.*

* OUËSSANT, ou OIZANT, en Bretagne : Isle que Rolland de Neuville, Evêque de Léon, donna à *René de Rieux*, Seigneur de Sourdéac, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquiſat* en 1597. La poſtérité de ce Seigneur, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1599 & Gouverneur de Breſt, a fini en 1713. Voy. RIEUX, en Bretagne.

OUILLY, en Normandie, Bailliage de Caen, Election de Falaiſe : C'eſt une ancienne Nobleſſe qui a fondé les Cordeliers de Falaiſe ; elle a fait encore pluſieurs autres fondations, entr'autres, à l'Abbaye de Barbery. Elle eſt non-ſeulement connue en Normandie, mais encore en Angleterre : nous ne pouvons donner qu'une Notice hiſtorique de cette Maiſon éteinte :

Parmi les Seigneurs Normands qui furent avec le Duc Guillaume à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066, eſt nommé le Sire D'OUILLY ; — RICHARD, Sire D'OUILLY, Chevalier, eſt compris dans le dénombrement des ſervices dus aux Ducs de Normandie. — On trouve MARGUERITE D'OUILLY, mariée, vers l'an 1159, à *Henri*, IIe du nom, Comte *de Warvick*, fils d'*Henri Ier*, Comte *de Warvick*, & de *Gundrede de Ravennes*, ſon épouſe ;

Les Echiquiers des années 1316 & 1330 parlent de RAOUL D'OUILLY, Chevalier. — Il y a un Rôle de la Chambre des Comptes de 1336, qui fait mention de GUILLAUME D'OUILLY. — En l'Echiquier de Pâques tenu à Rouen en 1337, il eſt fait mention d'ARNOUL D'OUILLY, comme un de ceux qui y préſidoient ;

RICHARD, Seigneur D'OUILLY, eſt compris entre les Chevaliers Normands, dans l'*Armorial* de 1363, dreſſé par le commandement de CHARLES V, Roi de France ; — JEAN D'OUILLY, Chevalier, eſt compris dans la Montre de Robert d'Harcourt, à Conches, en 1363 ; — ARNOUL D'OUILLY, Chevalier, donna aveu d'un Fief ſitué dans la Paroiſſe d'*Ouilly-le-Teſſon*, en 1371 ; — *Guillaume d'Aſſy* épouſa MARGUERITE D'OUILLY, Dame d'*Ouilly-le-Teſſon*, fille de Meſſire RICHARD D'OUILLY, Chevalier, en 1402.

Quant à la branche D'OUILLY établie en Angleterre, Camden rapporte que *Milon Creſpin* avoit épouſé MATHILDE D'OUILLY, Dame de Wallingford, fille de ROBERT, & de la fille de *Wigad*, Seigneur de Wallingford ; — MARGUERITE D'OUILLY, fille d'HENRI, épouſa 1° *Humfroy de Bohun*, Baron de Horworton ; & 2° *Henri*, Comte *de Warvick* ; — L'Abbaye d'Ouſeney, près d'Oxford, fut fondée par ROBERT D'OUILLY, auquel, ſelon les Chartes de cette Abbaye, GUILLAUME *le Conquérant*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, donna les Villes d'Oxford & de Saint-Valery. Il fonda auſſi la Chapelle de Saint-Georges. — Il eut un frère, nommé NÉEL D'OUILLY, Chevalier, qui eut deux fils, NÉEL & ROBERT. ROBERT D'OUILLY épouſa, par l'entremiſe du Roi HENRI Ier, *Edithe Forne*, avec laquelle il fonda le Prieuré des Chanoines Noirs d'Oſne. Il laiſſa HENRI D'OUILLY, qui vivoit en 1072, & eut des enfans ; & ROBERT D'OUILLY, qui fit bâtir le Château d'Oxford en 1074. Il fit enſuite conſtruire le Château de Saint-Georges avec Robert d'Ivry en 1229, & avec ſon père & ſa mère, fut l'entrepreneur du bâtiment de l'Egliſe d'Ouſeney, & ſuccéda à ſon oncle NÉEL, mort ſans enfans. — Il y a une Charte de ce ROBERT D'OUILLY, & d'*Edithe*, ſa femme, pour l'Egliſe d'Ouſeney, où eſt témoin FOULQUES D'OUILLY. — Il y a une autre Charte du même ROBERT D'OUILLY, pour les Chanoines Réguliers d'Ouſeney, dans laquelle ſont témoins HENRI & GILBERT D'OUILLY, ſes fils. — Il y a une Charte de ROBERT D'OUILLY, IIIe du nom, fils d'HENRI D'OUILLY, lequel, du conſentement de ROBERT D'OUILLY, ſon frère, confirma les donations faites aux Chanoines d'Ouſeney. — Il y a une Charte d'HENRI Ier, Roi d'Angleterre, où HENRI D'OUILLY eſt appelé ſon *Frère naturel : Hugues de Canville* y ſigna comme témoin. — Et dans une autre Charte d'HENRI D'OUILLY, il appelle auſſi ſon *Frère* ce HENRI, fils naturel du Roi HENRI ; ce qui feroit préſumer qu'*Edithe Forne*, femme de ROBERT D'OUILLY, IIe du nom, auroit été la maîtreſſe du Roi HENRI Ier, dont il avoit eu pour fils naturels ROBERT & HENRI.

C'eſt tout ce que nous avons pu recueillir ſur cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules.*

* OULCHY, nom d'une branche de la Maiſon *de Brienne*, laquelle a pour auteur *Antoine de Conflans*, Chevalier, dont le fils, *Euſtache de Conflans*, Ier du nom, Seigneur

& Vicomte d'*Oulchy* & autres Terres, fut, en 1570, Capitaine de la même Compagnie Françaiſe des Gardes du Corps du Roi, qu'avoit eue Louis de Talaru, Baron de Chalmazel, enſuite Pierre-Louis de Levis, Duc de Mirepoix, &c., Maréchal de France, & qui eſt commandée aujourd'hui par Charles-Juſt, Prince de Beauvau-Craon. *Euſtache* épouſa *Marie de Scepoy*, dont il eut poſtérité. Voy. BRIENNE-sur-AUBE, branche des Vicomtes d'*Oulchy*, &c.

* OULMES. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de l'ancienne Maiſon *de Vivonne:* ils ont commencé à *Ebles de Vivonne*, Seigneur d'*Oulmes*, qui vivoit en 1338, & ont fini à *Jean de Vivonne*, IVe du nom, Seigneur d'*Oulmes*, qui ne laiſſa qu'une fille unique, *Renée de Vivonne*, Dame d'*Oulmes*. Voyez VIVONNE.

OULTREMAN (d'), noble & ancienne Maiſon de Gand, de laquelle eſt ſorti

Henri d'Oultreman, né à Valenciennes, le 22 Août 1546, dont le mérite & la ſcience le fit admettre de bonne heure dans le Conſeil de la Ville de Valenciennes & paſſer par toutes les charges les plus honorables, qu'il remplit toujours avec diſtinction; il mourut en 1605. De ſon épouſe, *Jeanne de la Croix*, il eut:

1. Henri, Chartreux;
2. Adrien, Bénédictin;
3. & 4. Philippe & Pierre, Jéſuites. (Voy. Moréri au mot Doultreman.)

* OURCHES, Terre ſituée ſur le bord de la Rivière de Meuſe, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, qui remonte à

I. Lambyrin, nommé Warches dans un Manuſcrit de Richer, Religieux de l'Abbaye de Senones & Auteur contemporain de Lambyrin, nom qui eſt le même que celui d'Ourches, comme on le voit par les titres de cette Maiſon, auſſi bien que par ceux de la Chambre épiſcopale de l'Egliſe Cathédrale de Toul. Lambyrin eut pour fils,

II. Remy d'Ourches, auquel le Seigneur de Joinville fit don, en 1229, d'une Maiſon qu'il avoit à *Ourches*. Son fils,

III. Jean d'Ourches, Seigneur de Mons & époux d'*Iſabelle*, fut père de

IV. Jean d'Ourches, IIe du nom, marié à *Iſabelle d'Epinal*, fille de *Jacques*, & de *Madeleine de Bar*, fondateur de la Chapelle de Saint-Jean-Baptiſte & de Sainte-Marie-Madeleine, dans le portique de l'Egliſe Paroiſſiale de Bar. De ce mariage vint

V. Jean, Seigneur d'Ourches, IIIe du nom, marié avec *Iſabelle d'Apremont*, dite *à la Croix Blanche*, fille de *Gobert*, Ve du nom, Seigneur *d'Apremont*, dont naquit

VI. Aubert, Ier du nom, Seigneur d'Ourches, qui laiſſa de ſa femme *Marie d'Apremont*, dite *aux Merlettes*, ou *de Marchéville*,

VII. Jean, IVe du nom, Seigneur d'Ourches & de Villers-en-Argonne, qui, par ſa femme, *Gillette de la Grange*, eut pour fils,

VIII. Aubert d'Ourches, IIe du nom, Seigneur de Villers, marié à *Jeanne de Fontenois*, dont il eut:

IX. Jean, Ve du nom, Seigneur d'Ourches & de Villers, qui ſe maria avec *Iſabelle de Foug*, fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Ugny & Maxey-ſur-Vaiſe, & de *Marguerite de Domremy*. Il eut, entr'autres enfans,

X. Aubert d'Ourches, IIIe du nom, Seigneur d'Ourches, Villers-en-Argonne, Viller, Rogéville, qui partagea la ſucceſſion de ſes père & mère en 1447, & fit une tranſaction, en 1463, avec le Chapitre de Toul, par laquelle il eſt prouvé qu'il deſcendoit de Remy d'Ourches, fils de Lambyrin. Il épouſa *Catherine de Mandres*, fille de *Jean*, Seigneur *de Mandres* & d'Hamonville, & de *Catherine du Fais*. Il en eut

XI. Jean, VIe du nom, Seigneur d'Ourches, Marainviller, Réchicourt, Vaudoncourt, Domremy, Gouſſaincourt, &c., Officier dans une Compagnie d'Ordonnances au ſervice de France (ſous les ordres du Maréchal de Baudricourt), qui épouſa *Annelle*, fille de *Bon de Réchicourt*, dont pour fils aîné,

XII. Robert d'Ourches, Seigneur de Vau-

doncourt, Domremy & Gouſſaincourt, Officier dans une Compagnie d'Ordonnances pour le ſervice de France (commandée par Claude de Lorraine, Duc de Guiſe), lequel épouſa *Jeanne*, fille de *Georges de Guyot*, & d'*Idron de Malaiſe*. Ils eurent, entr'autres enfans,

XIII. Didier d'Ourches, Seigneur de Cercueil, Vaudoncourt, Germiny & Heillecourt, premier Gentilhomme & Ecuyer de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, Chambellan, Maître d'Hôtel ordinaire du Duc Charles de Lorraine, IIe du nom, Capitaine de Bruyères & Bailli d'Epinal. Il épouſa *Alix*, fille de *Nicolas de Bildeſtein*, Seigneur de Germiny, Froville & Magnières, Commandant un Régiment de 700 Lanſquenets pour la France, & de *Marguerite de Méziè-res*. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

XIV. Nicolas d'Ourches, Seigneur de Cercueil & d'Anthully, Conſeiller d'Etat, Chambellan, Maître d'Hôtel des Duc & Ducheſſe de Bar, lequel ſe maria avec *Antoinette*, fille de *Georges de Saint-Belin*, Comte de Bielles, & de *Guillemette de Montconis*. Leur fils aîné,

XV. Henri d'Ourches, Seigneur de Cercueil, Anthully & Saint-Vrain, en Champagne, du chef de ſa femme, *Madeleine de Minette de Breuil*, commanda un Régiment du Duc de Lorraine, pour le ſervice du Duc de Savoie, & eut de ſon mariage,

XVI. Charles d'Ourches, Ier du nom, Seigneur de Cercueil, &c., Ecuyer de Charles III, Duc de Lorraine, qui ſe maria avec *Françoiſe*, fille de *Pierre Collignon de Silly*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey & Voinemont, & d'*Anne Rollet*. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

XVII. Charles d'Ourches, IIe du nom, Seigneur de Cercueil, &c., qui mourut Lieutenant Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Charles le Goullon*, Seigneur de Champel, Procureur Général du Parlement de Metz, & de *Suſanne Jeoffroy*. Il a laiſſé :

1. Charles, IIIe du nom, Comte d'Ourches, né en 1722, Meſtre de Camp du Régiment Colonel-Général de Cavalerie ;
2. N...., dit *le Chevalier* d'Ourches, Capitaine de Cavalerie ;
3. Et Marguerite-Jeanne, qui s'eſt mariée, en Août 1751, à *Charles-Jean de Choiſy*, Marquis de Moigneville, dont elle a été la ſeconde femme. Voy. CHOISI-MOIGNEVILLE. (*Tablettes hiſtor., généalog. & chronolog.*, part. VII, p. 329.)

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, couronné du même, armé & lampaſſé de gueules ; l'écu gerbé d'or.*

OUVRIER (d'), Famille noble du Languedoc, de laquelle étoit Louis d'Ouvrier, qui fut célèbre dans le ſiècle dernier par la beauté de ſon génie & par ſon érudition : il excelloit dans la compoſition des Emblêmes, Deviſes & Inſcriptions ; c'eſt lui qui a fait cette fameuſe Deviſe, ſi flatteuſe pour le Roi Louis XIV : Nec pluribus impar, au-deſſus du ſoleil qui en fait le corps. Il eſt mort en Janvier 1680.

* OYAC, ou OUYA. Les Terres des bords de la Rivière d'*Ouya*, dans l'Iſle de Cayenne, furent données à *Jean-Baptiſte de Gennes*, Seigneur du Bourg de Chedreuil, Chef d'Eſcadre ſous Louis XIV, & furent érigées en ſa faveur en *Comté* par Lettres du mois de Juillet 1698, enregiſtrées le 27 Août ſuivant, ſous le nom d'*Oyac*.

OYENBRUGGE de DURAS, Famille noble du Brabant, & dont étoit Gérard d'Oyenbrugge de Duras, Baron de Fontoy, qui obtint, en conſidération de ſes ſervices militaires & de ceux de ſes ancêtres, l'érection de la Seigneurie de *Rooſt*, dans le Brabant, en *Baronnie*, par Lettres du 30 Août 1651.

OYSELET. Voyez OISELET.

*OZILLAC, Baronnie, en Saintonge, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1623, regiſtrées à Bordeaux le 2 Mars 1624, en faveur de *Léon de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, &c., Chevalier des

Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, &c., dont le fils, *Alexis de Sainte-Maure*, décédé en 1677, ne laiſſa que cinq filles. L'aînée, nommée *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, porta, en 1678, le Marquiſat d'*Ozillac* & le Comté de *Jonzac*, à ſon mari, *Pierre Bouchard d'Eſparbez de Luſſan*, Seigneur, Comte d'Aubeterre, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, &c., dont la poſtérité a pris le nom de *Jonzac*. Voyez SAINTE-MAURE, ESPARBEZ & JONZAC.

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

PAAR, en Allemagne: Famille noble dont étoit

Le Prince VENCESLAS DE PAAR, Conſeiller intime actuel de Leurs Majeſtés Impériales & Royales, né le 7 Août 1719, qui s'eſt marié, en ſecondes noces, à N..., Comteſſe *de Trauttmanſdorff*, dont ſont iſſus:

1. VENCESLAS, qui ſuit;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 3 Mai 1746, qui s'eſt mariée, le 9 Mai 1765, à *Jean*, Comte *de Bucquoy*.

Le Prince VENCESLAS DE PAAR, Chambellan de Leurs Maj. I. & R., né le 27 Janvier 1744, a épouſé, le 27 Janvier 1768, *Antoinette*, Princeſſe *de Lichtenſtein*, née le 13 Juin 1749, dont ſont iſſus:

1. VENCESLAS, né le 18 Janvier 1772;
2. CHARLES, né le 15 Juin 1773;
3. Et ANTOINETTE, née le 17 Décembre 1768.

PAC (DU). Voyez DUPAC.

* PADIÈS, Terre dans l'Albigeois, dont le chef-lieu étoit une petite Ville: les Seigneurs *de Saunhac* en étoient Co-Seigneurs avec les Seigneurs *de Roquefeuil*, leſquels en ont toujours conſervé une partie & toute la Juſtice, depuis le mariage d'*Antoine de Roquefeuil* (ſecond fils d'*Antoine* Ier, & de *Delphine d'Arpajon*), avec *Blanche de Padiès*. Voy. ROQUEFEUIL.

PAGALDE, Famille de Normandie, qui

fut maintenue dans ſa nobleſſe le 29 Août 1668, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de Rouen*, t. II.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de* 3 *roſes de gueules.*

PAGAN, en Languedoc, Diocèſe de Toulouſe. C'eſt, ſuivant un *Mémoire* envoyé en 1758, une des plus anciennes Familles nobles de la Province.

On lit dans l'*Hiſt. de France*, lors de la paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, que la place de Giſors, alors chef du Royaume, du côté de la Normandie, fut donnée en garde, par les deux Rois, à un Seigneur appelé PAGAN; — En 1117, HUGUES DE PAGAN & Geoffroy d'Adhémar, tous deux Gentilshommes de Toulouſe, furent les premiers qui fondèrent l'Ordre des Pauvres Chevaliers, Religieux de la Sainte Cité, qui dans la ſuite furent appelés *Templiers:* ce HUGUES DE PAGAN, ſuivant l'*Hiſt. des Templiers*, en fut le premier Grand Maître; — Un HUGUES & BERTRAND DE PAGAN rendirent hommage au Roi, en 1170, de leurs Fiefs. — On lit dans les *Annales de Toulouſe*, par la Faille, qu'ARNAUD DE PAGAN fut Capitoul de Toulouſe en 1285 & 1320; que JEAN DE PAGAN l'étoit en 1313, 1330 & 1344; que RAYMOND DE PAGAN l'étoit en 1321, 1328 & 1339: ils ſont nommés en Latin *Pagani, Pagano*, & en Français PAGAN; on les appeloit *Ecuyers*, parce qu'ils étoient Militaires & qu'ils commandoient, dans les occaſions, la Nobleſſe & les Armées.

La Famille DE PAGAN, aujourd'hui établie à Toulouſe, qui ſe dit deſcendre de cette ancienne Nobleſſe, ne peut remonter ſa filiation ſuivie qu'à

I. ARNAUD DE PAGAN, qui épouſa *Marie d'Agoult*, dont il eut

II. GUILLAUME DE PAGAN, appelé *le Capitaine Riolas*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur des Pays & Terres de Saint-Dizier, Guidon de 50 Gendarmes des Ordonnances du Roi, qui ſe diſtingua à la bataille de Pampelune, donnée entre les Français & les Eſpagnols, laquelle décida, en 1562, du ſort du Royaume de Navarre. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Toulouſe, devant *la Bonne*, Notaire de cette Ville, le 20 Juillet 1520, *Catherine de Gaſſion*, dont vint

III. DOMINIQUE DE PAGAN, connu, comme ſon père, ſous le ſurnom de *Capitaine Riolas*. Il fut Capitoul de Toulouſe, du rang des Nobles, en 1656, & ſe diſtingua à la bataille de Dreux. De ſon mariage contracté, le 20 Juillet 1572, devant *Taillefer*, Notaire à Toulouſe, avec *Philippe de Cuſtos*, il eut

IV. BERNARD DE PAGAN, Seigneur de Riolas, qui s'eſt marié à *Louiſe de Gailhac*, laquelle, ſuivant un contrat du 25 Novembre 1605, eut une augmentation de dot. Leur fils fut

V. PIERRE DE PAGAN, Seigneur de Caſtillon & de Floran, aux Diocèſes d'Auch & de Lombez, qui, par contrat du 7 Mai 1643, retenu par *Cadeilhas*, Notaire de Fabas, épouſa *Paule de Grenier*, de Colomiers. Il en eut

VI. BERNARD DE PAGAN, IIe du nom, Seigneur de Caſtillon, qui, par contrat du 30 Septembre 1663, retenu par *Boubée*, Notaire de Villefranche, ſe maria avec *Henriette de la Roque*, fille du Baron de Tilloir, dont il eut

VII. JACQUES DE PAGAN, qui a épouſé, par contrat paſſé le 12 Mars 1717, devant *Rolland*, Notaire de Cadenac, en Quercy, *Marguerite de Pomayrols*. De ce mariage ſont ſortis :

1. FRANÇOIS, Baron de Jalenques, ancien Mouſquetaire du Roi, qui n'étoit point marié en 1758;
2. ANTOINE, Prêtre, Bénéficier à Lombez;
3. JEAN-RAYMOND, Officier au Régiment de Piémont en 1758;
4. Et ANNE-PHILIPPOTTE, non mariée.

On trouve une MARGUERITE DE PAGAN, mariée, en 1305, dans la Maiſon *de Cruſſol d'Uzès*, comme on peut le voir dans Moréri, au mot CRUSSOL.

Les armes : *d'azur, à* 4 *barres d'argent, & 2 lions de ſable, paſſants l'un ſur l'autre, brochants ſur le tout.*

PAGAN, autre Famille, établie à Avignon, qui s'eſt éteinte dans BLAISE-FRANÇOIS, Comte DE PAGAN, un des ſavants Ingénieurs du ſiècle paſſé, mort à Paris le 18 Novembre 1665, âgé de 61 ans & 8 mois, ſans avoir été marié, & inhumé dans l'Egliſe des Religieux de la Croix, au Faubourg Saint-Antoine. (Voy. ſon *Eloge* dans Moréri, & la Généalogie de ſa Famille dans l'*Hiſt. de la No-*

bleſſe du Comté-Venaiſſin, tom. II, p. 310 & ſuiv.)

Les armes: *bandé d'or & d'azur; au chef d'hermine; l'écu bordé* D'ANJOU-SICILE *&* DE JÉRUSALEM, *de* 8 *pièces.*

PAGE (LE), en Normandie, Election de Liſieux; Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de* 3 *coquilles d'or.*

PAGE (LE), Famille, originaire de Picardie, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de* 3 *coqs d'or.*

PAGE, ou PAIGE (LE), de Bretagne: *d'argent, à l'aigle impériale de ſable, becquée & membrée de gueules.*

PAGÈS, ou PAGES (DE), en latin PAGESIUS, en Languedoc. C'eſt une des plus anciennes Maiſons & des mieux alliées, dont voici la Généalogie, dreſſée 1° ſur un Jugement de Nobleſſe, rendu contradictoirement le 26 Mars 1670, par M. de Bezons, Intendant de la Province du Languedoc, Commiſſaire député par S. M., pour procéder à la vérification des titres de Nobleſſe; 2° ſur divers titres, actes & documents certifiés au Roi, le 18 Janvier 1763, par M. d'Hozier, Juge d'Armes de la Nobleſſe de France; 3° ſur un Inventaire des titres de cette Maiſon, fait juridiquement le 6 Mai 1767; 4° & ſur un Article généalogique de cette Maiſon, dreſſé par M. d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de la Nobleſſe de France, le 2 Juillet 1771. Cette ancienne Nobleſſe remonte par titres originaux à

I. JEAN DE PAGÈS, Seigneur de Beaufort, Senhor, de Belfort, connu par deux actes, le premier du 12 Juin 1137, & le ſecond de l'an 1160, qui portent qu'il fit donation à l'ancienne Abbaye de Moiſſac, où il fut inhumé, d'une partie de ſes biens, ainſi que de ſa dîme inféodée. Il fut marié, en 1139, avec *Eudoxie de Faudoas,* de l'avis & du conſeil de *Raymond-Aner,* Seigneur *de Faudoas,* ſon frère; il accompagna LOUIS VII au voyage d'Outre-Mer, en 1147. Il eut pour enfans:

1. DÉODAT, qui ſuit;
2. & 3. RADULPHE & GUILLAUME, qui ſe trouvèrent à la bataille de Bouvines en 1214, où ils furent tués.

II. DÉODAT DE PAGÈS fut comblé de bienfaits par PHILIPPE-AUGUSTE, pour avoir donné des preuves de la plus grande valeur à la bataille de Bouvines. Il épouſa *Jeanne de Léaumont* (en latin *de Laumonte*), dont il eut:

1. GÉRAUD, qui ſuit;
2. HUGUES;
3. GUILHEM, ou GUILLAUME, Religieux de la Mercy-Dieu, le 1er des ides d'Avril 1239; il n'y avoit que des Nobles de race qui fuſſent reçus dans cet Ordre, qui alors étoit Militaire;
4. & 5. BERNARD & ARNAUD;
6. Et PONET, qui fut Gouverneur de Caſtille en 1213.

III. GÉRAUD DE PAGÈS, qualifié *Miles,* Chevalier, Seigneur de Beaufort, *Dominus de Belleforte,* de l'avis & du conſentement de DÉODAT, ſon père, fit acquiſition de certaines cenſives dans le territoire de Lamarque, par acte en latin, du 3 des Calendes de Juillet 1220, paſſé devant *Gibertis,* Notaire, ſuivant un autre acte d'achat en latin, du 10 des Calendes de Juin 1227, paſſé devant *Berenguerius,* Notaire. Il avoit épouſé *Catherine le Tonnelier,* dont il eut:

1. BERNARD, qui ſuit;
2. HUGUES, qui, par acte de partage, en latin, du 5 Mai 1240, céda à BERNARD, ſon frère, du conſentement de GÉRAUD, leur père, tous les droits qu'il avoit à prétendre dans le territoire de Beaufort;
3. 4. & 5. GUILHEM, BERNARD & ARNAUD, légataires par le teſtament de BERNARD, leur frère aîné.

IV. BERNARD de PAGÈS, Damoiſeau, Seigneur de Beaufort, fit ſon teſtament le 2 Août 1272, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Beaufort, en la tombe de GÉRAUD, ſon père, qu'il y rappela avec *Catherine le Tonnelier,* ſa mère; reconnut avoir reçu la dot de Dame *Marie de Lupé,* ſa femme; fit auſſi des legs à HUBERT & à RAYMOND, ſes fils légitimes, & inſtitua pour héritier univerſel, GÉRAUD, ſon aîné, qui ſuit: cet acte eſt dépoſé aux Archives des Religieux Carmes de la Ville de Caſtelſarraſin, n° 57. Dans le ſerment de fidélité que rendirent au Roi PHILIPPE, en 1271, les Seigneurs de la Banlieue de Verdun, lors de la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne, on trouve *Bernardus de Belleforte:* cet acte, en latin, eſt rapporté tout entier par la Faille, dans ſes *Annales de la ville de Toulouſe.*

V. GÉRAUD DE PAGÈS, IIe du nom, Damoi-

ſeau, Seigneur de Beaufort, épouſa *Anne de Saint-Lary*, comme il appert de ſon teſtament en latin, du 6 Juin 1298, par lequel il fit Pierre, qui ſuit, & Bernard, ſes fils, pour héritiers.

VI. Pierre de Pagès, Chevalier, Seigneur de Beaufort, donna des Coutumes en patois aux habitants de ce lieu, par acte paſſé devant *Bernard Bruja*, Notaire, le 30 Septembre 1316, & fit ſon teſtament en latin, le 2 Août 1360, en préſence de noble *Pierre le Tonnelier*, ſon couſin, de Pierre de Tonneil, Chevalier, d'*Arnaud de Léaumont de Puygailhard*, Damoiſeau, & autres Nobles, par lequel il nomma pour ſon héritier, Jean, ſon fils, qui ſuit. Il avoit épouſé, par contrat en latin, du 3 Mai 1325, *Anne de la Barthe*, dont il devint veuf, fille de noble *Bérenger de la Barthe*, Damoiſeau; elle étoit couſine germaine de *Jean de la Barthe*, Seigneur de la Vallée d'Aure, qui aſſiſta, comme tel, le 20 Août 1392, au teſtament de Jean de Pagès, qui ſuit (*a*); ledit *Jean de la Barthe*, par acte du 16 Mars 1373, avoit été caution, avec pluſieurs autres Seigneurs très-qualifiés, de la dot de *Marthe d'Armagnac*, fille de *Jean*, Comte *d'Armagnac*, qui s'eſt mariée à *Jean*, Duc *de Gironde*, fils aîné de Pierre, Roi d'Aragon.

VII. Jean de Pagès, IIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Beaufort, eſt qualifié *noble & puiſſant Homme* dans un acte en latin du 5 Février 1361, retenu par *Thomas Anglade*, Notaire; il eſt mentionné ſous le nom de *Jean de Beaufort*, parmi les Gentilshommes qualifiés dans les Archives de la Tréſorerie de Montauban, & dans une feuille en parchemin contenant l'état de ceux qui prirent les Armes pour *Jean*, Comte *d'Armagnac*, contre le Comte de Foix; & le Comte *d'Armagnac*, en 1372, pour avoir fourni deux hommes d'armes qui étoient avec lui, donna 9 francs d'or & 9 groſſes d'argent. Il fit ſon teſtament en latin, le 20 Août 1392, dans lequel il eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur & fils d'illuſtre & puiſſant Seigneur* Pierre de Pagès, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Pourcairès, & d'illuſtre & puiſſante Dame *Anne de la Barthe*, en préſence & de l'avis d'illuſtre & puiſſant Seigneur, *Bernard*, Comte *d'Armagnac*; d'illuſtre & puiſſant Seigneur *Guillaume-Pierre Laſcaris*, Comte de Vintimille & de Tende; d'illuſtre & puiſſant Seigneur *Jean de la Barthe*, Seigneur de la Vallée-d'Aure; de noble Seigneur *Aiſſin de Faudoas*, Chevalier; de noble Seigneur *Jean de Roquelaure*, Damoiſeau; de noble Seigneur *Pierre d'Eſparbez*, Chevalier, & de noble Seigneur *Jean de Léaumont de Puygaillard*, Chevalier, ſes parents, *conſanguineorum ſuorum*, dans lequel il fit mention de Jeanne ſa ſœur, épouſe de *Guillaume-Arnaud Grimaldi*, Chevalier; il donna & légua Gauderico *ſecundo nato ſuo* (on préſume qu'il a formé la branche de Pagès, ou Pages, des Marquis de *Copons*, établie à Perpignan, qui jouit depuis pluſieurs ſiècles de la Terre de *Saint-Jean-de-Pagès*, à laquelle elle a donné ſon nom); Joanni *poſtremo nato ſuo*, qui fut Châtelain du Château de Millas, & Jean de Pagès, ſon petit-fils, qui fut Conſeiller de Dom Alphonse IV, Roi d'Aragon, en 1455, & Vice-Chancelier de ce Monarque; il avoit un frère nommé Raymond, qui ſe maria à Toulouſe avec Demoiſelle *Anne*, fille & héritière univerſelle & donatrice d'illuſtre & puiſſant Seigneur *Arnaud-Raymond de Caſtelbajac*, auquel il donna la troiſième partie de ſes biens; il nomma héritier univerſel illuſtre & puiſſant Seigneur Antoine de Pagès, Damoiſeau, Seigneur de Beaufort (*de Belleforti*), de Pourcairès (*de Pourcarecho*), de Roquedols (*de Repedolſa*), *primo-genitum ſuum*; & voulut & ordonna que *Marguerite de Cumont*, ſon épouſe, fut entretenue dans ſa maiſon pendant ſa viduité, ſuivant ſa qualité, & lui légua 300 liv. de petits tournois; il élut ſa ſépulture dans la Chapelle de Saint-Jean-de-Pagès, dans le couvent des Carmes de Caſtelſarraſin, que ſon père fit conſtruire, & fit un legs de deux champs, le long de la Garonne, aux Ep. Carmes : ce teſtament, retenu par *Giraud Alamant*, Notaire public, eſt en original dans les Archives deſdits Religieux Carmes de la Ville de Caſtelſarraſin, n° 13, & eſt annoncé dans le Jugement de la Nobleſſe du 26 Mars 1670, en faveur de cette Maiſon, rendu contradictoirement par Claude Bazin, Chevalier, Seigneur de Bezons, Intendant de la Province du Languedoc, Commiſſaire député par S. M. pour procéder à la vérification des titres de Nobleſſe, comme on le verra ci-après. Jean de Pagès mourut peu

(*a*) Ceci eſt tiré du Préſident de Doat, dans la Bibliothèque de feu M. Colbert, Miniſtre d'Etat.

de temps après avoir testé, puisque sa veuve donna des coutumes aux habitants de *Cumont*, le 30 Mai 1394, par acte passé devant *Guillaume de Saint-Etienne*, Notaire à Toulouse, dont l'original est dans les Archives de la Maison DE PAGÈS DE BEAUFORT. On présume que la Terre de *Cumont* fut aliénée par les enfans de ladite *Marguerite de Cumont*, ou par elle-même, qui convola peut-être en secondes noces; car on ne peut prouver qu'elle eût été possédée par la Famille DE PAGÈS qu'en 1754, que Messire FRANÇOIS DE PAGÈS DE BEAUFORT, Chevalier, Seigneur de Puech-Méja, Sabadel, &c., rapporté plus loin, à la IIIe branche, en a fait l'acquisition.

VIII. ANTOINE DE PAGÈS, Ier du nom, Damoiseau, rendit hommage au Roi de plusieurs Terres, en 1469, sous la dénomination de Noble ANTOINE DE BEAUFORT: ce qui est prouvé par les Archives de la Trésorerie de Montauban. Il avoit fait son testament le 9 Septembre 1456, où il est qualifié Damoiseau; institua héritier universel son fils aîné, qui suit, & ne vivoit plus le 29 Décembre 1479, date d'un acte que passa *Jeanne Gisard*, sa veuve, de laquelle il eut:

1. HUGUES, qui suit;
2. Et BLAISE, qualifié noble dans le même acte.

IX. HUGUES DE PAGÈS, Damoiseau, connu par le testament de son père, de 1456, & par le susdit acte du 29 Décembre 1479, où il est dit que *Jeanne Gisard*, sa mère, pour l'engager à s'établir, lui fit don d'une somme de 242 écus d'or & de 14 marcs d'argent, est qualifié *noble & Damoiseau* dans le testament qu'il fit le 15 Juin 1504, par lequel, sans y nommer sa femme (qu'un Mémoire domestique dit être *Honorée de Montesquiou*), il institua pour héritier universel son fils aîné. Ses enfans furent:

1. ANTOINE, qui suit;
2. HUGUES, substitué à son aîné, & reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem sur ses preuves de Noblesse faites en 1514;
3. Et JEAN, mentionné dans le testament de son aîné, du 5 Mai 1553: il est la tige de plusieurs branches, de l'une desquelles est descendue JEANNE DE PAGÈS, qui, par son testament du 22 Janvier 1684, institua pour héritier noble ETIENNE DE PAGÈS DE BEAUFORT, son cousin, avec substitution en faveur de Noble JACQUES DE PAGÈS, frère dudit ETIENNE.

X. ANTOINE DE PAGÈS, IIe du nom, Seigneur de Pourcairès, servit à l'arrière-ban, suivant son certificat du 2 Octobre 1530, signé *de Versailles*, & contre-signé par *Chaudon*, Notaire, & fit son testament le 15 Mai 1553. Il avoit épousé, le 22 Avril 1544, par acte sous seings privés, noble *Jeanne Pelegrin*, fille de noble *Jean*, Seigneur de la Roque. Il en a eu:

1. CHRISTOPHE, Seigneur de Pourcairès, institué héritier universel de son père, en 1553; nommé, le 28 Juillet 1560, Gouverneur, Capitaine & Viguier pour le Roi de Navarre, de la Ville de Meyrueis, & mort sans alliance;
2. HÉRAIL, qui suit;
3. & 4. ANTOINE & JÉRÔME, légataires de leur mère;
5. & 6. MARIE & ISABELLE, aussi légataires de leur mère.

XI. HÉRAIL DE PAGÈS, Ecuyer, Seigneur de Pourcairès, Ferrussac, Magrié, Lafond, Roquedols, &c., fut nommé par Lettres Patentes du Roi HENRI III, du 4 Mars 1579, Commandant pour son service dans la Ville de Lunel, & le Roi de Navarre le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, le 16 Janvier 1580, en considération des bons & agréables services qu'il lui avoit rendus; il eut une Commission du Vicomte de Turenne pour l'exécution des ordres militaires y contenus, en qualité de Capitaine de 100 hommes d'armes, en date du 4 Mai 1585; fit son testament le 31 Août 1585, où il nomma héritier universel le posthume qui naîtroit de sa femme, & mourut glorieusement au service d'HENRI *le Grand*, auquel il avoit toujours été fidèlement attaché, comme le portent les Lettres Patentes d'érection en *Baronnie* de la Terre & Seigneurie de *Pourcairès*, obtenues au mois de Décembre 1647, par PIERRE DE PAGÈS, son petit-fils. Il avoit épousé, par contrat du 13 Mars 1581, *Susanne de la Tour*, fille de feu noble *Henri*, Seigneur *de la Tour*, Marijolet, Saint-Paul, &c., & de *Susanne de Gaulejac d'Espanel*. Elle fit son testament le 23 Mars 1635, étant alors veuve, en secondes noces, de noble *Louis de Montcalm*, Ier du nom, Seigneur de Saint-Véran, &c. De son premier lit elle eut:

1. JEAN, qui suit;
2. JEANNE, mariée à noble *Antoine de Pelegrin*, Seigneur de Catrugrolles, ainsi nom-

mé dans le teſtament de ſa belle-mère, en 1635 ;

3. Marie, qui épouſa noble *Jean d'Aldéguier*, Sieur de Luc ;
4. Et Yolande, qui s'eſt mariée, en 1622, à noble *Pierre du Pont de Boſſuges*, Seigneur d'Eſpinaſſous. Ces deux dernières ſont auſſi rapportées dans ledit teſtament de 1635.

XII. Jean de Pagès, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pourcairès, Roquedols, &c., fut fait Capitaine, Gouverneur & Viguier pour le Roi, de la Ville de Meyrueis, par Proviſions du 2 Février 1617, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, le 12 Juin de la même année, & eut encore de nouvelles Lettres de Gentilhomme ordinaire de S. M. le 11 Février 1627 ; il rendit d'importants ſervices à l'Etat, en pluſieurs rencontres, principalement lorſque les ennemis vinrent aſſiéger Leucate, en Languedoc, où il ſe trouva en armes, à la tête de 6 ou 700 hommes, tous de ſes amis, qu'il conduiſit au Maréchal de Schomberg : ſes ſervices ſont rapportés dans les Lettres d'érection en *Baronnie* de la Terre & Seigneurie de *Pourcairès* ; il fit ſon teſtament devant *Guillaume de Pelerin*, Notaire, le 6 Avril 1647. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1603, *Jeanne de Blancard*, ſœur de noble *Pierre*, Baron de Moiſſac, tous deux enfans de *Pierre de Blancard*, Conſeiller du Roi, Juge-Magiſtrat au Siége Préſidial & Gouvernement de Montpellier, & de *Yolande de Boucaud*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Hérail de Pagès de Pourcairès, Seigneur de Ferruſſac, mort en Septembre 1650 ;
3. Jacques, Seigneur de Villaret, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de Mérenville, mort au commencement d'Août 1653 ;
4. N.... de Pagès, qui étoit mariée, en 1647, avec N.... *du Pont de Boſſuges*, Seigneur d'Eſpinaſſous ;
5. Marguerite, qui étoit auſſi mariée, lors du teſtament de ſon père ;
6. Jeanne, qui épouſa *Philippe de Berger* ;
7. & 8. Anne & Susanne, vivantes en 1647, ſans alliance.

XIII. Pierre de Pagès, IIe du nom, Baron de Pourcairès, Seigneur de Ferruſſac, Roquedols, Saint-André, Tournemire, &c., Gouverneur, Capitaine & Viguier, pour S. M., de la Ville de Meyrueis, par Proviſions du 7 Octobre 1647, prenoit la qualité de Gentilhomme ordinaire du Roi le 5 Février 1655. Les ſervices qu'il rendit, ſoit en qualité de Capitaine d'une Compagnie au Régiment d'Infanterie du Marquis de Foſſe, ſoit comme Volontaire en Italie & dans le Rouſſillon, ſous les ordres du Comte d'Arpajon, lui méritèrent, de la part de S. M., au mois de Décembre 1647, des Lettres Patentes d'érection en *Baronnie* de ſa Terre & Seigneurie de *Pourcairès*, & il fut nommé, le 4 Mars 1652, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Septembre 1634, *Suſanne de Berger*, fille d'*Etienne*, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes du Languedoc, & de *Marie de Ratte*. Elle fit ſon teſtament le 22 Février 1652, & ſon mari fit le ſien le 5 Avril 1655, par lequel il ſubſtitua tous ſes biens, en cas d'extinction de mâles, aux enfans de ſes filles, à la charge que celui qui les recueilleroit porteroit les nom & armes de ſa Maiſon : ces deux teſtaments font mention de neuf enfans qu'ils avoient eu de leur mariage, dont deux étoient morts, lors du codicille du Baron de *Pourcairès*, du 13 Octobre 1661, où il dit qu'il lui en étoit né deux autres depuis ſon teſtament ; il obtint, le 18 Mai 1665, une Sentence de la Sénéchauſſée de Nîmes, qui, en déclarant ouverte à ſon profit la ſubſtitution appoſée au teſtament de Noble Antoine de Pagès, ſon biſaïeul, le confirma en conſéquence dans la poſſeſſion de tous les biens qui avoient appartenu audit Antoine, & il fut déclaré *noble* & iſſu de *noble race & lignée*, par jugement de M. Bazin, Chevalier, Seigneur de Bezons, Intendant de la Province du Languedoc, rendu le 26 Mars 1670. Ses enfans furent :

1. Etienne, baptiſé le 11 Décembre 1635, légataire de ſon père, en 1655, pour une ſomme de 11,000 liv. ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Jean, légataire de 15,000 liv., par le teſtament de ſon père ;
4. Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
5. François, légataire de la ſomme de 11,000 liv. ;
6. Jean-Pierre, né depuis le teſtament de ſon père, & légataire de pareille ſomme par ſon codicille de 1661 ;
7. Autre Etienne, auteur de la troiſième branche, mentionnée en ſon rang ;

8. 9. 10. & 11. Anne, Madon, ou Madeleine; Marie & Susanne, légataires de leur père, en 1655, pour la ſomme de 11,000 liv.

XIV. Jacques de Pagès, Chevalier, Seigneur de Saint-André, Baron de Pourcairès, épouſa, par contrat du 29 Octobre 1671, *Suſanne Bonniol*, fille d'*Etienne*, Sieur de la Baſtide, & de *Diane de Gabriac*. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. François, appelé de Pagès de Beaufort, dans ſon contrat de mariage, du 3 Octobre 1703, avec *Jeanne de Mallac*, fille de noble *Antoine* & de *Marie de Tournier ;* lequel mourut le 30 Septembre 1707, laiſſant pour fille unique

   Marie de Pagès de Beaufort, née le 1er Novembre 1706, mariée, par contrat du 1er Octobre 1733, célébration le 13 Mai 1734, à François de Pagès de Beaufort, Vicomte de Cumont, &c., ſon couſin, mentionné plus loin.
3. Et Claude-Louis, dit *le Chevalier de Saint-André*, né le 24 Janvier 1687, tué d'un coup de bombe, au ſiége de Douai, en Septembre 1711, étant Capitaine au Régiment de Boulonnais.

XV. Jean de Pagès, IVe du nom, Chevalier, Baron de Pourcairès, a ſervi 20 ans avec diſtinction dans le Régiment de Boulonnais, Infanterie, & eſt mort à la fin de l'année 1757. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Juin 1733, *Marie-Eliſabeth de Fabre*, fille de noble *Jean de Fabre*, Conſeiller & Garde des Sceaux au Préſidial de Nîmes, & d'*Anne de Laondes*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Louis, Chevalier, Baron de Pourcairès, né le 12 Août 1735, ancien Lieutenant au Régiment de Picardie, qu'il a quitté, à la mort de ſon père, en 1757. Il s'eſt marié, au mois de Février 1780 ;
2. Et Charles-Salomon, Chevalier, né le 20 Novembre 1737, appelé *le Chevalier* de Pagès, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1758, qui s'eſt trouvé à la bataille de Minden en 1759, où il a reçu 13 coups de ſabre. Il a épouſé N.... *de Somer*, dont il a eu

   N.... de Pagès, né en 1773.

SECONDE BRANCHE.

XIV. Pierre de Pagès, IIIe du nom, Conſeiller du Roi, Juge & Magiſtrat en chef en la Juridiction de Terrebaſſe, aux Pays d'Albigeois & Caſtrais (quatrième fils de Pierre II, Baron de Pourcairès, & de *Suſanne de Berger*), fut préſent au contrat de mariage de ſon frère aîné, Jacques, Seigneur de Saint-André, en 1671, &, par acte du 7 Novembre 1684, il tranſigea avec lui au ſujet du patrimoine de leur père, attendu que la quittance qu'il avoit donnée de ſes droits légitimaires, dans ſon contrat de mariage avec *Jeanne de Giſcard*, ne pouvoit lui nuire, parce qu'il n'avoit renoncé à aucun des droits qui pouvoient lui revenir du chef de feu ſon père. Par accommodement, ſon frère aîné lui fit don d'une ſomme de 3,000 liv. à lui due par noble Etienne de Pagès de Beaufort, leur frère commun. De ſon mariage il laiſſa

XV. Pierre de Pagès, IVe du nom, Conſeiller du Roi, Maire perpétuel des Ville & Juridiction de Rabaſtens, en Albigeois, qui épouſa, par accord du 14 Avril 1695, *Jacquette de Caſſagnol*, fille de feu *Jean*, & d'*Iſabeau de Favarel*, dont pour fille unique

XVI. Jacquette de Pagès, qui s'eſt mariée, par articles ſous ſeings privés, du 29 Juillet 1726, reconnus en Juſtice le 22 Juillet 1729, à *Pierre-Hercule de Chaſtenet*, Comte de Puyſégur, Chevalier, Seigneur de Barraſt, Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Meſtre-de-Camp ; elle eſt morte, laiſſant ſix enfans, du nombre deſquels eſt l'Evêque de St-Omer. Voy. CHASTENET de PUYSÉGUR.

TROISIÈME BRANCHE.

XIV. Etienne de Pagès, Chevalier, Seigneur de Beaufort & autres lieux, appelé *le Baron de Pagès* (ſeptième fils de Pierre II, & de *Suſanne de Berger*), né le 12 Novembre 1657, légataire de ſon père par ſon codicille du 13 Octobre 1661, de la ſomme de 11,000 liv., tranſigea le 20 Janvier 1684, avec Jacques de Pagès, Seigneur de Saint-André, ſon frère aîné, & avec noble *Jean de Lama*, ſon couſin, Capitaine au Régiment d'Orléans & Aide Major de Bouchain, en Hainaut, au ſujet du partage de l'hérédité de Françoiſe de Pagès, laquelle, par ſon teſtament, les avoit nommés ſes héritiers ; fut auſſi inſtitué héritier univerſel par celui de Jeanne de Pagès, en date du 22 Janvier 1684, laquelle lui ſubſtitua, en cas qu'il mourut ſans enfans, noble Jacques de Pagès, Seigneur de Saint-André, Baron de

Pourcairès, ſon frère aîné; fit auſſi le ſien, le 9 Mai 1686, où il déclara avoir eu de ſon mariage les enfans ci-après, auxquels il ſubſtitua pour ſes biens, en cas d'extinction des mâles, les enfans mâles de noble JACQUES DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur, Baron de Pourcairès, ſon aîné : il eſt appelé dans cet acte, noble ETIENNE DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Beaufort & autres Places. PIERRE DE PAGÈS, Conſeiller du Roi, Juge & Magiſtrat en la Juridiction de Terrebaſſe, au Pays d'Albigeois & Caſtrais, lui donna quittance, le 8 Avril 1692, de la ſomme de 3,000 liv. que noble JACQUES DE PAGÈS, Seigneur de Saint-André, leur frère commun, lui avoit donnée à prendre ſur lui, dit ETIENNE, par un accord fait entr'eux, le 7 Novembre 1684. M. de Cruſſol d'Amboiſe adreſſa une Lettre audit ETIENNE DE PAGÈS, à Caſtelſarraſin, le 6 Avril 1691, par laquelle il lui donna avis, qu'ayant reçu les ordres de M. le Comte de Broglie pour la convocation du ban, & qu'étant du nombre des Gentilshommes qui devoient marcher, *il le prioit de vouloir ſe tenir prêt pour être en état de ſe rendre au meilleur équipage poſſible, le* 1er *Mai prochain, à l'endroit qui lui ſeroit indiqué*, &c. Il décéda le 8 Décembre 1693 & fut inhumé dans la Chapelle Saint-Jean, au Cloître des Carmes de Caſtelſarraſin. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Septembre 1680, célébration du 7 Décembre ſuivant, *Françoiſe de Perrin*, fille de feu noble *François*, Seigneur de Mazières, & de *Marie de Solomiac*. Elle mourut à la fin de Décembre 1701, laiſſant :

1. ALEXIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, qui a formé la branche, qui ſubſiſte dans le Diocèſe de Caſtres, en Albigeois, & rapportée ci-après;
3. Et JEANNE, à laquelle ſon père légua, par ſon teſtament, 10,000 liv.

XV. ALEXIS DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Vayſſière, Beaufort, Puech-Méja, Faget, Sabadel & de Lamarque, né le 11 Octobre 1681, nommé, le 15 Octobre 1709, Capitaine dans le Régiment de Charoſt, Infanterie, après y avoir ſervi en qualité de Lieutenant; teſta le 6 Mai 1760, devant *la Ferrière*, Notaire de Caſtelſarraſin; mourut le 1er Avril 1761, & a été inhumé dans le Cloître des Religieux Carmes de ladite Ville, en la Chapelle Saint-Jean, bâtie & fondée par ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1708, *Marie de Puibuſque*, née le 29 Avril 1684, fille de noble *Jean*, Seigneur de Veilhes, & de Dame *Iſabeau de Griffolet*, & arrière-petite-fille de *Jeanne de Paule*, ſœur d'*Antoine de Paule*, Grand Maître de Malte. Tous les deſcendants d'ALEXIS DE PAGÈS & de *Marie de Puibuſque*, ont droit de participer, à moins d'injuſtice, à la fondation faite par *Antoine de Paule*, Grand Maître de Malte, en 1635, qui donna à tous les deſcendants d'*Antoine de Paule*, ſon père, l'exemption du droit de paſſage, en faiſant les preuves requiſes. Ladite *Marie de Puibuſque* fit ſon teſtament le 5 Janvier 1767, par lequel elle voulut être enterrée dans la Chapelle Saint-Jean, qui eſt au Cloître des Religieux Carmes de la Ville de Caſtelſarraſin, appartenant à la Famille de ſon mari; chargea ſon héritier de faire célébrer dans la même Chapelle, pendant la vie de ſondit héritier, le 8 Décembre de chaque année, une Grand'Meſſe de *Requiem*, pour le repos des âmes de feux Meſſire ETIENNE DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Beaufort, & Dame *Françoiſe de Perrin*, ſes beau-père & belle-mère, relativement à l'intention de ſon mari, & eſt morte le 22 Septembre 1770, laiſſant :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ETIENNE DE PAGÈS-FAGET, né le 5 Juillet 1720, fait Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne le 5 Août 1762 & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et CLAIRE, mariée, le 22 Janvier 1739, avec *Antoine-Joſeph du Puy*, ancien Mouſquetaire.

XVI. FRANÇOIS DE PAGÈS, Chevalier, Comte de Beaufort, Vicomte de Cumont, Seigneur de Vayſſière, Faget, Puech-Méja, Sabadel, Lamarque, Peſſoulens & de Pomaret, né le 8 Décembre 1709, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, déſirant faire rentrer dans ſa Maiſon la Terre de *Cumont*, titrée de *Baronnie*, & érigée en *Vicomté* par Lettres Patentes du Roi Louis XIII, données à Tours au mois de Mars 1616, en a fait l'acquiſition, le 6 Août 1754, par acte paſſé devant *Latour*, Notaire de Caſtelſarraſin. Il a rendu hommage au Roi, le 3 Août 1756, en ſon Bureau des Finances de la Généralité d'Auch, pour raiſon de la Seigneurie & Vicomté de *Cumont*, & un pareil hommage à S. M. au Bureau des Finances & Domaines de Toulouſe, le 20 Août 1765, pour

la Seigneurie directe qu'il poſſédoit ſur divers Fiefs, ſitués dans les Juridictions de Caſtelſarraſin & de Saint-Porquier; il a renouvelé ſon hommage, le 23 Décembre 1776, à cauſe du joyeux avénement de Louis XVI à la Couronne. Il avoit épouſé, le 13 Mai 1734 (contrat paſſé dès le 1er Octobre 1733, MARIE DE PAGÈS DE BEAUFORT, ſa couſine, ci-deſſus, fille de feu Noble FRANÇOIS DE PAGÈS & de *Jeanne de Mallac*. De ce mariage ſont iſſus :

1. FRANÇOIS-CLAIR, qui ſuit ;
2. ANTOINE-JOSEPH, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Beaufort*, né le 11 Septembre 1746, qui fut d'abord Page du Roi, ancien Lieutenant de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, & en 1779, Capitaine dans le cinquième Régiment de l'Etat-Major de l'Armée, non marié ;
4. JOSEPH-ETIENNE DE PAGÈS DE BEAUFORT, né le 11 Octobre 1748, Chanoine de la Cathédrale de Montauban, par Brevet du Roi, du 28 Novembre 1762, ſuivi de Lettres Patentes du 9 Juillet 1763 ;
5. JEANNE-MARIE, Religieuſe Profeſſe aux Urſulines de Caſtelſarraſin, le 17 Décembre 1755 ;
6. JEANNE, née le 14 Décembre 1741, Religieuſe Profeſſe aux Urſulines de Montauban ;
7. Et MARIE DE PAGÈS DE BEAUFORT, mariée, par contrat du 7 Septembre 1765, à Noble *Vital du Caſſe de Laſſalles*, ancien Officier d'Infanterie, fils de feu Noble *Jean*, Capitaine d'Infanterie, & de Dame *Henriette-Hector de Sambat*.

XVII. FRANÇOIS-CLAIR DE PAGÈS, Chevalier, Vicomte de Beaufort & de Cumont, Seigneur de Vayſſière, Faget, Puech-Méja, Sabadel, Lamarque, Peſſoulens & de Pomaret, né le 13 Juillet 1736, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, a rendu hommage au Roi, le 15 Août 1765, en ſon Bureau des Finances & Chambre du Domaine à Auch, pour raiſon de la Vicomté de *Cumont*; a renouvelé le même hommage, le 10 Décembre 1776, à cauſe du joyeux avénement de Louis XVI à la Couronne, & a rendu encore deux hommages, le 20 Novembre précédent, l'un pour la Terre de *Peſſoulens*, & l'autre pour celle de *Pomaret*, en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Pau, en Béarn. Il a épouſé, 1° par contrat du 23 Novembre 1763, *Antoinette-Thérèſe-Marie de la Barthe de Giſcaro*, fille de feu Meſſire *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de Médoc, Penſionnaire du Roi, & de *Jeanne-Marie de Héraut-Mauzas*; & 2° par contrat du 16 Septembre 1769, *Marie-Anne-Thérèſe Ancelin de Fieffe*, fille de feu Meſſire *Marc-Ambroiſe Ancelin*, Chevalier, Seigneur de la Forge, ancien Officier aux Gardes Françaiſes, & de *Marie-Madeleine-Angélique le Rat*, laquelle avoit été mariée, en ſecondes noces, avec haut & puiſſant Seigneur *Jacques Galway*, Vicomte de Dunkeld, Pair de la Grande-Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Le Vicomte de *Beaufort* n'a point eu d'enfans de ſes deux mariages.

QUATRIÈME BRANCHE.

XVII. ANTOINE-JOSEPH DE PAGÈS DE BEAUFORT, Chevalier, appelé *le Baron de Pagès* (ſecond fils de FRANÇOIS, Comte de Beaufort, & de MARIE DE PAGÈS DE BEAUFORT), né le 5 Mars 1742, d'abord Garde du Corps du Roi, puis Officier au Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, par Brevet du 21 Mai 1766, a épouſé, par contrat du 22 Février 1771, *Marguerite de la Barthe*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Jean-Bernard*, Chevalier, Seigneur de Caſaux & autres lieux, & de feue haute & puiſſante Dame *Marie-Anne d'Angos de Boucarrès*. Elle eſt morte, le 14 Juillet 1778, âgée d'environ 40 ans, & a laiſſé :

1. FRANÇOIS-MARIE, appelé *le Comte* DE PAGÈS DE BEAUFORT, né le 31 Août 1772, baptiſé le 2 Septembre ſuivant ;
2. JEAN-FRANÇOIS-ETIENNE-MARIE, né le 30 Novembre 1774;
3. Et FRANÇOIS-CLAIR-MARIE, né le 27 Novembre & baptiſé le 7 Décembre 1775.

DERNIÈRE BRANCHE, établie dans le Diocèſe de Caſtres, en Albigeois, ſubſiſtante.

XV. FRANÇOIS DE PAGÈS (ſecond fils d'ETIENNE & de *Françoiſe de Perrin*), né le 11 Avril 1683, conſtitué héritier particulier de ſon père, en la légitime telle que de droit, par ſon teſtament du 9 Mai 1686, tranſigea le 1er Février 1718 avec ALEXIS, Baron DE PAGÈS, ſon frère aîné, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Charoſt, au ſujet du par-

tage de l'hérédité d'Etienne de Pagès, leur père, qui, par ſon teſtament du 19 Décembre 1685, les avoit nommés ſes héritiers avec ſubſtitution de l'un à l'autre, en cas que l'un d'eux vînt à mourir ſans enfans mâles en légitime mariage. François de Pagès, fait Lieutenant au Régiment d'Humières, Infanterie, le 6 Mai 1697, ſous le nom de Pagès, mourut Lieutenant-Colonel. Il fit ſon teſtament le 26 Mars 1736, dans lequel il déclara avoir eu, de ſon mariage contracté, le 7 Novembre 1702, avec *Claire Fouquet*, qui fit auſſi le ſien le 1er Mai 1737, ſavoir :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Jean-Jacques, Archiprêtre de Gardouch;
3. François, mort jeune, ou duquel nous ignorons la deſtinée;
4. Et Claire, qui s'eſt mariée avec noble *Abraham-Joſeph de Broua de Terſo de Sainte-Colombe*, Chevalier de Saint-Louis.

XVI. Noble Etienne de Pagès, né le 20 Décembre 1703, épouſa, par contrat du 10 Novembre 1736, *Françoiſe-Anne Georges de Camprenant*, fille de noble *Jean Raymond de Camprenant*, Ecuyer, Seigneur de Montgiſcard, Belbèze, la Balme & autres lieux, & de Dame *Anne de Cabrol*. Il tranſigea, le 10 Février 1739, avec noble *Abraham-Joſeph de Broua de Terſo de Sainte-Colombe*, ſon beau-frère; fut inſtitué héritier univerſel par Meſſire Jean-Jacques de Pagès, ſon frère, Archiprêtre de Gardouch, en date du 29 Novembre 1744; teſta auſſi le 6 Septembre 1775, & fut inhumé, dans la Chapelle du Château du Travet, le 9 Mars 1776. Il a laiſſé de ſon mariage :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Claire, née le 2 Novembre 1740, qui s'eſt mariée avec N.... *Babonnau ;*
3. Et Marie, née le 19 Mars 1744, qui s'eſt mariée, par contrat du 5 Mars 1766, avec N.... *de Lariège.*

XVII. Jean-François de Pagès, né le 15 Octobre 1738, s'eſt marié, par contrat du 24 Avril 1764, avec *Roſe de Revel*, dont il a eu :

1. Joseph-Marie, né le 14 Mars 1768;
2. Mathieu-Jean, né le 13 Avril 1772 ;
3. Et Marie-Claire, née le 5 Novembre 1764.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'argent, l'un au-deſſus de l'autre, accompagnés en chef de 2 roſes tigées d'or, avec leurs épines.* — Sur le portail du Château de Roquedols, qui a appartenu longtemps à la Maiſon de Pagès, on apercevoit encore les armes ci-deſſus, & aſſez liſiblement cette Deviſe : Noblesse sans vertu est un or bas. Dans la Chapelle de Saint-Jean, au Cloître des Religieux Carmes de Caſtelſarraſin, cette même Deviſe ſubſiſtoit encore le 1er Avril 1761, ſur la pierre qui fermoit le tombeau de noble Etienne de Pagès de Beaufort, & ſur laquelle étoient ſculptées les armes : *écartelé, aux 1 & 4*, comme ci-deſſus; *& aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules, parſemé d'étoiles d'argent ;* ces armes ont été portées par cette Famille, tantôt conjointement, tantôt ſéparément.

PAGÈS (de), en Catalogne & à Perpignan. Cette Famille, qui remonte à Ponet de Pagès, Gouverneur de Caſtille en 1213, eſt diviſée en deux branches : de la première eſt, en 1771,

Antoine-Louis-Barthélemy-Bonaventure de Pagès de Copons, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-Pla-de-Cors, Montbrun & Poujols, &c., né le 23 Août 1703, qui fut reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, ſur les preuves de ſa nobleſſe faites le 1er Février 1716. Il a pour frère Michel de Pagès de Copons. Ce ſont eux, qui, par acte du mois de Juillet 1766, ont reconnu pour parents & iſſus de la même tige, MM. de Pagès de la Calletière & de Fallière, dont on va parler;

La ſeconde branche ſubſiſte dans Jean-Hilaire de Pagès de la Calletière, Ecuyer, né le 2 Septembre 1718, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1751, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment Royal-Comtois, Infanterie, le 12 Avril 1760, & Commandant du bataillon dudit Régiment le 30 Janvier 1762, qui s'eſt trouvé dans toutes les affaires des Régiments où il a ſervi, & notamment aux batailles de Guaſtalla, Parme, Raucoux, Lawfeld & Crevelt; aux ſiéges de Fribourg, Mons, Saint-Ghislain, Namur, &c. De ſon mariage, célébré à l'Iſle de Ré, le 31 Décembre 1763, avec *Françoiſe Penaud*, veuve d'*Anet-Jean de Guymard*, il a eu pour enfans :

1. Pierre-Hilaire, né le 19 Septembre 1764;
2. Et Elie-Jacques, né le 29 Septembre 1765.

Hilaire-Benjamin de Pagès de Fallière, Ecuyer (frère de Jean-Hilaire), né le 21 Novembre 1719, Chevalier de Saint-Louis le

11 Mai 1735, quitta les Grenadiers Royaux le 1er Janvier 1759; fut nommé Commandant du Régiment des Recrues des Colonies le 1er Mai 1765, & a obtenu, le 12 Octobre 1766, une Commiſſion de Lieutenant-Colonel. Il a été à toutes les opérations de guerre où ſe ſont trouvés les différents Corps où il a ſervi, notamment aux ſiéges de Fribourg, Mons, de Saint-Ghislain, Namur, &c., & aux batailles de Raucoux, Lawfeld, Haſtenbeck, Crevelt & Minden. De ſon mariage, célébré à Dieppe le 31 Mars 1761, avec *Marie-Anne-Charlotte du Tronchay de la Fortemaiſon*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Capitaine Commandant les Compagnies d'Invalides en garniſon au Château de Dieppe, & d'*Anne du Royer de Bournonville*, ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste-Louis-Marie-Hilaire, né le 6 Janvier 1762 ;
2. Jean-Baptiste-François, né le 30 Octobre 1763 ;
3. Et Marie-Catherine, née le 14 Juillet 1765.

Les armes : *d'or, à deux merles affrontés de ſable.* (Voyez l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

PAGET, nom d'une Famille d'Angleterre, dont le premier de ce nom

William, ou Guillaume Paget, fut élevé par ſon mérite à la dignité de Pair du Royaume. Henri VIII le fit Clerc du Cachet du Roi & l'envoya Ambaſſadeur en France. Edouard VI le nomma auſſi Ambaſſadeur vers l'Empereur Charles-Quint. Il tomba en diſgrâce ſous ce même Prince, & rentra en faveur ſous celui de la Reine Marie. Il mourut en 1564, la ſixième année du règne de la Reine Elisabeth. Ses enfans furent :

1. Henri, qui mourut ſans enfans mâles en 1578;
2. Et Thomas, qui ſuit.

Thomas Paget, Catholique Romain, fut Favori de la Reine d'Ecoſſe, ſe retira en France, & mourut à Bruxelles. Il laiſſa un fils, nommé

William Paget, qui fut rétabli dans ſes biens & ſes dignités la première année du règne de Jacques Ier, & mourut en 1628, laiſſant pour ſucceſſeur

William Paget, qui s'eſt marié avec *Françoiſe*, fille d'*Henri*, Comte *d'Holland*. Il en a eu, entr'autres enfans,

William, Lord Paget, Ambaſſadeur à la Porte pour le Roi Guillaume III. (Voy. Moréri.)

PAGI, Famille Patricienne & fort ancienne, originaire de l'Etat de Gènes, où elle a formé deux branches : l'une eſt éteinte depuis la fin du ſiècle dernier; elle avoit fourni des Capitaines de Galères, des Gouverneurs de Places fortes de la plus grande diſtinction : c'eſt un Pagi de cette branche qui défendit ſi glorieuſement la Ville de Douadé, contre l'Armée du Duc de Savoie.

L'autre branche, qui ſubſiſte encore à Gènes, & y eſt pareillement inſcrite dans le Livre d'or de la République, a auſſi produit des perſonnages du plus grand mérite, entr'autres Jean-Baptiste Pagi, Evêque de Brugnano, qui mourut vers le milieu du ſiècle paſſé.

En 1460, dans la guerre des Fieſque & des Fregoſe, contre les Doria, &c., pluſieurs Nobles Génois furent proſcrits pour avoir tenu le parti des Fregoſe, & c'eſt un de ces Nobles proſcrits, Jacques Pagi (& non Jean Pagi, comme l'appelle mal-à-propos l'Auteur de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*), qui, étant paſſé dans cette Province, s'y établit, & fut le chef de la Famille de ce nom, qui y ſubſiſte encore avec diſtinction.

Depuis cette époque, les Pagi de Provence ont toujours entretenu une relation de parenté & d'amitié avec ceux de Gènes, & ſe traitent encore aujourd'hui de *Couſins*, réciproquement dans leurs lettres. Cette Famille forme actuellement deux branches en Provence : l'aînée eſt établie à Lambeſc, & l'autre à Aix; la première a pour auteur

I. Jacques Pagi, qui, proſcrit de Gènes, ſa Patrie, vint s'établir en Provence, comme on l'a dit plus haut. Il eut pour fils,

II. Louis Pagi, fondateur d'une Chapelle de Saint-Louis à Rognes, qui avoit épouſé *Jeanne de Rouilla*, dont il eut

III. Jean-François Pagi, qui s'eſt marié avec *Antoinette de Gajot de Montfleury*. Ils eurent pour arrière-petit-fils,

VI. Louis-Philippe de Pagi, Seigneur de Valbonne, lequel a épouſé *Françoiſe de Romans*, dont il a eu

VII. Louis-Joseph de Pagi, Seigneur de Valbonne, qui s'eſt marié avec *Catherine de Renaud*, fille de *François-Joſeph*, Lieutenant Général des Soumiſſions, & de *Françoiſe de Félix*. De ce mariage vinrent :

1. Joseph-Louis, Seigneur de Valbonne, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, qui a fait les trois dernières campagnes de Flandre dans les Mouſquetaires du Roi;
2. Pierre, Capitaine au Régiment de Béarn, Infanterie;

Et deux filles.

La ſeconde branche a pour chef Jean-Claude de Pagi, Tréſorier Général de France, fils de Louis, qui eſt mort Doyen des Tréſoriers Généraux de France en la Généralité de Provence.

Nous avons parlé de cette Famille dans la prem. Edit. de notre *Dictionnaire généal.*; l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence* & Moréri la font auſſi connoître; le P. Bougerel & autres font mention de pluſieurs hommes illuſtres qu'elle a produits; Moréri & ſes continuateurs citent avec éloge Antoine, Jean-Baptiste, François-Antoine II & Joseph-Albert Pagi, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Cavaillon, dont les Ecrits ſont auſſi connus qu'eſtimés; & enfin l'*Hiſt. pour ſervir aux hommes illuſtres de Provence* ne fait pas une mention moins honorable d'Antoine & de François Pagi.

Les armes: *d'azur, à 3 tours d'argent, crénelées & ouvertes, & ſurmontées d'une couronne ducale d'or.* Supports: *deux lions.*

Nota. MM. Pagi, de Gènes, ont titre pour prouver que cette Couronne ducale a été accordée, par diſtinction, à Ogerio Pagi, un de leurs auteurs, & un des premiers de la République de Gènes, dans le XIIIe ſiècle.

PAGNY, branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon *de Vienne*, en Bourgogne, laquelle a commencé à *Jean de Vienne*, fils aîné de *Philippe de Vienne*, IIe du nom, Seigneur de *Pagny*, & de *Jeanne de Genève*, ſa ſeconde femme. Voyez VIENNE.

PAIGE (le), Maiſon iſſue des anciens Comtes de Brienne, en Champagne, par la branche des Comtes de *Bar-ſur-Seine*: le nom de Bar qu'elle prit dans le XIIe ſiècle, fut changé enſuite en celui de le Paige. Les *Mémoires* de cette Famille portent que Guillaume, Comte de Bar-sur-Seine, ſe trouva, avec le Roi Saint Louis, à la Maſſoure, en 1250, & lorſque la Garde de ce Prince fut entièrement diſperſée, & que les Infidèles étoient prêts de fondre ſur lui, il fut courageuſement défendu par ce Guillaume de Bar, qui lui cria en termes gaulois: *Où que tu ſoies ſuivray toi,* Deviſe que ſa poſtérité a conſervée juſqu'aujourd'hui. Ce *cri* même donna lieu au changement de nom pour la poſtérité dudit Guillaume de Bar (qui ſe titra enſuite le Paige de Bar, ou de Bar, dit le Paige), car Saint Louis l'ayant appelé, à cauſe de cette belle action, ſon *Page*, ou *Paige*, comme on l'écrivoit alors, ce nom eſt paſſé à tous ſes deſcendants, ce qui eſt d'autant plus croyable, que Jacques Meyer rapporte, dans ſon ouvrage intitulé: *Chronicon Flandriæ*, &c., ſous l'année 1250, que ledit Guillaume de Bar fut tué à la même action où Saint Louis fut fait priſonnier.

La *Généalogie* de cette Maiſon de Bar-sur-Seine, ſurnommée le Paige, eſt rapportée en extrait dans un certificat donné à Bruxelles le 22 Décembre 1775, à Meſſire Antoine-François le Paige, Seigneur de Cuerne, &c., ſur les pièces authentiques qu'il a produites à trois Hérauts d'armes, nommés: Meſſire Barthélemy-Joſeph Jaerens, premier & plus ancien Roi d'armes Provincial de S. M. l'Impératrice-Reine-Apoſtolique en ſes Pays-Bas & Bourgogne, à titre de ſes Province & Duché de Lothier & de Brabant & du Marquiſat du Saint-Empire, &c.; le ſecond, Philippe-Jean-Baptiſte O'Kelly, Ecuyer, Roi & Héraut d'armes Ordinaire de Sadite Majeſté, à titre de ſes Pays, Province & Comté de Hainaut, & ſon Avocat d'Office pour le Département Héraldique aux Pays-Bas, & le troiſième, Gillis-Ange Labiniau, auſſi Roi & Héraut d'Armes de Sadite Majeſté en ſes Pays-Bas, à titre de la Province & Comté de Flandre. Cette déclaration, ou certificat, eſt enregiſtrée au Regiſtre des trois Hérauts d'armes à Bruxelles. D'après cette pièce authentique & le *Mémoire* qu'on y a joint, qui nous ont été adreſſés, en voici la filiation.

I. Gauthier, Ier du nom, Comte de Brienne, en Champagne, épouſa *Euſtache*, Comteſſe *de Bar-ſur-Seine* (voyez le P. Anſelme, tom. VI, p. 127), fille de *Renaud*, Comte *de Bar-ſur-Seine* & de Tonnerre. Il fit quelques donations, du conſentement de ſa femme, en 1068, à l'Abbaye de Montiéramey, & ſe trouve nommé, avec elle & ſes enfans, dans les titres de cette Abbaye & de celle de Moleſme. Il vivoit encore en 1080, ſuivant Albéric. Ses enfans furent:

1. Erard, Ier du nom (le P. Anſelme, *ibid.*; *Spicil.*, tom. IV, p. 243), Comte de Brienne, qui fut père, par ſa femme, *Alix de Roucy*, de Gauthier, IIe du nom, Comte de Brienne, Fondateur de l'Abbaye de Baſſe-Fontaine. Il s'eſt marié à *Adélaïs de Baudement* (M. Camuſat, *Antiq. de Troyes*, p. 363 & 384; *Cartulaire de Marmouſtier*), dont il eut Erard, IIe du nom, Comte de Brienne, qui épouſa *Agnès de Montfaucon*, dite *de Montbéliard*, & en eut, entr'autres enfans, Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem (Voy. le P. Anſelme, *ibid.*, p. 132, & BRIENNE-ſur-AUBE);
2. Milon de Brienne, Comte de Bar, dont nous allons donner la poſtérité;
3. Engelbert, tige de toute la Maiſon *de Conflans*. Voyez BRIENNE-ſur-AUBE;
4. Guy de Brienne, nommé, avec ſes frères, dans les titres de l'Abbaye de Montiéramey;

Et quatre filles.

II. Milon de Brienne, Ier du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, par ſa mère *Euſtache*, Comteſſe *de Bar*, épouſa une Dame, nommée *Mathilde*, du conſentement de laquelle il donna, à l'Abbaye de Moleſme, en 1116, tout ce qu'il poſſédoit en Seigneurie au village de la Chapelle, avec les Coutumes de Vertault & d'Eſſoyes & ſon Château de Juilly. Il fit auſſi pluſieurs conceſſions à l'Abbaye de Montiéramey en 1100 & 1108, pour l'âme du Comte Gauthier, ſon père, & celle d'*Euſtache*, ſa mère (le P. Anſelme, ibid., p. 141 & 142; du Bouchet, *Hiſt. généal. de la Maiſon de Courtenay*, liv. I, chap. III.) Milon, Ier du nom, eut de ſon mariage :

1. Guy, qui ſuit;
2. Gauthier de Bar, lequel aſſiſta, en 1131, à la confirmation des biens de l'Abbaye de Brogne, au Comté de Namur (*Cartulaire de l'Abbaye de Brogne*);
3. Rainaud de Bar, Abbé de Cîteaux en 1133, qui mourut en 1151, ſuivant la *Chronique* de l'abbé Robert;
4. Et Eustache, Avoué de Brogne, vivant en 1440 (Mirei, *Opera Diplom.*, tom. I, p. 93 & 689.)

III. Guy, Ier du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, épouſa *Pétronille*, dite *Eliſabeth* (*Cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre*), fille d'*Héribrand*, Seigneur *d'Hierges*, près de Charlemont, & d'*Hodierne de Réthel*; celle-ci fille de *Baudouin de Réthel*, Seigneur de Bourg, dans le Réthélois, & d'*Ide de Bologne* (*Hiſt. de l'acquiſition des Reliques de la Sainte-Croix*, apportée de Jéruſalem, par Manassès de Bar, Seigneur d'Hierges; Hubner, *Tablettes généal.*, part. I, tab. 34), ſœur de *Godefroy*, dit *de Bouillon*, Roi de Jéruſalem. Guy, Comte de Bar, Ier du nom, fit des donations, l'an 1139, avec ſa femme & ſes enfans, à l'Abbaye de Saint-Michel de Tonnerre. Il vivoit encore en 1142, qu'il fut préſent, avec Saint Bernard, Abbé de Clairvaux, à la priſe d'habit de Religieuſes, donné par Godefroy, Evêque de Langres, à *Mahaut* & *Helvide de Baudement*. Il eut pour enfans :

1. Milon, Comte de Bar, IIe du nom, qui ſuccéda à ſon père après l'an 1145, & mourut en 1151. Il avoit épouſé *Agnès de Baudement*, dont, pour fille unique,

   Pétronille, Comteſſe de Bar, mariée, en 1168, avec *Hugues du Puiſet*; elle eſt morte ſans enfans.
2. Manassès, qui ſuit;
3. & 4. Guillaume & Guy, décédés ſans poſtérité;
5. Et Hermessinde, qui épouſa *Simon de Rochefort*.

IV. Manassès, Comte de Bar (André du Cheſne, *Hiſt. gén. de la Maiſon de Montmorency*, p. 34), ſuccéda à ſa mère dans la Seigneurie d'Hierges, fut Seigneur de Rama, en Paleſtine, devint Connétable du Royaume de Jéruſalem ſous la Reine Melisinde, ſa parente, fille de Baudouin de Bourg, Roi de Jéruſalem. Il donna, en 1140, une cenſe qu'il avoit à Millen, près de Saint-Trond, à l'Abbaye de Saint-Gérard à Brogne, où il eſt inhumé avec ſa femme *Eliſabeth*, Comteſſe en partie *de Châlon-ſur-Saône* (*a*), fille de *Guy*, Comte *de Châlon*, par moitié (*Cartul. de l'Abbaye de Cluny*; *Cart. de Brogne*; *Généal. hiſt. des Maiſons Souv.*, tom. IV, p. 59). Leurs enfans furent :

1. Héribrand, mort 40 jours après ſon père, & enterré à Brogne;
2. Milon, IIIe du nom, dit d'abord *de Châlon*, puis Comte de Bar-ſur-Seine, après la mort de Pétronille, Comteſſe de Bar, ſa couſine germaine, lequel épouſa *Héliſende de Joigny* (l'Auteur des *Lignages*

(*a*) Elle avoit pour père *Guy*, Comte *de Châlon*, qui étoit fils de *Guillaume*, Vicomte de Thiern, & d'*Adélaïs*, Comteſſe *de Châlon* en partie.

de Coucy, écrits en 1303; le P. Anſelme, tom. VI, p. 142). Il en eut :

1. Jean, mort jeune;
2. Et Gaucher de Bar, tué, avec ſon père, au ſiége de Damiette, en 1219, ſans avoir laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth de Courtenay*, fille de Pierre II, Empereur de Conſtantinople. Voy. COURTENAY.

3. Thibaut de Bar, Seigneur de Champloſt, marié à une Dame, nommée *Marguerite*, de laquelle il eut :
   1. Laurence de Bar-sur-Seine, qui s'eſt mariée à *Pons*, Seigneur *de Cuſeau*, laquelle tranſporta le droit qu'elle avoit ſur le Comté de *Bar-ſur-Seine* à *Thibaut*, Comte *de Champagne;*
   2. Et Pétronille de Bar, qui porta la Terre de Champloſt à *Guy de Çhappes*, ſon mari.
4. Manassès, Doyen, enſuite Evêque-Duc de Langres, Pair de France, &c.;
5. Henri, qui ſuit;
6. Et Isabeau de Bar-sur-Seine, qui épouſa *Anceau*, Seigneur *de Trainel;* & 2° *Thibaut*, Ier du nom, Comte *de Bar*, en Barrois, dont deſcend toute la Maiſon *de Lorraine* & *de Bar* (le P. Anſelme, tom. V, p. 508).

V. Henri de Bar, Seigneur d'Hierges, ſe trouve nommé, avec ſon frère, Héribrand, dans l'*Hiſt. de l'acquiſition de la Sainte-Croix de Brogne* (Mſſ. de Nicolas de Laine, Abbé de Brogne, décédé en 1448; *Regiſtres* de la même Abbaye, communiqués par Dom Eugène, Prieur de cette Abbaye en 1774), que Manassès, ſon père, avoit apportée de Jéruſalem. Il eſt auſſi nommé dans le teſtament de celui-ci, auquel il ſuccéda en la Seigneurie d'Hierges, & fut Avoué de Hasbaye. Il épouſa *Yolande de Rumigny* (Balduini, *Chronicon Avennenſis*, cap. XV, p. 19), ſœur de *Hugues de Rumigny* & de Florines, de laquelle vinrent :

1. Louis de Bar, Avoué de Hasbaye, mort ſans poſtérité (Butkens, *Trophées du Brab.*, tom. I, p. 421);
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Et Yolande de Bar, Dame d'Hierges (Mirei, *Opera Diplom.*, tom. IV, p. 536), qui eut une fille, nommée *Méliſinde*, Dame d'Hierges, qui épouſa *Gérard*, Ier du nom, Seigneur *de Jauche*, père de *Gérard*, IIe du nom, Seigneur *de Jauche* & d'Hierges; & de *Méliſinde de Jauche*, qui porta l'Avouerie de Hasbaye à *Goſvin de Limbourg*, ſon mari (Butkens, *Trophées ſacr. & prof. du Duch. de Brab.*, tom. II, p. 312 & 313); elle paſſa, par alliance, dans la Maiſon *de la Marck de Lumain.*

VI. Guillaume de Bar-sur-Seine ſe croiſa avec *Hugues de Florines*, ſon oncle, en 1197, & reprit les Villes de Joppé & de Beyrouth ſur les Infidèles, ſuivant la relation de Meyer, dans ſa *Chronique de Flandres*. On lui donne pour femme *Alice d'Agimont*, fille d'*Albert*, Comte de Chiny & d'Agimont (Mantelius, *Hiſtor. Loſſenſis*, &c., aucta par L. Robyns, Edit. 1717, p. 183; Mireus, *in Chronico Belgico;* Archives de l'Abbaye d'Orval, &c.). Il en eut :

1. Jean de Bar, dit *de Brogne*, à cauſe de l'Avouerie de Brogne, qui étoit paſſée héréditairement dans ſa Famille : il ſe fit Religieux & devint Abbé-Comte de Gembloux, dans le Brabant, en 1240;
2. Et Guillaume, qui ſuit.

VII. Guillaume, IIe du nom, Comte de Bar-sur-Seine, en fut dépouillé par le Comte de Champagne, qui avoit acheté le droit que Laurence de Bar, fille de Thibaut, Seigneur de Champloſt, formoit ſur le Comté de *Bar-ſur-Seine*. Il ſe croiſa avec Saint Louis, & fut tué à la Maſſoure, en 1250, comme le rapporte Jacques Meyer dans ſa *Chronique de Flandres*, ſous la même année. D'*Eliſabeth de Noyers*, ſon épouſe, fille de *Miles*, IIIe du nom, Seigneur *de Noyers*, il eut

VIII. Waldfroy, ou Godefroy de Bar (comme Meyer le nomme), Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, dit auſſi *le Comte de Brogne*, qui ſe trouva à la bataille de Weſt-Cappel, en Zélande, donnée le 4 Juillet 1253, ainſi que le remarque le même Jacques Meyer, dans ſa *Chronique de Flandres*, ſous ladite année, Edit. anni 1538, où il en parle comme il ſuit : *Captis Principis filiis Guido Johanneſque, cum Comitibus Theobaldo Ghiſnenſi ac Godofredo Barenſi.* On s'eſt aviſé de changer ici le nom de Godefroy de Bar en celui de Thibaut de Bar, dans la IIe Edit. de la Chronique de Meyer, parce qu'on a confondu la Maiſon *de Bar*, en Barrois, avec celle de Bar-sur-Seine; mais on peut remarquer en cet endroit (ſuivant une Lettre tirée des Regiſtres du Brabant, & rapportée par le Prélat Butkens, dans les preuves du IVe liv. des *Trophées de Brabant*), que l'on avoit déjà traité de la rançon du Comte *Thibaut*

de Bar, en Barrois, au mois de Mars 1253, quelques mois avant la bataille de Weſt-Cappel, en ſorte que l'on a confondu ce Godefroy de Bar-sur-Seine, Avoué de Brogne, avec le Comte *de Bar*, en Barrois. D'ailleurs Veldenaer & pluſieurs autres anciens Ecrivains donnent à ce Comte le titre de *Brogne* (W. Gouthoeven, *Chronyck van Holland*, I decl., p. 328, 334, 337, 338; Johan de Beka, *Chron. Epiſc. Traject.*, p. 74; *Chronyck* van Veldenaer, de anno 1480, p. 293; Boxhorn, *Chron. van de Graven van Zeeland*, p. 71), titre auquel ceux de la Maiſon *de Bar*, en Barrois, n'ont jamais prétendu. W. Gouthoeven & d'autres rapportent, que ce Seigneur de Bar & de Brogne fut tué à Loenen, en Zélande, en 1287 : c'eſt lui qui fit conſtruire, avec ſa femme, *Adélaïs de Montagu*, fille d'*Eudes*, Ier du nom, Sire *de Montagu*, & d'*Eliſabeth de Courtenay*, l'Egliſe de Saint-Gérard à Brogne, ſuivant ces vers qu'on liſoit autrefois dans cette Egliſe, comme le remarque A. Buchelius :

Walfridus Barri, Comes inclitus atque benignus
Bronenſis terræ defenſor tempore guerræ,
Et claræ ſtirpis Adeluſia, nobilis uxor,
Hoc Templum ſancto ſimul exſtruxere Gerardo.

Baudouin, Empereur de Conſtantinople, oncle maternel d'*Adélaïs de Montagu*, écrivit, en 1243, une Lettre à Blanche, Reine de France, mère de Saint Louis, pour marier ladite *Adélaïs de Montagu*, au Sultan de Choni; mais ce mariage n'eut point lieu : on trouve cette Lettre rapportée au liv. Ier de l'*Hiſt. Généal. de la Maiſon de Courtenay*, par du Bouchet. Waldfroy de Bar eut de ſon épouſe,

1. Renaud, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Grand Bailli de Champagne, qui aſſiſta en cette qualité, l'an 1271, avec ſes couſins, *Guillaume de Courtenay* & *Jean de Châlon*, au dénombrement de Champagne, donné au Roi Philippe *le Hardi*. Il mourut ſans enfans;
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Et Agnès, qui s'eſt mariée à *Sigefroy*, Baron *de Runckel* & de Weſterburg. Elle apporta, du chef de ſa mère, à la Maiſon *de Runckel*, les armes de Pierre II de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, qui ſont: *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 20 petites croix du même* (*a*), que la maiſon *de Weſterburg* porte encore aujourd'hui.

IX. Guillaume de Bar, dit *de Brogne*, IIIe du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine après ſon frère & Vicomte de Brogne, eſt nommé Exécuteur teſtamentaire par *Guillaume de Courtenay*, Seigneur de Champignelles, ſon couſin, de qui il reçut un legs avec *Jean de Fontaines*, dont il avoit épouſé la ſœur. Il occupa la place de Grand Bailli de Champagne, mourut en 1293, & fut inhumé en l'Egliſe de Baſſe-Fontaine, au milieu du Chœur, dans le tombeau de Gauthier de Brienne, IIe du nom, fondateur de cette Abbaye. Il portoit, dans ſa *bannière*, les armes de Brienne *à dextre*, & celles de Courtenay-Conſtantinople *à ſéneſtre*, du chef de ſa mère. Ses enfans furent :

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Isabelle, mariée à *Guy de Châtillon*. Ils eurent pour fils, *Gaucher de Châtillon*, qui, du chef de ſa mère, chargea ſes armes *en chef* de l'écuſſon de Bar ou de Brienne.

X. Henri de Bar, Vicomte de Brogne, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, épouſa *Marguerite de Nanteuil*, fille d'*Erard*, & de *Marguerite de Vaudémont*, avec laquelle il vendit quelques biens à Uytkerke, en Flandre, avant l'an 1368. Il eut de ſon mariage :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Jacques, lequel porta pour briſure de cadet, les armes de Bar, *d'azur, au lion d'or*, ſans les *billettes*, & fut tige de la Famille de Bar, établie à Chaumont & à Jodoigne.

XI. Pierre de Bar, Chevalier renommé dans ſon temps, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine & Vicomte de Brogne, eut guerre, en 1364, contre les Bourgeois de Metz, lorſqu'il fut ſecouru par une Armée de 40,000 Bretons, laquelle fut défaite par celle de l'Empereur Charles IV, à laquelle le Duc de Lorraine avoit joint ſes Troupes: c'eſt ce que rapporte la *Chronique* du Doyen de Saint-Thiébaut de Metz, & l'*Origine de la très-illuſtre Maiſon de Lorraine*, par le Père Benoiſt, de Toul. On le trouve nommé dans un Regiſtre de la Chancellerie de France de l'an 1374. Il avoit épouſé *Iſabelle de Mail-*

(*a*) Pluſieurs Ecrivains ont confondu les armes de Pierre II, avec celles des Baudouin, Empereurs de Conſtantinople : ce ne ſont que les Baudouin qui ont cantonné leurs armes de 4 *Badoſſés*.

ly, comme il appert par une lettre, écrite en parchemin, de *Jean de Mailly*, Chevalier, donnée en faveur de ſon petit-fils, THIBAUT DE BAR, ſurnommé *le Paige*, de l'an 1420, qui ſera rapportée ci-après, où il eſt fait mention de la guerre qu'il eut avec le Duc de Lorraine, & de ſes Terres & Château de Bar, occupés par les Comtes de Champagne. De ſon mariage vint

XII. JEAN DE BAR, Chevalier, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Vicomte de Brogne, &c., qui épouſa *Iſabelle de Paillart*, dont il eut

XIII. THIBAUT DE BAR, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Vicomte de Brogne, qui traita avec *Jean de Mailly* en 1420: c'eſt ce qui ſe voit par une lettre de ce *Jean de Mailly*, écrite ſur parchemin, muni d'un ſcel imprimé en cire verdâtre, repréſentant un *écu à l'antique, à 3 maillets, orné d'un caſque & de ſes lambrequins*, avec cette inſcription.... MAILLY. Cette lettre eſt rapportée toute entière dans le Certificat des trois Hérauts d'armes dont nous avons parlé au commencement de cette *Généalogie*, & en voici la teneur: *A tous ceulx qui ces préſentes Lettres verront & orront, Nous* Jehans de Mailly, *Chevalier, ſalut: ſavoir faiſons que aujourd'huy nous avons quitté & quittons telles ſommes que nous avons payés à Madame* Jehanne de Paillart, *Dame de Pacy, d'Epineuil & d'Eſpignolet-ſur Seine, pour, à la requiſition de Meſſire* THIBAUT DE BAR, *que l'on nomeoit* le Paige, *fius Meſſire* JEHANS, *& de Madame* Iſabelle de Paillart, *& d'ou quel Monſire* THIBAUT DE BAR *nous avons eu la garde noble, c'eſt aſſavoir la ſomme de CCC liv. tournois, que Madame de Pacy lui a preité quand il fuſt en guerre contre le Duc* de Lorraine, *& une aultre ſomme que Madame* de Paillart *a donneit à* PIERRE DE BAR, *ayols Monſire* THIBAUT, *quand il fut Plaige pr Monſgnr l'Eveſque de Thoul, que nous avons rachetet de Madame de Pacy, & ces ſomes nous avons quité, & quitons à Monſire* THIBAUT, *& quand il recevra & aura les Terres & ſon Chaſtel de Bar, q les Comtes* de Champaigne *ont occupés ſur luy & ſur ſes ayols, il nous les payera & rendra les ſommes & aultrement non, & avons luy faict de bonne grace ceſte quittance de notre pleine conſentement, & de nos hoirs, qui ne pouront demander leſdictes ſoes aultrement q dict et & debora Monſire* THIBAUT DE BAR *nous ayder en toutes occaſions & contre....de Mailly, & de nos Terres & Signories, quant à cela il ſera requiſt, comme fuſt promis entre ſes ayols & nos ayols quand Monſire* PIERRE DE BAR *prinſt à femme noſtre bonne tante Madame* Yſabelle de Mailly, *& quand les Signrs* DE BAR *ſeront attaqueit, leur oſt ſera l'oſt commun, en témoing de laquelle choſe nous avons faict mettre notre ſcel à ces Lettres, comme à Chartres, le IIII de Juing en l'an de grace M.CCCC.XX. Signé* MAILLY. THIBAUT DE BAR épouſa une fille de la Maiſon *de Baſtogne*, comme on le voit par la ſépulture & les quartiers d'HENRI DE BAR, ſon petit-fils. Il eut de ſon mariage:

1. JEAN LE PAIGE DE BAR, qui s'eſt marié à *Jeanne de Soignies*, dont une fille, nommée
   CATHERINE, qui ſe maria, en 1489, à *Jean le Pottier*, qui épouſa 2° *Joſette d'Acos*, fille d'*Henri*, Seigneur de Waleffes, & de *Catherine de Huy*; & 3° *Jeanne de la Marck d'Arenberg*, fille de *Godefroy*, Seigneur de Neufchâtel;
2. Et HENRI, qui ſuit.

XIV. HENRI DE BAR, ſurnommé *le Paige*, IIIe du nom, ſuccéda à ſon père au titre de Bar & au Vicomté de Brogne, & épouſa *Catherine de Huy*, dont il eut

XV. HENRI LE PAIGE DE BAR, IVe du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine & Vicomte de Brogne, Seigneur de Vance & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, lequel épouſa *Mar. de Houthem*, fille de *Geldoph de Houthem* & de *Jeanne de Blehen*; mourut le 15 Juin 1553, & fut inhumé en l'Egliſe de Saint-Jean à Liège, avec ſon épouſe, décédée le 13 Août 1540. On voit ſur leurs tombeaux les armes de la Maiſon DE BAR, dite *le Paige*, qui ſont: *un écu à 3 annelets, ſurmonté d'une couronne à 7 rayons à l'antique, & au-deſſus un homme poſé preſqu'en pleine viſière, avec ſes lambrequins; le heaume ſurmonté d'une couronne à fleurons*. Cimier: *un cygne* ou *merlette*. Supports: *deux Suiſſes vêtus d'habits, tailladés de gueules ſur or, tenant, à dextre, une bannière* aux armes DE BAR-SUR-SEINE, *& à ſéneſtre une bannière* aux armes DE COURTENAY-CONSTANTINOPLE. Au-deſſous de l'écu eſt *une loſange* portant les armes *de Houthem*, qui ſont: *de menu vair; au franc-quartier de gueules,*

chargé de 3 maillets d'or. On y lit enſuite l'inſcription ſuivante : *D. O. M. Cy giſt noble & généreux Sgr.* Henri de Bar, *dit* le Paige, *Ecuier, Seigneur de Vance, homme d'armes d'une Compagnie de Fantaſſins, décédé le* 15 *de Juing, M. D. LIII.* ET *noble Dame* Mar. de Houthem, *ſon eſpouſe, laquelle treſpaſſa le* 13 *d'Auſt M. D. XL.* Les quartiers *à dextre* ſont : le Paige, Bastogne, Huy, la Roche, & ceux *à ſéneſtre :* Houthem, Elderen, Blehen, Awans. Leurs enfants furent :

1. Henri le Paige de Bar, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Avoué ou Vicomte de Brogne, Seigneur de Vance, qui eſt nommé, avec ſon frère, dans le contrat de mariage de Jean le Paige de Bar, petit-fils de ſon frère. On croit qu'il fut tué à la guerre contre les Maures ;
2. Et Jean, qui ſuit.

XVI. Jean le Paige de Bar, ſe trouve nommé, avec ſon père, dans le contrat de mariage de ſon petit-fils. Il épouſa *Anne d'Oudermeulen,* dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Corneille, décédé ſans enfans.

XVII. Guillaume le Paige de Bar, IVe du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine & Vicomte de Brogne, Seigneur de Vance, Laghe & Brouckhelſt, premier Echevin des Ville & Châtellenie de Bourbourg, Commandant de ladite Ville pour le Roi d'Eſpagne, épouſa *Catherine Struclens,* fille de *Martin* & d'*Eliſabeth van den Hove.* Il eſt nommé, avec ſon père & ſon épouſe, dans le contrat de mariage de Jean, ſon fils, & eut pour enfans :

1. Guillaume, Seigneur de Laghe, mort ſans enfans ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Jérôme, Archiprêtre du Diſtrict de Malines ;
4. Josse, qui épouſa *Marie Keyaerts,* dont une fille, Religieuſe ;
5. Thomas, Eccléſiaſtique ;
6. & 7. Et deux filles.

XVIII. Jean le Paige de Bar ſuccéda aux titres & prérogatives d'Henri le Paige de Bar, ſon grand-oncle, Comte titulaire de Bar & Vicomte de Brogne, qui avoit paſſé la Mer ſans retour. Il eut en avancement de ſon mariage, avec *Jeanne Martens,* qu'il épouſa, par contrat paſſé à Vilvorde, le 20 Avril 1660, fille de *Marin Martens,* Ecuyer, & de *Marie de Rycke de Bourgogne* (*a*), la Seigneurie de Vance & autres biens, délaiſſés par Henri de Bar, ſitués dans le Pays de Luxembourg. De ce mariage vint

XIX. Jérôme le Paige de Bar, Seigneur de Vance, qui épouſa, le 15 Mai 1689, Dame *Dympne Lenaerts,* fille d'*Adrien,* Alfier au Régiment de Weſterloo, & ſœur d'*Anne Lenaerts,* aïeule maternelle de la Baronne *de Schneidaüer.* Il en eut

XX. François-Thomas le Paige de Bar, Préſident des Echevins & premier Bourgmeſtre de la Ville de Herenthals, où il eſt mort en 1763, lequel avoit épouſé, 1° *Marguerite Mattheis ;* & 2° le 19 Mars 1727, *Anne-Cornélie Janſſens de Vierſen,* fille d'*Antoine,* Ecuyer, Maïeur de la Ville & Juridiction de Herenthals. Elle eſt morte en 1765, & eſt enterrée, avec ſon mari, au milieu du Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Herenthals, dans le Caveau de la Famille le Paige de Bar. Du premier lit vinrent :

1. Un fils, Religieux ;
Et deux filles.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

4. Antoine-François, né en 1731, Avoué héréditaire de Brogne, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Seigneur des Seigneuries & Paroiſſes de Cuerne, Mery, Ackeren, Soëtene, Grandelle, &c., Protonotaire Apoſtolique, Prêtre & Licencié en Théologie en l'Univerſité de Louvain & ci-devant Préſident du Collège de la Province de Malines en la même Univerſité ;
5. Josse-Emmanuel, qui ſuit ;
6. Jean-Baptiste, rapporté enſuite ;
7. Isabelle, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté à Anvers avec l'Avocat *van den Sande ;*
8. Et Jeanne-Cornélie, qui s'eſt mariée, le 9 Décembre 1766, à *François-Alexandre-Charles van der Linden,* Ecuyer, Licencié ès-Droits, fils d'*Aimé-Florentin,* Ecuyer, & de *Catherine-Thérèſe Ingelberts,* ſa première femme, après la mort de laquelle il épouſa *Marie-Thérèſe Brandon de Sylva,*

(*a*) Ladite *Marie de Rycke* étoit fille d'*Arnoul de Rycke* & de *Madeleine de Bourgogne,* fille d'*Henri de Bourgogne-Herlaer,* Grand Maïeur de la Ville de Vilvorde, & de *Barbe de Boxhorn ;* celui-ci fils de *Thierry de Bourgogne,* Seigneur d'Herlaer, &c., iſſu de Jean, dit *ſans Peur,* Duc de Bourgogne. Voy. BOURGOGNE (de), Seigneur d'*Herbaumez,* &c.

fille d'*Edouard*, Baron *de Brandon de Sylva* & du Saint-Empire, Colonel-Major de la Place à Bruxelles. JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE DE BAR eſt morte le 18 Décembre 1775, de la ſuite de ſes couches, & a laiſſé, de ſon mariage, *Charles-Antoine-Joſeph van der Linden*, né le 1er Novembre 1767; *Conſtantin van der Linden*, né le 17 Juillet 1774, tenu ſur les Fonts de baptême par le Prince *Conſtantin de Salm-Salm*, Duc d'Hooghſtraeten, & par la Princeſſe *Chriſtine de Salm-Salm*, Ducheſſe-Douairière d'Hooghſtraeten; & *Jeanne-Chriſtine van der Linden*, née à Hooghſtraeten en 1775.

XXI. JOSSE-EMMANUEL LE PAIGE DE BAR, dit *le Chevalier de Bar*, né en 1735, a épouſé, le 11 Novembre 1761, à Anvers, Dame *Marie-Catherine-Cornélie van den Steene*, fille d'*Edouard*, Echevin de la Ville d'Anvers, & d'*Iſabelle Vroom*. Ils eurent:

1. MARC-ANTOINE-FORTUNÉ, né le 23 Août 1765;
2. FRANÇOIS-CONSTANTIN, né le 31 Mai 1771;
3. JEANNE-THÉRÈSE, née le 2 Septembre 1768;
4. ISABELLE-JEANNE-CATHERINE, née le 18 Juin 1773;
5. Et ANNE-MARIE-JOSÈPHE, née le 8 Septembre 1774.

XXI. JEAN-BAPTISTE LE PAIGE DE BAR, dit *le Chevalier de Brogne*, né en 1737 (troiſième fils de FRANÇOIS-THOMAS & d'*Anne-Cornélie Janſſens de Vierſen*, ſa ſeconde femme), Maïeur, Chef Foreſtier & Juſticier des ville & dépendances de Herenthals, pour les Dames Chanoineſſes de Mons, & pluſieurs fois premier Bourgmeſtre de ladite Ville, a épouſé, le 4 Novembre 1766, *Jeanne van der Maeſen*, dont il a eu:

1. JOSSE-JEAN-FRANÇOIS, né le 22 Avril 1772;
2. MANASSÈS-ANTOINE-JEAN, né le 24 Juin 1775;
3. JEANNE-CORNÉLIE-CATHERINE, née le 18 Août 1767;
4. Et MARIE-ANTOINETTE-MADELEINE, née en 1769, morte.

Quoique les propres armes de la Maiſon DE BAR, ſurnommée LE PAIGE, ſoient celles de la Maiſon DE BRIENNE & DE BAR-SUR-SEINE, ſavoir: *d'azur, au lion d'or, billeté du même*, néanmoins on trouve que la branche ſurnommée LE PAIGE, depuis un temps immémorial, a porté les armes des anciens Comtes *de Châlon* & *de Mâcon*, à cauſe de l'alliance de MANASSÈS DE BAR, Seigneur d'Hierges, avec *Eliſabeth*, Comteſſe *de Châlon*, qui ſont: *de gueules, à 3 annelets d'or*, que quelques-uns de cette lignée ont briſé *d'une merlette*, ou *d'un cygne, d'argent, en abîme*, par rapport, comme on le prétend, au *cygne* qui conduiſit miraculeuſement un des ancêtres de MANASSÈS DE BAR, au combat contre un Comte de Saxe, ainſi qu'il eſt plus amplement rapporté dans les Regiſtres de l'Abbaye de Brogne. Au reſte il paroît, par la ſépulture d'HENRI DE BAR, dit LE PAIGE, Seigneur de Vance, enterré en l'Egliſe Saint-Jean à Liège en 1553, que ceux de cette Famille ont conſervé les armes DE BRIENNE, ou DE BAR-SUR-SEINE, dans la *bannière tenue à dextre de l'écu par un Suiſſe, vêtu de ſes habits, tailladés de gueules ſur or; & à ſéneſtre, un Suiſſe habillé du même, tenant l'écu d'une main, & de l'autre une bannière* aux armes DE COURTENAY-CONSTANTINOPLE, comme l'Empereur PIERRE II les avoit portées, ſavoir: *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de* 20, ou *de* 4 *petites croix du même*, à cauſe de l'alliance de WALDFROY, Comte DE BAR & de Brogne, avec *Adélaïs de Bourgogne-Montagu*, iſſue dudit PIERRE II DE COURTENAY. *L'écu* deſdites armes de la Maiſon DE BAR, dite LE PAIGE, eſt *ſurmonté d'une couronne d'or à 7 rayons à l'antique, & au-deſſus un heaume d'argent, grillé, liſeré d'or, & orné de ſes lambrequins d'or & de gueules; ledit heaume poſé preſqu'en pleine viſière, & ſurmonté d'une couronne d'or à fleurons*. Cimier: *une merlette*, ou *cygne, d'argent*. Cri de guerre: OU QUE TU SOIES SUIVRAY TOI.

* PAILHÈS, Terre avec titre de *Comté* en Languedoc, Diocèſe de Rieux, qui a été poſſédée, pendant pluſieurs ſiècles, par la Maiſon *de Villemur*. Longtemps auparavant ce *Comté* avoit appartenu à la Maiſon *de Foix*, & eſt aujourd'hui poſſédé par *Henri-Joſeph de la Fage*, Syndic Général de la Province du Languedoc, mentionné ci-après. — La Terre de *Pailhès* & celle de *Madières*, qui appartient auſſi au Comte de *Pailhès*, ſont d'une très-grande étendue: la première ſurtout a de beaux droits ſeigneuriaux; la ſeconde eſt également en Languedoc, au Diocèſe de Rieux pour le temporel, & de Pamiers pour le ſpirituel; elle eſt à l'extrêmité de la Terre de *Pailhès*, & ſe termine au ruiſſeau de Leſtrique, au-delà duquel commence la Juridiction de Pamiers. Les Cures de *Menay*, ou *Tourniac*, de *Pujagou* & de *Lanoux*,

ſont des dépendances du Comté de *Pailhès*. Le Seigneur Comte a cinq hommagers, ſavoir : le Sieur *de Bruyères de Lanoux*, le Sieur *de Lourde de l'Amuraſſe*, pour un Fief appelé *Couſtalet;* le Sieur *de Miglos*, pour un Fief du nom de *Roqueiran;* le Sieur *de Rumeau*, & la Communauté de *Pailhès*, pour le Fortin appelé le *Château Maſcaras :* le nombre de ces hommagers étoit autrefois bien plus conſidérable.

Quant à la Famille DE LA FAGE, il en eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Ville de Toulouſe*, par M. Raynal, au ſujet de FERRÉOL DE LA FAGE, qui ſut bien mériter de ſa Patrie. Il n'avoit pas beſoin du Capitoulat pour acquérir la nobleſſe : auſſi eſt-il dit qu'il étoit d'*extraction noble*. Un de ces auteurs rendit hommage à Toulouſe au Roi CHARLES VI, pour la Terre de Sajas, le 20 Décembre 1389.

JOSEPH DE LA FAGE, Seigneur de Saint-Martin, Syndic Général honoraire de la Province du Languedoc, épouſa *Marie d'Adhémar de Monteil*, dont un des auteurs, *Lambert d'Adhémar*, fit hommage, en 1257, des Terres qu'il poſſédoit en Provence, à la Comteſſe Béatrix, femme de Charles Ier, Comte d'Anjou. De leur mariage eſt né

HENRI-JOSEPH DE LA FAGE, Comte actuel de *Pailhès*, Syndic Général de la Province du Languedoc (dont on a parlé ci-deſſus), qui a épouſé, 1° en 1753, *Catherine-Marie-Anne-Thérèſe de Gavarret*, des anciens Vicomtes *du Gabardan* (Maiſon qui a donné, entr'autres, *Sicard de Gavarret*, Grand Prieur de Malte au Grand Prieuré de Toulouſe en 1331, ainſi que des Officiers militaires bien recommandables, & nommément MM. *de Gavarret*, Lieutenants Généraux des Armées Navales du Roi & Chefs d'Eſcadres); & 2° *Catherine-Gabrielle-Agnès du Rieu de Madron de Brie*, couſine germaine de ſa première femme, & fille de *Jean du Rieu de Madron*, Seigneur de Brie, au Comté de Foix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Officier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & de *Gabrielle de Gavarret*. De ſon premier mariage le Comte de *Pailhès* a eu :

ANTOINE DE LA FAGE;
Et deux filles.

Et du ſecond lit il n'a eu que

Une ſeule fille. (Extr. du *Diction. des Gaules*, au mot PAILHÈS.)

PAILLARD, Famille de Normandie, dont étoient CATHERINE-MADELEINE DE PAILLARD D'HARDIVILLIERS, née en 1668, & JEANNE-AGNÈS DE PAILLARD DE TROSSY, née en 1676, qui furent reçues à Saint-Cyr au mois d'Avril 1686, après avoir prouvé leur Nobleſſe depuis ANTOINE DE PAILLARD, Seigneur du Meſnil, & *Marguerite de la Rivière*, ſa femme, qui vivoient en 1500.

Les armes : *d'argent, à la croix de ſable, frettée d'or*.

PAILLOT, ancienne Nobleſſe, originaire de Picardie, dont pluſieurs branches ont ſubſiſté avec éclat dans cette Province, en Bourgogne & en Champagne; elle s'eſt établie dans cette dernière Province vers le XVe ſiècle.

I. ANTOINE PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, né en 1403, homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi, dans leſquelles on ne recevoit que des Gentilshommes, fut tué, en 1443, au ſiége de Dieppe fait par les Anglais. Il avoit épouſé *Eliſabeth de Presle*, morte en 1450, dont vint

II. JEAN PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui ſervit pendant toutes les guerres du Roi LOUIS XI; fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Guinegatte, près de Thérouanne, donnée, en 1479, contre l'Archiduc MAXIMILIEN, où il ſe trouva en qualité d'homme d'armes; mourut, peu de temps après, de ſes bleſſures, à Troyes, chez ſon fils PIERRE, qui ſuit, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Antoine de cette Ville. De ſon mariage, avec *Gillette le Mairat*, il eut

III. PIERRE PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui ſervit, comme ſes prédéceſſeurs, en qualité d'homme d'armes, ſous le Roi CHARLES VIII, mourut de ſes bleſſures, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Antoine de Troyes. Il avoit obtenu une Sentence du Bailliage de cette Ville, le 18 Juin 1526, contre le Collecteur des Jurés, dans laquelle ſa Généalogie eſt expliquée contradictoirement, & cette Sentence le déchargea du droit de Juré, à cauſe de ſa nobleſſe. De ſon mariage contracté, le 15 Juillet 1510, avec *Marguerite Brayer*, il eut, entr'autres enfans,

IV. FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Barberey, qui obtint une Sentence de l'Election de Troyes, le 17 Mars 1582, contre le Fermier du droit de huitième, dont il fut déchargé à cauſe de ſa nobleſſe : ce qui fut

confirmé par un Arrêt de la Cour du 25 Mai de ladite année 1582. Il avoit épouſé, 1° en 1541, *Françoiſe le Martin;* & 2° le 10 Août 1556, *Catherine le Maître;* mourut le 28 Février 1590, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Jean de Troyes, à côté de ſes deux femmes, deſquelles il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. François & Louis;
4. Augustin, Religieux à Clairvaux;
5. Pierre, rapporté après ſon aîné;
6. Antoine;
7. Claude, Doyen de l'Egliſe Saint-Etienne;
8. Daniel, Religieux à Clairvaux;
9. Nicolas, Sieur de la Chapelle-Saint-Luc, marié 1° à N..... *de Foreſt;* & 2° à N..... *de Mauroy;*
10. Anne, Religieuſe à Foiſſy;
11. Marie;
12. Anne, la jeune, mariée au Seigneur de *Montgueux;*
13. Catherine, qui épouſa 1° *Nicolas Lebé;* & 2° *Nicolas Hennequin;*
14. Et Françoise Paillot, Religieuſe à Foiſſy.

Tous les enfans vivants, au nombre de 6 du premier lit, & de 5 du ſecond, furent partagés, par leurs père & mère, le 12 Décembre 1591.

V. Jean Paillot, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Nuiſement, rendit, en 1594, au Roi Henri IV un ſervice ſignalé, en faiſant rentrer ſous ſon obéiſſance la Ville de Troyes. Ce Prince fut ſi ſatisfait de l'intelligence, du zèle & de la bravoure avec laquelle il s'étoit comporté, qu'en ſe préſentant au nom des habitants pour faire le ſerment de fidélité, le Roi lui dit: *Qu'une couronne d'or & de pierreries ne ſuffiroit pas pour le récompenſer;* ce Monarque lui offrit des Lettres de nobleſſe qu'il refuſa, parce qu'il étoit *Gentilhomme,* & lui accorda une gratification de 2,000 écus: ce fait eſt rapporté dans l'Arrêt de la Cour des Aides du 20 Septembre 1621.

V. Pierre Paillot, IIe du nom, Ecuyer (frère puîné du précédent), né le 30 Avril 1572, mourut en 1639 & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé *Jeanne Huez,* dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Nicolas, marié à *Anne Houſſet,* ſœur du Chancelier de Monsieur;
3. 4. & 5. François, Louis & Claude;
6. Antoine, établi à Châlons, où il épouſa N.... *de Domballe;*
7. Françoise, Religieuſe à Notre-Dame-des-Prés;
8. Marie, Religieuſe à Notre-Dame-aux-Nonains;
9. Marguerite;
10. 11. 12. & 13. Jeanne, Anne, autre Marguerite & Catherine. (C'eſt ce qui eſt prouvé par le partage original fait le 3 Décembre 1639, entre 11 des enfans ci-deſſus, les deux Religieuſes n'y ayant point eu de part.)

VI. Pierre Paillot, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 24 Juin 1602, décédé en 1666 & inhumé à Saint-Nicolas de Troyes, avoit épouſé *Catherine Courtier,* dont il a eu :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Françoise, mariée à N... *Gallien;*
3. Et Catherine, morte ſans alliance.

VII. Pierre Paillot, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 3 Mars 1632, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil, le 31 Mars 1718, enregiſtré en toutes les Cours, mourut le 19 Mars 1726, âgé de 94 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Septembre 1655, *Marie Bouillerot,* de laquelle il a eu :

1. & 2. Jean-Armand & Louis, morts jeunes;
3. Jean, qui ſuit;
4. Pierre, Chanoine de l'Egliſe Saint-Etienne;
5. Nicolas;
6. Abraham, Chanoine de Saint-Pierre;
7. Catherine;
8. Elisabeth, Religieuſe;
9. & 10. Anne & Perrette, mortes en bas âge;
11. Et Elisabeth, mariée à N.... *Olive.*

VIII. Jean Paillot, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Carré, Fralignes, Fouchères, &c., mourut à Troyes le 20 Mai 1741, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Nicolas de cette Ville. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1706, *Anne Bertrand,* morte le 29 Octobre 1737, ayant eu :

1. Pierre, né le 20 Février 1708, mort jeune;
2. Pierre-Jean, qui ſuit;
3. Jean-Nicolas, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. Jean-Robert, mort jeune;
5. Elisabeth-Anne, née le 7 Février 1710, mariée, par contrat du 19 Novembre 1740, à *Claude Poterat,* Chevalier, Seigneur de Thurey, Aſſenay, &c., Brigadier des Ar-

mées du Roi, mort le 13 Septembre 1766, ayant eu poſtérité. Voyez POTERAT;
6. CATHERINE, née le 18 Mars 1711, morte Religieuſe Carmélite;
7. Et NICOLE-MARIE-ANNE, née le 12 Janvier 1715.

IX. PIERRE-JEAN PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Fouchères & Fralignes, né le 31 Janvier 1716, a épouſé N.... *Berthelin*, Dame d'Allemant & du Verger, dont ſont iſſus :
1. LOUIS-NICOLAS, qui ſuit;
2. MARIE-GABRIELLE, née le 6 Juin 1752;
3. MARIE-LOUISE-NICOLE, née le 10 Août 1757;
4. CLAUDE-JEANNE, née le 3 Février 1760;
5. Et CLAIRE, née le 18 Juillet 1763.

X. LOUIS-NICOLAS PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Fralignes, né le 29 Novembre 1749, a épouſé, à Troyes, le 6 Août 1775, *Marie-Catherine Harlan*:

SECONDE BRANCHE.

IX. JEAN-NICOLAS PAILLOT, Comte de Paillot (troiſième fils de JEAN III, & d'*Anne Bertrand*), Seigneur de Thennelières, Belley, Laubreſſel & Isle-ſur-Marne, né le 9 Juin 1719, entra, au mois de Janvier 1743, en qualité de Cornette, au Régiment de Fouquet, Cavalerie; fut fait, au mois de Mai 1745, Capitaine dans celui de Royal-Cravates, Cavalerie; enſuite au Régiment de Montcalm en 1748, depuis incorporé dans celui de Colonel-Général, d'où il s'eſt retiré, avec la Croix de Saint-Louis & une penſion. Il a obtenu, en conſidération des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, l'érection de ſa Terre de *Thennelières* & dépendances, en *Comté*, ſous la dénomination de *Comté de Paillot*, en ſa faveur & de ſes enfans & deſcendants mâles, par Lettres Patentes du mois de Mai 1765, enregiſtrées au Parlement de Paris le 7 Septembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Février 1767; elles l'ont pareillement été au Bureau des Finances de Châlons le 20 Mars même année; au Bailliage & en l'Election de Troyes les 14 Février & 11 Mars 1769. De ſon mariage contracté, le 23 Avril 1766, avec *Anne-Urſule-Jeanne le Noir*, il a eu :
1. JEAN-MICHEL, né le 30 Avril 1767;
2. JEAN-ANTOINE, né le 5 Mars 1776;
3. LOUISE-ARMANDE-SOPHIE, morte le 26 Juillet 1772;
4. MÉLANIE, née le 28 Octobre 1770;
5. Et LOUISE-ALEXANDRINE-PIERRE, née le 1er Août 1773.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PAILLOT, qui s'établit à Saint-Dizier, fils de FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Barberey. Il eut deux enfans :

FRANÇOIS & NICOLAS PAILLOT, Ecuyers, qui furent nommés, en récompenſe de leurs ſervices, le premier, Gentilhomme de la Chambre du Roi en Janvier 1653, & le ſecond, Maître d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi le 26 Juillet de ladite année 1653, & deſquels il ne reſte aucune poſtérité.

Les branches établies à Châlons, Chaumont & Langres, ſont pareillement éteintes.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or, & accompagné de 3 feuilles d'orme du même; au chef couſu de gueules, chargé de 3 couronnes d'or.* (*Généalogie* rédigée d'après les titres originaux, rapportés dans les Lettres d'érection en *Comté*.)

* PAIMBŒUF, Bourg, ou gros Village, en Bretagne, Diocèſe de Nantes. Le fond de ce gros Village appartenoit au Duc de *Villeroy*; il appartient actuellement aux Demoiſelles *Grou*, de Nantes, qui l'ont acquis. Le tout relève du Marquis *de Bruc*, fils de feu le Marquis de *Montplaiſir*. (*Diction. des Gaules*, au mot PAINBŒUF.)

PAINTEUR, ou PEINTEUR (LE), en Normandie; Famille qui fut maintenue dans ſa Nobleſſe le 4 Mai 1666, & porte pour armes : *coupé au 1 de gueules, à 3 aiglons d'argent; & au 2 d'or plein.*

PAISNEL. Voyez PAYNEL.

PAJON, Famille noble du Berry, qui eſt alliée aux *Bazin de Baudeville* (dont un Maître des Requêtes), *Brachet de la Milletière*, & autres Gentilshommes de la Province & du Blaiſois; elle étoit diviſée en trois branches vers 1600 : l'une eſt éteinte dans la perſonne de MICHEL PAJON, Ecuyer, Seigneur de Villaine, Capitaine au Régiment de Florenſac, mari d'*Eliſabeth Gallus de Rioubert*. — La branche aînée ſubſiſte en la perſonne de PIERRE-ABRAHAM PAJON, Ecuyer, Seigneur de Moncet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. — Et la ſeconde dans HENRI PAJON, Ecuyer, Avocat au Parlement.

CLAUDE PAJON, ancien Bâtonnier des Avocats au Parlement de Paris, mort le 3 Février

1748, étoit fils de CLAUDE PAJON, célèbre par ſon eſprit & ſon ſavoir. (Voy. le *Mercure de France* de Février 1748; le ſecond *Supplément* de Moréri, au mot PAJON, & Bayle, au mot PAJONISME.)

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 étoiles de ſinople.*

PAJOT, Famille établie à Paris, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Septembre 1739, p. 2092.

I. NICOLAS PAJOT, demeurant en la Ville de Pont-ſur-Seine, eut de ſon mariage avec N.... *Laurenceau,*

II. LÉON PAJOT, filleul de *Léon Bouthillier,* Comte de Chavigny, Seigneur de Pont, Secrétaire d'Etat, & employé par lui en pluſieurs affaires, qui fut ſucceſſivement Contrôleur Général des Poſtes; reçu Secrétaire du Roi le 17 Octobre 1680, & mourut en 1686. Il avoit épouſé *Marie-Anne Oger,* Dame de Villers, Ons-en-Bray & Saint-Aubin, fille de *Chriſtophe Oger,* & de *Marie Penon,* de la Ville de Sens. Ils eurent pour enfans :

1. LÉON, qui ſuit;
2. CHRISTOPHE, Conſeiller Clerc au Parlement le 18 Septembre 1684, Abbé de Valſaintes, de la Chaſſagne en 1693 & de Saint-Jacques de Provins en 1712, qui mourut le 24 Novembre 1730, à 80 ans;
3. HENRI PAJOT DES MARCHES, Sieur du Bouchet, Secrétaire du Roi après ſon père le 16 Février 1686, intéreſſé dans la Ferme des Poſtes, & mort le 4 Octobre 1713, lequel avoit épouſé, le 4 Août 1694, *Anne Geoffroy de Coiffy,* fille de *Jacques,* de la Ville de Chaumont-en-Baſſigny, Sous-Fermier, & d'*Anne Chevalier.* Elle eſt morte le 30 Octobre 1733, laiſſant :
   1. ANTOINE-MARIE, Seigneur du Bouchet, Grand Maître des Eaux & Forêts de Champagne, marié à *Anne-Blanche Louvet,* veuve de CHRISTOPHE-JOSEPH PAJOT, Maître des Comptes, morte le 10 Octobre 1763;
   2. N.... PAJOT, Officier;
   3. Et MARIE-ANNE, alliée, le 7 Juillet 1732, à *Jean-Baptiſte-Robert Auget,* Seigneur & Baron de Monthyon, &c., Maître des Comptes; elle eſt morte, laiſſant poſtérité. Voyez AUGET.
4. BERNARD, Sieur de Françay, en Beauce, intéreſſé dans les Poſtes, qui eſt mort le 2 Octobre 1741, à 83 ans. Il avoit épouſé, vers 1712, *Marthe-Marguerite de Rutant,* d'une Famille noble de Lorraine, dont il eut

   CHRISTOPHE-BERNARD.
5. HENRI-GASTON, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
6. CHRISTOPHE, auteur de la troiſième, mentionnée enſuite;
7. Et MARIE, mariée, en 1679, à *Nicolas Phélippes,* Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Commandant à Mézières & à Charleville, mort en 1694, ayant eu des enfans. Voyez PHÉLIPPES, en Picardie.

III. LÉON PAJOT, IIe du nom, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villeperrot, Villers, Saint-Aubin, Villiers, &c., Contrôleur Général des Poſtes & Relais de France, mourut le 23 Octobre 1708, âgé de 61 ans. Il avoit épouſé, en Février 1675, *Marie-Anne Rouillé,* morte le 12 Avril 1694, fille de *Louis Rouillé,* Contrôleur Général des Poſtes, & de *Marie Orceau.* De ce mariage ſont iſſus:

1. LOUIS-LÉON, Comte d'Ons-en-Bray, né le 25 Mars 1678, ancien Intendant Général des Poſtes & Relais de France, honoraire de l'Académie des Sciences, mort le 2 Février 1754, en ſa Maiſon de Bercy, près de Paris, âgé de 75 ans;
2. CHRISTOPHE-ALEXANDRE, qui ſuit;
3. PIERRE-MAXIMILIEN, Seigneur de Villeperrot, Colonel du Régiment de Beauvaiſis, Brigadier le 1er Février 1719, Maréchal de Camp le 1er Août 1734, mort le 19 Décembre 1754, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé LOUISE-GENEVIÈVE PAJOT, ſa couſine, dont vinrent:
   1. LOUIS-PIERRE-MAXIMILIEN;
   2. ANNE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 1er Juin 1732, mariée, le 14 Juillet 1755, à *Claude-Etienne Bidal,* Marquis d'Aſfeld, Maréchal de Camp;
   3. Et GENEVIÈVE-ALEXANDRINE, née le 20 Octobre 1734.
4. ANTOINE, Conſeiller au Parlement de Paris en 1711, mort le 3 Mai 1757, & inhumé aux Carmes Déchaux;
5. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1709, Conſeiller au Parlement le 11 Juillet 1715, Abbé de Saint-Loup, mort le 11 Mai 1757, âgé de 69 ans;
6. FRANÇOIS, Seigneur d'Hardivillers, intéreſſé dans les Poſtes, qui s'eſt marié à *Françoiſe Joviot,* dont il a eu :
   1. ANTOINETTE-FRANÇOISE, mariée à *Michel-Marie Ancelet,* Aide Major des Mouſquetaires, Meſtre de Camp de Cavalerie;

2. Marguerite-Julienne, mariée à *Pierre Langlois*, Seigneur de Courcelles, Adminiſtrateur Général des Poſtes;
3. Et Marie-Anne, qui épouſa *Armand-Jean-Léon-Jacques le Doulcet de Pontécoulant*, Brigadier des Armées du Roi & Major des Gardes du Corps.

7. Marie-Anne, mariée, le 13 Mai 1695, à *Antoine-Gaſpard-François le Gendre de Lormoy*, Maître des Requêtes, Intendant de Montauban, dont le ſecond fils, *Léon-François*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, eſt légataire de ſon oncle. Voyez GENDRE (le);
8. Et Anne-Marie, mariée, le 8 Août 1703, à *Claude-Joſeph le Jay*, Seigneur & Baron de Tilly, &c., Capitaine aux Gardes, mort le 12 Novembre 1735, dont poſtérité. Voy. JAY (le), Famille de Paris.

IV. Christophe-Alexandre Pajot, Seigneur de Villers, Contrôleur Général des Poſtes & Relais de France, mourut, le 6 Septembre 1739, aux Eaux de Bourbon, à l'âge d'environ 60 ans. Il avoit épouſé, le 14 Août 1713, *Anne de Mailly*, fille de feu *Nicolas de Mailly de Charneuil*, Seigneur de Franconville, Receveur Général des Finances à Tours, & d'*Anne Boutet*. Leurs enfans furent :

1. Christophe-Louis, Seigneur de Villers, Gouverneur d'Arles, auquel le Roi, en conſidération des ſervices de ſon père, a accordé, en 1739, une penſion de 6,000 liv.;
2. Et Marie, mariée, le 11 Février 1733, à *Pierre Delpech*, IIe du nom, Seigneur de Cailly, Preſident en la Cour des Aides, mort le 20 Juin 1737, à l'âge de 26 ans, & elle le 17 Juillet 1757, ayant eu poſtérité. Voy. DELPECH.

SECONDE BRANCHE.

III. Henri-Gaston Pajot (cinquième fils de Léon, & de *Marie-Anne Oger*), Secrétaire du Roi le 7 Août 1693, mourut le 6 Février 1721. Il avoit épouſé, en 1693, *Anne le Boiſtel*, fille de *Martin le Boiſtel*, dont vinrent :

1. Henri-Léon, Conſeiller en la Cour des Aides le 15 Juin 1709;
2. Charles, qui laiſſa, d'*Anne-Charlotte Carpot*,

   Louis-Charles, Mouſquetaire.
3. Et François, qui ſuit.

IV. François Pajot, Seigneur de Marcheval, Receveur du Grenier à Sel d'Orléans, puis Receveur Général d'Alençon en 1742, mourut le 27 Août 1754. Il a épouſé, en ſecondes noces, *Marie-Félicité-Marguerite Janſon*, morte le 29 Juillet 1745, fille de *Charles Janſon*, Conſeiller Receveur des Domaines d'Orléans, & de *Marie-Marguerite Boucher*. Ses enfans furent :

1. Christophe, qui ſuit;
2. Charles-François, Seigneur de Juviſy, Receveur Général des Finances d'Alençon, puis Lieutenant de Roi du Toulois, marié, 1° à *Adélaïde de Bois-Jourdain*, morte le 14 Juin 1759, fille de *Gabriel de Bois-Jourdain*, Ecuyer de main du Roi, & de *Marie-Félicité de Belloy*; & 2° le 19 Février 1761, à *Edmée-Louiſe Portail*, fille de *Claude-Mathurin*, Maître des Comptes, & d'*Edmée Payen*. Du premier lit il eut :

   Charles-François Pajot;
   Et Adélaïde-Marguerite.
3. Et Marguerite, mariée à *Gaſpard-Nicolas Brayer*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris; elle eſt morte le 1er Janvier 1761.

V. Christophe Pajot, Seigneur de Marcheval, né le 27 Avril 1724, Subſtitut du Procureur Général du Parlement de Paris en 1743, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 14 Septembre 1745, Grand Rapporteur en Chancellerie, Avocat Général du Conſeil le 14 Décembre 1746, Maître des Requêtes le 26 Septembre 1749, Intendant de Limoges en Mars 1756 & de Grenoble le 20 Juillet 1761. Il a épouſé, le 22 Juin 1751, *Hélène-Marie Moreau de Saint-Juſt*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Saint-Juſt & de Plancy, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne-Catherine Coignet*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Christophe-François;
2. Charles-Jean, né en 1763;
3. Et Hélène-Thérèse.

TROISIÈME BRANCHE.

III. Christophe Pajot (ſixième fils de Léon, & de *Marie-Anne Oger*), intéreſſé dans les Poſtes, fut Secrétaire du Roi le 26 Juillet 1693, Grand Audiencier le 29 Mars 1698, & mourut le 26 Octobre 1739, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épouſé, le 18 Février 1664, *Marie-Anne Guyon*, morte le 4 Mars 1739, âgée de 30 ans, fille de *Jacques Guyon du Cheſnoy* & de *Jeanne Bouvier*. Il en a eu :

1. Christophe-Joseph, qui ſuit;

2. Et Pierre, Seigneur de Noiſeau, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1713, Maître des Requêtes le 15 Juin 1719, Intendant de Limoges en 1724, enſuite de Montauban en 1726, puis d'Orléans en 1740, lequel s'eſt marié, le 5 Août 1727, à *Geneviève-Françoiſe de Verſoris*, fille unique de *Charles*, Seigneur d'Agy, Maître des Comptes à Paris, & de *Geneviève Bourgoin de la Grange-Batélière*. Il en a eu

Marie-Geneviève-Rose-Ursule, mariée, 1° le 21 Avril 1749, à *Marie-Louis-Bruno-Claude Langlois de Motteville*, Seigneur de Pleinboſc, &c., Conſeiller au Parlement de Rouen, puis Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris; & 2° en Janvier 1759, à *Jacques de Flecelles*, Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil & Intendant de Moulins, de Bretagne & de Lyon.

IV. Christophe-Joseph Pajot, Maître des Comptes à Paris le 5 Décembre 1709, mourut le 5 Mars 1759, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé, le 2 Août 1718, *Anne-Blanche Louvet*, fille de *Claude Louvet*, Payeur des Rentes, depuis remariée à Antoine-Marie Pajot, Seigneur du Bouchet. Elle a eu du premier lit :

Un fils;
Et une fille, mariée, le 13 Août 1737, à *Etienne-Pierre Hallée*, Seigneur d'Airval, Conſeiller au Grand Conſeil.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 têtes d'aigle de ſable, becquées & arrachées de gueules.*

PALAGNIN, en Dauphiné: Famille dont nous allons donner une *Notice*, d'après un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.

François, Seigneur de Palagnin, en Dauphiné, vivant en 1306, épouſa *Artaude de Grolée*, fille de *Joſſelin*, Seigneur *de Grolée*, IIe du nom, & d'*Eynarde de Miribel*;

Jean de Palagnin, Chevalier, vivant en 1320, eut pour fille,

Berlione, mariée, le 13 Janvier 1343, à *Pierre d'Oncieu*, Seigneur d'Hières, fils de *Jean*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septain*.

Sibuet de Palagnin, Chevalier, vivant en 1356, épouſa *Milone d'Arloz*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Servette, & de *Matheline Laure*;

Etiennette de Palagnin étoit, en 1402, femme de *Perceval*, Seigneur *de Moyria*, Bailli du Bugey & du Valromey, fils d'*André*, Seigneur *de Moyria*, & d'*Aimonnette des Echelles*, ſa troiſième femme;

Catherine de Palagnin fut mariée, en 1434, à *Antoine*, Seigneur *de Grolée*, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & en eut poſtérité. Voy. GROLÉE;

Une autre Catherine de Palagnin fut, en 1438, femme de *Jean*, Seigneur *de la Teyſſonnière*, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu;

Guillaume, Seigneur de Palagnin & de Siccieu, eut pour fille

Béatrix, Dame de Siccieu, qui s'eſt mariée avec *Guillaume de la Poype*, Seigneur de Saint-Julien, dont elle eut des enfans. Voy. POYPE (de la).

Gaspard de Palagnin, Seigneur de Beſemon, épouſa, en 1552, *Suſanne de Ferou*, & en eut,

Anne, qui épouſa, le 14 Janvier 1587, *François de la Baulme*, Seigneur de Mares, &c., dont des enfans. Voy. BAUME, ou BAULME-SAINT-AMOUR (la).

Les armes : *d'or, à 3 bandes d'azur.*

PALATIN de DYO. Voyez DIO.

PALATIN du RHIN. Les Comtes Palatins ont ſuccédé aux Comtes du Palais dès le commencement de l'Empire Germanique : il y en avoit en Bavière, en Saxe & en Thuringe. Les Comtes Palatins du Rhin étoient les plus conſidérables.

Evrard, fils de Conrad, Duc de Franconie, & frère de Conrad, Roi de Germanie, fut nommé *Palatin du Rhin* vers l'an 925, & mourut en 939. Le *Palatin du Rhin* a rang de huitième Electeur, & la dignité d'Archi-Tréſorier de l'Empire.

Charles-Théodore de Bavière, né le 10 Décembre 1724, Prince *de Sultzbach* le 20 Juillet 1733, Electeur Palatin le 4 Janvier 1743, a épouſé, le 17 Janvier 1742, *Marie-Eliſabeth-Aloïſe de Sultzbach*, ſa couſine germaine, née le 17 Janvier 1721, fille aînée de *Joſeph-Charles*, Prince *de Sultzbach*. Voy. BAVIÈRE.

L'Electeur Palatin eſt Catholique, & la plupart de ſes ſujets ſont de la R. P. R. Ce Prince fait ſa réſidence à Manheim, dans le Palatinat. Il eſt Directeur du Cercle du Haut-Rhin, avec l'Evêque de Worms; de celui du Bas-Rhin, avec l'Archevêque de Mayence, &, en qualité

de Duc de Juliers, il eſt alternativement avec le Roi de Pruſſe, comme Duc de Clèves, & Directeur du Cercle de Weſtphalie avec l'Evêque de Munſter. (Voyez, pour la liſte des *Palatins du Rhin*, depuis EVRARD juſqu'aujourd'hui, Moréri, les *Tablettes généal.*, part. I, p. 93, & le *Mémorial* de l'Abbé d'Eſtrées, année 1752, p. 275.)

PALERNE, en Dauphiné : *de gueules, au paon rouant d'argent ; au chef du même, chargé de 3 molettes d'éperon de gueules.*

* PALISSE (LA), en Bourbonnais, Diocèſe d'Autun : Terre & Seigneurie qui fut acquiſe par *Jacques de Chabannes*, Ier du nom, Grand Maître de France, qui la laiſſa à ſon fils aîné, *Geoffroy de Chabannes*, Lieutenant Général de la Province du Languedoc, Capitaine Général d'Auvergne, Forez, Lyonnais, Beaujolais, Berry & Nivernais, Capitaine Général des Francs-Archers, Conſeiller & Chambellan du Roi en 1462, 1469 & 1475. Il fut père de *Jacques de Chabannes*, IIe du nom, qui, ſous les règnes de Louis XII & de FRANÇOIS Ier, parvint aux grands honneurs de Capitaine de 100 hommes d'armes, de Grand Maître de France, de Général des Armées & de Maréchal de France : il eſt nommé, par tous les Hiſtoriens du temps, *le Maréchal de la Paliſſe*. Voyez CHABANNES.

PALISSOT, Famille noble, originaire de Lorraine, dont voici une ſimple *Notice*.

I. SÉBASTIEN-SIMON PALISSOT, Intendant des Bâtiments de LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, fils de NICOLAS PALISSOT, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué au ſiége de Montmédy en 1657, a laiſſé

II. HUBERT PALISSOT, Chevalier, l'un des Conſeillers d'Etat de LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, & ſon Avocat aux Requêtes du Palais, qui eſt mort à Nancy au mois de Novembre 1751. Il avoit épouſé *Marguerite-Charlotte de Remyon*, arrière-petite-fille de *Nicolas de Remyon*, Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice de CHARLES IV, Duc de Lorraine, Commiſſaire Général des Troupes de ce Prince & Commandant du Château de Wildenſtein. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. NICOLAS-FRANÇOIS, né à Nancy en 1734, ancien Officier dans le Régiment de Soubiſe, maintenant Capitaine dans celui de Senlis ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née à Nancy en 1736, mariée, à Paris, à *Louis Poinſinet de Sivry*, Auteur de la Traduction de l'*Hiſt. natur. de Pline* & de pluſieurs autres Ouvrages eſtimés, en vers & en proſe.

III. CHARLES PALISSOT, né auſſi à Nancy le 3 Janvier 1730, Poëte & Auteur comique & Membre de pluſieurs Académies, eſt cité avec éloge, dès ſon enfance, dans la *Bibliothèque de Lorraine* de Dom Calmet, & eſt connu dans le Public par différents Ouvrages qu'il a donnés. Il a épouſé 1° *Jeanne de Fleury*, morte au mois de Juillet 1772 ; & 2 au mois d'Avril 1773, *Agnès-Caroline Radel*. De ſon premier mariage il a eu :

1. HUBERT-HONORÉ, Ingénieur ordinaire du Roi, né à Paris le 26 Janvier 1749 ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, née auſſi à Paris le 14 Mai 1750.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'une étoile d'azur*. Cimier : *une étoile d'azur, iſſante d'un armet morné, orné de ſon bourlet & de lambrequins aux métal & couleur de l'écu.*

PALLANT : *faſcé de ſable & d'or de 6 pièces.*

PALLAVICINI, Maiſon noble & ancienne en Italie, qui a produit diverſes branches, à Rome, à Gênes & en Lombardie.

Les PALLAVICINI de Rome, dont ſont ſortis pluſieurs Cardinaux & d'autres grands hommes, ſont Princes de Civitella. Les PALLAVICINI de Gênes ſont auſſi en grande conſidération.

Il y a dans les Etats de Savoie une branche de la Maiſon DE PALLAVICINI, Marquis de Ceva, dont étoient :

CHARLES PALLAVICINI, Ambaſſadeur des Ducs de Savoie en Eſpagne, Chevalier de l'Annonciade en 1585 ;

Et CHARLES-EMMANUEL PALLAVICINI, Marquis de Fraboſa, Grand Chambellan & Grand Maître d'Hôtel du Duc de Savoie, Chevalier de l'Annonciade en 1648. (Voyez Imhof, en ſes *Familles d'Italie*.)

PALLU, à Paris : Famille originaire du Poitou, dont étoit :

I. ETIENNE PALLU, Ecuyer, Seigneur du Ruau & des Perriers, qui épouſa *Marguerite Gauthier* (dont la ſœur cadette épouſa

M. le Marquis *de Razilly*, Lieutenant Général de la Province de Touraine.) Il en eut entr'autres enfans :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. François Pallu, Evêque d'Héliopolis, Vicaire Général du Saint-Siége Apoſtolique, dont l'Archevêque de Cambrai, François de Salignac de la Mothe-Fénélon, prononça l'Oraiſon funèbre aux Miſſions Etrangères, le jour des Rois, en 1702;
3. Et Françoise, morte le 26 Mai 1703, qui avoit épouſé, par contrat paſſé à Tours, le 28 Janvier 1648, *Alexandre Milon*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, &c., Préſident des Tréſoriers de France dans la Généralité de Bourges, dont elle a eu poſtérité. Voy. MILON, originaire d'Anjou.

II. Bertrand Pallu, Seigneur du Ruau, Secrétaire du Roi, Fermier Général, mourut le 12 Mars 1709. Il avoit épouſé *Marie Varice*, dont il eut :

1. René, qui ſuit;
2. Et Jacques, Seigneur d'Andigné & d'Hérouville, Conſeiller au Grand Conſeil le 14 Octobre 1673, honoraire le 3 Juin 1699, qui épouſa 1° *Françoiſe Truffier*; & 2° *Michelle Chanlatte*, morte, fille de *Nicolas Chanlatte*, Echevin de Paris, Directeur Général de la Compagnie des Indes, & de *Marie Soulet*. Du premier lit ſont iſſues :
   1. Françoise-Michelle, qui s'eſt mariée à *Ange Pinon*, Conſeiller au Parlement de Paris; elle eſt morte le 8 Décembre 1754, ayant eu des enfans;
   2. Et Marie-Agnès.

III. René Pallu, Seigneur du Ruau, d'abord Conſeiller au Châtelet en 1681, puis Conſeiller en la troiſième Chambre des Enquêtes le 11 Juillet 1687, monta à la Grand'-Chambre en 1720, dont il étoit Doyen, quand il mourut, le 24 Mai 1740, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé *Catherine Barboteau*, morte en Décembre 1729, fille de *Jean*, Contrôleur au payement des gages des Officiers, domeſtiques de la Maiſon du Roi. De ce mariage vinrent :

1. Bertrand-René, qui ſuit;
2. Et Marie-Catherine, qui s'eſt mariée, le 8 Février 1730, à *Antoine-Louis Rouillé*, Comte de Jouy, &c., Secrétaire & Miniſtre d'Etat, puis des Affaires Etrangères, Commandeur & Grand Tréſorier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Voyez ROUILLÉ.

IV. Bertrand-René Pallu, Seigneur du Ruau, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Juin 1718, puis Maître des Requêtes en 1726, Intendant de Moulins en 1734 & de Lyon en 1738, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes honoraire & Intendant Général des Claſſes. Il a épouſé, le 21 Décembre 1733, *Eliſabeth-Cécile de la Vieuville*. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont eu poſtérité.)

Les armes : *d'argent, au palmier terraſſé de ſinople, accoſté de 2 mouchetures d'hermine de ſable.*

* PALLUAU, en Poitou, Diocèſe de Luçon : Terre & Seigneurie, érigée en *Baronnie*, qui fut acquiſe de N..... *Gouffier*, Duc de Roannez, par *Jacques de Clerembault*, Seigneur de Chantebuzain, père, par ſa femme, *Louiſe Rigault de Mille-Pieds*, entr'autres enfans, de *Philippe de Clerembault*, en faveur duquel la Baronnie de *Palluau* fut érigée en *Comté*, par Lettres d'Avril 1622, regiſtrées au Parlement le 30 Août 1640 & en la Chambre des Comptes le 30 Juillet 1644, lequel fut fait Maréchal de France en 1653 & Chevalier des Ordres du Roi. Il n'eut de ſa femme, *Louiſe-Françoiſe Bouthillier de Chavigny*, que deux fils, morts ſans alliance, & une fille. Voy. CLEREMBAULT. Le Comté de *Palluau* eſt actuellement poſſédé par MM. de *Pontchartrain*. Voyez. PHÉLYPEAUX.

PALLUAU, en Champagne, Famille originaire de Paris, dont les armes ſont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 œillets*, ou *aubifoins d'azur, tigés de ſinople.*

PALLUELLE, ou PALUELLE (de la), ancienne Nobleſſe de Normandie, Election d'Avranches, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent, chacune de 5 pointes.*

PALMES, ou PALME. Il exiſte en Angleterre, deux branches d'une Famille de ce nom, qui tire ſon origine de Manfred de Palmes, vivant en 1190.

Une *Généalogie*, ſignée Edmonſon, Héraut d'armes à Londres, dont une copie, traduite de l'Anglais, eſt dépoſée à la Bibliothèque du Roi, coté 1, apprend qu'il fut le premier qui s'établit dans ce Royaume, où Milo, Seigneur de Hertford, premier Connétable d'Angleterre, lui fit donation d'une partie de

la Seigneurie de Tanton, dans le Comté de Sommerſet.

Guillaume de Palmes, iſſu de Manfred, fut Seigneur de Naburn, dans le Comté d'York, en 1208 ;

Guillaume de Palmes, IIe du nom, petit-fils de ce dernier, eſt qualifié *Chevalier* vers l'an 1300, & la plupart de ceux de cette Famille, dont la filiation directe eſt très-bien ſuivie, ſe ſont alliés à des Maiſons nobles & connues.

Il exiſte auſſi en France, depuis plus de quatre ſiècles, une Famille du même nom, recommandable par ſes ſervices & diſtinguée par ſes alliances, laquelle paroît bien avoir la même origine, les Rois d'Angleterre ayant poſſédé dans ce Royaume pluſieurs grandes Provinces, telles que la Normandie, la Guyenne, le Poitou, l'Anjou & une partie du Berry : c'eſt ce qu'on voit dans les *Hiſtoires de France* & *d'Angleterre*. Mais le premier, juſqu'à préſent, dont on ait connoiſſance par titres, eſt

François de Palmes, qui ſervoit en Languedoc ſous le Gouvernement du Comte d'Armagnac, dans la Compagnie de Touzet d'Ampoly, dès le 8 Octobre 1355, comme il conſte par une Montre originale de cette date, conſervée à la Bibliothèque du Roi, cotée 2 ;

Niehole de Palmes eſt nommé dans un Mandement, donné après l'Octave de la Saint-Martin d'été l'an de grâce 1365, de par le Gouverneur du Comté de Blois, pour le payement d'une rente de 7 liv. tournois. Il y eſt qualifié *Monſieur*, titre qui n'étoit donné pour lors qu'aux Chevaliers ou aux Gentilshommes de haut parage. (Voy. le *Traité de la Nobleſſe* par de la Roque.)

Pierre & Burgento de Palmes ſervirent le Roi Charles VII dans ſes Armées, & furent employés auprès de ce Prince en qualité d'*Ecuyers*, en 1441, dit un *Mémoire* manuſcrit, coté 4;

Gilles de Palmes, Chanoine de l'Egliſe Collégiale & Séculière de Saint-Aignan, en Berry, loua une Maiſon, ſituée dans la rue de France, en 1488, & inſtitua pour ſes hoirs ou héritiers, Louis de Palmes, dont il ſera parlé ci-après, & *Jean le Conte*, mari d'Annette de Palmes, ſa ſœur, comme il appert par les Regiſtres dudit Chapitre de l'année 1494;

Guillaume de Palmes, Chanoine de la même Egliſe, donna, pour le ſervice de la *Viſitation*, le pré appelé *Baigneux* & trois liv. de rente, pour laquelle donation il y eut une Enquête l'an 1540, comme il conſte par les mêmes Regiſtres ;

Antoine-Marie de Palmes ſervit le Roi François Ier dans les guerres de ſon temps. On le trouve employé en qualité d'homme d'armes de ſes Ordonnances & l'un des premiers dans deux montres des années 1538 & 1539.

I. Louis de Palmes, nommé héritier de Gilles, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Aignan, dont on a parlé ci-deſſus, eſt qualifié *Ecuyer* dans différents titres,& nommément dans une quittance originale en date du 25 Avril 1509, concernant cette ſucceſſion. Il ſervit auſſi le Roi François Ier dans ſes Compagnies d'Ordonnance, & mourut aux guerres de Savoie, comme il paroît par le teſtament de Gabriel, ſon fils, qui ſuit.

II. Gabriel de Palmes, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi, né en 1518, épouſa, 1° en 1553, *Marie de Rennes*, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Etang, Bourſier, du Parc, &c., & de *Marie Hamelin*, alliée à la Maiſon *de Maillé*, par le mariage de *Françoiſe de Maillé* (fille de *Jean*, Seigneur de Bouloire, & de *Marie Barjot de la Palu*), avec *Claude Hamelin*, Seigneur de Moulins; & 2° *Anne Binet*, d'une ancienne Nobleſſe de Touraine. Il mourut le 1er Janvier 1591, âgé de 73 ans, laiſſant du premier lit, pour fils aîné,

III. Jacques de Palmes, Ier du nom, né en 1556, lequel hérita, du chef de ſa mère, de pluſieurs parties de biens énoncés dans le partage de la ſucceſſion du Seigneur de *l'Etang*, ſon aïeul, fait & paſſé le 15 Août 1560. Il teſta le 12 Décembre 1618, & laiſſa de *Marie de Pillet*, ſa femme,

Jacques, qui ſuit;
Et trois filles.

IV. Jacques de Palmes, IIe du nom, partagea avec ſes ſœurs les biens de ſes père & mère, le 28 Septembre 1638, & étoit mort en 1663, ſuivant un acte de la même année, où ſa femme & ſes enfans ſont nommés. Il avoit épouſé *Sébaſtienne Berthelot*, iſſue d'une Famille noble de Touraine, dont vinrent :

1. Claude, mort ſans poſtérité;
2. François, qui ſervit dans les Mouſquetaires

du Roi au ſiége de Marſal en 1663 & à ceux de Charleroi, Tournai, Douai & Lille en 1667. Il paſſa enſuite au ſecours de Candie en 1669, avec les Troupes que Louis XIV y envoya, ſous les ordres du Duc de Navailles, & y perdit la vie dans une ſortie où il commandoit les Enfants perdus;

3. Jacques, qui ſuit;
4. Et Marie.

V. Jacques de Palmes, IIIe du nom, Seigneur du Vau-de-Nuit, &c., né le 5 Janvier 1636, épouſa, en 1665, *Marie-Marguerite Martini*, teſta le 15 Octobre 1678, & mourut en 1680, laiſſant:

1. Jacques-Nicolas, qui ſuit;
2. Louis, reçu Mouſquetaire du Roi le 1er Janvier 1695, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, par Commiſſion du 4 Mars 1704, tué en 1708;
3. Pierre, auteur d'une branche, rapportée ci-après;

Et cinq filles, l'une deſquelles, nommée Jeanne, veuve en premières noces de *François de Burin*, 1er du nom, Seigneur de Ricquebourg, la Neuville, &c., a épouſé, 2° par contrat du 30 Janvier 1706, *Claude Thévenin*, Marquis de Toulay, &c., ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, Secrétaire du Roi, mort le 17 Septembre 1729. Elle a eu des enfans de ſes deux mariages. Voy. BURIN & THÉVENIN.

VI. Jacques-Nicolas de Palmes, Seigneur de Vau-de-Nuit, du Hamel, la Porte, &c., né le 19 Mars 1672, après avoir fait ſes premières armes dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fut nommé Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, par Commiſſion du 13 Mars 1695; ſervit en cette qualité au ſiége de Venloo en 1702; fut donné en ôtage pendant la capitulation; devint Capitaine de Grenadiers par Lettres du 31 Juillet 1708; ſe diſtingua, pendant la campagne de cette année, à l'arrière-garde d'Audenarde; à l'attaque de Leffinghe, plus particulièrement encore à la défenſe de Gand, où, avec trois Compagnies de ſon Corps & neuf autres à ſes ordres, il culbuta & battit quatre bataillons Anglais dans une ſortie, & prit de ſa main le Commandant de la tranchée; attaqua & battit encore les ennemis à la tête du pont d'Etrun, avec une troupe de Grenadiers à peine égale à la leur; fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Malplaquet en 1709; reçut la Croix de Saint-Louis de Louis XIV en 1710; fut nommé Commandant de bataillon en 1711, Major le 22 Octobre 1712 & Lieutenant-Colonel le 14 Octobre 1719; ſes ſervices furent récompenſés de la Lieutenance de Roi de Bergues-Saint-Winoc, par Brevet du 22 Août 1725; eſt mort Commandant dans cette Place le 13 Février 1741, & a été enterré au Couvent des Dominicains de ladite Ville. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Août 1719, *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode d'Eſpaing*, morte le 3 Octobre 1774, veuve d'*Henri-François de Preud'homme d'Hailly*, Seigneur de Hanneſcamps, &c., fille aînée de *Jean-Philippe de Gherbode*, IIe du nom, Seigneur d'Eſpaing, Herſaux, Mernes, Fromont, Fermont, Agnières, Givenchy en partie & autres lieux (d'une ancienne Nobleſſe de Flandre), & d'*Eléonore de Mailly-Couronnel*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Charles-Romain, mort le 31 Mars 1768, des ſuites d'une longue maladie, après avoir ſervi le Roi pendant 14 ans, tant en qualité d'Enſeigne de la Colonelle & de Lieutenant au Régiment de Bourbonnais, que dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où il eut deux chevaux tués ſous lui aux batailles de Dettingen & de Fontenoy;
2. Louis-Philippe-Marie, qui ſuit;
3. Et Julien-Louis-Philippe-Ernest, qui mourut à Lille, âgé de 15 ans, le 1er Novembre 1748.

VII. Louis-Philippe-Marie, Comte de Palmes d'Espaing, Seigneur dudit lieu, du Hamel, la Porte, du Metz, Annezin, Beauſſart & autres Terres, en Flandre, ſeul héritier de tous les biens de la Maiſon *de Gherbode*, du chef de ſa mère, a été créé *Comte*, ainſi que Pierre-André de Palmes de Vieux-prés, mentionné ci-après, par Lettres Patentes enregiſtrées au Parlement de Flandre, au Bureau des Finances & à la Gouvernance de Lille, portant conceſſion perpétuelle dudit titre pour eux & leurs deſcendants, accordées par Louis XV, & de l'avis de ſon Conſeil, en récompenſe de leurs ſervices, & en conſidération de ceux de leurs ancêtres & de leur ancienne Nobleſſe. Il ſert dans le Régiment des Gardes Françaiſes depuis le 6 Décembre 1742, qu'il fut reçu Gentilhomme à Drapeaux; a été fait Enſeigne le 17 Mai 1744, Enſeigne à Pique le 19 Février 1745, Enſeigne de Grenadiers au camp ſous Tournai le 5 Juin ſuivant, Sous-Lieutenant le 4 No-

vembre de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 15 Mai 1756, Lieutenant le 23 Décembre 1759, Lieutenant de Grenadiers le 21 Février 1761, Colonel d'Infanterie par Commiſſion du 28 Juin 1766, & eſt Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment depuis le 14 Avril 1771. Il a épouſé, par contrat du 29 Décembre 1759, *Marie-Iſabelle-Henriette*, Baronne *de Goër de Herve* & du Saint-Empire, fille de *Jacques-Denis-François*, Baron *de Goër de Herve* & du Saint-Empire, Seigneur de Forêt, Haltinne, Herck, Gramptinne, Mézeroul, les Tombes, &c., Haut-Voué héréditaire de Leernes, & de Weſpe, & d'*Henriette-Amélie*, Comteſſe *de Hoënsbroëck de Geulle*, d'une ancienne Nobleſſe du Duché de Limbourg. Il n'en a point eu d'enfans.

BRANCHE CADETTE.

VI. Pierre de Palmes, Seigneur de Vieuxprés (fils puîné de Jacques, IIIe du nom, & de *Marie-Marguerite Martini*), ſervit, ainſi que ſes frères, dans les Mouſquetaires du Roi, & fut depuis Inſpecteur Général des Troupes de la Colonie de Saint-Domingue & des Troupes de la partie du Sud. Il épouſa, en 1717, *Anne-Gabrielle de Chamborant du Boucheron*, fille de *Jacques*, Seigneur du Boucheron, & d'*Anne Guiot de la Mirande*, & iſſue de l'ancienne Maiſon *de Chamborant*, en Poitou, de la branche de *Villevert*, rameau de celle de *Droux*. De ce mariage eſt né

VII. Pierre-André, Comte de Palmes de Vieuxprés, mentionné ci-devant, Chevalier, Seigneur de la Cormenière, en Agénois, qui commença à porter les armes dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Rochefort, où il fut reçu le 16 Janvier 1740; a été nommé Enſeigne des Troupes de la Marine à Saint-Domingue le 1er Janvier 1744, Enſeigne à Drapeaux au Régiment des Gardes Françaiſes le 25 Janvier 1746; ſucceſſivement Enſeigne à pique le 11 Février 1747, Sous-Lieutenant le 13 Avril 1749, Chevalier de Saint-Louis en Juin 1754, Lieutenant le 15 Janvier 1761, Lieutenant de Grenadiers le 21 Mars 1762, Colonel d'Infanterie par Commiſſion du 17 Mai 1767 & Capitaine de Grenadiers le 15 Avril 1771. Il eſt mort à Paris le 6 Mars 1775, ſans alliance, & a été enterré à Saint-Euſtache.

Les armes : *d'or, au palmier de ſinople, chargé d'un croiſſant d'argent.* Deviſe : In adversis virtus. (Extrait dreſſé ſur titres originaux ou copies collationnées.)

PALMES, ou PALM, en Allemagne : autre Famille, qui poſſède de grandes Terres, & qui porte auſſi pour armes *un palmier* : elle eſt repréſentée actuellement par les Comte & Baron de Palm. On ne ſait pas ſi elle a quelque rapport avec celle dont on vient de parler.

PALMIER, en Dauphiné : ancienne Nobleſſe, dont voici une *Notice*, d'après Piganiol de la Force.

Jean de Palmier épouſa, le 6 Janvier 1417, *Pernette de la Teyſſonnière*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Teyſſonnière*, & de *Catherine de Palagnin*, dont, entr'autres enfans,

Gerenton, Chanoine & Maître du Chœur de l'Egliſe Cathédrale de Valence, en Dauphiné, en 1462.

Ennemond de Palmier fut Prieur de la Boiſſe, en Breſſe, en 1464; — Mathieu de Palmier, d'abord Chevalier de Malte, fut Archevêque de Matera, au Royaume de Naples; — Lucrèce de Palmier fut femme de *Claude de Baronat*, Seigneur de Polemieu, Préſident au Parlement de Dombes.

Jean de Palmier, Seigneur de la Batie, Ternay & la Palu, en Dauphiné, Premier Préſident du Parlement de Grenoble, épouſa *Méraude Paterin*, dont :

Jean, qui ſuit;

Et Catherine, qui épouſa *Jean de Chaponay*, Seigneur de Feyzin, fils de *Philibert*, Seigneur de Feyzin, & de *Françoiſe de Villars*.

Jean de Palmier, Seigneur de la Batie, Ternay, la Palu & Montgaſcon, épouſa *Lucquette de Beauvoir*, dont vinrent :

1. Méraude, qui épouſa, en 1538, *Gaſpard de Chalant*, Seigneur de Montbreton, fils d'*Humbert de Chalant*, Seigneur des Fins & de *Charlotte de Clermont*;
2. Anne, qui a épouſé, en 1543, *Philibert de Gaſpard*, Seigneur de Breul, & de *Marguerite de Godon*;
3. Louise, qui épouſa 1° *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu & de Vatillieu; & 2° le 18 Janvier 1544, *Jean de Buſſy*, Seigneur d'Eyria, Baron de Brion, dont des enfans. Voy. BUSSY, en Bugey;

4. Et Lucque, qui s'eſt mariée à *Richard*, Baron *de Jauſſac*, en Velay.

On trouve François de Palmier, Chancelier de Dauphiné, qui fut préſent à l'acte par lequel le Dauphin Humbert donna le Dauphiné à Charles, fils de France, depuis Roi ſous le nom de Charles V : cet acte eſt du 26 Juillet 1349.

Les armes de cette ancienne Famille, que nous croyons éteinte, ſont : *d'azur, à 3 palmes d'or.*

PALOUSET, en Franche-Comté; Famille éteinte, qui portoit pour armes : *de gueules, à 3 loſanges d'or, rangées en faſce.*

PALU, ou PALUD (de la). C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Province de Breſſe, & une de celles qui ont eu les plus belles alliances & le plus de dignités. Les titres ſont entre les mains de la branche aînée, qui n'étoit plus en France lorſque Guichenon écrivoit. Voici ce que ſon *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey* dit de cette Maiſon :

I. Pierre de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varambon, vivoit en 1151, & épouſa une fille, nommée *Clémence*, dont il eut :

1. Etienne, Seigneur de Varambon, mort ſans hoirs ;
2. Guy, qui ſuit ;
3. Et Guillaume, Chanoine & Comte de Lyon en 1209, ce qui prouve que ſon père n'étoit pas le premier de ſa Maiſon, puiſqu'il falloit, dans ce temps-là, pour être reçu, faire preuve de quatre races. Il étoit mort en 1243.

II. Guy de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varambon, fit quelques dons, en 1202, à l'Abbaye de la Chaiſagne. De ſa femme, qui n'eſt point connue, il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Guillaume, dit *le Jeune*, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Vienne, en Dauphiné ;
3. Guy, Chanoine, Prévôt, puis Archidiacre & Comte de Lyon en 1243 ;
4. Et Etienne, Chevalier, qui fut père de Pierre de la Palu.

III. Guillaume de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varambon, Châtillon, Saint-Maurice-de-Rémens, vivoit en 1250. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré,

1. Girard, qui ſuit ;
2. Guigues, ou Guy, auteur de la branche des Seigneurs de *Châtillon*, &c., rapportée ci-après ;
3. Guy, Chanoine, Archidiacre & Comte de Lyon en 1254 ;
4. Et Marguerite, qui épouſa *Artol*, ou *Artaud*, Seigneur *de Buenc* en 1260, & n'en eut point d'enfans. Voyez BUENC.

IV. Girard de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varambon, Richemont & Bouligneux en 1260, mourut en 1300, laiſſant pour enfans :

1. Aimé, qui ſuit ;
2. Jean, Chanoine & Comte de Lyon en 1284, mort en 1298 ;
3. Jean, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Richemont, qui épouſa, en 1323, *Jeanne de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*, dont il eut deux filles, l'une deſquelles, nommée

   Sibylle, Dame de Richemont & de la Poipe, fut mariée, 1° à *Jean*, Seigneur *de Chandieu* & de Marennes en 1337 ; & 2° à *Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier.

4. Perceval, Chanoine & Comte de Lyon en 1319, mort l'an 1332 ;
5. Pierre, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, Docteur en Théologie & Patriarche de Jéruſalem ;
6. Et Marguerite, mariée à *Geoffroy*, Seigneur *de Gramont*, en Bugey.

V. Aimé de la Palu, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Varambon & de Bouligneux, mort en 1318. Il avoit épouſé, en 1308, *Jeanne de Montbel*, fille de *Guillaume*, IIe du nom, Seigneur *de Montbel* & d'Entremont, & de *Marguerite de Joinville*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouligneux*, rapportée ci-après ;
3. Et Sibylle, qui épouſa 1° *Louis de Vaſſalieu*, Chevalier ; & 2° *Guillaume de Varax*, Seigneur de Romans.

VI. Pierre de la Palu, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Varambon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douai, Sénéchal de Carcaſſonne & de Béziers, vivoit en 1336. Il épouſa 1° *Eléonore de Coſſonay*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Marie de Luyrieux*, fille d'*Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueille. Du ſecond lit il eut :

1. Claude, Seigneur de Varambon, mort ſans hoirs ;

2. Aimé, qui ſuit ;
3. Louis, Abbé de Tournus, en Bourgogne, en 1413, mort en 1427 ;
4. Jean, Religieux au Couvent des Frères-Prêcheurs à Lyon ;
5. Pierre de la Palu de Varambon, Chanoine & Comte de Lyon en 1382, qui mourut en 1393 ;
6. Et Clémence, qui s'eſt mariée, en 1348, à *Guillaume de la Baume*, Seigneur de l'Abbergement, &c., dont elle fut la première femme & eut poſtérité. Voyez BAUME-MONTREVEL (de la).

Pierre de la Palu, IIe du nom, eut encore un fils naturel, nommé

Humbert, qui a fait la branche des Seigneurs de *la Roche*, rapportée à la fin de cette *Généalogie*.

VII. Aimé de la Palu, IIe du nom, Seigneur de Varambon & Saint-Julien en 1365, fut marié 1° à *Jeanne de la Chambre*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° à *Alix de Corgenon*, fille d'*Humbert* & d'*Einarde de Miribel*. De ce ſecond mariage ſortirent :

1. Guigues, qui ſuit ;
2. Louis, Abbé d'Ambronay & de Tournus en 1427, enſuite Evêque de Lauſanne en 1432, puis Cardinal du titre de Saint-Anaſtaſe en 1443, lequel mourut en 1455 ;
3. Jean, Prieur de Payerne en 1443 ;
4. Girard, Seigneur de Saint-Julien, mort ſans hoirs en 1411 ;
5. Henri, Chanoine & Comte de Lyon ;
6. Pierre, auſſi Chanoine & Comte de Lyon en 1382, décédé en 1393 ;
7. Jean, Religieux d'Ambronay ;
8. 9. & 10. Et trois filles.

VIII. Guigues de la Palu, Seigneur de Varambon & Saint-Julien, Bailli de Breſſe en 1399, fonda le Couvent de Saint-Dominique à Bourg-en-Breſſe l'an 1415, & mourut en 1422. Il avoit épouſé *Einarde de la Baulme*, Dame de la Baulme, en Bugey, fille d'*Humbert*, IIIe du nom, & de *Catherine de Luyrieux*. Il laiſſa pour enfans :

1. François, qui ſuit ;
2. Philibert, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Guerentine*, Dame d'honneur de la Ducheſſe de Savoie, dont vinrent :
   1. Louise, morte ſans alliance ;
   2. Philiberte, qui épouſa l'an 1495, *Louis d'Orſans*, Seigneur de Cemboing, fils d'*Henri* ;
   3. Et Marie de la Palu.
3. Antoine, Seigneur de Toſſiat, nommé vulgairement *le petit Varambon*, Conſeiller & Chambellan du Duc de Savoie, lequel épouſa *Claudine Raulin*, veuve de *Jacques de Montbel*, Comte d'Entremont, & fille de *Nicolas Raulin*, Seigneur d'Authume, Chancelier de Bourgogne, & de *Guigonne de Salins* : il n'en eut point d'enfans ;
4. Jeanne, qui s'eſt mariée, en 1419, à *Mathieu de Talaru*, IIIe du nom, Seigneur de la Grange & de Noailly, en Forez, dont poſtérité. Voy. TALARU ;
5. Anne, qui s'eſt alliée à *Amé de Chalant*, Seigneur de Varey ;
6. Antoinette, qui épouſa *Jean de Compeys*, Seigneur de Gruffy, en Savoie ;
7. Louise, qui s'allia à *Louis*, Seigneur *de Langins*, au Pays de Vaux ;
8. Claudine, mariée à *Antoine de Saſſenage*, Seigneur de Montigaud ;
9. Marguerite, qui épouſa *Hugues de Salucces*, Seigneur de Carde ;
10. Et Agnès, qui s'eſt alliée à *Pierre*, Seigneur *de Miribel*, en Dauphiné.

IX. François de la Palu, Seigneur de Varambon, Beaumont-ſur-Vingeanne, &c., Comte de la Roche & de Petite-Pierre, fut fait Chevalier de l'Ordre de Savoie après l'an 1440. Il épouſa, 1° en 1431, Anne de la Palu, ſa parente, fille unique & héritière de Pierre, Seigneur de Bouligneux, & de *Marguerite de Montchenu* ; 2° en 1432, *Marguerite de Petite-Pierre*, fille & héritière de *Burcard*, Comte *de Petite-Pierre*, & de *Gillette de Villerſexel*. *Humbert*, Comte *de la Roche*, Sire de Villerſexel, fils d'*Henri*, Comte *de la Roche*, & oncle de *Marguerite de Petite-Pierre*, lui donna ſes biens en faveur de ſon mariage, & dès-lors François de la Palu & ſes deſcendants poſſédèrent, dans le Comté de Bourgogne, les Seigneuries de la Roche, Villerſexel, Saint-Hippolyte, Châteauneuf-en-Vennes, Abbenans, &c. François épouſa 3° *Louiſe Babin*, Dame Cyprienne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint

1. Philibert-Philippe, qui ſuit.

Et du ſecond lit ſortirent :

2. Marguerite, mariée à *Jean*, Seigneur *de Verfey* ;
3. Et Philiberte, qui épouſa *Martin de Chalengin*, Seigneur de Bonneveaux.

X. Philibert-Philippe de la Palu, Chevalier, Comte de la Roche, Seigneur de Varambon, &c., mourut en 1471. Il avoit épouſé *Iſabeau de Neufchâtel*, fille de *Jean*,

Seigneur de Montagu, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Marguerite de Caſtro*. Il en eut :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Villerſexel, &c., Abbé de Luxeuil, qui eſt mort en Décembre 1533 ;
3. Henri, Seigneur de Bouligneux, décédé ſans hoirs ;
4. Et Marguerite, qui épouſa, en 1485, *Aimé de Laubépin*, Seigneur dudit lieu & de l'Iſle, en Comté.

XI. Claude de la Palu, Comte de la Roche, Seigneur de Varambon & de Bouligneux, mourut en 1517. Il avoit épouſé, en 1485, *Conſtance-Marie Sforza*, fille de *Louis Sforza*, Duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Bouligneux.

VI. Hugues de la Palu, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux (ſecond fils d'Aimé, Chevalier, Seigneur de Varambon &c., & de *Jeanne de Montbel*), épouſa *Françoiſe de Grolée*, dont vinrent :

1. Hugues, Seigneur de Bouligneux, qui mourut ſans avoir eu d'enfans d'*Eléonore de Juys*, Dame dudit lieu, fille de *Jean*, Seigneur *de Juys*, en Dombes, qu'il avoit épouſée en 1337 ;
2. Et Pierre, qui ſuit.

VII. Pierre de la Palu, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux en 1387, étant devenu héritier de ſon frère, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Hugues, mort jeune ;
3. Et Pierre.

VIII. Guillaume de la Palu, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux, fut tué, l'an 1424, à la bataille de Verneuil, contre les Anglais. Il avoit épouſé, *Marguerite de Dio*, Dame de la Villardière, fille de *Guy*, Seigneur de Fléchères. Leurs enfans furent :

Pierre, qui ſuit ;
Et Catherine, qui épouſa 1° *Lancelot de Chandée*, IIIe du nom, Seigneur de Montfalcon ; & 2° *Jean de Saint-Amour*, Seigneur de Vinzelles.

IX. Pierre de la Palu, IIe du nom, Seigneur de Bouligneux, mourut en 1445. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Falque de Montchenu*, IVe du nom, & de *Pauline de Breſſieu*, ſa première femme. Il en eut, pour fille unique,

X. Anne de la Palu, Dame de Bouligneux, qui a épouſé, en 1431, François de la Palu, Seigneur de Varambon, ſon parent, mentionné ci-deſſus.

BRANCHE
des Seigneurs de Chatillon, Saint-Maurice, &c.

IV. Guigues (ou Guy) de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varambon (ſecond fils de Guillaume, Seigneur de Varambon, Châtillon, Saint-Maurice, &c.), mourut en 1269, laiſſant :

Girard, qui ſuit ;
Et Guicharde, qui épouſa *Pierre d'Oncieu*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Douvres, en Bugey, dont des enfans. Voy. ONCIEU.

V. Girard de la Palu, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Saint-Maurice-de-Rémens & Vire-Châtel, vivant en 1295, eut pour enfans :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de Vire-Châtel, marié, en 1344, à *Marguerite de Chiſſé*, dont une fille unique,
   Catherine, qui épouſa *Humbert de Fitigny*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.
3. Jean, Seigneur de Villemotier, en 1395 ;
4. Et Lucque, mariée à *Etienne de Portebœuf*, Seigneur de la Poipe de Corent en 1300.

VI. Guy (ou Guigues) de la Palu, IIe du nom, Seigneur de Châtillon, Saint-Maurice-de-Rémens, épouſa, en 1307, *Agnès de Miolans*, dont vinrent :

Jean, qui ſuit ;
Et Robert, Seigneur de Saint-Maurice, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Guye de Tholoſe*, Dame de Bornay, en Comté, l'an 1371.

VII. Jean de la Palu, Seigneur de Châtillon & Saint-Maurice, épouſa *Béatrix de Grolée*, fille de *Guy*, Seigneur de Neyrieu, &c., & de *Catherine de Rouſſillon*, Dame de Tullins. Leurs enfans furent :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Jean, Prieur de Cuſance, puis Abbé d'Aiſnay en 1370 ;
3. Jacquette, qui épouſa *Jean des Verneys*, Seigneur d'Arginy, en Beaujolais ;
4. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *Méraud*,

Seigneur de *Franchelins* en 1426, dont des enfans. Voyez FRANCHELINS.

VIII. Guy de la Palu, IIIe du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Maurice, vivoit en 1340. Il épouſa 1° *Catherine de Corgenon*; & 2° *Claudine du Plantay*, fille d'*Antoine*, Seigneur *du Plantay*, & de *Jeanne de Fromente*. Du premier lit il eut

1. Eustache, mort ſans hoirs.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Guy, qui ſuit ;
3. Jean ;
4. Catherine, qui épouſa *Guillaume*, Seigneur de *Champdivers* ;
5. Et Antoinette.

IX. Guy de la Palu, IVe du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Maurice en 1424, épouſa *Alix de Charlieu*, Dame de Jarnoſſe, dont :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Jarnoſſe*, rapportée ci-après ;
3. Et Robert, Chevalier.

X. Guy de la Palu, Ve du nom, Seigneur de Châtillon-la-Palud & de Saint-Maurice, fut marié 1° avec *Marguerite de Savigny*, Dame de Beauregard, en Comté, avec laquelle il vivoit en 1440 ; & 2° à *Iſabelle de Cuſance*, veuve de *Gaſpard*, Comte *de Varax*, & fille de *Jean*, Seigneur *de Cuſance*, & de *Jeanne de Beaujeu*. Il n'eut point d'enfans de ce ſecond lit ; mais du premier vint

XI. Hugues de la Palu, Chevalier, Comte de Varax, Vicomte de Salins, Seigneur de Châtillon & de Richemont, Gouverneur & Maréchal de Savoie, Lieutenant Général en Dauphiné, en 1494, pour le Roi Charles VIII ; il fut créé Chevalier de l'Ordre de Savoie en 1482. Il épouſa 1° *Gilberte de Varax*, fille unique & héritière de *Gaſpard*, IIe du nom, Comte *de Varax*, & de *Catherine de Seyſſel* ; & 2° *Antoinette de Polignac*, fille de *Guillaume-Armand*, Ier du nom, Vicomte *de Polignac*, &c., & d'*Amédée de Saluces* ; elle étoit veuve de *Claude de Montbel* & de *Bertrand-Dauphin de l'Eſpinaſſe*. Du premier lit il n'eut que

1. & 2. Barbe & Françoise, qui ſont mortes ſans alliance.

Et du ſecond lit vinrent :

1. Jean-Philibert, qui ſuit ;
2. Adrienne, Abbeſſe de St-Jean-le-Grand d'Autun ;
3. Gilberte, mariée à *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toiſon d'Or & Grand Maître d'Eſpagne ;
4. Claudine, mariée à *Claude de Vaudrey*, Seigneur de l'Aigle ;
5. Et Philippine.

XII. Jean-Philibert de la Palu, Comte de Varax & de la Roche, Seigneur de Bouligneux, &c., Chevalier de l'Ordre de Savoie en 1518, Lieutenant Général, pour le Duc de Savoie, au Gouvernement de Breſſe, & ſon Ambaſſadeur au Concile de Trente, épouſa, en 1506, *Blaiſe de Laubépin*, fille d'*Aimé*, Seigneur *de Laubépin* & de l'Isle, & de Marguerite de la Palu, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1527, laiſſant tous ſes biens à Jean de la Palu, Seigneur de Jarnoſſe, ſon couſin, mentionné ci-après.

BRANCHE des Seigneurs de Jarnosse.

X. Jean de la Palu, Seigneur de Jarnoſſe & de Vilereys (ſecond fils de Guy, IVe du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Alix de Charlieu*, Dame de Jarnoſſe), épouſa *Jeanne Maréchal*, fille d'*Humbert*, ou *Imbert*, Seigneur de Meximieux, &c., & de *Jeannette de Menthon*. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. & 3. Boniface & Jean, qui ſont morts jeunes.

XI. Antoine de la Palu, Seigneur de Jarnoſſe, Meilly, Vilereys, épouſa *Agnès de Gelan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meilly, & de *Jacqueline de la Tournelle*. Elle étoit veuve de *Louis de la Vieuville*, Seigneur de Noran, & eut de ſon ſecond mariage :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Etienne, auteur de la branche des Seigneurs de *Meilly* & de *Bouligneux*, rapportée ci-après ;
3. Jeanne, qui épouſa *Claude du Boſt*, Seigneur dudit lieu ;
4. Et Claudine, mariée à *Henri de Môles*, Seigneur de Vougy.

XII. Jean de la Palu, IIe du nom, Seigneur de Jarnoſſe & de Vilereys, ſe maria avec *Catherine de Viry*, ſœur de *Claude*, Chanoine & Comte de Lyon, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;

2. Hugues, Chanoine & Comte de Lyon en 1519, qui mourut en 1545 ;
3. Et Jeanne, mariée, le 30 Avril 1519, à *James de Bouvens*, Seigneur de Ciriès, etc., dont poſtérité. Voy. BOUVENS.

XIII. Jean de la Palu, IIIe du nom, Comte de Varax & de la Roche, Seigneur de Varambon, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fut ſubſtitué héritier par Jean-Philibert de la Palu, ſon couſin, dont on a parlé ci-deſſus, & mourut en 1544. Il avoit épouſé, 1° par diſpenſe, *Blaiſe de Laubépin*, veuve dudit Jean-Philibert de la Palu, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Claudine de Rye*, fille de *Simon*, Seigneur de Balançon, & de *Jeanne de la Baume-Montrevel*, de laquelle ſortirent :

1. Marie, qui épouſa *René*, Comte *de Chalant*, Souverain de Valangin, Baron de Bauffremont, Maréchal & Gouverneur de Savoie, fils de *Philibert*, Comte *de Chalant*, & de *Louiſe*, Comteſſe *d'Arberg*. Il n'eut point d'enfans de ce mariage ;
2. Et Françoise, qui épouſa *Ferdinand de Lannoy*, Duc de Boyano, Chevalier de la Toiſon d'Or, fils de *Charles de Lannoy*, Prince de Solmona, Vice-Roi de Naples, & de *Françoiſe de Montbel*. Ils n'eurent point auſſi d'enfans.

La ſucceſſion de ces deux filles paſſa à *Claudine de Rye*, leur mère, qui la porta dans la Maiſon *de Rye*, à la charge que ſes héritiers porteroient le nom & les armes de la Palu. Voyez POITIERS & RYE.

BRANCHE
des Seigneurs de Meilly *&* Bouligneux.

XII. Etienne de la Palu, Seigneur de Meilly (ſecond fils d'Antoine, Seigneur de Jarnoſſe, & d'*Agnès de Gelan*, Dame de Meilly), épouſa *Louiſe de Salins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rahon, au Comté de Bourgogne, dont il eut :

Richard, qui ſuit ;
Et Jean, Chevalier, mort ſans hoirs de N.... *Bernault*, ſon épouſe.

XIII. Richard de la Palu, Seigneur de Meilly & de Saubertier en 1542, épouſa, 1° *Catherine de Foucher*, fille de *Claude*, Seigneur de Beſſey, & de *Marie du Châtelet* ; 2° *Philiberte de Rye*, veuve de *Philibert de Nanton*, Seigneur de Cruzilles, & fille d'*Humbert de Rye*, Seigneur de Côte-Brune, & de *Marguerite de Chiſſey* ; & 3° en 1545, *Jeanne de Muſſel*, veuve de *Denis Poillot*, Seigneur de Lailly. Il n'eut pas d'enfans des deux dernières ; mais de ſa première femme vinrent :

Jean, qui ſuit ;
Et Louise, mariée à *Marceau d'Odiert*, Seigneur de Vedignac.

XIV. Jean de la Palu, Seigneur de Meilly, Ronières & Bouligneux, épouſa *Jeanne Clutin*, fille de *Charles*, Seigneur de Villeparisis & de Saint-Prix, & de *Marie Poillot*. Il en eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Henri, Seigneur de Lailly, marié à *Renée de Foucher*, fille de *Richard*, Seigneur de Beſſey, & de *Louiſe de Lenoncourt*. Il n'en eut qu'une fille,

   Jeanne, qui épouſa *Charles de Clugny*, Seigneur d'Aiſy & de Velogny.
3. Et Jeanne, qui épouſa *Jean de Malain*, Seigneur de Vaudenay.

XV. Charles de la Palu, Seigneur de Bouligneux, Meilly & du Plantay, fut marié avec *Jacqueline de Saulx*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Torpes, &c., Gouverneur d'Auxonne, & de *Philiberte de Baudot de Clérambault*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Nicolas, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes pour le Roi de Suède, mort ſans alliance ;
3. Joachim, Chevalier de Malte ;
4. Antoine, Religieux de Saint-Bénigne à Dijon, Prieur de Saint-Julien-Chapteuil ;
5. Claude, Seigneur de Chaudenay, marié à *Iſabelle de Salives*, Dame de Montjuſtin & de Poyans ;
6. Et Jacqueline, Chanoineſſe à Remiremont.

XVI. Jean de la Palu, Seigneur de Bouligneux, Meilly, du Plantay & de Lœuilley, fut Elu de la Nobleſſe du Duché de Bourgogne en 1630, & épouſa *Gabrielle Damas*, fille de *François*, Seigneur de Thianges, &c., & de *Françoiſe Palatin de Dio*. De cette alliance naquirent :

1. François, Seigneur de Bouligneux, qui fut tué à la bataille de la Marfée ; il n'a pas eu d'enfans ;
2. Jacques-Claude, qui ſuit ;
3. Etienne, Seigneur de Meilly, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie ;
4. Françoise, mariée en 1657 à *Jean-François de Joux de Gramont*, Baron de Gramont & de Châtillon-Guyotte, au Comté

de Bourgogne, fils de *Jacques-Antoine de Joux*, Baron de Châtillon, & de *Jeanne-Baptiſte de Gramont-Vizet*. Voyez GRAMONT, GRAMMONT, ou GRANMONT;

5. Léonore, Religieuſe au Monaſtère de l'Antiquaille à Lyon;
6. Jacqueline, Religieuſe à Bons, en Bugey;
7. Henriette, qui épouſa *Pierre Rouxel*, IIe du nom, Comte de Grancey & de Médavi, Maréchal de Camp, dont poſtérité. Voyez ROUXEL-MÉDAVI.

XVII. Jacques-Claude de la Palu, Comte de Bouligneux, Lieutenant des Gendarmes de la Reine-Mère, fut marié & vivoit en 1665. (Nous ignorons s'il eut poſtérité, faute de *Mémoire*.)

A cette branche appartient Louis de la Palu, Comte de Bouligneux, Lieutenant Général des Armées de France, qui fut tué au ſiége de Verrue le 14 Décembre 1704.

BRANCHE
des Seigneurs de la Roche, *bâtards de la Maiſon* de la Palu.

VII. Humbert de la Palu (fils naturel de Pierre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Varambon, Bailli d'Amiens, de Lillē & de Douai, Sénéchal de Carcaſſonne & de Béziers), vivoit en 1350. Il épouſa *Guyette de la Grange*, Dame de Châteauvieux, fille de *Pierre*, Seigneur du Saix, & de *Gillette de la Gelière*, Dame de Châteauvieux. De ce mariage il eut

VIII. Thomas de la Palu, Seigneur de la Roche, en Revermont, qui mourut en 1390, laiſſant de *Guillemette de Majornas*, ſon épouſe,

1. Jean, Seigneur de la Roche, mort ſans hoirs;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Barthélemy, Damoiſeau;
4. 5. & 6. Marguerite, Antoinette & Béatrix.

IX. Pierre de la Palu, Seigneur de la Roche & de Chiloup, ſe maria avec *Gillette de Maſſona*, dont vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Guillaume, Damoiſeau;
3. Antoine, Seigneur de la Roche en 1474, mort ſans hoirs, de *Gabrielle de Parpillon*, ſa femme;
4. Et Antoinette, mariée à *Jean de Lyobard*, Damoiſeau, dont des enfans. Voy. LYOBARD.

X. Jean de la Palu, Seigneur de la Roche, vivant en 1417, eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom,

XI. Pierre de la Palu, Seigneur de la Roche, qui s'eſt marié à *Pernette de Chambut*, fille de *Pierre*, Seigneur de Conflans, & de *Catherine de Merles de Rebé*. De cette alliance vinrent:

François, qui ſuit;
Et Georgette, qui épouſa *Philippe Bourgeois*, Capitaine de Saint-Claude, en Comté.

XII. François de la Palu, Seigneur de la Roche, Vidame de Genève, vivant en 1482, eut pour enfans:

Antoine, qui ſuit;
Et Anne, mariée à *Antoine de Châtillon*, Seigneur du Dorche, en Michaille;

XIII. Antoine de la Palu, Seigneur de la Roche, épouſa, en 1536, *Pernette de Grillé*, fille d'*André*, Seigneur de la Sardière, & de *Jeanne de Boiſſier*. Leurs enfans furent:

Philibert, qui mourut ſans hoirs;
Et Laurent qui ſuit;

XIV. Laurent de la Palu, Seigneur de la Roche en 1563, fut marié avec *Françoiſe de Montroſard*, en Dombes, de laquelle il eut:

1. Erard;
2. Richarde;
3. Et une autre fille, morte jeune.

Les armes: *de gueules, à la croix d'hermine*. (Voy. l'*Hiſt. du Comté de Bourgogne*, in-4°, par Dunod, tom. II, liv. VII, p. 223 & ſuiv.)

On lit dans *la Gazette de France* de Janvier 1775, N° 8 que le Comte de la Palu, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françaiſes, a épouſé, contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, N.... *de Boula ae Mareuil:* (Nous ignorons s'il eſt de la même Maiſon de la Palu, dont nous venons de donner la *Généalogie*.)

PALUAT, ou PALLUAT de JALAMONDES, Famille noble & ancienne, originaire de Savoie, établie dans la Breſſe, & dont il eſt parlé dans Guichenon, Auteur de de l'excellente *Hiſt. de Breſſe & de Bugey*, ou ſa Nobleſſe, qui remonte au moins, par titres, au XIVe ſiècle, eſt juſtifiée par des Extraits de la ſouveraine Chambre des Comptes de Chambéry, & de celle auſſi de Dijon; par les Regiſtres de la Nobleſſe de la Ville de Bourg, les Contrats, Actes, Brevets & recher-

ches faites par les Commiſſaires députés de la Cour, lors de la conquête, & enſuite de l'échange de cette Province pour le Marquiſat de Saluces; par des Certificats, de différentes dates, en bonne forme, des Syndics Généraux & Conſeillers de la Nobleſſe de Breſſe, &c. — La méſintelligence de quatre frères nommés Simon, Claude, Thomas & Guillaume, qui ſont mentionnés ci-après, enfans de Jean, ont privé cette Famille des principaux titres qui prouveroient ſans doute une plus ancienne origine. On trouve Charles Paluat, qui ſuivit avec 100 hommes de pied, Amé, Ve du nom, Comte de Savoie & de Breſſe, ſurnommé *le Comte Verd*, lorſqu'il paſſa en Sicile. Il mourut à Montmélian, où il fut inhumé en 1394; nous n'avons point d'autres preuves qu'il ſoit de cette Famille que ſon nom; les armes & les époques, qui ſont cependant des indices très-favorables pour croire qu'il en étoit, & pour établir la filiation de cette Famille, depuis Charles-Guillaume Paluat, né à Chambéry le 22 Septembre 1391. De lui deſcend

I. Guillaume Paluat, qui ſervit longtemps les Comtes de Savoie dans leurs Armées, & occupa enſuite une charge dont on n'a de connaiſſance que par un acte de la Souveraine Chambre des Comptes de Chambéry, en date du 9 Novembre 1499, qui garda & maintint Jean Paluat, dans la qualité de *noble*, à cauſe des charges qu'Etienne & Guillaume Paluat, ſes père & aïeul, avoient remplies. Guillaume Paluat, auteur de ce degré, eût de ſon mariage contracté, le 4 Août 1432, avec *Jeanne de Pelapuſſins*, fille d'*Etienne*, Seigneur *de Pelapuſſins*,

II. Etienne Paluat, Conſeiller de S. A. le Comte de Savoie, & ſon Juge Mage dans la Principauté de Tarentaiſe, qui ſut mériter, pour ſes lumières & ſes belles qualités, la confiance de ce Souverain & l'eſtime de ſes compatriotes, dans des moments critiques: c'eſt ce qui eſt confirmé par une lettre d'Amé VII, premier Duc de Savoie, en date du 16 Décembre 1490, par laquelle S. A. le qualifie: *Nobilis ejuſdem ſpectabilis*, &c. Par ſon contrat de mariage, qu'on croit de 1460, parce qu'il eſt preſque indéchiffrable, on voit qu'il avoit épouſé une Demoiſelle *de Poleins*, ou *Polans*: un *de Poleins*, Seigneur de la Jaclière, n'y paroît être que ſon parent. De ce mariage vinrent:

Pierre, dont la poſtérité s'eſt éteinte en Piémont vers l'an 1634;
Et Jean, qui ſuit;

III. Jean Paluat ſe livra, comme ſon père, à l'étude des Belles-Lettres; fut Secrétaire intime d'Amé VII, premier Duc de Savoie, & enſuite du Duc Philibert, charge dans laquelle, de l'agrément de ce Prince, il commit à ſa place, Pierre, ſon frère aîné, par acte du 28 Janvier 1502, ſigné *Pugiaty*, & rectifié par S. A. de Savoie, & ſon Conſeil *au Bar*; & à côté ſigné *Mareſcali*. Le Prince Philibert lui donna le titre de *très-noble*, & *Secrétaire intime*. Il épouſa, en 1495, *Anne de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapuſſins*. Il eut:

1. Simon, qui fut gradué Docteur ès-Lois, & qui ne laiſſa qu'une fille de ſon mariage avec *Virginie de Conzié*, d'une ancienne Nobleſſe, originaire de Savoie, dont il y a deux Evêques de ce nom, d'Arras & de Saint-Omer, vivants en 1776;
2. Claude, mort au ſervice;
3. Thomas, qui ſuit;
4. Et Guillaume, auſſi mort au ſervice.

Les diſcuſſions de ces quatre frères, pour le partage de la ſucceſſion de leurs père & mère, finirent par un traité en date du 19 Janvier 1526, ſigné *Manmert de Cottes*, Lieutenant Général au Préſidial de Bourg, & par la *Faye*, ſon Secrétaire: c'eſt une tranſaction, ſur papier timbré, qui nous a été communiquée (ainſi que les autres originaux), & qui a été auſſi collationnée par le Conſeiller Secrétaire du Roi, près le Parlement de Dijon, & ſignée *Guyton*, ſans date. Il y a auſſi un autre traité de partage entre ces frères, du 5 Février 1526, qui conſtate la filiation de cette Famille: il eſt ſigné *de Caſtro*.

IV. Thomas Paluat, Procureur du Roi Henri II, au Préſidial de Bourg, rendit hommage à ce Prince le 5 Avril 1555, dit Guichenon, pour la Terre de *Jalamondes*, qu'il ne fut habile à poſſéder qu'en établiſſant des preuves de 100 ans de nobleſſe, ſelon les ordres des Commiſſaires députés de la Cour, pour recevoir l'hommage des Nobles du Pays, ce qu'il avoit déjà fait précédemment ſous le règne de François Ier. Il avoit épouſé, en 1536, *Françoiſe de Moreau*, fille de *Claude de Moreau*, Comte du Châtelard, Seigneur du Tremblay, légataire du dernier Comte de

Ramaſſe, d'où vient la Terre de Jalamondes. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui mourut ſans lignée, des ſuites d'une bleſſure reçue à la bataille de Moncontour, contre les Huguenots : il fut fort regretté du Comte de Tavannes, ſon Général, qui, dans une lettre qu'il écrivit à ſon père le 28 Décembre 1559, lui marqua : *La vaillance de votre fils étoit d'exemple. Je trouve bien à redire de lui ; car certes il étoit bon & fidèle ſerviteur du Roi ;*
2. Et Thomas, qui ſuit.

V. Thomas Paluat, IIe du nom, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, Capitaine de la Ville de Cuzery, en Savoie, mourut au ſervice du Duc Emmanuel-Philibert. Il avoit épouſé, en 1580, *Richarde de Grillet*, fille de *Mathieu*, & d'*Iſabelle de Saint-Trivier*, d'où vint à cette Famille le Fief des Sardières. (La Maiſon *de Saint-Trivier*, une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province de Breſſe, eſt éteinte depuis longtemps, & *Iſabelle de Saint-Trivier*, mère de *Richarde de Grillet*, femme de Thomas Paluat, à cauſe de la conceſſion du Fief des Sardières, exigea que les Paluat portaſſent *écartelé de Saint-Trivier*, à qui ils appartenoient par cette alliance.) De ce mariage vinrent :

1. Thomas, qui ſuit ;
2. René, Baron de Sainte-Hélène-du-Lac, en Savoie, qui porta les armes dès ſa jeuneſſe : fut Capitaine au Régiment du Boisdavid, & devint, par ſes ſervices, Aide de Camp Général, tant deçà que delà les Monts. Son Brevet eſt ſigné Christine de France, Reine de Chypre, Régente de Savoie, & de S. A. le Duc Thomas, du 26 Octobre 1640, à la paye de 60 ducatons par mois. Il fut bleſſé d'un coup de pique à la jambe, au ſiège d'Albe ; d'un coup de mouſquet à l'épaule, à celui de Nice de la Paille ; d'une mouſquetade à la cuiſſe à celui d'Aſti ; reçut encore trois coups d'épée au travers du corps, peu de jours avant la reddition de Gradiska, dans une attaque qui ne réuſſit pas : il avoit monté un des premiers, & s'étoit défendu longtemps ſur le rempart, d'où il fut jeté & porté comme mort dans la Ville. Son Brevet dit encore qu'il fut bleſſé d'une mouſquetade au pied, & d'un coup de ſabre à la bataille du Teſſin. La Reine, Régente de Savoie, par la protection de Don Félix de Savoie & du Maréchal de Briſſac, lui avoit fait eſpérer qu'Elle l'honoreroit du Collier de l'Ordre ſuprême de l'Annonciade ; mais il mourut ſans en avoir été décoré. Il avoit épouſé *Hyacinthe Brunet*, Baronne de Sainte-Hélène-du-Lac, dont il n'eut point d'enfans ; ceux de ſon frère aîné, Thomas, ci-après mentionnés, dont il avoit été nommé tuteur, héritèrent de ſa ſucceſſion ;
3. Et Philippe, qui fut tué au ſiége d'Oſtende.

VI. Thomas Paluat, IIIe du nom, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, Capitaine de la Ville de Cuzery, ſervit à la guerre du Montferrat, dans le Régiment d'Infanterie du Comte *de Saint-Trivier*, ſon parent, & enſuite le Seigneur de *Thianges*, ſon autre parent, le fit Officier dans ſa Compagnie des Gendarmes. Il teſta en 1635, & mourut au ſiége de Valence, ſur le Pô, le 9 Février 1638. Il avoit épouſé, en 1625, *Iſabeau de Fautriers*, fille de *Guy*, Comte *de Fautriers*, Seigneur de Salornay, dont vinrent :

1. Georges, qui ſuit ;
2. Susanne, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale des Bénédictines à Lyon ;
3. Et Marie, qui épouſa *Michel de Châtillon*, Seigneur de la Poipe & de Léal.

VII. Georges Paluat, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, dont il prêta foi & hommage au Roi Louis XIII, Capitaine au Régiment du Boisdavid, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, mourut, ſans avoir teſté, le 15 Mai 1670, à Sainte-Hélène-du-Lac : il fut inhumé dans la même Chapelle où le corps de René Paluat, ſon oncle & ſon curateur, avoit été dépoſé. Il avoit épouſé, le 31 Mai 1657, *Angélique de Bertrier*, fille de *Claude de Bertrier*, Chevalier, Seigneur de Migieu, dont, pour fils unique,

VIII. Pierre Paluat, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, qui fut longtemps Garde du Corps de S. M. Victor-Amédée de Savoie, qui l'avoit fait ſortir du Régiment d'Infanterie de Chenevas, où il ſervoit depuis trois ans. Ayant été attaqué d'une maladie de nerfs, il quitta le ſervice en 1697 ; rendit foi & hommage du Fief des Sardières, ſous Louis XIV, ainſi qu'il paroît par ſa procuration du 19 Juin 1700, donnée à Bénigne Vitte, Procureur en la Chambre des Comptes de Bourgogne & de Breſſe, ſigné *Balland*, & il céda Jalamondes (en ſe réſervant le nom pour lui & ſes deſcendants), à la Maiſon *de Châtillon*, qui poſſède aujourd'hui cette Terre & Seigneurie. Il avoit épouſé, 1° en 1690, *Antoinette Aymond de Montépin* (ce qui donne à cette Famille une alliance avec *Claude-*

Louis, Comte *de Saint-Germain*, aujourd'hui Miniſtre de la Guerre); 2° en 1696, N.... *Tardy de la Pérouſe*; & 3° le 24 Février 1703, *Pierrette Gallet des Belouzes*, fille du Conſeiller *Gallet*. Il n'eut point d'enfans des deux premières; mais de ſa troiſième femme eſt iſſu

IX. Antoine-Philibert Paluat de Jalamondes, Seigneur des Sardières, qui ſervit d'abord Volontaire au Régiment de Conti, alors Villeroy, ſous les ordres du Seigneur de la Rochefoucauld, Comte de Marthon, depuis Duc d'Eſtiſſac; fut enſuite Garde & Chevau-Léger de S. M. Louis XV, juſqu'en 1736. Le dérangement de ſes affaires, & une nombreuſe famille l'obligèrent de quitter le ſervice. Il avoit aliéné le Fief des Sardières; mais l'acquéreur qui étoit ſon parent, étant mort ſans lignée, ſubſtitua cette Terre à un de ſes fils, qui la poſſède depuis peu d'années, en vertu de cette ſubſtitution. Il épouſa, en 1727, N.... *Tardy*, fille unique de *Jacques Tardy*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Léon, enſuite dans celui de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, mort à Beſançon en 1724. De ce mariage ſont nés :

1. Joseph, mort à Paris en 1738;
2. Louis-Elisabeth, Chanoine de Bourg-en-Breſſe & depuis Prieur, Curé de Cormoranche, dans la même Province;
3. Claude-Marie-César, qui ſuit;
4. Jacqueline-Françoise, vivante, ſans alliance;
5. Et Anne-Marie, Dame à l'Abbaye de Conflans-l'Archevêque, près de Paris.

X. Claude-Marie-César Paluat de Jalamondes, Seigneur des Sardières, né le 22 Août 1737, ſervit d'abord Cadet dans le Régiment de la Tour d'Auvergne, où M. *Gallet des Belouſes*, ſon grand-oncle maternel, qui y étoit Capitaine, fut bleſſé à la bataille de Lawfeldt, ce qui le mit hors d'état de continuer ſon ſervice; & le Régiment de la Tour d'Auvergne ayant été réformé en 1748, Claude-Marie-César Paluat retourna dans ſa Famille; mais par la protection & les bontés du Seigneur de Montjouvent, il fut reçu à l'Académie de Lyon en 1754, où S. M. Louis XV paya ſa penſion pendant deux ans, n'étant plus d'âge pour entrer à l'Ecole Royale Militaire; ſervoit depuis le 1er Mars 1756, au Corps Royal des Carabiniers de Monsieur, frère de S. M. Louis XVI: il y a fait toute la campagne de Hanôvre, dans les différents grades par leſquels il a ſucceſſivement paſſé; a été démonté & bleſſé d'un coup de mouſquet au travers de la jambe & de deux coups de baïonnette à la bataille de Minden; étoit Officier, dans ce Corps, depuis 1762, & eſt, aujourd'hui 1766, Capitaine-Lieutenant dans la quatrième Brigade. Il a été employé depuis le commencement juſqu'à la fin de l'Ecole de Cavalerie, établie à Saumur, par le Roi ſous les ordres du Seigneur Marquis de Poyanne & du Baron de Livron. Il n'a point encore rendu foi & hommage pour ſon Fief des Sardières, ayant obtenu, en conſidération de l'abſence qu'occaſionnoit ſon ſervice, une prolongation de la Chambre des Comptes de Dijon, juſqu'au 1er Novembre 1775. Il a épouſé, par contrat du 4 Décembre 1771, *Louiſe-Marie Guillot*, fille de *Baſile Guillot de Montanet*, ancien Préſident de la Cour Souveraine à Saumur. Il a eu, juſqu'à préſent, de ſon mariage,

1. Benoît-Basile-Marie, né le 20 Septembre 1774;
2. Et Marie-Delphine, née le 5 Novembre 1772. (*Généalogie* dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

Paluat de Jalamondes porte pour armes : *d'or, à 3 œillets de gueules, tigés de ſinople*. Deviſe : Animus et prudentia. Les ſupports, qui en ſont l'emblême, ſont : *une Minerve & un lion*. Voilà les armes ſimples de Paluat, & ceux de ce nom portent : *écartelé, au* 1 de Pelapussins; *au* 2 de Saint-Trivier; *au* 3 de Fautriers; *au* 4 de Bertrier; & ſur le tout de Paluat.

PALUZZI, Maiſon de Rome, du ſurnom *d'Albertoni*, qui a donné un Gouverneur de Rome en 1413; un Podeſtat de Pérouſe en 1431; d'autres Officiers Romains, dans le même ſiècle; un Gouverneur de Tivoli en 1556, & un Cardinal en 1664, dans Paluzzo Paluzzi, qui eſt mort en 1698. — Louise Paluzzi, épouſe de *Jacques de la Citere*, mourut, en odeur de ſainteté, le 31 Janvier 1532. — Le Pape Clément X adopta la Famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom *d'Altiéri*. Voyez ALTIÉRI.

PAMFILI, ou PAMPHILE. C'eſt à préſent un *Doria* qui eſt chargé des noms & armes de Pamfili.

Jérôme, Prince Pamfili, qui eſt décédé le

21 Décembre 1760, avoit pour biſaïeul le frère du Pape INNOCENT X, mort le 7 Janvier 1655. Il étoit frère d'OLYMPIE, qui eſt morte à 80 ans, le 10 Février 1751, veuve du 6 Novembre 1714 du Connétable *Philippe*, fils de *Marie Mancini*, & aïeul du nonce du Pape, Archevêque de Mira.

Le Pape, en Décembre 1764, a déclaré majeur le fils aîné du Prince PAMFILI, qui n'avoit alors que 18 ans; il a prêté ſerment pour la primogéniture des biens de la Maiſon PAMFILI.

Monseigneur PAMFILI, avant *Pierre*, Prince *Colonna*, frère du Nonce, Cardinal Camerlingue en 1766, & du Connétable en Octobre 1755, prit le mantelet de Prélat le 12 Juillet 1750. Il porte : *deux CC entrelacés ſur un manteau reployé* des émaux des armes de PAMFILI, qui ſont : *de gueules, à la colombe d'argent, portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople ; au chef couſu d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or, rangées en faſce.*

* PAMPHOU, Seigneurie, en Brie, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres confirmatives du 31 Janvier 1670, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 5 Mai & 2 Juillet ſuivants, en faveur de *Jean-Baptiſte-Gaſton Baillet*, Seigneur de Vaugrenant & de *Pamphou*, Commiſſaire Général de la Marine en Normandie & Picardie.

PANASSAC : les Seigneurs de ce nom deſcendent de *Roger d'Eſpagne*, IIe du nom, Seigneur de Monteſpan, iſſu de la Maiſon *de Comminges*. Son ſecond fils, *Roger d'Eſpagne*, fut, par ſa femme, Seigneur de *Panaſſac*, & fut Gouverneur de Hauterive depuis 1486 juſqu'en 1490. *Jacques-Mathieu d'Eſpagne*, arrière-petit-fils de celui-ci, Seigneur de *Panaſſac*, & le dernier de cette branche, teſta le 25 Avril 1556. C'eſt de ſa fille aînée, *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*, Dame de *Panaſſac*, qui s'eſt mariée, le 22 Juin 1578, à *Henri*, Seigneur *de Noailles*, Comte d'Ayen, &c., que ſont deſcendus les Ducs *de Noailles*, Pairs & Maréchaux de France. Voyez ESPAGNE, MONTESPAN & NOAILLES.

* PANAT, Terre ſituée en Rouergue, qui a eu ſes Seigneurs particuliers du même nom, & eſt aujourd'hui poſſédée par une branche de la Maiſon *d'Adhémar*.

Le premier que l'on connaiſſe du nom de PANAT, eſt IZOURET, lequel fit donation au Monaſtère de Saint-Pierre de Clairvaux, ſitué dans la Vallée, qui eſt entre les Châteaux de *Panat* & de Caſſagnes, pour la réédification d'icelui, de tous les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans ladite Vallée, ſous la réſerve de la ſépulture & de tous les droits appartenants aux Fondateurs dans l'Egliſe dudit Monaſtère, pour lui & ſes ſucceſſeurs, Seigneurs DE PANAT, à perpétuité. Cette donation, qui eſt de l'an 1060, fut faite en préſence de noble homme Alboyn, iſſu du ſang Royal d'Angleterre, qui étoit alors en pélerinage audit Monaſtère ; de Pierre, Evêque de Rodez ; Robert & Berthe, Comte & Comteſſe de Rodez, & d'Odolin, Abbé de Conques. L'acte de ladite fondation, ſouſcrit par Osdet, Moine, eſt conſervé dans un grand Regiſtre, intitulé *Liber admirabilis*, lequel eſt aux Archives du Chapitre Royal & Abbatial de Conques, au Diocèſe de Rodez. (Les Seigneurs DE PANAT, exiſtants aujourd'hui, jouiſſent de tous les droits honorifiques, réſervés par IZOURET DE PANAT, leur auteur, dans l'Egliſe dudit Clairvaux.)

Depuis ladite époque de 1060, il y a eu une filiation ſuivie & prouvée par contrats de mariage & teſtaments deſdits Seigneurs du nom de PANAT, qui ſe ſont éteints en 1625, par la mort de LOUISE DE PANAT, dernière du nom, dont la petite-nièce, *Delphine de Fontanges*, porta ladite Terre de *Panat* & tous les autres biens de cette Maiſon, dans une branche de celle *d'Adhémar*, par ſon mariage, célébré en 1648, avec *René-Marc d'Azemar*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac. Voyez ADHÉMAR, branche des Seigneurs de *Panat*. *(Notice envoyée.)*

PANAT. Voy. CASTELPERS & BRUNET DE PUJOLS.

PANDIN, à Cognac, en Angoumois : Famille qui remonte par titres à près de 500 ans de Nobleſſe, ſuivant des Arrêts du Conſeil & un Arrêt de la Cour des Aides de Paris, rendu le 23 Février 1764, en faveur de GASPARD PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Romefort & autres lieux, qui le maintint, lui & ſes deſcendants nés en légitime mariage, dans tous les droits & prérogatives attachés à la Nobleſſe, tant qu'ils ne feroient acte de dérogeance.

On lit dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 430, que CHARLES PANDIN, Ecuyer, Seigneur du Treuil (petit-fils de JEAN PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu en 1667), épouſa, en 1704, *Marie Lériget*, dont, entr'autres enfans,

JEAN-GASPARD, Ecuyer, né en 1712.

A cette Famille appartient LOUIS-PHARAMOND PANDIN DE ROMEFORT, Seigneur de Narcillac, Mouſquetaire du Roi, qui a épouſé, le 21 Mai 1766, *Eliſabeth-Adélaïde Cottin*, née le 8 mars 1744.

Les armes : *d'azur, à 3 pals d'argent ; au chef couſu de gueules, chargé de 2 faſces d'or ; à la bande du même, brochante ſur le tout.*

PANISSE, en Provence : *d'azur, à 12 épis de blé d'or, poſés 6, 4 & 2.*

✠ PANTHOU, ancienne Famille noble de Normandie, dont le nom eſt écrit DE PANTOL, ou PANTOUL, puis DE PANTOUF, ou PANTHOUF, dans les Chartes & vieux Titres qui en ſont mention, ſuivant un *Mémoire* fourni en 1776, par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.

GUILLAUME PANTOL, Chevalier Normand, dans la vue de s'acquérir une nouvelle gloire, alla en Italie avec pluſieurs autres Chevaliers de ſon Pays, ſous les Enſeignes de Robert de Grentemeſnil. Robert Guiſcard, fils & ſucceſſeur du célèbre Tancrède de Hauteville, qui s'étoit rendu Souverain de la Pouille & de la Sicile, le reçut de la manière la plus honorable, à cauſe de ſa bravoure & de ſon mérite. Il fit tout ſon poſſible pour le retenir auprès de ſa perſonne, juſqu'à lui offrir trois villes en propriété ; mais GUILLAUME PANTOL, préférant le ſéjour de ſa Patrie à tous les avantages qu'il pouvoit eſpérer en Italie, revint en Normandie dans ſes Terres. Après la conquête d'Angleterre, Roger de Montgommery, gratifié du Comté de Shrewsbury, confia à ce Chevalier la principale partie de ce Comté en 1070. L'Abbaye de Saint-Evroult le compte parmi ſes bienfaiteurs, & les donations qu'elle en reçut, furent ratifiées, l'an 1074, par Roger de Montgommery. (Orderic Vital, pag. 522 & 584, & *Neuſtria pia*, pag. 366.)

Vers l'an 1200 *Alix Bordon*, veuve de HUGUES PANTOLF, fit, au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, don de deux gerbes de dîmes en la paroiſſe de Saint-Gervais-des-Sablons, que ſon père lui avoit données en mariage. Cette donation fut faite, ſuivant la charte, du conſentement de ROBERT PANTOLF, ſon fils, & en conſidération de ce que JEAN PANTOLF, ſon autre fils, avoit pris l'habit Religieux dans cette Communauté. (*Cartul. de Sainte-Barbe*, fol. 19.)

GUILLAUME PANTOUF eſt compris au nombre des Seigneurs renommés ſous PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1212, ſuivant Dumoulin, dans ſes *Catalogues*, pag. 46 ;

GUILLAUME PANTOL, ou PANTOUL, ſe trouva parmi les Chevaliers & Ecuyers de la Vicomté de Falaiſe, qui furent ſommés de comparaître en armes & chevaux à Tours, dans la quinzaine de Pâques, l'an 1272, pour le ſervice du Roi PHILIPPE *le Hardi*. (La Roque, *Traité du ban & arrière-ban*, pag. 83.)

I. LOUIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, Fief ſitué à Savenay, reçut aveu, le 22 Novembre 1300, de Colin le Harivel, pour un tenement de 11 vergées & un quartier, ſis à Savenay. Il eut pour fils,

II. RICHARD DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel & de Bénouville, qui paſſa un acte au Tabellionage de Caen, le 1er Août 1380, avec Denis le Cueillons de Bénouville, par lequel celui-ci reconnut devoir audit RICHARD, un appelet, nommé *quidel*, de 7 toiſes de long, bon & ſuffiſant, & de bon fil, pour 4 francs. Il confeſſa en outre être tenu faire audit RICHARD 6 acres de ſie, c'eſt à ſavoir, 4 acres d'avoine & 2 acres d'orge, entre la Saint-Pierre & la mi-Août prochain, pour le prix de 13 boiſſeaux de froment. Il vivoit encore le 2 Décembre 1389, date d'un aveu rendu au Roi pour la Baronnie de Thury & ſes dépendances par JACQUES DE BOURBON, Seigneur de Préaux, Dangu & de Thury, dans lequel il eſt mentionné, ainſi que GUILLAUME PANTOUF, de Verſainville, près de Falaiſe, qui y eſt dit tenir du Roi, par hommage, quart de fief, ſis en ladite Paroiſſe, appelé *le Fief de Pend-Larron*. RICHARD avoit épouſé *Ameline le Marchant*, dont il eut

III. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel & de Bénouville, auquel Pierre le Candelier, Bourgeois de Caen, par acte paſſé au Tabellionage de Caen le 1er Juin 1383, vendit & à ſes hoirs 50 ſols tournois de rente,

à percevoir dans la Paroiſſe de Bénouville. Il eſt encore employé comme Seigneur du Burel dans un titre du 26 Septembre 1398, paſſé à Thury, devant *Robert Riveran*, Tabellion de la Sergenterie de Préaux, par lequel Guillaume le Brumen, de la Paroiſſe de Savenay, reconnut lui devoir un boiſſeau d'orge, & ſa part & portion d'une géline de rente ſeigneuriale, & comme Seigneur de Bénouville, il ſe fit expédier, le 28 Mai 1419, par Jean Anzeray, Vicomte de Caen, la copie du ſauf-conduit général accordé à tous les Nobles & non Nobles de Normandie, par Henri, ſe diſant Roi de France & d'Angleterre & Seigneur d'Irlande, daté de Bayeux le 12 Avril de la VIe année de ſon règne. Il paya 14 liv. de relief à la mort de M. de Morequin de Rouville, Seigneur des Moulineaux, Suzerain de Bénouville, comme il appert par la quittance de Pierre de Rouville, Conſeiller du Roi, en date du 25 Juin 1434. De ſon mariage, avec *Guillemette de Pont-Audemer*, il eut :

1. Hue, qui ſuit ;
2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs *du Burel*, rapportée ci-après ;
3. Adrien, qui fut maintenu, en 1463, dans ſa qualité d'ancien Noble par Montfaut;
4. Jeanne, qui épouſa *Guillaume le Rebours*, Ecuyer ;
5. Catherine, qui s'eſt mariée à *Jean de Bouſſel*, Ecuyer, Seigneur de Parfouru-ſur-Odon;
6. Et Isabelle, qui a épouſé *Nicolas de Balleroy*, Ecuyer.

IV. Hue ou Hugues de Panthou, Ecuyer, Seigneur de Bénouville, eſt dit fils de Jean de Panthou dans un acte du 2 Février 1445, contenant la vente de 14 boiſſeaux de froment, d'une géline & de 10 œufs, qu'il fit à Pierre de Feugueray de Sainte-Croix-Grand-Tonne. Il acheta, le 21 Octobre 1454, de *Jean de Bouſſel*, Seigneur de Parfouru-ſur-Odon, & de Catherine de Panthou, ſon épouſe, tout le droit qu'ils pouvoient réclamer ſur les ſucceſſions de feu Jean de Panthou, Seigneur de Bénouville, & de *Guillemette de Pont-Audemer*, ſes père & mère. Le 15 Août 1455, il céda à *Jean le Rebours*, ſon neveu, 11 acres & deux vergées & demie de terre dans Bénouville, à cauſe de la dot de ſa mère, & par forme de partage. Il vivoit encore le 30 Mars, après Pâques 1472, & avoit épouſé N.... *de Rantot*, fille de *Jean de Rantot*, Ecuyer, Sieur de Vesly, dont vinrent :

Jean, qui ſuit;

Et Guillaume, qui vivoit, en 1485, avec ſa femme, *Gillette Rogier*, fille de *Guilbert Rogier*, Ecuyer, demeurant à Mondeville.

V. Jean de Panthou, Ecuyer, Seigneur de Bénouville, eſt qualifié fils de défunt Hugues de Panthou, Ecuyer, fils & héritier de feu Jean de Panthou, Ecuyer, dans un acte du 11 Décembre 1480, par lequel il vendit à Guillaume Banouville, de ladite Paroiſſe, 4 boiſſeaux de froment de rente, meſure ancienne de Caen, pour le prix de 4 liv. 2 ſols de vin. Le 26 Novembre 1492, il fit le retrait de cinq acres de terre, qui avoient été acquiſes par Pierre Huë, de la Paroiſſe de Carpiquet. Jean de Panthou, par acte du 11 Mars de la même année 1492, ſe dit gardien de Jean, Ecuyer, ſon fils, en bas âge. On ignore ſi ce fils eut poſtérité; mais après le décès du père, la terre de *Bénouville* fut acquiſe par *Jean Gillain*, Ecuyer, Seigneur du Port, dont les deſcendants l'ont poſſédée juſqu'à *Thérèſe-Bonne Gillain de Bénouville*, laquelle l'a portée en mariage, le 5 juillet 1760, à *François Sanguin*, Marquis de Livry. Voy. GILLAIN.

BRANCHE
des Seigneurs du Burel.

IV. Louis de Panthou, Ecuyer, Seigneur du Burel-Savenay (ſecond fils de Jean & de *Guillemette de Pont-Audemer*), fit des lots & partages de la ſucceſſion de ſon père, le 8 Octobre 1453, avec Hue & Adrien de Panthou, ſes frères. Il rendit aveu de ſon fief du Burel, le 8 Mars 1461, à Jean Anzeray, Ecuyer, Seigneur de Courvaudon, à cauſe d'Alix de Canville, ſa femme. Il avoit épouſé, par traité du 26 Avril 1459, reconnu le 25 Février 1460, devant Euſtache Guenivet, Lieutenant du Vicomte de Caen, *Jeanne de Gaslon*, fille de *Jean de Gaslon*, Ecuyer, Seigneur d'Epron, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

V. Raoul de Panthou, Ecuyer, Seigneur du Burel, qui eſt cité, comme l'aîné de ſes frères, dans un aveu à lui rendu le 6 Juin 1510, par Raoul le Bas, Prêtre. Il acquit une rente en argent de Pierre & Pierre Auvray, oncle & neveu, par acte paſſé au Tabellionage d'outre les monts de l'Evêque, en la Vicomté de Condé-ſur-Noireau, le 17

Février 1516. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Avril 1486, reconnu au même Tabellionage, le 1er Août 1487, *Jeanne du Meſnil*, fille de noble homme *Jacques du Meſnil*, Ecuyer, Sieur du Coudray, dont vinrent :

JEAN, qui ſuit ;
Et d'autres enfans.

VI. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, dit fils aîné de RAOUL, & de *Jeanne du Meſnil*, dans une production de Généalogie qu'il donna, remontant à RICHARD, Seigneur de Bénouville, ſon triſaïeul; remit au Greffe de M. le Bailli de Caen, le 1er Mars 1539, ſuivant l'Ordonnance du Roi, la Déclaration de ſes Fiefs, & en reçut le même jour un certificat de Jacques d'Auberville, Chevalier, Seigneur & Baron de Verboſc, Bailli de Caen & Commiſſaire de S. M.; donna, le 8 Juillet de la même année, l'aveu de ſon Fief, Terre & Seigneurie du Burel, ſis à Courvaudon, & vivoit encore 1574. Il avoit épouſé, par acte du 19 Octobre 1518, reconnu devant les Tabellions de Préaux & de Thury, le 15 Juillet 1547, *Guillemette de Moges*, fille de *Jean*, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Montenay. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, demeurant à Bonnemaiſon, Sergenterie d'Evrecy, qui, avec ſes fils ROBERT & FRANÇOIS DE PANTHOU, fut maintenu dans ſa qualité de *noble*, l'an 1599, par M. de Roiſſy.

VII. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, obtint un Arrêt de mainlevée des Commiſſaires du Roi, le 12 Mai 1576, pour ſon Fief du Burel, & le 4 Juillet audit an, il en rendit aveu à François Anzeray, Ecuyer, Seigneur de Bois-Normand & de Courvaudon, Conſeiller au Parlement de Rouen. Il épouſa, par contrat reconnu devant les Tabellions d'Argences, le 30 Juin 1555, *Renée Beſnard*, fille de noble homme *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Bougy, & de noble Dame *Françoiſe de Corneville*, Dame de Marigny & de la Motte. Il en eut

VIII. GEOFFROY DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, auquel ſon oncle, FRANÇOIS DE PANTHOU, Ecuyer, vendit, le 7 Juin 1584, tout ce qui pouvoit lui appartenir de meubles au décès de JEAN DE PANTHOU & de *Jeanne du Meſnil*, ſes aïeul & aïeule. Gaſpard Pelet de la Vérune, Bailli & Capitaine de l'arrière-ban, donna un certificat, le 21 Août 1597, comme quoi GEOFFROY DE PANTHOU, Seigneur du Burel, s'étoit préſenté lors de la convocation de l'arrière-ban, & avoit été baillé en aide par M. le Duc de Montauſier, Gouverneur de Normandie, à *David Hadibert*, Ecuyer, Sieur de la Noë, ſon beau-père, & comme quoi l'un & l'autre avoient équipé *Jacques Hadibert*, Ecuyer, en qualité d'Homme d'armes pour le ſervice du Roi. Ledit Seigneur du Burel produiſit ſes titres de Nobleſſe l'an 1599 devant M. de Roiſſy & l'an 1624 devant les Commiſſaires du Roi, députés pour le réglement des tailles dans la généralité de Caen, & il fut déchargé de la taxe, attendu ſa qualité de Noble. De ſon mariage, avec *Judith Hadibert*, fille de *David Hadibert*, Ecuyer, Sieur de la Noë, il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. GILLES, vivant en 1633 ;
3. JEAN, tige de la branche des Sieurs *du Parc*, rapportée ci-après ;
4. Et CHARLOTTE, mariée, par contrat du 22 Juin 1620, à *Guillaume le Maigre*, Sieur de Corval.

IX. FRANÇOIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, vendit, avec GILLES & JEAN ſes frères, par acte paſſé devant les Tabellions de Caen, le 11 Février 1632, à Pierre Heurtault, Chirurgien de Caen, un pré, ſis à Courvaudon, à charge de retrait pendant trois ans, & le Seigneur du Buret en fit le retrait le 7 Novembre 1633. Il acquit, par contrat paſſé au même Tabellionage, le 10 Août 1633, toute & telle part que GILLES, un de ſes frères, pouvoit prétendre aux ſucceſſions de leurs père & mère; fut maintenu dans ſa qualité d'ancien Noble, l'an 1666, lors de la recherche de M. Chamillart, Intendant de Caen, & mourut le 23 Juin 1690. Il avoit épouſé *Jacqueline Boſcher*, fille de *Jean*, Sieur de la Cavée, & de *Florimonde le Mercier*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-BAPTISTE, mort ſans enfans ;
2. LOUIS, qui ſuit ;
3. Et GASPARD, Ecuyer, Sieur des Pontes.

X. LOUIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, vendit le Fief du Burel, ſis ès-Paroiſſes de Savenay-Courvaudon & de Bonnemaiſon, au profit de Charles Anzeray, Marquis de Courvaudon, par acte paſſé devant *Pierre de la Caine* & *Michel Suriray*, Tabellions Royaux en la Vicomté & Sergente-

rie d'Evrecy, le 22 Juillet 1648. Il eut pour fils,

XI. Gaspard de Panthou, Ecuyer, Seigneur de Vaugonde, qui s'eſt marié à *Françoiſe de Croiſilles*, dont vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Jean-Claude, Prêtre, Chanoine de la Cathédrale de Saint-Malo, ancien député des Etats de Bretagne, mort à Caen le 30 Avril 1770 ;
3. Et Marguerite, qui épouſa *Guillaume de Moges*, Ecuyer, Sieur de Garancières.

XII. Guillaume de Panthou, Chevalier, Seigneur & Patron d'Ecots, Montviette, Saint-Georges, Saint-Martin-de-Freſnay, Poix, la Gravelle, Heurtevent, du Meſnil-Bacley, Seigneur du Fief du Homme, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, eſt mort le 29 Avril 1768, âgé de 76 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſon épouſe, noble Dame *Louiſe-Thérèſe de la Martellière*, « qu'il avoit épouſée le 19 Septembre 1763, & qui s'eſt remariée, le 5 Octobre 1775, à *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs de *Sommerſet*, &c. Voy. MARTELLIÈRE de CHANÇAY (de la). »

BRANCHE des Sieurs du Parc.

IX. Jean de Panthou, Ecuyer, Sieur du Parc (fils puîné de Geoffroy, Ecuyer, Seigneur du Burel, & de *Judith Hadibert*), tranſigea avec François de Panthou, ſon frère aîné, par acte ſous ſeings privés, du 22 Juin 1635, reconnu le 17 Septembre 1652, devant les Tabellions de Caen. Il produiſit, avec ſon frère, ſes titres de nobleſſe, en 1666, devant M. Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen, & fut maintenu dans ſa qualité. Il acquit, le 22 Novembre 1693, une place dans l'Egliſe de la Caine, pour y mettre un banc & ſervir de ſépulture à lui & à ſes deſcendants. De ſon épouſe, *Marguerite Boſcher*, ſœur de *Jacqueline*, femme de François de Panthou, Ecuyer, Seigneur du Burel, il eut :

1. Bernardin, qui ſuit ;
2. Et Jean, tige de la branche des Sieurs *des Preż*, rapportée ci-après.

X. Bernardin de Panthou, Ecuyer, Sieur du Parc, acquit de François de Panthou, Ecuyer, Seigneur du Burel, & de *Jacqueline Boſcher*, ſa femme, pluſieurs héritages ſis à la Caine, à Montigny & à Préaux, le 8 Août 1665. Il partagea avec Jean de Panthou, Ecuyer, Sieur des Prez, ſon frère, la ſucceſſion maternelle, par acte paſſé au Notariat de Préaux, le 18 Février 1678. De *Marguerite Yvon*, il eut pluſieurs enfans, entr'autres,

1. Noel, qui ſuit ;
2. Et Lanfranc, rapporté après ſon aîné.

XI. Noel de Panthou, Ecuyer, épouſa *Anne Hue de Carpiquet*, dont vinrent :

1. Pierre, Ecuyer, Sieur des Ifs, qui mourut ſans enfans de *Marie-Anne d'Aché*, ſon épouſe ;
2. Pierre, Ecuyer, Sieur de Valcours, qui épouſa *Françoiſe-Charlotte-Simonne de Montfiquet*, & en eut, pour fille unique,
   Françoise-Renée, mariée à *Michel du Freſne*, Ecuyer, Sieur de la Guerre.
3. Madeleine, Profeſſe des Nouvelles Catholiques de Caen, morte en 1753 ;
4. Et Charlotte, qui a épouſé *Jean-Baptiſte Vidal*.

XI. Lanfranc de Panthou, Ecuyer, Sieur des Ifs, fit, de concert avec Noel de Panthou, ſon frère, le 15 Septembre 1694, le retrait des Terres vendues par leur père, à Jean de Panthou, Ecuyer, Sieur des Prez & amortit, le 29 Juin 1719, une rente dont il étoit chargé envers l'Egliſe de la Caine. Il avoit épouſé *Madeleine Hue de Carpiquet*, ſœur d'*Anne Hue*, femme de Noel de Panthou, & fille de *Guillaume Hue*, Ecuyer, Sieur de Carpiquet, & d'Anne *de la Loye*. De cette alliance il a eu :

1. Noel, Officier Garde-Côtes, qui mourut ſans enfans, de *Marie-Anne le Dars*, ſa femme ;
2. 3. & 4. Thomas, Pierre & Bernardin, tous morts au ſervice du Roi ;
5. Joseph-François-Lanfranc, qui ſuit ;
6. Anne, mariée 1° à *Claude-Auguſte Seveſtre*, Sieur de Fremeſnil ; & 2° à *Louis-Eléażar de Malherbe*, Ecuyer ;
7. Marie, qui a épouſé *François-Elie de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay ;
8. Et Françoise, qui s'allia à *Pierre de Montfiquet*, Ecuyer ; elle eſt morte ſans enfans.

XII. Joseph-François-Lanfranc de Panthou, Ecuyer, épouſa *Marguerite-Perrine Boulin*, dont vinrent :

1. Guillaume-Marie-Joseph, né le 4 Avril 1741, Ecuyer, Sieur des Ifs, Garde du Corps du Roi ;
2. Jean-François-Lanfranc, né le 11 Octobre

1742, Ecuyer, Sieur d'Harville, Capitaine au Régiment Provincial de Caen ;

3. Charles-Hubert, qui fuit ;
4. Pierre-François-Joseph, dit *le Chevalier* de Panthou, né le 18 Juillet 1748, Sous-Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie ;
5. Jean-Baptiste-François-Joseph, né le 18 Juillet 1751, mort la même année ;
6. Françoise-Ursule, née le 21 Octobre 1745 ;
7. Marie-Madeleine, née le 5 Février 1747 ;
8. Et Marie-Colombe-Françoise, née le 18 Juillet 1749.

XIII. Charles-Hubert de Panthou, Ecuyer, Sieur des Beaux, né le 3 Mai 1744, Lieutenant de Grenadiers Royaux au Régiment de Bretagne, a épouſé, le 8 Février 1774, *Marie-Anne de Chantepie*, fille de *Jacques-Denis*, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, & de *Françoiſe-Eliſabeth André de Sainte-Croix*.

BRANCHE
des Sieurs des Prez.

X. Jean de Panthou, Ecuyer, Sieur des Prez (fils puîné de Jean, Ecuyer, Sieur du Parc, & de *Marguerite de Boſcher*), fut autoriſé, avec Bernardin, Ecuyer, Sieur du Parc, ſon frère aîné, par Sentence du Bailliage de Caen, le 27 Septembre 1677, à prendre l'adminiſtration des biens de ſon père & de la Dame, ſa mère, à charge de les nourrir & bien entretenir pendant leur vie. Il donna en fief ſix acres de terre, ſiſes à Montigny, à Noel & à Lanfranc de Panthou, ſes neveux, par acte paſſé devant les Notaires de Hamars, le 15 Décembre 1694. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions dudit lieu, le 27 Mai 1675, *Marie le Roy*, fille de *Nicolas*, Sieur de la Croix, & d'*Eliſabeth Baret*. Ils eurent

XI. Bernardin de Panthou, Ecuyer, Sieur des Prez, qui épouſa, par contrat paſſé devant *le Sénéchal*, Notaire d'Evrecy, le 17 Mars 1722, *Marguerite le Mercier*, fille de *René* & de *Françoiſe du Prey*. Ils eurent

XII. Jean-Baptiste de Panthou, Ecuyer, qui a épouſé, par contrat du 21 Janvier 1764, *Marie-Anne le Bourgeois*, fille de *Nicolas* & de *Marie Briard*. De ce mariage il a eu

Olivier, Ecuyer, né à Cheux le 22 Septembre 1766.

Les armes : *de gueules, à 2 faſces d'argent, la première accompagnée de 4 croiſſants d'or.*

✠ PANTIN, Famille une des plus anciennes de l'Anjou, limitrophe de la Bretagne. Si l'on en croit la tradition, elle tire ſon origine des anciens Seigneurs de *Pantin*, Paroiſſe & Châtellenie de la banlieue de Paris ; mais comme on ne peut parler avec certitude d'une tranſmigration faites en des temps ſi reculés, n'ayant d'ailleurs d'autres Titres que les apparences, nous n'en commencerons la filiation que depuis Raymond, le premier que l'on trouve établi en Anjou.

I. Raymond Pantin, Chevalier, vivant en 1200, ſe croiſa pour aller à la Terre Sainte au premier voyage du Roi Saint Louis. Avant de partir il fit une fondation, à l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, pour la nourriture de deux Religieux, ſuivant un titre latin, paſſé la veille de la Saint-Michel 1247, par lequel les Religieux ſe chargeoient de prier Dieu pour lui & pour l'âme d'*Adèle de Beaumont-Breſſuire*, ſa femme, alors décédée, & pour ſes trois enfans ; il eſt qualifié Chevalier dans cet acte, ſcellé de ſes Armes. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Gillot, marié à la Dame héritière *de Bournan*, dont la poſtérité prit le nom, & dont étoit deſcendu

   Thébaud Pantin, dit *de Bournan*, Seigneur de Champ-d'Oiſeau, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Croiſſant en 1448, par René, Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il fit bâtir & fonda la Chapelle de Saint-Thébaud à Angers, où l'on voit encore pluſieurs écuſſons de ſes armes.
3. Et Luce, qui épouſa *Emery Chamaillard*, Chevalier.

II. Philippe Pantin, Seigneur de la Hamelinière, rendit aveu de cette Terre en 1289 ; cet acte fait mention de ſes prédéceſſeurs, de même nom, qui l'avoient poſſédée de tout temps avant lui : ce qui prouve que non-ſeulement Raymond Pantin, ſon père, en étoit auſſi Seigneur, quoiqu'il n'en prit pas la qualité dans le titre ci-deſſus référé ; mais même qu'il y en avoit encore eu d'autres du nom de Pantin, avant ledit Raymond, Seigneurs de la Hamelinière, Terre déjà décorée de fiefs & juridictions avec hommages nobles, comme il ſe voit par un aveu en extrait de la Terre de la Gallouère, rendu ladite année 1289 au Seigneur de Cliſſon, comme Seigneur de Champtoceaux. Suivant d'anciens *Mémoires*

il épouſa, en 1256, *Nicole de Machecoul*, Dame de Boiſrouault, fille d'*Olivier de Machecoul*, de laquelle vinrent :

1. Raymond, tué aux guerres de Sicile;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Exulate, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Goulaine;*
4. Jeanne, qui épouſa *Emery d'Avoir*, Chevalier;
5. Et Aliette, Fille d'honneur de Madame Marie, Vicomteſſe de Limoges, Ducheſſe de Bretagne ; laquelle épouſa dans la ſuite *Robin*, Seigneur *de Coeſme*.

III. Guillaume Pantin, Chevalier, Seigneur de la Hamelinière, Landemont, Boiſrouault, du Bois-Deſſando, Gourville & autres lieux, épouſa, 1° vers l'an 1300, *Marie d'Aubigné*, fille de *Guillaume*, Seigneur *d'Aubigné*, & d'*Eléonore de Coeſme de Lucé;* laquelle eut en dot la Terre & Fief du Breuil, en Saint-Florent, & 20 liv. de rente ſur le péage de Rochefort. Il eſt qualifié Chevalier dans une tranſaction faite le mardi après *Judica me*, l'an 1304, entre Geoffroy Ourceau, Chevalier, & Jean de Gonnor, pour la ſucceſſion du feu Vicomte de Gonnor, leur couſin germain. Il épouſa, 2° *Baudouine de Clérembault*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Pleſſis-Clérembault, & de *Marie de la Pleſſe*. Du premier lit il eut :

1. Raymond, qui ſuit ;
2. Aliette, qui épouſa *Jean de Bouillé*, Seigneur de la Morlière.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Olivier, qui fut partagé à viage de la Terre de Boiſrouault, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geoffroy. Il embraſſa le parti de Jean de Montfort contre Charles de Blois, & mourut ſans poſtérité ;
4. Arnaud, Seigneur du Bois-Deſſando, en Poitou, qualifié *Damoiſeau*, marié avec *Comtors de Pompadour*, fille de *Ranulphe Hélie*, Seigneur de Pompadour, en Limouſin, dont on ne connoît point la lignée ;
5. Et Perronnelle, qui épouſa *Geoffroy de Mathefelon*, Seigneur de Lanchenaye, veuf de *Gillette de Parennes*.

IV. Raymond Pantin, IIe du nom, Seigneur de la Hamelinière, Landemont, Boiſrouault, Gourville, du Breuil & autres lieux, rendit de bons ſervices au Roi Jean, pour lequel il fut tué à la bataille de Poitiers l'an 1356, laiſſant veuve, *Gillette de Montreais*, ſa femme, fille de *Renaud*, Seigneur *de Montrelais*, & tante de *Hugues*, Cardinal *de Montrelais*, Chancelier de Bretagne, dit *le Cardinal de Bretagne*. Après la mort de ſon mari, elle ſe retira au Prieuré du Val-de-Morière, où elle mourut, en 1375, laiſſant pour enfants :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Olivier, Abbé de Blanche-Couronne, au Diocèſe de Nantes, qui fut nommé exécuteur teſtamentaire de *Gillette de Montrelais*, ſa mère, en 1375 ;
3. Aufroy, Seigneur de Gourville, Ecuyer d'Ecurie du Roi de Sicile, qui s'eſt marié à *Jacquette de Maillé*, Dame en partie de Saint-Georges-du-Bois, dont il eut

   Jeanne, Dame de Gourville, Fille d'honneur de la Reine de Sicile, & qui s'eſt mariée enſuite à *Philippe Taveau*, Baron de Mortemer.

4. Hermine, première ou ſeconde femme de *Geoffroy de Vendôme*, Seigneur de Segré, en Anjou, vers 1360 ;
5. Et Jeanne, Dame de Landemont, mariée à *Guillaume de Beaumanoir*, Seigneur de Boisbilly, puîné de la branche des Seigneurs de *la Hardouinaye*, de la Maiſon *de Beaumanoir*, tige des Seigneurs & Marquis de *Lavardin*.

V. Jean Pantin, Seigneur de la Hamelinière, Boiſrouault, du Boiſchandeau, du Breuil, &c., donna de ſon Domaine, à relever de lui, à devoir d'obéiſſance, comme homme pour ſon Seigneur, qui étoit en fief & juridiction, par acte paſſé après la Saint-Vincent de l'an 1378, & mourut vers l'an 1400. Il avoit épouſé *Jeanne Barbotin*, fille de *Jean Barbotin*, & Dame de la Maiſon forte de *Barbotin* & de la Forêt-du-Parc, héritière d'une branche de la Maiſon *d'Ancenis*, deſcendue d'*Oderic d'Ancenis*, ſurnommé *Barbotin*, peut-être pour en avoir épouſé l'héritière, frère puîné de *Guétenoc*, Ier du nom, Sire *d'Ancenis*, lequel, étant vieux, ſe fit Moine à Marmoutiers, ayant eu pour fils *Mathieu Barbotin*, père d'autre *Mathieu Barbotin*, nommé entre les Chevaliers, témoins des donations que *Guétenoc*, IIe du nom, Sire *d'Ancenis*, fit à l'Abbaye de Redon, l'an 1132, duquel étoit iſſu, par divers degrés de générations, ledit *Jean Barbotin*, Chevalier, Seigneur des lieux ſus-mentionnés, mari de *Jeanne de la Muce*, & père de la ſuſdite *Jeanne Barbotin*, laquelle étant veuve du Seigneur de *la Hamelinière*, ſe re-

maria avec *Jean*, Seigneur *de Charnacé*, Chevalier, Chambellan du Roi CHARLES VI & Gouverneur de Marſeille, auſſi veuf de *Raoulette de Montalais*, & oncle de *Pierre*, Seigneur *de Charnacé*, dont il ſera parlé dans la ſuite. Les enfants de JEAN PANTIN & de *Jeanne Barbotin* furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. BLANDINE, que ſa mère maria avec *Pierre*, Seigneur *de Charnacé* & de Gaſtines, Chevalier, fils d'autre *Pierre*, frère puîné du ſuſdit *Jean de Charnacé* & ſon héritier. De cette alliance ſortit autre *Pierre*, Seigneur *de Charnacé*, Chevalier, qui épouſa *Catherine de Teſſé ;* lequel vendit & tranſporta à Noble PIERRE PANTIN, Ecuyer, Seigneur de Boiſrouault, tout ce qui pouvoit compéter & lui appartenir en Bretagne, à cauſe de la ſucceſſion de Dame *Jeanne Barbotin*, leur aïeule commune, pour la ſomme de 1,100 écus d'or, par tranſaction en date du 5 Octobre 1446 ;
3. Et GILLETTE, mariée, 1° à *Yvon de la Porte*, Seigneur de Sermont ; & 2° à *Jean de Garguezalles*, Seigneur de Coulaines, Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII.

VI. PIERRE PANTIN, Seigneur de la Hamelinière, Landemont, Boiſrouault, du Boiſchandeau, du Breuil, la Chauſſaire, &c., fut quelque temps ſous la tutelle de *Geoffroy de Vendôme*, ſon oncle. Il unit la Seigneurie de Barbotin à celle de la Hamelinière ; eſt compris entre les Chevaliers Bacheliers qui rendirent de bons ſervices au Roi CHARLES VII, & eſt auſſi mentionné dans la réformation de 1427, parmi la Nobleſſe de la Paroiſſe de Mouzillon, en l'Evêché de Nantes. Il épouſa, 1° en 1414, *Marguerite Garnier* (d'une Maiſon d'ancienne Chevalerie), fille de *Maurice Garnier*, Seigneur de la Barillère, & de *Catherine de Rochereul ;* & 2° *Guillemette de Vieſque*, fille de *Thibaud*, Seigneur *de Vieſque* & de la Chaſſeloire, & de *Jeanne de Saint-Aignan*. Le Roi CHARLES VII lui accorda le droit de fortification, en 1433, ce qui fut ratifié par YOLANDE, Ducheſſe d'Anjou, en 1434. Il mourut, vers 1440, laiſſant du premier lit :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de Gras-Mouton, lequel fut partagé, à viage, de la Terre de Boiſchandeau en 1456. Il fut un des 50 hommes d'Armes, à la double paye de la Garde du Corps de FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, dès 1460 (& il l'étoit encore en 1480), entre leſquels étoient les plus brillants noms & qualifiés Seigneurs de la Province, la plus grande partie étant ou Chevaliers de l'Ordre de l'Hermine, ou Chambellans, ou Grands Fauconniers, ou Grands Veneurs, ou Grands Maîtres de l'Artillerie, ou Capitaines de toutes les Villes & Châteaux de la Province. Ledit JEAN PANTIN fut fait auſſi Capitaine du Château de Cliſſon, en Novembre 1477, à la place de Raymond de Boiſſy, qui fut fait Capitaine & Gouverneur du Comté de Montfort. Il mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Guillemette de Prézéau*, ſa femme, fille du Seigneur de Loiſelinière, près de Cliſſon ;
3. JEANNE, dite *l'aînée*, ſucceſſivement Fille d'honneur de Madame MARGUERITE D'ORLÉANS, Comteſſe d'Etampes & de Vertus, mère du Duc FRANÇOIS II, qui lui donna ſa maiſon en la ville de Nantes à perpétuité, pour en jouir par acte du 20 Novembre 1465. Cette Princeſſe étant morte, le 24 Avril 1466, elle paſſa en la même qualité de Fille d'honneur au ſervice de MARGUERITE, Ducheſſe de Bretagne, première femme du Duc FRANÇOIS II, qui lui fit auſſi don durant ſa vie de 80 liv. de rente, monnaie de Bretagne, par ſes Lettres du 5 Mai 1467. Elle épouſa *Alain de Leſcaroux*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie du Duc, comme il appert, par actes du 20 Septembre 1474 & du 8 Février 1481. Elle mourut ſans enfants ;
4. BÉATRIX, qui épouſa *Guillaume de la Motte*, Seigneur de Bourgirard & de Longlée.

Et du ſecond lit vint

5. JEANNE, dite *la Jeune*, auſſi ſucceſſivement Fille d'honneur de MARGUERITE, Ducheſſe de Bretagne, qui, par ſon teſtament du 22 Septembre 1469, lui donna 200 écus neufs, auſſi bien qu'à Jeanne de Coëtlogon, ſa compagne. Cette Princeſſe étant morte peu de jours après, le Duc FRANÇOIS II, ſon mari, prit une ſeconde alliance, en 1471, avec Marguerite de Foix, auprès de laquelle il plaça ladite JEANNE PANTIN, en la même qualité de Fille d'honneur. Elle épouſa, par contrat du 14 Mai 1438, *Edouard de Goulaine*, Seigneur de la Berruère, frère de *Jean*, IVe du nom, Seigneur *de Goulaine ;* & père de *Marguerite de Goulaine*, Dame de la Berruère, qui épouſa *Guillaume de Seſmaiſons*, Seigneur de la Sauzinière.

VII. PIERRE PANTIN, IIe du nom, Seigneur de la Hamelinière, la Chauſſaire, Boiſrouault, du Boiſchandeau, Gras-Mouton, la Verrie, &c., fut Capitaine & Gouverneur, pour le

Roi Louis XI, du Château de Saint-Florent-le-Vieil-ſur-Loire le 13 Décembre 1465. Il avoit épouſé, vers 1450, *Catherine de Savonnières,* fille de *Jean,* IVe du nom, Seigneur de la Breteſche, &c., Chevalier, & de *Jeanne de Saro,* laquelle eut 40 liv. de rente en partage, & la tierce partie de la grande dîme de Champtoceaux. Sa tante, *Marie de Savonnières,* femme de *Jean Buor,* Chevalier, lui ayant fait un don, elle en compoſa avec *Jean,* ſon frère aîné, pour la ſomme de 200 écus d'or neufs, & lui en donna quittance le 7 Juillet 1458. Pierre Pantin fit ſon teſtament le 1er Mars 1469, par lequel il légua, entr'autres choſes, à Jean de Cheverue, ſon page, deux de ſes palefrois. Ses enfants furent :

1. Pierre, IIIe du nom, Seigneur de Boiſrouault, vivant en 1484, ſuivant l'extrait du regiſtre de la Chancellerie de Bretagne, commençant le 1er d'Octobre de l'an ſuſdit, dans lequel il ſe voit un mandement du Duc François II, adreſſé à pluſieurs hommes d'armes, entre leſquels étoit Pierre Pantin, Seigneur de Boiſrouault, de ſe tranſporter au Loroux-Bottereau, pour ſûreté de la Place, avec leurs Archers, Coutilliers, Pages, Arbalétriers & Juſarniers. Il fut depuis tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, l'an 1488, ſans avoir été marié;
2. Guillaume, Seigneur de la Hamelinière, Landemont, la Chauſſaire, la Boiſſière, Gras-Mouton, la Verrie, la Fremondière, &c., qui s'eſt marié, par contrat du 25 Janvier 1478, à *Patrice Gouy*, fille & héritière de *Sylveſtre,* Chevalier, Seigneur du Brandais, & de *Françoiſe de Seſmaiſons:* il mourut ſans enfants;
3. Jacques, qui ſuit;
4. Hardi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit de Rhodes, qui fut tué au ſiége de Rhodes en 1480;
5. Charles, deſtiné auſſi à être Chevalier de Rhodes, par le teſtament de ſon père. Il fut Seigneur de Gras-Mouton par uſufruit, & mourut ſans alliance en 1531;
6. Marie, qui épouſa *François Delbieſt*, Chevalier, Seigneur de Thuaré, mort en 1503, triſaïeul de *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus, Baron d'Avaugour;
7. Catherine, qui s'eſt alliée à *Eonnet des Salles*, Seigneur dudit lieu & de la Guère: ils ſont morts ſans enfants;
8. Renée, qui s'eſt mariée à *Rolland le Preſtre,* Ecuyer, Seigneur de la Thébaudière, Juveigneur des Seigneurs de *la Lohière,* tige des Seigneurs de *Leżonnet,* Marquis de *Châteaugiron;*
9. Jeanne, qui épouſa *Guillaume de Mużillac,* Seigneur de Vaujouer, Capitaine du Château de l'Isle;
10. Et Marguerite, mariée, 1° par contrat du 13 Avril 1483, à *Robert Gautron,* Seigneur de la Porte, puîné de la Maiſon *du Pleſſis-Gautron,* tige des Marquis de *Robien;* 2° à *Guillaume Chenu,* Seigneur de Souchereau; & 3° à *Jean le Gay,* Seigneur de la Bouère & de la Guimonière.

VIII. Jacques Pantin, Seigneur de Boiſrouault par uſufruit, ſuccéda aux Seigneuries de la Hamelinière, Landemont, la Chauſſaire, la Boiſſière, Gras-Mouton, la Fremondière, la Verrie, &c., par la mort ſans enfants de Guillaume Pantin, ſon frère aîné. Il épouſa *Marie des Salles,* Dame des Salles & de Lauvinière, en Méſanger, de la Guère, près d'Ancenis, & de la Chevallerie, en Couffé, devenue auſſi héritière de ſa Maiſon, par la mort ſans hoirs de *Charles,* Seigneur *des Salles* & de la Guère, ſon frère. Elle étoit fille d'*Eonnet,* dit auſſi *Raymonet des Salles,* Seigneur des Salles & de la Guère, un des 50 hommes d'armes à la double paye de la Garde du Corps du Duc François II, & d'*Annette Gerbaud,* Dame de la Gerbaudière, la Chevallerie & Lauvinière. Ledit Jacques Pantin mourut le 12 Février 1497, laiſſant pour enfants :

1. Jean, qui ſuit;
2. Françoise, Religieuſe & Prieure de l'Abbaye du Perray;
3. Et Gillonne, mariée, par contrat du 4 Janvier 1512, à *Pierre Prézeau,* Seigneur de Loiſelinière, la Guilletière, la Roche & Belle-Rivière.

IX. Jean Pantin, IIe du nom, Seigneur de la Hamelinière, Landemont, la Chauſſaire, la Boiſſière, Boiſrouault, la Guère, des Salles, la Fremondière, Gras-Mouton, la Verrie, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, par contrat du 26 Juillet 1515, *Renée de la Roche de Coron,* fille de *Jean,* Seigneur *de la Roche de Coron* & de la Boulaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Mathurine le Roux de la Roche des Aubiers;* celle-ci, fille de *Louis le Roux,* Seigneur de la Roche, des Aubiers, & de *Jeanne d'Aubigné.* De ce mariage vinrent :

1. Hardouin, qui ſuit;

2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *la Guère*, rapportée ci-après;
3. Jeanne, qui s'eſt mariée, 1° à *Jean du Coing*, Seigneur dudit lieu, la Frémoire & du Pleſſix-Mouſſard; & 2° avant 1569, à noble homme *Hugues de Gaſſion*, Seigneur du Pontet, Gouverneur des Ville & Château de Nantes, grand-oncle du Maréchal *Jean de Gaſſion*, & chef de la branche de *Gaſſion*, établie en Poitou, & dont il ne reſte plus que deux filles;
4. Catherine, qui épouſa, par contrat du 8 Août 1540, noble & puiſſant *Jean de Brie*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Sorinière, Fesle & la Houſſaye, veuf de *Françoiſe de Mathefelon*, dont des enfants. Voy. BRIE de SERRANT;
5. Et Rose, qui s'eſt mariée, par contrat du 8 Avril 1541, avec noble *Jean le Meignan*, Ecuyer, Seigneur de l'Ecorſe.

X. Hardouin Pantin, qualifié noble & puiſſant Seigneur de la Hamelinière, Landemont, la Chauſſaire, la Boiſſière, des Salles, Gras-Mouton, la Fremondière, &c., comparut, en qualité d'homme d'armes, aux aſſemblées du ban & arrière-ban, montres & revues des Nobles du Comté de Nantes, en date des 4 Mai 1528, 15 Mai 1536 & 28 Avril 1537, & mourut le 28 Février 1539, âgé de 24 ans. Il avoit épouſé *Marie de Cierzay*, Dame dudit lieu & du Boisboudard, fille unique & héritière de *Louis*, Seigneur *de Cierzay*, Chevalier, & de *Jeanne Pierre de la Roche-Boiſſeau:* celle-ci fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Boiſſeau, & de *Louiſe de la Béraudière*. Elle décéda le 19 Juin 1544, laiſſant de ſon mariage :

1. Hardi, qui ſuit;
2. Et Françoise, qui s'eſt mariée, par contrat du 28 Octobre 1544, à *Bonaventure Chauvin*, Baron de la Muſſe & de Ponthus, Banneret de Bretagne, Chambellan du Roi Henri II. Ils ſont aïeuls de *David* (tige des Marquis de *la Muſſe*) & de *Marguerite de la Muſſe*, femme d'*Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Vérac, & eut poſtérité. Voy. SAINT-GEORGES de VÉRAC.

XI. Hardi Pantin, qualifié haut & puiſſant Seigneur de la Hamelinière, Landemont, la Chauſſaire, la Boiſſière, Gras-Mouton, la Verrie, la Fremondière, la Caſſemichère, Chevreux, les Navinaux, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant des Gendarmes du Duc de Nevers, fut fait depuis Capitaine & Gouverneur du Château de Touſſou, près de Nantes, par Lettres du Roi Henri III, du 18 Janvier 1576, & décéda le 29 Mai 1580. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Novembre 1561, *Iſabeau du Coing*, Dame dudit lieu, la Frémoire & du Pleſſix-Mouſſard, fille aînée & héritière de *Jean*, Seigneur *du Coing*, &c., & de Jeanne Pantin. Leurs enfants furent:

1. Louis, qui ſuit;
2. Perrine, Dame de la Chauſſaire & du Fief des Salles, en Saint-Géréon, qui épouſa, en 1582, *Olivier du Vau*, Seigneur de la Bretêche & de Millé;
3. Marguerite, qui s'eſt mariée, 1° à *Robert le Gay de la Fautrière*, Seigneur de la Gaſnerie, puîné des Vicomtes de *Sorges;* & 2° à *Madelon de Brie*, Chevalier, Seigneur de la Renaudière, du Feu & de la Châtellenie de la Barbotière, près de Laval, puîné de la Maiſon *de Brie de Serrant;*
4. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Jean Moreau*, Ecuyer, Seigneur de la Sauſſaye & de la Brelandière, Gouverneur d'Oudon; elle eſt morte ſans enfants.

XII. Louis Pantin, qualifié haut & puiſſant Seigneur de la Hamelinière, Landemont, la Chauſſaire, la Boiſſière, le Coing, la Frémoire, Gras-Mouton, la Verrie, la Fremondière, les Navinaux, le Pleſſix-Mouſſard, &c., Enſeigne des Gendarmes du Duc de Mercœur, épouſa, par contrat du 4 Juillet 1587, *Suſanne de Beaucé*, Dame du Pleſſis-Beaucé, Beauvais, Bourgbarré, &c., fille aînée & principale héritière de *Jean de Beaucé*, Seigneur du Pleſſis-Beaucé, des Fontenelles, du Ricord, du Déſert, & de *Jacqueline de la Bouexière*, de la Maiſon de *Ducé;* celle-ci fille de *Jean*, Seigneur de Ducé, & de *Marguerite de Saint-Amadour*, fille de *Guy*, Seigneur *de Saint-Amadour*, & de *Jacquette de Maleſtroit*. Il en eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Auffray, Seigneur de la Chauſſaire & de la Boiſſière par uſufruit, mort ſans alliance en 1631;
3. Jacqueline, mariée, par contrat du 5 Septembre 1609, à *René du Bois*, Seigneur d'Ergonne & de la Grange;
4. Françoise, mariée, par contrat du 7 Août 1609, à *François*, Seigneur *de Juigné*, de Laubinaye, du Parvy & de Parvilly;
5. Et Susanne, mariée, par contrat du 13 Avril 1610, à *Hector de la Cour*, Seigneur du Pleſſis-Bellière, du Bois-Garnier, du Freſne & de Rablay.

XIII. Claude Pantin, qualifié haut &

puiſſant Baron de la Hamelinière & de Landemont, Châtelain du Coing, du Vau-de-Denée & du Pleſſix-Mouſſard, Seigneur de la Frémoire, Gras-Mouton, la Fremondière, les Navinaux, le Pleſſis-Beaucé, les Fontenelles, le Ricord, le Déſert, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat du 11 Octobre 1622, *Marie de la Croſſonnière*, Dame du Vau-de-Denée, Coſſé & Mozé, fille unique & héritière de *Charles*, Seigneur *de la Croſſonnière*, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie de Sévigné*; celle-ci fille de *Joachim*, Baron *de Sévigné* & d'Olivet. Leurs enfants furent :

1. Samuel, qui ſuit ;
2. Marie, qui a épouſé, par contrat du 2 Juin 1652, *Guy des Vaux de Levaré*, Chevalier, Seigneur de Loreſſe & de Saint-Victor ;
3. Et Elisabeth, qui s'eſt mariée, par contrat du 17 Août 1656, à *François de Chérité*, Chevalier, Seigneur de Voiſins & de Soullepuy.

XIV. Samuel Pantin, qualifié haut & puiſſant Marquis de la Hamelinière, Baron de Landemont, Châtelain du Coing, du Vau-de-Denée & du Pleſſis-Beaucé, Seigneur de Coſſé, Mozé, Gras-Mouton, la Frémoire, le Pleſſix-Mouſſard, les Navinaux, le Ricord, le Déſert, les Fontenelles, &c., ſervit le Roi dans l'Armée de Flandre, commandée par le Prince de Condé, en qualité de Volontaire, avec deux Gentilshommes auprès de lui, train & équipage, ſuivant deux certificats : l'un du Maréchal de Gramont, & l'autre du Seigneur du Pleſſis-Bellière, Maréchal de Camp, en date du 7 Septembre 1648, & fut fait Capitaine de Chevaux-Légers en 1652. Il épouſa, le 7 Février 1664, *Madeleine de Bidé*, Dame de Ranzay, laquelle, devenue veuve, ſe remaria à *Gabriel de Beauvau*, Marquis du Riveau. De ſon premier lit elle eut :

1. Sébastien-Philippe, Marquis de la Hamelinière, Officier de Dragons, tué en Allemagne par un Capitaine de Huſſards qu'il avoit fait ſon priſonnier & qu'il avoit oublié de déſarmer, en Septembre 1693 ;
2. Charles, dit *le Chevalier de la Hamelinière*, Garde de la Marine, ſur qui fut vendue, par décret, la Terre de la Hamelinière, poſſédée par ſes ancêtres, depuis les temps les plus reculés. Il eſt mort en 1720, ſans laiſſer de poſtérité de *Renée du Mortier*, ſon épouſe, fille aînée & héritière d'*Honorat du Mortier*, Chevalier, Seigneur de la Ruchefnière, & de *Renée de la Poëze* ;
3. Hardi-François, qui ſuit ;
4. Marie-Madeleine-Françoise, appelée *Mademoiſelle de la Hamelinière*, Fille d'honneur de Madame la Princeſſe de Conti, & morte ſans alliance en 1703 ;
5. Et Anne, dite *Mademoiſelle de Landemont*, qui a été mariée.

XV. Hardi-François Pantin, qualifié haut & puiſſant, dit *le Baron de Landemont*, Brigadier des Mouſquetaires de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice avec penſion, eſt devenu Marquis de Lignières & Baron des Vaux, ayant ſuccédé au Marquis *de Charnacé*, ſon couſin. Il épouſa, au mois d'Août 1724, Dame *Madeleine-Eliſabeth Subleau de la Mauvaiſinière*, fille de Meſſire *Louis Subleau*, Chevalier, Seigneur de la Mauvaiſinière, & de Dame *Anne-Charlotte de Ricouart*. Il eſt mort, le 5 Août 1736, âgé de 61 ans, laiſſant de ſon mariage :

1. Louis-Alexandre, qui ſuit ;
2. Charles-François, dit *le Chevalier de Landemont*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au Département de Rochefort ;
3. Jacques-Hardi, dit *l'Abbé de Landemont* ;
4. Madeleine-Julie, mariée, au mois d'Août 1751, à *Charles-Aſcenſion de Ricouart*, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Paris, ſon couſin dont des enfans. Voyez RICOUART ;
5. Et Marie-Thérèse, dite *Mademoiſelle de Landemont*.

XVI. Louis-Alexandre Pantin de Landemont, Chevalier, Seigneur de la Baronnie des Vaux, au Maine, né le 4 Février 1726, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bourgogne, a épouſé, le 26 Janvier 1755, Dame Marie-Anne Pantin de la Guère, ſa couſine au VIIe degré, née le 30 Septembre 1737, rapportée ci-après. (Nous ignorons s'ils ont eu poſtérité.)

BRANCHE
des Seigneurs de la Guère.

X. Jean Pantin, Seigneur de la Guère (fils puîné de Jean, IIe du nom, Seigneur de la Hamelinière, &c., & de *Renée de la Roche de Coron*), fut partagé à viage, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geoffroy, par Hardouin Pantin, Seigneur de la Hamelinière, ſon frère aîné. Il épouſa, le 20 Octobre 1553, *Antoinette de la Poëze*, Dame de l'Iſle-Valin, fille de *François*, Seigneur *de la Poëze*, la Naulière, la

Bretêche, &c., & de *Perrine du Dan*, Dame de la Jonchère ; laquelle, étant veuve, mère & tutrice de ſon fils, tranſigea, par acte du 20 Avril 1564, avec HARDI PANTIN, ſon neveu, Seigneur de la Hamelinière, pour la propriété de la Terre de la Guère, qu'il lui laiſſa, au moyen de quoi elle renonça à toutes les ſucceſſions directes & collatérales échues, ou à échoir. JEAN, IIIe du nom, laiſſa pour fils unique,

XI. HARDOUIN PANTIN, Seigneur de la Guère, du Verger, de l'Isle-Valin, &c., qui épouſa, le 9 Novembre 1581, Dame *Anne Chenu de Clairmont* (de la Maiſon des *Chenu*, Princes d'Yvetot, en Normandie), fille de *Jean Chenu*, Chevalier, Seigneur de Clairmont, Lendormière, Saint-Philbert, &c., & de *Mathurine de Breizel* ; celle-ci fille de *Chriſtophe*, Seigneur de la Seilleraye, & de *Catherine du Chaffault*. Leurs enfants furent :

1. GILLES, qui ſuit ;
2. ISABEAU, qui s'eſt mariée, 1° en 1603, à *Gilbert de Martel*, Chevalier, Seigneur de Palluau, la Naulière, la Pâtiſſière, &c. ; & 2° à *Pierre du Breuil*, Chevalier, Seigneur de la Mauvaiſinière, la Turmelière & Liré.

XII. GILLES PANTIN, Chevalier, Seigneur de la Guère, du Verger, l'Isle-Valin, &c., fut Capitaine de 100 hommes des Ordonnances du Roi & auſſi de 150 hommes de pied français, au ſervice des Etats de Hollande, Gouverneur des Ville & Château d'Ancenis en 1636. Le Roi LOUIS XIII, pour le récompenſer de ſes ſervices, lui fit don de ſon droit de dixième des mines de Bretagne, pendant dix ans, en 1646, & décéda le 7 mars 1659. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1625, *Françoiſe Laurens*, Dame de la Noë-Laurens, Paſſay & Léraudière, morte en 1681, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de la Noë-Laurens, & de Dame *Yvonne Charette*. Il en eut :

1. JULIEN, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Prieur de la Lande & de Saint-Amand ;
3. MICHEL, dit *le Chevalier de la Guère*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, qui fut tué au ſiège de Candie le 25 Juin 1669 ;
4. JACQUES, tige de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
5. CLAUDE, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi & Capitaine d'une Compagnie ;
6. Autre JACQUES, Chapelain des Châteaux d'Ancenis & de Varades ;
7. FRANÇOISE, mariée, en 1651, à *Coſme de Beauvau*, Seigneur de Baſſé & de la Chabotſière, Capitaine de Chevaux-Légers, aïeul de Madame la Marquiſe *de Montluc* ;
8. JEANNE, Fille d'honneur de la Reine-Mère & Régente, ANNE D'AUTRICHE, en 1663, qui épouſa *Claude le Rebours*, Chevalier, Seigneur de St.-Mard-ſur-le-Mont, &c., depuis Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 14 Mai 1718, ayant eu des enfants. Voyez REBOURS (LE), de Normandie ;
9. ELISABETH, qui n'eut pas d'enfants de ſon mari, *Nicolas Boulleau*, Chevalier, Seigneur de Noëſil, petit-fils du Chancelier de Navarre de ce nom ;
10. Et CATHERINE, qui s'eſt mariée au Seigneur de *la Levraudière*, & fut mère de la Comteſſe de *Vincelles*, en Bourgogne.

XIII. JULIEN PANTIN, Chevalier, Seigneur de la Guère, la Noë, Paſſay, Léraudière, l'Isle-Valin, du Verger, &c., Doyen de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, préſida, par élection, dans l'Ordre de la Nobleſſe, aux Etats de Vitré, en 1705. Il avoit épouſé, le 24 Juillet 1652, *Françoiſe Bonneau*, Dame de Preuil (de la Maiſon des Comtes de *Purnon*, en Touraine, Seigneurs de *Rubelles*, &c.), fille de *Jean Bonneau*, Seigneur de la Maiſon-Neuve, Preuil, la Marotière & Forzans, & de *Renée*, celle-ci fille de *François*, Seigneur *de la Noue-Collin*, & de *Jeanne Gaultier de Launay*, fille de *Jacques Gaultier*, Seigneur de Launay, Conſeiller au même Parlement. Ledit JULIEN PANTIN, ſur le vu de ſes titres, fut maintenu, lui & ſon fils aîné, en la qualité de *Chevalier*, & déclaré *Noble d'ancienne extraction*, par Arrêt de la Chambre de la Réformation de la Nobleſſe de Bretagne du 19 Août 1669. Sa femme décéda le le 17 Juin 1703, & lui le 13 Octobre 1708, laiſſant pour enfants :

1. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Comte de la Guère, filleul de Louis-Joſeph, Duc de Vendôme, depuis Général des Armées du Roi, & de Marie-Jeanne-Baptiſte de Savoie, depuis Ducheſſe de Savoie, dite Madame Royale. Il fut élevé Page du Roi, puis Enſeigne de la Colonelle du Régiment Royal-Artillerie, & mourut à Paris, ſans alliance, en 1695 ;
2. CLAUDE, dit *le Chevalier de la Guère*, Capitaine de Dragons dans Senneterre, qui fut tué au combat de la Marſaille le 4 Octobre 1693 ;
3. JACQUES-PHILIPPE, qui ſuit ;
4. FRANÇOIS, auſſi appelé *le Chevalier de la Guère*, Seigneur de Belle-Isle, Capitaine

d'Infanterie dans Froulay, qui s'eſt marié, en 1707, à *Urſule-Henriette de Goyon de Matignon*, fille de *Claude-Charles*, Comte de Marcé, Vicomte de Terchamp, & *de Claude-Henriette de la Muſſe*, Baronne dudit lieu & de Ponthus. D'eux eſt iſſue

Elisabeth-Charlotte-Céleste-Françoise, mariée, le 23 Mai 1726, à *Charles-François d'Andigné*, dit *le Marquis d'Andigné*, Seigneur de Ribou, &c., ci-devant Chevalier de Malte. Voyez ANDIGNÉ.

5. Et Marie-Angélique, Religieuſe Urſuline à Ancenis, morte en 1715.

XIV. Jacques-Philippe Pantin, Chevalier, Seigneur, Comte de la Guère, &c., mourut le 30 Octobre 1734. Il avoit épouſé, 1° le 24 Juillet 1700, *Renée Gabart*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Rollieux, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Renée Martin des Hurlières*; & 2° le 5 Septembre 1713, *Jeanne-Guyonne Macé de la Roche*, Dame de la Pilardière, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Roche, auſſi Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne-Françoiſe de Kergozou*. Du premier lit il a eu :

1. Un garçon, mort jeune ;
2. Une fille, morte en bas âge.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Philippe-Auguste, qui ſuit ;
4. Pélagie, dite *Mademoiſelle de la Guère*, morte jeune ;
5. Et Marie-Angélique, morte au berceau.

XV. Philippe-Auguste Pantin, Chevalier, Seigneur de la Guère, &c., né le 29 Juin 1714, a épouſé, 1° le 4 Octobre 1735, *Françoiſe de la Grée*, Dame de Briacé & de la Liottière, morte, le 17 Mars 1740, âgée de 33 ans, fille de *Louis de la Grée*, Chevalier, Seigneur de la Liottière, & de *Marie du Matz*; celle-ci fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, & de Dame *Marie de Montmorency*. Etant reſté veuf, il a épouſé 2° le 31 Décembre 1742, *Angélique Bouſſineau*, Dame de Roualle & en partie des Hayes-Gaſſelin, fille de Meſſire *André Bouſſineau*, Seigneur de la Pâtiſſière, & de Dame *Angélique des Cazeaux*. Du premier lit il a eu :

1. François-Philippe, né le 2 Mars 1740, mort le 15 dudit mois ;
2. Pélagie-Angélique, née le 23 Août 1736, morte le 22 Mai 1740 ;
3. Marie-Anne, appelée *Mademoiſelle de Briacé*, née le 30 Septembre 1737, mariée, le 26 Janvier 1755, à Louis-Alexandre-Pantin, Chevalier, Baron des Vaux, ſon couſin au VIIe degré, rapporté ci-deſſus ;
4. Marie-Henriette, née le 5 Novembre 1738, morte le 4 Mai 1741.

Et du ſecond lit ſont ſortis :

5. Philippe-André, né le 13 Février 1746 ;
6. Bernardin-Marie, né le 5 Juin 1747 ;
7. Anne-Angélique, née le 10 Novembre 1743 ;
8. Julie-Françoise, née le 4 Novembre 1744 ;
9. Marie-Renée-Hyacinthe, née le 8 Novembre 1748 ;
10. Et Marie-Aimé-Adelaide, née le 9 Mars 1753.

TROISIÈME BRANCHE, ſortie de la précédente.

XIII. Jacques Pantin, Chevalier, Seigneur de la Villeraud (quatrième fils de Gilles, Chevalier, Seigneur de la Guère, & de *Françoiſe Laurens*), épouſa *Louiſe Jacquelot*, Vicomteſſe de la Motte, Dame de la Rouaudière, dont il eut

XIV. Pierre Pantin, qui, de Dame *Marguerite de la Thebaudaye*, ſa femme, eut pluſieurs enfants, entr'autres

XV. Pierre-René Pantin, Chevalier, Seigneur de la Rouaudière, qui a épouſé, en 1728, *Marguerite-Marie-Paule Hay de Bouttéville*, de laquelle il n'a que deux filles, non mariées en 1777.

Les armes : *d'argent, à la croix de ſable, cantonnée de 4 molettes d'éperon à 5 rais de gueules.* Tenants : *deux Anges revêtus des émaux de l'écu.* Cimier : *une queue de paon, miraillée d'or, entre un vol banneret.* Cri de guerre : Pantin, hardi, en avant. Deviſe : Crux dux certa salutis.

PAPARIN, Famille originaire du pays de Forez. L'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 441, rapporte que Pierre Paparin, dit de *Chaumont*, paſſa en Provence, & qu'après s'être ſignalé dans la profeſſion des Armes, il ſe fit d'Egliſe en 1570, & fut nommé par le Roi à l'Evêché de Gap, dont il prit poſſeſſion en 1573;

Jacques Paparin, ſon frère, Sieur de Chaumont, mérita du Roi des Lettres de nobleſſe, données au mois de Février 1578, & teſta en 1580. Un de ſes fils,

Claude Paparin de Chaumont, s'arrêta

auprès de l'Evêque de Gap, ſon oncle, qui le maria, en 1594, avec *Suſanne de Serre*, dont vint

Charles de Paparin, Seigneur de Château-Gaillard & de Saint-Didier, qui commanda deux Compagnies d'Infanterie, l'une, dans le Régiment du Comte de Tallard, par Commiſſion du 7 Septembre 1624, & l'autre, par celle du 8 Septembre 1635. Il fut commandé, en 1639, pour garder le Prince Caſimir de Pologne, détenu dans la Citadelle de Siſteron. Il avoit épouſé, en 1628, *Anne de Gaillard*, des Seigneurs de *Bellaffaire*, de laquelle il eut

Joseph de Paparin, Seigneur de Château-Gaillard & de Saint-Didier, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Février 1668.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron miparti d'or & d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'une coquille d'argent.*

PAPE de SAINT-AUBAN. Cette Famille, originaire du Dauphiné, ne produiſit ſes titres en Provence, qu'à cauſe de la Terre d'Allan & de quelques autres domaines qu'elle avoit dans cette Province, lors de la recherche qu'on y fit de la Nobleſſe. Elle juſtifia alors qu'elle tiroit ſon origine de

I. Jean Pape, qui épouſa *Catherine Aimar*, dont il eut

II. Guy Pape, Seigneur de Saint-Auban & Co-Seigneur de Montclar, dont le nom eſt connu parmi les Savants & qui fut, ſous les Princes Dauphins, Conſeiller au Conſeil Delphinal, & depuis, ſous les Dauphins Rois, Préſident au Conſeil érigé en Parlement, & Maître des Requêtes ſous Louis XI, comme il eſt juſtifié par ſon Livre des *Déciſions du Parlement de Grenoble*. Il fut envoyé Ambaſſadeur par ce Prince, étant encore Dauphin, au Roi Charles VII, ſon père, & au Pape Nicolas IV. Il acquit la Seigneurie de Saint-Auban, au Diocèſe de Gap, de Lancelot de Poitiers, le 29 Novembre 1439; teſta en 1472, & laiſſa de *Louiſe Guillon*, ſon épouſe,

III. François Pape, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Auban, qui s'eſt marié, en 1476, avec *Claude de Tholon-Sainte-Jalle*, dont vint

IV. Philibert Pape, Seigneur de Saint-Auban, qui épouſa *Claude de Béſignan*, & en eut

V. Gaspard Pape, Seigneur de Saint-Auban, qui s'eſt marié, en 1545, avec *Blanche de Poitiers*, fille de *Jean*, Seigneur d'Allan, Condorcet, Ancezune, Montréal, &c., & d'*Alix de Leſtrange*. Il eut Commiſſion du Roi Henri II, le 6 Juin 1652, de lever en Dauphiné une Compagnie de 300 hommes & de les conduire à Marſeille. Il laiſſa, entr'autres enfants,

VI. Jean Pape, qui s'allia, en 1573, avec *Lucrèce de Perez*, dont vint

VII. Guy Pape, IIe du nom, Seigneur de Saint-Auban, qui eſt mentionné dans le *Recueil des Plaidoyers*, chap. 124, par M. Expilly, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble. Il avoit épouſé, en 1604, *Marie des Maſſues*, fille de *François des Maſſues d'Urre*, Seigneur de Vercoiran, Sainte-Euphémie, & Co-Seigneur de Châteaudouble, & de *Juſtine du Puy-Montbrun*. Leurs enfants furent :

1. Jean-Louis, Seigneur de Vercoiran, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, par Commiſſion du 12 Juillet 1630 ;
2. Guy, Seigneur de Sahune, qui commandoit un Régiment d'Infanterie en 1635 ; fut Brigadier de la Nobleſſe du Dauphiné, commandée, en 1640, pour le ſiége de Turin, & étoit Lieutenant-Colonel du Régiment de Leſdiguières en 1642 ;
3. Et Gaspard, qui ſuit.

VIII. Gaspard Pape épouſa, en 1644, *Blanche de Périſſol*, fille de *Samſon*, Préſident à Mortier au Parlement du Dauphiné, dont vint

IX. Samson Pape, Seigneur de Saint-Auban, de Sahune, Vercoiran, Sainte-Euphémie, Autanne, Allan, & Co-Seigneur de Béſignan, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, par les Commiſſaires députés par le Roi en Provence, le 4 Juillet 1668.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la croix d'argent. (Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. II, p. 442.)

PAPENBROECK (van), dans le Brabant : Famille ancienne & connue au Magiſtrat de Malines dès l'an 1385.

Marc van Papenbroeck épouſa *Marie Zéghers* dont il eut

Jean van Papenbroeck, qui, de *Marie Wouters*, ſon épouſe, eut pour fils,

Jean van Papenbroeck, Chevalier, Conſeiller au Souverain Conſeil du Brabant, né à Bruxelles le 22 Novembre 1659, qui mourut le 7 Janvier 1706. Il avoit épouſé, en 1684, *Anne-Marie-Catherine Fabri*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. Jeanne-Marie-Pétronille, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685, morte le 17 Juillet 1724, qui épouſa, par contrat du 4 Mars 1704, *Guillaume-François Gielis d'Hujoël*, Chevalier, Seigneur de Spormoy & Conſeiller du Grand Conſeil, &c., dont des enfans. Voyez GIELIS D'HUJOEL;
2. Et Isabelle-Jacqueline van Papenbroeck, née à Bruxelles le 24 Août 1700, & morte en 1750, veuve de *Jacques-Jean Pipenpoy*, ſon couſin au IVe degré, Echevin de Bruxelles, décédé le 31 Janvier 1732.

Les armes: *d'or, à ſix flanchis de gueules*, 3, 2 & 1.

PAPIN, en Picardie.

Philippe Papin, Seigneur de Machy, Saint-Fourcy, & ſon fils, Mouſquetaire du Roi, furent confirmés dans leur nobleſſe, attendu les Lettres de relief rapportées avec la vérification de celles de la Cour des Aides. (Voy. le *Nobiliaire de Picardie*, p. 401.)

Les armes: *d'azur, à 3 pommes de pin d'or.*

PAPON, Famille originaire du Roannez. Le premier de ce nom, dont il ſoit fait mention, eſt

I. Robert Papon, Seigneur du Fief noble de *Papon*, près de Cropière, qui, en 1330, étoit Grand Veneur de Louis Ier, premier Duc de Bourbon & petit-fils de Saint Louis. Ce Robert Papon eut pour fils,

II. Odin Papon, qui fut Conſeiller de ce Louis Ier, Duc de Bourbon & Lieutenant Général du Roannez. Il laiſſa pour fils,

III. Jacques Papon, qui fut Secrétaire du Duc Pierre, & Lieutenant Général du Roannez. Il eut de ſon mariage, avec ſa femme, dont on ignore le nom,

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jean, Conſeiller du Roi à Montbriſon & ſon Procureur, qui s'eſt marié à *Jacqueline de Puy-Climaud*;
3. Etienne;
4. Louis, Tréſorier de Notre-Dame de Montbriſon;
5. Jacques;
6. Jean-Georges, Religieux de Cluny;
7. 8. 9. & 10. Claude, Béraud, Odin & Philippe;
11. 12. 13. & 14. Antoinette, Marguerite, Jacqueline & Catherine.

IV. Pierre Papon laiſſa pour enfants, de ſon mariage avec *Jeanne du Lac*,

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Pierre, dont la poſtérité s'eſt diſtinguée tant dans l'Epée que dans la Robe, & qui ſubſiſte en Beaujolais; mais nous n'avons pas les éclairciſſements néceſſaires pour en donner le détail.

V. Jean Papon, Ier du nom, Seigneur de Marcoux & de Goutelas, fut d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite fait Chef de Juſtice du Forez, en 1545, par le Roi François Ier, & Lieutenant Général de Montbriſon, du Bailliage du Forez & du Roannez, jadis Cour Souveraine avant la Réunion à la Couronne du Comté du Forez; il devint Maître des Requêtes de la Reine-Mère (Catherine de Médicis); rendit des ſervices mémorables à la France pendant les troubles: on lui adreſſa des Mandements pour l'Aſſemblée de la Nobleſſe, & les Commiſſions pour commander, en qualité de Gouverneur, en l'abſence de ceux qui étoient nommés aux Gouvernements du Beaujolais, Lyonnais & Forez, & illuſtra ſon nom par les nombreux & différents Ouvrages qu'il donna au Public, les plus remarquables ſont, entr'autres, un *Recueil d'Arrêts*; un *Commentaire* latin *de la Coutume du Bourbonnais*, & le *Parfait Notaire*. Par ces Ouvrages on voit qu'il étoit Savant dans tous les genres; lui & les ſiens combattirent vaillamment contre les ennemis de l'Etat, qui commirent envers lui beaucoup d'hoſtilités, comme de brûler ſes maiſons & ſes papiers; de ravager ſes biens; de lier & rançonner ſes enfans & ceux de ſa Famille. (Voy. Moréri, ſes Additions & Corrections, Edit. de 1732, au mot Papon; *les Décades* de M. Joubert en 1573, &c.) La réputation de ce ſavant homme étoit ſi bien établie, que des Auteurs même lui dédioient leurs Ouvrages; enfin Henri III a fait voir le cas qu'il en faiſoit, par des Lettres écrites & ſignées de ſa main, notamment en 1576, par les aſſurances de ſa plus grande protection, & Henri IV la renouvela aux enfans, qu'il eut de ſon mariage avec *Marie Bizoton*, qui furent:

1. Melchior, qui ſuit ;
2. Etienne, Seigneur de Buillon, Lieutenant Général & Criminel du Forez, qui eſt mort ſans poſtérité ;
3. Louis, Seigneur de Marcilly, Prieur & Chanoine de l'Egliſe Royale de Notre-Dame de Montbriſon, qui ſe diſtingua dans les Belles-Lettres, par les Ouvrages & Traductions qu'il donna au Public ;
4. Et Sibylle, mariée 1° à *Michel Tounel ;* & 2° à *Gilbert Feydeau*, Seigneur de Rochefort, &c., Juriſconſulte & Châtelain de Moulins, dont poſtérité. Voy. FEYDEAU, ſeptième branche.

VI. Melchior Papon, Seigneur de Marcoux & de Goutelas, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut ſubſtitué aux biens de ſon père, & la ſubſtitution de cette branche s'eſt étendue d'aîné en aîné. Du mariage de Melchior avec *Jeanne du Verney*, vinrent pluſieurs enfants, ſavoir :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Jean & Antoine, mentionnés ci-après ;
4. & 5. Autre Jean & René-Philippe ;
6. Et Marie-Françoiſe.

VII. François Papon fixa ſeul l'attention de ſes père & mère, qui ſuivirent l'exemple de Jean Papon leur père, en réitérant la ſubſtitution qu'il avoit faite en faveur de ſes enfans ; il fut Seigneur de Goutelas, Marcoux, Matonge, Buillon & d'autres lieux, & eut de ſon mariage avec *Catherine Girard*,

Pluſieurs enfans, morts au ſervice, en qualité de Capitaines, les uns au ſiége de Chambéry ; les autres à la bataille de Caſtelnaudary ;
Emmanuel, qui fut Chanoine de l'Egliſe de Notre-Dame de Montbriſon ;
François, qui ſuit ;
Pomponne, mentionné après ſon aîné ;
Et pluſieurs filles.

VIII. François Papon, IIe du nom, laiſſa pour enfant

François, mort ſans poſtérité portant le nom, & l'on croit cette branche éteinte.

VIII. Pomponne Papon (un des fils de François, Ier du nom), Seigneur de Trelins, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

IX. François Papon, Seigneur de Trelins, duquel eſt iſſue

N.... Papon de Trelins, ſeule exiſtante à Montbriſon.

BRANCHE CADETTE.

VII. Jean Papon, Ier du nom de ſa branche, fils de Melchior, ainſi qu'Antoine, ſon frère, liés étroitement d'amitié avec la Maiſon de *d'Urfé*, vinrent s'établir en Auvergne, & y épouſèrent *Anne* & *Renée du Ménial*. La poſtérité de Jean n'exiſte plus ; mais d'Antoine Papon & de *Renée du Ménial* naquirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Jeanne.

VIII. Jean Papon, IIe du nom, a laiſſé, de ſon mariage avec *Anne Ladevie*,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre, Licencié en Droit Canon, Curé au Diocèſe de Clermont ;

Et pluſieurs filles.

IX. Jean Papon, IIIe du nom, a eu de ſon mariage avec *Gilberte de Chalier*,

X. Pierre Papon de Rioux, Seigneur de Beaurepaire, établi en Bourbonnais, & qui s'eſt marié avec *Louiſe Bertrand de Fontviolent*. Il en a eu

Pluſieurs enfans, qui ſont dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe.

Les armes : *d'or, à la croix d'azur ; au chef denché de gueules.* (Voy. *l'Abrégé méthodique du blaſon*, par le Père Méneſtrier, Jéſuite.)

(Les Lettres de confirmation de Nobleſſe accordées à cette Famille en 1594 ; les Arrêts de maintenue en 1667 & 1670, & les tombeaux de cette Famille, que l'on voit dans les principales Egliſes de Crozet, en Roannez, de Montbriſon & de Marcoux, en Forez, en prouvent la nobleſſe.)

PARABÈRE. Voyez BAUDÉAN.

PARAGE. Le Gentilhomme de *Parage* ſignifioit autrefois un *Gentilhomme de par ſon père*, & celui-là pouvoit être fait *Chevalier*. Celui au contraire qui étoit fils d'une mère *Gentillefemme* & d'un père *Villain*, ne pouvoit pas parvenir à la Chevalerie, quoique cependant il fut Gentilhomme & pût tenir Fiefs. Ainſi Monſtrelet, vol. I, chap. 57, dit que *Jean de Montagu* étoit né dans la Ville de Paris, qu'il étoit fils de Madame *Girard de Montagu*, & qu'il étoit *Gentilhomme de par ſa mère ;* ce qui, avec le chap. 130 des *Etabliſſements de Saint Louis*, & le chap. 45 des *Coutumes du Beauvaiſis*, par Beaumanoir, eſt une preuve que la nobleſſe *de par les mères* avoit lieu à Paris comme dans tout le reſte du Royaume.

* PARAY-LE-FRÉSIL, Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, qui fut démembrée du Duché de Bourbonnais par ANNE DE FRANCE, & donnée, par échange d'autres Terres, à *Claude de Popillon*, ſon Chancelier, que ſa fille porta en mariage à N.... *de Villars*, qui fut père de *Claudine de Villars*, Dame de *Paray*, qui s'eſt mariée à *Guillaume de la Platière*, Seigneur de Chevroux. De cette alliance naquit *Edmée de la Platière*, laquelle eut la Baronnie de *Paray*. Elle épouſa, le 26 Juillet 1639, *François d'Eſtutt*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tracy, en Nivernais, iſſu de *Gauthier d'Eſtutt*, Gentilhomme Ecoſſais, qui vint en France en 1422, en qualité d'Officier de la Garde Ecoſſaiſe du Roi CHARLES VII. *Edmée de la Platière* fut mère de *François d'Eſtutt*, IVe du nom, Seigneur de *Paray*, qui s'eſt marié, le 11 Août 1686, à *Catherine-Charlotte de la Magdelaine de Ragny*, dont naquit, entr'autres enfants, *Antoine d'Eſtutt*, Comte de Tracy, &c. Voy. ESTUTT, ou STUTT DE TRACY.

PARC (DU), Ecuyer, Sieur *du Meſnil, des Creſnays*, &c., en Normandie, Election de Valognes; Famille qui porte: *d'or, à 2 faſces d'azur, accompagnées de 9 merlettes de gueules*, 4, 3 & 2.

PARC DE BOISRENOUF (DU), Ecuyer, Sieur dudit lieu; Famille des mêmes Province & Election, qui a pour armes: *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent*.

PARC DE LOCMARIA (DU), Maiſon des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province de Bretagne, dont il eſt parlé avec éloge dans les *Hiſtoires de Bretagne*, par Dom Lobineau & d'Argentré, & dans l'*Hiſt. du Connétable du Gueſclin*. Tous ceux de ce nom ont ſuivi la profeſſion des Armes, & étoient Seigneurs d'une Terre conſidérable qui porte le nom de *du Parc*, & qui eſt compoſée d'un Château & d'une Châtellenie. Suivant Dom Lobineau, dans la *Vie du Comte de Blois*, cette Maiſon eſt iſſue de celle *de Bretagne*, & elle a pour auteur *Guillaume d'Avaugour*, tige des Seigneurs DU PARC; mais la filiation ſuivie ne remonte qu'à

I. ALAIN, Seigneur DU PARC, Ier du nom, vivant, en 1270, avec *Agnès de Coëtmen*, ſon épouſe, & qui eut pour fils,

II. ALAIN, IIe du nom, Seigneur DU PARC, qui s'eſt marié à *Judith de Beaumanoir*, dont il eut

III. THOMAS DU PARC, qui épouſa *Macée de Mauny*. De cette alliance vint

ALAIN, qui ſuit.

Il y a apparence qu'ALAIN, IIe du nom, eut encore (mais on n'en a point la preuve) MAURICE DU PARC, lequel fut un des 30 Champions que le Sire *de Beaumanoir* choiſit pour ſon combat de 30 Bretons contre 30 Anglais, en 1351. Ce MAURICE DU PARC étoit Ecuyer & Chambellan de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & dans le temps qu'il étoit Capitaine de Quimper & Garde de Cornouailles, il avoit prêté 10,000 écus à ſon maître, & quelque temps après il lui remit généreuſement la moitié de cette ſomme, pour lui aider à payer ſa rançon; mais Charles le paya peu à peu, &, dans les ordres qu'il donnoit pour le faire payer, il rendoit toujours juſtice à ſa généroſité: c'eſt un fait rapporté par Dom Lobineau, dans le prem. vol. de ſon *Hiſt. de Bretagne*. On croit que c'eſt ce même MAURICE DU PARC qui, ſous le règne de Jean, IVe du nom, Duc de Bretagne, dit *le Conquérant*, conduiſit, en 1372, avec Alain de Beaumont, l'aîle gauche de l'Armée de Bertrand du Gueſclin, qui battit celle des Anglais.

IV. ALAIN DU PARC, IIIe du nom, connu dans les *Hiſt. de Bretagne*, dans *l'Hiſt. de Bertrand du Gueſclin* & dans les Rôles de la Chambre des Comptes de Paris, aux années 1350, 60 & 1369, en l'un deſquels il eſt qualifié *Chevalier*, fut un des 52 Seigneurs qui, en 1350, ſuivirent le Connétable du Gueſclin dans toutes ſes expéditions. Il eut, de *Pleſſoue de Bloſſac*, ſon épouſe,

V. ROBIN, Seigneur DU PARC, qui ſe maria avec *Jeanne de Ploeuc*, dont vinrent:

JEAN, qui ſuit;
Et MARIE, qui épouſa N.... *le Champion*, Seigneur de Caimbie.

VI. JEAN DU PARC, Ier du nom, épouſa *Iſabeau de Langourla*, de laquelle vinrent:

GUILLAUME, qui ſuit;
Et JEANNE, qui s'eſt mariée à *Jean le Vicomte*, Seigneur de Penguilly.

Dom Lobineau fait mention, ſous l'an 1416, d'un HENRI DU PARC, qui fut grand & premier Chambellan du Duc Jean, V^e^ du nom. Le même HENRI fut envoyé, en 1420, en Ambaſſade vers le Dauphin de France,

depuis Roi, ſous le nom de CHARLES V. — Dans la Ligue que les Seigneurs du Duché de Bretagne firent contre les Penthièvre, un DU PARC étoit du nombre.

VII. GUILLAUME DU PARC eut de *Jeanne de Coëtgoureden*, ſon épouſe, entr'autres enfants,

VIII. JEAN DU PARC, IIe du nom, qui fut père, par ſa femme, *Perronnelle de Leſverſault*, de

IX. FRANÇOIS DU PARC, Chevalier, Seigneur de Locmaria, qui s'eſt marié à *Claude de Bois-Eon*, Dame du Guérand, fille aînée & héritière de *Perceval*, Seigneur du Guérand, & d'*Aliette*, fille de *Maurice de Ploëſquellec*, Seigneur de Bruillac, & de *Vincente de Rohan*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Keranroux*, &c., rapporté ci-après ;
2. MAURICE, mort garçon ;
4. JEANNE, qui épouſa N...., Seigneur *de Mezerneau ;* elle eſt morte ſans enfants ;
5. Et GABRIELLE, qui s'allia, en 1588, à *René de Saint-Pern de Ligouyer*, Ier du nom, Seigneur de Champalaune, dont poſtérité. Voy. SAINT-PERN DE LIGOUYER.

X. CLAUDE DU PARC, Seigneur & Marquis de Locmaria, dans l'Evêché de Tréguier, & du Guérand, dans la Paroiſſe de Plouégat, en Baſſe-Bretagne, épouſa, 1° au mois d'Août 1575, *Jeanne de Saint-Amadour ;* 2° *Julienne du Dreſnay ;* & 3° *Marie de Kerguézay*. Du ſecond lit il n'a eu que

XI. LOUIS DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guérand, Capitaine de l'arrière-ban de la Nobleſſe de l'Evêché de Téguier, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Rieux, Gouverneur de Guingamp, qui ſe maria, en 1506, à *Françoiſe*, Dame *de Coëtrédrez* & de Kéradennec, fille & ſeule héritière de *Pierre*, Seigneur *de Coëtrédrez*, du Dreſnay & de Keradennec, dont vinrent :

1. VINCENT, qui ſuit ;
2. GABRIELLE, qui s'eſt mariée à N...., Seigneur *de Kerguézay* & Kergomar, aujourd'hui repréſentée par MM. *de Goësbriand ;*
3. Et CLAUDE, qui s'eſt mariée au Seigneur *du Coſquer*, de Barac'h & de Roſambo, ancien Premier Préſident du Parlement de Paris.

XII. VINCENT DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guérand, Seigneur de Coëtrédrez, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, préſida la Nobleſſe aux Etats de Bretagne en 1653. Il obtint, en Mars 1637, des Lettres de *Marquiſat* & d'annexe de pluſieurs Terres à celle du Guérand : la vérification s'en fit au Parlement, le 15 Janvier 1639 ; à la mort du Cardinal de Richelieu, il commandoit ſes Gendarmes, & ſa Brigade étoit toute compoſée de Gentilshommes, & étoit Conſeiller dans tous les Conſeils d'Etat & Privé de S. M. Il épouſa *Claude de Névet*, ſœur de *Jean*, Baron *de Névet*, & fille de *Jacques*, Baron *de Névet*, & de *Françoiſe de Tréal*, Dame de Beaubois. Il en eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JOSEPH-GABRIEL, appelé *le Comte de Locmaria ;*
3. Et MARIE-THÉRÈSE. Ces deux derniers ſont morts ſans alliance.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans les Trois-Evêchés, eſt mort le 14 Octobre 1709, connu d'un chacun pour avoir toujours été honorable dans ſa dépenſe, pour ſon aſſiduité & ſon application au ſervice, pour ſon déſintéreſſement, & enfin par la valeur & la prudence qu'il a fait paraître dans toutes les occaſions de guerre où il s'eſt trouvé. Il avoit épouſé *Marie-Renée-Angélique de Larlan de Kercadio de Rochefort*, morte le 3 Mai 1736, s'étant remariée, le 10 Janvier 1725, avec *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de la Ville d'Auxerre. Voyez LAMBERT, en Angoumois, &c. De ſon premier lit elle a eu pour fils unique,

XIV. JEAN-MARIE-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guérand, qui mourut ſans alliance à Paris, le 2 Octobre 1745, âgé de 37 ans : en lui s'eſt éteinte la branche aînée.

BRANCHE
des Seigneurs DE KERANROUX, *&c.*

X. FRANÇOIS DU PARC (frère de CLAUDE), Seigneur de Leſverſault & de Keranroux, épouſa *Françoiſe de la Foreſt*, Dame de Keranroux, dont il eut, entr'autres enfans,

RENÉ, qui ſuit ;
Et PIERRE, Seigneur de Penanec'h.

XI. René du Parc, Seigneur de Keranroux, épouſa *Renée le Cardinal*. Elle étoit veuve en 1637, & fut mère de

XII. François du Parc, Seigneur de Keranroux, qui s'allia avec *Marie de Cliſſon*, dont il eut :

Olivier, qui ſuit ;
Et Claude, rapporté après ſon aîné.

XIII. Olivier du Parc, Seigneur de Lezerdaut, Capitaine de Dragons, avoit épouſé *Jeanne-Françoiſe de Kermel*, & mourut à Paris ſans enfants.

XIII. Claude du Parc, devenu l'aîné, par la mort de ſon frère, épouſa *Charlotte Rogon*, dont il eut

XIV. Joseph-Gabriel du Parc, Comte de Lezerdaut & de Keranroux, qui épouſa *Marie-Anne-Gabrielle du Gage*, de laquelle vint, pour fils unique,

XV. Charles-Gabriel du Parc, Marquis de Locmaria, lequel, en 1745, fut légataire univerſel de Jean-Marie-François du Parc, Marquis de Locmaria. Il eſt mort le 29 Décembre 1769, ſans enfants, de ſon mariage avec *Marie-Louiſe de Ploëſquellec*, & ſa veuve jouit de 11,000 liv. de Douaire, quitte de toutes charges.

Il y a encore une ou pluſieurs branches de cette Maiſon qui ſubſiſtent en Bretagne.

On peut remarquer que dans les alliances que cette Maiſon a faites, les mères prouvent une filiation très-ancienne, ſavoir : *Coëtrédrez*, depuis 1089, héritière de ſa Maiſon ; *Bois-Eon*, héritière auſſi depuis 1089, parce qu'elle deſcend de celle *de Coëtrédrez* : un cadet *de Coëtrédrez* ayant pris, en 1400, le nom *de Bois-Eon*, en épouſant l'héritière *de Bois-Eon* ; celle *de Névet*, depuis 1250 ; celle *du Dreſnay*, héritière depuis 1290 ; celle *de Leſverſault*, héritière depuis l'an 1300 ; celle *de Kerimerc'h*, d'une Maiſon très-conſidérable, deſcendue des Comtes *de Cornouailles* ; celle *de Coëtgoureden*, auſſi héritière : on lui trouve quatre générations, & entre ces générations, trois Chambellans des Ducs de Bretagne. Pour les autres mères, leur nom ſeul fait connaître qu'elles étoient des plus anciennes de la Province.

Les armes de du Parc ſont : *d'argent, à 3 jumelles de gueules* ; ayant anciennement pour Support, du côté droit, *un lion*, & pour Deviſe de ce côté-là, ces mots : Tout est beau ; du côté gauche, l'écu étoit ſupporté par *une aigle au naturel, portant un écu ſur l'eſtomac* ; & pour Deviſe de ce côté-là, ces mots : Vaincre ou mourir. Au-deſſus du caſque qui couvroit l'écu, il y avoit en Cimier *un coq au naturel*, comme chantant & tourné du côté du *lion*, & de la Deviſe Tout est beau.

Les Seigneurs de *Kergadou* & de *Kerguiniou* portent : *d'argent à 3 jumelles de gueules, ſurmontées d'une étoile du même* pour briſure.

PARCHAPPE de VINAY, en Champagne : Famille qui a formé pluſieurs branches.

I. Jean Parchappe, Ier du nom, Ecuyer, Sieur d'Aulnay-aux-Planches & du Freſne, eut d'*Olive de Champy*, ſa femme, ſix enfants, entr'autres :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Toussaint, qui a formé une branche ;
3. François, chef de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
4. Et Louis, Ecuyer, Sieur des Foſſés, qui s'eſt marié, en 1608, avec *Catherine d'Allier*, qui fut mère de

Louis, IIe du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident au Grenier à ſel d'Harfleur, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Lettres du 9 Juin 1654.

II. Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Château, fut Lieutenant en la Prévôté & l'Election d'Epernay en 1608, & ſe maria, en 1586, avec *Marie Vauchelet*, de laquelle il eut quatre enfants, entr'autres :

1. César, qui a continué la poſtérité. Cette première branche s'eſt éteinte dans François Parchappe, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant en l'Election d'Epernay, qui n'a eu qu'une fille, de ſon mariage avec *Madeleine Cocquart* ;
2. Robert, qui ſuit, auteur de la ſeconde branche ;
3. Et Memnon, auſſi chef d'une branche.

SECONDE BRANCHE.

III. Robert Parchappe, qualifié *noble homme*, Greffier en chef de l'Election d'Epernay, fut marié avec *Barbe Thuret*, dont il eut, entr'autres enfants,

IV. Jean Parchappe, Ecuyer, né en 1620, Avocat du Roi au Bailliage d'Epernay en 1645, qui eut des Lettres de vétérance le 19 Mai 1684, & mourut le 3 Mai 1711, laiſſant de ſon mariage, avec Marguerite Parchappe, ſa couſine germaine, cinq enfants : le troiſième fut

V. Nicolas Parchappe, qui teſta le 3 Décembre 1693, & mourut le 18 du même mois. Il avoit épouſé, le 15 Janvier de la même année, *Jeanne de la Feuille*, qu'il laiſſa enceinte de

Jean-Nicolas, qui ſuit.

VI. Jean-Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Freſne, né en 1694, épouſa, en 1718, *Catherine-Eliſabeth Geoffroy*, & en eut pluſieurs enfants, ſavoir:

1. Nicolas-Pierre-Joseph, Ecuyer, né en 1720, marié, par contrat du 23 Août 1748, à *Marie-Anne-Louiſe de Villemor*, fille de *Charles-Touſſaint*, Ecuyer, Sieur de Fontvannes & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, & de Marie-Christine Parchappe;
2. Jean-Antoine-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Mouſquetaire du Roi, mort en 1745, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Fontenoy;
3. Jean-Baptiste, Ecuyer, baptiſé en 1724, marié, par contrat du 21 Juin 1749, à *Marie-Antoinette-Urſule de Lattre d'Aubigny*, fille d'*Alexandre-Firmin de Lattre*, Seigneur d'Aubigny, Conſeiller du Roi, Préſident, Lieutenant Général du Bailliage d'Epernay, & de *Marie-Urſule Deniſet*;
4. Et Susanne-Marguerite-Madeleine, née en 1722, mariée, en 1742, à *Jacques Mopinot*, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election de Reims.

TROISIÈME BRANCHE.

II. François Parchappe, Ier du nom, Ecuyer, Sieur des Noyers (troiſième fils de Jean, Ier du nom, & d'*Olive de Champy*), naquit en 1571. Il ſervoit auprès de la perſonne du Roi Henri IV en 1592, lorſque ce Prince réduiſit ſous ſon obéiſſance la Ville d'Epernay, & épouſa *Louiſe Nevelet*, dont il eut quatre enfans: leur fils aîné,

III. François Parchappe, IIe du nom, Ecuyer, Sieur des Noyers & de Vinay, né en 1605, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres Patentes du 9 Septembre 1658. Il fut déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée*, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 15 Octobre 1663, & maintenu dans ſa nobleſſe, comme Gentilhomme, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne, du 15 Septembre 1669. De ſon mariage accordé, par contrat du 24 Septembre 1640, avec Christine Parchappe, ſa couſine, naquirent:

Nicolas, qui ſuit;

Et François, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

IV. Nicolas Parchappe, Ecuyer, Seigneur de Vinay & des Noyers, né en 1645, fut ſucceſſivement Commiſſaire des Guerres au Département de Champagne, Lieutenant de Roi, Commandant de la Ville d'Epernay & Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Châlons. De ſon premier mariage avec *Perrette Bennart*, naquit

1. Antoine, Ecuyer, Sieur des Noyers, Lieutenant de Roi de la Ville de Châlons, mort ſans enfans.

Et de ſon ſecond mariage avec *Marie-Madeleine Billet*, ſont iſſus pluſieurs enfants, entr'autres:

2. Nicolas Parchappe de Vinay, né en 1693, Docteur de Sorbonne, Prévôt, Sénéchal & Chanoine de l'Egliſe de Reims;
3. François, qui ſuit;
4. Jean Parchappe de Tincourt, tué en Allemagne dans la guerre de 1733;
5. Anne-Louis Parchappe de Vinay, Procureur Général de l'Ordre des Prémontrés;
6. Et Pierre-Antoine, Religieux Prémontré, Docteur de Sorbonne & Abbé de Villers-Cotterêts.

V. François Parchappe de Vinay, IIIe du nom, ſervit le Roi dans ſes guerres d'Italie & ſe trouva aux batailles de Parme & de Plaiſance. Le Roi pour le récompenſer de ſes longs & importants ſervices & des bleſſures qu'il avoit reçues à ces deux batailles, lui donna la Lieutenance de Roi & le Commandement de la Citadelle de Beſançon. Il fut Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Châlons & Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Epernay au mois de Novembre 1734. De ſon mariage accordé, en 1738, avec *Marie-Eliſabeth de Froment*, ſont iſſus:

1. Nicolas-François, baptiſé le 17 Avril 1739;
2. Pierre-François, baptiſé le 29 Avril 1742;
3. Louis-Marie, né le 24 Novembre 1744;
4. Marie-Madeleine-Louise, née le 27 Mai 1740, reçue à Saint-Cyr le 21 Octobre 1748;
5. Et Marie-Gabrielle, baptiſée le 20 Mai 1743.

QUATRIÈME BRANCHE.

IV. François Parchappe, Ecuyer, Seigneur de Brouſſy (ſecond fils de François, IIe du nom, & de Christine Parchappe, ſa couſine), épouſa *Marie-Angélique de Soufflier*, & en eut pluſieurs enfants, ſavoir:

1. Jean-Baptiste, Capitaine dans le Régiment de Picardie, mort ſans enfants ;
2. Scipion, auſſi Capitaine dans le même Régiment, tué à la bataille de Parme ;
3. Benjamin, Capitaine dans le Régiment de Picardie, tué à l'Armée de Bavière en 1743. Il avoit épouſé N.... *de Fontanieu*, dont il a eu un fils ;
4. Et Marie-Christine, mariée avec *Charles-Touſſaint de Villemor*, Ecuyer, Sieur de Fontvannes & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. (*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 colombes d'argent, becquées & membrées de gueules.*

* PARCQ, ou PERCQ, Seigneurie, en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 5 Mai 1659, en faveur de *Frédéric de Marſelaer*, Chevalier, Seigneur de *Parcq*, &c., iſſu d'ancienne Nobleſſe militaire.

PARDAILLAN-ARMAGNAC. Bertrand, Baron de Pardaillan épouſa *Ciboie de Mauveſin*, Vicomteſſe de Juillac. Leur fille & héritière,

Esclarmonde, prit le nom d'Armagnac avec celui de Pardaillan, ſuivant la convention de ſon contrat de mariage avec *Roger d'Armagnac*, fils puîné de *Gaſton*, Vicomte de Fezenſaquet, & de *Valpurge de Rodez*, & petit-fils de *Géraud*, Comte *d'Armagnac*, & de *Matthe de Béarn*.

François-Jean-Charles de Pardaillan d'Armagnac, Seigneur, Comte de Panjas, Baron de *Pardaillan*, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, ſon Chambellan ordinaire, Meſtre de Camp du Régiment de Guyenne, Gouverneur d'Eauze, Manciet, Eauzan, Bas-Armagnac & Rivière-Baſſe, épouſa *Jeanne du Monceau de Tignonville*, Dame d'honneur de Catherine, Ducheſſe *de Bar*, ſœur d'Henri IV. Il en eut

Catherine de Pardaillan d'Armagnac, dernière du nom *d'Armagnac*, & qui étoit iſſue des Ducs de *Gaſcogne*. Elle s'eſt mariée, le 13 Novembre 1611, à *Henri de Baudéan*, Comte de Parabère, &c., &c., dont des enfans. Voyez BAUDÉAN.

PARDAILLAN-GONDRIN. On lit dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, qu'il y a deux Terres de *Pardaillan*, en Guyenne, l'une dans le Haut-Languedoc, Diocèſe de Saint-Pons, l'autre appelée *Pardeilhan-Betbezé*, l'une des quatre plus anciennes Baronnies du Comté d'Armagnac, où elle eſt ſituée, Diocèſe d'Auch. L'on trouve auſſi deux Maiſons du nom de Pardaillan, Pardeilhan, ou Perdillan : ce nom eſt écrit de ces trois différentes manières dans les titres. L'une portoit pour armes : *faſcé d'argent & de gueules*, & l'autre : *faſcé ondé d'argent & d'azur de 6 pièces*. On ignore ſi elles ſortent de la même tige, & laquelle eſt l'aînée ; mais elles ſont toutes deux fort anciennes.

Pons de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, épouſa *Navarre de Lupé*, qui teſta en 1070 ;

Eudes de Pardaillan fut préſent à l'hommage que Giraud, Comte d'Armagnac & de Fezenſac, fit à Simon, Comte de Montfort, des Comtés d'Armagnac & de Fezenſac, de la Vicomté de Fezenſaquet & de ce qu'il avoit à Magnoac, le 8 Juin 1215 ;

Hugues de Pardaillan, Evêque de Tarbes en 1227, fut élu Archevêque d'Auch en 1244, ou plutôt Vicaire Général de cette Egliſe ;

Othon de Pardaillan, nommé comme témoin dans les actes du mois de Mars 1253 & du cinquième jour de la *fortie* de Février en 1273, peut être le même Othon de Pardaillan, Chevalier, qui fut témoin à la vente faite au Roi d'Angleterre, de la quatrième partie de la Terre de Torrebren, par Guillaume-Raymond de Pinibus, le dixième jour du commencement d'Octobre 1275 ;

Othon de Pardaillan fut Conſeiller Clerc au Parlement de Toulouſe, lors de ſa première inſtitution, en 1303 ;

Amanieu de Pardeilhan (*de Perdiliano*), & *Aude*, ſa femme, ſont mentionnés dans un acte du 13 Mai 1320 ;

Par titres du 6 Septembre 1307 & 1320, les Seigneurs de Pardeilhan ſont Fondateurs & Patrons de la Maiſon du Temple de la Commanderie de la Cavalerie, près d'Ayguetinte, ce qui paroît par ces mots : *en l'o Domini & Jurion des Seigneurs de Pardeilhan*, avec privilège de mettre en poſſeſſion les Seigneurs Commendateurs à leur première entrée. Un autre Seigneur de Pardeilhan fit donation d'un droit de dîme inféodé à la Paroiſſe de Gellon, où ils ont ſépulture : ils ſont encore Patrons de deux Prébendes en l'Egliſe Mé-

tropolitaine d'Auch, & ils y nomment lorſqu'elles ſont vacantes, & d'une autre dans l'Egliſe du Chapitre de Vic-Fezenſac. Les ornements de cette Egliſe ont été donnés aux Prébendiers par les Seigneurs DE PARDEILHAN, & leurs armes ſont gravées ſur les Calices;

On trouve encore un GEORGES DE PARDAILLAN, qui aſſiſta, en 1441, en qualité de Baron, aux Etats de Languedoc, que le Roi CHARLES VII aſſembla en perſonne dans la Ville de Montauban. —Le chef des Seigneurs DE PARDAILLAN-GONDRIN, Ducs d'Antin, Pairs de France, eſt

I. BERNARD, Seigneur DE PARDAILLAN & de Gondrin, qui accompagna, en 1230, le Roi SAINT LOUIS, au ſiége de Tunis; ſe trouva, en 1270, à Juſtian, & en 1274, à une Aſſemblée de la Nobleſſe de Fezenſac, où ODET, ſon fils, qui ſuit, fut député pour ſe trouver aux Etats d'Armagnac.

II. ODET, Ier du nom, Seigneur DE PARDAILLAN & de Gondrin, étoit à Juſtian en 1274, lorſque la Nobleſſe le députa pour ſe trouver aux Etats d'Armagnac & de Mauvezin en 1276, où Bernard, Comte d'Armagnac, mit en toute Juſtice les Terres de Gondrin, Montaut, Monteſquiou, l'Isle, Peyruſſe, Biran, Lagraulet, Marambat, Lauraët & Bonnas. Il eu de *Claire de l'Isle*, ſon épouſe,

1. ODET, qui ſuit;
2. PONS;
3. BERNARD, Seigneur de Mons, Terre qu'il acheta 475 liv. en 1324;
4. BERTRAND, Seigneur de Beauregard;
5. JEAN;
6. MABILLE, qui épouſa *Pierre*, Seigneur *de Pujols*, qui fonda une Chapelle en l'Egliſe de la Romieu, & y donna la Terre de Mons, qu'elle avoit eue de ſon frère;
7. Et JEANNE.

III. ODET, IIe du nom, Seigneur DE PARDAILLAN, de Gondrin & de la Mothe, fit hommage de *Gondrin* au Comte d'Armagnac en 1328, & donna des Coutumes à ſes habitants en 1336. Il eut de *Marguerite de Biran*, ſa femme,

IV. HUGUES, Seigneur DE PARDAILLAN, de Gondrin & de la Mothe en 1340, qui eut, en 1344, un grand procès, qui dura plus de 60 ans, avec le Vicomte de Caſtillon, pour la Maiſon de Ville de Gondrin. Il épouſa *Brune de Montaut*, dont il eut:

ODET, qui ſuit;
Et HUGUES, rapporté après ſon aîné.

V. ODET, IIIe du nom, Seigneur DE PARDAILLAN & de Gondrin, ſe maria avec *Eſclarmonde de Benque*, qui fut mère de

VI. ODET DE PARDAILLAN, IVe du nom, Seigneur de Gondrin, qui ſervit Jean, Comte d'Armagnac, en la guerre qu'il eut contre Gaſton-Phœbus, Comte de Foix, & fut fait priſonnier avec lui. Il teſta le 8 Janvier 1370, & n'ayant point eu d'enfants de *Jeanne d'Auxion*, fille de *Pierre*, de la Maiſon d'*Ourte*, en Eſpagne, & de *Jeanne de Gollens*, il fit héritier ODET DE PARDAILLAN, ſon couſin germain, ci-après.

V. HUGUES DE PARDAILLAN, IIe du nom, Seigneur de Gondrin (fils de HUGUES & de *Brune de Montaut)*, ſe maria avec *Paule de Montpezat*, dont il eut

VI. ODET DE PARDAILLAN, Ve du nom, qui fut inſtitué héritier par ODET IV, ſon couſin germain; teſta le 26 Novembre 1401, & laiſſa 200 écus, pour la fondation de la Chapelle de Sainte-Catherine, en l'Egliſe d'Eauze. Il ſe maria deux fois, & n'eut point d'enfants de ſa première femme, *Agnès de Caſtillon*, fille de *Foulques*, Vicomte *de Caſtillon*, & d'*Eſclarmonde de Langoiran*; & de ſa ſeconde, *Anne de Gallard*, qu'il épouſa en 1380, fille de *Guillaume*, premier Baron du Condomois, & de *Gillette du Maine*, il eut:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. JEANNE, qui épouſa *Jean*, Seigneur *de Verduzan;*
3. Et autre JEANNE, nommée au teſtament de ſon père, qui lui légua 500 livres.

ODET eut encore pour fils naturel HUGUES DE PARDAILLAN.

On trouve vers le même temps un BERNARD DE PARDAILLAN, l'un des Ecuyers de la Compagnie d'Amanieu, Seigneur de Montpezat, Chevalier Banneret, qui fit montre au Port-Sainte-Marie le 8 Octobre 1425, & à Agen les 9 Septembre & 9 Octobre 1430; & un autre BERNARD DE GONDRIN, l'un des Ecuyers de la Compagnie de Raymond-Bernard, Seigneur de Montpezat & de Madaillan, Chevalier Banneret, reçu à Agen le 18 Novembre 1435.

VII. BERTRAND DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin & de la Mothe, étoit le 16 Janvier 1417 ſous la tutelle de ſa mère, d'*Amanieu*, Seigneur *de Montpezat*, en Agénois, & d'*Arnaud de Montpezat*, Seigneur de Lagraulet, ſes oncles, lorſque les Conſuls de

Gondrin lui firent ſerment. Il avoit, le 25 Mai 1458, le bail & la tutelle de *Jean de Caſtillon*, dit *de Perdilhan*, ſon petit-fils, & teſta le 3 Avril 1483. Il avoit épouſé *Bourguine de Caſtillon*, fille unique & héritière de *Pons*, V^e^ du nom, Vicomte *de Caſtillon*, en Médoc, & de *Jeanne de Monteſquiou*, & arrière-petite-fille de *Pons de Caſtillon* & de *Jeanne de Cazenave*. Il fut ſtipulé que le premier enfant porteroit le nom & les armes *de Caſtillon*, & ſuccéderoit à *Pons de Caſtillon*, ſon aïeul maternel : c'eſt à cauſe de ce mariage que leurs deſcendants ont porté : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au château ſommé de 3 tours de gueules, ſurmontées de 3 têtes de maures de ſable, bandées d'argent*, qui eſt DE CASTILLON ; *& aux 2 & 3 d'argent, à 3 faſces ondées d'azur*, qui eſt DE PARDAILLAN. Les enfants ſortis de ce mariage furent :

1. PONS, dit PONCET, qui ſuit ;
2. PONS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Mothe-Gondrin ;*
3. AMANIEU, auteur de celle des Seigneurs de *Caumort*, d'*Ardenx*, rapportée ci-après, & de laquelle ſont deſcendus les Seigneurs de *Dufort*, *Bonas*, *Las* & *la Barthe ;*
4. BOURGUINE, qui épouſa *Jean de Vilhères*, Seigneur de Lagraulas & de Mouchan en 1471 ;
5. Et CLAIRMONTINE, qui épouſa *Jean de Corneillan-Vernède*, Seigneur d'Arblade-Comtal, dont les Seigneurs d'*Arblade-Comtal*.

VIII. PONS, dit PONCET DE PARDAILLAN & de Caſtillon, Seigneur de Gondrin, Juſtian & Gouts, fut Vicomte de Caſtillon, par *Pons*, ſon aïeul maternel, & Seigneur de Bruch, par le même, à qui Bertrand de la Motte donna cette Ville l'an 1407, pour l'avoir délivré, par la priſe de cette Place ſur les Anglais, où Ferréol, Seigneur de Tonneins, l'avoit ſurpris, & l'avoit tenu ſept ans dans une baſſe-foſſe, ſans changer d'habit ni de linge, & ſans couper ſes cheveux, quoiqu'il fut ſon parent. PONS DE PARDAILLAN ſe retira en Médoc, où il fit toute ſa vie la guerre aux Anglais. Il aſſiſta le Comte de Foix au ſiége & à la priſe d'Acqs & fut tué, l'an 1451, dans un combat près de Bordeaux & du vivant de ſon père, qui plaidoit, en 1462 & 1466, pour la caſſation des dons que lui & ſa femme, *Bourguine de Caſtillon*, lui avoient faits. Il avoit épouſé, en 1441, *Iſabelle*, alias *Iſabeau de Lomagne*, fille de *Géraud*, Seigneur de Fimarcon, &c., & de *Cécile de Perilles*, fille de *Raymond de Perilles*, Vicomte de Rodde, en Aragon. Elle teſta en 1471, & eut pour enfants :

JEAN, qui ſuit ;
Et MARIE, qui épouſa, en 1469, *Amanieu de Laſſeran-Maſſencomme*, Seigneur de Montluc, qui teſta en 1508. Ils eurent des enfans. Voy. MONTESQUIOU.

IX. JEAN DE PARDAILLAN, Ier du nom, Seigneur de Gondrin, Vicomte de Caſtillon, Seigneur de Bruch, Juſtian, Eauze, &c., étoit jeune, lorſque ſon père fut tué en 1451 ; demeura ſous la tutelle de ſa mère & du Seigneur de Fimarcon, ſon oncle ; eut deux grands procès contre Jean de Foix, Seigneur de Candalle, & contre ſes oncles, qui furent terminés par la tranſaction du 10 Décembre 1471 ; donna la Seigneurie de Buſca & toute la Juſtice de ce lieu à Jean de Caſſagnet, en reconnaiſſance des ſervices qu'il en avoit reçus à la guerre, à la charge de lui rendre hommage d'une paire de gants : les Conſuls de Gondrin lui prêtèrent ſerment de fidélité, & reçut pluſieurs hommages en 1483 ; teſta, 1° en 1477, en partant pour la guerre de Bourgogne, après la mort du dernier Duc Charles, & 2° en 1487. Il eut de ſa première femme, *Marie de Rivière*, fille de *Bernard de Rivière*, Vicomte de Labatut,

1. JEAN, Seigneur de Gondrin, qui reçut hommage, l'an 1491, de Manaud de Caſſagnet, d'une maiſon qu'il avoit dans la Juridiction de Gondrin. Il teſta, la même année, en partant pour la guerre en 1496 ; reçut le ſerment de fidélité des Conſuls de Gondrin, & mourut ſans enfans de *Jacquette de Bazillac*, fille de *Pierre*, laquelle teſta en 1498 ;
2. ARNAUD, qui ſuit ;
3. 4. & 5. MARGUERITE, AGNÈS & ISABELLE.

JEAN Ier eut, de ſa ſeconde femme, *Marie d'Aſpremont*, fille de N..., Vicomte d'Orthez,

6. JEAN, Seigneur de Roques, mort jeune ;
7. Et une fille, nommée MARIE.

MM. de Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.*, Edit. de 1656, tom. IV, fol. 568, parlent d'un JEAN DE PARDAILLAN, Abbé de Lezat en 1492.

X. ARNAUD DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Bruch, Juſtian, Roques & Gouts, Chevalier de l'Ordre du Roi, commanda 4,000 Gaſcons & 1,000 Chevaux, que

le Roi Louis XII envoya à Jean d'Albret, Roi de Navarre, l'an 1514, pour aller contre les Eſpagnols, & fut envoyé trois ans après par le Roi François Ier, au roi de Danemark, avec un ſecours de 2,000 hommes. De *Jacquette d'Antin*, ſon épouſe, fille d'*Arnaud*, Baron *d'Antin*, en Bigorre, de Bonnefont & des Attilles, & de *Catherine de Foix*, il eut:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Guy, Seigneur de Viela, lequel fut, le 11 Août 1554, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, qui lui donna un Gouvernement au Pays d'Armagnac. Il épouſa, 1° par acte du 21 Août 1503, *Françoiſe de Viela;* & 2° le 2 Novembre 1562, *Madeleine de Pouy*, Dame de Saint-Géry. Il teſta & fit héritier Carbon de Pardaillan, ſon fils, qu'il eut d'une de ſes deux femmes, & eſt nommé au teſtament de ſon père : il mourut jeune, & il lui ſubſtitua *Carbon de Lupé*, ſon neveu;
3. Bertrand, Protonotaire Apoſtolique, Abbé de Ville-Dieu en 1547. Voy. *Gallia Chriſt.*, Edit. nouv., tom. Ier, *col.* 1068, où l'on trouve François de Pardaillan, Abbé du même Monaſtère en 1541;
4. Arnaud, Seigneur de Gondrin, mort jeune en 1561;
5. Et Marguerite, qui épouſa *Carbon de Lupé*, Baron d'Arblade en 1517: elle eut en dot 4,000 liv.; teſta en 1568; fit héritier *Carbon*, ſon fils, & laiſſa 1,200 liv. à Antoine de Pardaillan, ſon frère.

XI. Antoine de Pardaillan, Baron de Gondrin & de Monteſpan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, ſervit d'abord en Italie, & fut pris à la bataille de Pavie en 1524; étoit, en 1526, Enſeigne, puis Lieutenant de la Compagnie du Roi de Navarre, Gouverneur & Sénéchal d'Albret; ſe trouva, ſous Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, au ſiége de Naples en 1528, puis à la conquête d'Urbain avec Thomas de Foix, Seigneur de Leſcun; ſervit ſous Charles IX, contre ceux de la R. P. R. avec les Seigneurs de Terride & de Montſalès, & ſecourut la ville de Toulouſe contre les Huguenots. Montluc, bleſſé au ſiége de Rabaſtens, le choiſit pour Chef de ſon Armée *comme plus ancien Capitaine & de la meilleure Maiſon*. Un jour qu'il étoit à la proceſſion du Saint-Sacrement, un Huguenot le ſalua ſans ſaluer le Saint-Sacrement, il lui donna d'un bâton ferré ſur le ventre, &, l'ayant renverſé par terre, lui dit: *Malheureux, as-tu bien l'audace de rendre à la créature ce que tu refuſes au Créateur?* Il épouſa, en 1521, *Paule d'Eſpagne*, Dame de Monteſpan, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Monteſpan, & de *Madeleine d'Aure;* laquelle vendit, avec ſon mari, en 1559, les Moulins de Bérat à Pantaléon Jaubert. Elle étoit veuve de *Pierre de Coaraze*, Seigneur de Bérat, fils de *Jean* & de Catherine de Pardaillan. C'eſt à cauſe de cette alliance que leur fils porte : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Castillon; *aux* 2 *&* 3 de Pardaillan; & ſur le tout d'Espagne-Montespan, qui eſt: *d'argent, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur, accompagné de 7 écuſſons de ſinople, poſés en orle, & chargés chacun d'une faſce d'or*. Les enfants nés de ce mariage furent:

1. Hector, qui ſuit;
2. Anne, mariée, par contrat du 8 Février 1547, à *Jean de Faudoas*, IIe du nom, Baron d'Avenſac, fils de *Guy*, & d'*Anne de Vilhères;*
3. Marguerite, qui s'eſt mariée, en 1544, à *Michel de Narbonne*, Vicomte de Saint-Girons, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Aimeri* & d'*Anne de Lomagne*, Marquiſe de Fimarcon;
4. Françoise, mariée à *Carbon*, Baron *du Lau;*
5. Antoinette, Religieuſe à Vopillon, Couvent de Filles de l'Ordre de Fontevrault, au Diocèſe d'Auch, près de Gondrin;
6. Jacquette, Religieuſe au Paravis;
7. Et Madeleine.

XII. Hector de Pardaillan, Seigneur de Monteſpan, Gondrin, &c., Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Capitaine des Gardes du Corps du Roi, ſervit en Allemagne en qualité de Cornette de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers de M. de Gramont; fut fait priſonnier près de Péronne; étoit Lieutenant de 100 Chevaux-Légers, à Marienboug, ſous M. de la Chapelle, aux Urſins; ſervit en Piémont; défit & tua le Comte de Curſon, avec deux de ſes fils, en 1588: il fut bleſſé au viſage. Charles IX l'honora du Collier de Saint-Michel, que le Maréchal de Montluc lui donna; fut reçu Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1585; obtint du Roi, le 23 Juillet 1607, un don de 18,700 liv., & mourut en 1611, âgé de 80 ans, après avoir ſervi ſous Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII. Il

fut enterré à Bonnefont, à côté de ſa femme, *Jeanne d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron *d'Antin*, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, qu'il avoit épouſée le 8 Décembre 1561 ; elle eſt morte en 1610. Ils eurent pour enfans :

1. Antoine-Arnaud, qui ſuit ;
2. N.... de Pardaillan, Seigneur de Maignaut ;
3. Et Paule, première femme de *Louis de Voiſins*, Marquis d'Ambres, Vicomte de Lautrec, dont *Marie-Louiſe de Voiſins*, qui épouſa *Antoine de Cardaillac*, Comte de Bioule, mort ſans enfans.

XIII. Antoine-Arnaud de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Monteſpan, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller au Conſeil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances & de la première Compagnie de ſes Gardes du Corps, Maréchal de Camp de ſes Armées, Gouverneur de Navarre & du Béarn, Lieutenant Général au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur d'Agénois & Condomois, naquit en 1562. Henri III lui donna, à 22 ans, une Compagnie de 50 hommes d'armes, avec laquelle il défit, avec ſon père, les Huguenots, près de Montauban. Henri IV s'étant fait Catholique, il le reconnut auſſitôt & rendit ſes places au Duc de Nemours. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi au voyage de Franche-Comté, en fit les fonctions au ſiége de la Fère, où il avoit ſuivi ce Prince ; fut pourvu de l'Office de Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & du Condomois, après la mort de Charles de Montluc, le 6 Juin 1596, & laiſſé pour commander l'Armée de la frontière de Picardie ; fit ſa charge de Maréchal de Camp dans l'Armée du Maréchal de Biron, avec lequel, après avoir jeté du ſecours dans Montreuil, il battit le Marquis de Varambon, Gouverneur d'Artois, qui commandoit les Troupes Eſpagnoles. Il joignit le Roi devant la ville d'Amiens, que S. M. avoit aſſiégée, & y fut bleſſé à la tête, ſur le foſſé ; de là il paſſa en Savoie, avec le Roi, qui, en quittant l'Armée, lui en laiſſa le commandement juſqu'à la paix. Il battit encore l'arrière-garde du Marquis de la Force, & ſe retira dans ſes Terres. Ce fut en ſa faveur que le Roi Louis XIII érigea les Terres de *Monteſpan* & d'*Antin* en *Marquiſat* en 1612 & 1615, & fut reçu Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1619. Le Roi, par Arrêt du Conſeil de l'an 1623, ordonna qu'il précéderoit le Premier Préſident de Navarre, *en toute action publique*, ſans conſéquence pour les autres Gouverneurs. Il mourut à Saint-Léger, près de Montfort-l'Amaury, le 28 Mai 1624 ; voulut être enterré aux Capucins de Gondrin, qu'il avoit fondés par ſon teſtament du 19 Décembre 1619, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Gondrin, qui eſt à côté du Chœur, comme ſon extrait mortuaire de ladite Egliſe en fait foi, ſans doute parce que, quoique la fondation en fut faite en faveur des Capucins, elle n'a pas eu lieu, & il y a aujourd'hui des Récollets à leur place. Il avoit épouſé, 1° le 26 Mars 1578, *Marie du Maine*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Scandillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Philippe de Fumel* ; & 2° *Paule de Saint-Lary de Bellegarde*, fille de *Jean*, Baron de Termes, & d'*Anne de Villemur*, & ſœur de *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, Pair & Grand Ecuyer de France. Du premier lit naquirent :

1. Anne, Dame de Scandillac, mariée, par contrat du 3 Janvier 1611, à *Henri d'Albret*, IIe du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Comte de Marennes, dont des enfans. Voy. ALBRET ;
2. Et Jeanne, mariée à *Henri-Gaſton de Foix*, Comte de Rabat & de Maſſac, Seigneur de Fornets, &c., dont poſtérité. Voy. FOIX, branche des Seigneurs de *Fornets*, &c.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Hector, mort au berceau ;
4. Jean-Antoine-Arnaud, Marquis de Monteſpan, dit *le Duc de Bellegarde*, Maître de la Garde-Robe du Roi ; il fut élevé par *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, ſon oncle, & fut fait Meſtre de Camp du Régiment de Bourgogne, qu'il mena au ſiége de Montpellier ; ſervit à la Rochelle, paſſa en l'Iſle de Ré : il avoit eu, dès l'âge de 16 ans, la lieutenance de la Haute-Guyenne ; étoit, en 1624, Lieutenant Général pour le Roi ès-Sénéchauſſées d'Armagnac, Bigorre, Gaure & Comminges, & mourut à Paris le 21 Mars 1687, ſans enfans d'*Anne-Marie de Saint-Lary*, ſa femme, fille de *Céſar-Auguſte*, Baron de Termes, & de *Catherine Chabot de Mirebeau*, qu'il avoit épouſée, par diſpenſe, à Sens, le 14 Octobre 1643, où l'Archevêque de ce lieu lui donna la bénédiction nuptiale ;
5. Roger-Hector, qui ſuit ;
6. César-Auguste, auteur du rameau des Marquis de *Termes*, qui eut pour fils

Roger de Pardaillan de Gondrin, Marquis de *Termes*, mort le 2 Mars 1704.

7. Henri, mort au berceau;
8. Jean-Louis, auteur du rameau des Comtes de *Cère*, qui a fini à ſon fils,

   Louis, dit *le Comte de Gondrin*, Comte de Cère & de Beaumont-Roquefort, Marquis de Savignac, Sénéchal des Lannes & de Bayonne, qui s'eſt marié, 1° en 1683, à *Jeanne-Marie-Joſèphe de Baylens de Poyanne*; & 2° en 1700, à *Marie-Félice de Cruſſol*, née le 27 Août 1656, veuve, en Janvier 1694, de *François-Auguſte de Pontac*, Seigneur de Salles, en Guyenne. Voyez BAYLENS de POYANNE & CRUSSOL.

9. Louis-Henri, Abbé de Saint-Jean de Sens & de Saint-Orens en Auch, Archevêque d'Héraclée, puis de Sens en 1646, qui mourut le 19 Septembre 1674;
10. Anne, Chevalier de Malte, mort jeune;
11. Antoine, auſſi mort jeune;
12. Marie-Claire, qui s'eſt mariée, le 26 Octobre 1645, à *Pierre Bouchard d'Eſparbez de Luſſan*, Marquis d'Aubeterre, &c., dont poſtérité. Voy. ESPARBEZ, &c.;
13. Louise-Octavie, Baronne de Roquefort, morte en 1690, ſans avoir été mariée;
14. Anne-Corisante, ou Corizante, Abbeſſe de N.-D. des Prés, près de Troyes, morte en 1687;
15. Et Angélique, Religieuſe.

XIV. Roger-Hector de Pardaillan de Gondrin, Marquis d'Antin, Comte de Miélan, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, Conſeiller d'Etat par Lettres du 14 Janvier 1656, obtint, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus aux ſiéges de Paris & de Bordeaux, un Brevet de nomination à l'Ordre du Saint-Eſprit, le 23 Août 1651, avec une Commiſſion au Duc d'Uzès & au Maréchal de l'Hôpital, pour ſes preuves; mais il mourut avant la promotion, qui ne ſe fit qu'en 1661. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Juin 1635, *Marie-Chriſtine Zamet*, fille de *Jean Zamet*, Baron de Murat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne de Goth*. C'eſt elle qui porta dans la Maiſon de Pardaillan ſes droits ſur Epernon. De ce mariage naquirent:

1. Louis-Henri, qui ſuit;
2. Henri de Pardaillan de Gondrin, Marquis d'Antin, qui quitta l'Etat Eccléſiaſtique, & fut tué par le Chevalier de Saint-Aignan, *dans le fameux duel des deux la Frette, Saint-Aignan & Argenlieu*, contre *Chalais, Noirmoutier, d'Antin & Flamarens*, en 1663;
3. Just, Comte de Miélan, mort jeune, à la guerre;
4. Et N.... de Pardaillan, dit *le Chevalier de Gondrin*, tué au ſiège de Mardick à ſa ſeconde campagne.

XV. Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Monteſpan, héritier, par ſon aïeule paternelle, *Paule de Saint-Lary*, du Duché de *Bellegarde*, & par ſon aïeule maternelle, *Hélène de Nogaret*, de celui d'*Epernon*, mourut au mois de Novembre 1702. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1663, *Françoiſe-Athénaïſe de Rochechouart*, Chef du Conſeil & Surintendante de la Maiſon de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, & fille de *Gabriel de Rochechouart*, Duc de Mortemart, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, & premier Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Diane de Grandſeigne*. Elle mourut aux eaux de Bourbon le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, ayant eu

Louis-Antoine, qui ſuit;
Et N.... de Pardaillan, morte jeune.

XVI. Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, premier Duc d'Antin, Pair de France, Seigneur des Duchés d'Epernon & de Bellegarde, Marquis de Monteſpan, Gondrin, Mézières, &c., né le 5 Septembre 1665, commença de ſervir à 18 ans en 1683, au ſiége de Courtrai, en qualité de Lieutenant Réformé au Régiment du Roi; fut enſuite au ſiége de Dixmude, & l'hiver d'après au bombardement d'Audenarde; fut Menin de M. le Dauphin la même année; Colonel du Régiment de l'Iſle de France par Commiſſion du 20 Septembre 1684; Lieutenant Général de la Haute & Baſſe-Alſace en 1606; ſervit d'Aide de Camp auprès de M. le Dauphin, au ſiége de Philippsbourg en 1688; eut le Régiment de Languedoc en 1689; fit la Campagne de 1690, en Allemagne, avec M. le Dauphin; fut envoyé en Italie en 1691; ſe trouva au combat de Steenkerke en 1692; fut fait Brigadier en 1693; nommé Maréchal de Camp en 1696; fait Lieutenant Général en 1703; commanda, en 1706, à la bataille de Ramillies, l'Infanterie de la gauche, qui ne fut point

enfoncée, & qui ſe retira en bon ordre à Louvain, avec l'Electeur de Bavière. Le Roi lui donna, le 28 Septembre 1707, le Gouvernement d'Orléans; fut nommé Préſident du Conſeil concernant les Affaires du dedans du Royaume le 19 Septembre 1715, puis Conſeiller du Conſeil Royal de Régence le 27 Mars 1718. C'eſt en ſa faveur que le Marquiſat d'*Antin* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1711; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin ſuivant, & eſt mort le 2 Novembre 1736. Il avoit épouſé, le 21 Août 1686, *Julie-Françoiſe de Cruſſol*, fille d'*Emmanuel*, IIe du nom, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure-Montauſier*. Leurs enfans furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Marie-Louis, mort Mouſquetaire du Roi le 10 Juillet 1707;
3. Gabriel-François-Balthazar, dit *le Marquis de Bellegarde* (frère jumeau de Marie-Louis), d'abord Chevalier de Malte, puis Capitaine de Vaiſſeau, lequel épouſa, le 28 Janvier 1716, *Françoiſe-Eliſabeth-Eugénie de Verthamon*, fille unique de *François-Michel*, Premier Préſident du Grand Conſeil en 1697, & de *Marie-Anne-Françoiſe Bignon*. Elle mourut à Bellegarde le 3 Octobre 1719, de la petite vérole, & lui à Paris le 5 Décembre ſuivant, âgé de 30 ans, ſans enfans;
4. Pierre, Chanoine Capitulaire de l'Egliſe Cathédrale de Strasbourg, Abbé de Montiéramey & de la Vieille-Lyre, l'un des 40 de l'Académie Françaiſe & de celle des Belles-Lettres et Inſcriptions. Il eſt mort Evêque & Duc de Langres, Pair de France en 1733 ou 1734;
5. Et une fille, morte au berceau.

XVII. Louis de Pardaillan, Marquis de Gondrin, Menin de M. le Dauphin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, mourut à Verſailles le 5 Février 1712, âgé de 23 ans & ſept mois. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1707, *Marie-Victoire-Sophie de Noailles*, fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*. Elle s'eſt remariée, le 22 Février 1723, à Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France. Elle eſt morte ſur la fin de l'année 1766, ayant eu de ſon premier mariage :

1. Louis, qui ſuit;
2. Antoine-François, Marquis de Gondrin, appelé *le Marquis d'Antin*, né le 10 Novembre 1709, Vice-Amiral de France & Lieutenant Général au Gouvernement d'Alſace, qui mourut le 24 Avril 1741. Il avoit épouſé *Françoiſe-Renée de Carbonnel de Caniſy*, dont il n'eut pas d'enfans. Elle s'eſt remariée, le 6 Mars 1742, à *Louis-Buſile de Brancas*, Comte de Forcalquier & Grand d'Eſpagne, mort le 3 Février 1753. Voy. CARBONNEL (de) & BRANCAS;
3. Et Charles-Hippolyte, Seigneur de Moncontour, mort jeune.

XVIII. Louis de Pardaillan de Gondrin, IIe du nom, Duc d'Antin, dit *le Duc d'Epernon*, Pair de France, Gouverneur de l'Orléanais, &c., en ſurvivance de ſon aïeul, né le 9 Novembre 1707, eut pour parrain M. le Duc de Bourgogne, & eſt mort le 9 Décembre 1743. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Octobre 1722, *Françoiſe-Gillonne de Montmorency-Luxembourg*, l'une des Dames du Palais de la Reine, née le 1er Juillet 1704, fille puînée de *Charles-François-Frédéric de Montmorency*, Duc de Luxembourg, de Piney & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, &c., & de *Marie-Gillonne Gillier de Clérembault*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis, qui ſuit;
2. Julie-Sophie-Gillette, née le 1er Octobre 1725, appelée *Madame d'Epernon*, qui fut nommée, vers le 15 Mai 1765, Abbeſſe de Fontevrault, dont elle étoit Grande Prieure; elle a reçu la Bénédiction dans l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, de l'Evêque de Chartres, premier Aumônier de la Reine;
3. Marie-Françoise, née le 13 Août 1728, morte le 1er Juin 1764, l'une des Dames de Madame Adélaïde de France, puis Dame d'Atours de Madame, laquelle avoit épouſé, le 14 Mai 1747, *François-Aimery de Durfort*, appelé *Marquis de Civrac*, dont des enfans. Voyez DURFORT;
4. Et Madeleine-Julie-Victoire, née le 20 Mars 1731, qui s'eſt mariée, le 8 Janvier 1753, à *François-Emmanuel*, Duc *de Cruſſol*, Pair de France, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, dont poſtérité. Voy. CRUSSOL.

XIX. Louis de Pardaillan de Gondrin, IIIe du nom, Marquis de Gondrin, né le 15 Février 1727, Duc d'Antin, en Guyenne, Pair de France, Seigneur de l'ancien Duché-Pairie d'Epernon, au Pays Chartrain, par ſucceſſion de la Maiſon *de Nogaret*, ainſi que de l'ancien Duché-Pairie de Bellegarde, aujour-

d'hui Marquiſat, Marquis de Monteſpan, en Guyenne, Baron de Moncontour & autres Terres, en Poitou, a été tenu ſur les fonts baptiſmaux par le Roi & par feue la Comteſſe *de Toulouſe*, & baptiſé dans la Chapelle du Château de Verſailles par le Cardinal *de Rohan*, Grand Aumônier de France, le 25 Juillet 1728. Il a été Gouverneur de l'Orléanais & d'Amboiſe, par la mort de ſon père, le 9 Décembre 1743, & Colonel du Régiment de Picardie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 3 Octobre 1746, & Maréchal de Camp le 25 Août 1749. Il eſt mort, dernier Duc d'*Antin*, ſans alliance, en Allemagne, le 14 Septembre 1757.

Les armes : *d'argent, à 3 faſces ondées d'azur.*

Il y a pluſieurs branches cadettes de cette Maiſon, ſur leſquelles on peut conſulter l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, entr'autres celle des Seigneurs de *Caumort*, qui ſubſiſte dans l'Abbé DE PARDAILLAN-GONDRIN. Nous allons en donner la Généalogie, ſur un *Mémoire* qui nous a été envoyé. C'eſt de cette branche des Seigneurs de *Caumort* qu'eſt ſortie celle des Seigneurs d'*Ardenx* & de *Bonas*.

On trouve encore les Seigneurs de *Maguaran*, du nom DE PARDAILLAN, branche dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

La Maiſon Ducale DE PARDAILLAN-GONDRIN n'eſt elle-même qu'une branche cadette du nom, qu'une héritière de la Terre de *Pardaillan* porta, en 1524, dans l'ancienne Maiſon des Barons de *Gerdereſt*, du nom *de Béarn*. Il y a une maintenue de nobleſſe en faveur d'ANTOINE DE PARDAILLAN-GONDRIN, qui eſt mort ſans laiſſer poſtérité d'*Angélique de Monteſquiou*, ſon épouſe, donnée le 7 Juillet 1701, par M. le Gendre, Intendant de Montauban.

La Généalogie de cette Maiſon, qu'on lit dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 192 & ſuiv., a été extraite des productions faites devant les Intendants de Guyenne en 1666 & 1667, & de Montauban en 1700 & en 1701 : ces productions ſe trouvent dans le Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.

BRANCHE des Seigneurs DE CAUMORT.

VIII. AMANIEU DE PARDAILLAN (troiſième fils de BERTRAND, Seigneur de Gondrin, & de *Bourguine de Caſtillon*), fut Seigneur de Caumort & d'Ardenx, qui lui furent cédés, pour ſa légitime, ſur Caſtillon & Gondrin, Bruch, Juſtian, Gouts, &c., par acte du 7 Juillet 1469, & paſſa, le 4 Janvier 1471, un bail, où il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*. Il épouſa, la même année, *Agnès*, alias *Agnette de Lau*, fille de noble *Thibaud de Lau*, Chevalier, & de *Jeanne du Lin*, alias *d'Averon*, Dame deſdits Lin & Averon. Il en eut

IX. BERTRAND DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, en Armagnac, qui fut ſous la tutelle de JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, & de noble *Bertrand du Lin*, alias *d'Averon*, leſquels, en cette qualité, requirent, le 14 Juillet 1487, PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de la Mothe, de laiſſer rentrer leur Pupille dans la Terre d'Eſpayroux, qui lui avoit été vendue à faculté de rachat, par AMANIEU, ſon frère, à quoi ledit PONS DE PARDAILLAN ſe refuſa ſous divers prétextes, entr'autres que les héritiers & les curateurs n'étoient pas venus dans le temps & dans le terme fixé pour le rachat. BERTRAND DE PARDAILLAN épouſa, le 23 Mai 1503, *Catherine de Biran*, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe, en Fimarcon, près de la Sauvetat, & de *Riquette de Sérillac* ou *de Sedilhac*. De ce mariage il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. BERTRAND, Seigneur de Bonnefont, qui eut un procès pour ſa légitime avec AMANIEU DE PARDAILLAN, ſon neveu : ce différend fut terminé par l'arbitrage d'HECTOR DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Monteſpan, & de *Jacques de Caſſagnet*, Seigneur de Baulac, le 13 Septembre 1564. Il étoit, le 24 Avril 1568, dans la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi, ſous le Seigneur d'Arné. Il épouſa, le 21 Janvier 1560, *Anne de Maſſencomme*, fille de *Jean*, & de *Marthe de Caſſagnet*;
3. BERNARD, tige de la branche des Seigneurs de *Granchet*, d'où ſort celle des Seigneurs de *Las*, qui ſubſiſte dans PIERRE, appelé *le Comte de Pardaillan*, Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de Guyenne, qui s'eſt marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 16 Février 1774, à N.... *de Vézian*;
4. Et JEAN, dit *le Cadet de Caumort*, auteur de la branche des Seigneurs de *Sieurac*, dont la poſtérité eſt rapportée dans l'*Hiſt.*

des Grands Officiers de la Couronne, tom. V, p. 190.

X. Jean de Pardaillan, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, épouſa, 1° le 9 Avril 1532 (acte paſſé par *Barrère*, Notaire de Gondrin), *Anne de Caſſaguet*, fille de *Jean :* Bertrand de Pardaillan, ſon père, aſſiſta au contrat de mariage, l'autoriſa, & inſtitua le fils aîné dudit noble Jean de Pardaillan, pour héritier, & à défaut d'icelui, ſubſtitua ſes biens au plus proche parent de ſa ligne. Ledit Jean épouſa, 2° par contrat du 15 Décembre 1546, *Anne d'Aſtugue*. Du premier lit naquirent :

1. Amanieu, qui ſuit;
2. Bernard, qui fut tué en Allemagne en 1552.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ardenx*, &c., dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arrière-petit-fils, N.... de Pardaillan, dit *le Marquis de Bonas*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, qui eſt mort, ſans alliance, en Avril 1751 ;
4. Et un autre Bertrand.

XI. Amanieu de Pardaillan, IIe du nom, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, eut deux procès conſidérables : le premier contre Bertrand de Pardaillan, Sieur de Bonnefont, frère de Jean Ier, pour raiſon de la légitime due audit Sieur de *Bonnefont*, en la Maiſon de Caumort, & auſſi pour raiſon de certaines ſommes de deniers que ledit Bertrand diſoit avoir prêtées à Jean de Pardaillan, père dudit Amanieu, pour certaines fournitures & réparations que ledit Bertrand diſoit avoir fait faire en ladite Maiſon de Caumort, depuis le décès dudit Jean : ledit Amanieu demandoit auſſi, audit Bertrand, compte de l'adminiſtration qu'il avoit faite de la Maiſon de Caumort. Leurs différends furent remis à l'arbitrage de noble Hector de Pardaillan, Baron de Gondrin & Seigneur de Monteſpan qui, ayant ſervi, comme on l'a dit, ſous ſix de nos Rois, fut fait Chevalier des Ordres par Henri III, en 1585, & à *Jacques de Caſſagnet*, Seigneur de Baulac, qui rendirent leur Sentence arbitrale le 13 Septembre 1564, dont il ſeroit trop long de rapporter ici les articles; mais il eſt expreſſément porté, vu la proximité des Parties, qui ſont oncle & neveu, que c'eſt *pour les garder de procès & les maintenir en paix*. Le ſecond procès qu'Amanieu eut, fut contre noble Bertrand de Pardaillan, ſon frère, demandeur, pour raiſon de la troiſième partie des biens & hoiriers des feux nobles Bertrand & Jean de Pardaillan, leur aïeul & père : ce procès fut remis à la déciſion de cinq arbitres, parmi leſquels étoit Jean de Pardaillan, oncle des deux Parties; par la Sentence arbitrale prononcée le 30 Octobre 1574, il fut ordonné qu'Amanieu de Pardaillan délaiſſeroit & délivreroit à Bertrand, ſon frère, la Terre, Place & Seigneurie d'*Ardenx*, moyennant quoi ledit Bertrand ſatisferoit, ainſi que bon lui ſembleroit, Bertrand de Pardaillan, ſon frère du même lit. Amanieu de Pardaillan, IIe du nom, épouſa, le 19 Juillet 1578, *Catherine de Montlezun-Montcaſſin*, fille de *Bernard de Montlezun* & d'*Hélène de Nogaret*. Il teſta le 3 Septembre 1590, & déclara pour héritier univerſel & général Jean-Mathieu, ſon fils aîné, qui mourut ſans poſtérité, & réſerva les droits de légitime paternelle pour noble Philippe-Antoine, ſon ſecond fils, qui ſuit.

XII. Philippe-Antoine de Pardaillan, Seigneur de Caumort, épouſa *Anne de Montlezun*, fille de feu *Arnaud de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Poutge, & de noble *Odette du Lin :* leur contrat de mariage eſt du 23 Novembre 1617. Jean-Mathieu de Pardaillan, Seigneur de Caumort, frère de Philippe-Antoine, aſſiſta à ſon mariage, & de ſon avis, Philippe-Antoine fit donation au premier enfant mâle qu'il auroit, & au cas que le premier vint à décéder ſans enfans la donation appartiendroit au ſecond, &c. Philippe-Antoine mourut le 6 Avril 1664, & laiſſa :

1. Jean-Louis, qui ſuit;
2. Jean-Ambroise, Seigneur de Tauriac, mort ſans alliance;
3. Et Marie-Françoise, mariée, par contrat du 23 Février 1650, à noble *François-Bernard du Lau*, Comte dudit lieu, Seigneur de Perchède, fils de feu noble *Hector du Lau*, Comte dudit lieu, & d'*Anne de Tajan*.

XIII. Jean-Louis de Pardaillan, Seigneur de Caumort, Séailles, Saint-Jean-Poutge & autres lieux, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe, remit ſes titres devant M. de Lartigue, Commiſſaire, qui lui en accorda acte le 7 Décembre 1666. Enſuite Vialet, Fermier des Domaines, ayant formé contre lui demande du droit de franc-fief, il ſe défendit, & fonda

ſon relaxe ſur les mêmes titres qu'il avoit produits en 1666, devant M. de Lartigue, à la vue deſquels le Fermier ayant déclaré qu'il n'avoit rien à répliquer contre la vérité & l'authenticité deſdits titres, & ſur ſes concluſions, M. de Foucault, Intendant de la Généralité de Montauban, rendit ſon Ordonnance par laquelle il relaxa ledit JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, de la demande faite par Vialet, dudit droit de franc-fief : cette Ordonnance eſt datée du 31 Août 1674. En la même année il commandoit la Nobleſſe d'Armagnac, à l'arrière-ban mandé à l'Armée du Maréchal d'Albret, aſſemblée ſur l'Adour. Il épouſa, 1° par contrat du 8 Février 1660, *Anne de Maynard de Leſtang*, fille de *Chriſtophe*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de feue *Marguerite de Pins :* PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, ſon père, aſſiſta à ce contrat de mariage, & lui fit donation ; il n'y eut point d'enfans de ce mariage ; & 2° par contrat du 1er Avril 1672, *Madeleine du Caſſe*, fille de *Pierre*, Préſident & Juge Mage d'Armagnac, & de *Madeleine de Calvière de Saint-Côme*. Par ce contrat, il fit donation de la moitié de ſes biens préſents & à venir en faveur des enfans mâles ſortis de ſon mariage, dont il ſe réſerva la nomination, & fit ſon teſtament le 17 Février 1684, dans lequel il déclara qu'il avoit eu trois enfans de ladite *Madeleine du Caſſe*, ſon épouſe. Il nomma PIERRE-APULÉE, ſon fils, pour recueillir la donation par lui faite dans ſon contrat de mariage avec ladite Dame *du Caſſe*, & le nomma & inſtitua pour héritier univerſel & général en tous ſes biens le 6 Novembre de la même année 1684 ; il fit un codicille où il rappela toute la diſpoſition contenue dans ſon teſtament en faveur de ſes enfans ci-après nommés, & déclara que depuis ſon teſtament il demeuroit parfaitement inſtruit que la Dame *du Caſſe*, ſon épouſe, étoit enceinte ; il fixa les droits du poſthume, & voulut au ſurplus que ſondit teſtament fut obſervé dans ſes clauſes, conditions & termes y énoncés. Ledit Seigneur codicillant décéda le 7 Novembre 1684, & fut enterré le lendemain dans l'Egliſe de Séailles, laiſſant :

1. PIERRE-APULÉE, qui ſuit ;
2. N.... DE PARDAILLAN, poſthume, qui mourut peu de temps après ſa naiſſance ;
3. MADELEINE, qui s'eſt mariée à noble *Nicolas-Dieudonné-Thierry de Languimbert*, Capitaine de Cavalerie ;
4. Et LOUISE, qui s'eſt mariée à *Jean-Jacques de Batz*, Seigneur de la Plagne.

XIV. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN, Baron de Séailles, Caumort, Seigneur de Saint-Jean-Poutge, né le 7 Octobre 1673, eut procès avec MADELEINE DE PARDAILLAN, Dame de Languimbert, ſa ſœur, au ſujet de la légitime à elle léguée par le teſtament de leur père : ce procès fut remis à l'arbitrage & médiation de MM. de Coſta, de Bojat & de Malaret, Conſeillers au Parlement de Toulouſe ; ces Magiſtrats dreſſèrent un projet de tranſaction, ſous ſignature privée ; mais la Dame *de Languimbert*, mourut à Toulouſe avant d'avoir pu ſigner ladite tranſaction, & elle avoit fait ſon teſtament par lequel elle inſtitua pour héritier univerſel PIERRE DE PARDAILLAN DE GONDRIN D'ANTIN, Capitulaire & Comte de Strasbourg, Grand Vicaire de Toulouſe, qui depuis fut Evêque & Duc de Langres, comme on l'a dit plus haut. Ledit Seigneur de Séailles & de Saint-Jean-Poutge renouvela avec lui l'accommodement commencé, qui fut fini le 8 Avril 1720, & ſigné DE GONDRIN DE SÉAILLES, conſentant, & DE GONDRIN D'ANTIN, acceptant. En conſéquence, le lendemain 9 Avril 1720, ledit Seigneur-Abbé de Gondrin d'Antin, comme héritier fidéjuſſoire de MADELEINE DE PARDAILLAN, Dame *de Languimbert*, donna procuration à Me Pierre Laſſus, Juge de Montréjeau, & lui donna pouvoir de conſentir que la tranſaction, dont on vient de parler, fût rédigée en acte public, & pour, en ce faiſant, recevoir le payement de 10,000 liv., dues à la ſucceſſion de ladite Dame *de Languimbert*, & au moyen de ce, donner toute quittance & conſentir aux renonciations portées dans ladite tranſaction. Un des principaux articles de cette tranſaction étoit, que la Dame *de Languimbert* conſentoit à la renonciation que ledit Seigneur-Baron de *Séailles* avoit faite de la ſucceſſion de feu JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, leur père commun, reconnaiſſant qu'il étoit fondé à la faire, & en conſéquence conſentoit, ainſi que les Arbitres l'avoient décidé, que les ſubſtitutions appoſées au teſtament de feu PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, leur aïeul paternel, & d'*Arnaud de Montlezun*, leur aïeul maternel, fuſſent dès-lors ouvertes en faveur dudit Sieur ſon frère ; qu'il fût & demeurât maintenu au bien en dépendant, avec reſtitution de fruits. Comme la Terre de Caumort étoit compriſe dans la

ſubſtitution faite par PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, & qu'elle étoit venue au Sieur de *Séailles*, par ſucceſſion de ſes ancêtres, depuis AMANIEU, premier auteur de la branche de *Caumort*, ledit Sieur de *Séailles*, qui s'étoit obligé de payer inceſſamment ladite ſomme de 10,000 liv., à la ſucceſſion de ſa ſœur, ne trouva pas d'autre moyen que de vendre ladite Terre de *Caumort* au Duc d'*Antin* : cette vente fut faite par contrat du 2 Août 1720, paſſé par *Faugnier*, Notaire à Bonnefont; c'eſt ainſi que cette Terre, dont les deſcendants d'AMANIEU avoient toujours porté le nom, paſſa en la branche Ducale de PARDAILLAN-GONDRIN. En 1724, ledit Sieur DE PARDAILLAN vendit encore la Terre de Saint-Jean-Poutge, qui lui étoit venue par la ſucceſſion de JEAN-LOUIS, ſon père, & d'*Arnaud de Montleʒun*, ſon aïeul maternel; le prix de cette Terre ne fut pas ſuffiſant pour payer toutes ſes dettes : il lui en reſta beaucoup de conſidérables, & entr'autres un grand procès avec ſa ſœur cadette & ſon mari, Seigneur de *la Plagne*, avec leſquels il plaidoit en 1705, au ſujet des droits légitimaires de cette Dame; ce procès ſe pourſuivoit encore vivement dans le temps de la mort dudit Sieur de *Séailles*; c'eſt ſon fils & ſon héritier, dont il ſera parlé ci-après, qui, pour le terminer, a été contraint d'employer une bonne partie de la valeur de la Terre de *Séailles*, qui étoit le ſeul objet qui lui reſta de la ſucceſſion de ſes ancêtres. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN teſta le 10 Décembre 1742, & inſtitua pour héritière univerſelle & générale, *Hélène de Caſtéras de Seignan*, ſon épouſe, à la charge de rendre l'hérédité à un de ſes enfants mâles, & non à deux, lorſqu'il aura atteint l'âge de 25 ans, ou qu'elle le jugera à propos, & à défaut de mâle à telle de ſes filles qu'il lui plaira, & au cas que ladite Dame héritière vint à décéder ſans avoir diſpoſé de ſes biens, ledit teſtateur voulut & entendit que ledit JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN, ſon fils aîné, fut & demeura ſon héritier univerſel & général en tous & chacun de ſes biens. Ledit Sieur de *Séailles* décéda, dans ces diſpoſitions, le 15 Janvier 1749, & fut enterré le lendemain dans l'Egliſe dudit lieu. Le procès, dont on a parlé, fut toujours pourſuivi vivement par la Dame de *la Plagne*; c'eſt ce qui engagea la Dame de *Seignan*, veuve de PIERRE-APULÉE, dont les repriſes étoient conſidérables, pour n'en pas faire confuſion, & conſerver au moins ſes droits pour ſes enfans, de renoncer, en 1752, à l'inſtitution univerſelle faite en ſa faveur, par le ſuſdit teſtament : au moyen de ce, JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN demeura héritier univerſel & général du Seigneur, ſon père, en vertu de la clauſe appoſée au teſtament. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN épouſa, le 9 Mai 1728, noble *Hélène de Caſtéras de Seignan*, fille de noble *Jean-Bertrand*, Major du Régiment d'Albigeois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de feue Dame *Catherine de Batʒ*. De cette alliance il eut :

1. JEAN-BERTRAND, qui ſuit;
2. JOSEPH, né le 20 Janvier 1736, qui mourut ſans alliance, ayant été tué à la bataille de Minden, le 1er Août 1759;
3. MARGUERITE, morte en bas âge;
4. ANTOINETTE, née le 25 Décembre 1731, morte au berceau;
5. LOUISE, née le 29 Mai 1733, mariée, le 12 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade de Barbotan*, Ecuyer, fils de *Jean d'Arblade*, Citoyen noble de la ville de Perpignan, Seigneur de Barbotan & de Birac, & de Dame *Marie-Rachel Barthouil*;
6. MARGUERITE, née le 6 Août 1734, Religieuſe Profeſſe au Couvent de Sainte-Claire de Nérac, depuis le 16 Octobre 1759;
7. Et JEANNE, née le 19 Avril 1741, qui s'eſt mariée, le 3 Mai 1774, à noble *Abraham-Joſeph de Roques de Réchou*, Ecuyer, fils de noble *Abraham de Roques de Réchou*, & de Dame *Anne de Tartanac de Genſac*.

XV. JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN-GONDRIN, né le 25 Juillet 1729, ci-devant Seigneur de Séailles, le dernier des mâles de la branche de Caumort, iſſue d'AMANIEU II DE PARDAILLAN, a embraſſé, dès ſon jeune âge, l'Etat Eccléſiaſtique : il fut pourvu, à ſimple tonſure, par ſon Archevêque, d'un Canonicat dans la Collégiale de Nogaro, petite ville d'Armagnac, au Diocèſe d'Auch, dont il prit poſſeſſion le 2 Octobre 1751. Le parti de l'Egliſe qu'il embraſſa (ſon frère cadet n'étant point d'un âge à pouvoir prendre ſa place), le détermina à donner à LOUISE DE PARDAILLAN, ſa ſœur aînée, qui étoit déjà nubile, la Terre de *Séailles* & ſes dépendances; & en outre la mère lui fit donation de tous ſes biens préſents & à venir, le tout ſous une modique penſion de 200 liv. pour chacun d'eux, pendant leur vie, & d'une modique légitime pour chacun des autres enfans, à la charge de payer leurs dettes & hypothèques, qui furent ex-

primés à la faveur de cette donation. Louisè de Pardaillan s'eſt mariée & s'eſt, avec ſon mari, chargée de tout; les choſes ont été réglées par ſon contrat de mariage le 23 Septembre 1754. Par là Jean-Bertrand de Pardaillan s'eſt vu dépouillé de tout ce qui lui reſtoit des biens de ſes ancêtres, dont il n'a plus que le nom & la qualité. Il fut fait Prêtre à Montauban le 20 Septembre 1755, & fut enſuite pourvu d'un Canonicat dans la Cathédrale par M. de Verthamon, alors Evêque de cette Ville, dont il prit poſſeſſion le 29 Avril 1757 : l'air de Montauban ne convenant point à ſa ſanté, il n'a gardé que très-peu de temps ce Canonicat; au mois d'Avril 1758, il s'en eſt démis, & depuis ce temps a réſidé à Nogaro. S. M. Louis XV, par Brevet du 3 Avril 1768, lui a accordé une penſion de 1,500 liv. ſur l'Abbaye de Saint-Sever, de l'Ordre de Saint-Benoît, Congrégation de Saint-Maur, au Diocèſe d'Aire. L'obtention de cette grâce l'ayant mis à portée de pouvoir abandonner le Canonicat de Nogaro, dont le ſervice altéroit ſa ſanté, il l'a réſigné, le 29 Juillet ſuivant, ſous la réſerve d'une penſion de 360 liv.

Ledit Jean-Bertrand de Pardaillan, pour prévenir ceux qui, dans les ſuites, voudroient, par uſurpation, prendre ſon nom & ſe dire de ſa Famille, comme provenus d'Amanieu II de Pardaillan, Seigneur de Caumort, par Jean-Mathieu, Philippe-Antoine, Jean-Louis, Jean-Ambroise ou Pierre-Apulée de Pardaillan, deſcendants en ligne directe dudit Amanieu II, a dépoſé au Greffe de la Cour des Aides de Montauban, les titres de ſa filiation à la Maiſon Ducale de Pardaillan-Gondrin d'Antin, par Amanieu Ier, auteur de ladite branche de Caumort, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour du 28 Juillet 1767, qui lui a donné acte de la repréſentation deſdits titres & ordonné le dépôt, & qu'ils ne pourront ſervir qu'à lui perſonnellement pendant ſa vie, ou à ſes ſœurs germaines : il y a dépoſé auſſi un *Mémoire* étendu, concernant ſa *Généalogie* & les faits ci-deſſus; enſemble la Requête par lui préſentée pour être reçu à faire le ſuſdit dépôt, dans laquelle ſes motifs ſont amplement déduits; & du tout il fut dreſſé Procès-verbal le même jour, par-devant un Conſeiller en ladite Cour, qui fut à ce député. Depuis le dépôt dont on vient de parler, il en a fait encore deux autres de quelques pièces qui lui reſtoient, relatives à ſa filiation, entre les mains de Mes *Bevière* & *Augot*, ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, ſuivant qu'il conſte de leurs Procès-Verbaux des 18 Mai & 6 Août 1770, en vertu de deux procurations des 22 Avril & 12 Juin précédents, qu'il a conſenties, dans leſquelles ſes motifs ſont auſſi amplement expliqués, & toujours aux fins de prévenir l'uſurpation dont il a été parlé plus haut. C'eſt à ces trois ſuſdits dépôts que les curieux ou les intéreſſés peuvent avoir recours.

Les armes de cette branche ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la tour de gueules, maçonnée de ſable, donjonnée de 3 pièces, ſurmontées de 3 têtes de maures de ſable, miſes de profil & tortillées d'argent; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 faſces ondées d'azur :* c'eſt ainſi que les porte M. l'Abbé de Pardaillan-Gondrin, vivant en 1776.

Les Seigneurs de Pardaillan-Gondrin, de la branche de *Caumort*, ont toujours porté leurs armes telles qu'on vient de les décrire, juſqu'à Pierre-Apulée de Pardaillan, l'avant-dernier Seigneur de cette branche, qui les porta (par inadvertance ou ignorance du fait, ainſi qu'il eſt prouvé par acte paſſé devant *Bevière*, Notaire au Châtelet de Paris, le 16 Août 1773), de la manière ſuivante : *écartelé, au 1 d'argent, au lion de gueules; à la bordure de ſinople, chargée de 7 petits écuſſons d'or, mis en orle, bordés de gueules; au 2 d'or, à 3 pals de gueules; au 3 d'argent, à 3 faſces ondées d'azur; au 4 d'argent, à 3 pals flamboyants d'azur;* & ſur le tout : *d'or, à la tour de gueules, maçonnée de ſable, donjonnée de 3 pièces, ſurmontées de 3 têtes de maures de ſable, miſes de profil & tortillées d'argent.*

(Sur la Maiſon de Pardaillan-Gondrin, diſtinguée par les dignités & les emplois dont elle a été honorée & par les ſervices qu'elle a rendus à la Couronne & à l'Etat, on peut conſulter *l'Hiſt. de Saint Louis*, par Joinville; Favin; Dupleix; M. de Marca, *Hiſt. de Béarn; les Mémoires de Caſtelnau; l'Hiſt. de Foix; Notitia utriuſque Vaſconiæ; les Mémoires des Révolutions de Suède; l'Hiſt. généal. & chronol. des Grands Officiers de la Couronne*, &c., &c.)

* PARDIAC, ancien Comté, en Gaſcogne, Diocèſe d'Auch, qui eſt ſitué entre ceux de Fezenſac & de Bigorre, & a donné ſon nom

à une ancienne Maiſon, iſſue des Comtes *d'Aſtarac*, & ces derniers des Ducs héréditaires *de Gaſcogne*. *Bernard d'Aſtarac*, ſurnommé *Pélagos*, fut le premier Comte de *Pardiac*, par donation que lui en fit *Arnaud* II, Comte *d'Aſtarac*, ſon père, vers 1025. Le dernier de ces Comtes fut *Arnaud-Guilhem de Montlezun*, IVe du nom, qui eſt mort en 1377. Sa fille, *Anne de Montlezun*, Comteſſe de *Pardiac*, porta en dot ce Comté, le 6 Juin 1373, à ſon mari *Géraud d'Armagnac*. Voy. MONTLEZUN (DE) & ARMAGNAC.

PARDIEU, Maiſon connue en Normandie depuis plus de 500 ans, & dont les Seigneurs d'*Avremeſnil* ſont une branche.—Le premier de cette Maiſon, dont on ait connoiſſance, eſt

HENRI DE PARDIEU, Chevalier, qui, avec *Jeanne* d'*Ailly*, ſa femme, fonda, en l'an 1260, les Cordeliers d'Evreux; ils ſont inhumés, avec JEANNE DE PARDIEU, leur fille, devant le Grand Autel de cette Egliſe. Voy. l'*Hiſt. de l'Ordre des Franciſcains*, par François de Gonzague, leur Général, imprim. en 1587, édit. de Rome, in-fol., p. 565. — Suivant le Regiſtre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noſter*, fol. 193, JEAN DE PARDIEU paroît dans une montre d'armes en 1271. — Il eſt fait mention d'un nommé EUSTACHE DE PARDIEU dans les Croiſades de la Terre Sainte. —Le Carpentier, dans ſon *Hiſt. du Cambréſis*, liv. II, p. 183, parle de PIERRE DE PARDIEU, vivant au commencement du XIVe ſiècle : il le qualifie de *vaillant Colonel*. — On trouve dans la *Généalogie* que le Comte *de Boulainvilliers* a fait de cette Maiſon, ROBERT DE PARDIEU, Ier du nom, & *Marie de Bonneval*, ſon épouſe, vivants en 1316. — Cette Maiſon s'eſt partagée, au commencement du XVe ſiècle, en pluſieurs branches, par les enfants de

I. NICOLAS, ou COLLARD DE PARDIEU, Gouverneur des Ville & Comté d'Eu. HENRI V, Roi d'Angleterre, lui rendit, en 1419, les biens qui lui avoient été confiſqués, comme on le voit par la Charte qui en fait mention. Il épouſa, en 1400, *Perrette d'Affigny*, dont il eut :

1. ROBERT, qui ſuit, chef de la branche des Seigneurs d'*Affigny* ;
2. NICOLAS, auteur de celle des Seigneurs de *Maucomble*, rapportée ci-après ;
3. Et MARTIN, tige de la branche des Seigneurs de *Boudeville* & d'*Ecotigny*, auſſi rapportée après celle de *Maucomble*, & de laquelle ſont ſortis les Seigneurs d'*Avremeſnil*, qui ſubſiſtent ſeuls aujourd'hui.

*BRANCHE des Seigneurs d'*ASSIGNY.

II. ROBERT DE PARDIEU, IIe du nom, Seigneur d'Aſſigny, épouſa, vers l'an 1421, N... *de Mainville*, dont vint

III. JEAN DE PARDIEU, Seigneur d'Aſſigny, qui épouſa, en 1456, *Guillemette Rouſſel*, & en eut

IV. DAVID DE PARDIEU, Gouverneur d'Eu, Capitaine de gens de pied en 1505, qui s'eſt allié à *Marie de Vaudricourt*, dont il n'eut que des filles : l'aînée épouſa, le 23 Juin 1521, *Jean de Mailloc*.

BRANCHE des Seigneurs de MAUCOMBLE.

II. NICOLAS DE PARDIEU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Thil (ſecond fils de NICOLAS, ou COLLARD, & de *Perrette d'Affigny*), épouſa, en 1426, *Colette d'Eſtrimont*, Dame de Gratte-Panche, dont il eut

III. NICOLAS DE PARDIEU, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Thil & de Gratte-Panche, qui s'eſt marié, en 1448, à *Marguerite le Moine*, Dame du Foreſtel & de Sourdeval, fille de *Nicolas le Moine* & de *Marguerite de Floques*. De ce mariage vint

IV. ANTOINE DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur du Thil, Gratte-Panche & du Foreſtel, qui s'eſt marié à *Guillemette du Croc*, qui lui apporta la Terre de *Maucomble* en 1505. Il eut de cette alliance

V. ANTOINE DE PARDIEU, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Maucomble & de Gratte-Panche, qui épouſa, en 1522, FRANÇOISE DE PARDIEU, ſa couſine, fille de NICOLAS, Seigneur de Boudeville, & d'*Auſtreberte de Piſſeleu*. Il en eut

VI. ADRIEN DE PARDIEU, Ecuyer, Seigneur de Maucomble, Gratte-Panche, Bailly-en-Rivière, Semeule, &c., Capitaine du Port de de Mer de Criel, qui s'eſt marié, le 25 Juin 1557, à *Marguerite de Bucy*, fille de *René*, Seigneur de Fréville, Gournay & Hénouville, & de *Jacqueline de Chantelou*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. MADELEINE, mariée à *Antoine de Grouches*,

Chevalier, Seigneur de Morcourt & de Bacouel, &c., dont poſtérité. Voyez GROUCHES DE CHÉPY;

3. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée à N.... *des Eſſarts*, Seigneur d'Aubigny.

VII. JACQUES DE PARDIEU, Ecuyer, Châtelain de Bailly-en-Rivière, Seigneur de Maucomble, Gratte-Panche & Saint-Aignan, Lieutenant des Gendarmes du Comte de S^t.-Pol, épouſa, 1° *Diane*, fille de *Jean de la Haye*, Seigneur de Chanteloup; elle eſt morte ſans enfans; & 2° le 7 Juillet 1606, *Françoiſe du Bec*, Dame de Vaudancourt, fille de *Georges du Bec-Crépin* & de *Marie Jubert*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, Meſtre de Camp de Cavalerie, qui eſt mort à l'Armée d'Italie en 1644, ſans être marié ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée le 12 Mars 1624, à *Jean de Boulainvilliers*, Marquis de Saint-Saire, dont poſtérité. Voy. BOULAINVILLIERS, Seigneurs de *Saint-Saire*, &c.

VIII. JACQUES DE PARDIEU, IIe du nom, Marquis de Maucomble, Baron de la Heuze, Châtelain de Bailly-en-Rivière, Seigneur de Gratte-Panche, Saint-Aignan & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, rendit de grands ſervices au Roi, ſuivant des certificats des années 1642, 1644 & 1650. Il épouſa, le 3 Novembre 1647, *Marie-Gabrielle de Fautereau*, fille de *Nicolas*, Marquis de Meſnières, Baron de Villers, & de *Marie de Preteval*. Leurs enfants furent, entr'autres,

IX. LOUIS DE PARDIEU, Marquis de Maucomble, Seigneur de Bailly-en-Rivière & de Gratte-Panche, qui s'eſt marié, le 16 Avril 1687, à *Marie le Veneur*, fille d'*Henri*, Comte de Tillières & de Carouges, & de *Claude de Rouault de Gamaches*. Il eut:

MARIE-CATHERINE, qui s'eſt mariée, le 10 Mai 1703, à *Henri-Charles-Marquis le Veneur*, Seigneur de Catteville, ſon couſin, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates ;

Et MARIE-LOUISE, qui s'eſt mariée, le 5 Janvier 1714, à *Euſtache d'Oſmond*, Comte de Boitron, Seigneur de Médavi, dont des enfants. Voy. OSMOND, ou OSMONT (D').

BRANCHE des Seigneurs de BOUDEVILLE *& d'*ECOTIGNY.

II. MARTIN DE PARDIEU, Chevalier (troiſième fils de NICOLAS, ou COLLARD, & de *Perrette d'Aſſigny*), étoit mort en 1456. Il avoit épouſé *Marie de Sorent*, fille unique de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Boudeville & de Montebourg, & d'une héritière de l'ancienne Maiſon *de la Heuſe*, du chef de laquelle MM. DE PARDIEU eurent la Baronnie d'Ecotigny, après la mort du fameux *Jean de la Heuſe*, dit *Baudran*, qui étoit Capitaine des Gentilshommes du Bailliage de Caux. De ce mariage vint

III. ROBERT DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur de Boudeville, de Mézy & Baron d'Ecotigny, qui mourut le 27 Novembre 1477, & eſt enterré, avec ſa femme, aux Feuillants d'Ouville, en Caux, où l'on voit leur épitaphe. Il épouſa, vers l'an 1456, *Jeanne d'Uſel*, fille unique d'*Hector d'Uſel*, Seigneur de Mézy-ſur-Seine, près de Meulan, un des principaux Seigneurs de Normandie, qui ſe diſtinguèrent à la deſcente qui ſe fit, en 1458, à Sandwich, en Angleterre, ſous Pierre de Brézé, Sénéchal de Normandie. Il en eſt parlé dans l'*Hiſt. de France* du P. Daniel, t. VII, p. 305. Leurs enfans furent:

1. HECTOR, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jacqueline Andame;*
2. NICOLAS, qui ſuit;
3. GILLETTE, mariée à *Jean de Sandouville*, Seigneur d'Honneville ;
4. Et JEANNE, qui vivoit en 1497 ; elle s'eſt mariée avec *Antoine de la Granche*, dit *de Cuiſy*, Ecuyer, Seigneur de Dracy, en Puiſaye, Gouverneur de Courtenay.

IV. NICOLAS DE PARDIEU, Chevalier, Baron de Boudeville & d'Ecotigny, Seigneur de Mézy, Montebourg, &c., qualifié, dans des actes de 1522 & de 1524, *noble & puiſſant Seigneur*, qualité que ſes deſcendants ont toujours portée, épouſa 1° *Antoinette Sanguin*, ſœur d'*Antoine Sanguin*, dit *le Cardinal de Meudon*, premier Grand Aumônier de France, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toulouſe ; & 2° *Auſtreberte de Piſſeleu*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavaganne, & de *Jeanne de Dreux*, de la Maiſon DE FRANCE. Ces deux femmes étoient tantes d'*Anne de Piſſeleu*, Ducheſſe d'*Etampes*. Il eut du premier lit :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. FRANÇOISE, mariée, en 1522, à ANTOINE DE PARDIEU, Seigneur de Maucomble, ſon couſin, ci-deſſus.

Et du ſecond lit il eut

3. Nicolas, tige de la branche des Seigneurs d'*Avremeſnil*, rapportée ci-après.

V. Christophe de Pardieu, Baron de Boudeville & d'Ecotigny, épouſa, le 10 Octobre 1530, *Anne de Clère*, fille de *Georges*, IVe du nom, Sire & Baron *de Clère*, & d'*Iſabeau de Mailly*, ſa ſeconde femme. Leurs enfants furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Madeleine, mariée, en 1554, à *Pierre du Fay*, IIe du nom, Seigneur de la Méſangère, Cariſis, &c., dont poſtérité. Voy. FAY (du), en Normandie ;
3. Anne, mariée, en 1559, à *Pierre du Tot*, Seigneur de Gonfreville ;
4. Et Claude, mariée à *François de Quiévremont*, Seigneur d'Heudreville.

VI. François de Pardieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Boudeville, d'Ecotigny & de Balingan, mourut le 11 Octobre 1590. Il avoit épouſé, 1° le 14 Novembre 1550, *Marie le Lieur*, fille d'*Antoine le Lieur*, Seigneur de Brametot ; & 2° *Jourdaine de Pellevé*, ſœur du Cardinal *Nicolas de Pellevé*, Archevêque-Duc de Reims, & fille de *Charles de Pellevé*, Seigneur de Jouy, & d'*Hélène du Fay d'Athies*. Du premier lit il eut, entr'autres enfants,

VII. Centurion de Pardieu, qui eſt mort en 1614, âgé de 45 ans, étant Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Boudeville, d'Ecotigny & de Balingan. Il avoit été marié à *Judith de Clermont d'Anjou*, fille de *Georges de Clermont*, IIe du nom, Marquis de Gallerande, & de *Marie-Clutin de Ville-Pariſis*. De cette alliance il avoit eu :

François & Léonor, qui ſont morts en 1633, ſans avoir été mariés.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Avremesnil *& autres lieux.*

V. Nicolas de Pardieu, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mézy, Socquence ou Choquenſe, Avremeſnil, Villepoix, Bouelle, &c. (ſecond fils de Nicolas, IIe du nom, & d'*Auſtreberte de Piſſeleu*), fut Ecuyer Tranchant & Echanſon de Madame Marguerite, ſœur unique du Roi Henri II ; fut un des Seigneurs qui défendirent Metz, en 1552, contre l'Empereur Charles-Quint, & mourut jeune dès 1556. Il avoit épouſé, à la fin de l'année 1544, *Françoiſe de Chenevelles*, Dame de Bouelle & de Nesle, près de Neufchâtel-en-Bray, & n'en eut que

VI. Guy de Pardieu, Chevalier, Seigneur de Mézy, Bouelle, Nesle, Avremeſnil, la Motte-Aubreton ; il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi dès 1603, ſuivant un certificat du Duc de Guiſe, daté de Montargis en 1587 ; ſe trouva aux combats de Vimory & d'Auneau, & mourut le 17 Décembre 1625. Il avoit épouſé, le 25 Août 1583, *Marie du Moucel*, Dame d'Avremeſnil, qui lui porta en dot la Terre d'*Avremeſnil*. Elle étoit fille de *Jean du Moucel*, Vicomte héréditaire de Bloſſeville, & de *Marie Jubert*. Il fut père de

VII. François de Pardieu, Chevalier, Seigneur d'Avremeſnil, Batiſte, la Motte-Aubreton, Bouelle & Nesle, chef de la Nobleſſe du pays de Caux en 1649, qui eſt mort le 20 Septembre 1662. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1624, étant alors Capitaine d'Infanterie, *Marie de Bailleul*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie Martel*. Ils eurent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de la Motte ;
3. André, Seigneur de Catteville, mort au ſervice du Roi en 1668 ;
4. Jacques, Seigneur de Franqueſnay, premier Lieutenant de Roi dans l'Iſle de Saint-Domingue, où il donna de grandes preuves de valeur ; il y fut tué, le 21 Janvier 1691, dans un combat contre les Eſpagnols ;
5. Et Marguerite, mariée, en 1668, à *Jean Dyel*, Ecuyer, Seigneur de Clermont.

VIII. Charles de Pardieu, Chevalier, Marquis d'Avremeſnil, Seigneur de Bouelle, Batiſte & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, Elu de la Nobleſſe du pays de Caux le 10 Mai 1674, mourut le 18 Novembre 1680. Il avoit épouſé, le 7 Juin 1661, *Conſtance-Hippolyte de Montigny*, fille de *Philippe*, Chevalier, Vicomte de Dreux, Baron de la Coudraie, Seigneur de Longpré, Hangeſt, &c., Maître d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine des Gardes de M. le Duc de Longueville, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne de Dangeul*. Leurs enfants furent :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Guillaume, dit *le Chevalier d'Avremeſnil*, Officier dans la Marine ;
3. Joseph, Capitaine de Cavalerie ;
4. Et Anne, qui s'eſt mariée, en 1683, à *Jean*

de Clercy, Chevalier, Seigneur d'Angiens, Silleron, &c.

IX. Philippe de Pardieu, Chevalier, Marquis d'Avremeſnil, Seigneur de Bouelle, Blanc-Meſnil, la Motte-Aubreton, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, mourut le 15 Mars 1746. Il avoit épouſé, le 20 Avril 1696, *Geneviève du Meſniel de Sommery*, fille de *Louis du Meſniel*, Chevalier, Marquis de Sommery, & de *Geneviève Bigot de Graveron de la Turgère*. De ce mariage vinrent:

1. Philippe, Mouſquetaire de la Garde du Roi, qui eſt mort en 1723, ſans être marié;
2. François-Louis-Joseph, qui ſuit;
3. Et Constance-Geneviève-Catherine-Louise, qui s'eſt mariée, en 1724, avec *Louis-Auguſtin de Canonville*, Marquis de Raffetot, Seigneur du Pleſſis-Chivray, Gœurs, Vignacourt, &c., dont poſtérité. Voy. CANONVILLE.

X. François-Louis-Joseph de Pardieu, Comte d'Avremeſnil, Chevalier de Saint-Louis, Inſpecteur des Côtes Maritimes de la Haute-Normandie, épouſa, le 17 Février 1738, *Gabrielle-Eliſabeth de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, & de *Marie-Madeleine de Brancas*, fille de *Louis-François*, Duc de Villars. Leurs enfants furent :

Louis-Elisabeth, qui ſuit;
Et Charlotte-Candide, morte jeune.

XI. Louis-Elisabeth, Marquis de Pardieu, Colonel aux Grenadiers de France le 21 Mai 1766, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1771 & Colonel du Régiment Provincial d'Alençon en Août ſuivant, a épouſé, contrat ſigné le 21 Juin 1763, célébration le 27, *Eliſabeth d'Arquiſlade de Saint-Fulgent*, préſentée, le 23 Décembre 1764, par la Marquiſe *de Brancas*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Louis-Joseph-Elisabeth-Centurion, dit *le Vicomte* de Pardieu, né le 8 Octobre 1767;
2. Charles-Gabriel, dit *le Baron* de Pardieu, né le 2 Décembre 1768;
3. Christophe-Valentin-Marie, appelé *le Chevalier* de Pardieu, né le 3 Février 1770;
4. Et Victor-Antoine-Elisabeth, né le 6 Mai 1772.

Il y a eu en Flandre une branche de la Maiſon de Pardieu, qui s'y eſt fort diſtinguée par ſes exploits militaires. Les deux Seigneurs les plus connus de cette branche ſont:

Jean de Pardieu, Seigneur de la Motte, en Artois, Surintendant des Fortifications, qui a eu longtemps commandement de gens à cheval & de pied, tant de l'Empereur Charles-Quint, que du Roi Philippe II. Il eſt mort le 24 Décembre 1554 & fut inhumé dans la Chapelle Sainte-Catherine de l'Egliſe des Religieux Dominicains de Saint-Omer, où l'on voit ſon épitaphe;

Et Valentin de Pardieu, ſon fils, Chevalier, Seigneur de la Motte, Comte d'Eſquelbecq, qui devint Grand Maître de l'Artillerie d'Eſpagne, Meſtre de Camp Général de toute l'Infanterie Flamande, Gouverneur de Gravelines, &c., & fut tué à l'attaque de Doullens le 16 Juillet 1595, âgé de 65 ans, fort regretté des Eſpagnols qu'il commandoit. Son corps fut d'abord tranſporté à Arras, enſuite à Saint-Omer, auprès de ſon père, & enfin à Gravelines, dont il avoit été 22 ans Gouverneur, & y fut enterré avec pompe dans le Chœur de Saint-Willibrord, où on voit ſon épitaphe au bas d'un ſuperbe Mauſolée de marbre blanc, environné de huit écuſſons, repréſentant ſes armes & celles de ſes alliances. M. de Thou; les *Mémoires de Sully*; le P. Daniel, & l'*Hiſt. des guerres de Flandre*, par le Cardinal de Bentivoglio, font mention de ce Seigneur de *la Motte*, qui a fondé le Collége de la Motte à Douai, pour les enfants de Gravelines & ceux de ſes Terres.

Les armes : *d'or, au lion couronné de gueules.*

PAREY, Ecuyer, Seigneur de Combray, en Normandie, Election de Liſieux; Famille qui porte pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roſes d'argent; au chef du même, chargé de 3 trèfles de ſable.*

† PARFAIT, Famille établie à Paris, qui a pour auteur

I. Jean Parfait, vivant dès 1440, qui épouſa, le 23 Juillet 1469, *Deniſe Meunier*. Il fit pluſieurs préſents en cuivre & orfèvrerie à l'Egliſe de Saint-Paul en 1496, & fit conſtruire la Chapelle des Parfait, en la même Egliſe, le 25 Octobre 1500. De ſon mariage il eut 6 fils & 9 filles, entr'autres :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, née le 15 Avril 1471, qui s'eſt mariée à *Jean le Paumier*, mort, ſans en-

fants, le 13 Août 1521, & elle le 8 Septembre 1525.

II. Jean Parfait, né le 6 Mars 1484, obtint du Cardinal du Bellay l'érection de sa Chapelle en titre de bénéfice à sa nomination; fut Echevin de Paris en 1539, & mourut le 23 Août 1554. Il avoit épousé *Jeanne Huot*, morte le 4 Novembre 1543, & en eut 8 garçons & 8 filles, entr'autres :

1. Guillaume, qui suit;
2. Denise, née le 20 Mai 1522, Religieuse au Val-de-Grâce;
3. Marie, née le 8 Février 1524, qui s'est mariée, en 1543, à *Pierre Poulain*, Secrétaire du Roi; morte sans enfans;
4. Et Catherine, née le 10 Février 1529, qui s'est mariée à *Claude Godefroy*, dont des enfants.

III. Guillaume Parfait, né le 11 Avril 1520, Echevin de Paris, mourut le 11 Janvier 1592. Il avoit épousé, le 24 Novembre 1546, dans l'Eglise du Saint-Sépulcre, *Marie Jacquemin*, laquelle fonda le logement & la sépulture du Chapelain, & mourut le 7 Août 1612. Leurs enfants furent :

1. Claude, qui suit;
2. Pierre, rapporté après son aîné;
3. Guillaume, auteur d'une branche, mentionnée ensuite;
4. Jacques, né le 5 Juillet 1561, Président en la Cour des Monnaies le 2 Juin 1594, mort le 25 Novembre 1629, qui avoit épousé *Madeleine Mallet*, décédée le 20 Novembre 1612, laissant

   Jacques, Seigneur de Saint-Souplet, Contrôleur Général des Ponts & Chaussées de France, dont des enfants.

5. Et Claude, née le 13 Avril 1556, qui s'est mariée à *Pierre du Moulin*, Trésorier de France à Paris.

IV. Claude Parfait, né le 12 Novembre 1550, obtint, du Roi Henri IV, la noblesse & la permission de porter dans ses armes *une fleur de lis d'or*, par Lettres Patentes de 1603, & mourut le 1er Août 1623. Il avoit épousé, le 12 Avril 1580, *Marguerite Perrochel*, sœur du Grand Audiencier *Valerand*, Contrôleur de la Maison de Marie de Médicis, & de *Guillaume*, Doyen de la Chambre des Comptes. Elle fit, avec son mari, de nouvelles fondations dans leur Chapelle, & mourut le 23 Décembre 1649. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui suit;
2. Pierre, né le 3 Mars 1584, Contrôleur Général de la Grande Chancellerie, Echevin & Conseiller de Ville en 1628, qui s'est marié, 1° à *Rachel Lescuyer*; & 2° à *Marie Midorge*: il mourut sans enfans en 1658;
3. Antoine, né le 6 Juin 1586, Chanoine de Verdun;
4. Charles, né le 22 Février 1594, Receveur Général des Décimes du Clergé, qui épousa *Anne Poulet*, dont il eut :
   1. Nicolas, Chanoine de Verdun;
   2. Charles, Receveur Général des Finances, mort sans enfants;
   3. Marie, qui épousa *Antoine de Morus*, Seigneur de Fouronges & de Saint-Martin-du-Boschet, Capitaine de Cavalerie, dont des enfants;
   4. Et Anne, qui s'est mariée à *François Chevalier*, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi, mort sans enfans, dont le père, l'aïeul & le bisaïeul ont été Conseillers au Parlement de Paris.
5. Claude, né le 1er Novembre 1606, Capucin, dit *le Père Archange*, célèbre Prédicateur, mort âgé de plus de 80 ans;
6. Jeanne, née le 6 Septembre 1587, morte Religieuse à Longchamp, le 8 Juillet 1667, après 62 ans de profession;
7. Catherine, née le 23 Mai 1590, qui s'est mariée à *Pierre Marchand*, Receveur des Tailles en Brie; morte sans enfants;
8. Et Madeleine, née le 9 Septembre 1602, qui s'est mariée à *Etienne Deschamps*, Trésorier du Marc d'Or & Payeur des Rentes, dont postérité. Voy. DESCHAMPS, à Paris.

V. Guillaume Parfait, né le 21 Février 1583, Auditeur des Comptes, épousa *Madeleine de la Haye*, & en eut 8 enfants, entr'autres :

1. Jacques, né le 9 Octobre 1627, Capitaine, au Régiment de Navarre, mort au service;
2. Marie, née le 10 Septembre 1616, Religieuse aux Carmélites de la rue Chapon, à Paris;
3. Marguerite, née le 20 Août 1617, Annonciade à Saint-Denis;
4. Madeleine, née le 11 Janvier 1619, Carmélite dans la rue Chapon;
5. Françoise, née le 18 Septembre 1620, Regieuse Cordelière au Faubourg Saint-Marceau;
6. Et Anne, née le 27 Décembre 1622, Annonciade à Saint-Denis.

IV. Pierre Parfait (second fils de Guillaume, & de *Marie Jacquemin*), né le 22 Février 1551, fut Greffier en l'Election de Paris

& Echevin de la Ville; ce fut ſous ſon Echevinage, en 1608, que la Cour de l'Hôtel de Ville fût bâtie. Il avoit épouſé, en Septembre 1572, *Marie Drouare*, d'une Famille noble, qui a ſa Chapelle & ſa Sépulture à Saint-Merry; il en eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Marie, qui épouſa N.... *le Vaſſeur*, Correcteur des Comptes, mort ſans enfants;
3. Marguerite, qui s'eſt mariée à *Jean Michault*, Seigneur du Val-Durand & de Beuvillers, dont des enfants;
4. Renée, qui s'eſt alliée avec *Guillaume le Mire*, Sénéchal du Bailliage d'Evreux;
5. Madeleine, qui épouſa *Jacques Rioult*, Seigneur de Douilly;
6. Elisabeth, qui s'eſt mariée à *Jean Thieulin*, Seigneur des Isles, Officier de la Reine Anne d'Autriche;
7. Jeanne, dite *la Mère des Anges*, qui contribua beaucoup à l'établiſſement des Religieuſes de Mantes & de celles de Giſors, dont elle fut Supérieure;
8. Et Anne, Urſuline, à Sainte-Avoie de Paris, qui en fut Supérieure, & mourut âgée de 82 ans.

V. Pierre Parfait, IIe du nom, fut Contrôleur Général de la Maiſon d'Henri de Bourbon, Prince du Sang, & mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne Nicolardot*.

SECONDE BRANCHE.

IV. Guillaume Parfait (troiſième fils de Guillaume, & de *Marie Jacquemin*), né le 2 Septembre 1558, Conſeiller d'Etat & Contrôleur Général de la Maiſon du Roi, chéri d'Henri IV, fut employé dans pluſieurs Commiſſions; rendit auſſi des ſervices aux ſiéges de Laon, la Fère, Amiens & dans les Armées de Franche-Comté & de Savoie. Le Roi lui permit de joindre à ſes armes *une fleur de lis* par Lettres du mois d'Août 1609, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 29 Décembre de la même année & en la Cour des Aides le 13 Septembre 1625, confirmées par Arrêt du Conſeil le 17 Juin 1669; il fonda une Meſſe pour Henri IV, avec un ſervice de Trépaſſé, & mourut le 9 Juin 1625. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1582, *Louiſe Perrin*, née le 4 Juillet 1562, nièce de *Jean Perrin*, Seigneur de Parpaille. De ce mariage vinrent :

1. Etienne, qui ſuit;
2. Guillaume, rapporté après ſon aîné;
3. Geneviève, née le 23 Mars 1585, qui s'eſt mariée, 1° le 13 Septembre 1605, à *Jean de la Boiſſière*, Seigneur de Chambors, Conſeiller au Parlement; & 2° le 4 Décembre 1617, à *Jacques Buiſſon*, Seigneur de Sainte-Juliette, auſſi Conſeiller au Parlement : elle eut des enfants de ces deux mariages;
4. Claude, née le 28 Mai 1586, Religieuſe à Longchamp;
5. Anne, née le 25 Juillet 1592, qui s'eſt mariée à *Nicolas de Baugy*, Seigneur du Fay, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur en Allemagne, Flandre & Hollande;
6. Et autre Anne, née le 11 Janvier 1596, Religieuſe à Vernon.

V. Etienne Parfait, né le 30 Juin 1583, Conſeiller en tous les Conſeils & Contrôleur Général de la Maiſon du Roi, épouſa, 1° le 11 Février 1610, *Marie l'Advocat*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Conſeiller d'Etat & Intendant de la Maiſon d'Antoine de Bourbon, fils naturel d'Henri IV; & 2° le 16 Janvier 1637, *Anne Vaillant de Guélis*, veuve de *Guillaume Feydeau*, Seigneur de Sauville. Du premier lit vinrent :

1. Nicolas, Abbé de Bouzonville, Chanoine de l'Egliſe de Paris, qui fonda une Meſſe haute tous les ans le 18 Avril, en l'honneur de Saint Parfait, Martyr à Cordoue;
2. Guillaume, Prédicateur, Capucin, ſous le nom de *P. Ange*;
3. Honoré, qui ſuit;
4. Etienne, Lieutenant au Gardes, tué à Armentières, ſans alliance;
5. François, né le 18 Août 1625, Contrôleur ordinaire de la Maiſon du Roi, qui augmenta de 500 liv. la fondation de la chapelle, pour une Meſſe faite par Honoré Parfait, ſon neveu;
6. Louis, né le 11 Novembre 1623, Lieutenant de Galère, mort le 15 Juin 1669, laiſſant de ſon mariage contracté avec N.... *Nazare*,

   Louise, Religieuſe Urſuline à Argenteuil.
7. Gaspard, mort Capitaine d'Infanterie, ſans alliance;
8. Marthe, Religieuſe à Montmartre;
9. Marie, qui épouſa, en 1632, *Edme Renault*, Seigneur de Duchy & de Rebourceaux, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 4 Juin 1649, & elle le 26 Janvier 1651, ayant eu une fille. Voy. RENAULT.

Et du ſecond lit ſortirent :

10. Jean, qui s'eſt marié à *Geneviève Mallet*, dont il eut :

    Nicolas;
    Et Geneviève.
11. Guillaume, né le 9 Août 1640, Page de la

Grande Ecurie, Mouſquetaire, puis Capitaine dans les Troupes du Roi d'Eſpagne contre le Portugal, qui ſe ſignala dans une bataille où il reçut un coup d'épée en dégageant M. de Charny de deſſous ſon cheval, dont il mourut le 10 Mars 1677. De ſon mariage contracté, à Paris, le 22 Janvier 1671, avec *Anne Pelet*, morte le 20 Mai 1677, il laiſſa

ANNE-CATHERINE, née le 15 Mai 1673.

12. Et ANNE, née le 27 Octobre 1641, qui s'eſt mariée, 1° le 5 Mai 1665, à *Benoît de Savoye*, Seigneur d'Eſſernay, Tréſorier Général des Fortifications en Champagne & dans les Trois-Evêchés; & 2° à *Jean-François-Paul de l'Eſcalopier*, Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires. Elle eſt morte le 3 Février 1735, âgée de 94 ans, & a eu des enfants de ſes deux maris.

VI. HONORÉ PARFAIT, Seigneur de Crépon, Albret, Garancières, Conſeiller & Contrôleur Général de la Maiſon du Roi, né le 15 Mai 1617, mourut le 16 Octobre 1676. Il avoit épouſé, le 26 Avril 1646, *Louiſe-Eliſabeth de Francini*, dont vinrent:

1. HONORÉ, Contrôleur Général de la Maiſon du Roi, Lieutenant aux Gardes, né le 18 Mars 1647, qui s'eſt trouvé à trois batailles, & fut tué à l'attaque de la Citadelle de Cambrai le 11 Avril 1677, ſans alliance. Il a laiſſé 6,000 liv. à la Chapelle des PARFAIT, pour la fondation d'une Meſſe;
2. Autre HONORÉ, né le 24 Août 1648, qui s'eſt marié, le 1er Avril 1681, à *Louiſe-Zacharie de Lourdet* (veuve 1° de *François Palou*, Marquis de la Thibaudière; & 2° de *Claude Gouffier*, Comte de Caravas, Meſtre de Camp de Cavalerie), fille de N.... *de Lourdet*, Capitaine au Régiment des Gardes;
3. Un troiſième HONORÉ, qui ſuit;
4. TIMOLÉON-GUILLAUME, rapporté après ſon aîné;
5. LOUISE, Religieuſe à Argenſoles;
6. Et ANNE-HYACINTHE, Religieuſe au Cherche-Midi, morte le 11 Octobre 1684.

VII. HONORÉ PARFAIT, né le 5 Janvier 1650, Receveur Général du Lyonnais, épouſa, à Lyon, le 24 Février 1683, *Marie-Anne Mazuyer*, fille de N.... *Mazuyer*, Préſident des Tréſoriers de France à Lyon, & de *Jeanne Berthaud*. Ils ont eu des enfants.

VII. TIMOLÉON-GUILLAUME PARFAIT, Seigneur de Fontenay, né le 10 Février 1659, mort en 1754, avoit épouſé, le 2 Février 1697, *Madeleine Audibert*, morte le 19 Mars 1740, à 69 ans, fille de *Pierre Audibert*, Seigneur de Favas, & de *Catherine Sire*. De ce mariage ſont iſſus:

1. FRANÇOIS, né le 10 Mai 1698, mort le 29 Octobre 1753, laiſſant une fille alors âgée de 12 ans. Il a travaillé avec ſon frère à différents Ouvrages pour les Théâtres;
2. CLAUDE, née le 2 Novembre 1706;
3. Et SUSANNE-LOUISE, née le 2 Janvier 1711.

V. GUILLAUME PARFAIT (ſecond fils de GUILLAUME, & de *Louiſe Perrin*), Seigneur des Tournelles, né le 16 Septembre 1587, Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Juillet 1610, épouſa, le 21 Novembre 1611, *Marie le Gros*, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. MARIE, morte le 15 Janvier 1645, qui avoit épouſé, le 10 Janvier 1633, *Etienne Foullé*, Seigneur de Prunevaux, Maître des Requêtes, Intendant des Finances, dont des enfants. Voyez FOULLÉ;
3. ANNE, Religieuſe à Pontoiſe;
4. GENEVIÈVE, Religieuſe à Montmartre;
5. MARTHE, qui s'eſt mariée, 1° à *Jean de Vion*, Seigneur d'Oinville, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi & Gentilhomme ordinaire, mort ſans enfans; & 2° à *François Mauléon de Savaillan*, Capitaine au Régiment des Gardes, mort auſſi ſans enfants;
6. & 7. LOUISE & JEANNE, Religieuſes à Pontoiſe;
8. ELISABETH, Religieuſe à Montmartre;
9. CATHERINE, Religieuſe Urſuline, Supérieure de Sainte-Avoie, puis des Madelonnettes;
10. Et MADELEINE, qui épouſa *François Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Montebiſe, dont 1. *François*, Enſeigne aux Gardes; 2. & *Guillaume Bernard*. Voyez BERNARD-MONTEBISE.

VI. GUILLAUME PARFAIT, Seigneur des Tournelles, épouſa *Marie Chaumejan de Fourilles*, fille de *Michel-Denis*, Marquis de Fourilles, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes & Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 2 Avril 1667, & inhumé à Saint-Paul. Ils eurent

MARIE-MADELEINE-MICHELLE, qui s'eſt mariée, le 19 Mai 1683, à *Louis de Melun*, Marquis de Maupertuis, Capitaine de la première Compagnie des Mouſquetaires.

Les armes: *d'argent, à 2 bandes d'azur, au centre deſquelles ſont 3 flammes de gueules; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

* PARFOURU, ou PARFOURRU, en Normandie, Diocèſe de Bayeux: Terre & Seigneurie qui dépendoit de la Haute Juſtice de Torigni pour les cas ordinaires, & du Bailliage de Bayeux pour les cas Royaux. Elle appartient à l'héritier d'*Hervé-Joſeph le Cordier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Parfouru-l'Eclin*. Il en réſulte pluſieurs Fiefs avec de beaux droits. Elle a donné le nom à l'ancienne Maiſon DE PARFOURU, qui ſe prétend, par tradition, iſſue d'un Prince de France, ce qui s'appuye par ſes armes, qui ſont: *d'azur, à la fleur de lis d'or*. La maiſon forte qu'elle avoit à *Parfouru, fermée de mottes & de pont-levis*, fut priſe & ruinée par les Anglais ſous le règne des Valois. Elle perdit alors tous ſes biens, titres & Chartes, de ſorte qu'il ne lui eſt reſté preſque plus d'anciennes preuves.

I. JEAN DE PARFOURU, Seigneur dudit lieu, du Meſnil-Sigard & Couvains, vivoit en 1391. Il avoit épouſé *Jeanne de Pierrefitte*, de laquelle il eut cinq enfants, qui tous firent preuve de nobleſſe en 1463; l'aîné, nommé

II. GUILLAUME, Seigneur DE PARFOURU, épouſa *Catherine le Verrier*, Dame d'Athy, dont quatre enfants: le premier

III. JEAN DE PARFOURU, IIe du nom, Seigneur de Parfouru, d'Athy & de Tournay, épouſa *Marie de Sainte-Marie*, Dame d'Outreleau, & en eut

IV. AMAURY DE PARFOURU, Seigneur d'Athy, qui s'eſt marié, en 1519, à *Jeanne l'Archer*. Ils fondèrent un *Obit* dans l'Egliſe Saint-Jean de Caen en 1520, & rendirent aveu de la Terre d'Athy en 1623. Ils eurent pour enfants :

JEAN, qui ſuit ;
Et deux filles.

V. JEAN DE PARFOURU, IIIe du nom, Seigneur de Parfouru, d'Athy & autres lieux, comparut auban & arrière-ban. Il épouſa, en 1552, *Jeanne de Saint-Gilles*, & en eut beaucoup d'enfants, entr'autres :

1. ROLLAND, qui ſuit ;
2. LOUIS, rapporté après ſon aîné ;
3. Et CHARLES, Chanoine.

VI. ROLLAND DE PARFOURU, Seigneur d'Athy, épouſa *Gabrielle le Painteur*, Dame de Leſnault, dont :

NICOLAS, qui ſuit;
Et CHARLES, Seigneur & Curé de Tournay.

VII. NICOLAS DE PARFOURU, Seigneur de Leſnault, épouſa MARIE DE PARFOURU, ſa couſine, ci-après, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée

MARIE, Dame de Leſnault, qui épouſa, en 1638, *Charles Radulph*, Seigneur de Beaumont & de la Sellerie, &c., dont poſtérité. Voy. RADULPH.

VI. LOUIS DE PARFOURU (frère puîné de ROLLAND) épouſa *Marie de Bourgueville*, Dame de Tilly-la-Campagne, dont vinrent :

1. & 2. CHARLES & ROLLAND ;
3. & 4. GASPARD & GUILLAUME, ce dernier époux de *Marie de Maſquerel ;*
5. Et MARIE, qui épouſa NICOLAS DE PARFOURU, Seigneur de Leſnault, ſon couſin ci-deſſus.

C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille dont parle de la Roque, & à qui Chevillard donne les armes ci-devant rapportées.

* PARFOURU-SUR-ODON, en Normandie, même Diocèſe de Bayeux: Seigneurie mouvante du Roi pour un quart de Fief de Haubert, qui a été poſſédée, pendant plus de 400 ans, par une Famille noble du nom *de Bouſſel*. Le dernier Seigneur de ce nom, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, mourut en 1761, après avoir ſervi S. M. pendant plus de 40 ans, en qualité de Capitaine-Aide-Major de Dragons.

* PARIS, Capitale du Royaume de France, qui avoit anciennement ſes Préfets, Comtes & Vicomtes, qui rendoient eux-mêmes la Juſtice: *Mommol* eſt le plus ancien des Préfets de *Paris* dont on ait connaiſſance ; il vivoit en 584; — *Erchinoald*, Préfet de *Paris* & Maire du Palais, vivoit en 651 ;—*Erchenbald*, Préfet, quitta ce titre en 665, pour prendre celui de *Comte de Paris :* il fut depuis Maire du Palais; — *Guérin*, le ſecond des Comtes de *Paris*, vivoit en 679; — *Conrad le Vieux*, IXe Comte de *Paris* & Duc de Bourgogne, vivoit en 850; — *Robert le Fort* étoit Comte de *Paris* & Duc de France en 861; — *Eudes*, ſon fils, XIIe Comte de *Paris* & IIIe Duc de France, devint Roi de France en 888; — HUGUES CAPET, fils de HUGUES *le Grand*, XVe Comte de *Paris* & VIe Duc de France, auſſi Duc de Poitou, devint Roi de France en 987, & réunit le Comté de *Paris* à la Couronne.—Aux Préfets & Comtes de *Paris*, d'abord chargés du ſoin de la

Police & de rendre la juſtice au peuple, & qui inſenſiblement ſe rendirent indépendants comme Souverains, ont ſuccédé les Prévôts de *Paris*, & le premier qui en ait pris le nom, eſt *Etienne*, qui vivoit en 1060. (Voy. l'*Hiſt. de la Ville de Paris* & beaucoup d'autres Ouvrages.)

PARIS (DE). De cette Famille étoit

LOUIS DE PARIS, Adminiſtrateur de l'Hôpital Général, qui épouſa *Marguerite Thomas*, dont il eut

NICOLAS DE PARIS, né à Paris le 10 Mai 1657, qui fut reçu, le 5 Juillet 1686, en l'Office de Conſeiller du Roi, Subſtitut de M. le Procureur Général: il s'y diſtingua par l'aſſiduité de ſon travail & la ſimplicité de ſes mœurs, juſqu'à ſa mort arrivée le 15 Octobre 1730. Il avoit épouſé, 1° en 1691, *Marie-Eliſabeth de Bréban*, morte en 1694; & 2° en 1713, *Marie-Anne Bonnet*, morte le 21 Septembre 1714, veuve, en premières noces, de *Joſeph Thomaſſeau*, Seigneur de Curſay & de la Landrie, &c., Conſeiller, Médecin Ordinaire du Roi & de la Faculté de Paris, dont elle a eu des enfants. Voy. THOMASSEAU. Du premier lit vint

SIMON, né en 1692, qui eſt mort en 1709, ſans poſtérité.

Et du ſecond eſt iſſu

LOUIS-NICOLAS, qui ſuit.

LOUIS-NICOLAS DE PARIS, Ecuyer, né à Paris le 4 Septembre 1714, reçu Conſeiller, Correcteur des Comptes, le 17 Juin 1740, s'eſt marié, le 11 Juillet 1735, à *Marie-Anne Ameline de Quincy*, fille d'*Anne-Daniel*, Conſeiller, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Anne Accart*, & ſœur d'*Anne-François Ameline de Quincy*, auſſi Conſeiller, Correcteur des Comptes. De ce mariage ſont ſortis:

1. PIERRE-NICOLAS, né le 9 Mai 1736, qui eſt mort à Florence en 1772;
2. Et MARIE-ANNE, née le 17 Mai 1739, qui eſt morte le 5 Mai 1757.

Les armes : *de ſinople, à l'ancre d'argent, dont la trabe eſt croiſettée par les deux bouts, ſurmontée de 2 étoiles d'argent.*

PARIS, en Bretagne: Famille noble du Reſſort de Nantes, qui remonte à GUILLAUME PARIS, vivant en 1300 avec *Etiennette de Saffré*, ſon épouſe.

Ceux de ce nom, au rapport de M. le Febvre, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Novembre 1668.

A cette Famille appartient CLAUDE-RENÉ DE PARIS, appelé *le Comte de Soulanges*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, qui s'eſt marié, contrat ſigné le 23 Août 1755, à *Hyacinthe-Gabrielle de Coſnoual de Saint-Georges*, Dame de Meſdames, & nièce de la Baronne de *Montmorency*, dont il a eu une fille, nommée

LOUISE-MARIE, qui fut baptiſée le 26 Janvier 1762; elle a eu pour parrain M. le Dauphin & pour marraine Madame LOUISE.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 lionceaux affrontés du même.*

PARIS DE BRANSCOURT, Famille originaire de Reims, en Champagne, de laquelle étoit

NICOLAS DE PARIS, Seigneur de Branſcourt, Machault, du Paſquis, Unchair, &c., Conſeiller au Parlement de Paris, qui mourut le 13 Mars 1714, âgé de 55 ans. Il avoit épouſé *Charlotte Rolland*, décédée le 1er Avril 1713, âgée de 49 ans, ayant eu :

1. FRANÇOIS, né le 30 Juin 1690, Eccléſiaſtique, qui eſt mort Diacre le 1er Mai 1727;
2. NICOLAS-JÉRÔME, qui ſuit;
3. Et MARIE, qui a épouſé *Michel-Louis de la Grange*, Seigneur d'Hauteville, en Gatinais & Conſeiller au Parlement de Paris.

NICOLAS-JÉRÔME DE PARIS, Vicomte de Machault, Seigneur de Branſcourt, Muire & Romain, Conſeiller au Parlement de Paris en la première Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 12 Février 1717, mourut à l'âge de 44 ans, le 16 Août 1737. Il avoit épouſé *Claude-Françoiſe Boucot*, morte le 3 Octobre 1719, après 5 ou 6 mois de mariage, à l'âge de 19 ans; fille unique & héritière de *François Boucot*, Garde des Rôles des Officiers de France, & de *Claude Douet*; & 2° N.... *Rogier*, veuve en ſecondes noces de N.... *l'Eſpagnol*; il n'en a point eu d'enfants, & a laiſſé pour héritière de ſes biens, qui ſont conſidérables, MARIE DE PARIS, ſa ſœur, ci-deſſus. (*Mercure de France* d'Août 1737, p. 1889.)

Les armes: *de gueules, au ſautoir dentelé, cantonné de 2 quintefeuilles & de 2 beſants, les quintefeuilles en chef & en pointe, & les beſants aux flancs, le tout d'or.*

PARIS DE LA BROSSE, Famille originaire de Paris, dont étoit

I. NICOLAS DE PARIS, Maître des Comptes, qui épouſa *Marie Dreux*, dont il eut, entr'autres enfants :

FRANÇOIS, qui ſuit ;

Et MARIE, première femme de *Charles de la Grange*, Seigneur de Trianon, &c., Maître des Comptes. Voy. GRANGE-TRIANON (DE LA).

II. FRANÇOIS DE PARIS, Seigneur de la Broſſe, de Montceaux, Neuilly, Guerchy, &c., Préſident de la Chambre des Comptes, mourut le 15 Février 1695, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé *Marie du Fos*, décédée le 17 Octobre 1705, dont il eut

III. ANNE-FRANÇOIS DE PARIS, Seigneur de la Broſſe, de Montceaux, &c., Préſident honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, qui mourut en ſon Château de la Broſſe, près de Montereau-Faut-Yonne, en Décembre 1741, âgé d'environ 81 ans. Il avoit été d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Metz le 3 Avril 1686, enſuite Préſident en la Chambre des Comptes le 5 Mars 1689, dont il ſe démit en 1739, après 49 ans d'exercice. Il avoit épouſé *Angélique-Thérèſe Collin*, veuve de *Philippe-Jérôme de Cheſnel*, Marquis de Meux, en Saintonge, Seigneur de Ponceaux, &c., Meſtre de Camp du Régiment Colonel-Général de la Cavalerie Légère de France, & fille de *Céſar Collin*, Seigneur de Liancourt & de Leſſart, Conſeiller Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & l'un des Fermiers Généraux des Fermes unies de S. M., & de *Geneviève le Sellier*. Elle eſt morte le 21 Juillet 1722, ayant eu

IV. ANNE-CÉSAR-FRANÇOIS DE PARIS DE LA BROSSE, Marquis de Montceaux, Seigneur de Campremy, Préſident en la Chambre des Comptes, qui fut reçu en cette qualité, en ſurvivance de ſon père, le 10 Juillet 1719, enſuite admis au ſervice par ſa démiſſion en 1739, & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 6 Mai 1716 ; mourut le 13 Avril 1762, & fut inhumé aux Grands-Auguſtins. Il avoit épouſé, 1° le 5 Juin 1723, *Marguerite-Eliſabeth Trudaine*, morte le 24 Juin 1729, âgée de 27 ans, fille de *Charles Trudaine*, Maître des Requêtes, puis Prévôt des Marchands & Conſeiller d'Etat, & de *Renée Rambouillet* ; 2° le 8 Janvier 1730, *Anne-Eliſabeth Brayer*, morte le 5 Mai 1758, fille de *Gaſpard*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Eliſabeth de Chennevières* ; & 3° *Louiſe Robert de Septeuil*, veuve de *Hugues-François Jacquier de Bobigny*, & fille de *Pierre Robert*, Seigneur de Septeuil, Préſident en la Chambre des Comptes. Il eut du ſecond lit :

1. ANNE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. MARIE-ANNE, née en 1732, qui s'eſt mariée à *Charles-François l'Eſcalopier*, Capitaine dans le Régiment Royal-Cravates, dont poſtérité. Voy. ESCALE (L') ;
3. Et ANNE-ELISABETH, née en 1735, qui s'eſt mariée, en 1758, à *Jacques-Louis le Boulanger*, Conſeiller au Parlement ; elle eſt morte le 15 Février 1765.

V. ANNE-FRANÇOIS DE PARIS DE LA BROSSE, Marquis de Montceaux, né le 23 Mai 1737, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Avril 1758, Préſident en la Chambre des Comptes, après ſon père, en 1762, a épouſé, le 31 Août 1763, *Marguerite Boula de Montgodefroy*, fille d'*Antoine-François*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Marguerite Fenel*. De ce mariage il a eu un fils, né en Juillet 1765. (*Mercure de France* de Décembre 1741, p. 2962.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 3 roſes d'or, & en pointe d'une tour du même.*

PARIS DE MONTBRUN, Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* d'Avril 1746, p. 201, & de laquelle étoit feu NICOLAS-JOSEPH DE PARIS DE COUTES, Evêque d'Orléans depuis l'année 1723. Son frère,

FRANÇOIS DE PARIS DE COUTES, Capitaine au Régiment des Gardes Françaiſes, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, mourut en Avril 1730. Il avoit épouſé, *Marie-Catherine le Jongleur de Remilly*, morte le 8 Septembre 1741, & dont il a eu

FRANÇOIS-JOSEPH DE PARIS, Marquis de Montbrun, qui a épouſé à Paris, le 17 Avril 1746, âgé de 34 ans, *Marie-Marguerite-Louiſe de Bragelongne*, âgée de 21 ans, fille de *Jean-Baptiſte-Camille*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Claude-Françoiſe Guillois*.

PARIS DE MONTMARTEL. De cette Famille étoit N.... PARIS, qui eut entr'autres enfants :

1. Antoine, Comte de Sampigny, qui a obtenu, le 2 Mars 1730, que la Terre & Seigneurie de *Dagonville*, ſituée dans le Bailliage de Bar, fut unie aux Villages de *Couſances-aux-Bois, Triconville & Salmagne*, pour ne faire qu'un même Fief, & érigée en *Baronnie;* cette Baronnie appartient aujourd'hui, auſſi bien que le Comté de Sampigny, à ſon frère Jean, ci-après;
2. N.... Paris, dont la fille, Anne-Emilie-Justine Paris de la Montagne, a épouſé, le 18 Mars 1734, *Maximilien-Jean de Choiſeul*, Marquis de Meuſe, duquel elle a eu poſtérité. Voy. CHOISEUL;
3. Et Jean, qui ſuit.

Jean de Paris, Seigneur de Montmartel, Marquis de Brunoy & de Toucy, Comte de Sampigny & de Châteaumeillant, Baron de Dagonville, &c., mourut le 10 Septembre 1766. Il avoit épouſé, en ſecondes noces, le 17 Février 1746, *Marie-Armande de Béthune*, née le 24 Juillet 1709, dont il a eu pour fils unique

Armand-Louis-Joseph Paris, appelé *le Marquis de Brunoy*, né le 25 Mars 1748, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui s'eſt marié, contrat ſigné le 8 Juin, célébration le 15 dudit mois 1767, avec N.... *de Péruſſe d'Eſcars*, préſentée le 15 Juillet par la Marquiſe d'Eſcars.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'une pomme d'or, feuillée & tigée de ſinople.*

PARISOT, en Champagne.

Jean-Edme Parisot, Ecuyer, Sieur de Pleſmont, né le 7 Septembre 1713, deſtiné d'abord à l'Etat Eccléſiaſtique, s'eſt marié, le 30 Décembre 1749, avec *Jeanne Lallemant*, fille de *Claude*, & de *Jeanne-Catherine Baudin*, dont il a eu :

1. Claude-Marie-Victor, né le 2 Juillet 1752;
2. Joseph-Bon-Hilaire, né le 13 Janvier 1755;
3. Angadrême-Mamès-Adélaïde, née le 4 Décembre 1755;
4. Et Agnès-Jacquette-Béatrix, née le 30 Juillet 1757.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent & une étoile du même, poſée au premier canton.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

PARISOT de BERNÉCOURT (de), en Lorraine.

I. Jean Parisot, originaire de Mirecourt, vivant en 1598, eut pour fils,

II. Eloi-François Parisot, Grand Gruyer dans toute la Prévôté d'Arches en 1662 & Bailli de Ruaux en 1667, duquel vint

III. Charles Parisot, qui fut créé *Baron*, par Lettres Patentes du Duc de Lorraine, du 7 Septembre 1707, Chevalier du Saint-Empire, Conſeiller d'Etat, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut employé dans pluſieurs négociations par le Duc de Lorraine. Il avoit épouſé, le 18 Août 1671, *Marie-Dieudonnée Gaucher*, veuve de *Louis Beault*, de laquelle il eut

IV. Didier-Charles, Baron de Parisot & de Bernécourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice du Duc Léopold & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de ſa Garde, qui épouſa, le 28 Avril 1709, *Jeanne-Françoiſe des Colſons de Domprey*, fille d'*Antoine des Colſons* & d'*Anne de Domprey*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Joseph-Charles-Antoine, qui ſuit;
2. Charles-Nicolas-François, qui fut tué au ſiége de Prague en 1742;
3. Et Marie-Louise-Françoise, qui épouſa *Henri*, Marquis *de Mouſay*.

V. Joseph-Charles-Antoine, Baron de Parisot & de Bernécourt, Seigneur de Gore, Salley, Sanzey & Mandres, Gentilhomme ordinaire de Madame la Ducheſſe-Douairière de Lorraine, mère du père de l'Empereur régnant, a épouſé, le 14 Juillet 1739, *Anne-Jeanne-Lamberte du Boſquet*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Bouvron, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt; morte en 1752. De ce mariage ſont ſortis :

1. Charles-Louis-Jean, Baron de Parisot & de Bernécourt, né le 23 Décembre 1741;
2. Joseph-Charles, né le 12 Décembre 1751;
3. Jeanne-Anne, née le 17 Novembre 1744;
4. Marie-Thérèse, née le 11 Janvier 1746;
5. Et Marguerite, née le 20 Novembre 1750.

(*Tabl. généalog.*, part. VIII, p. 464.)

* PARME & PLAISANCE, Villes célèbres de l'Émilie, qui furent du nombre de celles qu'Odoacre, Roi des Hérules, conquit en Italie l'an 476. Elles paſſèrent enſuite ſous la domination des *Goths*, qui les poſſédèrent juſque vers la fin de leur Monarchie. Elles retournèrent après aux *Romains*, leurs anciens maîtres. Après l'extinction du Royaume des Lombards, en 774, *Parme* & *Plaiſance* devinrent une partie des conquêtes de Charlemagne. Comme il ſeroit trop long de racon-

ter en détail les différentes révolutions que ces deux Villes éprouvèrent dans la ſuite, il ſuffit de dire ici qu'en 1545 le Pape PAUL III donna à PIERRE-LOUIS FARNÈSE, ſon fils, l'inveſtiture des Etats de *Parme* & de *Plaiſance*, pour lui & ſes deſcendants mâles à perpétuité. Sa poſtérité a fini à FRANÇOIS & ANTOINE FARNÈSE (fils de RANUCE, IIe du nom, Duc de *Parme*, & de *Marie d'Eſte*, ſa troiſième femme), morts ſans enfants de leurs mariages. Voy. FARNÈSE. — Don CARLOS, Infant d'Eſpagne, né le 20 Janvier 1716, fils du Roi PHILIPPE V & d'ELISABETH FARNÈSE, ſa ſeconde femme, ſe porta, en 1731, héritier de *Parme* & de *Plaiſance*, en vertu du traité conclu le 30 Avril 1725, à Vienne, entre l'Empereur CHARLES VI & le Roi d'Eſpagne, & la Princeſſe DOROTHÉE, veuve du Duc FRANÇOIS, prit poſſeſſion, au nom de Don CARLOS, de ces Duchés, le 29 Décembre 1731, entre les mains du Comte Stampa, Plénipotentiaire de l'Empereur, qui lui fit livrer les clefs de la Capitale, & ordonna aux Troupes Impériales de ſe retirer le 30 du même mois. Jacques Oddi, Commiſſaire du Pape, fit ſes proteſtations publiquement, pour mettre en ſûreté les droits du Saint-Siége. Cette proteſtation ſe renouvelle encore tous les ans le 29 Juin, la Cour de Rome s'étant obſtinée, juſqu'à nos jours, à ne point reconnaître l'Infant pour Duc de *Parme*, & ſe contentant de lui donner le titre de *Grand Prieur de Caſtille*. En 1732, l'Infant Don CARLOS (aujourd'hui Roi d'Eſpagne), fit ſon entrée à Florence le 9 Mars, à *Parme* le 9 Octobre, & à *Plaiſance* le 23 du même mois. Ce Prince ayant conquis le Royaume de Naples au mois d'Août 1734, donna, le 5 Janvier 1737, ſa renonciation aux Duchés de *Parme* & de *Plaiſance*, conformément au Traité du 30 Avril 1725, & en 1748, par le Traité de paix ſigné le 18 Octobre à Aix-la-Chapelle, les Duchés de *Parme*, *Plaiſance* & *Guaſtalla*, furent cédés, par l'Impératrice-Reine de Hongrie, à Don PHILIPPE, Infant d'Eſpagne, pour lui & ſes héritiers mâles, avec clauſe de reverſion, à défaut de poſtérité maſculine, comme auſſi dans le cas où ce Prince parviendroit au Trône des Deux-Siciles ou à celui d'Eſpagne. — Don PHILIPPE, Duc de *Parme*, Infant d'Eſpagne, né le 15 Mars 1720 (ſecond fils du Roi PHILIPPE V & d'ELISABETH FARNÈSE), arriva à *Parme* le 7 Mars 1748 & prit poſſeſſion de ſes nouveaux Etats. Il avoit épouſé, le 26 Août 1738, LOUISE-ELISABETH DE FRANCE, fille de LOUIS XV & de MARIE LECZINSKA; elle eſt morte à Verſailles de la petite vérole le 6 Décembre 1759. Le même genre de maladie trancha les jours de ſon époux, le 18 Juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie, où il en fut attaqué. Ce Prince a donné des preuves de ſa valeur en Savoie dans les années 1744, 45 & 1746, & a fait le bonheur de ſes ſujets par ſa bienfaiſance. Il a laiſſé :

1. FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, qui ſuit;
2. ISABELLE, née le 31 Décembre 1741, mariée, le 6 octobre 1760, à l'Archiduc JOSEPH DE LORRAINE, aujourd'hui Empereur; elle eſt morte le 27 Novembre 1763, ayant eu poſtérité. Voyez LORRAINE;
3. Et LOUISE-MARIE-THÉRÈSE, née le 9 Décembre 1751, qui s'eſt mariée, le 4 Septembre 1765, à CHARLES-ANTOINE-PASCAL, &c., Prince des Aſturies, dont poſtérité. Voy. ESPAGNE.

Don FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, né le 20 Janvier 1751, Duc de *Parme, Plaiſance & Guaſtalla* après ſon père, en 1765, a épouſé, le 27 Juin 1769, à Colorno, MARIE-AMÉLIE-JOSÉPHINE-JEANNE-ANTOINETTE DE LORRAINE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 26 Février 1746, ſœur de l'Empereur régnant, dont :

1. LOUIS, Prince héréditaire de *Parme*, né le 5 Janvier 1773;
2. CAROLINE-MARIE-THÉRÈSE, née le 22 Novembre 1770;
3. MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHINE-ANNE-LOUISE-VINCENTE-MARGUERITE-CATHERINE, née le 28 Novembre 1774;
4. Et CHARLOTTE-MARIE-FERDINANDE-THÉRÈSE-ANNE-JOSÈPHE-JEANNE-VINCENTE-ROSALIE, née le 1er Septembre 1777.

* PAROY, Seigneurie, en Brie, qui fut érigée en *Marquiſat* par Lettres de Juin 1685, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686, en faveur de *François de Maſcrani*, Seigneur d'Hermé, &c. Voy. MASCRANI. Ce Marquiſat eſt poſſédé par *Guy le Gentil*, IIe du nom, Chevalier, Marquis de *Paroy*, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaiſes, Grand Bailli d'Epée des Villes & Comtés de Provins & de Montereau-Faut-Yonne, Lieutenant pour le Roi des Provinces de Brie & de Champagne, Chevalier de

l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, en faveur duquel & de ſa poſtérité la Seigneurie de *Paroy* a été de nouveau érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes données à Verſailles en Novembre 1754, enregiſtrées au Parlement le 18 Juin 1755 & à la Chambre des Comptes le 13 Avril 1756, en conſidération de ſes ſervices & de la nobleſſe de ſa Famille, une des plus anciennes de la Province de Bretagne, ainſi qu'il eſt énoncé dans leſdites Lettres Patentes. De ſon mariage avec *Louiſe-Eliſabeth de Rigaud de Vaudreuil* (fille de *Louis-Philippe de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Lieutenant Général des Armées Navales & Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de *Catherine-Eliſabeth le Moine de Sérigny*), il a eu pluſieurs enfants. Voyez GENTIL (LE).

PAROYE, Maiſon éteinte depuis longtemps, & une des plus anciennes & illuſtres de Lorraine, qui tire ſon nom du Village de *Paroye*, ſitué près de la Rivière de Sanon, entre Einville-au-Jard & la Garde. L'épitaphe de VARY DE SAVIGNY, fils d'ANDRÉ DE PAROYE, enterré dans l'Abbaye de Beaupré, porte que *les Seigneurs de Paroye deſcendoient directement des Comtes de Metz, de Lunéville & de Dachsbourg, premiers Fondateurs de cette Abbaye*, laquelle en effet fut fondée, en 1135, par *Folmar*, Comte *de Metz* & de Lunéville. La Maiſon DE PAROYE a été alliée à la Maiſon DE LORRAINE.

SIMON DE PAROYE, Ier du nom, accompagna Godefroy de Bouillon à la Terre Sainte ; — SIMON II, dont on trouve le ſceau avec celui d'autres Seigneurs à une donation de MATHIEU Ier, Duc DE LORRAINE, en faveur de l'Abbaye du Tart, ſuivit le Roi LOUIS *le Jeune*, à la Croiſade, l'an 1202 ; — SICARD DE PAROYE vivoit en 1130 ; — SIMON DE PAROYE en 1170 ; — ODVIN DE PAROYE, fils de SIMON, & frère de SIMON & d'ALBERT, vivoit en 1176 ; — SIMON DE PAROYE *l'Ancien*, & SIMON *le Jeune*, ſon fils, avec ſa femme *Pétronille*, en 1178 ; — SIMON DE PAROYE, encore, en 1204 & 1212.

Bertrand, Evêque de Metz, confirma une donation que Meſſire SIMON DE PAROYE, IIIe du nom, avoit faite à l'Egliſe de Sainte-Marie de Vaux-en-Ornois, Ordre de Cîteaux, de 30 liv. de rente ; ce SIMON étoit père d'AGNÈS DE PAROYE, qui s'eſt mariée à *Philippe*, Seigneur de Gerbéviller, frère de *Ferry*, IIe du nom, Duc *de Lorraine*. Enfin *Philibert du Châtelet*, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, &c., qui ne vivoit plus en 1478, eut pour première femme CLAUDE DE PAROYE.

Les armes : *de gueules, à 3 lions d'or ; à la bordure engrêlée d'azur.*

PARPILLON, en Bugey. Suivant Pierre de Saint-Julien, dans ſes *Mélanges hiſtor.*, cette Famille tire ſon origine de la Ville d'Arbent, en Bugey.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 20 Avril 1404, laiſſant de ſa femme *Anceliſe*,

1. HENRI, qui ſuit ;
2. JEAN, Damoiſeau, mort ſans lignée ;
3. HUMBERT, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude, en Comté ;
4. Autre JEAN, Licencié ès-Lois ;
5. GUICHARD, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Nizier de Lyon ;
6. Et JEANNE, qui épouſa *Jean de Coucy*, Seigneur de Rignat, en Breſſe : quelques *Mémoires* le nomment *Pierre*. Il étoit fils puîné de *Jean de Coucy*, Seigneur de Géniſſiat & de Rignat, & de *Marguerite de la Balme*.

HENRI DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 6 Août 1446. On apprend par ſon teſtament, qu'il eut pour femme, *Marie du Saix*, fille de *Claude*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, Chevalier, mort ſans avoir été marié ;
2. ANDRÉ, qui ſuit ;
3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude, en Comté ;
4. HUMBERT, Religieux en la même Abbaye ;
5. JEAN, Damoiſeau ;
6. Et GABRIELLE, qui épouſa *Antoine de la Palu*, Seigneur de la Roche, en Revermont, en 1474, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. PALU, ou PALUD (DE LA).

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 17 Octobre 1469, ne laiſſant, pour fille unique, que

CLAUDINE, qui a épouſé *Perceval*, Seigneur *de Dortans*, &c., Ecuyer, Grand Chambellan de Philibert & de Charles, Ducs de Savoie & Gouverneur de Verceil, dont des enfants. Voyez DORTANS.

Les Seigneurs de *Chapelle*, en Michaille, portant le nom de PARPILLON, ſe diſent ſortis de JEAN DE PARPILLON, Damoiſeau, dernier des enfants d'HENRI DE PARPILLON, mentionné

ci-deſſus, & que ce JEAN DE PARPILLON eut un fils qui ſe retira à Seyſſel, & fut père de PIERRE DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, dont ils ſont deſcendus; ce qui n'eſt pas hors d'apparence, tant à cauſe de la conformité du nom, que parce que les anciennes armes de PARPILLON, de Seyſſel, qui ſont: *de gueules, à 3 papillons d'argent, miraillés de ſable*, étoient pareilles à celles de PARPILLON, d'Arbent; ce qui ſe reconnoît encore en la ſépulture des Seigneurs de *Chapelle*, aux Auguſtins de Seyſſel. Néanmoins, comme on n'en a aucunes preuves eſſentielles, on n'oſe point l'aſſurer vu que les PARPILLON DE CHAPELLE portent aujourd'hui pour armes: *de gueules, à une colombe d'argent, becquée & membrée de ſable, tenant en ſon bec un rameau d'olivier d'or; au chef d'or, chargé de 3 tourteaux: 2 de gueules & celui du milieu d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or*, leſquelles armes furent données à PIERRE DE PARPILLON, par le Duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, le 18 Novembre 1563.

PIERRE DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, auteur des Seigneurs de *Chapelle*, demeura longtemps à Rome, & pour les notables ſervices qu'il rendit au Saint-Siége, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Pierre, par le Pape PIE, IVe du nom, en 1560. Il épouſa, le 15 Mai 1565, *Françoiſe de Porquier*, d'une Famille noble de Genevois, dont il eut:

1. ERASME, qui ſuit;
2. HECTOR, rapporté après ſon aîné;
3. DIANE, qui épouſa *Philibert de Coyſia*, que d'autres nomment *Claude-Jacques*, fils de *Philibert de Coyſia*, Chevalier, Gentilhomme Savoiſien;
4. Et MARGUERITE, mariée, 1° au Seigneur *d'Urrières*, en Savoie; & 2° au Seigneur *de Montolivet*, Préſident des Finances au même Pays.

ERASME DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, épouſa *Perronne Oddinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Réoux, en Valromey, & d'*Anne de Vaux*, dont, pour fils unique,

CLAUDE-GASPARD DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, qui laiſſa:

1. & 2. JEAN-MARIE & JOSEPH;
3. 4. 5. & 6. MARIE, NICOLE, ANTOINETTE & CHARLOTTE.

HECTOR DE PARPILLON, Ecuyer (ſecond fils de PIERRE & de *Françoiſe de Porquier*), épouſa *Antoinette de Regard*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanay, dont vinrent:

1. 2. & 3. JEAN-PHILIBERT, JOSEPH-MAURICE & JEAN-LOUIS-AMÉ;
4. 5. 6. & 7. LOUISE-MARIE, PERRONNE-MARIE, THÉRÈSE-MARIE & MADELEINE. (Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte.)

Les armes: comme ci-devant.

PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE. L'opinion la plus commune ſur cette ancienne & illuſtre Maiſon, quoiqu'en diſe le Laboureur, dans ſes *Annotations* ſur *les Mémoires de Caſtelnau*, eſt qu'elle eſt ſortie de celle *de Luſignan*. La *briſure d'une bande* ſur ſes armes eſt aſſez la marque d'un cadet. Le Père *Etienne de Luſignan* dit que la ſéparation s'en eſt faite à *Gilles*, VIe du nom, fils de *Hugues*, dit *le Brun*, Seigneur *de Luſignan*, IVe du nom: à cauſe de l'antiquité des temps, on ne peut pas en avoir une véritable preuve; mais Besly & du Cheſne, auxquels s'eſt joint le Laboureur, remontent l'origine de cette Maiſon à JOSCELIN, Archevêque de Bordeaux, lequel eut pour fils, ou tout au moins pour neveu,

I. GUILLAUME, Seigneur DE PARTHENAY, le premier de cette Maiſon dont on ait une véritable connaiſſance, qu'on croit fils de ce GILLES DE LUSIGNAN, mentionné ci-deſſus, & qui vivoit ès-années 1100 & 1130, & eut pour fils,

II. GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DE PARTHENAY, vivant en 1169, lequel fut père de

III. HUGUES, Seigneur DE PARTHENAY, vivant en 1180, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. & 2. GUY & SIMON, qui furent tués en Chypre, dans le temps des Croiſades;
3. Et HUGUES, qui ſuit.

IV. HUGUES DE PARTHENAY fut d'abord Archevêque de Bordeaux en 1205; mais étant devenu Sire de *Parthenay*, par la mort de ſes frères, il obtint, avec la protection du Roi LOUIS VIII, diſpenſe du Pape, pour ſe marier, ce qu'il fit avec *Iſabeau de Mathefelon*, à la charge cependant que ſes ſucceſſeurs mâles porteroient le nom de *l'Archevêque*, & les filles le nom de PARTHENAY ſeulement, & pour *cimier*, ſur les armes, *une mître pontificale*. De ce mariage vint, entr'autres enfants,

V. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, IIIe du nom, Sire DE PARTHENAY, qui ſe trouva à l'Aſſemblée des Barons de France en 1225, & laiſſa:

HUGUES, qui ſuit;

Et JACQUETTE DE PARTHENAY, qui épouſa *Geoffroy de Péruſſe*, Seigneur de Saint-Bonnet, vivant encore avec elle en 1256. Il étoit fils de *Louis de Péruſſe* & de *Laure de Chabanais*.

VI. HUGUES L'ARCHEVÊQUE, IIIe du nom, Sire DE PARTHENAY, de Vouvant & Mervent, épouſa *Valence de Luſignan*, Dame deſdits lieux, que quelques-uns nomment auſſi *Euſtache*, fille de *Geoffroy de Luſignan*, dit *à la Grand'Dent*, Seigneur de Vouvant & de Mervent, dont vinrent :

JEAN, qui ſuit ;
Et ALIX DE PARTHENAY, qui épouſa *Hugues de Maingot*, Seigneur de Surgères.

VII. JEAN L'ARCHEVÊQUE, Ier du nom, que quelques-uns nomment GUILLAUME, Sire DE PARTHENAY, Vouvant & Mervent, épouſa, 1° *Jeanne de Montfort*, avec laquelle il vivoit en 1275 ; & 2° *Marguerite de Thouars*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GUY, auteur de la branche des Seigneurs de *Soubiſe*, rapportée ci-après ;
3. ISABEAU DE PARTHENAY, qui a épouſé, ſelon quelques-uns, *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, ce qui paroît douteux ; mais du moins enſuite, le 22 Juillet 1315, *Jean*, IVe du nom, Comte *d'Harcourt*, &c., Capitaine de Rouen, dont des enfants. Voyez HARCOURT ;
4. MARIE DE PARTHENAY, qui épouſa *Gérard Chabot*, IIIe du nom, Baron de Retz, &c., dont poſtérité. Voy. CHABOT, en Poitou ;
5. Et LÉTICE DE PARTHENAY, qui s'eſt mariée à *Maurice de Harpedane*, Seigneur de Belleville.

VIII. JEAN L'ARCHEVÊQUE, IIe du nom, Sire DE PARTHENAY, Saint-Chriſtophe & Semblançay, épouſa *Marie de Beaujeu*, fille de *Guichard*, Baron *de Beaujeu*, & de *Jeanne de Genève*. Ils eurent, entr'autres enfants,

IX. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, IVe du nom, Sire DE PARTHENAY, Saint-Chriſtophe & Semblançay, qui épouſa *Jeanne de Mathéfelon*, fille de *Thibaut*, IIIe du nom, Baron *de Mathéfelon* & de Duretal, &c., & de *Béatrix de Dreux*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JEANNE, Dame DE PARTHENAY, après ſon frère, qui s'eſt mariée à *Guillaume*, Vicomte de Melun, &c. ;
3. Et MARIE DE PARTHENAY, qui épouſa, en 1370, *Louis de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre.

X. JEAN L'ARCHEVÊQUE, IIIe du nom, Sire DE PARTHENAY, Mathéfelon, Vouvant & Mervent, ſe maria avec *Bruniſſende de Foix*, Vicomteſſe de Limoges, dont il n'eut point d'enfants : il laiſſa ſes ſœurs héritières de tous ſes biens.

BRANCHE des Seigneurs de SOUBISE.

VIII. GUY L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe (ſecond fils de JEAN L'ARCHEVÊQUE, Ier du nom, Sire DE PARTHENAY, &c., & de *Jeanne de Montfort*, ſa première femme), épouſa, 1° *Guyonne de Laval*, fille d'*André*, Seigneur de Châtillon, & d'*Euſtache de Baucay* ; & 2° en 1329, *Jeanne d'Amboiſe*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont-ſur-Loire, & de *Jeanne de Saint-Vérain*. Du ſecond lit il eut :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. MARGUERITE DE PARTHENAY, qui épouſa *Geoffroy*, dit *Brideau de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, &c. ;
3. Et JEANNE DE PARTHENAY, qui s'allia à *Jean de Champdenier*, Seigneur de Dampierre.

IX. LOUIS L'ARCHEVÊQUE, Sire de Soubiſe & de Taillebourg, épouſa 1° *Jeanne de Surgères*, fille de *Guillaume de Maingot*, Seigneur de Surgères, & de *Jeanne de Chabanais*, ſa première femme ; & 2° *Jeanne de Beaumont*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. GUY, rapporté après ſon aîné ;
3. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, mort ſans poſtérité ;
4. BERTHELOT, auſſi mort ſans enfants ;
5. JEANNE DE PARTHENAY, qui s'eſt mariée à *René de Jouſſeaume*, Seigneur de la Foreſt ;
6. Et PERRONNELLE DE PARTHENAY, qui épouſa *Jean de Mortemer*, Seigneur de Couhé.

X. JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, épouſa 1° *Anne de Mareuil* ; & 2° *Louiſe d'Anduze*, Vicomteſſe de Comborn. Il n'eut point d'enfants de ſes deux femmes, & laiſſa héritier ſon frère du ſecond lit, GUY, qui ſuit.

X. GUY L'ARCHEVÊQUE, IIe du nom, Seigneur de Soubiſe, ſuccéda à ſon frère en 1395, & épouſa, en 1416, *Louiſe du Plantis*, dont vinrent :

1. BERTRAND L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, qui mourut ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne Rabaſteau* ;

2. Louis, qui ſuit;
3. Françoise de Parthenay, qui s'eſt mariée à *Jean Pouſſard*, Seigneur de Péré;
4. 5. 6. & 7. Jeanne, Andrée, Louise & Marie de Parthenay, dont on ignore les alliances.

XI. Louis l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe & de Taillebourg, que quelques-uns nomment auſſi Jean, vivoit en 1461; il épouſa *Jeanne de Montberon*, veuve 1° de Don *Martin Henriquez de Caſtille*, Chevalier Eſpagnol; & 2° de *Louis Chabot*, Seigneur de Jarnac; elle étoit fille de *François*, IIe du nom, Sire *de Montberon*, Vicomte d'Aunay, & de *Jeanne de Vendôme*. Il eut pour fils,

XII. Bertrand l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, qui épouſa *Marie de Bretagne*, dont vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. François, Chevalier, marié à *Philippe de la Freſnaye*;
3. Philippe de Parthenay, qui épouſa *Jacques*, Seigneur *de Freſne*;
4. Et Anne de Parthenay, mariée, en 1533, à *Antoine*, Sire *de Pons*.

XIII. Jean l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, épouſa *Michelle du Freſne*, dont, entr'autres enfants,

XIV. Jean l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, l'un des héros des Calviniſtes au XVIe ſiècle, qui mourut en 1566. Il avoit épouſé, en 1553, *Antoinette Bouchard*, fille de *François*, IIe du nom, Baron d'Aubeterre, & d'*Iſabeau de Saint-Seine*, ſa première femme. Il eut, pour fille unique,

Catherine de Parthenay, qui s'eſt mariée, 1° à *Charles du Quelenec*, Baron de Pont; & 2° le 10 Septembre 1575, à *René*, Vicomte *de Rohan*, auquel elle porta la Terre de *Soubiſe*, dont les deſcendants ſont en poſſeſſion, & dont le Maréchal-Prince de *Soubiſe* porte le nom. Voy. ROHAN.

On trouve encore un Hugues l'Archevêque de cette Maiſon de Parthenay, qui ſe maria avec *Iſabeau de Néelle*, fille de *Raoul de Clermont*, IIe du nom, Seigneur de Néelle, &c., Connétable de France, & d'*Alix de Dreux*. (Manuſcrit de Piganiol de la Force.)

Cette Maiſon éteinte portoit pour armes : *burelé de 10 pièces d'argent & d'azur; à la bande brochante de gueules*.

PARTYET. N.... Partyet, Directeur & Intendant des Invalides, s'eſt marié avec N.... *Hébert du Buc*, fille de *Pierre-Paul*, Maître des Requêtes honoraire, & de N.... *Lallemant de Betz*, ſa première femme.

PARTZ de PRESSY, en Artois. Suivant les *Tablettes généal.*, part. VIII, p. 63, c'eſt une ancienne Nobleſſe, qui eſt alliée aux Maiſons les plus conſidérables de cette Province.

François-Joseph de Partz, Chevalier, Seigneur d'Equire, de Preſſy & autres lieux, obtint l'érection de ſes Terres en *Marquiſat*, par Lettres Patentes de 1712, enregiſtrées en l'Election & au Conſeil Provincial d'Artois. Il avoit épouſé, en 1702, *Jeanne-Iſabelle de Beauffort*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Laſſus, &c., & d'*Antoinette-Adrienne du Mont-Saint-Eloy*. Leurs enfants furent :

1. Emmanuel-Ambroise, qui ſuit;
2. N.... de Partz, dit *le Chevalier de Preſſy*, Capitaine au Régiment de la Marine, mort à Piſek, en Bohême, en 1748;
3. François-Joseph-Gaston, né en 1712, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Ham, en Picardie, ſacré Evêque de Boulogne le 11 Août 1743;
4. Marie-Catherine-Josèphe, veuve avec pluſieurs enfants, de *François d'Alſace-Hénin-Liétard*, Marquis d'Alſace, Seigneur de Dion-le-Val., &c., dont des enfants. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD;
5. Dorothée, dite *Mademoiſelle d'Equire*;
6. & 7. Deux autres filles; l'une appelée *Mademoiſelle de Herlin*, & l'autre *Mademoiſelle de Preſſy*.

Emmanuel-Ambroise de Partz de Pressy, Marquis d'Equire, a épouſé, en 1743, N.... *de Fontaines*, fille de *François*, Meſtre de Camp du Régiment de Piémont, Cavalerie, dont pluſieurs enfants.

* PAS, Terre & Seigneurie en Artois, & l'une des principales *Baronnies* du Comté de Saint-Pol, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons du pays, qui eſt celle des Marquis de *Feuquières*. — Daniel & Gédéon de Pas furent tués au ſervice du Roi, l'un devant Paris, & l'autre devant Doullens.

I. François de Pas, Marquis de Feuquières, premier Chambellan du Roi Henri IV, fut tué à la bataille d'Ivry le 14 Mars 1590, & avoit été Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1578,

Madeleine de la Fayette, fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain, &c., & de *Marie de Suze*. Ils eurent pour fils,

II. Manassès de Pas, Marquis de Feuquières, né à Saumur le 1er Juin 1590, qui fut un des plus grands hommes qui avoient porté les Armes dans le XVIIe siècle, & mourut prisonnier de guerre à Thionville le 4 Mars 1640. Il eut d'*Anne Arnaud*, son épouse, recommandable par son mérite & sa probité,

1. Isaac, qui suit;
2. Charles, dit *le Comte* de Pas, Mestre de Camp & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à l'Armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans;
3. Henri, qui prit aussi la qualité de *Comte* de Pas, après la mort de son frère; fut Maréchal de Camp, Gouverneur de Toul & Chevalier d'honneur au Parlement de Metz. Il épousa, en 1663, *Julienne-Pétronille*, Comtesse *de Limbourg-Styrum* & de Bronkhorst, fille de *Bernard-Albert*, Comte *de Limbourg-Styrum*, & d'*Anne-Marie*, Comtesse *de Bergues*. Il en eut plusieurs enfants;
4. François, Abbé de Relec, Grand Doyen de Verdun, qui est mort en 1691, âgé de 72 ans;
5. Louis, Comte de Feuquières, Maréchal de Camp, mort en 1670, laissant de *Diane de Poix*, Dame de Mazancourt,

   Louis, Seigneur de Mazancourt;
   Et François, Capitaine des Vaisseaux du Roi.

6. Madeleine, qui épousa *Louis*, Baron *d'Orthe*, morte en 1681;
7. Susanne, mariée à *Antoine de Batilly*, Maréchal de Camp & Gouverneur de Neufchâteau, en Lorraine;
8. Et Jeanne, mariée, 1° à *Louis d'Aumale*; & 2° en 1671, à *Jean de Montmorency*, Marquis de Villeroy; morte en 1695.

III. Isaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat Ordinaire, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun & Pays Verdunois, Lieutenant Général de l'Evêché & Province de Toul, mourut Ambassadeur Extraordinaire du Roi en Espagne, le 6 Mars 1688. Il avoit épousé, le 26 Juin 1647, *Anne-Louise de Gramont*, fille d'*Antoine*, IIe du nom, Duc *de Gramont*, & de *Claude de Montmorency-Boutteville*. Leurs enfants furent :

1. Antoine, qui suit;
2. François, rapporté après son aîné;
3. Charles, Chevalier de Malte, Capitaine d'un Vaisseau du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis, près de Mons, en 1678;
4. Henri, aussi Chevalier de Malte & Capitaine de Vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile, en 1676;
5. Jules, Comte de Feuquières, Lieutenant Général pour le Roi dans la Province de Toul, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort à Paris, le 10 Octobre 1741, âgé de 87 ans, sans enfants, de son mariage avec *Catherine-Marguerite Mignard*, fille du célèbre *Pierre Mignard*, premier Peintre du Roi;
6. Philbert-Charles, Docteur de Sorbonne, Abbé de Cormeilles & Evêque d'Agde;
7. Simon, dit *le Chevalier de Feuquières*, Capitaine de Vaisseau du Roi, mort au Hâvre-de-Grâce des blessures reçues au combat de la Manche, en 1692, où il eut une cuisse emportée;
8. Et Louise-Catherine, qui épousa *Gabriel-Ignace de la Vie*, Maître des Requêtes; morte en 1692.

IV. Antoine de Pas, Marquis de Feuquières, Gouverneur de Verdun, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis & Lieutenant Général en 1693, servit, en cette qualité, en Italie, jusqu'à la paix, & mourut le 27 Janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épousé, en Janvier 1694, *Marie-Madeleine-Thérèse-Geneviève de Monchy*, fille & héritière de *Georges*, IIe du nom, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Molé*. Ils eurent entr'autres enfants :

Antoine-Charles, qui suit;
Et Pauline-Chrysante, mariée, le 29 Janvier 1720, à *Joachim-Adolphe de la Seiglière*, Marquis de Soyecourt, &c., dont des enfants. Voyez SEIGLIÈRE (de la).

V. Antoine-Charles de Pas, Marquis de Feuquières, Mestre de Camp du Régiment de Bourgogne, Infanterie, épousa, le 31 Juillet 1727, *Marguerite-Paule de Grivel d'Ourouer*, fille de *Paul de Grivel*, Comte d'Ourouer, & de *Marguerite-Françoise de Bourgoing de Faulain*.

IV. François de Pas, Seigneur d'Harbonnières, dit *le Comte de Rebenac*, par son mariage (second fils d'Isaac, Marquis de Feuquières, & d'*Anne-Louise de Gramont*), Capitaine au Régiment du Roi, Lieutenant Général de Navarre & de Béarn & de l'Evêché de Toul, Sénéchal du Béarn, Envoyé de S. M. à l'Armée du Roi de Suède, en Poméra-

nie, commandée par le Comte de Königſmarck, puis aux Cours de Danemark, Zelle & Brandebourg, Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, à la place de ſon père, & en Savoie, & enfin Envoyé extraordinaire chez tous les Princes d'Italie, mourut le 22 Juin 1694, âgé de 45 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1672, *Jeanne d'Eſquille*, fille aînée de *Jean*, IIe du nom, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, & de *Louiſe Dibos*. De ce mariage vinrent :

1. Catherine-Charlotte, morte le 13 Juillet 1739, qui avoit épouſé, le 19 Février 1698, *Louis-Nicolas le Tellier*, Marquis de Souvré, &c., Maître de la Garde-Robe du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Navarre & de Béarn, &c., dont des enfants. Voy. TELLIER de LOUVOIS (le);
2. Marie-Charlotte-Chrysante, qui fut mariée, en 1694, à *Jean-Charles du Bouzet*, Marquis de Sainte-Colombe ;
3. Marie-Charlotte, née le 4 Mars 1689, morte le 4 Janvier 1759, qui avoit épouſé, le 29 Août 1707, *François-Gaſpard*, Chevalier, appelé *le Marquis d'Oſſun*, Baron d'Hêches, &c., Capitaine du Régiment du Roi, dont poſtérité. Voy. OSSUN ;
4. Et N.... de Pas de Feuquières de Rebenac, qui s'eſt mariée à *Mathieu d'Abadie d'Oroignen*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, dont elle eut deux filles : l'une s'eſt mariée à *Armand-Jean de Montréal*, Marquis de Moneins, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voyez MONTRÉAL d'URTUBIE ; & la cadette a épouſé *Pierre-Ignace*, Marquis *de Lons*, Lieutenant de Roi en Navarre & en Béarn, dont elle a eu poſtérité. Voyez LONS.

(Pour un plus long détail ſur l'origine de cette Maiſon, on peut conſulter le *Nobil. de Picardie*, p. 401 & ſuiv.)

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

✠ PAS de la CHARAUDIÈRE (du), Famille de Bretagne, dont étoit Michel du Pas, Seigneur de la Charaudière, Maître des Comptes, qui a été maintenu en conſéquence des privilèges de ſa charge, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 31 Décembre 1668, avec rapport de M. Deſcartes.

Les armes : *d'argent, à 3 pals d'azur ; au chef d'or, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, arrachée & allumée de gueules.*

✠ PAS de CRÉVY (du), Famille de la même Province, Reſſort de Nantes, & dont étoit Louis du Pas, Seigneur de Crévy, Maître des Comptes, qui fut maintenu, en vertu des privilèges de ſa charge, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 17 Décembre 1668, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'un ſanglier paſſant de ſable, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

PASCAL, en Languedoc : *d'azur, à l'agneau paſcal d'argent.*

PASCAL, autre Famille, qui a donné dans Etienne Pascal un Conſeiller au Grand Conſeil le 24 Septembre 1485, puis Maître des Requêtes, qui fut père de

Thomas Pascal, Conſeiller au Parlement & Préſident des Enquêtes, qui mourut en 1535.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roſes du même.*

PASCAL, en Languedoc, dont une branche établie en Bretagne, en la perſonne de Joseph Pascal, Ecuyer, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Limouſin, Chevalier de Saint-Louis, Penſionné du Roi, qui épouſa, en 1726, *Marie-Françoiſe Lambert*, & mourut le 9 Juin 1762. Il a laiſſé pour enfants :

1. Joseph, né en 1727, Capitaine au Régiment de Limouſin & Chevalier de Saint-Louis ;
2. François-Nicolas Pascal de Keranvéyer, né en 1729, premier Capitaine-Aide-Major du Régiment de Limouſin & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Barthélemy, mort enfant ;
4. Jean-Baptiste, dit *le Chevalier* Pascal, né en 1736, Capitaine au Régiment de Limouſin ;
5. Tanneguy-François-Marie Pascal de Chateaulorent, né en 1738, Capitaine au Régiment de Limouſin ;
6. Eugène-Hyacinthe, né en 1740, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au Département de Breſt ;
7. Florentin-Marie Pascal de Kermeur, né en 1742, Lieutenant au Régiment de Limouſin ;
8. Et Marie-Jeanne, qui s'eſt mariée, en 1763, à N.... *de Villancourt*, en Lorraine, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, Infanterie.

Les armes : *de gueules, à l'agneau paſcal immolé d'argent, portant une croix d'or, à*

la bannière d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de 2 étoiles d'or.

PASCAL DE MÉRINS & DU ROURE, en Dauphiné; Famille dont les armes sont: *d'azur, à l'agneau pascal d'argent, le guidon croisé de gueules.*

PASCAL DE SAINT-JUÉRY, en Languedoc; Famille qui porte : *d'azur, à 2 bourdons de pélerin d'or, passés en sautoir & surmontés d'une étoile d'argent.*

PASCAL DE SATOLAS, en Dauphiné ; Famille qui porte : *d'azur au singe rampant d'or.*

* PASCALE, dans le Brabant. De cette Famille est FRANÇOIS DE PASCALE, du Conseil de Guerre de S. M. C., Général de son Infanterie & Commandant de la Ville de Bruxelles, qui a obtenu, en considération de ses services, le titre de *Marquisat*, par Lettres du 6 Janvier 1709, applicable sur quelque Terre dans les Pays-Bas Catholiques

PASQUET DU BOUSQUET, Famille d'Angoumois, dont la Noblesse a été constatée par la vérification qui a été faite des titres en 1701, par les Commissaires départis.

PIERRE PASQUET, Ecuyer, Sieur de Cloulas, marcha, en 1703, au nombre des 200 Gentilshommes qui furent assemblés sur les côtes de la Charente. Son fils,

HENRI PASQUET DU BOUSQUET, entra, en 1701, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Barvillé, & est mort en 1750, Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. De son mariage, avec *Marie Renaud de Taponnat*, est sorti

PIERRE PASQUET DU BOUSQUET, mort en 1769, Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui a laissé de son mariage, avec *Susanne Maret:*

1. FRANÇOIS PASQUET DU BOUSQUET ;
2. HENRI PASQUET DE SAINT-PROJET;
3. Et MATHIEU PASQUET DE LA REVENCHÈRE. (Ils sont tous trois au service.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de 2 étoiles du même, & en pointe d'une sphère d'argent, posée sur un pied d'or; l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'argent & d'azur.*

PASQUIER, en Champagne.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi en 1596 & Conseiller d'Etat par Brevet, épousa *Catherine Ancel*, dont il eut:

FLORENT, qui suit;
Et MADELEINE, qui s'est mariée, en 1601, à *Germain le Rebours*, IVe du nom, Seigneur de Villiers, &c., Procureur Général du Grand Conseil en 1602 & Conseiller d'Etat, dont des enfants. Voy. REBOURS (LE), en Normandie.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Mai 1614, Commissaire aux Requêtes du Palais le 14 Novembre 1616, Procureur Général du Grand Conseil le 5 Mars 1622, Conseiller d'Etat par Brevet du 17 du même mois, dont il prêta serment le 7 Février 1623, mourut en 1637. Il avoit épousé, par contrat du 13 Avril 1624, *Elisabeth Budé*, fille d'*Eustache*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Florette*. De ce mariage vinrent :

1. FLORENT, Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment du Roi, mort au service;
2. JEAN;
3. GILBERT, qui suit;
4. FRANÇOIS, Seigneur de la Honville, Lieutenant au Régiment de Gesvres, maintenu dans sa noblesse au mois de Juin 1668, lequel avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1660, *Anne de Népoux*, morte en 1662, dont

   ANNE-ANTOINETTE, née le 13 Août 1661.

5. & 6. MARC & GABRIEL, Lieutenants au Régiment d'Auvergne;
7. Et ANDRÉ, Lieutenant au Régiment d'Espiès, mort au service.

GILBERT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Capitaine au Régiment du Prince de Condé, épousa, par contrat du 31 Mai 1655, *Antoinette de Népoux*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Launoy*. Elle étoit veuve au mois de Juin 1668, qu'elle fut maintenue dans sa noblesse avec son beau-frère. Ses enfants furent :

1. FLORENT, né le 12 Février 1657;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 4 Avril 1660;
3. Et GABRIELLE-ANNE, née le 1er Décembre 1662.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent.*

PASQUIER, à Paris; Famille, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or,*

accompagné en chef de 2 croiſſants d'argent, & en pointe d'un buſte de licorne du même.

PASQUIER, en Picardie : Famille dont étoient Charles Pasquier, dit *Fouilloy*, Seigneur de Blin, Prévôté de Montdidier; Louis & Pierre Pasquier, ſes frères, Capitaines aux Régiments des Vaiſſeaux, de Provence & du Roi, qui juſtifièrent des Lettres d'anobliſſement accordées par Henri IV, à Jean Pasquier, leur aïeul, le 6 Novembre 1591, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Octobre 1609.

Cette Famille ſubſiſte & porte pour armes : *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné en chef de 2 croiſſants & en pointe d'une étoile, le tout du même.*

PASQUIER, en Bretagne, Reſſort de Ploërmel : Famille qui remonte à Raoul Pasquier, Seigneur de la Villeblanche, vivant en 1513. Elle a été, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 30 Avril 1669, au rapport de M. le Jacobin, déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de daim arrachées de ſable.*

PASQUIER de FRANCLIEU, Famille établie dans l'Iſle-de-France.

François-Michel Pasquier, Ecuyer, Sieur des Bergeries, Franclieu & Lavau, né le 10 Avril 1626, deſcendoit, au cinquième degré, de Charles Pasquier, Ecuyer, Sieur de Franclieu, Archer & homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de MM. de Montmorency. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence des Elus de Melun le 18 Juin 1665 & fut ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la Ville de Condé, en Flandre, & nommé Brigadier d'Infanterie le 11 Septembre 1706. Il avoit été auparavant Maréchal de Bataille des Armées du Roi, premier Capitaine & Major du Régiment de Broglie, Infanterie. De ſon mariage, avec *Charlotte de Chamoy*, ſont iſſus trois garçons & Madeleine-Charlotte, qui s'eſt alliée, en ſecondes noces, le 27 Décembre 1705, à *François de Cruſſol d'Uzès de Montauzier*, dit *le Comte d'Uzès*, Lieutenant Général & Gouverneur d'Oleron. Voy. CRUSSOL.

Charles Pierre Pasquier, Ecuyer, Seigneur de Franclieu (frère aîné dudit François-Michel), naquit le 24 Avril 1625, fut Maréchal de Camp, commanda dans le Château & le Duché de Bouillon & fut enſuite Gouverneur de Dinan. Il mourut en l'année 1709. Son fils,

Jacques-Laurent-Pierre-Charles Pasquier de Franclieu, Seigneur de Cauſſade & d'Eſtirac, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne du 30 Janvier 1719 & Gouverneur de Fraga, dans le Royaume d'Aragon, le 18 Décembre 1723, épouſa, par contrat du 2 Novembre 1720, *Marie-Thérèſe de Buſca*, Dame de Laſcazères, d'Eſtirac, &c., dont vinrent :

1. Jean-Baptiste-Madeleine-Isidore-Charles-Laurent Pasquier de Franclieu, Ecuyer, né en la Cité de Fraga, au Royaume d'Aragon, le 5 Avril 1724;
2. Louis-François-Catherine Pasquier de Lascazères, Ecuyer, né à Laſcazères le 4 Septembre 1729;
3. Jean-François-Anselme Pasquier de Caussade, né le 21 Avril 1735;

Et ſept filles, dont une eſt mariée (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 têtes de maure de ſable, tortillées d'argent, & en pointe de 3 fleurs d'or, appelées paquerettes, terraſſées du même, celle du milieu ſupérieure.*

PASSAC, ancienne Famille noble, originaire de la Marche, où elle poſſédoit, vers le milieu du XIVe ſiècle, la Forteresſe de Vieillevigne & la Terre de la Crouzette. — En 1377, Philippe de Passac, Seigneur de Vieillevigne (fils de Gaucher de Passac), inhumé dans l'Abbaye de la Prée, près d'Iſſoudun, en Berry, où l'on voit ſon tombeau, épouſa *Flore de Guéret*, fille du Seigneur *de Guéret*, dans la Province de la Marche, laquelle lui apporta en dot la Terre du Chêne-lès-Salvis, en Sologne, qui eſt encore poſſédée par l'aîné de la Famille, qui a fait des alliances avec les Maiſons de *la Chaſtre, Culant, Savary, Eſtampes, Villelume, d'Aligny*, &c. Elle a donné, en 1514, un Chanoine-Comte de Lyon. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*, ſur cette ancienne Nobleſſe, qui ſubſiſte.)

Les armes : *échiqueté d'argent & d'azur, à 3 pals de gueules, brochants ſur le tout.*

* PASSAGE (le), Terre érigée en *Comté*, qui eſt poſſédée par la Maiſon *de Gelas de Leberon*. Voy. GELAS.

PASSART, à Paris : Famille de Robe, qui a donné pluſieurs Conſeillers & Préſidents au Grand Conſeil & des Maîtres des Comptes. La Terre de *Saint-Aubin*, qui étoit dans cette Famille, a paſſé à *Jean-Philippe de Cordouan*, Marquis de Langey, ſubſtitué au nom de *Paſſart*, par l'Abbé PASSART, ſon grand-oncle maternel ; *Philippe de Cordouan*, ſon père, ayant épouſé, en 1694, *Hardouine-Françoiſe de Broſſin de Meré*, fille de *Georges* & de MARIE PASSART.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

PASSAVANT, ancienne Nobleſſe, qui a eu des alliances, dès le XIIIe ſiècle, avec la Maiſon *du Châtelet*, par le mariage de GILLETTE DE PASSAVANT, fille de WICHART, Seigneur DE PASSAVANT, avec *Jean*, Sire *du Châtelet*, Ier du nom. La Maiſon DE PASSAVANT a été en grande conſidération : c'eſt ce qu'on reconnoît par un grand nombre d'actes des Seigneurs de ce nom, conſervés dans le Cartulaire de Champagne, qui ſont à la Bibliothèque du Roi. Elle tiroit ſon nom d'un Bourg, ſitué dans le Bailliage des Voſges & ne doit pas être confondue avec les autres du même nom, toutes très-illuſtres : l'une originaire du Poitou, l'autre du Comté de Bourgogne. Celle de Lorraine, ou des Voſges, dont nous parlons ici, eſt éteinte depuis longtemps, dit D. Calmet, dans ſa *Généalogie de la Maiſon du Châtelet*.

Les armes : *d'or, à 2 faſces de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, miſes en orle, 4, 2, 2 & 1.*

PASSERAT DE SILANS : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'un lion léopardé de gueules, & accompagnée en pointe de 2 vols de Paſſerat d'or.*

PASTÉ, Maiſon ancienne, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, pour avoir donné un Maréchal de France, un Ambaſſadeur & un Evêque de Chartres. Le premier que l'on connaiſſe eſt FERRY PASTÉ, Seigneur de Challerange, Taiſſy & Saint-Pierre-à-Arne, qui fut envoyé en Ambaſſade en Flandre, en 1226, avec Raoul de Mello, pour recevoir de Jeanne, Comteſſe de Flandres, le Château de Douai & autres Places, & eſt nommé Maréchal de France dans un acte du 2 des Calendes de Décembre 1240, & en trois Chartes du Tréſor de l'an 1244. Cette Famille a formé quatre degrés & s'eſt éteinte dans la perſonne de JEAN PASTÉ, Seigneur du Bois-Malesherbes & de Challerange, qui ſervoit en Flandre en 1352, avec trois Ecuyers, & ès-guerres de Normandie en 1354, avec deux Ecuyers. Il mourut le 3 Février 1374.

On trouve encore PIERRE PASTÉ, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Péan & du Boſc, au Bailliage d'Evreux, auquel HENRI, Roi d'Angleterre, donna, à Rouen, le 30 Octobre 1438, un délai d'un an pour en faire foi & hommage, parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre.

Les armes de la Maiſon PASTÉ étoient : *de.....; au chef palé de pluſieurs pièces.*

PASTEL, en Normandie, Ecuyers, Seigneurs des Minières, Election de Conches ; Famille dont les armes ſont : *d'argent, à une colonne de gueules, poſée en bande & côtoyée de 3 trèfles de ſinople.*

PASTEY (DE), Ecuyers, Seigneurs d'Ouville, Election de Verneuil ; Famille de la même Province, qui porte : *d'azur, à 3 demi-vols d'or, poſés en pairle, & chargés en cœur d'une roſe de gueules.*

PASTIZ (DU), Ecuyers, Sieurs de Montcolin, même Province, Election de Mortain ; Famille noble, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'ancre de ſable en pal ; & aux 2 & 3 d'azur, à 3 faſces d'or.* Il y a une branche de cette Famille établie à Mortagne, au Perche.

PASTOUR, en Bretagne, Reſſort de Lannion : Famille qui remonte à JEAN PASTOUR, Seigneur de Kerjan, vivant, avec *Jeanne Gourmelon*, ſon épouſe, dans le XVe ſiècle.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 31 Janvier 1669, au rapport de M. de Leſrat, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction.*

Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de 5 billettes d'azur, poſées en orle.*

PASTOUREAU, en Picardie. Suivant le *Nobiliaire* de cette Province, p. 413, JEAN PASTOUREAU, Seigneur de Lambercy, demeurant à Danizy ; FRANÇOIS & EDMOND PASTOUREAU, ſes oncles, de l'Election de Laon, firent

preuve de leur nobleſſe depuis l'an 1547, que vivoit Jacques Pastoureau, leur biſaïeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 2 étoiles d'or en chef, & d'une coquille du même en pointe.*

PASTOUREL de BEAUX, Nobleſſe des plus anciennes du Velay, diſtinguée par ſes alliances & les ſervices qu'elle a rendus de tout temps à l'Etat, & à laquelle nos Rois ont accordé, en reconnaiſſance, pluſieurs ſauvegardes, portant exemption du ban & arrière-ban. Elle remonte, par pièces probantes, juſqu'au XIIe ſiècle, & ſubſiſte dans les enfants de feu

Louis-Joseph-Armand de Pastourel, Chevalier, Seigneur de Beaux, Boislong, le Bouchet, &c., ancien Officier au Régiment d'Auvergne, qui, de ſon mariage, avec *Marie-Etiennette de Charbonnel* (fille de *François*, Comte *de Charbonnel*, Seigneur de Bets, &c., & de N...., ſa première femme), a laiſſé

1. Marie-Josèphe-Thérèse-Louise, née le 27 Juin 1757, qui s'eſt mariée, le 17 Mars 1779, à *Henri-François-Joſeph de Valadoux*, Chevalier, Marquis de Valadoux, Baron d'Alogne, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Mamert, la Bouchardière, &c., Lieutenant des Chaſſeurs au Régiment de Provence, Infanterie ;
2. Et Marguerite, née en 1764, qui fut reçue Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre noble de Notre-Dame de Coiſe, à l'Argentière, Diocèſe de Lyon, ſur ſes preuves faites au mois d'Avril 1778, viſées par MM. les Comtes de Lyon, conformément aux Lettres Patentes de S. M., accordées audit Chapitre en Juin 1777.

Il y a encore de cette Maiſon N.... *de Paſtourel*, appelé *le Chevalier de Beaux*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la Ville du Puy, ancien Commandant de bataillon au Régiment d'Auvergne.

* PASTOURELLE (la), en Artois : Fief noble & Seigneurie foncière, tenue du Roi, à cauſe de ſon Château d'Aire, & qui conſiſte en pluſieurs rentes foncières & Seigneuriales, dues par chacun an, au jour de Saint-Jean-Baptiſte, leſquelles ſe prennent ſur les Terres ſituées près de la porte d'Arras de la ville d'Aire, au lieu dit *les Bas-Champs* ; & il appartient au Seigneur toute Juſtice & Seigneurie foncière ſur ces tenements, avec tous les droits attachés à ſemblable Juſtice, pour l'exercice de laquelle ledit Seigneur a Bailli, Lieutenant, hommes Cottiers, Greffier & Sergent. Cette Seigneurie de *la Paſtourelle* fut longtemps poſſédée par les Seigneurs *de Hannedouche de Rebecque*, & appartient, en 1776, à Meſſire *Robert-Antoine de Gantès*, Seigneur de Saint-Marc, &c., Gouverneur de Saintes en ſurvivance, Chevalier de Saint-Louis, l'un des Gentilshommes du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois. Son oncle, *Jean-François*, Marquis *de Gantès*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui eſt mort à Paris le 3 Avril 1776, & eſt inhumé au pied du Maître-Autel de la Paroiſſe Saint-Sulpice, a, par ſon teſtament, reçu en cette Ville le 7 Février précédent, nommé pour légataire univerſel Meſſire *François-Ignace-Marie de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Ablainſvelle, ſon petit-neveu, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne. Voy. GANTÈS.

PASTURE (de la), en Picardie. Claude de la Pasture (dit le *Nobil. de Picardie*), Baron de Courſet, demeurant à Montreuil-ſur-Mer ; Antoine, Isaac & Charles de la Pasture, Seigneurs de Londefort, la Roque & Offrethun, demeurant à Etaples & à Montreuil, tous frères de Claude, firent preuve de nobleſſe depuis le 5 Octobre 1519, que vivoit Pierre de la Pasture, Baron de Courſet, leur triſaïeul.

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de 6 loſanges d'or.*

PATENOSTRE, en Bretagne : Famille qui remonte à Guillaume Patenostre, Seigneur de la Vallée, vivant en 1441, avec *Jeanne Goures*, ſon épouſe. — Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. le Jacobin, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de la Nobleſſe, le 4 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 6 roſes d'or, 3, 2 & 1.*

PATHAY, ou PATAY, Seigneurs dudit lieu, en Beauce, & de Claireau, en Gâtinais : ancienne Nobleſſe qui ſubſiſte dans une branche établie en Lorraine. Ses principales alliances ſont avec les *Prunelé, Saint-Simon, Théligny, la Ferté-Aloſſe, d'Orval, Beaufils, Longueau, d'Avantois, Beaumont, du*

Lac, Cugnac, Maillé, &c. Elle a donné deux Evêques, l'un d'Orléans & l'autre d'Arras.

Les armes : *d'hermine, à l'écuſſon de gueules en abîme.*

PATORNAY, en Franche-Comté. Suivant le *Nobil. des Sires de Salins,* tom. II, p. 190, cette Famille remonte à

I. Nithier Patornay, de la ville de Salins, que Charles *le Hardi,* Duc de Bourgogne, mit au nombre de ſes Conſeillers, par ſes Lettres du 25 Juillet 1476. Après la mort de ce Duc, il fut député par ſes Concitoyens, vers Louis XI, qui venoit d'occuper le Comté de Bourgogne : ce Prince le reçut favorablement, lui conſerva l'emploi dont il jouiſſoit & lui donna celui de Maître des Requêtes de ſon Hôtel, par Lettres Patentes du 21 Avril 1482. L'Archiduc Philippe, Souverain de cette Province, le nomma Avocat Fiſcal du Parlement qu'il rétablit à Dôle en 1500. Il épouſa 1° *Pernette Marchant ;* & 2° *Claudine de Gilley,* veuve de *Bienaventureux de Falletans,* Ecuyer. Il eut du premier lit

II. Claude Patornay, employé avec ſuccès dans les plus importantes affaires de la ville de Salins, qui épouſa *Jeanne de Falletans,* dont entr'autres enfants,

Philippe, qui ſuit ;
Et Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. Philippe Patornay épouſa, en 1548, *Jeanne,* fille de *Hugues Prevoſtet,* Ecuyer, de la ville de Salins. Il teſta en 1566, & laiſſa, entr'autres enfans,

IV. Nithier Patornay, Ecuyer, Contrôleur des Sauneries de Salins, marié à *Anne de Lalye,* dont vinrent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Philippe, Religieux Minime, enſuite Suffragant de Ferdinand de Rye, Archevêque de Beſançon ;
3. Denis, Prêtre de l'Oratoire ;

Et trois filles.

V. Antoine Patornay, Ecuyer, Grand Juge en la Grande Judicature de St-Claude, épouſa, en 1619, *Roſe Mathon,* & en eut :

1. Hugues-François, qui ſuit ;
2. Philippe, Chanoine de St-Anatoile ;

Et trois filles, qui ſe ſont mariées.

VI. Hugues-François Patornay, Ecuyer, Seigneur du Fied, eut de ſon mariage avec *Antoinette-Françoiſe Richier,* Dame de Varras,

1. Bernard-François, qui ſuit ;
2. Nicolas-Joseph, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris ;
3. Georges-François, Doyen de St-Michel de Salins & Prévôt de l'Egliſe de St-Maurice ;

Et une fille, Religieuſe.

VII. Bernard-François Patornay, Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1695, s'allia, en 1698, avec *Jeanne-Philippe Boy,* Dame de Saubief, dont vinrent :

1. Charles-Emmanuel, Seigneur du Fied & de Varras, né en 1700 ;
2. Antoine-Marie, Chanoine de St-Anatoile ;
3. Georges-François ;

Et trois filles. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche.)

SECONDE BRANCHE.

III. Pierre Partonay, Ecuyer (quatrième fils de Claude, & de *Jeanne de Falletans*), fut pourvu, en 1561, de la charge de Tréſorier du Roi à Dôle, & épouſa *Deniſe Doroz,* dite *Pélerin,* dont il eut :

Frédéric, qui ſuit ;
Et Léonard, Jéſuite, Auteur de pluſieurs Ouvrages contre les Proteſtants.

IV. Frédéric Patornay, Ecuyer, ſervit le Roi d'Eſpagne dans ſes Armées, en Flandre, & ce Prince lui donna, en 1592, la charge de Gruyer des Forêts & Salines de Salins. Il épouſa, en 1599, *Etiennette Huot,* de laquelle vint, entr'autres enfants,

V. Pierre Patornay, Ecuyer, qui ſervit en Allemagne dans les Cuiraſſiers du Seigneur de Vaugrenans, & fut fait Capitaine, en 1636, de 200 hommes d'Infanterie dans le Régiment d'Aval : ſa Compagnie ayant été défaite par le Maréchal de Gaſſion, il en obtint une autre, en 1638, dans le Terce du Commandeur de Saint-Mauris. Il avoit épouſé, en en 1633, *Marie Boitouzet,* & en eut pluſieurs enfants, entr'autres,

VI. Claude-Charles Patornay, Ecuyer, qui ſervit en Flandre, à l'armée du Roi d'Eſpagne, dans le Terce du Comte de Saint-Amour, y fut bleſſé, enſuite fait priſonnier & conduit au Château de Vincennes. Il obtint dès-lors une Compagnie dans le Régiment d'Aval, & épouſa, le 3 Août 1666, *Bonne-Ignace de Montureux,* fille de *Jean,* & de *Chriſtine de Falletans.* Ils eurent, entr'autres enfants,

VII. Philippe-Alexis Patornay, qui s'eſt

marié avec *Thérèſe-Alexis Wuillin*. Leurs enfants furent :

1. Jean-François, Curé de Quingey ;
2. Jules-Charles-Just, Chanoine de St-Anatoile de Salins ;
3. Frédéric-François, Capitaine au Régiment de Champagne ;
4. & 5. Pierre & Charles ;

Et cinq filles, dont trois Religieuſes. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, d'après le *Nobiliaire* ci-devant cité, faute de *Mémoire* ſur ſon état actuel.)

Les armes : *d'azur, à une quintefeuille d'or, accompagnée de 3 croiſſants d'argent 2 & 1.*

PATROCLE de TOISY, ancienne Nobleſſe, originaire de Bourgogne.

Noel de Patrocle, Chevalier, Seigneur de Toiſy, Gouverneur Général des Isles de la Martinique, Saint-Chriſtophe, la Guadeloupe, &c., dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. générale des Antilles*, du P. du Tertre, étoit père de

Marie-Angélique, qui mourut le 3 Mai 1729, dans la 83e année de ſon âge : elle étoit née à la Martinique en 1647. Sa mère la ramena en France, en 1648, avec Mademoiſelle d'Aubigné, dont le père étoit mort en ce Pays. (*Mercure de France* de Mai 1729, p. 1036.)

PATRY-CALOUIN. Voici ce que nous apprend un *Mémoire*, dreſſé ſur titres originaux communiqués, de cette ancienne Maiſon de Chevalerie, originaire du Bailliage de Caen, en Normandie : ce *Mémoire* ne remonte qu'à

Guillaume Patry, Seigneur de Calay, ou plutôt Culey, nom qu'ont conſervé les deux branches qui ſubſiſtent en Normandie, lequel aumôna, en 1229, la dîme de Saint-Georges, de Culey, dont il étoit Seigneur, aux Moines de ce Prieuré. Mais cette Maiſon, ſuivant un Manuſcrit de Piganiol de la Force, remonte plus haut, comme on le verra à la fin de cette *Généalogie*.

On trouve (dit le *Mémoire* cité que nous ſuivons), dans le *Traité de la Nobleſſe*, par de la Roque, qu'en 1271, Guillaume Patry, qualifié *Chevalier*, ſervit pendant 40 jours au ban & arrière-ban de la Baillie du Cotentin, avec Jean de Villiers & Hugues de Beſu, Chevaliers, au lieu & place de Jean d'Harcourt ; que le même Guillaume ſervit de ſuite à raiſon de ſon Fief à l'Armée de Normandie ; qu'enfin un autre Guillaume Patry étoit au nombre des Seigneurs Normands.

Cette ancienne Maiſon a produit pluſieurs branches : on en trouve encore deux en Normandie portant le même nom & les mêmes armes, dont l'Auteur du *Mémoire* marque ne pouvoir rien dire, faute de titres, & il ſe contente de parler de celle qui s'eſt ſucceſſivement établie en Anjou & en Languedoc, qui prit d'abord, ſuivant l'ancien uſage, le nom de *Calay* ou *Calain*, de la Terre qu'elle poſſédoit en Normandie, & qui, vers le commencement du XVIe ſiècle, changea ce dernier nom en celui de *Calouin* : c'eſt ce qui réſulte des titres authentiques qui nous ont été préſentés, & ſur leſquels a été dreſſée la *Généalogie* ci-après. Enſuite nous donnerons la *Notice* de Piganiol de la Force, ſur les branches établies en Normandie.

I. Guillaume Patry, vivant vers 1240, peut-être le même qui aumôna la dîme de ſa Terre de Calay, eut entr'autres enfants :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Salvie, mariée à *Guillaume de Tilly*, auteur, par femmes, des *Dyel, Vaſſy, Origny, Vançay, Préteval, Courbon, Rechignevoiſin, Sommere*, &c. ;
3. Et Toinette, qui s'eſt alliée à *Robert de Préteval*, duquel elle eut poſtérité. Voy. PRÉTEVAL. D'eux vinrent, également par femmes, les *Sillans, Poſtel, Barville, Tudert, Faoucq, Villereau, Saint-Paul, Tarragon*, &c.

II. Jean Patry de Calay épouſa *Anne Roſel*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, veuve de *Robert des Mouſtiers*, tige des Seigneurs d'*Aiſy* : ils vivaient vers la fin du XIIIe ſiècle, & furent enterrés dans l'Egliſe de Calay. De leur mariage vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. Guillaume-Marie, Seigneur de Saint-Germain, marié à *Hélis de Laval*, dont il eut poſtérité, inconnue à l'Auteur du *Mémoire* ;
4. Rolland, Sieur de Calay ;
5. Autre Jean, dit *le Jeune*, Aumônier du Comte d'Anjou ;
6. Et Germaine, alliée à *Roger de la Haye*, Seigneur d'Arondel, tige des Seigneurs de *la Haye*.

III. Guillaume, IIe du nom, prit le nom de Calay-Patry : c'eſt peut-être le même dont parle de la Roque, au rôle de 1304, qui

fut homme d'armes du Comte d'Anjou & fit des acquiſitions dans cette Province, notamment de la Terre de Bonpas, près de Martigné-Briand, & lui donna le nom de *la Calaynière*, ſuivant l'uſage d'Anjou. Il avoit épouſé *Mathilde des Roches*, inhumée dans la Chapelle du Château de la Calaynière, où ils avoient fixé leur réſidence, & il teſta le quatrième jour avant l'Annonciation en 1345, devant *Hugoné*, Notaire de la Cour du Comte d'Anjou. Ses enfants furent :

1. Rolland, qui ſuit;
2. Mathurin, Ecuyer du Sire de Bourbon, qui s'eſt marié à *Zabeth de Courcy*, dont il eut :

   Eléonore, qui épouſa *Guillaume de Caignou*, Seigneur de la Métairie, &c., dont poſtérité. Voy. CAIGNOU;

   Et Jeanne, qui s'eſt mariée à *Jean Abot*, auteur des Seigneurs de *Gournay*.
3. Loyse, qui épouſa *Rolland de Parfouru*, en Normandie ;
4. Et Jeanne, alliée à *Pierre Theſart*, dans la même Province, d'où viennent les *Theſart* & les *Parfouru*.

IV. Rolland de Calay-Patry, Sieur de la Pinarderie, Fief près de Martigné-Briand, fut tué à l'Oſt de Flandre en 1345, & laiſſa de *Béatrix de Poilvilain*, ſon épouſe,

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Augustin-Bernard-Isidore-Thomas, mort ſans alliance, après avoir fait une ſubſtitution de ſes biens ;
3. Jeanne, qui épouſa *Pierre de Poilloue*, dont poſtérité. Voy. POILLOUE;
4. Eléonore, qui s'eſt alliée à *Pierre*, Seigneur *de Préteval*, &c., dont poſtérité. Voy. PRÉTEVAL ;
5. Et Marguerite, qui entra dans la Famille *de la Roche des Aubiers*, & dont poſtérité.

V. Guillaume de Calay, IIIe du nom, Seigneur de la Calaynière, épouſa *Madeleine Binet*, d'une ancienne Famille d'Anjou, dont étoit une autre *Madeleine Binet*, qui s'eſt mariée, dans le XVIe ſiècle, à *Guillaume de Bernuy*, Seigneur de Villeneuve, en Lauraguais. Guillaume eut de ſon mariage :

1. Rolland, qui ſuit;
2. Antoine, Sieur de Calay, qui épouſa *Jeanne du Tertre*, dont il eut

   Rolland, Co-Seigneur de la Calaynière, qui s'eſt marié à *Salvie de la Roche*, de laquelle il eut :

   1. Rolland, Chanoine à Doué;
   2. Et Antoine, qui s'eſt marié à *Loyſe Durand*, dont il eut

      Jacques, qui épouſa *Jeanne le Tellier*. Ils firent enſemble une nouvelle fondation à la Chapelle des Calayn, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Doué, fondée précédemment par leur premier auteur commun, & eurent de leur mariage :

      1. Rolland, Chanoine à Doué après ſon grand-oncle;
      2. Et Mathurin, Sénéchal à Doué, qui épouſa *Jargine Piliſe*, dont il eut quelques enfants mâles, morts ſans lignée, &

         1. Thomas, Prêtre & Curé de Bran, Co-Seigneur de la Calaynière, Syndic & Secrétaire au Monaſtère de Prouille ;
         2. Mathurin, Prêtre & Curé de Fanjeaux ;
         3. Renée, qui épouſa *Emmanuel de Boiſſet ;*
         4. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Jean Menez*.

Cette branche étoit établie à Coron & à Concourſon, & avoit hérité des bâtards de la branche aînée, mentionnés ci-après.

3. Marie, qui épouſa *Roger du Mont ;*
4. Eléonore, qui s'eſt mariée à *Claude Salmon du Léhon ;*
5. Madeleine, qui laiſſa poſtérité de *Jean de la Motte-Fouqué*, ſon mari ;
6. Et Marguerite-Bertrande, qui s'eſt mariée à *Guillaume Gérard-Rouſſière*.

VI. Rolland de Calayn-Patry, IIe du nom, Sieur de la Pinarderie, épouſa *Léonore de Courcy*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont vinrent :

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Autre Mathurin, Aumônier de Madame la Ducheſſe d'Anjou ;
3. Antoine, Sieur de Beauregard;
4. & 5. Louise & Jeanne.

Rolland, IIe du nom, eut encore pour fils naturel

Thomas, qui eut poſtérité, & dont les biens ont paſſé à la branche cadette, éteinte.

VII. Mathurin de Calay, Seigneur de la Calaynière, Villeneuve, Ville-Pelée, &c., Ecuyer de Madame d'Anjou, Reine d'Angleterre, épouſa *Jeanne Errault de la Panne*, dont il eut :

1. Mathurin, qui ſuit ;
2. Jacques, homme d'armes ſervant à l'Armée d'Italie ;
3. Raymond, Prêtre ;
4. Rolland, Licencié ès-Droits ;
5. Catherine, qui épouſa *Jean de Gauville*, Seigneur de Chenonville, &c., dont des enfants. Voy. GAUVILLE ;
6. Eléonore, qui s'allia à *Antoine de Courcy*, Chevalier ;
7. Et Marguerite, mariée à *Jean de la Roche*, Ecuyer.

VIII. Mathurin de Calay, IIe du nom, Sieur de Patry, Ecuyer de Marguerite d'Anjou, homme d'armes ſervant à l'Armée d'Italie, épouſa, par contrat du 16 Février 1463, *Germaine de Préaux*, fille de *Guillaume*, Chevalier, & de *Louiſe Brillouet de Riparfont*, & couſine germaine d'*Etienne*, tige des Seigneurs *de Préaux*. Leurs enfants furent :

1. Thomas, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Mathurin, Jacques & Rolland ;
5. 6. & 7. Thomasse, Jeanne & Eléonore ;
8. Et Antoinette, mariée à *Nicolas le Tourneur de la Teſſonière*, lequel fit, en 1471, un teſtament, qui n'eut point d'effet, parce qu'il vécut longtemps.

IX. Thomas de Calayn, Chevalier, ſervit en Piémont & y mourut. Il avoit épouſé, vers 1500, *Perrine d'Aubigné*, fille de *Joſeph-François*, Chevalier, Seigneur du Coudray, & de *Marguerite de Bignon*, de la même Maiſon que Madame de *Maintenon* & Madame la Maréchale *de Noailles*. Il en eut :

1. Rolland, qui ſuit ;
2. Jacques, Sieur de Patry, Ecuyer du Roi de Navarre ;
3. Autre Jacques, Sieur de la Pinarderie ;
4. Une fille, qui épouſa N...., Seigneur *de la Garde ;*
5. Et une autre fille, qui s'eſt alliée au Seigneur *de la Paſquière.*

X. Rolland de Calayn, ou Calouyn, IIIe du nom, Seigneur de la Calaynière, Ville-Pelée, la Barre & la Planne, Ecuyer de Marguerite de Valois, Ducheſſe d'Alençon & Reine de Navarre, fut le premier qui ſubſtitua le nom de *Calouyn* à celui de *Calayn*. En vertu d'une procuration faite par *Germaine de Préaux*, ſon aïeule, le 25 Juillet 1520, il contracta mariage avec *Françoiſe de Pellé*, fille de *Paul-Antoine*, Seigneur de Boncœur, & de *Jeanne de Bautru*, grand'tante des Comtes de *Serrant* & de *Nogent*, des Ducheſſes de *Biron* & *d'Eſtrées*. Ses enfants furent :

1. Mathurin, Seigneur de Ville-Pelée, mort ſans lignée ;
2. Denis, Sieur de Beauregard, tué au ſiége de la Rochelle ;
3. Thomas, qui ſuit ;
4. Autre Thomas, Gentilhomme du Cardinal de Bourbon, que la Ligue nomma Roi, ſous le nom de Charles X. Ce Cardinal l'employa ſouvent & l'envoya même à Rome pour les Affaires de la Ligue. Fondé de procuration par Jacques de Calayn-Patry, ſon oncle, il tranſigea avec Thomas de Calouyn, ſon frère, & mourut ſans poſtérité ;
5. Rolland, Sénéchal de Doué, qui s'eſt marié à *Jeanne du Tertre*, dont vinrent :
   1. Rolland, Docteur ès-Droits, mort ſans alliance ;
   2. Eléonore, qui épouſa *Sébaſtien de Bernabé*, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuſe, &c., dont poſtérité. Voyez BERNABÉ ;
   3. Et Jeanne, Elève des Dames de Bourbon à Fontevrault, qui s'y fit Religieuſe & devint Grande Prieure de l'Ordre après Jeanne de Bourbon, place toujours occupée par des Dames de la première diſtinction. Elle y mourut en odeur de ſainteté & ſa mémoire y eſt dans une ſingulière vénération.
6. Mathurin, Chanoine à Doué, Aumônier & Secrétaire de Madame Eléonore de Bourbon, Abbeſſe de Fontevrault, & ſon Procureur fondé pour régir ſes affaires en l'abſence de Thomas, ſon frère ;
7. Antoine, Ecuyer de la même Princeſſe ;
8. Françoise, alliée à *Claude de Signy*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulévrier, dont deſcendent, par femmes, les Seigneurs de *Saint-Offange ;*
9. & 10. Marguerite & Eléonore, reçues Religieuſes à Prouille en 1559, en préſence de Thomas, leur frère, Gouverneur de Prouille & Procureur fondé à ce par *Françoiſe de Pellé*, leur mère ;
11. Et Jeanne, qui épouſa N...., Seigneur *de Châteauneuf.*

XI. Thomas II de Calayn de Patry & de Calouyn, qualifié *Chevalier, très-noble & très-illuſtre Seigneur*, Seigneur de la Calaynière, ou Calouynière, en Anjou, Ecuyer

d'Henri, Prince de Navarre, depuis Roi de France ſous le nom d'Henri IV, fut choiſi pour aller commander dans Prouille, en qualité de Gouverneur, pour le Roi & pour Madame Madeleine de Bourbon, Prieure dudit Prouille, contre les Ligueurs & les Huguenots, ſous les ordres du Duc de Joyeuſe, Commandant en Languedoc.

Cet honorable choix, qui prouve que Thomas de Calouyn s'était déjà fait connoître par ſes talents militaires, le fit venir en Languedoc en qualité de Gouverneur de Prouille, pour le Roi & pour Madame de Bourbon, ſuivant 1° un acte paſſé devant *Malbuiſſon*, Notaire, le 10 Juin 1559, entre ledit Thomas de Calouyn & autre Thomas de Calouyn, Gentilhomme du vieux Cardinal de Bourbon; 2° une procuration donnée devant le même Notaire le 2 Septembre 1561, par ledit Thomas à Mathurin de Calouyn, ſon frère, Aumônier de Madame Éléonore de Bourbon, pour intervenir dans certains arrangements de famille en Anjou; 3° un autre acte paſſé devant le même Notaire le 15 Février 1571, par lequel il ratifia ce que ſon frère avait fait en vertu de ſa procuration; 4° & une infinité d'autres actes. Non content de pourvoir à la ſûreté du Monaſtère, il porta ſes vues juſqu'à la défenſe de tous les Châteaux & Domaines qui en dépendoient. Leur nombre, leur mauvais état, ni leur éloignement ne l'arrêtèrent pas, & l'évènement juſtifia non-ſeulement le choix qu'on avait fait de lui, mais qu'il auroit encore été capable de plus grandes choſes. On eut même tant de confiance en lui, qu'on le laiſſa maître deſpotique de ſes opérations & libre diſpenſateur des revenus du Monaſtère. La guerre étant ſuſpendue en 1569, il crut devoir profiter du calme pour ſe rendre en Anjou, ſoit pour voir ſa famille, ſoit pour aller préſenter ſes hommages à Madame Éléonore de Bourbon, Abeſſe de Fontevrault, qui avait ſuccédé à Madame Madeleine, au Prieuré de Prouille, & qui l'honoroit de l'amitié la plus décidée, ſuivant qu'il paroît par les Lettres originales de cette Princeſſe qui ſont encore dans la Famille; mais à peine y fut-il arrivé que la guerre ſe ralluma plus vivement que jamais. Il parti donc, muni d'un paſſeport d'Henri de Navarre, Lieutenant Général du Royaume, dans lequel ce Prince ne le déſigne que par cette qualification remarquable, *le Seigneur de la Calouynière*, ce qui prouve qu'il étoit certainement une perſonne bien connue & bien diſtinguée: ce paſſeport eſt daté de Niort le 28 Janvier 1569. De retour en Languedoc, il continua ſes opérations avec d'autant plus de ſuccès, qu'outre les Troupes entretenues pour la défenſe de Prouille & de ſes dépendances, il avoit à ſes ordres une des Légions des Troupes Provinciales, dont il avoit été nommé ſpécialement Capitaine, par une Commiſſion de S. M., ſignée Charles, & datée de la Rochelle le 16 Septembre 1565. Les ſervices ſignalés qu'il rendit à la Maiſon de Prouille, engagèrent Madame Éléonore de Bourbon & la Communauté, à aliéner en ſa faveur, à titre de donation gratuite, le Château de *Montalivet*, avec ſes dépendances, par acte paſſé devant *Libéral Valette*, Notaire à Fanjeaux, le 28 Février 1579; mais comme il s'agiſſoit de l'aliénation d'un bien Eccléſiaſtique, on crut devoir motiver cette ceſſion ce qui fut exécuté par acte paſſé devant le même Notaire, le même jour, dans lequel, comme dans le précédent, il eſt qualifié de *noble homme, noble Thomas* de Calouyn, *Seigneur de la Calouynière*, &c., & l'on y trouve le détail de ſes ſervices. Malgré ſon activité, les Religionnaires déſeſpérant de s'emparer de Prouille à main armée, faillirent s'en rendre maîtres par trahiſon, & au moyen des intelligences qu'ils s'y procuroient par des partiſans cachés. Le Duc de Joyeuſe, Commandant en Languedoc, en fut inſtruit, & il ſe hâta d'en donner avis à Thomas de Calouyn, par ſa Lettre du 17 Janvier 1590, aujourd'hui conſervée en original dans la Famille, dans laquelle il le qualifie de *ſon meilleur ami*, & le rendit perſonnellement reſponſable de la conſervation d'un poſte ſi important. Thomas de Calouyn ſe tint donc ſur ſes gardes & parvint à la fin de cette cruelle guerre avec l'avantage d'avoir conſervé ſains & ſaufs tous les Domaines du Monaſtère, ſuivant qu'il paroît par la ſeconde donation qui lui fut faite du *Château de Montalivet* dont nous avons déjà parlé. La paix étant enfin bien cimentée, il ſongea ſérieuſement à quitter le Languedoc, où il n'avoit jamais prétendu s'établir. En vain Madame de Bourbon, le Monaſtère de Prouille & les Seigneurs des environs le ſollicitèrent d'y reſter. Il ſe diſpoſoit décidément à partir, lorsque le Cardinal de Joyeuſe, Commandant pour-

lors dans la Province & qui l'honoroit d'une ſincère amitié, entreprit de l'arrêter; il lui repréſenta ſi vivement & à pluſieurs repriſes, & particulièrement par ſa dernière Lettre, conſervée en original aujourd'hui dans la Famille, du 10 Août 1593, combien ſa préſence était néceſſaire dans cette Province, qu'il changea ſes réſolutions, & ſe fixa à Villaſavary. Se voyant poſſeſſeur de pluſieurs biens fonds & de quelques Fiefs, il ſe fit nommer Secrétaire de la Reine de Navarre, par Lettres de Proviſions du 22 Décembre 1588, qui furent enregiſtrées au Parlement, & ſe procura par ce moyen des Lettres de *committimus* aux Requêtes du Palais. En 1601, Madame Éléonore de Bourbon le nomma ſon Procureur fondé, pour ſes affaires d'intérêts, par acte paſſé devant *René le Riche*, Notaire à Fontevrault le 29 Juin 1601. Quelque temps après il nomma *Sébaſtien de Bernabé*, ſon neveu, Baron de la Haye-Fougereuſe, ſon Procureur fondé pour intervenir au partage des biens de feue Madame *de la Paſquière*, entre lui, les ſiens, ledit *Bernabé*, Meſſire *Claude de Signy*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulévrier, & autres ayants droit & cauſe des Calouyn, ſuivant qu'il paroît par l'extrait de ce partage, &, le 25 Avril 1605, il donna quittance, pour ce ſujet, audit Sieur ſon neveu. A peine fut-il placé en Languedoc, qu'il y attira pluſieurs de ſes parents: Marguerite & Éléonore de Calouyn, ſes ſœurs, furent reçues Religieuſes à Prouille, par Madame Madeleine de Bourbon, & ſe trouvèrent, en qualité de votantes, lors de la nomination de Madame d'Ambres, Prieure dudit Monaſtère, du 25 Octobre 1595. Thomas, Mathurin & autre Thomas de Calouyn, ſes parents collatéraux, furent pourvus ſucceſſivement par leſdites Dames de Bourbon, des Cures de Bran & de Villaſavary, ſuivant qu'il paroît par pluſieurs actes. Enfin Thomas de Calouin paſſa le reſte de ſes jours en Languedoc, où il étoit eſtimé & conſidéré des perſonnes de la première diſtinction, ſuivant qu'il paroît par les Lettres originales de MM. de Joyeuſe, des Évêques de Mirepoix & de Saint-Papoul, des Dames d'Ambres, du Puy, de Baſchi, &c., & ſes armes furent placées aux vitraux du ſanctuaire de l'Égliſe de Villaſavary, où elles exiſtent encore aujourd'hui, ſelon une atteſtation donnée par la Communauté dudit lieu le 27 Août 1769.

Il teſta, par acte paſſé devant *Pierre Ribeiran*, Notaire de Villaſavary, le 5 Janvier 1611, et mourut peu de temps après la même année. Il avait épouſé, par contrat retenu, le 30 Septembre 1578, par *Valette*, Notaire de Fanjeaux, *Bérengère de Caires* (*a*), veuve de *Jean du Boſc*, & fille de feu noble homme *Jean de Caires* & de *Jeanne de Coſta*. Elle teſta, par acte paſſé devant *Thomas du Clerc*, Notaire de Fanjeaux, le 24 Août 1617, & vivoit encore en 1629, comme il paroît par la donation qu'elle fit, par acte paſſé devant *Jean Montaudrie*, Notaire de Villeſpy, le 1er Mai de la même année. De ce mariage vinrent :

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Marie, qui épouſa *Grégoire de Couffin*, ou *Couffinière*, Capitaine Châtelain de Vignonet, duquel deſcendent, par femmes, les *du Faur d'Encuns*, les *Vendômois*, Seigneurs de *Belflou*, les *d'Orbeſſan*, &c.;
3. Jeanne, qui s'eſt alliée à *Joſeph de Saint-George*, ou *Georgie*, Seigneur de Sibra, dont poſtérité. Voy. GEORGIE. D'eux deſcendent les *Péguilhan*, Seigneurs de *Queilhe*;
4. Madeleine, morte ſans alliance;
5. & 6. Eléonore & Marguerite, Religieuſes à Prouille.

XII. Mathurin III de Calouyn, & encore Calayn, Seigneur de la Calouynière, en Anjou, & de Montalivet, en Languedoc, ſervit dès ſa première jeuneſſe, ayant été demandé par le Commandeur de Montmorency, qui lui donna l'Enſeigne-Colonelle de ſon Régiment de 1,000 hommes, & lui procura bientôt la Commiſſion de Capitaine, ainſi qu'il paroît par un paſſeport donné par le Comte d'Angoulême le 21 Septembre 1621, & par l'atteſtation d'une enquête faite à Villaſavary en 1624. Il s'y diſtingua au point qu'il obtint dudit Comte une ſauvegarde qui n'a peut-être point d'exemple : en effet ce Seigneur ne ſe contenta pas de déclarer les biens de Mathu-

(*a*) Elle était ſœur de *Paule de Caires*, qui s'eſt alliée à *Barthélemy de Calmels*, Famille fondue dans celle *de Voiſins de Brugairolles*. *Bérengère* laiſſa de ſon premier mari, une fille, appelée *Jeanne du Boſc*, qui s'eſt mariée à *Jean de Polaſtre de Vignonet*, dont deſcendent les *Bertand de Molleville*, les *Serve*, de Pamiers, les *Cambon*, les *la Motte*, les *Aigueſvives*, de Toulouſe, les *Sanche-Cumiès* & les *Raymond-Nogarède*, de Caſtelnaudary.

RIN exempts de toute eſpèce de charges; mais encore de toute eſpèce de charges & même Royales, les lieux & Communautés de Villaſavary, Cazalrenoux, Bran, la Caſſagne, Verdun & tous autres dans leſquels ledit MATHURIN ſe trouveroit poſſéder des biens fonds: cette ſauvegarde eſt datée du 9 Novembre 1621. Une diſcuſſion de préſéance, arrivée en 1624, donna lieu à une enquête faite devant les Conſuls de Villaſavary en 1624, dans laquelle il fut déclaré *notoirement noble, originaire d'Anjou, d'une Maiſon relevée en ſa qualité, & Seigneur de la Calouinière, château & maiſon forte, aux armes & marques d'ancienne Seigneurie & fortereſſe;* il ſe trouva au ſiége de la Rochelle, & s'y montra avec beaucoup de diſtinction; ſervit encore dans les Volontaires de Mirepoix; ſe trouva au combat de Caſtelnaudary, où fut pris le Duc de Montmorency, ſuivant une Lettre originale du Marquis de Mirepoix du 9 Août 1632, dans laquelle ce Seigneur, après lui avoir témoigné la plus grande confiance en ſes talents, *le pria de ſe tenir prêt à marcher de ſuite contre les ennemis du Roi & de l'Etat;* ſe trouva au ſiége de Leucate, où il fut bleſſé dangereuſement, & fit un teſtament militaire le 22 Octobre 1636, qui n'eut point d'effet à cauſe de ſa guériſon; ſervit encore en 1639 en la qualité de Capitaine dans les Milices de Mirepoix, ainſi qu'il paroît par un ordre du Maréchal de Schomberg, du 4 Août audit an, qu'il fit ſignifier, en ladite qualité, aux Conſuls de Fanjeaux le 19 du même mois. Suivant une Lettre originale du 9 Août 1628, il paroît qu'il avoit été invité, en qualité de *Gentilhomme,* par M. d'Ambres, à ſe trouver à ſa réception de Sénéchal du Lauraguais; fut appelé à l'Aſſemblée des proches parents, tenue pour la nomination des tuteurs des enfants du Seigneur *d'Aubigné,* en Anjou, comme iſſu de *Perrine d'Aubigné,* ſon aïeule; s'accorda, avec le Seigneur de *la Boulaye,* dans la même Province, au ſujet de la Terre de *la Calouinière,* qui fut cédée aux *la Boulaye,* & mourut peu après 1640 *ab inteſtat.* Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean Rouyre,* Notaire, de Viviers-lès-Montagnes, le 11 Juin 1623, *Anne d'Auriol,* fille de noble *Raymond,* Seigneur de Boiſſezon, Saint-Affrique, &c., & de Dame *Françoiſe de Thorenc,* Dame de Naves, & iſſue, par ſes aïeules, de *Bonaſſié, Capriol, Montredon, Lautrec,* &c. *Anne d'Auriol* comptait au rang de ſes aïeules les *Touloufe-Lautrec, Montfa, Aliès,* &c. Elle ſe remaria, étant veuve, à *Jean Ribeiran,* Ecuyer; teſta, par acte paſſé devant *Perrier,* Notaire à Villeſpy, le 30 Mars 1660, & mourut peu de temps après, ayant eu de ſon premier mari :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. GRÉGOIRE, tige de la branche des Seigneurs de *Tréville,* &c., rapportée ci-après;
3. JEAN-MARC, Seigneur de Laurion, qui ſuivit le parti des armes; fut Cornette & Lieutenant au Régiment de la Reine-Mère, Cavalerie, où il avoit déjà 10 ans de ſervice en 1664, ſuivant qu'il paroît par un certificat original du Maréchal de Turenne, du 20 Décembre 1664; paſſa enſuite dans les Gardes du Corps, où il ſervit en 1668, ainſi qu'il paroît par un certificat original du Duc de Geſvres, du 16 Août 1668; avoit obtenu le 16 Mai 1668, en cette qualité, des Lettres de *Committimus* aux Requêtes de l'Hôtel, & avoit été nommé, par acte paſſé devant *Vacquier,* Notaire, le 24 Octobre 1664, Procureur fondé de tous ſes frères, pour aller terminer en Anjou les affaires d'intérêt qu'ils avoient à raiſon des Terres de la Calouinière & la Planne. Il fut enſuite Maire perpétuel de Villaſavary, & fit, en cette qualité, donation de tous ſes biens, en faveur de JEAN, Seigneur de la Calouinière, ſon neveu, par acte paſſé devant *Jean Surbin,* Notaire, le 20 Mai 1701, qu'il ratifia par autre paſſé devant *Jean Toulza,* Notaire de Villaſavary, le 26 Janvier 1708, en faveur d'un mariage que devoit contracter ledit JEAN. Il mourut peu de temps après ſans poſtérité;
4. JEAN-SAUVEUR, tige de la branche des Seigneurs de *Montalivet,* rapportée ci-après;
5. JEAN, Seigneur de Villebaudon, qui entra dans les Gardes du Corps, où il avoit déjà deux ans & demi de ſervice en 1668, ſuivant un certificat du Duc de Geſvres du 16 Août audit an, & mourut à l'Armée peu de temps après;
6. JOSEPH, décédé mineur, peu après la mort de ſon père, ainſi qu'il paroît par le partage des biens demeurés après le décès de ce dernier, paſſé devant *Arnaud Valette,* Notaire de Fanjeaux, le 13 Janvier 1659;
7. CHARLOTTE, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *Valès,* Notaire de Plagne, le 13 Janvier 1659, à noble *Jean-François de Cabagnel,* Ecuyer, Seigneur de Cahuzac;
8. MARIE, mariée, 1° à noble *David de Sévérac,* Seigneur de Ladevèze; & 2° par contrat paſſé devant ledit *Valès,* Notaire de Pia-

gne, le 9 Septembre 1684, à noble *Jacques de Médrane-Layau*, Seigneur de Caladroy, Major de Cavalerie, avec lequel elle vivoit encore en 1690, ſuivant l'accord qu'ils paſſèrent enſemble par acte reçu par *Bertrand Pine*, Notaire de Lezat, le 23 Mars de cette année;

9. Anne, Religieuſe à Prouille, où elle mourut, après avoir teſté, par acte paſſé devant *Germain Simant*, Notaire de Fanjeaux, le 19 Janvier 1655;
10. Françoise-Eléonore, Religieuſe au même Monaſtère, où elle mourut après avoir teſté, par acte reçu le 20 Mai 1645, par *Thomas du Clerc*, Notaire de Villaſavary;
11. & 12. Claire & Madeleine, Religieuſes à Caſtres & à Lavaur, comme il paroît par une tranſaction paſſée, devant *Henri la Vabre*, Notaire de Caſtres, le 25 Mai 1720, entre Raymond de Calouin & MM. de Villeneuve.

XIII. Noble François de Calouin, Ier du nom, Seigneur de la Calouinière, *aliàs* Calain, Seigneur de la Calainière, entra dans le Régiment de la Reine-Mère, en qualité de Cornette, où il fut fait Lieutenant avant 1664, époque à laquelle il avoit déjà quatre ans de ſervice, ſuivant un certificat original du Maréchal de Turenne, du 20 Décembre de cette année; avoit partagé avec ſes frères & ſœurs en 1659, & céda à Jean-Sauveur, ſon frère, par acte paſſé devant *Vacquier*, Notaire, le 8 Janvier 1672, ſpécialement le Fief de Montalivet. Il avoit épouſé, 1° *Madeleine de Rouch*; & 2° *Françoiſe des Guillots de Saint-Julien d'Andaure*, fille de *Sébaſtien*, & de *Françoiſe de Durban*, très-anciennes Familles du Languedoc, alliées avec les *Villeneuve, Durfort, Grave, l'Eſtendard*, &c. Du premier lit vint

1. Jean, qui ſuit.

Et du ſecond lit ſortirent :

2. François, IIe du nom, Seigneur de Villebaudon, né eſtropié & mort ſans alliance;
3. Grégoire, mort au ſervice;
4. Marie, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Toulza*, Notaire de Villaſavary, le 19 Mars 1713, Raymond de Calouin, Ier du nom, ſon couſin germain, rapporté ci-après;
5. Françoise, qui s'eſt mariée à N.... *de Monerie;*
6. Et autre Marie, qui a épouſé N... *de Montaut.*

XIV. Jean de Calouin, Sieur de la Calouinière, né le 20 Janvier 1658, donataire de Jean-Marc, ſon oncle en 1701 & 1708, ſervit dès ſa première jeuneſſe; fut fait Aide des Camps & Armées du Roi en Catalogne, en 1689, ſous le Maréchal *de Noailles*, Seigneur qui, à l'exemple de ſon père, protégeoit & aimoit infiniment les Calouin; Lieutenant du Régiment de Franquières, par Lettres du 18 Janvier 1702. Le Maréchal de Teſſé ayant pris le commandement des Armées, le Roi accorda à Jean de Calouin de nouvelles Lettres de ſervice, en qualité d'Aide de Camp, le 17 Février 1706; lui donna, en 1712, la Lieutenance de Roi de Villefranche, avec Brevet de Commandant dans Conflens & la Cerdagne, ainſi qu'il paroît par le renouvellement de ſes Commiſſions du 12 Décembre 1718, & le nomma Chevalier de St-Louis, par Lettres du 14 Janvier 1719. Il teſta par acte paſſé devant *Joffre*, Notaire de Perpignan, le 27 Juin 1729, en faveur de Grégoire de Calouin, IIe du nom, ſon neveu, ci-après, & mourut ſans alliance, peu de temps après. (En lui finit la branche des Calouin de la Calouinière.)

BRANCHE
des Seigneurs de Tréville, &c.

XIII. Grégoire, Sieur de Calouin & de Montalivet (fils puîné de Mathurin, IIIe du nom, & d'*Anne d'Auriol*), ſervit le Roi, comme ſes frères, dans le Régiment de la Reine-Mère, Cavalerie, en qualité de Cornette & de Lieutenant. Il conſte, ſuivant un certificat original donné par M. le Maréchal de la Ferté-Senneterre, le 1er Août 1669, qu'il avoit déjà fait huit campagnes avec diſtinction, & qu'au ſiége de Mouzon il fit priſonnier de guerre l'Officier qui commandait la principale ſortie que firent les ennemis; il fût donataire & héritier de ſa mère & de ſa ſœur Marie. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Boiſſadel*, Notaire de Soulé, le 1er Août 1659, dans lequel il eſt qualifié de *Seigneur direct de Villaſavary*, noble *Jeanne de Bedos*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de *Tréville*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tréville, & de *Gabrielle de Saint-Hilaire*. Son mariage lui procura une infinité de très-bonnes alliances : *Jeanne de Bedos* étoit, par elle-même, d'une très-ancienne Maiſon, qui ſubſiſte encore près de Pézénas, & deſcendoit par ſes mère & aïeules des *Vernioles, Aliès, Rouſſet, Amiel, Hébrail, Montmoure, Lu-*

gan, Rigaud de Vaudreuil, Vignoles, Cardaillac de Bioule, Guérin, Beaufort-Canillac, Toulouſe-Lautrec, Beaulac, Hautpoul, Goth de Rouillac, Villeneuve de la Croiſille, Simiane, Arpajon, Châteauneuf, &c. Il fut inquiété ſur ſa nobleſſe en 1669, mais la commiſſion de M. de Bezons ayant été ſuſpendue avant le Jugement définitif, il fallut ſe pourvoir devant les Commiſſaires Généraux de la Province, qui, ſur la production, prononcèrent contradictoirement qu'*il étoit noble & iſſu de noble race & lignée*, & comme tel le déchargèrent du Franc-fief, ainſi qu'il paroît par ledit Jugement en date du 26 Octobre 1675. Il avoit rendu, le 14 Juillet 1672, aveu & dénombrement de ſa Terre de *Tréville*, qui fut dûment jugé, blâmé & confirmé. En 1698, les Traitants le firent aſſigner de rechef en payement de Franc-fief; mais il en fut encore déchargé par un autre Jugement rendu contradictoirement le 12 Janvier de la même année; enfin en 1702, les Commis à la recherche ordonnée par le Roi, ſous M. de Lamoignon de Baſville, Intendant en Languedoc, tentèrent encore de quereller ſur ſa nobleſſe; mais il y fut maintenu & définitivement confirmé par Jugement rendu contradictoirement le 2 Mars de cette même année, par lequel il fut déclaré *noble, iſſu de noble race & lignée*, &c. Il rendit encore hommage de ſa Terre de Tréville en 1691, & fut déchargé du ſervice perſonnel du ban & arrière-ban, à cauſe de ſes enfants qui étoient au ſervice, par Jugements rendus les 25 Octobre 1694 & 1er Septembre 1696. Il mourut en 1706, après avoir fait un teſtament mutuel, avec la Dame ſon épouſe, par acte paſſé devant *Pierre Cabanis*, Notaire d'Iſſel, le 10 Décembre 1693; & leur ſucceſſion fut partagée entre leurs enfants par acte du 2 Avril 1715. Leurs enfants furent:

1. Jean-Marc, *alias* Marc-Guillaume, né en 1660, qui ſervit dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux, dont il fut Sous-Lieutenant par Lettres du 6 Juillet 1687, ſuivant un certificat de M. de Mailly, du 17 Juillet 1689, & mourut en garniſon à Damville le 3 Janvier 1690;
2. Jean-Mathias, qui ſervit aux Cadets Gentilshommes, ſuivant un certificat de M. du Refuge, en date du 29 Mai 1688, d'où il paſſa dans le Régiment de Senneterre, ſuivant la décharge du ban ci-deſſus citée du 25 Octobre 1694. Il mourut ſans alliance, laiſſant ſes biens à Grégoire de Calouin, IIe du nom, ſon neveu;
3. Raymond, qui ſuit;
4. & 5. Madeleine & Marie, Religieuſes à Prouille, où elles firent profeſſion en 1700, ſuivant le contrat de dotation paſſé devant *D. Surbin*, Notaire, le 14 Mai 1700, & où elles ſont mortes dans un âge avancé depuis 1750;
6. & 7. Marguerite & Catherine, mortes ſans alliances.

XIV. Noble Raymond de Calouin, Ier du nom, Seigneur de Tréville & de Combalzonne, né en 1667, a ſervi le Roi toute ſa vie; marcha pluſieurs fois au ban & arrière-ban, & notamment en 1689 & 1690, ſuivant un certificat du Marquis de Cruſſol, du 19 Septembre 1689, la convocation ordonnée par M. de Broglie le 17 Avril 1690, & un certificat du Vicomte de Paulo du 3 Septembre audit an; l'année ſuivante, 1691, il fut fait Aide de Camp du Maréchal de Noailles, & ſervit longtemps en cette qualité, étant chargé des affaires les plus importantes: ce qui eſt prouvé par deux paſſeports, qui lui furent donnés par Charles du Bouſquet, Subdélégué à Toulouſe, & Philippe, Duc d'Orléans, Généraliſſime des Armées des deux Couronnes, les 6 & 14 Juin 1710. La même année, le Duc de Noailles le chargea de l'approviſionnement général de tout ce qui pouvoit être néceſſaire à la fameuſe marche forcée que fit l'Armée pour aller chaſſer les Anglais du Port de Cette, dont ils venoient de s'emparer; ce Général fut ſi ſatisfait des opérations dudit Raymond de Calouin, qu'il ne ſe contenta pas de lui donner les éloges les plus flatteurs, il lui fit encore préſent des portraits en grand de tous les Seigneurs diſtingués de la Maiſon de Noailles, & y ajouta même ceux de la Maiſon Royale. (Tous ces portraits ſont encore au pouvoir de MM. de Calouin de Tréville.) Il fut pourvu, le 1er Avril de la même année 1710, d'une Commiſſion de Capitaine au Régiment de Champagne; peu après ſe ſentant hors d'état de ſervir en campagne, il demanda à être placé dans l'Etat Major de Girone, ce qu'il obtint; de-là il fut transféré aux Citadelle & Ville de Perpignan, & nommé Chevalier de St-Louis par Lettres du 31 Janvier 1735. Il épouſa, par contrat paſſé, le 19 Mars 1713, devant *Toulza*, Notaire, Marie de Calouin, ſa couſine germaine, fille de François,

Ier du nom, & de *Françoiſe des Guillots*, rapportés ci-deſſus. Il teſta, par acte paſſé devant *Jean Mondi*, Notaire de Perpignan, le 25 Août 1751, en faveur de ſon fils unique, qui ſuit, & mourut peu de temps après.

XV. Noble Grégoire de Calouin, IIe du nom, Seigneur de Tréville & de Combalzonne, fut deſtiné au ſervice ; paſſa une partie de ſa jeuneſſe auprès du dernier Maréchal *de Noailles*, qui continua à cette Maiſon la protection & l'amitié dont ſes collatéraux & prédéceſſeurs l'honoroient, comme il paroît par les Lettres de recommandation des Duc & Cardinal de Noailles, aux Intendants & Commandants en Languedoc, & aux Evêques de Saint-Papoul ; fut deſtiné à être Aide de Camp de ce Maréchal (à qui il avoit l'honneur d'appartenir par les *d'Aubigné*), à ſa première campagne, qui lui donna une Cornette dans ſon Régiment de Cavalerie ; mais, ſoit par raiſon de ſanté, ſoit parce qu'il étoit l'unique & ſeul eſpoir de toute ſa Maiſon, on l'empêcha de ſervir. Il épouſa par contrat du 10 Novembre 1723, expédié par le Greffier de la Sénéchauſſée, *Charlotte de Vernès*, fille & unique héritière de noble *Pierre*, Conſeiller au Sénéchal du Lauraguais, & de Dame *Sylvie d'Olmières*. La Maiſon *de Vernès*, qui étoit dans la Robe depuis quatre générations, étoit originaire de Guyenne, & s'établit près de Revel, au commencement du XVe ſiècle, où elle poſſéda quantité de Fiefs, & notamment les Terres *du Falga* & *Mauroux*, & a été maintenue dans ſa Nobleſſe par pluſieurs Arrêts rendus contradictoirement. Elle comptoit au rang de ſes aïeules, les *Dumas*, *Villeroux*, *Roi-la-Rouquette*, *Martin-Cambiac*, *Durand*, *Garaud*, *Boyer*, les *Lorde*, les *Paulo*, &c., ce qui forma une quantité de bonnes alliances. Il fut émancipé par acte reçu par *Valette*, Notaire, le 10 Mars 1730. Il vit en 1771, & a pour enfants :

1. Jean-François-Mathias, qui ſuit ;
2. Bernard, rapporté après ſon aîné ;
3. Pierre, deſtiné d'abord à la Robe, & qui dédia des *Thèſes générales de Philoſophie* au dernier Maréchal-Duc de Noailles, qui, pour témoigner ſa bienveillance, envoya ſa planche pour placer ſon portrait à la tête des Thèſes. Il fut préſenter lui-même ſa Thèſe au Maréchal, qui, le trouvant pour-lors diſpoſé à ſervir le Roi, lui promit la première Cornette vacante dans ſon Régiment & le prochain agrément d'une Compagnie de Cavalerie, à la taxe ; mais feu M. le Comte de Marſan l'ayant pris en amitié, le força d'accepter une Lieutenance dans ſon Régiment, où il fit les campagnes de Weſtphalie, de Bohême & la première de Bavière, pendant laquelle il mourut de ſes bleſſures, ſuivant l'atteſtation donnée par ce Régiment en 1769 ;
4. Jean, né le 5 Juillet 1730, qui ſervit d'abord, âgé de 14 ans, au ſiége de Fribourg, en Briſgau, en qualité de Lieutenant au Régiment de Bouzols, par Lettres du 10 Août 1745 ; fit tout le reſte de la guerre ; fut pourvu d'une Compagnie au Régiment de Mailly, par Commiſſion du 20 Mars 1748, & après quelque temps de ſervice, s'en eſt retiré, pour entrer à la Chartreuſe de Caſtres, dont il eſt aujourd'hui Coadjuteur ſous le nom de D. Jean-Sébastien ;
5. Raymond, IIe du nom, Seigneur de la Calouinière, né le 12 Novembre 1736, Chevalier de St-Louis, qui fut fait, avant 11 ans, Lieutenant dans la Compagnie de Jean-François-Mathias, ſon frère aîné, par Lettres du 1er Mars 1747, & a été nommé Capitaine au Régiment de Guyenne, par Commiſſion du 1er Mai 1756, dans lequel il ſert encore aujourd'hui ; ſans alliance ;
6. Anne-Laurence, née le 6 Février 1726, qui s'eſt mariée, par contrat du 13 Octobre 1763, à *Jean-Baptiſte-Touſſaint de Bonefoy*, Chevalier, Seigneur de Pucheric, dont poſtérité. Voyez BONNEFOY, en Languedoc ;
7. Catherine, née le 13 Avril 1729, qui s'eſt mariée, par contrat du 13 Décembre 1748, à noble *Balthazar de Gouzens de Fontaines*, Seigneur de Montalivet, ſon couſin, dont des enfants. Voyez GOUZENS ;
8. Et Marguerite, actuellement Religieuſe au Monaſtère de Prouille.

XVI. Noble Jean-François-Mathias de Calouin, Chevalier, Seigneur de Combalzonne, né le 17 Février 1727, eut une Lieutenance au Régiment de Navarre ; mais M. le Comte de Marſan, qui exigea qu'il allât rejoindre ſon Régiment en Bavière en 1742, étant venu à décéder, ſans avoir fait expédier ſes Lettres & Commiſſions, il fut obligé de ſervir près d'un an & demi en qualité de Volontaire, & ſe trouva, avec les Grenadiers de ſon Régiment, à l'affaire d'Ingelfingen & à la retraite de Bavière ; fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant & Lieutenant au même Régiment par Lettres du 28 Juin 1743 & 19 Juin 1744 ; prêta ſerment de fidélité le 13 Décembre 1746, pour une Compagnie de nouvelle levée, dont il avoit été pourvu par com-

miſſion du 31 Octobre 1746, & a quitté à la grande réforme. Il a épouſé, par contrat paſſé le 12 Avril 1768, devant *Caſtel*, Notaire à Caſtelnaudary, *Gabrielle de Courtiade*, fille de *François*, Conſeiller du Roi, Docteur en la Faculté de Médecine de Montpellier, & de *Marie d'Audibert*. Leurs enfants furent :

1. Pierre-Charles-Marguerite, né en 1771 ;
2. Jean-Esprit-Marie, né en 1772 ;
3. Marie-Thérèse-Françoise, née le 19 Juillet 1770 ;
4. Louise-Catherine, née en 1774.

XVI. Noble Bernard de Calouin, Chevalier, Seigneur de Tréville (fils puîné de Grégoire II, & de *Charlotte de Vernès*), a ſervi dans le Régiment de Mailly, où étoient ſes frères, & dont il fut fait Lieutenant par Lettres du 18 Août 1747 ; fut Aide Major par Brevet du 1er Mai 1756 & Capitaine par Commiſſion du 5 Mars 1757 ; ſe trouva à la bataille de Rosbach, où il fut bleſſé, pris priſonnier & conduit à Berlin, d'où il revint ſur ſa parole en 1759, comme il paroît par le paſſeport du Roi de Pruſſe du 30 Octobre 1759 ; a paſſé à une Compagnie en 1761, ſuivant ſes Lettres de paſſe du 10 Avril de cette année, & s'eſt retiré du ſervice. Il a été maintenu comme *noble & iſſu des anciens* Calay-Patry, par Arrêt du Parlement de Toulouſe du 9 Juillet 1773. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Arnaud Verdier*, Notaire de Trèves, le 1er Juillet 1763, *Louiſe-Roſe de Grave*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur des Palais, Couſtouge, St-Martin-de-Toques, & de *Marie-Anne des Moulins*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Grégoire, mort âgé de 2 ans ;
2. 3. & 4. Hyacinthe, Jacques & Jean, encore jeunes en 1776 ;
5. Et Charlotte, née en 1764, morte en 1769.

BRANCHE
des Seigneurs de Montalivet, *éteinte.*

XIII. Jean-Sauveur de Calouin, Sieur de Pecalvel, Seigneur de Montalivet (quatrième fils de Mathurin III, & d'*Anne d'Auriol*), ſervit le Roi dans le Régiment de la Reine-mère, où il avoit déjà fait quatre campagnes en 1664, ainſi qu'il paroît par le certificat du Maréchal de Turenne du 20 Décembre de cette même année. Il devint Seigneur de Montalivet, par la ceſſion que lui en fit François de Calouin, 1er du nom, ſon frère aîné, par acte paſſé devant *Vacquier*, Notaire, le 8 Janvier 1672, en repréſentation de ſes droits légitimes. Il avoit épouſé *Françoiſe des Guillots*, fille de *Sébaſtien*, Seigneur de St-Julien, & de *Françoiſe de Durban*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean, Seigneur de Fontaurié, qui ſervit dans les Dragons en qualité de Cornette, & fut tué en Catalogne, ainſi qu'il eſt conſtaté par un acte de notoriété ;
2. François, Seigneur du Bois-Gaillard, qui ſervit dans le même Corps, & fut tué le jour même qu'arriva ſa Commiſſion de Capitaine, comme il eſt prouvé par ledit acte de notoriété ; une requête par lui préſentée le 6 Septembre 1702, & un paſſeport du Duc de Noailles ;
3. N..... de Calouin, Seigneur de la Capelle, Lieutenant de Dragons, tué à la même affaire que le Seigneur de *Fontaurié*, ſon aîné, comme il paroît par le même acte de notoriété ;
4. Grégoire, Seigneur de Montalivet, qui ſervit quelque temps, & mourut ſans alliance, après avoir teſté, en 1740, en faveur de *Balthazar de Gouzens*, ſon neveu ;
5. Gabrielle, qui s'eſt mariée à noble *Joſeph de Gouzens*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Fontaines, dont des enfants. Voy. GOUZENS ;
6. Et Françoise, décédée ſans enfants : en elle finit la branche des Calouin de Montalivet.

La Famille des Calouin a l'avantage d'avoir conſtamment ſervi le Roi & l'Etat, ſelon ſa fortune, & il eſt à remarquer que depuis 200 ans, on n'y trouve que deux ſeuls ſujets qui n'aient pas dévoué leur vie au ſervice de S. M. : l'un deſquels ne put le faire, parce qu'il étoit né eſtropié, & l'autre, parce que ſa ſanté étoit pour-lors très-faible, & qu'il étoit d'ailleurs l'unique eſpoir des trois branches de ſa Famille : un pareil dévouement n'a peut-être pas d'exemple. Elle a encore l'avantage d'avoir fourni, ſans interruption, des Religieuſes au noble Monaſtère de Prouille depuis deux ſiècles. Leurs alliances en Anjou ſont avec les *Pellé*, *Bautru*, *Bernabé*, *de la Boulaye*, *Signy*, Seigneurs du Pernay, *Saint-Offange*, *Courcy*, *Préaux*, &c.

Toutes ces branches ont toujours conſervé leurs armes primitives, qui ſont : *de gueules, à 3 quintefeuilles d'argent*. Elles ſe voient encore aux vitraux de l'Egliſe Paroiſſiale de St-Pierre de Villaſavary, en Languedoc, où elles furent placées à la fin du XVIe ſiècle.

On les voyoit *écartelées, au* 1 de Préaux; *au* 2 d'Aubigné; *au* 3 de Pellé; *au* 4 de Bautru. Elles étoient au Château de la Calouinière, avant que les *la Boulaye* n'y fiſſent placer les leurs. Les Calouin d'Anjou y joignoient pour Deviſe : Gloria, Decus, Honor Patry. Cimier : *un dextrochère d'argent, armé d'un cimeterre de gueules.* Supports : *deux ſauvages, l'un ayant la maſſue levée, l'autre l'ayant poſée à terre.*

Voilà pour les branches établies en Anjou & en Languedoc. Celles qui ſubſiſtent en Normandie & qui ſont probablement les aînées, portent ſimplement : *de gueules, à 3 quintefeuilles d'argent; l'écu graineté d'or,* ou *plutôt fleuronné.* Ceux qui y ſubſiſtent remontent à

I. Guillaume Patry, Ier du nom, qui, ſelon Piganiol de la Force, vivoit en 1103, laiſſa,

Guillaume, qui ſuit;

Et Robine, qui épouſa *Philippe de Clinchamp,* Chevalier, en 1155.

II. Guillaume Patry, Chevalier, IIe du nom, eſt mentionné dans l'*Hiſtoire* de Matthieu Pâris, ſous les années 1168 & 1174. Il eut pour fils,

III. Guillaume Patry, IIIe du nom, Seigneur de Culey-le-Patry, qui aumôna, en 1229, la dîme de la Paroiſſe de Culey, & fut du nombre des Chevaliers qui accompagnèrent le Roi Saint Louis en ſon voyage de Tunis. Il eut, entr'autres enfants,

IV. Robert Patry, Chevalier, Seigneur de Culey-le-Patry en 1253, qui épouſa *Jeanne de Brucourt,* veuve de *Philippe de Varennes,* dont vinrent :

Jean, qui ſuit;

Et Guillaume, Chevalier, lequel fut un de ceux qui accompagnèrent Geoffroy d'Harcourt, Amiral de France, en ſon voyage de Mer en 1318.

V. Jean Patry, Seigneur de Culey-le-Patry, épouſa *Alix d'Eſtouteville,* veuve de *Jean de Preure,* Seigneur de la Prée, & fille de *Robert d'Eſtouteville,* Seigneur de Rames, &c., & de *Marguerite de Séricourt.* De ce mariage vinrent :

1. Raoul, qui ſuit;
2. Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de *Croiſilles,* rapportée ci-après :
3. Et Thomas, Chevalier, Seigneur de Gray, lequel fut un des Chevaliers qui ſuivirent le Roi Charles VI dans les guerres de Flandre, en 1382.

VI. Raoul Patry, Seigneur de Culey-le-Patry, tranſporta à *Alix d'Eſtouteville,* ſa mère, en 1395, 100 liv. de rente à prendre ſur le Seigneur de Bréauté, & eſt auſſi dénommé en deux Arrêts de l'Echiquier des années 1396 & 1413. Il épouſa *Jeanne le Bœuf,* fille du Seigneur de Freſnes & de Thubœuf, dont, entr'autres enfants,

VII. Jean Patry, IIe du nom, Seigneur de Culey-le-Patry, qui s'eſt marié à *Guillemette Suhard,* fille de *Geoffroy,* Seigneur de Rupalay, & de *Raoulette de Bloſſeville.* Il en eut :

Jean, Seigneur de Culey-le-Patry, mort ſans alliance;

Et Richard, qui ſuit.

VIII. Richard Patry, Seigneur de Culey-le-Patry après ſon frère, épouſa *Marie de Rabeſtan,* fille de *Jean,* Seigneur d'Avenay, & de *Bertrande le Gris.* Ils eurent :

Geoffroy, qui ſuit;

Et Isabeau, qui épouſa *Simon Anzeray,* Seigneur de Bois-Normand.

IX. Geoffroy Patry, Seigneur de Culey-le-Patry, épouſa *Marie de Murdrac,* & en eut, pour fille unique,

Jeanne, qui épouſa, en 1442, *Pierre Davy,* Chevalier, Seigneur de St-Pierre-Aziſ.

BRANCHE
des Seigneurs de Croisilles.

VI. Bernard Patry, Seigneur de Croiſilles en 1395 (ſecond fils de Jean, Ier du nom, & d'*Alix d'Eſtouteville*), épouſa *Jeannette d'Aigneaux,* fille de *Guillaume,* Seigneur de Breville, & de *Catherine de Fontaines.* Il eut pour fils,

VII. Guy Patry, Seigneur de Croiſilles, marié à *Jeanne de Sully,* fille de *Richard,* Chevalier, Seigneur *de Sully,* & de *Jeanne de Hotot.* Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. Olivier & Guillaume, qui embraſſèrent l'Etat Eccléſiaſtique;
4. Et Henri, rapporté après ſon aîné.

VIII. Jean Patry, Seigneur de Croiſilles, épouſa *Jeanne de Hotot,* de la poſtérité duquel on n'a nulle connaiſſance, ni du temps qu'elle eſt éteinte.

VIII. Henri Patry, Seigneur de Villeray & de Courtomer (frère du précédent), partagea avec ſes frères en 1488, & épouſa *Catherine de Saint-Germain,* dont vinrent :

Rolland, qui ſuit;
Et Anne, qui épouſa *Jean de Percy*, Seigneur de Montchamp, fils de *Pierre*, Seigneur de Montchamp, & de *Jacqueline d'Aſſy:* ils vivoient encore en 1556.

IX. Rolland Patry, Seigneur de Villeray & de Croiſilles (ce qui fait croire que la branche de *Croiſilles* finit bientôt après), eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

X. Jean Patry, IIe du nom, Seigneur de Villeray & de Croiſilles, qui épouſa *Marguerite du Freſnel*, Dame de Montigny, Maiſoncelle-ſur-Oiſe & Maltot, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de Gomes;
3. Jean, Seigneur de Bandoſne;
4. Et Rolland, Seigneur du Bois, qui s'eſt marié, en 1588, à *Madeleine de Croiſilles*, fille de *Guillaume de Croiſilles*, Chevalier.

XI. Jacques Patry, Seigneur de Villeray & de Croiſilles, partagea avec ſes frères l'an 1597, & épouſa *Renée de Renty*, fille de *Jacques de Renty*, Baron de Landelles, dont, pour fille uuique,

Madeleine, qui épouſa, le 6 Juin 1634, *Jean-Antoine de Franquetot*, Comte de Coigny & de Saint-Georges, Lieutenant des Gendarmes de la Reine Anne d'Autriche, dont poſtérité. Voy. FRANQUETOT.

De cette même Maiſon étoit Raoul Patry, Seigneur du Meſnil-Patry, qui épouſa *Marie de Hotot*, veuve de *Guillaume Teſſon*; — Robert Patry, vivant en 1160, qui fut marié, en ſecondes noces, à *Philippe de Clinchamp*, Dame des Meſerets, fille de *Hugues*, Seigneur *de Clinchamp*; — Guillaume Patry fut un des Chevaliers qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, en ſon voyage de Mer, l'an 1295; — Autre Guillaume Patry, Chevalier, eſt dénommé dans un Arrêt du Parlement de l'an 1315. — Dans l'Echiquier de l'an 1341, il eſt fait mention de Robert Patry; — Simon Patry étoit Vicomte d'Evreux l'an 1509.

Dans les *Armoriaux* de Normandie, il y avoit trois branches de cette Maiſon, dont l'aînée avoit pour chef Raoul Patry, qui portoit les armes pleines; Robert Patry, qui portoit une *hermine* ſur la première *raie* de ſes armes, & Raoul Patry, qui portoit un écuſſon de *Bonneboſc*. (C'eſt tout ce que nous pouvons dire des branches de Normandie, ſur leſquelles nous attendons un *Mémoire*.)

PAUL, Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 196.

I. Guillaume Paul, Maître d'Hôtel de Charles, Roi de Sicile, vivoit encore ſur la fin du XVe ſiècle avec *Barthelemie de Remezan*, ſon épouſe, de laquelle il eut :

Raymond, qui ſuit;
Et Louis, auteur d'une branche établie à Marſeille, qui avoit donné cinq premiers Conſuls de cette Ville, & pluſieurs Officiers de Vaiſſeaux : elle s'eſt éteinte vers la fin du dernier ſiècle, par la mort de Pierre & d'Antoine Paul.

II. Raymond de Paul continua la poſtérité à Brignoles, où il vécut honorablement, comme il conſte par des titres de l'an 1296, communiqués à l'Auteur de l'Ouvrage cité. Il eut de N.... *de Bompar*, ſa femme,

III. Eyriès de Paul, Ecuyer, qui s'eſt marié avec *Honorade de Galé*, des Seigneurs de *Saint-Mandrier*. Il étoit premier Conſul de Brignoles en 1585, temps des guerres civiles qui déſoloient la Provence, ſervit le Roi en cette qualité; & dans une ſortie qu'il fit, à la tête des habitants de Brignoles, contre le Marquis *de Vins*, ſon parent, chef des Ligueurs, il reçut une bleſſure, dont il mourut quatre ans après. Par une dévotion ſingulière qu'il avoit à Saint Paul, premier Hermite, il changea ſes armes, qui étoient : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un lion naiſſant d'or, lampaſſé & armé de gueules*, & prit *un palmier de gueules dans un champ d'argent*. Ses enfants furent :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Honoré, auteur d'une branche établie à Montfort, qui alloit s'éteindre en 1759;
3. Et Esprit, mort ſans poſtérité.

IV. Jean-Baptiste de Paul, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé devant *Minuti*, Notaire à Brignoles, le 11 Septembre 1616, N.... *de Petra*, fille de *François de Petra*, Ecuyer, dont il eut

V. François de Paul, Ecuyer, qui fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Provence le 2 Juin 1646. Il épouſa, le 13 Juin 1641, *Madeleine Duranty*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade & Saint-Antonin, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, & de *Madeleine de Rémuſat*. De ce mariage vint

VI. Joseph de Paul, qui épouſa *Claire de*

Raffélis de Broves, des Seigneurs de *Broves* & de *Tourtour*, par contrat paſſé devant *Rey*, Notaire à Draguignan, le 28 Juillet 1675. On a de lui une *Relation* en Vers Provençaux, fort eſtimée, *de l'invaſion du Duc de Savoie*, en Provence, lors du ſiége de Toulon. Son fils,

VII. Jean-Baptiste de Paul, IIe du nom, Ecuyer, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Provence du 8 Mars 1731, ſur la production des titres de ſa Famille, & teſta le 11 Janvier 1752, devant *Goujon*, Notaire. Il avoit épouſé, le 28 Octobre 1730, *Madeleine de l'Enfant*, fille de *Louis*, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Troupes en Provence, Chevalier de Saint-Louis & Intendant de Monaco, & d'*Anne de Berlier*. Leurs enfants ſont :

1. Jérôme-Antoine, Officier des Vaiſſeaux du Roi en 1759;
2. Et Jean-Baptiste-Pierre.

Les armes : *d'argent, au palmier de gueules.*

PAUL de LAMANON, autre Famille, originaire de Florence, établie à Salon depuis le commencement du XIVe ſiècle.

I. Jacques de Paul obtint des Lettres de nobleſſe du Roi Charles IX, enregiſtrées aux Archives de S. M., en Provence, le 13 Mars 1773, & fit l'acquiſition, dans la ſuite, de la Terre de *Lamanon*. Il avoit épouſé, 1° en 1539, *Marie de Camaret*; & 2° *Madeleine de Cordes*. Du premier lit vinrent :

1. Richard, qui ſuit;
2. Pierre, allié à *Lionne de Châteauneuf*, morte ſans poſtérité;
3. Alexandre, marié, en 1578, à *Madeleine de Marc de Tripoli*, fille d'*Antoine*, & d'*Honorade de Vintimille*. Cette branche eſt éteinte;

Et trois filles, mariées.

Et du ſecond lit ſortit

7. Etienne, Préſident aux Enquêtes, mort ſans poſtérité.

II. Richard de Paul, Seigneur de Lamanon, épouſa, en 1577, *Laudune de Bouchon*, aliàs *Boche*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Cays*. Leurs enfants furent :

Pierre, qui ſuit;
Et Jean, rapporté après ſon aîné.

III. Pierre de Paul, Seigneur de Lamanon & de Rouſſet, Chambellan d'Henri II, Duc de Lorraine, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine des Gardes Mouſquetaires de ce Prince, Introducteur des Ambaſſadeurs, fut envoyé en différentes Cours de l'Europe & principalement en Flandre, pour les affaires de la Religion, & devint Commandant de Nancy & enſuite d'Entrevaux. Il épouſa, 1° à Nancy, en 1613, *Philippe de Georges*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Beaufort*; & 2° *Blanche de Bouliers*, dont un fils, duquel la branche eſt fondue dans la Famille *de Gervaſi de Rouſſet*. Voy. GERVASI. Pierre eut de ſon premier mariage :

1. François, qui ſuit;
2. Henri, Jéſuite;
3. Charles, Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandre, mort ſans alliance à Nancy;
4. Et Elisabeth, Fondatrice du Couvent de Sainte-Eliſabeth à Metz.

IV. François de Paul, Seigneur de Lamanon, ſe maria avec *Pierre d'Aube*, fille de *Robert*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Eléonore d'Iſnard*, dont il eut

V. Jean-Baptiste de Paul, Seigneur de Lamanon, qui épouſa, en 1691, *Anne de Treſſemanes*, fille de noble *André*, Seigneur de Chaſteuil & de Brunet, & de *Françoiſe de Suffren*. Des enfants ſortis de ce mariage quatre exiſtent, ſavoir :

1. Pierre, qui a ſervi dans les Troupes de l'Empereur;
2. & 3. Jean-Baptiste & Auguste, qui ont ſervi dans le ſecond Bataillon de Milice de Provence, l'un Capitaine & l'autre Lieutenant;
4. Et Joseph, Chanoine de l'Egliſe d'Aix.

III. Jean de Paul (ſecond fils de Richard, & de *Laudune de Boche*), épouſa, en 1634, *Blanche Duranty*, dont vint

IV. Jean-Baptiste de Paul, IIe du nom, qui ſe maria, en 1664, à *Françoiſe de Vidalon*, & en eut

V. Gaspard de Paul de Lamanon, qui s'eſt marié à *Anne de Mondéſir*, en 1697. Leurs enfants furent :

Jean-François, qui ſuit;
Et Gaspard, mort Officier au Régiment de Provence.

VI. Jean-François de Paul de Lamanon s'allia, à Salon, avec une des filles de *Claude de Baldoni*, Ecuyer, de ladite Ville.

On ne ſait pas, dit l'Auteur de l'*Hiſt. hé-*

roïque de la Nobleſſe de Provence, pourquoi JACQUES DE PAUL, premier nommé dans cette Généalogie, accepta des Lettres de nobleſſe, ſes prédéceſſeurs ayant toujours pris les qualifications de *noble* & d'*Ecuyer*, & ſe diſant iſſus d'une Famille noble de Florence : apparemment qu'il n'avoit pas ſes titres & que ce ſont ſes ſucceſſeurs qui les ont recouvrés depuis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné d'un croiſſant du même en pointe.*

PAULE, ou PAULO, autre Famille, originaire de Florence, d'où elle paſſa à Marſeille il y a plus de 200 ans. Voy. l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 447, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à une montagne de 6 coupeaux d'or, ſurmontée d'une étoile du même.*

PAULMIER DE LA BUCAILLE, Famille noble, originaire de Normandie, dont étoit PIERRE PAULMIER DE LA BUCAILLE, Seigneur de Préteval, qui mourut à Rouen, le 7 Mai 1734, laiſſant de *Geneviève Marette*, ſon épouſe,

1. GENEVIÈVE, qui épouſa, 1° *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalière, Hauville, &c., Conſeiller au Parlement de Normandie ; & 2° en Décembre 1731, *Jean-Baptiſte-Elie Camus de Pontcarré*, Seigneur de Viarmes, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi. Elle eſt morte le 20 Décembre 1734, laiſſant poſtérité de ſes deux maris. Voyez MAIGNARD & CAMUS ;
2. Et CHARLOTTE, qui mourut le 25 Janvier 1754 ; elle avoit épouſé, le 30 Août 1733, *Pierre-Jacques-Louis de Bec de Lièvre*, Marquis de Cany & de Quevilly, dont des enfants. Voy. BEC DE LIÈVRE.

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or ; au chef du même, chargé de 3 tourteaux de gueules.* (*Mercure de France* de Mai 1734, p. 1031.)

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (LE), en Normandie, Election de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur à 3 palmes d'or.*

* PAULMY, en Touraine : Terre & Seigneurie qui appartient à la Maiſon *de Voyer d'Argenſon*, qui en a pris le ſurnom. Il y a un Parc fermé de murailles, dont l'enceinte eſt de deux lieues, commencé en 1449, par *Pierre de Voyer*, Chevalier, &c. Quelques-uns font deſcendre cette Maiſon d'un Chevalier Grec, nommé *Baſile Voyer*, qui étoit en grande réputation ſous le règne de CHARLES *le Chauve*. Quoi qu'il en ſoit, il y a déjà longtemps que cette Maiſon, également ancienne & reſpectable, ne ceſſe de bien mériter de l'Etat & de la Patrie. Voy. VOYER D'ARGENSON.

PAULO, ou PAULE (DE), Famille, originaire de Gènes, de laquelle eſt ſorti

I. AIMERIC DE PAULO, qui vint s'établir à Toulouſe en 1475, & ſervit le Roi CHARLES VIII dans les guerres d'Italie. Son petit-fils,

III. ANTOINE DE PAULO, fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1540, enſuite Préſident à Mortier le 29 Novembre 1554. Ce ſage Magiſtrat vécut ſous les règnes d'HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX. Il avoit épouſé 1° *Jacquette de Beaulac*, iſſue des anciens Seigneurs de *Saint-Géry*, en Albigeois ; & 2° *Marie Binet*, nièce du Cardinal *de Joyeuſe*. Du premier lit il eut

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond vinrent entr'autres enfants :

2. Autre JEAN, rapporté après ſon aîné ;
3. MICHEL, Seigneur de Grandval, qui prit le parti des Huguenots ſans pourtant changer de Religion ;
4. FRANÇOIS, Seigneur de la Faurie, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui mourut ſans enfants ;
5. SIMON, Seigneur de Gratentour, Capitoul de Toulouſe en 1589 & 1590 ;
6. LOUIS, mentionné après ſes deux frères ;
7. Et ANTOINE, LVe Grand Maître de Malte, qui eſt mort le 4 Juin 1636.

IV. JEAN DE PAULO ſuccéda à ſon père dans la charge de Préſident à Mortier & fut Seigneur de Roques. Il avoit épouſé, en ſecondes noces, *Catherine de Chalevet*. Du premier lit il eut

N.... DE PAULO, mort jeune, & qui n'eut pas d'enfants de ſa femme, *Jeanne Dangereux de Beaupuy*, de la Maiſon *de Maille*.

Et du ſecond lit vint

N.... DE PAULO, qui, par la mort de ſon frère, devint héritière des Terres de Rouis & de Roques.

IV. JEAN DE PAULO, IIe du nom (frère de JEAN), eut pour fils,

V. Antoine de Paulo, IIe du nom, Seigneur d'Eſcalquens, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui, de ſon épouſe, *Madeleine le Pelletier*, n'eut que deux filles.

IV. Louis de Paulo (ſixième fils d'Antoine), prit le nom de Seigneur de Grandval, & eut

V. Antoine de Paulo, IIIe du nom, qui embraſſa le parti des Armes, fut bleſſé au ſiége de Dôle ; eut depuis le commandement de la Nobleſſe au ſecours de Leucate, & mourut le 15 Mai 1695, âgé de 100 ans. Son fils aîné,

VI. Jean-François de Paulo, commanda quatre fois l'arrière-ban du Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épouſé, en 1678, *Antoinette le Brun*, Dame de Saint-Hippolyte, ſa couſine, dont vinrent, entr'autres enfants,

1. Antoine-François, Comte de Paulo ;
2. Et Pierre, Capitaine de Dragons.

Les armes : *de gueules, à la gerbe d'or, ſommée d'un paon rouant du même ; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

* PAVILLY, en Normandie, Diocèſe de Rouen : Bourg qui a donné ſon nom à une des plus anciennes Familles Neuſtriennes, éteinte au commencement du XIVe ſiècle.

Amalbert de Pavilly, Seigneur de ce Bourg, homme illuſtre & puiſſant (*vir illuſtris & potens*), vivant vers l'an 664, fit bâtir & fonda un Monaſtère en faveur de Sainte Aurée, ſa fille, qui vouloit ſe faire Religieuſe : il en donna la conduite à Saint Philibert, premier Abbé de Jumièges. Il établit pour première Abbeſſe Sainte Auſtreberte, dont la ſainteté eſt encore vénérée en ce même lieu, & dont la Rivière qui y paſſe, & que l'on prétend qui s'appeloit autrefois *Eſne*, a retenu le nom. Cette ſainte retraite fleurit pendant tout le VIIIe ſiècle : dans le IXe les Barbares du Nord ayant ravagé la Normandie & preſque tout le Royaume, ce Monaſtère ſubit la deſtinée de beaucoup d'autres. Il demeura détruit pendant tout le Xe ſiècle, & ſur la fin du XIe, Thomas de Pavilly le fit rebâtir, & donna à l'Abbé & au Couvent de la Trinité du Mont-Sainte-Catherine, près de Rouen, de l'Ordre de Saint-Benoît, les mêmes héritages qu'Amalbert de Pavilly, un de ſes ancêtres, y avoit autrefois aumônés, afin d'y établir un Prieuré & des Religieux.

Dans les Echiquiers de 1453, il eſt parlé des Prieurs de ce lieu, comme Bénéficiers aſſez conſidérables. Ces Seigneurs avoient tant de piété qu'un autre de cette même Maiſon, appelé Renaud de Pavilly, fonda l'Abbaye de l'Isle-Dieu en 1187, & ſon fils, nommé Guillaume, en augmenta les revenus en 1225. On voit encore leurs armes, qui ſont : *d'azur, à la croix fleuronnée d'or*, dans l'Egliſe de cette Abbaye & dans celle de *Pavilly*. — Les Seigneurs de ce nom ſont nommés au célèbre paſſage d'Angleterre en 1066, & aux premières Croiſades des Princes Chrétiens, où un Renaud de Pavilly mourut à Acre, laiſſant deux fils. Le même eſt mentionné dans la Charte des Privilèges accordés aux habitants de Rouen, environ l'an 1175 ; dans une autre d'Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, par laquelle il confirma toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Jumièges ; dans une autre, du même Prince, par laquelle il donna des biens conſidérables à l'Abbaye de Notre-Dame du Vœu, appelée communément *du Valace* ; dans une de l'Impératrice Mathilde, donnée à l'Abbaye de Mortemer, où Roger de Pavilly ſigna comme témoin ; dans une autre Charte donnée à l'Abbaye de la Trinité du Mont, où Thomas de Pavilly eſt au rang des premiers Barons de la Province. — Dans la liſte des Chevaliers Bannerets & dans l'ancien Catalogue de ceux qui poſſédoient des Fiefs au Bailliage de Rouen, les Seigneurs de Pavilly ſont nommés avec les Barons députés pour faire l'information des patronages laïcs de la Province, ſous Philippe-Auguste, en 1205, dont les principaux étoient le Comte de Boulogne ; Henri d'Eſtouteville ; Guillaume de Tancarville, Chambellan ; Roger de Meulan, de l'illuſtre Maiſon d'Harcourt, & Foulques Paiſnel. — Dans un ancien Mémoire intitulé *Scriptum de ſervitiis quæ debentur Duci Normaniæ*, Roger de Pavilly eſt nommé en deux endroits devant marcher avec deux Chevaliers, & en envoyer quatre autres à la garde de Lions, en Normandie, pendant le tiers de l'année. — En 1236, Renaud de Pavilly fut averti de ſe trouver au rendez-vous pour le ſervice du Roi, & en 1242, de même, pour marcher contre Hugues de Luſignan, Comte de la Marche. — On voit dans le Cloître de St-Ouen de Rouen le tombeau de Marguerite de Pavilly, morte en 1280. — Le dernier qu'on voit paroître eſt Hue de Pavilly, mentionné dans un rôle de la Chambre des Comp-

tes de Paris de l'an 1313. — Enfin cette ancienne & illuſtre Maiſon, après avoir fleuri pluſieurs ſiècles, s'eſt fondue, en 1280, dans celle *d'Eſneval*, par le mariage de *Robert d'Eſneval* avec MARGUERITE DE PAVILLY, héritière de ſa Maiſon, & avant qu'on eut détruit la célèbre Abbaye du Mont-Sainte-Catherine, près de Rouen, on y voyoit leurs tombeaux au milieu du Chœur, placés devant le pupitre, avec leur épitaphe en ces termes: *Cy-giſt Meſſire* ROBERT D'ESNEVAL, *Chevalier, Sire de Pavilly & Vidame d'Amiens, qui trépaſſa le* 4 *Décembre* 1306, *& auprès de lui la Dame* DE PAVILLY, *ſon épouſe, qui trépaſſa en* 1304, &c. Voy. ESNEVAL.

PAYAN, ou PAYEN (DE), au Comtat Venaiſſin & en Dauphiné : Famille (*a*) diviſée en pluſieurs branches, & maintenue dans ſon ancienne Nobleſſe en 1670, par M. Bazin de Bezons, Intendant de Languedoc.

De la première eſt JEAN-ANTOINE PAYAN DE L'HÔTEL, Ecuyer, Co-Seigneur de la Garde-Paréol, né à Orange le 20 Mai 1718, qualifié *Chevalier* dans ſon contrat de mariage du 28 Avril 1758, avec *Marie-Louiſe-Thérèſe de Gordon*, fille de *Maurice de Gordon du Pin*, ancien Officier de Dragons, & de *Marie-Anne de Bouchon*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-FRANÇOIS-ANTOINE-MAURICE, né à Orange le 9 Août 1761 ;
2. JEANNE-MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née à Mondragon, le 1er Mars 1760 ;
3. Et ADÉLAÏDE, née à Sainte-Cécile, dans le Comtat Venaiſſin, le 4 Avril 1763.

De la ſeconde étoit JOSEPH DE PAYAN DE L'ESTANG, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 3 Juillet 1711, qui entra au ſervice de Ruſſie en 1735 ; fut capitaine en 1740, paſſé enſuite au ſervice de France, fut Colonel Commandant des Croates Français, à la tête deſquels il fut tué au mois d'Août 1746. Il a laiſſé de ſon mariage contracté, à Dresde, le 17 Mars 1744, avec *Marie-Thérèſe*, Baronne *de Beauſſier*, fille d'*Antoine*, Baron du Saint-Empire, & de *Madeleine de Bezaudin*,

MARIE-ANNE-HENRIETTE, née à Dresde en Décembre 1744, mariée le 13 Juillet 1761, avec *Marc-François de Ribere d'Entremont*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

De la troiſième eſt FRANÇOIS DE PAYAN, Ecuyer, Vice-Bailli, Juge Royal, Civil & Criminel du Bailliage de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux du 23 Mars 1752. Il a de ſon mariage, contracté le 29 Janvier 1753, avec *Marthe Iſoard*, fille de noble *Etienne-Daniel*, Tréſorier de France en la Généralité de Dauphiné, & de *Marthe Lagier* quatre garçons & une fille.

Et de la quatrième & dernière branche eſt JOSEPH-FRANÇOIS DE PAYAN-CHAMPIER, Avocat au Parlement de Dauphiné, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 3 Novembre 1719, marié le 2 Septembre 1748, avec *Marie-Madeleine-Thérèſe de Turc des Arenes*, fille de *Joſeph*, & de *Marie-Eliſabeth du Mas*. Il en a eu deux garçons & cinq filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *molettes du même*. (Il en eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

PAYEN, Seigneurs d'*Epieds*, *Cloyes* & *Montpipeau*, en Orléanais : ancienne Nobleſſe éteinte, qui remonte à

I. GEOFFROY PAYEN, ſurnommé *le Chien*, à cauſe de ſon ardeur pour la chaſſe, qui vivoit en 1220 : on croit qu'il étoit fils de RENAUD PAYEN, Chevalier, Sire de Cloyes, vivant en 1190. GEOFFROY eut pour fils,

II. JEAN PAYEN, Chevalier, Seigneur d'Epieds & Sire de Montpipeau, à cauſe de ſa femme, mourut vers l'an 1270. Il avoit épouſé *Marie d'Orléans*, qui vivoit encore veuve en 1280, Dame de Montpipeau, fille unique de *Jean d'Orléans*, ce *vaillant Chevalier*, dit Joinville, qui portoit la Bannière à l'armée du Roi SAINT LOUIS, & ſe noya malheureuſement à Manſourah en 1250, & de *Marguerite de Montpipeau*, Dame dudit lieu & la dernière de ſon nom. Ils eurent pour fils unique,

III. JEAN PAYEN, IIe du nom, Seigneur de Montpipeau, qui eut de *Mahaut*, ſa femme,

GEOFFROY, qui ſuit ;

Et JEANNE, morte Abbeſſe de N.-D. de Voiſins en 1333.

(*a*) La Chenaye-Desbois, tom. VI, pag. 90 de la prem. Edit., dit : Famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir dans cette Province vers le milieu du XVIIe ſiècle, & qui ſubſiſte dans LOUIS-JEAN-ANTOINE DE PAYAN, Seigneur de Saint-Martin, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 11 Mai 1758. Il a trois ſœurs, dont deux ſont Religieuſes, & une eſt mariée. (*Note des Editeurs.*)

IV. Geoffroy Payen, IIe du nom, Chevalier, Sire de Montpipeau, obtint du Roi Philippe VI, en 1340, trois charretées de bois par ſemaine, à prendre dans la forêt de Gomas, pour bâtir & conſommer dans ſon Château de Montpipeau ; mourut en 1342 & fut inhumé dans l'Abbaye de Voiſins, Ordre de Cîteaux, où il avoit élu ſa ſépulture & fondé une Chapelle. Il eut d'*Haloïs*, ſon épouſe, morte en 1335,

1. Jean, IIIe du nom, Seigneur de Montpipeau & d'Epieds, dont il rendit aveu au Duc d'Orléans, à cauſe de ſon Château de Beaugency, le Vendredi avant la Purification de l'an 1353. Il commandoit, en 1347, une Compagnie de Gendarmes, en qualité de *Chevalier Bachelier*, ſous la Bannière de Pierre de Beaumont, Seigneur de Charny, & mourut ſans alliance, vers l'an 1355, laiſſant pour principal héritier ſon frère;
2. Geoffroy, IIIe du nom, qui devint Seigneur de Montpipeau, par la mort de ſon frère aîné, fut du nombre des Seigneurs propoſés pour être donnés en ôtage au Roi d'Angleterre, pour l'exécution du traité de Bretigny de l'an 1360, & mourut ſans laiſſer d'enfants de ſa femme, *Marguerite de Vieuxpont*, laquelle ſe remaria avec *Adam le Brun*, Chevalier, Seigneur de Palaiſeau;
3. 4. & 5. Bochart, Raoul & Raolin, morts en guerre, ſans hoirs ;
6. Amaury Payen (auſſi nommé Péan, ainſi que Jeanne, ſa ſœur, dans la Généalogie *de Rochechouart*), Chanoine de l'Egliſe de Chartres en 1353, qui devint Seigneur de Montpipeau, par la mort de tous ſes frères & même de ſa ſœur, pour leſquels, ainſi que pour ſes père & mère, il fonda, vers l'an 1370, par acte paſſé devant *le Barbier*, Notaire à Orléans, un anniverſaire dans l'Egliſe de St-Laurent des Orgeries-lès-Orléans. Il donna, en 1380, ſa Terre de *Montpipeau* à *Jeanne d'Angle*, ſa nièce, en faveur de ſon mariage avec *Aimery de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Mortemart, & mourut, le dernier de ſa Famille, après 1388;
7. Et Jeanne Payen, auſſi nommée Péan, mariée à *Guichard d'Angle*, Chevalier, dont elle eut *Jeanne d'Angle*, donatrice d'Amaury Payen, ſon oncle, & ſeconde femme d'*Aimery de Rochechouart*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, &, à cauſe d'elle, de Montpipeau, qui a donné le nom à une branche cadette de ſa poſtérité. V. ROCHECHOUART.

Les armes : *d'or, à 6 fuſées de gueules, aboutées en roſes.*

PAYEN, en Normandie : noble & ancienne Famille, qui ſe dit être une branche de la Maiſon *de Vaſſy*, une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Baſſe-Normandie. Lors de la recherche de la Nobleſſe, faite par le Commiſſaire Montfaut, en 1463, ſous le règne & par l'ordre de Louis XI, Jean Payen, Seigneur de Campagnolles, & Jean Payen, ſon frère, Seigneur de la Garanderie, dont il ſera parlé ci-après, prouvèrent, conjointement avec *Olivier de Vaſſy*, Seigneur de la Forêt, & *Richard Mahias*, ou *Mahéas*, Seigneur de Tourville, être tous deſcendus de *Guillaume Mahias*, ou *Mahéas*, frère puîné de Meſſire *Richard Mahéas*, Chevalier, Seigneur & Baron de *Vaſſy*. La Roque dit auſſi, dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, que les Payen ſont une branche de la Maiſon *de Vaſſy*. Quoi qu'il en ſoit,

I. Jean Payen, Seigneur de la Garanderie, la Pichonnière & du Plantis, qui fit ſes preuves, comme on vient de le dire, avec ſon frère, épouſa *Gillonne de la Broiſe*, dont il eut :

1. Pierre, Sieur du Plantis, allié à N... *Baura*, dont une fille, nommée

   Jeanne, qui épouſa N.... *de Taillefer*.
2. Michel, marié, ſans poſtérité, à *Jeanne du Homme ;*
3. Guyon, qui ſuit ;
4. Guillaume, Prêtre ;
5. François, auteur de la branche des Seigneurs de *la Mitaudière*, rapportée ci-après ;
6. Et Jean, Prêtre.

II. Guyon Payen, devenu l'aîné par la mort de ſes deux frères, épouſa *Cécile le Foulon*, dont il eut :

Jacques, qui ſuit ;
Et Gilles, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaulinge*, &c., rapportée ci-après.

III. Jacques Payen, tige des Seigneurs de *Montchauvet* & de *Saint-Sauveur*, épouſa 1° *Colaſſe de Rouſſel* ; & 2° *Françoiſe de Murdrac*. Du premier lit vinrent :

1. François, qui n'eut point de poſtérité de N.... *Trochon de Chaſnay ;*
2. Gilles, Religieux Bénédictin ;
3. Martin, qui n'a point laiſſé de poſtérité
4. René, qui ſuit.

Et du ſecond lit il eut :

5. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Sauveur*, rapportée ci-après ;
6. Et Jacques, qui n'a pas eu de poſtérité.

IV. René Payen épouſa *Renée de la Hautonnière*, de laquelle il eut

V. René Payen, IIe du nom, marié à *Antoinette Fortin*, dont vint

VI. René Payen, IIIe du nom, marié à *Jeanne Trochon*. Leurs enfants furent :

René, qui n'eut qu'une fille, morte aux Urſulines ;
Et Esther, mariée à *Julien le Grand de Saint-Trey*.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Sauveur.

IV. Jean Payen (fils de Jacques, & de *Françoiſe de Murdrac*, ſa ſeconde femme), épouſa *Anne de la Hautonnière*, dont il eut

V. Jacques Payen, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui s'eſt marié à N.... *Baudry*, de laquelle ſortirent :

1. Charles Payen de Saint-Sauveur, dont la branche eſt éteinte ;
2. Nicolas ;
3. Jacques, qui ſuit ;
4. Pierre, auteur de la branche des Payen *du Pontcel*, rapportée ci-après ;
5. Jean, tige de celle des Seigneurs de *la Garanderie*, mentionnée enſuite ;
6. Et un autre Jacques, dont les deſcendants ſont répandus en diverſes Provinces.

VI. Jacques Payen épouſa *Marguerite Gérard*, & en eut :

Jean-François, qui ſuit ;
Et André-Roger, rapporté après ſon aîné.

VII. Jean-François Payen, Seigneur de Saint-Sauveur, épouſa *Jeanne-Marie de Carbonnel*, de laquelle il eut :

1. 2. & 3. Nicolas, Claude & Auguste, morts jeunes ;
4. Et Jacques, qui ſuit.

VIII. Jacques Payen, Seigneur de Saint-Sauveur, s'eſt marié, en 1730, à *Geneviève du Hamel du Ripault*, dont :

Trois enfants, morts au berceau ;
Et Marie-Renée, qui vivoit en 1743 : on ignore ſi elle s'eſt mariée, & s'il y a eu d'autres enfants de ce mariage.

VII. André-Roger Payen (frère puîné de Jean-François), s'eſt marié avec *Renée-Jeanne de Carbonnel*, dont il a eu trois garçons & quatre filles, tous morts en bas âge, à l'exception d'une fille, qui s'eſt mariée à Meſſire *Marc-Marie-Antoine des Isles*, Seigneur de Cambernon.

BRANCHE
des Payen du Pontcel.

VI. Pierre Payen, Sieur du Pontcel (quatrième fils de Jacques, & de N.... *Baudry*), ſe maria à *Renée Gérard*, dont il eut :

Jacques-Jean, qui ſuit ;
Et cinq filles.

VII. Jacques-Jean Payen, Sieur du Pontcel, épouſa *Marguerite de Gaalon*, dont vinrent :

Charles-Philippe & Jacques-Jean.

BRANCHE
des Seigneurs de la Garanderie.

VI. Jean Payen, Sieur de la Garanderie (cinquième fils de Jacques), Conſeiller au Parlement de Rouen, épouſa *Louiſe de Gaalon de Dorière*, dont il eut

VII. Charles-Siméon Payen de la Garanderie, qui s'eſt marié à *Jeanne-Aimée de Vaufleury*. Il en eut

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Nicolas & Jean ;
4. Jacques-François, rapporté après ſon aîné ;
5. Et Louise-Jeanne.

VIII. François Payen de la Frenaye a épouſé *Marie Taurin*, dont ſont iſſus :

1. 2. & 3. Pierre-Remy, Jean-Patient & Charles-Antoine ;
4. & 5. Marie & Jeanne.

VIII. Jacques-François Payen (troiſième fils de Charles-Siméon, & de *Jeanne-Aimée de Vaufleury*), s'eſt marié à *Anne-Antoinette de Gaalon de Dorière*, dont

François Payen, né en 1736.

BRANCHE
des Seigneurs de Beaulinge.

III. Gilles Payen, Seigneur de Beaulinge, Chavoy, Noyant & Mézières (ſecond fils de Guyon, & de *Cécile le Foulon*), épouſa, en 1544, *Marie Bonnart*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Julien, Seigneur de Noyant ;
3. Et Jacques, Seigneur des Bruttes.

IV. Pierre Payen, Seigneur de Beaulinge,

eut de ſon mariage, contracté en 1578, avec *Anne le Roy*,

V. Léonard Payen, Seigneur de Beaulinge, qui épouſa, en 1603, *Marguerite de la Broiſe*, dont ſortirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Noyant*, rapportée ci-après ;
3. & 4. François & Jules, morts au ſervice ſans poſtérité.

VI. Jean Payen, Seigneur de Beaulinge, eut de *Renée de Gouvais*, ſon épouſe,

François, qui ſuit ;
Et Louis-Robert, mort au ſervice, ſans enfants.

VII. François Payen, Seigneur de Beaulinge, épouſa *Marie Chevalier*, dont vinrent :

Claude-Bernard, qui ſuit ;
Et François Payen de la Varangère, mort ſans enfants mâles, & qui n'eut qu'une fille, Religieuſe.

VIII. Claude-Bernard Payen, Seigneur de Beaulinge, s'eſt marié avec *Françoiſe Ernault de Benaudeville*, dont il eut :

Jean-Charles, qui ſuit ;
Et Jean, qui n'étoit point marié en 1743.

IX. Jean-Charles Payen de Beaulinge s'eſt marié à *Marguerite Pinſon*, dont ſont ſortis :

Louis-Jean ;
Et pluſieurs filles.

BRANCHE des Seigneurs de Noyant.

VI. Pierre Payen, Seigneur de Reffuveille, Chavoy & Noyant (ſecond fils de Léonard, & de *Marguerite de la Broiſe*), épouſa *Hélène Vivien de la Champagne*, dont il eut :

1. Alexandre, Curé de Chavoy ;
2. René, Curé du Luot ;
3. Pierre ;
4. Et Bruno-Pierre, qui ſuit.

VII. Bruno-Pierre Payen, Seigneur de Noyant & de Chavoy, Capitaine de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis, épouſa 1° *Catherine-Jeanne le Moine* ; & 2° *Louiſe Duval*. Du premier lit ſont ſortis :

1. Pierre-Jacques, qui ſuit ;
2. Gilles-Auguſtin, rapporté après ſon aîné ;
3. Estiier-Rolland, auteur de la branche des Seigneurs de *Chavoy*, rapportée ci-après ;
4. Pierre-Benoît, appelé *le Chevalier de Chavoy*, Major de la Louiſianne, mort à Avranches, en 1765, ſans poſtérité, après avoir été marié à *Anne du Manoir*.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

5. Paul-René ;
6. Et Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Méjières*, rapportée plus loin.

VIII. Pierre-Jacques Payen de Noyant, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Canada, a épouſé *Catherine Daillebouſt de Mautet*, dont vinrent :

Pierre-Louis, mort au ſervice en 1760 ;
Et N.... Payen, qui s'eſt mariée à N.... *de Repentigny*.

VIII. Gilles-Auguſtin Payen (ſecond fils de Bruno-Pierre, & de *Catherine-Jeanne le Moine*), appelé *le Chevalier de Noyant*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi à la Louiſianne, a épouſé *Jeanne du Manoir*, de laquelle il a eu :

1. Jean-Baptiſte Payen de Noyant, Capitaine de Cavalerie, réformé à la paix de 1762, qui s'eſt marié, en 1766, à *Catherine de la Frenière* ;
2. Pierre-Benoît, mort en bas âge ;
3. Louis-Rolland, Enſeigne de Vaiſſeau en 1763 ;
4. Et Marie-Anne-Jeanne, mariée à Meſſire *Mallet de Puyvalliers*, Enſeigne de Vaiſſeau.

BRANCHE des Seigneurs de Chavoy.

VIII. Esther-Rolland Payen, Seigneur de Chavoy (troiſième fils de Bruno-Pierre, & de *Catherine-Jeanne le Moine*), Capitaine de Vaiſſeau, enſuite Lieutenant au Corps Royal d'Artillerie, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, a épouſé *Anne-Françoiſe d'Artur de la Villarmois*. Il eſt mort en Novembre 1769, & a laiſſé :

1. N.... Payen, qui ſuit ;
2. N.... Payen, Officier au Régiment de Lyonnais ;
3. Et N.... Payen de Chavoy.

IX. N.... Payen de Chavoy, Seigneur de Chavoy, s'eſt marié à N.... *de Verdun*, fille de N.... *de Verdun de la Cour du Bois*, Seigneur de Cormeray, & de N.... *de Gouin*, Dame de Montgothier. Il a de ſon mariage une fille, vivante en 1770.

BRANCHE
des Seigneurs de MÉZIÈRES.

VIII. PIERRE PAYEN (fils de BRUNO-PIERRE, & de ſa ſeconde femme *Louiſe Duval*), a épouſé *Anne de la Houſſaye*, de laquelle ſont ſortis :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS;

Et trois filles, dont une de l'Ordre de Saint-Auguſtin & Supérieure de l'Hôpital Royal d'Avranches.

IX. JACQUES PAYEN DE MÉZIÈRES, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Briqueville, s'eſt établi à Cambrai, & a des enfants de ſon mariage.

BRANCHE
des Seigneurs de LA MITAUDIÈRE.

II. FRANÇOIS PAYEN (cinquième fils de JEAN, Seigneur de la Garanderie, & de *Gillonne de la Broiſe*), eut pour fils,

III. DENIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudière, qui épouſa *Anne Rogeron*, d'une ancienne Famille noble de Normandie, éteinte, dont vint

IV. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudière, qui s'eſt marié à *Marguerite d'Auray*, de l'ancienne Maiſon de *Saint-Poix*, Diocèſe d'Avranches, qui ſubſiſte avec éclat, & de laquelle il eut

V. JEAN PAYEN, Seigneur de la Mitaudière, demeurant en l'Election de Mortain, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. de Chamillart en 1666, & n'eut que des filles, mariées à Paris.

Ces différentes branches portent pour armes : *d'argent, à 3 tourteaux de ſable, le premier chargé d'une roſe d'or.* Supports : *deux athlètes, & un en cimier.* Deviſe & Cri de guerre : IN ARDUIS FORTIOR.

On trouve dans l'Isle-de-France pluſieurs branches de PAYEN, originaires de Normandie, qui, par tranſmutation, ou changement d'émaux, comme cadets, portent : *d'azur, à 3 beſants d'or.* Supports : *deux athlètes, & un en cimier.* Deviſe & Cri de guerre : IN ARDUIS FORTIOR.

Une de ces branches a embraſſé le parti de la Robe : elle s'eſt alliée aux Maiſons *d'Eſtrées, de Lionne, le Féron, Albert de Chaulnes, le Maître*, &c., & a une Chapelle dans l'Egliſe des Filles de Saint-Thomas, rue Vivienne à Paris.

La première branche qui s'eſt établie à Paris a pour ſouche PAYEN DE LA CHAUFFRAYE, en 1420 : c'eſt de lui qu'eſt deſcendu GUILLAUME PAYEN, qui fit bâtir les maiſons de la rue Payenne, à laquelle il donna ſon nom. — Les plus anciens Auteurs de Normandie font mention des Seigneurs du nom de PAYEN, qui tous ont tenu le plus haut rang dans cette Province : THIBAUT PAYEN, Comte de Giſors, fut, dans le XIe ſiècle, à la conquête de la Terre-Sainte, avec d'autres Seigneurs Normands, ſous Godefroy de Bouillon; — PAYEN DE MONTMUSE commandoit l'Armée de RICHARD, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. — On en trouve à chaque ſiècle de diſtingués. — La Chapelle aux *Payen*, au Château de Vire, eſt fondée depuis plus de 500 ans. — On voit ſur la muraille de la Chapelle du Tréſor à Mont-Saint-Michel, dans l'aîle droite, le nom & les armes d'un PAYEN, qui, en 1400, aida à conſerver cette Place contre les Anglais. Les armes des différents nobles qui s'y conſervent, ſont une preuve de l'ancienneté & de la valeur des Gentilshommes qui s'y portèrent volontairement.

PAYEN DE LA LANDE-VAUMONT étoit une branche que l'on croit éteinte, & qui étoit ſéparée des autres, ainſi que celle des PAYEN DE CARDEU, longtemps avant la recherche de Montfaut.

* PAYENS, en Champagne : Terre & Seigneurie, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1665, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 17 & 21 Août ſuivant, en faveur de *Michel-François Colbert de Villacerf*, Meſtre de Camp du Régiment de Berry, Cavalerie, Maître d'Hôtel de la Reine, en ſurvivance, en 1681, & Inſpecteur Général de la Cavalerie en 1691, tué d'un coup de canon, au ſiége de Furnes, le 5 Janvier 1693. Voyez COLBERT.

PAYNEL, ou PAISNEL. C'étoit, ſans contredit, une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie, qui a de tout temps poſſédé la Terre de *Hambye*, ſituée dans le Bailliage du Cotentin, ſur les bords de la Mer, vers Mont-Saint-Michel. Orderic Vital parle de

1. GUILLAUME PAYNEL, Sire de Hambye, Chevalier, l'un des plus illuſtres Seigneurs de Normandie, qui fut, avec le Duc GUILLAUME

le Bâtard, en 1066, à la conquête du Royaume d'Angleterre. Il mourut en 1087, laiſſant :

Gervais, qui ſuit ;
Et Geoffroy, auteur de la branche des Comtes de *Huntley*, rapportée ci-après.

II. Gervais Paynel, Sire de Hambye en 1093, épouſa *Philis Dudley*, fille & héritière d'*Altheſſon Dudley*, Sire de Somrery, Baron Dudley, dont il eut

III. Guillaume Paynel, IIe du nom, Sire de Hambye, qui ſigna à la Charte d'Henri Ier, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Saint-Evroult, en 1118. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Foulques, qui ſuit ;
2. Amaurie, qui épouſa *Raoul de Neufbourg*, Baron d'Annebecq ;
3. Et Luce, qui s'eſt mariée à *André*, Seigneur *de Vitré*.

IV. Foulques Paynel, Ier du nom, Sire & Baron de Hambye, paſſa de Normandie en Angleterre en 1170, mourut en 1182, & laiſſa de la Dame de *Bréhal*, ſon épouſe,

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Hugues, Seigneur d'Hauterive & de Fontenay-le-Peſnel en 1210, qui s'eſt marié, vers l'an 1230, à *Alix d'Achey*, fille de *Jean*, IIe du nom, Sire *d'Achey*, & de *Marie de Chaourſes*. Ils eurent
   Thomas, Baron d'Hauterive en 1270, qui vendit à Pierre, Comte d'Alençon & du Perche, ſa Baronnie d'Hauterive. Sa poſtérité nous eſt inconnue.
3. Et Raoul, Chevalier Banneret en 1203, qui aſſiſta à l'accord fait à Rouen, entre les Laïcs & le Clergé, en 1205.

V. Guillaume Paynel, IIIe du nom, Baron de Hambye, Sire de Bréhal en 1185, épouſa *Philippe* ou (ſelon d'autres) *Jeanne de Courcy*, dont il eut :

1. Foulques, qui ſuit ;
2. Guillaume, Seigneur de Bricqueville-ſur-Mer, mort ſans hoirs ;
3. Jean, Chanoine de l'Egliſe du Mans ;
4. Philippine, qui épouſa N...., Seigneur *de Champagne ;*
5. Tiphaine, qui épouſa, en 1236, *Jean de Villiers*, Baron de Coulonces, fils d'*Enguerrand*, Seigneur *de Villiers-ſur-Port*, & d'*Iſabeau de Coulonces ;*
6. Et Mahaut, qui épouſa *Robert*, Ier du nom, Sire *de Briqueville*, dont poſtérité. Voy. BRIQUEVILLE.

VI. Foulques Paynel, IIe du nom, Baron de Hambye & de Moyon, Seigneur d'Orville, Bréhal, du Meſnil-Roger, la Haye-Peſnel, Tanville, Langrune, Boucel, Heugueville, &c., fut député, avec pluſieurs autres Chevaliers, pour informer des droits des Ducs de Normandie ſur le Clergé, en 1205. Il aſſiſta enſuite à l'Echiquier tenu à Caen ès-années 1207 & 1224, & eut pour femme, *Jeanne de Bigars*, héritière de Fumechon, dont vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Jeanne, qui épouſa *Raoul de Creuilly*, fils de *Richard*, IIIe du nom, Sire *de Creuilly*, & d'*Iſabeau de Tillières ;*
3. Nicole, qui s'allia à *Raoul de Villiers*, Baron de Coulonces, fils de *Guillaume*, Baron de Coulonces, & d'*Aliénore de Vitré ;*
4. Et Agnès, morte fille.

VII. Guillaume Paynel, IVe du nom, Baron de Hambye, de la Haye-Peſnel, &c., épouſa, en 1265, *Jeanne de Norgot*, & en eut :

1. Foulques, qui ſuit ;
2. Olivier, Baron de Moyon, qui s'eſt marié, en 1320, à *Iſabeau de Mailly*, dont il eut :
   1. Olivier, Chevalier, IIe du nom, qui épouſa, en 1350, *Iſabelle de Meullent*, Dame de Milly, en Gâtinais, fille de *Valeran*, Baron de Neubourg, & de *Jeanne de Bouville*. Ils eurent :
      Guillaume, Sire de Milly & de Concreſſault, qui épouſa *Marie d'Harcourt*, héritière de la Terre de *Beaumeſnil* vers 1400, fille de *Robert d'Harcourt*, IVe du nom, Baron de Beaumeſnil & Maréchalde France, & de *Marguerite de Mauvoiſin-Roſny*. De cette alliance vint
         Marie, qui épouſa *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbeuf & de Blangy, auquel elle porta la Baronnie de *Beaumeſnil ;* mais *Jean de Tournebu* la vendit, en 1458, à *Jean de Lorraine*, Comte d'Harcourt. Elle eſt reſtée dans cette Maiſon juſqu'à *Charles de Lorraine*, Duc d'Elbeuf, qui vendit cette Baronnie à *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, par contrat du 1er Juillet 1604, qui depuis la fit ériger en *Marquiſat*.
   2. Guillaume, Chevalier ;
   3. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, en 1343, à *Pierre*, Baron *de Mathéſelon* & de Duretal, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. CHAMPAGNE.

3. Guillaume, Seigneur de Fumechon, qui fut, avec ſon frère aîné, au voyage de Mer en 1295;
4. Et Marie, qui épouſa *Ferrand de Brucourt*, Chevalier.

VIII. Foulques Paynel, IIIe du nom, Baron de Hambye, Moyon & la Haye-Peſnel, fut, avec Guillaume Paynel, Seigneur de Fumechon, ſon frère, du nombre des Chevaliers, qui ſuivirent Jean d'Harcourt, Amiral de France, à ſon voyage de Mer, en 1295, & eut de ſon mariage, avec *Agnès de Chanteloup*, fille & héritière de *Robert*, Seigneur *de Chanteloup*,

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Foulques, Seigneur de Chanteloup, mort ſans lignée;
3. Raoul, Seigneur de Cucuras, Chevalier, en 1352;
4. Robert, Evêque de Tréguier en 1354, puis de Nantes en 1360;
5. Jean, Archidiacre de Penthièvre;
6. Guillaume, Chanoine d'Avranches;
7. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de *Bricqueville*, rapportée ci-après;
8. Jeanne, qui épouſa *Raoul de Meullent*, Sire de Courſeulles;
9. Marie, qui s'allia à *Jean de Villiers*, Baron du Hommet;
10. Alix, Abbeſſe de Maubuiſſon, près de Pontoiſe;
11. Anne, Prieure de l'Abbaye de la Trinité de Caen;
12. Et Louise, Religieuſe au même Monaſtère.

IX. Guillaume Paynel, Ve du nom, Baron de Hambye, la Haye-Peſnel & Olonde, épouſa *Jeanne de Bertrand*, héritière de la Baronnie de *Briquebec*, fille de *Robert*, Ve du nom, Baron de Briquebec, Maréchal de France, & de *Marie de Sully*. Leurs enfants furent :

1. Jean, Seigneur de Hambye & de Briquebec, qui s'eſt marié à *Marie de Bertrand*, Vicomteſſe de Fauguernon, dont il n'eut point d'enfants;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. François, Seigneur de Cucuras, mort ſans hoirs;
4. Bertrand, Seigneur d'Olonde, qui vivoit en 1397, & s'eſt marié à *Jeanne de Garancières*, fille de *Jean*, Sire *de Garancières*, &c., & de *Marie de Bertrand*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant :
   1. Jacques, Seigneur d'Olonde, qui ſervit de Grand Panetier au feſtin royal, lorſqu'Henri IV, Roi d'Angleterre, ſe fit couronner Roi de France en Novembre 1431. Il épouſa *Jeanne de Lezeaux*, dont vinrent :
      1. Philippe, Dame d'Olonde, qui épouſa *Guy*, Baron *de Mareuil*, &c., en 1484. Elle fut mère de 1. *Françoiſe de Mareuil*, Dame d'Ecouché, qui épouſa, en ſecondes noces, *Philippe d'Harcourt*, Chevalier, auquel elle porta cette Terre; 2. & *Marguerite de Mareuil*, Dame d'Olonde, qui s'eſt mariée, en 1493, à *Guy Bouchard d'Aubeterre*. Ils eurent, entr'autres enfants, une fille, nommée *Eliſabeth Bouchard d'Aubeterre*, Dame d'Olonde, qui a épouſé *Jacques d'Harcourt*, frère puîné de *Philippe*, ci-deſſus. Ils ont eu poſtérité. C'eſt par ces deux alliances que les Terres d'Ecouché & d'Olonde ſont entrées dans la Maiſon d'*Harcourt*. Voy. BOUCHARD D'AUBETERRE & HARCOURT;
      2. Et Marguerite, qui vivoit en 1500.
   2. Et Jeanne, qui épouſa *Louis d'Eſtouteville*, IIe du nom, Seigneur du Bouchet, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. ESTOUTEVILLE.
5. Agnès, qui s'eſt mariée à *Robert le Baveux*, Baron de Tillières, fils de *Guy de Garancières*, dit *le Baveux*, Baron de Tillières, & de *Jeanne le Conte*;
6. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, 1° à N..., Seigneur *de Fontenay*, en Bretagne; & 2° à *Robert de Malet*, Sire de Graville, fils de *Jean*, IIIe du nom, & d'*Eléonore de Châtillon*. Ils ont eu des enfants.

X. Guillaume Paynel, VIe du nom, Baron de Hambye & de Briquebec, après la mort de ſon frère aîné, eſt mis dans le rôle des Seigneurs ayant des Compagnies de Gendarmes, en 1382, & dans le compte de Jean le Flament, Tréſorier des Guerres, avec Jean & Henri Paynel, ſes couſins, en 1387. Il épouſa Jeanne Paynel, Dame de Moyon, ſa couſine, fille & héritière d'Olivier, Baron de Moyon, & d'*Iſabelle de Meullent*. Il en eut :

1. Guillaume, VIIe du nom, Baron de Hambye, Briquebec & Moyon, mort ſans alliance, ſuivant Piganiol de la Force; mais quelques *Mémoires* diſent qu'il épouſa *Marguerite d'Avaugour*, fille d'*Henri*, IIIe du nom, Sire *d'Avaugour*, & de *Marie de Beaumont*: il n'en eut point d'enfants;

2. Foulques, qui ſuit;
3. Nicol, rapporté après ſon aîné;
4. Jean, Seigneur du Menil-Serrant & de Saint-Clair, en Auge, en 1414, mort ſans hoirs;
5. Jeanne, qui épouſa *Jean Teſſon*, Seigneur du Grippon;
6. Et Jacqueline, qui s'eſt mariée, 1° en 1404, à *Pierre*, IIIe du nom, Seigneur *d'Orgemont* & de Méry, dont des enfants. Voy. ORGEMONT; & 2° en 1418, à *Jean de Fayel*, Comte de Dammartin, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. FAYEL (de) ou (du).

XI. Foulques Paynel, IVe du nom, Baron de Hambye & de Briquebec, après la mort de ſon frère aîné, fut Capitaine du Fort de Saint-James de Beuvron en 1390, & épouſa, en 1398, *Marguerite de Dinant*, fille du Seigneur de Châteaubriant, dont il eut, pour fille unique,

Jeanne, Dame de Hambye & de Briquebec, qui fut fiancée, en 1416, avec *Gilles de Laval*, Baron de Retz, Maréchal de France; mais elle mourut un jour avant ſes noces.

XI. Nicol Paynel, Seigneur de Chanteloup, puis de Hambye & de Briquebec, après la mort de ſes frères & de ſa nièce, épouſa *Jeanne de Champagne*, Baronne de Gacé, fille de *Jean*, Seigneur d'Avrilly, & d'*Agnès du Merle*, Dame de Gacé. Il n'eut auſſi qu'une fille unique, nommée

Jeanne, Dame de Hambye, Briquebec, Moyon, Chanteloup & Gacé, qui fut la plus riche héritière de ſon temps. Elle porta tous ces grands biens en mariage à *Louis*, Sire *d'Estouteville*, Valmont, &c., Grand Bouteiller de France, Grand Sénéchal & Gouverneur de Normandie. Ils eurent poſtérité. Voyez ESTOUTEVILLE.

BRANCHE des Seigneurs de Bricqueville.

IX. Nicolas Paynel, Seigneur de Bricqueville-ſur-Mer (ſeptième fils de Foulques, IIIe du nom, & d'*Agnès de Chanteloup*, Chambellan du Roi, épouſa, en 1396, *Jacqueline de Varennes*, veuve de *Raoul Teſſon*, Seigneur du Grippon. Ils eurent

X. Nicol Paynel, Seigneur de Bricqueville-ſur-Mer, marié à *Jeanne de Huncker-ke*, en Baſſe-Bretagne, de laquelle vint, pour fils unique,

XI. Jean Paynel, Seigneur de Bricqueville-ſur-Mer, qui épouſa *Jeanne de Cambray*, & en eut

XII. Guillaume Paynel, Seigneur de Bricqueville, qui s'eſt marié à *Marie de Vieux-pont*, fille de *Laurent*, & de *Marie de Huſſon*. Ils eurent

XIII. Jacques Paynel, Seigneur de Bricqueville, qui épouſa, en 1463, *Marie Martel de Bacqueville*, de laquelle ſortit

XIV. Jacques Paynel, IIe du nom, Seigneur de Bricqueville, qui s'eſt marié à *Joachime de Varignies*, qui lui donna pour fils & ſucceſſeur,

XV. René Paynel, Seigneur de Bricqueville, qui s'allia avec *Jeanne du Meſnildot*. (Nous ignorons s'il en eut poſtérité.)

BRANCHE des Comtes de Huntley.

II. Geoffroy Paynel, Chevalier (ſecond fils de Guillaume, Ier du nom, Sire de Hambye), fut créé *Comte de Huntley*, par Guillaume *le Roux*, Roi d'Angleterre, & eut pour fils,

III. Hugues Paynel, Chevalier, dit *Aux-Blanches-Mains*, Comte de Huntley, Sénéchal du Royaume d'Angleterre, lequel ne laiſſa qu'une fille unique, nommée

Amicie, qui épouſa, en 1153, *Robert de Meullent*, dit *le Boſſu*, Comte de Leiceſter, Sénéchal & Grand Maître du Royaume d'Angleterre & de Normandie.

Il y avoit encore pluſieurs branches de ce nom établies en Angleterre, qui même avoient changé d'armes, & avoient pris *deux léopards*. On voit une Charte de Guillaume Paynel, pour le Prieuré de Saint-Nicolas de Drax, où Raoul Paynel, Hugues du Bois & autres, ſont témoins; — Fouques Paynel adreſſe une Charte à Roger, Archevêque d'York, faiſant des fondations au même Prieuré de Drax, du conſentement de *Leſſeline*, ſon épouſe. — Il eſt fait mention, dans une Charte d'Enerie de Romeilly, d'un *Robert de Gaut* & d'Alix Paynel, ſon épouſe. — Un Adam Paynel eſt témoin à une Charte d'Agnès, fille de Vautier d'Eſcot. — Gervais Paynel & *Iſabelle*, Comteſſe *de Northampton*, ſon épouſe, firent une Charte pour l'Egliſe de Saint-Martin de Newport, où il eſt parlé de Fouques Paynel, ſon aïeul, de Raoul Paynel, ſon père, de Guillaume Paynel & autres, ſes prédéceſſeurs. — Dans

une Charte de Fouques Paynel, pour l'Egliſe de Bridgewater, de Somerſet, il eſt parlé de Guillaume Paynel, ſon père; de *Julienne de Brahantune*, ſa mère; d'*Ade*, ſa femme; de Guillaume & Fouques Paynel, ſes fils; de Juliane & de Christine Paynel, ſes filles: à laquelle Charte furent témoins Guillaume Paynel, ſon frère, *Etienne* & *Albert de Brahantune*. — Dans une Charte du même Fouques Paynel, pour l'Egliſe de N.-D. de Newport, ſont témoins Gervais Paynel, la Comteſſe *Iſabelle de Northampton*, ſon épouſe; Robert Paynel, leur fils, & Guillaume Paynel, frère dudit Fouques. — Il y a deux Chartes de Hauvise Paynel (ſœur de Gervais Paynel): la première, comme femme de *Roger de Berkele*, & la ſeconde Charte, étant alors femme de *Jean Sumery*; — Guillaume Paynel ſigna à une Charte où Fouques Paynel de Brantôme, ſon père, fit une donation à Guillaume de Brinere. — Enfin, dans une Charte donnée à Newport en 1187, pour les Moines de Tixford, Gervais Paynel fit des donations pour l'âme de Robert Paynel, ſon père: à cette Charte ont ſigné, comme témoins, Fouques & Guillaume Paynel, frères, avec Guillaume & Bernard Paynel, ſon fils. Ces notices de Chartes que nous venons de donner, d'après Piganiol de la Force, font connoître en quelle conſidération étoient les Paynel d'Angleterre en ce Royaume.

Quant aux Paynel établis en Normandie, outre la filiation que nous avons donnée, on trouve encore Marie Paynel, veuve de *Guillaume de Tournebu*, en 1360; — Henri, Jean & Nicolas Paynel ſont mentionnés dans un compte de Guillaume d'Anfernet, Tréſorier des Guerres, l'an 1382, & dans un autre de l'an 1383; — Jean Paynel étoit Chevalier Banneret, ſous le Roi Philippe-Auguste, l'an 1205. — Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent Mont-Saint-Michel contre les Anglais, en 1423, eſt un Paynel. — Dans l'Echiquier de l'an 1453, il eſt fait mention de la Damoiſelle, femme d'Alain Paynel, Seigneur de la Morlière, & de Guillaume Paynel, héritier de *Guillemette*, ſa mère.

Les armes : *d'or, à 2 faſces d'azur, accompagnées de 9 merlettes de gueules, rangées en orle.*

* PAYS-BAS. Ces Provinces, qui ont été la première demeure des Français, après qu'ils eurent paſſé le Rhin, ſont remplies d'une grande & illuſtre Nobleſſe, qui ne s'eſtime pas moins que beaucoup de Têtes couronnées; quelques-unes ont poſſédé en titre des Principautés de ces belles Provinces : celles qu'on y diſtingue depuis longtemps, ſont les Maiſons *de Ligne, d'Arenberg, d'Arſchot, de Berghe, de Rubempré & Weſterloo, d'Egmond, de la Marck, de Bournonville, de Croy, de Hornes, de la Tour & Taxis*, & pluſieurs autres, dont il y en a d'origine Françaiſe, & preſque toutes ont eu des alliances avec beaucoup de Maiſons ſouveraines.

PAZÉRY, en Provence.

François Pazéry, reçu Secrétaire du Roi le 15 Octobre 1702, ſe maria avec N.... *de Ravel*, ſœur de *Pierre*, de la Ville de Marſeille, dont, entr'autres enfants,

Pierre-Claude Pazéry, Seigneur de Thorame-Haute, habile Juriſconſulte, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays ès-années 1722, 23, 32 & 1733, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Marguerite de Cavaillon*, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée d'Aix,

1. Pierre-Symphorien, qui ſuit;
2. N.... Pazéry, Avocat au Parlement;
3. N.... Pazéry, qui a épouſé N.... *d'Aſtier*;
4. N.... Pazéry, qui s'allia à *Jean-Joſeph Eymar de Nans*, Procureur du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, dont des enfants. Voy. EYMAR;

Et d'autres filles.

Pierre-Symphorien Pazéry, Seigneur de Thorame-Haute & de Pourcieux, reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 22 Janvier 1742, a eu des enfants de N.... *de Lordonet*, ſon épouſe.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée aux 2 & 3 de 2 étoiles du même.*

PAZZI, Maiſon originaire de Florence, qui a produit pluſieurs grands hommes : François Pazzi fut un des principaux Chefs de la conſpiration contre les Médicis en 1478; — Cosme Pazzi fut Archevêque de Florence en 1508; — Madeleine Pazzi, Religieuſe Carmélite, morte en 1607, fut béatifiée par le Pape Urbain VIII, en 1626, & canoniſée, en 1669, par le Pape Clément IX. (Voy. Moréri.)

PÉ (du), en Bretagne, Reſſort de Nantes :

Famille qui fut déclarée noble d'ancienne extraction, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 17 Décembre 1768, au rapport de M. Deſcartes. Elle remonte à

I. Hervé du Pé, Seigneur de Launay, Marquis d'Orvault, qui s'eſt marié, par contrat paſſé à Nantes, le 9 Septembre 1467, avec *Jeanne l'Epervier*, fille aînée de *Jean*, Seigneur d'Orvault. Il en eut :

1. Guillaume, tige de la branche aînée, qui ſubſiſte;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Raoul du Pé.

II. Jean du Pé, Ecuyer, Seigneur de Chaſtillon, eſt qualifié *Seigneur, Baron de Tannerre*, dans un acte d'hommage que lui rendit Guy le Roy, Seigneur de Grand-Champ, le 19 Juillet 1521. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Septembre 1504, *Antoinette de Thoiſy*, laquelle étoit veuve en 1528, & eut la garde noble de ſes enfants, ſavoir :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Hervé, rapporté après ſon aîné;
3. Et Edme, à laquelle ſes frères donnèrent la ſomme de 20,000 livres en mariage.

III. Pierre du Pé, Baron de Tannerre, Chevalier de l'Ordre du Roi & un des cent Gentilshommes de ſa Maiſon, épouſa, 1° par contrat du 26 Juin 1549, *Jeanne d'Arpajon*, fille de haut & puiſſant Seigneur, Meſſire *René d'Arpajon;* & 2° par contrat du 15 Septembre 1564, *Melchiore de la Chaſtre*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Joachim de la Chaſtre*. Il n'eut point d'enfants de ſes deux mariages.

III. Hervé du Pé, ſon frère, Ecuyer, Seigneur de la Bruyère, Lieutenant de la Garde Ecoſſaiſe du Roi, épouſa, 1° une Demoiſelle *de Courtenay*, morte ſans enfants, iſſue en ligne directe de Louis *le Gros*, Roi de France; & 2° par contrat du 11 Mai 1556, *Claude Stuart*, fille de *Jean*, ſœur de *Claude*, Seigneur de Vezinnes, Cadet de la Maiſon Royale d'Ecoſſe, & nièce de *Robert Stuart*, Comte d'Aubigny, Maréchal de France, Capitaine de la Garde Ecoſſaiſe. Il eut de cette alliance

IV. Edme du Pé, Seigneur de la Bruyère, Baron de Tannerre & de Loueſme, Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances. Par Lettres Patentes du Roi Henri IV, en forme de Proviſions, datées du Camp devant Rouen, le 4 Avril 1592, ce Prince, content de ſes bons ſervices, le créa pour commander ſous ſon autorité & en l'abſence des Gouverneurs des Provinces de Bourgogne & d'Orléans, & le fit Gouverneur de l'Auxerrois & de la Ville de Gien. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Septembre 1580, *Madeleine d'Orléans*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre. Etant veuve, par actes des 7 & 18 Août 1596, elle eut la garde noble de ſes deux fils :

1. Eustache, mort ſans enfants de ſon mariage avec *Anne d'Hallwin*, ou *Halluin;*
2. Et Edme-François, qui ſuit.

V. Edme-François du Pé, Baron de Tannerre & de Loueſme, épouſa, par contrat du 21 Octobre 1633, *Marthe de Hume*, d'une Maiſon des plus anciennes du Royaume d'Ecoſſe, dont les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons. Ceux de cette Famille, qui portent le même nom, ſont Comtes & Pairs d'Ecoſſe. Le premier qui paſſa en France, ſous le règne de François Ier, fut un des Gentilshommes de ſa Garde Ecoſſaiſe, aux Ordres de *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France, Prince de la Maiſon Royale d'Ecoſſe. Cette *Marthe de Hume*, devenue veuve, ſe remaria à *Jean de Courtenay*, dont elle n'eut point d'enfants; mais de ſon premier lit vint

VI. François du Pé, Chevalier, qualifié *Marquis de Loueſme* dans ſes Brevets, Seigneur de Vezinnes, Cenſy, en Bourgogne, & de Saint-Aubin, en Touraine, qui eut pour tuteur ſon beau-père. Il fut Capitaine de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi; commanda le ban & arrière-ban de la Généralité d'Orléans & de Blois, & épouſa, en 1662, *Claude Bouchard*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Charles-Antoine, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & premier Commandant au Régiment de Sainte-Aldegonde, Cavalerie, vivant non marié en 1760.

VII. Pierre du Pé, Chevalier, Marquis de Loueſme, Seigneur du Parc-Vieil, &c., ancien Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, a épouſé *Françoiſe-Marguerite de la Verne de Gamaches*, dont vinrent :

1. Pierre-Edme, Chevalier, Comte de Loueſme, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine;
2. Louis, dit *le Chevalier* du Pé, ancien Ca-

pitaine au Régiment de la Marine, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Louis-Michel, Eccléſiaſtique;
4. Catherine-Gabrielle, qui s'eſt mariée à *Charles de Vielchaſtel de Montalan*, dont elle n'eut point d'enfants. Voyez VIELCHASTEL;
5. Marguerite, non mariée, en 1763;
6. Et Thérèse-Julie, Religieuſe aux Hoſpitalières de Saint-Gervais de Paris.

La branche aînée, dite *des Seigneurs d'Orvault*, qui a pour auteur Guillaume (fils aîné d'Hervé du Pé & de *Jeanne l'Epervier*), ſubſiſte dans Armand du Pé, Chevalier, Marquis d'Orvault, Seigneur, Baron d'Aubigny, Thorigny, Norges, premier Commiſſaire des Etats de Bretagne, veuf depuis le 18 Janvier 1763, de *Marie-Charlotte de Réals de Mornac*, fille de *Céſar-Léon*, Comte de Mornac, & de laquelle il a eu :

1. Armand-Charles-Marie, Capitaine de Dragons au Régiment Colonel-Général ;
2. Louis-Léon, dit *le Chevalier d'Orvault*, Officier de la Marine du Roi ;
3. & 4. Félicité-Marie-Charlotte-Michelle & Constance-Aimée, non mariées en 1763 ;

Et deux autres filles, non auſſi mariées en 1763.

Il y a une troiſième branche qui ſubſiſte dans N.... du Pé, Chevalier, Seigneur de Lagraulet, Saubion, Guiche, &c., Commandant des Troupes Gramontaiſes à Bayonne, & qui s'eſt marié à N... *de Biaudos de Caſtéja*, dont il a eu :

N... du Pé, nommé *M. de Biaudos*, en bas âge en 1763 ;
Et cinq filles, non mariées.

Les armes : *de gueules, à 3 lions d'argent.*

PÉAN, en Orléanais.

I. Amaury Péan, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, Paroiſſe de Tillay-le-Peneux, en Beauce, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. Denis Péan, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, qui prit à vie des Terres du Chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, par bail de l'an 1481. Il épouſa *Jeanne de Vieillard*, & en eut

III. Jean Péan, Ecuyer, Seigneur de Corbuchon, qui s'eſt marié à N.... *Hatton*, dont vint

IV. Jean Péan, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour, en la Paroiſſe de Saint-Sigiſmond, qui épouſa, par contrat du 15 Juin 1552, *Françoiſe Marcelot*, Dame de la Cour-Gauthier, & en eut, entr'autres enfants,

Paul, Seigneur de la Cour-Gauthier & de Fayaux-Loges, Gentilhomme Ordinaire de la Maiſon du Roi, Maréchal de Camp, mort âgé de 100 ans, n'ayant laiſſé de ſes deux femmes que trois filles, non mariées ;
Et Ænéas, qui ſuit.

V. Ænéas de Péan, Chevalier, Seigneur de Corbuchon, épouſa, par contrat du 17 Janvier 1595, *Marguerite de Foyal*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, & de *Jeanne d'Aucoih*, Dame de Fay-aux-Loges. Ils eurent, entr'autres enfants,

VI. Jacques de Péan, Chevalier, Seigneur de Villevillon, &c., qui s'allia avec *Marie de la Porte*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Poulaine (fils d'*Amador de la Porte*, Seigneur d'Iſſertieux, en Berry), & de *Madeleine de Courault*. Il a eu des enfants.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent, miſes en pal, la pointe en bas.*

PÉAN, en Bretagne : *d'or, à 3 têtes de Maure de ſable.*

✠ PECAULD, ou PECAUD, Famille noble, originaire de la Franche-Comté, où elle eſt établie de temps immémorial dans la Ville d'Arbois. Cette Province fut déſolée & ravagée, en 1479, par les guerres, principalement la Ville d'Arbois qui fut enlevée par le Seigneur d'Aubijoux, qui, après l'avoir rançonnée, la laiſſa piller & ſaccager, tellement que les habitants l'abandonnèrent. En 1492, la Ville ſe remit ſous l'obéiſſance de ſes anciens Maîtres, & fut repriſe & pillée de nouveau, en 1595, ce qui occaſionna, entr'autres accidents, la perte des papiers & regiſtres des dépôts publics : ce qui fait que les Regiſtres des Paroiſſes & les Actes du Greffe ne peuvent remonter ſans interruption qu'à cette époque. Ce ſont ces déſordres qui nous empêchent d'établir une filiation ſuivie de la Famille des Pecauld, de ces temps-là; ils occupèrent ſucceſſivement des emplois diſtingués dans la Maiſon de Bourgogne : on trouve, dans un rôle en parchemin, de 1462, un Jean Pecauld, dans les premiers Officiers du Duc de Bourgogne; dans un autre rôle, de 1480, N.. Pecauld, de même dans les Officiers des Sou-

verains du Pays, & dans un troiſième rôle, de 1475, un ROBERT PECAULD, au nombre des Officiers de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne. Le premier connu, & par où commence la filiation de cette Famille, eſt

I. JUST PECAULD, Ecuyer, dont les ancêtres avoient occupé des charges conſidérables dans la Maiſon des Ducs de Bourgogne, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. DÉSIRÉ PECAULD, Ecuyer, qui tenoit pluſieurs Fiefs, entr'autres la Tour de Vellefaux, un des Châteaux forts de la Ville, & qui eſt encore en la poſſeſſion d'une des branches de la Famille. On voit par les *Chroniques de la Ville d'Arbois*, que pendant le ſiége qu'elle ſoutint en 1595, ce DÉSIRÉ PECAULD étoit Procureur Fiſcal au Bailliage & Secrétaire de Leurs Alteſſes Séréniſſimes commandoit les habitants de cette Ville, & ſe diſtingua comme leur Capitaine, ainſi que N... PECAULD, Chanoine, qui fit preuve de bravoure & de patriotiſme. Il avoit épouſé 1° N... *de Pontaillier*; & 2° *Barbe Colin*, fille de noble *Hugues Colin*, par contrat paſſé devant *Dumoulin*, Notaire, le 18 Janvier 1593, d'un deſquels mariages il eut pour fils,

III. JUST PECAULD, Ecuyer, IIe du nom, né & baptiſé le 5 Juillet 1594, qui épouſa *Pernette Sombarde*, fille de *François*, & de *Louiſe Coquelin*, par contrat paſſé devant *Tiſiot*, Notaire à Salins, le 24 Janvier 1610; de ce mariage ſont ſortis :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, tige de la deuxième branche, rapportée ci-après.

IV. GUILLAUME PECAULD, Ecuyer, eut de ſon mariage avec *Thérèſe-Alexis Sachaud* :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, mort ſans poſtérité mâle.

V. CLAUDE-FRANÇOIS PECAULD, Ecuyer, Seigneur d'Ivrey & de Combelles, Officier au Régiment du Perche, Infanterie, épouſa N... PECAULD, de laquelle il eut :

1. JUST, Seigneur d'Ivrey;
2. LAURENT, Seigneur de Provenchère, Lieutenant-Colonel de Dragons, Chevalier de Saint-Louis & penſionné du Roi pour ſes actions;
3. Et JOSEPH, Seigneur de Combelles, auſſi Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Dragons, mort de la ſuite de ſes bleſſures.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV. PHILIPPE PECAULD, Ecuyer, né & baptiſé le 29 Septembre 1616 (ſecond fils de JUST, IIe du nom, & de *Pernette Sombarde*), ſe diſtingua au ſervice d'Eſpagne, & eut un coup de fuſil au travers du corps, en paſſant le Pô à la nage, à la tête de ſa Compagnie de Cuiraſſiers de 100 chevaux; & dans une autre action, il enleva à l'ennemi, de ſa propre main, un étendard qui eſt conſervé dans ſa famille. Il épouſa *Claudine-Françoiſe Voiturier*, fille de *Jean*, Ecuyer, & d'*Alexis Bancenel*, par contrat paſſé devant *Jacques Louvet*, Tabellion à Arbois, le 17 Mars 1650. De ce mariage ſont iſſus :

1. GUILLAUME-GABRIEL-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JUST, tige de la troiſième branche, rapportée ci-après;
3. PHILIPPE, Lieutenant de Cavalerie;
4. LÉONCE, Lieutenant d'Infanterie; tués, un à l'aſſaut de la ville de Budes, & l'autre à la bataille du Pont d'Eſſey, avec leur couſin germain, N.... *Voiturier de Chargey*;
5. LOUIS-GILLES, tige de la quatrième branche, rapportée en ſon rang;
6. Et SABINE, qui s'eſt mariée à N.... *de Moréal de Moiſſey*, Ecuyer, Capitaine de Dragons.

V. GUILLAUME-GABRIEL-FRANÇOIS PECAULD, Ecuyer, né le 2 Février 1654, ſervit quelque temps dans les Troupes d'Eſpagne, en qualité d'Adjudant-Major du Prince de Waldeck, & mourut Gouverneur pour le Roi, de la Ville d'Arbois. Il avoit épouſé *Jeanne-Claude de Bontemps*, fille de noble *François*, Ecuyer, & de *Louiſe Dutter*, par contrat paſſé devant *François Panier*, Notaire à Arbois, le 11 Novembre 1680. De ce mariage vinrent :

1. JUST, mort jeune, Lieutenant au Régiment de Damas;
2. PHILIBERT, Lieutenant au Régiment de Toulouſe, tué au ſiége de Landau;
3. REMY, qui ſuit;
4. N... PECAULD, qui a épouſé CLAUDE-FRANÇOIS PECAULD, Seigneur d'Ivrey & de Combelles, rapporté ci-deſſus;
5. N... PECAULD, qui s'eſt alliée à N... *de Mance de la Tour*, Ecuyer;
6. N... PECAULD, qui s'eſt mariée à N... *Robert du Hamel du Deſſert*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie;
7. CLAUDINE-THÉRÈSE, qui épouſa, le 5 Août 1727, *Antoine-Ignace de Froiſſard*, Ecuyer, Seigneur de Berſaillin, &c., &c., veuf de *Françoiſe-Bernardine de Dortans*. Ils ont eu poſtérité. Voy. FROISSARD;
8. N... PECAULD, qui ſe maria à *Jacques Louvet*, Ecuyer, Chevalier des Ordres de S^t^-

Lazare de Jéruſalem & de N.-D. du Mont-Carmel ;

9. Et N... Pecauld, qui s'allia à *Gabriel de Gillaboz*, Ecuyer.

VI. Remy Pecauld, Ecuyer, Seigneur d'Andelot & de Longevelle, baptiſé le 31 Mai 1696, a ſervi quelque temps en qualité de Lieutenant dans Chambonas, Cavalerie, & eſt mort Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle & Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de St-Lazare de Jéruſalem. Il avoit épouſé *Marie-Charlotte de Patornay*, par contrat du 17 Octobre 1715, de laquelle il eut :

1. Claude-François, qui ſuit ;
2. Et Antoine-Ignace, rapporté après ſon aîné.

VII. Claude-François Pecauld, Ecuyer, Seigneur de Longevelle, s'eſt marié à *Jeanne de la Rochelle*. Il fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Rocoux, & mourut Chevalier de Saint-Louis & Capitaine au Régiment de Nice.

VII. Antoine-Ignace Pecauld, Ecuyer (frère du précédent), Capitaine dans le Régiment de Nice, a laiſſé de ſon mariage

VIII. Claude-Adrien Pecauld, Ecuyer, qui s'eſt marié à N... *Coillot*.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Just Pecauld, Ecuyer (ſecond fils de Philippe, & de *Claudine-Françoiſe Voiturier*), Capitaine au Régiment Dauphin, reçut trois bleſſures conſidérables, & ſervit avec diſtinction en Hongrie, dans le corps des Volontaires Français du Prince de Ligneville, où ſes deux frères furent tués. Il eut de ſon mariage avec N... *Laborey de Salans*,

1. Philippe-Paul, qui ſuit ;
2. Et Bernard, mort ſans poſtérité, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Enghien.

VI. Philippe-Paul Pecauld, Ecuyer, Capitaine au Régiment d'Enghien, a laiſſé de ſon mariage :

1. Remy, qui ſuit ;
2. Emmanuel, reçu à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier Novice de St-Lazare & Capitaine au Régiment de Dauphiné ;
3. Ferdinand, mort Lieutenant au Régiment d'Artois, Infanterie ;
4. Et François, Lieutenant au Régiment de Dauphiné.

VII. Remy Pecauld, Ecuyer, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Enghien, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 20 Février 1770, *Jeanne-Charlotte-Emmanuelle de Bontemps*, née le 8 Août 1750.

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Louis-Gilles Pecauld, Ecuyer (cinquième fils de Philippe, & de *Claudine Françoiſe Voiturier*), fut tué, en 1706, à l'attaque des retranchements de Ninuos, près de Lérida, où il ſervoit comme Capitaine commandant les Carabiniers du Régiment de Germinon. Il avoit épouſé *Bonaventure Doroz*, de laquelle il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Théophile-Philippe, rapporté après ſon aîné ;
3. Et Françoise, qui a épouſé *Michel de Villers la Faye*, Baron de Vaugrenans.

VI. Guillaume Pecauld, Ecuyer, Seigneur du Larderet, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, mourut en 1778. Il avoit épouſé N.... *Aubert de Réſie*, dont ſont iſſus :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Michel, reçu à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier Novice de Saint-Lazare & Capitaine au Corps Royal d'Artillerie ;
3. Théophile, Prêtre ;

Et cinq filles, dont deux furent reçues dans la Maiſon Royale de Saint-Cyr.

VII. Etienne Pecauld, Ecuyer, reçu à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier Novice de Saint-Lazare & Capitaine au Corps du Génie, a épouſé N.... *Philpin de Piépape*, fille d'un Conſeiller d'Etat.

VI. Théophile-Philippe Pecauld, Ecuyer (ſecond fils de Louis-Gilles & de *Bonaventure Doroz*), ancien Capitaine au Régiment de Montboiſſier, Chevalier de Saint-Louis, a eu de ſon mariage

VII. Louis Pecauld, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Lanans, Dragons, qui a épouſé N.... *Bolard*, Baronne de Rigny.

Les armes : *d'or, au cheval effrayé d'azur ; à la champagne d'argent, chargée d'un ſautoir écoté & aléſé de gueules.*

(*Généalogie* dreſſée ſur un Mémoire, & certificat de M. d'Hozier de Sérigny.)

* PECHPEYROU, Village, avec une petite Paroiſſe, entre Cahors & Lauzerte, appartenant au Baron *de Beaucaire*, aîné de

la Maiſon de Pechpeyrou : c'étoit anciennement une Ville, dont on trouve encore des veſtiges conſidérables, avec les fondements du Château reſtés en leur entier. Le plus ancien Seigneur de Pechpeyrou, dont on ait connaiſſance, eſt Gaillard, Ier du nom, qui vivoit au commencement du XIIIe ſiècle, que l'on croit avoir fait bâtir une Ville & un Château, qui prirent dans la ſuite ſon nom. La branche aînée de cette Maiſon, marquée entre les plus nobles de la Province du Quercy, ſubſiſte dans

Jean-Antoine, Seigneur de Pechpeyrou, Baron de Beaucaire, qui épouſa, en 1708, *Marie-Thérèſe de la Roche de Genſac*, de la Maiſon de *Fontenilles*, dont ſont iſſus :

Fabien & Gilles-Gervais, morts : le dernier eſt décédé le 1er Janvier 1776.

Les Seigneurs de *Guitaud* ſont une branche de cette Maiſon : ils ont pour auteur

Pons de Pechpeyrou (ſecond fils d'Henri), qui s'eſt marié, le 13 Février 1593, à *Françoiſe de Comminges*, fille & unique héritière de *François de Comminges*, Seigneur de Guitaud, & de *Catherine de Touges*, à condition que celui des enfants qui jouiroit des biens de ladite *de Comminges*, porteroit, lui & les ſiens, à perpétuité, le nom & les armes *de Comminges*, ajoutées à celles de Pechpeyrou; condition cependant qui ceſſeroit d'avoir lieu, au cas que les enfants iſſus de ce mariage devinſſent les aînés du nom de Pechpeyrou. Leurs enfants furent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Charles de Pechpeyrou-Comminges, connu ſous le nom de *Commandeur de Guitaud*, qui ſervit avec diſtinction en qualité de Capitaine de Vaiſſeau, & ſe trouva à l'attaque des Isles de Sainte-Marguerite, en 1637, dont il fut Gouverneur ;
3. Gaspard, mort au berceau ;
4. Michel, tué en Savoie à la retraite de Saint-Maurice ;
5. Et une fille.

Louis de Pechpeyrou de Comminges, Seigneur de Guitaut, avoit épouſé *Jeanne d'Eygua de Saint-Martial*, dont il eut, entr'autres enfants,

Guillaume de Pechpeyrou de Comminges, Comte de Guitaut, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, Gouverneur de Châtillon-ſur-Seine & des Isles de Saint-Honorat, lequel mourut Chevalier des Ordres du Roi, le 27 Décembre 1685. Il avoit épouſé, 1° le 21 Mai 1661, *Louiſe de la Grange*, Marquiſe d'Eſpoiſſes, fille d'*Achille*, Comte de Maligny, &c., & de *Germaine-Louiſe d'Ancienville*. Elle eſt morte ſans enfants en 1667 ; & 2° le 15 Octobre 1669, *Eliſabeth-Antoinette de Verthamon*, de laquelle il eut entr'autres enfants :

1. Louis-Athanase, qui ſuit ;
2. Antonin-Cyprien de Pechpeyrou-Guitaud, Prêtre & Doyen de l'Egliſe de Tours, Docteur en Théologie à Valence, en Dauphiné, qui mourut à Tours, à la fin de Novembre 1736, âgé d'environ 53 ans ;
3. Et Françoise-Mélanie de Pechpeyrou de Comminges de Guitaud, appelée *Mademoiſelle d'Eſpoiſſes*, morte à Paris le 9 Mai 1742, âgée de 60 ans.

Louis-Athanase de Pechpeyrou de Comminges, Comte de Guitaud, Marquis d'Eſpoiſſes, né en 1678, a été fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1702, puis de celui de Rouergue en 1706, Brigadier le 29 Mars 1710, Inſpecteur Général d'Infanterie en 1712, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 1er Février 1719, Lieutenant Général le 1er Août 1734, & eſt mort le 10 Juillet 1748. Il avoit épouſé, le 19 Septembre 1719, *Madeleine-Eliſabeth de Chamillart*, fille de *Clément*, Seigneur de Villette, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Madeleine-Bénigne de Luſſé*. Leurs enfants furent :

1. Charles-Guillaume, qui ſuit ;
2. & 3. Deux autres garçons ;
4. Et Marie-Madeleine, qui a épouſé, le 9 Juillet 1754, *Jean-Charles-François*, Comte *de Lavaulx*, &c., Guidon de Gendarmerie & Chambellan du Roi de Pologne. Voy. LAVAULX.

Charles-Guillaume de Pechpeyrou de Comminges, Comte de *Guitaud*, Marquis d'Eſpoiſſes, après avoir été Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, acheta, en Septembre 1754, le Guidon des Gendarmes Anglais & paſſa, le 5 Août 1758, à celui des Ecoſſais ; étoit, en 1760, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, dits depuis de Berry, lors de la réforme des Chevaux-Légers, puis Capitaine des Gendarmes d'Artois & Grand Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & eſt mort de la petite vérole, à Paris, en Janvier 1763. Il avoit épouſé, en Juin 1758, *Louiſe-Adélaïde Du-*

rey de Meſnières, née le 14 Février 1741, dont il a eu :

CHARLES DE PECHPEYROU DE COMMINGES ;
Et une fille.

Les armes de la Maiſon DE PECHPEYROU ſont : *d'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.* La branche de *Guitaud* porte : *écartelé, aux* 1 *&* 4 DE PECHPEYROU ; *&aux* 2 *&* 3 DE COMMINGES. (Voy., pour la *Généalogie* de cette Maiſon, l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 207 ; Moréri, tom. VIII, Edit. de 1759.)

PÉCOIL, à Lyon.

CLAUDE PÉCOIL, Prévôt des Marchands de Lyon, acheta la Seigneurie de *Septême*, en Dauphiné, qui avoit été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1686, enregiſtrées au Parlement du Dauphiné le 9 Septembre ſuivant, en faveur de *Camille d'Hoſtun de la Tivollière*, Comte, puis Duc de Tallard. CLAUDE PÉCOIL mourut le 14 Décembre 1719, âgé de 93 ans, ayant eu de ſon mariage,

CLAUDE PÉCOIL, Marquis de Septême, Seigneur de Villedieu, Maître des Requêtes en 1695, qui mourut avant ſon père. Il avoit épouſé *Catherine-Marie le Gendre*, morte en Novembre 1749, dont il eut

CATHERINE, née le 5 Mars 1707, morte le 2 Mai 1770, qui s'eſt mariée, le 22 Octobre 1720, à *Charles-Timoléon-Louis de Coſſé*, VIe Duc de Briſſac, Grand Panetier de France, dont poſtérité. Voy. COSSÉ-BRISSAC.

Les armes : *faſcé d'or & de ſable.*

PECQUOT DE SAINT-MAURICE. PIERRE PECQUOT, Seigneur de Saint-Maurice, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Secrétaire & Greffier ordinaire des Conſeils d'Etat & Privé de S. M., auparavant Receveur Général des Finances du Berry & Garde des Rôles des Offices de France, mourut le 23 Septembre 1697, laiſſant de *Catherine de Lattaignant*, ſon épouſe, décédée, le 7 Février 1709, cinq garçons & une fille, entr'autres pour fils aîné,

PIERRE PECQUOT, Seigneur de Saint-Maurice, né le 31 Octobre 1658, Conſeiller honoraire de Grand'Chambre au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 11 Février 1684, après avoir été Conſeiller au Châtelet de Paris depuis 1676, mourut à Paris le 16 Avril 1735. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1686, *Marie-Claude Dapougny*, fille de feu *Claude*, Seigneur de Jambville & de Séricourt, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & Fermier Général des Fermes de S. M., & de feue *Claude Brachet*. Il en a eu :

1. PIERRE-CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, née le 7 Février 1703, qui a épouſé, le 10 Septembre 1725, *Antoine Huet*, Seigneur d'Ambrun, &c., Gentilhomme de Normandie, Chevalier de Saint-Louis & Meſtre de Camp de Cavalerie, veuf d'*Anne Froment de Villeneuve*. Ils ont eu des enfants. Voy. HUET.

PIERRE-CLAUDE PECQUOT, Seigneur de Saint-Maurice, né en 1687, lequel a été ſucceſſivement Subſtitut du Procureur Général du Parlement de Paris, Conſeiller au même Parlement, Maître des Requêtes en 1720, & Préſident en la Chambre des Comptes de Paris en 1722. Il a épouſé, en Juillet 1719, N.... *Chaumont*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Ivry-ſur-Seine, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Marie-Catherine Barré*.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, à l'arbre de ſinople ; & aux* 2 *&* 3 *d'argent, à* 3 *merlettes de ſable.*

* PÉGUILHAN, ou PÉGULHAN DE BELBÈZE DE LARBOUST, écrit dans les titres latins DE PEGULANO & PEGULHANO, Maiſon d'ancienne Chevalerie, l'une des premières du pays de Comminges, Châtellenie de l'Isle-en-Dodon, où ſont ſitués les Château & Seigneurie de ſon nom. — La branche aînée des Seigneurs DE PÉGUILHAN a fini au commencement du XIIIe ſiècle, que la Terre & Baronnie de *Péguilhan* étoit poſſédée, par indivis, par le Comte *de Comminges* & par les Seigneurs de *Montpezat* & de *Coaraze*, juſques vers l'an 1380, qu'elle appartenoit à *Bernard de Coaraze*, Chevalier. *Jeanne de Coaraze* la porta en mariage, par contrat du 23 Septembre 1440, à *Aimeric de Comminges*, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Mondilhan, Saint-Lary, Rieulles, Martiſſerre, &c. *Roger de Comminges*, IIe du nom, un de ſes deſcendants, fit ériger la Terre de *Péguilhan* en *Comté*, par Lettres Patentes d'Avril 1612.

Il avoit épouſé CATHERINE DE BOURBON-MALAUSE, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Andrée de Comminges*, qui porta en mariage le Comté de *Péguilhan*, par contrat de l'an 1632, à *Annet de Villemur*, Baron de Pailhès. Voy. COMENGE. Il appartient aujourd'hui à *Jacques-Philippe du Haget*, Comte de Vernon, Colonel d'Infanterie, qui s'eſt marié avec *Louiſe-Anne-Victoire-Charlotte de Gontaut-Biron de Saint-Blancard*. — Le premier Seigneur DE PÉGUILHAN, qui ſoit connu par titres, eſt

I. AUSTORG, Chevalier, Seigneur DE PÉGUILHAN, né vers l'an 1125, qui ſouſcrivit la Charte de donation faite par Bernard, Comte de Comminges, & par Bernard & Fortanier, ſes frères, à l'Abbé & aux Religieux du Monaſtère de Bonnefont, Ordre de Saint-Bernard, en 1157. Dans le même temps vivoit DULFORT DE PÉGUILHAN, qui aſſiſta à la fondation du Couvent de Saint-Laurent, en Comminges, faite par Roger de Noé, Evêque, en 1151. AUSTORG fut pleige & caution du don fait à Arnaud, Abbé de Berdoues, par Bernard, Comte de Comminges, en 1160. Le même AUSTORG & ARNAUD, ſon fils, avec Arnaud-Pons de Noé & Jourdain de l'Isle furent témoins à l'acte de donation de la terre de Taran, faite au Château de Saint-Blancard, par le Comte de Comminges, & par Godefroy & Fortanier, ſes frères, en faveur du Monaſtère de Berdoues en 1174. Il fit don, en 1196, à Odon, Abbé, & aux Religieux de Bonnefont, de la Terre d'Appas & des droits qu'il avoit ſur la rivière de Garonne, enſemble des Isles, eaux, rivages, terres incultes et droits de pâturage dans ſes Terres de la Caſcarre, Gras, Aucumeſſa, la Jonquière, Caſtans, Sainte-Cave & Arnaud-Guilhem. AUSTORG DE PÉGUILHAN eut entr'autres enfants:

1. ARNAUD, qui ſuit;
2. & 3. CALVET & AUSTORG.

II. ARNAUD, Chevalier, Seigneur DE PÉGUILHAN, mentionné avec ſon père, dans l'acte du don fait à l'Abbaye de Berdoues en 1174, eut pour enfants:

CALVET, qui ſuit;
Et RAYMOND, lequel accorda des libéralités à l'Abbaye de Bonnefont en 1204.

III. CALVET, Ier du nom, Seigneur DE PÉGUILHAN & de Thermes, étoit mort en 1227. Il avoit épouſé N.... *de la Bartère*, ſœur de *Cavalier de la Bartère*, bienfaiteur de l'Abbaye de Bonnefont. Il en eut:

RAYMOND, qui ſuit;
Et GUILLAUME-ARNAUD, père de BERNARD.

IV. RAYMOND DE PÉGUILHAN, Chevalier, Seigneur en partie de Péguilhan & de Thermes, au Pays de Magnoac, Ilhet, Claret, Anéran, confirma les dons faits à l'Abbaye de Bonnefont par le Seigneur *de la Bartère*, ſon oncle; & conjointement avec GUILLAUME-ARNAUD DE PÉGUILHAN, ſon frère, il fit don, à la même Abbaye de Bonnefont, de 100 ſols de rente, ſur ſa Terre d'Anéran, & fonda des prières pour ſes père & mère, par acte du 3 des Calendes d'Avril 1225. Il eſt dit fils de CALVET, dans l'acte de donation & d'engagement qu'il fit, du conſentement de *Contours*, ſa femme, de CALVET & de RAYMOND DE PÉGUILHAN, ſes enfants, à l'Abbaye de Niſors, de toutes les Terres, droits, Fiefs, honneurs & rentes qui lui appartenoient depuis la Rivière de Gimone juſqu'à la Save, & depuis les lieux de Laffitte & de Lunax, juſqu'à ceux de Genfac, *Péguilhan* & Anéran, par acte, paſſé ſur le Pont du Château de Thermes, près de Péguilhan, au mois de Novembre 1227, en préſence de BERNARD, fils de GUILLAUME-ARNAUD DE PÉGUILHAN. Il accorda encore tous droits d'uſage & de franchiſes dans toutes ſes Terres & Forêts, à l'Abbaye de Bonnefont en 1235. Il avoit épouſé *Contours de la Barthe*, fille d'*Arnaud-Guilhem*, Ier du nom, Vicomte *de la Barthe*, & ſeconde femme de *Bernard*, Comte *de Comminges*. De ce mariage vinrent:

RAYMOND, qui continua la branche aînée des Seigneurs de *Péguilhan*, éteinte, comme on l'a dit, au commencement du XIIIe ſiècle;
Et CALVET, qui ſuit.

V. CALVET DE PÉGUILHAN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Thermes, eſt dit fils de RAYMOND DE PÉGUILHAN, Chevalier, dans la Charte des Lois & Coutumes qu'il donna à ſes vaſſaux de ſa Terre de Thermes, de l'an 1270. Il épouſa, en 1250, *Jeanne de Roquefeuil*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Bonvoiſin & de Blanquefort, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

VI. RAYMOND DE PÉGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Thermes, mentionné dans un acte de l'an 1283, avec Raymond-Atton d'Aſpet & Raymond de Benque, Chevaliers. Il eut, entr'autres enfants,

Guillaume-Arnaud, qui ſuit ;
Et Olivier, Religieux de l'Abbaye de Niſors, Ordre de Saint-Bernard.

VII. Guillaume-Arnaud de Péguilhan, Damoiſeau, Seigneur de Thermes, fit donation, vers l'an 1330, à Olivier, ſon frère, Religieux de l'Abbaye de Niſors, devant *Vital de Forſan*, Notaire, de 25 liv. de rente de fiefs en grain & argent, & autres droits à prendre ſur certains habitants du lieu de Thermes & de la Ville de Boulogne. Il eut, entr'autres enfants,

VIII. Arnaud de Péguilhan, Damoiſeau, Seigneur de Thermes, né vers l'an 1330, qui étoit majeur de 14 ans, lorſqu'il ratifia, conjointement avec ſon père, par acte du treizième jours après la Sainte-Catherine 1349, le don fait à Olivier de Péguilhan, ſon oncle. Les habitants de Thermes & de Boulogne ayant refuſé de payer leſdits fiefs, ils y furent condamnés par Ordonnance du Juge des Terres du Comté d'Armagnac, de l'an 1353, & ils s'obligèrent & promirent de les payer à l'avenir, du conſentement de Guillaume-Arnaud & d'Arnaud de Péguilhan, père & fils, Seigneurs de Thermes, par acte paſſé devant *Pierre Caube*, Notaire, le 5 Mars de la même année. Arnaud de Péguilhan, ſervit dans les guerres contre les Anglais en 1374 & 1376, & eut pour enfants :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Belbèze*, Vicomtes de *Larbouſt*, rapportée ci-après ;
3. Et Bertrand, mentionné dans un acte de 1391.

IX. Jean de Péguilhan, Damoiſeau, Seigneur de Thermes & de la Lalanne, au Pays de Magnoac, rendit hommage de ſes Terres à Bernard, Comte d'Armagnac & Baron de Montléon, en 1407. Il eut, entr'autres enfants

X. Bernard de Péguilhan, Seigneur de Thermes & de la Lalanne, qui épouſa, par contrat de l'an 1461, *Marie de Villambits*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Villambits*, en Bigorre, dont, entr'autres enfants,

Catherine, mariée, en 1483, à *Jean de la Barthe*, Seigneur de Giſcaro, &c. ;
Et Jeanne, qui ſuit.

XI. Jeanne de Péguilhan, Dame héritière de Thermes, porta en mariage, en 1482, une partie de cette Terre à *Jean de la Barthe*, neveu du précédent. Il fut père, entr'autres enfants, de *Paul de la Barthe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, qui mourut le 6 Mai 1562, ayant inſtitué pour héritier *Roger de Saint-Lary*, ſon neveu, Seigneur de Bellegarde, depuis Grand Ecuyer & Maréchal de France, qui fut Seigneur de *Thermes*, Terre qui a ſucceſſivement paſſé, par mariage, dans les Maiſons *de Pardaillan d'Antin*, & *de Cruſſol d'Uzès*. Voy. ces noms, & BARTHE (de la) & SAINT-LARY.

BRANCHE des Seigneurs de Belbèze, *Vicomtes de* Larboust.

IX. Arnaud de Péguilhan, Damoiſeau (fils puîné d'Arnaud, Seigneur de Thermes), Seigneur de Belbèze & Co-Seigneur de Thermes, fut préſent aux privilèges accordés à la Ville de Montléon, par *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, le 14 Mai 1391, lequel lui fit don de la Terre de *Caſterets*, par acte de l'an 1392, & de tous les droits, revenus & juridiction qui lui appartenoient dans la Terre de *Belbèze*, par acte de l'an 1393. Il étoit mort en 1408, & eut pour fils,

X. Bertrand de Péguilhan, Ecuyer, Co-Seigneur de Thermes, Seigneur de Belbèze, Caſterets, lequel fit foi & hommage à Bernard, Comte d'Armagnac, de ſa Terre de Belbèze en 1409. Il ſervit dans la guerre contre les Anglais en 1425 & 1430, &c., & eut pour fils,

XI. Arnaud-Guillaume de Péguilhan, Ecuyer, Co-Seigneur de Thermes, Seigneur de Belbèze, Caſterets, qui ſervit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne, & mourut vers l'an 1500, laiſſant pour enfants:

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Odet, Ecuyer, Seigneur de Loubaut, marié, en 1508, à *Blanche de Villambits*, veuve d'*Eſpain de la Mothe*, Seigneur de Saint-Chriſtaud ;
3. Jacques, Eccléſiaſtique en 1484 ;
4. Jeanne, mariée, en 1478, à *Bérenger de Pas*, Seigneur de Sarp, en la Vallée d'Aure ;
5. Agnès, alliée auſſi en 1478, à *Gaillard de Pas*, frère dudit Seigneur de *Sarp* ;
6. Agnette, mariée par ſon père, au Château de Belbèze, en 1489, à *Raymond-Emery d'Eaux*, Seigneur de Xaintrailles, au Pays de Magnoac ;
7. Comtesse, mariée à *Sanche de Saint-Paſ-*

tour, Seigneur de Sales, lequel donna quittance de ſa dot en 1499;

8. Et Isabeau, mariée, en 1497, à *Roger de Hunaud de Lanta.*

XII. Bernard de Péguilhan, Ecuyer, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, &c., ſervit dans les guerres d'Italie; reçut le Serment de fidélité des habitants de Belbèze, le 29 Juin 1504, & fit ſon teſtament devant *de Burgio*, Notaire de Caſtelnau-Magnoac, le 8 Avril 1512. Ses enfants furent, entr'autres,

1. Bertrand, lequel tranſigea avec les habitants de Belbèze au ſujet des bois & autres droits, par acte paſſé devant *Riucort*, Notaire, en 1517, & mourut ſans poſtérité;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Arnaud;
4. Raymond, auteur d'une branche établie d'abord dans le Conſerans, puis dans le Diocèſe de Mirepoix, connue ſous les noms des Seigneurs de *Queilhe*, *Belloc* & *Laval*, rapportée ci-après;
5. 6. 7. 8. & 9. Autre Bertrand, Vincent, Manaud, Jean & François;
10. Marie;
11. Et Catherine, mariée à *Jean de Goirans*, Seigneur d'Hachan, lequel donna quittance de partie de ſa dot en 1527.

XIII. Pierre de Péguilhan, Ecuyer, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, ſervit en Italie, avec le Maréchal de Lautrec & le Baron de Montmorency, en 1519, 23 & 1526. Il plaida, au Parlement de Toulouſe, avec ſes frères & ſœurs, au ſujet des biens de leur père, & étoit mort en 1545, temps auquel ſa veuve tranſigea avec eux, & au nom de ſon fils pupille. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Août 1527, *Iſabeau de Commin-ges*, fille d'*Arnaud-Guilhem*, Seigneur de Guitaud, &c., & de *Marguerite de Lame-zan*. Il en eut

XIV. François de Péguilhan, Ecuyer, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, Seigneur de Nizan, Caſterets, Montaner, &c., lequel ſervit dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous les Maréchaux de *Thermes* & de *Belle-garde*, ſes parents. Il épouſa, par contrat de l'an 1565, noble *Catherine d'Abadie*; donna quittance de ſa dot le 10 Août 1572; fit ſon teſtament à Belbèze le 7 Décembre 1614, & un codicille l'année ſuivante. Ses enfants furent:

Antoine, qui ſuit;

Et César, appelé *le Baron de Belbèze*, Seigneur de Poigny, d'abord Page du Roi Henri IV, puis Ecuyer, Commandant de la Grande Ecurie & Gouverneur de Montfort-l'Amaury.

XV. Antoine de Péguilhan, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, Seigneur de Nizan, Ariès, Montaner, Caſterets, Saint-Brice & Taurignan, élevé Page du Roi Henri IV en 1599, fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes par Brevet l'an de 1615, & commanda les Bandes Gaſconnes au ſiége de Nérac; rendit hommage au Roi pour la Baronnie de Belbèze en 1634, & fit ſon teſtament le 19 Novembre 1656. Il avoit épouſé, par contrat du mois de Novembre 1623, *Marguerite d'Eſpagne*, fille de *Charles*, Baron de Ramefort, & de *Jeanne de Saman*. Il en eut:

1. César, qui ſuit;
2. François, Seigneur de la Serre;
3. Catherine;
4. Et Françoiſe, mariée, le 8 Février 1648, à *Pierre de Baron*, Seigneur de Gadechat.

XVI. César de Péguilhan, Chevalier, Baron de Belbèze, Seigneur de Thermes, Ariès, Montaner, Caſterets, Saint-Brice & Taurignan, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Montfort-l'Amaury, rendit hommage au Roi de la Baronnie de Belbèze le 17 Juin 1663. Il avoit épouſé, en Janvier 1650, *Iſabeau d'Aſtorg*, fille de *Corbeyran*, Seigneur de Montbartier, &c., & de *Marguerite de Gelas d'Ambres*. Le Roi Louis XIII ayant donné, par droit de confiſcation, au Comte *d'Aſtorg*, frère de ladite *Iſabeau*, la Vallée & Vicomté de *Larbouſt*, il en prit les nom & armes & légua ladite Vicomté à ſa ſœur, à la charge de la rendre à un des enfants mâles du Seigneur de *Belbèze*, à condition de porter les nom & armes des Vicomtes de *Larbouſt*: c'eſt à ce titre que tous les deſcendants d'*Iſabeau d'Aſtorg* ont pris & porté le nom de *Larbouſt*. César de Péguilhan eut de ſon mariage

XVII. François de Péguilhan, IIe dunom, Chevalier, Baron de Belbèze, Vicomte de Larbouſt, Seigneur de Nizan, Thermes, Ariès, Montaner, Caſterets, Saint-Brice & Taurignan, qui fut obligé de quitter le ſervice après 12 ans, ayant eu la cuiſſe caſſée d'un coup de feu. Il épouſa, en 1695, *Ga-*

brielle de Noé, fille de *Roger*, IVe du nom, Chevalier, Marquis *de Noé*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Jeanne du Pouy*. Il eut pour enfants :

1. URBAIN, qui ſuit;
2. MARIE, alliée, 1° en 1717, à *François*, Baron *de Lhez*, Gouverneur des Ville & Château de Caſtellon, qui mourut Lieutenant Général des Armées du Roi d'Eſpagne, ayant eu des enfants; & 2° à Don *Joſeph Manrique*, Colonel du Régiment de Séville, Maréchal des Camps & Armées de S. M. C. & Inſpecteur Général de l'Infanterie Eſpagnole, dont elle a eu auſſi des enfants;
3. ANNE, mariée à N.... *de Caſtéras*, Seigneur de Gayan;
4. Et ISABEAU, qui épouſa *Etienne de Couſſol*, Seigneur de la Peyrie, en Armagnac.

XVIII. URBAIN DE PÉGUILHAN, Chevalier, Vicomte de Larbouſt, Baron de Belbèze & de Nizan, Seigneur de Thermes, Ariès, Montaner, Caſterets, Saint-Brice & Taurignan, a épouſé, en 1724, *Anne de Pillotte*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Saint-Clément, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort des Bains, en Rouſſillon, & de *Jeanne de Portalès*. Il a eu pour enfants :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. DENIS, Abbé de Saint-Chinian, Ordre de Saint-Benoît, en Bas-Languedoc, & du Breuil, Maître de l'Oratoire du Roi, Conſeiller d'Etat;
3. PHILIPPE-GABRIEL, rapporté après ſon aîné;
4. JOSEPH-ANDRÉ, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au Département de Toulon, retiré du ſervice;
5. MARIE-LOUISE, Religieuſe au Paravis-lès-Condom;
6. ISABEAU, mariée, en 1755, avec *Joſeph de Méritens*, Chevalier, Seigneur de Rozès & de Montégut;
7. CHARLOTTE;
8. ANNE, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de Saint-Gaudens;
9. Et ROSE.

XIX. FRANÇOIS DE PÉGUILHAN, appelé *le Comte de Thermes*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Noailles, retiré du ſervice en 1758, eſt marié, ſans enfants.

XIX. PHILIPPE-GABRIEL DE PÉGUILHAN, ſon frère, Chevalier, titré *Vicomte de Larbouſt*, ancien Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie, & Ecuyer Commandant de la Petite Ecurie du Roi, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juin 1775, N.... *de Mercier*, fille du Chef d'Eſcadre de ce nom.

BRANCHE
des Seigneurs de QUEILHE, *de* BELLOC *& de* LAVAL.

XIII. RAYMOND DE PÉGUILHAN (fils puîné de BERNARD, Seigneur de Belbèze), paſſa un acte de reconnaiſſance le 9 Mars 1529, & eut pour enfants :

JEAN, Seigneur de Beaux, mort, ſans enfants mâles de ſon mariage avec *Barbe de Berry*;
Et GUILLAUME, qui ſuit;

XIV. GUILLAUME DE PÉGUILHAN teſta le 20 Août 1571. Il avoit épouſé *Marthe la Dorie*, dont,

XV. PIERRE DE PÉGUILHAN, marié, le 3 Juin 1560, avec *Louiſe de Liſſac*, fille de *Triſtan*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE PÉGUILHAN, Seigneur de Queilhe, Belloc & Laval, qui épouſa, le 30 Avril 1598, *Jeanne de Liſſac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour, dont

XVII. PIERRE DE PÉGUILHAN, Seigneur de Queilhe, Belloc & Laval, allié, le 10 Septembre 1632, avec *Madeleine de Saint-Georges*. Il teſta le 20 Novembre 1686, & eut de ſon mariage,

XVIII. GRÉGOIRE DE PÉGUILHAN, Seigneur de Queilhe, Belloc & Laval, qui épouſa, le 8 Juillet 1717, *Anne de Maurian de Lauzil*, dont

XIX. JACQUES DE PÉGUILHAN, Seigneur de Queilhe, Belloc & Laval, marié, le 24 Mars 1747, à *Marie de Boulanger*, dont des enfants.

Les armes de la Maiſon DE PÉGUILHAN ſont : *de gueules, à 3 épées d'argent, garnies d'or, poſées en pal, les pointes en bas.* Et pour les alliances : *écartelé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de ſable*, qui eſt D'ASTORG DE MONTBARTIER; *au 2 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de ſable; au 3 loſangé d'or & de gueules*, qui eſt DE NOÉ; *au 4 d'azur, à la levrette, rampante d'argent, colletée & bouclée de gueules; au 5 d'argent, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur; à l'orle de 7 écuſſons de ſinople*, qui eſt D'ESPAGNE DE MONTESPAN; *au 6 de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui eſt DE COMMINGES; & ſur le

tout : *contr'écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion rampant de gueules ; au 2 de gueules, à la croix d'argent ; au 3 d'argent, à l'arbre arraché de ſinople ;* & ſur le tout de PÉGUILHAN, comme ci-deſſus.

La branche des Seigneurs de *Queilhe, Belloc* & *Laval* porte pour armes : *de gueules, à 3 épées d'argent, poſées en bande.* (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, dont extrait eſt au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit.)

PÉHU, Famille de Picardie, dont étoit ELISABETH DE PÉHU, née le 23 Mars 1683 (du mariage de FRANÇOIS DE PÉHU, Ecuyer, Sieur de la Faloiſe, & d'*Anne d'Avice*), laquelle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1693, après avoir prouvé que JEAN DE PÉHU, Ecuyer, qui, en 1529, épouſa *Iſabeau de Thory*, étoit ſon quatrième aïeul.

Les armes : *d'argent, à une croix de gueules, chargée de 5 beſants d'or.*

* PEILLE, Comté en Savoie, qui a donné ſon nom à un rameau ſorti des Seigneurs *du Caſtellar* & de *la Brigue*, au Comté de Nice, branche de la Maiſon des Comtes *de Vintimille*, du ſurnom de *Laſcaris*, & duquel étoit *Jean-Baptiſte Laſcaris du Caſtellar*, Comte de *Peille*, qui étoit neveu de *Jean-Paul Laſcaris*, des Comtes *de Vintimille*, Grand Maître de Malte, mort en 1657. Ce *Jean-Baptiſte Laſcaris*, Comte de *Peille*, fut père de *Jean-Paul Laſcaris*, Commandeur de Lucera, & aïeul d'*Alexandre Laſcaris*, Chevalier de Malte, aujourd'hui Comte de *Peille*, après la mort de ſes deux frères aînés. Voy. LASCARIS-LASCARIS & VINTIMILLE.

PEIRENC, ou PEYRENC DE MORAS, Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Juillet 1738, p. 1659, & d'Octobre 1735, p. 2334. De cette Famille étoit N... PEYRENC DE MORAS, qui eut pour enfants :

1. ABRAHAM, qui ſuit ;
2. Et LOUIS, rapporté après ſon aîné.

ABRAHAM PEIRENC, Seigneur de Moras, en Brie, &c., Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, mourut le 20 Novembre 1732. Il avoit épouſé *Anne-Marie-Joſéphine de Fargès*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit ;
2. LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de St-Prieſt, &c., Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 5 Février 1743 ;
3. Et ANNE-MARIE PEIRENC DE MORAS, qui a épouſé, en Février 1750, *Charles-Louis de Merles de Beauchamp*, appelé *le Comte* DE MERLES, Ambaſſadeur de France à Lisbonne. Elle eſt morte ayant eu poſtérité. Voy. MERLES.

FRANÇOIS-MARIE PEIRENC DE MORAS, Seigneur dudit lieu, &c., Miniſtre & ancien Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, ci-devant Contrôleur Général des Finances, a épouſé *Marie-Jeanne-Catherine Moreau de Séchelles*, dont il n'a pas eu d'enfants.

LOUIS PEIRENC, Marquis de Saint-Cyr (frère d'ABRAHAM), ci-devant Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, mourut à ſa Terre de Saint-Cyr, près de Meaux, en Brie, en Juillet 1738. Il avoit épouſé *Marie-Jeanne Barberie de Courteilles*, morte, à l'âge de 24 ans, le 17 Juin 1723, n'ayant eu qu'une fille unique, nommée

JEANNE-MARIE-DOMINIQUE PEIRENC DE SAINT-CYR, qui a épouſé, le 14 Septembre 1735, *Jean-Baptiſte-François de Barral de Montferrat*, Comte de Barral, Marquis de la Baſtie d'Arvillard, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble. Elle eſt morte peu de mois après ſon mariage, n'ayant eu qu'un enfant, mort au berceau. Voy. BARRAL.

On lit dans la *Gazette de France* que MARIE DE PEIRENC eſt morte le 13 Février 1773. Elle avoit épouſé, le 9 Novembre 1724, *Alexandre de Saint-Quintin*, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant, pour S. M., des Ville & Citadelle de Berg-op-Zoom, qui eſt mort le 23 Février 1748. Voy. SAINT-QUINTIN DE BLET.

PEIROU DE BAR (DEL), en Limouſin : Famille établie dans la Vicomté de Turenne.

JACQUES-PAULIN DEL PEIROU, Ecuyer, Seigneur de Bar, Hautefage, Garel & Baſſignac (dont le triſaïeul, ANTOINE DEL PEIROU, Seigneur de Bar & Garel, vivoit en 1540), ſervit en qualité de premier Brigadier dans l'arrière-ban de la Vicomté de Turenne en 1690. De ſon mariage, accordé le 22 Octobre 1659, avec *Luce d'Audubert*, ſont nés ſix enfants, entr'autres :

1. Jean, Ecuyer, Sieur de Murat, Aide Major de la Brigade des Chevaux Légers de la Garde du Roi, qui fut fait Chevalier de St-Louis le 1er Mai 1738;
2. Et Pierre, qui ſuit.

Pierre del Peirou, Ecuyer, Seigneur de Garel, Bar, Jarrijoux, Baſſignac & Hautefage, épouſa, le 5 Juillet 1710, *Lucie de Graffeuil*, fille de *Guy*, Co-Seigneur & Châtelain de Marcillac, & de *Marguerite d'Audubert*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Etienne, Ecuyer, Sieur de Bar, né le 26 Octobre 1717, Cadet dans la Compagnie des Gentilshommes à Metz le 6 Mai 1733, puis Chevau-Léger le 21 Février 1736;
2. Joseph, Ecuyer, né le 28 Février 1730;
3. Guillaume, Ecuyer, né le 29 Juillet 1731;
4. Pierre, Ecuyer, né le 24 Avril 1734;
5. Luce, née le 21 Août 1722;
6. Marie, née le 11 Août 1724;
7. Marguerite, née le 18 Janvier 1733, reçue à Saint-Cyr en 1740;
8. Et Luce, née le 18 Août 1735. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. II).

Les armes : *de gueules, à la bande d'or; au chef couſu d'azur, chargé de* 3 *étoiles d'or.*

PEIROUX (du). Voy. PEYROUX (du).

PELAFOL, en Dauphiné : *d'or, au lion de gueules.*

PELAGRUE, *aliàs* PELLEGRUE. C'eſt une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Guyenne, originaire du Bazadais, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des temps. La branche de Pellegrue-Montagudet, la ſeule qui ſubſiſte, eſt établie dans le Quercy, au Château de *Montagudet*, depuis neuf générations. On voit la preuve de ſes qualifications dans le *Factum* fait à l'occaſion du procès qu'il y eut pour ſavoir à qui appartenoient les biens de feu Meſſire Guillaume de Pelagrue, Baron d'Eymet, qui s'eſt marié avec Dame *Jeanne de Caumont-Lauzun*, le 20 Avril 1519 : cette pièce eſt dans les Archives de cette Maiſon, & a été vérifiée par M. de Beaujon, alors Généalogiſte de la Cour. Elle a donné un Cardinal, que le Pape Clément V appelle ſon neveu, dans ſon teſtament qui eſt à la Bibliothèque du Roi. Dans les *Actes* de Rymer on voit cinq Pelagrue, dont un prit la qualité de *Chevalier d'Aquitaine;* deux reçurent des Lettres d'Edouard, Roi d'Angleterre, en récompenſe de leurs ſervices, & deux autres rendirent, dans les XIe & XIIe ſiècles, hommage de la Terre & Baronnie d'*Eymet* & autres Seigneuries.

Arnaud de Pelagrue, ainſi qu'Armand & Raymond de Pelagrue, rendirent hommage, le 13 Mars 1273, de la Terre de *Pellegrue* & d'autres Seigneuries : on trouve encore des hommages rendus par ceux de ce nom, du règne d'Henri, Roi d'Angleterre;

Arnaud de Pelagrue, créé Cardinal en 1305, par le Pape Clément V, du nom de *Goth*, fut envoyé, quelque temps après, par S. S., en Italie, en qualité de Légat; défit, en 1309, les Vénitiens à la bataille de Francolin & reprit la Ville de Ferrare, qu'on avoit ſoumiſe après la mort d'Azon d'Eſte. Il revint enſuite à Avignon; mais Clément V le rappela à Rome, où il couronna l'Empereur Henri VII, le 29 Juin 1312, & il mourut à Avignon en 1335. Il avoit marié Cécile de Pelagrue, ſa ſœur, avec *Philippe de Gourgue*, Grand Porte-Etendard de la Couronne, en 1317, & avoit fondé deux Chapellenies dans l'Egliſe de Chartres, où il avoit été Archidiacre, comme il eſt prouvé par des Chartes de l'an 1336.

I. Gaillard de Pelagrue, probablement frère du Cardinal, eſt nommé dans un procès que Raymond, ſon fils, qui ſuit, eut, le 22 Juin 1329, avec Bérard d'Oiſy, Seigneur d'Albret.

II. Raymond de Pelagrue, Chevalier, rendit hommage, dans l'Egliſe de Saint-André de Bordeaux, le 15 Juillet 1364, à Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il eut pour enfants :

Guillaume, qui ſuit;
Et Amanieu, ou Namanyo, *Donzel*, c'eſt-à-dire *Damoiſeau*, Seigneur de Roquecorn, qui reçut l'aveu d'Etienne de Lart, tant en ſon nom que d'Arnaude Delclans, ſa femme, habitants de Roquecorn, de pluſieurs Terres, ſituées dans les Paroiſſes de Ferruſſac, Sauloneras & Saint-Martin-d'Ampremont, qu'il tenoit en Fief de lui, à cauſe de la donation que lui en avoit faite la noble comteſſe *d'Aſpremont*, ſon épouſe.

III. Guillaume de Pelagrue, Chevalier, Seigneur d'Eymet, eſt qualifié de *Monſeigneur, haut & puiſſant Seigneur & haut Baron*, dans une tranſaction que *Jeanne d'Aſpremont*, ſa ſeconde femme, paſſa, le 20 Janvier 1394, avec noble Dame *d'Aſpremont*,

ſa ſœur, femme d'Amanieu de Pelagrue, ſon frère, au ſujet des héritages, par portions égales, de *Jean d'Aſpremont*, Chevalier, frère des ſuſdites Dames. Guillaume de Pelagrue, nommé auſſi Guilhem, ſervit ſous Jean de Bourbon, Comte de Clermont, Capitaine Général ès-guerres du Pays de Languedoc & Duché de Guyenne. Il y a pluſieurs quittances de ce Guillaume, ſcellées du ſceau de ſes armes, entr'autres une donnée à Toulouſe, le 26 Décembre 1404, pour ſes frais, au Pays du Bordelais, en allant près des Seigneurs de Monſégur, de Lauzun, de Gavaudun, où le Comte de Clermont l'avoit pluſieurs fois envoyé, pour faire avec eux des Traités, & pour cet effet ils jurèrent & promirent d'être bons & loyaux Français, & obéiſſants au Roi, à l'encontre de ſes adverſaires d'Angleterre, & pour ſes bons ſervices. Il eut de *Jeanne d'Aſpremont*, ſa ſeconde femme, pour fils,

Bertrand, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *Rocquecorn* & de *Miramont*.

La poſtérité de Guillaume de Pelagrue, auteur de la branche d'*Eymet*, & de ſa première femme, s'eſt éteinte dans la perſonne de Guillaume de Pelagrue, Sire & Baron d'Eymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui fut marié, le 20 Avril 1519, avec *Jeanne de Caumont-Lauzun*. Il teſta le 20 Juillet 1530, & n'eut que

1. Louise, qu'il maria, en 1534, avec *Germain-Gaſton de Foix*, Comte de Gurſon, &c., auquel elle porta la Baronnie d'Eymet, à la charge par lui de prendre les nom & armes de la Maiſon de Pelagrue. Voy. FOIX, branche des Vicomtes de *Meilles*, &c.;
2. Et Philippe, qu'il maria auſſi avec N... *de Colonges*, Seigneur de Bourdeilles, en Périgord, & à laquelle il ſubſtitua ſes biens aux mêmes conditions.

BRANCHE des Seigneurs de Roquecorn *&* de Miramont.

IV. Bertrand de Pellegrue, qualifié *noble & puiſſant Baron, Seigneur de Roquecorn & de Miramont*, épouſa noble Dame *Catherine de Durfort*, & teſta le 26 Juillet 1464. Il ſe dit, dans ſon teſtament, natif d'Eymet, Terre dont Guillaume de Pelagrue, ſon père, étoit Seigneur; fit pluſieurs legs pieux à l'Egliſe d'Eymet pour 50 Meſſes de *Requiem*, & légua à *Catherine de Durfort*, ſon épouſe, l'uſufruit de la moitié de ſes biens. Leurs enfants furent:

1. Jehan de Pellegrue d'Aspremont, Damoiſeau, qui fit accenſement au nom de Bertrand, ſon père, le 26 Janvier 1455; prit le nom *d'Aſpremont*, de ſon aïeule, & fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, avec ſubſtitution en faveur de Bernard, ſon fils aîné. Sa poſtérité, ſous le nom *d'Aſpremont*, a fini dans la perſonne de Finette de Pellegrue d'Aspremont, qui s'eſt mariée, 1° à Meſſire *Jacques de Pontac*, Seigneur de Haut-Brion, &c., dont elle eut *Marguerite de Pontac*, qui fut la première femme, le 12 Avril 1584, de César de Bourbon, Comte de Buſſet, &c., & duquel elle n'eut pas d'enfants. Voy. BOURBON, branche de Bourbon-Busset; et 2° le 16 Août 1574, *Ogier de Gourgue*, Vicomte de Julhiac, Roquecorn, &c., Conſeiller d'Etat, dont des enfants. Voy. GOURGUE (de).
2. Arnaud, qui ſuit;
3. Jehan, dit *le Jeune*, Damoiſeau, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon père;
4. Guillaume, Damoiſeau, auſſi légataire de ſon père;
5. Jeanne, légataire de ſon père, qui s'eſt mariée à noble *Amanieu de Beuvilla*, ou *Beauville*, appelé *Armand de Beauville* dans un *Arbre généalogique* de la Maiſon de Pellegrue;
6. Catherine, mentionnée dans le teſtament de ſon père pour un legs, & qui s'eſt mariée à noble *Raymond de Rozette*, Damoiſeau;
7. Et Elis, ou Alpaïs, auſſi légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon père; laquelle épouſa noble *Guillaume de Tourniſel*.

V. Arnaud de Pelagrue, Seigneur de Montagudet, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, & ſpécialement de la Terre de Miramont, en Quercy, épouſa, 1° *Catherine de Rozette*; & 2° par contrat paſſé à Montagudet le 7 Janvier 1462, devant *Pierre Viguier*, Notaire Royal de Lauzerte, noble *Jehanne de Boiſſet*, dite *de Montagudet*, fille de noble *Jehan*, & ſœur de noble *Bernard de Boiſſet*, tous les deux Seigneurs de Montagudet. Arnaud de Pelagrue fit ſon teſtament à Châlon, en Bourgogne, le 25 Septembre 1477, par lequel il demanda à être inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette Ville; fit

divers legs pieux, & légua à *Jehanne de Montagudet,* ſa ſeconde femme, la jouiſſance de ſes biens pendant ſa vie. Il étoit mort le 5 Avril 1505, & laiſſa du premier lit :

1. Jehan, qui ſuit ;
2. Une fille, qui s'eſt mariée à N...., Comte *de Fumel.*

Et du ſecond lit vinrent :

3. Hugues, ou Hue, tige de la branche des Seigneurs de *Montagudet,* rapportée ci-après ;
4. Une fille, qui épouſa *Louis de Réalville,* nommé exécuteur teſtamentaire de ſon beau-père ;
5. Et Madeleine, nommée dans le teſtament de ſon père.

VI. Jehan de Pelagrue, Seigneur de Miramont, épouſa *Catherine de Séguier,* dont vinrent :

Antoine, qui ſuit ;
Et Antoinette, mariée, le 15 Mars 1547, avec Meſſire *Pierre de Ségur.*

VII. Antoine de Pelagrue, Seigneur de Miramont, mourut ſans enfants mâles, ainſi qu'il eſt prouvé par le décret de ſa Terre, en 1550, par autorité du Parlement de Toulouſe.

De cette branche des Seigneurs de *Roquecorn* & de *Miramont,* eſt ſortie celle des Seigneurs de *Caſſeneuil, Razac* & *Mauvezin,* qui s'eſt éteinte dans la perſonne de Meſſire François de Pellegrue, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui eut deux frères, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. De *Jeanne de Balaguier,* Dame de Salvagnac, qu'il épouſa le 7 Mai 1549, il ne laiſſa que cinq filles :

1. Anne de Pellegrue de Casseneuil, mariée, 1° le 26 Février 1572, à *Robert de Jean de Saint-Projet,* Seigneur de Monteſquiou ; & 2° le 28 Octobre 1579, à *Jean de Saligna,* Seigneur de la Mothe-Fénélon, en Périgord, & de Mareuil, en Quercy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, dont poſtérité. Voyez SALIGNAC de FÉNÉLON ;
2. Claire, mariée, le 26 Septembre 1572, à *François de Montferrand,* Vicomte de Foucaud, Baron de Cancon, premier Baron de Guyenne ;
3. Antoinette, qui épouſa, en 1579, *Claude,* Seigneur *de Plas,* fils de N.... *de Plas* & de *Marie d'Eſtampes ;*
4. N.... de Pellegrue, qui épouſa Meſſire N.... *de Secondat,* en ſon vivant Général de Guyenne ;
5. Et Benque, qui s'eſt mariée, en ſecondes noces, à Meſſire *Julien de Timbrune de Valence.* (Elle porta la Baronnie de *Cambes* dans cette Maiſon.)

BRANCHE
des Seigneurs de Montagudet.

VI. Hugues, ou Hue de Pellegrue (fils d'Arnaud, Seigneur de Montagudet, & de *Jehanne de Boiſſet de Montagudet,* ſa ſeconde femme), obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe, contre Jehan, ſon frère aîné du premier lit, touchant 20 liv. de cens & rente, dont il lui étoit redevable. Il épouſa, par acte ſous ſeings privés, reconnu devant *Pierre Lygnire,* Notaire à Toulouſe, le 12 Mars 1508, noble *Philiberte de Saint-Félix de Mauremont,* fille de noble *Arnaud de Saint-Félix,* Seigneur de Clapiers, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. *Bernard de Boiſſet,* Seigneur de Montagudet, ſon oncle, lui fit don, en faveur de ce mariage, de tous ſes biens préſents & à venir, ſous la réſerve de l'uſufruit ſa vie durant. Hugues de Pellegrue teſta le 28 Décembre 1525 ; demanda à être inhumé dans l'Egliſe de Saint-Sulpice de Montagudet, & étoit mort le 1er Septembre 1539. Il laiſſa pour enfants :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Charles, nommé dans le teſtament de ſon père ;
3. Bertrand, Seigneur de Pénix, en Quercy, qui fut marié & n'eut que trois filles ;
4. Catherine, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon père ;
5. Claude, auſſi légataire de ſon père ; elle épouſa noble *Jehan d'Arpajon,* fils de noble *Antoine d'Arpajon,* Vicomte d'Arpajon & Seigneur de Folmont, en Quercy ;
6. Jeanne, mariée, le 30 Juillet 1543, avec noble *Rigal du Châteigner,* Seigneur de Sainte-Foy, Capitaine de Cavalerie. Voy. CHASTEIGNIER ;
7. Et Marguerite, nommée ailleurs Anne, rapportée auſſi dans le teſtament de ſon père, pour 10 liv. tournois de penſion. Elle étoit Prieure du Monaſtère de l'Hôpital de Beaulieu, en Quercy, de l'Ordre de Malte, en 1524.

VII. Louis de Pellegrue, 1er du nom, Seigneur de Montagudet, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par acte paſſé dans la Paroiſſe de Saint-Pierre de Belpech, Juridiction de Puymirol, en Agénois, le 3 Septembre 1537, devant *Antoine Carrie,* Notaire Royal de la

Ville de Puymirol, *Foi de la Combe*, fille de noble *Jean-Bernard*, Seigneur de Viron, & de *Guiraude Pujols*. Il teſta au Château de Mauremont, en Lauraguais, le 2 Juin 1581; demanda à être inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres, & mourut le 6 Avril 1595, laiſſant de ſon mariage :

1. Rigal, Maître d'Hôtel de la Reine, qui s'eſt marié, par acte du 7 Novembre 1581, & mourut le 3 Mai 1640, ſans poſtérité de ſon épouſe, noble *Marguerite du Châteigner de la Châteigneraye*, ſa couſine germaine, laquelle étoit veuve de *François de Buffon*, Seigneur de Mongairal, en Périgord. Voy. CHASTEIGNIER, branche des Marquis de *Sainte-Foy ;*
2. Pons, qui ſuit;
3. Marguerite, nommée & dite veuve dans le teſtament de ſon père, de feu N.... *de Mongairal ;*
4. Jeanne, qui s'eſt mariée, par acte paſſé au Château de Montagudet, le 25 Avril 1571, devant *Cuſſol*, Notaire Royal, avec noble *Jean-Jacques d'Amblard*, veuf de *Madeleine de Cuiras ;*
5. Louise, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon père;
6. Claude, auſſi légataire de ſon père, laquelle s'eſt mariée à *Jean de Boſredon*, dont elle n'eut pas d'enfant mâle ;
7. Marguerite, Religieuſe à l'Hôpital de Beaulieu, en Quercy, en 1543, de l'Ordre de Malte;
8. Et Henriette-Marie, auſſi légataire de ſon père, laquelle a épouſé, le 12 Juin 1590, *François de Boſredon*, Ier du nom, Seigneur du Barry, &c., dont poſtérité. Voy. BOSREDON.

VIII. Pons de Pellegrue, Seigneur de Montagudet, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon père, obtint de la Reine de Navarre, le 8 Février 1584, un Brevet de la charge d'un des Gentilshommes ſervants de ſa Maiſon, & épouſa, 1° par acte paſſé devant *Pierre Vaulx*, Notaire Royal à Toulouſe, *Jeanne de Dangereux*, en Gaſcogne; & 2° par contrat paſſé au Château de Marnac, au Comté de l'Isle-Jourdain, Diocèſe de Toulouſe, le 10 Septembre 1612, *Catherine du Fau de Marnac*, laquelle teſta le 15 Mars 1660, fille de noble *Guillaume du Fau*, Seigneur de Marnac, & de *Françoiſe de Saint-Etienne de Marres*. Du premier lit vinrent :

1. Marguerite, qui porta à ſon mari la Seigneurie de *Serres ;*
2. Jeanne-Françoise, mariée, ſuivant une tranſaction qu'elle paſſa, le 3 Mai 1642, avec ſes frères conſanguins & ſes ſœurs, touchant les ſucceſſions de ſes père, mère & aïeul ;
3. Antoinette, Religieuſe à Lévignac.

Et du ſecond lit ſortirent :

4. Louis, qui ſuit ;
5. Et un autre garçon, mort au ſervice.

IX. Louis de Pellegrue, IIe du nom, Seigneur de Montagudet, Capitaine de Cavalerie, tranſigea à Toulouſe le 3 Mai 1642, devant *Antoine Beſſière*, Notaire Royal dudit lieu, avec Jeanne-Françoise de Pellegrue, ſa ſœur du premier lit, ſur procès mû entr'eux, pendant au Parlement de Paris, touchant la ſubſtitution appoſée au teſtament de Louis, leur aïeul, en faveur des mâles, & la donation de la moitié des biens faite par feu Pons de Pellegrue, leur père, par ſon contrat de mariage avec *Jeanne de Dangereux*, ſa première femme; ſur lequel procès il avoit été rendu un Arrêt par ladite Cour le 30 Juin 1640, qui avoit déclaré ladite ſubſtitution ouverte au profit de Louis de Pellegrue, IIe du nom, Seigneur de Montagudet. Il avoit épouſé, par acte paſſé, au Château de Granel, le 22 Novembre 1643, devant *Jean Caulet*, Notaire Royal de la Juridiction de Mondenar, noble *Françoiſe de Montagu de Granel*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Granel, & d'*Antoinette de Clermont*. Il obtint du Roi, le 10 Novembre 1651, une Commiſſion de Capitaine de Chevaux-Légers de nouvelle levée; teſta, le 30 Décembre 1660, au Château de Montagudet, devant *Roux*, Notaire Royal de Lauzerte, & demanda à être inhumé dans l'Egliſe de Montagudet, au tombeau de ſes prédéceſſeurs. Il laiſſa à ſon épouſe l'uſufruit de tous ſes biens, tant qu'elle vivroit en viduité; inſtitua ſon fils aîné héritier univerſel, & lui ſubſtitua, en cas de mort, ſes autres enfants, par ordre de primogéniture. De ſon mariage il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Jacques, mentionné dans le teſtament de *Catherine du Fau*, ſon aïeule, du 15 Mars 1660, & légataire d'une ſomme de 2,000 liv. par celui de Louis, ſon père, du 30 Décembre de la même année ;
3. Jean-Gabriel, mort au ſervice ;
4. Gabriel, mort ſans poſtérité ;
5. Marguerite, mariée avec *Marceau de la Gardelle*, Seigneur de Malherbe ;
6. Autre Marguerite, Religieuſe à Lévignac;
7. Catherine ;

8. Et Marie, mariée avec N.... *de Roumégoux*, dont elle n'eut pas d'enfants;

Tous ces enfants furent légataires d'une ſomme d'argent par le teſtament de leur père.

X. François de Pellegrue, Ier du nom, Seigneur de Montagudet, Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de *Catherine du Fau de Marnac*, ſon aïeule, & par celui de ſon père, fut aſſigné, le 27 Juin 1666, à la Requête de Me Nicolas Catel, Commis à la recherche de la véritable & fauſſe Nobleſſe, pour produire ſes titres devant M. de Rabaſtens, Commiſſaire Subdélégué de M. Pellot, Intendant de Guyenne : cette première maintenue eſt du 12 Octobre de ladite année 1666; il en eut une ſeconde ſur Jugement rendu par M. le Gendre, Intendant de la Généralité de Montauban, le 20 Février 1700. Il avoit épouſé, par contrat paſſé ſous ſeings privés, le 13 Juin 1670, reconnu le lendemain devant *Bretoux*, Notaire Royal de la ville de Moiſſac, en Quercy, *Marie de la Broue*, fille de *Blaiſe*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Jacqueline de Catelan*. Leurs enfants furent :

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Pierre & Jean, Prêtres & Bénéficiers du Chapitre de Moiſſac;
4. Charles, ancien Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie, depuis Régiment d'Eu, ci-devant Gouverneur de Moiſſac, en Quercy, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1773;
5. 6. & 7. Trois filles : la première, mariée à N.... *de Leveſou de Véſins*, Seigneur de Charry, en Quercy; la ſeconde, à *François de Montagu de Granel*, & la troiſième à N.... *de Braſſac*;
8. 9. & 10. Trois filles, Religieuſes, dont une à Toulouſe, & les deux autres à Lauzerte;

Et ſix autres filles, mortes ſans alliance.

XI. François de Pellegrue, IIe du nom, Seigneur de Montagudet, épouſa, le 26 Novembre 1703, du vivant de ſon père, qui ſigna ſon contrat de mariage, au Château des Vignes, Paroiſſe d'Almayrac, paſſé devant *Ribeſ*, Notaire Royal de Lauzerte, en Quercy, *Eliſabeth de Lantrom*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert & autres lieux, Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général en la Généralité de Montauban, & de Dame *Marguerite de la Boiſſière*. Il fit ſon teſtament olographe à Toulouſe, le 24 Février 1738; fit auſſi un codicille le 29 Juillet 1751 après le décès de ſon épouſe; ordonna que ſon teſtament du 24 Février 1738 fut exécuté, & demanda à être inhumé au tombeau de ſes prédéceſſeurs. De ſon mariage il a laiſſé :

1. Arnaud-Sylvestre, qui ſuit;
2. Pierre, Prieur de Montagudet;
3. Charles, appelé *le Comte* de Pellegrue, Chef de Bataillon au Régiment d'Eu, aujourd'hui Nivernais, & Chevalier de Saint-Louis;
4. Mathurin-Joseph, premier Factionnaire au même Régiment & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié 1° à N.... *de Boiſſe*, en Quercy; & 2° en 1774, à N.... *d'Eſcayrac*;
5. Françoise, mariée & veuve d'*Hyacinthe-Jean-Louis de Gorreault*, Sieur du Mont, reçu Page du Roi, & mort Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, qui a laiſſé deux filles : *Cécile de Gorreault*, l'aînée, qui s'eſt mariée à N.... *de Teſtas*, Seigneur de Saint-Pantaléon & de Folmont; & *Madeleine de Gorreault*, qui s'eſt mariée, en 1775, à *Jean-Baptiſte Blanchard*, Marquis du Bois de la Muſſe, ancien Préſident aux Enquêtes du Parlement de Rennes;
6. 7. 8. & 9. Marguerite, Marie, Angélique & Madeleine, nommées, ainſi que leurs frères, dans le teſtament de leur père.

XII. Arnaud-Sylvestre de Pellegrue, Chevalier, Seigneur de Montagudet, en Agénois, & de Pern, en Quercy, ancien Capitaine au Régiment d'Eu, Chevalier de Saint-Louis, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, a épouſé, par contrat ſous ſeings privés, paſſé au Château de Pern, le 30 Janvier 1744, reconnu le 14 Décembre de la même année, devant *Pons*, Notaire Royal, au Château de Montagudet, Juridiction de Lauzerte, *Françoiſe des Lacs de Pern*, fille de *Jacques des Lacs*, IIe du nom, & de *Jeanne d'Eſcayrac*, leſquels, en faveur de ce mariage, lui ont fait don de tous leurs biens meubles & immeubles, préſents & à venir, ſous la réſerve de l'uſufruit tant qu'ils vivroient. Ils ont eu de leur mariage

XIII. François de Pellegrue, IIIe du nom, dit *le Marquis* de Pellegrue, Chevalier, né le 7 Septembre 1750, d'abord Aide de Camp dans le Régiment de Rouergue, dont ſon oncle, le Baron d'*Arcambal*, eſt Colonel Général, & enſuite Capitaine de Dragons dans la Légion de Corſe en 1770, qui a épouſé, en 1772, N... *de Barberie*, fille de N.... *de Bar-*

berie, Seigneur de la Motte à Eſtain, près de Saint-Denis. De leur mariage ſont iſſus :

Un fils, mort ;
Et une fille, née en Août 1774.

Les principales alliances de la Maiſon DE PELLEGRUE ſont avec celles de *Salignac de la Mothe-Fénélon, de Plas, Secondat, Timbrune de Valence, Montferrand, d'Eſtampes, Boſredon, Ségur, Aſpremont, Caumont-Lauzun, Foix, Durfort, Boiſſet de Montagudet, Fumel, Séguier, Saint-Félix de Mauremont, Arpajon, Châteigner de la Châteigneraye, du Fau de Marnac, Montagu de Granel, Clermont, la Broue, Lantrom, Puch,* en Périgord ; *Cardaillac, Jouſſerant,* en Poitou, & pluſieurs autres diſtinguées.

Cette Maiſon eſt ſi illuſtrée, qu'on croit que *Marie d'Albret,* ſœur d'*Alain,* Sire *d'Albret* (ſuivant une note du Généalogiſte des Ordres du Roi en 1775), fut aïeule de FRANÇOIS DE PELLEGRUE, & tante du Roi de Navarre, & auſſi aïeule de *Jeanne d'Albret,* mère du Roi HENRI IV. Les PELLEGRUE ont de tout temps porté les armes depuis le milieu du XIe ſiècle, tant au ſervice des Rois d'Angleterre, ſouverains poſſeſſeurs de la Guyenne, que ſous les Rois de France, auxquels ils ont été très-attachés.

Les armes : *d'azur, à la grue d'argent.*

* PELAPUSSINS, en Franche-Comté : Famille qui tire ſon origine du Comté de Bourgogne, où eſt ſituée la Seigneurie de *Pelapuſſins.*

I. LOUIS, Seigneur DE PELAPUSSINS, Damoiſeau, vivoit en 1350. Dans ſon teſtament du 6 Mai 1380, ſont nommés GUY, ou GUYOT, ſon fils, & JEANNE, ſa fille.

II. GUY, ou GUYOT DE PELAPUSSINS, épouſa, 1° le 21 Janvier 1380, *Jeanne de Tramelay,* fille de *Renaud,* Seigneur de Préſilly & de Beaufort, en Comté, & de *Guigonne de Montluel;* & 2° en 1410, *Agnès de Vaugrigneuſe,* fille de *Détrioſus,* Seigneur *de Vaugrigneuſe,* & de *Marguerite de Luyrieux.* Il eut du premier lit :

1. LOUIS, mort ſans alliance ;
2. JACQUES, mort jeune ;
3. GUYE, morte ſans avoir été mariée.

Et du ſecond lit vinrent :

4. LANCELOT, qui ſuit ;
5. ANTOINE, Chevalier ;
6. Et ANTOINETTE, qui épouſa *André,* Seigneur *de la Vernée.*

III. LANCELOT DE PELAPUSSINS, Damoiſeau, épouſa, en 1464, *Louiſe du Molard,* fille de *Guillaume,* Seigneur *du Molard,* dont il eut

IV. GUILLAUME DE PELAPUSSINS, Ecuyer, qui teſta le 14 Août 1532. Il avoit épouſé, le 22 Février 1513, *Léonarde de Dortans,* Dame de Champagne, en Comté, fille de *Louis,* & de *Jeanne de la Touvière.* Il laiſſa pour enfants :

1. HILAIRE, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Religieux à l'Abbaye de Baume-les-Meſſieurs, en Comté ;
3. Et FRANÇOISE, qui épouſa, le 9 Octobre 1551, *Claude de la Beyvière,* Seigneur dudit lieu, dont des enfants. Voy. BEYVIÈRE (LA).

V. HILAIRE DE PELAPUSSINS, Seigneur de Champagne, s'allia avec *Marguerite de la Teyſſonnière,* fille d'*Antoine,* & d'*Antoinette de Feillens.* Elle teſta le 26 Juillet 1586, & laiſſa :

CLAUDE, qui ſuit ;
Et CLAUDINE, dont l'alliance eſt ignorée.

VI. CLAUDE DE PELAPUSSINS, Seigneur de Champagne, vivoit en 1603, avec *Guillemette de Grandchamp,* ſon épouſe, fille de *Jean,* dont il eut :

BENOÎT, qui ſuit ;
Et JEANNE-PHILIBERTE & LOUISE.

VII. BENOÎT DE PELAPUSSINS, Seigneur de Montrachier, rendit de notables ſervices à la Province de Breſſe, depuis l'ouverture de la guerre avec les Comtois. Il épouſa, le 8 Mai 1618, *Jeanne de la Teyſſonnière,* fille d'*Antoine,* IIe du nom, & de *Marguerite de Seyturier.* De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE-PIERRE, Capitaine au Régiment d'Uxelles ;
2. CLAUDE, Capitaine au Régiment de Tavannes ;
3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'un de ſes frères ;
4. Et NICOLE.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *de gueules, à la fleur de lis d'or.*

PELET, en Artois : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1666, par M. Colbert, Intendant d'Amiens, de Soiſſons, d'Artois,

&c., & qui a formé deux branches : de la ſeconde eſt

Antoine-Joseph-Ignace Pelet, Ecuyer, né le 27 Mai 1703, marié, par contrat du 10 Septembre 1739, avec *Marie-Joſèphe-Alexandrine Mariſſal*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Avocat au Conſeil d'Artois, & de *Thérèſe-Joſèphe Pariſis*. Il en eut :

1. Antoine-Joseph-Corneille, Ecuyer, né le 24 Octobre 1747 ;
2. Charles-Joseph-Alexandre, né le 20 Janvier 1749 ;
3. Pierre-Joseph-Ambroise, né le 17 Avril 1750, & mort le 1er Août ſuivant ;
4. Ignace-Guislain-Joseph, né le 13 Mars 1753 ;
5. Théodore-Maximilien-Joseph, né le 2 Juin 1754 ;
6. Ambroise-Xavier-Joseph, né le 30 Juillet 1755 ;
7. Marie-Louise-Josèphe, née le 8 Septembre 1744 ;
8. Et Antoinette-Josèphe-Alexandrine, née le 5 Mars 1746.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, & une bordure engrêlée du même.* Cimier : *une lance avec un croiſſant d'or au bout.* Supports : *deux lions.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

PELET. Voy. * NARBONNE.

PELICOT, ou PELLICOT, Famille de Graſſe, en Provence, qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 poires d'or, tigées & feuillées du même.*

PELISSIER de CHANTEREINE, Famille de la même Province, & dont les armes ſont : *de gueules, au pélican d'argent, avec ſa piété, dans ſon aire.*

PÉLISSIER de FÉLIGONDE : *d'azur, au pélican* ou *héron d'or; au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermine de ſable.*

PELLARD, ancienne Nobleſſe du Poitou.

Dans les différentes Ordonnances de maintenue de pluſieurs branches connues, qui ſubſiſtoient lors des recherches, elle ne remonte qu'à Oudin de Pellard, Chevalier, Seigneur de Montigny, du Monceau & de Lolinville, qui vivoit en 1400. Il ne reſte aujourd'hui de la branche aînée que

Henri-Alexandre de Pellard, Chevalier, Seigneur de Montigny & de l'Epiardière, qui épouſa *Louiſe-Céleſte le Bœuf*, dont il eut :

1. Charles-François, Chevalier, Seigneur de Montigny, l'Epiardière, le Bois-Lambert, &c., né à Touvois, Evêché de Nantes, en Bretagne, le 15 Avril 1756 ;
2. Julie-Thérèse, née le 14 Décembre 1754 ;
3. Louise-Françoise, née le 20 Avril 1757 ;
4. Et Rose-Elisabeth, née le 7 Avril 1758.

Ces enfants demeurent à l'Epiardière, près de Machecoul, en Bretagne.

Cette branche a été maintenue dans ſon *ancienne nobleſſe*, le 10 Décembre 1667, par Ordonnance de M. de Barentin, Intendant & Commiſſaire du Roi à cet effet en Poitou ; par une autre Ordonnance du 9 Juillet 1699, rendue par M. de Maupeou, Intendant de la Généralité de Poitiers, & par une troiſième Ordonnance du 19 Mars 1715, rendue par M. de Richebourg, Intendant de la même Généralité de Poitiers : ces Ordonnances ont été rapportées dans les preuves faites par Henri-Alexandre de Pellard, pour ſa réception de Page du Roi.

Il y a encore deux autres branches de cette Famille : de la première étoit Bernard de Pellard, Chevalier, Seigneur de Bray, Baron de Loury, vivant en l'Election de Pithiviers, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe ancienne, par ordonnance du 4 Juillet 1668, de M. de Machault, Intendant d'Orléans, reconnaiſſant pour couſins germains Bernard de Pellard, alors Lieutenant de Roi à Mouzon, depuis transféré à Metz, & Pierre de Pellard, Lieutenant de Roi à Sédan. Il avoit épouſé, le 6 Février 1659, *Marie de Laigle Houx*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goinville, &c., & de *Marie de Gratte-Meſnil*. Ils eurent pour fils,

Charles-Joseph de Pellard, Chevalier, Seigneur de Bray, qui mourut en 1707. Il avoit épouſé *Marie-Barthélemie Thuilliéres*, Dame de Bonnée, morte à Orléans. De ce mariage vinrent :

1. L'abbé Pellard de Montigny, Chanoine à Orléans ;
2. Le Chevalier de Pellard, retiré du ſervice ;

Et deux filles.

Et de la troiſième branche, qui ſubſiſte à Bernay, en Normandie, étoit Claude-Pierre de Pellard, Sieur du Portail, qui fut

maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe,* par ordonnance des Commiſſaires Généraux du Conſeil, du 14 Février 1700, & dans laquelle eſt détaillée la filiation, prouvée par les partages, garde-noble & autres actes concernant les biens d'Oudin de Pellard, tige des différentes branches de cette Famille : toutes pièces qui nous ont été communiquées ainſi que les maintenues de nobleſſe. Claude-Pierre eut pour fils,

Charles-Pierre de Pellard, qui mourut en 1742. Il avoit épouſé *Anne-Thérèſe Arvillon du Soſay,* dont il eut

Gaspard-Charles de Pellard.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueules. L'Ecu ſurmonté d'un caſque de Comte.* Cimier: *une aigle naiſſante éployée.* Supports : *deux aigles.*

PELLAS de MAILLANE, en Provence. Jean-Joseph de Pellas, Ecuyer, Seigneur de Maillane & des Milles, en Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de la Cour de Latran & du Palais Apoſtolique, Général & Provincial des Monnaies en Languedoc, fut marié, par contrat du 29 Mars 1712, avec *Roſe de Bonnieux,* dont il n'a point eu d'enfants. Voy. l'*Armor. génér. de France,* reg. II, part. II.

Les armes : *de gueules, au lion d'or, couronné d'argent, foulant aux pieds 3 croiſſants du même; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

§ PELLEGARS de MALORTIE. Famille noble de Normandie, dont on ne peut aſſurer l'origine : ſes titres avec les chartes ayant été brûlés par les Anglais qui déſolèrent cette Province; on croit cependant qu'elle eſt ſortie d'Italie. Il paroît que le nom de Malortie, qu'elle a joint au ſien, lui vient d'une alliance faite par Robert de Pellegars avec une Demoiſelle *de Malortie,* ce qui fait que, dans la plupart des actes, ceux de cette Famille ſont nommés Pellegars, dit Malortie. Elle eſt diviſée en deux branches : la première fait ſa réſidence ſur la Terre de la Rivière, Election de Pont-Audemer, en Roumois; la ſeconde, ſur la Terre du Mirouët, Election de Pont-l'Evêque. Le premier, dont on ait connaiſſance, eſt

I. Nicolas de Pellegars, Seigneur de Corneville, qui fut fait priſonnier par les Anglais, & envoyé en Angleterre; ayant payé ſa rançon, il fut renvoyé chez lui, & peu de temps après ſon retour, il eut le malheur de voir ſa maiſon brûlée par les Anglais en 1447 & 1448, avec tous ſes titres, chartes, écritures & les meubles qui s'y trouvèrent. Il épouſa *Jacqueline de Bardouil,* & en eut :

1. Robert, qui ſuit;
2. Et Charles.

Ces deux frères, voyant la plus grande partie de leurs effets perdus dans l'incendie & par le pillage des Anglais, eurent recours à leurs parents & amis qui les firent entrer au ſervice, où ils ſe concilièrent l'eſtime & la bienveillance de S. M. & des Princes, tant par leur conduite que par leur bravoure, qu'ils ſignalèrent aux batailles de Verneuil, du Perche, Montlhéry, Perpignan, à Paris contre les Bretons & les Bourguignons, & dans pluſieurs autres occaſions : Charles fut tué à la bataille de Perpignan.

II. Robert de Pellegars, Chevalier, fut, en récompenſe de ſes ſervices & de ſa valeur, fait Chambellan du Roi Charles VII, qui écrivit à l'Evêque de Liſieux pour lui faire épouſer N.... *de Malortie,* Demoiſelle de la Motte, fille de *Cardot de Malortie,* qui étoit un Seigneur très-diſtingué; & par conſidération pour ledit *Cardot,* ſon beau-père, il en prit le nom & les armes. Il fut continué dans ſa qualité de Chambellan ſous Louis XI, qui le fit Chevalier, Comte de Conches, de Breteuil, Baron de la Tour-du-Pin, en Dauphiné, & Seigneur de Guirrier; il obtint encore pluſieurs Terres titrées : c'eſt ce qui eſt prouvé par des Lettres Patentes, écrites en latin, ſignées & ſcellées de cire rouge, en date du 28 Octobre 1463. Il épouſa 2° une Dame du Dauphiné, nommée *de Vernay:* on n'a pas connaiſſance qu'il en ait eu des enfants. Il mourut le 25 Mai 1472, & fut inhumé dans le Chœur de l'Abbaye de Conches, où l'on voit ſur ſon épitaphe qu'il eſt qualifié *Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi, Comte de la Barranne, en Viennois, de Conches & de Breteuil, Baron de la Tour-du-Pin & Seigneur de Guirrier.* De ſon premier mariage il eut

III. Richard de Pellegars, dit Malortie, Seigneur de la Rivière, au Baillage de Pont-Audemer, qui fut d'abord élevé à la Cour du Roi, enſuite nommé ſon Ecuyer d'Ecurie, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de

ſes ancêtres, par brevet donné au Pleſſis-du-Parc, le 22 Mai 1472, ſigné *J. Damerſin*, & ſcellé d'un cachet de cire rouge. De ſon mariage, avec *Jeanne de Vallée*, vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Pierre, qui ſervit longtemps & mourut ſans alliance;
3. & 4. Jean & Richard, morts ſans enfants.

IV. Guillaume de Pellegars, élevé dans la Maiſon de Bourbon, ſe trouva à pluſieurs batailles, entr'autres à la priſe d'Arras, où il ſe diſtingua. Lui & ſes trois autres frères obtinrent du Pape Léon X, la 8e année de ſon Pontificat, une Bulle, le 22 Juillet 1521, qui leur accordoit & à toute leur poſtérité, pour eux, leurs femmes & à celles de leurs deſcendants, des indulgences très-étendues & d'autres prérogatives, en reconnaiſſance des ſervices qu'ils avoient rendus au Saint-Siége, tant par les armes que pour leurs charités & libéralités. Ces quatre frères, perſuadés de l'incompatibilité des biens ſpirituels avec les temporels, pour acquérir les premiers, ſe dépirent des derniers en faveur de la Baſilique de Rome. Le Saint-Père, auſſi piqué de généroſité, leur ouvrit ſans meſure les tréſors céleſtes. On aſſure qu'ils y puiſèrent abondamment l'eſprit de déſintéreſſement qui ſe perpétuera juſqu'à la fin de leur race. Ledit Guillaume de Pellegars épouſa, le 10 Octobre 1484, *Marthe du Bois*, & en eut

V. Jean de Pellegars, qui fut élevé dans la Maiſon du Seigneur de la Trémoïlle, Gouverneur de Bourgogne. Il ſervit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, & fut fait priſonnier à la bataille donnée devant Paris, où le Seigneur de la Trémoïlle fut tué. De ſon mariage contracté, le 30 Septembre 1530, avec *Georgette d'Angerville*, naquit

VI. Guillaume de Pellegars, IIe du nom, homme d'armes des Ordonnances du Roi, qui épouſa, le 11 Février 1556, *Marguerite de Franqueville*, dont vinrent :

1. Eustache, qui ſuit;
2. Et François, lequel obtint, en 1637, une décharge de la contribution de l'arrière-ban, à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus en Lorraine. De N.... *de Longueval*, ſon épouſe, il eut

Charles & Alexandre, qui ſervirent dans les Gardes du Roi, ſous les ordres du Maréchal de Monteſquiou, & ne laiſſèrent point d'enfants.

VII. Eustache de Pellegars ſervit quelque temps, & épouſa, en 1585, *Marthe des Hayes*, de laquelle vinrent :

1. Jean, mort ſans alliance;
2. Louis, qui ſuit;
3. Et autre Jean, auſſi décédé ſans enfants.

VIII. Louis de Pellegars ſervit longtemps avec ſes deux frères, & épouſa, le 15 Mai 1628, *Marie de Naguet*, dont il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Etienne, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. & 4. Ambroise & Henri, morts ſans enfants. (Ces quatre frères ſervirent en qualité d'Officiers, tant dans la Cavalerie que dans l'Infanterie.)

IX. François de Pellegars, Officier de Cavalerie, obtint, avec ſes frères, une maintenue de Nobleſſe, le 27 Octobre 1661, qui les reconnut d'*ancienne race*, & elle fut confirmée en 1668, par M. Barrin de la Galiſſonnière. Il avoit épouſé, le 8 Juin 1653, *Anne du Pin*, & en eut

X. Henri de Pellegars, qui, après avoir ſervi, ſe maria, le 21 Janvier 1689, avec *Anne Foſſard*, dont vinrent :

1. Charles, qui ſuit;
2. Antoine, lequel ſervit 16 ans en qualité d'Officier dans le Régiment de Colonel-Général, Cavalerie, & décéda ſans enfants;
3. Paul, Prêtre & Curé de Saint-Léger-du-Gennetey, en Roumois, mort;
4. Jacques, décédé ſans alliance;
5. Et Henri, marié deux fois & ſans enfants; vivant en 1777.

XI. Charles de Pellegars épouſa, le 26 Décembre 1717, *Madeleine Boiſelle*, de laquelle eſt iſſu

XII. Paul-Henri de Pellegars, Chevalier, Seigneur de la Rivière, dans le Bailliage de Pont-Audemer, qui a ſervi longtemps dans le Régiment de Touraine, Infanterie, tant en qualité de Lieutenant, que de Capitaine. Il eſt entré au ſervice en 1742, s'eſt trouvé aux batailles de Dettingen, Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, & à tous les ſiéges qui furent faits dans les campagnes de Flandre, ſous les ordres du Maréchal de Saxe; fut auſſi de l'aſſaut de Berg-op-Zoom; continua ſon ſervice, & obtint, le 3 Octobre 1758, une commiſſion de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, au Bailliage de Pont-Audemer. Il a épouſé, le 21 Novembre

1754, *Barbe-Marie-Madeleine de la Rocque de Buzenval*, dont vint

XIII. Louis-Paul de Pellegars, Ecuyer, né le 5 Septembre 1755, reçu Page de S. A. S. le Prince de Condé, au mois de Janvier 1768, actuellement Officier au Régiment de Bourbon, Infanterie.

SECONDE BRANCHE.

IX. Etienne de Pellegars (second fils de Louis, & de *Marie de Naguet*), servit en qualité d'Officier, tant dans la Cavalerie que dans l'Infanterie, & épousa, le 12 Septembre 1652, *Marie-Esther Apparoc*, avec laquelle il vint s'établir en la Terre du Mirouët, Election de Pont-l'Evêque, Terre qu'elle lui apporta en dot. Il en eut :

1. François, qui suit ;
2. Et Etienne, Capitaine dans le Régiment d'Angoumois, tué au Service.

X. François de Pellegars, Ier du nom de sa branche, après avoir servi longtemps comme son frère, épousa, le 9 Novembre 1694, *Catherine de Lannoy de Boislouvet*, dont vinrent :

1. François, qui suit ;
2. Etienne, rapporté après son aîné ;
3. Et Alexandre, Chevalier de Saint-Louis & Commandant de Bataillon, qui fut tué par le tonnerre, sans avoir été marié.

XI. François de Pellegars, IIe du nom, a servi longtemps dans le Régiment de Louvigny, en qualité d'Officier, & a épousé, le 4 Février 1731, *Jeanne de Brevedent*, dont il a eu :

1. Jean-François, Capitaine dans les Troupes du Roi, aux Indes Orientales, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. Léon-Jean-Baptiste, qui suit ;
3. Et Thomas, Capitaine d'Infanterie, mort sans alliance.

XII. Léon-Jean-Baptiste de Pellegars a servi dans la Cavalerie & sert en qualité d'Officier dans l'Infanterie. Il a épousé, en Janvier 1762, *Angélique-Elisabeth de Mire du Langdoet*, dont vinrent :

François, Pascal & Dominique, encore jeunes.

XI. Etienne de Pellegars (second fils de François, Ier du nom, & de *Catherine de Lannoy de Boislouvet*), a épousé, le 4 Mars 1726, *Catherine de Loisnel*, de laquelle sont issus :

1. Jean-Etienne, mort Prêtre & Curé de la Paroisse de Sainte-Opportune ;
2. Jean-François, Prêtre, aussi décédé ;
3. Jean-Jacques, qui suit ;
4. Et Etienne-Dominique, rapporté après son aîné.

XII. Jean-Jacques de Pellegars a obtenu, avec Jean-Etienne, son aîné, le 3 Novembre 1766, une Lettre du Roi, par laquelle S. M. ordonna au Conseil supérieur de la Martinique d'enregistrer les titres de sa Noblesse, & de le faire jouir de tous les privilèges accordés à celle-ci. Il a épousé, à la Martinique, N.... *Havre*, dont il n'a point eu de descendants mâles.

XII. Etienne-Dominique de Pellegars (frère puîné du précédent) sert depuis le mois de Mars 1757, tant en qualité de Lieutenant que de Capitaine dans l'Infanterie. Il a épousé, le 3 Octobre 1769, *Jeanne-Marie-Madeleine-Charles de Brevedent de Saint-Nicol*, dont il a eu : .

Joseph-Etienne-Dominique & Charles-Jean-Baptiste.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 merlettes de sable ; & aux 2 & 3 d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 dards d'argent, la pointe en bas.*

PELLEGRUE. Voy. PELAGRUE.

*PELLENBERG, Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 2 Juin 1655, en faveur de *Jean de Wissekercke*.

PELLEPORC de GOURDAS. Voy. LAFITE (de).

PELLERIN de GAUVILLE (le), en Normandie. Marc-Antoine-François le Pellerin, Chevalier, Marquis de Gauville (à quatre lieues de Laigle) & de la Chartre, Lieutenant Général, Commandant le second Bataillon des Gardes Françaises, Gouverneur de Neuf-Brisach le 29 Octobre 1761, né le 15 Septembre 1703, s'est marié, par contrat du 30 Octobre 1740, à *Madeleine le Gendre*, nièce de feue Madame *Crozat*, & aïeule des Duchesses *de Choiseul* & Maréchale *de Broglie*, Princesse du Saint-Empire. Il en a eu :

1. Marc-Antoine, né le 22 Août 1741, Colonel du Régiment de Cambrésis en 1762 ;
2. Et Marguerite, née le 13 Juin 1743.

PELLETIER (le), Famille de Norman-

die, de laquelle étoit ANTOINETTE-ELISABETH LE PELLETIER DE LONGUEMARE, née le 14 Février 1675, aux Andelys, qui fut reçue à Saint-Cyr en Septembre 1686, après avoir prouvé que ROBERT LE PELLETIER, Seigneur de la Bonne-Mare, & *Gillette Michel*, ſa femme, qui vivoient en 1470, étoient ſes cinquièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de* 3 *coquilles de ſable.*

PELLETIER (LE), Ecuyer, Sieur de la Foſſe, même Province, Election de Vire; Famille dont les armes ſont : *d'azur, à* 3 *loſanges d'argent; au chef du même, chargé de* 3 *roſes de gueules.*

PELLETIER, ou PELETIER (LE), Famille originaire du Mans, illuſtre dans la Magiſtrature, & qui a pour auteur PIERRE LE PELLETIER, vivant en 1508, avec *Jeanne le Royer*, ſon épouſe.

La branche aînée a fini dans AUGUSTINE-HÉLÈNE LE PELLETIER, qui s'eſt mariée à *Pierre Godart*, Marquis de Belbeuf, qui mourut le 1er Juin 1742, & elle le 21 Août 1746. De la ſeconde branche eſt ſorti, au IIIe degré,

III. JEAN LE PELLETIER, Avocat au Parlement, où il parut avec une très-grande diſtinction, mourut le 22 Novembre 1588. Il avoit épouſé, le 6 Février 1583, *Madeleine Chauvelin*, dont il eut pour fils unique,

IV. LOUIS LE PELLETIER, qui fut d'abord Commis de Charles de Beauclerc, Seigneur d'Achères, qui fut nommé Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre le 5 Février 1624; fut fait, dès le 31 Décembre de ladite année, Conſeiller d'Etat, & prêta ſerment, en cette qualité, le 1er Juin 1625; dans la ſuite, il fut encore Secrétaire du Roi, Préſident des Tréſoriers de France en la Généralité de Grenoble, & mourut, dans la première de ces deux charges, en 1651. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1626, *Marie-Louiſe Leſchaſſier*, fille de *Jean*, Conſeiller au Châtelet de Paris, & de *Marie Pithou*, fille du célèbre & ſavant *Pierre Pithou*. Il reſta de ce mariage :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JÉRÔME, qui fut reçu Conſeiller au Parlement le 7 Juin 1656, & mourut le 17 Octobre 1696, Conſeiller d'Etat ordinaire & Conſeiller d'honneur au même Parlement ;
3. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs *des Forts*, &c., rapportée ci-après ;
4. Et LOUISE, d'abord Religieuſe Bénédictine au Couvent de la Ville-l'Evêque à Paris, enſuite Abbeſſe de N.-D. de Troyes, en Champagne, morte le 16 Mars 1699, dans le Couvent où elle avoit fait profeſſion, ayant remis ſon Abbaye.

V. CLAUDE LE PELLETIER, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, Montmeillant, Mortefontaine, &c., né le 28 Juin 1631, Conſeiller au Parlement de Paris en 1652, y fut encore, dans la ſuite, Conſeiller d'honneur. Un goût décidé qu'il avoit pour les Belles-Lettres, lui procura dès-lors l'honneur d'être connu de GASTON, Duc D'ORLÉANS, Oncle du Roi, qui, en mourant, le chargea de la tutelle de trois jeunes Princeſſes, qu'il laiſſoit de ſa ſeconde femme ; fait Préſident aux Enquêtes en 1662, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris en 1668 (*a*), Conſeiller d'Etat en 1673, Contrôleur Général des Finances & Miniſtre d'Etat en Septembre 1683, après la mort de M. Colbert, juſqu'en Septembre 1689, Préſident à Mortier au Parlement de Paris le 24 Mai 1686, & Surintendant des Poſtes en 1691 : il ſe démit de tous ces emplois en 1697, pour vivre dans la retraite, & conſerva le titre de Préſident honoraire, ainſi que celui de Miniſtre d'Etat juſqu'à ſa mort arrivée le 10 Août 1711, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épouſé, en 1656, *Marguerite Fleuriau*, veuve de *Jean de Fourcy*, Conſeiller au Grand Conſeil, & fille de *Charles Fleuriau*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Lambert*, ſa première femme. Elle mourut le 4 Octobre 1671, âgée de 33 ans, laiſſant :

1. MICHEL, né le 14 Août 1661, ſacré Evêque d'Angers en Novembre 1692, Evêque d'Orléans en Février 1706, mort le 9 Août de la même année ;
2. LOUIS, qui ſuit ;
3. CLAUDE, mort, ſans alliance, en 1685 ;
4. CHARLES-MAURICE, né le 23 Août 1665, Abbé Commendataire de Saint-Aubin d'Angers, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, mort le 7 Septembre 1731 ;
5. FRANÇOISE, née le 15 Mars 1660, mariée,

(*a*) C'eſt ſous ſa Prévôté, qui dura juſqu'en 1676, que fut conſtruit le Quai, appelé de ſon nom *Quai le Pelletier.*

le 31 Janvier 1677, à *Jean-Pierre d'Argouges*, Seigneur de la Chapelle & de Fleury, Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat. Elle eſt morte le 4 Janvier 1745, ayant eu poſtérité. Voyez ARGOUGES (D') ;

6. Marie-Madeleine, qui s'eſt mariée, le 3 Avril 1684, à *Etienne d'Aligre*, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Préſident à Mortier au même Parlement. Elle eſt morte le 19 Septembre 1702, ayant eu des enfants. Voy. ALIGRE ;
7. & 8. Deux filles, Religieuſes à la Ville-l'Evêque, dont une Abbeſſe de N.-D. de Troyes en 1688 ;
9. & 10. Et deux autres filles, Religieuſes aux Hautes-Bruyères, dont une Abbeſſe, en 1724, du Parc-aux-Dames, en Valois.

VI. Louis le Pelletier, IIe du nom, Seigneur de Villeneuve-le-Roi & de Montmeillant, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1684, puis Conſeiller au Parlement de Paris, Préſident à Mortier, en ſurvivance, le 28 Novembre 1689, en exercice en 1697 ; Premier Préſident en Avril 1707, dont il ſe démit en Janvier 1712 & mourut le 31 Janvier 1730. Il avoit épouſé, 1° le 29 Janvier 1688, *Geneviève-Joſèphe du Coſquer*, fille unique de *Joſeph du Coſquer*, Seigneur de Roſambo & autres Terres, en Bretagne ; morte le 10 Septembre 1693 ; & 2° le 27 Décembre 1694, *Charlotte-Henriette le Mairat de Verville*, fille unique de *Jean-Jacques le Mairat*, Seigneur de Verville, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Marie Sallé*. Du premier lit vint

1. Louis, qui ſuit ;

Et du ſecond lit il eut :

2. Jacques-Louis, Marquis de Montmeillant, Mortefontaine, &c., né le 25 Juillet 1700, Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Août 1719 ; Préſident des Requêtes du Palais en 1726 ; Préſident de la ſeconde Chambre des Enquêtes le 7 Janvier 1727, qui ſe démit en Avril 1738 ; a été fait Conſeiller d'honneur en 1741, & eſt mort le 9 Juillet 1770. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1726, *Marie-Louiſe Feydeau*, fille d'*Henri-Charles*, Préſident des Enquêtes, & de *Marie-Louiſe Croiſet*. Il en a eu

   Louis le Pelletier de Mortefontaine, né le 6 Avril 1730, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Septembre 1749, Maître des Requêtes en 1754, Intendant de la Rochelle en Juillet 1764, puis de Soiſſons en 1765. Il a épouſé, 1° le 7 Septembre 1754, *Catherine-Charlotte du Cluzel de la Chabrerie*, morte le 9 Décembre 1756, fille de *Léonard du Cluzel*, Fermier Général, & de *Thérèſe Touzard* ; & 2° le 20 Septembre 1768, N.... *de la Cropte de Bourzac*, fille de *François-Iſaac*, Seigneur de Belleville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Conti. Du premier lit eſt iſſue

   Louise-Charlotte-Léonarde, née le 7 Mai 1756.

3. Charles-Etienne le Pelletier de Beaupré, Marquis de Fruncé, &c., né le 27 Juillet 1702, Conſeiller au Parlement le 28 Janvier 1722, Maître des Requêtes le 11 Septembre ſuivant, Intendant de Châlons en 1730, Conſeiller d'Etat en Janvier 1749 & Premier Préſident du Grand-Conſeil en 1753, pendant 4 ans. Il a épouſé, le 26 Février 1729, *Marie-Suzanne de Cotte*, fille de *Jules-Robert*, Intendant & Contrôleur Général des Bâtiments & Jardins du Roi à Paris, Directeur de la Monnaie des Médailles, & de *Suſanne de Launay*. Leurs enfants furent :
   1. Un garçon, mort à ſix ans ;
   2. Une fille, morte Religieuſe ;
   3. Et Louise-Susanne, née le 7 Décembre 1737, morte le 20 Février 1762, laiſſant des enfants de ſon mariage contracté, le 10 Février 1755, avec Michel-Etienne le Pelletier, Baron de Saint-Fargeau, &c., rapporté ci-après.
4. Et Louise-Françoise, qui s'eſt mariée, en Décembre 1726, à *Gabriel-Jacques de Salignac*, Marquis de Fénélon, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Queſnoy, Ambaſſadeur en Hollande, dont des enfants. Voy. SALIGNAC DE FÉNÉLON.

VII. Louis le Pelletier, IIIe du nom, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, d'Ablon, près de Paris, de Roſambo, Barac'h, &c., né le 11 Octobre 1690, fut d'abord Avocat du Roi au Châtelet, enſuite Conſeiller au Parlement en 1709, Préſident à Mortier le 17 Février 1712, Premier Préſident le 20 Mai 1736, ſe démit en Septembre 1743, & eſt mort le 20 Janvier 1770. De *Thérèſe Hennequin d'Ecquevilly* (*a*), morte le 25 Février

(*a*) La Famille *Hennequin*, eſt preſque l'unique des Familles honorées de la Magiſtrature

1746, âgée de 58 ans, & qu'il avoit épouſée le 28 Janvier 1717 (fille d'*André Hennequin*, & de *Madeleine-Thérèſe-Euphraſie de Marillac*), il a laiſſé :

Louis, qui ſuit ;

Et Françoise-Thérèse-Martine, qui s'eſt mariée, le 13 Juin 1741, à *Joſeph-Maurice-Annibal de Montmorency-Luxembourg*, Comte de Luxe, &c. Elle eſt morte le 15 Décembre 1750, âgée de 30 ans, ayant eu poſtérité. Voy. MONTMORENCY.

VIII. Louis le Pelletier, IVe du nom, Seigneur de Roſambo, Baron de Pouſſey, &c., né le 27 Octobre 1717, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1735, Préſident à Mortier le 26 Juillet 1736, mourut le 9 Août 1760. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1738, *Marie-Claire-Aimée de Meſgrigny*, fille de *Charles*, Comte d'Aunay, Grand Bailli d'Epée de Troyes, Lieutenant Général & Commandant de Dunkerque, & de *Marie-Cécile Raguier de Pouſſey*. Elle eſt morte, le 10 Juillet 1761, âgée de 43 ans, laiſſant :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Charles-Louis-David, Chevalier de Malte, né le 27 Octobre 1750 ;
3. Marie-Louise-Martine, née le 20 Août 1748 ;
4. Et Louise-Marie, née le 25 Février 1753, morte le 27 Février 1758.

IX. Louis le Pelletier, V^e^ du nom, Seigneur de Roſambo, &c., né le 2 Septembre 1747, Conſeiller au Parlement le 31 Août 1765, Préſident à Mortier le 12 Novembre ſuivant, a épouſé, le 30 Mai 1769, *Marguerite de Lamoignon*, née le 6 Février 1756, fille de *Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes*, ci-devant Premier Préſident de la Cour des Aides, & depuis la fin de 1775, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Françoiſe-Thérèſe Grimod de la Reynière*.

BRANCHE
des Seigneurs des Forts *& de* Saint-Fargeau.

V. Michel le Pelletier, Seigneur de Souzy (quatrième fils de Louis, & de *Marie-Louiſe Leſchaſſier*), né le 12 Juillet 1640, eut le même goût que ſon frère aîné pour les Lettres, & ne s'acquit pas moins de conſidération que lui dans les Conſeils de S. M., fut Avocat du Roi au Châtelet en 1661, Conſeiller au Parlement le 23 Août 1666, Intendant de Franche-Comté en Février 1668, de Lille au mois de Juin ſuivant, Conſeiller d'Etat en 1683, Intendant des Finances en Janvier 1684, Directeur Général des Fortifications du Royaume en Août 1691, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances en Octobre 1702, Honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres la même année ; membre du Conſeil de Régence & du Conſeil particulier des Finances en Novembre 1715, & il y demeura juſqu'à la ſuppreſſion des Conſeils en Octobre 1718 ; mourut Doyen du Conſeil d'Etat, le 10 Novembre 1725. Il avoit épouſé, en Août 1669, *Marie-Madeleine Guérin*, morte le 21 Septembre 1691, & inhumée à Saint-Paul, fille d'*Etienne Guérin*, Seigneur des Forts, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie Bruneau*. Leurs enfants furent :

Michel-Robert, qui ſuit ;

Et Marie-Claude, morte le 13 Mai 1711, laiſſant des enfants de ſon mariage contacté, le 26 Février 1688, avec *Jacques-Etienne Turgot*, Seigneur de Souſmont, Avocat Général des Requêtes de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes, &c. Voy. TURGOT.

VI. Michel-Robert le Pelletier, Seigneur des Forts & de Saint-Fargeau, né le 24 Avril 1675, Conſeiller au Parlement de Metz le 29 Avril 1695, au Parlement de Paris le 3 Février 1696, Maître des Requêtes le 27 Février 1698, Intendant des Finances, en ſurvivance, le 20 Décembre 1700, titulaire en Juin 1701, Conſeiller d'Etat en Juin 1714, du Conſeil des Finances en Novembre 1715, du Conſeil de la Régence en Janvier 1719, Commiſſaire des Finances le 7 Juin 1720, Contrôleur Général le 14 Juin 1726, Miniſtre d'Etat le 30 Décembre 1729, dont il ſe démit le 19 Mars 1730, Gouverneur & Grand Bailli de Gien, en Orléanais, en Février 1729, & mourut le 11 Juillet 1740 (*a*).

dans les premiers temps de l'inſtitution du Parlement de Paris : on y trouve ſon nom, dit M. l'Abbé d'Eſtrées, dès le règne de Philippe de Valois, & elle s'y eſt toujours ſoutenue avec une grande réputation de probité. Voy. HENNEQUIN.

(*a*) Il avoit mis dans ſa Famille la Terre de *Ménil-Montant*, près de Paris, avec l'ancien Comté de *Saint-Fargeau*, dans l'Orléanais, qui fut érigé en *Duché-Pairie*, pour la Maiſon de Bourbon-Montpensier, en Avril 1575, & donné, par Mademoiſelle de *Montpenſier*, en 1685, à

Il avoit épouſé, le 14 Septembre 1706, *Marie-Madeleine de Lamoignon*, morte le 8 Août 1744, âgée de 57 ans, fille de *Nicolas*, Comte de Launay-Courſon, &c., Conſeiller d'Etat, & d'*Anne-Louiſe Bonnin du Chalucet*. Il en a eu

VII. Louis-Michel-Robert le Pelletier de Saint-Fargeau, né en 1713, Avocat du Roi au Châtelet en 1732, Conſeiller au Parlement de Paris le 1er Avril 1735, qui mourut le 4 Juillet 1739. Il avoit épouſé, le 21 Février 1735, *Marie-Catherine*, fille d'*Etienne d'Aligre*, IVe du nom, Préſident à Mortier au Parlement, & de *Madeleine-Catherine de Boivin de Bonnetot*, ſa troiſième femme. De ce mariage ſont iſſus :

Michel-Etienne, qui ſuit ;
Et Maleleine-Charlotte, qui s'eſt mariée, le 25 Avril 1754, à *Thomas-Alexandre-Marc d'Alſace-Hénin-Liétard*, Prince de Chimay, &c., dont poſtérité. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD.

VIII. Michel-Etienne le Pelletier, Baron de Saint-Fargeau, &c., né le 10 Mars 1736, d'abord Avocat du Roi au Châtelet en 1754, puis Avocat Général au Parlement de Paris le 6 Septembre 1757 & Préſident à Mortier le 23 Août 1764, à épouſé, 1° le 10 Février 1755, Louise-Susanne le Pelletier de Beaupré, morte le 20 Février 1762, âgée de 28 ans, fille de Charles-Etienne, Seigneur de Beaupré, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Suſanne de Cotte* ; & 2° le 26 Décembre 1764, N.... *Randon*, fille d'*Elie Randon de Maſſanne*, Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances. Il a eu des enfants de ces deux mariages, entr'autres, du premier lit,

IX. Louis-Michel le Pelletier de Saint-Fargeau, Avocat du Roi au Châtelet le 12 Juin 1777 ; S. M. a réſervé la charge de Préſident à Mortier au Parlement, dont il a fait ſes remercîments le 11 Janvier 1779.

Les armes : *d'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules ; ſur la traverſe 2 molettes d'éperon de ſable, & en pointe, au-deſſous du chevron, une roſe de gueules, boutonnée d'or.*

PELLETIER de la HOUSSAYE (le), Famille originaire de Mantes, diſtinguée dans la Magiſtrature.

II. Martin le Pelletier (fils de Charles, & de *Marie Bouguier*), vint, ſur la fin du XVIe ſiècle, s'établir à Paris, & fut Maître des Comptes. De ſon mariage avec *Marie de Fayet*, fille de *Nicolas*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Diane Sublet*, il eut

III. Nicolas le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Maître des Comptes en 1630, qui ſe maria avec *Catherine Vialart*, fille de *Michel*, Préſident des Enquêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Charlotte de Ligny*. Leurs enfants furent :

Jacques, qui ſuit ;
Et Nicolas, rapporté après ſon aîné.

IV. Jacques le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Janvier 1645, mourut ſans enfants de ſon mariage avec *Marie Ardier*, fille de *Paul*, Seigneur de Beauregard, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Louiſe Ollier*.

IV. Nicolas le Pelletier, IIe du nom (frère puîné du précédent), Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Février 1653, Maître des Requêtes le 19 Décembre 1660, mourut le 10 Janvier 1674. Il avoit épouſé *Catherine le Picard*, morte le 2 Mars 1720, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Périgny, Maître des Requêtes, & de *Catherine Talon*. Leurs enfants furent :

1. Félix, qui ſuit ;
2. Claude-Henri, rapporté après ſon aîné ;
3. Et Catherine, morte le 16 Mai 1703, qui avoit épouſé, en Juin 1679, *Michel Amelot*, Marquis de Gournay, &c., Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur en Eſpagne, dont des enfants. Voy. AMELOT.

V. Félix le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Signy & Châteaupoiſſy, Conſeiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 26 Février 1687, Maître des Requêtes en 1690, Intendant de Soiſſons en 1697, de Montauban en 1699, de Hainaut en 1702 & d'Alſace en 1706, Conſeiller d'Etat en 1708, Chancelier & Garde des Sceaux du

---

Antoine Nompar de Caumont, Comte, depuis Duc de Lauzun ; mais redevenu ſimple *Baronnie* comme ſorti de la ligne de ceux en faveur de qui la première érection en *Comté* avoit été faite en Février 1542.

Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en Mars 1719, Contrôleur Général des Finances le 10 Décembre 1720, Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit le 25 Mai 1721, donna ſa démiſſion de Contrôleur Général le 10 Avril 1722; mourut le 10 Septembre 1723, âgé de 60 ans, & fut inhumé aux Feuillants. Il avoit épouſé, le 13 Janvier 1687, *Marie-Madeleine du Bois de Gueudreville*, fille de *Sébaſtien du Bois*, Maître des Requêtes & Préſident au Grand Conſeil, & de *Marie Thierſault*. Elle eſt morte, le 21 Août 1746, âgée de 81 ans, laiſſant :

Félix-Claude, qui ſuit;
Et Françoise-Catherine.

VI. Félix-Claude le Pelletier de la Houssaye, Seigneur de Signy, né le 5 Janvier 1692, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1715, Maître des Requêtes le 18 Mai 1719, Intendant des Finances en Mars 1722, Conſeiller d'Etat en Mai 1741, mourut le 6 Décembre 1748, & fut inhumé aux Feuillants. Il avoit épouſé, le 6 Novembre 1719, *Charlotte-Marie Lallemant de Lévignen*, fille de *Charles-Louis*, Receveur Général des Finances & Fermier Général, & de *Catherine-Charlotte Troiſdames*. Leurs enfants furent :

1. Claude-Jacques-Charles, qui ſuit;
2. Madeleine-Louise-Charlotte, mariée, le 3 Mai 1740, à *Paul Eſprit de la Bourdonnaye de Bloſſac*, Maître des Requêtes; elle eſt morte en Avril 1764;
3. Et Anne-Louise-Charlotte-Félice, qui s'eſt mariée, le 13 Décembre 1746, à *Cardin-François-Xavier le Bret*, Avocat Général au Grand Conſeil, Premier Préſident du Parlement d'Aix en ſurvivance, dont des enfants. Voy. BRET (le).

VII. Claude-Jacques-Charles le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye & de Signy, né le 26 Janvier 1726, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Août 1745, eſt mort Maître des Requêtes en 1750.

V. Claude-Henri le Pelletier, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine aux Gardes (ſecond fils de Nicolas, IIe du nom, & de *Catherine le Picard*), épouſa *Eliſabeth-Michelle de Guiry*, morte le 27 Mars 1741, âgée de 70 ans, fille d'*André*, Marquis *de Guiry*, Seigneur du Perchay, & d'*Anne-Suſanne l'Amy*. De ce mariage il a eu :

1. Nicolas-Josse le Pelletier de la Houssaye, Abbé de Hambye en Décembre 1720, mort le 28 Avril 1740, âgé de 44 ans;
2. Michel, Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes, mort le 14 Mai 1737. Il avoit épouſé, le 7 Février 1726, *Angélique du Gué*, fille de *François*, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Françoiſe de Pâris*;
3. Paul-Augustin, mort à Paris le 18 Janvier 1722, âgé de 19 ans;
4. Et Claire-Elisabeth, mariée, en 1720, à *Alexandre-Edme le Riche*, Seigneur de Chevaigné, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfants.

Les armes : *d'argent, au chêne arraché de ſinople, accompagné de 3 roſes de gueules, 2 aux côtés & 1 en pointe.*

PELLETIER de MARTAINVILLE d'ESTOUTEVILLE (le), Famille noble, établie à Rouen depuis pluſieurs ſiècles, & qu'on croit originaire de Paris.

I. Jacques le Pelletier, Seigneur de Martainville, Thiouville, Hue-le-Prévôt, du Queſnay, Eudemare, Eſtouteville, St.-Aubin, Salmonville, St.-Maclou-de-Folleville, la Pierre, Lorey, du Thil-Edouart, la Vacquerie, St.-Maurice, St.-Remy, Pierreval, Maudétour, du Vieux-Manoir, du Mont-Poignant, Faucon-les-Angles, &c., épouſa, par contrat du 9 Août 1506, *Iſabeau Luillier*, fille d'*Euſtache Luillier*, Seigneur de Saint-Meſmin, Prévôt des Marchands de Paris. Voy. Moréri au mot Luillier. Ils eurent :

Jacques, qui ſuit;
Et Richard, Seigneur de Martainville & autres lieux, marié à *Marguerite de Montmorency*, Dame d'Aumont; il eſt auteur de la branche des Seigneurs de Martainville, de laquelle nous n'avons nulle connaiſſance. Voy. Moréri, au mot Montmorency.

II. Jacques le Pelletier, IIe du nom, Seigneur d'Eſtouteville, épouſa *Aliénore Langlois de Motteville*, & eut pour fils,

III. Richard le Pelletier, qui fut fait priſonnier de guerre. Il obtint, en 1571, avec Richard, ſon oncle, Seigneur de Martainville, des Lettres Patentes du Roi, qui leur permirent de changer leur nom de le Pelletier en celui de Martainville, ſous lequel ils étoient plus connus. Il épouſa *Madeleine de Marle*, fille de *Guillaume de Marle*, Seigneur du Tillay, dont, entr'autres enfants,

IV. Charles le Pelletier de Martainville, Ier du nom, qui fut fait priſonnier de guerre avec ſon père en 1595; fut reçu Ecuyer de la Petite Ecurie en 1602, & épouſa, en 1616, *Anne du Metz*. Il obtint, en 1655, des Lettres Patentes, en récompenſe de ſes ſervices, ſcellées *gratis*, par leſquelles le Roi érigea ſa Terre en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Eudemare*. De ſon mariage il eut

V. Louis le Pelletier de Martainville, Capitaine aux Gardes Françaiſes & Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, 1° en 1657, à *Adrienne de la Ferté*, veuve de *Robert Miron*, morte ſans enfants; & 2° le 19 Avril 1664, à *Anne de Mailly*, fille de *Philippe*, Marquis d'Haucourt, &c., & de *Guiſlaine du Biez*. Il en eut, entr'autres enfants,

VI. Antoine le Pelletier de Martainville, qui fut Lieutenant-Colonel au Régiment du Maine, & épouſa, en 1695, *Marguerite Féry*, dont vinrent:

1. Charles, qui ſuit;
2. Antoine-Joseph, Seigneur & Patron de Bierville & de Pierreval, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon, âgé de 70 ans en 1769;
3. Et Marguerite-Angélique, laquelle n'eſt point mariée.

VII. Charles le Pelletier de Martainville, IIe du nom, a ſervi dans la Maiſon du Roi, & a épouſé, par contrat du 20 Janvier 1740, *Marie-Louiſe-Pétronille Brinon*, Dame d'Ourville, Meulers, Roſay, Vaudichon & autres lieux. De ce mariage eſt iſſu

VIII. Charles-Jérôme le Pelletier de Martainville, né le 25 Avril 1749, Marquis d'Eudemare, Baron, Haut Juſticier d'Ourville, Patron des Paroiſſes d'Eſtouteville, du Vieux-Manoir, Saint-Aubin, Salmonville, Meulers, Roſay, &c., qui a ſervi en qualité de Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa première Compagnie, & eſt connu, ainſi que ſes ancêtres, ſous le nom de *Marquis d'Eſtouteville*. Il a épouſé, le 1er Septembre 1767, *Marie-Louiſe-Charlotte de Bailleul*, fille de *Charles-Pierre*, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, & de N.... *Brinon*. De ce mariage il a eu un garçon & deux filles.

Ceux de ce nom ont leur ſépulture dans une Chapelle de la Paroiſſe de Saint-Candele-Jeune à Rouen.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de* 3 *beſants d'or*. Supports: *deux ſauvages*. Deviſe: Adversis moveri nefas.

PELLEVÉ, ancienne Maiſon de la Province de Normandie, qui a donné un Cardinal, Archevêque-Duc de Reims, dans Nicolas de Pellevé, qui prit le parti de la Ligue contre Henri IV, & mourut en Mars 1594, âgé de 77 ans. Il étoit oncle d'Anne de Pellevé, qui s'eſt mariée, le 12 Décembre 1581, à *François Auber*, fils de *Guillaume*, Seigneur de Vertot & d'Aubeuf, &c., & de *Catherine Touſtain*, Dame de Corneville & de Bléville. Ils ont eu poſtérité. Voy. AUBER, ou AUBERT d'AUBEUF. Cette Maiſon remonte à Guillaume de Pellevé, qui vivoit du temps de Guillaume *le Conquérant*, Roi d'Angleterre; — Jean de Pellevé, Seigneur d'Aubigny, vivoit en 1339. La branche aînée a fini à Jean de Pellevé, Seigneur de Jouy & de Hauteville, dans le Comté de Valognes, &c., qui vivoit en 1510, & ne laiſſa qu'un fils, nommé Pierre de Pellevé, IIIe du nom, mort ſans alliance. Il étoit neveu du Cardinal de Pellevé & des Evêques de Pamiers & d'Amiens. Ses trois ſœurs, Françoise, Roberte & Charlotte, furent ſes héritières.

Les Seigneurs de *Flers* étoient d'une branche cadette & deſcendoient de Jean de Pellevé, IIe du nom (quatrième fils de Thomas, Ier du nom, Seigneur d'Aubigny, &c., & de *Guillemette d'Octeville*), qui ſervit ſous Charles VIII, dans les guerres contre les Anglais; — Louis de Pellevé, Comte de *Flers*, Baron de Larchamp, Seigneur de Tracy & de la Landelle, Vicomte de Condé-ſur-Noireau, mort le 23 Avril 1722, en deſcendoit au IXe degré. Il avoit épouſé, au mois de Mars 1696, *Madeleine-Angélique-Françoiſe de Gaureault du Mont*, décédée le 27 Septembre 1734, âgée d'environ 55 ans, dont il a eu

Hyacinthe-Louis de Pellevé, Comte de *Flers*, Baron de Larchamp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry en 1718, Gouverneur de Meudon, en ſurvivance de ſon aïeul maternel; il eſt mort en Avril 1736, ſans enfants de ſon mariage contracté, en 1724, avec *Marie-Angélique de la Chaize d'Aix*, fille aînée & principale héritière de feu *Antoine de la Chaize d'Aix*, Capitaine des Gardes de la Porte de S. M.

Antoinette-Jourdaine de Pellevé, héritière du Comté de *Flers*, y a fait réunir la Baronnie de *Larchamp* & la Châtellenie de *la Lande-Patri*, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1737, enregiſtrées à Rouen. Elle eſt morte, le 5 Février 1738, & a laiſſé des enfants de ſon mariage contracté, le 11 Juin 1717, avec *René-Philippe de la Motte-Ango*. Voy. ANGO.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une tête humaine d'argent, chevelée & hériſſonnée d'or*, qui eſt de Pellevé ; *& aux 2 & 3 d'argent, ſemé de fleurs de lis de ſable*, qui eſt du Fay d'Athies.

PELLEY (le), Ecuyer, Sieur de Mannetot & du Bois, en Normandie, Election de Valognes; Famille qui porte pour armes: *d'argent, au pal de ſable, accoſté de 2 demi-vols de gueules; au chef d'argent.*

PELLEY (le), autre Famille de la même Province, Election de Bayeux, Ecuyer, Sieur de Saint-Loup & de Baugy, qui a pour armes: *d'azur, à 3 caſques d'argent, panachés d'or.*

PELLISSIER, ou PELISSIER, en latin PELLISSERII, au Comtat Venaiſſin & en Dauphiné : « Famille noble & illuſtre, originaire du Languedoc, établie depuis trois ſiècles au lieu de Simiane, dans le Comté de Sault, au Diocèſe d'Apt, en Provence. » Cette Famille, une des plus anciennes du Comtat Venaiſſin, connue ſous le nom de Saint-Ferréol, dont elle a longtemps poſſédé la Terre, a formé pluſieurs branches, dont la plupart ſont éteintes. « Les Chartes des Comtes de Toulouſe nous font connaître la Maiſon de Pelissier, *aliàs* Pellisserii, pour avoir donné des premiers Officiers à la Cour de ces Comtes. Bertrand Pellisserii, depuis lequel on déduit une filiation ſuivie & prouvée par titres authentiques, vivoit l'an 1125, puiſqu'il aſſiſta au grand partage fait entre Raymond-Bérenger, Prince de Barcelone, & Alphonſe-Jourdain, Comte de Toulouſe, gendres de Gilbert, Comte d'Arles & de Provence, & qu'il y ſigna parmi les Seigneurs de la Cour du Comte de Toulouſe. Le Comtat Venaiſſin étant échu, par ce partage, à Alphonſe, ce Prince, en reconnaiſſance des ſervices militaires de Bertrand, lui inféoda, entr'autres, le Château, auquel il donna ſon nom de Pellissier, dans le val *de Bueïre, in Boriâ*, au Pays *Tricaſtin* (*a*), où il paroît, par la charte des biens des Templiers, conſervée en original à la Chambre Apoſtolique de Carpentras, que 18 Pelissier, tous oncles, frères ou neveux, avoient été reçus Chevaliers du Temple, depuis l'an 1128 juſqu'en 1214, dans la ſeule Commanderie de Richerenches. Cette même charte, découverte depuis peu par les ſoins du Baron de Pellissier de Saint-Ferréol, Préſident de ladite Chambre, qui l'a fait vidimer avec toutes les formalités requiſes, en préſence du Procureur Général de S. S., donne des éclairciſſements très-intéreſſants pour pluſieurs anciennes & illuſtres Maiſons, tant du Comtat que du Languedoc, du Dauphiné & de la Provence; elle conſtate ſurtout le rang de celle-ci, non-ſeulement en faiſant voir que les Pelissier étoient, dans ces temps reculés, confrères des Simiane, des Pontevès, des Porcellets, des Vèze, des Baumont d'Autichamp, des Adhémar de Monteil, des Grignan, des Podio, des Yzarn, & d'un fils même du comte de Toulouſe; mais encore en juſtifiant que les individus nombreux que la Maiſon de Pelissier a fournis à cet Ordre antique, s'appellent tous indifféremment, Pellisserii, Pelisser, Pellicarii, Pellipariı, Pellicar & Pellipar: identité de noms, qui, appuyée du témoignage du ſieur Bouche, prouve que la Commanderie de Richerenches n'eſt pas la ſeule des Templiers qui ait eu des Chevaliers de la Maiſon dont il s'agit, puiſque cet Auteur, à la pag. 331, du tom II in-fol. de ſon *Hiſt. de Provence*, parlant des 48 Chevaliers du Temple que l'on put ſaiſir dans cette Province, cite, parmi ceux détenus à la Forteresſe de Pertuis, *frater* Petrus Pelliparii, *Domus Arearum*.

I. Bertrand de Pellissier, Ier du nom, connu par le grand partage de l'an 1125, poſſédoit, en franc-aleu en toute juſtice, le Château de Pellissier, appelé dans les anciens titres du XIIIe ſiècle *Alodus de* Pellisseriis, ou Pellisseriorum, *cum Turre*,

(*a*) Le territoire porte encore le nom de *Quartier de Pelliſſier*, ainſi qu'il conſte par un acte ſolennel de diviſion de territoire, entre les Communautés de la Ville de Vaiſon & de Séguret, reçu par *Eſprit Bailli*, Notaire de Carpentras, le 4 Juin 1585, où on déſigne deux grandes pierres poſées pour bornes dans le *Quartier de Pelliſſier*.

Furno & Tenemento in Boriá, qui fut totalement détruit, vers l'an 1330, par les Vaudois, ou par les gens d'armes du Comte de Turenne. C'eſt à ce Bertrand que rapportent leur origine commune : 1° les Pélissier, paſſés (d'Auvergne où ils poſſédoient très-anciennement un autre Château de leur nom), en Eſpagne : un d'eux ayant accompagné le Roi Alphonse à la conquête de la Sicile, fut créé Chevalier, par Diplôme de ce Prince, l'an 1428; il y eſt dit iſſu d'une ancienne Famille Françaiſe, noble & illuſtre dans l'Auvergne; ſa poſtérité ſubſiſte avec éclat, & l'un de ſes deſcendants, connu en Sicile ſous le nom de *Baron de Saint-Jacques,* qui eſt en relation avec les Pellissier de France, commande pour ſon Souverain dans la Vallée de Noto ; 2° les Barons de Pellissier de Saint-Ferréol, rapportés ci-après; 3° les Pelissier qui ont donné à la Ville de Montpellier deux Evêques, dont l'un, favori de François Ier, fut envoyé en Ambaſſade chez les Vénitiens, en 1540, & qui vont s'éteindre faute de mâles; 4° les Pelissier établis d'abord en Dauphiné, & fixés dans la ſuite en Bretagne, où ils ſont connus ſous le nom de *Chavigné;* & 5° les Pellissier des Granges, rapportés ci-après.) Bertrand de Pellissier eut pour fils,

II. Robert de Pellissier, Chevalier, Seigneur de Pelliſſier, qui, de noble N.... *de la Baume,* eut pour fils :

1. Rostaing, qui ſuit;
2. & 3. Guillaume & Frédéric Pellisserii, commandant une Compagnie de Croiſés à la ſuite de Raymond & Alphonſe, Comtes de Toulouſe, dans la croiſade qu'ils furent contraints de lever contre les Infidèles, pour obtenir du Pape le pardon d'avoir favoriſé l'héréſie des Albigeois, en 1211.

III. Rostaing, Chevalier, Seigneur de Pellissier en 1220, fut marié avec la Dame *Alymneſe,* de la Maiſon *de Mourmoiron* (*de Murmurione*). Il eut de ce mariage :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Rostaing, Chevalier du Temple;
3. Alymnese, mariée avec *Raymond de Beauvoiſin* (*de Bellovicino*);
4. Et Constance, mariée à *Bérenger de Vénaſque* (*de Venaſca.*)

IV. Bertrand de Pellissier, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé en latin *Bertrandus Pelliſſerii, Miles,* dans l'hommage général rendu par les habitants du Comtat Venaiſſin aux Commiſſaires du Pape Grégoire X, lors de la rémiſſion que le Roi Philippe III, dit *le Hardi,* lui en fit en 1274, ſe diſtingua dans les croiſades contre les Albigeois & autres guerres de ſon temps; paſſa encore en Afrique, contre les Maures, à la VIe & dernière croiſade de Saint Louis, à la ſuite d'Alphonse, Comte de Poitiers, frère de ce monarque; ſe trouva au ſiége de Tunis en 1270, &, à cette occaſſion, il avoit fait ſon teſtament, en 1268, où il nomma pour exécuteurs teſtamentaires nobles Girard de Pellissier, *Iſnard de Mourmoiron* & *Bertrand Atanulphi,* Damoiſeaux. Il laiſſa de ſon mariage avec *Rixede de Maulſang* (*Maliſanguinis*), d'une Maiſon illuſtre du Comtat, aujourd'hui éteinte,

1. Rostaing, qui ſuit;
2. & 3. Richard & Raoul.

V. Rostaing de Pellissier, IIe du nom, Damoiſeau, *Domicellus,* prêta hommage pour la Terre de *Pelliſſier,* en 1290. Il eut pour femme, noble *Alaſacie de Meoillon* (*de Medullione.*) Il donna quittance, en 1290, de 4,000 *ſoldis Raymundenſibus,* à nobles *Guidon* & *Raymond de Meoillon,* Damoiſeaux, frères de ſon épouſe, de laquelle il eut

VI. Bertrandet de Pellisserii, *Domicellus,* qui fit, en 1330, une rémiſſion de ſes biens à ſa femme, pour les rendre à ſes enfants; mais il réſerva pour Etienne de Pellissier, ſon fils aîné, le Château de *Pelliſſier* avec toutes ſes appartenances & dépendances, *cum omnibus appenditiis ſuis,* par préciput : dans cet acte de rémiſſion, noble Théodin de Pellissier & Jean, ſon fils, qui y ſignèrent comme témoins, ſont qualifiés ſes parents & ſubſtitués à ſes biens. Bertrandet avoit épouſé noble *Raymonde de Podio-Almeraſſi de Puyméras,* dont il eut :

1. Etienne, qui ſuit;
2. 3 & 4. Jean, Théode & Raoul.

VII. Etienne de Pellissier fit un établiſſement en Dauphiné, ſans aliéner les biens qu'il poſſédoit au Comtat Venaiſſin & en la Principauté d'Orange ; teſta en 1388, & laiſſa de ſon mariage avec *Dulcie de Roſans,* des Seigneurs dudit lieu,

1. Rodulphe, qui ſuit;
2. Jean. Il y eut partage de biens entre lui & ſon aîné en 1418, par lequel Rodulphe eut les biens du Dauphiné;

3. Bertrand ;
4. 5. & 6. Jeanne, Béatrix & Douce.

VIII. Rodulphe de Pellissier vivoit en 1400; il eut pour ſa part les biens du Dauphiné : les branches ſorties de lui, & aujourd'hui éteintes, y ont poſſédé diverſes Terres, tenu un rang diſtingué dans cette Province, y ont fait de très-belles alliances, & ont donné deux Evêques à l'Egliſe d'Orange. Il épouſa, 1° noble *Alauſie de Teſte*, dont il n'eut pas d'enfants; & 2° le 22 Octobre 1407 (écrivant *Jean Petri*, Notaire Dauphinois), à Saint-Ferréol, *Dauphine de Rémuſat* (*Remuſata*), fille de *François*, Seigneur de Terrandol & en partie de Saint-Ferréol, & de *Catherine de Bellon* (*Belloni*), Dame du Pègue, veuve d'*Amédée de Montchenu* (*Montcycheni*), leſdits *François de Rémuſat* & *Catherine de Bellon* mariés, le 18 Avril 1372, par contrat paſſé devant *Raymond de Monte-Alto* & *Augier Lecchi*, Notaires Dauphinois, en préſence de nobles & puiſſants *Amédée de Roſans*, Chevalier (*de Roſano, Milite*), de *Raymond de Chanouſſe*, Chevalier, & de *Raymond de Veſc* (*Vaeſco*), de Dieulefit. Bertrand de Pellissier eſt nommé frère de Rodulphe dans le contrat de mariage de ce dernier. Les Maiſons *de Rémuſat* & *de Bellon* étoient des plus anciennes du Dauphiné : celle *de Rémuſat* s'éteignit par la mort des enfants de *Jean de Rémuſat*, fils de *François*, dans les Pellissier, qui en prirent le nom, & les biens de cette Maiſon paſſèrent à celle-ci par une tranſaction du 8 Juin 1446 (reçue par *Pierre Reymondi*, Notaire de Nyons), & paſſée entre noble *Béatrix d'Aſpres* (*de Aſperis*), veuve de *Jean de Rémuſat*, & femme, en ſecondes noces, de *Rodulphe de Thèſe* (*de Theſio*), & héritière des enfants de ſon premier mari, d'une part, & noble Etienne de Pellissier (*Pelliſſerii*), fils & Procureur de noble Rodulphe & *Dauphine*, ſes père & mère, d'autre part, à qui le reſtant des Fiefs & Terres de Saint-Ferréol, Eyroles, Valouſe, dont Rodulphe & *Dauphine* avaient déjà une partie, fut cédé, & Etienne de Pellissier donna quittance à ladite Dame *d'Aſpres* de la dot de *Dauphine de Rémuſat*, ſa mère. Il eſt rapporté dans cette tranſaction, que, peu auparavant, le Château de Saint-Ferréol avoit été pris & ſaccagé par les Gendarmes du Vicomte de Turenne; à l'occaſion de quoi ladite Dame *d'Aſpres*, qui l'avoit meublé de nouveau à ſes frais, demandoit des indemnités. En 1420, & le 14 Juin (écrivant *Jacques Caſtelli*, Notaire de la Ville de Nyons), Noble *Catherine de Bellon* fit donation entre vifs à *Dauphine de Rémuſat*, femme de Noble Rodulphe de Pellissier, de tous les cens, ſervices & droits ſeigneuriaux & féodaux qu'elle avoit dans les lieux d'Eyroles & de Valouſe, en préſence de *Dalmas d'Urre*, Co-Seigneur de Valouſe, & autres Gentilshommes. En 1425, & le 28 Décembre (écrivant *Marin Chapuſſi*, Notaire de Ste.-Jalle), noble *Dauphine de Rémuſat*, femme dudit Rodulphe, & donataire de *Catherine de Bellon*, fit procuration à Noble *Jean d'Urre*, Seigneur de Mollans, *Einard de Renard* & Etienne de Pellissier, ſon fils, & à chacun d'eux, pour prêter hommage noble de ſes Fiefs. En 1428, le 21 Août (écrivant *Jean Perrin*, dit *Buffetellier*, Notaire de Die), l'hommage de la Terre & Seigneurie de Saint-Ferréol fut prêté par *Jean d'Urre*, Seigneur de Mollans, Procureur de ladite *Dauphine de Rémuſat*, pour ladite Dame, à Monſeigneur Jean de Poitiers, Evêque de Die & de Valence. Et en 1429, & le 6 mars (écrivant *Jean Amaury*, Notaire des Pilles), noble Jean de Lattier (*Laterii*), Châtelain de Bourdeaux & de toute la Vallée, en qualité de Procureur dudit Jean de Poitiers, Evêque & Comte de Die & de Valence, haut Seigneur de St-Ferréol, donna inveſtiture à nobles Rodulphe & Ferréol de Pellissier, père & fils, de pluſieurs cens, ſervices directs & droits ſeigneuriaux, qu'ils avoient acquis à l'enchère des biens de feue noble Allemande, veuve de noble Gouet Porreti, dans le lieu de St.-Ferréol (écrivant ledit *Amaury*, Notaire), le 3 Mars 1428. Rodulphe eut de ſon mariage :

1. Etienne, qui ſuit;
2. Ferréol, qui mourut ſans poſtérité connue;
3. Dulcie, qui épouſa le Seigneur *Raſmad-Dalmas*, & fit une renonciation, moyennant la dot qui lui avoit été conſtituée, à tous ſes droits paternels & maternels, en faveur de noble Etienne, ſon frère aîné, par acte paſſé au Château de Saint-Ferréol (écrivant *Laurent Maji*, Notaire Delphinois, le 16 Août 1431), en préſence de ſes père & mère, & des Seigneurs *Barthélemy* & *Roſtang de Veſc*, Seigneurs de la Motte, &c.;
4. Et Sibylle, qui épouſa, le 29 Janvier 1435 (écrivant *Raymond Trebalhi*, Notaire de

Nyons), *Honoré d'Arnaud* (*de Arnaudo*), & fit le même jour & du conſentement de ſon mari, pareille renonciation que ſa ſœur, en faveur d'Etienne & Ferréol, ſes frères. Son mari fit quittance de ſa dot le 18 Octobre 1440 (écrivant *Elzéar Médice*, Notaire de Nyons), à Etienne de Pellissier, ſtipulant pour noble Rodulphe, ſon père.

IX. Etienne de Pellissier, IIe du nom, qui prit le nom *de Rémuſat*, du chef de ſa mère, Seigneur de Saint-Ferréol, Eyroles, Valouſe, &c., eſt qualifié Damoiſeau (*Domicellus*), dans un hommage qui lui fut prêté noblement par noble Didier de Raſtel (*de Raſtello*), d'un arrière-fief qu'il poſſédoit dans le lieu de Saint-Ferréol, le 9 Février 1452 (écrivant *Bertrand Adulphi*, Notaire de Nyons). Il avoit contracté mariage, le 2 Janvier 1430 (écrivant *Marin Chapuſſi*, Notaire de Sainte-Jalle), avec *Catherine de Luot, Loti*, fille de noble *Bertrand de Luot*, Famille noble, établie à Malaucène, au Comtat Venaiſſin, & éteinte. En 1434, & le 14 Septembre (écrivant *Philippe Durotti*, Notaire de Buis), Rodulphe fit une procuration à Etienne, ſon fils, pour l'adminiſtration de tous les biens qu'il avoit au-delà de la Rivière d'Aygues, *ultrà Riperiam Icaris* (*a*). Etienne de Pellissier tranſigea dans le Palais Epiſcopal de Carpentras le 1er Juin 1437 (écrivants *Lantelme Payani* & *Jean de Variponte*, Notaires de cette Ville), avec Henri Corenhi d'Aubignan, ſur l'héritage de Dame Allemande, à lui obvenu du chef de ſa femme, *Catherine de Luot*, par la médiation de Pierre Sadaroni & de Bertrand Alauſoni, comme Comiſſaires nommés par les Parties, qui donnèrent dans le même acte leur ſentence arbitrale. En 1449, & le 16 Avril (écrivant *Barthélemy Haroli*, Notaire de Die), Etienne de Pellissier prêta en perſonne hommage noble du Fief & Terre de Saint-Ferréol à Louis de Poitiers, Evêque & Comte de Die & de Valence, & eut qualité de Procureur de noble *Dauphine de Rémuſat*, ſa mère, en préſence de *Bertrand d'Urre*, Doyen de l'Egliſe de Die & Prévôt de celle de Vaiſon, d'*Einard de Renard*, de *Jacques de Pinchinat* & autres. Etienne eut de ſon mariage quatre fils qu'il fit ſes héritiers par égales parts, & fit des ſubſtitutions entr'eux & à leurs enfants mâles, à l'excluſion des filles, comme il conſte dans une tranſaction, ci-après citée, du 13 Mars 1509, Notaire *Jean Eſchaffin*, de Nyons. Ses enfants furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eyroles*, &c., rapportée ci-après ;
3. Antoine, tige de celle des Seigneurs de *Coſtechaude* & de *Saint-Tronquet*, mentionnée enſuite ;
4. Guillaume de Pellissier de Saint-Ferréol, Co-héritier de ſon père, qui fut Sacriſtain de l'Egliſe d'Orange, Protonotaire Apoſtolique, Vicaire Général de Monſeigneur Jean d'Ancezune de Caderouſſe, Archevêque d'Embrun, & enſuite Evêque d'Orange en 1510, & le dernier de ceux qui ont été élus par le Chapitre de la Cathédrale (*a*) ;
5. Marguerite, qui s'eſt mariée à noble *Pierre de Chomat de Buis*, qui fit quittance de partie de ſa dot à Etienne de Pellissier, ſon beau-père, aux actes de *Bertrand Adulphi*, Notaire de Nyons, le 19 Juin 1449.

X. Jean de Pellissier, Ier du nom, « qualifié *Miles*, » Co-Seigneur de Saint-Ferréol, Eyroles, Valouſe, &c., qualifié *Chevalier*, ainſi que François, ſon frère, dans le contrat de mariage de *Jean de Bruyères-le-Châtel*, Chevalier, avec *Honorée de Veſc de Comps*, du 4 Janvier 1470 (écrivant *Hugues Limojéon*, Notaire de Nyons), fut Capitaine de 100 hommes d'armes & co-héritier de ſon père, pour un quart, avec François, Antoine & Guillaume, ſes frères. Il fut marié à *Gabrielle*

(*a*) *Saint-Ferréol*, *Eyroles* & *Valouſe* ſont en-deçà de cette Rivière : il eſt à ſuppoſer enſuite d'un pareil acte que Rodulphe de Pellissier avoit des biens conſidérables au-delà.

(*a*) Son élection ſouffrit des contradictions : le Pape Jules II nomma Jean le Franc à cet Evêché ; mais Philiberte de Luxembourg, Princeſſe d'Orange, mère & tutrice de Philibert de Châlons, jeune Prince d'Orange, ſoutint l'élection du Chapitre, & mit en poſſeſſion des fruits de l'Evêché Guillaume de Pellissier, par Arrêt de ſon Parlement. Le Pape, irrité, mit en interdit la Ville d'Orange ; mais enfin il le leva, après 18 mois de troubles & de conteſtations, & conſentit à l'élection de Guillaume, moyennant une penſion de 400 ducats pour Jean le Franc. Guillaume reſta donc paiſible poſſeſſeur de l'Evêché : ce fut un des plus grands Prélats qui aient été ſur ce Siége ; il mérita l'eſtime & la confiance du Roi François Ier, qui l'honora de ſes bonnes grâces & l'employa en diverſes négociations. Ce Roi lui accorda la Coadjutorerie de ſon Evêché pour Louis de Pellissier, ſon neveu.

du Puy-Montbrun, Maiſon de la plus grande ancienneté & des plus illuſtres du Dauphiné, & dont étoit *Raymond du Puy* (*de Podio*), premier Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem (*a*). De ce mariage vinrent:

1. Martin, qui ſuit;
2. Jean, IIIe du nom, Co-Seigneur d'Eyroles & de Valouſe, qui prêta hommage au Pape d'une petite portion de ces Fiefs, à la Chambre Apoſtolique, par-devant Monſeigneur Jean-André Grimaldi, Evêque de Graſſe, Lieutenant Général de M. le Cardinal-Légat d'Avignon & Recteur du Comtat Venaiſſin, en préſence de Révérend M. Pierre Teiſſon, Vicaire Général de Carpentras, de Bertrand de Roſtagny & de Balthazar des Achards (écrivant *Elzéar Raphaelis*, Secrétaire de la Chambre), le 1er Octobre 1490;
3. Thédin, ou Théodin, tige de la branche des Co-Seigneurs de *la Garde-Paréol* & des Seigneurs de *la Coſte*, rapportée ci-après;
4. Louis, Evêque d'Orange après Guillaume, ſon oncle.

XI. Martin de Pellissier, Seigneur de Saint-Ferréol, Eyroles, Valouſe, Co-Seigneur de Condorcet, fit alliance avec *Benoîte de Gramont-Vachères*, ancienne Maiſon du Dauphiné, dont eſt le Marquis *de Gramont-Vachères*. Il prêta hommage au Pape des Terres de Valouſe & d'Eyroles, le 21 Février 1506, à la Cour de la Chambre Apoſtolique, par-devant Monſeigneur François de Stagno, Vice-Légat d'Avignon & Recteur de Carpentras, d'*Accurſe de Maynier*, Docteur ès-Droits, & d'*Olivier de Seytres*, Co-Seigneur de Caumont. Il paſſa tranſaction, le 30 Janvier 1509 (écrivant *Raymond Filioli*, Notaire de Carpentras), avec *Aymond d'Urre*, Seigneur de Ventérol & de Teyſſières, par la médiation de Raymond-Guillaume de Pellissier, alors Protonotaire & Grand Vicaire d'Embrun, & de *Charles de Seytres*, Co-Seigneur de Noveizan, parents & amis des Parties, au ſujet de la Terre de Valouſe, dont la moitié avoit été vendue à Etienne & à Antoine de Pellissier, père & fils, par *Dalmas d'Urre*, aïeul d'*Aymond*, qui prétendoit la racheter en vertu d'un pacte de rachat ſtipulé en faveur de *Jean d'Urre*, fils de *Dalmas*, & père d'*Aymond*, & au ſujet des droits dotaux de *Dauphine d'Urre*, femme d'Antoine de Pellissier, & de ceux de feu noble Bertrand, qui pouvoient être dûs audit Martin & à Antoine de Pellissier, dont Martin lui fit quittance, & promit de lui faire tenir quitte, & ledit *Aymond d'Urre* lui céda tous ſes droits ſur Valouſe; au moyen de quoi Martin s'aſſura cette Terre en pleine propriété. Il eut de ſon mariage:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, mort ſans alliance connue;
3. Pierre, Chanoine de Mende, qui fut nommé tuteur des enfants de Jacques, ſon aîné, dans ſon teſtament du 14 Février 1546 (Notaire *Guillaume Bruſſeti*);
4. Claude, qui fut ſubſtitué dans le premier des ſuſdits teſtaments de Jacques, ſon frère, à ſes enfants, en cas de mort ſans enfants;
5. Madeleine, qui s'eſt mariée avec noble *Noël le Blanc* (*Albis*), de Viſan, qui fit quittance de partie de la dot de ſa femme à Martin de Pellissier, ſon beau-père, le 10 Juin 1521 (écrivant *Guillaume Longamini*, Notaire de la Garde-Paréol, Subſtitut de *Perrin Payani*, Notaire de Viſan, Diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux);
6. Claire, Prieure du Prieuré de Saint-Céſaire de Nyons, qui fit une procuration à Jacques, ſon frère, Seigneur de Saint-Ferréol, pour les affaires de ſon Prieuré, le 8 Mars 1539 (écrivant *Pons Adulphi*, Notaire de Nyons);
7. Et Claudine, qui s'eſt mariée avec le Seigneur de *la Recouſe*, & eſt nommée dans le teſtament de Jacques, ſon frère, du 22 Janvier 1554, Notaire *Michel Chabert*, de Nyons;

(*a*) On trouve, fol. 4 des Ecritures de M. Picardi, Notaire d'Orange, une Sentence rendue, le 19 Janvier 1467, par le Régent de la Principauté d'Orange, à la pourſuite de M. le Procureur Général de ladite Principauté, contre nobles Jean & François de Pellissier (Pellisserii), Seigneurs de Saint-Ferréol, de ce qu'étant Vaſſaux du Prince, poſſédant des Fiefs & biens dans ladite Principauté, ils avoient oſé prendre les armes contre leur Souverain, & avoient voulu, au moyen d'Echelles & autres engins, à la tête de leurs Gendarmes, eſcalader & s'emparer de la Ville d'Orange; & dans la même Sentence il eſt dit que les Seigneurs de Pellissier ſeroient abſous des fins & prétentions dudit Seigneur Procureur Général, que les Fiefs & biens qui leur avoient été confiſqués leur ſeroient rendus, de même que les fruits, & qu'ils rentreroient dans la grâce du Prince, &c. Cette accuſation, quoiqu'injuſte, marque aſſez combien la Maiſon de Pellissier étoit alors puiſſante & en crédit, & quel rang diſtingué elle tenoit dans la Province.

XII. Jacques de Pellissier, Seigneur de Saint-Ferréol, Valouſe, Eyroles, Rocheblave, en partie de Sahune, &c., contracta mariage avec *Françoiſe de Gandelin* (*Gandellini*), fille de *Pierre*, Seigneur des Pilles & de Châlançon, & de *Louiſe de Rémuſat*, cités dans le teſtament ci-après mentionné de ladite Françoise. Jacques & *Françoiſe* firent un teſtament le même jour 14 Février 1546 (écrivant *Guillaume Bruſſeti*, Notaire Royal & Delphinal). Dans celui de Jacques il eſt qualifié *noble & généreux Seigneur*. Il ordonna qu'on faſſe venir 50 Prêtres à Saint-Ferréol à ſes funérailles; fit des legs pies conſidérables, ainſi qu'aux pauvres de ſes Terres, qu'il nomma *ſes Sujets*, & divers autres legs à *noble & généreuſe Benoîte de Gramont*, ſa mère; à *Françoiſe de Gandelin*, ſa femme, & à ſes filles; & fit Claire, une de celles-ci, ſon héritière. Jacques fit enſuite un autre teſtament, écrivant *Michel Chabert*, Notaire de Nyons, le 22 Janvier 1554. En 1540, & le 23 Mars, il avoit donné le dénombrement des Fiefs & biens nobles qu'il poſſédoit, à la Cour de la Chambre des Comptes du Dauphiné, à Grenoble, où ils furent admis & vérifiés. Jacques de Pellissier ne laiſſa de ſon mariage que

1. Louise, Religieuſe au Monaſtère de Saint-Céſaire de Nyons, à qui ſon père laiſſa une penſion dans ſon teſtament;
2. Charlotte, qui s'eſt mariée à *Guy de Retz de Breſſolles*, Seigneur de Cheminades, habitant de Mende;
3. Jeanne, qui s'eſt mariée à *François du Puy-Montbrun*, Seigneur de Rochefort, par contrat reçu par....., Notaire, le 12 Juin 1577, de qui ſont deſcendus les Marquis de *Rochefort* & *du Puy-Montbrun*, père & fils, aujourd'hui vivants, qui ont obtenu pour Mademoiſelle *du Puy-Montbrun*, leur fille & petite-fille, reſpectivement, une Prébende dans le Chapitre de Remiremont;
4. Et Claire, héritière de ſon père, qui s'eſt mariée, le 25 Juin 1556, à *Jean de Morges*, Seigneur de l'Epine, Moydans, Roſans, Saint-Genis, &c., écrivant *Michel Chabert*, Notaire de Nyons, & *Claude Alméras*, Notaire de Serre, dont poſtérité. Voyez MORGES.

(Ainſi finit la 1re branche de cette Maiſon.)

*BRANCHE des Seigneurs d'*Eyroles, *éteinte.*

X. François de Pellissier, Chevalier, *Miles*, Co-Seigneur d'Eyroles (fils & co-héritier d'Etienne, IIe du nom, & de *Catherine de Luot*), contracta mariage avec noble *Jeanne de Vétéris*, comme il conſte dans une tranſaction entre Michel de Pellissier, fils de Rodulphe & petit-fils de François-Martin de Pellissier, & autres, du 13 Mars 1509 (écrivant *Jean Eſchaffin*, Notaire de Nyons). Il mourut *ab inteſtat*, & eut de ſon mariage:

1. Rodulphe, qui ſuit;
2. Etienne, mort ſans alliance & *ab inteſtat*;
3. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *Jacques de Olla*, comme il conſte dans la même tranſaction.

XI. Rodulphe de Pellissier, IIe du nom, prêta hommage des Co-Seigneuries d'Eyroles & de Valouſe à la Chambre Apoſtolique, pour le Pape, le 1er Octobre 1490 (écrivant *Elzéar Raphaelis*, Secrétaire de la Chambre. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. Michel, qui ſuit;
2. Et Benoîte, qui s'eſt mariée à *Chriſtophe de Marcel* (*Marcelli*), ancienne Maiſon du Dauphiné, qui ſubſiſte dans les Marquis *du Poët*.

XII. Michel de Pellissier prêta hommage au Pape pour une portion de la Terre d'Eyroles, le 21 Février 1506, à la Chambre Apoſtolique, par-devant Monſeigneur François d'Eſtaing, *de Stagno*, Vice-Légat d'Avignon & Recteur du Comtat Venaiſſin, en préſence de Monſeigneur Pierre de Valetariis, Evêque de Carpentras; de noble & généreux Gaucher de Brancas, *Brancaſii*, Seigneur de Céreſte; d'Olivier de Seytres, *Sextoris*, Co-Seigneur de Caumont, & d'Accurſe de Maynier, Docteur ès-Droits. Il paroît qu'il mourut ſans alliance. Le 13 Mars 1509 (écrivant *Jean Eſchaffin*, Notaire de Nyons), le Lieutenant de noble Jacques de Laugier, Juge de Condorcet, députa pour curateur à noble Michel de Pellissier, fils de Rodulphe, majeur de 20 ans, & moindre de 25, noble *Pierre de Gandelin*, Seigneur des Pilles, ſon parent, du conſentement & en préſence de Révérend Père Guillaume de Pellissier, Sacriſtain d'Orange, qui en fut enſuite Evêque; de noble *Iſnard de Gramont*, Seigneur de Vachères, & de ſes autres parents, & en conſéquence, ſous l'autorité de ſon curateur & en préſence de ſes parents, il paſſa le même jour 13 Mars 1509 (Notaire ledit *Jean Eſchaffin*), de même que Catherine, ſa tante; Benoîte,

ſa ſœur, aſſiſtées de leurs maris, & *Jeanne de Vétéris*, veuve de François de Pellissier, ſa grand'mère, la tranſaction dont il a été parlé ci-devant, avec Martin de Pellissier, à qui Michel abandonna tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur les Fiefs, Terres & Seigneuries de ſa Maiſon, pour de l'argent, de même que ſes tantes, ſœur & grand'mère, attendu que Martin fut regardé comme le tronc & le chef de ſa Famille, que l'on vouloit ſoutenir toujours dans ſon ancien éclat. Michel, étant enſuite majeur, ratifia cette tranſaction le 6 Mai 1514 (écrivant ledit *Jean Eſchaffin*.)

BRANCHE
des Seigneurs de Costechaude *& de* Saint-Tronquet.

X. Antoine de Pellissier (fils d'Etienne, IIe du nom, & de *Catherine de Luot*), ſurnommé *Saint-Ferréol*, Seigneur de la Bâtie, Coſtechaude, Curnier, Saint-Tronquet, fut co-héritier de ſon père pour un quart avec ſes frères; acheta les Terres & Seigneuries de la Bâtie, Coſtechaude & Curnier des héritiers d'Antoine Adhémar, d'Eyroles, le 10 Avril 1480, écrivant *Martial Boneti*, Notaire de Carpentras; il eut, à l'occaſion du Fief & Château de Saint-Tronquet, dans le Comtat Venaiſſin, un procès avec le Baron de Sérignan, à la Cour de la Rectorie de Carpentras, & il y a dans les Ouvrages du fameux Juriſconſulte Etienne de Bertrand (*Bertrandus*), qui étoit Préſident de la Chambre Apoſtolique, un conſeil pour Antoine de Pellissier de Saint-Ferréol, à l'occaſion du procès ſur ce Fief, qu'il poſſédoit en vertu d'un acte paſſé à ſes auteurs le 19 Novembre 1426, écrivant *Nicolas de Breheri*, Notaire, acte qui eſt énoncé dans ledit procès. Il avoit épouſé *Dauphine d'Urre* (d'une des plus anciennes Maiſons du Dauphiné), fille de *Dalmas*, Seigneur de Ventérol, Teyſſières & en partie de Valouſe, &c., qui vendit cette dernière Co-Seigneurie le 24 Décembre 1449 (écrivant *Pierre Raymondi*, Notaire de Nyons), à Etienne & à Antoine de Pellissier, père & fils, qui en reçurent inveſtiture de noble *Elzéar de Gandelin*, Seigneur des Pilles, en qualité de Châtelain dudit lieu, pour le Pape, en préſence d'Antoine de Thollon, Seigneur de Sainte-Jalle; d'Antoine de Fabry, Châtelain de Condorcet, & de Pierre de Chaumat. Antoine eut pour fils,

XI. Louis de Pellissier, qui eſt qualifié *Damoiſeau* (*Domicellus*), dans un acte de compromis que les Communautés des lieux de Mazan & de Mormoiron, au Comtat Venaiſſin, lui firent, & à noble & illuſtre Joſeph de Saint-Roman, pour régler leurs limites: acte qui eſt conſervé dans les Archives de la Communauté de Mazan, en date du 2 Décembre 1492, écrivant *Claude Montebruno*, Notaire de Mazan. (On ignore ſi Louis a eu des enfants).

BRANCHE
des Co-Seigneurs de la Garde-Paréol *& des Seigneurs de* la Coste.

XI. Thédin, ou Théodin de Pellissier de Saint-Ferréol (troiſième fils de Jean, IIe du nom, & de *Gabrielle du Puy-Montbrun*), légataire de ſon père, eut en partage, en paiement de ſes droits, des biens aſſez conſidérables que ſon père avoit acquis à Viſan & à Tulette, pendant ſon ſéjour à Orange, où il réſidoit ordinairement. Thédin s'établit à Viſan, petite Ville du Comtat Venaiſſin, à 4 lieues d'Orange, & du Diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux, & à une demi-lieue de Tulette. Il avoit épouſé, à Viſan, *Marie le Blanc* (*de Albis*), Famille noble & très-ancienne du Comtat, « qui fournit auſſi des Chevaliers à l'Ordre du Temple, » fille de *Louis*, & de *Marguerite de Champier* (*de Champerio*), autre Famille noble du Pays. Ce mariage ſe fit en préſence de nobles *Pierre de Montaigu* (*de Monte acto*), *Jean de la Baume* (*de Balmis*), Seigneur de Saint-Roman-de-Malegarde, *André* & *Pierre Dauphin* (*Delphini*), parents des parties. Leurs enfants furent :

1. Claude, qui ſuit « auteur de la branche des Seigneurs *des Granges*;»
2. Guillaume, qui continua la branche des Co-Seigneurs de *la Garde-Paréol*, &c., rapportée ci-après;
3. Marin, auteur de la branche établie à Tulette, éteinte, mentionnée plus loin;
4. Et Jean, mort ſans enfants au ſervice, Officier dans les Troupes du Roi.

En 1486, & le 12 Avril (écrivant *Mathieu Poyani*, Notaire à Viſan), ces quatre frères ſignèrent un compromis pour l'eſtime des biens & pour la liquidation des droits qu'ils avoient reſpectivement ſur les biens de Noble Thédin, leur père, dont les deux premiers étoient héritiers.

BRANCHE
des Seigneurs DES GRANGES.

XII. CLAUDE DE PELLISSIER (fils aîné de THÉDIN), Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, eut de noble N... *de Borguereſſe*, avec laquelle il s'étoit allié à Pont-de-Beauvoiſin, pluſieurs enfants : l'aîné, ayant été établi par ſon père, au lieu de ſa naiſſance, fut la tige de la branche établie à Grenoble & fondue, par une fille, dans la Famille *de Quenneville*, dont il ne reſte qu'une fille, vivante à Paris, qui eſt la Marquiſe de *Thorigny*. Elle avoit donné un Procureur Général au Parlement de Dauphiné. Il eſt auſſi auteur de la branche de *Chavigné*, établie en Bretagne, & dont étoit GEORGES DE PELLISSIER, Seigneur de *Chavigné*, qui s'eſt marié à *Françoiſe du Parc*, & fut déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Janvier 1671, au rapport de M. de Leſrat. Il portoit pour armes : *d'azur, au lion d'argent; à la bande d'or, brochante ſur le tout*. CLAUDE DE PELLISSIER, afin de procurer à ſon fils aîné un mariage avantageux, lui avoit donné la plus grande partie de ſes biens, & s'étoit enſuite retiré, avec ſes deux cadets, ANTOINE, qui ſuit, & SÉRIS DE PELLISSIER, auprès de *Charles de Podio*, ſon oncle, par ſon aïeule, & le quatrième de la filiation de *du Puy-Montbrun*, en poſſeſſion du Prieuré de l'Egliſe de Simiane-lès-Apt, en Provence, qui les engagea à s'y fixer. SÉRIS DE PELLISSIER ſuccéda au Bénéfice de *Charles de Podio* le 8 Octobre 1558; la même année, l'Abbaye de Valſaintes, Ordre de Cîteaux, étant venue à vaquer, les députés du Parlement d'Aix la mirent en ſéqueſtre entre les mains de Séris, qui l'adminiſtra dignement juſqu'en 1561, que Benoît Buonijicti en fut pourvu.

XIII. ANTOINE DE PELLISSIER, Ecuyer, fut Capitaine de 100 hommes des Ordonnances du Roi CHARLES IX, ainſi qu'il paroît par une quittance concédée à ſes héritiers le 7 Décembre 1581. Son père le maria, par contrat paſſé devant *Ribot*, Notaire à Sault, le 21 Novembre 1543, à noble *Jeanne de Trappard*, fille de Meſſire *Simon*, & de noble Dame *Antoinette de Villeneuve*, des Seigneurs & Marquis de *Trans*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. ANNIBAL, auteur de la branche des Seigneurs de *Pierrefeu*, rapportée ci-après;
3. « VINCENT, dont la poſtérité ſubſiſte dans la perſonne de Meſſire » FRANÇOIS-BARTHÉLEMY-CASIMIR DE PELLISSIER, « Seigneur de Roquefure, Conſeiller à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, » qui, de la Dame *Marie-Marthe-Thérèſe-Roſe de Gantès de Valbonnette*, qu'il avoit épouſée, à Brignoles, le 14 Janvier 1765, « a pluſieurs enfants en bas âge : » il étoit fils de JEAN-BARTHÉLEMY DE PELLISSIER & de feue Dame *Marthe de Veneroſi de Piſciolini*, des Comtes de Tredo, « par laquelle il ſe trouve allié aux Barons *de Lauris* & aux Marquis *de Sabran-Baudinar;* »
4. Et JEAN, qui, « en conſidération de ſon mérite perſonnel, des ſervices de ſes auteurs & de ceux de CLAUDE II, ſon frère, » fut nommé, par HENRI *le Grand*, à l'Evêché d'Apt, en 1607, « & ſon Aumônier, en 1608 : il occupa dignement ſon Siége » juſqu'en 1629 qu'il mourut, « & eut pour ſucceſſeur *Modeſte de Villeneuve des Arcs*, ſon couſin. »

XIV. CLAUDE DE PELLISSIER, IIe du nom, « Ecuyer, » ſe diſtingua durant les guerres de la Ligue; « ſes ſervices, en qualité de Capitaine de 100 hommes des Ordonnances des Rois HENRI III & HENRI IV, ſont prouvés par une lettre du Duc de Guiſe, Commandant en chef en Provence, du 2 Décembre, datée de Siſteron, & par une autre de la Comteſſe de Sault, datée de Paris le 29 Décembre 1595, après la réduction du lieu de Montſalier, que le Capitaine PELLISSIER avoit aidé le Capitaine Bermond à conquérir pour le Roi. » Il s'étoit allié, le 22 Janvier 1595, avec *Jaumette de Silve*, « leur contrat de mariage ſe trouve enregiſtré au Greffe de Sault, le 30 Mars 1604. Il teſta le 22 Mai 1618, *Rière du Maître*, Notaire à Simiane : il réſulte de cet acte & d'un autre paſſé par le même CLAUDE, qu'il étoit Capitaine depuis 35 ans. » Il eut pour fils :

1. VINCENT, qui ſuit;
2. « Et ETIENNE, Docteur en Théologie & Prieur de Simiane, par réſignation de JEAN DE PELLISSIER, Evêque & Prince d'Apt, ſon oncle. »

XV. VINCENT DE PELLISSIER, « Ecuyer, fut marié 1° le 17 Février 1630, devant *Amoureux*, Notaire à Vachères, avec *Louiſe de Bermond*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Vachères, & de Dame *Gaſparde de Saffalin*, des Seigneurs de *Lincel* & de

Saint-Martin; & 2° le 23 Septembre 1645 (*Rière Ponſſon*), avec la Dame *Iſabeau de Solle*, veuve de noble *Pierre d'Exéa*, Baron de Talairan, en Languedoc. » Il eut de ſon premier mariage :

1. Claude, qui ſuit ;
2. « Et Anne, mariée à Meſſire *Melchior de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & par là aïeule de trois Chevaliers de Malte. »

XVI. Claude de Pellissier, IIIe du nom, « Ecuyer, épouſa, le 28 Décembre 1654, devant *de Gadret*, Notaire à Apt, *Iſabeau Maſſe*, fille de noble *François*, Seigneur de Ruſtrel, & de Dame *Louiſe d'Orcel*, des Seigneurs de *Bezaure*, &c. » Il en eut :

1. Etienne-Joseph, qui ſuit ;
2. « Et Vincent, qui fut pourvu du Prieuré de Simiane le 2 Juillet 1676. »

XVII. Etienne-Joseph de Pellissier, « Ecuyer, fut Capitaine d'Infanterie ſous le règne de Louis XIV, & commanda les Milices de la Province, ſous les ordres du Comte de Grignan, Commandant en chef en Provence. » Il s'étoit allié, « le 19 Juin 1679, » avec *Eliſabeth de Pontevès d'Eyroux*, des anciens Seigneurs de *Gévaudan* & de *la Route*, fille de noble *Jean*, Gouverneur pour S. M. de la Ville de Forcalquier, & de la Dame *Eliſabeth de Lauthier*, d'une Maiſon qui a donné des Brigadiers des Armées du Roi, & qui poſſède la Terre d'*Aubenas*. Il eut de ſon mariage

XVIII. Jean-Joseph de Pellissier, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie « au Régiment de Murat, réformé à la paix de 1714, Commandant à Simiane & à Saint-Chriſtol, lors de la peſte, en 1720, Garde du Corps du Roi, où il étoit entré pour diriger ſes fils, depuis 1735 juſqu'en 1747, qu'il eut les Invalides à cauſe de ſes bleſſures, & une penſion du Roi. Détaché au Château d'If, de là à Aigues-Mortes & enfin à N.-D.-de-la-Garde à Marſeille, juſqu'en 1765, qu'il vint mourir à Simiane le 24 Juin. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe de nom & d'armes, ſur la production de ſes titres, par deux Arrêts de la Cour Souveraine du Parlement de Provence, le 27 Novembre 1716 & le 14 Juin 1755, ce dernier, rendu en contradictoire défenſe, occupa 19 entrées & contient les titres que produiſit Meſſire de Pellissier pour prouver ſa nobleſſe, et les efforts que fit inutilement ſon adverſaire pour la détruire. » Jean-Joseph eut de la Dame *Marie-Anne de Brouchery*, qu'il avoit épouſée, « devant *Borel*, Notaire de Reveſt-du-Bion, » le 22 Avril 1716,

1. Barthélemy-Joseph-Ignace, qui ſuit ;
2. Meſſire Etienne-Vincent-Augustin, « Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, » Brigadier des Gardes du Corps du Roi, « retiré du ſervice, & qui vit ſans alliance ; »
3. Et Marie-Madelon, née en 1722, qui s'eſt mariée, en 1770, à N.... *d'Yſe*, Ecuyer, d'une ancienne Nobleſſe de Provence.

XIX. Barthélemy-Joseph-Ignace de Pellissier des Granges, « Chevalier, eſt aujourd'hui le chef de ſa famille. » Il commença à ſervir, en Avril 1735, dans les Gardes du Corps du Roi en qualité de Sous-Brigadier, Capitaine de Cavalerie, par Commiſſion du 1er Septembre 1751, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis le 23 Septembre 1752. Il ſe maria, le 15 Février 1753 « (ſur des articles ſignés au Château de l'Orme, en Brie, & rédigés en contrat public, le 3 Août ſuivant, par *Vaugine*, Notaire, de Simiane), avec noble Dame *Catherine-Louiſe Aguenin-le-Duc*, fille de feu Meſſire *Nicolas*, Sieur de l'Orme, & de Dame *Louiſe-Marguerite Vitard de Paſſy*. « Son mariage n'interrompit point ſes ſervices, » il devint ſucceſſivement Exempt des Gardes du Corps de S. M., « dans la Compagnie de Villeroy, en 1767 ; » fut élevé au grade de Meſtre de Camp de Cavalerie le 5 Février 1769, « ſe retira le 1er Mai 1770, avec 2,700 liv. de penſion de retraite, tant ſur le tréſor que ſur la caſſette. » Plus de trois mois après, S. M. daigna joindre, à tant de grâces, le Gouvernement de la groſſe Tour de Toulon, vacant par la mort de M. le Duc de Villars. « Les titres de la Maiſon de Pellissier des Granges viennent encore nouvellement d'être mis ſous les yeux du Tribunal de Noſſeigneurs les Maréchaux de France, qui, après les avoir dûment examinés, ont accordé, en Mai 1781, la commiſſion de leur Lieutenant au Département de la Ville d'Apt, à Meſſire Barthélemy-Joseph-Ignace, qui eut le malheur, le 21 Novembre 1772, de perdre ſon épouſe, » avec laquelle s'eſt éteinte l'illuſtre & très-ancienne Maiſon des *Aguenin*, originaire de Tonnerre, en Bourgogne, qui, entr'autres

perſonnages remarquables, avoit donné au Parlement de Paris un Procureur Général en 1412, deux Préſidents à Mortier en 1420; pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dont un fut pourvu de la Commanderie de Coulommiers, en Brie, le 9 Novembre 1592, & en prit poſſeſſion le 14 Juin 1595; elle tenoit par les alliances aux meilleures Maiſons de Paris & de la Cour. Meſſire BARTHÉLEMY-JOSEPH-IGNACE a eu d'elle 10 enfants, entr'autres :

1. JOSEPH-LOUIS, qui ſuit;
2. 3. & 4. MARIE-ANNE-HENRIETTE, LOUISE-FÉLICITÉ & ADÉLAÏDE-VICTOIRE, née le 2 Février 1772; toutes les trois élevées dans la Maiſon Royale de Saint-Louis, à Saint-Cyr, « après avoir fait, devant M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, leurs preuves de nobleſſe, en conformité des Ordonnances relatives à cet établiſſement, » l'aînée y eſt entrée le 31 Octobre 1766, & la ſeconde le 22 Février 1771.

XX. JOSEPH-LOUIS DE PELLISSIER DES GRANGES, Chevalier, fut reçu à l'Ecole Royale Militaire, « après avoir prouvé ſa Nobleſſe par-devant M. d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de la Nobleſſe de France, » le 2 Septembre 1765; en ſortit, en Juillet 1772, pour être Sous-Lieutenant, puis Lieutenant au Régiment des Dragons de Jarnac, « aujourd'hui Deux-Ponts; » fut décoré de la Croix des Ordres Royaux, Hoſpitaliers & Militaires de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, « par M. le Comte de Provence, Grand Maître deſdits Ordres, en 1774, & fait Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont le 4 Juin 1782. » Son père l'avoit marié, le 31 Janvier 1777, avec noble *Marie-Françoiſe de la Font*, dont la ſœur de père avoit épouſé le Marquis *des Porcellets de Maillanne*, & la ſœur de mère, le Marquis *de Grille des Porcellets*. De ce mariage eſt iſſu

XXI. JOSEPH-MARIUS-AUGUSTE DE PELLISSIER, né le 3 & baptiſé le 4 Août 1778, « qui forme le XIe degré, à compter de CLAUDE Ier, qui vint s'établir à Simiane-les-Apt, & le XXIe depuis BERTRAND DE PELLISSERII, premier du nom, qui paſſa du Languedoc au Pays Tricaſtin. »

BRANCHE
des Seigneurs de PIERREFEU.

XIV. ANNIBAL DE PELLISSIER (ſecond fils d'ANTOINE, & de *Jeanne de Trappard*), ſe retira à Arles, où il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

XV. SAUVEUR DE PELLISSIER, qui ſe maria, en 1626, avec *Catherine Contard*, dont il eut :

1. ANDRÉ, Prêtre;
2. CLAUDE;
3. Et JEAN, qui ſuit;

XVI. JEAN DE PELLISSIER, naquit à Arles, le 4 Mai 1631; épouſa, le 16 Janvier 1653, *Anne de Gueidan*, & mourut en 1701. Il eut, de ſon mariage,

XVII. DOMINIQUE DE PELLISSIER, qui mourut le 11 Août 1739. Il avoit épouſé, le 24 Décembre 1687, *Marguerite Troin*, dont il eut

XVIII. DOMINIQUE DE PELLISSIER, IIe du nom, Seigneur de Pierrefeu, qui épouſa, au mois de Janvier 1723, *Eliſabeth de Dieudé*, fille de *Balthazar*, & d'*Anne de Gueidan*. Il a eu pour fils,

XIX. DOMINIQUE-PAMPHILE DE PELLISSIER, qui s'eſt marié, le 1er Mai 1753, à *Eliſabeth-Sibylle de Foreſta*, fille de *Jean-Paul*, Marquis de la Roquette.

« L'infortunée Marquiſe de *Spadara*, qui a péri, dans le déſaſtre de la Sicile, en 1783, victime de la piété maternelle, & dont tous les papiers publics ſe ſont fait un devoir d'immortaliſer le nom, étoit de cette branche. »

Les armes de cette branche & de la précédente ſont : *coupé de gueules & d'azur, par une trangle d'or, brochante ſur le tout; le gueules chargé d'un pélican, avec ſa piété d'argent, enſanglanté de gueules, & l'azur chargé de 3 potences* ou *équerres d'or*, 2 *en chef affrontées, & 1 en pointe*. Deviſe : SEMPER IMMACULATUS ERO. « Supports : *deux Anges, l'un avec la mitre & l'autre avec le heaume*, déſignant que cette Famille a toujours tenu dans l'Egliſe & dans l'Epée. »

Suite de la branche des Co-Seigneurs de LA GARDE-PARÉOL *& de* LA COSTE, *au Comtat Venaiſſin, connus ſous le nom des Barons* DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL.

XII. GUILLAUME DE PELLISSIER (ſecond fils de noble THÉDIN, & de noble *Marie le Blanc* (*Albis*), adopta le ſurnom de *Baron de Saint-Ferréol*, Terre que RODULPHE DE PELLISSIER, ſon triſaïeul, avoit eu de ſa femme *Dauphine de Rémuſat*. Il ſuivit la profeſſion des Ar-

mes; ſervit avec honneur ſous les règnes de CHARLES VIII & de LOUIS XII, & ſe maria avec *Claire de Barbançon*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Picardie, comme il conſte dans le mariage de ſon fils, paſſé devant *Perrin Payen*, Notaire de Viſan. De ce mariage il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. ETIENNE, mort ſans alliance à la guerre ;
3. ANTOINE, mort Prêtre ;
4. Et MARIE, qui s'eſt mariée, en 1512 (Notaire *Jean Devarenne*), à noble *Jean de Guigues, Guigonis*, Famille noble & ancienne, originaire du Dauphiné, où elle a poſſédé des Terres & Seigneuries.

XIII. PIERRE DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, épouſa, le 29 Juin 1529 (écrivant *Perrin Payani*), après la mort de ſes père & mère, *Madeleine de Beudonis*, fille de *François* & de Dame *Catherine d'Antolin* (*de Antolini*). Leurs enfants furent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Prêtre ;

XIV. CLAUDE DE PELLISSIER ſe maria, par contrat du 3 Juin 1572 (écrivant *Jacques de Champerio*, Notaire à Viſan), avec noble *Jeanne de Raimonis*, fille d'*Antoine*, & de *Gabrielle Dauphin*. La Famille *Raimonis* ſe fondit, une génération après celle-ci, dans la Maiſon *de Nanton*, par le mariage de l'héritière de cette Famille, *Catherine de Raimonis*, avec *Pierre de Nanton*, Seigneur de Merzé, Chaintré, &c. Il eut, pour fils unique,

XV. ELZÉAR DE PELLISSIER, qui s'eſt marié, par contrat du 28 Avril 1607, reçu par *Claude Bauchoni*, Notaire à Viſan, à *Antoinette de Gaudibert*, fille de *Jean*, & de *Finette de Guintrandi*. De cette alliance vinrent :

1. CLAUDE, Prêtre & Curé de l'Egliſe & Paroiſſe de Viſan, qui fit des biens infinis & de grandes fondations dans cette Egliſe, où ſa mémoire eſt encore aujourd'hui en vénération ;
2. MICHEL, qui ſuit ;
3. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Coſte*, rapportée ci-après ;
4. N... DE PELLISSIER, qui s'eſt mariée à noble *Pierre d'Hugues ;*
5. Et JEANNE-MARIE, qui s'eſt mariée 1° à *Jean de Riffarde ;* & 2° à N... *de Varennes*.

XVI. MICHEL DE PELLISSIER, « qualifié *noble & illuſtre Seigneur*, Ecuyer, » fut marié, le 16 Février 1670, à *Suſanne Joubert* (Famille noble du Languedoc), fille de *Guillaume*, & de *Suſanne de Galibert*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, qui s'eſt mariée à noble *Joſeph-Marie de Fiance ;*
3. MARIE-ANNE, qui s'eſt mariée à noble *Dominique d'Angleſi*, dont un fils unique, *Eſprit-Antoine*, Marquis *d'Angleſi*, Comte de Motteville, ſeul exiſtant d'une Maiſon noble & ancienne, originaire d'Avignon ;
4. Et SUSANNE, qui s'eſt mariée à *Georges d'Iſnard*, dont une fille unique, N... *d'Iſnard*, qui a épouſé N... *du Breuil-Hélion*, Seigneur de Combes, Gentilhomme établi à Pont-Saint-Eſprit, & dont la Maiſon noble & ancienne eſt originaire du Poitou.

XVII. FRANÇOIS DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, « Chevalier, » né le 30 Mars 1673, fut marié à noble *Conſtance du Claux de Moleſtre*, « des Seigneurs de *Béſignan*, » veuve de noble *Jean d'Hugues ;* elle étoit fille d'*Eſprit du Claux*, Sieur de Moleſtre, & de *Madeleine de Lopès de Pilebaud*. Ce mariage fut célébré, & ils reçurent la bénédiction nuptiale le 7 Février 1705, mais les articles de leur mariage n'ont été rédigés en contrat public que le 3 Novembre 1746 (écrivant *Maurice Jancel*, Notaire Apoſtolique du lieu de Richerenches, au Comtat Venaiſſin), en préſence de leurs enfants. FRANÇOIS avoit fait ſon dernier teſtament (écrivant *Pierre Guigou*, Notaire de Viſan), le 15 Septembre 1746, & mourut le 19 Novembre ſuivant. *Conſtance du Claux* lui ſurvécut & mourut le 9 Avril 1753, à Carpentras : elle étoit née le 26 Mars 1669, & ſon dernier teſtament eſt du 3 Août 1751, écrivant ledit *Pierre Guigou*. De ce mariage ſont nés :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et CHARLES-FRANÇOIS, né le 2 Mars 1709, ci-devant Chanoine & Grand Pénitencier de l'Egliſe Cathédrale de Carpentras & Vicaire Général du Diocèſe pendant 22 ans ; eſt aujourd'hui Evêque de Vaiſon, en 1764, depuis ſon ſacre, fait à Rome, par S. A. R. Monſeigneur le Cardinal-Duc d'York, dans l'Egliſe des SS. Apôtres, le 27 Décembre 1758, en préſence & avec l'aſſiſtance de Monſeigneur Georges Laſcaris, Archevêque de Théodoſie, & de Monſeigneur Joſeph Vignoli, Evêque de Carpentras.

XVIII. JOSEPH DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, « Chevalier, Co-Seigneur de la

Garde-Paréol, Baronnie du Comtat, » des anciens Barons & Seigneurs de Saint-Ferréol & d'Eyroles, &c., ainſi qualifiés dans les Brefs du Pape, Auditeur ordinaire de la Rote d'Avignon, Préſident unique de la Cour de la Chambre Apoſtolique du Comtat Venaiſſin, né le 9 Avril 1709, s'eſt marié, le 22 Juillet 1743, par contrat reçu par *François Martin*, Notaire à Carpentras, à Dame *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoiſe de Lopès*, Baronne née du Saint-Empire Romain, par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, concédé le 29 Octobre 1642, à ſes auteurs, & qui tranſmit ce titre à toute la poſtérité maſculine & féminine. Il a prêté hommage au Pape de la Co-Seigneurie de la Garde-Paréol, ainſi que les autres Barons de cet Etat, le 23 Mars 1754, à la Cour de la Chambre Apoſtolique, & y a obtenu un Jugement d'Etat définitif & ſolennel, ſur ſon ancienne Nobleſſe, contre l'Avocat & Procureur Général de S. S., du 1er Juin 1756, & a auſſi obtenu une Ordonnance de M. l'Intendant du Dauphiné, au vu des pièces, qui le maintint dans ſa nobleſſe, du 12 Juillet 1757; & le Pape BENOÎT XIV a donné en ſa faveur deux Brefs fort honorables, l'un du 22 Avril 1755 & l'autre du 27 Septembre de ladite année, qui lui accordèrent des grâces & privilèges diſtingués pour ſa Maiſon avec des éloges ſur ſes ſervices & les qualifications que le Pape ne donne qu'aux gens de qualité. Il a eu

1. ALEXIS-CHARLES, appelé *le Baron* DE PELLISSIER, né le 4 Juillet 1749, mort le 4 Avril 1768;
2. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-PIERRE, qui ſuit;
3. MARIE-JEANNE-CATHERINE-FRANÇOISE, Religieuſe au Couvent de la Viſitation Sainte-Marie à Carpentras;
4. Et MARIE-GABRIELLE-MADELEINE-CONSTANCE, qui s'eſt mariée, à Viſan, dans le Comtat, à N... *de Ripert.*

XIX. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-PIERRE DE PELLISSIER, né le 23 Juin 1757, « Baron né du S^t^.-Empire Romain, dit *le Baron* DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, ancien Officier au Régiment du Perche, Infanterie, a épouſé noble N... *Alfanti*, Dame d'Arêne, Vicomteſſe de Soucanton, du Pin, Vals, Baujac & autres Places, dont il a pluſieurs enfants, en bas âge.»

BRANCHE
des Seigneurs de LA COSTE.

XVI. ANTOINE DE PELLISSIER (fils d'ELZÉAR, & d'*Antoinette de Gaudibert*), naquit le 6 Août 1626. Il a épouſé, par contrat du 13 Janvier 1668, reçu par Me *Girard*, Notaire à Bourg-Saint-Andéol, noble *Marie de Serres*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Coutel*. Leurs enfants furent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. ANNE, qui s'eſt mariée à noble *Eſprit de Brunel*, Seigneur de Vachères, Gentilhomme du Vivarais;
3. Et MARGUERITE, morte ſans alliance.

XVII. PIERRE DE PELLISSIER, Seigneur de la Coſte, né le 22 Avril 1681, fit acquiſition, vers l'an 1720, du Fief & Seigneurie de Véronne & de la Co-Seigneurie de Vinſobres, de la Maiſon de Bélan, & il les revendit enſuite quelques années après. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1702, reçu par *Joſeph Beraud*, Notaire de Viſan, *Anne-Marguerite de Martinel*, fille de *Jean-Claude*, & de *Marie de Bard*, du Bourg de Viſan. De ce mariage vinrent:

1. ANDRÉ-AUGUSTIN, Prêtre, qui mourut dans des exercices de charité, le 31 Décembre 1749, jour de l'ouverture du Jubilé de l'an 1750, à Rome où il étoit allé en dévotion & pour le gagner;
2. JOSEPH-AIMARD, qui ſuit;
3. MARIE-ANNE, veuve ſans enfants de noble *Joſeph-Gabriel de Fiance*, Sieur de Saint-Eſtève;
4. MARGUERITE, vivante ſans alliance;
5. & 6. MADELEINE & SUSANNE, Religieuſes au Monaſtère du Saint-Sacrement à Bollène.

XVIII. JOSEPH-AIMARD DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, Seigneur de la Coſte, né le 19 Mars 1714, eſt veuf, depuis 1768, de *Marguerite-Félicité de Nanton de Merzé*, qu'il avoit épouſée le 19 Mars 1744, par contrat reçu par *Claude Martinel*, Notaire Apoſtolique; elle étoit fille de *Joſeph-Ignace de Nanton*, Seigneur de Merzé, Chaintré, &c., (ancienne Maiſon du Beaujolais, qui a donné des Comtes de Saint-Jean au Chapitre de l'Egliſe de Lyon), & de feue *Marie-Jeanne-Sabatier de Bavenne*, nièce de feu l'Evêque d'Amiens de ce nom. Leurs enfants furent:

1. AUGUSTIN-JOSEPH, qui ſuit;
2. ANTOINE-FRANÇOIS-XAVIER, né le 3 Octobre 1760, mort en 1766;
3. 4. & 5. MARIE-LOUISE-FÉLICITÉ, ANTOINETTE-MARIE-ANNE & THÉRÈSE-PÉLAGIE.

XIX. AUGUSTIN-JOSEPH DE PELLISSIER DE LA

Coste, né le 27 Août 1753, reçu en 1768, dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & Lieutenant-Aide-Major du Régiment Meſtre-de-Camp, Dragons, « & eſt Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne. Il n'étoit point marié en 1783. »

BRANCHE
établie à Tulette, éteinte.

XII. Marin de Pellissier (fils de Thédin, & de *Marie le Blanc*), s'établit à Tulette, en Dauphiné, lieu qui eſt comme enclavé dans le Comtat Venaiſſin, & fut marié 1° à N....; & 2° par contrat du 8 Janvier 1488, reçu par *Mathieu Payani*, Notaire à Viſan, à *Huguette de Régis*, fille de *Thibaud*, & veuve d'*Antoine Chabroli*, du lieu du Buiſſon. De ſa première femme il eut :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et André, mort ſans enfants, qui eſt nommé dans le Teſtament d'Etienne, ſon neveu, ci-après, & où il eſt nommé exécuteur teſtamentaire de ſes volontés avec le Curé de Tulette.

XIII. Bertrand de Pellissier paſſa contrat de mariage le même jour que ſon père ſe maria avec *Huguette de Régis* (écrivant le même Notaire), avec *Claudine de Chabroli*, qui n'avoit pas encore 12 ans, fille de feu *Antoine de Chabroli*, & de ladite *Huguette de Régis*. Ses enfants furent :

1. Etienne, qui ſuit;
2. & 3. Guillaume & Antoine, morts ſans enfants, qui ſont nommés par Etienne, leur frère, dans ſon teſtament, tuteurs de leurs neveux & ſubſtitués à leurs biens.

XIV. Etienne de Pellissier fit ſon teſtament le 24 Octobre 1540, reçu par *Guillaume Rimoni*, Notaire de Viſan, teſtament fort honorable par les legs pies & autres, où il donna à ſa femme l'adminiſtration & l'uſufruit de ſes biens. Il avoit épouſé *Munde de Luel (Munda Luella)*, & en eut :

1. & 2. Nobles Claude & Pierre, qui furent héritiers de leur père & ſubſtitués l'un à l'autre;
3. Et Françoise, à qui ſon père, par ſon teſtament ſus-énoncé, conſtitua ſa dot & l'appela à la ſubſtitution de ſes biens, au cas que ſes frères vinſſent à mourir ſans enfants naturels & légitimes.

On ignore s'ils eurent des enfants & s'ils s'établirent ailleurs; on ſait ſeulement qu'ils n'ont point laiſſé de deſcendants à Tulette, lieu de leur réſidence.

« Parmi les perſonnages illuſtres que cette Famille a produits dans ſes différentes branches, aujourd'hui éteintes en partie, ou inconnues, pour s'être tranſplantées, on compte Jean Pellisserii, Conſeiller des Comtes de Toulouſe, connu par les derniers traités entr'eux & les Rois de France, pour avoir procuré la réunion de ce Comté à la Couronne, en 1228; deux Evêques d'Orange, Guillaume & Louis, oncle & neveu; un autre Guillaume, Evêque de Montpellier, & Guillaume, ſon neveu, Evêque de la même Ville : le premier avoit été Ambaſſadeur de François Ier chez les Vénitiens; Jean de Pellissier, Aumônier du Roi Henri *le Grand*, nommé par lui à l'Evêché d'Apt, dont il étoit Coadjuteur en 1607; Charles-François de Pellissier de Saint-Ferréol, actuellement Evêque de Vaiſon; Simon Pellisserii, mentionné dans les actes d'Avignon, Commiſſaire pour recevoir les hommages de cette Ville, dont la moitié appartenoit au Comte de Toulouſe; dix-huit Chevaliers du Temple : Jean de Pellissier de la Roque fut Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1510; Jacques de Pellissier fut reçu Procureur Général au Parlement du Dauphiné en 1576; Jean & François de Pellissier, Seigneurs de St.-Ferréol, en 1467, qualifiés de Chevaliers, furent accuſés d'avoir voulu, à la tête de leurs gens d'armes, eſcalader & s'emparer de la Ville d'Orange, & en conſéquence, proceſſé pour crime de félonie par le Procureur Général de la Principauté : ils furent abſous & rentrèrent dans la grâce du Prince, dont ils étoient Vaſſaux. Tous ces traits marquent le rang que cette Famille tenoit dans les lieux qu'elle habitoit. »

On a vu que les cadets de cette Maiſon ont tous été pourvus de Bénéfices conſidérables, ou ſervi leurs Princes dans des grades diſtingués. « Les filles ne sont pas moins recommandables par les alliances qu'elles ont contractées avec les Maiſons *de Rémuſat*, qui s'y eſt fondue & lui a tranſmis ſon nom; *de Bernus*, anciens Seigneurs de *Lioux*, *Rivettes-des-Beaux-Orange*, Barons des Etats du Comtat Venaiſſin; » *de Thomas*, Seigneurs de *Gignac* & de *Roquefure*; *de Bermond*, Seigneurs de *Vachères*, *du Caſtellard*, *St.-Martin*, &c.; *de Blancheti*, Famille Patri-

cienne de Bologne; *d'Yſe*, des Seigneurs *d'Yſia*, anciens Seigneurs de *Monaco*, *la Turbie*, *Mérindol*, *Berre*, &c.; les *du Puy-Montbrun* & de *Rochefort*; les *d'Urre-Ventérol*; les *Gramont-Vachères*, aujourd'hui Ducs de *Caderouſſe*; les *Marcel*, les *Gandelin des Pilles*, les *Montbel*, Seigneurs de *la Recouſe*; les *Retz de Breſſolles*, Seigneurs de *Cheminades*, en Gévaudan; les *Morges-Ventavon* & de *l'Epine*; les *Barbançon*, les *Serres*, Marquis de *Gras*; les *Brunel-Vachères*, les Marquis *d'Anglezi*, Comtes de *Motteville*; les *Villeneuve*, les *Bruyères-Saint-Michel*, les *Nanton-Merzé*; les *Bellon*, Seigneurs de *St.-Lambert* & *du Pègue*; les *Lopès*, Marquis de *la Fare*, &c.; les *Servan*, les *Valleton*, & autres.

Il y a des preuves de Chevalerie & de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, où cette Famille eſt entrée pluſieurs fois.

Les armes des branches éteintes et des Seigneurs de *Saint-Ferréol* & de *la Coſte* ſont: *d'or, au lion rampant de ſinople, armé & lampaſſé de gueules, ſurmonté d'une étoile de gueules*. Supports : *deux lions*. Cimier : *un lion iſſant*. Deviſe : VIRTUTE NON DOLO. Cri de guerre : STELLA DUCE.

Conſultez, ſur la Maiſon DE PELLISSIER (PELLISSERII), les Archives de l'Hôtel de Ville de Toulouſe; les *Annales* de la même Ville, par la Faille & Durofoi; l'*Hiſt. génér. du Languedoc*, par D. Vaiſſète; les *Hiſt. des Villes de Montpellier, d'Orange & de ſa Principauté*; les *Pièces fugitives pour ſervir à l'Hiſt. de France*, par le Marquis d'Aubaïs; *Gallia Chriſtiana*, de Sainte-Marthe; les Archives de la Révérende Chambre Apoſtolique de Carpentras; de l'Evêché de Die; de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, à Malte & au Grand Prieuré de Saint-Gilles; celles de la Maiſon Royale de St.-Louis, à St.-Cyr, & de l'Ecole Royale Militaire; celles de la Chambre des Comptes de Grenoble; l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, & ſon *Supplément*, p. 82 & suiv., par Artefeuil; l'*Hiſt. de la principale Nobleſſe de Provence*, par Maynier; le *Dict. des Gaules*, ſous les noms des différentes Terres que cette Famille poſſède.

PELLOT, ou PELOT, en Normandie: Famille dont étoit ELISABETH PELLOT, morte en Mars 1742, qui s'étoit mariée, en Juin 1666, à *Paul-Gabriel de Mauléon de Foix*, Vicomte de Conſerans. Elle avoit pour neveu

N... PELLOT, Conſeiller de Grand'Chambre, qui a eu pour fils,

CLAUDE-ANNE-FRANÇOIS-PELLOT, Comte de Trévières, en Normandie, qui s'eſt marié, le 4 Février 1759, à *Claude-Louiſe-Eliſabeth-Sophie de Polignac*, née le 5 Août 1740.

* PEMBROKE, en Angleterre: les Comtes de ce nom ſont ſortis de l'ancienne Maiſon DE CLARE, par GILBERT DE CLARE, Comte de *Pembroke*, (ſecond fils de GILBERT II, Comte DE CLARE, & d'*Alix de Clermont*, en Beauvaiſis), qui ſuivit la Cour d'HENRI Ier, Roi d'Angleterre, après le décès duquel il tint le parti d'Etienne, Comte de Blois, & mourut, en 1148, laiſſant d'*Eliſabeth de Meullent*, ſa femme,

1. RICHARD DE CLARE, Comte de *Pembroke*, qui n'eut que GAUTHIER, mort jeune, & ISABELLE DE CLARE, Comteſſe de *Pembroke*, qui s'eſt mariée à *Guillaume Marêchal*, ſurnommé *le Vieux*, qui fut, à cauſe d'elle, Comte de *Pembroke* : leur poſtérité a fini à *Guillaume Marêchal*, dit *le Jeune*.
2. Et BASILIE DE CLARE-PEMBROKE, mariée à un Seigneur Irlandais.

PENANCOËT DE KEROUAZLE, en Bretagne : Maiſon ancienne & illuſtre, qui ſe nommoit anciennement PENHOET, ou PENHOAT, & étoit une des quatre premières de l'Evêché de Léon, ſuivant l'ancien Proverbe, fort commun dans la Baſſe-Bretagne : *Antiquité* DE PENHOET; *Vaillance de Chaſtel*; *Richeſſe de Kerman*, & *Chevalerie de Kergournadec'h*. Cette Maiſon fut déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de Bretagne, le 8 Juin 1669, au rapport de M. le Jacobin, & GUILLAUME DE PENANCOET, qui vivoit alors, fut maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*.

FRANÇOIS DE PENHOAT (fils de RENÉ, qui vivoit en 1280), fut marié, le 10 Mai 1330, avec *Jeanne de Penancoët*, Dame de *Kerouazle*, &, en vertu d'une clauſe expreſſe de ſon contrat de mariage, ſes enfants prirent le nom & les armes de leur mère, que leurs deſcendants ont conſervé depuis. Il eſt le neuvième aïeul de

GUILLAUME DE PENANCOET, Comte de Kerouazle, Seigneur de Kerbaronnou, la Villeneuve & Chef-du-Bois, Commandant de l'ar-

rière-ban de l'Evêché de Léon, qui mourut en 1690. Il avoit épouſé, le 27 Février 1645, *Marie-Anne de Plœuc du Timeur*, qui eſt morte, en Janvier 1709, ayant eu :

1. Sébastien, dit *le Comte de Kerouazle*, Lieutenant de Vaiſſeau, qui fut nommé Capitaine de Vaiſſeau pendant le ſiége de Candie, & mourut, au retour de ce voyage, âgé de 22 ans, ſans avoir été marié ;
2. Louise-Renée de Penancoet de Kerouazle, Baronne de Petersfield, puis Ducheſſe de Portſmouth, en Angleterre, & d'Aubigny, en France, qui mourut à Paris, le 14 Novembre 1734, âgée de 85 ans et 2 mois. Elle fut d'abord Fille d'honneur d'Henriette-Anne Stuart, première femme de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, qu'elle accompagna au voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670. Après la mort de cette Princeſſe, arrivée le 30 Juin de la même année, elle repaſſa en Angleterre, où elle fut faite d'abord Fille d'honneur de Catherine de Portugal, Reine d'Angleterre, & enſuite Dame de ſon Palais. Charles II, Roi d'Angleterre, la créa Baronne de *Petersfield*, puis Ducheſſe de *Portſmouth* en 1673, &, à la prière de ce Prince, Louis XIV la créa Ducheſſe d'*Aubigny*, en Berry, par Lettres Patentes du mois de Décembre de la même année, enregiſtrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674 & en la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683. Par d'autres Lettres Patentes du mois de Janvier 1684, cette Terre d'*Aubigny* fut encore érigée en ſa faveur & celle de ſon fils, en titre de *Duché-Pairie ;* mais ces dernières Lettres ne furent point enregiſtrées. (Ces pièces ſont rapportées dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, article des Duchés non regiſtrés, tom. V, p. 920, & ſont ſuivies de la *Généalogie* de la Maiſon de Penancoet.) Il y a dans la ville d'*Aubigny* un Couvent de Religieuſes Hoſpitalières, fondé par cette Ducheſſe de *Portſmouth*, qui a laiſſé pour fils *Charles de Lennox*, Duc de Richmond & d'Aubigny, Pair d'Angleterre. Voyez AUBIGNY-RICHMOND. (*Mercure de France* de Novembre 1734, p. 2533) ;
3. Et Henriette-Mauricette, qui a épouſé, 1° *Philippe Herbert*, Comte de Pembroke ; & 2° le 11 Mai 1685, *Jean-Timoléon Gouffier*, Chevalier, Marquis de Thois, &c., Gouverneur de Blois, dont des enfants. Voy. GOUFFIER. Elle eſt morte à Paris, le 12 Novembre 1728, âgée de 73 ans.

Les armes : *faſcé d'argent & d'azur de 6 pièces.*

PENE, ou PENA de la BORDE, Seigneurs de *Valbonnet* & de *Saint-Louis :* Famille établie en Provence & en Normandie, qui a formé pluſieurs branches.

Les armes : *d'azur, à un demi-vol d'argent, ſurmonté d'une fleur de lis d'or, & accompagné de 3 grenades, tigées du même, poſées deux en flancs & une en pointe.*

* PENNES (les), en Provence, Diocèſe de Marſeille : Terre qui a été poſſédée par les Comtes *de Provence*, auſſi longtemps que leur Comté : Charles, Duc du Maine, le dernier de ſes Souverains, la démembra, par l'inféodation de la Terre de *Septèmes*, qu'il fit en faveur de *Jamone Merciere* & de *Baſque d'Arhuc*, ſon mari, en 1481, ſous la réſerve de la cenſe de ſix émines de blé ; cette inféodation eut lieu peu de jours avant la mort du même Charles. Par le teſtament qui réunit à jamais la Provence à la Couronne de France, Charles du Maine légua à *François de Luxembourg*, ſon couſin germain, la Vicomté de *Martigues*, avec les Terres *des Pennes* & de *Châteauneuf :* c'eſt de ce même *François*, ou de ſon fils (qui portoit apparemment le même nom), que *Charles Vento*, Viguier de la Ville de Marſeille, acquit la Terre *des Pennes* le 28 Décembre 1552. Elle eſt encore poſſédée par la même Famille, & a été érigée, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1678, regiſtrées à Aix le 18 Mars 1682, en *Marquiſat*, en faveur de *Louis-Nicolas Vento*, Baron de Peyruis, &c. (*Diction. des Gaules*, tom. V, p. 614.) Voy. VENTO des PENNES.

PENNIER, Ecuyer, Sieurs d'Angerville & du Val-David, en Normandie, Election de Caen ; Famille qui porte pour armes : *de ſable, à une ancre d'argent, accoſtée de 2 beſants du même, & ſurmontée d'un croiſſant entre 2 étoiles, le tout d'or.*

* PENTHIÈVRE (*a*), Comté qui fut d'abord poſſédé par les cadets des anciens Comtes *de Bretagne*, juſque vers l'an 1235, qu'il

(*a*) Penthièvre eſt une grande Terre compoſée de quatre membres principaux, ſavoir : *Guingamp*, qui en eſt la Capitale, dans l'Evêché de Tréguier ; *Lamballe*, *Moncontour* & *la Roche-Eſnard*, dans le Diocèſe de Saint-Brieuc, à quoi ſont joints tous les droits & devoirs d'entrée ſur toutes les boiſſons & marchandiſes qui entrent par la Manche ou par la grande Mer, &

fut confiſqué ſur *Henri* II, Comte de *Penthièvre*, & donné, par le Duc *Pierre*, à ſa fille *Yolande*, en la mariant avec *Hugues* XI, dit *le Brun*, Sire *de Luſignan*, Comte de la Marche & d'Angoulême. Il revint à la Maiſon *de Bretagne*, & fut, en 1318, le partage de *Guy de Bretagne*, qui s'eſt marié à *Jeanne d'Avaugour* (fille aînée & principale héritière d'*Henri*, IVe du nom, Baron *d'Avaugour*, & de *Jeanne d'Harcourt*), & en eut une fille, nommée *Jeanne*, Ducheſſe *de Bretagne*, Comteſſe de *Penthièvre*, qui fut mariée, le 4 Juin 1337, à *Charles de Blois*, ou *de Châtillon*, dit *le Saint*, tué au combat d'Auray, le 24 Septembre 1364, en diſputant ce Duché contre *Jean de Bretagne*, dit *de Montfort*, ſon compétiteur. Sa poſtérité a joui du Comté de *Penthièvre*, juſqu'en 1437, que *Nicole de Blois*, héritière de *Jean de Blois*, dit *de Bretagne*, Comte de *Penthièvre*, ſon oncle, porta ce Comté dans la Maiſon *de Broſſe*, par ſon mariage avec *Jean de Broſſe*, IIe du nom, Seigneur de Sainte-Sévère; leur arrière-petit-fils, *Jean de Broſſe*, IVe du nom, Comte de *Penthièvre*, Duc d'Etampes, mourut le 27 Janvier 1564, ſans enfants d'*Anne de Piſſeleu*, Ducheſſe d'Etampes. *Charlotte de Broſſe*, dite *de Bretagne*, ſa ſœur, qui s'eſt mariée à *François de Luxembourg*, IIe du nom, Vicomte de Martigues, hérita de ſes biens : c'eſt ainſi que le Comté de *Penthièvre* a paſſé dans la Maiſon *de Luxembourg*. C'eſt en faveur de *Sébaſtien de Luxembourg*, leur fils, & de ſes hoirs, tant mâles que femelles, que ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, en Septembre 1569, par Lettres Patentes du Roi CHARLES IX, enregiſtrées au Parlement la même année. *Marie de Luxembourg*, fille & héritière de *Sébaſtien*, qui fut tué au ſiége de S^t^.-Jean-d'Angély, porta le Duché de *Penthièvre* à ſon mari, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. *Françoiſe de Lorraine*, leur fille unique & héritière, épouſa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, fils naturel & légitime du Roi HENRI IV, à qui elle porta les biens de ſes père & mère. Le Duc de *Vendôme* mourut en 1665, & elle en 1669. Leur fils, LOUIS DE BOURBON, Duc de Vendôme, étant mort auſſi en 1669, le Duché-Pairie de *Penthièvre* fut démembré, & cette Terre vendue à MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée DE FRANCE, veuve de LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, qui la revendit à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Prince légitimé DE FRANCE, Comte de Toulouſe, Grand Amiral de France, en faveur duquel & de ſes hoirs & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, elle fut de nouveau érigée en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1697, enregiſtrées au Parlement en 1698. Il avoit épouſé, le 22 Février 1723, *Marie-Victoire-Sophie de Noailles*, veuve de *Louis de Pardaillan d'Antin*, dont il eut

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, Duc de *Penthièvre*, Pair de France, premier Baron de Bretagne, né le 16 Novembre 1725, qui a été fait Amiral de France le 1er Janvier 1734, entré en exercice le 1er Décembre 1737, nommé Chevalier de la Toiſon d'Or le 27 Avril 1738, reçu le 27 Janvier 1740, Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1742, reçu le 2 Février ſuivant; Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Colonel & Meſtre de Camp de deux Régiments de ſon nom. Il avoit épouſé, le 29 Décembre 1744, *Marie-Thérèſe-Félicité d'Eſte*, morte le 30 Avril 1754, ſœur aînée de *Fortunée-Marie d'Eſte*, Princeſſe de *Conti*. Il en a eu :

1. LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH-STANISLAS, qui ſuit;
2. Et LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, née le 13 Mars 1753, qui s'eſt mariée, le 5 Avril 1769, à LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres. Voy. * ORLÉANS.

LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH-STANISLAS DE BOURBON, Prince de Lamballe, né le 6 Septembre 1747, Grand Veneur de France en Mai 1754, Chevalier des Ordres le 2 Février 1763, eſt mort le 6 Mai 1768, ſans avoir eu d'enfants. Il avoit épouſé, par procuration à Turin, le 17 Janvier 1767, *Marie-Thérèſe-Louiſe*, Princeſſe *de Savoie-Carignan*, quatrième fille de *Louis-Victor-Amédée-Joſeph de Savoie*, Prince de Carignan, & de *Chriſtine-Henriette de Heſſe-Rhinfels*. Elle a été nommée, en 1775, Surintendante de la Maiſon de la Reine de France.

---

qui enſuite ſont tranſportées dans les Territoires, Ports, Hâvres, Villes & autres lieux, entre les Rivières de Couesnon & Arguenon; excepté cependant les marchandiſes qui entrent à Saint-Malo, & même celles qui en ſortent, à moins qu'elles ne ſoient tranſportées de Saint-Malo dans les Pays entre Couesnon & Arguenon. (*Note des Editeurs.*)

Le Duc de *Penthièvre* porte: DE FRANCE; *au bâton de gueules, péri en barre. Couronne Ducale ſurmontée d'une ancre*, marque de la dignité de Grand Amiral de France.

PENTHIÈVRE D'AVAUGOUR : Voyez AVAUGOUR.

PÉPIN DE BOIS-HERPIN, Famille noble, dont étoit MADELEINE-PERRINE PÉPIN DE BOIS-HERPIN, fille unique de PIERRE, Vicomte de Bois-Herpin, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & petite-fille de JEAN PÉPIN, Maître des Comptes à Paris, laquelle épouſa, le 24 Juillet 1738, *Claude-François de Renouard*, Comte de Villayer, Seigneur de Fleury, &c., dont elle fut la ſeconde femme, & a eu poſtérité. Voy. RENOUARD, ou REGNOUARD.

* PÉQUIGNY, ou PICQUIGNY, en Picardie : Seigneurie à laquelle eſt attaché le Vidamé d'*Amiens*. Elle appartient, depuis pluſieurs ſiècles, à une branche de la Maiſon *d'Albert*, qui eſt la ſeconde des Ducs de *Chaulnes :* c'eſt même en faveur de cette branche que la Terre de *Péquigny* a été érigée en *Duché* en 1762. Le Duc de *Péquigny* actuel, *Louis-Joſeph-Marie d'Albert d'Ailly*, Duc de *Chaulnes* après ſon père, né le 18 Novembre 1741, a épouſé ſa couſine, *Marie-Paule-Angélique*, fille de feu *Marie-Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes & de Chevreuſe, Gouverneur de Paris. Voyez ALBERT DE LUYNES.

PÉRACHON, ou PERRACHON, Comtes de *Varax*, en Dauphiné : Famille dont étoit JACQUES-MARIN-ALEXANDRE PÉRACHON DE VARAX, Comte de Bury, Meſtre de Camp de Dragons réformés, qui a épouſé, le 27 Août 1727, *Marie-Eliſabeth Frotier de la Meſſelière*, fille de *Bonaventure*, Seigneur & Marquis de la Meſſelière, Maréchal de Camp, & de *Marie-Anne Foreſt*, qui ſe remaria à N... *de la Poype de Vertrieux*. Voy. FROTIER.

Les armes : *coupé d'azur & d'or; à l'autruche de l'un à l'autre.*

PERCAVAL (DE), en Normandie, Election de Bayeux ; Famille dont les armes ſont : *de gueules, à la croix potencée d'or, cantonnée de 4 roſes d'argent.*

* PERCHE (LE), petite Province, maintenant compriſe dans le Gouvernement du Maine, qui a eu ſes Comtes, iſſus de ceux d'*Alençon*. *Warin*, ou *Guérin*, Seigneur de Domfront, Mortagne & Nogent, l'un des enfants de *Guillaume*, Ier du nom, Comte *d'Alençon* & de Belleſme, fut la tige des Comtes *du Perche :* il vivoit au commencement du XIe ſiècle; *Rotrou*, IIe du nom, Seigneur de Mortagne, premier Comte *du Perche*, paſſa en Eſpagne, pour combattre les Sarraſins en 1089; *Thomas*, Comte *du Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, continua le bâtiment de l'Abbaye des Clairets, commencé par ſa mère. Commandant l'Armée du Prince LOUIS DE FRANCE, il aima mieux ſe faire tuer que de ſe rendre priſonnier à la bataille de Lincoln, donnée le 19 Mai 1217. Il ne laiſſa point d'enfants. — De ces anciens Comtes *du Perche*, ſont ſortis les Vicomtes de *Châteaudun*, par *Hugues de Mortagne* (ſecond fils de *Rotrou* Ier, Vicomte de *Châteaudun*), qui eut ce Vicomté en partage, & dont ſa poſtérité prit le nom : *Geoffroy*, IVe du nom, dernier Vicomte de *Châteaudun*, partagea ſes biens entre ſes deux filles, avant de ſuivre SAINT LOUIS en ſon voyage de la Terre Sainte en 1248. — *Yvon de Belleſme* (troiſième fils d'*Yves*, Comte *d'Alençon* & de Belleſme), eſt cru, avec quelque eſpèce de probabilité, tige des Seigneurs *de Châteaugontier :* il vivoit en 1037. Le dernier de ces anciens Seigneurs eſt *Jacques*, Seigneur *de Châteaugontier*, mort avant 1263, lequel ne laiſſa que deux filles : *Renaud de Châteaugontier*, ſon fils, étant mort jeune. — Les Comtés de *Mortagne* & *du Perche* furent réunis à la Couronne par LOUIS VIII. En 1296, ils firent partie de l'apanage de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, dont le deuxième fils, CHARLES II DE VALOIS, les eut en partage en 1326, avec celui d'*Alençon*, &, par l'extinction de ſa poſtérité, en 1525, ils ont été réunis à la Couronne.

PERCIN DE MONTGAILLARD (DE), Maiſon originaire d'Angleterre, qui paſſa en Guyenne, au XIVe ſiècle, avec le Prince de Galles, depuis Roi ſous le nom d'EDOUARD IV, & qui, depuis le milieu du XVe ſiècle, poſſède, en Gaſcogne, de mâle en mâle, & ſans interruption, la Seigneurie de *Montgaillard* & autres Terres. On prétend qu'elle eſt la même, ou que c'eſt une branche de la Maiſon DE PERCY, rapportée ci-après. Elle tire ſon origine

d'Arnaud de Percin, puiſſamment établi, dès l'an 1272, dans le Fezenſac, pays de Gaſcogne. Après cet Arnaud, on trouve un vide dans la ſuite généalogique des Seigneurs de Percin, dont quelques titres furent enlevés par les guerres qui agitèrent la Guyenne. Celui dont on trouve la filiation, conſtamment prouvée, eſt

Guicharnaud de Percin, Seigneur de la Grue & autres lieux, dans le XVe ſiècle. De lui eſt iſſu, au VIe ou VIIe degré,

Claude de Percin, Marquis de Montgaillard, &c., qui mourut en 1701. Il laiſſa de *Marguerite de Baſſabat de Pordiac*, ſon épouſe,

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Claude-Maurice, Docteur en Sorbonne;
3. Anne, Religieuſe de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem à Toulouſe;
4. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à N...., Comte de *Saint-Amant*.

Alexandre de Percin, Marquis de Montgaillard, Seigneur de la Barthe, Maumuſſon, Céran, &c., fut ſubſtitué, en 1708, aux nom & armes *de Nogaret de la Valette*, par *Gabrielle-Eléonore de Nogaret de la Valette*, veuve de *Gaſpard de Fieubet*, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, laquelle lui laiſſa tout ſon bien à la charge de porter ſon nom.

Cette Maiſon a donné, dans Bernard de Percin de Montgaillard, un des grands Prédicateurs de ſon ſiècle, qui, de l'Ordre des Feuillants, paſſa dans celui de Cîteaux; fut pourvu de l'Abbaye d'Orval, par l'Archiduc Albert; y mit la réforme, & y mourut le 8 Juin 1628, âgé de 65 ans.

A cette Famille appartient Charles-Bernard-Joseph de Percin, Marquis de Montgaillard, qui s'eſt marié à *Madeleine-Antoinette-Charlotte de Gontaud de Saint-Blancard*.

PERCY, Maiſon, l'une des plus illuſtres & des plus anciennes d'Angleterre, qui a poſſédé longtemps les premières dignités de ce Royaume. Les Seigneurs de cette Maiſon, plus connus dans l'*Hiſtoire* ſous le nom de *Comtes de Northumberland*, paſſèrent en Guyenne avec le Prince de Galles, depuis Roi ſous le nom d'Edouard IV. Ils ont tenu un rang diſtingué à la Cour des Rois d'Ecoſſe & d'Angleterre : pluſieurs, ſous les derniers règnes, ont été Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière. Cette branche s'eſt éteinte, en Angleterre, ſur la fin du ſiècle paſſé. Cette Maiſon tire ſon origine de

Mainfred de Percy, lequel vint de Danemark en Normandie, avant l'expédition du fameux Rollon dans ce pays-là; Guillaume & Serlon de Percy accompagnèrent Guillaume *le Conquérant*, en Angleterre, l'an 1066; — Thomas de Percy-Northumberland fut Sénéchal de la Rochelle & du Poitou en 1369; il paſſa, peu auparavant & par ordre de Charles, Roi d'Angleterre, dans le Comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance;

Algernon, Baron de Percy, Xe Comte de *Northumberland*, qui fut fait Chevalier de la Jarretière par le Roi Charles Ier & Grand Amiral d'Angleterre, puis Duc de *Northumberland*, mourut le 13 Octobre 1668, ne laiſſant que

Josselin de Percy, qui lui ſuccéda dans ſes biens & dignités, & mourut le 21 Juin 1670. Il eut :

Henri, mort jeune;
Et Elisabeth de Percy, mariée, 1° en 1679, à *Henri Cavendish*, Comte d'Ogle; & 2° en 1682, à *Charles Seymour*, Duc de Somerſet.

Il y a en Normandie une branche de cette Maiſon, qui ſubſiſte & de laquelle étoit

Robert, Chevalier, Seigneur de Percy, qui épouſa *Huguette de Chiffrevaſt*, & en eut, pour fils aîné,

Guillaume de Percy, Chevalier, qui épouſa, ſuivant un contrat de 1429, *Marie de Crennes*, Dame de Montchamp, fille & héritière de *Guillaume de Crennes*. De cette alliance eſt venu, en ligne directe,

Antoine-Guillaume de Percy, Seigneur de Montchamp, Baron de Montchauvet, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toſcane, qui s'eſt marié, le 3 Mars 1719, à *Françoiſe du Puy d'Igny*, fille de *François*, Seigneur de Boiſmarſas, & de *Charlotte de Selve*, dont des enfants.

Les armes de Percy de Montchamp ſont : *de ſable, au chef denché d'or.*

PERDRIEL, en Normandie, Election d'Alençon; Famille dont les armes ſont : *d'azur, à 2 perdrix affrontées d'or, ſurmontées d'une molette d'éperon du même.*

PÉRÉFIXE : *d'azur, à 9 étoiles d'argent*, 3, 3, 2 & 1.

PÉRENNO (DU), Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. FRANÇOIS DU PERENNO, Seigneur de Penvern & de Perſquen, dans l'Evêché de Vannes, en Bretagne, fut élu, en 1666, Capitaine de la Compagnie de 60 Cavaliers, faiſant la cinquième Compagnie du ban de l'Evêché de Vannes, ce qui fait une grande preuve de ſa qualité. S. M. ayant établi à Rennes une Chambre pour la recherche de la Nobleſſe, il y fut déclaré *noble & iſſu d'extraction noble*, avec pouvoir aux aînés de prendre la qualité de *Meſſire* & de *Chevalier*, par Arrêt du 11 Avril 1669, ſur les titres qu'il produiſit alors, qui remontent le nom de DU PÉRENNO juſqu'en l'an 1376; mais dont M. d'Hozier ne donne une filiation ſuivie que depuis GUILLAUME DU PÉRENNO, ou LE PÉRENNO, ſon ſeptième aïeul, qui vivoit en 1426. FRANÇOIS DU PÉRENNO fut marié, en 1659, avec *Marie-Madeleine Deſcartes*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Bretaillière, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marguerite de Chohant de Coëtcandec*. Il en eut, entr'autres enfants,

II. JOACHIM DU PÉRENNO, Seigneur de Penvern, qui épouſa, en 1693, *Marie-Anne le Diouguel*, Dame de la Terre de Kerjean, dont ſont nés :

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et PAUL-ROMAIN.

III. FRANÇOIS DU PÉRENNO, IIe du nom, Seigneur de Penvern & de Perſquen, épouſa, par contrat du 23 Juin 1721, *Thérèſe-Fortunée du Bahuno*, Dame de Kerolain, fille puînée de *Guy du Bahuno*, Seigneur de Kerolain, de la Demiville & de Kermadehoa, & de *Thérèſe du Vergier*. Leur fils,

IV. JACQUES-FRANÇOIS DU PÉRENNO, né en 1723, a été reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 18 Novembre 1739, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à la fleur de lis d'argent, accompagnée de 3 poires d'or, tigées & feuillées du même, les queues en haut.*

PÉRIER (DE), en Provence : « nom qui y eſt très-connu par deux anciennes Familles nobles, nommées PÉRIER; il en eſt parlé dans l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 450 & ſuiv. » La première, qui s'établit à Aix, « fut maintenue dans ſa nobleſſe en 1667, » & ſa *Généalogie*, dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 207, commence à

I. BALTHAZAR DE PÉRIER, qui fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix en 1586, & teſta, en 1598, en faveur de *Lucrèce de Coriolis*, ſon épouſe, de laquelle il eut .

II. JULIEN DE PÉRIER, Seigneur de Clumanc, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1599, & mourut Doyen de la même Cour. Il avoit épouſé, en Décembre 1590, *Françoiſe de Demandols*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de la Palu, &c., & d'*Eſprite de Villeneuve-Torenc*. Il fit ſon teſtament le 28 Juillet 1634. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. FRÉDÉRIC, qui s'eſt marié, le 12 Mars 1648, à *Claire l'Evêque*, Dame de Fontcouverte;
3. LUCRÈCE, qui épouſa, par contrat du 17 Avril 1616, *Antoine de Gautier*, Seigneur de Mimet, &c., Doyen du Parlement de Provence, dont poſtérité. Voy. GAUTIER D'ARTIGUES;
4. Et N.... DE PÉRIER, qui s'eſt alliée à N.... *de Séguiran d'Auribeau*.

III. FRANÇOIS DE PÉRIER, Marquis de Flayoſc en 1678, Baron de Fos-Emphoux & Seigneur de Clumanc, fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix le 16 Octobre 1634, & s'eſt marié, en 1644, avec *Victoire des Porcellets*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Ubaye, Avocat Général au même Parlement, & d'*Eſther de Meyran*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. 3. & 4. Trois autres fils, reçus Chevaliers de Malte;
5. Et HORTENSE, qui s'eſt mariée à *André de Joannis*, Seigneur des Aigalades & de la Brillanne, dont poſtérité. Voy. JOANNIS, branche des Seigneurs de *la Brillanne*.

IV. JOSEPH DE PÉRIER, Marquis de Flayoſc, Seigneur de Clumanc, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1685, épouſa la ſœur aînée de *Joſeph l'Enfant*, auſſi Conſeiller en la même Cour, de laquelle il laiſſa :

1. JULIEN-SIMON, qui mourut Conſeiller au Parlement d'Aix, ſans avoir eu d'enfants de ſon mariage avec *Marie-Anne de Ranché*;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. Et JOSEPH, vivant ſans alliance.

V. PIERRE DE PÉRIER-FLAYOSC, Seigneur

de Clumanc, ſecond Conſul d'Aix en 1738, a épouſé *Marthe-Clémence de Fortis*, fille de noble *Boniface*, IIIe du nom, Ecuyer, & d'*Anne de Payan*. Leurs enfants furent :

1. Louis-Denis de Périer-Flayosc ;
2. & 3. Jean-André-Julien & Joseph-Armand ;
4. Et Anne-Charlotte.

Ils étoient encore jeunes lors de l'impreſſion de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, en 1759.

Cette Famille portoit pour armes, lorſque l'Abbé Robert écrivoit : *d'or, au poirier de ſinople, fruité d'argent ; au chef de gueules, chargé d'une étoile à* 8 *rais d'argent. Deviſe :* Ad sidera ramos. Elle a ajouté, aux branches qui ſubſiſtent en Provence, à ſes armes : *une aigle éployée d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, poſée ſur le fût de l'arbre, & chargée en cœur d'un écuſſon de ſable, ſurchargé d'une fleur de lis d'or.* Supports: *une aigle de ſable à dextre, becquée & membrée d'or, & un lion d'or à ſéneſtre, armé & lampaſſé de gueules.* Cimier : *une aigle naiſſante de ſable,* ou bien *un cygne d'argent.* Aujourd'hui, ſuivant Artefeuil, cette branche porte : *d'or, au poirier de ſinople, fruité d'or ; à l'aigle couronnée de ſable, brochante ; & au chef de gueules, chargé d'une molette à* 8 *rais d'argent.*

« De cette ancienne Nobleſſe, mentionnée par l'Abbé Robert de Briançon & par l'Auteur de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, il ſubſiſte encore une branche, reconnue Noble par le Parlement d'Aix le 3 Novembre 1701, & qui a été, ſur des titres & pièces juſtificatives, confirmée dans ſon ancienne Nobleſſe le 21 Juin 1726. » Voici l'état actuel de cette branche, qu'on nous a fait paſſer

Gilles de Périer, Ecuyer, Sieur de Rives, Comte Palatin, a épouſé, en Décembre 1678, *Urſule de Vivet*, dont il a eu :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Esprit-Jacques, rapporté après ſon aîné ;
3. Et Claire de Périer.

Louis de Périer a épouſé, le 27 Avril 1711, *Marie de Michel*, dont il a eu :

1. Henri-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Marie-Anne.

Henri-Joseph de Périer, Co-Seigneur de Laval, a épouſé *Suſanne de Saint-Martin*, dont ſont iſſus :

1. Louis-Martin-Joseph, Sieur de Laval, né le 17 Juin 1746 ;
2. & 3. Jean-Baptiste & Louis-Servère ;
4. Et Marie-Théodore.

Esprit-Jacques de Périer (ſecond fils de Gilles, & d'*Urſule de Vivet*), a épouſé, en 1714, *Marie-Antoinette de Piellat*, de la Ville de Viſan, couſine germaine de *Marie-Thérèſe de Piellat*, qui s'eſt mariée à *Alexandre de Cheylus*, mort, en 1744, Chef d'Eſcadre des Armées Navales de S. M. De ce mariage ſont nés :

1. Roch-Louis, qui ſuit ;
2. Joachim-Dominique, Prêtre, fixé depuis pluſieurs années en Normandie, à Cambes, près de Caen, Diocèſe de Bayeux, & nommé en dernier lieu par le Roi, au Bénéfice de Cormolain, même Diocèſe ;
3. Esprit-Joseph ;
4. Philippe, mort à Rome, Officier de la Garde du Pape ;
5. Et Marie-Anne, qui s'eſt mariée à N.... *Lambert.*

Roch-Louis de Périer, Ecuyer, Sieur de Rives, a épouſé *Thérèſe-Madeleine d'Amphoux*, veuve de Meſſire *Jacques des Roys de Breſcou*, de la Ville de Beaucaire. De ce mariage ſont nés :

1. Paul de Périer de Rives, ancien Officier dans le Régiment de Lyonnais ;
2. Et une fille.

Cette branche porte les mêmes armes que ci-deſſus, c'eſt-à-dire : *d'or, au poirier de ſinople, fruité d'argent ; au chef de gueules, chargé d'une étoile à* 8 *rais d'argent.* Deviſe : Ad sidera ramos. Il n'y a de différence de ces armes, avec les précédentes, que pour les émaux & quelques pièces ajoutées. (*Article* dreſſé d'après les Auteurs ci-deſſus, & d'après la note qui nous a été adreſſée.)

Cette branche a été établie quelque temps dans le Comtat Venaiſſin, d'où elle a paſſé en Dauphiné, à la réſerve d'un de ſes deſcendants, qui eſt ſans poſtérité, & un autre en Languedoc.

PÉRIER (du). Voy. PERRIER (du), &c.

PERIERS, Seigneurs de Courcy, en Normandie, Election de Bernay ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de* 3 *molettes d'éperon d'or, & accoſtée de* 2 *merlettes de ſable.*

PÉRIÈS (DES), en Provence; Famille éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, au poirier de ſinople, fruité d'argent, accoſté de 2 étoiles d'azur, & ſoutenu par un croiſſant de gueules.*

* PÉRIGNAN, *Baronnie,* en Languedoc, qui fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Fleury*, en Mars 1736, en faveur de *Jean-Hercule de Roſſet,* Marquis de Rocozel. Voy. ROSSET DE FLEURY.

* PÉRIGNY, en Bourgogne: Seigneurie poſſédée par la Famille *Gagne*. Voy. GAGNE.

*PÉRIGORD, Province de France, avec titre de *Comté*, ſituée entre le Limouſin, l'Angoumois, la Saintonge, le Quercy & l'Agénois : ſa Capitale eſt Périgueux. Elle a eu autrefois ſes Comtes particuliers. *Archambaud*, IVe du nom, dit *le Vieux*, Comte de *Périgord*, perdit ce Comté par confiſcation, pour crime de félonie, le 17 Avril 1398. CHARLES VI donna, le 24 Janvier 1399, le Comté de *Périgord* à ſon frère, LOUIS DE FRANCE, Duc D'ORLÉANS, pour en jouir, par augmentation d'apanage, & le tenir en *Pairie*. CHARLES, Duc D'ORLÉANS, ſon fils, le vendit, le 4 Mars 1437, 16,000 réaux d'or, pendant ſa priſon en Angleterre, à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthièvre : ce dernier mourut ſans enfants. *Guillaume de Bretagne*, ſon frère, Vicomte de Limoges, laiſſa, entr'autres enfants, *Françoiſe de Bretagne*, Vicomteſſe de Limoges & Comteſſe de *Périgord*, qui, de ſon mari, *Alain*, Sire *d'Albret*, laiſſa *Jean d'Albret*, Comte de *Périgord*, qui s'eſt marié à CATHERINE DE FOIX, Reine de Navarre, dont vint HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, Comte de *Périgord*. Sa fille, JEANNE, Reine de Navarre, Comteſſe de *Périgord*, épouſa, ANTOINE DE BOURBON, dont elle eut Henri IV, qui réunit, au Domaine de la Couronne, le Comté de *Périgord*. Voy. ALBRET & FRANCE.

Les armes des anciens Comtes de *Périgord* étoient : *de gueules, à 3 lions couronnés d'or*. Les Princes de *Chalais*, du nom de *Talleyrand*, qui y rapportent leur origine, portent les mêmes armes. Entre 1398 & 1437, les Princes D'ORLÉANS poſſédant le *Périgord*, avoient, dit-on, pour armes : *ſemé* DE FRANCE, *au lambel d'argent.*

PERILLOS, PERRELOS & PERILLEUX : *d'or, à 3 poires de ſable.*

PERNES D'EPINAC : *d'or, au pal d'azur, chargé d'une croix ancrée d'argent.* Ou : *d'azur, à la croix ancrée d'argent, entre 2 pals d'or.*

PERNET, en Lorraine : Famille noble, dont nous n'allons donner ici qu'un extrait, nous réſervant d'en rapporter la *Généalogie*, dreſſée ſur titres, dans notre *Supplément*. Richier, dit Clermont, Auteur de la *Recherche du Bailliage de Saint-Mihiel*, fait mention de pluſieurs titres, qui prouvent qu'en 1329 la Maiſon DE PERNET tenoit un rang diſtingué en Lorraine, & qu'elle étoit alliée à celles de *Choiſeul*, *Baſſompierre*, *Tilly*, &c.—GEORGES PERNET obtint, le 22 Mai 1532, des Lettres d'ANTOINE, Duc DE LORRAINE, portant confirmation de *nobleſſe*, comme étant *iſſu de noble lignée :* ces Lettres furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 23 Juin de ladite année 1532. (Voy. le *Nobiliaire de Lorraine* & Dom Calmet.)

I. NICOLAS DE PERNET, Seigneur des Champs, Colonel de Cavalerie en Autriche, obtint, le 23 Février 1649, de l'Empereur FERDINAND III, un Diplôme de *Baron*, pour récompenſe de ſes ſervices, & ce Prince lui donna pour deviſe : VIVIT POST FUNERA VIRTUS. De ſon mariage avec *Chriſtine de Roſenberg*, il eut pour fils

II. GEORGES, Baron DE PERNET, Seigneur de Récourt & de Blercourt, Capitaine au Régiment de Vandy & enſuite Commandant ſur la Meuſe, qui eut d'*Anne de Boully*, ſon épouſe,

NICOLAS, qui ſuit ;
Et ANTOINE, rapporté après ſon aîné. (Ils ſont auteurs, chacun, d'une branche, qui ſubſiſte.)

III. NICOLAS, Baron DE PERNET, Seigneur de Récourt, Brigadier des Armées du Roi, mort Major Général à Saint-Domingue, laiſſa, de ſon mariage contracté avec *Anne de Romillé*, pour fils,

IV. CHARLES-NICOLAS, Baron DE PERNET DE RÉCOURT, qui a été ſucceſſivement Lieutenant de Roi de Fort-Dauphin, du Port-de-Paix, du Cap Français, & Chevalier de Saint-Louis. De ſon mariage, avec *Marie-Eliſabeth le Fèvre*, il a eu pour fils unique,

V. CHARLES-LOUIS-MARIE, Baron DE PERNET DE RÉCOURT, Capitaine d'Infanterie, qui

a épouſé *Madeleine-Françoiſe de Bouchaud*, fille de *Charles de Bouchaud*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, dont il a eu pluſieurs enfants.

BRANCHE CADETTE.

III. Antoine, Baron de Pernet-Blercourt, Seigneur de Waly, ſervit dans les Gardes du Corps du Roi & fut Lieutenant au Régiment d'Imécourt, Cavalerie. Il épouſa *Angélique de Grandchamp*, fille de N.... *de Granchamp*, Seigneur de Vandelincourt, Commandant de Bataillon au Régiment du Cambréſis & Chevalier de Saint-Louis, de laquelle ſont iſſus :

Charles-François, Eccléſiaſtique ;
Et Georges, qui ſuit.

IV. Georges, Baron de Pernet-Blercourt, Capitaine de Dragons au Régiment aujourd'hui Jarnac, Chevalier de Saint-Louis & Penſionnaire du Roi, a épouſé *Brigitte de Michelot*, & en a eu ſix enfants, dont trois vivants, ſavoir :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Pierre-Jean, Eccléſiaſtique ;
3. Et Marianne-Brigitte, mariée à N.... *de Challemaiſon*, Chevalier, Seigneur de Montmachou, Lécherolles, Pothière, ci-devant Porte-Etendard de la première Compagnie des Mouſquetaires (d'une des premières Maiſons de Brie).

V. Jacques, Comte de Pernet-Blercourt, Seigneur de Lisle, Châtelain de Bar-ſur-Seine, Gouverneur de Méry, d'abord Capitaine au Régiment de Jarnac, Dragons, a été fait Chevalier de Saint-Louis à 21 ans, pendant le ſiége de Gœttingue; a eu la permiſſion du Roi, en conſervant ſes penſions, de paſſer Colonel de Cavalerie au ſervice Palatin, & eſt enſuite devenu Général-Major. Il a obtenu, en 1768, un Diplôme de *Comte*, & n'eſt pas encore marié.

Les armes : *d'argent, à une tête d'Egyptien au naturel, couronnée d'or à l'antique.* Supports : *deux griffons.*

PÉRONNE, en Picardie. Des anciens Seigneurs de Péronne ſont ſortis les Seigneurs de Hamel-Bellenglise de Grand-Rullecourt, en Artois, comme on le verra ci-après.

I. Robert de Péronne eſt qualifié fils de *Bernard*, Comte *de Senlis*, dans le *Traité des Nobles, &c., de la Maiſon de Coucy*, par François de l'Allouette. Il étoit Seigneur en partie de la ville de *Péronne*, de Bray-ſur-Somme & de Cappy en 1028. Dans pluſieurs Chartes des Comtes de Vermandois, il eſt qualifié *Prince de Péronne*. Selon Claude Héméré, dans ſon *Auguſta Viromanduorum*, p. 112, il comparut en 1035, comme *Prince de Péronne*, ſous le Comte Othon, Comte de Vermandois, avec les illuſtres perſonnages de ce Comté, & ſes trois fils. Il fit approuver, en 1028, par Robert, Roi de France, la reſtauration de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, porte l'*Hiſt. de la Maiſon de Béthune*, par André du Cheſne, pag. 95, &, avec deux de ſes fils, Robert & Yves, il confirma, en 1040, la donation qu'il y fit, dit Claude Héméré, pag. 112. Sa femme eſt nommée *Adeliſe* dans divers titres. (Voy. les *Antiquités de Saint-Quentin*, pag. 112, par le même Auteur.) Leurs enfants furent :

1. Eudes, qui ſuit;
2. Robert, IIe du nom, qui fut apanagé de la Seigneurie de *Péronne*, parce qu'Eudes, ſon frère aîné, mourut du vivant de ſon père. Il fut auſſi Seigneur en partie de Bray-ſur-Somme & de Cappy, ſelon l'*Hiſtoire de la Maiſon de Béthune*, pag. 95, 96 & 97, & n'est plus nommé que *Comte de Péronne* dans différentes Chartes. Il eut deux enfants :

   Eudes, qui ſe fit Religieux en l'Abbaye de Cluny & fut enſuite Prieur de Longpont ;
   Et Adelise, héritière de ſon frère, & qui épouſa *Robert*, IVe du nom, ſurnommé *le Gros*, Seigneur *de Béthune*, auquel Raoul, Comte de Vermandois, de la Maiſon Royale de France, reprit, en 1106, la Seigneurie de *Péronne*; mais il la rendit aux deſcendants d'Eudes, ſon oncle.
3. Et Yves, Châtelain de Nesle.

II. Eudes de Péronne fut apanagé de la Châtellenie de Saint-Quentin & de pluſieurs autres Terres, titre que ſes deſcendants ont toujours porté; il mourut du vivant de ſon père, & laiſſa :

1. Roger, qui ſuit;
2. Et Hugues, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin.

III. Roger, Châtelain de Péronne, ſe trouve ainſi qualifié dans une Charte rapportée dans la *Gallia Chriſtiana*, p. 1105, & dans différents titres de l'Abbaye du Mont-Saint-

Quentin, près de Péronne. Il eut pour fils,

IV. Pierre, Châtelain de Péronne, Seigneur de Bray-sur-Somme, Cappy & Clairy, qui, selon la *Gallia Chriſtiana*, p. 1105 & 1109, vivoit en 1170. Il fut père de

V. Gautier, Châtelain de Péronne, Seigneur de Bray-sur-Somme, Cappy, Clairy, Freſne, Jumencourt & Bariſis; il fut auſſi Châtelain de la Ville de Braiſne, dit l'*Hiſt. de Hainaut*, par Michel de Lewarde, Prêtre de l'Oratoire, t. III, liv. 7. En 1185, au temps de Pâques, la trêve entre le Roi de France & les Comtes de Flandre n'étant pas encore finie, une affaire fâcheuſe la fit rompre, & Gautier, Châtelain de Péronne, rendit hommage au Roi de France du Château de Braiſne, qui relevoit du Comte Philippe, en qualité de Comte de Vermandois; mais celui-ci vint pour en faire le ſiége, & Philippe-Auguste, pour s'oppoſer à ſes entrepriſes & défendre cette Place, vint camper à Bonneville-ſur-Somme. Ce fut en 1210, que Gautier, Châtelain de Péronne, vendit, au Roi Philippe-Auguste, la ville de Bray-ſur-Somme, & eut en échange les Terres de *Boucly*, ou *Boely*, & *Hamel:* cette vente eſt rapportée dans l'*Hiſt. de la Maiſon de Béthune*, p. 160. Il eut pour enfants :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Lupart, auteur de la branche des Seigneurs de *Hamel*, &c., rapportée ci-après.

VI. Jean, Châtelain de Péronne, Ier du nom, épouſa *Eliſabeth de Lille*, qui devint héritière de cette Châtellenie; il mourut peu de temps après ſon mariage, & laiſſa Jean, qui ſuit. (Voy. *van der Haer*, Auteur de l'*Hiſt. des Châtelains de Lille, en Flandre*, liv. 2, p. 199.)

VII. Jean de Péronne, IIe du nom, étoit mineur, lorſque Lupart, ſon oncle, exerca pour lui, en 1210, la Châtellenie de *Péronne*, ſous le titre de *Gouverneur de la Ville de Péronne*, ainſi qu'il réſulte des Archives de la Maiſon de Hamel-Bellenglise, dépoſées au Château de Grand-Rullecourt, en Artois. Il y eſt fait mention que les habitants de Péronne, charmés de la douceur & de la juſtice de Lupart, lui élevèrent, en ſon honneur, une tour dans le Château de Péronne. Jean de Péronne, IIe du nom, ſon neveu, Châtelain de Péronne & de Lille, par ſa mère, devenu majeur, vendit à Guillaume de Longueval, ſa Châtellenie & Seigneurie de *Péronne;* mais le Roi Saint Louis la retira de ſes mains & l'acheta en 1266. C'eſt ce que nous apprennent l'*Hiſt. de Saint Louis*, & *l'Hiſt. de la Maiſon de Béthune*, p. 161 *des Preuves*. Il ne paroît pas que Jean de Péronne, IIe du nom, ait été marié; ainſi la branche aînée de cette Maiſon a fini dans ſa perſonne. Elle portoit pour armes : *de gueules; au chef d'or.*

SECONDE BRANCHE,
Seigneurs de ou du Hamel, &c.

VI. Lupart, Sire de Hamel & de Bellengliſe, près de Saint-Quentin (fils puîné de Gautier, Châtelain de Péronne), apanagé des Terres de Boucly, ou Boely, & de Hamel, que ſon père avoit eues en échange, du Roi Philippe-Auguste, fut auſſi Seigneur de Clairy, Chaulnes, Freſne, Jumencourt & Bariſis. Il prit le nom de Hamel, que ſa poſtérité continue de porter. On ſait, qu'en 1223, les Familles commencèrent d'avoir des ſurnoms héréditaires, & les Seigneurs & Gentilshommes les prenoient le plus ſouvent des Terres qui leur étoient tombées en partage : c'eſt le ſentiment des plus célèbres Hiſtoriens Français, entr'autres de Mézeray. Lupart de Hamel fut Gouverneur de Péronne & Châtelain en 1210; il ſe trouva, en 1214, à la bataille de Bouvines, ſous le Roi Philippe-Auguste, & y fit de ſi belles actions de guerre, qu'il chargea ſes armes *de 3 molettes d'éperon de ſable à 5 pointes*, qui ſont *à enquerre*, ainſi qu'on le voit dans la *Science héraldique*, par Vulſon de la Colombière. Ses enfants furent :

1. Gérard, qui ſuit;
2. Et Hugues, partagé des terres de Boucly, Chaulnes & en partie de Hamel, qui eſt auteur d'une branche, éteinte dans la Maiſon des Seigneurs de *Manancourt* & de *Brimeu*. Son fils, Jean, Chevalier, confirma, par acte du mois d'Octobre 1274, la fondation de la Chapelle d'Izel, faite par Hugues d'Izel.

VII. Gérard de Hamel fit différentes donations à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai & à celle du Mont-Saint-Martin, comme il eſt prouvé par le Cartulaire de cette Abbaye, Chartes 212 & 220. Ces parties de biens ſont ſituées à Hamel, à Boucly & à Cappy. Il eut pour enfants :

1. Watier, qui ſuit;

2. N... de Hamel, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, près de Péronne (*Gallia Chriſtiana*, p. 1109 & 1110);
3. Et Berthauld, Seigneur de Clairy, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'à la fin du XIVe ſiècle.

VIII. Watier, Seigneur de Hamel & en partie de Boucly, Freſne, Jumencourt & Bariſis, épouſa *Marie de Coudun*, Dame d'Elincourt-Sainte-Marguerite, près de Compiègne, & de Bellengliſe, près de Saint-Quentin (d'une Famille qui a donné, dans *Raoul de Coudun*, le 63e Evêque de Soiſſons, qui fut fondateur du Prieuré d'Elincourt-Sainte-Marguerite, dit Claude Dormay, Chanoine de cette Egliſe, dans ſon *Hiſt. de la ville de Soiſſons*, p. 280). Ces deux Terres ſont reſtées dans la Maiſon de Hamel-Bellenglise, juſqu'au mois d'Avril 1661, qu'elles ont été vendues par décret du Parlement de Paris. Watier & ſon épouſe vivoient encore en 1270, & eurent pour enfants :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Collard.

IX. Jean de Hamel, Seigneur de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite & Lignières, & Collard, ſon frère, paſſèrent une tranſaction, en forme de partage, au mois de Juillet 1315, avec Pierre de Boucly, dit Chaulnes, Chevalier, pour régler les droits de leurs Terres. Jean de Hamel eut pour fils,

X. Simon de Hamel, Chevalier, qui commandoit une Compagnie d'hommes d'armes, que le Pays de Vermandois fourniſſoit au Roi. On conſerve la quittance qu'il donna aux Etats du Pays en 1348, pour ſes appointements & ceux de ſa Compagnie. Il épouſa *Iſabeau le Bouteiller-de-Senlis*, veuve de *Jean de la Tournelle*, & en eut

XI. Robert de Hamel, Chevalier, Seigneur de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, Gomiecourt & Lagnicourt, en Artois, qui fournit au Roi, le 17 Avril 1383, le dénombrement de ſa Terre de *Hamel*, après avoir fait ſes déclarations & actes de reliefs par-devant le Prévôt de Péronne les 8 Octobre 1376 & 24 Mai 1379. Il eut

1. Jean, Sieur de Bellengliſe, qui rendit aveu au Roi de ſa Terre de Hamel le 12 Juin 1411, & fut tué à la bataille d'Azincourt, en Artois, le 25 Octobre 1415, ſans laiſſer de poſtérité ;
2. Et Gilles, qui ſuit.

XII. Gilles de Hamel, Chevalier, Sieur de Bellengliſe, Freſne, Jumencourt, Bariſis, Lignières, Elincourt-Sainte-Marguerite, héritier de Jean, ſon frère, épouſa, en 1405, *Marie de Caix*, dont vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Pierre, Chanoine & Archidiacre de Cambrai, mort en 1469 ;
3. Et Marie, qui s'eſt alliée, par contrat paſſé le 12 Octobre 1425, devant *Collard Carette* & *Jean Courbet*, Notaires de Saint-Quentin, avec *Jean du Carieul*, dit *Martelet*. Elle eut en dot, entr'autres biens, la Terre de Lagnicourt, en Artois.

XIII. Louis de Hamel, Seigneur dudit lieu, Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont, près de Gournay, Freſne, Jumencourt, Bariſis, Lignières, Douai, Appilly, près de Noyon, Monacu, près de Péronne, &c., fournit, le 16 Mai 1438, le dénombrement d'un Fief ſitué à Hamel, mouvant de Simon d'Eſtourmel, Seigneur de Templeux. Il épouſa, en 1444, *Jeanne d'Amerval*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de Villers-Carbonnel, & de *Marguerite d'Ailly*. Il en eut

XIV. Antoine de Hamel, Seigneur dudit lieu & d'Erches, en Santerre, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui ſe maria, en 1476, à *Marie de Chepoy*, fille de *Perceval*, Seigneur dudit lieu, Vicomte de Clugny, & de *Jeanne de Rubempré*. Il acquit, conjointement avec ſa femme, au mois de Juin 1498, la Mairie d'*Appilly*, mouvante en fief du Chapitre de Noyon. On voit leur Mauſolée dans le Chœur de l'Egliſe d'Elincourt-Sainte-Marguerite. Leurs enfants furent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Guillaume, Seigneur d'Appilly, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens, où il fut inhumé le 3 Janvier 1543 ; on y voit ſon Mauſolée ;
3. Et Marie-Jeanne, qui épouſa *Antoine de Bazincourt*, Seigneur de Courtigny.

XV. Jacques de Hamel, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, de Saint-Thaurin, Haucourt, Hattencourt, Douai, Appilly, Lignières, &c., Gouverneur de Rieux, Fondateur en partie de la Chartreuſe du Mont-Saint-Louis, dite le Mont-Renault, épouſa, en 1508, *Marie de Boubers*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Rambures*. Leurs enfants furent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Antoine, Gentilhomme de l'Archiduc Albert & Colonel d'un Régiment Namurois, mort à Bruxelles ;
3. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs d'*Appilly*, rapportée ci-après ;
4. Et Nicole, Dame d'honneur de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe.

XVI. Claude de Hamel, Seigneur dudit lieu, Bellengliſe, Elincourt, &c., fut Gouverneur de Corbie, Lieutenant Général de Picardie & Gentilhomme de la Chambre du Roi. Il épouſa *Barbe de Ravenel*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fouilleuſe & de Rantigny, en Beauvaiſis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Brie*. Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria à *Anne de Gourlay*. Les enfants de ſon premier lit furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Charlotte, mariée à *François des Eſſars*, Seigneur de Meigneux, Sainte-Segrée, Hamelet, Marlers, Mareſcaut, Gouverneur de Montreuil-ſur-Mer ;
3. Et Barbe, qui s'eſt mariée à *Antoine de Gourlay*, Seigneur de Jumel.

XVII. Antoine de Hamel, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, Bellengliſe, &c., Maréchal de Camp, épouſa *Vulganne de Baudoche*, fille de *François*, Seigneur de Souverain-Moulin, Grand Sénéchal de Lorraine, & d'*Iſabeau d'Anglure*. Il vendit, du conſentement de ſon épouſe, la Terre de *Hamel*, dont ſes ancêtres avoient pris le nom, par contrat paſſé à Péronne le 7 Avril 1595, au profit de Gallois de Blécourt, Seigneur de Neuville, Oignies & Tincourt, & de Suſanne d'Auxy, ſon épouſe. Ses enfants furent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, reçu Chevalier de Malte en 1601. Dans les preuves de ſes quartiers ſe trouvent les Maiſons *de Croy*, *du Bec*, &c. ;
3. Autre Charles, Abbé Commendataire de Sainte-Eliſabeth de Genlis, Ordre des Prémontrés, & Prieur Commendataire de Sainte-Marguerite d'Elincourt, Ordre de Cluny ;
4. Claude, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui s'eſt marié, 1° à *Anne des Jardins*, fille de *Jacques*, Seigneur des Marquais, & d'*Eliſabeth Chevalier ;* & 2° par contrat du 20 Septembre 1623, à *Catherine d'Arlin*. Il eut de ce ſecond mariage :
   Antoine, qui ſuccéda dans toutes les Abbayes, Prieurés & Bénéfices de Charles de Hamel-Bellenglise, ſon oncle ;
   Et quatre filles, dont une, nommée Renée, ſe fit Religieuſe aux Annonciades de Roye au mois de Novembre 1632.
5. Et Elisabeth, Dame de Saint-Taurin, Liencourt, Hattencourt, &c., qui s'eſt mariée 1° à *Charles du Pleſſier*, Seigneur de Biaches, près de Péronne ; & 2° à *Philippe de Hénin-Liétard*, de la Maiſon des Comtes de ce nom.

XVIII. Charles de Hamel, Seigneur de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, &c., fut tué au ſiége de Caſal en 1630, où il fit des prodiges de valeur, & laiſſa, de ſon mariage contracté, en 1625, avec *Jeanne des Achards de Valobres*, pour fille unique & héritière,

XIX. Anne-Claire-Eugénie-Elisabeth de Hamel, née en 1629, Dame de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont, Haucourt, Sorel, &c., morte & inhumée aux Dames de Saint-Chaumont à Paris, le 14 Novembre 1712, laquelle avoit épouſé, le 24 Avril 1645, *Antoine de la Viefville*, Marquis d'Orvillers, Baron de Sermaiſe, qui fut Député de la Nobleſſe de Picardie aux Etats Généraux, & mourut en 1656, dont il y a poſtérité, entr'autres le Bailli *de la Viefville d'Orvillers de Wignacourt*, ſon petit fils, qui eſt aujourd'hui Grand Prieur de Champagne. Cette Anne-Claire-Eugénie-Elisabeth de Hamel, Marquiſe *de la Viefville*, vendit la Terre de *Bellengliſe*, près de St-Quentin, au mois d'Avril 1661, dont le retrait lignager fut exercé par Gilles-François de Hamel, rapporté ci-après, ſon couſin, ainſi qu'il réſulte d'une Sentence rendue par les Officiers de Saint-Quentin le 26 Septembre 1661.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Appilly *& des Vicomtes de* Beaumont.

XVI. Jacques de Hamel-Bellenglise, IIe du nom, Seigneur d'Appilly, Douai, Saint-Taurin, Erches & Haucourt (ſecond fils de Jacques Ier, & de *Marie de Boubers*), épouſa, en 1537, *Marie d'Ollehain*, Dame de Grand-Rullecourt, Ferfay, Cauchy, Nédon, Auchel, Beaurain, &c., fille de *Jean*, & d'*Antoinette de Maricourt*, celle-ci fille de *Jean*, Baron de Mouchy-le-Châtel, en Beauvaiſis, &c., & de *Jacqueline d'Aumoy*, fille de *Philippe*, IIIe du nom, Seigneur de Louvres-en-Pariſis, & de *Catherine de Montmoren-*

cy, Comteſſe de Treſmes & de Silly. Elle ſe remaria avec *Jean d'Oſtrel*, Vicomte de Lières. Du premier lit elle eut :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Antoine, rapporté après ſon aîné;
3. Et Marguerite, mariée, le 1er Juin 1577, à *Charles de Forceville*, Seigneur dudit lieu, en Vimeux, fils de *Jean*, & de *Marie de Riencourt*.

XVII. Philippe de Hamel-Bellenglise, Seigneur d'Appilly, Douai, Gomiecourt, &c., épouſa, 1° *Blanche de Paillart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Choqueuſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Beauvais & du Beauvaiſis; & 2° *Jeanne des Eſſarts*. De ce ſecond mariage il eut :

1. Barbe, Chanoineſſe de Denain, en Hainaut, en 1599, qui épouſa, 1° *Charles d'Amerval*, Seigneur de Fins, Aſſervilliers, &c., dont poſtérité. Voy. AMERVAL; & 2° *Gédéon de Béthiſy*, Marquis de Mézières, Seigneur de Cavermont;
2. Anne, Chanoineſſe au même Chapitre de Denain en 1599, qui y mourut, & on y voit ſon Mauſolée;
3. & 4. Françoise & Antoinette.

XVII. Antoine de Hamel-Bellenglise (frère puîné du précédent), Seigneur de Grand-Rullecourt, Beaurain, Liencourt, Erches, en Santerre, Saint-Taurin, Bouret-ſur-Canche, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, en 1579, *Marie de Forvy*, fille d'*Henri*, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Crupilly, Averdoingt, &c., & de *Joſſine de la Hache*. Leurs enfants furent :

1. Philippe, qui fut pluſieurs fois Député du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, & ſigna, en cette qualité, la Capitulation de la ville d'Arras en 1640. Son père & lui furent nommés ſucceſſivement Chevaliers d'honneur du Conſeil d'Artois, par Brevets du Roi Louis III. Ce Philippe de Hamel-Bellenglise épouſa *Anne de Collan*, Dame de Dampierre, fille de *Boniface*, & de *Marie de Mailly*. Il en eut, pour fils unique,

   Charles-Philippe, qui eſt mort, non marié, après avoir rempli les mêmes dignités que ſon père.
2. Et Robert, qui ſuit.

XVIII. Robert de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-ſur-Canche, Crupilly, &c., fut Capitaine de Cuiraſſiers, & épouſa, en 1620, *Jérômette d'Eſclaibes*, fille d'*Adrien*, Comte de Clermont, en Cambréſis, & de *Michelle de Hornes*, Dame de Coyghem, fille de *Jean*, & de *Marie de Melun*. De ce mariage vinrent :

1. Gilles-François, qui ſuit;
2. Et Marie-Françoise, qui s'eſt mariée, en 1654, à *Georges-François de Beaulaincourt*, Comte de Marles, Seigneur de la Beuvrière, &c.

XIX. Gilles-François de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-ſur-Canche, Crupilly, Liencourt, Berlencourt, Denier, Fay-Saint-Pierre, &c., épouſa, en 1656, *Marie de la Houſſoie*; fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Blimont*. Ils eurent :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Et Marie-Jérômette, qui s'eſt mariée, par contrat du 16 Juillet 1689, à *Jean-Baptiſte de Dion*, Seigneur de Wandonne & de Coupelle, en Artois, &c., dont elle eut des enfants. Voy. DION (de).

XX. Jean-François de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Coutiches, &c., épouſa, en 1676, *Marie-Cécile de Bonmarchiet*, Dame de Lannoy, Givenchy, Prayelle, Orlencourt, la Neuville, Noulette, Aſſembourg, Varennes, Ellignies, &c., fille de *Jacques*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & de *Marie-Jeanne d'Aſſignies d'Allouagne*, femme, en ſecondes noces, de *Charles-Alexandre de Nédonchel*, Baron de Ravensbergh; mais elle n'eut point d'enfants de ce ſecond mariage. Ceux de Jean-François de Hamel furent :

1. François-Jérôme, qui ſuit;
2. Robert, Prêtre, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Cambrai;
3. Antoine, Capitaine au Régiment d'Iſenghien, mort non marié;
4. Marie-Jeanne, qui a épouſé *François de Valory*, frère du Marquis *de Valory*, Gouverneur du Queſnoy; elle eſt morte ſans poſtérité;
5. Et Ernestine-Robertine, décédée ſans alliance.

XXI. François-Jérôme de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Grand-Rullecourt, &c., épouſa, 1° *Françoiſe-Dominique de Guines de Bonnières*; & 2° *Marie-Louiſe-Hermelinde de Dion*, ſa couſine germaine, fille de

Jean-Baptiſte, & de MARIE-JÉRÔMETTE DE HAMEL. Du premier lit il a eu un fils, mort en bas âge, & du ſecond eſt iſſu, pour fils unique,

XXII. ANTOINE-CONSTANT, Marquis DE HAMEL-BELLENGLISE, Seigneur de Grand-Rullecourt, Roclincourt, Dinville, Halle, le Saulchoy, Coutiches, Bouret-ſur-Canche, Beau-Frémé, Bailleul, Noulette, Aſſembourg, Liencourt, Mazicourt, &c., qui a obtenu des Lettres Patentes du Roi, données à Verſailles, au mois de Novembre 1759, pour lui & les aînés mâles de ſes deſcendants, nés & à naître en légitime mariage, qui lui donnent le titre & la qualité de *Marquis*, avec la faculté d'en appliquer le nom ſur telles de ſes Terres & Fiefs que bon lui ſemblera, & de joindre à ſes armes la *Couronne de Marquis*. Il a épouſé, en 1739, *Marie-Louiſe-Charlotte de Dion*, fille de *Louis-François-Tranquillin-Iſidore*, Seigneur de Wandonne, Coupelle, &c., & de *Marie-Cécile de Salperwick*, fille de *François*, Marquis de Grigny, &c., & de *Marie-Charlotte de Harchies*. Ils eurent:

1. PAUL-JOSEPH, qui ſuit;
2. LOUIS-ROBERT-CONSTANT, dit *le Chevalier* DE HAMEL-BELLENGLISE, Chevalier de Malte, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie;
3. JEAN-FRANÇOIS-JÉRÔME, dit *l'Abbé* DE HAMEL;
4. JEAN-ANTOINE-CONSTANT, né en 1761;
5. CHARLOTTE-CONSTANCE-RENÉE, nommée *Mademoiſelle de Grand-Rullecourt*;
6. HENRIETTE-CONSTANCE, appelée *Mademoiſelle de Liencourt*;
7. & 8. JOSÉPHINE-CONSTANCE & MARIE-LOUISE-JOSÈPHE-CONSTANCE.

XXIII. PAUL-JOSEPH, dit *le Comte* DE HAMEL-BELLENGLISE, Seigneur de Coutiches, Ellignies, Prayelle, &c., ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, a épouſé, en Janvier 1770, *Marie-Joſèphe-Françoiſe-Caroline de Monaldy*, fille aînée de *Joſeph-Gabriel*, Marquis *de Monaldy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ci-devant Lieutenant pour le Roi du Château Royal de la Baſtille, & de *Marie-Eugénie-Caroline d'Aigneville de Millencourt*.

Les armes: *de gueules; au chef d'or, chargé de 3 molettes d'éperon, à 5 pointes de ſable.* (On les trouve ainſi blaſonnées dans Vulſon de la Colombière, p. 182.)

PÉRONNE, ou PERRONNE, Ecuyers, Sieurs de Grainville, en Normandie, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 roſes du champ, & accompagné de 3 croiſettes de ſable.*

PÉROTTÉ, Famille qui a ſervi avec diſtinction, & qui ſubſiſte dans trois frères, tous les trois Chevaliers de Saint-Louis: deux ſervent dans l'Infanterie & le troiſième dans les Troupes Légères.

PÉROUSE. N...., dit *l'Abbé* DE PÉROUSE, Conſeiller Clerc au Parlement de Grenoble, a été nommé, à l'Evêché de Gap, en Juillet 1754.

PÉROUSE (DE), en Bretagne: *coupé au 1 d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules; & au 2 d'argent, au croiſſant de gueules.*

PEROUSE (DE LA). Famille noble, qui s'eſt alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de PIERRE DE LA PEROUSE, Ecuyer, Seigneur des Colmiers, Capitaine d'Infanterie, avec *Jacquette Girault*, troiſième fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Récourt en partie, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, & de *Marie de Récourt*. Voy. GIRAULT.

Les armes DE LA PEROUSE ſont: *écartelé, au 1 d'azur, à une étoile d'argent; aux 2 & 3 auſſi d'azur, à 3 feuilles de chêne d'or; à la bordure du même; au 4 d'azur; & ſur le tout une étoile d'argent.*

PERRACHE, en Provence, Seigneurs d'*Ampus* & de *Villehaute*: Famille qui deſcend de

I. FRANÇOIS de PERRACHE, Conſeiller du Roi, Maître des Ports de Provence dès l'an 1555, & Seigneur de Villehaute en 1557, qui teſta le 19 Juin 1582. Il avoit épouſé, le 21 Avril 1555, *Marguerite de Chabaud*, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et PIERRE DE PERRACHE.

II. JACQUES DE PERRACHE, Co-Seigneur de Villehaute & d'Ampus, s'allia, le 21 Février 1610, à *Claire de Chabert*, fille de *Jules*, & d'*Antoinette Martin*, Dame en partie d'Ampus. Il teſta le 15 Novembre 1654, ayant eu

1. Pierre, qui ſuit ;
2. & 3. François & Balthazar.

III. Pierre de Perrache, Seigneur d'Ampus & de Villehaute, épouſa, le 7 Février 1655, *Anne de Raffélis*, fille de *Melchior*, Seigneur de Broves, & de *Gabrielle de Demandols-Trigance*. Il en a eu

IV. Jean de Perrache, Seigneur d'Ampus, qui, de *Véronique de Marin*, ſon épouſe, a laiſſé pluſieurs enfants ; l'aîné,

V. N... de Perrache, Seigneur d'Ampus, s'eſt marié, « en 1759, » à N... *de Gazan*, de la ville de Toulon, dont il a eu des enfants. (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, t. II, p. 208.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la grue d'argent ; & aux 2 & 3 d'or, au ſerpent tortillé de ſinople, mis en pal ; au chef de gueules*.

PERRACHE, à Marſeille : autre Famille, qui porte les mêmes armes que la précédente, & dont eſt chef noble François de Perrache, Seigneur de Pierrerue, « qui fut reçu Secrétaire du Roi le 11 Mai 1743, après le décès de noble André de Perrache, ſon père, Seigneur de Pierrerue, Avocat au Parlement, lequel avoit été pourvu de la même charge, le 4 Avril 1732, par la démiſſion de noble Claude Boyer, Seigneur de Trébillanne. » François a épouſé N... *de Ripert*, ſœur de *Pierre-François*, Baron de Montclar, &c., Procureur Général au Parlement de Provence, & de laquelle il n'a eu que des filles. (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, t. II, p. 209.)

PERRAULT de MONTREVOST, au Bailliage de Châlon-ſur-Saône : Famille noble, qui remonte à

I. Collin Perrault, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, des Tourelles, la Morlais, la Magnanne & autres lieux, dépendants des Paroiſſes de Saint-Aubin, Chaſné & Gahard, Evêché de Rennes, lequel vivoit dès 1390 ; teſta dans ſa Maiſon de Gahard le 12 Mai 1432, & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Gahard, ſous la tombe de pierre de ſa femme. Il avoit épouſé *Bertrande Gouyon*, morte avant lui, & dont vinrent :

1. Guillaume, Recteur d'Effindic, nommé, comme premier hoir, dans le teſtament de ſon père ;
2. Jean, auſſi rappelé dans ce teſtament, auteur de la branche des Seigneurs de *Launay*, *la Morlière*, &c., au Diocèſe de Rennes, dont un rameau finit en 1680, dans la perſonne de Françoise Perrault, Dame d'*Andouillé*, *du Haut-Pleſſix* & de *Romelin* (fille de Christophe, Seigneur deſdits lieux, & d'*Andrée d'Argentré*, laquelle s'étoit mariée à *Robert de la Haye*, Seigneur du Rocher. Un autre rameau de cette branche ſubſiſtoit encore, en Septembre 1677, dans Charles Perrault, Ecuyer, Seigneur de *la Sablonnière*, réſidant en la ville de Mamers, Election du Mans, comme il ſe voit dans le renvoi de M. Voiſin, Maître des Requêtes, Commiſſaire lors de la recherche générale de la Nobleſſe de France, par lui rendu le 7 Septembre 1667 ;
3. Et Etienne, qui ſuit.

II. Etienne Perrault, Ecuyer, Seigneur de Chaſné, Villemois, le Verger, &c., étoit abſent de la Province de Bretagne en 1432, ſuivant le teſtament de Collin, ſon père, qui recommanda à Guillaume, Recteur d'Effindic, ſon premier hoir, de faire droiture ès-autres, d'autant qu'Etienne Perrault (ſon troiſième fils) étoit abſent, & n'en avoit point ſu de nouvelles depuis qu'il étoit à Vehement avec François, Duc de Bretagne. Cet Etienne Perrault, rendit foi & hommage le 2 Juillet 1450, pour ſes Terres & Seigneuries de Villemois & du Verger ; vint s'établir à Givry, en Bourgogne, & ſe maria, à Saulieu, avec *Simonne Bouchard*, fille de noble homme *Guillaume Bouchard*. Il eſt rappelé dans le contrat de mariage d'Antoine, ſon fils, qui ſuit.

III. Antoine Perrault, Ecuyer, Seigneur de Chaſné, fut Conſeiller de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, en ſon Parlement, ſéant à Beaune & à Saint-Laurent de Châlon, ſelon Palliot, fol. 17, qui dit qu'il aſſiſta au Parlement en 1474. Il épouſa, par contrat du 24 Septembre 1472, paſſé devant *Breme*, Notaire à Givry, *Catherine Deſpotot*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Surpois, Fondar & Villaine (d'une Famille ancienne & diſtinguée, qui a donné un Premier Préſident des deux Bourgognes dans le XVe ſiècle), & de *Jacqueline de Villers*. Il eut de ſon mariage :

Jean, qui ſuit ;
Et Marie, laquelle fit une donation à ſes deux neveux, enfants de Jean, ſon frère, le 7 Mars 1555, acte reçu par *Augin*, Notaire.

IV. Jean Perrault, Ecuyer, tranſigea, pour ſon père, le 8 Mars 1507, au ſujet de quelques dîmes; teſta le 1er Février 1515, & avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1507, *Philiberte de Saint-Julien*, à laquelle il laiſſa la tutelle & garde noble de ſes enfants:

Claude ;

Et Guillaume, qui ſuit.

V. Guillaume Perrault, Ecuyer, auquel Marie, ſa tante, fit une donation, eſt la tige des Seigneurs de *Montrevoſt* & de *Sailly*. Il épouſa, en 1530, *Guye de Macheco*, & eſt rappelé avec elle dans le contrat de mariage de leur fils, qui ſuit.

VI. Philibert Perrault, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & enſuite de Montrevoſt, Capitaine au ſervice du Roi, eſt compris au Rôle ou Catalogue des Gentilshommes qui aſſiſtèrent aux Etats de Bourgogne, ès-années 1572 & 1577, fol. 11 & 13, ſous les deux dénominations de *Montrevoſt* & de *la Chapelle*. Il épouſa, par contrat reçu *de Mucie*, Notaire, le 20 Avril 1556, *Marie Julien*, fille de noble homme *Nicolas Julien*, de Givry, dont pour fils unique,

VII. Noble Humbert Perrault, Seigneur de Villeneuve, Marcy, la Chapelle & Montrevoſt, qui rendit foi & hommage pour la Seigneurie du Petit-Pont de Montrevoſt, à la Chambre des Comptes de Dijon, le 26 Mars 1602 ; fut homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes du Seigneur de Nagu de Varennes, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur des Ville & Comté de Mâcon. Ledit Humbert & M. *Julien*, ſon couſin, comme principaux & des plus diſtingués de la ville de Châlon-ſur-Saône, reçurent une Lettre du Roi Henri IV, datée du 8 Octobre 1594, que l'on conſerve dans la Famille, par laquelle ce Monarque les encouragea à maintenir la ville de Châlon dans le devoir qui lui étoit dû. Il avoit épouſé, par contrat reçu de *Poncelet*, Notaire à Saint-Gengoux, le 1er Juin 1592, *Roſe Bourgeois*, d'une Famille qui a donné des Conſeillers au Parlement de Bourgogne, & dont les armes ſont: *d'azur, à 3 annelets d'or, entaſſés, 2 & 1*. Il conſtitua la Seigneurie & le Fief de Montrevoſt à ſon fils, qui ſuit, & fit la recette du Terrier de Montrevoſt des années 1593, 94, 95 & 1596, ſigné de lui, qu'il remit à *Roſe Bourgeois*, ſa femme.

VIII. Noble Charles Perrault, Ecuyer, Seigneur de Sailly, en Mâconnais, Montrevoſt, Vergennes, la Chapelle, Bouix & Fortunet, rendit foi & hommage, en la Chambre des Comptes de Dijon, de ſa Seigneurie de Montrevoſt, & en donna l'aveu & dénombrement, qui y fut reçu le 22 Avril 1616. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Chevane*, Notaire à Autun, le 4 Septembre 1618, *Eliſabeth du Bourg*, fille de noble *Jean du Bourg* & *d'Anne Tixier*. De ce mariage vinrent :

1. Philibert, qui ſuit ;
2. Anne, qui s'eſt mariée à *Jacques Armet*, Seigneur de la Motte-ſur-Deune;
3. Et Rose, qui épouſa *Philibert Gravier*. Son père lui conſtitua en dot la Terre de *Vergennes*. De ce mariage deſcendent : *Jean Gravier*, Chevalier, Marquis de Vergennes, Seigneur d'Ormes, Baron de Thénard, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne, &c. ; & *Charles Gravier*, Comte de Vergennes & de Toulongeon, &c., Ambaſſadeur de France à la Porte, où il a réſidé en cette qualité depuis 1755 juſqu'en 1769, Ambaſſadeur en Suède en 1771, &c. Voy. GRAVIER de VERGENNES.

IX. Philibert Perrault, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sailly, Chérizet, Montrevoſt, Fortunet, Gendarme de la Garde dans la Compagnie du Duc d'Anjou, frère unique du Roi, ſervit avec diſtinction pendant les guerres de Franche-Comté, comme il appert par pluſieurs certificats qui lui furent accordés, entr'autres un du 8 Décembre 1639, de M. de Vernoble, Lieutenant des Ville, Château & Comté de Saint-Amour, comme il avoit été détaché avec 40 Mouſquetaires de la garniſon de Candalle, avec leſquels il dreſſa une embuſcade aux ennemis, qu'il combattit avec tant de valeur & de jugement, qu'il leur fit quitter priſe de quantité d'hommes & de beſtiaux dont ils s'étoient emparés, en tua un bon nombre ſur la place & mit le reſte en fuite : dans cette action il fut ſi grièvement bleſſé d'une mouſquetade, qu'il eut la permiſſion de ſe retirer chez lui pour ſe faire guérir. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Rouger*, Notaire à Eſtiveaux, le 25 Janvier 1653, *Eliſabeth Gravier*, fille de noble *Théophile*, Seigneur de Laye & de Drambon, & de *Marie de Saumaiſe*, fille de *Bénigne*, Conſeiller au Parlement de Bourgo-

gne, & fœur du fameux Docteur *de Saumaiſe*. Leurs enfants furent :

1. Charles, Seigneur de Sailly, qui ſortit du Royaume lors de la révocation de l'Edit de Nantes, & s'établit en Angleterre ;
2. Isaac, qui ſuit ;
3. Lazare, lequel ſervit dans les Gendarmes de la Garde, & obtint du Roi l'envoi de poſſeſſion des biens de Charles, ſon frère aîné, par Brevet du 24 Novembre 1688. Il paſſa dans la ſuite en Pays étranger ;
4. & 5. Deux filles, qui ſortirent du Royaume & s'établirent à Genève, lors de la révocation de l'Edit de Nantes ;
6. Elisabeth, qui épouſa, en Bourgogne, en 1692, *Claude-Marie*, Comte *de Fautriers-Courcheval*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Pleſſis, Baron d'Aloigné, dont poſtérité. Voy. FAUTRIERS ;
7. Et Marie, qui épouſa auſſi en Bourgogne, *Iſaac le Sage*, Seigneur de Commune. Ils n'eurent qu'une fille, qui s'eſt mariée à *Henri de Truchis*, Ecuyer, Seigneur du Mosle, dont ſont iſſus MM. *de Muzy-Vozelle* & *Magnien de Chailly*, Chevaliers.

X. Isaac Perrault, Ecuyer, fit ſes premières armes en Hollande, d'où il paſſa au ſervice d'Angleterre, & y devint Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Armand de Bourbon, Marquis de Miremont, par Commiſſion du 15 Mars 1694 ; touché de ſe trouver engagé au ſervice étranger, & déſirant rentrer dans la Religion Catholique, il repaſſa en France, fit abjuration entre les mains de M. Fyot, Abbé de St-Etienne de Dijon, le 13 Août 1695, & rentra dans la Seigneurie de Montrevoſt, dont il reprit de fief à Dijon, le 3 Août 1697. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 22 Août 1696, devant *Guinet*, Notaire à Paray, *Marie de la Baille*, fille de *Philibert de la Baille*, Seigneur du Monceau, dont il a eu

XI. Théodore-Philibert Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevoſt, qui fit la repriſe de fief de cette Seigneurie en la Chambre des Comptes de Dijon, le 19 Juin 1731. Il a épouſé, contrat reçu de *Charollet*, Notaire à Buxy, le 2 Mai 1729, *Anne Dalleray*, de laquelle ſont iſſus :

1. Charles-Marie, Ecuyer, né le 19 Janvier 1730, ancien Lieutenant au Régiment de Cambréſis, qui s'eſt marié, en 17.., à N... *de Sol*.
2. Claude-Charles-Philibert, né le 19 Janvier 1739, qui a ſervi dans les Troupes de la Maiſon du Roi, & s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Pin-Chevalier*, Notaire à Cuiſery, le 30 Juillet 1767, à *Marie-Madeleine Erneſt*, fille de *Jean-Thomas*, de Munſter, Capitaine au Régiment de la Marck, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Lawfeldt, & de *Madeleine Deſmier des Eſſarts*, d'Embrun.
3. Claude-Marie-Philippe, qui ſuit ;
4. & 5. Deux filles, Religieuſes aux Urſulines de Beaune ;
6. Et Marie-Françoiſe, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Pin-Chevalier*, Notaire à Cuiſery, le 20 Juin 1761, *Raymond de Théſut*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Orléans, Alcade de la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne & Elu de celle du Mâconnais, en 1771, dont elle a été la ſeconde femme. Voy. THÉSUT (de).

XII. Claude-Marie-Philippe Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevoſt, né le 15 Janvier 1741, ancien Lieutenant au Régiment de Nice, Infanterie, eſt rentré & a été reçu aux Etats de Bourgogne, ainſi que ſon père, après une interruption occaſionnée tant par les troubles & les guerres de la Ligue & de la Religion, que par les diſperſions de quelques-uns de leur Famille hors du Royaume. Il a épouſé, par contrat paſſé, le 31 Mars 1764, devant *Naits* & *Décologne*, Notaires à Beaune, *Catherine-Julienne-Henriette-Jeanne-Baptiſte Loppin*, fille d'*Etienne-Eliſabeth*, Ecuyer, Seigneur de Maſſe, & de *Françoiſe de la Marre*.

De cette Famille étoit Jean Perrault, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier, Seigneur & Baron d'Angerville, Milly, Romilly, Chagny, Souday, Glatigny, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Patron de l'Egliſe Collégiale de Saint-Georges à Châlon-ſur-Saône.

Les armes : *parti, au 1 d'azur, à la croix patriarchale d'or, accompagnée en pointe de 3 annelets du même ; & au 2 d'azur, à 3 bandes d'or.*

* PERRAY (le), Terre conſidérable, agréablement ſituée, à trois lieues de la Ville de Nantes, entre la Loire & l'Erdre, dans la Paroiſſe de Saint-Mars-du-Déſert, avec un Château, conſiſtant en un corps de logis, deux aîles et quatre pavillons, accompagné de deux Chapelles domeſtiques, l'une joignant ce Château, l'autre appelée *la Chapelle de la Seri-*

ſerais, où il y avoit autrefois un Couvent de Cordeliers, & cette Chapelle étoit leur Egliſe. Cette Terre, où il y a un beau Parc, appartient à M. *Jean-Baptiſte Menardeau,* Conſeiller au Grand Conſeil, qui eſt auſſi Seigneur de *la Charodière,* Terre ſituée ſur les frontières de l'Anjou, à quatre lieues de Nantes, qui fut portée dans ſa Famille par *Anne du Pas de la Bourdinière;* de la Terre de *la Haute-Ville,* qui s'étend juſque dans la Ville de Pont-Château; de *la Bothinière,* petite Terre qui fut acquiſe d'un Gentilhomme de ce nom, mort ſans enfants, & réunie à la Terre *du Perray;* de *la Hazaie,* Terre conſidérable, dans l'Evêché de Saint-Brieuc, qui a fief & rentes féodales, & plantée de deux jolis bois de futaie, ce qui eſt rare dans ce pays, à cauſe du voiſinage de la Mer; de *la Hacmorès,* Terre qui avoit autrefois un Château fort, flanqué de tours, que M. *Joſeph-Avoie de la Bourdonnaye de la Breteſche,* alors Conſeiller au Parlement de Bretagne, aujourd'hui Premier Préſident du Grand Conſeil, a fait démolir : ces deux dernières Terres, ainſi que *Bréſillet,* ſont entrées dans la Famille MENARDEAU, le 18 Septembre 1764, par le mariage de *Jeanne-Sidonie-Louiſe de la Bourdonnaye,* fille aînée dudit *Joſeph-Avoie,* Seigneur de la Varenne, &c., & de N... *Gibon du Pargo,* Dame de la Breteſche, avec JEAN-BAPTISTE MENARDEAU, Chevalier, Conſeiller au Grand Conſeil, mentionné ci-deſſus. (Extrait d'un *Mémoire généal.* de la Famille MENARDEAU.) Voy. MENARDEAU.

PERRELLE (LA), en Normandie, Election de Falaiſe; Famille qui porte pour armes : *de ſable, à la faſce d'or, accompagnée de 3 coquilles du même.*

PERRENEY DE GROSBOIS, Famille dont étoit NICOLAS-CLAUDE PERRENEY, Seigneur de Grosbois, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon en 1720, qui s'eſt marié à *Anne-Marie Aymeret de Gazeau,* dont :

1. JEAN-CLAUDE-NICOLAS, qui ſuit;
2. Et LOUISE, qui a épouſé, le 11 Septembre 1752, *Claude de Théſut,* IIIe du nom, Seigneur d'Aumont, &c., Lieutenant-Colonel d'Infanterie, dont poſtérité. Voyez THÉSUT (DE).

JEAN-CLAUDE-NICOLAS PERRENEY DE GROSBOIS, Seigneur de Valmont, a été reçu Premier Préſident du Parlement de Beſançon en 1761.

Les armes : *d'azur, ſemé d'étoiles d'or.*

*PERRENOT, ou PERNOT, en Brabant : ancienne Famille noble de Bourgogne, dont étoit

NICOLAS PERRENOT, Seigneur de Granvelle, Chancelier de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui acheta, avec ſa femme, *Nicole de Bonvalot,* la Seigneurie de Cantecroy, en Brabant, laquelle paſſa à leur fils cadet. Ils eurent entr'autres enfants :

1. ANTOINE, dit *le Cardinal de Granvelle,* Archevêque de Beſançon, premier Miniſtre de l'Empereur CHARLES-QUINT;
2. Et THOMAS, qui ſuit.

THOMAS PERRENOT, Chevalier d'Alcantara, Ambaſſadeur du Roi Catholique à Vienne, en France & en Angleterre, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II érigea *Cantecroy* en Comté, l'an 1570. Il eut de ſa femme, *Hélène de Brederode,* entr'autres enfants,

FRANÇOIS PERRENOT, Comte de Cantecroy, qui mourut ſans enfants en 1607, ayant inſtitué pour héritier *Thomas-François d'Oiſelet,* fils de ſa ſœur PERRONNE, & *d'Antoine d'Oiſelet,* Baron de la Villeneuve. Voy. OISELET.

Cette Famille eſt repréſentée par Meſſire NICOLAS-REMY PERNOT, Seigneur du Buat, Lieutenant Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. Il a pour frères & pour ſœurs :

1. THOMAS PERNOT DU BUAT, ancien Envoyé à Gênes & en différentes Cours;
2. LOUISE-CATHERINE PERNOT DU BUAT, qui a épouſé, le 29 Octobre 1738, *Louis de Villeneuve,* Marquis de Trans, Comte de Tourrettes, Baron de Mons, &c., dont des enfants. Voyez VILLENEUVE;
3. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE PERNOT DU BUAT, qui s'eſt mariée, le 3 Juin 1743, à *Michel Bégon,* V^e^ du nom, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & au Parlement de Metz, Intendant de Juſtice, Police & Fortifications de la Marine, aux Départements de Flandre & de Picardie, & particulièrement de la Marine, à Dunkerque. Elle eſt morte le 4 Août 1745, ayant eu poſtérité. Voyez BÉGON.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 bandes de ſable; au chef couſu d'or, chargé d'une aigle éployée & iſſante de*

ſable; & aux 2 et 3 d'or, au lion de gueules, armé et lampaſſé d'azur, au lambel du même en chef, qui eſt DE BREDERODE.

* PERRIEN, Château & Terre, dans l'Evêché de Tréguier, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui remonte à

ALAIN DE PERRIEN, qui épouſa, vers 1434, *Tiphaine du Chaſtel,* dont il eut

GUILLAUME DE PERRIEN, qui vivoit, en 1454, avec *Iſabeau de Coëtgoureden,* ſon épouſe.

Ceux de ce nom, qui ſont des Reſſorts de Saint-Brieuc & de Lannion, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction,* par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 9 Janvier 1671, au rapport de M. Raoul. Cette Famille eſt diviſée en deux branches : de la première eſt

CLAUDE-CHARLES, dit *l'Abbé* DE PERRIEN, Seigneur & Chef des nom & armes de ſa Maiſon, Chanoine, Archidiacre & Vicaire Général de l'Evêché de Tréguier, qui a eu deux frères aînés : le premier, nommé GABRIEL, Comte DE PERRIEN, eſt mort ſans enfants ; & le ſecond, nommé JEAN-BAPTISTE, dit *le Chevalier* DE PERRIEN DE CRÉNAN, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Penthièvre, Infanterie, eſt mort à Paris ſans avoir été marié.

De la ſeconde branche eſt CHARLES-BONAVENTURE, Comte DE PERRIEN, Chevalier, Seigneur de Lannouan & autres Terres, fils de LOUIS-BONAVENTURE DE PERRIEN, Chevalier de Crénan, & arrière-petit-neveu de PIERRE DE PERRIEN, Marquis de Crénan, Grand Echanſon de France, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Caſal. Le Comte DE PERRIEN a épouſé, en 1763, *Bonne-Joſèphe de Kerboudel de la Courpéan,* fille & unique héritière de *René-Joſeph de Kerboudel,* Chevalier, Seigneur & Comte de la Courpéan, & de *Louiſe de Bégaſſon de la Lardais.* De ce mariage ſont iſſus :

JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE, né en 1764;
Et APOLLINE-SOPHIE-CHARLOTTE, née en 1766.

Cette nobleſſe eſt d'ancienne Chevalerie, & ſa *Généalogie* préſente les plus belles alliances avec les premières Maiſons de Bretagne. (*Notice envoyée.*)

Les armes : *d'argent, à 5 fuſées de gueules en bande.*

§ PERRIER (DU), DU PERIER, DE PÉRIER, DE PERIÉ, DU & DE PERER, ainſi qu'il eſt indiſtinctement dans les titres, & en latin DE PERERIO. (Le château *du Perrier* fut aſſiégé en 1394 par le Connétable *de Cliſſon,* ainſi que celui de *la Roche-d'Iré.*) Cette Maiſon eſt ſans contredit une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province de Bretagne : elle eſt ſortie inconteſtablement des anciens Rois, Comtes & Princes *de Bretagne,* de la branche cadette des Comtes de *Cornouailles,* qui avoit une origine commune avec les Rois, Comtes & Ducs de *Bretagne.* Voy. Dom Morice, liv. Ier, f°s 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 & 20, où il établit que Gerenton, Prince d'Albanie, fut, ſuivant Ingomar, père de Conan, qui, ayant ſuivi le tyran Maxime dans les Gaules, l'an 383, fut gratifié par cet uſurpateur d'une portion de l'Armorique: c'eſt de ce Conan, reconnu généralement pour le premier auteur de la Maiſon des Rois, Princes, Comtes & Ducs *de Bretagne,* que ſont ſortis, ſuivant Dom Morice, fol. ci-deſſus cités, les Comtes de *Cornouailles,* les Comtes de *Léon,* les Seigneurs de *Châteauneuf* & de *Noyon-ſur-Andelle,* ſortis de ceux-ci; les Comtes de *Vannes,* de *Rennes* & de *Nantes,* d'où ſont ſortis, les Comtes de *Penthièvre,* auteurs des Comtes de *Quintin,* & les Comtes de *Porhoët,* auteurs des Vicomtes de *Rohan. Budic,* Ier du nom, Comte de *Cornouailles,* ſuivant Dom Morice, liv. Ier, fol. 14, fut père de *Budic,* ou *Benedic* II, Comte de *Cornouailles,* mort très-âgé, vers l'an 980, & qui avoit eu *Benedic,* Comte de *Cornouailles,* & PERIOU, ou PERRIER, que l'on croit l'auteur de la Maiſon DU PERRIER, qui a pris ſon nom de la Sirerie *du Perrier,* premier Fief du Comté de *Cornouailles,* où cette terre eſt ſituée; comme *Geoffroy* II, fils d'*Alain,* Ier du nom, Comte de *Penthièvre,* & *Deladis,* ſa quatrième femme, prit le nom de *Quintin,* ayant eu, en partage la Seigneurie de *Quintin,* que ſa poſtérité a continuée de prendre juſqu'au moment que cette branche de *Bretagne,* iſſue des Comtes de *Penthièvre,* a fondue dans la Maiſon DU PERRIER, par le mariage de *Plézou de Quintin,* avec GEOFFROY, Sire DU PERRIER. (Voy. Dom Morice, liv. Ier, fol. 18); comme l'ont fait les Seigneurs de *Châteauneuf* & de *Noyon-ſur-Andelle,* iſſus des Comtes de *Léon,* auſſi de la Maiſon de *Bretagne* (Dom Morice, liv.

Ier, fol. 16); comme enfin l'ont fait les Comtes de *Porhoët*, iſſus pareillement de la Maiſon de *Bretagne*, & les Vicomtes de *Rohan* qui en ſont ſortis. (Voy. Dom Morice, liv. Ier, fol. 20.) D'après des faits auſſi notoires, il n'eſt donc point étonnant que le fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, Comte de *Cornouailles*, ait pris, vers 940, le nom du premier Fief ou Juveignerie du Comté de *Cornouailles*, où la Terre *du Perrier* eſt ſituée, & qu'il ſe ſoit appelé PERIOU ou PERRIER. Le fait eſt que ce PERIOU étoit fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, IIe du nom, Comte de *Cornouailles* (Dom Morice, liv. Ier, fol. 12, & le même liv., f° 849); il en eſt fait mention dans les Cartulaires de l'Egliſe de Quimper, dans les dons faits à cette Egliſe par les Comtes de *Cornouailles :* ces actes ſont cités par Dom Morice, liv. III, f° 378, où PERIOU eſt dit fils de *Benedic*, Comte de *Cornouailles*, & GUEGON, fils de PERIOU, dans les mêmes donations faites à l'Egliſe de Quimper par les Comtes de *Cornouailles* (voy. Dom Morice, liv. Ier, fol. 376, 77, 78 & 379). Ce GUEGON vivoit vers 980, & en l'an 1000 mourut HUDRAN, le premier qualifié Sire DU PERRIER, que l'on avoit regardé, juſqu'aujourd'hui, comme le premier comparateur de cette Maiſon, n'ayant point pu découvrir encore s'il étoit fils de GUEGON ou de PERIOU, reconnu ſi authentiquement être fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, IIe du nom, Comte de *Cornouailles*, deſcendant des Rois ALAIN, JUDICAEL, SALOMON II, NOEL II, NOEL III, enfin de tous les Rois de l'*Armorique* & de la *Bretagne*, comme l'Hiſtoire l'a établi, & que la *Généalogie* des Rois, Comtes & Ducs *de Bretagne*, dans Dom Morice, liv. Ier, fol. 13 & 14, le prouve inconteſtablement. Le fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, IIe du nom, Comte de *Cornouailles*, qui exiſtoit vers 940, eſt nommé PERIOU ou GUEGON, qui vivoit vers 980, eſt reconnu pareillement pour être le fils de PERIOU, dans un ſiècle ſurtout où tous les cadets des branches cadettes de la Maiſon *de Bretagne* ont tous pris le nom de leurs apanages, & des armes différentes : témoins les Comtes de *Penthièvre*, de *Goëllo* & d'*Avaugour*, & les Comtes de *Quintin*, ſortis des *Penthièvre*; les Comtes de *Léon*, qui ont produit les Seigneurs de *Châteauneuf* & de *Noyon-ſur-Andelle;* les Comtes de *Vannes*, de *Rennes* & de *Nantes*, qui ont produit les Comtes de *Porhoët*, & de ceux-ci les Vicomtes de *Rohan;* mais d'autres preuves auſſi fortes que celles-ci vont établir plus vivement ce que nous avançons. Le Bourg de la Seigneurie *du Perrier*, qui eſt le premier Fief du Comté de *Cornouailles*, eſt une Sirerie conſidérable, dont HUDRAN, Sire DU PERRIER, frère ou fils de GUEGON, jouiſſoit l'an 1000. Depuis cette époque, où les noms ſe ſont franciſés, ſortant d'un ſiècle barbare, & très-peu connu, cette Maiſon a toujours été qualifiée de *Sire* DU PERRIER & de *couſin* par les Ducs *de Bretagne;* elle a joui dès ces premiers temps de la plus grande conſidération dans la Province : & quoique PIERRE DE DREUX, dit *Mauclerc*, en parvenant au Duché de *Bretagne* par ſon mariage, en 1213, avec ALIX, héritière de *Bretagne*, ait travaillé toute ſa vie à abattre les grands Vaſſaux du Duché, & notamment les branches cadettes de la Maiſon ſouveraine, dont il venoit d'en épouſer l'héritière, encore voyons-nous celle de DU PERRIER ſe maintenir toujours dans ce degré de conſidération que lui donnoit ſa haute naiſſance, formant toujours les premières alliances, & épouſer *Plézou de Quintin*, héritière de la branche cadette de *Bretagne*, & fille unique de *Geoffroy*, IVe du nom, Comte de *Quintin*, deſcendant au VIe degré de *Geoffroy II*, fils d'*Alain*, Ier du nom, Comte de *Penthièvre*, & de *Déladis*, ſa quatrième femme; il eſt aiſé de s'imaginer que ſi GEOFFROY, Sire DU PERRIER, n'avoit pas été deſcendant, comme *Plézou de Quintin*, de la Maiſon *de Bretagne*, qu'on ne lui auroit pas donné une auſſi riche héritière & de ce rang (Dom Morice, liv. Ier, fol. 18); mais il l'étoit inconteſtablement, comme le dit JEAN, DUC DE BRETAGNE, en 1420, en accordant le droit de *menée* à la Cour de Guingamp, à JEAN, Seigneur DU PERRIER, qu'il traita de *couſin*, en diſant qu'il tenoit ſes fiefs, héritages & terres, des Ducs de *Bretagne*, prochement (Dom Morice, liv. IV, fol. 1048 & 1049). Le Duc PIERRE le dit encore d'une manière bien plus forte, en 1451, en créant pour TRISTAN DU PERRIER, Comte de *Quintin*, une Baronnie des Etats du nombre des neuf premières Baronnies, qui étoient les Pairies de Bretagne; nous rapportons les diſpoſitions de cette érection : PIERRE, *par la grâce de Dieu, Duc de Bretagne, Comte de Montfort & de Riche-*

mont. A tous ceux qui ces préſentes lettres verront: Salut. *Comme à nous de nos droits ſouverains, royaux & ducaux appartiennent, &c. Savoir faiſons, que nous, bien certains du degré & parenté, dont notre très-cher & très-amé couſin & féal* Tristan, *Seigneur de Quintin, nous atteint, lequel eſt extrait & conſanguin proche de notre Maiſon,* &c. (Voy. à la Bibliothèque du Roi, d'Argentré, du Paz, Lobineau & Dom Morice, liv. IV, fol. 1562 & 1563, où ce titre d'érection en Baronnie eſt rapporté en ſon entier.) Voy. le même Dom Morice, liv. IV, fol. 1565, ſur le débat qui vint à mouvoir aux Etats ou Parlement, tenu à Vannes, le Mardi 25 Mai 1451, en préſence du Duc, ſur la préſéance que Tristan du Perrier prétendoit ſur les Maiſons *de Derval* & *de Maleſtroit*, créés Barons avant lui. Ne prétendoit-il pas qu'elle lui étoit due, étant anciennement le premier Banneret de Bretagne? Qu'a dit Pierre le Baud, Hiſtorien preſque contemporain? Ne dit-il pas, pag. 526 de ſon *Hiſt. de Bretagne*, qui eſt à la Bibliothèque du Roi: *que ledit Sire de Quintin avoit été mal conſeillé de ſe faire créer Baron, car auparavant lui & ſes prédéceſſeurs s'étoient nommés Comtes, par privilège de la nobleſſe qu'ils avoient d'être auſſi deſcendus en droite ligne légitime de la génération des Rois, Ducs & Princes de Bretagne, ainſi que avoient, d'ancienne coutume, tous ceux qui en étoient extraits?* Du Pas dit la même choſe, fol. 181, à la Bibliothèque du Roi; le Duc Pierre de Bretagne l'auroit-il dit auſſi, ſi cela n'avoit pas été? Le Baud, Hiſtorien contemporain, l'auroit-il avancé ſi le fait n'étoit point notoire? A-t-il été contredit par perſonne? D'après cela il eſt donc prouvé que la Maiſon du Perrier deſcend par Periou, vers 940, de la Maiſon *de Bretagne*, & que la Sirerie *du Perrier* aura été une juveignerie de la Maiſon des Comtes de *Cornouailles*, Juveigneurs de la Maiſon *de Bretagne*; qu'elle eſt d'une origine des plus illuſtres, & qu'elle poſſédoit cette Sirerie *du Perrier*, déjà dans le Xe ſiècle & au commencement du XIe, & l'a poſſédée encore plus de 450 ans après que l'héritière de la branche aînée l'a portée dans la Maiſon *de Laval*, ainſi que le Comté de *Quintin*, créé Baronnie, aujourd'hui Duché de *Lorges*; la Terre du *Pleſſis-Baliſſon* & de *Queſtembert*, & nombre d'autres, ſituées auſſi en Bretagne, avec celle de *la Roche-d'Iré*, en Anjou, & pluſieurs autres Seigneuries conſidérables, qui, de la Maiſon *de Laval*, ont paſſé dans celles *de la Trémoïlle, de Rohan, de Montmorency* & *de Rieux*, où elles ſont encore en grande partie. — Elle a produit, dans ſes différentes branches, pluſieurs Officiers de mérite, des Ambaſſadeurs, de grands Magiſtrats, un Maréchal de Bretagne & nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & de différents Ordres; tous les Hiſtoriens de Bretagne en parlent avec le plus grand avantage, tels que le Baud, du Paz, d'Argentré, Dom Lobineau, Dom Morice & autres; Marca Olhagaray, Oihenart & le *Cahier des Etats*, pour la branche établie en Béarn; l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*; le P. Anſelme, dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*; Moréri; le *Diction. de la Nobleſſe*, à la Généalogie *de Rohan* & à celle *de Goyon-Matignon* & autres, où elle a donné & pris des filles en mariage, & qui ſont compriſes dans les vol. précédents. Le premier de ce nom, dont la deſcendance eſt établie, eſt

I. Hudran, Sire du Perrier, mort l'an 1000, & qui paroît, ſuivant toutes les préſomptions, être fils ou frère de Guegon, vivant vers l'an 980, & petit-fils de Periou, dans le langage gothique, ou Perrier, en français, fils puîné de Budic, ou Benedic II, Comte de *Cornouailles*, auquel Hudran on donne pour fils,

II. Graslon, Sire du Perrier, qui épouſa, l'an 1030, *Guyonne du Quélenec*, fille du Sire *du Quélenec*, dont

III. Eon, Sire du Perrier, Chevalier, vivant en 1065, qui s'eſt marié à N.... *de Morſan*, fille du Seigneur *de Morſan*. De ce mariage vint

IV. Morvan, Seigneur du Perrier, mort en 1091, qui, d'*Annette de Kerlec'h*, ſon épouſe, fille d'*Audran de Kerlec'h*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Triſtanne de la Mothe*, laiſſa, entr'autres enfants,

V. Yvon, Seigneur du Perrier, Chevalier, auquel *Marguerite de Rohan* fit donation de 500 liv. par ſon teſtament du 14 Décembre 1096 (Dom Morice en fait mention, liv. II de ſon *Hiſt. de Bretagne*, pag. 776 & 777). Il mourut en 1122, & avoit épouſé *Sibylle de Niblemont*, fille de N.... *de Niblemont*,

Seigneur de la Roche-Marie, & de *Marguerite de Dolus*. Ils eurent

VI. Maurice, Seigneur du Perrier, mort en 1150, qui, de *Marie du Pont*, ſon épouſe, fille du Seigneur *du Pont*, & de N.... *de Kervé*, laiſſa

VII. Hervé, Seigneur du Perrier, Chevalier, mort en 1181, qui avoit épouſé *Anne de Kulec*, & en eut

VIII. Conan, Seigneur du Perrier, Chevalier, qui, ſuivant un acte dépoſé à la Chambre des Comptes de Nantes, dès l'an 1200, cité par Dom Lobineau, liv. II, pag. 429 ou 439, devoit fournir des Ecuyers & Chevaliers d'Oſt au Duc de Bretagne. Il ne vivoit plus en 1236, & avoit épouſé *Eléonore de Plédran*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Plédran*, Chevalier, & de *Robine de la Mouſſaye*. Il laiſſa, entr'autres enfants,

IX. Hervé, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Perrier, qui fit à la mi-Août 1294 une reconnaiſſance au Duc de Bretagne pour un Chevalier d'Oſt : c'eſt ce dont fait mention Dom Morice, tom. Ier, liv. 3, pag. 1110, 11, 12 & 1113. Le Duc de Bretagne ayant aſſemblé, le 19 Août 1294, ſon Parlement, où Oſt de Bretagne, parmi les Seigneurs qui s'y trouvèrent, eſt compris le Sire du Perrier, qui l'accompagna auſſi en Gaſcogne pour joindre ſes forces à Edouard, Roi d'Angleterre, contre le Roi de France. (Voy. l'*Hiſt. de Bretagne*, par Dom Lobineau, liv. Ier, fo 282.) De ſon mariage contracté avec *Sibylle de Faru*, fille de *Jean*, Seigneur *de Faru*, Chevalier, & de *Marie du Pont*, il eut

X. Alain, Chevalier, Sire du Perrier, Maréchal de Bretagne, contre lequel un ajournement fut donné devant le Duc de Bretagne, par Philippe, Roi de France, à l'occaſion d'un procès contre Rolland de Dinan de Montafilant, qui avoit appelé d'un Jugement, en cas civil, rendu au profit dudit Alain du Perrier, Chevalier, le 23 Août 1304, comme le rapporte Dom Morice, tom. Ier, liv. 3, fo 1191. Il obtint, en 1322, contre le même Rolland de Dinan, Seigneur de Montafilant, un Arrêt qui occaſionna des différends, leſquels furent portés devant le Roi de France, dit Dom Lobineau, liv. Ier, pag. 203, & mourut, très-âgé, après avoir rendu de grands ſervices à ſon Prince. Il avoit épouſé *Julienne de Lancelot*, fille du Seigneur *de Lancelot*, Chevalier, dont :

1. Geoffroy, qui ſuit ;
2. Salomon, auteur de la branche établie à Aix, en Provence, depuis 400 ans, rapportée plus loin ;
3. Et Jean, Ecuyer, qui donna quittance, en 1347, au Tréſorier Chauvel de 21 liv. & 12 ſols Tournois, pour ſa Compagnie d'Ecuyers & de Sergents ; fut envoyé en Ambaſſade en Angleterre en 1352 ; ſigna & ſcella de ſon ſceau les lettres que la Ducheſſe de Bretagne adreſſa à Edouard, Roi d'Angleterre, pour traiter de la délivrance de Charles de Blois (Voy. Dom Morice, tom. Ier, liv. 3, fol. 1465 & 1486), & comparut dans la Montre du Capitaine Geoffroy de Kerimel, qui avoit 4 Chevaliers & 26 Ecuyers, lors du ſiége de Breſt, par le Connétable de Bretagne, en 1375. Dans une Révolution ſurvenue en cette Province, en 1379, où ſe forma une ligue de la Nobleſſe en faveur du Duc, ſe trouva ce Jean, Sire du Perrier, Chevalier, lequel fut auſſi du nombre des Chevaliers Bretons, qui, la même année, promirent au Duc de l'accompagner dans la guerre qu'il ſe propoſoit de faire au Roi de France ; il ſe trouva encore au ſiége de Carthagène avec nombre d'autres Seigneurs Bretons, & y mourut en 1390. (Voy. Dom Lobineau, liv. Ier, pag. 346, 407, 21, 25 & 472.)

XI. Geoffroy du Perrier, Comte de Quintin, Seigneur du Perrier, épouſa *Plézou de Quintin*, fille unique & héritière de *Geoffroy* IV, Comte *de Quintin*, dernier mâle de la Maiſon *de Bretagne*, de la branche cadette des Comtes de *Penthièvre*, & de *Robine de Québriac*, & dont le frère, *Jean*, IIe du nom, Comte *de Quintin*, avoit épouſé, en 1372, *Marguerite*, fille aînée de *Jean*, Vicomte *de Rohan*, nommé dans le teſtament dudit Vicomte comme ſon gendre. (Voy. Dom Morice, liv. IV, fol. 657.) Leurs enfants furent :

1. Alain, Sire du Perrier, qui fut préſent à la Montre de Bertrand du Gueſclin le 1er Août 1371 & à celle du 1er Octobre ſuivant, comme Chevalier Bachelier, dit Dom Morice, tom. Ier, liv. 3, pag. 1654, 57 & 1658 ; aſſiſta, le 26 Avril 1379, ainſi que ſes frères, à l'aſſociation de la Nobleſſe, pour empêcher l'invaſion des ennemis dans le pays, au rapport du même Hiſtorien, tom. II, pag. 214. Ledit Alain, Chevalier, avec Guillaume du Perrier, Ecuyer, ratifièrent à Guimgamp, le 30 Avril 1381, le Traité fait entre le Roi de France & le Duc de

Bretagne, comme il eſt dit, tom. II, pag. 278 de cette *Hiſtoire*. Ce fut lui qui obtint, en 1383, de ce Prince, de rebâtir ſon Château *du Perrier*, à condition cependant qu'il ne ſerviroit point de retraite aux ennemis du Duché de Bretagne. Il eſt repréſenté armé de toutes pièces, ayant ſon ſceau à la main gauche : *d'azur, à* 10 *billettes d'or*, telles que cette Maiſon les porte encore aujourd'hui, & les bannières de Bretagne, en plein, avec l'écuſſon *de Bretagne* à droite, & de *Rochefort* ou de *Rieux* à gauche, & autour du médaillon il eſt écrit : S : Dalain : Sire du Perrier : et du Pleseiz : Balicson : et : de : Questembert :, & au-deſſous, Alain du Perrier, 1387, tel qu'il eſt repréſenté ci-deſſous :

CCLXXXI.

ALAIN DU PERRIER.

1387.

(Voy. Dom Morice à la feuille ou planche 17 des armes, liv. II; D. Lobineau; les divers enregiſtrements faits à la Chambre des Comptes de Bretagne; *l'Armor. génér.* à la Bibliothèque du Roi; le P. Anſelme; les *Tablettes hiſtor. & généal.*, &c.) Selon D. Lobineau, liv. Ier, pag. 446 & 459, le Duc convoqua, la même année, au mois de Juin, les Etats de la Province à Vannes, & parmi les Seigneurs qui s'y trouvèrent, fut ledit Alain du Perrier. Dom Morice, tom. II, pag. 461, ajoute qu'il s'étoit tenu à Rennes un Parlement en 1384, pour la cauſe de Dame Aliénore de Kergorlay, contre Meſſire Alain, Sire du Perrier. Il fut du nombre des Seigneurs Bretons, qui, le 28 Novembre 1393, jurèrent au Duc de vivre & mourir plus proche à lui qu'aucun autre, en foi de bonté, gentilleſſe, & comme loyaux Chevaliers : c'eſt ce que rapporte Dom Lobineau, liv. Ier, pag. 486. (On ne voit point qu'il ait été marié);

2. Et Geoffroy, qui ſuit.

XII. Geoffroy du Perrier, IIe du nom, Comte de Quintin, Seigneur du Perrier, compris, en 1370, dans la Montre de Pierre, Sire de la Hunaudaye, où il eſt qualifié Ecuyer, ſelon Dom Morice, tom. Ier, liv. 3, pag. 1646, eut ſon Château pris & raſé par le Connétable de Cliſſon en 1394, qui faiſoit la guerre aux Ducs de Bretagne pour le Roi Charles VI. (Voy. l'*Hiſt, de France*, par Villaret, tom. XII, p. 198; D. Morice, D. Lobineau, d'Argentré, du Paz & le Baud). Il avoit épouſé *Suſanne de Kergroas*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kergroas*, & de *Marie de Trogoff*. Leurs enfants furent :

1. Geoffroy, qui ſuit;
2. Et Henri, qui s'établit en Béarn en 1380, & eſt auteur de la branche qui y ſubſiſte, & rapportée ci-après.

XIII. Geoffroy du Perrier, IIIe du nom, Comte de Quintin, Seigneur du Perrier, de la Roche-d'Iré & du Pleſſis-Baliſſon, fit une donation, en 1405, pour la fondation d'une Egliſe Collégiale à Quintin, en préſence de ſon neveu Jean du Perrier, fils aîné d'Henri, ſon frère, établi en Béarn : cet acte eſt ſcellé du ſceau de du Perrier, par Geoffroy, & de celui de *Robien* par Jean ſon neveu; ce qui fait croire qu'Henri, père de Jean, ayant épouſé une héritière *de Robien*, en auroit pris les armes, qui doivent être ſans doute les mêmes que ſa poſtérité aura continué de porter, ainſi que la branche établie en Béarn, & il falloit que Geoffroy n'eût point encore de garçon, puiſqu'il appelle Jean, ſon héritier. Il fut un des principaux Seigneurs qui ſignèrent avant l'Amiral de Bretagne, & promirent fidélité au Duc dans les Etats tenus à Vannes le 16 Octobre 1410; ſuivit ce Prince en 1425 dans ſa pourſuite contre les Anglais en Normandie; ſe trouva au ſiége de Pontorſon & à celui de Pouancé. (Voy. D. Morice, tom. Ier, p. 1015); ratifia, en 1427, avec *Alain de Rohan*, Comte de Porhoët; *Charles de Rohan*, Seigneur de Guémené, Guingamp, & autres Chevaliers, le Traité de paix que le Duc de Bretagne fit avec les Anglais; aſſiſta, le 22 Juillet 1439, à Saint-Mâlo, avec les autres Seigneurs Bretons, au ſupplice d'un

Normand qui avoit voulu livrer la Ville de Saint-Malo, aux Anglais; fut tué au ſiége de Saint-James : ces faits ſont rapportés dans D. Morice, tom. II, pag. 754, tom. III, pag. 792 & 793, & D. Lobineau, liv. Ier, pag. 567 & 568. Il avoit épouſé, 1° *Iſabeau de la Motte*, fille unique & héritière de *Louis*, Seigneur de Boſſac, Kerdavid & Sourdéac, & de *Marguerite Auger*; 2° *Philippine de Montauban*; & 3° *Tiphaine de Kerandraon de Keranraiz*, Dame de Coëtcanton & de Kernaffer, laquelle ſe remaria à *Robert le Borgne*, Ecuyer, & en eut *Marguerite le Borgne*, qui s'eſt mariée, en 1457, à *Rolland du Liſcoët*, Chevalier, Chambellan du Roi, Seigneur de Keriſpertz, Grand Veneur de France, veuf de *Thomine Péan*. Le Comte de *Quintin* eut de ſa première femme :

1. TRISTAN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, *aliàs* ANNE, qui s'eſt mariée à *Sylveſtre de la Feuillée*, Vicomte de Pléhédel, dont il eſt parlé à la *Généalogie de Rohan*, dans ce *Dictionnaire*;
3. MATHURINE (mentionnée dans le P. Anſelme & Moréri, comme étant iſſue des anciens Comtes de *Quintin*), qui s'eſt mariée à *Jean de Tournemine*, IIIe du nom, Sire de la Guerche, fils puîné de *Jean de Tournemine*, Sire de la Hunaudaye: elle fut, en 1506, première Dame d'honneur d'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, & eut cinq aunes trois quarts & demi de drap noir pour le deuil de CHARLES VIII, Roi de France, au rapport de D. Morice, tom. III, pag. 792 & 793, & de tous les Hiſtoriens du temps; elle avoit aſſiſté au ſacre de la même Reine, à Saint-Denis, en qualité de première Dame d'honneur, comme on le voit dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*; à la Bibliothèque du Roi, & dans toutes les Relations dudit Sacre.

De la ſeconde femme vint

4. JEAN, Seigneur du Pleſſis-Baliſſon, qui, ſuivant un cinquième compte rendu par Olivier Baud, Tréſorier des Guerres en 1455, fut payé pour ſept mois de gages de ſes 8 hommes d'armes & 205 Archers. Il fut marié, 1° en 1409, à *Olive de Rougé*; & 2° en 1428, à *Conſtance Gaudin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Martigné, & de *Jeanne Reboul*, Dame d'Aſſé & de Lavardin : ce peut être le même qui, ſelon D. Lobineau, liv. Ier, p. 696, étoit en 1485 du nombre des Chevaliers qui ſervoient en France dans l'Armée du Duc de Bretagne. Il n'eut de chacun de ſes mariages qu'une fille, ſavoir: du premier

MARIE, qui épouſa *Rolland de Dinan*, Seigneur de Beaumanoir & Montafilant, mort ſans poſtérité. (Voy. le P. Anſelme, t. VIII, p. 579, à la Généal. *de Dinan*, & Moréri, tom. III, p. 219.)

Et du ſecond vint

JEANNE, qui s'eſt mariée, par contrat du 20 Septembre 1441, à *Bertrand de Goyon*, IVe du nom, Sire de Matignon, Baron de Thorigny, auquel elle porta 300 liv. de rente. C'eſt d'elle que deſcendent les Comtes de *Matignon*, les Ducs de *Valentinois* & les Princes de *Monaco* d'aujourd'hui. Et de ce mariage ſont ſortis, par les *Matignon*, les Ducs *d'Harcourt*, les Marquis *de Carbonnel de Caniſy*, les Ducs de *Coigny*, les Comtes de *Marſan*, de la Maiſon *de Lorraine*, les Marquis de *Seignelay*, les Marquis de *Balleroy*, les Ducs *de Fitz-James*, les Marquis de *Trainel*, &c. Voyez GOYON DE MATIGNON, dans le *Diction. de la Nobleſſe*, dans le P. Anſelme & à la Bibliothèque du Roi.

Et de la troiſième femme il eut

5. JEAN, qui paſſa en Guyenne, & que l'on croit auteur de la branche de DU PERRIER DE LILLEFORT & de LARSAN, établie à Bordeaux, & rapportée à ſon rang.

XIV. TRISTAN DU PERRIER, Chevalier, Comte de Quintin, Seigneur de la Roche-d'Iré, du Pleſſis-Baliſſon & du Perrier, aſſiſta au ſerment prêté à Louis XII, Roi de France, par les Barons à ſes Ambaſſadeurs, en 1477; fut témoin au ban de la Baronnie d'Avaugour, fait par le Duc à ſon fils naturel en 1480, & fut excuſé de ne s'être pas trouvé au Parlement tenu à Rennes, en 1482, parce qu'il étoit, diſent les Hiſtoriens Bretons, à Saint-Jacques. Il fut exécuteur teſtamentaire de *Jean de Montauban*, ſon beau-frère, Amiral de France, en 1476; donna quittance au Seigneur *de Montauban*, ſon beau-père, le 14 Avril 1448, d'une ſomme de 5,000 liv. faiſant partie de la dot de ſa femme; fut caution de Jean de Rieux, auprès du Duc de Bretagne en 1476, & parut à la Montre de la Nobleſſe dans l'Archidiaconné de Dinan le 24 Juin 1481. Il avoit épouſé *Iſabelle de Montauban*, fille de *Guillaume*, Sire *de Montauban*, & de *Bonne Viſconti*, dite *de Milan*, fille de *Charles Viſconti*, Seigneur de Parme, &c., & de *Béatrix d'Armagnac*: c'eſt

ce que diſent D. Morice, tom. II, p. 1412, & tom. III, p. 43, 123, 314, 68, 92, 93 & 394; le *Diction. de la Nobleſſe*, article ROHAN, & D. Lobineau, dans ſon *Hiſt. de Bretagne*. Il n'eut de ce mariage qu'une fille unique, nommée JEANNE, qui ſuit; & quoiqu'il fut créé *Baron* par le Duc de Bretagne, il continua à ſe titrer *Comte*, comme ſes auteurs, par droit de naiſſance & comme deſcendant des Rois & Princes de *Bretagne*.

XV. JEANNE DU PERRIER, Comteſſe de Quintin, Dame du Perrier, de la Roche-d'Iré, héritière de cette branche aînée & Dame d'honneur de la Ducheſſe de Bretagne en 1480, ſelon Lobineau, liv. 2, p. 1466, épouſa, 1° *Jean de Laval*, Baron de la Roche-Bernard & de Belle-Isle, fils puîné & héritier de *Guy*, XIVe, dit XVe du nom, Comte *de Laval*, & d'*Iſabelle de Bretagne*; & 2° *Pierre de Rohan*, Seigneur de Pont-Château, dont elle fut la première femme. De ſon premier lit elle eut *Guy*, XVIe du nom, Comte *de Laval*, de Quintin & *du Perrier*, Seigneur de Vitré, Gouverneur & Amiral de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui s'eſt marié 1° à *Charlotte*, Princeſſe *de Tarente*, fille aînée de FRÉDÉRIC, Roi D'ARAGON & de Sicile, & d'*Anne de Savoie*: il n'en eut que des filles, mariées dans les Maiſons *de la Trémoïlle* & *de Montmorency*; & 2° à *Anne de Montmorency*, de laquelle il n'eut encore que des filles, dont l'aînée fut mariée à *Louis de Rohan*, V^e du nom, Seigneur de Guémené, Montbazon, &c., auquel elle porta la Terre *du Perrier*, & l'on croit que cette Maiſon la poſſède encore. (Voy. LAVAL, TRÉMOILLE (DE LA), MONTMORENCY & ROHAN.) Par ce détail, l'on voit que les Maiſons *de Laval, de la Trémoïlle, de Montmorency* & *de Rohan* deſcendent toutes aujourd'hui, par femmes, de cette héritière DU PERRIER, & par elles toutes les premières Maiſons du Royaume. Nous ajouterons encore que la Maiſon *de Laval*, depuis que l'héritière DU PERRIER y eſt entrée, a eu l'honneur de s'allier à la Couronne de France, par le mariage de *Jeanne de Laval de Montfort*, avec LOUIS DE BOURBON, Comte de *Vendôme*, V^e aïeul direct d'HENRI IV.

BRANCHE
établie en Béarn.

XIII. HENRI DU PERRIER, qualifié de *Meſſire*, d'*Ecuyer*, de *haut & puiſſant Seigneur* (fils puîné de GEOFFROY, IIe du nom, Comte de Quintin, & de *Suzanne de Kergroas*), comparut à Caen, le 1er Octobre 1371, à la Montre de la Compagnie du Connétable du Gueſclin, qui étoit de 3 Chevaliers Bannerets, 22 Chevaliers Bacheliers, & de 175 Ecuyers, & où il faiſoit ſes premières armes, en qualité d'Ecuyer, ſous ſon oncle, ALAIN DU PERRIER, Chevalier Bachelier, frère de ſon père, GEOFFROY DU PERRIER, Comte de Quintin (Dom Morice, liv. III, fol. 1657 & 1658). Il fut du nombre des 12 Chevaliers que le Duc de Bretagne mena avec lui, en 1377, au ſervice du Roi d'Angleterre, avec 187 Ecuyers, lorſqu'il ſe mit à ſon ſervice (Rymer, tom. 7, pag. 174, & Dom. Morice, liv. IV, pag. 178 & 179). Il ſe diſtingua au ſervice du Roi d'Angleterre, qui le fit ſon Lieutenant en Aquitaine, & s'établit en Béarn vers 1380. Le nom de ſa femme eſt ignoré; cependant il eſt à préſumer qu'il avoit épouſé une héritière de la Maiſon *de Robien*, puiſqu'un de ſes fils, nommé JEAN, comme on l'a dit, & qu'on croit même auteur de la branche des Seigneurs de *Sourdéac*, ſcella des armes *de Robien* la donation que fit, en 1405, GEOFFROY DU PERRIER, IIIe du nom, Comte de Quintin, tandis que celui-ci la ſcella des armes de DU PERRIER : cette différence dans l'oncle & le neveu ne laiſſe guère à douter qu'HENRI n'ait épouſé une *Robien*. En ſa qualité de Lieutenant d'Aquitaine, le même HENRI DU PERRIER permit, par ſes Lettres ſcellées de ſon ſceau, datées du Château de Mauléon-Soule, limitrophe du Béarn, en 1393, à Louis de Servilho, Ecuyer, du Royaume d'Aragon, d'aſſigner dans le Duché de Guyenne le Sire d'Allemant de Queralt, Chevalier du même Royaume, pour combattre à toute outrance avec ledit Louis de Servilho, promettant d'être le Juge de ce combat : ces Lettres ſe trouvent dans les Archives de l'Hôtel de Ville d'Orthez, en Béarn. Il fit ſon teſtament le 20 Mars 1396, & ſubſtitua, en faveur de GASSIOT, ou PIERRE-GASSIOT, ſon fils puîné, tous les biens qui lui étoient échus comme puîné de la Maiſon DU PERRIER, des Comtes de *Quintin*, en Bretagne. On ignore le temps de ſa mort; mais il laiſſa pour enfants :

1. RAYMOND, dont la poſtérité nous eſt inconnue, qui nomma, le 26 Février 1428, Gaillard de Serre, à une Prébende dans l'Egliſe

de Nay : on ne ſait ſi c'eſt par droit d'acquiſition ou de fondation d'Henri, ſon père, ou de ſa femme, ou des auteurs de celle-ci ; c'eſt ce qui appert d'un extrait des premiers regiſtres de la collation des bénéfices à Leſcar ;

2. Jean, qui étant appelé en Bretagne par ſon oncle, s'y fixa, devint Seigneur de Sourdéac, & y fut tige de la branche des Seigneurs de *Sourdéac*. Il eut trois enfants :

   1. Jean, IIe du nom, Seigneur de Sourdéac, qui, ſelon D. Morice, t. II, pag. 1722, reçut, en 1457, quinze écus d'Olivier le Roux, Tréſorier, Receveur Général du Duc de Bretagne ; fut du nombre des Chevaliers qui ſervirent dans l'Armée du Duc de Bretagne en France, en 1465, dit D. Lobineau, liv. Ier, p. 696 : ce peut être le même qui fut nommé Commiſſaire, en 1485, avec le Chancelier de Bretagne, le Boutillier & les Ambaſſadeurs du Duc, pour juger le Miniſtre Landais, qui fut condamné à être pendu ; il fut auſſi du nombre des Seigneurs Bretons, qui prirent, en 1487, le parti de la France, contre leur Duc (D. Lobineau, liv. Ier, p. 764 & 765 & D. Morice, t. II, p. 1759). On croit que de ces Seigneurs de *Sourdéac* eſt ſortie une branche, éteinte en Normandie, & dont l'héritière, Marie du Perrier, Comteſſe de Ciſai, Baronne d'Amfreville, fut mariée, le 29 Septembre 1636, à *Odet d'Harcourt*, Comte de Croiſy, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi, à qui elle porta tous les biens de ſa branche, qu'on croit avoir pris le parti de la Robe, le père de cette héritière ayant été Préſident à Mortier au Parlement de Normandie. (Voy. la Généalogie de la Maiſon *d'Harcourt*, dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, dans Moréri & notre *Dictionnaire*) ;
   2. & 3. Guillaume & Alain, qui aſſiſtèrent, l'un & l'autre, le 19 Septembre 1467, à la priſe de poſſeſſion des Forteresſes du Comté de Ponthieu, & dont Guillaume fut Capitaine.

   De ces trois frères, Jean, Guillaume Alain, l'un d'eux fut, à ce que l'on croit, auteur d'une branche qui a exiſté en Baſſe-Bretagne : elle a donné des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; a juſtifié de ſon ancienne nobleſſe lors des recherches faites en 1683, & étoit connue ſous les noms de Seigneurs *du Ménez* & de *Kermelven* : on ignore ſi elle ſubſiſte encore.

3. Gassiot, ou Pierre-Gassiot, qui ſuit ;
4. Et Pascal du Perrier.

XIV. Gassiot, ou Pierre-Gassiot du Perrier, Chevalier, nomma, le 31 Décembre 1438, en ſa qualité de Patron, à la Prébende de Nay, vacante par la mort de Pascal, ſon frère puîné, Jean du Perrier, que l'on croit être le même que Jean, Seigneur de Sourdéac, en Bretagne, ainſi qu'il appert de l'extrait des regiſtres des collations des Bénéfices à Leſcar. Le nom de ſa femme eſt ignoré ; mais il en eut

XV. Pées, ou Pierre du Perrier, ou du Perer, ſelon l'idiome Béarnais, Chevalier, Panetier du Roi, Seigneur de la Tire, Conſeiller d'Etat du Roi de Navarre, François-Phœbus, & de Catherine, ſa ſœur, & premier Juge de Béarn, charge de Magiſtrature alors équivalente à celle de Premier Préſident, aſſiſta dans le Château de Pau, le 24 Novembre 1482, au ſerment fait par le Roi de Navarre en ſa Province de Béarn, &, après la mort de ce Prince, il fut député par la Reine Catherine, qui lui ſuccéda au Royaume de Navarre, en qualité de Commiſſaire & de Juge de Béarn, pour régler les péages de cette Province, par acte paſſé à Pau le 7 Octobre 1484 : c'eſt ce qu'apprend le Livre intitulé *Compilation des anciens Privilèges & Règlements du Béarn*, que l'on trouve partout en Béarn, & notamment dans les Archives des Etats du Béarn, ſéant à Pau ; à la ſeuille du ſerment qu'a fait François-Phœbus, Roi de Navarre, à la Province de Béarn. Il paroît qu'il a été marié deux fois, ſans que l'on ſache encore ſi Jean, qui ſigna, le 4 Décembre 1489, comme ſon héritier, une quittance donnée par les Généraux, Conſeillers du Roi, ſur le fait & gouvernement de ſes Finances, tant en Langue d'Oil qu'en Langue d'Oc, de la ſomme de 25 livres, en récompenſe de certains voyages faits par Meſſire Pierre du Perrier, en ſon vivant, l'un des Généraux de la Cour de Juſtice des Aides, ſéant à Montpellier, étoit le ſeul fils du premier lit, comme il y a lieu de le préſumer, & nous feroit croire, qu'en quittant l'Office de Panetier du Roi pour prendre le parti de la Robe, il fut nommé un des Généraux de la Cour de Juſtice, ci-deſſus, où il ſe ſera marié, & en aura eu Jean, & que

de là il repaſſa au ſervice du Roi de Navarre, dont il étoit né ſujet en Béarn; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que, ſuivant ces mêmes Lettres en original, en parchemin, ſignées *Briçonnet*, & ſcellées d'un ſceau en cire vermeille, dont il en reſte encore quelques traces, il ne vivoit plus le 4 Décembre 1489, que ſon fils Jean donna quittance. Nous ignorons encore ce qu'eſt devenu ce Jean, qui, étant ſon héritier du premier lit, a dû faire ſouche, & emporter avec lui, les biens & les titres de ſa Maiſon, & en priver la branche cadette, encore ſubſiſtante; mais de ſon ſecond mariage, avec *Marie d'Artiguelouve*, il eut :

1. Pierre-Raymond, qui ſuit;
2. Et Marie, Dame de Momas & de Sévignac, qui s'eſt mariée, par contrat du 14 Juillet 1523, à *Jean*, aliàs *Thomas de Terride*, d'une très-ancienne Maiſon, ſubſiſtante en Béarn, & dont elle eut des enfants. Voy. LOMAGNE, branche des Seigneurs de *Barinque*, &c.

XVI. Pierre-Raymond du Perrier, qualifié de *Meſſire* & de *Chevalier*, prit d'abord le parti des armes, & fut, le 25 Novembre 1496, homme d'armes dans la Compagnie de 120 hommes d'armes & Archers du Seigneur Robert de Balſac, ſuivant la Montre que nous avons en original, de la date ci-deſſus : ladite Compagnie toute compoſée de la première Nobleſſe du Languedoc, du Béarn, de l'Agénois & de la Guyenne; il paſſa de là, comme ſon père, dans la haute Magiſtrature en Béarn; fut Conſeiller d'Etat & Juge d'Appeaux de Bigorre; il jouit, après le décès de ſon père, de la ſubſtitution faite par Henri du Perrier, ſon biſaïeul. Le Roi de Navarre le nomma Arbitre & Ambaſſadeur auprès de Louis XII, Roi de France, pour régler, de concert avec Pierre de Biax, Conſeiller du Roi de Navarre; Etienne Poncher, Evêque de Paris, depuis Garde des Sceaux de France, & Pierre de la Bernade, Conſeiller d'Etat (ces deux derniers nommés par le Roi de France), le différend qui ſubſiſtoit entre la France & la Navarre pour le Béarn : l'acte en fut paſſé à Blois, en 1512, tout à l'avantage du Roi de Navarre, ſuivant un titre en parchemin intitulé : *le Procès-Verbal fait par-devant les Arbitres, ſur la caſſation de l'Arrêt de Béarn*, dépoſé au Tréſor des Chartes du Roi à Pau, ainſi que pluſieurs autres titres, cotés 9, 12 & 16, au chapitre des Sentences, Lettres Patentes du Béarn, de l'inventaire troiſième : on doit les trouver auſſi à la Bibliothèque du Roi. (Voy. auſſi Marca, *Hiſt. de Béarn.*) Ledit Pierre-Raymond, par ſon teſtament, ſubſtitua 300 écus d'or à Meſſire Guilhem-Arnaud de Perrier, ſon fils, à la charge de les faire paſſer au ſecond fils qui proviendroit du mariage dudit Guilhem-Arnaud avec Dame *Jeanne de Béarn*, & cela, dit-il, pour imiter la coutume qu'ont eue depuis ſi longtemps ſes ancêtres. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut

XVII. Guilhem-Arnaud du Perrier, Conſeiller du Roi de Navarre, qui acquit au territoire d'Orthez, en Béarn, le 10 Octobre 1517, beaucoup de terres, bordes, vignes, côteaux, &c., d'honorable homme *Johanicot de Peré*, Abbé de Legugnon, au Diocèſe d'Oloron, pour la ſomme de 200 écus de 18 ſols pièce, par acte paſſé devant *Dagos & Vergez*, Notaires de Pau; acquit encore de Louis du Plâa & de Gratiane, ſa femme, une vigne blanche & un verger, ſitués au terroir de Jurançon, pour le prix de 26 écus valant 18 ſols pièce, par acte paſſé devant *François Dagos* & *Jean Dheriter*, Notaires de Pau, depuis 1530 juſqu'en 1533 : ces deux actes ſont dépoſés aux Archives de l'Hôtel de Ville de Pau, cotés 10 & 12. Il aſſiſta, comme parent & ami, au contrat de mariage de *Jean de Béarn* avec *Bertrande de Poey*, paſſé le 1er Septembre 1532, & il y ſigna après Charles de Gramont, Archevêque de Bordeaux, & avant Etienne de Poylaud, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Guilhem de Baylens, Jean de Poyanne, Jean Damou, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & Noble Etienne de Caunar, Chevalier : la minute de ce contrat de mariage eſt dépoſée au Greffe de la Cour de Dax, dans les papiers de *Gérard du Bois*, en ſon vivant Lieutenant Général & Notaire en la Prévôté de cette Ville. Guilhem-Arnaud du Perrier avoit épouſé *Jeanne de Béarn*, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, deſcendue des anciens Souverains du Béarn, & en eut pluſieurs enfants : l'aîné nous eſt inconnu, & l'on croit qu'il porta ſes biens dans la Maiſon *d'Arricaut* & de *Moncaup*, dont l'héritière eſt entrée dans celle *de Monteſquiou-Fezenſac*, & ſe diſoit Dame & héritière du Perrier, ou de Perer, en Béarnais; le ſecond fils fut Martin, qui ſuit.

XVIII. Martin du Perrier, Conſeiller de la Reine Jeanne d'Albret, aſſiſta, comme témoin, à l'accord paſſé entre Noble homme Jehan de Secondat, Seigneur de la Roque, Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire de la Reine, portant revente en faveur de la Reine des Terres & Seigneuries de Roquefort, Sévignac, Monteſquieu, Segounhac, Pleyſſac ou Pleſſac, Goulard & Cuq : l'extrait de ce titre, en parchemin, eſt dépoſé au tréſor des Chartes du Roi à Pau, coté 5, au chapitre des reçus & documents d'Armagnac de l'Inventaire 3e. Il fit ſon teſtament olographe le 8 Février 1571, ſcellé de pluſieurs ſceaux en lacs de ſoie jaune, repréſentant les mêmes armes que ſa poſtérité porte encore aujourd'hui & que ſa Maiſon a toujours porté en Bretagne, qui ſont : *d'azur, à* 10 *billettes d'or ;* il y rappelle la ſubſtitution ouverte ſur la tête de haut & puiſſant Seigneur Henri du Perrier, Lieutenant d'Aquitaine, ſon quatrième aïeul, comme puîné de la Maiſon du Perrier, des Comtes de *Quintin,* de Bretagne : la ſubſtitution de celui-ci, du 21 Mars 1396, en faveur des puînés de ſa deſcendance, qui, après avoir paſſé de Gassiot, ſon fils, à Meſſire Péés, ou Pierre, ſon petit-fils, prit fin ſur la tête de Meſſire Pierre-Raymond du Perrier, Conſeiller du Roi, ſon arrière-petit-fils & aïeul de lui Martin, lequel Pierre-Raymond ayant ſubſtitué 300 écus d'or à ſon fils, Guilhem-Arnaud, Conſeiller du Roi, & aux puînés de ſa deſcendance, ladite ſubſtitution s'étoit ouverte ſur ſa tête, & comme un bienfait, qui eſt dit-il depuis ſi longtemps dans ſa Famille, ne ſauroit trop ſe perpétuer ; il laiſſa & légua à Meſſire Jean du Perrier de Bentayou, Ecuyer, ſon fils puîné, outre & au-delà de ſa légitime & des avantages qui lui ont été faits dans ſon contrat de mariage, les 300 écus d'or qui lui ont été légués & baillés par Meſſire Pierre-Raymond du Perrier, ſon aïeul, voulant qu'ils ſoient pris du plus clair de ſon bien en bonnes obligations ou argent comptant, s'il s'en trouve après ſon décès, avec la prière qu'il fit d'en laiſſer, après ſa mort, la jouiſſance à Noble Jean, ſon fils aîné, pour être tranſmis à ſon fils puîné, s'il lui en venoit, &c. Il avoit épouſé *Catherine de Caſſaber,* & en eut pluſieurs enfants, dont deux vivoient lors de ſon teſtament, ſavoir :

1. Daniel, homme d'armes du Roi de Navarre, depuis Henri IV, & inſtitué héritier général & univerſel de ſon père. On ignore s'il laiſſa poſtérité, & où ſes biens ſont paſſés ;
2. Et Jehan, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs de *Bentayou.*

BRANCHE
des Seigneurs de Bentayou, &c.

XIX. Jehan du Perrier, Seigneur de Bentayou, fut homme d'armes du Roi de Navarre, depuis Henri IV, & eſt employé comme Capitaine, le 23 Février 1593, dans le rôle de 50 Chevaux-Légers, de la Compagnie de M. Jean d'Alouzier, toute compoſée de nobleſſe & de pluſieurs Capitaines ; il eſt qualifié de *noble, Meſſire* & d'*Ecuyer,* & eut le malheur d'embraſſer les erreurs de Calvin, avec une telle force, qu'il ſe fit chef de parti & devint Miniſtre de la R. P. R., & fit embraſſer à ſon fils, avec la même force, les mêmes erreurs. Ce ſont les différentes révolutions arrivées en Béarn contre la Religion, qui ont été cauſe de la ruine & de la décadence de cette branche ; & le peu de biens que Jehan du Perrier avoit fut ravagé & incendié ; cependant il paroît par deux lettres que l'on conſerve, d'Henri IV, Roi de France, & de Catherine, ſa ſœur, datées de Paris du 1er Décembre 1601, qu'il en étoit fort eſtimé. Il avoit épouſé *Marguerite de Lagarrigue,* dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Autre Jean, tige de la branche des Seigneurs de *la Hitole,* rapportée ci-après ;
3. Daniel, ſervant dans la Marine, ſous Louis XIII, marié à l'Abbaye de Peyraube, & mort ſans poſtérité ;
4. Et Pierre, mort au château de Bentayou, ſans alliance, après avoir fait ſon teſtament le 24 Décembre 1631.

XX. Jean de Perrier, IIe du nom, nommé indiſtinctement dans les actes du Perrier, de Perrier & de Perer, comme ſes ancêtres, fut le premier qui prit le *de* au lieu de *du* avant ſon nom, ce que ſa poſtérité a continué de faire juſqu'à ce jour ; il eſt qualifié de *noble,* de *Meſſire* & d'*Ecuyer,* & fut homme d'armes du Roi dans la Compagnie de 60 hommes de guerre à cheval, du Comte de la Rochepot, toute compoſée de perſonnes nobles ou qualifiées, ſuivant le rôle que nous avons du 12 Janvier 1596. Il n'eut de ſon père qu'une médiocre ſucceſſion, & épouſa, le 24

Novembre 1610, *Jeanne de la Marque d'Uſſau* (de la même Maiſon que N.... *de Marca*, Hiſtorien du Béarn & Archevêque de Paris), fille d'*Arnaud*, Seigneur d'Uſſau, Miniſtre de la Religion Proteſtante, & ſœur de *Jean de la Marque*, qui, de ſon mariage avec *Jeanne de la Fargue*, fille du Procureur Général à la Chambre des Comptes, n'eut qu'une fille unique, *Jeanne*, Dame d'Uſſau, qui s'eſt mariée à *Jacques de Béarn* (deſcendant des anciens Souverains du Béarn): c'eſt par le décès du petit-fils de celui-ci, nommé *Jean-Jacob de Béarn*, Baron d'Uſſau, que la Baronnie d'*Uſſau* & tous les biens appartenant au dernier mâle de la Maiſon *de Béarn*, ont paſſé dans celle de DU PERRIER : les Terres de *Béarn-Saint-Maurice* ont paſſé dans la Maiſon *de Galard*, vers 1510, qui en a pris le nom, & la branche de *Béarn de Gerdereſt*, dans celle de *Béarn-Mioſſens*, par le mariage de *François de Béarn*, Baron de Mioſſens, Sénéchal de Marſan, avec *Catherine de Béarn de Gerdereſt*, dont il n'y a eu qu'une fille, *Françoiſe de Béarn*, héritière des Baronnies des états du nom de *Mioſſens* & de *Gerdereſt*, qui fut mariée à *Etienne-Arnaud d'Albret*, dont la fille unique du feu Maréchal *d'Albret* a porté tous ſes biens dans la Maiſon *de Lorraine*, & les a laiſſés, à ſa mort, en 1692, ſans poſtérité, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marſan, ſon mari, au préjudice des *Béarn*, Baron d'*Uſſau*, ſeuls mâles exiſtants & repréſentant la Maiſon *de Béarn*, & au mépris de l'avitin, qui eſt la ſubſtitution de la Province du Béarn, & qui ne permet point de diſpoſer des biens poſſédés par trois degrés, qui forme l'avitin, & les fait retourner à la ſouche d'où ils ſont ſortis; de manière que les Baronnies de *Mioſſens* & de *Gerdereſt*, ainſi que tous les biens de la branche de *Béarn-Mioſſens* portés dans la Maiſon *d'Albret*, & de celle-ci dans la Maiſon *de Lorraine*, devoient retourner de droit, en 1692, au décès de l'héritière *d'Albret*, ſans poſtérité, malgré ſon teſtament fait en faveur de *Charles de Lorraine*, Comte de Marſan, ſon mari, à la branche de *Béarn*, Barons d'*Uſſau*, repréſentée aujourd'hui par le Baron DE PERRIER D'USSAU, héritier du dernier mâle de cette branche, qui ſubſiſtoit, par mâle, du nom de *Béarn;* les *Béarn* d'Eſpagne étant repréſentés par les Ducs de *Medina-Celi*....

JEAN DE PERRIER eut de ſon mariage :

1. DANIEL, Capitaine au Régiment de Tonneins, tué en Italie;
2. JACOB, Enſeigne Colonel du Régiment de Béthune, tué à la bataille des Dunes;
3. THÉOPHILE, qui ſuit;
4. Et ESTRINGUE, mariée au Sieur *de Benquet*.

XXI. THÉOPHILE DE PERRIER, Seigneur de Bentayou, Sieur de Claverie, Capitaine au Régiment d'Hocquincourt, qualifié dans ſes actes de *Meſſire*, de *Noble* & d'*Ecuyer*, ſe retira en 1659, après avoir ſervi fort longtemps ſous les ordres du Maréchal-Vicomte de Turenne, & s'être trouvé à différents ſiéges & batailles, où il reçut pluſieurs bleſſures; eut ordre du Duc de Gramont, Gouverneur de la Province, de ſe tenir prêt avec la Nobleſſe, pour marcher au premier ordre à l'arrière-ban, avec armes & bagages, comme il convient à un Gentilhomme de ſon rang; tant qu'il vécut, il aſſiſta aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Nobleſſe; fournit ſon dénombrement en 1682; fit ſon teſtament; rentra dans le ſein de l'Egliſe Catholique & Romaine, & mourut fort âgé. Il avoit épouſé, le 24 Février 1659, *Anne de Lauboye*, fille de Noble *Henri de Lauboye* & d'*Anne d'Arros*, celle-ci fille de *Jacques d'Arros*, Baron de Viven (d'une ancienne Nobleſſe qui ſubſiſte, & qui a donné de nos jours un Lieutenant Général des Armées du Roi, dans la perſonne d'*Armand*, Comte *d'Arros*, mort depuis peu; un Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & dont eſt le Baron *d'Arros*, encore vivant : l'héritière de la branche *d'Arros-Viven* eſt fondue dans la Maiſon *de Meſplez*, qui n'a laiſſé qu'une fille, mariée, à Bordeaux, avec M. *de Verthamon*, Préſident à Mortier), & d'*Anne de Béarn*. THÉOPHILE eut de ſon mariage :

1. HENRI, qui ſuit;
2. DANIEL, appelé *le Chevalier* DE PERRIER, auteur d'une branche établie à Saint-Jean-de-Luz, rapportée ci-après;

Et pluſieurs filles.

XXII. HENRI DE PERRIER, Seigneur de Bentayou, Sieur de Claverie, qualifié de *Meſſire*, *Noble* & *Ecuyer*, fut Lieutenant au Régiment de Navarre; quitta de bonne heure le ſervice; aſſiſta toute ſa vie à l'Aſſemblée des Etats de la Province dans le corps de la Nobleſſe; reçut une lettre du Gouverneur pour marcher avec lui pour le ſervice du Roi, & ſe trouver à Pau à l'entrée du Duc de Guiche

dans la Province, & mourut jeune. Il avoit épouſé, 1° le 21 Décembre 1696, *Jeanne de Salinis de Morlaas*, morte ſans enfants, le 11 Juillet 1709, qu'elle inſtitua pour héritier; & 2° par contrat du 20 Avril 1711, N.... *de Lauboye*, ſa couſine germaine, nièce du Baron *Philippe d'Eſpoey des Bordes*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis & Gouverneur de Philippsbourg où il fut tué, & ſœur de pluſieurs *Lauboye*, Officiers très-diſtingués par leurs ſervices & leur valeur. De ce mariage ſont iſſus :

1. N.... DE PERRIER DE CLAVERIE, mort Lieutenant au Régiment de Navarre ;
2. Et PIERRE, qui ſuit;

XXIII. PIERRE DE PERRIER DE CLAVERIE, qualifié de *Meſſire* & *Chevalier*, Seigneur de Bentayou, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre & Chevalier de St-Louis, commença à ſervir dans les Cadets Gentilshommes de Strasbourg; fit toutes les guerres de Bohême & autres pendant près de 40 ans; aſſiſta toute ſa vie, ainſi que ſon frère aîné, à l'Aſſemblée des Etats dans le Corps de la Nobleſſe ; eut la douleur de perdre ſon oncle, le Baron *Philippe d'Eſpoey des Bordes*, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui l'avoit appelé auprès de lui pour en faire ſon héritier; mais il eut le malheur d'être tué, peu de jours après ſon arrivée à Philippsbourg, ce qui fit paſſer ſa ſucceſſion à ſon neveu, le Marquis de *Jaſſes*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, d'une des premières Maiſons de la Province du Béarn, qui jouit, dans ce moment, de la Terre d'*Eſpoey*. Il mourut en 1756, à Rennes, ſans alliance, à la veille d'être placé avantageuſement. Par ſon décès la Seigneurie de *Bentayou* paſſa à Meſſire MARTIN DE PERRIER, Baron d'Uſſau, ſon couſin germain, ci-après.

BRANCHE des Barons D'USSAU, *établie à Saint-Jean-de-Luz.*

XXII. DANIEL DE PERRIER, Chevalier (fils puîné de THÉOPHILE, Chevalier, Seigneur de Bentayou, & d'*Anne de Lauboye*), commença à ſervir dans les Cadets Gentilshommes; fut ſucceſſivement Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, Capitaine dans celui de Picardie & Commandant du Fort de Socoa, près de Saint-Jean-de-Luz. Il étoit mort en 1710, fort jeune, & a été inhumé dans la ſépulture de la Maiſon *d'Harneder de Salabérinéa*, en l'Egliſe de Saint-Jean-de-Luz, ne laiſſant à ſa veuve & à ſes enfants qu'une ſimple penſion de 100 écus, que Louis XIV lui avoit faite, reverſible ſur la tête du dernier de ſes enfants. Il avoit épouſé, le 3 Janvier 1704, *Marie d'Harneder*, héritière de *Miritcinénéa* & de *Salabérinéa*, de la même Famille des *Harneder*, dont étoit la mère du Vicomte *de Belſunce*, mort Lieutenant Général des Armées & Gouverneur Général de St.-Domingue, & de laquelle ſont les *d'Harneder*, Vicomtes de *Macaye*, encore ſubſiſtants. De ſon mariage il a eu :

1. THÉOPHILE, mort jeune ;
2. MARTIN, qui ſuit;
3. Autre MARTIN, né en 1709, Prêtre, mort & inhumé dans la Cathédrale de Bayonne;
4. JEANNE, née en 1706, morte Religieuſe Urſuline à Saint-Jean-de-Luz;
5. Et autre JEANNE, née en 1710, vivante ſans alliance.

XXIII. MARTIN DE PERRIER, Chevalier, Baron d'Uſſau, Seigneur de Bentayou, Abbé Lai de Saint-Armou & d'Anos, né le 17 Mars 1708, tenu ſur les fonts de baptême par THÉOPHILE DE PERRIER, Seigneur de Bentayou, Capitaine au Régiment d'Hocquincourt, ſon aïeul paternel, & par la Dame *d'Harneder*, ſon aïeule maternelle; paſſa à la Guadeloupe très-jeune, où il ſe maria; devenu héritier de la branche aînée de ſa Maiſon, en 1756, par le décès de Meſſire PIERRE DE PERRIER DE CLAVERIE, mort Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre & Chevalier de Saint-Louis, il repaſſa en France en 1760, & devint auſſi, par le teſtament de Meſſire *Jean-Jacob de Béarn*, Baron d'Uſſau, dernier mâle de la Maiſon *de Béarn*, en qualité de plus proche parent, héritier de tous les biens de cette Maiſon, & héritier auſſi des Domaines d'Ornoague, Harria & des autres biens ſitués en Baſque, que la Dame *d'Amou*, ſa couſine, fille du Baron *d'Amou d'Ornoague*, avoit tranſmis à ſa fille, la Dame *de Galtier*. Après la mort de celle-ci, il prêta foi & hommage au Parlement de Pau pour la Terre & Seigneurie de Bentayou, qu'il vendit depuis au Sieur Baron de Maure, pour acquitter les dettes de ſon couſin; prêta auſſi foi & hommage au même Parlement pour la Terre, Seigneurie & Baronnie

d'Uſſau & l'Abbaye de Saint-Armou & d'Anos; ſe fixa & rentra en Béarn, où ſa branche étoit établie depuis 1380, époque de ſa ſortie de la Province de Bretagne; teſta au château d'Uſſau le 7 Février 1776; eſt mort le 14 du même mois, & a été inhumé dans la Chapelle de la Paroiſſe d'Uſſau, Egliſe de Tadouſſe, auprès du Baron *de Béarn d'Uſſau*, ſon couſin. Il avoit épouſé, à la Guadeloupe, en 1742, *Chriſtine Courtois*, dont vinrent :

1. Martin-Louis, qui ſuit;
2. Marie-Claire, née en 1744, qui s'eſt mariée, à Bordeaux, en 1765, à Meſſire *Marcel-Guillaume de Marin*, Chevalier, ancien Officier de Marine, Gouverneur de Rieux, fille de Meſſire N... *de Marin*, Commiſſaire Ordonnateur & Intendant de l'Iſle de la Guadeloupe, & de N... *de Lagarrigue de Savigny*, & ſœur d'un Chef d'Eſcadre, vivant encore, & d'un Capitaine de Vaiſſeau;
3. Et Jeanne-Christine, née en 1754, qui s'eſt mariée, à l'Iſle de la Guadeloupe, le 5 Août 1771, à Meſſire *Lazare Labbé de Talſy*, Chevalier, Chef de Brigade dans le Corps du Génie, Colonel & Chevalier de Saint-Louis.

XXIV. Martin-Louis de Perrier, Chevalier, Baron d'Uſſau, Abbé Lai de Saint-Armou & d'Anos, né le 16 Août 1745, a commencé à ſervir dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi; a été fait, en 1771, Capitaine de Dragons au Régiment Royal; Gouverneur de Saint-Jean-de-Luz & de Cibourg en 1778 & Colonel du Régiment de Naſſau, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1782; a prêté foi & hommage au Parlement de Pau, pour ſa Seigneurie & Baronnie d'Uſſau; fournit ſon dénombrement, & a été admis, comme tous ſes ancêtres l'ont été, aux Etats de la Province, dans le Corps de la Nobleſſe. Il a épouſé, le 22 Mars 1772, à Bordeaux, Dame *Jeanne-Marie de Bataillard*, veuve du Comte de *Thalas*, dont ſont iſſus juſqu'à préſent:

1. Marie-Louis-Martin-Auguste-Théophile-Marcel-César, Comte de Perrier, Chevalier, Baron d'Uſſau, né à Saint-Jean-de-Luz le 6 Décembre 1772, tenu ſur les fonts de baptême par Meſſire Martin de Perrier, Chevalier, Baron d'Uſſau, ſon aïeul paternel, & par Marie-Claire de Perrier, Dame *de Marin*, ſa tante paternelle;
2. Blanche-Sophie-Adrienne-Christine-Eſprite-Marie-Alexandrine, dite *Mademoiſelle* de Perrier, née au Château d'Uſſau le 2 Décembre 1773, tenue ſur les fonts baptiſmaux par Meſſire *Eſprit-Marie-Alexandre de Caton*, Comte de Thalas, ſon frère utérin, & par Jeanne-Christine de Perrier, Dame de *Talſy*, ſa tante paternelle;
3. Jeanne-Dorothée-Charlotte-Henriette-Nicolas-Othon, dite *Mademoiſelle d'Uſſau*, née à Bordeaux le 3 Décembre 1774, tenue ſur les fonts baptiſmaux par le Prince *de Naſſau-Siégen*, Colonel du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, Chevalier des Ordres de l'Aigle Blanc & de Saint-Staniſlas de Pologne, & par Demoiſelle de Perrier, ſa grand'tante paternelle;
4. Et Anne-Marie-Hortense-Aglaé-Guillaumette-Théophile-Louise-Jeanne-Clariſſe, née à Saint-Jean-de-Luz le 30 Septembre 1777, tenue ſur les fonts baptiſmaux par *Guillaume-Théophile de Livins*, Chevalier, Baron de *Donop*, couſin iſſu de germain paternel, ancien Capitaine des Gardes du Landgrave de Heſſe-Caſſel, Gouverneur & Droſſart de Schwalenberg, d'Oldenbourg & de Stappelberg, & par Dame Marie-Anne de Perrier de la Hitole, Douairière *de Heiderſtädt*, ancienne Dame d'honneur de la Princeſſe de Lippe, couſine maternelle de l'enfant. (Cette branche a été dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

BRANCHE
des Seigneurs de la Hitole.

XX. Jean de Perrier, IIIe du nom (fils puîné de Jean, Ecuyer, Seigneur de Bentayou, & de *Marguerite de Lagarrigue*), épouſa, le 28 Avril 1608, *Catherine de Layrus de Nay*, & en eut

XXI. David de Perrier, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, qui s'eſt marié, en 1656, à N... *de Belard*, fille de N... *de Belard*, Seigneur de Bordes, la Hitole & Caſtillon, laquelle lui porta en dot la Seigneurie de *la Hitole*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Théophile, tige de la branche établie en Pruſſe, ſubſiſtante en Allemagne, rapportée ci-après.

XXII. Jean de Perrier, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, épouſa, en 1687, Catherine de Perrier de Bentayou, ſa couſine au IIIe degré, fille de Meſſire Théophile de Perrier, Seigneur de Bentayou,

Capitaine au Régiment d'Hocquincourt, & d'*Anne de Lauboyre*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Henri, qui paſſa au ſervice du Roi de Naples, devenu depuis Roi d'Eſpagne : il l'y ſuivit, & eſt auteur d'une branche qui y ſubſiſte encore ; mais dont la filiation nous eſt inconnue. On croit qu'elle a donné un Colonel de Dragons, qui s'eſt marié à une Dame du Palais de la Reine d'Eſpagne, dont le fils ou petit-fils, Don Joseph de Perrier, Gouverneur de Coſta-Rica, dans le Mexique, vit encore dans ſon Gouvernement : il doit avoir des frères, & l'on ignore s'ils ſont mariés.

XXIII. Jean de Perrier, V^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, Capitaine au Régiment de Baſſigny, épouſa, en 1727, *Marie de Pémartin*, & en a eu :

1. Jean-Baptiste, Seigneur de la Hitole, qui n'a point été marié ;
2. Henri-Daniel, qui ſuit ;
3. Et Alexandre, Prêtre, Curé de Saint-Armou & d'Anos, y ayant été nommé par le Baron de Perrier, ſon couſin.

XXIV. Henri-Daniel de Perrier de la Hitole, Ecuyer, s'eſt marié, le 9 Février 1773, & a pour enfants :

1. Jean-Henri ;
2. Et Marie-Thérèse.

BRANCHE établie en Pruſſe.

XXII. Théophile de Perrier de la Hitole, Chevalier (fils puîné de David, & de N... *de Belard*), quitta la France pour cauſe de Religion, après la révocation de l'Edit de Nantes, ſur la fin du dernier ſiècle, & s'établit à Berlin ; fut Capitaine dans les Grands Mouſquetaires & Chef d'un Eſcadron de la Gendarmerie de S. M. Pruſſienne ; mourut dans ſa garniſon à Lebendorf, près de Halle, dans le Duché de Magdebourg, en 1713. De ſon mariage contracté avec *Marie-Anne de Gervaiſe-Couſy*, il laiſſa :

1. Théophile, qui ſuit ;
2. David, Lieutenant au ſervice de Pruſſe, qui repaſſa à celui de France, où il mourut Lieutenant-Colonel & Adjudant Général du Maréchal de Belle-Isle ;
3. Emile, Capitaine de Grenadiers au ſervice des Etats Généraux, mort à Maëſtricht le 13 Avril 1757 ;
4. Armand, Capitaine de Cavalerie dans les Troupes de Heſſe, qui fut tué au camp de Stade en 1757, ſans poſtérité ;
5. Suzette, née à Berlin le 13 Février 1713, reçue Dame d'honneur de la Princeſſe Régente de Lippe, puis qui s'eſt mariée, le 13 Septembre 1725, à *Adolphe-Maurice*, Baron *de Donop*, Seigneur de Ludershof & Droſſart de S. M. Britannique pour le Comté de Sternberg ; morte à Ludershof le 6 Mars 1773. Elle a eu de ſon mariage : 1. *Guillaume de Donop*, premier Lieutenant au ſervice de Pruſſe, tué en 1759 à la bataille de Kunerſdorf, donnée contre les Ruſſes ; 2. *Simon de Donop*, Aide de Camp & Lieutenant Quartier-Maître pour le Roi de Pruſſe, mort au quartier général de S. M. Pruſſienne, à Hilſdorf, en Saxe, en 1760 ; 3. *Auguſte de Donop*, Enſeigne au ſervice de Pruſſe, tué à la chaſſe à Luderſhof en 1754 ; 4. *Georges-Frédéric-Louis de Donop*, mort depuis peu ; 5. *Frédéric-Charles*, Lieutenant Pruſſien, qui a eu d'abord les deux jambes emportées d'un coup de canon, & fut tué à la bataille de Liſſa, en Siléſie, en 1759 ; 6. *Guillaume-Théophile de Donop*, Seigneur de Luderſhof, né le 19 Juillet 1741, qui a ſervi dans les Armées Pruſſiennes, & s'eſt retiré en 1769, étant Capitaine dans les Gardes de Heſſe-Caſſel ; il eſt Droſſart des Bailliages de Schwalenberg, d'Oldenbourg & de Stappelberg, & a épouſé une de ſes couſines du même nom, dont il a eu pluſieurs enfants, reçus dans les Chapitres nobles d'Allemagne ; 7. & *Marie-Antoinette de Donop*, aînée des trois derniers, qui s'eſt mariée à Meſſire *de Swerde*, Seigneur d'Oberhauſen ; elle eſt morte en 1765, ſans poſtérité ;
6. Marie-Anne, née en 1709, reçue Dame d'honneur de la Princeſſe de Lippe, mariée, le 29 Septembre 1731, à *Auguſte de Heiderſtädt*, Droſſart du Bailliage de Barntroup, veuve ſans enfants, & vivante en 1778 ;
7. Et Louise, née en 1713, vivante à ſa terre de Bourg-Solms.

XXIII. Théophile de Perrier de la Hitole, Chevalier, Capitaine au Régiment de Wurtemberg, dans les Troupes Impériales, mort jeune, n'a laiſſé qu'un fils, décédé peu après lui, ſorti de ſon mariage avec une Baronne *de Minnigerode*.

BRANCHE des Seigneurs de Lillefort, *&c., établie en Guyenne.*

XIV. Noble Jean du Perier, Ier du nom, que l'on dit être le même que celui qui étoit fils de Geoffroy du Perrier, IIIe du nom,

Comte de Quintin, & de *Tiphaine de Kerandraon de Keranraiz*, ſa troiſième femme, & qui, ſuivant Dom Lobineau, liv. Ier, pag. 696, fut du nombre des Chevaliers qui ſervoient en France, dans l'Armée du Duc de Bretagne & en Guyenne, où il avoit épouſé, en ſecondes noces, *Marguerite de Léon*, fille de noble *François de Léon*, & de *Catherine de Noailles*. Ce mariage eſt prouvé : 1° par une tranſaction du 20 Août 1487, paſſée par-devant *Dubaſco*, Notaire, dans laquelle JEAN DU PERIER tranſige avec les Sieurs & Demoiſelles *de Léon*, ſes beaux-frères & belles-ſœurs; 2° & par une procuration du 24 Février 1530, paſſée par-devant *Peyra*, Notaire, que donna *Marguerite de Léon*, veuve de JEAN DU PERIER, à noble ARNAUD DU PERIER, ſon fils (ces deux actes ſont à la garde-note de Bordeaux, en original). De ce mariage eſt iſſu

XV. Noble ARNAUD DU PERIER, Sous-Maire de la Ville de Bordeaux en 1539, charge qui a été toujours occupée par la première nobleſſe; il ſoutint le parti du Roi. Ses maiſons, tant de ville que de campagne, ayant été ſaccagées, le Roi lui donna, en conſidération de ſes ſervices & de ſon déſintéreſſement, la ſomme de 2,400 écus ſol, ce qui appert par deux ordonnances, ſignées de *Hauticlien* & *Montmorency*, leſquelles furent produites & inventoriées lors de la recherche de la nobleſſe en 1666. Il épouſa *Marguerite de Boudier*, ce qui eſt prouvé par ſon teſtament du 3 Juillet 1552, retenu par *Laffon*, Notaire, par lequel il inſtitua pour héritiers généraux & univerſels, BERNARD, GERMAIN, JOSEPH & FRANÇOIS DU PERIER; il voulut être enterré dans l'Égliſe des Récollets de Bordeaux, en la chapelle de ſa Maiſon. De ſon mariage ſont iſſus dix enfants, dont ſept garçons & trois filles : GERMAIN en a continué la poſtérité.

XVI. GERMAIN DU PERIER, Ier du nom, Seigneur de Lillefort & de Larſan, épouſa *Armoiſe de Thibaud*. De ce mariage eſt iſſu

XVII. PIERRE DU PERIER, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lillefort & de Larſan, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Bernarge*, Notaire Royal, le 20 Août 1582, *Marie de la Rivière*, & ſe dit, dans ledit contrat, fils de GERMAIN DU PERIER, & de feue *Armoiſe de Thibaud*. De ce mariage ſont iſſus :

PIERRE, qui ſuit;

Et GERMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Larſan*, rapportée ci-après.

XVIII. PIERRE DU PERIER, IIe du nom, Seigneur de Lillefort, épouſa, par contrat paſſé devant *Dugus*, Notaire, le 2 Mai 1621, *Jeanne de Jouſſerant*, fille de *Pierre de Jouſſerant*, Marquis de Géniſſac, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage eſt iſſu

XIX. JEAN DU PERIER DE LILLEFORT, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Marchais*, Notaire Royal, le 22 Février 1654, *Charlotte Dubreuil*, fille d'*Alain Dubreuil*, Chevalier. De ce mariage eſt iſſu

XX. ALEXIS DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Lillefort, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Poupris*, Notaire Royal, le 16 Mai 1699, *Jeanne de Lauvergniac*, fille de *Jean de Lauvergniac*, Chevalier. De ce mariage eſt iſſu

XXI. PIERRE DU PERIER, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lillefort, qui épouſa, par contrat paſſé par-devant *Fauga*, Notaire Royal à Bordeaux, le 11 Mars 1736, *Marguerite de la Molère*, fille de *Bernard de la Molère*, Ecuyer. De ce mariage ſont iſſus :

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. 3. 4. 5. & 6. GUILLAUME, JOSEPH, GUILLAUME, JEAN-MARIE & RAYMOND;
7. 8. 9. 10. 11. & 12. JEANNE, JACQUETTE, BÉATRIX, MADELEINE, JEANNE & FRANÇOISE.

XXII. RAYMOND DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Lillefort, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvaiſis, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, a épouſé, par contrat paſſé le 13 Janvier 1778, *Marie-Jeanne Burel*, fille de *Jean-Touſſaint Burel*, Officier d'Artillerie. De ce mariage ſont iſſus :

1. RAYMOND-PIERRE DU PERIER DE LILLEFORT, né le 24 Février 1779;
2. Et MARGUERITE, née le 15 Novembre 1781.

BRANCHE
des DU PERIER DE LARSAN, *iſſue de la précédente.*

XVIII. GERMAIN DU PERIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Larſan, épouſa, le 7 Mai 1622, par contrat paſſé devant *Gautier*, Notaire en Guyenne, N.... *du Créan*, dont eſt iſſu

XIX. Pierre du Perier, IIIe du nom, Seigneur de Larſan, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Bayer*, Notaire Royal à Bordeaux, le 24 Avril 1647, *Catherine de Lavergne*, dont il a eu

XX. Germain du Perier, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Larſan, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Bonnet*, Notaire de Bordeaux, le 26 Février 1683, *Serene de Sauvage*, dont vint

XXI. Jean du Perier, Seigneur de Larſan, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Dufaut*, Notaire à Bordeaux, *Marie de Gères de Montignac*, dont eſt iſſu

XXII. Marc-Antoine du Perier, Chevalier, Seigneur de Larſan, Livrau, la Romaningue, la Mothe, Guérin, la Bernède, &c., ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, ancien premier Jurat Gentilhomme, Gouverneur de la Ville de Bordeaux, Grand Sénéchal & premier Baron de Guyenne & de Libourne, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Terſac*, Notaire de Bordeaux, le 19 Juin 1749, *Marie de Verthamon de Saint-Fort*, dont ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste-Germain, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, né le 17 Juin 1757, reçu Chevalier de Malte en 1780, ayant produit dans ſes quartiers les Maiſons *de Verthamon*, *de Gères*, *de Gaſcq*, Page de Monſeigneur le Prince de Conti & Sous-Lieutenant au Régiment de Conti, Dragons ;
3. Louis, auſſi Chevalier de Malte, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, né le 7 Septembre 1758 ;
4. Jeanne, née le 8 Septembre 1750, qui s'eſt mariée, le 4 Juin 1778, à *Jean*, Marquis *de Galard*, Seigneur de Saldebru, dont poſtérité. Voy. GALARD de BRASSAC ;
5. Marie-Serene, née le 6 Avril 1752 ;
6. Jeanne, Religieuſe au Couvent du Paradis, Ordre de Fontevrault, née le 8 Juin 1753 ;
7. Et Marie, née le 3 Août 1750.

XXIII. Jean-Baptiste-Germain du Perier, Chevalier, né le 28 Octobre 1754, eſt entré, en 1771, dans la Compagnie des Chevaux Légers de la Garde du Roi, a été Sous-Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Reine en 1773, retiré en 1783, auſſi Chevalier de Malte. Il s'eſt marié, en 1785, à ....., & a obtenu du Grand Maître la permiſſion de conſerver la Croix de Malte, quoique marié.

« *BRANCHE*

établie à Aix, en Provence, depuis plus de 400 ans, formée au Xe degré, & rapportée dans Robert de Briançon *& dans* Artefeuil.

XI. Salomon du Perier (fils d'Alain, Chevalier, Sire du Perrier, Maréchal de Bretagne, & de *Julienne Lancelot*), eut de ſon mariage, avec *Julienne de Quelen*,

XII. Isnard du Perier, qualifié *Damoiſeau*, qui étoit Syndic & Conſul de la Ville d'Aix en 1337, & s'établit en Provence.

XIII. Philippe du Perier fut, en 1351, député des Etats de Provence, en qualité d'Ambaſſadeur auprès du Roi & de la Reine de Naples ; en conſidération de ſes ſervices, le Roi de Naples lui fit donation d'un Domaine conſidérable, ſitué à Brignoles, de la valeur de 20 onces d'or. Son fils,

XIV. Bertrand du Perier, Chevalier, obtint la confirmation de ce don aux années 1379 & 1380. » On trouve dans le regiſtre d'Aix, Simon du Perier, qui fut préſent avec pluſieurs Gentilshommes de la Ville, pour l'union du Bourg de S^t^.-André avec la Ville Comtale.

XV. « Louis du Perier, Chevalier, fils de Bertrand, fut pourvu de l'office de Viſiteur Général des Gabelles, par Lettres de Charles VIII, données à Amboiſe, le 4 Décembre 1486, charge, qui pour lors n'étoit occupée que par des perſonnes de qualité, puiſqu'il ſuccédoit à Louis de Villeneuve & à Raymond d'Agoult. Il eut de ſon mariage avec *Anne Teſé* :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. Et Jacques, Chevalier de Rhodes, qui fut tué au ſiége de cette Place en 1580.

XVI. Gaspard du Perier fut Conſeiller au Parlement de Provence, lors de ſon inſtitution par Louis XII, l'an 1501, teſta en 1530, & eut de *Sibylle du Pré*, ſa femme, entr'autres enfants,

XVII. Laurent du Perier, Chevalier, qui s'eſt marié avec *Anne de Murotte*, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Claude, qui eut pluſieurs enfants, morts ſans poſtérité, parmi leſquels Charles du Perier, auteur de pluſieurs Poéſies.

XVIII. François du Perier fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri *le*

Grand en 1607; c'eſt à lui que *Malherbe* adreſſa les Stances qui commencent par ce vers: *Ta douleur,* du Perier, *ſera donc éternelle?* Il ſe maria avec *Catherine d'Etienne,* l'an 1584, dont il eut

XIX. Scipion du Perier, Procureur de la Province, en 1637, qui ſe maria, en 1609, avec *Sibylle de Garnier,* des Seigneurs de *Montfuron,* dont il eut :

1. François, qui ſuit; »
2. Jean-Baptiste;
3. & 4. Françoise & Marie.

XX. « François du Perier, IIe du nom, ſe maria à *Marguerite de Duranty de Saint-Louis,* dont il eut :

1. Scipion, qui ſuit; »
2. Jean-Baptiste;
3. « François, Capitaine de Cuiraſſiers, enſuite Conſul d'Aix & Syndic de la Nobleſſe en 1698; »
4. & 5. Melchior & Louis;
6. Et Anne du Perier.

XXI. « Scipion du Perier, IIe du nom, Chevalier, prit le parti de la Robe, & fut Conſeiller au Parlement de Provence. Il s'eſt marié avec *Gabrielle de Fabri,* fille de *Claude,* Marquis de Rians, & en eut :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Et François, Chevalier de Malte, mort jeune;

XXII. Jean-Baptiste du Perier, Chevalier, Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, s'eſt marié avec N.... *de Boyer d'Argens,* dont il a eu, entr'autres enfants,

XXIII. François du Perier, IIIe du nom, Chevalier, Officier de Marine, qui s'eſt marié avec N.... *Hamard de Chevrigny,* dont

XXIV. Charles-Philippe, Chevalier, Marquis du Perier, Seigneur de Hondainville, &c., ancien Officier au Régiment des Gardes Françaiſes & ci-devant Ecuyer de main des Rois Louis XV & Louis XVI, demeurant à Paris, lequel s'eſt marié, en 1768, avec *Irène de Villeneuve de Vence,* fille de *Jean-Alexandre-Romée,* Marquis de Vence, Maréchal de Camp, & d'*Angélique-Louiſe de la Rochefoucauld-Surgères.* »

Un des deſcendants de cette branche, établi actuellement en Picardie, N.... du Perier, couſin de Charles-Philippe, a mis au jour un Ouvrage fort eſtimé. Il eut pour enfants :

1. N.... du Perier de Mouriès, qui ſuit;
2. N..... du Perier de Mouriès, Abbeſſe de Fervacques;
3. Et N.... du Perier, qui épouſa N...., Baron *de Schomberg,* Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandant en Corſe.

N...., Comte du Perier de Mouriès, actuellement Commandant à Cherbourg, a été fait en dernier lieu Brigadier des Armées du Roi.

Moréri & Bayle parlent beaucoup de Perier & de du Perier dans leurs *Dictionnaires,* où il ſemble qu'ils les croient ſortis de la même tige, principalemeut ce dernier auteur. Ils s'accordent tous deux à faire connoître qu'ils ont toujours eu un goût décidé pour la Robe & la Littérature, où ils ſe ſont diſtingués, & qu'ils ont eu dans tous les temps une liaiſon particulière avec les gens de Lettres de leur ſiècle. Le Poète *Malherbe,* qui étoit contemporain & ami d'un de leurs deſcendants, lui envoya une belle Epître, dont l'adreſſe eſt à un Gentilhomme Provençal, & dont nous avons donné plus haut le premier vers.

Les alliances de cette ancienne Maiſon ſont avec les premières de la Province de Bretagne & du Royaume, telles que *du Quélenec, Morſan, Kerlec'h, Niblemont, du Pont, le Kulec, Plédran, Lancelot, Kergroas, Bretagne-Quintin, la Motte-Boſſac, Maleſtroit, Montauban, Kerandraon de Keranraiz de Coëtcanton, Gaudin, Goyon de Matignon, Rougé, Dinan de Beaumanoir, le Borgne, Langan, la Feuillée, Tournemine, la Guerche, Beaumanoir-Lavardin, Rohan, Laval, Viſconti,* Ducs de *Milan; Montmorency, la Trémoïlle, Rieux, la Roche-Bernard, d'Artiguelouve, Lomagne de Terride, Béarn, Caſſaber, Lagarrigue, la Marque d'Uſſau, Lauboye, Harneder, Marin, Labbé de Talſy, Gervaiſe-Couſy, Minnigerode, Donop, Heiderſtädt, de Boure, Coëtmen, Quélen, du Ménez, Kermellec, Kergriſt, Kerprigent, la Cour, de Perrien, du Chaſtel de Kerlec'h, la Bourdonnaye, Cliſſon de Keralio, Kermelven;* dans la branche de Provence : *d'Etienne, Garnier, Duranty, Fabri de Rians, Boyer d'Argens, Hamard de Chevrigny, Villeneuve de Vence, de Mouriès, Belloy, Perry-Hautteville, Schomberg;* dans la branche de Guyenne : *Noailles, Jouſſerant de Geniſſac, Dubreuil, Lauvergniac, Gères de Montignac, Verthamon de Saint-Fort,* & pluſieurs autres,

dont le détail ſeroit trop long à rapporter; ce qui donne aujourd'hui à la Maiſon DU PERRIER des alliances directes avec les plus grandes Maiſons de France, quelques-unes des pays étrangers, & même des Souverains.

Les armes : *d'azur, à* 10 *billettes d'or*, 4, 3, 2 *&* 1.

La branche de Béarn *écartèle, au* 1 *d'or, à* 2 *vaches paſſantes de gueules, colletées, accornées & clarinées d'azur*, qui eſt DE BÉARN; *aux* 2 *&* 4 *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or*, qui eſt DE LÉON; *au* 3 *d'azur, à la tour crénelée d'argent*, qui eſt DE CASTILLE; & ſur le tout : *d'azur, à* 10 *billettes d'or*, 4, 3, 2 *&* 1, qui eſt DU PERRIER. Supports : *deux lions, tenant à leur patte, chacun un étendard, le premier aux armes* DE BRETAGNE, *& le ſecond aux armes* de DU PERRIER, comme le portoit, en 1387, ALAIN DU PERRIER, petit-fils d'ALAIN, Maréchal de Bretagne. Deviſe : NI VANITÉ, NI FAIBLESSE. *Couronne de Comte*, ou *de Baron* indiſtinctement.

La branche de Provence *écartèle, aux* 1 *&* 3 *d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une tête de lion, arrachée & couronnée d'or, lampaſſée de gueules; & aux* 2 *&* 4 *de* DU PERRIER, *d'azur à* 10 *billettes d'or*. Supports, Cimier & Deviſe, *de même*. (Voy. le *Martyrologe des Chevaliers de Malte*, par Gouſſencourt, t. II, p. 94.)

Et la branche de Guyenne porte : *écartelé, aux* 1 *&* 3 *d'azur, à* 3 *poires feuillées & tigées d'or, à un épervier, perché ſur un bâton en abyme du même; & aux* 2 *&* 4 *de* DU PERRIER, *d'azur*, *à* 10 *billettes d'or*. Supports, Cimier & Deviſe, *de même*.

PERRIÈRE (DE LA), ancienne Nobleſſe originaire du Nivernais, établie depuis plus d'un ſiècle en Aunis & en Saintonge, où elle a poſſédé, entr'autres Terres, celles de *Billy*, *Fraſnay-le-Ravier*, *Saint-Franchy-en-Archère*, *Chiffort*, *la Boue*, *Saint-Michel-en-Longue-Salle*, *les Veaux*, *Monde-Prye*, & un Fief de *la Perrière*, mouvant du Comté de Château-Chinon. Elle s'eſt alliée, dans cette Province, avec les Maiſons *de Trouſſebois*, *Courvol*, *Maumigny*, *la Platière*, *le Preſtre de Vauban*, *Bar de Buranlure*, *Remigny*, *la Tournelle*, *Montmorillon*, *Las*, Seigneurs de *Valotte*, &c.; *Jaucourt*, Seigneurs de *Plancy*, &c.; *le Tort*, Seigneurs de *Chiffort*; *Pontaillier*, &c. Cette Famille a produit pluſieurs branches, qui toutes ſont tombées en quenouille, excepté celle de SIMON DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur des *Veaux*, *Monde-Prye*, qui épouſa *Jeanne de Las*, fille de noble N... *de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte, & de N.... *Savinienne de Giverlay d'Aſy*, dont la poſtérité s'eſt depuis près d'un ſiècle établie en Saintonge & dans le pays d'Aunis, où elle poſſède les Terres de *Roiffé*, *les Taſnières*, *Teſſon*, &c. Suivant un acte du 30 Avril 1443, noble homme PHILIBERT DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, étoit alors Seigneur de Billy, de Chaignon-aux-Maillots.

Un acte de tranſaction & de partage du 23 Février 1503, juſtifie que noble GIBAUT DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Billy, avoit épouſé *Marguerite Augier*, du chef de laquelle noble CLAUDE DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Billy, & LÉONARDE & CATHERINE DE LA PERRIÈRE, leurs enfants, héritèrent, par le décès de noble *Louis Augier*, Ecuyer, leur oncle maternel, des Terres de Fraſnay-le-Ravier & de Saint-Franchy-en-Archère;

Un autre acte en latin du 9 Avril 1513, marque qu'*Imbert de la Platière*, Evêque de Nevers, oncle & parrain d'*Imbert de la Platière*, Maréchal de France, connu ſous le nom de Maréchal de *Bourdillon*, fut Tuteur & Curateur de GABRIEL & de MARIE DE LA PERRIÈRE, enfants mineurs de feu noble CLAUDE DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Fraſnay-le-Ravier, & d'*Anne de Rouſſet*; leſquels enfants mineurs étoient neveu & nièce dudit Evêque de Nevers, à cauſe de LÉONARDE DE LA PERRIÈRE, ſa mère;

Et dans un quatrième acte du 5 Mai 1575, ſigné *Bailli*, Notaire, on voit que *noble & puiſſant Seigneur* Meſſire GABRIEL DE LA PERRIÈRE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Billy, Fraſnay, Bazoches & du Bouchet, & noble Dame *Charlotte de Montmorillon*, ſon épouſe, fondèrent une Chapelle & un Hoſpice audit Fraſnay. Dans ſon teſtament du 7 des mêmes mois & an, il nomma au nombre de ſes enfants SIMON DE LA PERRIÈRE, qui, par partage noble entre ſes frères & lui, du 22 Octobre 1580, devant le même Notaire Royal, eut dans ſon lot, entr'autres Terres, Bazoches, les Veaux, &c. — Par tous ces titres, il réſulte que

I. Noble PHILIBERT DE LA PERRIÈRE, E-

cuyer, étoit en 1443 Seigneur de Billy & du Chaignon, & qu'il eut pour fils,

II. Gibaut de la Perrière, Ecuyer, Seigneur de Billy, qui épouſa *Catherine Augier*, ſœur de noble *Louis Augier*, Ecuyer, Seigneur de Fraſnay, Saint-Franchy, &c., dont

1. Claude, qui ſuit;
2. & 3. Léonarde & Catherine.

III. Claude de la Perrière, Ecuyer, Seigneur de Billy, hérita, en 1503, des Terres de Fraſnay-le-Ravier, Saint-Franchy, &c., du chef de ſa mère. Il épouſa *Anne de Rouſſet*, dont vinrent:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Et Marie de la Perrière.

IV. Gabriel de la Perrière, Ecuyer, Seigneur de Billy, Fraſnay, Saint-Franchy, Bazoches, les Veaux, le Bouchet, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qualité qu'il prit dans les titres de fondations qu'il fit & dans ſon teſtament des 5 & 7 Mai 1475, fut Lieutenant pour S. M. au Pays & Duché de Nivernais, & Député, en 1576, aux premiers Etats de Blois, pour la Nobleſſe du Pays & Duché de Nivernais. Il épouſa *Charlotte de Montmorillon*, dont il eut, entr'autres enfants, nommés dans ſon teſtament & dans le partage noble de ſa ſucceſſion, du 22 Octobre 1580,

V. Simon de la Perrière, Ecuyer, Seigneur des Veaux, Monde-Prye, &c., qui eut pour ſon partage, entr'autres Terres, celle de Bazoches, laquelle a paſſé dans la Maiſon *le Preſtre*, par N.... de la Perrière, aïeule du Maréchal de *Vauban*. Il épouſa *Jeanne de Las*, ſœur de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte. De ce mariage vint

VI. Charles de la Perrière, Ecuyer, Seigneur des Veaux & de Monde-Prye, en Nivernais, né le 20 Mars 1625, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. de Caumartin du 14 Avril 1670. Il épouſa, par contrat & acte d'épouſailles du 14 Janvier 1647 (en préſence de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de Valotte, ſon oncle maternel, chargé de la procuration de *Jeanne de Las*, mère dudit Charles, du 24 Décembre 1645), *Marie de Gard*, fille de noble *David de Gard*, Seigneur de Lancy, & eut de ſon mariage

VII. Jean-Baptiste de la Perrière, Ecuyer, Seigneur des Veaux, en Nivernais, & de Lancy, né le 19 Octobre 1655, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Février 1715, par Ordonnance de M. de Beauharnais, Intendant de la Rochelle, ſervit en qualité de Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Duras, Cavalerie, & épouſa, par contrat du 16 Août 1696, *Suſanne de Ferrières*, fille de Meſſire *Samuel de Ferrières*, Chevalier, Seigneur de Roiffé, d'une Famille noble, originaire de Provence, alliée à celles *de Belzunce*, *de Bauyn*, Seigneurs de *Berſan*, *Jalais*, *Angervilliers* & *Péreuſe*. De ce mariage vint pour fils unique,

VIII. Jacques-Charles-François de la Perrière, Ecuyer, Seigneur des Veaux, en Nivernais, & de Roiffé, en Aunis, né le 28 Décembre 1698, qui rendit, le 2 Août 1730, hommage de ſon Fief de Roiffé, relevant du Prieuré de Surgères, comme membre de la Sainte-Trinité de Vendôme, & de celui de ſon Fief du Petit-Bois, relevant de la Baronnie de Surgères, le 12 Juillet 1726; a, par Sentence de l'Election de la Rochelle, fait enregiſtrer l'Ordonnance de maintenue du 15 Février 1715, & autres, avec ſes titres de nobleſſe, au Greffe de l'Election; & par Ordonnance du 25 Juillet 1734, rendue par M. Bignon, Intendant de la Rochelle, il a été déchargé des francs-fiefs, tant du chef de ſon père, que de celui de ſa mère. Par déciſion du Conſeil du 14 Mars 1738, ſignée par ampliation *Hermant* & *Barentin*, il a été déchargé du droit de confirmation, comme *noble de race*, & par tranſaction du 12 Septembre 1758, il eſt venu du chef de ſa mère, à partage de la ſucceſſion de Meſſire Proſper-André Bauyn, Chevalier, Seigneur de Jalais, avec M. le Marquis de Péreuſe, Lieutenant Général des Armées du Roi, & il y a réſervé ſon droit d'aîneſſe ſur ſes co-héritiers, comme repréſentant l'aînée des *Ferrières*. Il eſt Auteur d'une nouvelle *Phyſique céleſte & terreſtre*, imprim. à Paris en 1766, en 3 vol. in-12. Il épouſa, par contrat du 26 Avril 1717, *Marguerite-Eliſabeth de Caſtello*, morte en 1753, fille de Meſſire *Gaſpard*, Chevalier, Seigneur des Taſnières, l'Effors, &c., d'une ancienne Nobleſſe de Saintonge & du Poitou, & d'*Eliſabeth Gadouin*. De ce mariage ſont nés :

1. Jean-Baptiste-Gaspard, qui ſuit;

2. Henri-Charles, rapporté après ſon aîné;
3. Et Jacques, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris & Prieur des Egliſes d'Argenteuil, au Diocèſe de Saintes.

IX. Jean-Baptiste-Gaspard de la Perrière, Chevalier, Seigneur des Taſnières, du Bouchet, Teſſon, &c., Lieutenant des Maréchaux de France pour la Ville & le Reſſort de S^t.-Jean-d'Angély, & ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, a, par partage noble du 2 Juin 1753, partagé avec Henri-Charles, ſon frère puîné, tous leurs biens paternels & maternels, ſur le délaiſſement que leur en avoit fait ledit Seigneur, leur père. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Août 1747, *Françoiſe-Eliſabeth Molein de la Vernède*, fille de Meſſire *Charles-François*, Chevalier, Seigneur de Rochebrune, Raimbaut, Beaufief & autres lieux, & de *Charlotte de Caulaincourt*, d'une ancienne & noble Maiſon d'Auvergne, alliée à celles *d'Adam, de Loſtanges, de Montvallat, de Chavagnac d'Aubepeyre*. Ils ont eu pour enfants vivants :

1. Charles-François, qui ſuit;
2. Et Françoise-Elisabeth, née le 10 Mars 1750, qui s'eſt mariée avec N... *Gaillard*, Gentilhomme de Saintonge.

X. Charles-François de la Perrière, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de la Vergne, né le 10 Mars 1752, étoit, en Septembre 1771, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & eſt Lieutenant des Maréchaux de France pour la Ville de Saint-Jean d'Angély. Il a épouſé, en 1773, Dame *Jeanne-Thérèſe Turpin de Jouhet*, de laquelle il a une fille en bas âge.

IX. Henri-Charles de la Perrière, Chevalier, Seigneur de Roiffé, du Petit-Bois & de la Maiſon-Neuve, &c. (ſecond fils de Jacques-Charles-François, & de *Marguerite-Eliſabeth de Caſtello*), Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier au Régiment de Guyenne, Infanterie, penſionné du Roi & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France pour la Rochelle & le Pays d'Aunis, depuis 1763, a épouſé, par contrat du 10 Août 1751, *Marie-Renée Charpentier de Laurière*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Jacques, dit *le Chevalier* de la Perrière, né le 18 Décembre 1756, Sous-Lieutenant au Régiment de Boulonnais;
3. Henri-Marie-Joseph, né le 18 Décembre 1760, qui eſt dans la Compagnie des Gendarmes Anglais;
4. François, né le 28 Mars 1762, Aſpirant Garde de la Marine au Département de Rochefort;
5. Et Marie-Madeleine, née le 18 Décembre 1765.

X. Charles de la Perrière, Seigneur de Roiffé, né le 28 Janvier 1753, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, a été reçu & élevé au nombre des Gentilshommes de l'Ecole Royale Militaire, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, comme le juſtifie le certificat ſigné *par duplicata* de M. *d'Hozier de Sérigny*, le 18 Octobre 1764, eſt actuellement (1771), Officier penſionné dans le Régiment de Boulonnais.

(*Généalogie* dreſſée d'après un *Mémoire*, fait ſur les titres communiqués par M. de la Perrière, Seigneur *des Veaux* & de *Roiffé*, le père.)

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, abaiſſée ſous 3 têtes de léopard du même, lampaſſées & couronnées d'or*. (On les voit en ſculpture dans les Egliſes & Châteaux de Billy, Fraſnay & Riégeot; ſur la Chaire du Réfectoire du Prieuré Royal de la Fermeté-ſur-l'Ixeure, & encore ſur un étendart ſuſpendu à la voûte du Chœur de l'Egliſe de Fraſnay.)

*PERRIÈRE (la), Ville & chef-lieu d'une Châtellenie de ſon nom, au Perche, Diocèſe de Sées. Il paroît que *la Perrière* appartenoit à une Maiſon à laquelle elle donna ſon nom : Guillaume de la Perrière ſe joignit à Robert de Normandie, lorſqu'il ſe brouilla avec Guillaume, ſon père. La poſition de *la Perrière* fit naître le projet d'en faire un lieu très-fort. Cette place étoit en effet ſituée à l'une des extrémités de la Forêt de Bellême, au ſommet d'une montagne fort eſcarpée, au pied de laquelle étoit un vaſte étang. Orderic Vital nous apprend que c'étoit une des forteresſes de *Robert de Bellême*. Henri Ier la prit en 1113, & la donna à Rotrou II, ſon fils. Rotrou III la rétablit, & y fit de nouvelles fortifications. Geoffroy III, ſon ſucceſſeur, donna aux Religieux de Chêne-Galon, un denier à prendre par jour ſur ſon Château de *la Perrière*. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte du Perche, en 1225 ou 1226, Louis VIII le donna, ſoit en garde, ſoit en propriété, à Pierre de Dreux, ſurnommé

Mauclerc, Duc de Bretagne, avant de partir pour ſon expédition contre les Albigeois. Pierre ayant pris les armes contre le ſucceſſeur de Louis VIII, fortifia de ſon mieux *la Perrière* & Bellême; mais il ſe réconcilia avec le Roi. Au mois de Mars 1227, le mariage de ſa fille Yolande fut arrêté avec le Prince *Jean,* qui n'avoit que 8 ans. Le Roi lui donna à perpétuité, pour lui & ſes deſcendants, *la Perrière* avec ſes dépendances; mais Pierre s'étant de nouveau révolté, Saint Louis, accompagné de la Reine, ſa mère, vint au cœur de l'hiver aſſiéger Bellême, alors une des plus fortes places du Royaume, & s'en rendit maître au mois de Janvier 1229. La trêve ſe conclut au mois de Juin 1231, & la paix au mois de Novembre 1234. C'eſt par cette paix que Pierre renonça à toutes ſes prétentions ſur Bellême & *la Perrière,* &, en 1268, Saint Louis donna *la Perrière* à Pierre, ſon dernier fils. Après ſa mort elle fut réunie au Domaine. Elle devint, en 1290, partie de l'apanage de Charles, Comte de Valois, d'Alençon & du Perche. Celui-ci, en 1312, aſſigna *la Perrière* aux enfants de ſa troiſième femme. Philippe de Valois, ſon fils aîné, & Charles II, depuis Comte d'Alençon, jurèrent ſur les Evangiles d'obſerver ſes volontés. En 1319, *la Perrière* fut aſſignée pour partie du partage accordé au Prince Louis, fils de la troiſième femme de Philippe de Valois; mais par les partages que le même Philippe fit le 23 Avril 1326, à Charles, Comte d'Alençon, il ſe réſerva le Château de *la Perrière* & celui de Bellême, & le droit de prendre dans la forêt de Bellême les bois néceſſaires pour l'uſage de ſes Châteaux. Il eſt aſſez vraiſemblable que *Mahaut de Saint-Paul,* veuve de Charles, jouit en douaire de ces deux Châteaux, ou qu'ils lui furent cédés dans ce temps par le même Philippe de Valois. Ils ne firent point partie des biens qui revinrent à Charles après la mort de Louis. On voit cependant que dans la ſuite le Château de Bellême & celui de *la Perrière* ſe trouvent dans la Maiſon d'Anjou. On ignore en quel temps & par quel événement le Château de *la Perrière* a été entièrement détruit. Il eut toujours les mêmes Seigneurs que le Comté du Perche. Henri d'Albret, Roi de Navarre & Comte du Perche, à cauſe de Marguerite de France, ſon épouſe, prétendit le droit de guet & de garde ſur les habitants de *la Perrière,* de la même façon qu'il étoit dû au temps que ce Château ſubſiſtoit; mais par Arrêt du Parlement de Paris, du 1er Mars 1535, il fut décidé qu'ils ne devoient plus de droit. Il y a encore à *la Perrière* pluſieurs branches de la meilleure Nobleſſe du Perche. (*Dict. des Gaules,* tom. V, p. 653 et ſuiv.)

*PERRIÈRE (la), autre Seigneurie, ſituée près d'Auxonne, qui fut érigée en *Marquiſat* en faveur de N.... *Lamy,* Secrétaire du Roi, par Lettres du mois de Décembre 1724, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 19 du même mois.

PERRIERS (de), Famille noble, originaire d'Anjou, qui eſt alliée à celle *de Hellaut de Vallière,* de la même Province, par le mariage de René de Perriers, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dans la Paroiſſe de Blou, Election de Saumur, avec *Jacquine de Hellaut,* par contrat paſſé en la Cour de la Roche-d'Iré, devant *Bellanger,* Notaire d'icelle, le 26 Avril 1528; elle étoit fille puînée de *Maurice de Hellaut,* Ecuyer, Seigneur de Vallière, &c., & de *Françoiſe d'Avoine.* Voy. HELLAUT de VALLIÈRE.

Les armes de Perriers ſont : *d'azur, ſemé de larmes d'or; au lion du même, armé, lampaſſé & couronné de gueules, brochant ſur le tout.*

PERRIN, anciennement PERIN, PIERRIN, ou PAIRIN, Famille ancienne, iſſue de *noble race & lignée,* établie à Caſtres, en Languedoc, & diviſée en pluſieurs branches. Suivant un *Mémoire,* ou une *Notice envoyée,* ſur cette ancienne Nobleſſe, au Libraire, & qui nous a été remiſe le 15 Juillet 1775, marque qu'elle eſt aujourd'hui diviſée en quatre branches ſubſiſtantes, & qu'elle tire ſon origine de celle de *la Baulme-Saint-Amour,* Seigneur de la Balme-ſur-Cerdon, en Breſſe, qui ſubſiſtoit en 1086. La filiation ſuivie de cette Famille commence à

I. Déodat de Perrin, Sieur de la Balme, qui vivoit en 1116, & ſe maria à *Huguette de Beauregard,* Dame de Fromentes & de Mirabel. Ils eurent entr'autres enfants,

II. Raymond de Perrin, lequel fut, à ce que l'on croit, père, entr'autres enfants, de

III. Guillaume de Perrin, qui fit donation, le 7 Mars 1196, de grands biens à l'Abbaye

de Valmagne, Diocèſe d'Agde : cette donation fut confirmée par ſon fils, qui ſuit.

IV. Pictavin de Perrin laiſſa Raymond, qui a continué la poſtérité.

V. Raymond de Perrin, II° du nom, Chevalier, ſe trouva à Bordeaux le 31 du mois de Mai 1283, par ordre de Philippe de Mons, Sénéchal de Carcaſſonne, comme un des principaux Vaſſaux de la Sénéchauſſée, pour être préſent à l'arrivée du Roi en cette Ville, à l'occaſion du combat entre Charles, Roi de Sicile, & Pierre, Roi d'Aragon, & leurs Chevaliers : c'eſt ce que rapporte l'*Hiſt. générale du Languedoc*, t. IV, p. 41. Raymond fut père de

VI. Guilhem, ou Guillaume de Perrin, Damoiſeau, qui ſe trouva, le 22 Janvier 1306, à la convocation de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne, ſuivant le ſavant D. Vaiſſette, hiſtorien du Languedoc. Il avoit épouſé, ſuivant un acte du 6 des Ides du mois de Janvier 1286, *Angèle de Mons*, dont

VII. Aimeric, ou Amaury de Perrin, Chevalier, Seigneur de la Balme, en Breſſe, qui ſuivit Gaſton, Comte de Foix, à la guerre que la France avoit dans ce temps-là contre l'Angleterre; rendit de très-grands ſervices à Gaſton dans les guerres qu'il eut à ſoutenir contre les Vicomtes de Lautrec, après que le Roi Philippe VI lui eut cédé en 1337 une portion de ladite Vicomté. En reconnaiſſance de ſes ſervices militaires, Gaſton le fit ſon Lieutenant & Gouverneur des Forts de Lautrec & du Lauraguais, & lui donna des Fiefs & une maiſon franche & allodiale dans Lautrec, dont ſes deſcendants jouiſſent encore. Il avoit épouſé, 1° *Géralde de Voiſins;* & 2° à Lautrec, Ville du Haut-Languedoc, *Rique de Caſtelnau*. Du premier lit il eut

1. Hubert, qui continua la poſtérité en Breſſe.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Arnaud, qui ſuit ;
3. Et Pierre, rapporté après ſon aîné.

VIII. Arnaud de Perrin & ſon frère Pierre furent co-héritiers enſemble par teſtament de leur père du 16 Mai 1368. Arnaud fut Gouverneur de Lautrec après la mort de ſon père, & il épouſa, le 13 Juillet 1359, *Raymonde de Rabaſtens*, dont il eut

Pons, Seigneur de la Roque, qui vécut longtemps & mourut ſans poſtérité.

VIII. Pierre de Perrin, ou Pierrin (frère d'Arnaud) fut marié, le 22 Septembre 1364, à *Fleury de Cabanac*, qui deſcendoit d'une ancienne & bonne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, à 3 pals de ſable*. Il eut de ce mariage :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jaquette, Religieuſe au Prieuré de la Salvetat, ſitué dans le Diocèſe de Caſtres.

IX. Pierre de Perrin, II° du nom, fut auſſi Gouverneur de Lautrec, & épouſa, le 13 Février 1386, *Bérengère des Roches*, ſœur de *Pons des Roches*, qui ſervit, en 1357, ſous les ordres du Comte de Foix, pendant la priſon du Roi Jean, pour le ſoutien de Charles, Dauphin de France & Régent du Royaume. Leurs enfants furent :

1. Galan, qui ſuit;
2. Et Sicard, Religieux Bénédictin de Saint-Pons de Thomières.

X. Galan de Perrin épouſa, par contrat du 5 Juillet 1405, *Guiraude de la Font de Feneyrolles*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules*. Le Marquis de *Saint-Projet* d'aujourd'hui eſt de cette Famille. Galan fut père de

1. Pons, qui ſuit;
2. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *Pierre de Montagut*.

XI. Pons de Perrin, Seigneur de la Roque, rendit hommage, le 23 Mars 1452, au Comte de Foix, des Fiefs qu'il poſſédoit dans la Vicomté de Lautrec, & épouſa, le 9 Mai 1437, *Raymonde des Guillots*, fille de *Bérenger*, Seigneur de Ferrières, & petite-nièce de *Bérenger des Guillots*, Archevêque d'Auch en 1468. Il en eut :

1. Isarn, qui ſuit;
2. Sicard, auteur de la branche des Seigneurs de *Bus* & de *Mareuil*, rapportée ci-après;
3. Et Rixende, Religieuſe à l'Abbaye de Viemur, Diocèſe de Caſtres.

XII. Isarn de Perrin, Chevalier, Seigneur de la Roque & de la Roquette, s'eſt marié, du vivant de ſon père, par contrat du 16 Février 1463, avec *Alix d'Hautpoul*, fille de *Jean*, Seigneur d'Hauterive. Il teſta, le 24 Novembre 1498, en faveur de Raymond & de François, qui furent co-héritiers, & laiſſa auſſi pluſieurs enfants naturels. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Jean & Simon, Prêtres ;
4. Raymond, mort ſans poſtérité ;
5. Torive, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Florentin ;*
6. Et Béatrix, morte jeune.

XIII. François de Perrin, Seigneur de la Roque & de la Fabrié, donna, le 8 Octobre 1530, devant le Sénéchal de Carcaſſonne, le dénombrement de ſes biens nobles & de ſes fiefs, & teſta le 28 Octobre 1540 faiſant pour héritier de ſes biens ſon fils aîné, qui ſuit. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mai 1499, *Laurence de Lautrec*, de la Maiſon des Comtes *de Toulouſe*, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Louis, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ; lequel ſuivi toujours le parti du Roi dans les guerres civiles ;
3. Et Georgette, Religieuſe à Prouille, Diocèſe de Saint-Papoul.

XIV. François de Perrin, IIe du nom, Seigneur de la Fabrié & de la Roque, fut Capitaine Commandant des Château & lieu de Saint-Juéry, & donna, le 4 Octobre 1551, le dénombrement de ſes fiefs & biens nobles qu'il poſſédoit, tant par ſucceſſion de François, ſon père, que du chef de Raymond, ſon oncle. Il avoit épouſé, le 17 Octobre 1540, *Aſtrugue de la Roche*, fille de *Jean*, & de *Marie de la Palu*, qui étoit fille de *Guillaume de la Palu*, Sénéchal de Caſtres en 1522, & de *Louiſe d'Armagnac*. Leurs enfants furent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *la Paulinie*, rapportée ci-après ;
3. Charles, tige de celle des Seigneurs de *Lengary* & de *Cabrilles*, mentionnée à ſon rang ;
4. Alexis, Chef de celle des Seigneurs de *Montpignier* & de *Braſſac*, auſſi rapportée ci-après ;
5. Et Jeanne, qui s'eſt mariée deux fois.

XV. Louis de Perrin, Ier du nom, Seigneur de la Roque, la Fabrié, Latrape & la Beſſière, Capitaine de Cavalerie par Commiſſion du 15 Juin 1580, ſervit longtemps dans les guerres de Religion ; aſſiégea & prit Lautrec : ſon Château de la Beſſière fut aſſiégé par l'Armée de la Ligue ; rendit hommage de ſes Fiefs au Roi le 27 Octobre 1600, & par ſon teſtament du 8 Juillet 1606, il fit pour principal héritier, ſon fils aîné, qui ſuit. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Octobre 1571, *Gabrielle de la Caze*, ſa couſine, ſortie d'une ancienne Maiſon, alliée aux Comtes *d'Armagnac* & *de Comminges ;* elle étoit fille unique & héritière d'*Audinet de la Caze*, Seigneur de la Beſſière, & de *Catherine de la Palu*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Esther, qui s'eſt marié à *Jean de Nupces*, Seigneur de Rouffiac ;
3. Et Madeleine, morte jeune.

XVI. Jean de Perrin, Seigneur de la Beſſière, Capitaine de Cavalerie ſous les ordres du Duc de Rohan, par Commiſſion du 26 Juin 1621, étoit auparavant Sénéchal de la Ville & du Comté de Caſtres par Lettres patentes du Roi du 6 Septembre 1612, fut confirmé dans ſa Nobleſſe par Jugement du 5 Octobre 1638, & teſta le 16 Juillet 1630. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1614, *Iſabeau de Narbonne-Caylus*, fille de *Jean*, Baron de Faugères, Lunas & Rocozels, & d'*Antoinette du Caylar*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui fut tué au combat que donna M. le Maréchal de Schomberg ;
2. Alexis, qui ſuit ;
3. Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lunas ;
4. 5. & 6. Toinette, Marguerite & Esther, toutes trois mariées.

XVII. Alexis de Perrin, Chevalier, Seigneur de la Roque & de la Beſſière, héritier, après la mort de ſon frère, par le teſtament de ſon père), ſervit longtemps en qualité de Capitaine de Cavalerie, ſous les ordres du Maréchal de Rohan, & obtint, avec ſes couſins, la confirmation de nobleſſe par Jugement du 4 Janvier 1670. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1651, *Claire de Durfort de Caſtelbajac*, fille de *Godefroy*, Marquis de Caſtelbajac, premier Baron de Bigorre, & d'*Iſabeau d'Aſtarac*. Il en eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Henri, Capitaine au Régiment de Navarre ;
3. Michel, auteur du rameau de *la Beſſière*, rapportée ci-après ;
4. Augustin, Capitaine au Régiment Royal de la Marine ;
5. Marguerite, Religieuſe à Fargues ;
6. & 7. Marie & Isabeau.

XVIII. Louis de Perrin, IIe du nom, Seigneur de la Beſſière, ſervit en qualité de Ma-

réchal des Logis au ban des Gentilshommes, & épouſa, le 8 Mars 1692, *Roſe de la Vaiſſe*, dont vinrent :

1. Alexis, qui ſuit ;
2. Claire, qui s'eſt marié à *Joſeph d'Aſſier de Pomérols ;*
3. Et Marguerite, Religieuſe à Fargues.

XIX. Alexis de Perrin de Durfort, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Beſſière, Latrape & autres lieux, a fait ouvrir une ſubſtitution en ſa faveur, de la Maiſon *de Durfort*, du chef de *Claire de Durfort de Caſtelbajac*, ſa grand'mère, aux conditions d'en porter lui & les ſiens les nom & armes. Il a épouſé, le 9 Mai 1748, *Eliſabeth de Prud'homme*, dont des enfants, entr'autres

Louis de Perrin de Durfort, né le 16 Février 1749.

Rameau *de* la Bessière.

XVIII. Michel de Perrin, Chevalier, connu ſous le nom de *Chevalier de la Beſſière* (troiſième fils d'Alexis, & de *Claire de Durfort de Caſtelbajac*), a ſervi 53 ans dans le Régiment de Rouergue, dont 23 en qualité de Lieutenant-Colonel, & mourut le 8 Décembre 1735, étant Lieutenant & Commandant pour le Roi à Villefranche-de-Conflent & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épouſé, à Gray, en Franche-Comté, le 18 Février 1709, *Charlotte du Jard de Montarlot*, dont il a eu :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Henri, Chevalier de Saint-Louis, Major au Régiment de Rouergue ;
3. Alexis, Prêtre & Chanoine de Caſtres ;
4. Jean-François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui s'eſt marié, à Caſtres, le 26 Janvier 1758, à *Marguerite d'Albier*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de la Serre, Cambounet. Il n'en a pas eu d'enfants ;
5. Et Jeanne-Louise, Religieuſe aux Dames Annonciades de Fargues, à Albi.

XIX. Louis de Perrin de la Bessière, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Lieutenant-Colonel du Régiment de Rouergue dès 1760 & Chevalier de Saint-Louis, s'eſt marié, le 1er Janvier 1755, à Bar-le-Duc, en Lorraine, avec *Jeanne de Vaſſart d'Ancemont*, originaire de Lorraine, fille de N... *de Vaſſart*, Seigneur d'Ancemont & de Tannois, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame N... *de Rozeau*. Leurs enfants furent :

1. Nicolas-Charles-Louis, né le 1er Novembre 1755, Lieutenant au Régiment de Normandie ;
2. Jean, né le 22 Novembre 1758, Elève à l'Ecole Royale Militaire depuis 1766 ;
3. Henriette, née le 28 Juillet 1762 ;
4. Et Pauline-Dorothée, née en 1764, actuellement à l'Abbaye Royale de St.-Cyr, en 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de la Paulinie, *éteinte.*

XV. Pierre de Perrin, Seigneur de la Paulinie (ſecond fils de François, IIe du nom, & d'*Aſtrugue de la Roche*), mourut avant ſes père & mère. Il avoit été marié à *Anne de Molinier*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Tourrens & de Navès, Conſeiller en la Chambre de l'Edit de Caſtres, & en a eu :

Pierre, Chanoine au Chapitre de Burlats ;
Et Denis, qui ſuit ;

XVI. Denis de Perrin mort jeune, fit héritière ſa fille, en cas que ſa femme ne fut point enceinte d'un enfant mâle, & ſubſtitua à Louis de Perrin, Seigneur de la Beſſière, & à ſes enfants mâles, &, à leur défaut, à Charles de Perrin, frère dudit Louis, ou à ſes enfants mâles, & ainſi après aux plus proches parents de ſon nom & de ſa tige. Il fut marié à *Charlotte du Faur de Pibrac*, iſſue de la Maiſon des Comtes de *Pibrac*, & laiſſa, pour fille unique,

Charlotte, qui épouſa, le 11 Juillet 1614, *Louis de Nupces*, Seigneur de Mauſſans. Voy. NUPCES.

BRANCHE
des Seigneurs de Lengari *& de* Cabrilles.

XV. Charles de Perrin, Ier du nom, Sieur de la Perrine (troiſième fils de François, IIe du nom, & d'*Aſtrugue de la Roche*), ſervit longtemps dans la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Aubijoux ; rendit hommage au Roi le 19 Septembre 1608 des fiefs & biens nobles qu'il poſſédoit, comme ſuccédant à la Maiſon de *Lengari*. Il avoit épouſé, le 31 Janvier 1590, *Françoiſe de Lacam*, héritière de *Lengari*, aux conditions qu'un de ſes deſcendants en porteroit les nom & armes. Ils eurent pour enfants :

1. Guillaume, qui ſuit ;

2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabrilles* & de *la Braſſaguié*, rapportée ci-après;
3. Charles, auteur de celle des Seigneurs de *Molaires*, éteinte, mentionnée plus loin;
4. Louis, qui fut tué dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules;
5. Olivier, Docteur en Théologie & Chanoine de Saint-Pierre de Burlats;
6. Anne, Religieuſe à l'Abbaye de Vielmur, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Caſtres;
7. Et Claire, qui s'eſt mariée à *Jean de Lavedan*.

XVI. Guillaume de Perrin fut chargé, par teſtament du 13 Mars 1626, de porter les nom & armes de *Lacam de Lengari*, qui ſont: *d'azur, à 6 jumelles d'or, dont 3 ſont chargées de 5 loſanges de gueules;* ſervit longtemps le Roi dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules; leva, en 1628, une Compagnie de Cavalerie, par Commiſſion de M. le Prince de Condé, Lieutenant Général pour le Roi en Languedoc; fut rejoindre M. le Maréchal de Schomberg pour aller au ſecours de la Ville de Perpignan, & rendit hommage au Roi le 17 Juillet 1647. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1628, *Hélène d'Hereteri*, dont vinrent:

1. Charles, qui ſuit;
2. Olivier, Seigneur de Baulens, qui s'eſt marié à *Hélène de Grandis*, dont il eut

   Jean, qui mourut ſans alliance.
3. Claire, qui s'eſt mariée à *Jean du Til;*
4. & 5. Marie & Catherine;
6. Catherine, qui s'eſt mariée à *Marc-Antoine de Boſquat;*
7. Et Hélène, qui s'eſt mariée à *Louis de Malhol*.

XVII. Charles de Perrin de Lengari, IIe du nom, ſervit dans la Compagnie des Gendarmes de la Reine, & obtint la confirmation de ſa nobleſſe par Jugement ſouverain du 4 Janvier 1670, commun avec ſes couſins. Il avoit épouſé, le 26 Avril 1654, *Diane de Landes de Saint-Palais*, dont vinrent:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Marc-Antoine, rapporté après ſon aîné;
3. Et Olivier, Prêtre, Chanoine & Préſentateur du Chapitre de Lautrec.

XVIII. Guillaume de Perrin de Lengari, héritier par teſtament de ſon père du 12 Août 1699, avec ſubſtitution faite en faveur de Marc-Antoine, ſon frère, & de ſes enfants mâles, ſervit longtemps dans les Mouſquetaires Gris, & ſe trouva au ſiége de Valenciennes en 1677. Il épouſa, le 15 Janvier 1684, *Marguerite de Ratte*, fille d'*Etienne*, Avocat Général à la Cour des Aides de Montpellier. Il eſt mort ſans poſtérité, au Château de Lengari, en 1739.

XVIII. Marc-Antoine de Perrin de Lengari (frère du précédent), Major au Régiment de Vivarais, teſta le 28 Octobre 1717. Il avoit épouſé, le 24 Janvier 1710, *Madeleine de Ratte*, dont il eut:

1. Guillaume-Hyacinthe, qui ſuit;
2. Marguerite, Religieuſe à l'Isle-d'Albi;
3. Et Claire-Catherine, qui s'eſt mariée, en 1739, à *Jérôme de Bénavent-Rodez*, ancien Capitaine au Régiment de Champagne & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité.

XIX. Guillaume-Hyacinthe de Perrin, Seigneur de Lengari, recueillit les biens de ſa Maiſon, après la mort de Guillaume, ſon oncle, & en vertu d'une ſubſtitution; ſervit dans les Cadets Gentilshommes, & enſuite fut Lieutenant de Dragons au Régiment du Roi, où il a fait la campagne de 1742 en Bohême. Il avoit épouſé, en 1740, *Catherine de Roux*, de laquelle il eſt veuf, & dont il a eu des enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de Cabrilles *&* la Brassaguié.

XVI. François de Perrin, Seigneur de Mazières (ſecond fils de Charles, Ier du nom, & de *Françoiſe de Lacam*), ſervit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules, fut député pour la Nobleſſe du Diocèſe de Caſtres aux Etats Généraux du Languedoc en 1629, avec ſon frère Charles, & fut tué, au ſiége de Leucate, en Rouſſillon, le 29 Septembre 1637, où il avoit marché avec toute la Nobleſſe du Languedoc. Il avoit épouſé, le 19 Avril 1613, *Marie de Solomiac*, aliàs *Solignac*, Dame de Cabrilles, & en eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Claude, mort jeune;
3. Et Françoiſe, qui s'eſt mariée à *Etienne de Pagès de Beaufort*.

XVII. Jacques de Perrin, Seigneur de Cabrilles & de la Braſſaguié, a ſervi pluſieurs fois au ban, à raiſon des Fiefs qu'il poſſédoit; a obtenu, lors de la recherche générale, la confirmation de nobleſſe, par Jugement,

commun avec ſes couſins, du 4 Janvier 1670. Il avoit épouſé, 1° en 1665, *Hélène de Morlas;* & 2° le 13 Avril 1679, *Eſther de Batigne de la Grèze*. Jacques, qui teſta le 1er Février 1716, eu du premier lit

1. Guillaume, qui ſuit;

Et du ſecond lit vinrent:

2. Joseph, rapporté après ſon aîné;
3. Etienne, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant du Régiment de Chartres;
4. & 5. Marie & Françoise.

XVIII. Guillaume de Perrin de Cabrilles, Seigneur de la Braſſaguié, mourut avant ſon père. Il avoit épouſé, le 13 Février 1700, *Hélène de Barrau*, dont il laiſſa:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Jean, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Champagne;
3. Et Marie, morte jeune.

XIX. Jean-François de Perrin de Cabrilles, Seigneur de la Braſſaguié, fut héritier de ſon père, par teſtament du 8 Octobre 1706; fut Lieutenant au Régiment de Champagne; teſta, le 22 Août 1746, en faveur de ſes deux enfants, de l'un à l'autre, & à Jean de Perrin, ſon frère, & mourut le 4 Septembre 1747. Il avoit épouſé, le 9 Janvier 1742, *Eléonore de Bénavent du Cayla*, dont vinrent:

1. & 2. Jean-Antoine & Jérôme.

XVIII. Joseph de Perrin de Cabrilles, Seigneur & Vicomte de Varagne (fils de Jacques, Seigneur de la Braſſaguié, & d'*Eſther de Batigne de la Grèze*, ſa ſeconde femme), fut Capitaine au Régiment de Chartres, ſe maria, le 16 Août 1713, à *Françoiſe de Batigne de Ceſtayrols*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe, qui portoit pour armes: *d'argent, à 3 faſces de gueules; écartelé de gueules, à 2 beſants d'or*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jacques-Joseph, qui ſuit;
2. Alexandre, Capitaine au Régiment de Richelieu, Infanterie, qui fut tué au ſiége de Philippsbourg en 1734;
3. Olivier, qui fut tué étant Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Artois, à l'affaire de l'Aſſiette, en 1747;
4. & 5. Etienne & Pierre, Lieutenants au Régiment de Chartres, qui furent tués à l'affaire de Dettingen;
6. Charles, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Chartres, Infanterie;
7. Honoré, Chanoine de Caſtres;
8. Marie-Marguerite, qui s'eſt mariée à *Pierre de Bayard*, Baron de Ferrières;
9. Marie-Charlotte, Religieuſe à Prouille, Diocèſe de Saint-Papoul;
10. Et Marie-Françoise.

XIX. Jacques-Joseph de Perrin de Cabrilles, Vicomte de Varagne, a fait les campagnes d'Italie des années 1734 & 1735, & s'eſt marié, le 23 Août 1755, à *Jeanne de Goudon de Malviès*, dont des enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de Molaires, *éteinte.*

XVI. Charles de Perrin, Seigneur de Molaires (troiſième fils de Charles, Ier du nom, & de *Françoiſe de Lacam*), ſervit longtemps dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules; fut héritier de Louis, ſon frère, qui fut tué dans ladite Compagnie, en vertu d'un teſtament mutuel du 30 Mai 1630; fut Député par la Nobleſſe aux Etats Généraux du Languedoc, en 1629, lorſque le Cardinal de Richelieu en eut banni les Barons; obtint la confirmation de nobleſſe par Jugement ſouverain rendu en ſa faveur & commun avec ſes couſins, & teſta en 1682. Il fut marié, le 12 Avril 1646, à *Antoinette de la Treilhe*, nièce de *Jean de Foſſé*, Evêque de Caſtres. De ce mariage vinrent:

1. Charles, mort jeune;
2. Jean, Chanoine de Lautrec;
3. Claire, qui a vécu juſqu'à l'âge de 80 ans, & eſt morte en odeur de ſainteté;
4. & 5. Louise & Anne, mortes ſans alliance;
6. Et Marie, qui s'eſt mariée, le 7 Août 1692, à *Marc-Antoine du Lac*, Seigneur de Bellegarde, dont une fille unique.

BRANCHE
des Seigneurs de Montpignier *& de* Brassac.

XV. Alexis de Perrin, Ier du nom (quatrième fils de François, IIe du nom, Seigneur de la Fabrié, & d'*Aſtrugue de la Roque*), porta les armes pendant les guerres de Religions, & ſuivit toujours le parti du Roi. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1601, *Claude de Braſſac de Montpignier*, à condition d'en porter le nom & les armes, ainſi que ſes deſcendants. De ce mariage il eut, entr'autres enfants,

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Jeanne, qui s'eſt mariée à *Jacques de Bonne*, Seigneur de Gourjade.

XVI. Louis de Perrin de Brassac, Seigneur de Montpignier, fut marié, le 3 Novembre 1630, à *Françoiſe de Ranchin*, dont vinrent, entr'autres enfants,

1. Alexis, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Montmille, Capitaine d'Infanterie;
3. Et Pierre, Seigneur de la Valette, auſſi Capitaine d'Infanterie.

XVII. Alexis de Perrin de Brassac, IIe du nom, épouſa, le 26 Octobre 1679, noble *Louiſe le Roy*, de laquelle il eut

XVIII. Godefroy de Perrin de Brassac, qui épouſa, en 1692, *Suſanne de Mauzy*, dont pour fils unique,

XIX. Pierre-Alexis de Perrin de Brassac, Seigneur de Montpignier, qui ſervit longtemps en qualité de Capitaine d'Infanterie, & eſt mort en 1768. Il avoit épouſé, 1° le 14 Août 1714, *Gabrielle d'Alari de Tanus*, ſœur de N.... *d'Alari de Tanus*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; elle eſt morte ſans enfants; & 2° le 29 Septembre 1756, *Gabrielle-Victoire de Capriol*, de laquelle il a laiſſé trois garçons & une fille: l'aîné

François, Vicomte de Perrin de Brassac, Seigneur de Montpignier, eſt né le 21 Août 1757.

Les armes: *de gueules, à 3 faſces d'or.* Au-deſſous de l'écuſſon, on voit un faiſceau lié d'un ſeul lien, avec cette Deviſe: Un. Li. Su. Ten.

BRANCHE
des Seigneurs de Bus *& de* Mareuil, *en Picardie.*

XII. Sicard de Perrin (ſecond fils de Pons, Seigneur de la Roque, & de *Raymonde des Guillots*), teſta le 20 Décembre 1510. Il épouſa, le 29 Janvier 1484, *Anne-Antoinette du Puy*, d'une Maiſon, qui a donné un Grand Maître de Malte dans *Raymond du Puy*. Il eut de ce mariage:

1. Pierre-Antoine;
2. Garnier, qui ſuit;
3. & 4. Jean & François, légataires de leur père;
5. Et Sabine, auſſi légataire de ſon père.

XIII. Garnier de Perrin marcha avec la Nobleſſe en Picardie, lorſque le Roi d'Angleterre fit une deſcente en France en 1513. Il ſe maria dans ce pays, 1° à *Jacqueline de Lannoy*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° en 1527, à *Florence de Parent*, nièce d'un Chevalier de Malte & Commandeur de Liège. De ce ſecond mariage vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Pierre, qui fut longtemps homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Vaudémont.

XIV. Jean de Perrin, Ier du nom, Seigneur de Bus & de Mareuil, fut tué, en l'an 1552, devant la Ville d'Ardres, étant Gendarme de la Compagnie de M. de la Rochepot, dans l'armée de M. de Vendôme. Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1547, *Geneviève de Mouchy*, iſſue d'une Famille du Vermandois, dont il eut:

1. Walerand, qui ſuit;
2. Nicolas;
3. Et Marie-Renée, qui s'eſt mariée à *Pierre d'Argillières*, Seigneur d'Inſuals.

XV. Walerand de Perrin, Seigneur de Bus & de Mareuil, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc d'Humières; obtint un jugement des Députés du Roi pour le réglement des Tailles, & réformation des abus commis en Picardie, du 1er Août 1599, par lequel il fut maintenu en ſes preuves de nobleſſe, & conſerva le titre d'*Ecuyer:* ledit jugement rappelle le contrat de mariage de Sicard, chef de cette branche, avec *Anne-Antoinette du Puy*, du 29 Janvier 1484. Il ſe maria, le 15 Juillet 1574, avec *Joſſine de Hangeſt*, ſortie d'une bonne Famille de Picardie, qui porte pour armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.* De ce mariage vinrent:

1. Jean, Seigneur de Bus & de Mareuil, qui mourut ayant eu poſtérité;
2. Louis, qui fut reçu Chevalier de Malte le 20 Août 1602;
3. Et Jacquette, Religieuſe.

Le Chevalier de Perrin, Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie, eſt ſorti de cette branche, qui porte pour armes: *de gueules, à la bande d'or, chargée de 3 lionceaux de ſable.*

Cette ancienne Nobleſſe, qui de tout temps a ſervi le Roi & l'Etat par les armes, a pris des alliances dans les Maiſons *de Mons, de Caſtelnau, Rabaſtens, Cabanac, des Roches, de la Font de Feneyrolles, des Guillots, d'Hautpoul, du Puy, de Toulouſe-Lautrec, de la Roche, Mouchy, de la Caze,*

Hangeſt, Lacam de Lengari, du Faur de Pibrac, de Braſſac de Montpignier, Narbonne-Caylus, Ranchin, Solignac de Cabrilles, la Treilhe, Durfort de Caſtelbajac, de Landes de Saint-Palais, d'Aſſier de Pomérols, de Vaſſart d'Ancemont, Ratte, Prud'homme, de Bénavent-Rodez, &c., &c.

PERRIN, en Lorraine; Famille qui s'eſt alliée à la Maiſon *Martinet*, de la même Province, & qui porte pour armes : *d'azur, à trois arbalêtriers en défenſe d'argent*, 2 & 1.

PERRIN, à Arles, en Provence : Famille dont étoit Jacques Perrin, de la Ville d'Arles, qui obtint de Louis XIV des Lettres de nobleſſe, au mois de Mars 1653, enregiſtrées aux Archives du Roi le 26 Novembre de l'année ſuivante. De lui naquit un fils, Conſeiller du Roi & Lieutenant Particulier au Siége d'Arles, où il ſe maria. Ses deſcendants y ſoutiennent leur nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or; au chef d'argent, chargé de 3 roſes de gueules.* (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 209.)

PERRIN, en Bourgogne : Famille noble, dont étoit

Joseph-Louis Perrin, Seigneur de Cipierre, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui s'eſt marié à *Madeleine Villin*, morte le 18 Août 1727, laiſſant

Jean-Claude-François Perrin, Seigneur de Cipierre, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 18 Janvier 1747, Grand Rapporteur en la Chancellerie de France la même année, Maître des Requêtes le 2 Septembre 1749, Préſident au Grand Conſeil le 2 Janvier 1757 & Intendant d'Orléans le 26 Mai 1760. De ſon mariage, avec *Florimonde Parat*, fille de *Jérôme-Louis Parat de Montgeron*, Receveur Général des Finances de Lorraine, & de *Marie-Antoinette du Mas*, il a eu

N.... Perrin, né à Orléans en 1762.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, rampant contre une colonne de gueules à fénеſtre.*

PERRIN de la CORÉE, autre Famille, noble & ancienne (mais nous ignorons de quelle Province), & de laquelle étoit Louise Perrin de la Corée, qui s'eſt mariée avec *Hector de Tréméolles*, Chevalier, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur à 3 étoiles d'or.*

PERRINET. David-Pierre Perrinet, Seigneur du Pezeau, Receveur Général des Finances de Flandre, Hainaut & Artois, eut pour fille

Marie-Louise Perrinet du Pezeau, qui a épouſé, le 15 Janvier 1754, *Charles-Claude Andrault*, Marquis de Langeron, dont poſtérité. Voy. ANDRAULT.

Elle a pour tante paternelle Marie-Anne Perrinet, qui a épouſé *Etienne-Claude Fiſeau de Clémont*, dont la fille unique, *Marie-Anne-Etiennette Fiſeau de Clémont*, a épouſé, le 4 Octobre 1757, *Louis-Marie Athanaſe de Loménie*, Comte de Brienne. Voy. LOMÉNIE.

PERROCHEL, Famille noble, originaire de l'Iſle-de-France, & établie au Maine en 1500, où elle poſſède, depuis ce temps, la Terre de *Grandchamp*, qui eſt reſtée à la branche aînée. La ſeconde branche poſſède, dans la même Province, la Terre de Saint-Aubin, par le mariage de

I. Etienne-Louis-François de Perrochel, dit *le Chevalier de Grandchamp*, élevé Page du Roi, enſuite Mouſquetaire, qui paſſa en Eſpagne avec le Duc d'Anjou, Philippe V, y fut Enſeigne dans ſes gardes, puis Brigadier de ſes Armées. Il épouſa, par contrat du 8 Mai 1710, *Marie-Anne-Françoiſe de Maudet*, fille & héritière de *Jacques de Maudet*, Chevalier, Seigneur du Verger, Saint-Aubin-de-Locquenay, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Françoiſe de Menjot*. Leurs enfants furent :

1. Etienne, élevé Page, enſuite fait Gentilhomme à Drapeau dans le Régiment des Gardes, mort en 1739;
2. Louis-Jacques-Charles-François, qui ſuit;
3. Pierre-François, qui a ſervi dans l'Artillerie, non marié;
4. Etienne-Constance, lequel a ſervi dans le Régiment de Fiennes, Cavalerie, auſſi non marié;
5. Marie-Françoise, morte ſans enfants de ſon mariage avec *Claude de Palierne de l'Ecluſe*, du Bourbonnais, Major du Régiment Commiſſaire-Général;
6. Et Marie-Louise, morte en bas âge.

II. Louis-Jacques-Charles-François de Perrochel, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, Moitron, Saint-Germain-de-la-Coudre & Coulombiers, ancien Officier au Régiment du Roi, Infanterie, a épouſé, par contrat du 21 Janvier 1745, *Charlotte-Françoiſe d'Oſmond*, fille de Meſſire *René-Henri*, Marquis *d'Oſmond*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoiſe-Jeanne d'Oſmond*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis, mort en bas âge à Paris;
2. René-François-Hortense, qui ſuit;
3. Louis-François, Sous-Lieutenant de Dragons en 1767, Sous-Aide-Major en 1769 & Capitaine en 1775, à la ſuite du Régiment des Dragons de Monsieur;
4. Et Henri-François-Constance, entré Sous-Lieutenant en 1768 & Lieutenant au même Régiment depuis 1773.

III. René-François-Hortense de Perrochel, Mouſquetaire, enſuite Sous-Lieutenant & Lieutenant dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & depuis 1773, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Monsieur, a épouſé *Henriette-Roſe le Vicomte*, fille de N.... *le Vicomte*, Marquis de Blangy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de N.... *le Berceur*.

Cette Famille a donné un Evêque de Boulogne en 1644.

Les armes : *d'azur, à 2 croiſſants d'or en chef, & une étoile auſſi d'or à la pointe de l'écu*.

PERROIS (des), Nobleſſe de Normandie, établie près de Liſieux, dont étoit Marguerite des Perrois du Bouchau, née le 7 Mars 1673, reçue à Saint-Cyr, au mois de Janvier 1687, laquelle prouva qu'elle avoit pour quatrième aïeul, Jean des Perrois, Seigneur de Cirfontaine, vivant en 1541.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croiſettes ancrées du même; au chef couſu de gueules, chargé de 3 molettes d'or*.

PERRONNE. Voy. PÉRONNE, en Normandie.

§ PERROT, à Paris. Nicolas-Charles Perrot, Auditeur des Comptes, qui mourut en 1747, a laiſſé de *Marguerite Martin*, ſon épouſe,

Antoine-Nicolas Perrot, né le 26 Juillet 1737, Conſeiller au Grand Conſeil par Lettres du 29 Mai 1761 & reçu le 26 Juin ſuivant, lequel a épouſé, le 27 Novembre 1769, *Adélaïde-Marie le Marié d'Aubigny*, fille de *Jérôme le Marié d'Aubigny*, Maître des Comptes, & d'*Angélique-Jeanne Couſinet*; elle eſt morte des ſuites de ſes couches, le 17 Novembre 1770, laiſſant

Augustin-Jean-Baptiste, né le 26 Octobre de la même année.

Les armes : *coupé d'azur & d'argent; l'azur chargé d'un mouton paſſant d'argent, & l'argent chargé d'un demi-pal ondé, qui joint une faſce auſſi ondée, l'un & l'autre de gueules : la faſce chargée au milieu d'un annelet d'argent*.

§ PERROT, Seigneurs de *Saint-Dié* : autre Famille, qui a donné des Conſeillers au Parlement de Paris, un Prévôt des Marchands & un Préſident, &c., « & qui ſubſiſte, en Provence, dans *Antoine-Joſeph de Perrot du Bourguet*, Lieutenant de Vaiſſeau au Département de Toulon (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 209 & 210). » Cette Famille a formé deux branches : de la première étoit

François-Henri Perrot, Marquis de Fercourt, Capitaine de Cavalerie, qui s'eſt marié, par contrat du 19 Décembre 1721, à *Marie-Antoinette-Léonore de Créquy*, fille de *François-Léonor*, & de *Marie-Antoinette « de Schoutheete*. Il eſt mort, laiſſant des enfants. »

De cette même branche il y a eu un Gouverneur des Isles & Côtes d'Acadie, dans la Nouvelle-France, lequel, de ſa femme, *Madeleine de la Guide*, morte en 1698, a laiſſé poſtérité.

Le dernier de la ſeconde branche étoit Charles Perrot, Seigneur de la Malmaiſon, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Avril 1632, qui n'a eu de ſon mariage, avec *Françoiſe de l'Aubépine*, que

1. Nicolas, Seigneur de la Malmaiſon, Conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans alliance;
2. Et Madeleine, qui s'eſt mariée à *Jacques-Honoré Barentin*, Premier & ancien Préſident du Grand Conſeil, dont poſtérité. Voy. BARENTIN.

Les armes : « *d'azur, à 2 croiſſants d'argent, l'un ſur l'autre, celui d'en bas renverſé; au chef d'or, chargé de 3 aiglettes de ſable*.»

PERROTIN DE BARMONT, Famille originaire du Berry, établie dans cette Province, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. général de France*, reg. I, part. I, p. 430.

François Perrotin, Ecuyer, Sieur de Barmont, fut maintenu dans ſa nobleſſe, qu'il avoit juſtifiée par titres, depuis Charles Perrotin, ſon quatrième aïeul, Ecuyer, Sieur d'Artigny, vivant avant 1499, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Bourges, du 13 Avril 1667. Il a eu, entr'autres enfants,

Jacques Perrotin, Ecuyer, Seigneur de Barmont, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Contrôleur Général de la Marine, des Galères & des Fortifications des Places maritimes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1729, qui s'eſt marié, en 1701, avec *Catherine-Etiennette Gineſte*, dont il a eu :

1. Philippe-Jacques, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général de ſes Finances en la Généralité de Paris, pourvu en 1729;
2. Ange-François, Ecuyer, Seigneur de Barmont, du Courboix, &c., Conſeiller du Roi, Contrôleur Général triennal de la Marine, des Galères, Fortifications & réparations des Places maritimes, pourvu de cette charge en 1735, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel a épouſé, le 7 Janvier 1750, *Marie-Marguerite-Félicité d'Hozier*, née le 15 Novembre 1722 & morte le 15 Mai 1752; elle étoit fille aînée de feu *Louis-Pierre d'Hozier*, Juge d'armes de France, Maître des Comptes, & de *Marie-Anne de Robillard*;
3. Angélique-Reine, mariée, en 1731, avec *Jérôme le Marié*, Sieur d'Aubigny, Conſeiller du Roi, Auditeur, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes;
4. Et Catherine-Claude, mariée, en 1734, à *Charles-Henri Bernard*, Ecuyer, Seigneur du Chemin, en Brie.

Les armes : *d'argent, à 3 cœurs de gueules.*

PERROTIN DE BELLEGARDE, en Dauphiné : Famille noble dont eſt Marguerite de Perrotin de Bellegarde, qui s'eſt mariée, en 1759, à *Claude-François d'Antour*, Chevalier, dont poſtérité. Voy. DANTOUR.

Les armes : *de gueules, à 2 épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir; au croiſſant d'argent en chef.*

* PERROUSSEAUX, Terre & Seigneurie, qui a été poſſédée par une branche cadette de la Maiſon *de Montholon*. Voy. MONTHOLON.

* PERROUX, au Bailliage de Châlon, en Bourgogne : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1644, enregiſtrées le 4 Mai ſuivant, en faveur de N... *de Galois*. — *Louis Gontier*, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui depuis poſſéda ce *Comté*, obtint de nouvelles Lettres d'érection, en ſa faveur, au mois de Septembre 1714, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 7 Août 1722.

PERSIL, Famille de Touraine, dont étoit Bonne-Angélique de Persil (fille de Michel de Persil, Chevalier, Seigneur de Loché & de la Renardière, & de *Marie d'Alès*), née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé qu'André de Persil, Seigneur des Genets, qui, en 1480, épouſa *Jeanne de Beauvollier*, étoit ſon cinquième aïeul.

Les armes : *d'hermine, à 3 tourteaux d'azur.*

PERSONNE (de la), en Picardie : Famille dont étoit Michel de la Personne, Vicomte d'Huiſy, Election de Soiſſons, qui produiſit des titres de cinq races depuis l'an 1530.

Les armes : *de gueules, à 3 pattes de griffon d'or, poſées en pal.*

PERSONNE (de la), autre Famille du même nom, originaire du Pays d'Artois, & d'où ſont ſortis les Seigneurs de *Verloing* & de *Renanſart*, leſquels ont rendu de notables ſervices à la Couronne, ſuivant Monſtrelet & d'autres Auteurs.

Les armes : *de ſinople, à la bande d'argent.*

PERTHUIS, ou PERTUIS, comme il ſe voit dans les titres, ſous les trois premiers degrés, de cette ancienne Famille noble, originaire de Provence, établie en Beauvaiſis, & non dans le Soiſſonnais, comme nous l'avions annoncé; elle a été maintenue deux fois dans ſa Nobleſſe ſur la repréſentation de ſes titres : 1° par M. Dorieu, Intendant de Soiſſons, le 27 Septembre 1667; & 2° par M. de Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris, par Jugement du 10 Décembre 1700. La tradition eſt que depuis 500 ans elle exiſte à Chambly, près de Beaumont-ſur-Oiſe, & a la Terre de *Champagne*, dont elle poſſède la Seigneurie,

à titre d'hérédité, depuis près de 350 ans. Elle ne peut remonter ſa filiation au-delà de l'époque de 1443, faute de titres, parce que la branche qui a conſervé la Terre de Champagne eſt cadette, & l'aînée eſt éteinte.

I. Pierre de Perthuis, Ier du nom, qualifié *noble & Ecuyer*, Seigneur de Champagne, dans l'acte de foi & hommage qu'il fit de cette Terre au Seigneur de Perſan, le 2 Juillet 1443, eut deux fils, ſavoir :

Jean, Ecuyer, duquel on ignore le ſort. Il ſe peut qu'il ſoit le chef de la branche de MM. de Perthuis de Juigné. On vient de voir que Pierre Ier exiſtoit en 1443 : Jean, le premier connu des Perthuis de Juigné, vivoit en 1471, & les noms de Jean, de Pierre & de Rolland, ſont communs dans les deux branches ; celle dite *de Champagne* a adopté un *h* dans ſon nom ; l'autre, dite *de Juigné*, n'en a point ;

Et Pierre, qui ſuit ;

II. Pierre de Perthuis, IIe du nom, Seigneur de Champagne, tranſigea, ainſi que ſon frère, le 3 Août 1506, avec Charles de Villiers, Seigneur de l'Isle-Adam, pour raiſon de deux arrière-Fiefs relevant du leur, dans lequel acte il ſont qualifiés de *nobles* Pierre & Jean, dits les Pertuis, *Ecuyers, frères*. On ne connoît à Pierre II, pour enfants, que

Jean, qui ſuit ;

Et Nicolas, Curé de Saint-Gilles-de-Cretot, au Pays de Caux, connu par une déclaration faite au Roi, en 1543, de la Terre de Champagne, dont ſans doute il étoit Co-Seigneur.

Un partage du 17 Mars 1558, entre les enfants d'un noble Pierre de Perthuis, Ecuyer, Seigneur de Chambly en partie, & de *Marguerite de Dampont*, ſa femme, dont pluſieurs étoient hommes d'armes, fait voir qu'à cette époque il y avoit différentes branches exiſtantes. Ce Pierre n'eſt pas le même que celui rappoté ci-deſſus ; car le partage ne fait aucune mention de la Seigneurie de Champagne.

III. Jean de Perthuis, Ier du nom, Seigneur de Champagne, qualifié *noble, Ecuyer & homme d'armes*, dans un grand nombre d'actes, notamment des années 1518, 19 & 1546, épouſa *Jeanne de Saint-Méry*, & en eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Charles, mort au ſervice ;
3. François, Seigneur de Champagne ;
4. Marie, alliée avec *Louis de Dhuiſon*, Seigneur de Mont-Chevreuil ;
5. Jeanne, mariée à *André de Laray*, Seigneur de la Queue ;
6. Et N... de Perthuis, mariée à *François de Garges*, Seigneur de Villers-Saint-Geneſt.

IV. Jean de Perthuis, IIe du nom, Seigneur des Voſſeaux, partagé par ſon père, le 15 Février 1550, fit un échange le 27 Janvier 1551, & une acquiſition le 5 Avril 1556 : il fut homme d'armes, ſuivant pluſieurs Commiſſions qu'il eut pour le ſervice du Roi, & fut marié avec *Antoinette de Cambot*, dont ſortit, entr'autres enfants,

V. Nicolas de Perthuis, Seigneur des Voſſeaux, Laillevault & Champagne en partie, Chambly, Amblaincourt & Petit-Muſſe, qui fut nommé Député de la Nobleſſe du Bailliage de Beaumont le 4 Août 1588, pour aſſiſter aux Etats tenus à Blois le 15 Septembre ſuivant, obtint du Roi Henri IV une Lettre de Sauvegarde, lors du Camp de Beaumont, & eut en don les trois quarts des fruits du Prieuré de Saint-Aubin de Chambly, par Brevet du 3 Novembre 1591, dans lequel il eſt qualifié de *Capitaine* près le Sieur d'Humières. Il avoit épouſé, 1° *Madeleine de Turquant*, fille de *Jean de Turquant*, Seigneur d'Aubeterre ; & 2° en 1567, *Antoinette le Maître*. De ces deux mariages il eut 15 enfants, entr'autres :

1. Charles, Seigneur des Voſſeaux, Hodenc, & Edouville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui s'eſt marié à *Charlotte de Saint-Simon de Vermandois*, fille de *Jean de Saint-Simon* & de *Geneviève de Montmorency*. Il paroît être mort ſans enfants mâles : on ne lui connoît que
   1. Françoise, qui épouſa *Jean-Pierre de Paſley*, dont naquirent : *Philippe de Paſley*, qui épouſa *Anne de Villiers*, & fut père d'*Anne de Paſley*, qui a épouſé *Pierre de Vinx*, Seigneur de la Gadelière, au Perche, la Nave, &c. ; & *Charlotte de Paſley*, qui s'eſt mariée à *Jean le Normand*, Baron d'Héry, près de la Charité-ſur-Loire, le 31 Août 1647 ;
   2. Et N.... de Perthuis, qui fut mariée à *Antoine de Belloy*, auquel elle porta la Terre des Voſſeaux.
2. Jean, qui ſuit ;
3. Rolland-François, dit *Cramoiſy* ;
4. Rolland, Seigneur de Chambly ;

5. Antoinette, mariée à *Georges de Frefnoy*, Seigneur de Bornel ;
6. Marie, qui épouſa N..., Marquis *de Saint-Simon ;*
7. Françoise, mariée à *Chriſtophe du Crocq*, Seigneur de Viarmes ;
8. & 9. Et deux filles, Religieuſes de l'Ordre de Fontevrault, &c.

VI. Jean de Perthuis, IIIe du nom, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, partagea, par actes des 6 Juin 1612 & 2 Mars 1628, les biens de ſes père & mère, avec ſes frères & ſœurs : on a encore de lui pluſieurs autres actes. Il avoit épouſé, le 18 Juin 1617, *Eliſabeth des Roches*, laquelle, veuve de lui le 11 Juillet 1635, accepta la garde noble de ſes enfants, entr'autres,

VII. François de Perthuis, Seigneur de Laillevault & de Champagne, qui fut Aide de Camp le 21 Juin 1645 ; nommé Député de la Nobleſſe du Bailliage de Beaumont le 25 Mai 1651, pour aſſiſter cette année aux Etats convoqués à Tours, & étoit mort le 6 Octobre 1654. Il avoit épouſé, le 10 Mai 1641, *Eléonore de Coulon*, fille de *Raoul de Coulon*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine & de Méhéron, dont :

1. Edme, qui ſuit ;
2. Anne, qui s'eſt mariée à *Roger de Raffée*, Seigneur de Landrimont, Major de Douai, &c. ;

Et ſix autres enfants, dont trois garçons tués au ſervice. Par acte du 10 Novembre 1654, leur mère fut élue tutrice dans une aſſemblée de parents, où comparut *Jean le Couturier*, Conſeiller d'Etat, grand-oncle maternel.

VIII. Edme de Perthuis, Seigneur de Laillevault & de Champagne, né le 17 Février 1644, maintenu dans ſa *nobleſſe*, ſur ſes preuves faites le 27 Septembre 1667 & le 10 Décembre 1700, eut Commiſſion de Capitaine au Régiment Royal-Vaiſſeaux, étant alors âgé de 26 ans, & de Lieutenant dans le même Régiment : un de ſes frères lui ſuccéda dans ſa Lieutenance. Deux bleſſures conſidérables qu'il reçut, l'une à la tête & l'autre à la jambe, l'obligèrent de quitter le ſervice en 1680. Il avoit épouſé, le 15 Février 1630, *Anne Poſtel*, qui fut élue tutrice de ſes enfants le 27 Juillet 1717. L'inventaire des biens de ſon mari fut fait le 5 Août même année. De leur mariage ils eurent :

1. Edme, mort, ſans enfants, en 1749 ;
2. Léon, qui ſuit ;
3. Lucien, Seigneur de Laillevault, & de Champagne en partie, mort, ſans enfants, en 1770 ;
4. Julien-Thérèse, tige de la branche des Seigneurs de *Nandy*, *Villebouvet*, &c., rapportée ci-après ;
5. Et Thérèse, mariée à *Claude-Gabriel de Bouju*, mort, ſans enfants, en 1763.

IX. Léon de Perthuis, Seigneur de Laillevault & de Champagne, dit *le Chevalier de Saint-Léon*, partagea les biens de ſes père & mère, avec ſes frères & ſœur, le 17 Juin 1724. De *Marie de Bargue*, qu'il a épouſée, en 1717, fille de *Georges de Bargue*, ſont iſſus :

1. Jacques-Léon, Grand Chantre de la S^te^.-Chapelle de Paris & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Montpeyroux, Diocèſe de Clermont, en 1768 ;
2. Remy, qui ſuit ;
3. Louis-Alexandre-César, rapporté après ſon aîné ;
4. Et Marie-Anne, non mariée.

X. Remy de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Laillevault, de Champagne en partie & de Margicourt, a épouſé, le 15 Janvier 1754, *Catherine-Nicole Claudin*, fille de *Sébaſtien*, & de *Marie-Anne Chéron*. Leurs enfants furent :

1. Sébastien-Remy-Léon, né le 15 Octobre 1754, qui fait ſon Droit à Paris ;
2. Et Léon, né le 9 Avril 1757, fait Lieutenant en ſecond dans le Corps Royal du Génie en Janvier 1776.

X. Louis-Alexandre-César de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Launoy, les Faiſeaux & la Perreuſe (troiſième fils de Léon, & de *Marie de Bargue*), né le 29 Août 1735, eſt entré au Bataillon de Soucy, Artillerie, le 11 Octobre 1752, & a été fait Capitaine dans le même Corps le 26 Juin 1767. Il a épouſé, en Février 1773, *Aglaé Poan*, veuve de *François-Daniel le Grand de Meilleray*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & fille de Meſſire *Louis-Pierre Poan*, & de défunte Dame *Marie-Marguerite Brillon du Perron*. De leur mariage ils ont eu

Aglaé-Louise, née le 26 Juillet 1774.

BRANCHE
des Seigneurs de Nandy, Villebouvet, *&c.*

IX. Julien-Thérèse de Perthuis, Ier du

nom, Chevalier, Seigneur de Menneville, Benoiſt-des-Ventes, Vigneſeuil, Chavençon, Nandy, Villebouvet, Avrigny, Champlâtreux, &c. (quatrième fils d'Edme, Seigneur de Laillevault & de Champagne, & d'*Anne Poſtel*), décédé le 21 Août 1762, avoit épouſé, le 25 Novembre 1733, *Anne-Louiſe de Tiſſandier*, de laquelle il a laiſſé :

1. Julien-Thérèse, qui ſuit ;
2. Nicolas-Emilie, rapporté ci-après ;
3. Et Reine-Modeste, morte en 1773, ſans enfants de *Thomas-Marie*, Comte *de Freſnoy*, fils du Marquis *de Freſnoy*, ci-après.

X. Julien-Thérèse de Perthuis, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Nandy, Villebouvet, Avrigny, Champlâtreux, Chavençon, &c., a ſervi dans la première Compagnie des Mouſquetaires, & eſt décédé le 29 Décembre 1773. Il avoit épouſé, le 12 Février 1761, *Louiſe-Félicité de Freſnoy*, ſeconde fille de Meſſire *Marie*, Marquis *de Freſnoy*, Seigneur de Neuilly-en-Thelle & autres lieux, & de Dame *Charlotte Rivié*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Lucien-Julien, né le 15 Février 1766 ;
2. Louise-Félicité, née le 15 Septembre 1763 ;
3. Et Emilie, née le 3 Juillet 1768.

X. Nicolas-Emilie de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Champagne en partie, né le 5 Juillet 1743 (fils de Julien-Thérèse, Ier du nom, & d'*Anne-Louiſe de Tiſſandier*), Page de la Petite Ecurie du Roi & ancien Gendarme de la Garde, a épouſé, le 29 Avril 1772, *Reine-Victoire de Billaud*, fille de Meſſire *François de Billaud*, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes du Corps, iſſu des Comtes de *Bauvais*, & de Dame *Catherine Péliſſon*. De cette alliance il a eu :

Françoise-Catherine-Emilie-Victoire, née le 13 Juillet 1773.

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont avec les Maiſons *d'Abancourt, de Belloy, Briçonnet, Bouju, Bertin, Baranjon, Cambot, Vinx, Garges, des Roches, du Crocq, du Sart, des Vieux, de Hacqueville, Freſnoy, Fougeu d'Ecures, Fabri, Godefroy, Gaillarbois, Jaſſaud, Joigny, le Normand d'Héry, Laray, le Maître, la Luzerne de Beuzeville, la Vieuville, la Mare, le Fèvre, le Bel, de Paſtey, Pallu, Pont, Pouſſemothe, Raffée, Saint-Simon-Vermandois, Saint-Méry, Sainte-Beuve, Turquant, Tardieu, Villiers de l'Isle-Adam*, &c.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée & clêchée d'argent.*

PERTUIS, ou PERTHUIS, en Normandie. Le premier que l'on connoiſſe de cette Famille, dont il eſt parlé dans l'*Armor. général de France*, reg. II, eſt

I. Jean du Pertuis, Seigneur de la Franchiſe, au Pays de Giſors, & de la Goulardière, près de Châtillon-ſur-Loing, Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1471, & homme d'armes du nombre des 100 Gentilshommes de la Garde du corps de S. M. Son fils,

II. Jean du Pertuis, Ecuyer, Seigneur d'Eragny, Gadancourt, &c., s'allia, le 25 Juin 1515, à *Catherine Mignot*, dont

III. Rolland du Pertuis, Seigneur d'Eragny, &c., qui épouſa, le 9 Février 1544, *Marie-Louiſe Lombard*, dont il eut

IV. Charles de Pertuis, Ecuyer, Seigneur d'Eragny, &c., qui épouſa le 9 Novembre 1581, *Joſſine de Canonville de Raffetot*, & en eut

V. Pierre de Pertuis, Chevalier, Seigneur d'Eragny, Gentilhomme Ordinaire d'Henri de Bourbon, IIe du nom, premier Prince du Sang, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

VI. Guy de Pertuis, Seigneur de Bérengeville & de la Rivière, puis de Baons-le-Comte, au Pays de Caux, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, Grand Bailli, Gouverneur & Commandant des Ville, Citadelle & Châtellenie de Courtrai, Gouverneur de Menin & Lieutenant Général des Armées du Roi, qui ſe maria, le 14 Mai 1669, avec *Angélique-Eliſabeth-Adrienne de Canonville de Raffetot*, dont ſortit

VII. Antoine-Charles de Pertuis, Vicomte de Baons, qui épouſa, le 8 Avril 1714, *Claude-Louiſe de Betz de la Harteloire*. De ce mariage eſt iſſu

VIII. Antoine-Guy de Pertuis, Vicomte de Baons-le-Comte, Capitaine de Cavalerie, appelé *le Marquis de Pertuis*, qui a épouſé, le 24 Mars 1753, *Louiſe-Léonine-Gabrielle le Clerc de Juigné*, morte le 19 Août 1754, fille de *Samuel-Jacques le Clerc*, Marquis de Juigné, Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla le

19 Septembre 1734, & de *Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles.* (Extrait du *Mercure de France* d'Août 1753, p. 207.) De ce mariage il n'a laiſſé que

Claude-Gabrielle, née le 6 Août 1754, qui s'eſt mariée, le 18 Août 1772, à *Léonor-Claude de Pracomtal*, mort le 7 Décembre 1776, laiſſant deux garçons & une fille. Voy. PRACOMTAL, ou PRACONTAL.

Les armes : *d'azur, à 3 écuſſons d'argent.*

PERUSSE des CARS. Voy. ESCARS.

PERUZZI, PERUZZIS, ou PERUSSI, Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes de la Toſcane, connue, depuis les premiers temps de la République de Florence, par les charges qu'elle y a exercées, ſes alliances & les monuments conſidérables qui ſubſiſtent encore dans cette Ville.

Elle a pour auteur, Guy ou Guido Peruzzi, vivant en 1100. Les factions des Guelfes & des Gibelins forcèrent cette Maiſon à ſe diviſer :

François Peruzzi, noble Florentin, fut obligé de quitter ſa patrie, où ſa Maiſon avoit occupé les premières charges : dès l'établiſſement de la République de Florence il étoit venu ſe réfugier dans le Comtat Venaiſſin. Son fils,

Julien de Peruzzis, Seigneur du Puget & d'Orſan, premier Conſul d'Avignon en 1527, eut, entr'autres enfants,

François de Peruzzis, Conſeiller, depuis Préſident à Mortier au Parlement d'Aix en 1558, qui obtint, en 1552, que la Seigneurie de *Lauris*, en Provence, fut érigée en *Baronnie*. Il avoit épouſé *Anne de Maynier*, dont, entr'autres enfants,

Claude de Peruzzis, deuxième Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, qui, étant mort ſans poſtérité, la Baronnie de *Lauris* paſſa, par ſubſtitution, à ſon couſin germain,

Paul de Peruzzis, qui fut triſaïeul de

Jacques-Joseph, Marquis de Peruzzis, Baron de Barles, qui mourut en 1750. Il avoit épouſé, en 1701, *Marie de Banne d'Avéjan*, morte le 20 Juillet 1730, ayant eu :

1. Louis-Elisabeth, qui ſuit ;
2. Charles, Chanoine & Chantre de l'Egliſe Cathédrale d'Alais, député par la Province de Narbonne à l'Aſſemblée du Clergé de de France, tenue en 1730 ;
3. Charles-Jean, nommé, en 1742, à l'Abbaye du Lieu-Reſtauré, ordre des Prémontrés, au Diocèſe de Soiſſons ;
4. Louise, qui a épouſé, le 15 Février 1732, *Jean-Scipion de Bérard de Montalet*, Vicomte d'Alais, &c., dont des enfants. Voy. * MONTALET ;

Et quatre autres filles, Religieuſes.

Louis-Elisabeth, Marquis de Peruzzis, Baron de Barles, Chevalier de St.-Louis, fut nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1er Janvier 1740, Lieutenant Général en Décembre 1748 & Gouverneur d'Ardres. Il eſt mort en 1771, ayant fait pour héritière ſa ſœur Louise.

(On trouve la *Généalogie* de cette Maiſon, amplement détaillée, dans l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comté-Venaiſſin*, tom. II, p. 376 & ſuiv. Nous y renvoyons. Voy. les *Tablettes généal.*, part. IV, p. 398.)

Les armes : *d'azur, à 3 poires d'or, tigées & feuillées du même.*

PESCHIN (du) : *coupé d'argent & d'azur, à la croix ancrée de gueules ſur l'argent, & d'argent ſur l'azur.*

* PESMES, ancienne Baronnie & Terre conſidérable, en Franche-Comté, où elle a un Bourg & un Château ſur l'Oignon, entre Beſançon & Gray. Elle a eu longtemps des Seigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts Barons de cette Province : ils contribuèrent à la fondation de l'Abbaye d'Acey, Ordre de Cîteaux, qui eſt dans le voiſinage de *Peſmes*. Guillaume, IVe du nom, Chevalier, Sire de Pesmes, n'eut de ſon mariage, avec *Huguette de Courcelles*, qu'une fille unique, appelée Jeanne, qu'il nomma pour héritière univerſelle par ſon teſtament de l'an 1327. Elle étoit mariée, au commencement du XIVe ſiècle, à *Othenon de Grandſon*, Chevalier, dont elle eut poſtérité. Voy. GRANDSON. Cette Terre de *Peſmes* a paſſé, de la Maiſon *de Grandſon*, dans celle de *la Baume-Montrevel*. (Voy. BAUME-MONTREVEL (de la). L'héritière de la branche puînée des Marquis de *Saint-Martin, Diane-Gabrielle de la Baume*, a porté, le 1er Septembre 1755, la Baronnie de *Peſmes*, à *Claude-Antoine-Clériadus de Choiſeul*, ſon mari, appelé *le Marquis de Choiſeul-Beaupré*, dont elle a eu poſtérité. Voy. CHOISEUL.

Les anciens Sires de Pesmes étoient du

nombre des Seigneurs du Comté de Bourgogne, dont l'origine paroît avoir été la plus illuſtre. Les Auteurs contemporains, qui nous ont conſervé les noms des principaux Gentilshommes qui ſe croiſèrent en l'an 1201; pour le voyage de la Terre Sainte, parlent avec éloge de Guy & d'Aimé de Pesmes, frères, qui prirent la Croix à Cîteaux. On trouve dans une charte de l'Egliſe de Beſançon, de l'an 1222, une alliance conclue entre Renaud, Comte de Bourgogne, & l'Archevêque Anſeric, pour s'oppoſer aux entrepriſes de Guillaume, Sire de Pesmes, & de ſes Vaſſaux. Les grandes mouvances de la Baronnie de *Peſmes* multiplièrent les Vaſſaux des Seigneurs de cette Terre; parmi les nobles qui marchoient ſous leurs bannières, ils en virent d'auſſi puiſſants qu'eux : tels étaient les Sires *de Rupt*, de *Valay* & de *la Riſie;* un uſage conſtamment ſuivi les faiſoient combattre ſous le chef d'une Maiſon qu'ils regardoient comme la tige de la leur : en effet ces trois Maiſons, & celle de *Bougey*, étoient des branches de celle de Pesmes; celle *de Rupt* en conſerva les pleines armes, &, après l'extinction du tronc, dont elle étoit iſſue, elle en releva la gloire par les actions & la puiſſance de ſes Seigneurs : elle finit elle-même au XVe ſiècle dans la Maiſon *de Rye*. *Matthée*, fille de *Guyot de Rye* & de *Marie de Rupt*, porta la Terre de *Rupt* dans la Maiſon *de Goux*, qui en prit le nom & les armes; celle-ci s'éteignit au ſiècle ſuivant, dans la Maiſon *de Clermont*, d'Anjou. (Voy. l'*Hiſt. généal. des Sires de Salins*, tom. I, p. 338, note 47, & CLERMONT, en Anjou.)

PESTALOZZI. César-Hippolyte de Pestalozzi, ci-devant Commandant la Compagnie Générale des Suiſſes & Griſons, a été créé Lieutenant Général des Armées du Roi, le 16 Avril 1767.

PESTELS: *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 ſautoirs du même, trois au-deſſus, 2 & 1, & trois au-deſſous, 1 & 2.*

PESTIVIEN (de), Reſſort de Carhaix, en Bretagne : Famille dont étoit François de Pestivien, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 29 Juillet 1669, au rapport de M. Raoul.

Les armes : *vairé d'argent & de ſable.*

PETIT : il y a beaucoup de Familles de ce nom, répandues dans diverſes Provinces du Royaume; nous allons faire connoître celles ſur leſquelles nous avons reçu des *Mémoires :*

PETIT, Seigneurs de *Paſſy*, *Villeneuve*, *Ravanne*, *Etigny* & *Leudeville*, Famille diviſée en pluſieurs branches, connue & diſtinguée dans Paris depuis plus d'un ſiècle, tant par les différents états qu'elle a remplis que par ſes alliances : elle tire ſon origine de

I. François Petit, premier Commis de M. Michel Particelli, Seigneur d'Emery, Intendant & Contrôleur Général des Finances; qui fut reçu Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris en 1632 & Secrétaire du Roi en 1637. Il avoit acquis les Terres & Seigneuries de Paſſy, Villeneuve, Ravanne & Etigny. De ſon mariage, qu'il avoit contracté, en 1621, avec *Madeleine de Louvencourt*, fille d'*Antoine*, Maître d'Hôtel du Roi & Tréſorier Général de ſa Maiſon, & de *Marguerite de Flecelles*, il a eu :

1. Antoine, Seigneur de Paſſy, Sérilly & Hébécourt, mort Doyen du Parlement de Metz en 1704, laiſſant d'*Anne de la Foreſt*, qu'il avoit épouſée en 1661, pluſieurs enfants, entr'autres :
   1. Antoine Petit de Passy, Conſeiller au Parlement de Paris en 1689, mort ſans alliance;
   2. François-Nicolas Petit de Passy, Lieutenant Général d'Epée au Bailliage & Préſidial de Sens, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte. Il avoit épouſé *Jacqueline-Marguerite Richer*, & en eut, entr'autres enfants,

      Claude-Françoise-Jacqueline Petit de Passy, morte le 27 Avril 1739, qui avoit épouſé, 1° *Jacques-Etienne Canaye*, Maître des Requêtes, dont elle n'eut pas d'enfants; & 2° le 3 Novembre 1734, *Charles de Marnais de Saint-André*, Comte de Verceil, Lieutenant Général, dont poſtérité. Voy. MARNAIS.
   3. Madeleine Petit de Passy, qui s'eſt mariée à *Claude le Blanc*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, mort en 1728, dont une fille unique, *Louiſe-Madeleine le Blanc*, qui a épouſé, le 24 Mai 1717, *Claude-Conſtant-Eſprit Jouvenel de Harville des Urſins*, Marquis de Trainel, dont des enfants. Voy. HARVILLE.

4. Et Anne Petit de Passy, qui s'eſt mariée à *Claude Boucher*, Préſident de la Cour des Aides de Paris en 1699, puis Intendant de Bordeaux, mort en 1752, ayant eu *Marie-Anne Boucher de Livry*, qui a épouſé *Anne-François*, Marquis, puis Comte *de Harville*, Maréchal de Camp, dont poſtérité. Voy. HARVILLE, branche des Seigneurs de *la Selle*, &c.

2. Michel Petit de Ravanne, Préſident, Tréſorier de France à Paris, qui, de ſon mariage, avec *Marguerite du Fautray*, a eu :

   1. Jean-Baptiste, Seigneur de Villeneuve, qui s'eſt marié à *Anne-Perrette de Molard du Pleſſis*, dont, pour fils unique,

      Jean Petit de Villeneuve, Conſeiller au Parlement, mort ſans poſtérité le 5 Août 1731.

   2. Gabriel-Michel Petit de Ravanne, Prêtre & Grand Vicaire de Strasbourg, mort Conſeiller d'Etat en 1747 ;
   3. Et Anne-Marguerite Petit de Ravanne, qui épouſa *Paulin de Pronde*, Seigneur de Guermantes, mort Préſident de la Chambre des Comptes de Paris en 1723, dont des enfants. Voy. PRONDE.

3. Gabriel, Chanoine de l'Egliſe de Paris, mort Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement de Paris en 1701 ;
4. François, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
5. Nicolas Petit d'Etigny, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, mort Doyen du Grand Conſeil le 1er Avril 1732. De *Catherine le Clerc de Grandmaiſon*, ſon épouſe, il n'eſt reſté que

   Angélique Petit d'Etigny, qui a épouſé 1° *Thomas Bailly*, mort Doyen des Maîtres des Comptes ; & 2° François Petit de Villeneuve, ſon couſin, rapporté ci-après, & auquel elle a porté en dot la Terre de *Leudeville* & dépendances.

6. Madeleine, qui s'eſt mariée avec *Etienne de Chabenat*, Seigneur de Bonneuil, &c., Introducteur des Ambaſſadeurs, dont poſtérité. Voy. CHABENAT ;
7. Marie, qui épouſa, le 19 Septembre 1650, *Nicolas Méliand*, mort Conſeiller de Grand'-Chambre au Parlement de Paris le 13 Février 1696, dont des enfants. Voy. MÉLIAND ;
8. Elisabeth, qui s'eſt mariée, le 7 Février 1656, à *Pierre Gilbert*, IVe du nom, Seigneur de Voiſins, mort Conſeiller de Grand'-Chambre en 1679, ayant eu poſtérité. Voy GILBERT de VOISINS ;

Et neuf autres enfants, qui ſont morts ſans poſtérité ou en religion : pluſieurs filles ont fait profeſſion aux Religieuſes Annonciades de Popincourt, où la Famille a une Chapelle & ſa Sépulture.

SECONDE BRANCHE.

II. François Petit de Villeneuve, IIe du nom (quatrième fils de François, & de *Madeleine de Louvencourt*), Seigneur de Ravanne, Conſeiller en la Cour des Aides, mourut en 1705. Il avoit épouſé *Marie-Anne Foucault*, ſœur du Conſeiller d'Etat de ce nom, de laquelle il a eu :

1. Joseph-François Petit de Villeneuve, Prêtre, mort Conſeiller Clerc au Parlement en 1711 ;
2. François, qui ſuit ;
3. Et Nicolas Petit de Villeneuve, mort Préſident de la Cour des Aides en 1710, qui avoit épouſé *Marie-Anne Neyret*, dont eſt iſſue une fille unique,

   Marie-Anne Petit de Villeneuve, qui s'eſt mariée, 1° à *Jean-Baptiſte-Maximilien le Féron*, Maître des Requêtes ; & 2° en 1735, à *Louis-Gabriel des Acres*, Marquis de l'Aigle. Elle eſt décédée en 1735, ſans poſtérité. Voyez ACRES (des).

III. François Petit de Villeneuve, IIIe du nom, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, reçu Conſeiller en la Cour des Aides en 1713, puis Préſident de la même Cour le 4 Août 1718, eſt mort en 1731. Il avoit épouſé Angélique Petit d'Etigny, Dame de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, ſa couſine, fille de Nicolas, & de *Catherine le Clerc de Grandmaiſon*, rapportés ci-deſſus. De ce mariage ſont iſſus :

1. Claude-Théophile, qui ſuit ;
2. François-Nicolas Petit de Bressonvilliers, Conſeiller en la Cour des Aides, mort ſans poſtérité le 28 Septembre 1745 ;
3. Armand-Jean Petit de la Honville, qui a été Conſeiller au Châtelet & ſiège Préſidial de Paris le 11 Avril 1755 ;
4. Anne-Marie Petit de Leudeville, qui s'eſt mariée le 1er Mars 1743, à *Claude-Hyacinthe Guillemeau de Fréval*, Seigneur de Saint-Soupplets, Conſeiller au Grand Conſeil, dont des enfants. Voy. GUILLEMEAU de FRÉVAL ;
5. Et Angélique-Marie, qui s'eſt mariée, le

28 Avril 1750, à *Pierre-François Ogier d'Herville*, reçu Conſeiller au Parlement le 3 Juillet 1739, & frère du Préſident *Jean-François Ogier*, Ambaſſadeur en Danemark.

IV. Claude-Théophile Petit, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, reçu Conſeiller en la Cour des Aides le 20 Mars 1744, a épouſé, le 22 Septembre 1479, *Eliſabeth Richard*, fille de *Jean-Louis*, Conſeiller du Roi, Greffier en Chef Criminel du Parlement de Paris & Tréſorier de la même Cour, & de *Marie-Eliſabeth d'Arboulin*. Leurs enfants ſont :

1. Alexandre-Théophile Petit de Leudeville, né le 27 Mai 1755;
2. Angélique-Louise, née le 6 Décembre 1750;
3. Et Marie-Claude Petit de Leudeville, née le 2 Septembre 1753.

Les armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces; au chevron d'or, brochant ſur le tout & chargé ſur la pointe d'un écuſſon d'azur, ſurchargé d'une fleur de lis d'or.*

PETIT, ancienne Nobleſſe, qui eſt originaire de Normandie, ſuivant les titres, légaliſés par le Juge des lieux, qu'on nous a fait paſſer. Elle eſt iſſue de l'ancienne Maiſon *de Moulines*, & eſt diviſée en deux branches : l'une, établie à Paris, ſous le nom de Petit des Landes, & l'autre, dans le Palatinat, ſous le nom de Petit de Maubuisson. Cette Famille a pour auteur :

I. Jean Petit, Ecuyer, cadet de la Maiſon *de Moulines*, au pays de Caux, qui s'attacha au ſervice de Bouchard, Comte de Vendôme & de Caſtres, dont il fut Gentilhomme ſervant en 1259. Il eut pour fils

II. Claude Petit, Ier du nom, qui fut auſſi Gentilhomme ſervant du Comte de Vendôme. Son fils,

III. Louis Petit, Ecuyer, attaché de même à la Maiſon du Comte de Vendôme, fut père de

IV. Claude Petit, IIe du nom, Ecuyer, Gentilhomme ſervant de Jean, Comte de Vendôme & de Caſtres. Il eut :

1. Pierre, mort à Lyon;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Et Martin, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique.

V. Antoine Petit, Ecuyer, Sommelier du Corps de Louis, Comte de Vendôme, & de Jean, ſon fils, en 1400, eut pour enfants :

Henri, qui ſuit;
Et François, Ecuyer, qui paſſa en Italie, au ſervice du Duc de Milan, où il mourut.

VI. Henri, ou Herne Petit, Ecuyer, fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, avec Louis, Comte de Vendôme, & mené en Angleterre, ſuccéda à Antoine, ſon père, dans la charge de Sommelier du Corps de Jean, Comte de Vendôme; mourut en 1477, & eut pour fils,

VII. Mathurin Petit, Ecuyer, Sommelier du Corps de François, Comte de Vendôme & de Caſtres, dont les enfants furent :

Nicolas, qui ſuit;
Et Philippe, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem ou de Malte, de la Langue de France, qui aſſiſta, en 1522, au dénombrement pour la défenſe de l'Iſle de Rhodes, contre le fameux ſiége entrepris par les Turcs. (Voy. l'*Hiſt. de Malte*, par l'Abbé de Vertot, tom. VII, p. 425.)

VIII. Nicolas Petit, Ecuyer de Charles, premier Duc de Vendôme, en 1513, eut pour fils,

IX. Louis Petit, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vaudourière, où il paſſa preſque toute ſa vie. Il épouſa *Jeanne Gingot*, de la Ville de Tours, dont vint

X. Jacques Petit, Ecuyer, Seigneur de la Vaudourière, qui ſervit quelques années ſous Antoine, Roi de Navarre, & épouſa *Françoiſe Bouchard*, fille de *François*, Seigneur du Tremblay, de laquelle il eut pluſieurs enfants, entr'autres,

XI. Charles Petit, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſière & des Landes, dont il prit le ſurnom le 3 Octobre 1564, à cauſe de ce Fief, ſitué au terroir des Roches-l'Evêque, Paroiſſe de Lunay, en Vendômois, qu'il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Launay*, laquelle avoit été nourrice de Jeanne d'Albret; cette Princeſſe lui avoit donné, en reconnaiſſance, ledit Domaine, par Lettres Patentes du 21 Juillet 1554 : donation confirmée par Lettres d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, du 12 Septembre 1560, & encore par ladite Jeanne d'Albret, pour lors ſa veuve, le 7 Juin 1563. Charles Petit des Landes épouſa *Anne de Loynes*, fille de *Claude*, Seigneur de Paraſſy, d'une Famille noble de Bourges, & de *Marie Chalopin*, dont, entr'autres enfants,

XII. Jacques Petit, IIe du nom, Ecuyer,

Seigneur des Landes, reçu Chevau-Léger de la Garde du Roi à ſa création, qui ſervit 30 années en cette qualité, ſous le commandement de MM. de la Curée & de Luxembourg. Il obtint des Lettres d'honneur de Louis XIII, le 7 Juin 1633, enregiſtrées en la Cour des Aides de Paris le 3 Août ſuivant, dans leſquelles ce Prince le nomme *Ecuyer*. Il mourut & fut inhumé, dans l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le 7 Février 1640. Il avoit épouſé *Marguerite l'Empereur*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Bourſier*. Etant veuve, elle fit faire l'inventaire des meubles & effets de ſon mari, par *Ferret* & ſon Confrère, Notaires à Paris, le 14 Mars 1645. Elle fut déclarée tutrice de MARIE PETIT, ſa fille mineure, en préſence de ſon fils, GILBERT, qui ſuit, alors majeur, & elle partagea, avec ces deux enfants, les biens de ſon mari, le 23 Juin de ladite année, par-devant les mêmes Notaires. Elle mourut le 21 Septembre 1680, à Paris, & fut inhumée, le 23 du même mois, en l'Egliſe de Saint-Jean-en-Grêve. Elle eut un autre fils, nommé JEAN PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, qui fut tué fort jeune, étant Lieutenant au Régiment de Champagne. MARIE PETIT, ſa ſœur, épouſa, du vivant de ſa mère, par contrat paſſé devant ledit *Ferret* & ſon Confrère, Notaires, le 1er Juillet 1645, *Louis Longuet*, Seigneur de Vernouillet, en Brie, Conſeiller Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France & Tréſorier Général de ſes Finances en la Généralité de Paris.

XIII. GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Rouſſière, baptiſé en l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois le 20 Janvier 1629, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſigna l'acte d'union de la Nobleſſe, fait le 4 Février 1651. Il épouſa, par contrat paſſé à Paris devant *Ferret* & ſon Confrère, Notaires, le 23 Avril 1656, *Marie de Bourges*, fille de noble homme *Claude de Bourges*, Conſeiller Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, ancien Echevin de la Ville de Paris, & de *Madeleine de Noberat*. Elle étoit ſœur de *Claude de Bourges*, Ecuyer, ſur les biens & effets duquel *Etienne Galliot*, Commiſſaire au Châtelet de Paris, appoſa les ſcellés les 10 Avril & jours ſuivants 1665, à la Requête de GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, en qualité de ſon beau-frère, en ayant épouſé la ſœur. Il mourut âgé de 66 ans, & fut inhumé en l'Egliſe de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, le 19 Janvier 1685. Sa veuve mourut le 9 Novembre 1705, & fut inhumée le 11 à Saint-Merry. De ce mariage vinrent:

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche établie dans le Palatinat, & connue ſous le nom de PETIT DE MAUBUISSON, rapportée ci-après;
3. & 4. MARIE & MARIE-ANNE: cette dernière fut mariée à *Nicolas*, Marquis *de Brilhac-Tachainville*; elle eſt morte en 1768, ſans enfants, & laiſſa pour héritiers & légataires CHARLES-FRANÇOIS DE PAULE PETIT DES LANDES & CHARLES-LOUIS-ANNIBAL PETIT DE MAUBUISSON, ſelon les extraits des Regiſtres du Greffe des Inſinuations laïques du Bureau de Chartres, du 20 Janvier 1768. Elles étoient majeures à la mort de leur père. L'inventaire des biens & effets de leur mère fut fait devant *le Masle* & ſon Confrère, Notaires à Paris, le 13 Novembre 1705 & jours ſuivants, tant à la Requête de CÉSAR, ſon fils aîné, du Procureur du Roi au Châtelet, pour l'abſence de FRANÇOIS, ſon ſecond fils, que de ſes deux filles.

XIV. CÉSAR PETIT, Ecuyer, Sieur des Landes, Conſeiller du Roi, Correcteur ordinaire en ſa Chambre des Comptes, reçu en 1692, étoit en bas âge quand ſon père vendit le Fief & Domaine *des Landes*; mais il ne ceſſa point d'en porter le nom. Il lui reſta le domaine ſitué dans le Duché d'Enghien, au village de Tours, que *Marguerite l'Empereur*, ſon aïeule, avoit apporté à JACQUES PETIT, IIe du nom, ſon mari, & il eſt encore poſſédé par ſes deſcendants, qui ſont regardés comme les plus anciens Gentilshommes de ce Duché: ce qui eſt juſtifié par les Regiſtres du Greffe & du Tabellionage du lieu. CÉSAR mourut Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, le 17 Janvier 1741. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reſte que

1. ANTOINE-CÉSAR, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, qui n'eſt point marié;
2. Et CHARLES-FRANÇOIS DE PAULE, qui ſuit.

XV. CHARLES-FRANÇOIS DE PAULE PETIT DES LANDES, Ecuyer, Conſeiller du Roi, d'abord Auditeur, puis Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épouſé, le 21 Décembre 1745, *Eliſabeth le Maiſtre*, fille de

feu *Charles*, Doyen des Subſtituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louiſe Guyon*, ſa veuve. Il en a eu :

1. Charles-Jean Petit des Landes, Ecuyer;
2. & 3. Et Marie-Elisabeth & Charlotte-Louise.

BRANCHE

des Petit de Maubuisson, *établie dans le Palatinat.*

XIV. François Petit, Ecuyer, Sieur de Maubuiſſon, né le 16 & baptiſé en l'Egliſe de Saint-Merry, à Paris, le 17 Avril 1663 (ſecond fils de Gilbert, & de *Marie de Bourges*), paſſa en Allemagne, où il s'établit; fut Conſeiller au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, Bailli de Veldenz, où il mourut, & fut inhumé, en la Paroiſſe de Saint-Remy de Duſemont, au Comté de Veldenz. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1704, *Claudine Brocard de Vandelin*, fille de *Jacques*, Gentilhomme Franc-Comtois, & de *Marie-Anne de Valanſart*. De ce mariage vinrent :

1. Charles-Auguste-Frédéric, qui ſuit;
2. César-Herman-François, Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin, Abbé Commendataire, en 1776, de Schwabenheim;
3. Et Philippe-Gilbert, Ecuyer, qui prit le nom de *Baron de Boſſeck*, entra, à l'âge de 14 ans, dans le Régiment Royal-Suédois, en qualité de Lieutenant, & a été tué, la première année de ſon ſervice, au dernier ſiége de Philippsbourg, en 1734.

XV. Charles-Auguste-Frédéric Petit de Maubuisson, Ecuyer, né le 29 Février, & baptiſé le 5 Mars 1705, a été, comme ſon père, Conſeiller au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, Bailli de Veldenz; eſt mort le 14 Août 1740, & a été enterré en la Paroiſſe de Saint-Remy de Duſemont, au tombeau de ſon père. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Octobre 1735, *Hélène-Philippine*, Baronne *d'Ufflingen*, fille d'*Henri*, Baron *d'Ufflingen*, Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empire d'Allemagne, & d'*Henriette-Albertine*, Baronne *de Gaugreben*, mariés le 26 Décembre 1703. De cette alliance ſont iſſus :

1. Charles-Louis-Annibal, qui ſuit;
2. Claudine-Cécile, qui s'eſt mariée à N.... *de la Ville*, Major de Lauterbourg;
3. Et une autre fille.

XVI. Charles-Louis-Annibal Petit de Maubuisson, Ecuyer, né le 26, & baptiſé le 27 Décembre 1739, eſt entré, en 1763, au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, en qualité de Fiſcal & de Prêteur d'Oggersheim, puis Conſeiller actuel à la Régence & à la Chambre des Comptes dans l'Electorat Palatin; fut nommé, en 1771, premier Commiſſaire Général des Péages, Douanes & Acciſes dans tout le Pays; a eu, en 1772, la Commiſſion générale des Domaines, & a été encore nommé, en 1773, Commiſſaire Général des Ponts, Chauſſées & Commerce. Il a épouſé, par contrat du 29 Avril 1764, *Marie-Anne de Geiſweiler*, fille de *Louis-Ange*, Conſeiller actuel de la Régence au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, & de *Françoiſe de Schumme*. De ce mariage ſont iſſus :

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Josèphe, née le 5 Août 1767;
3. Thérèse, née le 3 Mai 1771;
4. Dorothée, née le 6 Août 1773;
5. Madeleine, née le 29 Mars 1775;
6. Et Elisabeth, née le 5 Juillet 1776.

XVI. François-Louis Petit de Maubuisson, Ecuyer, baptiſé le 12 Avril 1765, a été déclaré en ſurvivance, par l'Electeur Palatin, en 1772, Prêteur d'Oggersheim, dans la réſidence Electorale.

Les armes de Petit des Landes & de Petit de Maubuisson ſont : *d'azur, à 3 coquilles, oreillées d'or.*

PETIT, Seigneurs de la Marnotte, originaires de Champagne, Diocèſe de Langres : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par M. de Caumartin, Intendant de cette Province, en Février 1669, qui ſubſiſte & remonte à

Noble Odot Petit, Ecuyer, Lieutenant à la Garde des Clefs de la Ville de Langres en 1364.

Thomas Petit, Ecuyer, Seigneur de la Marnotte, &, par ſa femme, Seigneur de Voncourt & de Savigny, a épouſé, le 25 Janvier 1683, *Marguerite Girault de Voncourt*, morte le 16 Juillet 1722, ayant eu

Thomas Petit, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, qui mourut en 1759, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé *Marguerite d'Hémery*, dont il a eu

Thomas Petit, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, Officier dans le Régiment de Champagne, qui eſt marié & a un fils.

Les armes : *de gueules, au rencontre de cerf d'argent, ramé d'or.*

PETIT (le), en Normandie, Election de

Caen; Famille dont eſt N.... LE PETIT, Ecuyer, Sieur du Vivier, dont les armes ſont : *de gueules, au lion paſſant d'or; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles du ſecond émail.*

PETIT (LE), Ecuyers, Seigneurs de *Caſtillon*, Election de Liſieux; Famille de la même Province, & qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles du même, & en pointe d'une molette d'éperon d'argent.*

PETIT (LE), Seigneurs de Bellaunay, en Baſſe-Normandie : Famille originaire de l'Election de Caen, & dont ſont :

1° JEAN LE PETIT, Seigneur de Bellaunay, né le 25 Juillet 1739 (fils de JEAN-BAPTISTE, Auditeur des Comptes de Rouen, & de *Françoiſe-Marie-Barbe Néel*), qui a été reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 5 Septembre 1764;

2° Et LOUIS-MARIE LE PETIT (fils de JACQUES-GEORGES, Secrétaire du Roi, puis Commiſſaire des Guerres), Conſeiller au Châtelet de Paris, & enſuite Lieutenant Général de Nemours, qui mourut en 1751.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, ſommée d'un léopard d'or.*

PETIT (LE), en Bretagne, Reſſort de Nantes : Famille qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 27 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, armé & lampaſſé d'or.*

PETIT DE LA BORDE, Famille noble, originaire des Cévennes, aujourd'hui établie dans la Beauce, recommandable par ſes ſervices militaires & par ſes alliances.

I. HÉLIE PETIT, Sieur de la Borde, épouſa *Louiſe Bironis*, de la Ville de Montauban, & en eut

II. PIERRE PETIT, Chevalier de S^t.-Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine Général des Guides de France, qui acheta, en 1606 ou 1607, la Terre de *la Montagne*, en Beauce; ſervit plus de 56 ans, ſous la Cornette Blanche, auprès de la perſonne du roi; s'eſt trouvé aux batailles de Coutras & d'Ivry; aux combats d'Arques & de Fontaine-Françaiſe; aux retraites de Pont-Arcy & d'Aumale; aux aſſauts des Villes de Sens, où il fut bleſſé d'un coup de pique ſur la brèche, & de Melun, où il monta le premier ſur un des ravelins, & dont il obtint le Gouvernement pour récompenſe da ſa valeur, quoiqu'il n'en ait jamais joui; s'eſt auſſi trouvé à nombre de ſiéges, entr'autres à celui d'Amiens, où, dans une grande ſortie, il marcha trois pas devant le Roi pour parer les Arquebuſades, & mourut en 1641, après avoir été employé en différentes négociations, tant au dedans qu'au dehors du Royaume. Il avoit épouſé *Marie Garrault*, petite-fille de *Jean Garrault*, lequel fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres Patentes de 1609, & de *Jacquette d'Anneau*, qui deſcendoit de *Jean d'Anneau*, qui obtint des Lettres de maintenue de nobleſſe en 1438, après qu'il eut fait priſonnier le Général Talbot à la bataille de Patay. Leurs enfants furent :

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. JACQUES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Broſſe, Capitaine au Régiment du Tot, qui fut tué à la bataille de Fribourg;
4. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Borde, Enſeigne au Régiment de Rambures, qui fut tué à la bataille de la Guiche;
5. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Rotignon, Cornette du Marquis de Genlis, qui fut bleſſé d'un coup de Mouſquet à la cuiſſe, ce qui le mit hors d'état de continuer ſon ſervice militaire;
6. MARIE, qui s'eſt mariée en Touraine;
7. ANNE, qui s'eſt mariée, le 21 Janvier 1657, à *Jacques de Viart*, Seigneur de la Villette & de la Véronnière, Lieutenant Colonel, dont des enfants. Voy. VIART (DE);
8. Et FRANÇOISE, qui s'eſt mariée à *Jacques Lhuillier*, Sieur de la Chapelle.

III. ANDRÉ PETIT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de la Montagne, Gentilhomme ſervant du Roi, épouſa, en 1638, *Perrine Gouſſard*, fille d'un Commiſſaire des Guerres, dont vinrent :

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. CLAUDE, Ecuyer, Sieur du Bouchet, Capitaine au Régiment Royal-Infanterie, & Ingénieur, qui eſt mort ſans poſtérité;
3. JACQUES-HENRI, Ecuyer, Sieur de Champlain, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, qui a perdu un bras au ſiége de Doesburg, & mourut ſans poſtérité;
4. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Borde, Com-

miſſaire ordinaire d'Artillerie, qui fut tué au ſiége de Puycerda en 1678;

5. Nicolas, Ecuyer, Sieur de Rotignon, Commandant d'un bataillon au Régiment de Brie, qui eſt mort au ſervice du Roi;
6. Et Madeleine, qui s'eſt mariée à N.... *Fuſée*, Ecuyer, Sieur de Bierville; elle eſt morte ſans enfants en 1744.

IV. André Petit, IIe du nom, épouſa, en 1676, *Renée Bérard*, fille du Baron de Migennes, dont il eut

V. Jacques Petit, qui eſt mort Page de S. A. R. Madame la Ducheſſe Douairière d'Orléans, & c'eſt en lui qu'a fini cette branche aînée.

SECONDE BRANCHE.

III. Jacques Petit, Ecuyer, Sieur de Mézières (ſecond fils Pierre, & de *Marie Garrault*), fut Gentilhomme ordinaire du Roi, & auparavant Capitaine au Régiment d'Angoulême; fut fait priſonnier en 1642 & quitta ſa Compagnie après 19 ans de ſervice, & s'être trouvé au ſiége de Gravelines, où il reçut un coup de fuſil à la tête, dont il fut trepané, ce qui le mit hors d'état de continuer ſes ſervices militaires. Il avoit épouſé, en 1653, *Noëlle Foudrier*, ſœur d'*Iſaac Foudrier de Boiſvaux*, Lieutenant d'Artillerie, & tante de MM. *de Saint-Perier*, dont un eſt mort à Douai, en 1749, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis. Il a eu de ſon mariage :

1. N.... Petit, qui a embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, & eſt mort Curé;
2. Isaac, Ecuyer, Sieur de Mézières, Capitaine au Régiment de Saulx, qui fut bleſſé à l'épaule d'un coup de Mouſquet dans la Vallée de Peyrouſe; il eſt mort peu de temps après, ſans poſtérité, des ſuites de ſa bleſſure, en l'an 1690;
3. Louis-Etienne-César, qui ſuit;
4. Etienne, Ecuyer, Sieur de la Broſſe, Sous-Lieutenant au Régiment du Pleſſis-Bellièvre, qui fut tué à la bataille de Staffarde;
5. Jacques, rapporté après ſon frère aîné;
6. Et Noelle-Catherine, qui s'eſt mariée, en 1713, à *Claude Thibout de Berry*, Ecuyer, Sieur de Choiſy; elle eſt morte, ſans enfants, en 1757.

IV. Louis-Etienne-César Petit, Lieutenant de Vaiſſeau, Aide Major des Armées Navales, eſt mort au ſervice en 1700. Il avoit épouſé, en 1695, *Anne de Graſſe de Montauroux*, dont il a eu :

1. Gabriel, Ecuyer, Sieur de Mézières, Lieutenant au Régiment de Sourches, qui eſt mort ſans poſtérité;
2. Et Henri, Ecuyer, Sieur de Mézières, Lieutenant de Vaiſſeau, & Chevalier de St.-Louis, qui eſt mort ſans enfants.

IV. Jacques Petit, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Borde (frère de Louis-Etienne-César), penſionnaire du Roi, Chevalier de St.-Louis, ancien Major, Commandant de bataillon au Régiment de Sourches, Infanterie, a ſervi plus de 30 ans; s'eſt trouvé à 20 ſiéges & à trois batailles & à une infinité d'autres rencontres, dans pluſieurs deſquelles il a été bleſſé, entr'autres au ſiége de Barcelone, en 1697, où il a eu une jambe fracaſſée par pluſieurs coups de fuſils, & eſt mort en 1726. Il avoit épouſé, en 1711, *Catherine Peſchard* (*a*), fille de *Florentin*, Ecuyer, Sieur de l'Epinay, & de *Claude-Hémard*. Leurs enfants furent :

1. Jacques Petit de Mézières, Prêtre, Chef & Grand Chantre de N.-D. d'Etampes;
2. Claude-François, qui ſuit;
3. Alexandre, Ecuyer, Sieur de Mézières, Chevalier de St.-Louis, Commiſſaire Provincial d'Artillerie, qui a conſtruit des batteries à Verſailles en 1737, pour l'inſtruction de M. le Dauphin; s'eſt trouvé à 17 ſiéges & 5 batailles, auxquels il a reçu pluſieurs bleſſures, & eſt mort au ſervice en 1751;
4. Florentin Petit de la Borde, Ecuyer, Sieur d'Huilay, Lieutenant de la Compagnie d'Ouvriers d'Artillerie de M. *du Brocard*, ſon oncle maternel à la mode de Bretagne, lequel eſt mort d'une fluxion de poitrine, pendant la retraite de Prague, à Fraga, en 1743;
5. César Petit de la Borde, Lieutenant des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, né en 1723;
6. Et Catherine-Françoiſe, morte fille en 1749.

V. Claude-François Petit, Ecuyer, Sieur de la Borde, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, fut bleſſé d'un coup de canon à la bataille de Lawfeld; mourut quatre jours

(*a*) Le nom de *Peſchard* eſt celui que porte une famille de Bretagne, qui eſt alliée aux *Craon*, *Rohan* & autres grandes Maiſons de cette Province.

après, & avoit ſervi 21 ans & 6 mois. Il avoit épouſé *Anne Roland*, de la Ville de Grenoble, en 1743, & en a eu :

1. François-Jacques Petit de la Borde, né le 4 Janvier 1744, élevé à l'Ecole Royale Militaire, qui eſt entré, en 1760, Lieutenant dans le Régiment Royal-Lorraine ;
2. Et Alexandre, dit *le Chevalier de la Borde*, né le 29 Août 1747, auſſi Elève de l'Ecole Royale militaire.

Les armes : *de gueules, au dragon d'argent, langué de gueules, la queue nouée en ſautoir, d'où ſortent 3 têtes de ſerpent d'argent.*

PETIT de BRESSEY, à Dijon : Famille qui remonte à

Jean Petit, *aliàs* Taupin, anobli par Lettres Patentes de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, du 4 Février 1459, pour ſervices rendus tant par lui que par ſes ancêtres au Duc & aux Etats de Bourgogne.

Henri Petit, Seigneur de Ruffey-lès-Dijon, un de ſes deſcendants au IVe degré, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres Patentes du Roi Henri IV, le 29 Mars 1696. Sa poſtérité ſubſiſte dans

Philippe Petit, Ecuyer, Seigneur de Breſſey, puis du Baſſin, qui s'eſt marié, au mois de Mai 1747, à *Louiſe Bérard de Collonges*, dont des enfants. Il a pour frère

Pierre-François-Marie Petit, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé *Marie-Nicole Aubertot* (veuve de *Gabriel de Lecey de Changey*, Seigneur de Monveignan, &c.), dont il n'a point eu d'enfants.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

PETIT de LAVAUX, Famille noble, originaire de Champagne, dont la branche aînée, ſubſiſtante, eſt établie à Saint-Dizier; de la ſeconde il ne reſte plus qu'une fille, dans laquelle cette branche eſt éteinte, comme on le verra ci-après. Suivant les titres produits au mois de Janvier 1668, devant M. le Fèvre de Caumartin, Intendant de la Province, cette Famille remonte à

I. Guyot Petit, Ecuyer, qui s'eſt marié à *Gillette de Montarby*, de laquelle il eut

II. Didier Petit, Ecuyer, Seigneur de Beugnon, qui épouſa, par contrat du 26 Juin 1504, paſſé devant *Jean-Claude* & *Pierre Maſſon*, Notaires, Tabellions Jurés au Bailliage de Langres, réſidants à Herbigny, *Bonne de Giey*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Briocourt, & de *Collette Hennequin*. Leurs enfants furent :

1. Gilles, qui ſuit ;
2. Guy, Ecuyer, Seigneur de Villiers-ſur-Suize ;
3. François, Seigneur de Bois-Garnier, Maître des Eaux & Forêts du Bailliage de Chaumont, tige de la branche des Petit de Bois-Garnier, de laquelle étoient François-Thomas, François & Nicolas Petit de Bois-Garnier, qui, ſur le vu de leurs titres, obtinrent un Arrêt de confirmation de leur nobleſſe, au Conſeil d'Etat du Roi, le 11 Juin 1667 ;
4. Et Nicolas, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Langres.

III. Gilles Petit, Ecuyer, Seigneur de Beugnon & de la Neuvelle, d'abord Enſeigne de la Compagnie de gens de pied du Baron de Roucy, pour le ſervice du Roi, puis Lieutenant de ladite Compagnie, partagea noblement avec ſes frères, les ſucceſſions de leurs père & mère, par acte du 20 Septembre 1540, paſſé devant *Claude le Gros*, Notaire & Tabellion en la Prévôté de Coiffy; donna ſon dénombrement, le 14 Février 1542, à cauſe des Terres de Beugnon & de la Neuvelle, mouvantes du Seigneur de Bourbonne, & obtint Sentence, le 19 Janvier 1544, pour raiſon des droits Seigneuriaux, contre différents particuliers. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1531, paſſé devant *Chevry* & *Minet*, Notaires Jurés au Bailliage de Gondrecourt, réſidants à Bienville, *Catherine d'Ourches*, fille de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Brouſſey, & de *Guillemette le Berger*. Ils eurent

IV. Claude Petit, Ecuyer, Seigneur de Beugnon & de la Neuvelle, qui donna les dénombrements de ces Terres le 22 Juin 1568 & le dernier des mêmes mois & an, par actes paſſés devant *Gruy*, Notaire, & en fit foi & hommage le 4 Juillet 1570, par acte paſſé devant *Mongenault*, Notaire. Il fit trois acquiſitions d'héritages, par actes des 30 Décembre 1573, 22 Juin 1579 & 29 Novembre 1588, paſſés devant *Mance* & *Saint-Didier*, Notaires Royaux en la Châtellenie de Nogent-le-Roi; *Labaune* & *Aubry*, Notaires Royaux au Bailliage & Prévôté de Chaumont, & *Delaume*, Notaire en la Prévôté de Poulangy. Il avoit épouſé, par contrat du 6

Juillet 1564, passé devant *Guillemin* & *Gillequain*, Notaires Jurés en la Prévôté d'Andelot, *Geneviève de Brunet*, fille de *Didier*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, homme d'armes des Ordonnances du Roi, sous M. le Duc de Guise, & de *Nicole de Saulcières*. De leur mariage vint

V. Benjamin Petit de Lavaux, Ecuyer, Seigneur de Lavaux, Fays & Donnemarie, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, qui fut émancipé, par acte du 25 Juin 1597, passé devant *Meton*, Commis au Greffe du Bailliage de Langres, assisté de ladite *de Brunet*, sa mère, & de ses autres parents. Il acquit avec sa femme, par acte du 8 Mai 1599, passé devant *Chrestien*, Notaire au Bailliage de Chaumont, la Terre de *Vesaignes*, qu'il échangea, par acte du 15 Février 1601, passé devant *Montherot* & *Gillet*, Notaires Royaux audit Bailliage, pour celle de *Donnemarie*, dont il fit foi & hommage le 26 Mars 1601, par acte signé *Pionnier*, Greffier en la Prévôté d'Isle, & acquit encore, le 4 Juillet 1606, quelques portions de ladite Terre & Seigneurie de Donnemarie, pour lesquelles il rendit aussi foi & hommage le 4 Septembre suivant, devant *Viart*, Greffier en ladite Prévôté d'Isle. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1598, passé devant *Gourdot* & *Breton*, Notaires à Gondrecourt, *Marie de Vassan*, fille d'*Alain*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Chonville, & de *Catherine Roze*. Leurs enfants furent :

1. Louis, qui suit ;
2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Rizaucourt*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et Catherine, femme de *Gaspard Paillette*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Blumerey, Humbercin, & du Petit-Serain.

VI. Louis Petit de Lavaux, Ecuyer, Seigneur de Donnemarie, Lieutenant au Gouvernement des Ville & Château de Nogent-le-Roi, transigea, le 10 Novembre 1637, devant *la Bonne* & *Norel*, Notaires au Bailliage de Chaumont, avec Claude, Ecuyer, son frère, sur le partage des biens de leurs père & mère. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1627, passé devant *Hanuts*, Notaire au Bailliage de Langres, résidant à Foulain, *Marguerite de la Desmerie*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de la Loge & Latrecey, & de *Claude Richard*. De leur mariage ils eurent :

1. Benjamin-Claude, qui suit ;
2. Alexandre, Ecuyer, Brigadier de la Compagnie de la Reine ;
3. Et Jean-Baptiste, Ecuyer, Enseigne au Régiment de Piémont.

VII. Benjamin-Claude Petit de Lavaux, Ecuyer, Seigneur de Donnemarie, successivement Capitaine au Régiment de Mazancourt, puis Lieutenant de la Mestre-de-Camp au Régiment de Coislin, Cavalerie, épousa, par contrat du 16 Avril 1653, passé devant *Jacquinot* & *Crossard*, Notaires à Nogent-le-Roi, *Anne de Mance*, fille de *Nicolas de Mance*, Seigneur d'Ollon, Conseiller du Roi & son Procureur en la Prévôté dudit Nogent-le-Roi, dont il a eu des enfants. Leur postérité subsiste à Saint-Dizier, dans

M. Petit de Brauvilliers, ancien Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, qui a deux enfants : le fils vient de faire ses preuves pour l'Ecole Royale Militaire, & la fille est destinée pour être reçue à Saint-Cyr.

BRANCHE des Seigneurs de Rizaucourt *& de* Mathaux.

VI. Claude Petit de Lavaux, Ecuyer, Seigneur de Rizaucourt (second fils de Benjamin, Ecuyer, Seigneur de Donnemarie, & de *Marie de Vassan*), d'abord Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Treilly, puis Capitaine & Major au Régiment du Marquis de *Vezain*, son oncle, fut maintenu dans sa noblesse avec Louis Petit de Lavaux, son frère, sur la production de leurs titres, par trois jugements rendus : le premier, le 11 Juillet 1635, par M. de Choisy ; le second, du 17 Avril 1641, par M. de Gremonville, tous deux Intendants en Champagne ; & le troisième, du 18 Juiller de ladite année 1641, par les Commissaires députés pour l'exécution des déclarations, touchant le droit de francs-fiefs & nouveaux acquêts. Il fut encore maintenu dans sa noblesse sur le vu des mêmes titres, par Arrêt de la Cour des Aides du 20 Février 1664, signé *Dumoulin*, contradictoire avec le Procureur Général & Thomas Boulleau. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1638, passé devant *Sandrey*, Notaire à Brienne, *Marie Berbier du Metz*, fille de *Jacques*, IIe du nom, Ecuyer, Sieur du Metz, & de *Marguerite de Vassan*. De leur mariage naquirent :

1. François-Gabriel, Ecuyer, Capitaine au Régiment d'Epagny;
2. Gaspard-Antoine, Enseigne au même Régiment;
3. Pierre;
4. Louis, qui suit;
5. & 6. Catherine & Elisabeth.

VII. Louis Petit de Lavaux, Ecuyer, Seigneur de Rizaucourt, épousa, le 6 Mai 1681, *Brice-Marguerite du Ru*, en la Paroisse de S^t.-Leu & de S^t.-Gilles à Paris, de laquelle il eut six enfants : cinq sont morts sans postérité; le sixième,

VIII. Gédéon-Claude Petit de Lavaux, Chevalier, Seigneur & Baron de Mathaux, né le 14 Juin 1702, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, Grand Bailli d'Epée de la Ville de Chaumont, est mort, en son Château de Mathaux, le 9 Mai 1777. Il avoit épousé, le 1er Août 1744, *Charlotte-Jeanne de Poireſſon*, fille de feu *Adrien-François*, Ecuyer, Marquis de Chamarendes, Lieutenant Général au Bailliage & Siége Présidial de Chaumont, & d'*Anne-Louise le Moyne*. De ce mariage ils ont eu cinq enfants : quatre sont morts jeunes; il ne reste plus que

IX. Marie-Françoise-Charlotte Petit de Lavaux, née à Mathaux, le 12 Juin 1746, héritière de sa branche, qui s'est mariée, par contrat du 4 Novembre 1764, à Messire *Galiot-Jean-Marie Mandat*, Chevalier, Baron de Nully, Seigneur de Thil, Grancey & Bouron, en Champagne, Chevalier de S^t.-Louis, Grand Bailli de la Ville de Chaumont, dont postérité. Voy. MANDAT.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 glands d'or; & aux 2 & 3 d'or, semé de trèfles de sable, au lion de sable, armé & lampassé de gueules; au chef de gueules, chargé de 3 croissants d'or.* (*Généalogie* rédigée sur les titres qui ont été produits en 1668, devant M. Le Fèvre de Caumartin, alors Intendant de Champagne.)

PETIT de MARIVATS, à Paris & dans les Comté & Duché de Bourgogne : Famille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

Nicolas Petit, Ecuyer, Sieur de la Galanderie, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial & Contrôleur ordinaire des Guerres du Berry & de l'Orléanais en 1673, mourut Grand Référendaire en la Chancellerie, & laissa de *Marie Creney*, son épouse, entr'autres enfants,

Nicolas-Pascal Petit, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'est marié, le 24 Août 1719, à *Marie-Marthe Mauſſion*, fille de *Thomas Mauſſion*, Ecuyer, Seigneur de Candé, &c. De ce mariage sont issus :

1. Nicolas-Marie-Thomas, qui suit;
2. Antoine-Jules, Ecuyer;
3. Marie-Françoise, qui a épousé *Gilles de Canteil*, Seigneur de Condé;
4. Anne-Elisabeth Petit de Dracy;
5. Louise-Elisabeth Petit de Foix;
6. Et Marie-Charlotte Petit de Marivats, qui a épousé, le 1er Août 1749, *Achille du Motet*, Seigneur d'Arthé, &c., dont postérité. Voy. MOTET, ou MOTTET (du).

Nicolas-Marie-Thomas Petit du Bois-d'Aunay, Ecuyer, Seigneur du Dracy, &c., né le 3 Mars 1726, Lieutenant au Régiment Royal-Vaisseaux en 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, a épousé, le 3 Février 1757, *Madeleine-Hyacinthe du Motet*, sœur d'*Achille*, ci-dessus.

Les armes : *d'azur, au chevron vivré d'or, accompagné de 3 étoiles du même, surmontées chacune d'une couronne ducale d'argent.*

PETITCŒUR, Ecuyer, Sieur de Saint-Vaast & de Beauvallon, en Normandie : Famille noble, établie dans l'Election de Bayeux, & qui porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, chargé sur l'épaule d'un cœur d'or.*

PETITEAU, en Bretagne : Famille dont étoient

Pierre Petiteau, Seigneur du Cléré, Auditeur des Comptes, déclaré *noble*, en vertu des privilèges de sa charge, par Arrêt rendu, en la Chambre de la réformation, le 17 Août 1669, au rapport de M. de Bréhan;

Et Pierre Petiteau, Sieur du Chesne, qui le fut pareillement, par autre Arrêt du 26 Août 1669, au rapport du même M. de Bréhan.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles du même, & en pointe d'une aigle de sable, membrée & becquée de gueules.*

PETITY, originaire de Florence : Famille

noble, qui ſubſiſte aujourd'hui en deux branches : de la première étoit N... de Petity, qui eut pour enfants :

1. Henri-Hyacinthe, qui ſuit ;
2. Jean-François-Roch, Chanoine de Saint-Paul-Trois-Châteaux ;
3. Et Rose, qui s'eſt mariée à N... *Dianous.*

Henry-Hyacinthe de Petity s'eſt allié à *Marie de Veſc,* dont il a eu deux garçons & deux filles.

Et la ſeconde branche ſubſiſte dans Jean-Raymond de Petity, Prédicateur de la Reine en 1757, qui a pour frère

Raymond de Petity, Major du Régiment Royal-Rouſſillon, qui s'eſt marié, en 1762, à *Marie-Claude Blanchet.*

Les armes : *d'or, à une aigle éployée de ſable, armée & languée de gueules. Couronne de Comte.*

PETREMAND de VALAY porte pour armes : *d'azur, à pommes de pin renverſées d'or.*

§ PEVREL, en Français, & en Anglais PEWRELL, ancienne Famille noble, originaire d'Angleterre, dont un cadet alla s'établir en Normandie, comme nous le dirons ci-après. Il en eſt parlé dans les ouvrages des Hérault d'armes d'Angleterre, Regiſtres où l'on voit les Etats des illuſtres Familles de ce Royaume. Guillaume *le Bâtard,* Duc de Normandie, donna le Comté de *Nottingham* à Guillaume Pewrell, que Camden, Hiſtorien Anglais, croit avoir été ſon fils naturel. Ce Guillaume Pewrell, Ier du nom, en laiſſa la poſſeſſion à Guillaume, ſon fils, IIe du nom, & celui-ci laiſſa ce Comté à Guillaume III, ſon ſucceſſeur ; mais Henri II, Roi d'Angleterre, confiſqua tous les biens de ce Guillaume III, après l'avoir convaincu d'avoir empoiſonné Ranulphe de Maſtinez, Comte de Ceſtres ; mais ſes biens furent rendus à Marguerite Pewrell, ſa fille, en faveur de *Robert de Ferrières,* qu'elle avoit épouſé. Ce *Robert de Ferrières* étoit fils d'*Henri de Ferrières,* Seigneur de Livarot, auquel le Roi Guillaume avoit donné le Comté de Derby & le Château de Sutesbec, où étoient des carrières d'Albâtres, & pluſieurs autres poſſeſſions dans la Province de Stafford ; & ce *Robert de Ferrières* eut de ſon mariage avec Marguerite Pewrell, *Guillaume de Ferrières,* qui fut Comte de Derby & auſſi de *Nottingham,* par ſa mère. Ce Comté de *Nottingham* a paſſé dans la Maiſon *d'York,* ainſi qu'on le voit dans l'*Hiſt. d'Angleterre.* C'eſt un nommé Huveline Pevrel, cadet de ſa Maiſon, qui vint s'établir en Normandie en 1094 : il fut Gouverneur d'Argentan & du Château du Homme, dit l'*Hiſt. de Normandie.* Il avoit un frère, Guillaume Pevrel, qui accompagna, en 1112, Henri Ier, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, qui paſſa à l'Abbaye de Saint-Evroult, la viſita & fit ſigner avec lui ce Guillaume Pevrel & les autres Seigneurs qui l'accompagnoient, les priviléges qu'il confirma à cette Abbaye. Jean de Pevrel, Ier du nom, eut deux fils, ſavoir :

1. Jean II, dont nous parlerons en ſon lieu ;
2. Et Guillaume de Pevrel, Sire de Montérollier, connu par ſa valeur ſous le nom de *grand Pevrel, père des Cauchois.* Il fut tué au ſiége d'Harfleur, en 1436, ſous le Duc de Somerſet, ou Sombreſſet. Il y a encore trois croix plantées entre les Paroiſſes de Nétreville, Valliquerville & Caudebec, appelées vulgairement *les croix du grand Pevrel, père des Cauchois.*

Cette Famille a poſſédé aux Pays de Caux & d'Evreux, dans la même Province, les Terres, Fiefs & Seigneuries d'*Offranville, Varengeville, Montérollier, Bennecourt, Hotot, Lauvray, Nogent-le-Sec, Neufboſc, Beaumeſnil, Martonil, Saint-Martin-d'Erblane, Bois-Guérard, le Porquet, Pelletot* & *Saint-Aubin-de-Crétot :* ce qui eſt prouvé par les aveux & dénombrements rendus au Roi, avec les foi & hommages deſdits Fiefs, en ſa Chambre des Comptes de Paris, par les Seigneurs de Pevrel, pour le ſerment de fidélité de ſervices dûs à S. M., & ratifiés par 9 ou 10 des chefs de cette Famille. On n'y comprend pas les aveux qui ont été perdus dans les guerres des Anglais avec la France, leſquels ont été maîtres de la Normandie pendant l'eſpace de plus de 30 années. Ces aveux, cependant, pourroient encore ſe recouvrer à la Chambre des Comptes de Paris, avant la réduction de la Province de Normandie, en 1450. Jean, René, Guillaume & Louis de Pevrel furent maintenus le 10 Avril 1669, lors de la recherche de la Généralité de Rouen, par M. Barrin de la Galiſſonnière.

I. Il nous reſte à préſent à donner la filiation de cette Famille, qu'on peut remonter,

comme on l'a dit, à JEAN, Ier du nom, qui eut deux fils :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, qui eſt ce *grand Pevrel, père des Cauchois*, Sire de Montérollier, connu par ſa valeur, tué devant Harfleur, en 1435, après avoir chaſſé les Anglais pour la ſeconde fois.

II. JEAN DE PEVREL, IIe du nom, obtint du Roi d'Angleterre, le 27 Juin 1448, en donation, les Fiefs *du Porquet* & de *Varengeville*, pour les ſervices importants qu'il avoit rendus à ce Prince. Il épouſa *Thomaſſe de Tournebu*, fille de *Jean de Tournebu*, Ecuyer, dont vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, dont nous ignorons la deſcendance Ils furent tous les deux Seigneurs de Bennecourt, Varengeville, Offranville, Hotot, Lauvray, & autres Terres & Seigneuries : ce qui eſt juſtifié par pluſieurs partages des biens de *Jean de Tournebu*, avec *Jean le Gris*, Ecuyer, Baron d'Echauffour, qui avoit épouſé, la ſeconde fille dudit *de Tournebu*, Seigneur de Bennecourt & de Marbeuf (*a*).

III. JEAN DE PEVREL, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bennecourt, Varengeville, Offranville, Hotot, Lauvray, &c., épouſa *Etiennette Martel*, fille de N... *Martel*, Seigneur de Marguerite & de Bacqueville, en Caux, dont

IV. ROBERT DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur d'Offranville, Champdolent & Bennecourt, qui fut tué au ſiége de Gerberoy, ainſi qu'il eſt dit dans l'*Hiſt. de Normandie*, ſous le nom de *Sire de Montérollier*. Il s'étoit marié, en 1456, à *Raouline de Caux*, Dame de Montérollier, dont vint

V. GUILLAUME DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur de Montérollier & de Bennecourt, qui ſe maria avec *Jeanne de Gourlay*, dont il eut :

1. ANTOINE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui mourut ſans poſtérité, au ſervice du Roi;
2. LOUIS, qui fut Prêtre, Abbé de Saint-Victor, en Caux, & Aumonier du Roi;
3. RENÉ, mort ſans hoirs;
4. JEAN, Seigneur de Montérollier, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des cent Gentilshommes de ſa Maiſon; il épouſa *Eliſabeth de Cauriſy*, dont il eut

   FRANÇOIS, Seigneur de Montérollier, qui ſe maria avec *Françoiſe de Monchy*, de la branche de *Senarpont*, tué au ſiége de Gravelines, Enſeigne d'une Compagnie de Gendarmes.
5. Et ANNE, qui ſuit.

VI. ANNE DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bennecourt, d'abord Page du Roi, ſervit juſqu'à l'âge de 60 ans. En 1540, la Nobleſſe du Royaume fut recherchée, & ANNE DE PEVREL produiſit ſes titres de nobleſſe, pour lui & pour JEAN DE PEVREL, ſon petit-neveu, Seigneur de *Montérollier*, laquelle Terre a paſſé, par mariage, dans la Maiſon *de Tilly-Blaru*, & ANNE DE PEVREL épouſa, en 1547, *Charlotte de Fumichon*; laiſſa de ſon mariage, EME, ou AIMÉ, qui ſuit, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Bennecourt, ſous une tombe de pierre, ſur laquelle ſont détaillés ſes ſervices militaires.

VII. EME, ou AIMÉ DE PEVREL, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bennecourt, ſe maria, le 28 Décembre 1581, avec *Geneviève le Monnier*, dont il eut

VIII. EME, ou AIMÉ DE PEVREL, IIe du nom, qui ſe maria, le 4 Mars 1612, avec *Marguerite de Moucheron*, de laquelle il eut

IX. LOUIS DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Bennecourt, qui fut maintenu comme *ancien noble*, par M. de Marle, en l'Election de Conches, en 1666. Il avoit épouſé, en 1646, *Marguerite de la Barre*, de Verdun, fille de Meſſire *Daniel de la Barre*, & de Dame *Marie de la Clie*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. Et PIERRE, qui fut Capitaine de Cavalerie pendant 16 ans, dans le Régiment de Picardie; enſuite Gouverneur de Squerpen, dans l'Electorat de Cologne, en 1689, & nommé Capitaine de 70 Grenadiers, au ſiége de Bonn, par le Cardinal de Furſtenberg; commanda en 1679, à Lêve, près de Maëſtricht; paſſa en Angleterre, en 1688, avec l'Ambaſſadeur de France, ſous le nom ſeul DE PEVREL, dans lequel temps les Anglais commencèrent à ſe ſoulever contre le Roi JACQUES, par l'intrigue du Prince d'Orange. Les Mylords du nom DE PEVREL lui firent un grand accueil & beaucoup

(*a*) Il eſt bon de remarquer ici, qu'à-peu-près dans le même temps, un PEVREL avoit armé ſur mer, pour l'Angleterre, qu'il penſa périr avec ſa Flotte, & que le lieu de ce paſſage ſe nomme encore aujourd'hui *le pas de* PEVREL.

d'amitié, & tentèrent en vain à le faire entrer dans leur parti contre la France & le Roi JACQUES, & malgré leurs ſollicitations, il paſſa d'Angleterre en Hollande; ſe rendit à Bonn, où le Cardinal de Furſtenberg, qui y commandoit, ſur ſa réputation & ſur le témoignage de M. d'Asfeld, Gouverneur de la Place, lui donna le Commandement de 70 Grenadiers. PIERRE DE PEVREL, de retour en France, fut aſſaſſiné à Paris, par des voleurs, qui lui prirent 1,600 Louis d'or, qu'il avoit gagnés dans ſon Gouvernement du Fort de Squerpen, par les contributions qu'il tiroit des pays circonvoiſins. Il étoit brave & intrépide & Officier eſtimé parmi ceux de ſon temps. Louis XIV, inſtruit de cet aſſaſſinat, en fit informer, tant au Châtelet de Paris, qu'en la juridiction de Paſſy-ſur-Seine, regrettant beaucoup ce brave Officier, qu'il venoit de perdre.

X. LOUIS-ALEXANDRE DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Bennecourt, épouſa, en 1698, *Marie-Charlotte le Doux de Broſville*, fille de Meſſire *Claude le Doux*, & de *Marthe le Maréchal*, par contrat paſſé à Evreux, le 7 Septembre 1698, devant *Gervais Pourru* & *Pierre Ravault*, Notaires. Il en eut

XI. LOUIS-FRANÇOIS DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Bennecourt, qui ſe maria avec *Gabrielle Martel*, dont il eut :

1. N... DE PEVREL, mort ſans hoirs, en 1762, Cornette de Dragons au Régiment d'Apchon;
2. MARIE-GABRIELLE, qui ſuit;
3. Et N... DE PEVREL, qui s'eſt mariée à N... *de Nervet*, d'une ancienne Famille d'Evreux, dont poſtérité.

XII. MARIE-GABRIELLE DE PEVREL a épouſé, en 1732, Meſſire *Louis de Saint-Aignan*, Seigneur de Boiſrèves & de Monteilles, &c., dont poſtérité. Voyez SAINT-AIGNAN.

Les armes de PEVREL, Famille qui vient de s'éteindre & s'eſt fondue dans la Maiſon *de Saint-Aignan*, au Diocèſe de Sées, ſont : *d'or, au lion iſſant de gueules, fretté d'azur.*

* PEYRAUD, Terre qui, vers le milieu du XIVe ſiècle, fut portée, par une héritière de cette Famille, dans la Maiſon *de Fay*, en Velay. Elle a été le partage d'une branche cadette formée, vers l'an 1420, par un petit-fils de *Guillaume de Fay*, Grand Bailli du Velay, du Vivarais & du Forez. Voy. FAY (DE), en Velay.

PEYRE. Voyez * MORET, Comtes de *Peyre*.

PEYRENC. Voyez PEIRENC, ou PEYRENC DE MORAS.

* PEYROLLES, dans la Viguerie d'Aix, en Provence : Terre & Seigneurie poſſédée par *Pierre de Laurens*, IVe du nom, Avocat Général au Parlement de Provence, qui fut reçu Préſident à Mortier au même Parlement en 1766. Il a épouſé, en 1752, *Marie-Marguerite de Laurens de Brue*, ſa couſine, fille de *François*, Marquis de Brue & de Saint-Martin, & de *Louiſe-Antoinette-Thérèſe de Melun*. Il en a des enfants. Voy. LAURENS, Famille originaire du Duché de Toſcane.

* PEYROUX (LE), Terre & Seigneurie, ſituée dans la Haute-Marche, près de la Ville de Chénérailles, qui a appartenu à l'ancienne Famille *du Peyroux*, originaire de cette Province, juſqu'en 1646, qu'elle fut vendue par trois frères. Voy. ci-après la *Généalogie* de cette Famille.

PEYROUX (DU), ancienne Famille noble, originaire de la Province de la Marche, du lieu appelé *le Peyroux*, où il y a une Paroiſſe & un Château, dont elle tire ſon nom, ſoit pour l'avoir donné, ſoit pour l'avoir reçu : ce qui prouve ſon ancienneté, puiſque, ſuivant les Hiſtoriographes, les Familles anciennes & illuſtres ont donné leur nom à leur Terre, ou l'en ont tiré. Cette Nobleſſe étoit connue dès le XIe ſiècle, comme il paroît par une Charte en latin, du 29 Mai 1097, contenant ceſſion des droits de GILBERTE DU PEYROUX, veuve de *Jean de Rochedragon*, au profit de LOUIS DU PEYROUX, ſon frère, qui y eſt qualifié *Damoiſeau*. La Terre & Seigneurie *du Peyroux*, ſituée dans la Haute-Marche, près de la Ville de Chénérailles, appartenoit à cette Famille, ſuivant une tranſaction, portant partage entre *Gilbert de Rochedragon*, d'une part, & FRANÇOIS DU PEYROUX, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, d'autre part, du 12 Juin 1510. Au XVIe ſiècle a eu lieu la ſéparation des branches qui ſe ſont formées, ainſi qu'il paroît par un article du contrat de mariage de CHARLES DU PEYROUX, Ier du nom, avec *Gabrielle de Montmorin*, du 8 Août 1525, qui porte que FRANÇOIS DU PEYROUX, ſon frère germain, lui

donna 2,300 liv. pour ſa portion dans la Seigneurie *du Peyroux* & autres biens, & plus par une vente faite à François du Peyroux, fils de François, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du 10 Juillet 1545. La Terre *du Peyroux* a appartenu à cette Famille juſqu'en 1646, qu'elle fut vendue par François, Léonnet & Gilbert du Peyroux, tous les trois frères. Les preuves d'antiquité de cette Famille ne ſont point ſuſpectes. Il exiſte dans l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Province de la Marche, un Cartulaire en latin, du mois d'Août 1200, où l'on trouve une donation faite par Arnaud du Peyroux & ſa femme, à cette Abbaye, d'un droit de dîmes ſur les héritages d'un Village voiſin de la Seigneurie *du Peyroux*, & appelé les *Peyroux-Vieux:* les Religieux de cette Abbaye poſſèdent encore aujourd'hui cette dîme. On trouve auſſi dans les Archives de l'Abbaye de Bonlieu un acte daté du lendemain de S^t.-Michel 1361, contenant donation du Village de las Courbaſſe, par lequel Pierre du Peyroux, Chanoine de Saint-Nicolas de Montluçon & Chancelier du Duc de Bourbon, donna pouvoir à *Pierre Murat*, ou *Murau*, Garde du Scel des Châtellenies d'Aubuſſon, d'Ahun & de Felletin, de recevoir cette donation. On voit encore aujourd'hui dans l'Egliſe Paroiſſiale *du Peyroux* un tombeau qui dépoſe de l'ancienneté de cette Famille, où les armes ſont, avec un autre écuſſon accollé; ce tombeau eſt d'avant 1400, & l'on connoît depuis cette époque dans cette Famille, les armes de celles avec leſquelles elle a pris des alliances; mais malgré l'antiquité de ſon nom, prouvé par de très-anciens titres, où il eſt fait mention des *du Peyroux*, comme des perſonnes qualifiées, on ne peut en donner une filiation ſuivie, & vérifiée par titres originaux, que depuis

I. Henri du Peyroux, appelé *Damiellus* dans un vieux titre latin, lequel vivoit au commencement du XVe ſiècle, & eut pour fils,

II. Pierre du Peyroux, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, lequel épouſa *Marie de Goudet*, dont:

1. Henri, mort jeune;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Marguerite, mariée à *Jean d'Anglars*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'*Anglars*, d'une très-ancienne Famille, originaire d'Ecoſſe, qui a donné ſon nom à une Terre, près d'Uxelles, en Haute-Auvergne, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui en Berry. Ils eurent poſtérité. Voy. ANGLARS (D').

III. Jean du Peyroux, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa *Jeanne l'Evêque*, de la même Maiſon que *Jean l'Evêque de la Caſſière*, Grand Maître de Malte. Un acte de vente, ſur parchemin & en latin, du 3 Août 1440, apprend qu'elle étoit veuve & que pendant ſon veuvage elle habitoit le château *du Peyroux*. Son fils,

IV. Jean du Peyroux, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa *Jeanne de Malleret*, d'une ancienne Maiſon, qui ſubſiſte encore dans les Provinces de la Marche & du Bourbonnais. Leurs enfants furent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Antoinette, mariée à *Guillaume de Saint-Giron*, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Boucherand;
3. Et Anne, mariée à *Armand de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de l'Eclauſe, &c., dont des enfants. Voy. BIENCOURT.

V. Antoine du Peyroux, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa, le 17 Mars 1488, *Dauphine de Rochedragon*, fille de *Philibert*, Baron *de Rochedragon* (*a*) & de *Marguerite de Barbançois*. Ils eurent:

1. François, qui ſuit;
2. Charles, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Pierre, Prêtre & Prieur Commendataire d'Arfeuille;
4. Et Léonarde, mariée, par contrat du 31 Janvier 1522, à *Léonard de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de Bédejun, S^t.-Maurice, &c., dont des enfants. Voy. BIENCOURT.

VI. François du Peyroux, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qualifié *Meſſire*, épouſa, le 2 Mai 1520, *Marguerite de Luchapt de Parſac*, d'une ancienne Maiſon, qui exiſte dans le Duché de Montpenſier, dont ceux de ce nom ſont Seigneurs de *Mauriſſa*. De ce mariage ſortirent:

1. François, qui ſuit;
2. Et Marguerite, mariée 1° à *Pierre de*

(*a*) *Philibert de Rochedragon* fit don, le 31 Mars 1489, de ladite Terre de *la Rochedragon*, à *Dauphine*, ſa fille, laquelle avoit eu en dot une partie de la Terre *des Maiſons*.
(*Note des Editeurs.*)

Neyret, Ecuyer, Seigneur de Briaille; & 2° à Pierre du Peyroux, ſon couſin germain, auteur de la branche établie en Haute-Marche, rapportée en ſon rang.

VII. François du Peyroux, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, las Varennas & la Spouze, rendit au Roi, à cauſe de ſon Domaine du Bourbonnais, foi & hommage, avec l'aveu & dénombrement pour la Terre de *la Spouze*, qu'il avoit acquiſe en 1548 de MM. *d'Anglars*. Il ſe préſenta, le 25 Novembre 1551, devant le Sénéchal de la Marche, pour ſervir le Roi au ban de la Nobleſſe de cette Province, où il paroît avoir marché pluſieurs fois, & fut bleſſé dans la campagne de Flandre en 1552. Il avoit épouſé, 1° le 6 Août 1545, *Louiſe de Boſredon*, fille de *Jean*, Ier du nom, & de *Louiſe de Chalus*; & 2° en 1573, *Marguerite de Paſſat*, morte ſans enfants, veuve de *Jean de Fougières*, Chevalier, Seigneur de Fougières. Du premier lit vint

VIII. Louis du Peyroux, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Spouze & des Maiſons, qui ſe maria, le 11 Avril 1582, à *Louiſe de la Chaſſignole*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont ſortirent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Gilbert, nommé, le 21 Janvier 1611, par le teſtament de ſon père, au Prieuré & Bénéfice ſimple de la Tour-Saint-Auſtrille (à préſent de nomination royale), à condition de faire inhumer ſon père, à ſes frais, dans le tombeau de ſes ancêtres, & de payer 1,000 écus d'or à ſa ſœur naturelle;
3. Jean, Religieux Bernardin à Bonlieu;
4. François, mort fort âgé, ſans poſtérité;
5. Claude, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, Brigadier des Gardes du Corps, marié, le 21 Janvier 1625, à *Marguerite de Potière*, dont

   François, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, marié, le 20 Juillet 1661, à *Eléonore de Jonas*, dont, pour fille unique,

   Jeanne, héritière des Terres *du Pouyaud* & de *Thiollet*, qui s'eſt mariée, le 25 Avril 1697, à Gilbert du Peyroux, duquel il ſera parlé plus loin.

IX. Louis du Peyroux, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de las Varennas, la Spouze & des Maiſons, épouſa, le 16 Juillet 1604, *Claudine de Leſtrange*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Magnac, & de *Louiſe Brachet*. Leurs enfants furent :

1. François, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, des Maiſons, marié, le 19 Février 1635, à *Marguerite Hautier de Villemontée*, fille de N.... *Hautier*, Seigneur de Barmontel, dont il n'eut que des filles, entr'autres,

   N.... du Peyroux, qui s'eſt mariée à *François de Bonneval*, Chevalier, cadet de la branche de *Chaſtain*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans N.... *de Brechard*, laquelle, devenue veuve, a vendu la Terre *des Maiſons* en 1748.

2. Léonnet, qui ſuit;
3. Et Gilbert, marié, le 23 Janvier 1656, à *Catherine de la Gaſtine*, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de Lombeau, & de *Marguerite de Châtillon*. Ils eurent

   Léon, Gendarme de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1714.

Ces trois frères, comme on l'a dit ci-deſſus, furent les derniers qui poſſédèrent la Terre *du Peyroux*. Elle fut ſaiſie réellement pour une affaire perſonnelle arrivée à François. Ses deux cadets conſentirent, pour leur portion, qu'elle fut vendue à *Antoine Evrard*, Châtelain de Chénérailles, qui leur rendit la ſomme de 45,000 liv., avec la Seigneurie de *Manaly*, qui fut réunie à la Terre de *la Spouze* & à celle *des Landes*, pour tenir lieu de la dot de leur mère.

X. Léonnet du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, épouſa, le 18 Février 1632, *Gilberte de Potière*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur du Pouyaud, & de Jeanne du Peyroux. Leurs enfants furent :

1. Julien, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la branche établie en Hollande & en Suiſſe, rapportée ci-après;
3. Et Gilbert, dont on ignore la deſtinée, & qui fut maintenu, avec ſes frères, dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction, par Jugement du 24 Décembre 1667, rendu par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins, & Commiſſaire député à cet effet.

XI. Julien du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de la Spouze & de Manaly, épouſa, 1° en 1662, *Marguerite de la Verinne*; & 2° en 1671, *Jeanne de Jonas*. Il eut du premier lit.

1. François, mort en bas âge.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Jean, qui ſuit;
3. Marien, tué étant Gendarme de la Garde;
4. Et une fille, mariée à N.... *de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Servières & de Boucheron.

XII. Jean du Peyroux, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, de Manaly & de la Forêt, épouſa, le 5 Mars 1696, *Anne de Mauſſabré*, d'une ancienne Nobleſſe du Berry & de Touraine, dont :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Sylvain, Chevalier, Seigneur de Manaly & de la Broſſe, Lieutenant réformé au Régiment de Bourgogne en 1735, mort en 1758, ſans alliance;
3. Jeanne, mariée à N.... *de Taquenet*, Ecuyer, Seigneur du Cros;
4. Et Anne, héritière de ſes frères, devenue Dame, par leur mort, des Terres de *la Spouze* & de *Manaly*, qu'elle a vendues le 1er Mai 1765.

XIII. Guillaume du Peyroux, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Porte-Etendard des Gardes du Corps, Chevalier de Saint-Louis, épouſa, le 15 Mai 1752, *Agathe de Poute de la Roche-Aymon*. Il eſt mort en 1756, ſans poſtérité.

BRANCHE
établie en Hollande & en Suiſſe.

XI. Pierre du Peyroux (ſecond fils de Léonnet, & de *Gilberte de Potière*), ſe voyant réduit à une légitime très-médiocre, par le contrat de mariage de Julien, ſon frère aîné, après avoir ſervi dans la Cavalerie, ſous prétexte de Religion, paſſa en Hollande, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, enſuite à Surinam, dans la Colonie Hollandaiſe, où il fit un établiſſement avantageux, dont jouit ſa poſtérité. Il eut de ſon mariage, avec *Anne Planteau*,

1. Jacques, mort ſans avoir été marié;
2. Jean, qui ſuit;
3. Pierre, rapporté après ſon aîné;
4. Et Marie, établie en Hollande.

XII. Jean du Peyroux épouſa, en Avril 1625, *Marie Coudert*, fille de *Jacques*, & de *Marie Walraven*. Leurs enfants furent :

1. Pierre, mort ſans poſtérité;
2. Jean-Benjamin, qui ſuit;
3. Daniel, mort enfant;
4. Joseph, mort en bas âge;

Et trois filles, mariées avec enfants.

XIII. Jean-Benjamin du Peyroux, établi en Hollande, a épouſé, le 17 Avril 1757, *Sophie-Petronella Schoten*, fille de *Jean-Ages*, Seigneur d'Aſchat, & de *Petronella Ogenberg*, dont un garçon & deux filles. Le garçon, nommé Pierre-Alexandre, eſt en bas âge à Amſterdam.

XII. Pierre du Peyroux (ſecond fils de Pierre, & d'*Anne Planteau*), a épouſé, le 9 Janvier 1725, *Lucie Droilhet*, fille de *Jean*, & de *Bénigne Walraven*. Il eſt mort à Surinam, & a laiſſé de ſon mariage

XIII. Pierre-Alexandre du Peyroux, retiré à Neuchâtel, en Suiſſe, lequel s'eſt marié, en 1769, à *Henriette-Dorothée de Pury*, fille d'*Abraham*, Conſeiller d'Etat du Roi de Pruſſe.

BRANCHE
établie en Auvergne.

VI. Charles du Peyroux (ſecond fils d'Antoine, & de *Dauphine de Rochedragon*), s'eſt toujours qualifié de *puiſſant Chevalier* & de *Baron* en partie de la Rochedragon & des Maiſons. Il ſe diſtingua étant Chef d'une Lance dans la Gendarmerie, & fut fait Chevalier à l'Armée d'Italie, en 1521, par le Vicomte de Lautrec. Il s'établit en Auvergne, où les aînés de ſa branche habitent encore, & épouſa, le 8 Août 1525, *Gabrielle de Montmorin*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & autres lieux, & d'*Antoinette de Chalus*. De ce mariage vinrent :

1. Gilbert, qui ſuit;
2. Annet, dit *de Saint-Hilaire*, Chevalier de Malte le 2 Octobre 1546;
3. Jacques, Ecuyer, Seigneur de la Ribière, qui perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé, ſans poſtérité;
4. Jean, Chevalier, Seigneur de Buſſière-Vieille & de Monxalan, qui fut fait, pour ſes ſervices militaires, Gouverneur des Villes & Forts de Gannat & d'Ebreuil, en Bourbonnais, ainſi qu'il réſulte de ſon teſtament du 5 Octobre 1592, par lequel il fit des legs conſidérables à *Anne Maſſon*, ſa femme, de laquelle il n'eut point d'enfants, & à MM. *de Salvert*, ſes neveux;
5. Pierre, auteur de la branche établie dans la Haute-Marche, rapportée ci-après;
6. Et Claudine, mariée à *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Boucheron, en Berry.

VII. Gilbert du Peyroux, qualifié *haut & puiſſant Chevalier*, Seigneur de Saint-Hilaire, la Rochedragon & la Chaux-Brandon, ſervit dans la Gendarmerie par Lettres de convocation, & eut un paſſeport du Roi du 29 Décembre 1572, pour port d'armes, lui cinquième, avec chevaux & arquebuſes pour

la ſûreté & tuiſon de ſa perſonne, diſent ces Lettres. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1546, *Catherine de Chamborant*, fille de *puiſſant Seigneur Martin de Chamborant*, Chevalier, Seigneur du Tereil, de Jouillat & de Puimont, & d'*Honorée de Bernard*. Leurs enfants furent :

1. Annet, qui ſuit ;
2. François, auteur de la branche établie en Berry, rapportée ci-après ;
3. Jean, auteur de la branche établie dans le Bourbonnais, auſſi rapportée ci-après ;
4. Et Hélène, qui s'eſt mariée, le 21 Août 1558, à *François de Salvert*, en Auvergne, Chevalier, Seigneur du Ludeix & de Vergeas.

VIII. Annet du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & de la Chaux-Brandon, épouſa, 1° le 1er Juillet 1578, *Louiſe d'Anglars*, fille de *Jacques* ; & 2° le 26 Juillet 1584, *Gilberte de Cordebœuf de Beauverger*. Il eut du premier lit

1. François, qui ſuit.

Et du ſecond vint

2. Et Claudine, mariée, en 1602, à *Guillaume de Pannevère*, Chevalier, Seigneur de la Rochette.

IX. François du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, &c., épouſa, le 12 Février 1612, *Antoinette des Aix*, fille de N... *des Aix*, Ecuyer, Seigneur de Mérinchal, dont :

1. Annet-Gilbert, qui ſuit ;
2. Sylvain, rapporté après ſon aîné ;
3. 4. & 5. Etienne, Henri & Gilbert, tués à la guerre, ſans avoir été mariés.

X. Annet-Gilbert du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, &c., épouſa, le 6 Janvier 1633, *Antoinette de Neuville*, fille du Seigneur de *Larboulerie*, dont

XI. Gilbert du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, qui s'eſt marié, le 3 Avril 1659, à *Gaſparde d'Aſtorg*, dont trois filles, leſquelles ont partagé la Terre de *Saint-Hilaire*, qui appartient aujourd'hui, en 1772, à titre ſucceſſif, à N... *de Maſſe*, Ecuyer.

X. Sylvain du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Plamont (frère cadet d'Annet-Gilbert), ſervit longtemps, en qualité d'Officier, ſur les Vaiſſeaux du Roi, & épouſa, le 7 Septembre 1661, *Claudine de la Roche*, fille de *Gaſpard*, Chevalier, Seigneur du Château, & de Dame *Iſabeau de la Barge*. Il en eut

XI. Gilbert du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Plamont & de la Barge, qui fut appelé en 1696, & ſervit au ban de la Nobleſſe d'Auvergne. Il épouſa, le 2 Octobre 1691, *Gilberte de Brouſſe*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Salmagne, & de *Charlotte de Chany*. Leurs enfants furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Sylvain, qui, étant jeune encore, ſuivit ſon frère aîné au ſervice dans le Régiment Royal-Marine, & fut tué à la bataille de Denain ;
3. Et Gilberte, mariée à *René de Boucheréaux*, Chevalier, Seigneur de Paugnat, en Auvergne.

XII. Antoine du Peyroux, Chevalier, Seigneur de la Barge & de Salmagne, bleſſé à Denain dans le Régiment Royal-Marine, quitta le ſervice en 1721, & épouſa, le 11 Septembre 1723, *Claudine-Charlotte de Valon*, dont :

1. Gilbert, mort Volontaire en 1745, dans le Régiment de Levis, Cavalerie ;
2. Et Michel, qui ſuit.

XIII. Michel du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Salmagne, &c., a épouſé, le 26 Mai 1760, *Anne-Marine de la Rochette*, fille d'*Amable*, Ecuyer, Seigneur de la Beſſe, & de *Marie la Ville*. Ils ont eu :

1. Pierre-Claude, âgé de 3 ou 4 ans en 1764 ;
2. & 3. Claude-Gilbert & Charles-François-Marie.

BRANCHE établie en Berry, dont parle la Thaumaſſière.

VIII. François du Peyroux (ſecond fils de Gilbert, & de *Catherine de Chamborant*), Chevalier, Seigneur de la Chaux-Brandon & des Mazières, épouſa, le 14 Juillet 1573, *Claudine de la Chaſtre*, veuve de *François de la Garde*, Ecuyer, Sieur des Granges. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur du Vernet & du Chêne, & de *Catherine de Vernage*. Elle apporta à ſon ſecond mari les Terres des Mazières & des Granges. Leurs enfants furent :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Et Tiburce, auteur du premier rameau, établi en Berry, rapporté ci-après.

IX. Joseph du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Dragons, &

dont la poſtérité s'eſt établie en Lorraine, a épouſé, 1° le 16 Janvier 1602, *Anne de Breſchard*, d'une ancienne Maiſon du Berry; & 2° *Philippine de Thiange*, fille de N... *de Thiange*, Chevalier, Seigneur du Creuzet, de la même Maiſon qu'*Amable de Thiange*, Grand Prieur de Malte de la Langue d'Auvergne en 1752. Du premier lit vinrent:

Deux filles, qui ſe ſont mariées, l'une, en 1625, à *Jean de Bonneau*, & l'autre, en 1629, à N... *des Ages*.

Et du ſecond lit il eut

François-Gilbert, qui ſuit;

X. François-Gilbert du Peyroux, Seigneur des Granges & du Vernet, épouſa *Marie Denis*, dont il eut

XI. Gilbert du Peyroux, Seigneur des Granges, du Vernet & de Laleux, qui s'eſt marié à *Anne des Ages*, d'une ancienne Maiſon du Berry. Leurs enfants furent:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Gilbert, Prêtre, qui, ayant un Prieuré conſidérable, ſe dévoua au ſervice des pauvres malades, lors de la peſte à Marſeille, où il mourut en odeur de ſainteté.

XII. Joseph du Peyroux, IIe du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur des Granges, Laleux & de la Lande Fonteny, en Berry, Capitaine de Dragons au Régiment de Bonnel, Chevalier de Saint-Louis & qualifié de *Marquis* par le Roi, épouſa 1° N... *Garraux*, qui lui apporta une partie de la Terre de *la Lande Fonteny*, & dont il n'eut point d'enfants; & 2° *Madeleine Carré*, fille de N... *Carré*, Commiſſaire des Guerres de Dijon, de laquelle il a eu

XIII. Guy du Peyroux, Chevalier, Marquis des Granges, de la Forêt & de la Lande Fonteny, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons. Il eut une jambe emportée à l'affaire d'Oyat en 1758, commandant un piquet, à la tête duquel il arrêta pendant plus d'une heure une colonne de Hanovriens. Etant à peine guéri de ſa bleſſure, il continua de ſervir, & fut tué, à la tête de ſa Troupe, en 1760. Il avoit épouſé à Epinal, en Lorraine, au mois de Décembre 1748, *Suzanne de Bertrand*, dont il a laiſſé deux enfants, qui furent placés à l'Ecole Royale Militaire: le plus jeune y eſt mort, & l'aîné, nommé

XIV. Jean-Guy du Peyroux, ſorti de l'Ecole Royale Militaire, eſt Chevalier de Saint-Lazare & ſert dans le Régiment de Cuſtine, Dragons.

PREMIER RAMEAU
établi en Berry.

IX. Tiburce du Peyroux, Seigneur des Mazières (ſecond fils de François, & de *Claudine de la Chaſtre*), épouſa, le 1er Mars 1620, *Anne de Breſchard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Françoiſe de Beaucaire*. Il en eut

X. Gilbert du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Mazières, Capitaine d'Infanterie, qui s'eſt marié, 1° le 1er Juillet 1641, à *Jeanne d'Aſſy*, fille de *Joſeph*, Seigneur de la Touratte, & de *Marie de Saint-Maur de Lourdoueix*; & 2° à *Anne de Griſieux*, veuve d'*Henri d'Aſſy*, Ecuyer, Seigneur de Chandenay. Du premier lit vinrent:

1. Tiburce, qui ſuit;
2. François, qui fut reçu, le 3 Janvier 1663, Chevalier de Malte & mourut Commandeur de Lormettaux;
3. Charles, dit *des Mazières*, reçu à Malte le 27 Novembre 1686;
4. Et Gilbert, auteur du ſecond rameau, établi en Berry, rapporté ci-après.

XI. Tiburce du Peyroux, IIe du nom de ce rameau, Seigneur des Mazières, épouſa, le 4 Février 1676, *Madeleine d'Aſſy*, dont vinrent:

1. Gilbert, Ecuyer, Seigneur des Mazières, qui s'eſt marié, le 23 Mai 1712, à *Catherine-Sylvie de Bigny*, fille d'*Henri*, Chevalier, dit *le Marquis de Margival*, Seigneur de Chavenon, & d'*Eléonore-Charlotte de Gamaches*. De cette alliance ſont iſſus:
   1. François, Seigneur des Mazières, mort Capitaine;
   2. Claude, auſſi Seigneur des Mazières, mort Lieutenant au Régiment de la Couronne;
   3. Et Marguerite-Sylvie, qui leur a ſuccédé, & s'eſt mariée, le 1er Février 1740, à Pierre du Peyroux, rapporté ci-après.
2. François, qui ſuit;
3. Et autre François, rapporté après ſon aîné.

XII. François du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Baſſigny, tué au débarquement de Dantzick en 1734, avoit épouſé, en 1722, *Marguerite Panévinon*, dont

XIII. Pierre du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, en Berry, qui a épouſé, le 4 Mai 1756, *Eléonore le Borgne de Montchenin*, d'une ancienne Maiſon du Bourbonnais, dont il a des enfants.

XII. François du Peyroux, IIe du nom, Seigneur des Mazières, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, avec Brevet de Lieutenant-Colonel, Chevalier de Saint-Louis, s'eſt marié, fort âgé, en 1744, avec *Catherine de Lafons*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Metz, dont eſt iſſu

XIII. Ignace-Louis du Peyroux, Seigneur des Mazières, Chevalier de Saint-Lazare, Elève de l'Ecole Royale Militaire & en 1772 Lieutenant au Régiment de la Couronne.

SECOND RAMEAU,
auſſi établi en Berry.

XI. Gilbert du Peyroux (quatrième fils de Gilbert, & de *Jeanne d'Aſſy*), devint Seigneur du Pouyaud & de Thiollet, par ſon mariage, du 15 Avril 1697, avec Jeanne du Peyroux, fille unique de François, Seigneur de Châtenay, & d'*Eléonore de Jonas*, dont il a été parlé plus haut. De ce mariage ſont iſſus :

1. François, qui ſuit;
2. Pierre, reçu Chevalier de Malte le 3 Septembre 1702, & mort Commandeur de Ste-Anne;
3. Pierre, rapporté après ſon aîné;
4. Et autre Pierre, Prêtre & Prieur, par nomination du Roi, du Château de Bourges.

XII. François du Peyroux, Seigneur du Pouyaud, épouſa, en Décembre 1716, *Michelle de Loubens de Verdalle*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

Jeanne, héritière de la Terre du Pouyaud, qui s'eſt mariée à *Paul de Chauſſecourte*, d'une ancienne Maiſon de la Marche, qui a donné nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte.

XII Pierre du Peyroux, appelé *le Chevalier du Pouyaud*, Seigneur de Thiollet, &c., Chevalier de Malte le 1er Décembre 1725, Capitaine au Régiment de la Marche, quitta la Croix, & épouſa, le 1er Février 1740, Marguerite-Sylvie du Peyroux, fille de Gilbert, & de *Catherine-Sylvie de Bigny*, dont il a été parlé ci-devant. Devenue veuve, elle a acquis la Terre de *la Tour de Bouëx*, ci-devant appartenant à la Famille *Bertrand*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre, qui ſuit;
2. François, reçu Chevalier de Malte de minorité le 10 Mai 1750, mort en 1752;
3. Et Jean-François, reçu Chevalier de Malte après avoir fait ſes preuves & ſes caravannes, qui eſt entré au Régiment du Roi, Cavalerie, où il eſt (en 1772) Sous-Aide-Major.

XIII. Pierre du Peyroux, Chevalier, Seigneur de la Tour de Bouëx, Thiollet, Sauzet, le Poirier, &c., ſorti des Pages de feue Madame la Dauphine, eſt aujourd'hui Sous-Aide Major du Régiment de Belſunce, Dragons, & il a le bon pour une Compagnie. Il s'eſt marié, le 3 Janvier 1769, avec *Louiſe de la Roche-Breſchard*, d'une ancienne Famille du Bourbonnais, qui lui a porté la Terre d'*Urçay*, où il réſide.

BRANCHE
établie dans le Bourbonnais.

VIII. Jean du Peyroux (troiſième fils de Gilbert, & de *Catherine de Chamborant*), Chevalier, Seigneur de la Coudre, épouſa, le 17 Février 1586, *Gilberte de Frapilion*, dont il a eu

IX. Antoine du Peyroux, Seigneur de la Coudre; qui s'eſt marié, 1° le 29 Août 1608, à *Perronnelle de Rolland*; & 2° à *Charlotte Androdias*, d'une Famille noble d'Auvergne. Il a eu du premier lit

1. Philibert, mort Chevalier de Saint-Louis & Ecuyer de M. le Prince de Conti.

Et du ſecond lit vint

2. Claude, qui ſuit.

X. Claude du Peyroux, Ecuyer, Seigneur des Ecures, a épouſé, le 29 Juin 1659, *Anne de Rollat de Puy-Guillon*, d'une Maiſon illuſtre du Bourbonnais, dont vint

XI. Antoine du Peyroux, IIe du nom de cette branche, Seigneur des Ecures, qui s'eſt allié à *Marie de Gaulmin*, dont il eut :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon aîné.

XII. Antoine du Peyroux, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur des Ecures, épouſa, le 11 Février 1728, *Antoinette Robert de Chambarande*, dont il a eu

XIII. Jean-Louis du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié, le 4 Mars 1764, à *Louiſe-Eliſabeth de Rollat de Puy-Guillon*, nièce d'*Anne de Rollat*, femme de Claude du Peyroux, rapportés ci-deſſus. Il en a eu deux filles.

XII. François du Peyroux, Sieur de la Croiſette (ſecond fils d'Antoine, IIe du nom, & de *Marie de Gaulmin*), épouſa *Marie de Jadon de Saint-Cirgues*, d'une noble extraction, en Auvergne, dont

Claude, qui ſert dans le Corps Royal d'Artillerie.

BRANCHE
établie dans la Haute-Marche.

VII. Pierre du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Sourdoux (cinquième fils de Charles, & de *Gabrielle de Montmorin*), ſervit longtemps dans la Gendarmerie, & ſe maria 1° le 16 Mai 1565, à ſa couſine germaine Marguerite du Peyroux, fille de François, & de *Marguerite de Luchapt de Parſac*; & 2° le 12 Février 1572, à *Léonarde de Chabanier*, fille de *Jean*, Seigneur de Collandre & d'Orgnac, & de *Françoiſe du Marc*; elle étoit veuve de *Léonnet de Fournoux*, Seigneur de la Bregière & de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle lui porta en dot la Terre *du Croſt*, Paroiſſe de Boulandon, en Poitou. Il eut du premier lit

1. Jean, Page du Roi, mort ſans poſtérité.

Et du ſecond lit vint

2. Annet, qui ſuit.

VIII. Annet du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, épouſa, le 13 Janvier 1594, *Antoinette de Ligondès*, fille de *Léonnet*, Chevalier, Seigneur de Saint-Domet, & de *Marguerite de Saint-Domet*. Leurs enfants furent :

1. Léonnet, qui ſuit;
2. Jacques, auteur du premier rameau établi dans la Haute-Marche, rapporté ci-après;
3. Et Gilbert, Seigneur des Moreaux, Capitaine d'Infanterie, tué à l'Armée Royale de Perpignan, laiſſant de ſa femme, *Léonarde de Vauchauſſade*,

François, qui s'eſt marié, le 21 Avril 1664, à *Anne de Bonneval*, dont eſt iſſu

François, qui eſt mort ſans alliance en 1734, après avoir ſervi deux fois au Ban de la Nobleſſe de la Marche.

IX. Léonnet du Peyroux, Seigneur de Sourdoux, épouſa, le 3 Juin 1624, *Claire Habert*, dont il eut

X. François du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prix, qui s'eſt marié, le 19 Juillet 1657, à *Françoiſe Magiſtry*, dont vint

XI. Geoffroy du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prix, qui s'eſt marié, le 8 Février 1709, à *Anne Boclard*, de laquelle eſt iſſu

XII. Louis du Peyroux, Chevalier, Seigneur de la Buxière & de Gouttières, Lieutenant réformé des Dragons de Graſſin, où il a été bleſſé deux fois dangereuſement. Il a épouſé, le 12 Juillet 1760, *Françoiſe Graillot*, dont il a

Louis-Gilbert, âgé de 3 à 4 ans en 1764.

PREMIER RAMEAU
établi dans la Haute-Marche.

IX. Jacques du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Chezauvert & du Mas de Luſſat (ſecond fils d'Annet, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, & d'*Antoinette de Ligondès*), fut Capitaine au Régiment de Bourbonnais, depuis il s'attacha à Henri de Bourbon, Prince de Condé, & leva pour ſon ſervice une Compagnie : c'eſt ce qui paroît par une Lettre de ce Prince, datée de Bourges le 7 Décembre 1637, dans laquelle il l'appelle *ſon ami*. Il épouſa, le 26 Août 1627, *Marguerite de Saint-Yriex*, fille & héritière de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Jardon, & de *Gilberte de Cézar*. Leurs enfants furent :

1. Léonnet, qui ſuit;
2. Gilbert, qui s'eſt marié, le 10 Octobre 1655, à *Gabrielle de Châteaubodeau*, dont une fille;
3. Et François, auteur du ſecond rameau établi dans la Haute-Marche, rapporté ci-après.

X. Léonnet du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Jardon, la Vergnolle & de Lage, fut Maréchal des Logis du Ban de la Nobleſſe de la Marche, & épouſa, le 23 Février 1648, *Sylvie de Noblet*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, & de *Jacquette de Fricon*. Ils eurent :

1. Sylvain, Seigneur de Jardon & de Saint-Fargeol, qui n'a point laiſſé de poſtérité maſculine;
2. Claude-Louis, qui ſuit;
3. René, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, qui ne s'eſt point marié;
4. 5. & 6. Et trois autres frères, Lieutenants au Régiment de la Marche, tous trois tués dans la guerre d'Eſpagne.

XI. Claude-Louis du Peyroux, Ecuyer,

Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette réformée en 1684 au Régiment de Languedoc, Dragons, ſe maria, le 16 Juillet 1688, à *Iſabelle de Chavanat*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne de Touteville*. De ce mariage vinrent :

1. René, qui ſuit ;
2. Et Pierre, mort après avoir été inſcrit le 1er Décembre 1705, pour être reçu Chevalier de Malte.

XII. René du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, épouſa, le 19 Juin 1721, *Eliſabeth de Beaufranchet*, fille de *Gilbert-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ayat, & de *Marie-Joſèphe de Servières*. Leurs enfants furent :

1. Amable-Antoine-René, qui ſuit;
2. René, Prêtre & Prieur d'Ars ;
3. Gilbert, mort Religieux Bénédictin à Ebreuil ;
4. Joseph, Seigneur de Lage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne ;
5. Et Jean, Religieux de Cluny à l'Abbaye du Moutier-d'Ahun, Bachelier de Sorbonne, Prêtre & Prieur Commendataire de Mothé en l'Iſle, près de Bar-ſur-Aube.

XIII. Amable-Antoine-René du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemonteix, Bonneau, la Varenne, Montréal, Marçais, ancien Capitaine au Régiment qui eſt aujourd'hui Guyenne, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 29 Avril 1753, *Marie-Thérèſe des Riéges*, fille de *Guillaume-Henri*, Chevalier, Seigneur de Villemonteix, & de *Marie-Madeleine de Bonneau*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre-Gilbert, né en 1755, Page du Roi de la Grande Ecurie ;
2. Joseph, né en 1757, Chevalier de Malte, ſorti, en Juin 1771, des Pages du Grand Maître de Malte, où il étoit entré le 17 Septembre 1770 ;
3. René-Joseph, reçu Chevalier de Malte de minorité ſur les preuves de ſon frère, par brevet du 18 Février 1770 ;
4. Et Antoinette-Henriette, née en 1760.

SECOND RAMEAU
établi dans la Haute-Marche.

X. François du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial (troiſième fils de Jacques, & de *Marguerite de Saint-Yriex*), fut Capitaine au Régiment de Laonnais, & épouſa, le 4 Février 1660, *Sébaſtienne de la Porte*, dont il a eu

XI. Léonard du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial & de Bézu, Capitaine au Régiment de Santerre & Chevalier de St.-Louis, qui a épouſé, le 21 Février 1713, *Madeleine Menechet*, d'une Famille noble de Picardie, de laquelle eſt iſſu

XII. François du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, qui s'eſt marié, le 8 Avril 1750, à *Gabrielle de Sarrazin*, fille de N..... *de Sarrazin*, Chevalier, Seigneur des Portes, Grand Bailli de Combrailles, dont

XIII. Jean-Louis du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, qui s'eſt marié à N..... *Galard*, dont pluſieurs enfants en 1772.

Les armes : *d'or, à 3 chevrons d'azur ; au pal du même, brochant ſur le tout.* Supports : *deux lions.* (*Généalogie* dreſſée ſur les titres, & envoyée par M. du Peyroux, Seigneur de Jardon, Chevalier de St.-Louis).

* PEYRUIS, en Provence, Diocèſe de Siſteron : Terre & Seigneurie acquiſe, en 1689, par *Paul de Fortia*, IIe du nom, Gouverneur du Château d'If & des Isles de Marſeille, & dont la poſtérité ſubſiſte. Voy. FORTIA.

PEYRUSCA, Sieurs de *Baſignan* ou de *Beſignan*, Chevaliers : ancienne & noble Famille établie en Gaſcogne, & y poſſédant, depuis un temps infini, des Terres en toute Juſtice. Le chef de cette Famille, Frix de Basignan, Seigneur de Cauzia, &c., eſt Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, à la Commanderie d'Agen, en Guyenne. Il lui reſte, de ſon mariage contracté, en 1736, avec *Marguerite de Redon*, cinq enfants, dont trois garçons, qui ſont au ſervice : l'aîné eſt, depuis 1762, Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie. Cette Nobleſſe Militaire, étant moins connue ſous le nom de Peyrusca, que ſous celui de Basignan, ou Besignan, nous en avons parlé plus amplement en ſon rang, à la lettre *B*, d'après les titres qui nous ont été communiqués ; nous nous bornons à dire ici qu'elle eſt une des plus anciennes de la Province de Gaſcogne : Guillaume, Sieur de Besignan, Chevalier, l'un des ancêtres de Frix, fit hommage au Roi Jean, de 200 liv. tournois de rente, ſur le tréſor (Layette *homagia*, 14, 28. C.), le 23 Mars 1355, ainſi que

le rapporte du Tillet, au titre de l'inventaire, fol. 79, verſo, dans ſon *Recueil des Rois de France*, leur Couronne & Maiſon, Chapitre des guerres & Traités d'entre le Roi JEAN & les Anglais. Voy. § BESIGNAN, ou BASIGNAN (DE).

PEYSSONNEL, en Provence : Famille ſortie de celle DE PISCICELLI, de Naples, diſent l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II ; le *Supplément* à cette *Hiſt.*, p. 86 & ſuiv., & un *Mémoire généal.*, écrit ſur papier timbré, légaliſé par le Lieutenant Civil de la Ville de Marſeille, ſur le vu de toutes les pièces qui lui ont été produites : c'eſt d'après ce *Mémoire* que nous allons en donner la *Généalogie*. Cette Famille, qui a produit pluſieurs hommes illuſtres dans l'Egliſe, la Robe & les Lettres, eſt une branche de celle DE PISCICELLI, de Naples, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de ce Royaume, qui a contracté les plus brillantes alliances, & occupé les principales charges de cet Etat ; qui a donné deux Cardinaux, un très-grand nombre d'Archevêques & d'Evêques, & une infinité de Chevaliers & de Grands Officiers de l'Ordre de Malte. Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe par ordonnance de M. le Bret, Intendant de la Province, & par Arrêt de la Cour des Comptes de Provence, & a prouvé qu'elle étoit originaire du Royaume de Naples.

I. ANDRÉ PISCICELLI, dit *Andreano*, eſt qualifié *Chevalier*, dans l'Indult donné en 1380, par la reine JEANNE Ire, au ſujet des conteſtations qui s'étoient élevées parmi les Chevaliers Napolitains. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. OTINELLO PISCICELLI, qualifié *Chevalier*, qui s'eſt marié à *Iſabelle*, ou *Belluccia Caraccioli*, dont

III. ANDRÉ PISCICELLI, IIe du nom, qui fut dans les bonnes grâces du Roi LADISLAS & de la Reine JEANNE, ſa ſœur, qu'il ſervit avec beaucoup de fidélité. Lorſque JACQUES, Comte DE PROVENCE, mari de la Reine JEANNE II, partit du Royaume de Naples pour aller en Provence, ANDRÉ fut du nombre des Chevaliers Napolitains qui l'accompagnèrent. Il avoit épouſé, 1° à Naples *Béatrix Latro*, fille de *Floridaſſo Latro*, illuſtre Capitaine de ce temps-là & Vice-Roi de Naples pour le Roi LADISLAS. ANDRÉ ſe fixa en Dauphiné & s'y maria, 2° l'an 1420, avec *Sibylle d'Albon*, & mourut à Vienne, où ſon teſtament fut publié le 18 Août 1437. Dans cette Province du Dauphiné, il eut le ſurnom de *Peyſſonneau*, qui, en idiome Dauphinois & Provençal, ſignifie *petit-poiſſon*, traduction exacte du nom de PISCICELLI. Il eſt qualifié *très-illuſtre Seigneur* ANDRÉ PISCICELLI, dit PEYSSONNEAU, *aliàs* PEYSSONNEL, dans le teſtament de JACQUES, ſon arrière-petit-fils, enregiſtré à la Chambre des Comptes de Provence. Du premier lit il eut :

1. & 2. OTINELLO & FLORIDASSO ;
3. Et GODEFROY PISCICELLI, dont la poſtérité ſe perpétua dans le Royaume de Naples : Carlo de Lellis en donne la filiation ſuivie juſqu'à FABRICIO PISCICELLI, qui vivoit vers le milieu du dernier ſiècle, temps où cet Auteur a écrit.

Et du ſecond lit vint

HENRI, qui ſuit.

IV. HENRI PISCICELLI, Chevalier, conſerva encore le nom de ſes pères & le ſurnom de *Peyſſonneau*, & ſe maria, l'an 1445, à *Michelle du Terrail*, tante du fameux *Pierre du Terrail*, dit *le Chevalier Bayard*, ſi célèbre ſous le règne de FRANÇOIS Ier, & qui fonda pour les deſcendants d'HENRI PISCICELLI, une penſion annuelle, qui a ſubſiſté juſqu'à JACQUES, ſon petit-fils. HENRI eut de ſon mariage

V. JEAN PEYSSONNEAU, Chevalier, qui quitta le nom de PISCICELLI, & s'allia, le 5 Novembre 1500, à *Jeanne de Guiffrey*, dont

VI. JACQUES PEYSSONNEAU, *aliàs* PEYSSONNEL, Chevalier, qui vint à Lorgues, en Provence, & ſe maria, à Carignan, le 29 Septembre 1529, avec *Blanche de Fluxas*, ſœur de *Bernard de Fluxas*, Chevalier, & teſta à Lorgues le 9 Mai 1544. De ce mariage ſortit

VII. HENRI DE PEYSSONNEL, IIe du nom, Ecuyer, qui fut déshérité par le teſtament de ſon père ; il fut fait priſonnier de guerre, à la tête d'un détachement qu'il commandoit, par les Troupes de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, en 1590, & fut conduit au Château des Arcs, où il mourut peu de temps après. Il avoit épouſé à Lorgues, le 29 Janvier 1555, *Honorade Legars*, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, mort ſans poſtérité ;

3. Ambroise, qui prit le parti des Armes, & fut tué dans un combat qu'il y eut près de Manoſque, en 1590. Il avoit épouſé une Demoiſelle *de Ruffy*, & n'en eut point d'enfants;
4. Balthazar, tige de la branche établie à Marſeille, rapportée ci-après;
5. Et une fille.

VIII. Jacques de Peyssonnel, IIe du nom, épouſa, 1° le 29 Décembre 1590, *Françoiſe de Laugier*; & 2° *Marguerite de Verſoris*. Du premier lit il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Esprit, Seigneur de Roquebrune, qui eut pour fils:
   1. N.... de Peyssonnel, Seigneur de Roquebrune, qui épouſa N.... *du Puget*, dont vinrent:
      1. N.... de Peyssonnel, qui s'eſt mariée à *Jean de la Tour*, Seigneur de Romoules, dont nombreuſe poſtérité. Voy. TOUR-ROMOULES (la);
      2. Et N.... de Peyssonnel, qui épouſa, 1° N.... *d'Abran*; & 2° N.... *de Commendaire*, Seigneur de Taradeau.
   2. N.... de Peyssonnel, Seigneur de Callas, qui fut Officier de Marine à Toulon, & mourut ſans poſtérité;
   3. Et N.... de Peyssonnel, qui fut Chanoine à Fréjus.

Et du ſecond lit vint

3. Et N.... de Peyssonnel, qui s'allia, par articles ſignés le 7 Mai 1640, avec *Jean-Baptiſte de Ganſſarde*, Seigneur de Saint-Mandrier.

IX. Jean de Peyssonnel, IIe du nom, Seigneur de Fuveau (Terre de Provence, qui eſt encore aujourd'hui poſſédée par ſes deſcendants), s'établit à Aix & fut Procureur du Pays. Il épouſa, le 4 Mars 1625, à Draguignan, *Marguerite de Raimondis*, dont vinrent:

1. Jacques, IIIe du nom, Procureur du Pays en 1676 & 1683, qui laiſſa de Dame *Louiſe d'Etienne*, ſon épouſe,
   1. Anne, qui s'eſt mariée, le 17 Décembre 1674, à *Honoré d'Etienne*, IIIe du nom, de la Ville d'Aix, dont poſtérité. Voy. ETIENNE;
   2. Et Jeanne, qui s'eſt alliée, le 5 Décembre 1683, à noble *Joſeph d'André*, Ecuyer, de la même Ville.
2. Jean, qui ſuit;
3. Ambroise, mort, ſans alliance, dans un combat ſingulier;
4. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Fuveau* & de *Saint-Savournin*, rapportée ci-après;
5. Sauveur, Colonel du Régiment de *Peyſſonnel*, Dragons, mort Maréchal de Camp & Inſpecteur Général de la Cavalerie, après avoir commandé pluſieurs fois en Allemagne, & ſervi très-longtemps avec tant de diſtinction, que Louis XIV lui donna le ſurnom de *brave Peyſſonnel*;
6. Et une fille, morte Religieuſe.

X. Jean de Peyssonnel, IIIe du nom, épouſa, le 13 Décembre 1671, Dame *Marie de Bayard*, de laquelle il eut:

Jean, qui ſuit;
Et Jeanne, qui s'eſt mariée, le 8 Décembre 1700, à Meſſire *Jean de Gaſſendy*, Seigneur de Campagne, Co-Seigneur de Riez, Conſeiller en la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix.

XI. Jean de Peyssonnel, IVe du nom, ſervit dans la Cavalerie, & épouſa, le 26 Avril 1703, *Marguerite de Guérin*, ſœur du Chevalier *Charles de Guérin*, Commandeur d'Aix. De ce mariage il a eu:

1. Sauveur, Officier de Dragons, mort ſans poſtérité;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Auguste, Officier au Régiment de Vibraye, Dragons, ci-devant *Peyſſonnel*, tué à Aix, dans un combat ſingulier;
4. Et Rose, décédée ſans alliance.

XII. Jacques de Peyssonnel, Ve du nom, ſervit d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Metz, dont il fut Aide Major, & enſuite dans le Régiment Royal, Infanterie. De *Marguerite du Trouſſet*, qu'il a épouſée en 1739, il n'a eu qu'une fille, appelée

Charlotte de Peyssonnel.

BRANCHE des Seigneurs de Fuveau *&* Saint-Savournin.

X. François de Peyssonnel (quatrième fils de Jean, IIe du nom, & de *Marguerite de Raimondis*), Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, lors de ſon établiſſement, fut ſecond Conſul d'Aix & Procureur du Pays en 1686. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1666, *Marie-Thérèſe d'Hugolen*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques, dit *de Beaumoville*, Officier dans

le Régiment de *Peyſſonnel*, qui ſe retira du ſervice après avoir reçu pluſieurs bleſſures en Allemagne, & mourut ſans alliance;

3. Et ELÉONORE, morte fille.

XI. JEAN DE PEYSSONNEL, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de *Peyſſonnel*, épouſa, le 19 Octobre 1699, *Marie-Barbe d'Epinguen*, de laquelle ſont iſſus :

1. FRANÇOIS-BIENVENU, qui ſuit;
2. JEAN, non marié;
3. Et MICHELLE, qui épouſa *François de Cipriani*, Seigneur de Saint-Savournin, après la mort de laquelle la Terre de *Saint-Savournin*, dont elle avoit hérité de ſon mari, eſt paſſée dans la Famille DE PEYSSONNEL. Ils n'ont point eu d'enfants. Voy. CIPRIANI.

XII. FRANÇOIS-BIENVENU DE PEYSSONNEL, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, a épouſé, 1° le 1er Août 1741, N.... *d'Albert*, dont il n'a point eu d'enfants; & 2° le 13 Septembre 1751, *Roſe de Gazan*, de la Ville de Toulon, de laquelle il a eu :

JEAN-MARIE-BIENVENU, né le 14 Juin 1753;
Et trois filles.

BRANCHE
établie à Marſeille.

VIII. BALTHAZAR PEYSSONNEL (quatrième fils d'HENRI, IIe du nom, & d'*Honorade Legars*), faiſoit ſes études à Toulouſe, lorſqu'il perdit ſon père & tous ſes biens. Il s'adonna à la Littérature, à la Phyſique & à l'Aſtronomie, & devint un des plus ſavants hommes de ſon ſiècle. Son fils & ſon petit-fils eurent le même goût, & ils ſe diſtinguèrent tous les trois dans les Sciences & dans les Lettres, & ont mérité, par leurs ſavants Ouvrages, d'être mis, par Moréri, Ruffy & d'autres Auteurs, au nombre des hommes illuſtres de la Ville de Marſeille. BALTHAZAR s'y établit, & épouſa, le 18 Octobre 1596, *Marguerite d'Eſparre*, fille d'*Honoré*, Lieutenant Général de la Ville de Brignoles, & de Dame *Iſabelle d'Arbaud*. Il en eut

IX. JEAN DE PEYSSONNEL, qui s'adonna, comme ſon père, à la Littérature, & épouſa, le 14 Avril 1641, *Catherine Carré*, dont vint

X. CHARLES DE PEYSSONNEL, lequel eut le même goût pour les Sciences que ſon père & ſon aïeul. Il épouſa, le 7 Octobre 1699, *Anne Iſoard*, de laquelle naquirent :

1. JEAN-ANDRÉ, Ecuyer;
2. CHARLES, qui ſuit
3. CATHERINE, morte ſans alliance;
4. CLAIRE, morte Religieuſe;
5. MARIE, qui épouſa *Pierre Dupré*, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Foreſt, Penſionnaire du Roi;
6. Et THÉRÈSE, qui s'eſt mariée à noble *Félix de Gibert*, Ecuyer, de la Ville d'Aix.

XI. CHARLES DE PEYSSONNEL, IIe du nom, Ecuyer, Conſul de France à Smyrne, Chargé d'Affaires du Roi à la Porte Ottomane, Penſionnaire de S. M., Aſſocié de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris & de celle de Marſeille, a été maintenu dans ſa *nobleſſe d'origine*, par un Arrêt du Conſeil d'Etat du 16 Juin 1743, & eſt mort en 1757. Il avoit épouſé, le 24 Octobre 1726, *Anne du Four*, dont :

1. CHARLES-CLAUDE, qui ſuit;
2. LOUIS, dit *le Chevalier* DE PEYSSONNEL, Capitaine-Aide-Major au Régiment Royal, Infanterie;
3. MADELEINE-BIENVENUE, mariée à *Jean-Louis de Clairembault*, Ecuyer, Conſul de France à Seyne, en Provence, décédée en 1761;
4. Et MARGUERITE, morte en bas âge.

XII. CHARLES-CLAUDE DE PEYSSONNEL, Chevalier, Conſul de France à Smyrne, Aſſocié & Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris & de celle de Marſeille, a épouſé, par contrat du 9 Septembre 1765, *Thérèſe-Marguerite d'Albert*, fille de Meſſire *Joſeph-Antoine*, Colonel du Corps Royal-Artillerie, & de Dame *Marguerite de Varages d'Allemagne*.

Les armes : *d'azur, au poiſſon d'argent, nageant ſur une mer du même; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

PEYZAC-DUMAS (& mieux DU MAS DE PEYZAC), ancienne Famille du Limouſin, noble de race & d'extraction, & dont les armes ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la tour d'argent, maçonnée de ſable; & aux 2 & 3 de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 fleurs de lis du même.* Supports : *deux griffons.* Cimier : *un griffon d'or.*

* PEZAY, Terre & Seigneurie poſſédée par *Alexandre-Frédéric-Jacques de Maſſon*, Meſtre de Camp de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, appelé *le Marquis de Pezay*, qui en a hérité de Dame *Marie Boiſnier*, ſa mère. Voy. MASSON, en Dauphiné.

* PEZÉ, au Maine : Baronnie portée, en 1480, dans la Maiſon *de Courtarvel*, par *Anne de Pezé*, Dame du Bouchet & de *Pezé*, à *Ambroiſe de Courtarvel*, Chevalier, quatrième aïeul de *René*, IIe du nom, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en faveur duquel la Terre de *Pezé* fut érigée en *Marquiſat*, avec établiſſement de Foires & Marchés, par Lettres du mois d'Avril 1658, regiſtrées le 3 Août 1663. Voyez COURTARVEL.

* PÉZÉNAS, en Languedoc : Ville qui étoit anciennement une Châtellenie, que le Roi JEAN érigea en *Comté*, en faveur de CHARLES D'ARTOIS, en 1361. Dans la ſuite, ce *Comté* entra dans la Maiſon *de Montmorency*, & le Connétable de ce nom y fit bâtir *la Grange des prés* (ſur le bord de l'Hérault, à une petite diſtance Nord-Eſt de *Pézénas*), la plus belle Maiſon du Languedoc. Ce *Comté* paſſa au Prince de *Condé*, par la mort du Duc *de Montmorency*, ſon beau-frère, & eſt depuis échu en partage aux Princes de *Conti*, cadets de la Maiſon DE BOURBON-CONDÉ. (*Diction. des Gaules*, tom. V.)

* PÉZÈNES, même Province, Diocèſe de Béziers : Terre & Baronnie, qui, après avoir été poſſédée par les Maiſons *de Narbonne* & *de Lauzières-Thémines*, paſſa, en 1640, à la Famille *de Beaulac*, d'où ſont ſortis pluſieurs Conſeillers & Préſidents de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier. Cette Famille *de Beaulac* s'étant éteinte en la perſonne de *François de Beaulac*, petit-fils de l'acquéreur, la Terre de *Pézènes* fut vendue par décret, & acquiſe, au mois d'Août 1745, par *Pierre-Maurice-Emmanuel de Girard*, Seigneur de S^t^.-Jean-de-Vidas, &c., Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, &c., Chevalier de Saint-Louis : c'eſt en conſidération de ſes ſervices, que S. M. unit à cette Baronnie celle de *Monteſquieu* & les Seigneuries de *Vaſmacle*, *Pouſſet*, *la Brogne* & *Roudanergue*, & les érigea en titre de *Marquiſat*, ſous le nom de *Pézènes*, par Lettres du mois d'Août 1750, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 11 Décembre même année, & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Janvier de l'année ſuivante. Voyez GIRARD, Famille du Languedoc.

* PHALSBOURG, Ville forte, au Pays Meſſin, avec titre de *Principauté*, qui fut conſtruite, en 1570, par *Georges-Jean*, Prince *Palatin*, dans le Comté de la Petite-Pierre, & vendue, peu de temps après, en 1583, à la Maiſon *de Lorraine*, qui la céda enſuite à la France par le Traité de 1661, & définitivement par celui de Paris de 1718. LOUIS XIV fit fortifier cette Ville en 1679, ſur les plans du Maréchal de Vauban. Il y avoit un ancien Château qui fut incendié en 1713 & dont il ne reſte plus que les ſouterrains.

PHELIPPES, ou PHELIPPE, Seigneurs de la Houſſaye, en Picardie.

NICOLAS PHELIPPES, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Commandant pour le Roi dans Mézières & Charleville, mourut en 1694. Il avoit épouſé, en 1679, *Marie Pajot*, dont :

NICOLAS-LÉON, qui ſuit ;

Et MARIE-ANNE, femme, le 7 Avril 1709, & veuve, ſans enfants, au mois d'Octobre ſuivant, d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conti, Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. C'eſt en faveur de cette veuve que la Terre de *Faronville* & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de ſon contrat de mariage, a été érigée en *Comté*, ſous le même nom de *Faronville*, par Lettres Patentes du mois d'Août 1754, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre ſuivant.

NICOLAS-LÉON PHELIPPES, Seigneur de la Houſſaye, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Maubeuge, mourut en 1763. Il a laiſſé d'*Henriette-Thérèſe Simonnet*, ſa femme,

1. CLÉMENT-NICOLAS-LÉON, qui ſuit ;
2. ANNE-LÉON, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique ;
3. Et GENEVIÈVE, qui s'eſt mariée, le 20 Décembre 1757, à *Henri-Louis de Fredi*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont *Marie-Louiſe-Scholaſtique-Geneviève de Fredi*, née le 11 Février 1759, & pluſieurs autres enfants. Voy. FREDI.

CLÉMENT-NICOLAS-LÉON PHELIPPES, dit *le Comte de la Houſſaye*, Capitaine de Cavalerie, a épouſé, en Décembre 1760, *Louiſe-Thérèſe Aubin*, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Planoy, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Louiſe Barré*.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *glands & de* 3 *olives de ſinople : un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

PHÉLYPEAUX, Maiſon originaire de Blois, dont le nom, connu depuis plus de 400 ans, a été illuſtré, depuis près de deux ſiècles, par un Chancelier de France, onze Secrétaires d'Etat & pluſieurs Grands Officiers Commandeurs des Ordres du Roi. Moréri, tom. VIII, Edit. de 1759, en remonte la Généalogie à

I. Jean le Picard, dit Phélypeaux, Seigneur de la Broſſe-Gaſtée en 1399 & 1400, qui poſſédoit encore pluſieurs autres Fiefs. De *Marguerite Thierry*, ſon épouſe, fille de *Jean Thierry*, Capitaine de la Ville de Blois, il laiſſa

II. Jean Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon, mort en 1461, & enterré dans le chœur de l'Egliſe des Jacobins à Blois, ſuivant ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1450, *Catherine Artault*, dont, entr'autres enfants,

III. Guillaume Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon en 1469, marié, avant l'an 1500, avec *Perrette Cottereau*. Il en eut

IV. Raymond Phélypeaux, Seigneur en partie de la Vrillière en 1535, qui avoit épouſé, l'an 1521, *Robine de Lutz*, dont

V. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Cave & de la Vrillière, Conſeiller au Préſidial de Blois en 1553, qui avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1557, *Radégonde Garraut*, fille de *Jean Garraut de Quantes* & d'*Iſabelle Paris*. Leurs enfants furent :

1. Raymond, qui ſuit ;
2. Salomon, Seigneur des Landes, Auditeur des Comptes en 1592, enſuite Maître des Comptes à Paris depuis le 12 Juillet 1594 juſqu'en 1603, mort le 2 Octobre 1655, dans la 82e année de ſon âge, ſans avoir été marié ;
3. Paul, tige de la branche des Comtes de *Pontchartrain*, rapportée ci-après ;
4. Jacob, Abbé de Bourgmoyen & de l'Eſterpe en 1614, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1601, mort le 23 Octobre 1647 ;
5. Jean, Seigneur de Villeſavin, Comte de Buzançais, Secrétaire des Commandements de la Reine Marie de Médicis, Maître des Comptes & Conſeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1660. Il avoit eu d'*Iſabelle Blondeau*, ſon épouſe,

   Anne, mariée, le 20 Mai 1627, à *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand Tréſorier des Ordres du Roi ; elle eſt morte le 3 Janvier 1694, âgée de 81 ans, ayant eu des enfants. Voy. BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

6. Jacqueline, mariée, le 13 Août 1586, à *Iſaac Robert*, Seigneur de Beauregard, Conſeiller à Blois ;
7. Susanne, qui épouſa *Paul Ardier*, Tréſorier des Parties Caſuelles, puis Tréſorier de l'Epargne, morte le 1er Février 1651 ;
8. Et Marguerite, qui a épouſé *Daniel de Launay*, Seigneur de la Ravinière, Tréſorier de France à Tours.

VI. Raymond Phélypeaux, IIe du nom, Seigneur d'Herbault, la Vrillière & du Verger, né à Blois en 1560, ſucceſſivement Secrétaire de la Chambre du Roi le 27 Août 1590, Tréſorier des Parties Caſuelles en 1591, Tréſorier de l'Epargne en 1599, ſuccéda à Paul Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, ſon frère cadet, dans la dignité de Secrétaire d'Etat, le 5 Novembre 1621, & mourut à Suze, en Piémont, le 2 Mai 1629. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1594, *Claude Gobelin*, fille de *Balthazar*, Tréſorier de l'Epargne, puis Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & d'*Anne de Raconis*. Leurs enfants furent :

1. Balthazar, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneur d'*Herbault* ;
2. Louis, tige de la branche des Marquis *de la Vrillière*, rapportée ci-après ;
3. Antoine, Seigneur du Verger, reçu Conſeiller au Parlement le 19 Juillet 1624, enſuite Intendant de Juſtice en Bourbonnais, puis Conſeiller d'Etat, mort le 19 Mars 1665. De *Marie de Villebois*, ſon épouſe, fille de *Jacques de Villebois*, Maître d'Hôtel du Roi, morte en Mai 1701, âgée de 79 ans, il laiſſa :

   1. Raymond-Balthazar, Seigneur du Verger, Lieutenant Général des Armées du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, Envoyé Extraordinaire à Cologne, enſuite Ambaſſadeur Extraordinaire à Turin, nommé Gouverneur Général des Isles de l'Amérique, par Proviſions du 1er Janvier 1709, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Avril 1712, qui mourut ſans alliance, à la Martinique, le 21 Octobre 1713 ;
   2. Et Jacques-Antoine, nommé Evêque

de Lodève en 1690, mort dans ſon Diocèſe en Avril 1732.

4. Anne, qui épouſa *Henri de Buade*, Comte de Palluau & de Frontenac, Meſtre de Camp du Régiment de Navarre, morte en 1633;
5. Françoise, qui épouſa *Henri de Neufville-Villeroy*, Comte de Bury, dont elle n'eut pas d'enfants, & après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe Carmélite à Paris;
6. Claude, mariée, en 1627, à *Jacques du Blé d'Uxelles*, Gouverneur de Châlons; morte le 18 Juillet 1642;
7. Et Isabelle, morte la même année, femme de *Louis de Crevant*, IIIe du nom, Marquis d'Humières, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi & Gouverneur de Compiègne, qu'elle avoit épouſé le 18 Juillet 1627, & dont elle eut des enfants. Voyez CREVANT.

BRANCHE
des Seigneurs d'Herbault.

VII. Balthazar Phélypeaux, Chevalier, Seigneur d'Herbault, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Février 1618, Tréſorier de l'Epargne & Conſeiller d'Etat, mourut le 15 Février 1663. Il avoit épouſé, en 1620, *Marie le Féron*, fille de *Raoul*, Maître des Requêtes, & de *Renée Hennequin*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit;
2. Balthazar, Abbé de Bourgmoyen & de Saint-Laurent, près de Coſne, mort le 27 Février 1688;
3. Et Elisabeth, mariée, le 6 Octobre 1665, à *Antoine de France*, Seigneur de la Tour, Ecuyer du Roi, Gouverneur de Saint-Didier & de Ribemont; elle eſt morte au mois d'Avril 1700, âgée de 89 ans.

VIII. François Phélypeaux, Seigneur d'Herbault, Conſeiller au Parlement, épouſa *Anne Loiſel*, fille d'*Antoine*, IIIe du nom, auſſi Conſeiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger*. Elle eſt morte le 26 Mars 1705. Leurs enfants furent :

1. Antoine-François, qui ſuit;
2. Louis-Balthazar, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694, Abbé du Thoronet, Diocèſe de Fréjus, en 1697, Agent Général du Clergé en 1701, & nommé Evêque de Riez en 1713;
3. Henri, Capitaine de Vaiſſeau, tué au combat naval, près de Malaga, le 24 Août 1704;
4. Et Marie-Anne, morte fille en 1688.

IX. Antoine-François Phélypeaux, Seigneur d'Herbault, Intendant Général de la Marine, mourut à Malaga, le 16 Octobre 1704, de la bleſſure qu'il avoit reçue ſur le Vaiſſeau *Amiral*, au combat où ſon frère fut tué. Il avoit épouſé, le 5 Mai 1695, *Jeanne Gallon*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Suzanne Rigioli*. Il en eut, entr'autres enfants,

Georges-Louis, qui ſuit;
Et Marie-Anne, mariée, par contrat du 17 Juillet 1725, avec *Gabriel-Bertrand du Gueſclin*, Seigneur de Beaucé, &c., dont poſtérité. Voy. GUESCLIN (du).

X. Georges-Louis Phélypeaux, Comte d'Herbault, &c., reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1719, s'eſt démis de cet Office, & a été pourvu de celui de Lieutenant de Roi du Gouvernement de l'Orléanais au Département du Blaiſois, pour lequel il prêta ſerment le 22 Mars 1727, eſt mort le 1er Novembre 1742, en ſon Château d'Herbault, & a été inhumé en l'Egliſe Paroiſſiale de Neuvy-ſur-Beuvron. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Anne-Louiſe de Kerouartz*, qu'il avoit épouſée le 26 Janvier 1729,

1. Georges-Louis Phélypeaux d'Herbault, Abbé de l'Abbaye Royale du Thoronet, dont il s'eſt démis, qui fut nommé & ſacré Archevêque de Bourges le 20 Novembre 1757, puis Abbé Commendataire de Saint-Lucien de Beauvais & de Saint-Benoît-ſur-Loire, Prélat Commandeur, Chancelier & Surintendant des Finances de l'Ordre du Saint-Eſprit;
2. Louis-Balthazar, Chevalier de Malte, mort Garde-Marine à Breſt;
3. Jean-Frédéric, qui ſuit;
4. Et Hiéronyme-Rosalie-Félicité, morte femme de *Pierre-Armand-Claude du Vigier*, Procureur Général, en ſurvivance, du Parlement de Bordeaux, qu'elle avoit épouſé le 10 Janvier 1752. Voy. VIGIER (du).

XI. Jean-Frédéric Phélypeaux, Seigneur d'Herbault, Meſtre de Camp du Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Blaiſois, Vendômois & Dunois, a épouſé, le 6 Octobre 1761, *Marie-Adélaïde de Sturm*, Allemande, dont il n'a point encore eu d'enfants.

BRANCHE
des Marquis de la Vrillière.

VII. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Vrillière & de Châteauneuf-ſur-Loire, Baron d'Hervy, &c. (ſecond fils de Raymond, IIe du nom, & de *Claude Gobelin*), Conſeiller d'E-

tat le 20 Décembre 1620, Secrétaire d'Etat, après la mort de ſon père, le 26 Juin 1629, Commandeur, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi le 1er Avril 1643, mourut le 25 Mai 1681, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Août 1635, *Marie Particelli*, morte le 23 Août 1670, fille de *Michel*, Seigneur d'Hémery & de Thorey, Surintendant des Finances, & d'*Anne le Camus*. Leurs enfants furent :

1. Louis, reçu en ſurvivance Secrétaire d'Etat en 1654, dont il ſe démit en 1669;
2. Balthazar, qui ſuit;
3. Michel, Conſeiller au Parlement, Abbé de Nieul, de Saint-Lo & de l'Abſie, nommé Evêque d'Uzès le 22 Novembre 1664, & Archevêque de Bourges en 1676, mort ſubitement à Paris, le 28 Avril 1694, âgé de 52 ans;
4. Augustin, Chevalier de Malte en 1647, Capitaine de Galères, mort ſur ſon bord, près de Vigo, en Eſpagne, en 1673;
5. Raymond, Comte de Saint-Florentin, Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général, Dragons, mort à Mons, le 9 Août 1692, des bleſſures qu'il reçut au combat de Steenkerke;
6. Pierre, Baron d'Hervy, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre de Camp du Régiment Royal-Dauphin, Etranger, mort en 1691;
7. Marie, qui épouſa *Jean-Claude de Rochechouart*, Comte de Tonnay-Charente & de l'Isle-Dieu, Colonel du Régiment de la Marine, & mourut le 15 Février 1681, ayant eu poſtérité. Voy. ROCHECHOUART;
8. Et Agnès, morte en bas âge.

VIII. Balthazar Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, Tanlay, Thorey, &c., d'abord Aumônier du Roi, Abbé de l'Abſie & de Quincy, Conſeiller au Parlement, puis reçu Secrétaire d'Etat, en ſurvivance de ſon père, en 1669, ſur la démiſſion de ſon frère aîné, commença d'exercer en 1676. Il avoit obtenu, par Commiſſion, en 1671, celle de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, dont il fut pourvu en titre en 1683; mourut en ſa Terre de Châteauneuf, allant aux Eaux de Bourbon, le 27 Avril 1700. C'eſt lui qui avoit obtenu que la Seigneurie de *Châteauneuf-ſur-Loire* ſoit érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1671. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1670, *Marie-Marguerite de Fourcy*, morte le 11 Avril 1711, fille de *Jean de Fourcy*, Seigneur de Cheſſy, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Marguerite Fleuriau*. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Balthazar, Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin de la Congrégation de Sainte-Geneviève, nommé Abbé de Nieul en 1693;
3. Autre Balthazar, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi & Colonel de Dragons;
4. Et Charlotte-Thérèse, qui s'eſt mariée, le 8 Mai 1692, à *Louis*, Vicomte *d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, &c., Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Dauphiné; elle eſt morte, ſans enfants, le 5 Septembre 1697, âgée de 21 ans. Voy. AUBUSSON.

IX. Louis Phélypeaux, IIe du nom de ſa branche, Marquis de la Vrillière, Châteauneuf, Tanlay, Comte de Saint-Florentin, Baron d'Hervy, &c., né le 14 Avril 1672, Secrétaire d'Etat, après la mort de ſon père, le 10 Mai 1700, Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi le 18 du même mois, mourut le 7 Septembre 1725. Il avoit épouſé, le 1er Septembre 1700, *Françoiſe de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne-Marie-Françoiſe de Sainte-Hermine*, Dame d'Atours de Madame la Dauphine. Leurs enfants furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Anne-Marie, née le 25 Novembre 1702, morte en Avril 1716;
3. Marie-Jeanne, née en Mars 1704, mariée, le 19 Mars 1718, à ſon couſin, Jean-Frédéric Phélypeaux, Comte de Maurepas, mentionné plus loin;
4. Et Louise-Françoise, alliée, le 21 Mai 1722, à *Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan*, Comte de Plelo, Meſtre de Camp de Dragons & Ambaſſadeur en Danemark, qui eſt mort le 27 Mai 1734, & elle le 3 mars 1737, ayant eu poſtérité. Voy. BRÉHAN, tom. IV, col. 40 & ſuiv. de ce *Dictionn.*

X. Louis Phélypeaux, IIIe du nom, Comte de Saint-Florentin, Marquis de la Vrillière & de Châteauneuf-ſur-Loire, Baron d'Hervy & autres Terres, né le 18 Août 1705, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat & des Commandements & Finances de S. M., en ſurvivance & ſur la démiſſion du Marquis de *la Vrillière*, ſon père, par Lettres du 17 Février 1723, dont il prêta ſerment le lendemain entre les mains du Roi; fut pourvu encore, par Lettres du 3 Août 1736, de la charge

de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, ſur la démiſſion de M. Chauvelin, Garde des Sceaux de France; fut fait Chancelier de la Reine, après la mort du Marquis de Breteuil, par Lettres du 17 Février 1743; élu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1740; Miniſtre d'Etat le 15 Août 1751; pourvu, le 27 Juin 1756, de la charge de Commandeur, Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & de Surintendant des Deniers des mêmes Ordres, vacante par le décès de l'Abbé de Pomponne; a fait ſes preuves de nobleſſe, le 7 Juillet ſuivant, devant le Duc de Villeroy, Pair de France, & le Marquis de Beringhen, premier Ecuyer du Roi, Chevaliers & Commandeurs deſdits Ordres, Commiſſaires à ce députés, qui en firent rapport au Chapitre, tenu dans le Cabinet du Roi à Verſailles, le 1er Janvier 1757. Au mois de Février de la même année, il a été élu, par l'Académie des Belles-Lettres, pour remplir la place d'Académicien honoraire, vacante par la mort du Marquis d'Argenſon. Il a été connu, juſqu'en 1770, ſous le nom de *Comte de Saint-Florentin*, qu'il a quitté, pour prendre celui *de la Vrillière*, par érection de ſes Terres en *Duché* en 1770. Il s'eſt démis de toutes ſes charges en 1775, & n'a point eu d'enfants de ſon mariage contracté, le 10 Mai 1724, avec *Amélie-Erneſtine*, née Comteſſe *de Platen*, morte le 10 Mai 1767, âgée de 66 ans, & fille d'*Erneſt-Auguſte*, Comte du St.-Empire, *de Platen* & de Hallermund, Grand Chambellan & Miniſtre d'Etat de S. M. Britannique, Grand Maître héréditaire des Poſtes des Etats de Brunſwick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline-Eve-Antoinette d'Offeln*. Le Duc de *la Vrillière* eſt mort à Paris le 27 Février 1777.

BRANCHE
des Comtes de PONTCHARTRAIN.

VI. PAUL PHÉLYPEAUX, Seigneur de Pontchartrain (troiſième fils de LOUIS, & de *Radégonde Garraut*), né à Blois en 1569, entra dans les Affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588, fut pourvu, par HENRI IV, de la charge de Secrétaire d'Etat des Commandements de la Reine MARIE DE MÉDICIS, qu'il remplit avec tant de zèle & de capacité, que cette Princeſſe lui procura celle de Secrétaire d'Etat, à la place de M. Forget du Freſne, & il entra en exercice le 21 Avril 1610, peu de temps avant la mort du Roi. Le Gouvernement étant tombé entre les mains de la Reine, ſa bienfaitrice, il aida, par ſes ſages conſeils, à maintenir l'autorité de la Régente & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui ſurvinrent dans la ſuite, & ſurtout celles de la Religion, paſſèrent par ſes mains. Il travailla aux Réglements qui furent faits dans l'Aſſemblée des Notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au Traité de paix conclu, l'an 1619, avec la Reine-Mère, peu après ſon évaſion de Blois. Les mouvements ſéditieux des Huguenots qui refuſèrent, en 1620, de ſe ſéparer à Loudun, & qui convoquèrent, la même année, une Aſſemblée illicite à la Rochelle, furent réprimés par ſes ſoins. Il tomba malade au ſiége de Montauban, où il avoit accompagné le Roi, en 1621; ſe fit tranſporter à Caſtelſarraſin, & y mourut le 21 Octobre de ladite année. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1605, *Anne de Beauharnais*, morte le 20 Janvier 1653, fille de *François*, Seigneur de Miramion, &c., & de *Madeleine Bourdineau*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. MARIE, qui épouſa *Anne Mangot*, Seigneur de Villarceaux, &c., Maître des Requêtes; elle eſt morte le 15 Avril 1650, ayant eu poſtérité. Voy. MANGOT, en Loudunois;
3. CLAUDE, morte le 11 Mai 1682, qui avoit épouſé *Pierre Hodic*, Seigneur de Marly, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conſeiller de Grand'Chambre;
4. Et CHARLOTTE, qui épouſa *Louis Frère*, Seigneur de Crolles, Maître des Requêtes & Premier Préſident du Parlement de Grenoble, dont elle fut la première femme. Voy. FRÈRE.

VII. LOUIS PHÉLYPEAUX, Ier du nom de ſa branche, Seigneur de Pontchartrain, âgé de 8 ans lors de la mort de ſon père, néanmoins gratifié de la charge de Secrétaire d'Etat, à condition que pendant ſa jeuneſſe elle ſeroit exercée par RAYMOND PHÉLYPEAUX, ſon oncle, en faveur duquel il s'en démit dans la ſuite. Après avoir été Conſeiller au Parlement en 1637, il fut reçu Préſident de la Chambre des Comptes le 23 Août 1650, & mourut le 30 Avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé *Marie-Suſanne Talon*, morte le 1er Octobre 1653, fille de *Jacques Talon*, Avocat Général au Parlement de Paris, puis Conſeiller d'Etat, & de *Catherine Gueſſier*. De leur mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Jean, Conſeiller d'Etat, né le 12 Mars 1646, Conſeiller au Grand Conſeil en 1682, Maître des Requêtes en 1686, Intendant de la Généralité de Paris en 1690, dont il ſe démit en 1709, Conſeiller d'Etat le 23 Novembre 1693, mourut le 19 Août 1711. Il avoit épouſé, le 16 Septembre 1683, *Marie-Anne de Beauharnais*, ſa couſine, morte le 8 Août 1723, fille de *François*, IIIe du nom, Seigneur de la Grillière, &c., Lieutenant Général au Bailliage d'Orléans, & de *Charlotte de Bugy*, ſa ſeconde femme. Leurs enfants furent :
   1. Jean-Louis, Seigneur de Montlhéry, né le 9 Janvier 1688, d'abord Avocat du Roi au Châtelet, puis Conſeiller au Parlement, qui quitta le parti de la Robe pour embraſſer celui de l'Epée : fut Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, ſucceſſivement Colonel de Cavalerie, & eſt mort à Paris le 12 Septembre 1763 ;
   2. François, Seigneur d'Outreville, né le 28 Avril 1689, reçu Conſeiller au Parlement le 9 Décembre 1709, puis Maître des Requêtes, qui mourut de la petite vérole le 19 Décembre 1715, dans ſa 26e année, laiſſant de *Marie-Catherine Voiſin de Saint-Paul*, qu'il avoit épouſée le 13 Août 1710,

      Un garçon mort jeune ;
      Et un autre, mort de la petite vérole en Juillet 1723, âgé de 12 ans.

   3. Et Marie-Catherine, qui s'eſt mariée, le 13 Janvier 1736, à *Charles-Antoine Gouffier*, IIIe du nom, Marquis de Heilly, &c., Maréchal de Camp, dont poſtérité. Voy. GOUFFIER.
3. Susanne, morte le 24 Mars 1690, qui avoit épouſé *Jérôme Bignon*, IIe du nom, Avocat Général au Parlement, puis Conſeiller d'Etat, dont des enfants. Voy. BIGNON ;
4. Et Marie-Claude, morte le 23 Janvier 1661, ſans enfants de ſon mariage contracté avec *Louis-Henri Habert*, Seigneur de Montmort, Conſeiller au Parlement.

VIII. Louis Phélypeaux, IIe du nom, Chevalier, Comte de Pontchartrain, né le 29 Mars 1643, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 11 Février 1661, à l'âge de 17 ans, exerça cette charge avec diſtinction juſqu'en 1677, que Louis XIV le choiſit, le 27 Août, pour remplir la place de Premier Préſident du Parlement de Bretagne : c'eſt en ſa faveur que la Terre de *Pontchartrain* a été érigée en *Comté* avec réunion de la Baronnie de *Maurepas* en 1679 ou 1680 ; il fut pourvu de l'office d'Intendant des Finances en 1687 ; ſuccéda, le 20 Septembre 1689, à M. le Pelletier, dans la charge de Contrôleur Général des Finances, fut fait, le 5 Novembre 1690 ; Secrétaire d'Etat : réunit à cette charge le ſoin & la direction des Académies, qui en avoient été détachées, & particulièrement de celle qui eſt à préſent connue ſous le nom d'*Académie des Belles-Lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme ; fut fait Chancelier & Gardes des Sceaux de France en 1699, & nommé, peu après, Commandeur des Ordres du Roi. Ayant ſervi l'Etat 15 années comme Chancelier, il demanda au Roi la permiſſion de ſe retirer : S. M. la lui ayant accordée avec peine, lui conſerva tous les honneurs attachés à la première dignité du Royaume & le gratifia d'une penſion conſidérable. Il ſe retira dans la Maiſon de l'Inſtitution des Pères de l'Oratoire, où il faiſoit d'abondantes aumônes, & Louis XV, par reſpect pour ſa vertu, l'honora une fois de ſa viſite dans ſa retraite. Il mourut en ſon Château de Pontchartrain, au milieu de ſa Famille, le 22 Décembre 1727, & fut inhumé, comme il l'avoit ordonné, ſans aucune pompe, dans l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. Il avoit épouſé, en 1668, *Marie de Maupeou*, morte le 12 Avril 1714, fille de *Pierre*, IIIe du nom, Préſident aux Enquêtes, & de *Marie Quentin de Richebourg*. Il en eut pour fils unique,

IX. Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain & de Palluau, Baron de Maurepas & autres Terres, né au mois de Mars 1674, qui fut reçu Conſeiller au Parlement le 29 Mars 1692, Secrétaire d'Etat, en ſurvivance de ſon père, le 19 Décembre 1693, & mis en exercice, ſur la démiſſion de ſon père, en Septembre 1699, Commandeur & Prévôt des Ordres du Roi en Octobre 1709 ; s'eſt démis, en Novembre 1715, de la charge de Secrétaire d'Etat, & eſt mort le 8 Février 1747. Il avoit épouſé, 1° le 28 Février 1697, *Eléonore-Chriſtine de la Rochefoucauld de Roye*, morte le 13 Juin 1708, âgée de 27 ans, fille de *Frédéric-Charles de Roye de la Rochefoucauld*, Comte de Roye, &c., & d'*Iſabelle de Durfort-Duras* ; & 2° le 31 Juillet 1713, *Hélène-Roſalie-Angélique de l'Aubépine*, fille d'*Etienne-Claude*, Marquis de Verde-

ronne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne de Feſtard*. Il a eu du premier lit :

1. Louis-François, Comte de Maurepas, né le 9 Mai 1700, mort le 23 Janvier 1708;
2. Jean-Frédéric, qui ſuit;
3. Paul-Jérôme, Marquis de Chef-Boutonne, appelé d'abord *le Chevalier*, puis *le Marquis de Pontchartrain*, né le 25 Avril 1703, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand Prieuré de France, le 4 Août de la même année, qui fut nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1er Février 1719, puis Capitaine-Lieutenant de celle des Gendarmes Anglais le 12 Septembre 1726; fait Brigadier des Armées en 1734, enſuite Maréchal de Camp, Lieutenant Général des Armées du Roi & au Gouvernement de la Rochelle, d'Aunis, &c., le 1er Mai 1745, & Inſpecteur Général de la Cavalerie; s'eſt démis de cette dernière place, & a eté nommé, le 28 Septembre 1754, Gouverneur des Ville & Château de Ham, en Picardie;
4. Charles-Henri, né le 14 Juin 1706, qui fut auſſi reçu de minorité Chevalier de Malte, au Grand Prieuré de France, le 12 Août ſuivant. Depuis il a embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, obtint l'Abbaye de Royaumont, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Beauvais, le 26 Novembre 1728; fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 2 Avril 1732, & le Roi le nomma à l'Evêché de Blois le 23 Mai 1734; mais il mourut le 24 Juin ſuivant;
5. Marie-Françoise-Christine, née le 17 Janvier 1698, morte le 21 Septembre 1701.

Et du ſecond lit vinrent :

6. Marie-Louise-Rosalie, née au mois de Juin 1714, qui s'eſt mariée, le 12 Mai 1729, avec *Maximilien-Emmanuel de Watteville*, des Comtes d'*Altorff*, Marquis de Conflans & d'Illiers, Comte de Buſſelin, Baron de Châteauvilain, Foncine, Sirod & du Chêne-Doré, Seigneur de Chargey, Dompierre, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. WATTEVILLE;
7. Et Hélène-Angélique-Françoise, née au mois de Mai 1715, Dame du Palais de la Reine, qui s'eſt mariée, le 8 Décembre 1730, avec *Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini*, Duc de Nivernais, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c., &c., dont des enfants. Voy. MANCINI.

X. Jean-Frédéric Phélypeaux, Comte de Maurepas & de Pontchartrain, Baron de Beines, né le 9 Juillet 1701, reçu Chevalier de Malte de minorité, au Grand Prieuré de France, le 4 Août 1703, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1715, entra en exercice, avec diſpenſe d'âge, le 30 Mars 1718; fut reçu Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences en 1720; Greffier Commandeur des Ordres du Roi le 26 Mars 1724, enſuite Grand Tréſorier & Commandeur deſdits Ordres le 2 Août 1736; Membre honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres la même année; nommé Miniſtre d'Etat le 9 Janvier 1738; s'eſt démis de la charge de Grand Tréſorier & Commandeur des Ordres en Novembre 1747, & de celle de Secrétaire d'Etat le 24 Avril 1749, & à l'avénement de Louis XVI à la Couronne, il a été appelé par S. M., au mois de Mai 1774, pour être de ſon Conſeil. Il a épouſé, le 19 Mars 1718, Marie-Jeanne Phélypeaux de la Vrillière, ſa couſine, ſœur du Duc de *la Vrillière*, née en Mars 1704, dont il n'a point eu d'enfants.

Les armes de Phélypeaux, Seigneurs de *la Vrillière, S^t.-Florentin & Châteauneuf*, ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, ſemé de quartefeuilles d'or; au franc-canton d'hermine*, qui eſt Phélypeaux; *& aux 2 & 3 d'or, à 3 maillets de ſinople*, qui eſt de Mailly; — La branche des Seigneurs de *Pontchartrain* & de *Maurepas* porte pour armes: *d'azur, ſemé de quartefeuilles d'or; au franc-quartier d'hermine*; — Et celles de la branche des Seigneurs de *Montlhéry* & d'*Outreville*, ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de* Phélypeaux; *& aux 2 & 3 d'argent, à 3 lézards de ſinople*, qui eſt de Cottereau.

PHILBERT, dans la Lorraine Allemande.

I. Didier de Philbert, Ier du nom, Capitaine du Château de Gondreville, épouſa *Claude de Hédault*, qui fut la 32e nourrice de Charles, Duc de Lorraine, & la ſeule qui put élever ce Prince. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. Didier, qui ſuit;
2. Et Chrétien, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

II. Didier de Philbert, IIe du nom, fut Seigneur de Haraucourt-lès-Marſal, & mourut en 1600, laiſſant de ſa femme, *Louiſe de Fournier de Maxéville*, entr'autres enfants,

III. Aimé de Philbert, Conſeiller d'Etat

du Duc de Lorraine, qui, de *Claude Courcol*, ſa femme, eut, entr'autres enfants,

IV. Didier de Philbert, IIIe du nom, Seigneur de Pagny-ſous-Prény, qui fut père, entr'autres enfants, de

1. Pierre-Charles-Martin, qui ſuit;
2. Et Françoise-Antoinette, qui eſt veuve de *Michel-Jérôme de Ponze*, Envoyé Extraordinaire de Charles de Lorraine, Electeur de Trèves, près le Duc Léopold.

V. Pierre-Charles-Martin de Philbert, Seigneur des Terre & Château de Bideſtroff, Gouverneur des Pages de S. A. R. de Lorraine, en faveur duquel la Terre de *Bideſtroff*, ou *Biderſtroff*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 19 Avril 1722; il eſt mort le dernier de ſon nom, & n'a pas eu d'enfants de N.... *de Ramberviller*, ſon épouſe.

SECONDE BRANCHE.

II. Chrétien de Philbert (frère puîné de Didier, IIe du nom), fut Seigneur de Gérardcourt & Secrétaire d'Etat de Lorraine. Il eut pour petit-fils,

IV. Edmont-Chrétien de Philbert, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc Léopold, qui épouſa *Anne du Han*, ſœur de *François*, Comte *du Han* & d'Hemmeſtroff, & en eut

V. François-Philippe de Philbert, qui fut créé *Baron de Gérardcourt*, par Lettres du Duc Léopold, du 1er Mars 1722, & eſt mort, en Moravie, le 6 Janvier 1753, étant Lieutenant Général des Armées de l'Impératrice-Reine, Colonel d'un Régiment de Dragons & Commandant en Moravie. (*Tablettes généal.*, part. VII, p. 355 & ſuiv.)

Les armes: *d'azur, à 3 feſtons* (ou *couronnes de fleurs*) *d'or*.

PHILIPPE, en Normandie, Election de Bayeux: Famille qui fut confirmée dans ſa Nobleſſe par un Brevet du Roi donné le 16 Mars 1671.

Pierre Philippe, Ecuyer, acquit, par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de *Marigny*. Il fut père de

Louis Philippe, Ecuyer, Seigneur de Marigny, qui, par ſa femme, *Jeanne Halley* (ſœur du célèbre *Pierre Halley*, Reſtaurateur de l'Ecole de Droit Canonique à Paris), fut père de

1. Jean-Baptiste Philippe de Graville, Abbé Commendataire de Puy-Ferrand, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, Vicaire Général de ce Diocèſe, qui mourut en 1749;
2. Et Pierre, qui ſuit.

Pierre Philippe, Seigneur de Marigny, décédé en 1760, laiſſa pluſieurs enfants, dont l'aîné,

Pierre-Louis eſt Seigneur de Marigny.

M. de *Tourville*, ancien Officier, qui a, par ſes ſervices, mérité la Croix de S^t.-Louis, appartenoit à cette Famille.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croiſſant & d'une étoile d'argent, & en pointe d'un cygne du même.*

* PHILIPPEVILLE, en Hainaut: Ville qui fut cédée à la France par la paix des Pyrénées. Ce n'étoit qu'un Bourg, appelé *Coubigny*, lorſqu'en 1555 Marie, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur Charles-Quint & Gouvernante des Pays-Bas, le fit fortifier, & lui donna le nom de ſon neveu Philippe II.

PIARRON de CHAMOUSSET, Famille établie à Paris, dont étoit

Martial de Piarron de Chamousset, Conſeiller au Parlement, qui s'eſt marié à *Claude Berthelot*, Dame de Saint-Thibault, de laquelle ſont iſſus:

1. Claude-Humbert, Seigneur de Chamouſſet, Maître des Comptes en 1737;
2. Et Anne-Simon, qui ſuit.

Anne-Simon de Piarron, Seigneur de Chamouſſet, né le 21 Mai 1719, a été Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1739, Maître des Requêtes le 17 Mai 1748, Préſident au Grand Conſeil le 17 Novembre 1752, & eſt mort le 31 Mai 1753. Il avoit épouſé, en Février de la même année, *Eliſabeth-Louiſe-Eléonore de la Cour de Balleroy*, fille de *Jacques-Claude-Auguſtin*, Marquis de Balleroy, Lieutenant Général des Armées du Roi & premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie-Eliſabeth Goyon de Matignon*.

Les armes: *de gueules, à 3 pals d'argent, chargés chacun d'un diamant de ſable, en loſange; au chef couſu d'azur, chargé de 3 beſants d'or.*

* PIBRAC, en Languedoc, Diocèſe de Toulouſe : Terre & Seigneurie poſſédée par la ſeconde branche de l'ancienne Nobleſſe des *du Faur*. Voyez FAUR (DU), en Armagnac.

PIC DE LA MIRANDOLE. La Maiſon des Ducs de *la Mirandole* & Comtes de *Concordia*, en Italie, Princes de l'Empire, &c., eſt très-ancienne & étoit célèbre dès l'an 1110 : il en eſt ſorti une branche, aujourd'hui établie à Montréal, en Guyenne, qui a pour auteur SCIPION PIC DE LA MIRANDOLE, rapporté ci-après. On ne remonte la *Généalogie* de cette Maiſon qu'à

FRANÇOIS PIC, qui fut honoré du titre de *Vicaire de l'Empire*, dans la Ville de Modène, par l'Empereur Louis IV, & fut tué, avec deux de ſes fils, en 1321, par Paſſerin Bonacolſi. De lui deſcend, au XIXe degré,

FRANÇOIS-MARIE PIC, Prince de la Mirandole, né le 30 Septembre 1688, qui fut ſous la tutelle de la Princeſſe BRIGITTE, ſa grand'-tante, qui, pendant la guerre d'Italie entre l'Empereur & PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, fit entrer, en Décembre 1701, les Troupes Allemandes dans la Ville de la Mirandole. L'Empereur ayant depuis vendu les Etats de la Mirandole au Duc de Modène, le Prince de *la Mirandole*, dès qu'il fut majeur, prit en 1704, le parti de la France & de l'Eſpagne, paſſa à Madrid, & fut fait Grand Ecuyer du Roi d'Eſpagne en Mai 1715. Il épouſa, le 14 Juin 1716, *Marie-Thérèſe Spinola*, fille de *Philippe-Antoine*, Marquis de los Balbazes, laquelle fut noyée malheureuſement en ſa maiſon par un orage ſurvenu à Madrid le 15 Septembre 1723.

LOUIS PIC DE LA MIRANDOLE (fils d'ALEXANDRE PIC, IIe du nom, Duc de la Mirandole & de Concordia), Cardinal de la création du Pape CLÉMENT XI le 18 Mai 1712, mourut Rome, le 10 Août 1743, âgé de 74 ans & mois.

BRANCHE
établie en Guyenne.

I. SCIPION PIC DE LA MIRANDOLE, appelé *le Capitaine* SCIPION PIC, qui paſſa en France avec un Corps de Soldats Italiens, qu'il commanda au ſervice du Roi CHARLES VII, ce qui lui fit donner le nom de *Capitaine* SCIPION. Il monta avec ſa Troupe à l'aſſaut donné, vers l'an 1452, pour la repriſe de la Ville de Blaye, ſur les Anglais, y fut bleſſé aux deux pieds, & ſes bleſſures l'obligèrent de reſter en France. En reconnaiſſance de ſes ſervices, Louis XI lui accorda des Lettres de naturalité, données à Bordeaux le 15 Mai 1462, où il eſt qualifié fils légitime du Comte de *la Mirandole* : dans ces Lettres ſont mentionnés & les bienfaits reçus du Prince & ſes ſervices, ainſi que l'acquiſition qu'il fit du Domaine & de la Seigneurie de *Blays*, dont ſes deſcendants ont conſervé le nom, avec celui de PIC DE LA MIRANDOLE. Il avoit épouſé *Catherine Girard*, fille de *Jacques Girard*, Ecuyer, Seigneur de Monléon, & en eut pour fils unique,

II. NICOLAS PIC DE LA MIRANDOLE, qui fut père de

ARNAUD & ROMAIN, qui ſuit.

III. ROMAIN PIC DE LA MIRANDOLE laiſſa pour enfants :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et ROMAIN PIC DE LA MIRANDOLE.

Ces deux frères obtinrent du Roi CHARLES IX, que les Lettres de naturalité, accordées par LOUIS XI, à SCIPION PIC DE LA MIRANDOLE, leur aïeul, fuſſent confirmées par d'autres Lettres, données, au Château de Saint-Germain-en-Laye, au mois de Janvier 1574. Ils obtinrent encore du Roi HENRI III d'autres Lettres de confirmation, données à Poitiers au mois de Septembre 1577, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 27 Octobre 1578 : ces trois Lettres Patentes reconnoiſſent & avouent auſſi le Capitaine SCIPION PIC, fils légitime du Comte de *la Mirandole* & de *Concordia*, en Italie, & ROMAIN & PIERRE, frères, deſcendus en ligne directe & maſculine de lui ; en conſéquence leur permettent, ainſi qu'à leurs frères, oncles, couſins, neveux, tant mâles que femelles, nés & à naître, de continuer de porter les mêmes armes de la Maiſon PIC DE LA MIRANDOLE, que portoit le Capitaine SCIPION PIC, leur premier auteur en France, & leurs autres aſcendants en Italie, tant en conſidération de ſes ſervices que des leurs, & de jouir enſemble, leur poſtérité, à perpétuité, des privilèges, immunités, libertés, exemptions, honneurs, prérogatives, droits, &c., attachés à la Nobleſſe.

IV. PIERRE PIC DE LA MIRANDOLE fut Secrétaire de la Ducheſſe de Lorraine, & laiſſa pour fils unique,

V. CHARLES PIC DE LA MIRANDOLE, qui eut pour enfants :

ALEXANDRE, qui ſuit, & BERNARD.

VI. Alexandre Pic de la Mirandole fut père de

VII. Jean Pic, né à Saint-Loubouer, petite Ville de France, en Gaſcogne, au Duché d'Albret, qui vint s'établir à Montréal, au Diocèſe de Condom, en Guyenne, en 1672. Il laiſſa :

1. Jean, décédé ſans alliance;
2. Joseph, qui ſuit;
3. Et Pierre, qui mourut Major au Régiment de Choiſeul & Chevalier de Saint-Louis.

VIII. Joseph Pic de la Mirandole, Capitaine au Régiment de Choiſeul, mourut en 17... Il a laiſſé de ſon mariage :

Jean-Bertrand, qui ſuit;
Et Joseph, dit le *Chevalier Pic*, Maire de la Ville de Montréal, par Brevet de Louis XV.

IX. Jean-Bertrand Pic de la Mirandole, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Isle-de-France & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Il y avoit une branche établie à Blaye, qui eſt éteinte, & dont étoit Nicolas Pic, Ecuyer, qui s'eſt marié à *Jeanne de Belordre*. Après ſa mort, ſa veuve obtint des Lettres Patentes de Louis XIII, données à Paris le 17 Mars 1615, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 2 Décembre de la même année, qui la maintint dans les droits & privilèges accordés aux veuves des Gentilshommes du Royaume, ainſi que les enfants iſſus en loyal mariage dudit Nicolas Pic & d'elle. Cette branche a obtenu pluſieurs Arrêts de maintenue de Nobleſſe, qui, avec d'autres pièces, en prouvent l'origine & l'extraction.

La branche établie en Guyenne, porte les mêmes armes que la Maiſon Pic de la Mirandole en Italie, ſavoir : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'aigle de ſable, couronnée, membrée & becquée d'or,* qui eſt de la Mirandole; *aux 2 & 3, faſcé d'argent & d'azur; au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or, brochant ſur le tout,* qui eſt de Concordia; *l'écartelure diviſée par une faſce en diviſe de gueules;* ſur le tout : *échiqueté d'argent & d'azur,* qui eſt Pico ou Pic; & ſur tous les quartiers : *au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de ſable, couronnée, membrée & becquée de gueules,* qui eſt de l'Empire. *Le heaume couronné d'or.* Cimier : *un griffon naiſſant, volant d'or.*

PICARD (le), Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie,* qui fut anoblie par Lettres Patentes du Roi Henri III, de 1588, & maintenue dans ſa Nobleſſe, au Conſeil, le 13 Décembre 1668.

Les armes : *d'azur, à 2 haches d'armes d'argent, emmanchées d'or, chacune ſurmontée d'une merlette d'argent.*

PICARD (le), en Baſſe-Normandie : Famille de l'Election de Coutances. Louis XIV accorda, en 1652, des Lettres de nobleſſe, au Sieur le Picard de Longchamp, un des Chevaux-Légers de ſa Garde, Gentilhomme ſervant de S. M. & Maréchal des Logis de la Reine-Mère, tant pour ſes ſervices militaires que pour les négociations importantes dont il s'étoit acquitté avec diſtinction, comme il eſt rapporté dans leſdites Lettres qui nous ont été communiquées en original. Il n'y a qu'une branche de cette Famille qui ſubſiſte dans : 1° Robert-Eustache le Picard de Longchamp, qui eſt Avocat du Roi au Bailliage de S^t.-Sauveur-Lendelin; 2° Jacques-André le Picard de Longpré, qui ſert dans la Marine; & 3° Bon-François-Nicolas le Picard, Prêtre, qui eſt appelé *l'Abbé de Mannevile :* ils ſont frères.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, & ſurmonté d'un lambel d'argent.* Cimier : *un caſque d'argent.*

* PICARDIE, Province qui paſſa de la domination des Romains ſous celle des Français, & fut un des premiers pays des Gaules où les Français s'établirent : on veut même que Clodion ait fait d'Amiens la Capitale de ſes Etats, & que ſon exemple ait été ſuivi par Mérovée & Chilpéric Ier. Quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins conſtant que, dès les premiers temps de la Monarchie, *la Picardie* fut du Domaine de la Couronne & qu'elle continua de lui être unie juſqu'à Louis *le Débonnaire :* ce Prince établit, vers l'an 818, dans les divers Pays qui compoſent aujourd'hui *la Picardie,* des Comtes, qui, dans la ſuite, ne reconnurent plus ſes ſucceſſeurs. Il y eut des Comtes de *Ponthieu,* d'*Amiens,* de *Vermandois,* de *Boulogne;* des Seigneurs de *Guiſe,* &c., & aux environs, des Comtes d'*Artois,* de *Guines,* de *Saint-Pol,* de *Soiſſons,* du *Vexin,* de *Valois,* &c. En 1435, le Roi Charles VII avoit engagé au Duc de Bourgogne pluſieurs des Villes ſituées le long de la Somme; mais Louis XI les retira en

1463, & depuis cette époque la *Picardie* eſt demeurée conſtamment unie à la Couronne.

PICART (LE), en Bretagne, Reſſort de Rennes : Famille qui fut déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 5 Février 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, accompagné de 3 merlettes du même.*

PICART, ou PICARD D'ESTELAN (LE), en Normandie. Cette ancienne Nobleſſe, qui pour auteur JEAN LE PICART, Secrétaire du Roi en 1455, a donné dans GUILLAUME LE PICART, Chevalier, Seigneur d'Eſtelan, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli & Capitaine de Rouen, Général des Finances, Capitaine d'Appeville, un Gouverneur de toute l'Artillerie de France, qui fut en grand crédit à la Cour du Roi LOUIS XI, & vivoit encore en 1484. Cette Maiſon a fini à

GEORGES LE PICART, Seigneur de Radeval, Porte-Enſeigne d'une Compagnie de 40 Lances, ſous M. de Créquy, en 1552. De *Françoiſe de Saint-Simon* & de *Louiſe de la Motte-Blequin*, ſes deux femmes, il ne laiſſa que

1. PERRONNE LE PICARD DE RADEVAL, qui épouſa, le 15 Juin 1566, *Gabriel de Chambray*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, dont elle n'eut point d'enfants. Voy. CHAMBRAY ;
2. LOUISE, qui a épouſé, en 1572, *Chriſtophe*, IIe du nom, Baron *de Baſſompierre*, Colonel de 1,500 Reîtres, dont elle eut des enfants. Voy. BASSOMPIERRE ;
3. Et MADELEINE, qui épouſa *Jean de la Haye*, Seigneur de Chanteloup, Crétot, &c.

Les armes : *de gueules, à 3 fers de pique d'argent.*

PICAUD, Famille des Reſſorts de Rennes, de Ploërmel, de Nantes, &c., qui remonte à JEAN PICAUD, Sieur de Morfouace, qui vivoit, en 1485, avec *Perrine de la Rivière*, ſon épouſe.

Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 28 Novembre 1668, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'argent, fretté de gueules de 6 pièces ; au chef du même, chargé de 3 trèfles d'or*

PICCOLOMINI, Maiſon originaire de Rome, qui s'établit, dans le VIIIe ſiècle, à Sienne, où elle eut part au Gouvernement de la République. Elle a donné des Papes, des Cardinaux & des Evêques à l'Egliſe, & dans OCTAVE PICCOLOMINI D'ARAGON, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Général des Armées de l'Empereur & Chevalier de la Toiſon d'Or, un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle.

INIGO PICCOLOMINI D'ARAGON, Duc d'Amalfi, chef de ſa Maiſon, ne laiſſa qu'une fille unique,

CONSTANCE PICCOLOMINI D'ARAGON, Ducheſſe d'Amalfi, qui s'eſt mariée à ALEXANDRE PICCOLOMINI D'ARAGON, Marquis d'Iliceto, ſon couſin.

Les autres branches de la Maiſon PICCOLOMINI ſont :

1° Les Barons de *Scaffata*, Comtes de *Celano*, Princes de *Valle-Réale*, qui ſubſiſtent dans ALFONSE PICCOLOMINI D'ARAGON, prince de *Valle-Réale*, né le 1er Octobre 1695 ;

2° Les Marquis d'*Iliceto*, qui ſe ſont éteints dans ALEXANDRE PICCOLOMINI D'ARAGON, Marquis d'*Iliceto*, Duc d'*Amalfi*, mort ſans poſtérité ;

3° Les Seigneurs de *Montemarciano* & de *Camporſevoli*, qui ſe ſont éteints dans ALFONSE PICCOLOMINI D'ARAGON, Seigneur de *Montemarciano* & de *Comporſevoli*, qui mourut en 1591, ne laiſſant qu'une fille unique ;

4° Les Seigneurs de *Caſtiglione*, qui ſe ſont éteints dans ALEXANDRE PICCOLOMINI, qui fut père d'un fils naturel, nommé ENÉAS, duquel ſont deſcendus les PICCOLOMINI de Veniſe ;

5° Et les Seigneurs de *Sticciano*, Ducs d'*Amalfi* & Princes de l'Empire, qui ſubſiſtent dans les enfants de LAURENT PICCOLOMINI D'ARAGON, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire & Seigneur de Nachodin, en Bohême. (Voy. Moréri.)

PICHON, Famille originaire du Languedoc, qui a donné au Parlement de Bordeaux pluſieurs Conſeillers & Préſidents, & a été maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 20 Octobre 1668.

I. DENIS PICHON vint à Paris au commencement du XVIIe ſiècle. On le trouve qualifié *noble* dans un acte de partage du 15 Octobre 1644, paſſé devant *Vaultier* & *Fucques*, Notaires au Châtelet de Paris. Il épouſa *Ma-*

rie de Gaumont, grand'tante de *Jean-Baptiſte de Gaumont,* Conſeiller d'honneur au Parlement, Maître des Requêtes & Conſeiller au Conſeil des Finances. Ses enfants furent :

1. Denis, qui ſuit ;
2. Jean-Jacques, Conſeiller au Châtelet de Paris, enſuite au Parlement, qui s'eſt marié, par contrat paſſé le 10 Octobre 1649, devant *Vaultier* & *le Noir,* Notaires au Châtelet, à *Marie Hantecourt,* dont, pour fille unique,

   Marguerite, qui épouſa *Charles de Benoiſe,* Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris.
3. Nicolas, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
4. Marie, qui épouſa *Florent le Comte,* Ecuyer, Secrétaire du Roi ;
5. Et Marguerite, mariée, le 15 Janvier 1640, à *Guy Sevin,* Maître des Comptes.

II. Denis de Pichon, IIe du nom, Tréſorier de France, épouſa, par contrat paſſé devant *le Caron* & *Vaultier,* Notaires, le 22 Septembre 1652, *Marguerite Doublet,* tante de *Nicolas Doublet de Perſan,* Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Il en eut :

Denis-Claude, qui ſuit ;

Et Marguerite-Françoise, mariée, en 1686, à *Pierre-Antoine de la Mouche de Beauregard,* Conſeiller au Parlement de Paris, dont poſtérité. Voy. MOUCHE (de la).

III. Denis-Claude Pichon, Maître des Comptes, épouſa *Marie de Rouillé,* dont :

Marie-Catherine, mariée, le 29 Juin 1727, à *Pierre-Barthélemy Rolland.*

SECONDE BRANCHE.

II. Nicolas Pichon (troiſième fils de Denis, Ier du nom, & de *Marie de Gaumont*), fut Maître des Comptes, & épouſa, par contrat paſſé le 20 Septembre 1666, devant *Rallu* & *Mouſnier,* Notaires, *Marie Boyetet,* d'une des meilleures familles d'Orléans, d'ou viennent les *Boyetet,* Conſeillers à la Cour des Aides de Paris. De ce mariage vint

III. Nicolas-Robert Pichon, Maître des Comptes, qui épouſa *Marie de Leſlang de Ry,* fille de *François de Leſlang de Ry,* Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Landebaudière, Langebaudière, du Bourg-Neuf. Elle mourut avant ſon mari, & en eut :

Charles, qui ſuit ;

Et un autre garçon, âgé de 4 ans.

IV. Charles Pichon, Conſeiller au Châtelet de Paris en 1715 & au Parlement en 1718, mourut le 17 Janvier 1773. Il avoit épouſé *Anne-Vincent Jacob de Cerify,* fille de *Nicolas Jacob,* Ecuyer, Seigneur de Cérify, dont

Jeanne-Adélaïde, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de Chaillot-lès-Paris ;

Et Charlotte-Julie, mariée, le 13 Mars 1751, avec *Pierre de Teſtart,* Chevalier, Comte de la Guette, Seigneur des Grand & Petit-Monblin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Directeur & Commandant du Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, &c., mort, ſans poſtérité, le 21 Mars 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon du même, & en pointe d'un agneau paſſant d'argent, ſurmontant un croiſſant d'or.* Supports : *deux griffons.*

PICHON, autre Famille, dont étoit François de Pichon, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Août 1601, Maître des Requêtes le 18 Mars 1608, puis Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux en 1611. Il eut pour fils François de Pichon, Conſeiller au Grand Conſeil en 1632.

Les armes : *d'argent, à 3 coquilles de ſable.*

PICHON, autre Famille, à laquelle Dubuiſſon donne pour armes : *d'azur, au chevron échiqueté d'argent & de gueules ; au chef échiqueté des mêmes émaux.*

PICORRY, Ecuyers, Sieurs de *Villers,* en Normandie, Election de Conches ; Famille dont les armes ſont : *de gueules, à 2 faſces d'or, la première, accompagnée de 3 roſes d'argent.*

PICOT, ou PICQUOD, Ecuyers, Sieurs de *Sainte-Honorine,* en Normandie, Election de Valognes ; Famille qui eſt auſſi connue ſous le nom de Russy, & qui porte pour armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

PICOT, Famille de Bretagne, qui a formé pluſieurs branches, ſuivant l'*Armor. génér. de France,* reg. II, part. II.

I. Michel Picot, Ier du nom, né le 30 Mai 1556, s'eſt marié, en Juillet 1581, avec *Jeanne Cochin,* & deſcendoit, au VIe degré, d'Olivier Picot, nommé dans deux rôles des

Montres & Revues générales des Nobles & ſujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, l'un du 15 Juin 1477, & l'autre du 8 Janvier 1479. Il eut de ſon mariage

II. Michel Picot, IIe du nom, Seigneur de Malabry, qui s'eſt marié, en 1613, avec *Bertranne Groult*, de laquelle ſortirent :

Michel, qui ſuit ;

Et Etienne, chef de la branche des Seigneurs de *Prémenil*, rapportée ci-après.

III. Michel Picot, IIIe du nom, Seigneur de Cloſrivière, né le 16 Février 1620, épouſa, le 5 Octobre 1648, *Marie Joliff*, Dame des Fontaines. Il en eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Michel, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaucheſne*, mentionnée ci-après ;
3. Et Etienne, Sieur de Laurnais.

IV. Pierre Picot, Seigneur de Cloſrivière, né le 25 Juillet 1650, fut d'abord Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, puis Conſeiller, Secrétaire du Roi & Audiencier en la Chancellerie de Bretagne le 29 Mai 1692. Il mourut en 1710, laiſſant de *Julienne Eon*, ſa femme, trois enfants, entr'autres,

1. Michel-Julien, qui ſuit ;
2. Et Marie Picot de Closrivière, morte en Octobre 1761, qui avoit épouſé, le 4 Janvier 1715, *Louis de Maſcrani*, Marquis de Paroy, &c., Préſident du Grand Conſeil, dont des enfants. Voy. MASCRANI.

V. Michel-Julien Picot, Sieur de Cloſrivière, né le 19 Avril 1695, a épouſé, le 2 Août 1732, *Thérèſe Trublet de Nermont*, dont ſont iſſus :

1. Michel-Alain, Ecuyer, né le 18 Juillet 1734 ;
2. Pierre-Joseph Picot de Kéhériac, Ecuyer, né le 29 Juin 1735 ;
3. 4. & 5. Jeanne-Rose-Michelle Picot de Closrivière, Thérèse Picot de Saint-Buc & Marie Picot de Kéhériac.

BRANCHE
des Seigneurs de Beauchesne.

IV. Michel Picot, IVe du nom, Sieur de Beaucheſne (ſecond fils de Michel, IIIe du nom, & de *Marie Joliff*), né le 31 Janvier 1652, mourut revêtu d'un Office de Secrétaire du Roi, dont il avoit été pourvu le 23 Juillet 1695. Il épouſa 1° *Françoiſe Joliff* ; & 2° *Marie Vivien*. Du premier lit eſt ſorti

François-Louis, qui ſuit.

Et du ſecond vint

Michel, rapporté après ſon aîné.

V. François-Louis Picot, Sieur de Beaucheſne, né le 21 Avril 1703, épouſa *Marie-Raphaële du Freſne*, dont :

Bernard-François-Bertrand, Ecuyer, né le 29 Mars 1734.

V. Michel Picot, Ve du nom, Ecuyer (fils de Michel, IVe du nom, & de *Marie Vivien*, ſa ſeconde femme), né le 14 Janvier 1712, a épouſé, le 23 Avril 1733, Marie Picot, ſa couſine, iſſue de la branche des Seigneurs de *Prémenil*, dont il a eu :

1. Michel-Marie, Ecuyer, né le 13 Mars 1734 ;
2. Jean-Marie, Ecuyer, né le 21 Décembre 1735 ;
3. Et Etienne-François, Ecuyer, né le 4 Mai 1739.

BRANCHE
des Seigneurs de Préménil.

III. Etienne Picot, Sieur de Préménil (ſecond fils de Michel, IIe du nom, & de *Bertranne Groult*), né le 28 Mai 1630, fut Lieutenant-Aide dans la Fauconnerie de France. De ſon mariage accordé, le 31 Octobre 1672, avec *Perrine le Fer*, Demoiſelle du Préclo, il eut, entr'autres enfants,

IV. Michel Picot, VIe du nom, né le 17 Décembre 1683, Secrétaire honoraire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Bretagne, marié, le 15 Février 1710, avec *Jeanne-Eliſabeth Noël*, fille de *Jean Noël*, Sieur des Antons. De ce mariage ſont iſſus :

Michel Picot, VIIe du nom, Ecuyer, né le 23 Septembre 1715 ;

Et Marie Picot de Préménil, qui épouſa Michel Picot, Ve du nom, ſon couſin, mentionné ci-deſſus.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 haches d'armes d'argent, poſées en pal ; aux 2 & 3 d'argent à trois léopards de gueules, l'un ſur l'autre.*

PICOT de COMBREUX, Famille, originaire de Champagne, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Janvier 1772.

Jacques-François Picot de Combreux, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ancien Commandant des Vaiſſeaux de la Religion & ſon Ambaſſadeur Extraordinaire en 1759, auprès du Roi des Deux-Siciles, Commandeur des Commanderies de Colinière & de Caſtelnaudary, ci-devant Chargé d'Affaires de la Cour de France, auprès

du Grand Maître, eſt mort à Malte le 3 Septembre 1771.

Pierre Picot, Marquis de Dampierre, Capitaine aux Gardes Françaiſes, eſt mort Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il avoit épouſé 1° N... *le Preſtre de Châteaugiron;* & 2° *Marie-Louiſe-Catherine de Rogres de Champignelles,* née en 1703 & morte le 3 Février 1775, au Château de Dampierre, en Champagne. Du premier lit eſt iſſue

Emilie-Louise, qui a épouſé, en 1766, *Ange-René de Briſay.* Voy. BRISAY.

Et du ſecond lit il eu des enfants, entr'autres,

Augustin-Henri-Marie, qui ſuit.

Augustin-Henri-Marie Picot de Dampierre, Officier au Régiment des Gardes, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, N... Picot de Combreux, ſa parente.

N... Picot, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Dampierre,* Lieutenant de Vaiſſeau, eſt frère de Pierre Picot, ci-deſſus, Marquis de Dampierre.

Jacques-Achille Picot, Marquis de Combreux, Sury-aux-Bois, &c., Chevalier de S^t.-Louis, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Françaiſes, eſt mort le 4 Novembre 1777, âgé de 59 ans. Il étoit neveu du feu Bailli de *Combreux,* & étoit de la ſeconde branche;

Et N... Picot, Comte de *Moras,* Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial de Salins, eſt de la troiſième branche.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 falots du même, allumés de gueules; au chef du dernier émail.*

PICQUET, Famille noble & ancienne, originaire de Picardie, dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie;* dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anſelme, en pluſieurs endroits; dans l'*Hiſt. du Cambréſis,* par Jean le Carpentier, où il eſt fait mention, pag. 475, de Jean Picquet, Chanoine de Cambrai, en 14.., qu'il dit être *Gentilhomme Picard :* le même Auteur, pag. 507, rapporte que cette Famille a donné de ſes biens à l'Abbaye d'Honnecourt, près de Cambrai. Dans les *Antiquités d'Amiens,* par Adrien de la Morlière, & dans l'*Hiſt. d'Amiens*, par le Père Daire, on trouve Jacques, Picquet, mort Maire de la ville d'Amiens en 1349; on y trouve encore Jean Picquet, d'abord Lieutenant d'Oudart, Sire de Ham, Bailli d'Amiens, puis Bailli d'Abbeville en 1343, qui devint Sénéchal de Ponthieu en 1348 juſqu'en 1352, que lui ſuccéda Robert, Sire de Hévens (voy. l'*Hiſt. du Comté de Ponthieu.*) Les branches ſubſiſtantes de cette ancienne Nobleſſe, tant en Picardie, qu'en Normandie & en Provence, remontent, par titres, à

I. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, mentionné dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Fuſcien de l'an 1385, comme Gouverneur de Boves, qui rendit, en cette qualité, une Sentence le 23 Décembre 1400. Suivant un autre Cartulaire de la même Abbaye, il avoit été Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1392. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut pour enfants :

Jean, qui ſuit;

Et Antoine, auteur de la branche des Marquis de *Méjanes,* en Provence, rapportée en ſon rang.

II. Jean Picquet, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Queſnel & de la Galhandiſe, obtint, en 1404, du Roi Charles VI, un Mandement en ſa faveur, où il eſt dit fils aîné de Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, Gouverneur de Boves. Il étoit Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1413, ſuivant une Sentence rendue par lui, en cette qualité, le 12 Juillet de la même année, & fut père de

III. Charles Picquet, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, la Galhandiſe, &c., Capitaine de Domart, qui donna, le 4 Mars 1485, ſa procuration, à l'effet de la vente de ſa Seigneurie de *la Galhandiſe*, au profit de Colart de Fouqueſolles Ecuyer. Il fut père de

1. Adrien, qui ſuit;
2. Et Jeanne, ſeconde femme de *Pierre Louvel,* Ecuyer, fils de *Pierre,* Ecuyer, Seigneur de la Houſſoye, en Beauvaiſis, & de *Gillette Taillant.*

IV. Adrien Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, du Queſnel & de Chauſſoy, obtint une Sentence des Juges du Préſidial d'Amiens, le 4 Novembre 1518, & une autre du Prévôt de Vimeux, le 8 Avril 1533. Il laiſſa de *Jeanne Rohault,* ſon épouſe,

1. Jean, qui ſuit;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Dourier,* rapportée ci-après;
3. Et Marguerite, femme, ſans enfants, de *Pierre de Blottefière,* Seigneur de Bierval.

V. Jean Picquet, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, du Queſnel & de Chauſſoy, partagea avec ſon frère Charles, le 8 Août 1537, & fournit le dénombrement de ſa Terre d'Aveleſges à M. le Duc de Croy, Seigneur d'Araines, le 10 Mai 1541; ſervit longtemps en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Pont-Remy, de l'illuſtre Maiſon de Créquy; fut fait *Chevalier*, en 1546, par le Maréchal du Biez, pour s'être diſtingué à la bataille de S^t.-Etienne, & comparut, avec ſon frère Charles, à la convocation de la Nobleſſe, le 15 Septembre 1557. De *Jeanne de Baugy*, ſon épouſe, fille de *Charles de Baugy*, Chevalier, Seigneur de Boſquel, il laiſſa :

1. Adrien, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aigumont* & de *Belloy*, rapportée ci-après;
3. Et Louis, Chanoine de Boulogne.

VI. Adrien Picquet, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, &c., homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Senarpont, partagea avec Jean & Louis, ſes frères, les biens de Marguerite Picquet, femme de *Pierre de Blottefière*, Seigneur de Bierval, conjointement avec Adrien, Ecuyer, Seigneur de Dourier, repréſentant Charles Picquet, ſon père, par acte du 24 Juillet 1572. Il avoit comparu à la rédaction de la Coutume du Bailliage d'Amiens en 1567; ſigna la Ligue Catholique, avec ſon frère Jean, en 1576, & aſſiſta, parmi les Nobles, aux grands jours du Comté d'Eu. De ſa femme, *Françoiſe de Courcelles*, Dame de Bois-Ricard, au Comté d'Eu, & de Sains, en Artois, d'une ancienne Nobleſſe d'Artois, alliée à la Maiſon de *Wignacourt*, il eut :

1. Gédéon, qui ſuit;
2. Adrien, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois-Ricard*, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie en 1665, & ſubſiſte en cette Province, en 1776, dans N.... Picquet, Chevalier, Seigneur de *Bois-Ricard* & autres lieux, qui eſt marié & n'a que deux filles;
3. Et Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Méricourt*, mentionnée ci-après.

VII. Gédéon Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, Métigny & autres lieux, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur de Broſſe & Gouverneur d'Aumale, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 19 Décembre 1598, par les Commiſſaires du Roi, députés pour le Réglement des Tailles. Il a épouſé, par contrat paſſé le 24 Janvier 1591, devant *François Tétart* & *François de Ponthieu*, Notaires d'Abbeville, *Marie-Jeanne le Roy*, fille et héritière d'*André*, Chevalier, Seigneur d'Huville & autres lieux, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Abbeville, & de *Jeanne Turpin*. De ce mariage vinrent :

Geoffroy, qui ſuit;
Et Balthazar, auteur de la branche des Seigneurs d'*Huville*, qu'on croit encore ſubſiſter, & qui a fait des alliances avec les Maiſons *d'Acheu*, *de Sarcus* & *d'Hémond*.

VIII. Geoffroy Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, Métigny, Famechon & autres lieux, fournit le dénombrement de ſa Terre d'Aveleſges le 24 Novembre 1638, aux Officiers de la Châtellenie d'Araines; fut maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Novembre 1666, par M. Colbert, Intendant de Picardie, & eut de ſa femme, *Jeanne Rouſſel*,

Jean, Seigneur d'Aveleſges, mort ſans poſtérité dans un âge très-avancé;
Et François, qui ſuit.

IX. François Picquet, Ecuyer, Seigneur de Famechon, Métigny, &c., épouſa à Abbeville, par contrat du 16 Décembre 1662, paſſé devant *Antoine Sanguier*, Notaire à Vimeux, Dame *Marie Bernard de l'Equipée*, veuve de *Philippe de Lozengier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, fille & héritière de *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de l'Equipée, &c., & de *Marguerite Maneſſier*. Ils eurent :

Jacques, mort ſans lignée;
Et François, qui ſuit.

X. François Picquet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Aveleſges, Métigny, Auvillers, &c., fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. Bignon, Intendant de Picardie, le 24 Décembre 1698, & épouſa, le 30 Septembre 1714, Charlotte Picquet, ſa couſine, fille d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Haut, &c., & d'*Antoinette de Saint-Suplix*. Leurs enfants furent :

1. N.... Picquet, mort Mouſquetaire dans la guerre de 1743;
2. Maximilien-Gabriel, qui ſuit;
3. Et une fille, qui s'eſt mariée à *Jean-Charles Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Beau-

mont, dont une fille, N.... *le Vaillant*, qui épouſa N.... *de Milleville*, Chevalier, Seigneur de Boiſſay, en Normandie, & Chevau-Léger de la Garde du Roi.

XI. Maximilien-Gabriel Picquet, Chevalier, Seigneur d'Aveleſges, Epaumeſnil, Auvillers, &c., a ſervi dans le Régiment de Monaco, Infanterie, & a épouſé, en Novembre 1758, *Catherine du Belloy*, fille du premier lit de *Jean-Philippe-Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Villeroy, de Contes & de Gueſchart en partie, & de *Marie-Catherine de Queux*.

BRANCHE

des Seigneurs de Méricourt *& de* Haut.

VII. Louis Picquet, Ecuyer (troiſième fils d'Adrien, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, &c., & de *Françoiſe de Courcelles*), fut Seigneur de Méricourt, & épouſa, par contrat du 13 Juin 1598, *Françoiſe de Bouſſart*, dont pluſieurs enfants, entr'autres,

VIII. Gédéon Picquet, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, Vaudricourt & de Haut, Cornette d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Monclos, puis Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Fouquefolles. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1631, *Marie de Bacouel*, fille d'*Antoine de Bacouel*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Saigneville, dont :

Louis, qui ſuit ;
Et Antoine, rapporté après ſon aîné.

IX. Louis Picquet, IIe du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Méricourt & de Vaudricourt, Capitaine au Régiment de Mont-de-Jeux, épouſa, par contrat du 24 Novembre 1664, *Anne de la Marche*, dont il eut :

1. Charles, né le 16 Décembre 1674, qui ſervit dans les Gardes du Corps du Roi, ſuivant un certificat, qui lui fut délivré par le Maréchal-Duc de Noailles, du 27 Janvier 1699 ;
2. François, né le 17 Mai 1678 ;
3. Et Marie, née le 16 Juin 1668.

IX. Antoine Picquet, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. (frère de Louis, IIe du nom), fut maintenu dans ſa nobleſſe le 18 Février 1702, par M. Bignon, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1679, *Antoinette de Saint-Suplix*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Crocquoiſon, Epaumeſnil, &c., & de *Charlotte de Biencourt*, dont vinrent :

Catherine, Charlotte, Elisabeth & Marie : ladite Charlotte a épouſé, le 30 Septembre 1714, ſon couſin, François Picquet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Aveleſges, &c., mentionné ci-devant.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Aigumont *& de* Belloy.

VI. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont (fils puîné de Jean, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, & de *Jeanne de Baugy*), fut homme d'armes des Ordonnances du Roi ; ſigna la Ligue Catholique en 1576, & eut de *Françoiſe d'Héricourt*, ſon épouſe, d'une ancienne Nobleſſe du Soiſſonnais, originaire d'Artois,

1. Balthazar, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Bonnainvillers*, rapportée ci-après ;
3. Jeanne, ſeconde femme, par contrat du 26 Janvier 1610, de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Etienne de Rouvroy de Saint-Simon*, Chevalier, Baron de Saint-Léger & veuf de *Gilberte de Boffles*. Elle en eut poſtérité. Voy. ROUVROY-SAINT-SIMON ;
4. Et Isabeau, ou Charlotte, qui s'eſt mariée à N... *le Prévoſt*, Ecuyer, Seigneur de Pendé, dont une fille, qui a porté cette Terre dans la Maiſon *de Saint-Blimond*.

VII. Balthazar Picquet, qualifié *haut & puiſſant Seigneur d'Aigumont*, fut auſſi Seigneur de Belloy-ſur-Somme, Campignolles & Proyart en partie, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp & Lieutenant pour le Roi de la Ville d'Amiens ; fut choiſi entre tous les Gentilshommes convoqués, en 1614, aux Etats Généraux, pour défendre les droits du Corps de la Nobleſſe, ce qui ne ſe fait que par des Gentilshommes bien qualifiés & d'ancienne extraction. Il épouſa, par contrat du 14 Janvier 1586, *Marie le Prévoſt*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Pendé & autres lieux, & de *Catherine de Damiette*. Ils eurent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Gilles, connu par le teſtament de ſa mère, de 1620 ;
3. Madeleine, mariée, par contrat du 31 Août 1610, à *Charles Rouillard*, Ecuyer, Seigneur de l'Hermitage ;
4. Et Anne, qui épouſa *Pierre de Blondel*, Ecuyer, Seigneur de Freſne, dont, entr'autres enfants, *Jeanne de Blondel*, qui s'eſt mariée, par contrat du 12 Avril 1652, paſſé

devant *de Femy* & *de Hagues*, Notaires à Chauny, à *Claude d'Aumale*, Chevalier, Seigneur de Bugny, &c., dont poſtérité. Voy. AUMALE, en Picardie.

VIII. Jacques Picquet, Seigneur de Belloy, d'Aigumont, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1652, avoit épouſé, par contrat paſſé à Amiens le 11 Avril 1623, devant *Saint-Fuſcien*, Notaire, *Françoiſe le Blond*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de l'Etoile, &c., & d'*Antoinette de Forceville*. Leurs enfants furent :

Claude, qui ſuit ;
Et Marie, Madeleine, Catherine & Françoise.

IX. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c., maintenu dans ſa nobleſſe en 1666, par M. Colbert, Intendant de Picardie, avoit épouſé, à Abbeville, le 14 Février 1661, *Madeleine Maillart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Olincourt, Gentilhomme de la Grande Vénerie du Roi, & de *Marguerite de Moyenneville*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Claude, mort Capitaine au Régiment de Saintonge ;
3. Et Barbe, mariée à N... *de Beaurains*, Ecuyer, Seigneur de Burelles.

X. Jacques Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c., maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Février 1706, par M. Bignon, Intendant de Picardie, avoit épouſé, 1° *Louiſe Prévoſt*, fille de *Médard*, Seigneur de la Foſſe, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *Barbe-Thérèſe du Bus*, dont des enfants, morts ſans lignée ; & 2° *Marie-Madeleine Poſtel*, de laquelle ſont iſſus :

1. & 2. Jacques, né le 8 Août 1698, & Louis, né le 18 Mai 1703, tous les deux morts ;
3. Claude, qui ſuit ;
4. Et Balthazar, rapporté après ſon aîné.

XI. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c., né le 20 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis & ancien Brigadier des Gardes du Corps dans la Compagnie de Villeroy, vit ſans alliance en 1776.

XI. Balthazar Picquet, dit *le Chevalier de Belloy-Picquet* (frère du précédent), ancien Commandant de Bataillon de Grenadiers Royaux & Chevalier de Saint-Louis, vit auſſi ſans alliance.

BRANCHE
des Seigneurs de Bonnainvillers.

VII. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur de Bonnainvillers (fils puîné de Jean, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & de *Françoiſe d'Héricourt*), épouſa, 1° *Marie Morel de Becordel*, morte ſans enfants ; & 2° par contrat du 16 Février 1609, paſſé devant *Sénéchal*, Notaire à Ancre, *Marie de Vilain*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Bertrancourt, & de *Jeanne de Mailly*. Il en eut pluſieurs enfants, entr'autres,

VIII. Charles-Jérôme Picquet, Seigneur de Bonnainvillers, Officier au Régiment de Picardie, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1666, par Jugement de M. Colbert, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Avril 1649, *Antoinette de la Gache*, fille de *François de la Gache*, Ecuyer, Seigneur de Noyelle-en-Chauſſée, & de *Marie Voyel*, ou *du Royer*. De ce mariage vint, entr'autres enfants,

IX. Léonor-Joseph Picquet, Chevalier, Seigneur de Bonnainvillers & de Noyelle-en-Chauſſée, Lieutenant au Régiment de Piémont le 10 Mars 1670, Capitaine audit Régiment le 25 Janvier 1673, Capitaine de Grenadiers le 19 Avril 1689, Commandant de Bataillon le 24 Janvier 1692, Sergent-Major le 27 Novembre 1693, Lieutenant-Colonel du même Régiment le 10 Février 1695, enſuite Inſpecteur des Troupes de Milices & des Côtes ; il a été maintenu dans ſa nobleſſe, le 18 Avril 1701, par M. Bignon, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1689, paſſé devant *le Fèvre*, Notaire à Abbeville, *Françoiſe de Beauvarlet*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bomicourt, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, & de *Françoiſe Crignon*. Ils eurent pluſieurs enfants, entr'autres,

X. Charles-Louis Picquet, Chevalier, Seigneur de Bonnainvillers, Noyelle, &c., ancien Capitaine au Régiment de Piémont & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé, 1° N... *le Boucher de Frémontier*, morte ſans enfants ; & 2° en 1758, N... *Tillette de Bugny*, dont une fille, non encore mariée en 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de Dourier.

V. Charles Picquet (fils puîné d'Adrien,

Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, &c., & de *Jeanne Rohault*), Seigneur de Dourier-ſous-Airaines, du Queſnel & de Chauſſoy, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, puis Lieutenant Particulier audit Baillige & Siége Préſidial, fut reçu au relief du Fief de Chauſſoy, comme légataire de ſon père, le 9 Août 1537; partagea avec JEAN PICQUET, ſon frère aîné, le 18 Août de la même année, & comparut à l'Aſſemblée de la Nobleſſe en 1557. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Décembre 1529, paſſé devant *Nicolas Hérenguier* & *Pierre de Montenefcourt*, Notaire à Amiens, *Catherine d'Ault*, fille de *Jean d'Ault*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & le Wardieu, dont pluſieurs enfants, entr'autres,

ADRIEN, qui ſuit;
Et ANTOINE, Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux.

VI. ADRIEN PICQUET, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel & de Chauſſoy, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, partagea, le 24 Juillet 1572, les biens de MARGUERITE PICQUET, ſa tante, femme de *Pierre de Blottefière*, Seigneur de Bierval, conjointement avec ſes couſins germains, ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges; JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & LOUIS PICQUET, Chanoine de Boulogne; fut reçu au relief du Fief de Chauſſoy, le 4 Février 1573, & maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, le 25 Février 1581, par les Commiſſaires du Roi députés pour le fait des francs-fiefs. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1563, paſſé devant *Martin Miraulmont* & *Pierre de Veringues*, Notaires à Amiens, *Françoiſe Scourion*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, &c., & d'*Hélène le Quieu*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, mort ſans alliance;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de *Becquigny*, fondue dans les Maiſons *de Thierry*, *de la Rue* & *de Herte*;
4. INNOCENT, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens;
5. ADRIENNE, première femme de *Jean le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renancourt & de Vraignes;
6. CATHERINE, alliée à *Robert Fournel*, Ecuyer, Seigneur de Bougainville & de Wanaſt;
7. Et MARGUERITE, qui épouſa *Charles de Louvencourt*, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrecluet, dont poſtérité. Voy. LOUVENCOURT.

VII. ANTOINE PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel & de Chauſſoy, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fut repris dans deux donations de ſes père & mère, l'une du 3 Avril 1593, & l'autre du 7 Octobre 1595. Il épouſa, 1° par contrat du 29 Octobre de ladite année 1595, paſſé devant *Antoine Caſtelet* & *Jean Martin*, Notaires à Amiens, *Jeanne Petit*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° par contrat du 5 Janvier 1613, paſſé devant *de Bacq* & *de Saint-Fuſcien*, Notaires à Amiens, *Marie du Bos*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Hurt & de Drancourt, & de *Jacqueline de Louvencourt*. De ce ſecond lit vinrent :

1. ADRIEN, qui ſuit;
2. CHARLES, Chanoine & Grand Vicaire d'Amiens, Archidiacre du Ponthieu;
3. ANTOINE, auſſi Chanoine d'Amiens;
4. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauchamps*, rapportée ci-après.

VIII. ADRIEN PICQUET, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fit, le 20 Avril 1649, le retrait lignager de pluſieurs immeubles vendus, le 13 Août 1648, par GEOFFROY PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſges, ſon couſin; fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt de la Cour des Aides, le 7 Août 1663, & par M. Colbert, Intendant de Picardie, le 15 Novembre 1666. De *Marie Mouret*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Mai 1641, paſſé devant *Jean Richard*, & *Philippe de Piennes*, Notaires à Amiens, il eut :

1. ADRIEN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, mariée, le 21 Novembre 1667, à ſon couſin, *Jacques le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renancourt & de Vraignes;
3. Et ANNE, alliée, le 17 Janvier 1671, à *Nicolas de Herte*, Ecuyer, Seigneur de Hailles, &c.

IX. ADRIEN PICQUET, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel, Cambron, &c., fut, comme ſes ancêtres, Conſeiller du

Roi en ſes Conſeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens. Il épouſa, par contrat du 9 Septembre 1664, paſſé devant *Jean d'Aix* & *Pierre Lagrené*, Notaires de ladite Ville, *Catherine Berthe*, dont :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Chanoine & Prévôt de la Cathédrale d'Amiens ;
3. Antoine, dit *le Chevalier de Dourier*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi des Villes & Citadelles de Mézières & de Charleville, mort ſans poſtérité en 1742 ;
4. François, auteur de la branche des Seigneurs *du Queſnel*, &c., rapportée ci-après ;
5. Joseph, tué au ſiége de Douai, en 1712 ;
6. Charles, Chanoine Régulier de l'Ordre des Prémontrés & Prieur de l'Abbaye de Sept-Fontaines, près de Mézières ;
7. Pierre, appelé M. *de Cambron*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre & Brigadier des Armées du Roi, mort ſans alliance ;
8. Madeleine, qui épouſa *Antoine Caſtelet*, Seigneur de Chériennes ;
9. Marie-Catherine, qui épouſa *Jean-Baptiſte le Marié*, Seigneur d'Aubigny, Maître des Comptes à Paris ;
10. Marie-Adrienne, qui épouſa 1° *Adrien le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renancourt & de Vraignes, ſon couſin, qui lui laiſſa la Terre de *Vraignes* ; & 2° *Louis-Joſeph-Maximilien de Hallencourt*, Chevalier, Seigneur de Boulainvilliers, S^t.-Aubin, &c., Chevalier de S^t.-Louis & de l'Ordre de S^t.-Lazare, ancien Lieutenant aux Gardes Françaiſes, Colonel d'Infanterie. Elle lui a porté la Terre de *Vraignes*, & eſt morte à Paris le 20 Mars 1754, laiſſant de ce ſecond lit une fille unique, N... *de Hallencourt*, qui s'eſt mariée, en Septembre 1748, à *Anne-Gabriel-Henri Bernard*, Seigneur de Saint-Saire, &c., &, à cauſe d'elle, de *Boulainvilliers*, *Saint-Aubin* & *Vraignes*, Grand'Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis & Prévôt de Paris, dont elle a été la ſeconde femme, & en a eu des enfants. Voy. BERNARD-COUBERT ;
11. 12. & 13. Et trois filles, Religieuſes : l'une à l'Abbaye du Paraclet à Amiens, & les deux autres à l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

X. Adrien Picquet, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier & Trouvarnier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fut maintenu dans ſa nobleſſe, le 10 Janvier 1699, par M. Bignon, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1694, paſſé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, *Eliſabeth le Boucher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-Haut-Clocher, & de *Marie-Gabrielle de Sachy*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, tué d'un coup de canon étant Enſeigne de Vaiſſeau ;
3. Louis, mort ſans alliance ;
4. Et Marthe-Françoise, Religieuſe à l'Abbaye Royale du Paraclet à Amiens, vivante en 1776.

XI. Adrien Picquet, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, a épouſé, en 1738, Marguerite Picquet, ſa couſine, fille de Charles, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, &c. : ils ſont morts l'un & l'autre, ſans enfants, en 1743.

BRANCHE
des Seigneurs du Quesnel *& de* Dourier, *ſortie de la précédente.*

X. François Picquet (quatrième fils d'Adrien, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, & de *Catherine Berthe*), fut Seigneur du Queſnel, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Doullens. Il hérita la Terre de *Dourier*, par la mort de ſon neveu, Adrien Picquet, Chevalier, Seigneur de Dourier, arrivée le 8 Septembre 1743, & eut de *Marie-Geneviève de Mareuil*, ſon épouſe,

XI. Adrien-François Picquet, Chevalier, Seigneur de Dourier & du Queſnel, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de S^t.-Louis & Lieutenant de Roi, après ſon père, des Ville & Citadelle de Doullens, dont il avoit la ſurvivance ; il a épouſé, le 18 Avril 1742, *Marguerite-Françoiſe de Gand*, dont :

1. Louis-François-Marie, qui ſuit ;
2. Geneviève-Françoise, née le 26 Janvier 1743, ſeconde femme de N.... *Vaujours de Châtillon*, Seigneur d'Harponville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Adjoint des Ville & Citadelle de Doullens ;
3. Marguerite-Angélique, née le 12 Juin 1746, alliée à N.... *le Prévoſt*, Chevalier,

Seigneur de Glimont, ancien Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, & Lieutenant des Maréchaux de France au Département de Montdidier;

4. Et Amélie-Joséphine, née le 25 Juin 1747, non encore mariée.

XII. Louis-François-Marie Picquet, Chevalier, Seigneur de Dourier, du Queſnel, &c., né le 6 Août 1744, ancien Officier au Corps des Grenadiers de France, & depuis Capitaine au Régiment Provincial de Péronne, a épouſé N.... *Vaujours de Châtillon*, fille du premier lit de N.... *Vaujours de Châtillon*, Seigneur d'Harponville, mentionné ci-devant, dont il a eu pluſieurs enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de Beauchamps, *éteinte.*

VIII. François Picquet, Ecuyer (quatrième fils d'Antoine, Seigneur de Dourier, &c., & de *Marie du Bos*, ſa ſeconde femme), Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Novembre 1666, par M. Colbert, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 13 Septembre 1655, paſſé devant *Jean d'Aix* & *Bénigne Magdelaine*, Notaires à Amiens, *Jeanne de Court*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° par contrat du 4 Janvier 1663, paſſé devant *Philippe Caſtelet* & ſon confrère, Notaires à Amiens, *Geneviève de Bailly*. Leurs enfants furent :

1. François, qui ſuit;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Noyencourt*, rapportée ci-après;
3. Et Antoine, Archidiacre du Ponthieu, Chanoine & Grand Vicaire d'Amiens, qui fit, le 1er Décembre 1719, le retrait lignager de la Terre de *Drancourt*, vendue, le 12 Octobre précédent, par Meſſire *Honoré du Bos*, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, à Me Jacques Senaut, Greffier de la Maréchauſſée de Picardie.

IX. François Picquet, Chevalier, Seigneur de Beauchamps & de Buiſſy, maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Janvier 1699, par M. Bignon, Intendant de Picardie, avoit épouſé, par contrat du 4 Janvier 1689, paſſé devant *François Caron*, Notaire à Amiens, *Honorée de Villers de Rouſſeville*, de laquelle il a eu :

1. François, mort jeune;
2. Honoré, qui ſuit;
3. Antoine, auſſi mort jeune;
4. Françoise, mariée, en 1725, à *Jean-Baptiſte-Guy Mouret*, Seigneur d'Eſpagny;
5. Et Marguerite, alliée, en Septembre 1731, à *Claude Briet*, Chevalier, Seigneur de Formanoir & du Perchois.

X. Honoré Picquet, Chevalier, Seigneur de Beauchamps, Buiſſy & autres lieux, eſt mort, ſans alliance, en 1773.

BRANCHE
des Seigneurs de Noyencourt.

IX. Charles Picquet (fils puîné de François Picquet, Ecuyer, Seigneur de Beauchamps, & de *Geneviève de Bailly*, ſa ſeconde femme), Seigneur de Noyencourt, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1688 juſqu'en 1693, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Décembre 1700, par M. Bignon, Intendant de Picardie, & devint Seigneur de Drancourt en 1724, par la donation que lui en fit ſon frère Antoine, en avancement d'hoirie & de ſucceſſion. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1696, paſſé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, *Madeleine-Françoiſe de Louvencourt*, dont :

1. Charles-Florent, né le 21 Mars 1699, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1720, âgé de 21 ans;
2. François, qui ſuit;
3. Antoine, né le 30 Juillet 1709, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens en 1725, mort le 1er Mai 1772;
4. Adrien, né le 2 Novembre 1712, mort le 22 Octobre 1718;
5. Charles, né le 4 Février 1715, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, mort en 1737, âgé de 22 ans;
6. Marie-Françoise, née le 2 Novembre 1697, Religieuſe aux Urſulines d'Amiens;
7. Et Marguerite, née le 8 Septembre 1707, morte le 24 Novembre 1743; elle avoit épouſé, en 1738, ſon couſin, Adrien Picquet, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, mentionné ci-devant.

X. François Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, &c., né le 12 Juillet 1703, mourut le 9 Septembre 1750. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1748, paſſé devant *Jean-Baptiſte Machart*, Notaire à Amiens, *Marie-Françoiſe Mouret d'Eſpagny*, fille & héritière de *Jean-Baptiſte-Guy Mouret*, Seigneur d'Eſpagny, &c., & de Françoise Picquet de Beauchamps, dont il a été parlé plus haut. De ce mariage ſont iſſus :

Jean-Baptiste-François-Marie, né le 15 Août

1749, Mouſquetaire de la première Compagnie de la Garde du Roi en 1766, mort, ſans alliance, le 24 Juillet 1771;

Et GUY-ANTOINE, qui ſuit.

XI. GUY-ANTOINE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, Hériſſart, &c., né poſthume le 6 Novembre 1750, a ſervi depuis 1768 juſqu'en 1774, en qualité d'Elève & d'Officier dans le Corps Royal de l'Artillerie, qu'il a quitté pour entrer dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, où il a été admis, la même année, par M. le Duc d'Aiguillon, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, ſur ſes preuves de nobleſſe, vérifiées par M. Chérin, Généalogiſte des Ordres du Roi. Il n'eſt point encore marié en 1776.

BRANCHE
des Marquis de MÉJANES, *en Provence.*

II. ANTOINE PIQUET, Ecuyer, Seigneur de Liancourt en partie (fils puîné de JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, Gouverneur de Boves), fut père de

III. GUILLAUME DE PIQUET, qui quitta ſon Pays à cauſe des guerres qui avoient déſolé la Picardie, & alla s'établir à Arles, en Provence; il y épouſa, en 1466, *Madeleine d'Eiguéſier de Férand*, & teſta en 1482. De ſon mariage vinrent, entr'autres enfants,

ANTOINE, qui ſuit;

Et HONORÉ, qui n'eut de *Jeanne de Lombard*, ſa femme, que

MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Pierre des Porcellets*, Chevalier, Seigneur de Maillanne, &c., dont des enfants. Voy. PORCELLETS (DES).

IV. ANTOINE DE PIQUET fut mis au rang de la Nobleſſe de la Ville d'Arles, en 1517, comme *noble d'extraction*, & mourut à Avignon, où il avoit fait ſon teſtament en 1524, laiſſant de *Delphine de Cuers*, ſon épouſe, des Seigneurs de *Cogolin*,

V. CHARLES DE PIQUET, qui fonda, par ſon teſtament, en 1576, une Chapelle à Chateaurenard. Il avoit épouſé, en 1526, *Pierrette de Conſtance*, de la Ville d'Orange, dont

VI. JEAN-BAPTISTE DE PIQUET, Seigneur de Vions, marié, en 1560, à *Françoiſe des Porcellets*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Fos, & de *Madeleine de Quiqueran*. Il en eut

VII. CHARLES DE PIQUET, IIe du nom, qui fut élu premier Conſul d'Arles en 1593, d'où il fut obligé de ſortir avec les autres Gentilshommes qui ſoutenoient le parti du Roi HENRI IV. Il avoit épouſé, en 1585, *Louiſe de Capeau*, de la Ville de S^t^.-Remy, dont vint

VIII. GILLES DE PIQUET, qui fut Officier dans la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guiſe, Gouverneur de Provence, & mourut en 1637. Il avoit épouſé, en 1625, *Alix de Grille*, fille de *Valentin*, & de *Madeleine de l'Eſtang*. Leurs enfants furent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. ANTOINE, Officier dans le Régiment de Montpezat, Aide de Camp des Armées du Roi en 1652, qui mourut de ſes bleſſures à Caſal en 1656;
3. Et JACQUES, Enſeigne de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Caſtelan, qui fut tué au ſiége de Turin.

IX. CHARLES DE PIQUET, IIIe du nom, Capitaine au Régiment de Maillanne en 1635, ſe trouva à la repriſe des Isles de Lérins & de Sainte-Marguerite en 1637, & fut élu premier Conſul d'Arles en 1655. Il avoit épouſé, en 1642, *Catherine de David*, dont:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. & 3. MARC-ANTOINE & GUILLAUME, morts, ſans alliance, après avoir ſervi le Roi avec diſtinction en qualité de Capitaine & de Major.

X. JEAN-BAPTISTE DE PIQUET, Capitaine au Régiment de Conti, épouſa, en 1679, *Pierrette d'Aiguières de Méjanes*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Provence, & en eut:

GUILLAUME, qui ſuit;

Et PIERRETTE, qui s'eſt mariée, le 11 Novembre 1717, à *Joſeph Barrême*, Seigneur de Manville & de Saint-Véran, dont poſtérité. Voy. BARRÊME.

XI. GUILLAUME DE PIQUET, IIe du nom, Marquis de Méjanes, acquit, en 1740, les Terres du Baron & de Saint-Vincent; ſervit quelque temps dans la Marine, en qualité d'Enſeigne, & ſe diſtingua, pendant la contagion, étant alors Commiſſaire Général de la Ville d'Arles. Ce fut en récompenſe de ſes ſervices rendus au Roi en cette occaſion, & de ceux de ſes ancêtres, que S. M. érigea, en 1723, ſa Terre de *Méjanes* en *Marquiſat*, pour lui & ſes deſcendants. Il eſt mort, en 1747, laiſſant d'*Anne-Thérèſe d'Aubergue*, qu'il avoit épouſée en 1724,

1. Jean-Baptiste-Marie, qui ſuit;
2. Thérèse-Catherine, qui s'eſt mariée, le 2 Juin 1749, à *Joſeph-Etienne de Meyran de Lacetta*, IIe du nom, Marquis de la Goy, Seigneur de Nans & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans;
3. Et Marie-Cécile, alliée, en 1760, à noble *Louis d'Arquier*, Seigneur de Barbegal.

XII. Jean-Baptiste-Marie de Piquet, Chevalier, Marquis de Méjanes, Seigneur du Baron & de Saint-Vincent, né en 1729, a épouſé, en 1759, *Marie-Gabrielle de Maſſilian*, fille unique de noble *Joſeph de Maſſilian*, Chevalier, Seigneur de Beauchamp, qui a rempli, à Avignon, les charges de Viguier & de premier Conſul, & de *Marquiſe de Juſtamond*. Il en a eu un fils, mort jeune.

Cette Famille portoit autrefois (ainſi que Jean Picquet, Ier du nom, Gouverneur de Boves, mentionné au premier degré) pour armes: *d'azur, à la bande de gueules, chargée de 3 vaſes d'or, & accompagnée de 6 trèfles du même:* ces armes, au rapport d'Adrien de la Morlière, ſe voyoient en pluſieurs endroits de la Cathédrale d'Amiens. Elle porte aujourd'hui: *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 merlettes de ſable.* Supports: *deux lévriers;* — Les branches de *Beauchamps* & de *Noyencourt* briſoient, comme cadets, *d'un croiſſant de gueules*, ainſi qu'on le voit dans leurs maintenues de nobleſſe, par M. Bignon, Intendant de Picardie, en date des années 1699 & 1700; mais depuis l'extinction des Seigneurs de *Beauchamps*, la branche de *Noyencourt* a quitté cette briſure. — La branche des Marquis de *Méjanes* a quitté auſſi les armes de ſon origine; elle porte: *d'azur, à la pique de ſable, ferrée d'argent, accompagnée de 3 étoiles d'or, & ſurmontée d'un chevron d'argent.*

PICQUIGNY. Voyez PÉQUIGNY.

PICQUOT de MAGNY, en Normandie, Election de Liſieux; Famille qui porte pour armes: *tiercé en faſces, au 1 d'azur, à 2 macles d'or; au 2 de gueules, denché par le bas; & au 3 d'or, à la macle d'azur.*

PICTET, à Genève. C'eſt une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de cette République, & dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des temps: au XIIe ſiècle vivoit un Pictet, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de St.-Pierre. On en voit pluſieurs de ce nom, dans les XIIIe & XIVe ſiècles, occuper des places très-conſidérables & des plus importantes. — Depuis la Réformation, cette Famille, une des plus diſtinguées de la République de Genève, y a conſtamment, & ſans interruption, exercé les principaux emplois de l'Etat, & l'ancienneté de ſa Nobleſſe y a été reconnue par l'Arrêté des Conſeils, du 11 Février 1651, qui qualifie noble Amé Pictet, Seigneur, premier Syndic de la République, de *Vir quondam nobilis*. Elle a non-ſeulement fourni à l'Etat & à l'Egliſe un grand nombre de ſujets très-diſtingués, elle en a encore eu, dans pluſieurs Cours étrangères, qui ont été honorés de la confiance des Princes auxquels ils ſe ſont attachés, & ils en ont obtenu les grâces & les emplois, auxquels leur fidélité & leur naiſſance les appeloit:

Isaac Pictet étoit, au commencement du XVIIe ſiècle, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur Palatin; & ſon fils,

François Pictet, l'a été de l'Electeur de Brandebourg, par Lettres du 10 Novembre 1687; il fut enſuite Conſeiller Privé de ce même Prince (premier Roi de Pruſſe) & ſon Envoyé Extraordinaire, près le Louable Corps Helvétique, le 21 Septembre 1721.

Souvent employés, par leur Patrie, dans différentes Négociations & Miſſions publiques en France, en Savoie & en Suiſſe, ils s'en ſont acquittés avec zèle & honneur. André Pictet, Envoyé Extraordinaire de la République, en 1659, près le Roi Louis XIV, fut gratifié par ce Monarque, d'une chaîne d'or & de ſon portrait. Portés par leur naiſſance & leur inclination à l'Etat Militaire, pluſieurs s'y ſont fait connoître avantageuſement, & ont reçu, de différents Souverains, des marques de ſatisfaction de leurs ſervices. C'eſt à ce titre, & en conſidération de la nobleſſe de ſa naiſſance, que Jacques Pictet, aujourd'hui Général-Major au ſervice de S. M. Sarde, a mérité de Charles-Emmanuel, Roi de Sardaigne, par ſes Lettres Patentes, en date du 5 Novembre 1756, le titre & toutes les attributions de *Comte*, pour lui & les premiers nés de ſa poſtérité, à perpétuité. Son frère,

Charles Pictet eſt Colonel de Leurs Hautes Puiſſances les Etats Généraux des Provinces-Unies;

Gabriel Pictet eſt Chevalier de l'Ordre des SS. Maurice & Lazare & Colonel-Com-

mandant de la Légion de Troupes Légères au ſervice du Roi de Sardaigne;

Pierre Pictet, Seigneur de Sergy, en France (fils de feu Jean-Louis Pictet, Conſeiller d'Etat & Seigneur Syndic de la République, & de *Catherine de Gallatin)*, eſt Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire & Colonel d'Infanterie Suiſſe, en France, au ſervice du Roi Louis XVI, qui, en reconnaiſſant *la nobleſſe de ſon origine,* par ſes Lettres Patentes, données en ſon Conſeil, le 26 Septembre 1777, l'a admis à jouir dans ſon Royaume de toutes les prérogatives & privilèges des Gentilshommes Français. Pierre a pour parents :

1° Isaac Pictet (fils du Comte Jacques Pictet), qui a été nommé Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, par Lettres du 2 Juillet 1776;

2° & 3° Jean-Louis & André Pictet, qui ſont : le premier, Conſeiller d'Etat; & le ſecond, Commiſſaire Général de la République de Genève;

4° Et Jean-François Pictet, qui eſt Doyen du Clergé.

Les alliances de cette Famille, qui ont toujours répondu au rang qu'elle tenoit & tient encore dans la République, ſont avec les Maiſons *de Seve, del Pozzo, Turrettini, Calendrini, Micheli, Burlamaqui, Budé, Lullin, Buiſſon,* &c.; &, de nos jours, elle s'eſt alliée quatre fois avec les *Gallatin,* Maiſon très-ancienne, qui jouit des honneurs de la Cour de France, & dont les ſervices militaires ſont bien connus; elle a fait des preuves, dont la filiation remonte à *Faucher Gallatin,* Chevalier, vivant en 1258. Cette Maiſon *de Gallatin,* originaire de Savoie, a poſſédé les emplois les plus diſtingués auprès des Ducs, ſes Souverains, ainſi que les premières charges de la République de Genève, où elle eſt établie depuis 300 ans : ſon ancienne Nobleſſe a été reconnue par les Ducs de Savoie, par les Empereurs & par les Lettres Patentes de Louis XV, du mois de Janvier 1771, enregiſtrées au Parlement, qui reconnoiſſent les quatre branches exiſtantes de cette Maiſon, pour être d'*ancienne race & extraction noble.* — L'on eſt entré dans quelques détails ſur cette dernière alliance, par la raiſon que Pierre Pictet, Seigneur de Sergy, qui a obtenu des Lettres Patentes de reconnaiſſance *d'ancienne nobleſſe,* du 26 Novembre 1777, eſt fils de *Catherine de Gallatin,* & frère de Camille Pictet, mère de *Jean-Louis,* Comte *de Gallatin,* Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, Colonel du Régiment Royal-Deux-Ponts & Chambellan du Prince Palatin, Duc régnant de Deux-Ponts. Voy. GALLATIN. — Nous eſpérons donner, dans notre *Supplément,* la *Généalogie* de cette Maiſon *de Gallatin,* d'après les titres originaux qu'elle a produits devant le Généalogiſte des Ordres & le Juge d'Armes de France.

Les armes de Pictet ſont : *de ſinople, à un pan de muraille d'argent, maçonné de ſable; au lion iſſant d'or.* Deviſe : Sustine et abstine. C'eſt en parlant de ces armes, qu'un Certificat du Conſeil d'Etat de Genève, donné le 14 Février 1776, à cette Famille, au pied de ſon *Arbre généalogique,* légaliſé par cet Acte, s'exprime ainſi : *Cognationum ſtemma & inſignia gentilitia ſeu arma hîc appoſita, ſeu eſſe quibus antiquitùs uſi ſunt, & nunc utuntur qui ſunt ex illâ gente.* (*Article* rédigé d'après les titres & les preuves produits au Conſeil du Roi & devant M. Chérin, par Pierre Pictet de Sergy, en demande de Reconnaiſſance de nobleſſe, laquelle eſt énoncée dans les Lettres Patentes ci-devant citées ; leſquelles Lettres nous ont été communiquées en original. (Il eſt parlé de cette Famille dans Moréri & dans le *Dictionnaire généalogique* Allemand de Lew, au mot Pictet.)

PIDANSAT de MAIROBERT. N.... Pidansat de Mairobert, eut pour enfants :

1. François-Pierre, qui ſuit;
2. Et Jean-Nicolas, Ecuyer, Seigneur de la Malaſſiſe, Contrôleur Général des Maiſon & Finances de feue Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine & ſeconde Douairière d'Eſpagne, Contrôleur Général de la Maiſon de feue S. A. R. Madame, Ducheſſe d'Orléans, & Maître d'Hôtel aujourd'hui de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans.

François-Pierre Pidansat de Mairobert, décédé le 8 Mai 1737, avoit épouſé *Nicole Picardat*, dont il eut :

1. Mathieu-François, qui ſuit;
2. Louis-Marie, ancien Tréſorier de Champagne;
3. Anne, fille majeure, vivante en 1764;
4. Marie-Claire-Josèphe, vivante auſſi en 1764, qui s'eſt mariée à *Nicolas Pariſot;*

5. Et N.... Pidansat de Mairobert, qui a épouſé N.... *Martin*, Seigneur du Tronchet; elle eſt morte ayant eu un fils & deux filles.

Mathieu-François Pidansat de Mairobert, Ecuyer, Conſeiller & Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, eſt né le 20 Février 1727. Il a un fils & deux filles, Religieuſes.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, & en pointe d'une gerbe d'argent.*

PIÉDEFER, en Champagne & en Touraine : Famille originaire du Beauvaiſis. Cette ancienne Nobleſſe remonte à

Robert de Piédefer, Seigneur de Saint-Juſt, qui fut reçu Préſident à Mortier au Parlement de Paris le 27 Février 1435;

Robert de Piédefer, IIe du nom, Seigneur de Guyencourt, & *Perrette de Braque*, ſa femme, vivoient en 1548. Leur fils,

Robert de Piédefer, IIIe du nom, épouſa, en 1500, *Madeleine Simon*, dont il eut, entr'autres enfants,

Jean, qui fut reçu dans l'Ordre de S^t.-Jean de Jéruſalem le 12 Juin 1536.

Robert de Piédefer, IVe du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa, en 1533, *Jeanne Briçonnet*;

Robert de Piédefer, V^e du nom, épouſa, en 1573, *Lucrèce de Prunelé*;

Robert de Piédefer, VIe du nom, épouſa, en 1594, *Louiſe de Bérulle*, dont il eut

François, qui fut reçu dans l'Ordre de S^t.-Jean de Jéruſalem le 14 Novembre 1623.

Enfin on trouve Charlotte-Jeanne de Piédefer, née le 12 Juillet 1676, reçue à Saint-Cyr en Novembre 1686.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

PIEDELOU, en Bretagne, Reſſort de Hédé : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 26 Août 1669, au rapport de M. de Langle.

Les armes : *d'or, à 3 pieds de loup de ſable.*

✠ PIÉDOUE (de), anciennement PISDOË & PIDOË, ſuivant les titres : Famille noble & ancienne, & très-bien alliée, originaire de Paris, & qui a donné pluſieurs Prévôts des Marchands de ladite Ville, entr'autres, en 1281, dans Guillaume de Pisdoe, qui tenoit à Paris un rang fort conſidérable, & fut premier Ecuyer du corps & Maître de l'Ecurie du Roi Philippe *le Long*, le 12 Juillet 1316. Cette Famille, établie aujourd'hui en Normandie, Election de Caen, a formé trois branches, & remonte par filiation ſuivie & par actes authentiques, préſentés & admis au Conſeil, le 3 Février 1717, à

I. Guillaume de Piédoue, Seigneur de la Marre, qui eſt connu par un aveu qu'on lui rendit le 19 Juillet 1452, auſſi par une procuration qu'il donna le 14 Octobre 1454, & par un contrat d'acquêt qu'il paſſa le 1er Mai 1461. Il laiſſa pour fils,

II. Jean de Piédoue, Ecuyer, Seigneur de la Marre & de la Moiſſonnière, qui reçut l'aveu de Dom Jean Nicole, Prieur du Couvent de Notre-Dame du Boulay, le 5 Janvier 1489, & celui de noble homme Antoine de Batarnay, le 6 Juin 1492. Il épouſa, le 10 Mars 1497, *Françoiſe Barat*, d'une Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 4 Avril 1667, & rendit, comme héritière de ſon père, aveu au Roi, le 15 Mai 1497. Il laiſſa ſa femme veuve avec un fils, nommé

III. Rolland de Piédoue, Sieur de la Marre & de la Moiſſonnière, qui fut mis ſous la garde de ſa mère & de *Guillaume Barat*, ſon oncle maternel, par acte de tutelle du 30 Septembre 1533. Il comparut à la montre des Gentilshommes du Bailliage de Caen, le 4 Juillet 1553, & rendit aveu au Roi le 1er Mars 1565. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 20 Avril 1543, devant *Dumeſnil* & *Gentil*, Notaires à Falaiſe, *Catherine Pollin*, fille de *Michel*, dont il eut :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Richard, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique ;
3. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs d'*Héritot*, mentionnée ci-après.

(Ces trois frères partagèrent, le 19 Mars 1579, devant *François Eve* & *Fleury Bernard*, Notaires de Saint-Pair, comme héritiers de défunts Rolland & *Catherine Pollin*, leurs père & mère.)

4. Et une fille, mariée au Sieur *des Hagues*.

IV. Michel de Piédoue, Ecuyer, Sieur de la Moiſſonnière, épouſa, le 4 Janvier 1590, *Françoiſe le Canu*, & laiſſa

V. Jean-Michel de Piédoue, qui préſenta une Requête à la Chambre des Comptes de

Rouen, ſur laquelle intervinrent deux Arrêts des Commiſſaires de la Cour des Aides, députés par le Roi, les 24 Novembre 1664 & 20 Avril 1665, qui, d'après l'examen des titres produits, maintinrent JEAN-MICHEL PIÉDOUE, en ſa qualité de *Noble d'ancienne race*, & dans tous les droits & privilèges à elle accordés. Il avoit épouſé 1° *Marie du Mouſtier*; & 2° *Marie de la Rivière*, le 27 Septembre 1659. Du premier lit vinrent :

1. ANNE, qui épouſa, en 1650, *Salomon du Thon*, Seigneur des Moulineaux & de Beny;
2. RENÉE, qui épouſa, le 10 Mai 1657, *Henri de Beaurepaire*, Seigneur de Louvagny & de Jort.

Et du ſecond lit il eut :

3. GABRIEL-FRANÇOIS, qui ſuit;
4. Et DOMINIQUE, mort ſans poſtérité, de ſon mariage contracté, le 25 Octobre 1683, avec N.... *le Sens*.

VI. GABRIEL-FRANÇOIS DE PIÉDOUE, Ecuyer, Vicomte d'Evrecy, fut maintenu dans les privilèges de ſon ancienne Nobleſſe, par Arrêt du Conſeil, rendu le 30 Juin 1716, & avoit épouſé, en 1686, *Anne Bellet*, dont vinrent :

1. JEAN-CHARLES, père de deux filles, mortes ſans avoir été mariées;
2. JEAN, qui n'a point laiſſé de poſtérité;
3. GABRIEL-FRANÇOIS, Vicomte d'Evrecy, qui n'eut point d'enfants avec N.... *Bellet*, apparemment nièce de la femme de ſon père;
4. N.... DE PIÉDOUE, qui s'eſt mariée avec N.... *de Fribois*, Seigneur de Béneauville-la-Campagne, Billy, dont elle n'eut point d'enfants;
5. N.... DE PIÉDOUE, Dame de Fontaine, dont deſcendent les Sieurs de *Manoury*;
6. Et N... DE PIÉDOUE, qui a épouſé N....., Sieur *des Plaines de Ranville*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*HÉRITOT, *aujourd'hui devenue l'aînée.*

IV. PHILIPPE DE PIÉDOUE, Ecuyer, Sieur de la Marre & de la Moiſſonnière (troiſième fils de ROLLAND, & de *Catherine Pollin*), partagea avec ſes frères, par acte paſſé devant les Notaires de Saint-Pair, le 19 Mars 1579, les Terres & les biens de leurs père & mère, & épouſa, par contrat du 20 Novembre 1598, *Marie Jean*, fille de *Marin*, d'une Famille noble de la Province, dont vinrent :

1. CHARLES, mort ſans alliance;
2. JESSÉ, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, mort au ſervice & qui laiſſa de ſon mariage avec *Anne d'Aumeſnil*,

   FRANÇOISE, qui épouſa *Henri de Fribois*, Ecuyer, Sieur de Béneauville, dont des enfants.
4. JEAN, rapporté après ſon aîné;
5. Et ARCHANGE, auteur de la branche des Seigneurs *des Chapelles*, rapportée ci-après.

V. JESSÉ DE PIÉDOUE, Seigneur de Monderoute, épouſa, le 29 Août 1624, *Jacqueline de Graindorge*, dont vint

VI. PHILIPPE DE PIÉDOUE, II° du nom de ſa branche, Ecuyer, Sieur de Nerval, qui ſe maria avec *Claude de Morel de Putanges*, le 22 Juin 1658, & dont naquit

VII. CLAUDE-JACQUELINE DE PIÉDOUE, qui ſe maria, par contrat du 11 Juin 1692, à *Michel Hermerel*. (Nous en ignorons la poſtérité.)

Suite de cette ſeconde Branche.

V. JEAN DE PIÉDOUE, II° du nom, Ecuyer, Sieur de Launay, Charſigné (quatrième fils de PHILIPPE, & de *Marie Jean*), partagea, le 25 Février 1631, avec ſes frères CHARLES, JESSÉ, FRANÇOIS & ARCHANGE, tous héritiers de feu PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de la Marre, & de *Marie Jean*, leurs père & mère. Il épouſa 1° *Anne Bruet*; & 2° par contrat du 28 Novembre 1645, *Marie Huet*, fille de *Daniel*, Ecuyer, & d'*Iſabeau de Pillon*, & nièce du célèbre Savant *Pierre-Daniel Huet*, ancien Evêque d'Avranches. Il rendit aveu, le 8 Octobre 1657, au Marquis de la Ferté-Senneterre, & laiſſa de ſon premier mariage :

1. JESSÉ, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après ſon aîné;
3. PIERRE-DANIEL, Seigneur de Launay, Chanoine à Bayeux;
4. MARIE-ANNE, qui épouſa *Laurent-Euſtache Heudine*, Ecuyer, Sieur de Braucourt;
5. Et N.... DE PIÉDOUE, qui s'eſt marié à N.... *Petit des Ifs*, d'une Famille qui ſubſiſte près d'Argentan.

VI. JESSÉ DE PIÉDOUE, Seigneur de Launay, épouſa, le 24 Septembre 1663, *Françoiſe le Bernier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Longpré, & de *Bonne le Normant*. De ce mariage vint

Marie, qui épouſa, le 19 Juin 1696, *François de Mareſcot*, Ecuyer, Sieur de Montmirel.

VI. Jean-Baptiste de Piédoue, Ecuyer, Seigneur de Charſigné, Héritot & Hernetot (ſecond fils de Jean, & le premier de *Marie Huet*, ſa ſeconde femme, nommée tutrice de ſes enfants mineurs, par acte du 30 Octobre 1662, & qui tranſigea le 31 Mars 1664, où ce Jessé de Piédoue fut majeur du premier lit de Jean Piédoue, IIe du nom, ſon mari), ſervit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Fontenay, Infanterie, par Commiſſion du 30 Mai 1689, & épouſa, le 2 Août 1697, *Catherine de Cauvigny*, fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Clinchamp, du Breuil, &c., dont vinrent :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Michel-Gabriel, « dit *l'Abbé de Charſigné*, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye de S^t^.-Etienne de Fontenay, Diocèſe de Bayeux, qui eſt mort à Caen, le 24 Janvier 1775, dans la 73e année de ſon âge ; »
3. Elisabeth-Danielle, qui épouſa *René-Etienne-Nicolas Marquier*, Ecuyer, Sieur de Crux & de Villion ;
4. Et Elisabeth-Isidore, dite *Mademoiſelle de Charſigné*, qui eſt morte en 1777, ſans avoir été mariée.

VII. Jean-Baptiste-Daniel de Piédoue, Ecuyer, Seigneur d'Héritot, Hernetot, &c., né le 12 Décembre 1703, a ſervi en qualité de Lieutenant au Régiment de Louvigny, & épouſa, le 1er Juillet 1734, *Catherine-Françoiſe-Charlotte de Chaſot*, fille d'*Anne-Jean-Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, & de feue noble Dame *Françoiſe Martin des Coſtils*. De ce mariage ſont nés :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Louis-François, appelé *le Chevalier d'Héritot*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres ;
3. Jean-Baptiste-Gabriel, Ecuyer, Seigneur de Charſigné, ancien Officier de Cavalerie dans le Régiment Commiſſaire-Général ;
4. Marie-Gabrielle-Catherine, Religieuſe Carmélite à Caen ;
5. Et Barbe, dite *Mademoiſelle d'Héritot*, morte ſans alliance.

VIII. Jean-François de Piédoue, Ecuyer, Seigneur d'Héritot, Hernetot, Harcourt, &c., né le 13 Mai 1735, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi & Ecuyer de S. M. juſqu'en 1774, a épouſé, le 2 Août 1773, *Adélaïde-Flore-Clotilde de Nollent*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Frénouville & d'Harcourt, & de noble Dame *Olive-Claude-Monique de Nollent*. D'eux eſt né

Charles-Auguste-François, mort en 1774.

BRANCHE
des Seigneurs des Chapelles.

V. Archange de Piédoue, Ecuyer, Seigneur des Chapelles (cinquième fils de Philippe, Sieur de la Marre, & de *Marie Jean*), partagea, le 25 Février 1631, avec ſes frères, & épouſa, par contrat du 30 Janvier 1635, *Marie de James*, fille de N.... *de James*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jores. De ce mariage ſont nés :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Philippe, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lieu, mort au ſervice, ſans enfants ;
3. Et Charles, auſſi mort au ſervice, ſans poſtérité.

Ces trois enfants furent mis ſous la tutelle de leur mère, par acte du 15 Juin 1658, laquelle rendit aveu en leur nom, le 18 Décembre 1663.

VI. Michel de Piédoue, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, baptiſé le 8 Mai 1642, Lieutenant de Cavalerie, épouſa, par contrat du 1er Mai 1675, *Eliſabeth le Coutelier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Antoine, appelé *le Chevalier des Chapelles*, baptiſé en 1688, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance ;
3. Claude-Michel, baptiſé en 1696, marié à N.... *le Magnan*, dont il a eu

Michel-René, Mouſquetaire de la Garde du Roi, mort ſans enfants.

4. Et Claudine, baptiſée le 26 Septembre 1704, qui s'eſt mariée à *Benedict de Foulognes*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean.

VII. Louis de Piédoue, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, baptiſé le 13 Juin 1695, épouſa *Renée-Marguerite du Vernay*, fille de *Georges du Vernay*, Ecuyer. De ce mariage vint

VIII. Charles-Louis-Claude de Piédoue, qui s'eſt marié avec *Charlotte-Louiſe de Godefroy*, fille d'*Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Presles. De ce mariage ſont ſortis :

1. Jean-Charles-Louis, Garde du Corps de S. M. ;

2. Louis-Hervé, qui a embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique;
3. Antoinette-Jeanne-Catherine-Louise, qui s'eſt mariée avec *Gabriel-Amant-Léonor le Harivel;*
4. 5. & 6. Marie-Françoise-Charlotte-Louise, Antoinette-Charlotte-Louise & Anne-Eléonore: nous ignorons la poſtérité de ces filles.

Les armes : *d'azur, à 3 pieds d'oie d'or.* Les Seigneurs de *la Moiſſonnière* portent : *d'or, à 2 pieds d'oie, paſſés en ſautoir, de ſable.*

(*Généalogie* rédigée ſur les Arrêts de la Cour de Rouen de 1664 & 1665, & ſur ceux du Conſeil rendus en 1716 & 1717.)

PIEL, en Bretagne, Reſſort de Rennes : Famille qui fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. Saliou, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 15 Mai 1669.

Les armes : *d'argent, à l'aigle impériale de ſable, becquée & membrée de gueules.*

PIENNE, ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Coutances, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 6 billettes, rangées du même.*

* PIENNES, Terre & Seigneurie, en Artois, qui paſſa, dans le XIVe ſiècle, de la Maiſon *de Saint-Omer* en celle *de Hallwin*, par l'alliance de *Peronne de Saint-Omer*, avec *Wauthier*, IIe du nom, Seigneur *de Hallwin*, qui, en 1360, fut un des ôtages du Roi Jean. Son petit-fils, *Joſſe de Hallwin*, eut cette Terre en partage, & épouſa, en 1449, *Jeanne de la Trémoïlle*. Il fut le quatrième aïeul de *Louiſe de Hallwin*, qui s'eſt mariée à *François de Brouilly*, Seigneur de Meſvillers, tué à la bataille de Senlis en 1589, auquel elle avoit porté la Seigneurie de *Piennes*, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1668, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 17 Décembre ſuivant & au Parlement le 16 Août 1669, en faveur de *Charles de Brouilly*, ſon fils, Seigneur de *Piennes*, Lannoy, &c. Voyez BROUILLY.

PIERMANS, Famille noble & ancienne de la Ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de *l'Arbre de lignage* de la Maiſon *van Coudenbergh*, l'une des ſept nobles Familles de la même Ville.

Pierre Piermans, Ecuyer, Seigneur de la Flêcherie, épouſa *Marie Ryckewaërt*, fille de *Philippe*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Tyberchamps, & de Dame *Catherine Maſtelyn*. Il en eut, entr'autres enfants,

Albert Piermans, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Flêcherie, qui épouſa *Régine-Béatrix de Fierlant*, fille de *Simon*, Chevalier, Chancelier de Brabant & Conſeiller du Conſeil Suprême & d'Etat de S. M., & de Dame N.... *Reynegom*. Leurs enfants furent :

1. Justus, Ecuyer, Seigneur de la Flêcherie;
2. Albert, qui ſuit;
3. Et Anne-Marie, qui s'eſt alliée avec Don *Joſeph-Charles Brambilla*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, fils de Don *Carlos Brambilla*, auſſi Chevalier dudit Ordre, & de Dame *Jeanne-Marie van Eyck*. Ils ont laiſſé poſtérité. Voy. BRAMBILLA.

Albert-Pierre, Baron de Piermans, Vicomte de la Waſtine, Seigneur d'Opperſeel, a été marié trois fois : ſa troiſième femme fut *Catherine-Alexandrine-Thérèſe d'Arazola d'Onate*, dont il a eu poſtérité.

Les armes : *coupé : au 1 d'argent, à la hure de ſanglier de ſable, défendue du champ; au 2 d'azur, à 3 châteaux de ſable.*

PIERRE (la). Les Seigneurs de ce nom, Marquis de *Montfrin*, ſont une branche de la Maiſon *de Monteynard*, originaire & établie en Dauphiné, & connue dès le Xe ſiècle. Voy. MONTEYNARD.

PIERRE (la), en Normandie, Election de Vernon; Famille qui porte : *d'azur, à 3 bandes* ou *cotices d'argent.*

PIERRE (de), en Latin Petri. La Maiſon de Pierre de Bernis tire ſon origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de *Ganges*, en Languedoc, du nom de Pierre (*Petri*), dont elle eſt iſſue : ce qui eſt reconnu & établi par le procès-verbal des preuves de nobleſſe faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal de *Bernis*, en 1748, & inſérées, par extrait, dans ſes preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, leſquelles établiſſent, par actes originaux, ſa filiation juſqu'à Pierre de Pierre, Seigneur de Ganges, qui vivoit ſur la fin du XIe ſiècle. — Les Seigneurs de Pier-

RE, Barons de *Ganges*, ſont connus dès le XIe ſiècle, & notamment dans la première Croiſade, au ſiége d'Antioche en 1098. GUILLAUME DE PIERRE, que Dom Vaiſſete, Hiſtorien du Languedoc, croit père de PIERRE DE PIERRE, Baron de Ganges, joua un rôle conſidérable dans ce ſiége. (Voy. l'*Hiſt. génér. du Languedoc*, tom. II, p. 309.) Ces Seigneurs étoient Vaſſaux des Comtes Souverains de Melguel, ou Mauguio, pour une partie de la Baronnie de *Ganges*, érigée depuis en *Marquiſat;* ils le furent enſuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melguel au Domaine de l'Evêché de Maguelonne, transféré à Montpellier en 1536, par le Pape PAUL III.

Les Seigneurs DE PIERRE, outre la Seigneurie des Ville & Château de *Ganges*, poſſédoient encore, dans les XIIe & XIIIe ſiècles, les Terres de *Sumène, Briſſac, Popian, Montolieu, Londres, Cazillac, Soubeiras;* les Villes de *Gignac* & de *Molières*, & les Baronnies de *Pierrefort, Caſtries, Montfrin* & *Hierle:* cette dernière étoit compoſée de 23 Paroiſſes. Ils étoient doublement alliés à la Maiſon *de Toulouſe*, par le mariage de *Vierne d'Anduſe*, avec RAYMOND Ier DE PIERRE, Baron de Ganges, & par celui d'ALZACE (*Alzacia*), fille de RAYMOND III DE PIERRE, Seigneur de Ganges, laquelle épouſa, en 1253, *Pierre-Bermond* II *d'Anduſe*, Seigneur de Sauve & d'Alais, Comte de Gévaudan. (Voy. l'*Hiſt. génér. du Languedoc*, tom. III, p. 477.) — Les degrés de filiation de la Maiſon DE PIERRE étant inſérés dans le *Dictionnaire* de Moréri, Edit. de 1759, avec beaucoup d'exactitude, on y renvoie le Lecteur : on ſe contentera d'indiquer ici l'époque de la ſéparation des branches de cette Maiſon, ſubſiſtantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal de *Bernis*.

II. PONS II DE PIERRE, Baron de Ganges (fils aîné & principal héritier de RAYMOND Ier DE PIERRE, Seigneur de Ganges), prit en inféodation, en 1175, aſſiſté de *Vierne d'Anduſe*, ſa mère, les Fief & Terre de Molières, de *Bernard d'Anduſe*. Il donna, en 1204, à PIERRE, Roi D'ARAGON, l'aveu de la Seigneurie de Popian, qu'il reprit en Fief de ce Prince, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit, par ſon teſtament, en 1218, pluſieurs fondations conſidérables, confirma celles qu'avoit faites ſon père, RAYMOND DE PIERRE; donna à *Egline*, ſa femme, la jouiſſance de la plus grande partie de ſes Terres, & inſtitua RAYMOND II, ſon fils aîné, qui ſuit, héritier des Terres de Ganges, de Briſſac & de plus de 40 Paroiſſes. Il donna à PONS DE PIERRE, ſon ſecond fils, la Ville de Gignac & le Château de Popian; ordonna que GUILLAUME DE GIGNAC, ſon troiſième fils, fut reçu Chevalier, & deſtina ſes deux derniers fils, BERNARD-RAYMOND & GUILLAUME DE PIERRE, rapporté après ſon aîné, à être Chanoines de Maguelonne, ne léguant, à chacun d'eux que 500 ſols Melgoriens. (Les actes de 1175, 1204 & 1218 ſe trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.)

III. RAYMOND II DE PIERRE, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de PONS II, dont on vient de parler, continua la branche aînée des Barons de *Ganges*, laquelle fondit, ſelon l'opinion de Dom Vaiſſete, Hiſtorien du Languedoc, avant l'an 1330, dans la Maiſon de *Gilbert de Pierrefort*, dont les enfants portèrent le nom de PIERRE, & continuèrent la branche des Barons de *Ganges*, juſqu'en 1508, qu'elle tomba en quenouille, par deux ſœurs héritières, dont l'une, appelée FRANÇOISE DE PIERRE, Dame d'Hierle, Pierrefort & Briſlac, épouſa, en 1522, *Jean de Béziers*, Baron de Vénéjan; & l'autre, nommée auſſi FRANÇOISE DE PIERRE, épouſa, peu après, *Balthazar de Saint-Etienne*, père d'*Henri de Saint-Etienne*, Baron de Ganges, qui, de *Fulcrande de Coſtes*, eut pour fille & héritière, *Jeanne de Saint-Etienne*, qui s'eſt mariée, le 18 Janvier 1629, à *Jean-Pons de Viſſec de la Tude*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel deſcendent les Barons & Marquis de *Ganges* d'aujourd'hui. Voy. VISSEC DE LA TUDE.

RAYMOND II DE PIERRE, Baron de Ganges, épouſa, en ſecondes noces, comme il eſt prouvé par les actes conſervés au Château de *Bernis*, la fille aînée de *Pierre de Bernis*, Seigneur de Nages & de Soulorges, qui lui apporta en dot la Seigneurie de *Bernis*, Diocèſe de Nîmes, ſur laquelle Seigneurie GUILLAUME DE PIERRE, cinquième fils de PONS II, & frère cadet dudit RAYMOND II, Seigneur de Ganges, conſerva, ainſi que ſes deſcendants, des droits, en vertu deſquels leur poſtérité a pris juſqu'aujourd'hui, dans ſes actes, la qualité de

Seigneurs de Bernis. La Terre de *Bernis,* qui avoit paſſé ſucceſſivement dans différentes Maiſons, eſt poſſédée aujourd'hui par celle *de la Rochefoucauld.* Voyez ROCHEFOUCAULD (DE LA).

III. GUILLAUME DE PIERRE, cinquième fils de PONS II, Baron de Ganges, deſtiné, par le teſtament de ſon père, de l'an 1218, à être Chanoine de Maguelonne, ne ſe ſoumit pas à cette diſpoſition; il acquit, conjointement avec ſon frère, BERNARD-RAYMOND, dont on a parlé ci-deſſus, & *Guillaume de Caunes,* leur oncle maternel, la Seigneurie & directe de la maiſon où ils habitoient alors, dans la Ville de Melguel, ou Mauguio, ſuivant un acte de 1245. Ce même GUILLAUME DE PIERRE étoit établi à Nîmes avant 1250. Il y acquit de nouvelles poſſeſſions en Fiefs & en franc-alleu, par acte de 1286; fut Ecuyer du Roi PHILIPPE *le Bel* & Châtelain d'Aigues-Mortes, ſuivant des actes de 1294 & de 1295, qui prouvent qu'il fut père de BERTRAND, qui ſuit, auteur de toutes les branches de cette Maiſon, ſubſiſtantes aujourd'hui.—(Les actes de 1245, 86, 94, 1295, ainſi que tous ceux qui établiſſent la filiation des différentes branches de la Maiſon DE PIERRE DE BERNIS, juſqu'à ce jour, ſe trouvent en original dans les Archives du Comte de *Bernis,* Seigneur des Ports, près de Lunel, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis de *Bernis*, Seigneur de Saint-Marcel, en Vivarais, frère du Cardinal de ce nom.)

IV. BERTRAND DE PIERRE, Ier du nom, avoit épouſé *Ermeſſinde,* laquelle étant veuve dudit BERTRAND Ier, retrocéda, par acte de 1315, à BERTRAND II, ſon fils, tous les biens contenus dans la donation que ſondit fils lui en avoit ci-devant faite. Leurs enfants furent :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. Et PIERRE, IIe du nom, dont la poſtérité a ſubſiſté plus de deux ſiècles à Beaucaire.

Leſdits BERTRAND II & PIERRE DE PIERRE, frères, procédèrent, en 1329, au partage des biens de BERTRAND Ier, leur père, conſiſtant en Terres nobles & allodiales, en Fiefs & Directes, tant dans le territoire de Nîmes que dans celui de Saint-Geniès & de pluſieurs autres Paroiſſes.

V. BERTRAND DE PIERRE, IIe du nom, qualifié *Damoiſeau,* dans des actes de 1344 & 1347, avoit épouſé *Hélis de Roy,* qualifiée de Dame Madame (*Domina Domina*), dont :

PONS, qui ſuit;

Et GUILLAUME DE PIERRE, comme il eſt prouvé par des actes de 1348, 83 & 1396.

VI. PONS DE PIERRE, IIIe du nom, Damoiſeau de Nîmes, fut père de BERNARD, qui ſuit, comme il eſt prouvé par l'acte de donation que GUILLAUME DE PIERRE, établi à Noziéres, au Diocèſe d'Uzès, fit en 1383, à BERNARD DE PIERRE, ſon neveu, fils de PONS III DE PIERRE, en préſence & ſous l'autorité d'*Hélis de Roy,* mère dudit GUILLAUME, & aïeule de BERNARD, de tous les droits que le même GUILLAUME pouvoit prétendre ſur les biens tant paternels que maternels de BERNARD, ſon neveu, moyennant la ſomme de 200 florins d'or, ſauf & réſervées les ſubſtitutions.

VII. BERNARD DE PIERRE, qualifié *Damoiſeau* de Nîmes, Seigneur de Bernis & de Sauzet, Diocèſe d'Uzès, épouſa, le 30 Septembre 1380, *Catherine de Saint-Marcel,* fille de *Léger de Saint-Marcel,* Damoiſeau, & de *Perrine de Mirabel.* La filiation de *Léger de Saint-Marcel,* remonte par titres originaux, juſqu'en 1220, dans leſquels tous ſes ancêtres ſont qualifiés *Damoiſeaux* ou *Chevaliers.* Ils ſont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs de *Saint-Marcel-d'Ardèche.* Cette alliance apporta à BERNARD DE PIERRE, la principale portion de la Seigneurie de la Ville de *Saint-Marcel,* de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une poſſeſſion non interrompue depuis 1380, ont paſſé de mâle en mâle aux deſcendants de BERNARD DE PIERRE, & ont été érigées, par Lettres Patentes de 1751, en titre de *Marquiſat,* ſous la dénomination de *Pierre-Bernis,* en faveur de PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, frère du Cardinal de *Bernis.* BERNARD DE PIERRE eut pour fils :

JACQUES, qui ſuit;

Et BERTRAND DE PIERRE.

VIII. JACQUES DE PIERRE, Seigneur en partie de Sauzet, S^t^.-Etienne de Dions, S^t^.-Julien du Colombier, &c., rendit hommage, en 1443, conjointement avec ſon frère BERTRAND, deſdites Terres, à Guillaume de Poitiers, Evêque de Viviers. Il avoit épouſé *Aigline de Sarrazin,* & fit ſon teſtament en 1462, par lequel il déclara vouloir être enterré à Sauzet, dans le tombeau de ſes ancêtres. Il y fit pluſieurs fondations pieuſes;

inſtitua pour héritier univerſel JEAN, ſon fils, qui ſuit, & lui ſubſtitua, en cas de mort ſans enfants légitimes, le fils aîné de BERTRAND DE PIERRE, ſon frère, qu'il appelle *Bernis*.

IX. JEAN Ier DE PIERRE, conjointement avec BERNIS DE PIERRE, ſon couſin germain, rendit hommage des Terres de Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions & S^t^.-Julien du Colombier, à Claude de Tournon, Evêque de Viviers en 1501; fit ſon teſtament en 1517, par lequel il inſtitua pour héritier, LOUIS, ſon fils aîné, & lui ſubſtitua, en cas de mort ſans enfants légitimes, ſes deux autres fils. Il avoit épouſé, en 1482, *Jeanne de Molette*, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiès, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui a formé la branche des Seigneurs *des Ports*, établie à Lunel, dont ſortirent celle des Seigneurs de *Loubatières*, établie à Nîmes, & celle des Seigneurs d'*Arènes*, dont l'héritière, ANNE-ELISABETH DE PIERRE, Dame d'*Arènes* & d'*Antignargues*, a été mariée, en 1723, à *Louis-Charles de Cambis*, Seigneur d'Orſan, Marquis de Lagnes, dont elle a eu poſtérité. Voy. CAMBIS;
2. BERTRAND, qui ſuit;
3. Et JACQUES, dont on ignore la poſtérité.

X. BERTRAND DE PIERRE, IIIe du nom, rendit hommage, en 1549, à Charles de Tournon, Evêque de Viviers, des Seigneuries de S^t^.-Marcel, S^t^.-Etienne de Dions, S^t^.-Julien du Colombier, S^t^.-Juſt, &c., & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épouſa, en dernières noces, le 31 Janvier 1557, *Louiſe d'Artiffet*, fille de *Louis*, Seigneur de Jonquières & de Bagnols, & d'*Iſabeau de Barjac*. C'eſt *Louiſe d'Artiffet*, qui obtint du Comte d'Acier, que la Ville de Saint-Marcel ne fut point ſaccagée, lorſque ce Chef des Religionnaires en faiſoit le ſiége en 1567. BERTRAND III DE PIERRE ſervit avec diſtinction ſous les règnes d'HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, & eut de ſon mariage,

XI. JEAN DE PIERRE, IIe du nom, qui hérita non-ſeulement des Seigneuries de S^t^.-Marcel, S^t^.-Etienne de Dions, S^t^.-Julien du Colombier, S^t^.-Juſt., &c., mais encore de celles que poſſédoit la branche des Seigneurs de *Bernis*, formée, en 1440, par BERTRAND DE PIERRE, ſecond fils de BERNARD DE PIERRE & de *Catherine de Saint-Marcel*. Il prit auſſi le nom & la qualité de *Seigneur de Bernis*, que ſes deſcendants ont toujours conſervée. Il avoit épouſé, en 1588, *Catherine de Béziers*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine de Béziers*, Maiſon illuſtre, à laquelle le Roi PHILIPPE-AUGUSTE avoit donné la Baronnie de Vénéjan, & qui poſſédoit en même temps celle de Bagnols, compoſée d'un grand nombre de Paroiſſes. Il rendit hommage à Jean de l'Hoſtel, Evêque de Viviers, en 1597, & fit au Roi le dénombrement de ſes Terres la même année. Il fut, en 1591, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi HENRI IV, de la ſomme de 1,200 écus, pour les bons & fidèles ſervices qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne ceſſoit de lui rendre, comme il eſt prouvé par des Lettres Patentes de 1595 & de 1597. JEAN II fit ſon teſtament le 18 Septembre 1604, & nomma pour héritier JEAN-JACQUES, ſon fils, qui ſuit.

XII. JEAN-JACQUES DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, S^t^.-Marcel, S^t^.-Etienne de Dions, S^t^.-Julien du Colombier, &c., eut une Compagnie de 100 hommes de guerre dans le Régiment de Chambley par Commiſſion de 1619, & une autre Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Phalsbourg par Commiſſion de 1629. Il fut tué, au ſervice du Roi, en Juin 1636, d'une bleſſure qu'il reçut devant la Fortereſſe de Fontanette, en Milanais, étant pour lors Meſtre de Camp dudit Régiment de Phalsbourg. Par ſon teſtament de 1635, il inſtitua pour héritier univerſel JEAN-LOUIS, ſon fils aîné, & légua à ſes autres enfants leurs légitimes ſur tous ſes biens. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1621, *Anne de Louet de Calviſſon de Nogaret*, dont naquit

XIII. JEAN-LOUIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, S^t^.-Marcel, Co-Seigneur de Bagnols, &c., qui fut Cornette des Chevaux-Légers du Duc de Mercœur en 1650; ſervit utilement le Roi lors de la révolte, qu'on appelle, dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à 6,000 hommes, dont le Chef fut puni de mort & ſa tête expoſée ſur les murs d'Aubenas. Il épouſa, le 17 Septembre 1661, *Iſabeau de Blou-Laval*, fille de *Jean-Antoine* II, Seigneur de Laval, Meſtre de Camp d'Infanterie, iſſu d'une très-ancienne Maiſon, alliée à celles de *la Ferté-Senneterre*, *Gourdon*,

Laval-Montmorency-Loué, Rohan & *Albret*. Jean-Louis fut maintenu dans ſa nobleſſe par un Jugement contradictoire rendu, en 1668, par M. de Bezons, Commiſſaire du Roi pour la vérification des titres de nobleſſe des Maiſons du Languedoc, & prouva ſa filiation, par contrats de mariage & par teſtaments, juſqu'en 1344. Son épouſe fit le ſien en 1681, dans lequel elle eſt qualifiée de *haute & puiſſante Dame, Madame,* femme de *haut & puiſſant Seigneur* Jean-Louis de Pierre de Bernis, & laiſſa, entr'autres enfants,

XIV. Joachim de Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, S^t.-Marcel, S^t.-Etienne de Dions, S^t.-Julien du Colombier & de S^t.-Juſt, Baron de Châteauneuf & de Préſailles, qui fut Page du Roi en ſa Grande Ecurie, après avoir prouvé ſa nobleſſe, par filiation ſuivie, juſqu'en 1344; fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeu par Commiſſion de 1688; teſta le 8 Janvier 1743; nomma Philippe-Charles-François, ſon fils aîné, pour héritier univerſel; légua François-Joachim de Pierre de Bernis, aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude, dont il ſera parlé ci-après, & à ſes autres enfants leurs droits de légitime, tels qu'ils ſeroient réglés par leurs parents & amis. Il avoit épouſé, le 1er Janvier 1697, *Marie-Eliſabeth du Chaſtel,* fille de *haut & puiſſant Seigneur Guillaume du Chaſtel,* Baron de Condres, Châteauneuf, &c., d'une très-ancienne Maiſon, alliée à celles d'*Apcher, de Fay de la Tour-Maubourg, de Polignac, de la Tour-d'Auvergne,* &c. De ce mariage naquirent :

1. Philippe-Charles-François, qui ſuit ;
2. François-Joachim, rapporté après ſon aîné;
3. Françoiſe-Hélène, qui s'eſt mariée, le 8 Septembre 1728, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Seigneur & Baron de Salgas, &c., dont des enfants. Voy. NARBONNE ;
4. Gabrielle-Eliſabeth, Religieuſe Urſuline à Bagnols ;

Et huit autres enfants, morts en bas âge.

XV. Philippe-Charles-François de Pierre, Chevalier, Seigneur de Saint-Marcel, &c., Marquis de Pierre-Bernis, Baron de Châteauneuf & de Préſailles, ſubſtitué aux biens, nom & armes des Maiſons *de Blou-Laval* & des Vicomtes *de Gourdon,* Page du Roi dans ſa Petite Ecurie en 1729, a remonté ſes preuves de nobleſſe, ainſi que l'avoit fait ſon père, juſqu'en 1344, & fut enſuite Cornette au Régiment Royal-Pologne. C'eſt en ſa faveur que le Roi a uni, à la Seigneurie de *S^t.-Marcel,* les Fiefs de *S^t.-Etienne de Dions, S^t.-Julien du Colombier, S^t.-Juſt, la Batie, Baladun*, &c., & les a érigés en *Marquiſat,* ſous la dénomination de *Pierre-Bernis,* par Lettres Patentes du mois d'Avril 1751. Le Marquis de *Bernis* a épouſé, le 1er Juin 1746, *Renée d'Arnaud,* Baronne de la Caſſagne & du Pouget, dont ſont iſſus trois garçons & une fille, qui ſont morts peu après leur naiſſance.

XV. François-Joachim de Pierre de Bernis, appelé *le Cardinal de Bernis,* ſecond fils de Joachim, & de *Marie-Eliſabeth du Chaſtel*), né le 22 Mai 1715, fut reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1er Décembre 1739, ſur ſes preuves faites de 16 quartiers, ſuivant l'uſage de cette Egliſe; fut reçu à l'Académie Françaiſe au mois de Décembre 1744; Chanoine & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749, ſur ſes preuves faites devant ce Chapitre, en établiſſant ſa filiation juſqu'à l'an 1116; nommé Ambaſſadeur du Roi à Veniſe au mois d'Octobre 1751; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Arnoul de Metz le 22 Juin 1755; Ambaſſadeur Extraordinaire & Miniſtre Plénipotentiaire du Roi, en Eſpagne, au mois de Septembre de la même année; Miniſtre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Verſailles, qu'il a ſigné, en cette qualité, le 1er Mai 1756; Conſeiller d'Etat d'Egliſe le 27 Juin ſuivant; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soiſſons le 25 Août ſuivant, en remettant l'Abbaye de Saint-Arnoul de Metz; Ambaſſadeur près de L. M. Imp. en Octobre même année; fait Miniſtre d'Etat le 2 Janvier 1757; Secrétaire d'Etat & des Commandements au Département des Affaires Etrangères au mois de Juin ſuivant; Prieur & Seigneur de la Charité-ſur-Loire en Octobre même année; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines, au Diocèſe de Châlons-ſur-Marne, en Février 1758; a été reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 14 Mai ſuivant. Par le Procès-Verbal de ſes preuves, rapportées devant le Roi, il eſt établi qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & teſtaments originaux, ſans aucune méſalliance, le Chapitre

de Lyon a reconnu que ledit François-Joachim de Pierre deſcendoit, par une filiation non interrompue, des anciens Seigneurs de *Ganges*, depuis l'an 1116. A ces avantages il joint l'honneur ineſtimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui ſont amplement rapportées dans le Procès-Verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il a été nommé Cardinal de la Sainte Egliſe Romaine le 2 Octobre 1758; Archevêque d'Albi le 1er Juin 1764, ſacré à Sens par le Cardinal de Luynes, le 5 Août ſuivant, ſerment prêté le même mois, & peu après a été nommé Ambaſſadeur près du Saint-Siége à Rome, où il réſide depuis pluſieurs années.

On voit par cet Abrégé généalogique que la Maiſon de Pierre de Bernis eſt diviſée en trois branches: de la première, les Seigneurs *des Ports*, établie à Lunel, étoit André de Pierre, Chevalier, Seigneur *des Ports*, qui épouſa, en 1732, *Anne-Thérèſe de Nigri*, iſſue d'une ancienne & illuſtre race, & dont il eut

1. François, Seigneur des Ports, Garde de la Marine, qui eſt mort à Louisbourg en 1756;
2. Et Pons-Simon-Frédéric, qui ſuit.

Pons-Simon-Frédéric de Pierre, Comte de Bernis, Chevalier, Seigneur *des Ports*, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, avoit fait ſes preuves, en 1755, pour être reçu Chevalier de Malte. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1755, *Marie-Hélène-Eliſabeth-Hyacinthe de Narbonne-Pelet*, morte le 10 Avril 1756, n'ayant pas eu d'enfants. Elle étoit fille de *Claude*, Seigneur & Baron de Salgas, &c., &c., & de Françoise-Hélène de Pierre de Bernis, mentionnés plus haut.

De la ſeconde branche, Seigneurs de *Loubatières*, établie à Nîmes, étoit François de Pierre, Chevalier, Seigneur de *Loubatières*, &c., Capitaine au Régiment de Médoc, qui épouſa, en 1742, *Anne-Renée d'Arnaud de la Caſſagne*, ſœur aînée de la Marquiſe de Pierre de Bernis. Leurs enfants furent :

1. Pons-Simon, qui ſuit;
2. François;
3. & 4. Françoise & Anne-Renée.

Pons-Simon de Pierre, appelé *le Vicomte* de Pierre-Bernis, Chevalier, Seigneur de *Loubatières*, Colonel d'Infanterie dans les Troupes de S. M., au ſervice de France, a épouſé, à Rome, le 6 Mai 1776, *Jeanne-Françoiſe-Hippolyte-Sophie du Puy-Montbrun*, fille aînée de *Jacques du Puy*, IIe du nom, Chevalier, Marquis du Puy-Montbrun, &c., Meſtre de Camp de Cavalerie, & de *Marie-Thérèſe-Catherine de Narbonne-Pelet de Salgas*. Ils ont reçu la bénédiction nuptiale des mains du Cardinal de *Bernis*, leur oncle. Voy. PUY-MONTBRUN (du).

Et la troiſième branche a pour chef Philippe-Charles-François de Pierre, Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval, Vicomte de Gourdon, &c.; lequel a pour frère, comme on l'a dit plus haut, François-Joachim, appelé *le Cardinal de Bernis*.

Si la Maiſon de Pierre de Bernis n'a pas aujourd'hui autant de puiſſance ni de richeſſes qu'en avoient les anciens Seigneurs de *Ganges*, dont elle deſcend, elle a du moins l'avantage d'avoir ſervi nos Rois pendant près de 300 ans, dans des emplois diſtingués & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances; d'avoir conſervé la pureté de ſon origine, & de prouver ſa nobleſſe, par des actes vérifiés, depuis plus d'un ſiècle, par les Commiſſaires du Roi; par les différents Généalogiſtes de ſa Maiſon & de ſes Ordres; par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La poſſeſſion non interrompue de la Seigneurie de *Saint-Marcel*, depuis 400 ans, eſt un titre auſſi inconteſtable qu'il eſt rare aujourd'hui.

La Maiſon de Pierre de Bernis porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion du même, armé & lampaſſé de gueules*. Cimier : *un lion iſſant, tenant une épée*. Cri & Deviſe : Armé pour le Roi.

§ PIERRE (de la), ancienne Famille, originaire de Valleraugue, Diocèſe d'Alais, en Languedoc.

Jean de la Pierre, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, en la Chancellerie, près de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, né le 14 Septembre 1716, s'eſt marié, par contrat reçu par Me *Carlet*, Notaire, le 5 Juillet 1741, avec *Jeanne de Pieyre*, Dame de la Valette & Bauvert, Dame en partie du Rey, Mandagout & autres lieux, originaire auſſi de Valleraugue, leſquels ont eu pour enfants :

1. François, qui ſuit;
2. Et Marie, née le 20 Décembre 1742, qui s'eſt mariée à noble *Antoine-François de la*

Cour, Sieur de la Beſſède, ſur des pactes, du 13 Mai 1767, enregiſtrés le 20 Octobre 1768, par Me *Foſguet*, Notaire à Valleraugue.

François de la Pierre, Ecuyer, Seigneur de *la Valette*, Bauvert, Seigneur en partie de Favières, du Rey, Mandagout & autres lieux, né & baptiſé le 17 Juillet 1744, s'eſt allié, par contrat du 25 Avril 1772, reçu par Me *Martin*, Notaire de la Ville d'Uzès, avec *Louiſe Verdier*, de ladite Ville, dont ſont iſſus :

1. Jean-Louis-François, né le 10 Mars 1773;
2. Jean, né le 24 Septembre 1774;
3. François-Louis-Paulin, né le 14 Juillet 1782;
4. Et Marie-Jeanne-Clotilde, née le 27 Septembre 1776.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 loſanges du même.* (*Notice* rédigée ſur un *Mémoire* certifié du Juge du lieu, dans lequel il conſtate que les actes & titres ſuſdits, lui ont été communiqués, ainſi que les Lettres Patentes, délivrées par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, portant attribution & réglement des Armoiries.)

PIERRE de BOUSIES (de la). Henri-Théodore de la Pierre, Marquis de Bouſies, Pair du Cambréſis, Banneret du Hainaut, Seigneur de Foreſt, Hemelveerdeghem, &c., eſt mort, au Château de Bouſies, près de Landrecies, en Hainaut, le 18 Juillet 1756, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé *Marie-Angélique de Graſſi*, née Baronne de Nokeren, & morte le 9 Mai 1752, ayant eu

Jeanne-Françoiſe-Henriette-Colette de la Pierre de Bousies, qui épouſa, en 1729, *François-Marie le Danois*, Marquis de Cernay, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de St.-Louis. Elle eſt morte, le 2 Mars 1756, au Château de Raiſmes, près de Valenciennes, âgée de 46 ans, & ayant eu poſtérité. Voy. DANOIS (le). (*Mercure de France* d'Octobre 1756, p. 236.)

* PIERRE-BUFFIÈRE. C'eſt une des premières Baronnies du Limouſin, qui a été l'apanage des cadets des Vicomtes *de Limoges*. Elle a été poſſédée par des Seigneurs du nom de Pierre-Buffière, juſqu'en 1626, que Marguerite de Pierre-Buffière épouſa *Charles-Antoine de Ferrières*, Marquis de Sauvebœuf. Son petit-fils, *Jean-Nicolas de Ferrières-Sauvebœuf*, étant mort ſans alliance, ſa ſœur, *Anne-Thérèſe de Ferrières-Sauvebœuf*, épouſa *Charles*, Marquis *de Vaſſan*, &c., d'une très-noble & ancienne Famille du Valois. Il ne reſte de ce mariage que *Marie-Geneviève de Vaſſan*, qui s'eſt alliée, le 11 Avril 1743, à *Victor de Riquetti*, Chevalier, Marquis de Mirabeau, &c., iſſu d'une Maiſon noble de Toſcane, & bien plus noble encore lui-même par ſon talent & par ſon zèle, que par ſon origine, quelqu'ancienne qu'elle ſoit. Voy. VASSAN & RIQUETTI, ou RIQUETY.

Une branche de la Maiſon de Pierre-Buffière ſubſiſte en Berry, près d'Argenton, dans la perſonne de N...., Marquis de Pierre-Buffière, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Apchon & Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice, qui s'eſt marié, à Paris, avec N.... *de Machault*, dont il a eu trois filles.

Le Marquis de Pierre-Buffière a auſſi deux frères : l'un, connu ſous le nom de *Chevalier* de Pierre-Buffière, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Major du même Régiment d'Apchon, & eſt retiré du ſervice; l'autre, appelé *M. de Prunjet*, eſt Capitaine d'une Compagnie d'Invalides : ils n'ont point fait d'alliance. Ils avoient un autre frère, nommé *M. de Chabenet*, mort ſans avoir été marié, après s'être retiré du ſervice de Mer; & une ſœur, qui eſt morte. Elle avoit épouſé N.... *Couraud*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chevreux, dont elle a eu un garçon & une fille.

Dubuiſſon, dans ſon *Armorial*, donne à la Maiſon de Pierre-Buffière pour armes : *de ſable, au lion d'or.*

PIERRE de FRÉMEUR (de la), Marquis dudit lieu, Seigneurs de *Talhouët*, en Bretagne. De cette Maiſon étoit

Jean-Touſſaint de la Pierre, Marquis de Frémeur, Seigneur de Kermadio & autres lieux, en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Montmédy, Commandant pour S. M. dans l'Iſle de Minorque, où il eſt décédé le 2 Avril 1759. On voit l'Épitaphe ſuivante en marbre, dans l'Egliſe paroiſſiale de Minorque où ſa veuve & ſa Famille ont fondé, à perpétuité, une Meſſe de *Requiem*, pour le 2 Avril de chaque année : *Cy-gît haut & puiſſant Seigneur* Jean-Touſſaint de la

Pierre, *Marquis de Frémeur, Seigneur de Kermadio, Roſnerho, Pendreff & autres lieux, ſitués en Bretagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées de S. M. Très-Chrétienne, Gouverneur de Montmédy, Commandant pour le Roi dans l'Isle de Minorque, où il eſt décédé le 2 Avril 1759, dans la 62e année de ſon âge.* Ce marbre a été poſé ſur ſa tombe, par les ordres du Roi Louis XV, pour honorer & conſerver la mémoire d'un ſujet vertueux & fidèle.

Le même Monarque & la Famille Royale ſignèrent, le 15 Avril 1762, le contrat de mariage de N..., Marquis *de Mirville*, & de N... *de la Pierre de Frémeur.*

Les armes : *d'or, à 2 faſces de gueules.*

* PIERREFEU, en Provence, Diocèſe de Toulon : Terre & Seigneurie, qui fut acquiſe par Pierre Dedons, IIe du nom, rapporté ci-après, & qui fut érigée, en ſa faveur, en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1682. — Il y a des titres des années 963 & 1096, où il eſt fait mention des Dedons, qui ſont compris, dès ces temps-là, parmi les principaux Nobles du Pays de Provence.

I. Hugues Dedons, *Damoiſeau*, fut Député, en 1285, pour tranſiger ſur un procès que les habitants d'Iſtres avoient avec les Prieurs prébendés de l'Egliſe d'Aix. Il eut pour deſcendant, au VIIe degré,

VII. Hugues Dedons, qui fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix le 28 Juin 1554. Il eut, entr'autres enfants,

VIII. Pierre Dedons, Ier du nom, Seigneur en partie d'Iſtres & de Mimet, Conſeiller au Parlement de Provence le 20 Octobre 1581, & l'un des plus grands Magiſtrats de ſon temps, lequel avoit épouſé, *Diane d'Arbaud*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. Louis-Hugues, qui ſuit ;
2. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs *du Lis*. Voy. DEDONS.

IX. Louis-Hugues Dedons laiſſa pour enfant

X. Pierre Dedons, IIe du nom, Marquis de *Pierrefeu*, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1650, qui épouſa 1° *Sibylle de Toron d'Artignoſc*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2° le 3 Février 1671, *Madeleine de Louet de Murat de Nogaret de Calviſſon*, fille de *Jean-Louis de Louet de Nogaret*, Marquis de Calviſſon, & de *Françoiſe du Caylar de Saint-Bonnet*. Du ſecond lit vinrent :

Louis-Hugues, qui ſuit ;
Et Françoise, qui épouſa, en 1690, *Joſeph de Coriolis*, Baron de Limaye, &c., Préſident en la Cour des Comptes de Provence, dont des enfants. Voy. CORIOLIS.

XI. Louis-Hugues Dedons, IIe du nom, Marquis de *Pierrefeu*, épouſa, le 28 Septembre 1694, *Gabrielle d'Albert*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Provence, dont :

1. François-Hyacinthe, qui ſuit ;
2. Esprit, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Camps & Armées du Roi ;
3. Et Jean-Pierre, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Egliſe d'Aix & l'un des Vicaires Généraux de l'Archevêque de cette Ville.

XII. François-Hyacinthe Dedons, Marquis de *Pierrefeu*, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1747, 48 & 1749, &c., ſe maria, le 16 Janvier 1723, à N.... *de Martin du Puget*, dont vinrent :

1. Marc-Antoine, né le 15 Octobre 1729 ;
2. Et Ignace, Cornette dans le Régiment de Montcalm, Cavalerie.

Les anciennes armes de la Famille de Dedons ſont : *d'azur, à 3 faſces d'or ;* on y avoit ajouté dans la ſuite *un beſant d'or en chef, accoſté de 2 étoiles auſſi d'or, & en pointe une étoile du même ;* mais à préſent ceux de ce nom ont repris purement les *trois faſces d'or en champ d'azur*, comme leurs prédéceſſeurs les avoient toujours portées, dit l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon. On lit dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, Ouvrage plus moderne, impr. en 1757, que cette Famille porte : *d'azur, à 3 faſces d'or, ſurmontées d'un beſant, accoſté de 2 étoiles, & en pointe auſſi d'une étoile, le tout d'or.* (Voy. la *Généalogie* de Dedons dans les deux Ouvrages cités.)

PIERREFEU, branche de l'ancienne Maiſon de *Thomas*, en Provence, qui a pour tige *Honoré de Thomas*, fils de *Pierre* II, marié, en 1568, à *Lucrèce de Vintimille*. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Louis de Thomas*, Seigneur de *Pierrefeu ; Jean, François* & *Melchior*, Chevaliers de Malte. Voy. THOMAS.

* PIERREFITTE, Prévôté, dans le Duché de Bar, qui avoit été ſupprimée par l'Edit de Juin 1751, & a été rétablie ſur l'ancien pied, par Arrêt du Conſeil des Finances de Lorraine du 19 Mai 1753 & par Lettres Patentes du 3 Juin, ſuivant leſquels les divers Seigneurs de la Terre y font rendre la Juſtice, chacun pendant un temps proportionné à leurs portions, ce qui s'accomplit dans une révolution de 48 mois, après leſquels la même période recommence. Le ſceau de cette Prévôté porte les armes *de Bar;* il eſt très-ancien, & la légende, en caractères gothiques, eſt très-difficile à lire : on peut conjecturer qu'il eſt du temps où une partie de la Terre de *Pierrefitte* paſſa de la Maiſon *du Châtelet* dans celle *de Bar*.

PIERREFITTE, branche de la Maiſon *du Châtelet,* en Lorraine, qui a commencé à *Guillaume du Châtelet,* Seigneur de *Pierrefitte,* qui mourut probablement à la bataille donnée devant Nancy, le 5 Janvier 1477. Elle a fini à *Charles-Antoine du Châtelet,* Chevalier, Marquis de *Pierrefitte,* qui mourut Lieutenant Général des Armées du Roi, le 18 Avril 1680, n'ayant eu qu'une fille unique, qui porta *Pierrefitte* dans la branche des Comtes de *Lomont*. Voyez CHATELET (DU).

* PIERREFITTE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Fief & Seigneurie qui appartient à une branche de la Maiſon de *Mathan*. Voy. MATHAN.

PIERREFITTE, Famille de la même Province, Election de Falaiſe, qui porte pour armes: *d'argent, à 4 cotices d'azur; à la bordure de gueules.*

PIERREPONT (DE), Ecuyers, Sieurs *du Manoir* & de *la Cerverie,* en Baſſe-Normandie: ancienne Nobleſſe des Elections de Carentan & de Bayeux, & dont les branches ſont établies dans les Elections de Valognes & de Bayeux. Il y a une branche dans l'Election de Valognes, dont il y a des enfants : le lieu de leur réſidence eſt Amfreville. Celui qui en eſt le chef a longtemps ſervi dans les Gardes du Corps & a obtenu la Croix de Saint-Louis. Voici ce qu'on lit dans le *Mercure de France* de Juin 1729, p. 1471 :

JACQUES-ALEXANDRE DE PIERREPONT a eu de *Catherine du Fay de Vergetot,* ſon épouſe,

ROBERT, Marquis DE PIERREPONT, Baron Haut Juſticier de Lieuray, Seigneur & Patron de Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Baudreville, Ourville, Beauchamps, &c., qui s'eſt marié, 1° le 2 Juin 1729, avec *Anne-Victoire de Saint-Chamans,* fille de *François,* Comte *de Saint-Chamans,* Chevalier, Marquis de Mery, Seigneur de Meriel-ſur-Oiſe, Saucourt, Montubois, &c. (d'une Maiſon originaire de la Province du Limouſin, où eſt la Terre de ce nom), & de *Bonne de Chaſtelus*. Elle eſt décédée le 15 Mai 1734, & le Marquis DE PIERREPONT a épouſé, 2° le 20 Mars 1738, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy,* troiſième fille de *Michel Surirey,* Seigneur de Saint-Remy, le Petit-Val, &c., Tréſorier Général des Ponts & Chauſſées de France, & de *Marie-Louiſe Vacherot.* (Extrait du *Mercure de France* de Mars 1738.)

Par un *Mémoire,* qui a été communiqué à l'Auteur du *Mercure,* à l'occaſion du premier mariage du Marquis DE PIERREPONT, on voit, dit-il, que cette Maiſon eſt établie en Baſſe-Normandie dès le temps de ROLLON, premier Duc de Normandie, & que dès ce même temps il y a une Terre de ce nom qui fut érigée en plein fief de *Haubert,* &c., & que poſſède M. le Marquis DE PIERREPONT : il eſt neveu & héritier de M. DE PIERREPONT, Lieutenant des Gardes du Corps, Gouverneur de l'Iſle de Ré, & de feu M. DE PIERREPONT, Seigneur de Beauchamps, &c., & auſſi neveu & héritier, du côté maternel, du Marquis de *Vergetot,* Maréchal des Camps & Armées du Roi. Ce *Mémoire* apprend auſſi que le Marquis DE PIERREPONT ci-deſſus, & qui s'eſt marié, en premières noces, le 2 Juin 1729, reſte ſeul de ſa Maiſon en France.

En Angleterre il y a une branche de cette Maiſon, qui eſt connue ſous le nom des Ducs de *Kingſton,* dont un cadet commença l'établiſſement en 1066, dans le temps que les Normands firent la conquête de l'Angleterre ſous le fameux Duc GUILLAUME. *Kingſton* eſt une petite Ville, ſur la Tamiſe, aſſez près de Londres.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 lions du même, les deux du chef affrontés.*

A cette Famille appartient JEAN-LOUIS DE PIERREPONT, Marquis des Biards, qui épouſa *Coline de Géraldin,* dont il eut

MARGUERITE-ANNE-LOUISE, qui a épouſé,

contrat ſigné le 3 Décembre 1758, célébré le 8 Janvier 1759, *Jacques-Gabriel-Robert*, Marquis *d'Oilliamſon*, Meſtre de Camp de Cavalerie, dont poſtérité. Voy. OILLIAMSON.

La Gazette de France de Janvier 1775, porte que PIERRE, Comte DE PIERREPONT, Capitaine au Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, en Janvier 1775, *Louiſe-Marie-Roſe Meſnard de Chouzy*.

PIERREPONT, autre Famille, dont étoit JEAN DE PIERREPONT, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Maître des Requêtes le 18 Janvier 1491 & Evêque de Meaux vers l'an 1501.

Les armes : *d'azur, au pont d'argent, maçonné de ſable*.

PIERREPONT : *d'azur, à 3 pals d'or; au chef couſu de gueules*.

PIERREPONT, Famille dont les armes ſont : *de gueules, au chef denché d'or*.

*PIERRES, en Normandie, Election de Vire : Seigneurie où il y a haute Juſtice, qui eſt auſſi pour les Paroiſſes de *Vaudry* & de *Vieſſoix*; elle appartient au repréſentant de *Michel de Banville*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Pierres* & de Ronfeugerai, & Seigneur des Fiefs de Griſgallon & d'Iſigny, qui nomma à la Cure de *Pierres* le 21 Août 1665; & c'eſt le ſieur *le Cordey*, Ecuyer, qui eſt Seigneur, Patron & Haut Juſticier de *Pierres*.

PIERRES, Ecuyers, Seigneurs de *la Poterie, Thuiley*, en Normandie, Election d'Argentan; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à 2 clefs d'argent, paſſées en ſautoir, & cantonnées de 4 loſanges d'or*.

PIERRIÈRE (LA) : *d'azur, à 2 moutons affrontés d'argent, ſoutenant entre leurs pattes de devant un ſoleil d'or, & poſés ſur une terraſſe de ſinople*.

PIÉTREQUIN, Famille noble, originaire de Bourgogne, établie en Champagne, en Bourgogne & en Lorraine dès avant 1400. Elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. GUYON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, qui épouſa *Marie Hennequin*, dont vinrent :

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et JEAN, dit *Linot*, tige de la branche des Seigneurs de *Mont-ſous-Aigremont*, &c., rapportée en ſon rang.

II. FRANÇOIS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, fut homme d'armes de la Compagnie de CHARLES VI, Roi de France, en 1412, & épouſa *Anne d'Aureville*, fille de *René d'Aureville*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, de laquelle il eut :

1. LÉON, qui ſuit;
2. 3. & 4. JEAN, CHARLES & MARIE.

III. LÉON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, Lieutenant du Seigneur d'Aſſey, Capitaine de 50 hommes d'armes, s'allia avec *Anne d'Autricourt*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Marmeſſe, & de *Marie de Lémont*, dont trois enfants :

1. ANTOINE;
2. JEAN, qui ſuit;
3. Et FRANÇOIS.

IV. JEAN PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur d'Auzon, homme d'armes de la Compagnie du Roi, &c., épouſa *Claude de Courcelles*, fille de Meſſire *Philippe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Liébault, & d'*Oudette de Beaucaire*. Il en eut :

1. JEAN, qui fut maintenu dans ſa *Nobleſſe* par Sentence des Elus de Troyes, confirmée par Arrêt de la Cour des Aides du 2 Mai 1511;
2. 3. 4. 5. & 6. CHARLES, GUY, FRANÇOIS, CLAUDE & LÉON;
7. NICOLAS, qui ſuit;
8. 9. 10. & 11. PIERRE, LOUIS, ETIENNE & ANTOINE;
12. GUYON, qui fut s'établir à Troyes;
13. ROBERT, Docteur de la Société de Navarre;
14. & 15. GABRIEL & PHILIBERT;
16. ANDRÉ, Chevalier de Malte & Commandeur de Mennouveaux;
17. & 18. JACQUES & REMY.

V. NICOLAS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon en partie, épouſa *Jeanne Huguenin*, fille d'*Alexandre*, Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Chaumont, & de *Jeanne de Picart*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ETIENNE;
3. CLAUDE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. PIERRE, Chanoine de Saint-Jean de Chaumont;
5. CLAIRE, mariée à *Robert de Beaupoil*;
6. Et BRIGIDE, qui épouſa *Jean Peſcheur*, Ecuyer.

VI. JEAN PIÉTREQUIN, IIe du nom, Ecuyer,

Seigneur de Millières, épouſa *Perrette Sauvage*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur d'Angoulevent, & de *Bernarde Thibaut*. Ils eurent :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. Bernarde, qui s'eſt mariée, par contrat du 26 Février 1592, à *Jean de Poirreſſon*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Chamarandes, &c., Avocat du Roi au Bailliage de Chaumont, dont des enfants. Voy. POIRRESSON ;
4. Marie, alliée, par contrat du 10 Février 1602, à *Nicolas Guenichon*, Ecuyer, Seigneur d'Arrentières ;
5. Et Jeanne, mariée, par contrat du 9 Février 1597, à *Jacques de Sain*, Ecuyer, Seigneur de Brouſſeval, Licencié en Droit & Avocat en Parlement.

VII. Gabriel Piétrequin, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election de Chaumont, mourut en 1617. Il avoit épouſé *Jeanne de Maignen*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Avocat du Roi à Chaumont, & de *Marguerite Thomaſſin*. Il en eut :

Jean, né en 1607 ;
Et Bernarde, née en 1612. (On ignore s'ils eurent poſtérité.)

SECONDE BRANCHE.

VI. Claude Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de la Voivre (troiſième fils de Nicolas, & de *Jeanne Huguenin*), fut Lieutenant de la Compagnie de M. de Guiſe, & épouſa *Jeanne le Gros*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Varennes & de la Mothe, & de *Bonne de la Mothe*. Il en eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. Et Jeanne.

VII. Pierre Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Vullaines, créé *Chevalier* de l'Ordre de Saint-Marc de Veniſe, par Lettres du 15 Septembre 1616, fut maintenu dans ſa *Nobleſſe* par Sentence des Préſidents, Lieutenants & Elus de Sens, du 3 Juin 1634. Il avoit épouſé, 1° *Eléonore d'Abonde*, fille de *Jules-Jean*, Chevalier, Seigneur de Vullaines, & de *Françoiſe Piédefer* ; & 2° par contrat du 28 Janvier 1629, *Claude de Huet*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Corus, & de *Marguerite de Condé*. (Nous ignorons s'il laiſſa des enfants.)

BRANCHE des Seigneurs de Mont-sous-Aigremont, *&c.*

II. Jean Piétrequin, dit *Linot*, Ecuyer (fils puîné de Guyon, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, & de *Marie Hennequin*), reſté jeune ſans père ni mère, fut Sergent d'armes de Philippe, Duc de Bourgogne, ainſi qu'il ſe voit par un gros Regiſtre en parchemin, contenant les comptes de la Maiſon du Duc de Bourgogne, des années 1421, 22 & 1423, par Mathiet Renault. Il épouſa, vers 1430, *Jeannette Nocher*, fille de *Jacques Nocher*, Ecuyer, Seigneur de Coclois-ſur-Aube, & en eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Perrin, Ecuyer, lequel fut père de
   1. & 2. Guillaume & François ;
   3. Et Claudine.
3. Guillaume, mort en 1485 ;
4. Et Adeline, mariée à N.... *d'Amoncourt*.

III. Jean Piétrequin, IIe du nom de ſa branche, Ecuyer, vivant dès 1460 & en 1490, épouſa *Anne Hennequin*, de la branche des Seigneurs d'*Auzon*, dont :

Etienne, qui ſuit ;
Et Robert, duquel on ignore la deſtinée.

IV. Etienne Piétrequin, Ecuyer, Seigneur en partie d'Auzon, mourut le 8 Mars 1545. On a des actes de lui des années 1515, 18, 20, 38 & 1540. Il eſt dit, dans ſon contrat de mariage & dans pluſieurs titres, fils de Jean Piétrequin & d'*Anne Hennequin*. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1528, *Jeanne de la Vallée*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Cuſey, & de *Marie de Fumeſſon* ; elle mourut le 22 Février 1574. Ils ſont tous deux enterrés dans l'Egliſe Paroiſſiale de S^t^.-Pierre de Langres. De leur mariage ſortirent :

1. François, né le 17 Octobre 1529 ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Claude, né le 27 Avril 1536, qui s'établit à Gex, où il forma une branche, aujourd'hui éteinte ;
4. Gabriel, né le 23 Mai 1338, mort au ſervice du Roi ;
5. Claude, Docteur de la Société de Navarre ;
6. Et Louise, née le 21 Janvier 1531, & morte en 1581, qui s'étoit mariée à *Philibert Rouſſeau*, Ecuyer, Capitaine d'Artillerie.

V. Jean Piétrequin, IIIe du nom, Ecuyer, né en Juin 1533, Seigneur en partie d'Au-

zon, fut tué, le 5 Juin 1589, devant la porte du Marché de la Ville de Langres, où il combattoit pour le Roi, en qualité de Capitaine-Commandant de ladite Ville, contre les ennemis de S. M. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1560, *Anne Rouſſart*, fille de *François*, Ecuyer, demeurant à Langres, & de *Guyette Gaſtebois*. Il en eut :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Philibert, auteur de la branche des Seigneurs de *Gilley*, *la Borde*, &c., rapportée ci-après ;
3. Nicolas, Chanoine, Chantre & Promoteur de l'Egliſe Cathédrale de Langres ;
4. Mathieu, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie du Marquis de Reſnel, tué à Rolampont, à deux lieues de Langres, en combattant contre les ennemis du Roi, en 1615. Il avoit épouſé *Anne du Bois de la Rochette*, dont il n'eut point d'enfants ;
5. Jean, Prieur Commendataire de Saints-Geoſmes, près de Langres, qu'il permuta pour l'Abbaye de Chalivoy. Il voyagea beaucoup, & fut enterré en l'Egliſe des Dominicains de Langres, où il avoit fait ériger le Mauſolée qu'on y voit, tant pour lui que pour ſa Famille ;
6. Pierre, Chanoine de l'Egliſe de Langres ;
7. Marguerite, mariée, par contrat du 26 Octobre 1589, à *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Millières ;
8. Et Anne-Marie.

VI. Etienne Piétrequin, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mont-ſous-Aigremont, mourut en 1610. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Août 1603, à Badonviller, au Comté de Salm, *Marie Jacquemar*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Badonviller, & d'*Anne Martin*. Elle ſe remaria à *Abraham du Puis*, dont elle eut *Jacques du Puis*, Ecuyer, vivant en 1640, & ſe diſant auſſi Seigneur de *Mont*. De ſon premier lit vinrent :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Etienne, tué au ſervice, à Bois-le-Duc, en 1630 ;
3. Et Anne, morte en 1612.

VII. Jean-Baptiste Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de Mont, Chevau-Léger dans les Troupes du Roi, épouſa, 1° *Marie Heudelot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Champ, & de *Marie de Dampierre*, de laquelle il ne laiſſa point d'enfants ; & 2° par contrat du 11 Novembre 1640, *Anne de Brabant*, fille de feu *Abdemelech*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Eſther de Louvière*, Douairière *de Brabant*. De ce ſecond mariage naquirent :

Jean-Baptiste, qui ſuit ;
Et Antoine-Isaac Piétrequin de Brabant, Seigneur en partie de Mont, Gentilhomme de l'Ambaſſade de Rome en 1688, puis Envoyé en Bavière pour les Affaires de S. M., & mort, ſans alliance, le 14 Avril 1698.

VIII. Jean-Baptiste Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont, né en 1649, fut Garde du Corps du Roi, & mourut le 27 Juillet 1721. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Novembre 1671, *Suſanne-Frédérique de Lavaulx*, fille de Meſſire *Erard*, IIIe du nom, Chevalier, Baron de Vrécourt, & d'*Anne Leſpine*, Dame de S^t^.-Ouen. Elle eſt morte le 16 Février 1721, ayant eu de ſon mariage :

1. Joseph, mort à Langres, pendant ſes études ;
2. François-Nicolas, qui ſuit ;
3. Georges, né en 1691, mort en 1765 ;
4. Marie-Dieudonnée, née le 21 Avril 1683, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694 ; elle eſt morte en Juillet 1754 ;
5. Charlotte, née en 1686, décédée, ſans alliance, le 14 Octobre 1719 ;

Et neuf autres enfants, morts jeunes.

IX. François-Nicolas Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont, Gilley, Torcenay, Prangey & Veſvres, né en 1678, fut d'abord élevé à Rome, au Collège Clémentin ; ſervit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, enſuite dans les Dragons du Régiment de Peyzac, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Coëtquen, juſqu'en 1709, qu'étant à Mont, il fut pris en ôtage pour ſon père, par un parti de Traerbach, & y reſta trois ans & demi priſonnier ; a été reçu aux Etats de Bourgogne le 5 Mai 1727, & eſt mort le 5 Février 1749. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1713, Bernarde Piétrequin, ſa couſine, héritière de la branche de *la Borde*, & rapportée ci-après. De ce mariage ils ont eu :

1. Jean-Baptiste-Pierre, qui ſuit ;
2. Philibert-Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Prangey*, &c., rapportée ci-après ;
3. Marguerite, née en 1723, Religieuſe Carmélite à Dijon ;
4. 5. & 6. Bernarde, Geneviève & Gabrielle, mortes jeunes.

X. Jean-Baptiste-Pierre Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont & de Gilley, né le 29 Juin 1715, a épouſé, par contrat du 2 Octobre 1741, *Marguerite Girault*, née le 29 Janvier 1724, fille aînée de *Claude-Joſeph Girault de Vitry*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Donnemarie, Genevrières, Belfond, &c., & d'*Anne-Marie*, Baronne *de Fauge*, ſa première femme. Ils ont eu de leur mariage :

1. Claude-Joseph-Bernard, Chevalier, né le 20 Août 1742, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ; a fait la campagne de 1761, & eſt mort le 20 Septembre 1762 ;
2. François-Nicolas, né le 23 Mars & décédé le 21 Septembre 1746 ;
3. Louis-Marie, né le 1er Novembre 1748, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Langres ;
4. Philibert-Charles, né le 19 Février 1752, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ;
5. Rose, qui ſuit ;
6. Et Barbe-Gabrielle, née le 16 Mars 1756.

XI. Rose Piétrequin, née le 14 Décembre 1749, a été mariée, contrat reçu par *Garnier*, Notaire Royal à Ray, le 20 Juin 1773, à Meſſire *Charles-Angélique*, Comte *de Treſtondan*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Piſſeloup, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du Fort Griffon de Beſançon. Voy. TRESTONDAN.

BRANCHE des Seigneurs de Prangey, *&c.*

X. Philibert-Charles Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Prangey & de Veſvres, né le 1er Janvier 1721 (ſecond fils de François-Nicolas & de Bernarde Piétrequin de la Borde), a ſervi dans le Régiment de Souvré, Infanterie, & a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1752. Il a épouſé, 1° par contrat du 6 Janvier 1746, *Roſe-Gabrielle des Barres*, fille de *Claude*, Chevalier, Comte *des Barres*, & de *Claudette de Lecey* ; & 2° par contrat du 17 Juillet 1769, *Marie-Henriette de Minette de Beaujeu*, fille de *Philippe-Céſar*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & d'*Henriette Plusbel de Saules*. Du premier lit il a eu :

1. Claude-Bernard, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, né & mort en 1751 ;
3. Philibert, né le 14 Avril, & mort le 24 Mai 1753 ;
4. François-Philibert, né le 29 Janvier 1757, décédé la même année ;
5. Marguerite-Nicole, née le 20 Mai 1749, morte en Mai 1759 ;
6. Marie, née en 1755.

Et du ſecond lit eſt iſſu

7. Claude-Henri, né en Juillet 1770.

XI. Claude-Bernard Piétrequin de Prangey, Chevalier, Seigneur de Prangey, Veſvres & en partie de Marac, né le 12 Mai 1747, ci-devant Officier au Corps des Grenadiers de France, a épouſé, contrat reçu par *Collier*, Notaire à Langres, le 22 Janvier 1771, *Roſalie Girault*, troiſième fille de *Claude-Joſeph*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Genevrières, Belfond, &c., & de *Barbe-Nicole Plusbel de Saules*, ſa ſeconde femme. Il en a eu :

1. Barbe-Charlotte-Clotide, née le 20 Juin 1773 ;
2. Et Claude-Josèphe-Elisabeth, née le 31 Août 1774.

BRANCHE des Seigneurs de la Borde, *&c., éteinte.*

VI. Philibert Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de Gilley & la Villeneuve-aux-Frênes (ſecond fils de Jean, IIIe du nom, & d'*Anne Rouſſart*), fut Conſeiller du Roi, Lieutenant Général au Siége Royal de Langres, & mourut en 1634. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1599, *Claire Brotte*, fille de *François*, Seigneur de Coviſier & de la Villeneuve-aux-Frênes, & d'*Anne Fagotin*. Leurs enfants furent :

1. Philibert, qui ſuit ;
2. Jean, Prieur Commendataire de Saints-Geoſmes & Chanoine de l'Egliſe de Langres ;
3. Anne, qui épouſa *René le Tondeur*, Ecuyer ;
4. Gabrielle, mariée à *Antoine du Thyſac*, Ecuyer, Seigneur de la Rochère ; elle eſt morte en 1635 ;
5. & 6. Catherine & Claire, Religieuſes Urſulines ;
7. & 8. Elisabeth & Marguerite, mortes ſans alliance.

VII. Philibert Piétrequin, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Gilley, la Villeneuve-aux-Frênes, la Borde, &c., confirmé dans ſa *nobleſſe* par Arrêts de la Cour des Aides de

1664 & du Conſeil du 20 Juillet 1671, fut Conſeiller du Roi, Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres. Il épouſa, par contrat du 25 Mars 1642, *Bernarde Bouvot*, fille d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur en partie de Roſoy, Préſident au Préſidial de Chaumont, & de *Marguerite Bourrelier*. Elle mourut en 1718, âgée de 69 ans, ayant eu de ſon mariage 12 enfants, entr'autres :

1. Jean-Baptiste-Louis, Ecuyer, Seigneur de Gilley, Sacqueney, Montormentier, &c., Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, mort, ſans alliance, en 1718 ;
2. Philibert, qui ſuit ;
3. Antoine, Chanoine de l'Egliſe de Langres & Archidiacre du Dijonnais en 1671 ;
4. Jean, Docteur en Théologie & Chanoine de l'Egliſe de Langres en 1666 ;
5. Marie, qui épouſa *Gilles d'Hémery*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Jorquenay, &c., dont des enfants. Voy. HÉMERY (D'), en Champagne ;
6. Marguerite, mariée à *Etienne de Lecey*, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Préſident au Préſidial de Langres ; elle eſt morte en 1733, ayant eu poſtérité. Voyez LECEY (DE) ;
7. Et Elisabeth, décédée jeune.

VIII. Philibert Piétrequin, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, Veſvres, Torcenay, Courcelles-Val-d'Eſnoms, d'abord Chanoine de Langres, fut reçu, en 1682, aux Etats de Bourgogne, comme Seigneur de Prangey, puis Capitaine de Dragons au Régiment de Runes en 1685 ; Lieutenant Général d'Epée au Bailliage de Châtillon-ſur-Seine ; premier Chevalier d'honneur à celui de Langres, & eſt mort le 11 Février 1726. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 28 Janvier 1685, *Claudette Humbelot*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſey, & de *Bernarde Robin*, ſa ſeconde femme ; & 2° par contrat du 14 Avril 1703, *Geneviève Gilles de la Londe*, morte en 1728, fille de *Pierre Gilles*, Ecuyer, Sieur de la Londe, & de *Marie Arnault*. Du premier lit il a eu pluſieurs enfants, dont il n'eſt reſté que

Bernarde, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

Deux filles, mortes jeunes.

IX. Bernarde Piétrequin, Dame de Gilley, Prangey & Veſvres, a porté ſes Terres à François-Nicolas Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont, ſon couſin, qu'elle a épouſé, par contrat du 14 Février 1713. Elle eſt morte, le 3 Février 1750, âgée de 65 ans, laiſſant poſtérité.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix recroiſettées, au pied fiché du même.*

PIFFAULT, ou PIFFAUT, Seigneurs de *la Houſſaye*, en Normandie, Election d'Alençon ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

PIGACE, ancienne Nobleſſe de la même Province, originaire du Bailliage d'Alençon, dont voici une *Notice*, d'après Piganiol de la Force.

Richard Pigace ſe trouve mentionné dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1236 ; il y a un Arrêt de l'an 1272, au mois d'Août, comme Richard de Miſſy eut agréable la donation faite par Nicolas de Villiers, Chevalier, à Richard Pigace, Ecuyer ;

Jean Pigace, Seigneur de Brouſſel, épouſa, en 1418, *Colette d'Achey*, fille de *Jean*, dit *le Galois*, & de *Jeanne de Courtremblay* ;

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais, en 1425, ſont compris deux du nom de Pigace ;

Jeanne Pigace fut mariée, en 1463, à *Guillaume de Chantelou*, Seigneur de Vergereul, fils de *Mathieu de Chantelou*, Seigneur dudit lieu ;

Michel Pigace, Seigneur de Carentonne, épouſa *Claude de l'Hôpital*, dont ſortit

Jeanne, qui épouſa, le 12 Octobre 1526, *Jean de Maimbeville*, IIIe du nom, Seigneur de Launay & d'Omonville, dont poſtérité. Voy. MAIMBEVILLE.

Jean Pigace, Seigneur d'Apres, eſt mentionné dans un titre de l'an 1529 ;

Catherine Pigace fut mariée, le 2 Mai 1603, avec *Louis de Hellenvilliers*, Seigneur d'Aurilly, fils de *Valeran*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne le Brun*, & dont poſtérité. Voyez HELLENVILLIERS ;

Françoise Pigace étoit femme, le 29 Mai 1562, de *Jean d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Jean*, & de *Suſanne du Pont-Bellenger* ;

Jean Pigace, Seigneur de Freſney-le-Vieux,

épouſa *Gabrielle de Saint-Germain*, fille du Seigneur du Poſt, dont ſortit

JULIEN, Seigneur de Freſney-le-Vieux.

Les armes : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon du même.*

PIGACHE, auſſi en Normandie, Famille qui a pour armes : *d'argent, à 3 cornets de gueules.*

PIGAULT DE L'EPINOY, Famille noble, originaire de Bretagne, dont la branche aînée a été maintenue dans ſa *nobleſſe d'Extraction*, & de temps immémorial, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de cette Province, le 23 Juillet 1670.

La ſeconde branche deſcend de SAMUEL PIGAULT, fils puîné de RAOUL, qui, ſelon cette maintenue & les actes y relatés, comparut, ès-années 1553, 57, 62 & 1573, aux Montres de la Nobleſſe de cette Province, dans l'équipage convenable à ſa qualité, & dont les ancêtres avoient toujours partagé leurs ſucceſſions, ſuivant l'aſſiette du Comte Geoffroy, de l'an 1185. Ledit SAMUEL, exhérédé par RAOUL, ſon père, par acte exiſtant de l'an 1554, fut Gendarme dans la Compagnie du Vidame de Chartres; ſe trouva à la conquête de Calais ſur les Anglais, par le Duc de Guiſe, & ſe fixa en cette Ville, où il épouſa, le 20 Mars 1573, *Jeanne Hamilton*, fille de noble *Jacques*, Garde du Corps du Roi d'Angleterre, & de *Polly Mortemer*. De lui deſcendoit au Ve degré,

GUILLAUME-ALEXANDRE PIGAULT, Seigneur de Saint-Tricat & du Bois-Rabbé, qui, de *Jeanne-Antoinette de Ricqſon*, ſon épouſe, a eu quatre fils vivants : deux ſont Capitaines au ſervice du Roi, & les deux autres ſont dans la Robe; l'aîné, nommé

GUILLAUME-ANTOINE-HIPPOLYTE PIGAULT DE L'EPINOY, Seigneur de la Mélatière, Beymont & Brouchamp, Conſeiller du Roi, Préſident de ſes Droits, Juge, Voyer, ancien Maire, Lieutenant Général de Police de la Ville & Gouvernement de Calais, a huit enfants de *Marie-Louiſe-Antoinette de l'Epinoy*, ſon épouſe. Le Pape CLÉMENT XIII, par ſa Bulle du 5 Juin 1764, l'a décoré du titre de *Patrice Romain*, de Comte de Latran & de Chevalier de l'Eperon d'Or. L'Empereur JOSEPH II, régnant, l'a créé *Chevalier* & Membre du Corps de la Nobleſſe immédiate de l'Empire, par Diplôme du 13 Janvier 1769, avec rétroaction de quatre degrés de Chevalerie, & la permiſſion d'ajouter à ſes armes (qui ſont : *d'azur, à la croix ancrée & guivrée d'argent*), *deux caſques d'argent, portant au col une chaîne & une médaille d'or, ſurmontés chacun d'une couronne de Marquis, d'où partent à dextre deux vols d'aigle de ſable, & à ſeneſtre une aigle d'argent, accompagnée de deux bannières à ſes armoiries.*

* PIGNAN, Seigneurie, dans le Diocèſe de Montpellier, qui étoit partagée autrefois en trois portions, poſſédées par différents Seigneurs : elle ſe trouva réunie par l'alliance d'*Iſabeau de Ricard*, Dame de Sauſſan, &c., du chef de *François de Ricard*, ſon père, contractée le 1er Septembre 1678, avec *Henri de Baſchi du Caila*, Seigneur de Rigoles, qui acquit de N..... *de Bragelongne*, la troiſième portion de *Pignan*. Son fils cadet, *Henri de Baſchi*, obtint du Roi l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, avec celle de *Sauſſan*, par Lettres du mois d'Avril 1721. Voy. BASCHI.

PIGNATELLI, Maiſon des plus illuſtres du Royaume de Naples, par ſon ancienneté, ſa nobleſſe & les titres d'honneurs dont elle eſt décorée dans toutes ſes branches. Il paroît, par la poſſeſſion de ſes Fiefs, que ceux de cette Maiſon étoient comptés parmi les Barons du Royaume, dès le temps des Rois Normands. — Dans un Diplôme de l'an 1190, rapporté par Charles Borelli, dans un Ouvrage intitulé : *Vindex Neapolit. Nobilit.*, p. 125, eſt mentionné JEAN PIGNATELLI parmi les Décurions, appelés *Connétables*, qui gouvernoient l'Etat de Naples; — PIERRE PIGNATELLI fut, au rapport de Marcheſi, un de ceux qui allèrent, au nom de la Ville de Naples, offrir les clefs de cette Ville au Roi CHARLES Ier D'ANJOU.

I. RICHARD PIGNATELLI, qui vivoit en 1280, fut père de

II. JACQUES PIGNATELLI, Vice-Roi de la Pouille en 1326, qui eut pour fils,

III. THOMAS PIGNATELLI, Majordome du Roi ROBERT, qui fut père de

IV. ANGE PIGNATELLI, qui ſervoit ſous CHARLES III, & eut pour fils,

V. THOMAS PIGNATELLI, qui fut connu, dit Hubner, ſous le nom de *Mazello*, ou de *Ma-*

laſſon, vivant en 1400. De ſa ſeconde femme, *Cécile Philomarini*, il eut, entr'autres enfants,

ETIENNE, CHARLES & PALAMÈDE, rapportés l'un après l'autre, & qui formèrent trois branches principales. Celle d'ETIENNE, l'aîné, s'eſt ſubdiviſée en pluſieurs autres, qui ſont celles des Marquis de *Caſal-Nuovo*, des Ducs de *Rocca*, de *Tolve*, d'*Alliſte*, de *Monte-Calvo* & des Princes de *Strongoli*.

VI. CHARLES PIGNATELLI (frère d'ETIENNE) a fait la première branche des Ducs de *Monteleone* & de *Terranova*, Grands d'Eſpagne, qui ſont rentrés, par alliance, dans la poſtérité de PALAMÈDE PIGNATELLI.

VI. PALAMÈDE PIGNATELLI (deuxième frère d'ETIENNE) fut père de

VII. JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de Noja & de Cerchiaro, qui eut pour enfants :

1. FABRICE, rapporté ci-après ;
2. Et SCIPION, qui ſuit.

VIII. SCIPION PIGNATELLI eut pour fils,

IX. ASCANIUS PIGNATELLI, qui fut créé, ſuivant Imhof, Duc de *Biſaccia*, en 1600. Sa poſtérité eſt établie en France, & porte le nom & les armes d'*Egmond*, à cauſe du mariage de NICOLAS PIGNATELLI, Duc de *Biſaccia*, Gouverneur Général des Armées au Royaume de Naples, avec *Marie-Claire-Angélique*, devenue, en 1707, héritière de ſa Maiſon, & de ſon frère, *Procope-François*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre & du Saint-Empire, &c. De ce mariage naquirent

1. PROCOPE-CHARLES-NICOLAS-AUGUSTIN-LÉOPOLD PIGNATELLI, Duc de Biſaccia, Comte D'EGMOND, &c., dont la poſtérité ſubſiſte dans un de ſes fils, CASIMIR PIGNATELLI D'EGMOND, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voy. EGMOND ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'eſt mariée, le 29 Mars 1711, à *Léopold-Philippe-Charles-Joſeph de Ligne*, Duc d'Arenberg, &c., Prince du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Feld-Maréchal & Général en chef de la Cour de Vienne, &c., dont des enfants. Voy. LIGNE.

VIII. FABRICE PIGNATELLI (fils aîné de JACQUES) fut créé premier Marquis de *Cerchiaro* l'an 1556. Sa poſtérité s'eſt ſubdiviſée en trois branches par ſes fils, nommés

1. JULES, dont on parlera ci-après ;
2. MARTIO, qui ſuit ;
3. Et LUCIO, mentionné enſuite.

IX. De MARTIO PIGNATELLI eſt ſortie la branche des Marquis de *Spinazzola*, remarquable ſurtout par l'honneur qu'elle a eu de donner à l'Egliſe un Chef, encore plus illuſtre par ſes vertus que par ſes dignités, dans la perſonne d'ANTOINE PIGNATELLI, le dernier des fils de FRANÇOIS, quatrième Marquis de *Spinazzola* & premier Prince de *Mondorvino*. Il fut exalté au mois de Juillet 1691 ; prit le nom d'INNOCENT XII, & ſe conduiſit toujours en véritable père commun, ſans prédilection, ſans partialité, & ne reconnut que les pauvres pour ſes parents. Ce Pontife fit une Bulle expreſſe pour abolir le *Népotiſme*, fonda pluſieurs Hôpitaux, & mourut, comblé de mérites & de bénédictions, le 27 Septembre 1700.

IX. LUCIO PIGNATELLI (troiſième fils de FABRICE) a eu, pour arrière-petit-fils,

XII. JÉRÔME-MARIE PIGNATELLI, Prince de *Marſico-Nuovo*, qui mourut en 1700, laiſſant, de ſa ſeconde femme, *Julie-Cécile Conti*, fille de *Charles*, Duc de Poli,

XIII. JEAN-BAPTISTE PIGNATELLI, XIe Prince de *Marſico-Nuovo*, qui a épouſé MARIE-EMMANUELLE PIGNATELLI, Ducheſſe d'Hijar, fille & héritière de FERDINAND, Duc d'Hijar, Grand d'Eſpagne, Vice-Roi de Galice & d'Aragon, mort en 1729, & de *Jeanne-Pétronelle de Silva*, Ducheſſe d'*Hijar*, morte en 1710.

IX. JULES PIGNATELLI, IIe Marquis de *Cerchiaro* (fils aîné de FABRICE), fut père de

X. FABRICE PIGNATELLI, IIe du nom, qui fut créé, en 1600 Prince de *Noja*. Il laiſſa

1. & 2. JULES & JACQUES, rapportés l'un après l'autre, & qui ont formé deux branches.

XI. JULES PIGNATELLI, IIe du nom, eut, pour fils aîné,

XII. FABRICE PIGNATELLI, IIIe du nom, qui fut Vice-Roi d'Aragon, Chevalier de la Toiſon d'Or, & devint Ve Duc de *Monteleone*, par ſon alliance avec HIÉRONYME PIGNATELLI. Leur petite-fille,

XIV. JEANNE PIGNATELLI, VIIe Ducheſſe de *Monteleone*, épouſa, en 1679, ſon grand-oncle, Don NICOLAS PIGNATELLI, frère de FABRICE-D'AGUEL, IIIe du nom, Prince de *Monte-Corvino*, Duc de S^t^.-Maure, & de FRANÇOIS PIGNATELLI, Archevêque de Naples, qui fut créé Cardinal en 1703, & mourut en 734. Ledit Don NICOLAS PIGNATELLI, VIIIe Duc de *Monteleone* & de *Terranova*, Vice-

Roi de Sicile & de Sardaigne, Conſeiller d'Etat, Chevalier de la Toiſon d'Or, eſt mort le 30 Mars 1730, laiſſant pour enfants de ladite JEANNE PIGNATELLI :

1. Don DIÈGUE, qui ſuit ;
2. Don FERDINAND, qui s'eſt allié à LUCRÈCE PIGNATELLI, Princeſſe de *Strongoli ;*
3. Don ANTOINE, qui a épouſé *Françoiſe de Moncayo*, fille aînée du Marquis de Coſcojuela, & de laquelle ſont iſſus :

JOACHIM & VINCENT PIGNATELLI.

4. Don FABRICE, mort ſans alliance ;
5. MARIE-THÉRÈSE PIGNATELLI D'ARAGON DE MONTELEONE, qui épouſa, le 4 Septembre 1701, *Jean-Philippe-Eugène*, Comte *de Merode* & du Saint-Empire, Marquis de Weſterloo, dont elle a été la première femme & a eu poſtérité. Voy. MERODE ;
6. STÉPHANIE, veuve, en 1727, de *Joſeph de Saint-Séverin*, Prince de Biſignano ;
7. CATHERINE, qui a épouſé le Comte *d'Acera ;*
8. Et ROSALIE, qui s'eſt alliée à *Antoine Spinelli*, Prince de la Scala.

XV. Don DIÈGUE PIGNATELLI, IXe Duc de *Monteleone*, Protonotaire du Royaume de Naples en 1721, s'eſt marié, 1° avec *Jeanne Caraccioli*, fille de *Marin*, Prince d'*Avellino ;* & 2° avec MARGUERITE PIGNATELLI, Ducheſſe de *Belriſguardo*, ci-après, & de laquelle il a eu :

1. FABRICE, qui ſuit ;
2. & 3. MARIE-FRANÇOISE & JEANNE.

XVI. FABRICE PIGNATELLI, IVe du nom, né en Septembre 1714, a épouſé, en 1735, *Conſtance de Médicis*, née en Janvier 1717, fille de Don *Joſeph*, Prince d'Ottojano, Grand d'Eſpagne, & d'*Anne de Gaëtan*, iſſue des Ducs de *Sermonetta*.

XI. JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de Caſal-Nuovo (ſecond fils de FABRICE II, Prince de Noja), devint Duc de *Belriſguardo* par ſon alliance avec *Florence Vaëz*, & en eut, entr'autres enfants,

XII. FABRICE PIGNATELLI, qui fut père de

XIII. JACQUES PIGNATELLI, qui eut pour enfants :

1. DOMINIQUE, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, Ducheſſe de Belriſguardo, ſeconde femme de Don DIÈGUE PIGNATELLI, ci-deſſus.

XIV. DOMINIQUE PIGNATELLI, premier Marquis de *Saint-Vincent*, Capitaine Général d'Eſtramadure, Vice-Roi de Navarre & de Guipuzcoa, puis de Galice, épouſa *Anne d'Aymerich*, Marquiſe d'*Aymerich*, fille & héritière de Don *Bernard*, Marquis *d'Aymerich* & de Cruillas, dont :

1. Don ANTOINE, qui ſuit ;
2. Don FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné ;
3. Et MARIE-ANNE, née le 26 Juillet 1689, qui s'eſt mariée, le 12 Février 1709, à *Michel-Ange*, Comte *d'Althann* & du Saint-Empire, Grand Ecuyer de l'Empereur CHARLES VI, mort le 26 Mars 1722, laiſſant cinq enfants.

XV. Don ANTOINE PIGNATELLI, IIe Marquis de S^t^.-Vincent, Prince du S^t^.-Empire & de Belmont, Général de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, retiré à préſent dans le Royaume de Naples, s'étoit marié, le 2 Juin 1722, à *Anne-Françoiſe Pinelli-Ravaſchieri*, Princeſſe de Belmont, Ducheſſe d'Acerenza, dont ſont ſortis :

1. 2. 3. 4. 5. & 6. ANTOINE-FRANÇOIS, MICHEL, JANVIER, DOMINIQUE, JEAN & VINCENT ;
7. 8. & 9. MARIE-ANNE, ELISABETH & THÉRÈSE-YOLANDE.

XV. Don FRANÇOIS PIGNATELLI D'AYMERICH, Baron de Linas, ſe maria, 1° avec *Anne de Clèves ;* & 2° avec *Marie-Françoiſe Rubi*, Baronne de Linas, fille du Marquis *de Rubi*, Gouverneur d'Anvers. Du premier lit eſt né

1. DOMINIQUE, Colonel du Régiment de Galice, Infanterie.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

2. JOSEPH-FRANÇOIS, Marquis de *Rubi*, Capitaine d'Infanterie, qui eſt mort à Barcelone en 1742 ;
3. ANTOINE, ci-devant Colonel du Régiment de Farnèſe, Cavalerie, à préſent Chevalier de Malte & Chanoine de Malaga ;
4. GOÉTANCLE, Marquis de *Rubi*, Baron de *Linas*, Colonel du Régiment de Naples, Infanterie ;
5. Et MARIE-ANNE, qui s'eſt mariée, à Sarragoſſe, avec *Pierre d'Oſſies*.

De cette Maiſon étoit Don JOACHIM PIGNATELLI Y ARAGON, Comte de Fuentès, Marquis de Mora y Coſcojuela, &c., Grand du Royaume d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, du S^t^.-Eſprit, de S^t^.-Jacques & Gentilhomme de la Manche de S. M. C., qui mourut à Madrid, le 13 Mai 1776, âgé de 52 ans. Il avoit été Conſeiller d'Etat, Préſident

du Conſeil des Ordres & Ambaſſadeur dans les Cours de Turin, Londres & Verſailles (*Gazette de France* de 1776, N° 50, article MADRID.)

Les armes de la Maiſon PIGNATELLI ſont : *d'or, à 3 pots,* ou *pignates de ſable, les 2 du chef affrontés.* — Les Marquis PIGNATELLI D'AYMERICH portoient l'écu de PIGNATELLI ſur un *écartelé au* 1 D'ARAGON-SICILE; *au 2 d'azur, à la croix pleine d'argent; au 3 de gueules à 24 croix d'or, rangées en faſce par 6; au chef palé de 12 pièces d'or & d'azur; & au 4 d'argent, à 3 pommes de pin de ſable.* (Voy. le *Mercure de France* de Novembre 1751; Imhof, *Familles illuſtres d'Italie; les Généal. hiſtor. des Maiſons ſouveraines,* par Chaſot de Nantigny, t. II, p. 663, &c.)

PIGUELAIS (DE LA), en Bretagne, Reſſorts de Rennes & de Hédé, & dont étoit GEORGES DE LA PIGUELAIS, Seigneur du Cheſnay, fils de JEAN, qui épouſa, en Octobre 1471, *Françoiſe de Gaulay*.

Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction,* au rapport de M. Barrin, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 4 Juillet 1669.

Les armes : *d'argent, à l'épervier au naturel, armé & becqué d'or, longé, grilleté & perché de gueules.*

* PILES (LES), au Comtat Venaiſſin, Diocèſe de Siſteron : Terre & Seigneurie qui fut acquiſe par le Seigneur *d'Andrée,* qui eſt auſſi Co-Seigneur de *Venaſque* & de *Saint-Didier*.

PILEUR (LE), Ecuyers, Seigneurs d'*Apligny* : Famille dont étoit N... LE PILEUR, qui eut pour enfants :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et THOMAS, Conſeiller du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Paris, qui épouſa *Anne l'Empereur,* nièce de *Françoiſe le Marchand,* première femme de *Louis Boucherat,* Chancelier de France, qui mourut le 2 Septembre 1699. Il en eut une fille, nommée

   ANNE, qui épouſa *Pierre Muſnier,* Sieur de Mauroy & de Saint-Auguſtin, Conſeiller du Roi & Correcteur en ſa Chambre des Comptes de Paris. Ils eurent poſtérité.

JEAN LE PILEUR, Sieur de Grand-Beaune, Conſeiller du Roi, Correcteur en ſa Chambre des Comptes de Paris & Maître des Requêtes de la Reine-Mère ANNE D'AUTRICHE, mourut le 27 Avril 1657. Il avoit épouſé *Catherine Heudebert du Buiſſon,* ſœur de *Nicolas Heudebert,* Sieur du Buiſſon, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, puis Intendant des Finances, qui eſt décédé le 11 Octobre 1715. Leurs enfants furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. N... LE PILEUR, qui eut pour enfants :
   1. AUGUSTIN, Seigneur de Brevannes, Conſeiller au Parlement de Paris & en la ſeconde Chambre des Enquêtes, où il fut reçu le 15 Juillet 1718;
   2. Et MARIE-ANNE-CATHERINE, qui s'eſt mariée, 1° le 3 Février 1717, à *Charles-Hyacinthe Paviot,* Seigneur du Bouillon, &c., Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général du Parlement de Rouen en 1716; & 2° en 1727, à *Louis-Guillaume Faure,* Seigneur de Saint-Gengoult. Elle eſt morte ſans enfants, le 20 Novembre 1738, âgée d'environ 40 ans.
3. HENRI-AUGUSTIN, Abbé de Bonnevaux, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, en Dauphiné & de l'Abbaye d'Epernay, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Reims, qui fut nommé à l'Evêché de Saintes le 5 Avril 1711 & dont il donna ſa démiſſion au Roi au mois de Janvier 1716. Il eſt mort le 25 Avril 1726;
4. CATHERINE, morte le 1er Mars 1728, âgée d'environ 77 ans, & veuve de *Charles Paviot,* Seigneur de Muſſegros, Bézu-la-Forêt, Meſnil-Verclives, &c., Conſeiller du Roi & Procureur Général de ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie;
5. Et MARIE, Prieure du Prieuré de Saint-Jacques des Andelys, qui fut nommée, au mois de Janvier 1713, Abbeſſe du Monaſtère de N.-D. de Meaux, Ordre de Saint-Auguſtin.

JEAN-FRANÇOIS LE PILEUR D'APLIGNY, Ecuyer, mourut le 9 Mai 1741, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé, le 4 Mai 1723, *Madeleine-Thérèſe Muſnier de Mauroy,* ſa couſine germaine, fille de *Pierre Muſnier* & d'*Anne le Pileur,* rapportés ci-deſſus. Il l'a laiſſée veuve & mère de

1. HENRI-AUGUSTIN, né le 15 Septembre 1728;
2. Et JEANNE-MADELEINE, née le 4 Septembre 1726.

Outre les alliances ci-deſſus énoncées, MM. LE PILEUR en ont encore de directes avec

MM. *Aimeret de Gazeau, Malingre, Poncet, Portail,* &c. (*Mercure de France* de Juin 1741, p. 1255.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de 3 pélicans de ſable.*

PILLAVOINE. C'eſt, ſuivant l'opinion commune des Généalogiſtes, une branche de l'ancienne Maiſon *de Trie.*

Sur une lame de cuivre, trouvée dans la Chapelle ſouterraine de l'Egliſe de Saint-Martin du Coudray, on lit cette inſcription : *Anno* M. CCCC. LX. *reſtituit hoc altare Martinus, dictus Panis Avenarum, Dominus de Jeuſoſſe & de Villarceaux, ex voluntate patris & avi* DE TRIE, *dicti Lohier;* ce qui donne lieu de croire que MARTIN, dit PILLAVOINE, étoit de la Maiſon *de Trie.* On trouve quelques-uns de ſes deſcendants nommés indifféremment DE TRIE & DE PILLAVOINE, leſquels portoient pour armes : *d'or, à la bande d'azur,* mais comme le ſurnom de PILLAVOINE eſt plus fréquent dans les titres de cette branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec les Seigneurs DE TRIE, nous allons la rapporter d'après l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne,* tom. VI, p. 679 & ſuiv.

I. MARTIN, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Jeuſoſſe, qualifié fils & petit-fils de N.... DE TRIE, dit *Lohier,* mentionné dans l'Inſcription ci-deſſus, épouſa *Jeanne de Trie,* Dame du Coudray & de Villarceaux, fille de *Jacques,* Seigneur de Rolleboiſe, & de *Catherine le Jay de Fleurigny.* Etant veuve, elle fit donation, le 29 Août 1487, à GUILLAUME & à JEAN DE PILLAVOINE, ſes fils, d'une rente de 120 liv. Elle eut encore une fille, nommée ROBINE-THOMASSE, dite PILLAVOINE, qui épouſa *Guillaume de Goullay,* lequel partagea avec GUILLAUME, dit PILLAVOINE, ſon beau-frère, le 1er Octobre 1487.

II. GUILLAUME, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Villarceaux, du Boulay-Thierry, &c., Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, partagea, le 6 Novembre 1489, avec *Guillaume de Goullay,* ſon beau-frère, les biens qui leur étoient échus par la mort de *Jeanne de Trie,* leur mère & belle-mère; teſta le 19 Janvier 1503, & mourut en 1508, ayant eu de *Marie Hamelin,* ſon épouſe,

1. GUILLAUME, dit *le Jeune,* Seigneur de Villarceaux, Omerville, &c., qui fit rebâtir l'Egliſe du Prieuré de Villarceaux, ſur le vitrage de laquelle il eſt repréſenté armé, le viſage découvert, à genoux ſur un Oratoire, tenant d'une main une Egliſe qu'il offre à Dieu : derrière lui ſont une femme & quatre filles à genoux. Par Arrêt du Parlement de Paris, du 5 Juin 1674, il fut ordonné que les Prieur & Religieux de Villarceaux y rétabliroient cette figure & les armes : *d'or, à la bande d'azur,* qui en avoient été ôtées. Il étoit mort en 1544;
2. NICOLAS, mort, ſans enfants, après l'an 1527;
3. PHILIPPE, qui partagea, avec ſes frères & ſœurs, la ſucceſſion de leur père, & mourut, ſans enfants, en 1527;
4. PIERRE, Curé d'Omerville, mort en 1550;
5. HECTOR, mort jeune;
6. RICHARD, qui ſuit;
7. MADELEINE, qui s'eſt mariée, le 29 Novembre 1522, à *Jacques de Mornay,* Seigneur d'Ambleville, &c., Grand Louvetier de France, auquel elle porta les Terres de *Villarceaux, Omerville, Chauſſy* & *Jeuſoſſe,* dont elle hérita, à l'excluſion de ſes neveux, ſuivant la Coutume de Senlis, & eut poſtérité. Voy. MORNAY, en Berry;
8. ANNE, femme de *Robert de Cantiers,* Ecuyer, Seigneur de Rueil;
9. MARIE, morte fille le 25 Août 1525, & inhumée à Omerville, où l'on voit ſon Épitaphe;
10. JEANNE, qui épouſa *Etienne de la Garenne,* Ecuyer, Seigneur des Noës;
11. Et une autre fille, morte ſans alliance.

III. RICHARD DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Merey, &c., mourut en 1527. Il avoit épouſé, en 1520, *Antoinette de Gaudechart,* Dame de Boutancourt, Bachivilliers, &c., fille de *Philippe,* Ecuyer, Seigneur de Bachivilliers, & d'*Antoinette de Chaumont-Quitry.* Elle eut la garde noble de ſes enfants, & mourut en 1550, laiſſant :

1. QUENTIN, Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, qui tranſigea avec ſes deux frères & ſa ſœur, le 1er Octobre 1550, & fut tué, à la bataille de Jarnac en 1569. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1555, *Antoinette de Marolles,* fille de *René,* Chevalier, Seigneur de Cléré & de Longaulnay, & d'*Anne de Château-Châlon.* Elle ſe remaria, le 11 Juin 1576, à *Jean de Gourdon,* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ſon premier mari elle n'eut qu'une fille,

   ANNE, qui s'eſt mariée à *Richard de Morteaux,* Seigneur de Vigny & de Bois-

Jérôme, dont un fils, *Jacques de Morteaux*, vivant en 1623.

2. Barthélemy, qui ſuit;
3. Guy, qualifié Seigneur du Deffend, dans une tranſaction du 1er Octobre 1550;
4. Et Marguerite, qui épouſa *Richard de Collogon*, Seigneur de Thoury, qui fut aſſaſſiné en 1555.

IV. Barthélemy de Pillavoine, Seigneur de Boiſemont, du Coudray, &c., Gouverneur & Lieutenant, pour le Roi, de la Ville de Vernon, dès le 27 Novembre 1568, obtint de Charles IX, des Lettres, le 18 Janvier 1570, qui lui confirmèrent le droit de franc-uſage dans la Forêt de Lyons, accordé, dès l'an 1355, par Charles, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, Comte de Poitou, aux Seigneurs *du Coudray*, pour toujours & à perpétuité; fit hommage du Fief *du Coudray*, mouvant de la Seigneurie de Giſors, à Iſambert, Seigneur du Bois-d'Ennebout & de Giſors, le 25 Juin 1574; fut un des deux Députés de la Nobleſſe du Bailliage de Giſors le 25 Juillet 1577, pour ſe trouver à la Réformation de la Coutume de Normandie; fut nommé, par Françoiſe de Brézé, veuve de Robert de la Marck, IVe du nom, Duc de Bouillon, un de ſes exécuteurs teſtamentaires; eſt qualifié *Seigneur de Boiſemont* ſur l'inſcription d'une des cloches du Coudray, qu'il avoit tenue & nommée, & vivoit encore lors du mariage de ſon fils. La Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, tom. Ier, p. 192, dit que depuis que la Terre de *Boiſemont* eſt paſſée dans la Maiſon *de Pillavoine*, elle a pris les armes de *Boiſemont*. Barthélemy épouſa, le 4 Avril 1551, *Léonore d'Eſtivaux*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon-ſur-Bar & de la Neuville, & d'*Antoinette des Laires*. Elle étoit morte lors du mariage de ſon fils, & eut pour enfants :

1. Richard, mort ſans hoirs;
2. Georges, qui ſuit;
3. Catherine, mariée, le 28 Juin 1572, à *Louis Velu*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, l'un & l'autre morts en 1595;
4. Et Jeanne, mariée, le 17 Février 1597, après le décès de ſes père & mère, & du conſentement de ſon frère Georges, à *Charles d'Auſſeville*, Ecuyer, Seigneur de Bellefoſſe.

V. Georges de Pillavoine, Seigneur de Boiſemont, nommé Georges de Trie, dit *Lohier, Seigneur du Coudray* & de *Leomeny*, dans l'inſcription de la cloche tenue par ſon père, fit un achat d'héritages le 3 Décembre 1593; comparut à l'Aſſemblée des Etats tenus à Rouen le 14 Novembre 1611, au nom de la Nobleſſe de Giſors, qui l'avoit député le 14 du même mois; mourut à Evreux le 9 Octobre 1618, & ſon corps fut tranſporté à Boiſemont, lieu de ſa ſépulture. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Août 1582, *Catherine de Salemanque*, fille d'*André*, Seigneur de Lormaye, dont vinrent :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Edme, tige de la branche des Seigneurs de *Boiſemont*, rapportée ci après;
3. Claude, qui partagea, avec ſes frères, le 30 Octobre 1619;
4. Charles, auteur de la branche des Seigneurs *du Deffend*, mentionnée enſuite;
5. Marie, vivante en 1629;
6. Autre Marie, qui fit une donation à *Georges*, Seigneur *du Deffend*, ſon neveu, le 31 Mars 1663;
7. Et Léonore, mariée, par contrat du 6 Juillet 1618, à *François Queſnon*, Ecuyer, Seigneur de la Sanſonnière, fils de *François*.

VI. Philippe de Pillavoine, Seigneur du Coudray, Frenelles & du Fief de Fontenil, partagea, avec ſes frères, le 30 Octobre 1619; fut nommé, le 7 Novembre 1630, par les Nobles du Bailliage de Giſors, pour comparoître en leur nom à la tenue des Etats de Normandie, convoqués à Rouen, & étoit mort lors du mariage de ſon fils aîné. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Novembre 1609, *Anne Boutier*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Châteaudacy, & de *Claude de Villetain*. Elle fut nommée, le 20 Septembre 1637, tutrice de ſes enfants, ſavoir :

1. François, qui ſuit;
2. Louis, Religieux, Prieur de Saint-Nicolas de Breteuil, chargé, par ſa mère, d'aſſiſter au contrat de mariage de ſon frère aîné;
3. Charles, auſſi préſent à ce contrat de mariage, comme cadet, & depuis Religieux de l'Abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Chartres;
4. Catherine;
5. Marie, Religieuſe Urſuline aux Andelys;
6. Anne, Religieuſe Urſuline à Giſors;
7. Et Marguerite, qui épouſa *Louis de Quenoville*, Ecuyer, Seigneur de Faverolles & de la Vallée, dont elle étoit veuve en 1666.

VII. François de Pillavoine, Ecuyer, Sei-

gneur du Coudray, eſt qualifié Lieutenant au Régiment du Baron de Dannevoux dans ſon contrat de mariage, enſuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lannoy le 16 Mars 1638, & dans celui de Bretagne le 8 Mars 1641; reçut un aveu le 14 Juillet 1666, comme Seigneur & Patron du Coudray & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer, & étoit mort le 29 Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Décembre 1637, *Catherine Sublet*, fille de *Jean*, Seigneur de Vivaret, Major du Régiment de Navarre, & de *Barbe Ullard*. Elle fut établie tutrice, avec la garde noble de ſes enfants, par Acte paſſé, au Bailliage de Giſors, le 29 Octobre 1666; produiſit ſes titres de nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen, & ſes enfants furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Ordonnance du 5 Décembre 1668. Elle ratifia le contrat de mariage de CHARLES, ſon fils, le 7 Février 1672, & eut pour enfants :

1. FRANÇOIS, qualifié *Seigneur de Bréauté*, qui vendit, le 2 Octobre 1669, le Fief *du Coudray*, à CHARLES, ſon frère, dont il ratifia le contrat de mariage le 21 Janvier 1672, & mourut, ſans alliance, en 1695;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. PHILIPPE, mineur en 1666, qui ratifia, ſous le titre de *Chevalier du Coudray*, le contrat de mariage de ſon frère, le 20 Avril 1672;
4. GEORGES, Ecuyer, mineur en 1666, qui épouſa *Marie Lizarde*, dont il eut :
   1. PIERRE, Garde du Corps du Roi, qui n'étoit point marié en 1707;
   2. MICHEL, Curé d'Enencourt-le-Sec, près de Chaumont;
   3. MARIE, baptiſée le 20 Septembre 1683, reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1695 : elle étoit penſionnaire de Villarceaux en 1722;
   4. Et MARIE-GABRIELLE, baptiſée le 20 Août 1686, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1694 : elle n'étoit point mariée en 1707.
5. JEAN, mort au ſervice;
6. GILLES, mort Prêtre en 1707;
7. CATHERINE, mariée, la même année, à *Jean de Mailly*;
8. Et ANTOINETTE, vivante, ſans alliance, en 1707.

VIII. CHARLES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray & du Sudoyer, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment des Cuiraſſiers du Roi, l'un des 200 Chevaux-Légers de ſa Garde, eut Commiſſion de Capitaine Réformé dans le Régiment d'Infanterie ſous le nom du Pape, pour le ſervice de Candie, le 11 Septembre 1669, & reçut un aveu de David d'Auſſy, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, le 9 Juillet 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1671, *Geneviève Mareuil*, morte au mois de Septembre 1699, dont il eut :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Curé de Velizy-ſur-Urſine, dans le Parc de Meudon, qui céda, à ſon frère aîné, tous ſes droits ſucceſſifs maternels, & renonça à tous droits de légitime, du chef de ſon père, ſur la Terre du Coudray, le 12 Avril 1703 : il vivoit encore en 1730;
3. JACQUES, Garde de la Marine, qui fut tué à la bataille de Vigo, au mois d'Avril 1703;
4. GEORGES-AMBROISE, Curé du Coudray, puis Chanoine en l'Egliſe Collégiale des Andelys, vivant en 1730;
5. CHARLES, Curé du Coudray, auſſi vivant en 1730;
6. PIERRE, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur,
7. MICHEL, dit *le Chevalier du Coudray*, rapporté après ſon aîné;
8. ANGÉLIQUE-GENEVIÈVE, née le 1er Juin 1676, reçue à Saint-Cyr le 9 Mars 1686, & qui s'eſt mariée, en 1698, à *Damien le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de Loriot;
9. Et MARIE-GENEVIÈVE, baptiſée le 29 Octobre 1678, reçue à Saint-Cyr, avec ſa ſœur, & depuis Religieuſe aux Urſulines de la rue Saint-Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

IX. CHARLES DE TRIE-PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer, baptiſé le 28 Septembre 1672, a repris, avec ſes frères & ſœurs, les nom & armes DE TRIE; a été Sous-Brigadier des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie Ecoſſaiſe, puis Chevalier de St.-Louis; reçut neuf bleſſures à la bataille de Ramillies en 1706, ce qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, avec 600 liv. de penſion du Roi, & vivoit en 1730. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Avril 1703, *Eliſabeth Lallemant*, dont pour fille unique,

MARIE-CATHERINE-ELISABETH, dont nous ignorons la deſtinée, faute de *Mémoire*.

IX. MICHEL DE TRIE-PILLAVOINE, dit *le Chevalier du Coudray*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie (frère puîné du précédent), ſe maria, le 10 Février 1722,

avec *Catherine le Moſnier*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Seigneur de Nanteuil, Sous-Brigadier des Mouſquetaires du Roi dans ſa ſeconde Compagnie. Il en eut :

Michel-Nicolas, né aux Andelys le 13 Avril 1723 ;

Et Jacques-Maximin, né au mois d'Août 1724.

(Faute de *Mémoire* nous ignorons ſi cette branche ſubſiſte.)

BRANCHE
des Seigneurs de Boisemont.

VI. Edme de Pillavoine, Seigneur de Boiſemont (ſecond fils de Georges, & de *Catherine de Salemanque*, eut Commiſſion du Roi, le 19 Mai 1635, pour lever une Compagnie de 100 Mouſquetaires à Cheval, ſous les ordres du Sieur de Mahé, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de 500 Mouſquetaires. Il étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Rambervillers en 1637, & Capitaine de Dragons lorſqu'il obtint des Lettres d'Etat les 7 Octobre 1637 & 23 Février 1638, contre Charles de Pillavoine, qui pourſuivoit l'adjudication de la Terre de Boiſemont : il paſſa depuis en Portugal en qualité de Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le ſervice du Roi ; &, durant les guerres civiles, il ſervit dans les Troupes du Parlement & de l'Hôtel de Ville de Paris, ſelon deux Commiſſions : l'une, du 15 Février 1649, pour aller commander au Château d'Amblainvilliers, vers Longjumeau, & l'autre, du 20 Mars ſuivant, pour aller commander au Château d'Orville, près du Bourg d'Orville, à deux lieues de Montmirel. Il avoit épouſé, 1° le 28 Février 1621, *Anne Regnard*, morte peu après, fille de *Nicolas*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Tréſorier de France & Général des Finances à Paris, & de *Catherine Jacquard* ; & 2° avec diſpenſe, par contrat paſſé à Paris le 27 Février 1623, *Claude Regnard*, ſœur de ſa première femme. Du ſecond lit vinrent :

1. & 2. Philippe & Antoine, morts jeunes ;
3. Nicolas, qui ſuit ;
4. Anne, dite *de Boiſemont*, qui fut préſente, en cette qualité, au contrat de mariage de Charles, Seigneur du Coudray, ſon couſin, le 14 Octobre 1671, & morte ſans alliance ;
5. Catherine, préſente au même contrat, & depuis mariée à N... *de Pougues*, Ecuyer, Seigneur de Fay & de Villandry, Commandant en la baſſe ville de Calais ;
6. Et Marie, morte ſans alliance.

VII. Nicolas de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur de Boiſemont, mourut en 1686. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Septembre 1665, *Marguerite le Courtois*, fille & héritière en partie de *Jean*, Conſeiller du Roi, & de *Marguerite Moiſſon*. Elle eſt morte, à Bois-Préaux, près d'Ecouis, en Vexin, le 30 Décembre 1725, âgée de 88 ans, ayant eu de ſon mariage :

1. & 2. Deux garçons, tués au ſervice ;
3. Charles-Pierre, qui ſuit ;
4. Et Geneviève, qui épouſa N... *Gonord*, & fut mère de *Jean-Marc-Antoine Gonord*, baptiſé le 27 Février 1693, Maître des Comptes à Rouen.

VIII. Charles-Pierre de Pillavoine, Chevalier, Seigneur de Bois-Préaux, ancien Capitaine au Régiment du Soiſſonnais, vivant en 1726, a épouſé *Eliſabeth de Fouilleuſe*, Dame de Bois-Préaux, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſabeth de Fontet*. (Nous ignorons s'il a poſtérité.)

BRANCHE
des Seigneurs du Deffend.

VI. Charles de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend (quatrième fils de Georges, Seigneur de Boiſemont, & de *Catherine de Salemanque*), étoit âgé de 17 ans en 1613, & fut déclaré exempt du droit de franc Fief par Jugement des Commiſſaires Généraux députés en la Généralité de Rouen le 11 Mars 1641. Il avoit épouſé, le 28 Janvier 1629, *Eliſabeth Pougnant*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Folleville & de Beſdaux, Avocat au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Durand*. Il en eut

VII. Georges de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend, baptiſé le 30 Novembre 1629, & émancipé en 1649, qui eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen, le 5 Décembre 1668, & avoit épouſé, le 9 Octobre 1664, *Marie de Mahaut*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville, & de *Louiſe de Hanivel*. De ce mariage vint

VIII. Guillaume de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend & de Montperreux, baptiſé le 18 Janvier 1677, qui fut tué le 25 Avril 1707, à la bataille d'Almanza, en Eſpagne, étant Capitaine de Dragons dans le Régiment

de Mornay. Il avoit épouſé *Antoinette de Cougny*, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, & de *Françoiſe du Bus*. Leurs enfants furent :

1. Elie, Ecuyer, Seigneur du Deffend ;
2. Et Marie, née le 22 & baptiſée le 27 Février 1697, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1707, puis Religieuſe à Gomerfontaine.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur*, ſelon le P. Anſelme & le P. Ange, ſon continuateur. Voy. TRIE.

PILLE (du), dans la Marche. De cette Famille étoit

Jacques-André du Pille, Ecuyer, Vicomte du Monteil, dans la Marche, Seigneur de Sarfeuillette, Tréſorier Général de l'Extraordinaire des Guerres & des Troupes de la Maiſon du Roi, mourut le 17 Mai 1740. Il avoit acheté d'*Anne-Henriette Chabot*, Princeſſe de Berghes, la Baronnie de *la Broſſe*, dans le Vexin, que ſa mère, *Marie-Eliſabeth du Bec*, porta en dot à ſon mari, *Louis de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan. — Ce Jacques-André du Pille avoit épouſé, en 1712, *Marie-Anne-Chriſtine*, fille d'*Etienne Rollot de la Tour*, Tréſorier Général de Madame la Dauphine de Bavière, & de *Marie de Mailly du Breuil*. Leurs enfants furent :

1. Jacques-André-Louis, d'abord Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, puis Tréſorier des Guerres & des Troupes de la Maiſon du Roi, après la mort de ſon père, auquel il a ſuccédé dans la Baronnie de *la Broſſe* ;
2. Auguste, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Fiennes, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres en 1757, par la démiſſion de ſon frère aîné ;
3. Louis, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment alors Rozen, aujourd'hui Dampierre ;
4. Et Adélaïde-Françoise-Claude, mariée, le 30 Mars 1740, avec *François-Louis du Pouget*, Comte de Nadaillac, &c., dont poſtérité. Voyez POUGET de NADAILLAC (du).

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiſſants d'argent, & en pointe d'un globe cintré d'or.*

PILLIER, ou PILLIERS, Seigneurs de *Gentilly* & de *la Coudrelle*, en Normandie, Election de Verneuil ; Famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur.*

PILLOTE, *aliàs* PILLOTTI, ancienne Nobleſſe, originaire d'Italie, établie en Languedoc & en Champagne, & dont étoit

Jean-Baptiste de Pillote, Chevalier, Seigneur de Saint-Clément, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, qui épouſa *Jeanne de Portalès*, & en eut

Denis de Pillote, Chevalier, Marquis de Saint-Clément, ancien Capitaine de Cavalerie, qui eſt mort le 21 Février 1770. Il avoit épouſé *Jeanne-Gabrielle de Pons de Bourneuf*, fille de *Claude-Louis de Pons*, Chevalier, Seigneur de Bourneuf, de Pons & de Neuvelle, Lieutenant Colonel & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite de Scoriot*. Leur fils,

Louis-Denis de Pillote, Chevalier, Marquis de Saint-Clément, ancien Mouſquetaire de la première Compagnie, dans laquelle il avoit été reçu le 16 Octobre 1753, a été préſenté au Roi & à la Famille Royale le 16 Juin 1746, & n'eſt pas encore marié.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 2 piliers d'or, mouvants de la pointe de l'écu, ſurmontés chacun d'une étoile du même ; aux 2 & 3 d'argent, à un vaiſſeau de ſable, ſur une mer de ſinople, mouvante auſſi de la pointe de l'écu.*

PIMENTEL : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 faſces de gueules ; aux 2 & 3 de ſinople, à 5 coquilles d'argent, paſſées en ſautoir.*

PIMODAN. Voyez VALLÉE de RARÉCOURT (de la).

PIN de CHENONCEAUX (du). Claude du Pin de Chenonceaux, Fermier Général, eut de ſa ſeconde femme, *Marie-Madeleine Fontaine*,

Armand-Jacques du Pin de Chenonceaux, qui s'eſt marié, le 8 Octobre 1749, à *Louiſe-Alexandrine-Julie de Rochechouart*, née le 10 Janvier 1730, fille de *Bertrand*, appelé *le Vicomte de Rochechouart*, & de *Julie-Sophie de Rochechouart-Jars*.

PINA : *de gueules, à l'arbre d'or, accoſté de 2 griffons d'argent.*

PINA (de), en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 croiſettes de ſable.*

PINAULT, en Flandre : Famille noble, dont étoit

Charles-Louis-Joseph Pinault, Seigneur

des Jaunaux, Comte de Thenelles, né le 5 Novembre 1693 (fils de MATHIEU PINAULT, Seigneur des Jaunaux, Préſident à Mortier au Parlement de Flandre le 3 Décembre 1695), qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 28 Mars 1722, Honoraire le 9 Juin 1732, Préſident à Mortier au Parlement de Flandre, en ſurvivance, dès le 14 Octobre 1723. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il a laiſſé

CHARLES-ADRIEN PINAULT, Comte de Thenelles, Avocat Général au Parlement de Flandre le 20 Octobre 1749, Maître des Requêtes en 1755, qui mourut le 1er Août 1764, de la petite vérole. Il avoit épouſé, en 1759, *Marie-Madeleine-Henriette du Noyer des Touches*, morte auſſi de la petite vérole le 19 Août 1764, fille de *Claude-Louis du Noyer*, Seigneur des Touches, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Françoiſe-Henriette Berthelot de Montcheſne*. Il en a eu un fils & une fille, nommée MARIE-CHARLOTTE-HENRIETTE, née le 4 Juin 1760.

Les armes : *d'azur, à 3 pommes de pin d'or.*

PINCUIT, ou PAINCUIT, branche de la Maiſon *d'Eſpinay-Saint-Luc*, qui eſt ſortie de celle de *Vaux*. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC.

PINCZON, en Bretagne, Reſſort de Rennes : Famille qui remonte à JEAN PINCZON, Secrétaire du Roi en Bretagne en 1500.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 14 Novembre 1668, au rapport de M. le Febvre, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction;* dans cet Arrêt ſont compris : JEAN PINCZON, Sieur de la Bordière (fils de BRIAND PINCZON, Sieur de la Fontaine, & de *Charlotte le Loup*, mariés en 1620), lequel épouſa, en Février 1640, *Louiſe Ferron de Champtocé;* & EUSTACHE PINCZON, Sieur du Rocher, qui épouſa, en 1654, *Renée de la Falgue*.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, cantonnée de 4 merlettes du même.*

PINEAU DE VIENNAY, Seigneurs de *Lucé;* Famille de Robe, établie à Paris, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Mai 1739, p. 1635, & de laquelle étoit

JACQUES PINEAU, Seigneur de Viennay, la Pichellerie, Lucé, &c., Conſeiller au Parlement de Paris, &c., & Doyen de la première Chambre des Enquêtes, qui mourut le 24 Avril 1739. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1709, *Marguerite de Gennes*, morte, le 24 Avril 1739, à 61 ans, fille unique de *Pierre*, Ecuyer, Conſeiller & Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial du Mans, & de *Marguerite de Cordouan*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE-CHARLES, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Turpenay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Tours, depuis 1733;
3. ANTOINE-MARIE, Enſeigne au Régiment des Gardes Françaiſes en 1733, puis Capitaine audit Régiment, qui s'eſt marié & a laiſſé trois enfants en bas âge;
4. ANNE-GENEVIÈVE, qui s'eſt mariée, le 11 Juin 1736, à *Michel Rolland des Eſcotais*, Seigneur de Chantilly, en Anjou;
5. Et MARGUERITE-CATHERINE-JACQUETTE, enterrée le 23 Avril 1754, qui avoit épouſé, le 17 Novembre 1738, *Louis-Gabriel de Rouvroy*, Marquis de St.-Simon, dont des enfants. Voyez ROUVROY-SAINT-SIMON.

JACQUES PINEAU, IIe du nom, Seigneur de Lucé, né le 28 Novembre 1709, Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Février 1730, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 21 Juillet 1737, Préſident au Grand Conſeil le 18 Avril 1739, Intendant de Tours en 1743, du Hainaut en 1745, d'Alſace en 1753, Conſeiller d'Etat en Octobre 1761, mourut en 1764. Il avoit épouſé, le 25 Avril 1743, *Marie-Charlotte-Françoiſe de la Live de Bellegarde*, fille de *Louis-Daniel de la Live*, Seigneur de Bellegarde, la Chevrette & Epinay, Fermier Général, & de *Marie-Joſèphe Prouveur*, celle-ci morte le 18 Septembre 1743. Elle s'eſt remariée, le 20 Août 1767, à *Claude*, dit *le Vicomte de la Chaſtre*, Cadet des Seigneurs de *Breuillebaut* & de *Paray*, dont poſtérité. Voyez CHASTRE, ou CHATRE (DE LA). Elle a eu de ſon premier lit :

Un fils, mort ſans alliance;
ANNE-MARIE-LOUISE PINEAU DE LUCÉ;
Et une autre fille.

Les armes : *d'argent, à 3 pommes de pin de ſinople.*

PINEL, Ecuyers, Sieurs *des Hayes*, en Normandie, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules; au lion de ſable, brochant ſur le tout.*

PINEL, autre Famille de la même Province, Election d'Argentan, dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir d'or.*

PINELLI. C'eſt une des 28 nobles Maiſons de la Ville de Gênes, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magiſtrats :

Augustin Pinelli fut élu Doge en 1555, & un autre Augustin Pinelli en 1609; — Jean-Vincent Pinelli, célèbre par ſa profonde érudition, mourut à Padoue en 1602, & le Cardinal Dominique Pinelli mourut Doyen des Cardinaux en 1611, âgé de 70 ans. (Voy. Moréri.)

PINETON DE CHAMBRUN, Famille noble, établie dans la Marche & le Gévaudan, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 436.

Aldebert de Pineton de Chambrun, Seigneur de Pommiers, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Carignan, fut déclaré *noble & iſſu de noble race*, avec Charles, ſon frère, depuis l'an 1491, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Montpellier, du 29 Janvier 1669. Son fils,

Aldebert de Pineton de Chambrun, Ecuyer, Seigneur de l'Emperi, Recoulettes, Pommiers, le Villeret & Cénaret, Major du Régiment de la Ferté-Imbault, Infanterie, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, Chevalier de St.-Louis & des Ordres Militaires & Hoſpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jéruſalem, épouſa, en 1725, *Catherine de Baud*, dont ſont iſſus :

1. Etienne-Trophime-Aldebert, né en 1730;
2. Louis-Claude, né en 1731;
3. Antoine, né en 1732;
4. Marie-Ursule, née en 1725, reçue à St.-Cyr, où elle eſt morte en 1741;
5. Et Marie-Thérèse, née en 1727.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 pommes de pin d'or, feuillées de ſable, les queues en haut*, qui eſt de Pineton; *& aux 2 & 3 d'argent, à l'aigle de ſable, le vol abaiſſé*, qui eſt de Grangers.

* PINEY, ou PIGNEY, Ville, avec titre de *Duché*, en Champagne. C'étoit une ancienne Baronnie, qui, avec les Seigneuries de *Ramerupt* & de *Montangon* & leurs dépendances, ſituées tant au Comté de Chaumont-en-Baſſigny, qu'en celui de Troyes, fut érigée en *Duché*, ſous le nom de *Piney*, en faveur de *François de Luxembourg*, Comte de Rouſſy, &c., & de ſes hoirs, ſucceſſeurs mâles & femelles, & ayants cauſe, par Lettres d'Henri III, du mois de Septembre 1576. Ce *Duché* fut encore, au mois d'Octobre 1581, érigé en *Duché-Pairie*, en faveur du même *François de Luxembourg* & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles. Voyez LUXEMBOURG, branche des Ducs de *Piney*. — *Léon d'Albert*, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg (frère du Connétable de *Luynes*), mari, le 5 Juillet 1620, de *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, petite-fille de *François*, Duc de *Piney*, obtint, du Roi Louis XIII, le 10 Juillet 1620, des Lettres Patentes pour être reçu au Parlement, en qualité de Duc de *Piney*, Pair de France. Il mourut le 25 Novembre 1630, & ſa veuve ſe remaria à *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, qualifié *Duc de Luxembourg*. — En 1660, *Henri-Léon d'Albert*, dit *de Luxembourg*, renonça au Duché de *Piney*, en faveur de ſa ſœur utérine, *Madeleine-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, à laquelle ſa mère, *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, céda le Duché de *Piney*, à condition que ſon gendre porteroit le nom & les armes *de Luxembourg;* & elle épouſa, le 17 Mars 1661, *François-Henri de Montmorency*, Comte de Boutteville, &c., connu depuis ſous le nom de *Maréchal de Luxembourg :* Louis XIV, en confirmant ſon contrat de mariage, lui transféra le nom & les armes *de Luxembourg*, pour jouir du *Duché-Pairie* de *Piney*. Voy. MONTMORENCY, branche des Seigneurs de *Hallot*, &c.; ALBERT DE LUYNES, & CLERMONT, en Dauphiné.

PINGON. Un *Mémoire* domeſtique, qui a été envoyé, dit qu'il paroît par pluſieurs titres que la Maiſon de Pingon, en Savoie, eſt une branche cadette de celle de Pingon, d'Aix, en Provence, & qu'ils ont de tout temps porté les mêmes armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'or*, juſqu'à Pierre de Pingon, frère puîné de Louis, qui prit différence dans ſes armes *de deux girons d'argent, à la faſce d'or*, à l'exemple d'Henri de Pingon, ſon oncle, en ſon vivant Gouverneur & Lieutenant de Valence & de Die, pour Amé, Comte de Savoie, environ l'an 1340. Cette branche cadette, établie en Savoie, a continué ces armoiries, avec cette différen-

ce, juſqu'à l'extinction de la première lignée, que le tranſport du droit de les porter *à la faſce d'or*, leur fût remis par MADELEINE DE PINGON, Chevalier, Citoyen de la Ville d'Aix, en Provence, comme vrais & légitimes ſucceſſeurs deſdites pures armoiries, les priant de les accepter & retenir déſormais, pour la mémoire & l'honneur de l'ancienneté de leur Maiſon, comme il ſe voit par le traité du 21 Juin 1566, reçu & ſigné par *Delphin du Pays*, Notaire de ladite Ville, dûment légaliſé & ſcellé. Cette Maiſon poſſède une partie de ſes biens en Savoie, de même qu'en France, où elle eſt établie depuis un ſiècle ou environ. Elle ſubſiſte aujourd'hui en la perſonne de N.... DE PINGON, qui eut pour enfants :

1. HYACINTHE, qui ſuit ;
2. GASPARD, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine & Comte de Lyon en 1742, Vicaire Général du Diocèſe de Vienne, en Dauphiné ;
3. Et FRANÇOIS-MARIE-HYACINTHE, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, ancien Capitaine de Galère du ſuſdit ordre, Commandeur de la Commanderie des Feuillets, en Breſſe.

HYACINTHE DE PINGON s'eſt marié à N.... *de Malyvert de Conflans*, dont la poſtérité conſiſte en

Un fils, nommé GASPARD ;
Et trois filles.

La Maiſon DE PINGON a l'honneur d'appartenir à la Maiſon Souveraine DE SAVOIE par deux endroits : 1° MARIE DE SAVOIE eſt entrée dans la Maiſon *de la Chambre*, qui s'eſt éteinte dans celle *de Vautravers*, dont l'héritière a épouſé un PINGON : cette *Généalogie* ſe trouve dans Guichenon, & elle eſt conforme à l'*Arbre généalogiq. de Charles-Auguſte de Sales*, où, dans le côté maternel, qui eſt une PINGON, on voit une alliance avec la Maiſon *de Bourgogne* ; & 2° *Guillaume de Luyrieux*, IIe du nom, Chevalier de l'Annonciade, épouſa CATHERINE DE SAVOIE. Les deux héritières de la Maiſon *de Luyrieux* ont épouſé, l'une, *Melchionne*, en 1563, LOUIS, Seigneur DE PINGON, en Savoie, & de Cuſy, en Genevois, & dont les deſcendants poſſèdent la Terre de *Prangin*, qu'elle lui avoit portée ; & l'autre, *Philiberte de Luyrieux*, a épouſé *Symphorien d'Angeville*, Seigneur de Montveran, &c., par ſa femme. Voy. LUYRIEUX.

A cette Famille appartenoit JACQUES-LOUIS DE PINGON, Seigneur de Prangin, qui a épouſé *Françoiſe de Pollod*, Dame de S^t^.-Agnin, en Dauphiné, laquelle s'eſt remariée, le 9 Janvier 1636, à *Claude-Antoine de Malyvert*, Seigneur de Conflans, &c., dont elle a eu des enfants. Voy. MALYVERT.

PINGRÉ, en Picardie : Famille qui remonte à

HENRI PINGRÉ, Tréſorier de France à Amiens, qui fut anobli par Lettres de 1594, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Juillet 1646.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PINGRÉ, Seigneur de Farinvilliers (fils d'HENRI, Secrétaire du Roi en 1634, & d'*Iſabelle Raguenet*), qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 8 Septembre 1648, honoraire le 8 Mai 1684, & mourut en Février 1706. (Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité.)

Une *Notice* que nous avons ſur cette Famille, lui donne pour armes : *d'argent, au chêne arraché de ſinople, englanté d'or* ; mais le *Nobil. de Picardie*, pag. 417, dit qu'elles ſont : *d'argent, au pin de ſinople, chargé de pluſieurs pommes de pin de gueules, & ſurmonté d'une grive de ſable.*

PINHA, *aliàs* PINHAC, en Languedoc : *de gueules, à 2 épées d'or, paſſées en ſautoir ; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

PINON, Famille noble, qu'on croit originaire du Berry, illuſtre par ſes alliances, & dans la Robe, par les premières charges de la Magiſtrature qu'elle occupe dans le Parlement, & dont il y a encore des Magiſtrats de ce nom ; laquelle a produit des Officiers diſtingués & des Chevaliers de Malte, & a donné, dès le commencement du XVe ſiècle, un Evêque d'Auxerre. Nous attendons un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres, dont nous ferons uſage dans notre *Supplément*. Cette Famille ſubſiſte aujourd'hui en trois branches :

Le chef de la première eſt ANNE-LOUIS PINON, Vicomte de Quincy, en Berry, &c., Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, & Préſident à Mortier au Parlement de Paris le 5 Septembre 1758, qui a épouſé, le 30 Juin 1751, *Agnès-Catherine le Boulanger de Montigny*, fille de *Nicolas-Louis*, Maître des Comptes à Paris, dont vinrent :

1. Anne-Louis, né le 15 Février 1755, Conſeiller audit Parlement;
2. Agnès-Catherine, née le 19 Avril 1752;
3. Et Geneviève-Catherine, née le 16 Janvier 1754.

Louis-Paul Pinon (oncle unique du précédent), ancien Maître des Requêtes, s'eſt marié à *Marie-Claude Pinſon*, ſœur de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Argentier Proviſeur de la Petite Ecurie de S. M. & de celle de Madame la Dauphine. Il en a eu :

1. Anne-Louis, qui ſuit, chef de la ſeconde branche;
2. Et Louis-Vincent, rapporté après ſon aîné, & chef de la troiſième branche.

SECONDE BRANCHE.

Anne-Louis Pinon, Marquis de S^t.-Georges, Brigadier de Cavalerie, Meſtre de Camp, Commandant une Brigade de Carabiniers, eſt Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a épouſé *Marie-Angélique-Julie Ferrand*, fille de N.... *Ferrand* & de N.... *de Violaine*.

TROISIÈME BRANCHE.

Louis-Vincent, appelé *le Chevalier* Pinon, ancien Capitaine au Régiment de Caraman, Dragons, eſt Chevalier de S^t.-Louis.

(Nous ignorons l'état actuel de ces trois branches.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 pommes de pin du même.*

PINS (de), Maiſon originaire du Comté de Comminges, près de Muret, en Guyenne, dont une branche eſt venue s'établir en Picardie.

Elle a donné deux Grands Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſavoir : — Odon de Pins, élu à Limoſſo, en Chypre, en 1297, mort en 1300, venant à Rome; & Roger de Pins, auſſi Grand Maître du même Ordre, appelé *le Père des pauvres*, élu à Rhodes en 1355, & mort le 28 Mars 1365; — Gérard de Pins fut Vicaire Général du même Ordre, en l'abſence du Grand Maître, ſelon le Martyrologe & l'Hiſtoire de cet Ordre, en 1321 : voyant venir l'Armée Navale d'Orcan, fils du Grand-Seigneur Othoman, compoſée de 80 Voiles, pour aſſiéger l'Iſle de Rhodes, il ne trouva pas bon de l'attendre, & alla au devant de lui, ſeulement avec 10 Galères & 20 Vaiſſeaux; inveſtit cette puiſſante Armée, & l'attaqua avec tant de valeur & de réſolution, qu'il remporta ſur elle une victoire ſignalée; mais non pas ſans perte de pluſieurs braves Chevaliers, qui y perdirent la vie en s'y diſtinguant par leur courage;

Bertrand de Pins, Chevalier du même Ordre, fut tué dans un combat naval, donné contre les Turcs en 1557, où François de Lorraine, Grand Prieur de France & Général des Galères de la Religion fut fort bleſſé;

Jean de Pins, Chevalier de Malte, fut tué par les Huguenots en 1629, au ſiége de Privas, en Vivarais, & deux de ſes frères, Chevaliers du même Ordre, furent pareillement tués par les Religionnaires, l'un ſur les Galères en 1622, & l'autre à Montauban en 1629; ce qui fait voir un ſervice preſque continuel dans l'Ordre de Malte par ceux de ce nom;

Roger de Pins, Seigneur de Longuebrune, Lieutenant, pour le Roi, en la Ville & Gouvernement de la Capelle, demeuroit, en 1693, au Pleſſis ſous Rocquancourt, en Picardie. (*Nobil. de Picardie*, p. 418.) Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte.

Les armes : *de gueules, à 3 pommes de pin d'or.*

PINTEREL, ancienne Famille noble, originaire de Champagne, qui ſubſiſte dans

Oger de Pinterel, Sieur de Neufchâtel, Greffier en Chef Criminel du Parlement de Paris, qui épouſa *Madeleine-Françoiſe Jabin*, morte le 6 Avril 1762. Leurs enfants furent :

1. Oger-Charles-Isidore de Pinterel de Neufchatel, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris;
2. Et Isidore-Catherine de Pinterel des Biez, qui s'eſt mariée, le 25 Juin 1739, à *Gabriel-Simon de Maneville*, Seigneur de Vaux, &c., Conſeiller au Grand Conſeil, qui a été replacé à la Cour des Aides, & dont des enfants. Voy. MANEVILLE.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 tours & en pointe d'un lion, le tout d'or.* (Nous attendons ſur ce nom un *Mémoire*.)

PINTEVILLE, en Champagne : *d'argent, au ſautoir de ſable, chargé d'un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, brochant ſur le tout.*

PIO, en Savoie. La Maiſon des Princes de *Carpi*, très-illuſtre en Italie, porte auſſi le nom & les armes de Savoie, par aggrégation faite par Louis, Duc de Savoie, qui reçut de grands ſervices d'Albert Pio, Seigneur de Carpi, dans la guerre qu'il eut contre François Sforza. En cette conſidération, & de ce qu'il tiroit ſon origine de la Maiſon *de Saxe*, il lui permit, & à Galéas Pio, ſon frère, ainſi qu'à Marc & à Louis Pio, leurs neveux, & à leurs deſcendants mâles, de porter le nom & les armes *de Savoie*, par Lettres du 27 Janvier 1450. Leurs deſcendants furent Princes de *Carpi* : Albert Pio perdit cette Principauté & mourut à Paris ; — Lionello Pio, ſon frère, y rentra, & ſa poſtérité la perdit encore. Cette Maiſon a donné deux Cardinaux. (Voy. Guichardin & Moréri.)

PIOCHARD de la BRULERIE, nom d'une des plus anciennes Familles de la Ville de Joigny, & dont étoit

Etienne Piochard, Sieur de la Brûlerie & de Beauchêne, ancien Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Vaſſé, depuis Eſpinay, & enſuite Vibraye, qui mourut, le 24 Septembre 1729, laiſſant de *Marie-Anne Guérin*, ſon épouſe, décédée le 24 Décembre 1740, âgée de 71 ans :

1. Jean-Etienne, qui ſuit ;
2. Elisabeth-Marie-Alexandrine Piochard de la Brulerie, née le 8 Août 1697, reſtée fille ;
3. Et Angélique-Julie Piochard de Beauchêne, née le 22 Août 1698, mariée, en 1730, avec *Louis-François Cholet*, Avocat en Parlement & Lieutenant Général de la Ville de Joigny, dont des enfants.

Jean-Etienne Piochard, Sieur de la Brûlerie, né le 31 Mai 1696, entra Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie le 25 Juillet 1713, après avoir été un an Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Piffon, Infanterie ; a été décoré de la Croix de Saint-Louis en Juillet 1736, étant le deuxième reçu de cette Famille ; fut fait Sous-Brigadier le 1er Juillet 1737 ; a obtenu, au mois de Mars 1743, de Louis XV, des Lettres de nobleſſe, tant en faveur des ſervices de ſon père, que des ſiens & de ceux de ſon fils ; en 1744, une penſion de 300 livres ; fut fait Brigadier le 17 Août 1746 ; Maréchal des Logis le 1er Novembre 1752 ; eut Brevet de Meſtre de Camp de Cavalerie en Juin 1753, & s'eſt retiré, le 1er Juillet 1756, avec 1,500 liv. de penſion, jointes aux 300 liv. qu'il avoit ci-devant obtenues. Il a ſervi, tant ſous Louis XIV que ſous Louis XV, pendant 44 ans conſécutifs. Il épouſa, 1° le 24 Décembre 1727, *Louiſe-Jeanne de Bouteville*, morte, âgée de 33 ans, le 31 Juillet 1734, fille de feu *Jean-Edmond*, Chevalier, Seigneur de Cumières-ſur-Meuſe & de Villers-devant-Mouzon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Soiſſonnais, Infanterie, &c., & de *Marguerite Habert* ; & 2° par contrat paſſé à Paris le 17 Juin 1743, & exécuté à Joigny le 24 du même mois, *Marie Chaudot*, fille d'*Antoine*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Dôle, en Franche-Comté, & de *Florence Arnould*. Du premier mariage il a eu cinq enfants, dont il ne reſte plus que

Pierre-Louis-Nicolas, qui ſuit.

Et du ſecond lit il a eu

Marie-Louise-Julie, née le 24 Août 1747.

Pierre-Louis-Nicolas Piochard, Sieur de la Brûlerie, né le 8 Octobre 1728, reçu Mouſquetaire dans la première Compagnie le 8 Octobre 1740, obtint du Roi une penſion de 200 liv. en Avril 1749 & la Croix de Saint-Louis en Juillet 1759, que le Maréchal de Belle-Isle ne lui fit donner que le 8 Octobre 1760, parce qu'il n'avoit point ſes 20 ans complets de ſervice, & le quitta un an après. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Auxerre le 23 Avril 1759, *Marie-Charlotte-Marthe Graſſet*, fille de feu *François-Hubert*, Avocat au Parlement, & de *Françoiſe-Charlotte Gaudier*. De ce mariage ils ont eu des enfants. (*Mercure de France* de Décembre 1740, p. 2962.)

PIOGER, en Bretagne, Reſſort de Rennes : Famille, qui a produit de tout temps de bons ſerviteurs, très-attachés à leurs Souverains, & a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1er Mars 1669, au rapport de M. le Jacobin : dans cet Arrêt eſt compris Julien Pioger, Sieur des Chambrettes. Elle remonte à

I. Guillaume Pioger, Seigneur de la Chaudronnais, qui vivoit au commencement du XIVe ſiècle. Il eut pour fils

II. Thomas Pioger, qui fut père de

III. Jean Pioger, Seigneur de la Chaudronnais, qui eut pour fils

IV. Guillaume Pioger, IIe du nom, qui

s'eſt marié à *Marguerite du Pouëz*, dont vint

V. Guillaume Pioger, IIIe du nom, qui fut père de

VI. Macé Pioger, Seigneur du Boiſſauvé, qui s'eſt marié à *Renée Salmon du Verger*, de laquelle vint

VII. Charles Pioger, Seigneur du Boiſſauvé, qui épouſa *Colaſſe de la Haye du Chantier*, & en eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean, IIe du nom, qui s'eſt marié à *Marie de Joly*, dont, entr'autres enfants,

   Charles, IIe du nom, Seigneur de Santeuil.

   A cette branche appartient Guillaume de Pioger, Ve du nom, Chevalier, Seigneur des Prés, la Pointe & autres lieux, qui a eu, entr'autres enfants, pour fille, Angélique-Louise, qui a épouſé *Pierre-Jean-François-Anne de Saint-Denis*, Seigneur de la Touche, &c., dont elle a eu un fils poſthume. Voy. SAINT-DENIS.

3. Et René, Seigneur de Grigné.

VIII. François Pioger du Boissauvé épouſa *Jacqueline le Songeux de Beaucheſne*, & en eut

IX. Gilles Pioger, qui s'eſt marié avec *Guillemette Morquié de la Placette*, & fut père de

X. Gilles Pioger, IIe du nom, Seigneur de la Placette, qui s'eſt marié à *Martine des Loges de Cloſdorière*, &c.

Les armes : *d'argent, à 3 écreviſſes de gueules en pal ; l'écuſſon timbré.* (Voy. le *Catalogue* de la Sénéchauſſée de Rennes.)

PIOLENC, Maiſon ancienne & illuſtre du Languedoc, où elle a formé pluſieurs branches, qui ſont éteintes : de trois qui y ſubſiſtoient encore en 1759, deux étoient ſur le point de finir. Ces diverſes branches ont fait des alliances honorables, & ont fourni un grand nombre d'Officiers au ſervice du Roi. Selon l'Auteur de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 213, cette Maiſon conſerve dans ſes archives de vieux Manuſcrits, par leſquels il conſte qu'elle deſcend des anciens Comtes de *Poitou*. Quoi qu'il en ſoit de cette origine, il n'en commence la filiation qu'à

I. Noble Girard de Piolenc, qu fit un partage de biens avec Pontia-Barnerie & Gariose de Piolenc, ſes ſœurs : dans cet acte en parchemin, avec un ſceau de plomb, en date du 15 Février 1133, il conſerva une maiſon dans la Ville du Pont-Saint-Eſprit, qui eſt encore poſſédée par une branche de cette Famille, établie dans ladite Ville, & qu'on connoît aiſément à ſa façade gothique. De *Roſemonde*, ſa femme, indiquée par l'acte ci-deſſus, on ignore combien il eut d'enfants ; mais par d'autres titres authentiques, on lui connoît pour fils,

II. Guillaume de Piolenc, qui vivoit en 1160, & fut père de

III. Raymond de Piolenc, qui s'eſt marié, l'an 1198, avec *Hermeſſinde de Gutin*, dont :

1. Guy, qui ſuit ;
2. & 3. Charles & Gérard, morts ſans enfants.

IV. Guy de Piolenc épouſa, en 1223, *Pernette de Cornillan*, & en eut

V. Raymond de Piolenc, IIe du nom, qui s'eſt marié, en 1247, avec *Rixende de Vermeilles*, de laquelle vinrent :

1. Giraud, qui ſuit ;
2. Raymond ;
3. Et Guillaume de Piolenc.

VI. Giraud de Piolenc ſigna, avec ſes deux frères, à l'acte de fondation du Pont de Saint-Eſprit ſur lequel leurs armes furent ſculptées en relief, & miſes ſur les vitres de la Chapelle conſtruite ſur ledit Pont, ainſi qu'il conſte par différents Hiſtoriens & par la Charte de la fondation du Pont, qu'on trouve dans le Monaſtère des Religieux de Saint-Eſprit, datée de la veille des Ides de Septembre 1265. Giraud de Piolenc n'eut que

VII. Raymond de Piolenc, IIIe du nom, qui épouſa, en 1288, *Pélégrine de Truc*, Dame de Saint-Julien, Peyroles & Saint-Paulet-de-Caiſſon. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. & 3. Pierre & Bernard.

VIII. Jean de Piolenc, Seigneur des Terres de Saint-Julien, Peyroles & Saint-Paulet-de-Caiſſon, fut marié, le 15 Septembre 1322, avec *Raymonde de Châteauneuf*, dont, entr'autres enfants,

IX. Raymond de Piolenc, IVe du nom, qui s'eſt marié à *Phiſe-Airine d'Etienne*, de laquelle ſortirent :

1. Déodat, qui ſuit ;
2. Raymond, marié à *Iſabeau de Pons*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

Simonette, qui épouſa noble *Thomas de Cliou de Livron*, en Dauphiné.

3. 4. & 5. Et trois filles.

X. Déodat de Piolenc, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Paulet & Montaigu, fit hommage de ſes Terres en 1365, & vivoit encore en 1391. Il avoit épouſé *Garſende de Montaigu*, & en eut :

Guillaume, qui ſuit ;
Et Nicette, qui épouſa noble *Ennemond de Cordier*.

XI. Guillaume de Piolenc, Ier du nom, Seigneur de Montaigu, Saint-Julien & Saint-Paulet, fit ſon teſtament le 11 Mars 1458, & eut d'*Iſabeau de Claire*, ſon épouſe,

XII. Guillaume de Piolenc, IIe du nom, Seigneur de Montaigu, Saint-Julien & Saint-Paulet, dont il prêta hommage au Roi, lequel avoit été marié, 1° à *Catherine de la Martinière*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° avant 1503, à *Claude de Genas*, de laquelle il laiſſa :

1. Thomas, qui ſuit ;
2. Jean, qui demeura à Pont-Saint-Eſprit, où il fit branche ;
3. Et Sigismond, mort jeune.

XIII. Thomas de Piolenc prêta hommage pour les Terres de ſes ancêtres le 21 Février 1519, vint s'établir en Provence, & fut fait ſeul Procureur Général au Parlement d'Aix, Office que lui donna le Roi François Ier par ſes Lettres du 27 Mars 1539. Il épouſa *Perrette Filholi*, nièce de l'Archevêque d'Aix, & en eut :

1. Raymond, qui ſuit ;
2. Jean, marié à *Catherine de Jean*, & qui fit branche ;
3. Michel, qui fut tué aux Armées d'Italie ;
4. Charles, marié avec *Françoiſe de la Gorce* ;
5. Claude, Prieur de Sainte-Tulle;
6. Guillaume, mort ſans poſtérité ;
7. Antoine, qui épouſa *Iſabeau Blancard*, & fit branche ;
8. Françoise, qui épouſa noble *Hector de Pertuis*, de Montélimar ;
9. Catherine, décédée ſans alliance ;
10. Jeanne, Religieuſe à Taraſcon ;
11. Et Pierrette, qui s'eſt mariée, en 1560, à noble *Gabriel des Iſnards*, de la Ville de Carpentras, Conſeiller au Parlement d'Orange. Voy. ISNARD, d'ISNARD, ou des ISNARDS.

XIV. Raymond de Piolenc, V^e^ du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Cornillon, d'abord Procureur Général le 18 Avril 1554, enſuite reçu Préſident à Mortier au Parlement d'Aix le 26 Avril 1588, avoit épouſé, par acte du 31 Décembre 1557, *Marguerite de François*, dont vinrent :

1. Thomas, mort ſans poſtérité ;
2. Claude, Prieur de Sainte-Tulle ;
3. Jean-Antoine, Seigneur de Saint-Julien, qui s'eſt marié, en 1607, à *Jeanne de Rodulf* ; il fit branche à Pont-Saint-Eſprit ;
4. François, mort jeune ;
5. César-Auguste, décédé en bas âge ;
6. Reynaud, qui ſuit ;
7. Louise, qui s'eſt mariée, le 14 Juin 1597, à *Laurent de Coriolis*, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, dont des enfants. Voy. CORIOLIS ;
8. Et Honorade, qui épouſa, le 16 Février 1595, *Claude Gautier*, Seigneur de Grambois & de Roqueſante, dont poſtérité. Voy. GAUTIER de GRAMBOIS.

XV. Reynaud de Piolenc reſta en Provence à cauſe des biens de ſa mère, dont il fut héritier, & les agrandit conſidérablement en achetant ceux qui avoient appartenu au Premier Préſident Guillaume du Vair. De *Marguerite de Coriolis*, ſon épouſe, il eut :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Gaspard, Prieur de Sainte-Tulle ;
3. Marquise, mariée à *Céſar de Milan*, Seigneur de Cornillon, &c., Conſeiller au Parlement, dont poſtérité. Voy. MILAN ;
4. Louise, qui épouſa *Henri de Boiſſon de la Salle* ;
5. Gabrielle, Religieuſe à Aix ;
6. Et Sibylle, Religieuſe à Pertuis.

XVI. Honoré de Piolenc, Seigneur de Beauvoiſin, d'abord Conſeiller en la Chambre des Comptes, puis au Parlement d'Aix, épouſa, en 1634, *Louiſe de Bernier*, dont :

1. Joseph-François, qui ſuit ;
2. Thérèse, qui s'eſt mariée, en 1656, à *Jean-François de Coriolis*, Baron de Limaye & de la Baſtide-des-Jourdans, Conſeiller au Parlement, dont poſtérité. Voy. CORIOLIS ;
3. Louise, qui épouſa *Jules de Ricard*, Conſeiller au même Parlement, dont poſtérité. Voy. RICARD de JOYEUSE-GARDE ;
4. Et Marie, Religieuſe à Saint-Barthélemy à Aix.

XVII. Joseph-François de Piolenc, Seigneur de Beauvoiſin, Conſeiller au Parlement de Provence le 20 Décembre 1673, mourut à Paris en 1688, ayant l'agrément

d'une charge de Préſident à Mortier au même Parlement. Il avoit épouſé, en 1673, *Madeleine de Forbin-Maynier*, ſeconde fille d'*Henri*, Baron d'Oppède, Seigneur de la Fare, &c., Premier Préſident du Parlement de Provence & Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Thérèſe de Pontevès*. De cette alliance il eut :

1. Honoré-Henri, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, mort Chanoine de l'Egliſe d'Aix ;
3. Joseph-François, Chevalier de Malte, Grand'Croix dudit Ordre, Commandeur de Bordeaux & de la Capelle & Grand Prieur de Saint-Gilles, mort à Paris le 17 Juin 1757, âgé de 76 ans ;
4. Augustin, auſſi Chevalier de Malte, Commandeur de Bordère & Grand Prieur de Saint-Gilles depuis le décès de ſon frère ;
5. Marie-Anne, morte femme d'*Alexandre de Roux de Gaubert*, d'abord Conſeiller au Parlement d'Aix, puis Premier Préſident de celui de Pau ;
6. & 7. Thérèse & Louise, mortes Religieuſes à Saint-Sébaſtien à Aix.

XVIII. Honoré-Henri de Piolenc, Seigneur de Beauvoiſin, d'abord Avocat Général au Parlement d'Aix en 1694, puis Préſident à Mortier en la même Cour en 1702, a été fait Premier Préſident du Parlement de Grenoble le 23 Septembre 1739, & reçu le 6 Juillet 1740, où il s'eſt rendu recommandable par ſon zèle pour le ſervice du Roi & les intérêts de l'Etat, & a été Commandant en la Province du Dauphiné pendant quelques années. Il a épouſé 1° *Eliſabeth d'Eſtienne de Chauſſegros*, dont il n'a point eu d'enfants ; & 2° le 29 Mai 1704, *Françoiſe d'Yſe de Saléon*, fille de *Jacques d'Yſe*, Seigneur de Saléon, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & d'*Anne de Morogues*, Dame de Lonfroy. Elle lui a porté tous les biens de *François d'Yſe de Châteauneuf*, Préſident à Mortier au même Parlement, & de *Jean d'Yſe de Saléon*, Archevêque de Vienne, ſes frères, à condition de porter le nom *d'Yſe* joint à celui de Piolenc, & d'écarteler ſes armes d'avec celles *d'Yſe*. Honoré-Henri de Piolenc a été inſtitué héritier, en 1732, par *Scipion de Montauban-Flotte*, Gouverneur de Seyne, à la charge que lui & les ſiens porteroient le nom *de Montauban* joint au leur. De ſon mariage il a eu :

1. Jacques-Honoré-Jean-Baptiste-Alexandre, qui ſuit ;
2. Pierre-Paul, Chevalier de Malte & Commandeur de la Baſtide ;
3. Jean, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine d'Aix, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de Flavigny en 1737 ;
4. Joseph-Henri, Chevalier de Malte & Commandeur de Montfrin ;
5. Marie-Thérèse, ſeconde femme, par contrat du 22 Juillet 1733, de *Philippe de Meyronnet*, IIe du nom, Marquis de Châteauneuf, Conſeiller au Parlement d'Aix, dont des enfants. Voyez MEYRONNET ;

Et cinq autres filles, Religieuſes.

XIX. Jacques-Honoré-Jean-Baptiste-Alexandre de Piolenc de Thoury d'Yse de Montauban, Seigneur de pluſieurs Terres, étoit Préſident à Mortier au Parlement du Dauphiné en 1759, & a eu de ſon mariage avec *Jeanne des Champs de Chaumont :*

1. & 2. Jean-Honoré & François ;

Et trois filles.

Les armes : *de gueules, à 6 épis de blé d'or, poſés en pal, 3, 2 & 1 ; à la bordure engrêlée d'or.*

* PIOMBINO, Ville ſituée ſur la Rivière de Toſcane, dans l'Etat de Sienne. L'Empereur Ferdinand II, à l'extinction de la Maiſon *Appiani*, qui la poſſédoit, s'en empara comme d'un Fief Impérial, & la vendit, en 1634, à *Nicolas Ludoviſi*, Duc de Fiano (neveu du Pape Grégoire XV), qui mourut en 1675. Cette Principauté eſt paſſée dans la Maiſon *Buoncompagni*. Voy. BUONCOMPAGNI.

PIONSAT, branche de la Maiſon *de Chabannes*. Voy. CHABANNES.

PIOSSASCHI, ou PIOSACQUE : *d'argent, à 9 merlettes de ſable, poſées 3, 3, 2 & 1.*

PIPERAY, ou PIPEREY, Ecuyers, Seigneurs de *Marolles*, en Normandie, Election de Liſieux ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de grue, arrachées de ſable ; au chef couſu d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon du champ.*

* PIPPEMONT, ou PIPEMONT, en Picardie : Famille qui portoit autrefois le nom de le Viézier, qu'elle a quitté, par ſucceſſion de temps, pour prendre celui de Pippemont, dont la Terre fut apportée à

I. Jean le Viézier, Ecuyer, vivant vers l'an 1410, par *Jeanne de Beauqueſne*, ſa femme,

fille de *Jean*, Seigneur *de Beauquesne*, & d'*Isabeau Quieret*, Dame de *Pippemont*. Jean est trisaïeul de

V. Jacques le Viézier, Seigneur de *Pippemont*, Croix & Pille, qui, le premier de sa Famille, prit le nom de Pippemont & quitta celui de le Viézier. Il eut plusieurs enfants de *Françoise le Volle*, sa femme; l'aîné fut

VI. Jean, Seigneur de Pippemont & de Croix, qui vivoit en 1539. Il épousa *Marie l'Orfèvre*, Dame Châtelaine de Pont-Sainte-Maxence, dont :

Jean, qui suit ;

Et Jacques, Seigneur de Croix, qui laissa postérité.

VII. Jean de Pippemont, Seigneur de Couvron, Pippemont, Pont-Sainte-Maxence en partie, Gouverneur du même lieu, Député aux Etats de Blois & de Paris en 1614, mourut fort âgé en 1624. Il avoit épousé, en 1567, *Madeleine de Teuffles*, & en eut

VIII. Philippe, Seigneur de Pippemont, Pont-Sainte-Maxence & Couvron, qui s'est marié à *Anne de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Baron *de Vieuxpont*, V^e^ du nom, & de *Marie de Billy*, sa première femme. Leurs enfants furent :

1. Mathieu, Capitaine au Régiment de Navarre ;
2. François, qui suit ;
3. Catherine, qui épousa *Antoine de Limoges*, Seigneur de Sacquenville ;
4. Et Claude, qui a épousé, en 1640, *Charles de l'Estendart*, Baron d'Angerville, Mestre de Camp de Cavalerie, dont postérité. Voy. ESTENDART (l').

IX. François, Seigneur de Pippemont & Baron de Couvron, élevé Page de la Petite Ecurie du Roi, produisit des titres de cinq races depuis l'an 1532, & épousa, le 3 Janvier 1632, *Susanne de Longueval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Crécy, & de *Marguerite Dameſme*. De ce mariage il laissa postérité, que nous ne connoissons point, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à 2 chevrons d'azur ; au chef de gueules.* (*Nobiliaire de Picardie*, p. 419.)

PIPPRE & PIPRE (le), ancienne Famille des Pays-Bas Autrichiens, noble de toute antiquité, disent un Extrait authentique d'un ancien Livre concernant les *Chroniques de Flandre*, collationné & légalisé le 28 Mars 1615 par les Magistrats de Lille, & une Sentence scellée & légalisée, rendue, en la Gouvernance de ladite Ville, le 27 Août 1611, en faveur d'Antoine & de Pierre le Pippre. Une branche de cette Famille s'établit en Artois. Le premier de ce nom, dont il soit fait mention, est

I. Gilles le Pippre, Chevalier en l'an 1379, qui fut du nombre des nobles Chevaliers qui entrèrent dans la Ville d'Audenarde & la défendirent contre les Gantois, alors révoltés contre Louis de Mâle, leur Comte & Seigneur. Gilles eut pour fils

II. Eloy le Pippre, qui fut enterré dans la Chapelle de l'Eglise Paroissiale de Fleurbaix, où il est représenté à genoux, devant l'image de Saint-Eloy, en cotte d'armes, l'épée au côté, ayant ses armoiries timbrées au-dessus de sa tête, qui sont : *de gueules, à la croix de vair, au lambel de sinople*. Eloy fut père de

François, qui suit ;

Et Pierre, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. François le Pippre épousa *Catherine Barbery*, dont naquirent :

1. Pierre, qui suit ;
2. Jean, auteur du premier rameau, rapporté ci-après ;
3. François, qui servit en qualité d'homme d'armes pendant 60 ans, sous Adrien de Croy, Comte de Rœux, Grand Maître de l'Empereur Charles-Quint, & Gouverneur des Comtés de Flandre & d'Artois ; commanda, en 1539 & 1540, 50 hommes de Chevaux Lanciers & 200 hommes de pied, envoyés à Gand pour réprimer les séditions trop fréquentes des Gantois ; fut pourvu de la charge de Bailli & de Capitaine de la Ville de Grammont, avec pension, & mourut en 1559, âgé de 97 ans, au Château de Penin, près de Thérouanne, avant les prise & démolition de cette Ville ; se trouva, avec son frère Jean, aux Camps de Landrecies, Thérouanne & Renty, & furent, l'un & l'autre, décorés du titre de *Chevalier* par l'Empereur Charles-Quint ;
4. Et Noel, qui servit aussi en qualité d'homme d'armes des Ordonnances de l'Empereur, & accompagna ses frères à la guerre ; fut, comme eux, honoré du titre de *Chevalier*, & laissa un fils, nommé

François, qui, à l'imitation de ses prédécesseurs, servit aussi en qualité d'homme d'armes. Il eut pour enfants :

1. Antoine, Sieur de la Herdingle;
2. Jacques, qui ſervit ſous le Sieur de la Mothe-Pardieu;
3. Et François, qui ſervit ſous le valeureux Capitaine Coradini.

IV. Pierre le Pippre fut Valet de Chambre du Comte de Charolais, fils du Duc Philippe, charge que les ſeuls Gentilshommes poſſédoient alors. Il épouſa, 1° *Jeanne Carpentier*; & 2° *Jeanne Caulier*, fille unique de *Collard*, Ecuyer, & de *Jeanne Rouſſel*. De ce ſecond mariage vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Marguerite, qui épouſa *Guillaume de Grenet*, Ecuyer, Seigneur de Briſne, grand-oncle de N.... *de Werp*, Gouverneur de Maëſtricht;
3. Et Chrétienne, qui épouſa *Jean de Mametz*, fils de *Louis*, lequel avoit épouſé, en ſecondes noces, la veuve de Pierre le Pippre, mère de Jean, Marguerite & Chrétienne, dont on vient de parler.

V. Jean le Pippre épouſa, 1° *Marie de Lières*, fille de *Jean*, Ecuyer; & 2° *Iſabeau Teſſon*. Du premier lit il eut

Louis, Seigneur d'Eſpons, qui épouſa *Jacqueline le Roi*, fille de *Jean*, Ecuyer, & en eut

Anne, qui épouſa *Adrien Morel*, Ecuyer, Sieur du Rutoir, Conſeiller au Conſeil d'Artois.

Et du ſecond lit vint

Frédéric, qui ſuit.

VI. Frédéric le Pippre, fut reconnu *noble* & deſcendant de la branche aînée d'Eloy, fils de Gilles, ſource commune aux deux branches. Il épouſa, le 17 Mars 1557, *Flour de Looz*, & en eut

VII. Antoine le Pippre, qui épouſa, le 1er Avril 1577, *Jeanne le Brun*, dont

VIII. Frédéric le Pippre, IIe du nom, baptiſé le 9 Janvier 1592 & qui s'eſt marié à *Marie Dieuſart*, dont vinrent:

1. Antoine;
2. Et François, qui ſuit.

IX. François le Pippre eut pour enfants:

1. Jacques-François, qui ſuit;
2. Frédéric-François, Ecuyer, ci-devant Lieutenant au Régiment de Saint-Suplix;
3. Et Jean-Louis-Joſeph, Ecuyer, Clerc tonſuré. (Ces trois frères demeurent à Arras.)

X. Jacques-François le Pippre, Ecuyer, Avocat & Procureur du Roi en l'Election d'Arras, épouſa *Marie-Guiſlaine Iſambart*, & en eut

1. Jacques-Clément-Joſeph, qui eſt marié & a des enfants;
2. Frédéric-François, Religieux à l'Abbaye de Saint-Vaaſt d'Arras;
3. Et Louis-Ignace, Seigneur de la Vallée, Capitaine de Cavalerie, Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié en 1765.

PREMIER RAMEAU.

IV. Jean le Pippre (ſecond fils de François, & de *Catherine Barbery*), épouſa *Anne Hermez*. Il ſervit en qualité d'Archer de corps & d'homme d'armes des Ordonnances, tant ſous l'Archiduc Philippe, que ſous ſon fils, l'Empereur Charles-Quint; conſomma une grande partie de ſes revenus au ſervice de ces Princes; mourut à Armentières, & laiſſa de ſon mariage:

1. François, qui ſuit;
2. Jacques, auteur du deuxième rameau, rapporté ci-après;
3. & 4. Denis & Antoine;
5. Et Jacqueline.

V. François le Pippre épouſa *Iſabeau de Croix de Drumetz*, & en eut:

1. François;
2. Jean, qui ſuit;
3. 4. & 5. Michel, Guillaume & Jérôme;
6. Et Jeanne le Pippre.

VI. Jean le Pippre épouſa *Jacqueline Eſpillet*, fille de *Jacques*, Echevin de la Ville de Béthune, & de N.... *le Petit*. Il fit le voyage de Jéruſalem & du Mont Sinaï, & eut pour fils

VII. Jacques le Pippre, Ecuyer, Sieur de Hayon, St.-Hubert & Leſtorelles, Conſeiller au Conſeil Provincial d'Artois, qui épouſa *Catherine de Cornaille*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. Pierre, qui s'eſt marié à *Iſabeau Billiot*;
2. Et François, Lieutenant des Ville & Bailliage de Lens, qui eut pour femme *Anne Maillet*.

DEUXIÈME RAMEAU.

V. Jacques le Pippre (ſecond fils de Jean & d'*Anne Hermez*) eut pour fils

VI. Antoine le Pippre, qui s'adonna à l'étude des Lois, & exerça avec ſuccès la pro-

feſſion de premier Avocat au Grand Conſeil de Malines. Il laiſſa un fils, auſſi nommé

VII. Antoine le Pippre, qui, comme ſon père, prit le parti du Bareau, & ſe maria à *Catherine Preſez de Matz*, dont il eut

Françoise, qui a épouſé *Pierre de Chianarry*, Pogador de l'Artillerie & Adminiſtrateur de l'Hôpital Royal de Malines.

SECONDE BRANCHE.

III. Pierre le Pippre (ſecond fils d'Eloy) épouſa 1° *Jeanne de Bauffremez*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marguerite de Cornhuſe*; & 2° *Péronne Caſtelain*. Du premier lit vinrent :

1. Péronne, qui épouſa *Guy Morel*, Ecuyer;
2. Et Jeanne, qui fut mariée à *Michel le Fort*, Ecuyer. Elle hérita de ſa ſœur Péronne.

Et du ſecond lit ſortirent :

3. Jean-Josué, qui ſuit;
4. Guilbert, qui ſervit, en qualité d'homme d'armes, ſous l'Amiral-Comte d'Egmond, Gouverneur de Flandre & d'Artois, & ſe trouva au ſiége de la Ville de Montreuil & à la journée de S^t.-Quentin avec Charles & Jean, ſes fils;
5. Noel, qui embraſſa auſſi la profeſſion des Armes;
6. & 7. Pierre & Antoine;
8. Et Catherine, veuve d'*Henri de Heulle*, laquelle dota l'Hôpital de S^te.-Catherine à Armentières.

IV. Jean-Josué le Pippre épouſa *Catherine Warlop*, & fut père de

V. Jean le Pippre, qui s'eſt marié à *Marguerite Grenut*, dont il eut :

1. Antoine, qui ſervit l'Empereur dans les guerres de ſon temps;
2. Pierre, qui fut Prévôt de Lille pendant 10 ans;
3. & 4. François et Gaspard, qui entrèrent dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Les alliances de le Pippre ſont avec *Cocquiel, d'Hénin, Widebien, Billiau, Belvalet, de Launoy, Bauffremez*, &c., & cette Famille, ſur ſes titres vus & examinés par une nouvelle Sentence, rendue en l'Election d'Arras, le 23 Avril 1720, eſt inſcrite ſur l'Etat des Nobles, & jouit des droits, prérogatives & priviléges accordés aux autres Nobles de la Province : cette Sentence, en original, a été communiquée à l'Auteur.

Les armes : *de gueules, à la croix de vair.*

PIQUET. Voy. PICQUET.

PIQUET, Famille de laquelle étoit Guillaume Piquet, qui a épouſé *Perrette de la Haye*, fille de *Renault*, Seigneur d'Eſtot, & de *Jeanne de Carbonnel*. Il en eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Colette, qui s'eſt alliée à *Jean le Tellier de la Luthumière*, dont poſtérité. Voy. TELLIER de la LUTHUMIÈRE (le).

Jean Piquet, Baron de la Luthumière, fut Général des Finances de Normandie & Capitaine du Château de Valognes, lors de la deſcente des Anglais en 1417. Voy. HAYE (de la), au Diocèſe de Coutances.

PIRON, en Bretagne : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 10 Décembre 1668, au rapport de M. de Leſrat.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 3 fleurs de lis, & en pointe de 3 coquilles, le tout d'argent.*

* PIROU, en Normandie, Diocèſe de Coutances : Seigneurie, une des plus anciennes de cette Province, titrée de *Marquiſat*, qui a donné ſon nom à une Famille, éteinte depuis très-longtemps. Voici ce que nous en ſavons :

Parmi les Seigneurs Normands qui allèrent à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066, ſous Guillaume *le Conquérant*, eſt nommé des premiers un Seigneur de Pirou; ſon fils,

Guillaume, Seigneur de Pirou, Ecuyer d'Henri, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, fut du nombre des infortunés qui ſe noyèrent avec Guillaume, fils aîné du Roi, & pluſieurs autres Seigneurs de la Province, au paſſage entre la Normandie & l'Angleterre, en 1120.

Dans le Catalogue des Chevaliers renommés ſous Philippe-Auguste, eſt compris Guillaume, Seigneur de Pirou, le même qui eſt remarqué avec Robert, Sire de Pirou, dans un Manuſcrit conſervé à la Bibliothèque de feu M. Bigot de Cléville, Conſeiller à la Cour des Aides de Normandie;

Eustache de Pirou reçut l'aveu de Richard de Murdrac, Chevalier, ſon Vaſſal, en 1327. — Les Echiquiers, depuis l'an 1341 juſqu'en 1397, parlent d'une Aſſemblée tenue à Caen, pour élire un tuteur à *Guillaume de la Haye*, fils mineur de *Robert*, Seigneur de Nehou,

dont *Jean de la Haye* fut élu tuteur, de l'avis de Jean de Pirou, l'aîné; Jean de Pirou, le jeune; Colin de Pirou, & de pluſieurs autres parents.

Parmi ceux à qui le Roi Jean pardonna en 1360, pour avoir ſuivi le parti de Charles, Roi de Navarre, après l'affaire de Rouen, eſt nommé Meſſire Jean de Pirou. — Dans l'*Armorial* dreſſé ſous Charles V, en 1363, l'on voit Robert de Pirou & Guillaume de Pirou de Montpinçon, au nombre des Chevaliers Bannerets; & entre les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais en 1423, eſt nommé le Sieur T. de Pirou : c'eſt à peu près le temps de l'extinction de cette Nobleſſe, dont la Terre, ſur laquelle on voit un très-ancien Château, entouré de doubles foſſés pleins d'eau, avec une Chapelle dite *de Saint-Laurent*, a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons *de Berry*, *de Dampierre*, *de Vaſſy* & *de Longaulnay*.

Les armes de Pirou étoient : *de ſinople, à la bande d'argent.*

PISANI, ou PIZANY, en Provence.

I. Jacques de Pisani, Seigneur du Puget, ſe diſoit iſſu de la Famille noble de Pisani, établie à Meſſine. Il eut pour enfants :

1. Jean-François-Henri, qui ſuit;
2. Et Pierre-Casimir, Chevalier de S^t.-Louis, qui mourut Commandant du Régiment de Damas.

II. Jean-François-Henri de Pisani étoit Seigneur du Puget & de S^t.-Laurent-du-Var, & fut pourvu, le 28 Octobre 1701, d'un Office de Tréſorier Général de France. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bouvau*, Notaire à Antibes, le 5 Décembre 1676, *Marie-Anne d'Avazi*, dont vinrent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Marie, qui épouſa *Vincent-Anne Boiſſon de la Salle*, Seigneur dudit lieu, Conſeiller en la Cour des Comptes;
3. Et Hippolyte, qui s'eſt mariée avec le Sieur *Liberat de la Boulie*, Seigneur des Egalades, Conſeiller au Parlement de Provence.

III. Jacques de Pisani, Seigneur du Puget & S^t.-Laurent-du-Var, épouſa, par contrat paſſé devant *Roſtang*, Notaire à Antibes, le 30 Avril 1706, *Marie de Villeneuve-Torenc*, fille de *Claude*, Marquis de la Gaude, Seigneur de Torenc, Aluys, Saint-Jeannet & autres lieux, Gouverneur de la Ville de S^t.-Paul, & d'*Anne de Caſtellane d'Aluys*. Leurs enfants furent :

1. Joseph-César, qui ſuit;
2. Marie-Anne, qui épouſa *Joſeph-Céſar Boiſſon*, Seigneur de la Salle, Conſeiller en la Cour des Comptes;
3. Et Claire, qui s'eſt mariée à *Antoine Teyſſier*, Avocat & Aſſeſſeur de la Ville d'Avignon.

IV. Joseph-César de Pisani, Seigneur de la Gaude, S^t.-Laurent-du-Var & du Puget, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 27 Avril 1736, épouſa, le 26 Janvier 1735, *Catherine-Gabrielle de Reboul de Lambert*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne-Gabrielle de Raffelis de Grambois de Roqueſante*, & nièce de l'Évêque de S^t.-Paul-Trois-Châteaux. De ce mariage eſt né un fils.

Les armes : *d'or, à l'arbre arraché de ſinople; au chef d'azur, chargé de 2 étoiles d'argent.* (Voy. l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 221.)

* PISANY, en Saintonge : Seigneurie qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes de 1583, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, en faveur de *Jean de Vivonne*, dit *de Torettes*, Seigneur de Saint-Gouard & de *Piſany*. Par ſa mort, ſans enfants mâles, arrivée le 7 Octobre 1599, *Catherine de Vivonne*, ſa fille unique, Dame de *Piſany*, porta les Seigneuries de *Piſany* & de *Saint-Gouard* à ſon mari, *Charles d'Angennes*, Marquis de Rambouillet, dont naquit, entr'autres enfants : *Julie-Lucie d'Angennes*, Marquiſe de Rambouillet & de *Piſany*, Dame d'honneur de la Reine, qui ſe maria, le 13 Juillet 1645, à *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montauſier, Pair de France, Chevalier des Ordres & Gouverneur du Dauphin, depuis Louis XIV. *Marie-Julie de Sainte-Maure*, leur fille, héritière de ſa branche, porta le Marquiſat de *Piſany*, le 16 Août 1664, à *Emmanuel de Cruſſol*, IIe du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, ſon mari. Etant échu en partage à *François de Cruſſol*, Comte d'Uzès & de Montauſier, leur quatrième fils, il le vendit, en 1735, à M. *Beſſier*, Maître des Comptes, duquel le Marquis *de Senneterre*, Chevalier des Ordres du Roi, père du Marquis d'aujourd'hui,

l'acheta en 1749, & il eſt actuellement dans cette Maiſon. Voy. SAINT-NECTAIRE.

PISCARD, Famille noble de Normandie, de laquelle étoit JACQUES DE PISCARD, Seigneur de Travailles, qui épouſa *Renée Hallier*, dont il eut

JEANNE DE PISCARD DE TRAVAILLES, née en 1583, qui fut reçue à S^t.-Cyr au mois de Mai 1592, & juſtifia de ſa nobleſſe depuis l'an 1500, que vivoit GUILLAUME DE PISCARD, Seigneur d'Authevernes, ſon quatrième aïeul.

Les armes : *d'azur, à la fleur de lis d'or, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'argent.*

PISCICELLI. Voy. PEYSSONNEL.

PISSELEU, en Picardie : ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, Moréri & le *Nobiliaire de Picardie*. Elle remonte à

I. JEAN DE PISSELEU, Chevalier, Fauconnier du Roi en 1343 & 1354, que l'on croit père de

1. MATHIEU, qui ſuit ;
2. & 3. HENRI & PIERRE, qui furent pourſuivis en Juſtice par Renaud de Roye, pour une amende, prétendant avoir la connaiſſance des Nobles de ſa Terre, laquelle connaiſſance fut adjugée au Duc de Bourbon, à cauſe de ſon Comté de Clermont, le 26 Mars 1395.

II. MATHIEU DE PISSELEU étoit mort en 1423. Il avoit épouſé *Jeanne d'Hanoilles*, qui s'eſt remariée à *Jean Paillart*. On croit qu'elle eut de ſon premier lit

III. JEAN DE PISSELEU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavaganne, qui aſſiſta au Sacre du Roi LOUIS XI en 1461, & y fut fait Chevalier. Il épouſa, 1° *Marie d'Hargicourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Belloy*, Dame de Heilly; & 2° *Jeanne de Dreux*, fille de *Robert*, Baron d'Eſneval, & de *Guillemette de Segrie*. Du premier lit ſortirent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PÉRONNE, mariée, 1° à *François*, Seigneur *de Soyecourt*, IIe du nom ; & 2° à *Hutin de Mailly*, Seigneur d'Auchy & de la Neuville-le-Roi, dont poſtérité. Voyez MAILLY, en Picardie ;
3. CLAUDE, alliée, le 27 Janvier 1477, à *Pierre le Clerc*, Baron de la Forêt-le-Roi & de Luzarches, dont poſtérité. Voyez CLERC DE FLEURIGNY (LE) ;
4. MARGUERITE, qui épouſa *François*, Seigneur *de Sarcus*, Chambellan du Roi.

Et du ſecond lit vinrent :

5. & 6. JEAN & LOUIS, morts ſans alliance ;
7. ANTOINE, Seigneur de Marſeille, mort en Juin 1538, qui avoit épouſé, 1° en 1521, *Marguerite de Boufflers*, fille de *Jacques*, & de *Peronne de Ponches* ; & veuve de *Jean*, Seigneur *de Saint-Lau* ; & 2° *Antoinette d'Yaucourt*, fille de *Jean*, & de *Marie d'Abbeville*, dont il n'eut point d'enfants. Elle ſe remaria, en 1544, à *Guillaume de Rochechouart*, Seigneur de Jars, &c. ANTOINE laiſſa, de ſa première femme,

   ANTOINETTE, Dame de Marſeille, mariée, par contrat du 11 Mars 1565, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Jars, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. ROCHECHOUART ;

   Et FRANÇOISE, non mariée.
8. Et AUSTREBERTE, qui épouſa *Nicolas de Pardieu*, Baron de Boudeville, &c., dont poſtérité. Voy. PARDIEU.

IV. GUILLAUME DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, rendit hommage de la Seigneurie d'Oudeuil-le-Châtel le 1er Mars 1500 ; fut Capitaine de 1,000 hommes de pied de la Légion de Picardie, ſous le Roi LOUIS XII ; entra dans Thérouanne, en 1512, avec les Seigneurs de Pontdormy, de Sarcus & de Bournonville, pour défendre cette place contre les Anglais & les Impériaux. Ses armes, dans un acte du 22 Août 1531, ſont : *écartelé, aux 1 & 4 DE PISSELEU ; & aux 2 & 3 une croix engrêlée, cantonnée de 4 merlettes*. Il fut marié trois fois, & eut juſqu'à 30 enfants, 1° à *Iſabeau le Joſne*, ou *le Jeune*, dite *de Contay*, fille de *Louis le Joſne*, Seigneur de Contay, & de *Jacqueline de Nesle* ; 2° à *Anne Sanguin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meudon, & de *Marie Simon* ; & 3° à *Madeleine de Laval*, fille de *René*, Ier du nom, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette Havart*, Dame de Ver. Il eut, entr'autres enfants, ſavoir du premier lit :

1. ADRIEN, qui ſuit ;
2. CHARLES, Abbé de Bourgueil, Evêque de Condom en 1545, mort en 1564. Ce fut de ſon temps, en 1549, que ſon Chapitre fut ſécularisé.

Du ſecond lit :

3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Corneille de Com-

piègne, Evêque d'Amiens, dont il prêta ſerment de fidélité le 5 Juin 1546;

4. Peronne, mariée à *Michel de Barbançon*, Seigneur de Canny & de Varennes;
5. Anne, Fille d'honneur de Louise de Savoie, Ducheſſe d'Angoulême, & qui s'eſt mariée à *Jean de Broſſe*, IVe du nom, dit *de Bretagne*, Duc d'Etampes, &c., Gouverneur de Bretagne. Elle fut Maîtreſſe de François Ier, duquel elle reçut de grands biens, & joua un très-grand rôle ſous le règne de ce Prince : elle mourut en une de ſes Terres, dans l'oubli de tout le monde, dit Moréri;
6. Marie, Religieuſe à Poiſſy en 1520, dont elle fut Prieure le 4 Août 1540, nommée Abbeſſe de Maubuiſſon le 14 Février 1546; elle eſt morte le 19 Octobre 1574;

Et du troiſième lit :

7. Marie, Abbeſſe de Saint-Paul-lès-Beauvais en 1533;
8. Louise, mariée, par contrat du 29 Février 1540, à *Guy Chabot*, Ier du nom, Baron de Jarnac, &c., dont poſtérité. Voyez CHABOT, en Poitou;
9. Et Charlotte, mariée, 1° en 1537, à *François*, Baron *d'Avaugour*, Comte de Vertus, IIIe du nom; & 2° à *Jacques Brouillard*, Seigneur de Liſy, mort en 1604, âgé de 79 ans.

V. Adrien de Pisseleu, Chevalier, Seigneur de Heilly, Fontaine-Lavaganne, Oudeuil-le-Châtel & Bailleul-ſur-Thérain, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli, Capitaine & Gouverneur d'Heſdin, Capitaine de 1,000 hommes de pied de la Légion de Picardie, fut bleſſé à la priſe de la Ville d'Heſdin en 1537; étoit Gouverneur de Maubeuge en 1543, & donna quittance le 12 Juin 1544, en qualité de Chevalier, Seigneur de Heilly, Ecuyer ordinaire du Roi, Capitaine de 50 Lances fournies des Ordonnances de S. M. : elle eſt ſignée de Pisseleu, & ſcellée d'un petit ſceau en placard; en donna encore une le 3 Octobre ſuivant, & une autre le 19 Mars 1546 : dans ces deux dernières quittances il ſe qualifie *Capitaine & Gouverneur d'Heſdin & de Beauqueſne*. Il mourut à Amiens, au retour des priſons de l'Empereur, le 8 Février 1558, & fut enterré aux Minimes de cette Ville, ſous un tombeau de marbre noir, que ſa femme, *Charlotte d'Ailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte de Bournonville*, lui fit dreſſer. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jeanne, qui épouſa *Louis de Coueſme*, Seigneur de Lucé, &c., dont deux enfants. Voy. COUESME;
3. Et Jossine, qui s'eſt mariée, 1° par contrat du 20 Mai 1543, à *Robert de Lenoncourt*, Comte de Vignory, &c., dont poſtérité. Voy. LENONCOURT; & 2° en 1571, à *Nicolas des Lions*, IIe du nom, Seigneur d'Epaux, avec lequel elle vivoit le 24 Août 1578. Voy. LYONS (des).

VI. Jean de Pisseleu, IIIe du nom, Seigneur de Heilly, Fontaine-Lavaganne, Piſſeleu, Oudeuil & Bailleul-ſur-Thérain, épouſa 1° *Françoiſe de Scépeaux*, morte ſans enfants; & 2° *Françoiſe de Pellevé* (fille de *Jean*, Seigneur de Jouy, & de *Renée de Bouvry*), laquelle ſe remaria, en 1585; à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur de Surville. Il eut de ſa ſeconde femme :

1. Léonor, qui ſuit;
2. Charlotte, fiancée, le 20 Décembre 1585, à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur de Guyencourt, mort pendant ſes fiançailles. Elle épouſa *Jean Maillard*, Seigneur de la Boiſſière, Champagne, Gouverneur de Houdan;
3. Et Françoise, qui épouſa *Samſon de Gourlay*, Seigneur d'Azincourt.

VII. Léonor de Pisseleu, Seigneur de Heilly & de Ribemont, né le 10 Octobre 1578, épouſa *Marie de Gondi*, fille de *Jérôme*, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & de *Louiſe de Buonacorſi*. Leurs enfants furent :

1. Louis, Seigneur de Heilly;
2. Emmanuel, Seigneur de Jouy, mort ſans alliance;
3. Adrien, Seigneur de Piſſeleu, mort, ſans alliance, en 1628;
4. Françoise, mariée, en 1621, à *Charles-Antoine Gouffier*, Marquis de Brazeux, dont des enfants. Voy. GOUFFIER;
5. Louise, mariée, en 1629, à *Luc Fabroni de Aſini*, Gentilhomme de Piſtoia;
6. Anne, Comteſſe de Jouy, alliée, le 2 Mars 1630, avec *Pierre Huault*, Marquis de Vaires, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, dont des enfants. Voy. HUAULT;
7. Et Barbe, Religieuſe à Variville.

(Voilà ce que nous apprend l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 745, ſur cette Maiſon, dont les armes ſont : *d'argent, à trois lions de gueules*.)

PITARD, en Normandie, Election d'Argentan; Famille qui porte pour armes : *d'ar-*

gent, au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 roſes du même, & en pointe d'une hure de ſanglier de ſable, défendue & allumée du champ.

PITARD, autre Famille de la même Province, Election de Domfront, dont les armes ſont : *d'azur, au faucon d'argent, empiétant une perdrix d'or.*

* PITGAM, Terre & Seigneurie, dans la Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, qui donne le rang de ſecond Vaſſal dans cette Châtellenie, & la ſeconde place dans les Aſſemblées d'Etats. Cette Terre & Seigneurie, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1724, regiſtrées au Parlement de Flandre le 16 Avril 1725, fut érigée en *Comté* ſous la dénomination d'*Eſterno*, en faveur de *Lambert d'Eſterno*, Seigneur de Refranche, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Groſbois & Chevalier de Saint-Louis, tant en conſidération de ſes ſervices que de ſon Ancienne Nobleſſe, originaire du Comté de Bourgogne. Voy. ESTERNO.

PITOIS, ancienne Nobleſſe, originaire du Duché de Bourgogne, établie en Nivernais, auſſi illuſtre par ſon antiquité que par ſes alliances, & qui eſt connue depuis l'an 1243. De cette Famille étoit

Pierre Pitois, IIIe du nom, qui eut, entr'autres enfants, de *Françoiſe Bourgoing*, ſon épouſe,

Pierre Pitois, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Quincize, Etoulle & S^t^.-Maurice, né en 1669, qui fut, le 3 Avril 1696, Garde du Corps de Monsieur, frère unique du Roi, puis, le 12 Avril 1710, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Contrôleur en la Chancellerie du Parlement de Dijon ; il fonda, le 26 Août 1711, une Commanderie, ſous le titre de *Saint-Pierre de Pitois de Quincize*, & en fut nommé le premier Commandeur le 18 Septembre ſuivant. De ſon mariage accordé, le 10 Juillet 1709, avec *Louiſe Gevalois*, ſont iſſus :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Marie-Louise-Françoise Pitois de Quincize, qui a épouſé, le 17 Novembre 1732, *Jacques-Louis de Meung*, ou *Meun*, Ecuyer, Seigneur de Saulière, la Roche & Millay, dont poſtérité. Voy. MEUNG de la FERTÉ (de).

Pierre Pitois, V^e^ du nom, né le 14 Août 1712, Chevalier, Marquis de Quincize, Seigneur de Saint-Maurice, Bliſmes, Etoulle, Villard, &c., Grand Bailli d'Epée du Nivernais au Bailliage & Siége Préſidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, Gouverneur de Château-Chinon, vit ſans poſtérité. Il jouit du titre de *Marquis*, à lui accordé, le 17 Juin 1749, par M. le Duc d'Orléans, en conſidération de la bienveillance du Prince pour lui & des ſervices & attachements de ſes oncles à Monsieur, frère unique de Louis XIV. Il a épouſé, le 28 Avril 1733, *Marie Brenot*, fille d'*Albert*, Lieutenant Particulier & Aſſeſſeur Criminel des Bailliage, Chancellerie & Siége Préſidial d'Autun, & de *Jeanne-Marie Binier*. (*Armor. général de France*, reg. III, part. II, p. 885 & ſuiv.)

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.* Supports : *deux lions.*

PITTETOUT, ou PITEBOUT de GRAFFARD, en Normandie, Election de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 flanchis du champ, & accompagné de 3 roſes du ſecond émail.*

PITTON, Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 220.

I. Pierre de Pitton, Seigneur en partie de Tournefort, épouſa, le 7 Juin 1646, *Aimare de Fagoue*, fille de *Luc de Fagoue*, de la Ville de Paris. Il acquit la charge de Conſeiller, Secrétaire du Roi en Chancellerie près le Parlement de Provence, & fut reçu le 19 Novembre 1642. De ſon mariage il eut :

Luc, qui ſuit ;

Et Joseph, connu ſous le nom *de Tournefort*, Médecin célèbre, recommandable par la vaſte étendue de ſes connaiſſances dans la partie de la Phyſique qui appartient à l'Hiſtoire naturelle, ſurtout à la Botanique. Il mourut à Paris le 28 Décembre 1708, âgé de 52 ans.

II. Luc de Pitton, Seigneur de Tournefort, fut élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays ès-années 1690 & 1710, & laiſſa de *Thérèſe de Gede*, ſon épouſe,

III. Jean-Baptiste-Benoît de Pitton, Seigneur de Tournefort, reçu Avocat Général en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence le 12 Juin 1714 ; a exercé cette charge juſqu'au mois d'Octobre 1742,

qu'il a obtenu des Lettres de Conſeiller honoraire en la même Cour ; fut nommé, en 1728, pour remplir la Commiſſion de Procureur Général au renouvellement du papier terrier de Provence, & avoit épouſé, le 25 Avril 1714, *Marie-Charlotte d'Agut*, fille de *Joſeph-Scipion*, Préſident en la Cour des Comptes, & de *Claire de Viany*. Leurs enfants furent :

Joseph-François-Scipion, qui ſuit ;
Et Gaspard, Lieutenant de Vaiſſeau, Capitaine d'une des Compagnies Franches de la Marine, tué en 1758, dans un combat contre les Anglais, après avoir donné des preuves de ſa valeur.

IV. Joseph-François-Scipion de Pitton, Seigneur de Tournefort, ci-devant Capitaine au Régiment d'Enghien, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 9 Décembre 1742, s'eſt marié, le 22 Mars 1737, avec *Catherine de Berard*, fille de *Michel*, & de *Claire de Beaumont*. Il en a eu :

Joseph-Scipion de Pitton de Tournefort.

De cette même Famille étoit Jean-Scholastique Pitton, Auteur de l'*Hiſtoire de la Ville d'Aix*, des *Annales de la Sainte Egliſe d'Aix*, & de divers autres Ouvrages, dont le P. le Long, Prêtre de l'Oratoire, fait mention dans ſa *Bibliothèque*.

Les armes : *d'azur, à la tour donjonnée & ſoutenue de 2 lions affrontés, le tout d'or.*

PIVARDIÈRE (de la), en Berry, Famille dont la ſeconde branche ſubſiſte dans

Gilbert-Louis-Marien de la Pivardière, Chevalier, Seigneur de Richelieu, la Chaſſagne, Guimont, &c., qui s'eſt marié, par contrat du 4 Janvier 1745, avec *Marie-Sylvie-Hortenſe de Noblet de Terſillac*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Terſillac & de S^t.-Paul, & de *Barbe de Mornay*. Leurs enfants ſont :

1. Louis, Ecuyer, né le 20 Octobre 1745 & reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie au mois de Mars 1760 ;
2. Claude-Amable, né le 19 Février 1747 ;
3. Annet-Marie, né le 7 Avril 1749 ;
4. François, né le 29 Juin 1751 ;
5. Et Henriette, née le 18 Mars 1750.

Il a un frère, Claude-Amable de la Pivardière, qui eſt Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Cambréſis ; & une ſœur, nommée Henriette de la Pivardière de Richelieu.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.* (Voy. l'*Armor. général de France*, reg. V, part. II.)

PIZANY. Voy. PISANI.

PLACE (de la), Famille dont il y a une branche établie en Champagne, & qui porte pour armes : *d'azur, à 3 fers de lance d'or.*

* PLACY, ou PLACEY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Seigneurie qui fut acquiſe par *Jacques de Goyon*, IIIe du nom, Comte de Thorigny, &c., & eſt poſſédée aujourd'hui par *Honoré-Camille-Léonor Grimaldi*, Prince ſouverain de Monaco, ſon petit-fils. Voy. GOYON de MATIGNON.

* PLACY, dans la même Province, Intendance d'Alençon : Fief qui relève en partie de la Seigneurie de Falaiſe, & en partie de la haute Juſtice d'Harcourt, & eſt poſſédé aujourd'hui par *Jacques-Charles-Siméon de Thibout*, Ecuyer, Seigneur de *Placy*.

PLAINE, ou PLAINES, en Franche-Comté : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 ſonnettes du même.*

* PLAINTEL, Terre & Seigneurie, en Bretagne, qui étoit une Vicomté, autrefois ſi conſidérable, qu'elle avoit un Sénéchal féodé, comme il ſe voit par un retrait de Barre de la Juridiction de Quintin, fait, en 1317, au Vicomte de *Plaintel*, demandé par *Olivier Pellouëzel*, Ecuyer, Sénéchal *féodé* de la Vicomté de *Plaintel* : tous les actes des ſiècles ſuivants & les inféodations faites aux Seigneurs de *Plaintel*, leur donnent la qualité de *Vicomtes*. — Dès l'an 1290, cette Vicomté appartenoit à N.... de Dolo, Seigneur de la Villemainguy, iſſu des anciens Comtes *de Dol*, & dont la poſtérité maſculine a poſſédé ces deux Seigneuries juſqu'au milieu du XVe ſiècle. Guillaume de Dolo, qui fut le dernier, n'eut de ſon mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, Jeanne de Dolo, qui porta la Vicomté de *Plaintel* & la Seigneurie de *la Villemainguy*, dans la Maiſon *de Gautron*, qui eſt connue parmi les Nobles de Bretagne, par des actes des XIe & XIIe ſiècles ; mais dont la filiation n'eſt aſſurée que depuis *Jean Gautron*, tué à la bataille de Poitiers en 1356. De lui deſcendoit *Chriſtophe Gautron*, Vicomte de *Plaintel*, Seigneur de la Villemainguy, Robien, Bolhuc,

&c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre, qui, l'an 1605, obtint des Lettres du Roi, regiſtrées, le 7 Mai de la même année, au Parlement de Bretagne, pour prendre le nom *de Robien*, que ſa poſtérité a conſervé. Voy. GAUTRON. (*Tablettes généal.*, part. VII, p. 24.)

PLANCHE DES LANDES (DE LA), en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus, en la Chambre de la Réformation, le premier, le 31 Mars 1669, & le ſecond, le 10 Mai 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *de gueules, à* 10 *billettes d'or, poſées* 4, 3, 2 *&* 1.

PLANCHE DE MORTIÈRES (DE LA), Famille établie dans la Beauce & le Gâtinais, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. ADAM DE LA PLANCHE, Ecuyer, Seigneur de Mortières, Fouclinay & en partie de Villeneuve-le-Bœuf, obtint, conjointement avec JACQUES DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, ſon frère, le 21 Janvier 1645, un Arrêt des Commiſſaires du Roi, qui les déchargea, comme *nobles*, de la taxe miſe ſur les Fiefs qu'ils poſſédoient dans la Paroiſſe de Puiſieux. De ſon mariage, accordé le 16 Juillet 1639, avec *Anne Hoogwood-Keeper*, fille d'un Gentilhomme Anglais, il eut :

ADAM, qui ſuit;
Et THOMAS, chef de la troiſième branche, rapportée ci-après.

II. ADAM DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mortières & de la Grande-Broſſe, Major du Régiment de Stoppa en 1679, mourut à Paris le 24 Décembre 1687, laiſſant de ſon mariage contracté, le 10 Mai 1667, avec *Julie Peſtalozzi*, entr'autres enfants :

JULES, qui ſuit;
Et PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. JULES DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Mortières, Courcy, Viabon, Fouclinay, la Grande-Broſſe, Ballainvilliers, Mervilliers, en Beauce, &c., né le 5 Novembre 1668, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par Jugement des Commiſſaires Généraux du Conſeil, rendu contradictoirement le 1er Mars 1708, & mourut le 12 Février 1725, laiſſant de *Marie-Claude de Solages*, qu'il avoit épouſée le 6 Novembre 1690, entr'autres enfants :

1. JULES-CLAUDE-PIERRE, Seigneur de Mervilliers & de Villiers, en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Belſunce, Infanterie, enſuite Maréchal Général des Logis, Camps & Armées du Roi en 1721;
2. JULES-HONORÉ, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de la Couronne en 1733;
3. PAUL-HENRI, Ecuyer, Sieur de Courcy, &c., qui fut fait Capitaine dans le Régiment de Normandie le 10 Novembre 1733;
4. Et MARIE-PÉTRONILLE, qui s'eſt mariée, par contrat du 30 Juillet 1714, à *Jacques de Gauville*, Chevalier, Marquis d'Argent, &c., Lieutenant au Régiment des Gardes Françaiſes avec brevet de Meſtre de Camp, dont poſtérité. Voy. GAUVILLE.

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES (troiſième fils d'ADAM, IIe du nom, & de *Julie Peſtalozzi*), Capitaine dans le Régiment d'Artois en 1704 & Chevalier de St.-Louis le 6 Juillet 1718, a épouſé, le 16 Mai 1714, *Marie-Jeanne-Baptiſte de Villebois*, dont il a eu

IV. PIERRE-CLAUDE-PHILIBERT DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, né le 11 Janvier 1720, Capitaine des Carabiniers & Colonel de Cavalerie, qui s'eſt marié, par contrat paſſé le 19 Septembre 1769, avec *Eliſabeth-Hélène de Bœuf de Brebant*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aulnay, Brebant & Droſnay, & de *Françoiſe de Vavray*. De ce mariage ſont iſſus :

1. & 2. PAUL-FRANÇOIS-HENRI & CLAUDE-JOSEPH, Ecuyers, tous les deux vivants.

TROISIÈME BRANCHE.

II. THOMAS DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES (ſecond fils d'ADAM, IIe du nom, & d'*Anne-Hoogwood-Keeper*), étoit Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie en 1670, lorſqu'il épouſa *Anne de Folarton*, fille unique & héritière de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Bordeaux, Seigneur du Pleſſis, Boinville, Reignevillette & la Prée, en Gâtinais. Il mourut le 19 Novembre 1684, laiſſant pour fils unique,

III. LOUIS DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, Boinville, &c., qui s'eſt marié, 1° le 21 Février 1694, avec *Charlotte de Longueau*, dont il n'eut point

d'enfants; & 2° le 21 Mai 1697, avec *Françoiſe de Gédoyn*, de laquelle vinrent :

Jean-Baptiste, qui ſuit;

Et Philippe-Louis, Ecuyer, Seigneur de la Prée, &c., Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Normandie le 2 Avril 1731; il fut tué à Berg-op-Zoom, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Normandie.

IV. Jean-Baptiste de la Planche de Mortières, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, Boinville, Ponceaux, en Beauce, &c., né le 11 Novembre 1698, a eu de ſon mariage accordé, en 1725, avec *Marie-Jacquette Charrier de Mitterant*, pour fille unique,

Françoise-Catherine, née le 20 Mai 1727, qui fut reçue à Saint-Cyr le 14 Mars 1738.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or; au chef d'argent, chargé de* 3 *merlettes de ſable.*

PLANCOËT (de), en Bretagne : Famille noble qui remonte à Laurent Plancoet, vivant en 1400; — François Plancoet, deſcendu de lui au VIIIe degré, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la même Chambre de la Réformation, le 19 Novembre 1670, au rapport de M. de la Bourdonnaye.

Les armes : *d'argent, au ſautoir de ſable, accompagné de* 4 *roſes de gueules.*

PLANCQUES, ou PLANQUES (des), Famille de Picardie, qui porte : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée d'un croiſſant d'argent; à la bordure engrêlée de gueules.*

* PLANCY, en Champagne : Terre & Seigneurie, qui fut érigée en *Marquiſat*, & celle de *Sy*, qui lui fut unie, en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1656, enregiſtrées au Parlement de Paris le 15 Janvier 1657 & en la Chambre des Comptes le 17 Mai 1658, en faveur d'*Henri de Guénégaud*, Marquis de Guercheville, Comte de Rieux & de Montbriſon, &c., Secrétaire d'Etat, Commandeur & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, qui, d'*Eliſabeth de Choiſeul-Praslin*, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 1642, eut pluſieurs fils, morts ſans poſtérité, & deux filles. Voy. GUÉNÉGAUD.

PLANCY, Famille qui porte pour armes : *de vair, à une cotice de gueules.*

PLANNES. Voy. PLASNES.

* PLANQUERY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Seigneurie qui relève du Roi, à cauſe du Château de Bayeux, par un demi, ou ſelon quelques-uns, par un quart de fief de *Haubert*. Elle appartenoit originairement à la Maiſon de *Bacon*. — *Olivier de Mauny*, Baron de Thorigny, au pouvoir de qui elle avoit paſſé, rendit aveu au Roi de ce Fief, tenu par parage de feu *Guillaume Bacon*, Sire du Molley, & que celui-ci tenoit en arrière-fief d'Annebecq, relevant du Sire *d'Harcourt*, à cauſe des Fiefs de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle eſt poſſédée aujourd'hui par *Marie-Charles-François de Roncherolles*, Comte de *Planquery*, la Bazoque & la Londe, au droit de ſa cinquième aïeule, *Renée d'Eſpinay*, qui l'apporta en mariage, avec les Seigneuries de *la Bazoque*, *Villers-Bocage*, *Maiſoncelles*, *Tracy* & *Neuilly-le-Malherbe*, à *Philippe de Roncherolles*, Baron d'Heuqueville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Pontoiſe, de Caen & de Beauvais, mort en 1570. Le Comte de *Planquery*, né le 22 Juin 1702, épouſa, le 10 Août 1727, *Françoiſe-Louiſe-Gabrielle Ruault*, Dame du Meſnil-Benoît & de Saint-Martin-le-Bouillant, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Bouſſigny, & de *Marguerite de Varignies de Blainville*, de laquelle il a eu un fils & une fille. Voy. RONCHEROLLES.

PLANTADE, Famille noble, dans le Bas-Languedoc. Suivant un Mémoire qui nous a été communiqué,

I. Vital de Plantade, Seigneur de Clairac, fut Gouverneur des Ville & Citadelle de Pézénas, y mourut en 1552, & fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale de cette Ville, ſous une tombe de bronze, ſur laquelle on voit ſon épitaphe en latin. Son fils,

II. Etienne de Plantade, fort attaché au parti du Roi & zélé partiſan de la Religion Catholique, devint l'objet de la haine des Huguenots rebelles, qui, non contents de lui avoir diſſipé & pillé tous ſes titres & effets, le précipitèrent du haut en bas de la tour de Montpellier en 1560 : il reſta boiteux de cette chute, & mourut en 1610, laiſſant de *Jeanne de Fabre*, ſon épouſe, pour fils unique,

III. Jean-Jacques de Plantade, qui exerça fort longtemps la charge de Juge Royal, avec Juridiction Civile & Criminelle, laquelle, avant la création du nouveau Sénéchal faite

en 1624, étoit très-conſidérable. Les Religionnaires, maîtres de Montpellier, l'ayant troublé dans ſes fonctions, il s'en démit pour la ſomme de 30,000 liv., en faveur du Sieur Jean de Graſſet, Procureur Général de la Cour des Aides, qui en fit pourvoir ſon fils, depuis Préſident en ladite Cour; mais le Roi ayant créé deux Offices de Conſeiller en la même Cour, Jean-Jacques de Plantade en acquit un, dont les Proviſions lui furent expédiées à Libourne, en Guyenne, le 2 Janvier 1622, où le Roi étoit alors; ne pouvant être reçu à Montpellier, qui étoit au pouvoir des Religionnaires, il le fut, le 30 Avril ſuivant, au Grand Conſeil, en vertu d'un Arrêt du Conſeil Privé du 16 du même mois; fut encore chargé de pluſieurs Commiſſions auſſi honorables qu'importantes, par divers Brevets & Lettres Patentes du Roi, & Député pluſieurs fois vers S. M., tant par ſa Compagnie que par la Communauté de Montpellier, pour les affaires les plus conſidérables & qui intéreſſoient le plus eſſentiellement ladite Cour & ladite Communauté : il exerça ſa charge juſqu'à ſa mort arrivée en 1659. (On peut conſulter l'*Hiſt. du Languedoc*, ſur les différentes Commiſſions dont il fut chargé.) Il avoit épouſé, 1° en 1609, *Marthe d'Albenas*, iſſue d'une Famille noble de Nîmes, morte en 1628; & 2° le 29 Décembre 1632, *Tiphaine de Roſel*, petite-fille de *Pierre de Roſel*, Premier Préſident de la Cour des Aides de Montpellier, & fille de *François*, reçu en ſurvivance de la même charge, & de *Louiſe de la Baſtide*. Du premier lit il eut

Catherine, qui s'eſt mariée, en 1635, à *Philippe de Monnier*, Baron de Fourques, Maréchal des Camps & Armées du Roi, grade dont à peine quatre Officiers Militaires étoient revêtus alors.

Et du ſecond lit vint

Etienne, qui ſuit.

IV. Etienne de Plantade, IIe du nom, né le 8 Février 1636, fut, après la mort de ſon père, reçu Conſeiller en la même Cour le 15 Novembre 1659, en vertu de ſes Proviſions du 17 Juin précédent : il en fit les fonctions pendant 55 ans, avec une réputation atteſtée, longtemps après ſa mort, par une lettre de M. le Chancelier d'Agueſſeau, inſcrite, par ſon ordre, dans les Regiſtres de ladite Cour. Cette réputation, connue de Louis XIV & de ſes Miniſtres, le fit employer dans un grand nombre de Commiſſions des plus importantes, dont les Brevets, Lettres Patentes & Arrêts du Conſeil ſont enregiſtrés en la même Cour, pour les choſes qui ont du rapport à ſa juridiction, & les autres ſont en original parmi les titres de cette Famille, & mourut le 18 Mai 1714. Il avoit épouſé, le 24 Juin 1666, *Françoiſe de Valette des Plans*, fille de N... *de Valette des Plans*, Préſident en la même Cour, & de *Jeanne de la Roche*, fille auſſi d'un Préſident en cette Cour. De ſon mariage il eut :

François, qui ſuit;
Et Gaspard-René, rapporté après ſon aîné.

V. François de Plantade, né le 5 Novembre 1670, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier pendant 12 ans, reçu enſuite Avocat Général en la même Cour le 28 Février 1711, s'en démit en 1731, & obtint des Lettres de Conſeiller honoraire, que ſa Cour eut ordre de M. le Chancelier d'Agueſſeau d'enregiſtrer. Il mourut le 25 Août 1741, en montant, par des ordres ſupérieurs, pour faire des obſervations aſtronomiques, ſur le Pic du Midi, la plus haute montagne de l'Europe. De *Catherine Teſſier*, ſon épouſe, il a laiſſé une fille unique,

Hélène de Plantade, qui s'eſt mariée avec Meſſire *Joſeph de la Vergne*, dont elle a eu deux enfants. Voyez VERGNE de TRESSAN (de la).

V. Gaspard-René de Plantade (fils puîné d'Etienne, IIe du nom, & de *Françoiſe de Valette des Plans*), né le 10 Décembre 1684, a ſuccédé à ſon frère dans l'Office de Conſeiller à la Cour des Aides de Montpellier le 11 Septembre 1715, eſt devenu Doyen de cette Cour le 21 Mars 1762, & eſt mort le 17 Septembre 1768. De ſon mariage contracté avec *Marie de Salſe*, fille aînée de *Moïſe de Salſe*, Conſeiller en la même Cour, & d'*Anne de Lois*, d'une Famille noble de Montpellier, il a eu :

1. Etienne-Gaspard, qui ſuit;
2. Eugène-René, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Montpellier, en vertu d'un Brevet du Roi, qui mourut le 28 Février 1760;
3. Henri-Camille, né le 14 Février 1729, Chevalier de Saint-Louis, qui a été longtemps Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Touraine; eſt à préſent Major du

Régiment d'Auvergne, & a obtenu le Brevet de Colonel ;

4. Charles-Hyacinthe, qui eſt mort Officier dans le Régiment d'Aquitaine ;
5. Henri-Tancrède, appelé *le Chevalier* de Plantade, né le 5 Avril 1738, ancien Officier au Régiment de Flandre, qui mourut à Montpellier le 23 Mars 1776 ;
6. & 7. Deux autres garçons, morts jeunes ;

Et huit filles, dont deux ſont mortes en bas âge, & deux autres ſont Religieuſes.

VI. Etienne-Gaspard de Plantade, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, a épouſé, le 9 Mai 1770, *Jeanne-Marie-Louiſe Caſtaing*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Devèze, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, dont ſont iſſus :

Guillaume-Louis-Marie, né le 7 Septembre 1771 ;

Et Marguerite-Camille, née le 25 Décembre 1772.

Cette Famille eſt alliée avec pluſieurs Maiſons diſtinguées du Languedoc, ſavoir : *la Croix de Caſtries, la Fare, Villevieille, Calvière, Villeneuve, Moreton de Chabrillan, Roquefeuil, Trémoletti de Montpezat, la Vergne de Treſſan*, &c.

Les armes : *d'or, à une plante de plantain arrachée de ſinople ; au chef de gueules, chargé d'un croiſſant montant d'argent, accoſté de 2 pélicans d'or, enſanglantés de gueules ; l'écu ſurmonté d'un caſque taré de front.* Cimier : *un pélican iſſant.* Deviſe : Charitas nescia vinci. Supports : *deux pélicans.*

PLANTAVIT de la PAUSE, Famille noble, du Diocèſe de Nîmes, en Languedoc.

Gabriel de Plantavit, Seigneur de Marauſſan (fils de Pierre de Plantavit, Ecuyer du Roi Charles IX & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel), fut Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur à Rome, en Savoie & en Eſpagne, & fut tué au ſiége de Mautauban en 1621, à ſon retour d'Eſpagne, venant rendre compte de ſon Ambaſſade au Roi Louis XIII, qui aſſiégeoit cette place. Son neveu,

François de Plantavit, IIe du nom, ne ſe voyant qu'une fille, vendit la Terre de *Margon* à l'Evêque de Lodève, dont nous allons parler.

Jean de Plantavit de la Pause, élevé dans les erreurs de Calvin, les profeſſa en qualité de Miniſtre à Béziers ; mais il les abjura dans la Cathédrale de cette Ville l'an 1604 ; s'attacha depuis uniquement à la Théologie, qu'il étudia à la Flèche, & qu'il cultiva dans le Collège de Foix à Toulouſe, où il ſe lia particulièrement d'amitié avec MM. de Marca & Boſquet ; fit enſuite un voyage à Rome, &, à ſon retour, fut Grand Vicaire du Cardinal de la Rochefoucauld, Grand Aumônier de France ; fut choiſi pour être Aumônier d'Elisabeth de France, Reine d'Eſpagne ; nommé Abbé de Saint-Martin-de-Ruricourt, au Diocèſe de Beauvais, & Evêque de Lodève en 1625 : il s'acquitta des fonctions de cette dignité juſqu'en 1648, que ſes incommodités l'en rendant incapable, il la remit à François Boſquet. Ce digne Prélat ſe retira au Château de Margon, dans le Diocèſe de Béziers, où il mourut le 28 Mai 1651, âgé de 75 ans.

Théophile-François de Plantavit de la Pause, Seigneur de Margon & de Beteyrac, au Diocèſe de Béziers, après avoir ſervi dans ſa jeuneſſe, ſe retira auprès de l'Evêque, ſon oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit ſucées avec le lait, & lui en fit faire une ſolennelle abjuration. Il mena depuis une vie très-chrétienne, ſurtout pendant ſes 30 dernières années, qu'il conſacra à l'unique affaire de ſon ſalut ; il vécut 100 ans, ayant eu une complexion ſi robuſte, qu'il ne fut jamais purgé ni ſaigné ; il n'eut d'autre incommodité, pendant cette vieilleſſe, que la ſurdité & quelque faibleſſe dans les jambes, & mourut d'un rhume, le 1er Mars 1708, après 8 jours d'agonie des plus violentes. Il eut entr'autres enfants :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Joseph-Gaspard, Chevalier de Malte, qui mourut en 1682 ;
3. Et François, Capitaine de Vaiſſeau.

Jean de Plantavit de la Pause, Seigneur de Margon, &c., l'aîné de tous les enfants, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi en Languedoc, a eu trois garçons, entr'autres,

N.... de Plantavit de la Pause de Margon, Doyen des Prédicateurs du Roi, qui mourut à Paris, le 28 Mars 1762, âgé de 76 ans. (*Mercure de France* d'Avril 1708.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à l'arche de Noé d'or, flottante ſur une mer d'argent ; en chef une colombe, volante du même, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople ; & aux 2 & 3 de gueules, à 3 fleurs de lis d'argent.*

PLANTEY, ou PLANTAY (DU), en Breſſe, Nobleſſe fort ancienne, qui remonte à

I. HUGUES DE SAINT-DIDIER, Seigneur *du Plantey*, qui vivoit en 1280. Dans ſon teſtament, fait en 1317, eſt mentionnée GINETTE DE SAINT-DIDIER, ſa ſœur. De ſa femme, nommée *Marguerite*, il eut :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. HUGONIN, Chevalier, mort ſans alliance ;
3. & 4. ELÉONORE & BÉATRIX.

II. HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, vivant en 1330, eut de ſa femme, nommée *Marguerite de Franchelins*,

III. HUGUES, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui ſe maria avec *Béatrix de Varax*, fille de *Girard de Varax*, dit *la Guêpe*, dont vint

IV. HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui traita, le 6 Mars 1363, avec *Béatrix de Varax*, ſa mère, pour ſon douaire, en préſence d'*Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier ; Frère *Pierre de Villette*, Prieur de Birieux, & *Jean de Marmont*, Damoiſeau. Il fit enſuite, en 1373, hommage de la Seigneurie *du Plantey* au Sire de Thoire & de Villars, & laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom,

V. ANTOINE, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui ſe maria avec *Jeanne de Fromente*, veuve de *Jean de Vaudrey*, Seigneur de Courlaoux & de l'Aigle, en Comté, & fille de *Guillaume de Fromente*, Chevalier, & de *Jeanne de Chiſſé*. De ce mariage il ne vint qu'une fille, nommée

CLAUDINE, Dame DU PLANTEY, qui épouſa, 1° *Guy de la Palu*, IIIe du nom, Seigneur de Châtillon-la-Palud, Saint-Maurice & Vire-Châtel, dont des enfants. Voy. PALU, ou PALUD (DE LA) ; & 2° *Jean du Saix*, Seigneur de Bannains, fils de *Claude*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, ſa ſeconde femme.

Cette ancienne Nobleſſe, éteinte, portoit pour armes : *d'argent, à la bande de gueules*.

PLAS (DE), Maiſon l'une des meilleures & des plus anciennes du Bas-Limouſin, dont nous n'allons donner qu'une *Notice*, faute de *Mémoire*. Elle eſt connue dès le XIe ſiècle, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Tulle, concernant une fondation qui lui fut faite & à Frudin, qui en étoit Abbé, par Aimar, Chevalier, Seigneur de la Roche, & Tareldis, ſa femme, fille de Renaud, IIIe du nom, Vicomte d'Aubuſſon, en préſence de BERNARD & d'AIMAR DE PLAS, qui ſervoient de témoins ; ladite Charte fut paſſée ſous le règne de PHILIPPE Ier, Roi de France, & ſous l'Epiſcopat d'Itier Chabot, Evêque de Limoges, qui aſſiſta, en 1059, au couronnement du même Roi PHILIPPE Ier & mourut en 1073 : c'eſt entre ces deux époques que l'on peut placer le temps que cette Charte fut faite. — Outre cet ancien titre, on conſerve encore dans les Archives du Château de *Plas* un acte en latin, qui eſt une donation que LUCIE DE PLAS, fille de feu BERNARD DE PLAS, qualifié *Miles* (Chevalier), fit de tous ſes biens à HEBLOND DE PLAS, ſon frère, qualifié *Domicellus* (Damoiſeau) : cet acte fut paſſé le Jeudi d'après la Fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, en l'an 1208.

ANTOINE DE PLAS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſe trouva à la bataille de Montlhéry en 1465, où il reçut pluſieurs bleſſures. De *Marie de Miramont*, ſon épouſe, vinrent, entr'autres enfants,

JEAN (le ſecond fils), d'abord Conſeiller au Grand Conſeil, par Proviſions du 7 Mai 1508, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 11 du même mois. Le Roi lui accorda des Lettres, données à Crémieu, pour être payé de ſes gages, ayant été envoyé en Ambaſſade en Ecoſſe. Il fut nommé, le 10 Novembre 1524, à l'Evêché de Périgueux, qu'il permuta, en 1532, pour celui de Bazas & le Prieuré de Layrac ; ſe démit de ſon Evêché en faveur d'ANNET, ſon frère ; mourut au Château de *Plas*, en Limouſin, l'an 1554, & fut inhumé à Curemonte, dans le tombeau de ſes ancêtres ;

Et ANNET (le ſixième fils), d'abord Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis au Grand Conſeil après JEAN, ſon frère, par Lettres données à Paris le 30 Novembre 1527 ; en prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 10 Janvier 1528 & au Grand Conſeil le 16 ; réſigna en 1529 ; fut Abbé de la Couronne, Diocèſe d'Angoulême, Ordre de St.-Benoît, puis Evêque de Bazas en 1553, & mourut auſſi en 1554.

PIERRE DE PLAS, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, fut enſuite Conſeiller au Grand Conſeil, ſur la réſignation d'ANNET DE PLAS, ſon couſin, dont on vient de parler, par Lettres données à Fontainebleau le 10 Décembre 1529, & prêta ſerment le 13 entre les mains du Chancelier, & mourut en 1560.

N.... DE PLAS, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marie d'Eſtampes*, & en eut

CLAUDE, Seigneur DE PLAS, qui s'eſt marié, en 1579, à *Antoinette de Pellegrue*, troiſième fille de *François de Pellegrue*, Chevalier de l'Ordre du Roi (en qui s'eſt éteinte la branche des Seigneurs de *Caſſeneuil*, *Razac* & *Mauvezin*), & de *Jeanne de Balaguier de Salvagnac*. Voyez PELLEGRUE.

De cette Maiſon étoit FRANÇOIS-JOSEPH, Comte DE PLAS, Marquis du Thillay, près de Goneſſe, Baron de Marcillac, &c., qui, de *Marie-Judith Pouſſard du Vigean de Lignières*, ſon épouſe, a laiſſé, entr'autres enfants,

GUY-JOSEPH, Comte DE PLAS, Baron de Marcillac, Marquis du Thillay, Seigneur de Curemonte, Puy-d'Arnac, Saint-Geniez, Sonac & autres lieux, qui a épouſé, le 6 Février 1746, en l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame-du-Port de la Ville de Clermont, en Auvergne, *Marie-Françoiſe de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*, née au Château de la Souchère, en Auvergne, le 7 Septembre 1724, fille de *Philippe-Gilbert de Cordebœuf de Beauverger*, Comte de Montgon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi des Isles d'Oléron, où il eſt décédé le 13 Octobre 1724, & d'*Henriette-Blanche de la Roche-Aymon*, ſœur du Cardinal de ce nom. La Comteſſe DE PLAS eſt morte au Château de *Plas*, en Limouſin, le 5 Décembre 1749, laiſſant de ſon mariage :

1. GUY-CHARLES, Marquis du Thillay, né le 23 Novembre 1746;
2. FRANÇOIS-HENRI, né le 28 Février 1748, Chevalier de Malte, mort en bas âge;
3. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 18 Août 1749, Penſionnaire aux Annonciades à Saint-Denis.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Cardaillac*, *Vérac*, *de Laſtic-Saint-Jal*, *de Coſnac*, *de Pellegrue*, *Robert de Lignerac*, *de la Châtre*, *de Clermont*, *de Verteillac*, *d'Eſcorailles*, *de Fontanges*, *d'Eſtampes de Valençay*, *du Pouget de Nadaillac* & autres.

Les armes : *d'argent, à 3 jumelles de gueules, en bande.* (Extrait, en partie, du *Mercure de France* de Mars 1746, p. 206 & 207 & de celui de Janvier 1750, p. 198.)

PLASNES, ou PLANNES, Terre & Seigneurie, en Normandie, Diocèſe de Liſieux, que *Louiſe de Hautemer*, ſeconde fille de *Guillaume*, V^e^ du nom, Comte de Grancey, Maréchal de France, & de *Renée l'Evêque*, porta en dot, le 23 Mars 1593, avec celle de *Fervacques*, à ſon mari, *Aimar de Prie*, IIe du nom, Marquis de Toucy, iſſu d'une des plus anciennes Maiſons du Berry. *Louis de Prie*, leur arrière-petit-fils, obtint l'érection de la Seigneurie de *Plaſnes*, en *Marquiſat*, avec union de celle de *Courbépine*, qu'il avoit achetée des héritiers de M. de Matignon, Evêque de Liſieux, par Lettres du mois de Février 1724, pour lui & ſes ſucceſſeurs en ligne directe. Le Marquis *de Prie* eſt mort ſans enfants, & le Marquiſat de *Plaſnes* eſt actuellement poſſédé par ſon neveu *Louis*, dit *le Comte de Prie*. Voy. HAUTEMER & PRIE.

PLASTRE (DU) : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de ſable, poſé en bande.*

PLATIÈRE (DE LA), ancienne Maiſon du Nivernais, qui a donné un Maréchal de France. Le premier dont le P. Anſelme faſſe mention dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 220, eſt LOUIS DE LA PLATIÈRE, Seigneur des Bordes en 1449, à cauſe de *Perronnelle des Bordes*, ſa mère, fille de *Guillaume*, Seigneur *des Bordes*. Un de ſes deſcendants,

I. IMBERT DE LA PLATIÈRE, Seigneur des Bordes, en Nivernais, acquit la Terre de *Prie* le 25 Mars 1471. Il eut pour fils,

II. PHILIBERT DE LA PLATIÈRE, Seigneur des Bordes, qui avoit épouſé *Marie de Fontenay*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. PHILIBERT, qui ſuit;
2. Et IMBERT, Prieur de Saint-Eloy de Paris, Conſeiller au Parlement, dont il devint Doyen; fut enſuite Evêque de Nevers, ſacré le 9 Janvier 1512 par l'Archevêque de Sens; mourut à Paris le 11 Février 1518, & fut enterré dans la Chapelle de N.-D. de Grâce de ſa Cathédrale.

III. PHILIBERT DE LA PLATIÈRE, IIe du nom, Seigneur des Bordes, s'eſt marié à *Anne de Jaucourt*, Dame de Marrault, fille de *Hugues*, Seigneur de Marrault, &c., & de *Louiſe de Rouſſillon*, ſa première femme. Ils eurent entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et IMBERT, rapporté après ſon aîné.

IV. François de la Platière, Seigneur des Bordes, &c., qualifié Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, fut tué devant la Ville de Châlons, en Champagne, étant au ſervice du Roi, le 1er Septembre 1544. Il avoit épouſé *Catherine Motier de la Fayette*, fille de *Gilbert de la Fayette*, IVe du nom, Seigneur de Saint-Romain, &c., & d'*Iſabeau de Polignac*. Etant devenue veuve elle ſe remaria 2° à *Hugues de Jaucourt*, mentionné ci-devant; & 3° à *Robert de la Marthonie*, Seigneur de Bonnes, Gouverneur de Touraine. De ſon premier mari elle eut pour enfants :

1. René, Seigneur des Bordes, Guidon de la Compagnie de 50 Lances du Maréchal de *Bourdillon*, ſon oncle, lequel mourut jeune à la bataille de Dreux;
2. Et Françoise, Dame des Bordes, Marrault, &c., héritière du maréchal de *Bourdillon*, ſon oncle, laquelle épouſa, 1° en 1569, *Henri de l'Hôpital*, Vicomte de Vaux, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. HOPITAL (L') ; & 2° en 1573, *Louis d'Ancienville*, Baron de Réveillon, dont elle eut une fille unique. Voy. ANCIENVILLE, en Berry.

IV. Imbert de la Platière (ſecond fils de Philibert, IIe du nom, Seigneur des Bordes, & d'*Anne de Jaucourt*, Dame de Marrault), Seigneur de Bourdillon, Fraſnay, Montigny, Saint-Aubin, Saint-Sulpice & d'Epoiſſes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, fut pourvu, le 27 Avril 1545, de la charge de Bailli d'Auxois; fut auſſi premier Ecuyer du Dauphin; Lieutenant de la Compagnie du Duc de Nevers, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances; ſervit ſous les Rois François Ier & Henri II; fut employé aux affaires les plus importantes du Royaume; fait Maréchal de Camp en 1552; envoyé, en 1554, avec ſa Compagnie d'Ordonnances, pour chaſſer les Ennemis des environs de Mézières; combattit à la bataille de Saint-Quentin en 1557; ſauva le tiers de l'Armée après ſa défaite; aſſiſta à l'Aſſemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris le 6 Janvier 1558; ſervit au ſiége & à la priſe de Thionville en 1559; fut établi Lieutenant Général au-delà des Monts, à la place du Maréchal de Briſſac; de retour en France, fut honoré, le 22 Décembre 1562, de la dignité de Maréchal de France, que le Roi créa en ſa faveur, à la charge de ſuppreſſion à la première vacation; fut pourvu, le 6 Avril 1564, de celle du feu Comte de Briſſac, & la ſienne ſupprimée : il eſt connu ſous le nom de *Maréchal de Bourdillon;* ſervit encore, en 1563, à la priſe du Hâvre-de-Grâce; fut envoyé en Guyenne pour appaiſer quelques troubles; ſe trouva à Bayonne, en 1565, à l'entrevue de LL. MM. avec Elisabeth de France, Reine d'Eſpagne; mourut le 4 Avril 1567, & fut enterré dans l'Egliſe d'Epoiſſes, en Bourgogne, le 7 Juin ſuivant. C'étoit un Capitaine illuſtre par ſon courage & par ſa prudence. Il n'a pas eu d'enfants.

Il eſt parlé, dans le tom. IX, p. 472, de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, d'une branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec la précédente, qui a formé quatre degrés, & de laquelle étoit Gilbert de la Platière, Chevalier, Seigneur de Montifaut & de Torcy, lequel rendit hommage de cette Terre de Torcy au Duc de Nevers, le 26 Août 1675. Il laiſſa de ſon mariage contracté, le 1er Octobre 1657, avec *Marie-Anne d'Eſtutt*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Inſèches, & d'*Edmée de Racault*,

Gaspard, né le 4 & baptiſé le 16 Mai 1675, qui fit ſes preuves pour être reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, au Grand Prieuré d'Auvergne, le 21 Octobre 1686.

On trouve encore Madeleine de la Platière, qui épouſa *Gabriel de Thianges*, Chevalier, Seigneur du Taillet; elle aſſiſta au contrat de mariage de Gilbert de la Platière, Seigneur de Montifaut, le 1er Octobre 1657.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 anilles* ou *fers de moulin de ſable; & aux 2 & 3 de gueules, à 3 molettes d'éperon d'or.*

*PLEINES-ŒUVRES, ou PLAINE-SEUVRE, en Normandie, Election de Saint-Lo : Seigneurie qui eſt unie & annexée depuis longtemps à celle de *Couvains*, & eſt poſſédée par *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur, Patron honoraire & haut Juſticier de *Couvains* & de *Pleines-Œuvres*. Voyez COUVAINS.

PLEIX de BACQUENCOURT (du). N..., Marquis *du Pleix*, Commandeur de

Saint-Louis, ci-devant Gouverneur Général aux Indes, eſt mort en 1763, laiſſant veuve N... *de Chaſtenay de Lanty*, avec une fille. Il avoit pour neveu GUILLAUME-JOSEPH DU PLEIX, Seigneur de Bacquencourt, Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil & Intendant de la Rochelle. Voy. DUPLEIX DE BACQUENCOURT.

PLESSE (LA), en Normandie, Elections d'Argentan & de Conches; Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roſes du même.*

PLESSEN, Maiſon diſtinguée à la Cour de Danemark, originaire du Duché de Mecklembourg.

CHRISTIAN-SIGFRID DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conſeiller intime du Conſeil & Miniſtre d'Etat des Rois CHRISTIAN V & FRÉDÉRIC IV de Danemark & de Norwège, fils de DANIEL DE PLESSEN, mourut à Hambourg, le 23 Janvier 1723, âgé de 77 ans. Une fille & trois de ſes fils vivoient encore en 1743: l'aîné,

CHRISTIAN-LOUIS DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conſeiller intime du Conſeil du Roi, a eu, de *Charlotte-Amélie Scheel*, trois fils & cinq filles.

CHARLES-ADOLPHE DE PLESSEN (ſecond fils de CHRISTIAN-SIGFRID), Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, &c., n'a point été marié. Il demanda, en 1735, la démiſſion de ſes emplois, ne ſe réſervant que ſes places de Grand Chambellan & de Préſident de la Compagnie des Indes Occidentales & de la Guinée, en Afrique.

CHRISTIAN-SIGFRID, Baron DE PLESSEN (frère des deux précédents), Chambellan du Roi de Danemark, Chevalier de ſon Ordre de Dannebrog, &c., eſt venu en France en 1743, & eſt mort à Paris, le 9 Avril 1777, âgé de 81 ans. Il a eu un fils de ſa femme, qui étoit de l'ancienne Maiſon *de Trolle*. (Voy. Moréri.)

PLESSIER (DU), en Bretagne : Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. Deniau, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669. Elle remonte à

GAULTIER DE FOUCANINE, qui s'eſt marié, au commencement du XVe ſiècle, à JEANNE DU PLESSIER, dont les enfants prirent le nom. Leur petit-fils,

CLAUDE DU PLESSIER, Seigneur de Leſterpigneul, vivoit en 1507, avec *Bertranne de Fouqueſolles*, ſon épouſe.

Nous croyons cette Famille éteinte dans N... DU PLESSIER (fille de LOUIS), Dame de la Blanchardaye, qui épouſa N... *le Fèvre de la Faluère*, Préſident au Parlement de Bretagne.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent; à la bande d'or, brochante ſur le tout.*

PLESSIER (DU), en Picardie : autre Famille, dont étoient JASMIN & CHARLES DU PLESSIER, Seigneurs de Certemont, qui furent compris aux Rôles des Nobles des arrière-bans de Péronne, Montdidier & Roye, ès-années 1568 & 1575. Ils ont pour auteur BERNARD, Seigneur DU PLESSIER, qui vivoit, avec ſa femme, *Nicole des Eſſarts*, en 1366, & eſt mort en 1381.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la faſce de gueules, chargée de deux chevrons & demi, tenant l'un à l'autre, auſſi d'argent; & aux 2 & 3 d'or, à 5 vires*, ou *pattes d'oie de ſable, en ſautoir.*

* PLESSIS (LE), en Normandie, Diocèſe de Coutances : Seigneurie qui appartient au Duc de *Coigny*. On y voit ſur une hauteur les veſtiges des tours d'un ancien Château ruiné.

PLESSIS (LE), branche cadette de la Maiſon *Séguier*, qui a commencé à *Jean Séguier*, Seigneur *du Pleſſis* & de Feux, fils puîné de *Pierre Séguier*, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Charlotte Janvier*. Voyez SÉGUIER, originaire du Bourbonnais.

PLESSIS (DE), en Touraine : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

PLESSIS (DU), en Normandie : *d'argent, à la croix de gueules; à 3 chevrons du même, brochants ſur le tout.*

PLESSIS (DU), en Bretagne, Reſſort de Concarneau : Famille qui remonte à YVES DU PLESSIS, vivant, en 1427, avec *Marie de Villeblanche*, ſa femme, & qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 16 Juillet 1669, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes : *d'argent, au chêne de ſinople, englanté d'or; au franc-canton de gueules, chargé de 2 haches d'armes, adoſſées d'argent, miſes en pal.*

PLESSIS (DU), en Normandie, Election de Vernon; Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de 3 étoiles de gueules.*

PLESSIS (DU), autre Famille dela même Province, & dont les armes ſont : *d'azur, à 3 merlettes d'or.*

PLESSIS (DU), auſſi en Normandie. Cette ancienne Nobleſſe, que nous croyons éteinte, avoit pour armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces; au chef de gueules :* c'eſt ainſi que les portoient, dans l'*Armorial* dreſſé ſous CHARLES V, en 1368, GAYES DU PLESSIS, JEAN DU PLESSIS DE LA POTERIE, GEOFFROY DU PLESSIS D'AUVERGNY, qui briſoient comme cadets : le premier *d'un lionceau d'or, paſſant en chef,* & le ſecond *d'un lambel d'or.* — L'Echiquier de l'an 1403, parle de GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur de la Fontaine, Chevalier. — Les *Mémoires* de M. Bigot de Sommeſnil, Conſeiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention d'ASSE DU PLESSIS, Seigneur de l'Honneur, du Pleſſis, Chevalier, ainſi que de RAOUL DU PLESSIS, & de HUGUETIN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu. — Il y a une Montre de Godefroy d'Harcourt, Vicomte de Saint-Sauveur en 1347, dans laquelle eſt compris JEAN DU PLESSIS, Chevalier. — Il paroît que ceux de cette Maiſon DU PLESSIS portoient quelquefois le ſurnom de *le Chambellan,* car on voit dans un titre que ROBERT DU PLESSIS, dit *le Chambellan,* Seigneur de Radepont & de Gouy, vivoit en 1162, & eut pour fille LUCE LE CHAMBELLAN, Dame de Radepont & de Gouy, mariée, 1° avec *Robert de Poiſſy,* Baron de Pont-Saint-Pierre, fils de *Robert de Poiſſy,* Seigneur de Malvoiſine, & d'*Iſabeau de Neufbourg;* Dame de Pont-St.-Pierre; & 2° en 1197, à *Pierre de Moret,* Chevalier. — On trouve LAURENT DU PLESSIS, dit *le Chambellan,* Panetier du Roi en 1256, dans la Montre de Louis d'Harcourt, Vicomte de Châtellerault, reçue à Pont-Audemer, le 2 Septembre 1357; SAUVAGE DU PLESSIS, Chevalier; & parmi ceux qui firent le voyage d'Allemagne en 1388, GILLES DU PLESSIS eſt nommé des premiers.

PLESSIS (DU), en Bretagne, Reſſort de Ploërmel; Famille qui a été déclarée *noble d'extraction,* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Avril 1669, au rapport de M. le Jacobin, en faveur d'ELIE DU PLESSIS, Seigneur de l'Abbaye-Jarno. — Par un ſecond Arrêt rendu en ladite Chambre, le 5 Août ſuivant, au même rapport, en faveur de GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de Lahello, cette Famille a été pareillement déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, au lion léopardé de ſable, ayant une roſe de gueules ſous la gorge.*

PLESSIS (DU), en Bretagne, Reſſorts de Rennes & de Ploërmel : Famille qui remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu, qui eſt mentionné dans la réformation de 1426. Elle a été maintenue en la qualité de *Chevalier* & déclarée *noble d'ancienne extraction,* par Arrêt rendu, en la Chambre de la réformation, le 17 Décembre 1668, au rapport de M. de Leſrat. — Par autre Arrêt rendu, en la même Chambre, le 13 Novembre 1669, au rapport de M. Deniau, RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Villetual, fut pareillement déclaré *noble d'ancienne extraction.* Cette Famille a formé pluſieurs branches, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 macles d'or, & accoſtée en chef d'un lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

PLESSIS D'ARGENTRÉ (DU), Famille de la même Province, du Diocèſe de Rennes, qui a été, par Arrêt de la Chambre, établie par le Roi pour la Réformation de la Nobleſſe de cette Province, rendu à Rennes le 6 Octobre 1668, maintenue dans ſon *ancienne nobleſſe,* au rapport de M. de Leſrat, dans la perſonne de

ALEXIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſix-d'Argentré, ſur ſes preuves faites, qui étoit fils de JEAN, & de *Jeanne Bizeul,* & deſcendoit, par filiation ſuivie, de LÉONARD DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu, Grand Prévôt de Bretagne, qui vivoit en 1513. ALEXIS, qui mourut Doyen des Etats de la Nobleſſe de Bretagne, avoit épouſé *Marguerite de Tanouarn,* dont vinrent :

1. PIERRE, qui fut baptiſé, le 3 Juin 1672, en la Paroiſſe d'Argentré ;
2. Et CHARLES, Evêque de Tulle en 1723, qui mourut le 27 Octobre 1740. Ce Prélat a beaucoup écrit ſur la Théologie. Voyez Moréri & ARGENTRÉ.

A cette Famille appartient LOUIS-CHARLES

DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, Evêque de Limoges depuis 1759, qui fut nommé Abbé de Vaux-de-Cernay, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Paris, en Juillet 1766.

Les armes : *de ſable, à* 10 *billettes d'or, poſées* 4, 3, 2 *&* 1.

* PLESSIS-BATAILLE (LE), depuis appelé LE PLESSIS-GAUTRON, Seigneurie qui étoit dans la Famille de *Gautron* depuis le XIVe ſiècle, & qui a paſſé, par alliance, dans celle de *Tréal-Beaubois*, enſuite dans celles de *Névet* & de *du Parc de Locmaria*; elle a été vendue, en 1742, à N.... *de Saint-Riveul*.

PLESSIS-BELLIÈRE (DU). Voy. ROUGÉ.

* PLESSIS-BERTRAND (LE), en Bretagne, Diocèſe de S^t^.-Malo : Terre qui appartenoit à la Maiſon de *du Gueſclin*, & dont *Tiphaine du Gueſclin*, fille de *Pierre*, IIIe du nom, & de *Julienne de Denonval*, après la mort, ſans enfants, de ſon ſecond mari, céda la propriété à *Briand de Châteaubriant*, ſon couſin iſſu de germain, & petit-fils de *Tiphaine du Gueſclin*, ſa tante. Voy. GUESCLIN (DU). *Briand de Châteaubriant* en rendit hommage à MARIE DE BRETAGNE, Ducheſſe d'Alençon, Comteſſe du Perche, Dame de Fougères, &c. — Cette Terre *du Pleſſis-Bertrand* eſt reſtée dans la Maiſon *de Châteaubriant* juſqu'en 1589 que *Charlotte de Montgommery*, Douairière *de Beaufort*, la vendit, le 31 Mars, à *Guy de Rieux de Châteauneuf*.

* PLESSIS-CHATEAUBRIANT (LE), Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1648, enregiſtrées le 7 Septembre 1649, en faveur de *Gabriel de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis Lieutenant Général des Armées du Roi, & eut de *Suſanne de Remond*, ſon épouſe, *Raymond de Châteaubriant*, Comte des Roches-Baritaut, âgé de 18 ans en 1671. Voy. CHATEAUBRIANT.

PLESSIS-CHATILLON (DU), ancienne Maiſon, originaire du Maine, qui remonte à

I. N... DU PLESSIS, qui eſt nommé Seigneur DU PLESSIS-CHATILLON, dans une tranſaction du Lundi après la Saint-Barnabé de 1274, paſſée avec Henri d'Avaugour, Seigneur de Mayenne-la-Juhel, pour des Communes : on le croit deſcendre de GRIMOULT DU PLESSIS, nommé, dans un Acte de 1034, Seigneur *du Pleſſis-Châtillon*. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut

II. GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur *du Pleſſis-Châtillon*, nommé dans un contrat d'acquiſition qu'il fit en 1283, & qui laiſſa pour enfants :

1. GERVAIS, qui ſuit ;
2. GEOFFROY, vivant en 1310 ;
3. Et ROBERT, Ecuyer, vivant en 1317.

III. GERVAIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, qui vivoit avec ſes frères en 1310 & 1317, eut pour enfants :

JEAN, qui ſuit ;
Et AGNÈS, qui s'eſt mariée à *Job de Jaleſne*, vivant en 1374.

IV. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon & de la Poiſſonnière, près de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, vivoit en 1372, avec ſa femme, *Marie*, Dame *de Beaumont-le-Vicomte* en partie & d'Aſſé-le-Boiſne, dont

JEAN, qui ſuit ;
Et ALAIN, Religieux, puis Abbé de l'Abbaye d'Evron en 1399.

V. JEAN DU PLESSIS, IIe du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon & de la Poiſſonnière, fut un grand Capitaine, & laiſſa pour enfants :

JEAN, qui ſuit ;
Et ALAIN, dit âgé de plus de 60 ans, dans une enquête faite en 1457.

VI. JEAN DU PLESSIS, IIIe du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, la Poiſſonnière, de la troiſième partie de la Terre de Beaumont-le-Vicomte & d'Aſſé-le-Boiſne, épouſa *Anne-Marie de Parpacé*, Dame de Monchouan, Gouleuvre & de Beuil : elle étoit veuve en 1422. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. RENÉ, Chevalier, qui eut pour fils

   JACQUES, Seigneur de Vaux & de Savigny, qui s'eſt marié à *Françoiſe d'Anglure*, dont il eut

   GILLETTE, qui a épouſé *Jacques de Ligniville*, Seigneur de Tumejus, &c., Grand Maître & Capitaine Général de l'Artillerie du Duc de Lorraine, dont elle a été la ſeconde femme, & en a eu des enfants. Voyez LIGNIVILLE.

3. THIBAUT, Seigneur de Monchouan, qui s'eſt

marié, en 1445, à *Simonne de Meslay*, veuve de *Pierre Papuis*, Ecuyer;

4. Et ROBERTE, Dame de Gouleuvre & de Beuil, qui épouſa *Jean de Jaleſne*, Seigneur dudit lieu, en Anjou, dont poſtérité.

VII. JEAN DU PLESSIS, IVe du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, vendit, le 26 Avril 1457, la troiſième partie de *Beaumont-le-Vicomte* & d'*Aſſé* à Jean de Mathefelon. Il épouſa, 1° *Marie de Vaux*, Dame de la Girardière, fille de *Jean*, & de *Jeanne des Vaux*; & 2° en 1467, *Catherine d'Avaugour*, Dame du Mée & de Champ-Chabot, veuve de *Jean Girard*, Seigneur de Feuzé, au Perche, & fille de *Louis d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & de *Catherine de Rouvray*. Du premier lit il eut

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond vinrent :

2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs *du Mée*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, tige de celle des Seigneurs de *Champ-Chabot*, éteinte, au IVe degré, dans OLIVIER DU PLESSIS, Seigneur de *Champ-Chabot* & de Blérancourt, qui mourut en 1611, ſans laiſſer d'enfants de *Jeanne de Beaufils*, ſon épouſe.

VIII. JEAN DU PLESSIS, V^e du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe trouva, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, avec LOUIS, Duc D'ORLÉANS, au ſecours du Duc de Bretagne, contre le Roi CHARLES VIII. Il épouſa, 1° le 9 Juillet 1470, *Jeanne des Aubiers*, Dame dudit lieu, Marais, &c., veuve de *Pierre Cléreau*, Seigneur de la Grézille & des Gaſtines, & fille de *Jean des Aubiers* & de *Catherine Fournier* (qui étoit fille de *Jean Fournier*, Chancelier de RENÉ, Roi de Sicile, & de *Jacquette Cholet*); & 2° *Marguerite du Mas*, veuve de *Jean de Montchauveron*, Chevalier. Il eut du premier lit

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond vinrent :

2. RENÉ, Seigneur de Montchauveron, marié à *Marguerite*, Dame *de la Tremblaye* & de Villenatour, dont vinrent :
   1. JEANNE, qui épouſa *François Begon de la Rochefoucauld*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, près de Crevant;
   2. Autre JEANNE, mariée à *Bernard de la Barre*, Chevalier;
   3. Et N... DU PLESSIS, qui épouſa *Louis le Maire*, de la Maiſon de la Gringuenière, en Anjou.
3. RENÉE, qui épouſa *Renaud*, Seigneur *de Colombières*, en Normandie, Diocèſe de Bayeux, près de Blainville, Chevalier de l'Ordre du Roi;
4. MATHURINE, Dame de la Varenne, mariée à *Louis de Bure*, Seigneur de la Chêneliè-re, en Anjou;
5. MARGUERITE, qui fit bâtir la Chapelle du Pleſſis;
6. 7. & 8. Et trois autres filles.

IX. JEAN DU PLESSIS, VIe du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Chauvigné, des Aubiers, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1495, *Jeanne de Mathan*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Mathan*, de Pierrefitte, en Normandie, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Coulonges*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, tué à la bataille de Pavie en 1525, ſans alliance;
2. RENÉ, auſſi tué à la même bataille, & inhumé avec ſon frère à Chivas, en Piémont;
3. LOUIS, qui ſuit;
4. Et JEANNE, morte ſans alliance.

X. LOUIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Chauvigné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut en 1560. Il avoit épouſé, 1° le 8 Mars 1534, *Charlotte de Scépeaux*, Dame de Mathefelon & de Duretal, morte ſans enfants; elle étoit fille de *René de Scépeaux* & de *Marguerite de la Jaille*; & 2° en 1548 ou 1540, *Renée du Bellay*, morte en 1567, fille de *René*, Baron de la Flotte, & de *Françoiſe de Villeprouvé*. Du ſecond lit ſortirent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. RENÉ, mort ſans alliance, en 1569;
3. JEAN, Seigneur de Vaux, Salvert & Razilly, marié à *Suſanne de Corboyer*, héritière de la Droulennière, dont il eut :
   1. FRANÇOIS, Prêtre;
   2. 3. & 4. GEORGES, AMBROISE & PHILIPPE, morts ſans alliance.
4. Et LOUISE, qui épouſa *Hardouin du Coudray*, Seigneur dudit lieu & de la Vaugotière, près de Laval; elle eſt morte en 1596.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Baron de Courceriers, Villaine, au Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut le 30 Juin 1605. Il avoit épouſé, en 1570, *Nicole du Raynier*, fille de *François*, Seigneur de la Tour du Raynier,

en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Yolande de la Jaille*. Ils eurent :

François, mort au berceau ;
Et René, qui ſuit.

XII. René du Plessis, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Baron de Courceriers, Vicomte de Rugles, Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut en 1629. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1594, *Diane-Renée de Poiſieux*, Vicomteſſe de Rugles, fille unique de *Michel de Poiſieux*, Baron de Pavant, Vicomte de Rugles, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Catherine d'O*. Elle mourut le 28 Août 1631, laiſſant :

1. François, né en 1598, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, ſans alliance le 8 Mai 1644;
2. André, qui ſuit ;
3. Michel, né en 1608, mort auſſi ſans alliance, en 1639 ;
4. 5. 6. 7. & 8. Claude, René, Louis & deux autres garçons, morts jeunes ;
9. Nicole, Dame de Chauvigné, mariée, en 1621, à *Guillaume du Bois*, Seigneur des Bordeaux ;
10. & 11. Catherine & Ursule-Anne, la première, Religieuſe Urſuline ;
12. Marguerite, née en 1604, qui épouſa *François de Chappedelaine*, Seigneur d'Isles ;
13. Madeleine, née en 1612, mariée à *Charles Gaultier*, Seigneur de Chiffreville, en Normandie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Orléans, & dont poſtérité. Voyez GAULTIER, en Normandie ;
14. Renée, morte jeune;
15. Susanne, Religieuſe Urſuline;
16. Et une autre fille, morte en naiſſant.

XIII. André du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon, Vicomte de Rugles & du Bois-Béranger, mourut le 9 Décembre 1655. Il avoit épouſé, 1° le 1er Mai 1637, *Renée le Porc de la Porte*, Dame du Bois-Béranger, morte en couches le 15 Avril 1638; & 2° en 1646, *Renée le Conte*, Marquiſe de Nonant, ſœur de la Comteſſe de *Chamilly*, & fille de *Jacques le Conte*, Marquis de Nonant, Baron de Beaumeſnil, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, mort le 18 Octobre 1641, & de *Marie Dauvet des Mareſts*. Elle partagea, le 8 Juin 1660, les biens de *Pomponne le Conte*, Marquis de Nonant, ſon frère. Du premier lit il eut

1. Françoise, Dame du Bois-Béranger, morte en 1699, & qui avoit été mariée, le 14 Août 1662, à *Hyacinthe Quatrebarbes*, Marquis de la Rongère, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, dont poſtérité. Voy. QUATREBARBES.

Et du ſecond lit vinrent :

2. & 3. Jean-Baptiste & Jean, morts jeunes;
4. François, tué en 1654 ;
5. Jacques, qui ſuit ;
6. Urbain, mort âgé de 20 ans le 19 Juillet 1666;
7. Charles, baptiſé à Saint-Sulpice le 8 Mars 1654 ;
8. Pierre, baptiſé le 29 Avril 1655, Comte de Rugles, marié à N.... *de Goué*, dont

   César-Antoine, Comte de Rugles, mort le 29 Décembre 1714, laiſſant de N.... *le Clerc de Courcelles*, ſon épouſe, pour fils,

   Autre César-Antoine, Comte de Rugles, mort, en 1767, ſans enfants.
9. Et Madeleine, née en 1648, morte peu après ſa naiſſance.

XIV. Jacques du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon & de Nonant, Meſtre de Camp de Cavalerie, mourut en 1707. Il avoit épouſé, en Mai 1674, *Jeanne-Marie Fradet de Saint-Août*, Comteſſe de Châteaumeillant & héritière de Saint-Gelais, fille de *Jean Fradet*, VIe du nom, Comte de Châteaumeillant, &c., Maréchal de Camp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général d'Artillerie, mort en 1659, & de *Jeanne-Marie de Saint-Gelais de Luſignan*. Leurs enfants furent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Anne-Hilarion, Chevalier de Malte, Commandeur de Ville-Dieu, Capitaine au Régiment de Provence, qui mourut à Paris le 17 Octobre 1763, âgé de 74 ans;
3. Henri, né le 11 Juillet 1682, mort le 8 Mai 1685 ;
4. Louise-Henriette, Religieuſe ;
5. Jeanne-Marie, née le 4 Avril 1686, mariée, en Juin 1709, à *Philippe-Charles*, Comte *d'Eſtampes*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 11 Mai 1737, & elle en Mai 1763, dont deux garçons & une fille. Voy. ESTAMPES ;
6. Et N.... du Plessis, Religieuſe.

XV. Louis du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon & de Nonant, né le 31 Janvier 1678, Colonel du Régiment de Provence le 9 Mars 1700, Brigadier le 26 Octobre 1704,

Maréchal de Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, mourut le 23 Février 1754. Il avoit épouſé, 1° le 21 Janvier 1712, *Anne Neyret de la Ravoye*, fille de *Jean*, Grand Audiencier de France, Tréſorier Général de la Marine, & d'*Anne Varice de Vallières:* elle mourut âgée de 21 ans; & 2° le 24 Janvier 1718, *Catherine-Pauline Colbert*, née le 12 Mai 1699, morte le 30 Octobre 1773; elle étoit fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Torcy, &c., Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne*. Du premier lit eſt iſſue

1. N.... du Plessis, morte peu après ſa mère.

Et du ſecond vinrent :

2. Louis-Henri-Félix, qui ſuit ;
3. Jean-Baptiste-Joachim-Louis, né le 13 Mai 1727 ;
4. Marie-Félicité, née le 7 Octobre 1723, qui a épouſé, 1° en Novembre 1745, *François-Antoine*, Comte *de Chabannes*, Marquis de la Paliſſe, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont elle n'eut pas d'enfants ; & 2° en Février 1760, *Charles-Bernard-Martial*, Comte *de Narbonne-Pelet*, auquel elle porta les Terres de ſa Maiſon. Voy. CHABANNES & NARBONNE.
5. Et Pauline-Guillelmine, née le 13 Avril 1728, morte en 1733.

XVI. Louis-Henri-Félix du Plessis-Chatillon, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, d'abord ſecond Cornette des Chevaux-Légers de Berry, puis Enſeigne des Gendarmes d'Orléans le 20 Janvier 1747, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 19 Mars 1748, eſt mort le 25 Août 1754, ſans enfants. Il avoit épouſé, le 6 Juin 1753, *Marguerite-Marie-Louiſe-Victoire Barberie de Saint-Conteſt*, née le 13 Mars 1738, fille unique de *François-Dominique*, Seigneur de la Châteigneraye, &c., Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. Elle s'eſt remariée, le 18 Mai 1756, à *Charles-Louis-Joſeph-Alexandre de Canonville*, Marquis de Raffetot, &c., Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, duquel ſont iſſus pluſieurs enfants. Voy. BARBERIE de SAINT-CONTEST & CANONVILLE, &c.

BRANCHE
des Seigneurs du Mée.

VIII. Guillaume du Plessis-Chatillon, Seigneur Châtelain du Mée (ſecond fils de Jean, IVe du nom, & de *Catherine d'Avaugour*), épouſa, le 23 Novembre 1484, *Catherine de Ray*, fille de *Guillaume*, Sire de Beaujeu & de Preſſigny, & de *Catherine de Vergy*. Il en eut

IX. Martin du Plessis, Seigneur du Mée, qui s'eſt marié, en 1532, à *Renée Tiercelin de Broſſes*, fille d'*Antoine Tiercelin*, Seigneur de Richeville, & de *Catherine de Baille*. De ce mariage il eut

X. René du Plessis, Ier du nom, Seigneur du Mée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 4 Mars 1595, qui épouſa, le 20 Juin 1568, *Claude de Beaufils de Villepion*, fille de *Jacques de Beaufils*, Seigneur d'Orgères, & de *Jeanne Dailleran*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Gédéon & Antoine ;
4. René, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaujeu*, rapportée ci-après ;
5. Jean, Seigneur de Sandarville, qui partagea, avec ſes frères, le 3 Décembre 1620, & épouſa, le 12 Octobre 1625, N.... *de Molins*, fille de *Pierre de Molins*, Seigneur d'Eſpuy, & de N.... *de Hallot*. Ils eurent :
   1. Louis, Ecuyer, Seigneur de Sandarville, baptiſé le 2 Novembre 1635, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, par l'Intendant d'Orléans, le 5 Mars 1670;
   2. Et François, Vicomte de Léville, qui partagea, avec ſon frère, le 9 Janvier 1663.
6. 7. & 8. Marie, Jeanne & Jacqueline.

XI. François du Plessis, Seigneur Châtelain du Mée & de Cigogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Châteaudun & premier Ecuyer de Madame, ſœur de Louis XIII, puis Reine d'Angleterre, qu'il accompagna en ce Pays, épouſa, 1° le 3 Janvier 1598, *Catherine Choyne*, fille d'*Hector*, Seigneur de Joulduraux, & d'*Eléonore Aulde;* & 2° *Madeleine de Maupeou*. Il eut du premier lit

François, qui ſuit.

Et du ſecond vint

Hector, rapporté après ſon aîné.

XII. François du Plessis, Seigneur du Mée, maintenu dans ſa nobleſſe par l'Intendant d'Orléans, le 7 Octobre 1667, avec ſon frère Hector, épouſa, le 29 Janvier 1633 ou 1639, *Marguerite de Gouys*, Dame de Combs, & en eut

XIII. René du Plessis, IIe du nom, Seigneur du Mée, qui mourut le 2 Mai 1710. Il avoit épouſé, le 6 Août 1703, *Marguerite le Sueur de Vaupouteau*, dont il eut :

1. Jeanne-Marguerite, Dame Châtelaine du Mée, des Meſnils, &c., qui eſt morte le 6 Avril 1776, âgée de 74 ans, & veuve de *Louis-Philippe Pottin*, Comte du Cheſne, &c. ;
2. Et Bonne-Catherine.

XII. Hector du Plessis (fils de François, & de *Madeleine de Maupeou*, ſa ſeconde femme), Seigneur de Saint-Hilaire, s'eſt marié à *Agnès de Liberault*, dont ſortit

XIII. François du Plessis, Seigneur de Saint-Hilaire, qui épouſa, le 7 Juin 1707, *Madeleine de Tourville*, dont ſont iſſus :

1. 2. 3. & 4. François, Charles, Omer & Hector ;
5. Et Madeleine. (Ils demeurent dans le Dunois.)

BRANCHE
des Seigneurs de Beaujeu.

XI. René du Plessis, Seigneur Châtelain de Beaujeu, des Boulais, &c. (quatrième fils de René, Ier du nom, & de *Claude de Beaufils de Villepion*), fut Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Fréteval le 24 Mai 1637. Il avoit épouſé, le 29 Octobre 1628, *Louiſe de Bruet*, fille de *Martin*, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Fréteval, & d'*Eſther Alard*. Leurs enfants furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et René, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Fréteval le 24 Novembre 1654, marié, le 17 Février 1662, à *Anne de Liberault*, dont vinrent :

   Hector, Enſeigne de Vaiſſeau, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine, Capitaine du Château de Fréteval le 24 Octobre 1695 ;

   Et Anne & Louise, celle-ci femme de *Charles de Moulins*, Seigneur des Gâts.

XII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frère, par l'Intendant d'Orléans, en 1667, avoit épouſé, le 5 Février 1665, *Marie Moreau*, fille de *François*, Seigneur de Breſſolles, & de *Françoiſe Guillard*. Elle mourut le 28 Novembre 1675, laiſſant :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Marie & Françoise : la première épouſa N.... *de Voré*, Seigneur de la Marie & de Vaux.

XIII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, mourut le 28 Janvier 1705, âgé de 32 ans. Il avoit épouſé, en 1702, *Françoiſe Tavernier*, morte le 20 Mai 1706, à 35 ans, & inhumée à Saint-Hilaire de Chartres, fille ou ſœur de *Denis Tavernier*, Avocat au Préſidial de Chartres. De ce mariage ſont iſſus :

François, Prêtre en 1730 ;
Et Jean-Denis, qui ſuit.

XIV. Jean-Denis du Plessis, Seigneur de Beaujeu, Richeville, &c., né le 5 Août 1705, baptiſé le 23 dans la Paroiſſe de S^t.-Martin-la-Colombe, épouſa, le 8 Mai 1730, *Louiſe-Henriette Midou de Moléon*, fille de *Louis Midou*, Seigneur de Moléon & de Villiers, & d'*Henriette-Catherine de Saint-Etienne*. Ils eurent :

1. Jean-Henri-François, né en 1732 ;
2. Louis, né en 1733 ;
3. Jules-Alexandre, né en 1736 ;
4. René, né en 1737 ;

Et une fille, morte le même jour de ſa naiſſance, en 1734.

Les armes : *d'argent, à 3 quintefeuilles de gueules.*

* PLESSIS-GRIMOULT (le), en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Bourg avec titre de *Baronnie*, dont la Seigneurie relève de la haute Juſtice de Condé. Près de l'Egliſe Paroiſſiale, ſur le ſommet de la montagne, ſont les ruines d'un ancien Château, qui, ſuivant la tradition, appartenoit au fameux *Ganelon*, dont les trahiſons occaſionnèrent la défaite de l'Armée de Charlemagne, en 778, au paſſage de Roncevaux, dans les Pyrénées. Il eſt dit dans l'*Hiſt. de Normandie*, par du Moulin, p. 137, que de *Ganelon* deſcendoit *Grimoult du Pleſſis*, un des plus riches & des plus puiſſants Seigneurs de ſon temps, & de qui *le Pleſſis* a emprunté le ſurnom de *Grimoult* : il ne démentoit point le ſang dont il ſortoit ; ce fut par ſes intrigues que Guy de Bourgogne tâcha de détrôner le Duc Guillaume *le Bâtard*, aidé en cela de pluſieurs Barons de Normandie, qui étoient entrés dans le complot. Après la bataille des Dunes, que les conjurés perdirent en 1036, *Grimoult* ramaſſa quelques déſeſpérés pour faire avec eux de nouvelles courſes ; il fut arrêté & conduit priſonnier à Rouen, & ſur les reproches qui lui furent faits de ſa trahiſon

par Salle de Lignières (ou plutôt *Serlon de Lingèvres)*, Chevalier de Luſignan, il voulut en tirer raiſon; mais dans la nuit qui précéda le combat, *Grimoult* fut trouvé étranglé dans la priſon, en 1047 (*a*). Tous ſes biens furent confiſqués & donnés, ſavoir : la Baronnie *du Pleſſis* & ſes appartenances à *Bon*, Evêque de Bayeux & à ſon Egliſe; & les autres Terres à divers Seigneurs, en reconnaiſſance de leur fidélité : la donation eſt de l'an 1074. — Les honneurs de cette Baronnie ont depuis été échangés par les Evêques de Bayeux avec le Comte de *Thorigny*, au droit duquel le Prince de *Monaco* les poſſède aujourd'hui.

PLESSIS-JARZÉ (DU). Voyez JARZÉ & PLESSIS DE LA ROCHE-PICHEMER (DU).

PLESSIS DE KERGUINIEC (DU), en Bretagne, Reſſort de Leſneven : Famille qui remonte à *Salomon du Pleſſis*, Seigneur de Kerguiniec, vivant en 1483, & a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 22 Novembre 1670, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes : *d'argent, au ſautoir accompagné en chef & en flancs de 3 quintefeuilles, & en pointe d'une molette, le tout de gueules.*

PLESSIS-LIANCOURT (DU), Maiſon originaire du Vendômois, où ſont ſituées, & dans les environs, les premières Terres qu'elle a poſſédées. Le premier dont il ſoit fait mention dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 744, eſt JEAN DU PLESSIS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, qui vivoit en 1300. Cette Maiſon a formé pluſieurs branches :

L'aînée s'eſt éteinte au IVe degré dans BOUCHARD DU PLESSIS, Seigneur de *Périgny* & de *la Chaiſe*, mort ſans poſtérité avant le 11 Avril 1467;

La ſeconde branche eſt celle des Seigneurs de *la Perrine*, qui a commencé au IIIe degré, & s'eſt éteinte au Xe, dans les enfants de LOUIS DU PLESSIS, Seigneur de *la Perrine*, mort en 1667, laiſſant ſes enfants mineurs;

La troiſième eſt celle des Seigneurs de *Savonnières*, qui a commencé au VIIIe degré, & s'eſt éteinte au Xe, dans SIMON DU PLESSIS, Seigneur de Montcrochet, mort, ſans poſtérité, peu après 1669;

La quatrième eſt celle des Seigneurs de *Périgny*, qui a commencé au VIe degré, & a fini au Xe, dans PIERRE-MARCOU DU PLESSIS, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Mars 1699, par l'Intendant d'Orléans, & qui ne laiſſa point de poſtérité;

La cinquième eſt celle des Seigneurs d'*Aſnières*, qui n'a formé que deux degrés;

La dernière eſt celle des Seigneurs de *Liancourt* & de *la Roche-Guyon*, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Eſprit, & dont l'héritière, JEANNE-CHARTOTTE DU PLESSIS-LIANCOURT, porta, le 13 Novembre 1659, les biens de ſa branche à *François*, VIIe du nom, Duc *de la Rochefoucauld*, Pair & Grand Veneur de France, &c., ſon mari. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).

Les armes de cette Maiſon ſont : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

PLESSIS DE LA PADOUYÈRE (DU), Famille noble de Bretagne, des Reſſorts de Rennes & de Vannes, qui remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur de la Padouyère, qui s'eſt marié à *Marguerite Hay*, morts l'un & l'autre en 1510; elle fut auſſi déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. le Febvre, en faveur de JOSEPH DU PLESSIS, Seigneur de la Padouyère; & par autre Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 3 Mars 1669, au rapport de M. le Febvre, en faveur de JEAN DU PLESSIS.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 loſanges du même.*

PLESSIS-PATÉ (DU) : *d'hermine, à 3 chevrons de gueules.*

PLESSIS DE PENFAU (DU), en Bretagne, Reſſort de Morlaix : Famille dont étoit GUILLAUME DU PLESSIS, qui mourut avant l'an 1462, & a laiſſé poſtérité de *Jeanne de Kernoter*, ſon épouſe. Elle a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 22 Août 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *de ſable, au cygne d'argent, becqué & membré de gueules.*

(*a*). Les priſonniers avoient alors la liberté de ſe procurer ſatisfaction par un combat particulier, & ce n'étoit pas une médiocre reſſource pour eux.

* PLESSIS-RICHELIEU (DU), Maiſon qui, ſelon André du Cheſne, tire ſon origine de la Terre & Seigneurie *du Pleſſis*, en Poitou, tenue à foi & hommage de l'Evêque de Poitiers, à cauſe de la Baronnie & Châtellenie d'Angles, dont elle eſt éloignée de trois lieues. En voici la *Généalogie*, d'après ce célèbre Ecrivain & l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 361 & ſuivantes :

I. GUILLAUME, Ier du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, de la Vervolière & autres Terres, ſituées en Poitou, eſt mentionné dans un titre de 1201, ſous PHILIPPE-AUGUSTE, où il eſt qualifié *Varlet*, c'eſt-à-dire *Ecuyer*. Il fut un de ceux qui, après la conquête du Poitou ſur les Anglais en 1213, ſe ſoumirent volontairement ſous la domination des Français. De ſa femme, qui n'eſt point nommée, il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Comte de Warwick, en Angleterre, qui paſſa en ce Royaume, en 1247, avec Guy de Luſignan, Guillaume de Valence & Aimar de Luſignan. Il n'eſt rapporté ici que ſur la foi de du Cheſne, qui lui donne deux femmes, & dit qu'il mourut en 1223, & qu'il fut enterré dans le Monaſtère de Miſſenden, au Comté de Buckingham. Il avoit épouſé 1° *Chrétienne de Sanford*, fille de *Hugues*, Chevalier Anglais ; & 2° *Margerie*, Comteſſe de Warwick, veuve de *Jean Maréchal*, & fille d'*Henri*, Comte *de Warwick*, & de *Marguerite d'Oilly*. Elle étoit ſœur de *Thomas*, Comte *de Warwick*, auquel elle ſuccéda. Du premier lit vint

   HUGUES, qui eſt mentionné dans une enquête qui ſe fit lorſqu'il n'avoit encore que 26 ans.

GUILLAUME, Ier du nom, avoit pour oncle ou frère LAURENT DU PLESSIS, tige de la branche des Seigneurs de *Loriaque* & de *Guellie*, au Royaume de Chypre, éteinte, & rapportée dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, p. 370 du tom. IV, & que du Cheſne dit être ſortie de cette Maiſon DU PLESSIS, en Poitou.

II. PIERRE, Ier du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux & de la Vervolière, vivoit en 1249, ſuivant une Charte conſervée aux Archives de l'Evêché de Poitiers. Il eut pour fils,

III. GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, &c., qui, par acte de l'an 1281, paſſé ſous le ſcel établi à Angles, pour Gautier de Bruges, Evêque de Poitiers, acquit pluſieurs Terres de Philippe de Corberie, Ecuyer, & d'Ænor, ſa femme. En 1289, il acheta quelques places en la ville d'Angles, leſquelles avoient appartenu à Jean d'Ypres. Il vivoit encore le Jeudi après la Trinité l'an 1308, qu'il fit un contrat de conſtitution de rente, Arnaud d'Aux étant alors Evêque de Poitiers. Ses enfants furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Ecuyer, lequel eut en partage divers lieux, Terres & revenus, dont quelques-uns relevoient de la Châtellenie du Blanc, en Berry. Etant à Angles le Lundi avant le jour des Cendres l'an 1321, il reconnut tenir à foi & hommage lige *une paire d'éperons dorés de ſervice*, à chaque mutation de Seigneur, de Guillaume Clérembault, Ecuyer, Seigneur du Blanc, le Bois-Entier, appelé *Bois de la Quarte*, avec les Terres adjacentes, deux granges & autres héritages & rentes, leſquelles Geoffroy de la Trémoïlle, Chevalier, avoit données & tranſportées, du conſentement de Jeanne, ſa femme, & de Déſirée de la Trémoïlle, ſa fille, à Geoffroy Vernon, Chevalier, tant pour lui que pour ſes héritiers. JEAN DU PLESSIS eut pour fils

   PIERRE, qui épouſa *Jeanne de Mauſſon*, fille de *Goulu de Mauſſon*, Ecuyer, & de *Marthe de Razilly*. Il en eut

   JEAN, qui s'eſt marié à *Philippe Barbine*, de laquelle ſortit

   PIERRE, IIe du nom, qui, comme repréſentant *Marthe de Razilly*, ſa biſaïeule, obtint, par Arrêt du Parlement, rendu le 14 Août 1409, part en la ſucceſſion de *Jean*, Seigneur *de Razilly*, mort ſans enfants.

(Ces premiers degrés ſont d'après André du Cheſne, dans ſa *Généalogie* de la Maiſon DU PLESSIS-RICHELIEU, à la ſuite de celle *de Dreux*.)

IV. PIERRE, IIe du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux & de la Vervolière, rendit hommage de ſa Terre *du Pleſſis* à l'Evêque de Poitiers en 1328, & mourut vers 1331, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PIERRE, Chevalier, mort ſans enfants ;
3. EUSTACHE, femme d'*Ithier de Torſac*, Ecuyer ;
4. Et ALIX, Demoiſelle d'honneur de JEANNE

DE BOULOGNE, femme du Roi JEAN, enſuite mariée à *Philippe de la Châtre*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfants, & mourut en 1368.

V. GUILLAUME, IIIe du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, de la Vervolière, &c., Chevalier, donna aveu de ſa Terre de la Valinière, à Jean Savary, Chevalier, ſcellé de ſes armes, le Samedi après Noël 1341; fit ſon teſtament le 20 Avril 1373, & mourut peu après. Il avoit épouſé *Charlotte de la Celle*, fille de *Jean de la Celle*, Chevalier, Sénéchal de Carcaſſonne, dont vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. SAUVAGE, auteur de la branche des Seigneurs de *Richelieu*, rapportée ci-après;
3. JEAN, mentionné au teſtament de ſon père;
4. JEANNE, mariée à *Guillaume de Magnac*, Seigneur du Solier & de Marconnay en 1361;
5. Et CATHERINE, Dame de la Terre de Rives, qu'elle porta en mariage à *Huguet de Puygiraud*.

VI. PIERRE DU PLESSIS, IIIe du nom, fit partage avec ſon frère SAUVAGE, le 18 Février 1388, & eut les Seigneuries *du Pleſſis* & des Breux, avec les lieux de la Carrelière & de Forges; l'Hôtel & dépendances de Thou, ſitués en la Châtellenie d'Angles; l'Etang qui avoit appartenu à Guy de Preſſigny, & autres héritages, & mourut en 1401. Il avoit épouſé *Radégonde Vigier*, ſœur d'*Hélie Vigier*, Seigneur de Roys, au Pays d'Angoumois, en la Châtellenie de Ruffec, & de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. HELIOT, Seigneur de Forges, lequel eut procès, pour ſon partage, avec MANDÉ DU PLESSIS, ſon neveu;
3. MARGUERITE, qui épouſa *Guyot de la Lande*, Ecuyer, auquel elle porta en dot l'Hôtel de Thou & ſes appartenances. — *Jacques de la Lande*, leur fils, rendit depuis l'Hôtel de Thou à MANDÉ DU PLESSIS, ſon couſin, pour une portion de la Terre & Seigneurie de Roys;
4. Et HÉLÈNE, mariée 1° à *Naudin Badeſtrant*, Ecuyer, mort ſans enfants; & 2° à *Perrot de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Lavaut, paroiſſe de Buxière. Elle vivoit encore en 1451, comme il paroît par l'appointement paſſé à Poitiers, dans lequel elle eſt nommée avec *Maurice de la Lande*, ſon fils.

VII. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Roys, la Carrelière, la Faye & Thou, Echanſon du Roi CHARLES VI le 20 Septembre 1404, étoit, en 1413, Capitaine du Château & de la Ville du Blanc, en Berry, pour Jean de Naillac, qui en étoit Seigneur; eut la même charge dans le Château de la Roche-Beluſſon, pour le Maréchal de Boucicaut, en 1416; fit hommage à *Hugues* de Combarel, Evêque de Poitiers, de ſes Terres du Pleſſis & des Breux, le 17 Septembre 1424; fut fait Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII, le 19 Janvier 1425, & mourut en 1446. Il avoit épouſé, avant le 14 Avril 1404, *Catherine Frétard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauve, &c., & de *Jeanne Petite*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, Ecuyer d'Ecurie du Dauphin, depuis Roi Louis XI, par Brevet expédié à Chinon le 12 Janvier 1430, & mort peu après ſans alliance;
2. MANDÉ, qui ſuit;
3. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 28 Juillet 1436, à *Neugon de la Barde*, Ecuyer, Seigneur de la Croix;
4. Et CLAUDINE, qui épouſa, le 12 Septembre 1444, *Louiſon d'Harcourt*, Seigneur de Montlouis, &c., avec lequel elle vivoit le 3 Novembre 1454, & dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. HARCOURT.

VIII. MANDÉ DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Roys, la Carrelière, la Faye & Thou, fit hommage lige, le 25 Novembre 1450, à Jacques Jouvenel des Urſins, Patriarche d'Antioche, Evêque de Poitiers, pour les Seigneuries du Pleſſis & des Breux; tranſigea avec HELIOT DU PLESSIS, ſon oncle, *Jacques* & *Maurice de la Lande*, ſes couſins, touchant les droits qu'ils prétendoient en la ſucceſſion de feux PIERRE DU PLESSIS & *Radégonde Vigier*, Dame de Roys, ſa femme, & de feu *Hélie Vigier*, frère de ladite *Radégonde*; ſur quoi ils firent entr'eux un appointement à Poitiers le 3 Mars 1451, & mourut avant 1458. Il avoit épouſé *Marie de la Touſche*, fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur *de la Touſche*. Elle ſe remaria à *Jean-Philippe de Cenon*, Ecuyer, Seigneur de Cenon; fit ſon teſtament le 18 Mai 1497, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin d'Angles, en la Chapelle du Pleſſis, auprès de ſon premier mari, dont elle eut

IX. SAUVAGE DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, Vaux, Roys, la Mi-

laudière, la Carrelière & Thou, qui fit hommage des Terres du Pleſſis & des Breux, à l'Evêque de Poitiers, le 5 Mai 1475; fut fait Lieutenant du Château du Haa à Bordeaux en 1479, & mourut avant 1512. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé au Château du Haa le 31 Janvier 1474, *Françoiſe l'Evêque*; & 2° par contrat du 15 Décembre 1485, *Jeanne de Royère*, fille d'*Alain*, Seigneur de Brignac & de Beaudéduit, & de *Catherine de Pompadour*. Du premier lit vinrent:

1. François, qui ſuit;
2. Hervé, Chevalier, mort peu après 1495, ſans alliance;
3. Antoine, Ecuyer, nommé avec François, ſon aîné, dans une procuration paſſée par leur père le 23 Août 1498;
4. Jacques, mort ſans enfants;
5. Marie, qui épouſa *Robert Chaſteigner*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1520; morte depuis ſans hoirs;
6. Françoise, mariée à *Jacques de la Tour*, Ecuyer, Seigneur de la Place, à qui elle porta en dot l'héritage & la Métairie de la Guionnière, ſituée dans la Paroiſſe de Vic.

Et du ſecond lit il eut:

7. Gilles, Ecuyer, qui fut reçu à faire partage en 1520, & mourut peu après ſans poſtérité;
8. Et Antoinette, qui partagea comme ſon frère, & mourut ſans alliance.

X. François du Plessis, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, la Milaudière, la Carrelière & Thou, donna aveu à Claude de Huſſon de Tonnerre, Evêque de Poitiers, des appartenances du Pleſſis & de Thou, de la dîme de Neuville & autres héritages nobles, par acte du 1er Avril 1512. Il avoit épouſé *Madeleine de Champropin*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Oncières, & ſœur de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny. Il en eut:

1. François, qui ſuit;
2. Claude, Prieur de Deuil, près de Montmorency, qui aſſiſta au contrat de mariage de ſon aîné;
3. Toinette, nommée avec ſes frères & ſœurs dans les *Mémoires* du Seigneur des *Sarteaux*;
4. Charlotte, qui, par acte de 1545, renonça aux ſucceſſions collatérales;
5. Susanne, morte avant 1545;
6. Renée, qui, comme ſa ſœur Charlotte, renonça aux ſucceſſions collatérales;
7. Et Jeanne, mentionnée dans l'acte de partage de 1545.

XI. François du Plessis, IIe du nom, Seigneur du Pleſſis, des Breux, la Carrelière & Thou, rendit, en 1519, certains cens à Mathurin Boſchier, Seigneur de Néons, conjointement avec ſon père; comparut à la Montre des Nobles convoqués au ban & arrière-ban des Pays & Comté de Poitou en 1542; partagea, en 1545, avec Claude, ſon frère, ſur les biens immeubles de leurs père & mère, & ſur les ſucceſſions collatérales de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, leur oncle maternel, & de Marie du Plessis, leur tante paternelle, & mourut peu après. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Mars 1541, *Françoiſe de Chergé*, fille de *Joachim*, Seigneur de Buxeuil, & de *Marguerite Boislève*, ſa première femme. Il y a eu de ce mariage quelques enfants, reſtés mineurs, qui étoient, en 1556, ſous la curatelle de *Joachim de Grailly*, Seigneur des Sarteaux, dont on n'a pu avoir les noms ni les deſcendants.

BRANCHE des Seigneurs & Ducs de Richelieu, *Pairs de France.*

VI. Sauvage du Plessis (ſecond fils de Guillaume, IIIe du nom, & de *Charlotte de la Celle*), eut pour ſon partage la Seigneurie de la Vervolière avec ſes appartenances, celle de la Valinière & autres Terres; tranſigea avec *Jean le Groing*, père de ſa femme, au ſujet de ſes prétentions, & lui céda la Seigneurie de Faverdines, par acte du 10 Mai 1399. Il teſta le 15 Novembre 1409; élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin-les-Bois; fonda une Meſſe chaque Lundi de l'année dans celle de Saint-Martin d'Angles; ordonna que le ſervice de ſa femme ſeroit célébré dans l'Egliſe de Couſſay; fit pluſieurs legs; donna à Jean du Plessis, ſon neveu, fils de Pierre du Plessis, ſon frère, & à *Jean de Maignac*, fils de Jeanne du Plessis, ſa ſœur, le bail & l'adminiſtration de ſes enfants; nomma, pour exécuteurs teſtamentaires, *Jean Savary*; *Jean de Maignac*, ſon neveu; *Jean de Pindray*, & l'Archiprêtre de Châtellerault, & mourut la même année. De ſon mariage contracté, le 10 Juillet 1388, avec *Iſabeau le Groing*, Dame de Belarbre, morte en 1401, fille de *Jean*, IIe du nom, & de *Lucques de Praëlles*, il laiſſa

1. Sauvage, nommé dans un acte du 15 Octobre 1402;

2. Geoffroy, qui ſuit;
3. Et Jeanne, dite Sarrazine, qui épouſa, en 1427, *Gilles Frétard*, Seigneur de Sauve, &c., dont des enfants. Voy. FRÉTARD.

VII. Geoffroy du Plessis, Seigneur de la Vervolière, la Valinière, du Petit-Puy & Hautmont, demeura ſous la tutelle de Jean du Plessis, ſon couſin germain; céda à Jeanne, ſa ſœur, & à *Gilles Frétard*, ſon mari, par acte du 21 Mars 1422, les Seigneuries de Belarbre, la Broſſe & du Breuil-Poireux, pour ce qui pouvoit leur revenir de la ſucceſſion de leurs père & mère; teſta le 7 Août 1477, & nomma exécuteur ſon fils aîné. Il avoit épouſé *Perrine de Clérambault*, fille de *Jean*, Seigneur de Richelieu, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Pierre, vivant en 1493;
3. Antoinette, mariée à *Pierre Loubes*, Seigneur du Gaſtevine;
4. Jacquette, mariée, en 1451, à *Guyot de Gireſme*, Ecuyer;
5. Et Isabeau, mariée, par contrat du 13 Janvier 1451, à *Jean Herpin*, Seigneur du Château de Mériot.

VIII. François du Plessis, Ier du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, la Vervolière, &c., Ecuyer Tranchant de la Reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII, par Lettres du 14 Juillet 1456, pourvu du même office dans la Maiſon de Charles de France, Duc de Guyenne, frère du Roi Louis XI, fit hommage des Seigneuries de la Vervolière & autres Terres, en 1480 & 1483: fut inſtitué héritier des Terres de Richelieu & de Beçay, par *Louis de Clérambault*, ſon oncle maternel, qui le fit ſeul exécuteur de ſon teſtament, le 13 Décembre 1488; aſſigna le douaire de ſa femme par acte du 20 Janvier 1489; avoit teſté le 6 Septembre 1483, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin de Couſſay. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1456, *Renée Eveillechien*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saumouſſay, & de *Marie Sanglier*. Leurs enfants furent :

François, qui ſuit;
Et Jeanne, qui épouſa *Louis Herpin*, Seigneur du Château, Maître d'Hôtel du Roi Louis XII. Elle étoit veuve en 1513, & donna quittance de ſa dot à François du Plessis, ſon frère.

IX. François du Plessis, IIe du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, &c., avoit épouſé, 1° le 25 Janvier 1489, *Guyonne de Laval*, morte ſur la fin de 1494, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoiſe Goſſelin*; & 2° par contrat du 31 Mars 1506, *Anne le Roy*, Dame du Chillou, fille de *Guyon*, Vice-Amiral de France, & d'*Iſabeau de Beauval*, ſa première femme. Du premier lit vinrent :

1. Aimée, mariée, par contrat du 25 Octobre 1507, à *Hélion de Barbançois*, IIe du nom, Seigneur de Sarzay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfants. Voy. BARBANÇOIS (de);
2. Jeanne, alliée, par contrat du 28 Octobre 1514, à *Mathurin du Teil*, Seigneur du Freſne, en Poitou;
3. Renée, morte jeune.

Et du ſecond lit ſortirent :

4. Louis, qui ſuit;
5. François, Seigneur de Beaulieu, marié, en 1542, à *Françoiſe de Tryon*, fille de *Pierre*, IIe du nom, Seigneur de Légurat, dont une fille, nommée

   Jacquette, mariée, le 6 Février 1570, à *François d'Aloigny*, Seigneur de la Groye, dont poſtérité. Voy. ALOIGNY de ROCHEFORT.

6. Jacques, Aumônier du Roi Henri II, Abbé de la Chapelle-aux-Planches, Evêque de Luçon;
7. Autre François, dit *Pillon*, Seigneur de la Jabinière, Gouverneur de Courtemille, Meſtre de Camp d'un des deux ſeuls régiments qui étoient alors en France. Il ſe ſignala dans les guerres de Piémont, depuis 1553 jusqu'en 1560; ſe diſtingua contre les Huguenots, défit le ſecours qu'ils envoyèrent à Poitiers en 1562; prit la Ville de Saint-Jean-d'Angély, qu'il défendit contre le Comte de la Rochefoucauld, qui vint l'aſſiéger; aſſiſta le Roi Charles IX à la priſe de la Ville de Bourges; mit le ſiége devant Sully; força le Capitaine Uzas, qui y commandoit, de ſortir par compoſition; mourut d'un coup d'arquebuſe qu'il reçut à l'épaule au ſiége du Hâvre-de-Grâce, dont il avoit été deſtiné Gouverneur;
8. René, Religieux de la Chaiſe-Dieu, Abbé de Nieul & Prieur de Couſſay;
9. Antoine, dit *le Moine*, parce qu'il avoit porté l'habit Religieux, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers de la Garde du Roi François II, Chevalier de ſon Ordre & Gouverneur de Tours en 1562. Il fut bleſſé au ſiége de Bourges; défendit, en 1568, la Ville de Blois contre les Rebelles; s'enferma dans Poitiers en 1569, où il aida à ſoutenir le ſiége que les Huguenots y mirent; accompagna Louis de Bourbon, Duc

de Montpenſier, à la réduction de pluſieurs places du Poitou, en 1574 & 1575, & fut tué à Paris, rue des Lavandières, le 19 Janvier 1576;

10. Françoise, mariée, le 8 Novembre 1539, à *Georges l'Enfant*, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, dont poſtérité. Voy. ENFANT (L');
11. Et Anne, mariée, par contrat du 11 Juin 1543, à *Gabriel de Mauvoiſin*, Seigneur de la Foreſt & de Boſpêche, fils de *François de Mauvoiſin* & de *Jacquette de Beaumont-Briſay*. Elle étoit veuve en 1557, & ſon mari fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Cyran.

X. Louis du Plessis, Ier du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, du Chillou, &c., Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances d'*Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, Sénéchal de Toulouſe, ſervit honorablement les Rois François Ier & Henri II en diverſes occaſions, & mourut à la fleur de ſon âge en 1551. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1542, au Château de Verteuil, *Françoiſe de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Amand, Baron de Faudoas & de Montégut, Sénéchal de Toulouſe, & de *Catherine de Faudoas de Barbaçan*. Elle étoit, en 1579, Gouvernante de la Princeſſe de Vaudémont. De ce mariage vinrent :

1. Louis, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances de Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, Echanſon du Roi Henri II, depuis 1548 juſqu'en 1555, qu'il fut tué, ſans avoir été marié, par le Seigneur de Brichetières, comme il alloit à Champigny;
2. François, qui ſuit;
3. Benjamin, Abbé de Mouſtier-la-Celle en 1573, mort en 1608;
4. Louise, mariée, par contrat du 24 Avril 1565, à *François du Cambout*, Seigneur dudit lieu, &c., Baron de Pontchâteau, Capitaine des Ville & Château de Nantes, Grand Veneur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, dont poſtérité. Voy. CAMBOUT;
5. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, 1° à *Pierre Frétard*, Seigneur de Sauve & de Primery, dont elle n'eut point d'enfants. Voy. FRÉTARD; & 2° en 1594, à *Charles*, Baron *de Marconnay*, &c.

XI. François du Plessis, IIe du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, du Chillou, la Vervolière, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, fut élevé Page du Roi Charles IX; ſervit à la bataille de Moncontour en 1569; fut envoyé en Pologne, en 1573, avec le Seigneur de Chemerault, pour recevoir la foi des Seigneurs du Royaume; fut employé, en 1575, dans la négociation du traité fait avec le Prince Caſimir & les *Reîtres;* fut pourvu de l'Office de Grand Prévôt de France, ſur la démiſſion de Nicolas de Bauffremont, Baron de Sennecey; devint Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances d'Henri de Bourbon, Prince de Dombes; fut fait Chevalier des Ordres en 1585; combattit courageuſement aux batailles d'Arques & d'Ivry en 1590; reçut, le 22 Mars de cette année, 20,000 écus, en conſidération de ſes ſervices; fut fait Capitaine des Gardes du Corps, & mourut à Goneſſe, le 10 Juillet ſuivant, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé *Suçanne de la Porte*, fille de *François*, Seigneur de la Lunardière, & de *Claude Bochart*, ſa première femme. Elle fut Dame de la Reine Louise de Lorraine en 1580. De ce mariage vinrent :

1. Henri, Seigneur de Richelieu, Maréchal de Camp en l'armée du Duc de Nevers, tué en duel par le Marquis de Thémines en 1619, ſans laiſſer d'enfants de *Marie Guyot de Charmeaux*, Dame d'Anſac, ſon épouſe;
2. Alphonse-Louis du Plessis-Richelieu, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour ſe faire Religieux dans l'Ordre des Chartreux. Il fut depuis Archevêque d'Aix & de Lyon, Cardinal & Grand Aumonier de France;
3. Armand-Jean, né à Paris le 5 Septembre 1585, Evêque de Luçon, ſacré à Rome par le Cardinal de Givry le 17 Avril 1607, Secrétaire d'Etat en 1616, créé Cardinal par le Pape Grégoire XV le 5 Septembre 1622. Il entra dans les Affaires en 1625: fut fait principal Miniſtre d'Etat, Chef du Conſeil du Roi, Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France, après la ſuppreſſion de la charge d'Amiral, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'Octobre 1626; obtint l'érection de ſa Terre de *Richelieu* en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1631; fut pourvu en même temps du gouvernement de Bretagne, & acquit le Marquiſat de *Fronſac*, qu'il fit confirmer & ériger de nouveau en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Juillet 1634, & mourut dans ſon Palais à Paris, le 4 Décembre 1642, à midi. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de la Sorbonne, qu'il avoit fait bâtir, dont il étoit Proviſeur, & où il lui a été

élevé un magnifique Mauſolée. (Voy. ſon article plus amplement détaillé dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, au Chapitre des Amiraux de France);

4. Françoise, qui s'eſt mariée, 1° en 1597, à *Jean-Baptiſte de Beauvau*, Seigneur de Pimpean, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. BEAUVAU; & 2° par contrat du 28 Août 1603, à *René de Vignerot*, Chevalier, Seigneur de Pont-Courlay, &c., dont des enfants. Ce *René de Vignerot*, par ce mariage, fut ſubſtitué aux nom & armes de du Plessis & du Duché de *Richelieu*. Voy. VIGNEROT du PLESSIS-RICHELIEU;
5. Et Nicole, qui épouſa *Urbain de Maillé*, Marquis de *Brézé*, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur d'Anjou & Chevalier des Ordres, fils de *Charles de Maillé*, Seigneur de Brézé, & de *Jacqueline de Thevale*. Elle fut faite Dame d'Atours de la Reine Marie de Médicis, à la place de la Maréchale d'Ancre, depuis 1619 juſqu'en 1625; mourut au Château de Saumur le 30 Août 1635, & fut enterrée dans l'Egliſe de N.-D. des Ardillières; ſon mari mourut le 13 Février 1650, n'ayant eu qu'un fils. Voy. MAILLÉ.

Les armes de cette ancienne Maiſon du Poitou ſont : *d'argent, à 3 chevrons de gueules.*

PLESSIS-RIDEAU (du). Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de Briçonnet. Voyez BRIÇONNET.

PLESSIS de la ROCHE-PICHEMER (du), au Maine.

II. René du Plessis, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers & des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de Louis du Plessis, Seigneur de la Roche-Pichemer, épouſa *Renée de Bourré*, qui lui porta en mariage, en 1572, la Seigneurie de *Jarzé*. Il en eut

III. François du Plessis, Comte de Jarzé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Pleſſis-Bourré, qui s'eſt marié, le 31 Janvier 1612, à *Catherine de Beaumanoir-Lavardin*, dont

IV. René du Plessis, Comte de Jarzé, Seigneur de la Roche-Pichemer, Capitaine des Gardes de la Reine-Mère, qui s'eſt marié, en 1634, à *Catherine Amy*, de laquelle vint

V. François du Plessis, II° du nom, Seigneur de la Roche-Pichemer, Comte de Jarzé, qui épouſa N.... *de Saint-Offange de la Jaille*, dont

VI. Urbain du Plessis, Seigneur de la Roche-Pichemer, en faveur duquel la Seigneurie de *Jarzé* fut érigée en *Marquiſat* avec union de la Châtellenie de *Chemiré* & du Fief & Seigneurie *des Pins*, ſitués dans la Ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregiſtrées le 16 Mars 1696. Le Marquis de *Jarzé* fut nommé, en 1708, Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe. Son fils,

VII. René, III° du nom, Marquis du Plessis-Jarzé, étant mort ſans lignée, en 1723, le Marquiſat de *Jarzé* a paſſé à *Paul-Louis-Jean-Baptiſte-Camille de Savary*, Comte de Brèves, du chef de ſa biſaïeule, Catherine du Plessis-Jarzé, fille de François, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*. Voy. SAVARY. (*Tablettes généal.*, part. V, p. 89.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au rencontre de cerf d'argent, ſurmonté de deux croiſſants du même, l'un ſur l'autre; & aux 2 & 3 d'argent, à une bande de fuſées de gueules; à la bordure de ſable, chargée de 8 beſants d'or*, qui eſt des Roches.

* PLESSIS-lès-TOURS (le), Maiſon Royale, ſituée à l'Occident & tout près de Tours, en Touraine, que Louis XI fit bâtir, dans un lieu appelé auparavant *les Montils*. Ce Prince en trouva le ſéjour ſi agréable, qu'il y paſſa une partie de ſa vie & y mourut en 1483. Le Château, bâti de briques, a de beaux appartements pour le temps où il fut édifié : il eſt ſitué entre un grand parc & de beaux jardins. (Voy. le *Dictionnaire des Gaules*.)

PLESSIS de la VILLENEUVE (du), en Bretagne, Reſſort de Carhaix : Famille dont étoit Grégoire du Plessis, Seigneur de la Villeneuve, qui fut d'abord interloqué par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1670, au rapport de M. Deniau, & qui fut déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 12 Août ſuivant, au rapport de M. Barrin.

Les armes : *d'or, à 5 macles de ſable.*

* PLEUMARTIN, ou PLUMARTIN, en Poitou, Terre & Seigneurie poſſédée, depuis plus de trois ſiècles, par la Maiſon *Yſoré*, & qui fut érigée en *Marquiſat*, par Let-

tres du mois de Janvier 1652, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653, en faveur de *René Yſoré*, IIIe du nom, Lieutenant pour le Roi en Touraine & dans le Haut-Poitou, qui s'eſt marié & a eu poſtérité. Voyez YSORÉ.

* PLEURRE, ancienne Famille noble de Champagne, en faveur de laquelle la Terre de ce nom, qu'elle poſſède avec les plus belles mouvances, entr'autres celles du Marquiſat de *Montmort*, a été érigée en *Marquiſat*, il y a plus d'un ſiècle. L'aîné de cette Maiſon,

Claude-Henri, Marquis de Pleurre, Chevalier, eſt Gouverneur de Sézanne & Grand Bailli d'Epée, de père en fils, depuis trois générations : cette charge a été créée pour N.... de Pleurre, à cauſe de ſes ſervices rendus à l'Etat. Le Marquis de Pleurre, parent très-proche de feu M. *Chauvelin*, Garde des Sceaux, & de MM. de *Biſſy*, & allié aux plus grandes Maiſons du Royaume, eſt Seigneur des Terres & Marquiſat de *Pleurre*, Marigny, Corroy, la Colombière, Nanteuil-la-Foſſe, S^t^.-Quentin-le-Verger, Rouvroy, &c. Il a épouſé *Charlotte-Louiſe de Houdreville*, d'une bonne & ancienne Nobleſſe Militaire, & dont il a eu :

1. N..., Comte de Pleurre, qui eſt Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Capitaine de Carabiniers au Régiment de Monsieur ;
2. & 3. N.... & N.... de Pleurre, Chevaliers de Malte, qui ſervent l'un dans les Carabiniers & l'autre dans l'Infanterie ;
4. N.... de Pleurre, qui a épouſé N..., Comte *de Saint-Blimond*, Seigneur de Pendé & autres belles Terres, en Picardie ;
5. Et Charlotte-Louise de Saint-Quentin de Pleurre, qui s'eſt mariée, par contrat du 17 Novembre 1767, à *Louis-Anne-Alexandre de Biaudos*, Marquis de Caſtéja, Gouverneur de S^t^.-Dizier, Seigneur & Baron de Demange-aux-Eaux, &c. Elle eſt morte, le 7 Février 1773, au Château de Demange, en Barrois, ayant eu poſtérité. Voy. BIAUDOS de CASTÉJA.

(*Notice* fournie par une perſonne attachée à la Famille).

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 griffons d'or, ceux du chef affrontés.*

D'une autre branche de cette Famille, établie à Paris, étoit Jean-Nicolas de Pleurre, Seigneur de Romilly, Conſeiller au Parlement de Paris, qui, de *Marguerite Françoiſe de la Porte*, ſa première femme, morte le 15 Avril 1713, âgée de 32 ans, a eu

Gabriel-Jean de Pleurre, Seigneur de Romilly, né le 26 Mars 1712, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1733, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 3 Février 1741, Préſident au Grand Conſeil le 5 Mai 1745, Intendant de la Rochelle en Juin 1747, qui eſt mort le 23 Juin 1749. Il avoit épouſé, le 15 Février 1742, *Adélaïde-Eliſabeth-Sophie Lépinau*, fille unique de *Nicolas Lépinau* & d'*Anne-Eliſabeth Morel*. Elle s'eſt remariée, le 22 Janvier 1752, à *Charles-Auguſte de la Cour*, Comte de Balleroy, Lieutenant Général des Armées du Roi, & en a eu poſtérité. Voyez COUR de BALLEROY (la), & le *Mercure de France* de Février 1742, p. 409.

Les armes comme ci-devant.

* PLOEN, petite Ville, avec un magnifique Château, dans la Wagrie, Province du Duché de Holſtein. Par une convention conclue, en Juin 1756, avec le Roi de Danemark, le Duc *de Holſtein-Ploën* lui a cédé le Duché de *Ploën*, dont les revenus ſont évalués 80,000 écus par an. S. M. Danoiſe s'eſt engagée de ſon côté à liquider les dettes de la Maiſon de ce Prince, & à lui aſſigner une penſion aſſez conſidérable pour qu'il puiſſe continuer de tenir un état convenable à ſon rang. Par la même convention, le Roi de Danemark ſe chargea de pourvoir au Douaire de la Ducheſſe *de Holſtein-Ploën*. Chacune des Princeſſes, filles du Duc, ſera dotée par S. M. Danoiſe. — Les Ducs *de Holſtein-Sunderbourg* & *de Holſtein-Glucksbourg*, à qui le Duché devoit revenir ſucceſſivement, après l'extinction de la branche *de Holſtein-Ploën*, ont donné leur conſentement à cette convention. Entre les indemnités que le Roi de Danemark leur a accordées, S. M. a fait préſent de la Seigneurie de *Gammelgeard* au Duc *de Holſtein-Sunderbourg*. Voyez HOLSTEIN.

PLOËSQUELLEC, ou PLUSQUELLEC, en Bretagne, Reſſort de Lannion : Maiſon dans laquelle les biens de celle *de Carmen*, ou *Kerman* ont paſſé, par le mariage, vers 1470, de *Françoiſe*, fille de *Guy de Kerman*, avec Jean de Ploesquellec, à la charge du nom & des armes *de Kerman*,

que porta MAURICE, leur fils. Voyez CARMEN, ou KERMAN.

FRANÇOIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Boiſriou, fut maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Août 1669, au rapport de M. de Langle, comme étant iſſu d'une Famille *noble d'ancienne extraction*. — Une autre branche, dont étoit PIERRE DE PLOESQUELLEC, fut auſſi déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. le Febvre, par Arrêt rendu, en la même Chambre, le 5 Septembre 1669. — LOUIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Keramprévoſt & autres lieux, au rapport de M. Deſcartes, fut interloqué ſur ſa nobleſſe, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 14 Août 1670; mais par un autre, du 24 Octobre de la même année, au rapport de M. de Leſrat, il fut auſſi déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *chevronné de 6 pièces d'argent & de gueules*; aliàs *briſé d'un lambel de 3 pendants d'azur*.

* PLŒUC, Terre & Seigneurie, en Bretagne, qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du 14 Avril 1696, & autres de ſurannation du 22 Juin 1699, en faveur d'*Yves-Olivier de la Rivière*, Marquis du Pleſſis & de la Rivière, Gouverneur de Saint-Brieuc. Voy. RIVIÈRE (DE LA), en Bretagne.

PLŒUC, ancienne Nobleſſe de la même Province, qui tire ſon nom de la Terre de *Plœuc*, & remonte à

I. GUILLAUME, Sire DE PLŒUC & du Timeur, Chevalier Banneret, qui vivoit en 1455, & eut pour fils,

II. VINCENT, Sire DE PLŒUC & du Timeur, qui s'eſt marié à *Jeanne de Roſmadec*, fille d'*Alain*, Sire *de Roſmadec* & de Tivarlen, & de *Françoiſe du Quélenec*. Leurs enfants furent :

VINCENT, qui ſuit;

Et PIERRE, Seigneur de Kervéguen, marié à *Jeanne du Quélenec*, fille d'*Hervé*, Seigneur de l'Eſtang, & de *Marguerite de Kerriec*, Dame de Coëtenfao, dont une fille, nommée

MARIE, Dame de l'Eſtang, femme d'*Olivier de Kerhoënt*, Seigneur de Kergournadec'h, fils d'*Alain*, Seigneur *de Kerhoënt*, & de *Jeanne*, Dame *de Kergournadec'h*.

III. VINCENT, Seigneur DE PLŒUC & du Timeur, s'allia avec *Iſabeau de Maleſtroit*, fille de *Jean*, Seigneur de Méſanger, & de *Perronnelle de la Soraye*. De ce mariage vinrent :

1. VINCENT, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, qui épouſa *Jean*, Seigneur *de Kerméno*, Capitaine de l'arrière-ban de l'Evêché de Vannes;
3. Et ISABELLE.

IV. VINCENT, IIIe du nom, Sire DE PLŒUC & du Timeur, épouſa, 1° *Anne du Chaſtel*; & 2° *Mauricette de Goulaine*, ſœur de *Jean de Goulaine*, ſon gendre, & de *Gabriel*, Marquis *de Goulaine*; & fille de *Claude*, Seigneur *de Goulaine*, & de *Jeanne de Bouteville*. Il eut du premier lit :

1. ANNE, qui épouſa *Jean de Goulaine*, Seigneur de la Ruffelière, fils puîné de *Claude*, & de *Jeanne de Bouteville*, Dame du Faouët.

Et du ſecond lit vinrent :

2. SÉBASTIEN, qui ſuit;
3. VINCENT, rapporté après ſon aîné;
4. ANNE, qui épouſa *Pierre de Kerſaudy*, Seigneur dudit lieu;
5. Et MARIE, qui s'allia à *Jean le Borgne*, Seigneur de Leſquiffiou & de Keralio.

V. SÉBASTIEN, Marquis DE PLŒUC & du Timeur, épouſa *Marie de Rieux*, fille de *René*, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Sourdéac, & de *Suſanne de Saint-Melaine*, Dame de Bourg-l'Evêque. Il en eut :

1. MAURICETTE, Marquiſe DE PLŒUC & du Timeur, mariée, en 1644, à *Donatien de Maillé*, Marquis de Kerman, &c., tué, en duel, par Claude, Marquis du Chaſtel, en 1652. Ils eurent poſtérité. Voy. MAILLÉ;
2. LOUISE-GABRIELLE, mariée à *Jacques de Rivoalen*, Seigneur de Mesléan & de Lanizouarn;
3. Et MARIE-ANNE DE PLŒUC DU TIMEUR, alliée, le 27 Février 1645, avec *Guillaume de Penancoët*, Comte du Kérouazle, Seigneur de Kerbaronnou, &c., mort en 1690, & elle en Janvier 1709, ayant eu un garçon & deux filles. Voy. PENANCOËT DE KEROUAZLE.

V. VINCENT DE PLŒUC (fils puîné de VINCENT, IIIe du nom, & de *Mauricette de Goulaine*, ſa ſeconde femme), s'allia avec *Suſanne*, Dame *de Coëtanezre*, Kernat & Breonlous, dont, entr'autres enfants,

VI. JEAN DE PLŒUC, Seigneur de Keronault, qui ſe maria avec *Anne de Carné*,

fille de *Jean*, Baron *de Carné*, Gouverneur de Quimper-Corantin, & de *Françoiſe de Kerneznе*. Ils ont eu des enfants. (Manuſcrit de Piganiol de la Force.)

Ceux de ce nom qui ſont du Reſſort de Quimper, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 23 Mars 1671, au rapport de M. de Lopriac.

Cette Famille a donné un Prélat dans la perſonne de François-Hyacinthe de Plœuc du Timeur, d'abord Vicaire Général de Quimper ou de Cornouailles, en Baſſe-Bretagne, enſuite nommé Evêque le 23 Décembre 1706, ſacré le 19 Juin 1707, qui fut député des Etats de Bretagne, pour le Clergé en 1712; harangua Louis XIV, en cette qualité, à la tête de la Députation de cette Province, le 13 Février 1713, & eſt mort, en ſon Diocèſe, au mois de Janvier 1739, dans la 32e année de ſon Epiſcopat.

Les armes : *chevronné d'hermines & de gueules de 6 pièces*. (Voyez le *Mercure de France* de Février 1739, p. 391.)

§ PLOTHO, Maiſon d'ancienne race, connue en Flandre & en Allemagne depuis pluſieurs ſiècles, qui fut admiſe dans les ordres de Chevalerie & fut reçue au Chapitre de Magdebourg dès le commencement du XVe ſiècle, ſuivant un certificat délivré par le Doyen & Sénieur de ce Chapitre du 30 Mars 1771. Une atteſtation donnée le 23 Février 1670, par les Bourgmeſtre & Echevins de la Ville de Saxenbourg, en faveur de Dauphin de Plotho, Baron d'Ingelmunſter, Seigneur de Parey, Zerben, Rynckfurt, Weiſſand, &c., porte auſſi que cette Maiſon, depuis pluſieurs ſiècles, ſans aucune interruption ni méſalliance, tant du côté paternel que maternel, s'eſt diſtinguée dans le Gouvernement Séculier & Eccléſiaſtique, dans l'Ordre & exercice de Chevalerie, dans les Collèges de Chanoines, où ceux de ce nom ſont entrés, & dans les dignités Séculières & Eccléſiaſtiques dont ils ont été revêtus. — Cette Maiſon, comme bien d'autres, a eu le malheur de perdre ſes documents & titres primordiaux dans l'incendie arrivé lors du ſac & pillage de la Ville de Magdebourg, où ſes titres étoient dépoſés, ainſi que l'atteſte un certificat du Magiſtrat de cette Ville, du 12 Septembre 1642, & comme le confirme un Diplôme en latin de l'Empereur Ferdinand III, accordé le 13 Septembre 1643 à Wolfgang de Plotho, en le créant Baron du Saint-Empire, lui & ſes deſcendants mâles et femelles, en conſidération des ſervices rendus par ſes ancêtres & les ſiens à la Maiſon d'Autriche, dans lequel Diplôme il eſt dit, entr'autres choſes, que *la Maiſon* de Plotho *eſt de l'Ordre de la plus ancienne Nobleſſe*; c'eſt ce que confirma auſſi l'Empereur Charles VI par ſon Diplôme du 23 Mars 1721, en créant Frédéric de Plotho, Conſeiller Aulique du Saint-Empire Romain, & où ce Prince dit que ſa Maiſon exiſtoit au-deſſus de 6 à 700 ans; que ſes ancêtres s'étoient glorieuſement diſtingués, tant dans les charges civiles que militaires, même en conſacrant leurs biens & expoſant leur vie pour le ſervice de ſa Maiſon. Mais ſelon les titres échappés de l'incendie de Magdebourg, & d'après les recherches faites dans ce Chapitre & ailleurs, on ne peut en donner une filiation ſuivie que depuis :

II. Gebhard de Plotho, Ier du nom, qualifié *Meſſire* & *Chevalier*, Seigneur de Plotho, fils de Meſſire N... de Plotho, Chevalier, & de N... *de Treſchon*, qui rendit des ſervices ſignalés à la Maiſon d'Autriche dans la guerre contre les Turcs en 1434, ainſi qu'il eſt rapporté dans le Diplôme de l'Empereur Ferdinand III, Archiduc d'Autriche, du 13 Septembre 1643. Gebhard de Plotho eut de Dame N... *de Bieren*, ſon épouſe :

1. Gebhard, qui ſuit;
2. Herman, vivant en 1443, mort ſans alliance;
3. Mathieu, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1449;
4. Jean, tige de la branche des Seigneurs d'*Ingelmunſter*, &c., Barons du Saint-Empire Romain, rapportée ci-après;
5. Et Othon, auteur de la troiſième & dernière branche, établie en Allemagne, éteinte, mentionnée en ſon rang.

III. Gebhard de Plotho, IIe du nom, Chevalier, vivant en 1443, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour enfants :

1. Gebhard, qui ſuit;
2. 3. & 4. Werner, René & Jean, morts jeunes;
5. Herman, *aliàs* Henri, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1489;
6. Et Nicolas, qui vivoit encore en 1533, & fut père de Gebhard, dit le Jeune, vivant en 1549.

IV. Gebhard de Plotho, IIIe du nom, Chevalier, vivant encore en 1528, épouſa N... *de Sehenes*, de la Maiſon de *Flechtingur*, de laquelle il laiſſa :

1. Sébastien, qui acquit la Terre de *Graban*, devint Prévôt du haut Chapitre de Merſebourg dans le cercle de la Haute-Saxe, Doyen de celui de Halberſtadt dans la Baſſe, & reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1507;
2. Et Jean, qui ſuit.

V. Jean de Plotho, Chevalier, vivant encore en 1546, épouſa *Cécile de Dannenberg*, dont vinrent :

1. Joachim, qui ſuit ;
2. Catherine, née en 1527, mariée, en 1547, à Wolfgang de Plotho, Ier du nom, ſon couſin, ci-après; elle eſt morte le 31 Mars 1567, & eſt inhumée à Zerben, où l'on voit ſes quartiers ſur ſa tombe ;
3. Et Anne, qui épouſa *Jean von der Kneſebeck*.

VI. Joachim de Plotho, Ier du nom, Chevalier, vivant encore en 1572, épouſa N.... *de Helpen*, laquelle fut inhumée, ainſi que lui, dans l'Egliſe de Graban, où on voit leur épitaphe. De leur mariage naquirent :

1. Sébastien, qui ſuit ;
2. Et Joachim, auteur d'un rameau, rapporté ci-après.

VII. Sébastien de Plotho, Chevalier, vivoit encore en 1598, & eut pour enfants :

1. Joachim, qui ſuit ;
2. & 3. François & Hubert-Othon, morts jeunes ;
4. Guntzel, qui eut deux fils, ſavoir :
   1. Guntzel-Christophe ;
   2. Et François-Joachim, ce dernier fut père d'Edmont-Guntzel & d'Adam-Frédéric, morts ſans alliance.
5. Et Sébastien, qui eut de ſon mariage trois fils nommés Wichard-Albert, Sébastien-Christian & Joachim-Frédéric. Le ſecond fut père de Sébastien-Werner & de Georges-Christian.

VIII. Joachim de Plotho, IIe du nom, Chevalier, eut de ſon mariage :

1. Joachim-Sigfrid, qui ſuit ;
2. Et Jean-Gebhard, mort ſans alliance.

IX. Joachim-Sigfrid de Plotho, Chevalier, eut pour enfants :

1. Christophe-Frédéric, qui ſuit ;
2. Joachim-Sigfrid, qui fut père de Joachim-Christophe-Frédéric & Joachim-Sigfrid;
3. 4. 5. 6. 7. 8. & 9. Jean-Gebhard, François-Sigfrid, Christian-Frédéric, François-Erdeman, Gebhard-Werner, François-Philippe & Pierre-Othon.

X. Christophe-Frédéric de Plotho, Chevalier, eut de ſon mariage :

Joachim-Frédéric & Christophe-Frédéric, tous deux morts ſans alliance.

RAMEAU
ſorti de la première branche.

VII. Joachim de Plotho, Chevalier (fils puîné de Joachim, Ier du nom, & de N... *de Helpen*), eut pour enfants :

1. Jean-Georges, qui ſuit ;
2. Othon, Chevalier, dont le fils, nommé
   Othon-Christian, Chevalier, eut pour enfants :
   Louis-Othon, Frédéric-Philippe & Werner-Chriſtophe, morts ſans alliance.
3. 4. & 5. Joachim-Sigfrid, Mathieu & Henri-Henning.

VIII. Jean-Georges de Plotho, Chevalier, fut père de

1. Jean-Sigfrid, mort ſans alliance ;
2. Et Joachim-Victor, qui ſuit.

IX. Joachim-Victor de Plotho, Chevalier, eut pour fils,

X. Joachim-Othon de Plotho, Chevalier, dont les enfants furent :

1. 2. & 3. Charles-Othon, Othon-Auguste & Frédéric-Guillaume, morts tous trois ſans hoirs.

SECONDE BRANCHE,
Seigneurs de Plotho, Ingelmunster, Parey, Zerben, *&c., Barons du Saint-Empire Romain, établie en Flandre.*

III. Jean, Seigneur de Plotho, vivant en 1443 (quatrième fils de Gebhard, Ier du nom, & de N.... *de Bieren*), épouſa *Eliſabeth van Wulffen*, dont:

1. Jacques, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1500 ;
2. Gaspard, qui ſuit ;
3. Et Jean, vivant en 1496.

IV. Gaspard, Seigneur de Plotho, Chevalier, épouſa *Bonne de Leipſick*, & vivoit encore en 1533. Il en eut :

1. Wolfgang, qui ſuit ;
2. Et Antoine, qui s'eſt marié à Dame *Eliſa-*

beth de Schulenberg, veuve de Meſſire GEORGES DE PLOTHO, quatrième fils d'OTHON, Chevalier, mentionné plus loin. Elle eut de ce ſecond lit une fille, nommée

CATHERINE, qui épouſa *Guillaume van Wulffen.*

V. WOLFGANG, Ier du nom, Seigneur DE PLOTHO, Chevalier, épouſa, en 1547, CATHERINE DE PLOTHO, ſa couſine, fille de JEAN, Chevalier, & de *Cécile de Dannenberg*. Elle mourut le 31 Mars 1567, & fut inhumée dans l'Egliſe de Zerben, comme nous l'avons dit plus haut. Leurs enfants furent :

1. DELPHIN, mort jeune ;
2. GASPARD, Seigneur d'Ingelmunſter, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, qui obtint de JEAN-SIGISMOND, Marquis de Brandebourg, Archi-Chambellan du S^t^.-Empire Romain & Electeur de Pruſſe, des Lettres de relief, données à Cologne le 16 Mai 1610, pour la Terre de *Parey*, ſituée entre le Grand & le Petit Elbe, avec tous ſes droits & dépendances : il mourut ſans avoir été marié ;
3. ANTOINE, vivant en 1572 ;
4. Et ERNEST, qui ſuit.

VI. ERNEST DE PLOTHO, Chevalier, Seigneur de Zerben, Parey, &c., décédé le 22 Avril 1595, âgé de 36 ans, & inhumé dans l'Egliſe de Zerben, où l'on voit ſon épitaphe, avoit épouſé Dame *Barbe de Möllendorff*, fille de *Jean*, laquelle étant veuve, fit une ceſſion, en 1612, aux co-héritiers de ſon fils. Elle eut de ſon mariage :

1. WOLFGANG, qui ſuit ;
3. Et CATHERINE-SOPHIE, morte le 10 Novembre 1611, à l'âge de 18 ans, & inhumée dans l'Egliſe de Zerben, au caveau de ſa Maiſon.

VII. WOLFGANG DE PLOTHO, IIe du nom, « qualifié *très-noble, haut & puiſſant Seigneur*, » Chevalier, Seigneur de Parey, Zerben, Weiſſand, Rynckfurt, libre Baron du Saint-Empire & d'Ingelmunſter, fut, en conſidération des ſervices ſignalés qu'il rendit à la Maiſon D'AUTRICHE, créé Baronnet & Baron du Saint-Empire Romain, tant pour lui que pour ſes enfants mâles & femelles, par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 13 Septembre 1643, où ce Prince fait mention de GEBHARD Ier, Chevalier, Seigneur DE PLOTHO, ſon quatrième aïeul, comme ayant auſſi rendu des ſervices ſignalés à la Maiſon D'AUTRICHE dans la guerre contre les Turcs en 1434, ainſi que nous l'avons dit ci-devant. Il mourut au mois d'Octobre 1657. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé, du 16 Novembre 1623, *Suſanne de Bodenhauſen*, fille de *Melchior*, Seigneur d'Arnſtein, Muhldorf & Leubnitz, & d'*Eliſabeth de Berlepſoch*. De ce mariage vinrent :

1. ERNEST-OTHON, mort jeune ;
2. DELPHIN, qui ſuit ;
3. WOLFGANG, mort avant ſon père ;
4. MELCHIOR-FRÉDÉRIC, Baron DE PLOTHO, mort ſans enfants en 1670 ;
5. GEBHARD-SIGFRID, Baron DE PLOTHO & du Saint-Empire, Général-Major, Chambellan & Colonel au ſervice de l'Electeur de Saxe, eſt mort le 3 Août 1688, ſans enfants de ſon mariage avec *Sophie*, Comteſſe *de Beringen*, fille de *Georges-Aribert*, Prince *d'Anhalt-Zerbſt*, laquelle fit ſon teſtament le 10 Août 1693 ;
6. JOACHIM-FRÉDÉRIC, tige d'un rameau, établi en Allemagne, rapporté ci-après ;
7. WERNER, Baron DE PLOTHO, mort Général des Troupes du Roi de Pologne ;
8. BARBE-ELISABETH, qui épouſa le Seigneur *Vanſphoren* ;
9. Et ANNE-SOPHIE, qui s'eſt mariée dans la Maiſon *d'Iſenplitz*. Elle vivoit encore, ainſi que ſa ſœur, en 1657.

VIII. DAUPHIN, *aliàs* DELPHIN, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire & d'Ingelmunſter, Seigneur de Rooſebeke, Wielsbeke, S^t^.-Eloi, Waereghem, Tieghem, Gheluvelt, Roesbrugghe, Ooſt, Weſt, Sivynlande, Parey, Zerben, Rynckfurt, Illembourg, Weiſſand, Gerbſteet, &c., prêta foi & hommage, le 10 Mai 1659, à LL. MM. II. ; fut du Conſeil de Guerre de Sadite Majeſté l'Empereur, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Haut-Allemand à ſon ſervice, & mourut à Courtrai le 5 Juin 1697. Ce fut lui qui obtint, le 23 Février 1670, des Bourgmeſtre & Echevins de la Ville de Saxenbourg, l'atteſtation dont nous avons parlé au commencement de cette *Généalogie*, conſtatant ſa *nobleſſe d'ancienne race* ſans aucune interruption ni méſalliance, tant du côté paternel que du côté maternel, &c. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1662, paſſé devant *Mathieu Mathauſſens*, Notaire public en la Ville de Roulers, admis au Conſeil Provincial de Flandre, « haute & puiſſante Dame » *Marie-Florence de Thiennes*, fille de Meſſire *René*, Comte de Rumbeke, Baron de Heukelen, Seigneur de Caſtre, Oudenhen,

&c., & de *Jeanne-Marie-Françoiſe de Croy*; celle-ci fille de *Claude de Croy*, Comte de Rœux & du Saint-Empire, Baron de Beaurains, & d'*Anne d'Eſtourmel*. De cette alliance ſont iſſus :

1. René-Othon, Baron de Plotho & du St.-Empire, qui s'eſt marié à *Ferdinande de Volckaert*, de laquelle il a eu

   Philippe-Florent-René, Baron de Plotho & d'Ingelmunſter, mort jeune.

2. & 3. Robert & Delphin, morts Religieux;
4. Gebhard-François, qui ſuit;
5. Ernest-Bernard, auteur d'un rameau établi en Lorraine, rapporté ci-après;
6. Suzanne-Thérèse, qui s'eſt mariée au Marquis *de Chantrans*, mort Colonel d'un Régiment de Dragons au ſervice de France;
7. Et Marie-Dorothée, morte à Ypres ſans alliance.

IX. Gebhard-François, Baron de Plotho, du Saint-Empire & d'Ingelmunſter, Seigneur de Vyſve, Roesbrugghe, Rooſebeke, Wielsbeke, Saint-Eloi, Waereghem, Tieghem, &c., baptiſé le 30 Octobre 1674, Capitaine aux Gardes Wallones, décédé en ſon Château d'Ingelmunſter le 10 Août 1755, avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1712, paſſé devant *Jean-François Halffbunder*, Notaire public, réſidant à Bruxelles, « haute & puiſſante Dame » *Marie-Iſabelle-Gaſparine van Cauteren*, Baronne de Meerbeke, du Pays de Wedergraet, Nederbrakel, &c., fille de *Pierre-Antoine van Cauteren*, Chevalier, Seigneur & Baron deſdits lieux, & de *Marie-Anne van der Goten*. Le Baron de Plotho laiſſa de ſon mariage :

1. Théodore-Joseph, qui ſuit;
2. François-Antoine, Baron de Plotho, Seigneur de Tieghem, Chambellan actuel de L. M. I. & R., qui s'eſt marié, « en 1751, à *Marie-Régine* » *de Béer*;
3. Antoine-Clément, Baron de Plotho, marié;
4. Marie-Louise, qui épouſa *Pierre-Philippe-François de Caſſina*, Comte de Wœnſhem, Baron du Pays de Boulers, &c.;
5. Marie-Albertine, qui s'eſt mariée, le 24 Août 1752, à *Joſeph-Ferdinand de Croix*, Comte de Mauve, Baron de Wyngene, Seigneur de Dadizelle, &c., « dont poſtérité. » Voy. CROIX de HEUCHIN;
6. Anne-Marie, qui épouſa *Albert-Charles-Guislain*, Comte *de la Tour-Saint-Quentin*, &c.;
7. Et Maximilienne-Marie, qui épouſa *Charles-Ferdinand-Joſeph*, Baron *de Roiſin*.

X. Théodore-Joseph, Baron de Plotho, du Saint-Empire, d'Ingelmunſter, Werdergraet, &c., né le 2 Novembre 1719, eſt mort en 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Mai 1754, paſſé devant les Notaires Royaux de la Province d'Artois, « haute & puiſſante Dame » *Lydie-Bénigne de Tournai d'Aſſignies d'Oiſy*, fille de Meſſire *Charles-Joſeph-Eugène de Tournai d'Aſſignies*, Chevalier, Comte d'Oiſy, & de Dame *Bénigne de Maſſuau*, Comteſſe d'Oiſy. Elle eſt morte à Paris le 29 Janvier 1776, âgée de 36 ans, ayant eu de ſon mariage, entr'autres enfants :

1. Charles-Joseph-Louis-Marie-Guislain, qui ſuit;
2. Eustache-Gajetan-Maurice-Guislain, né au Château de Meerbeke, près de Ninove, le 1er Octobre 1760, « qui eut pour parrain le Marquis d'*Oiſy*, & pour marraine Marie-Albertine de Plotho d'Ingelmunster, Comteſſe *de Croix* & de Mauve. » Il eſt enſeigne au Régiment de Clairfayt, au ſervice de l'Empereur, en 1778;
3. Ferdinand-Maximilien-Auguste-Guislain, né au Château d'Ingelmunſter le 8 Août 1762, « qui a eu pour parrain le Comte *de Croix* & de Mauve, & pour marraine la Baronne de Plotho; » il a été reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand Prieuré de France, par Bref du Grand Maître du 7 Mai 1764;
4. Marie-Françoise-Caroline-Guislaine, née au Château d'Ingelmunſter, près de Courtrai, le 14 Octobre 1758, « à laquelle les cérémonies du baptême ont été ſupplées le 25 Novembre ſuivant; elle a eu pour parrain François-Antoine, Baron de Plotho, ſon oncle, Seigneur de Tieghem, & pour marraine *Marie-Louiſe-Guislaine le Cocq de Humbeke*, épouſe d'*Euſtache-Joſeph de Tournai d'Aſſignies*, Marquis d'Oiſy, Meſtre de Camp & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans. » Elle eſt Religieuſe profeſſe à la Viſitation rue Saint-Antoine à Paris depuis le 28 Avril 1778;
5. Et Reine-Colette-Gabrielle-Guislaine, auſſi née au Château d'Ingelmunſter le 22 Août 1763, « qui a eu pour parrain *Gabriel-Joſeph de Tournai d'Aſſignies d'Oiſy*, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſſeau au ſervice de France, & pour marraine *Marie-Régine de Béer*, Baronne de Plotho. » Elle eſt décédée en Juin 1777, Penſion-

naire dans le même Monaſtère de la Viſitation.

XI. Charles-Joseph-Louis-Marie-Guislain, Baron de Plotho, du Saint-Empire & d'Ingelmunſter, né & ondoyé le 13 Février 1757, « auquel les cérémonies du baptême ont été ſupplées le 17 Mai 1758, en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Amand d'Ingelmunſter, au Diocèſe de Tournai, eut pour parrain *Charles-Joſeph-Eugène de Tournai d'Aſſignies*, Comte d'Oiſy, Gouverneur de Mirecourt, Bancourt, Foucanne, &c., & pour marraine Marie-Louise de Plotho, Comteſſe de *Woenshem*, Baronne de Boulers, &c. » Le Baron de Plotho a été reçu, en Septembre 1771, Chevau-Léger de la Garde ordinaire de S. M., ſur le certificat de ſes preuves faites devant le Généalogiſte des Ordres du Roi, & eſt Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1776.

RAMEAU
des Seigneurs de Plotho, *établi en Lorraine.*

IX. Ernest-Bernard de Plotho, Chevalier (cinquième fils de Dauphin, Baron de Plotho, & de *Marie-Florence de Thiennes*), s'établit en Lorraine, où il ſe maria, & eut pour enfants :

1. Nicolas-Hyacinthe, reſté à Lille;
2. Et Bernard-François, qui ſuit;

X. Bernard-François, Baron de Plotho, s'eſt auſſi marié en Lorraine, & a laiſſé de ſon épouſe :

1. Nicolas-Exupère;
2. Marie-Thérèse, qui épouſa Meſſire *Jacques de Villiers*, Seigneur de Juzancourt;
3. Et Marie-Anne-Charlotte, qui demeure à Lille.

RAMEAU
des Seigneurs de Plotho, *établi en Allemagne.*

VIII. Joachim-Frédéric, Baron de Plotho & du St.-Empire (ſixième fils de Wolfgang, IIe du nom, libre Baron du Saint-Empire & d'Ingelmunſter, & de *Suſanne de Bodenhauſen*), épouſa en Allemagne, Dame N... *de Vitzthum d'Egersberg*, dont il eut :

1. Christophe-Frédéric, mort jeune;
2. Frédéric, qui ſuit;
3. Werner, Colonel au ſervice de l'Electeur de Saxe, mort ſans alliance;
4. & 5. Jeanne-Sophie & Henriette-Susanne, rappelées dans le teſtament de leur tante, du 10 Août 1663.

IX. Frédéric, Baron de Plotho, du St.-Empire & d'Ingelmunſter, Colonel au ſervice de l'Electeur de Saxe, obtint de l'Empereur Charles VI, le 23 Mars 1721, un Diplôme, par lequel ce Prince le créa Conſeiller Aulique du Saint-Empire Romain. Ce Diplôme porte, entr'autres choſes, que *ſa Famille exiſtoit au-deſſus de 6 à 700 ans; que ſes ancêtres s'étoient très-louablement diſtingués, rendant aux prédéceſſeurs de S. M., tant Empereurs que Rois, des ſervices eſſentiels dans leurs charges civiles & militaires, même aux dépens de leurs biens, corps & vie, &c.* Il eſt mort laiſſant de ſon mariage :

1. Frédéric-Auguste, qui a eu deux fils, morts ſans deſcendants;
2. Et Werner-Sigfrid, qui ſuit.

X. Werner-Sigfrid, Baron de Plotho & du Saint-Empire, a épouſé Dame *Rodolfe-Herdumiſte-Henriette de Büñau*, dont deux filles.

TROISIÈME & DERNIÈRE BRANCHE, Seigneurs de Plotho, *établie en Allemagne, éteinte.*

III. Othon de Plotho (cinquième fils de Gebhard, Ier du nom, & de N... *de Bieren*), eut pour enfants :

1. Joachim, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1512;
2. Othon, qui ſuit;
3. Balthazar, mort ſans alliance;
4. Georges, rapporté après ſon aîné;
5. Et Catherine, qui épouſa N... *de Mollendorff.*

IV. Othon de Plotho, IIe du nom, Chevalier, eut pour fils

V. Gebhard de Plotho, Chevalier, qui, de ſon mariage, laiſſa :

1. Othon, dit *le Jeune*, mort ſans alliance;
2. Et Dorothée, qui fut mariée, & eut deux garçons & trois filles.

IV. Georges de Plotho, Chevalier (quatrième fils d'Othon), épouſa *Eliſabeth de Schulenberg*, laquelle ſe remaria avec Antoine de Plotho, mentionné plus haut. De ſon premier lit elle eut :

1. Sigfrid, qui mourut Général des Troupes au ſervice de l'Empereur;
2. Werner, reçu, en 1558, Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg, qui mourut Sénieur dudit Chapitre le 12 Août 1589;
3. Othon, qui ſuit;
4. Et François, mort jeune.

V. Othon de Plotho, Chevalier, Colonel de Reîtres, Cavalerie Allemande, au ſervice de France, donna des preuves de ſon courage & de ſa valeur, & fit une capitulation le 21 Octobre 1576 avec la Reine-Mère, Régente du Royaume : ſes actions ſont détaillées dans un Arrêt du Conſeil d'Etat en France, du 18 Octobre 1687. Il mourut ſans avoir été marié.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la fleur de lis de gueules; aux 2 & 3 de gueules, au Maure naiſſant, au naturel, couronné d'or, vêtu de ſinople ;* & ſur le tout : *d'azur, à la tête de cerf au naturel, mouchetée d'argent. L'Ecu ſommé d'une Couronne ducale.* Supports : *deux lions d'or, la tête contournée, armés & lampaſſés de gueules.*

PLUSBEL de SAULLES, à Langres, en Champagne : Famille noble, & diſtinguée dans la Magiſtrature, qui poſſède, depuis près de trois ſiècles, la Terre de *Saulles*.

I. Claude Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, qu'il acquit de MM. *Noirot*, épouſa *Marguerite Rouſſat*, dont entr'autres enfants,

II. Christophe Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Licencié ès-Lois, Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres en 1550, qui épouſa *Gillette Petit*, & en eut, entr'autres enfants,

Humbert, Chanoine de Langres, mort à Rome ;

Et Antoine, qui ſuit.

III. Antoine Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conſeiller au Bailliage de Langres, par deux titres de l'an 1589 & de 1597, épouſa *Marie le Nain*, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur d'Hacourt, & de *Claude de Monginot*. Il en eut

IV. Henri Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conſeiller au Bailliage de Langres, Echevin en 1647, qui s'eſt marié à *Jeanne Bocquin*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

V. Jean Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, Conſeiller au Bailliage de Langres, maintenu dans ſa qualité de *Noble* & *d'Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil du 16 Août 1704, & mort en 1736, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épouſé *Barbe Maignen*, morte le 15 Novembre 1745, âgé de 84 ans, dont pour fils aîné,

VI. Henri Plusbel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur haut Juſticier de Saulles & en partie de Grenant, auſſi Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, mort en 1760. Il avoit épouſé *Charlotte Girard de Chambrullard*, morte en 1775, fille d'*Etienne Girard*, Sieur de Chambrullard, Ecuyer du Roi dans ſa Grande Ecurie, & de Dame *Jeanne Taſſel*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Charles, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Langres, né en 1715, mort le 22 Mars 1765 ;
2. Bénigne, né le 17 Septembre 1717, Mouſquetaire noir, tué par accident en 1738 ;
3. Barbe-Nicole, Dame de Saulles & de Grenant, née le 3 Octobre 1713, qui s'eſt mariée, le 20 Janvier 1744, à *Claude-Joſeph Girault*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Genevrières, Belfond, &c., dont elle fut la ſeconde femme, & eut poſtérité. Voy. GIRAULT ;
4. Et Marie-Nicole, née le 25 Novembre 1718, qui s'eſt alliée, le 5 Novembre 1741, à N.... *de Minette*, Chevalier, dit *de Beaujeu*, Mouſquetaire noir. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 marguerites, feuillées & tigées d'argent.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II. part. II.)

PLUVIÉ de MÉNÉHOUARN, Famille de Bretagne, établie dans l'Evêché de Vannes, & dont il eſt fait mention dans ledit Ouvrage, reg. II, part. II.

Eon de Pluvié ſe trouve compris avec Jean, ſon frère, au nombre des Nobles de la Paroiſſe de Plumelec, dans un rôle de réformation de l'Evêché de Vannes, daté du 10 Mai 1427 ; il paroît encore dans un autre rôle de réformation du même Evêché, en date du 12 Janvier 1441, comme noble & exempt ſous la Paroiſſe de Plumelec, & dans un rôle des montres générales des Nobles, ou perſonnes anoblies, tenant Fiefs nobles, & des Nobles, Juveigneurs du même Evêché de Vannes, faites les 8e, 9e, 10e & 11e jours de Janvier 1479, par les Commiſſaires du Duc de Bretagne. Il étoit le ſixième aïeul de Jean, qui ſuit.

Jean de Pluvié, Ecuyer, Seigneur de Ménéhouarn & du Vieux-Château, fut déclaré, lui, ſon frère & ſon couſin, par Arrêt du 9 Février 1669, rendu par la Chambre des Commiſſaires de Bretagne, établie à Rennes

pour la réformation de la Nobleſſe, *nobles & iſſus d'extraction noble*, & ils furent maintenus comme tels aux droits de prendre le titre d'*Ecuyer*, & de jouir de tous les droits, franchiſes, &c., attribués aux Nobles de la Province; mais n'étant pas ſatisfait de cet Arrêt, où la Chambre le déclaroit ſimplement *noble & iſſu d'extraction noble*, ſans y ajouter le mot *d'ancienne*, ni même la qualité de *Chevalier*, il prétendit & remontra, par une nouvelle Requête, que cette qualité lui étoit due, ayant amplement juſtifié de l'ancienneté de ſa nobleſſe & du gouvernement noble & avantageux de ſa Famille depuis plus de 200 ans; qu'il étoit ſorti des anciens Seigneurs de *Kernio* & de *Kerdrého*, & à la vérité leur cadet; mais que ces branches étant tombées en quenouille, il demeuroit chef du nom & des armes de la famille DE PLUVIÉ. La liaiſon de ſa branche avec celle de *Kernio*, ainſi que ſes alliances avec les Familles nobles *de Lopriac*, *de la Sauldraye de Kerloys* & *du Bois-Boiſſel du Foſſé-Raffray*, ayant été conſtatées, la Chambre rendit, le 29 Octobre 1670, un nouvel Arrêt, par lequel elle lui permettoit, à lui & à ſon fils aîné, de prendre la qualité de *Chevalier*, & maintenoit ſes puînés dans la poſſeſſion de celle *d'Ecuyer*, & de tous les droits appartenant à ces qualités, &c. De ſon mariage accordé, le 16 Janvier 1650, avec *Adeliſe Pezron*, Dame de Kerguen, naquit, entr'autres enfants, pour fils aîné,

JACQUES DE PLUVIÉ, Ecuyer, Seigneur de Ménéhouarn & du Vieux-Château, qui fut maintenu, avec ſon père, dans ſa qualité d'*Ecuyer*, par Arrêt du 9 Février 1669, & dans celle de *Chevalier*, par autre Arrêt du 29 Octobre 1670. D'*Anne du Bouëtiez*, Dame du Quelennec, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 6 Février 1677, il fut père de

JEAN-BAPTISTE DE PLUVIÉ, Seigneur de Ménéhouarn, marié, le 3 Octobre 1720, avec *Thérèſe de la Pierre de Frémeur*, dont il eut

JEAN-TOUSSAINT DE PLUVIÉ, né le 18 Février 1723, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie le 24 Septembre 1739, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de 3 roſes du même.*

PLUVIERS, en Normandie, Election d'Alençon; Famille dont les armes ſont : *de gueules, à 2 faſces d'argent, la première accompagnée de 3 étoiles d'or.*

* PLUVINEL, en Dauphiné, Election de Valence. La Terre & Seigneurie de *la Rochette* fut érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *Pluvinel*, par Lettres du 10 Janvier 1693, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 15 Septembre 1695, en faveur de *Joſeph de la Baume-Pluvinel*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, lequel fut appelé à la ſucceſſion de la Maiſon de *Tertulle*, ſous la condition d'en porter le nom & les armes pleines, conjointement avec *François Rolland*, Seigneur de Réauville, ſon couſin germain. Voyez BAUME DE PLUVINEL (LA).

PLUVINEL, en Dauphiné : *d'azur, au cavalier armé à cheval, & tenant une épée haute d'or; écartelé d'azur, au flambeau d'argent, poſé en bande, la flamme en bas d'or.*

POBEL DE SAINT-ALBAN : *de ſinople, à la bande d'or, chargée de 3 coquilles de ſable.*

PODENAS, en Armagnac : Famille dont eſt N... DE PODENAS, Marquis de Villepinte, Colonel de Dragons.

A cette Famille appartient ANTOINE-MOÏSE DE PODENAS, qui a épouſé, en 1642, *Gabrielle de Florence*, Dame de Leſcurry, & veuve d'*Hercule-Bertrand de Montlezun*. Voyez MONTLEZUN.

* POEDERLÉ, Seigneurie, dans le Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Mars 1653, en faveur de *Philippe-Guillaume de Steenhuys*, Chevalier, Seigneur de *Flers*, *Poederlé* & *Hernen*, d'une noble Famille du Brabant.

POERIER, ou POIRIER, Ecuyers, Sieurs de *Port-Bail* & de *Gouey*, en la Province de Normandie, Election de Valognes; Famille noble & ancienne, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.*

POICTIERS. Vers l'an 1316, N... DE POICTIERS, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, alla s'établir dans le Pays de Liège, où ſa poſtérité s'eſt ſoutenue avec diſtinction, & a donné en toutes occaſions des marques ſignalées de ſon attachement à la France, ce qui détermina

Charles-Maximilien de Poictiers, Comte de Wagnée, Seigneur de Fauvre, Thianges, Hauteville & Neuvisy, à revenir en France avec sa Famille. Son fils,

Jean-Ferdinand, Comte de Poictiers & de Wagnée, Seigneur de Gouaix, Blumay, Maulny, &c, né le 9 Décembre 1659, cidevant Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, mourut dans sa Terre de Gouaix, le 21 Mars 1748. Il a laissé pour fille unique,

Anne-Eléonore-Henriette, Comtesse *d'Helmstadt*.

Il ne reste plus de mâle de cette branche de la Maison de Poictiers, que Maximilien, Comte de Poictiers, Grand Trésorier de l'Eglise Cathédrale de Liège & Abbé de Cheminon. (Voyez le *Mercure de France* de Mai 1748, pag. 195.)

* POILCOURT, ou POLECOURT, Terre, en Champagne, qui est une possession fort ancienne des Seigneurs de la Maison *de Coucy*, soit qu'elle fasse partie de l'ancien domaine des Sires *de Coucy* ou des Seigneurs de *Vervins*, ou qu'elle soit entrée dans cette branche des Seigneurs de *Vervins*, par *Mahaut*, Comtesse *de Réthel*, que Thomas de Coucy, IIe du nom, auteur du VIe degré de cette branche, épousa en 1225, ou par quelqu'autre alliance. Il est du moins certain qu'Enguerrand de Coucy, auteur du XIIe degré de la branche des Seigneurs de *Vervins*, qui mourut en 1472, l'avoit possédée & la laissa à son fils, de qui elle est venue, par succession, en partage à Raoul de Coucy, auteur du XIVe degré & tige de la branche des Seigneurs de *Polecourt*. — Cette Terre est un Fief Franc-Alleu noble, avec haute, moyenne & basse Justice & autres droits honorifiques & seigneuriaux; elle est située sur la Rivière de Retourne à quatre lieues au Nord de Reims, & à quatre lieues au Sud-Ouest de Réthel. Il y a un ancien Château, & dans l'Eglise un fort beau monument aux armes de la Maison *de Coucy*, qui fut érigé, vers 1520, du temps de Robert de Lenoncourt, Archevêque de Reims, d'où cette Terre dépend pour le spirituel. Les armes de cet Archevêque se trouvent sur les Fonts baptismaux de l'Eglise de *Polecourt*, avec celles de la Maison *de Coucy*. Voy. COUCY.

POILLOUE, en Beauce : ancienne Noblesse, dont nous avons déjà parlé dans notre prem. Edit. tom. VI, p. 144 & suiv., & tom. VII, p. 381 & suiv.

I. Pierre de Poilloue vivoit, en 1360, avec *Jeanne Patry*, son épouse, fille de *Rolland de Calay-Patry* & de *Béatrix de Poilvilain*. Il en eut :

1. Jean, qui suit;
2. Eléonore, alliée à *Lazare de Selve*, vivant vers 1400, avec postérité;
3. Et Marguerite, qui épousa *Charles Robin*, en Anjou, vivant aussi avec postérité vers l'an 1400.

II. Jean de Poilloue, Ecuyer, Seigneur du Fief de *Poilloue*, situé à Saclas, en rendit aveu, présent *le Charon*, Notaire à Saclas, le 3 Octobre 1402, à Jean de Montagu, Seigneur dudit Saclas. Il épousa *Marguerite de Bouzenval*, d'une Famille noble de Beauce, où elle a possédé les Terres de *Gironville*, *Chaussy*, *Cepoy* & *Gommerville*, & dont les armes sont : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui suit;
2. Arthus;
3. Et Jeanne. (Ils partagèrent les successions de leurs père & mère le 6 Octobre 1430, devant *Verret*, Notaire audit Saclas.)

III. Jean de Poilloue, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, rendit aveu du Fief de Poilloue, présent *Félix de Galli*, Notaire à Saclas, le 6 Octobre 1445, aux Célestins de Marcoussis, Seigneurs dudit Saclas, à cause de la donation qui leur en fut faite par Jean de Montagu. Il épousa 1° *Jeanne Douart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie de Prunelé*; celle-ci fille de *Hugues*, IIe du nom, Seigneur de la Porte, Gaudreville, &c., & de *Guillemette de Tussay*, sa première femme; & 2° *Louise de Marolles*. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui suit;
2. Philippe, seconde femme, le 10 Mars 1501, d'*Etienne de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy, etc., dont elle eut postérité. Voy. TAILLE (de la);
3. Andrée, qui a épousé, 1° *François de Hallot*, Seigneur de Mérouville, dont postérité. Voy. HALLOT; 2° *Louis de Courcelles*; & 3° *Claude Besnard*, Ecuyer, Seigneur d'Arville;
4. Françoise, qui s'est mariée, par contrat

devant *le Père*, Notaire à Saclas, le 9 Décembre 1508, à *Richard de Villezan*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, en Beauce, &c. Voy. VILLEZAN.

Et du second lit il eut

5. MARIE, qui épouſa, par contrat du 10 Mars 1501, *Jean de la Taille*, Seigneur des Eſſarts, &c., dont des enfants. Voy. TAILLE (DE LA).

IV. JEAN DE POILLOUE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Céleſtins de Marcouſſis, préſent *le Père*, Notaire à Saclas, le 10 Août 1495, épouſa *Marie de Hallot*, fille de *Denis*, Vicomte de Leveſville, & d'*Anne de Harville-Palaiſeau*. Leurs enfants furent :

1. NICOLAS, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à ſon frère, par acte paſſé devant *Ganguerie*, Notaire à Saclas, le 14 Février 1572 ; tranſigea, en 1574, avec *André de Hallot*, Seigneur de Létourville, ſon couſin germain, & avoit partagé, devant *Guenée*, Notaire à Moutiers, le 11 Mai 1569, avec ſes co-héritiers, la ſucceſſion de *Louis de Hallot*, ſon oncle. Il mourut ſans laiſſer d'enfants de ſon mariage avec *Iſabelle de la Roque* ;
2. URBAIN, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOISE, qui épouſa *Guillaume de Bouzenval*, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy : ils furent préſents, l'un & l'autre, au partage du 11 Mai 1569.

V. URBAIN DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & du Fief de Poilloue, par la ceſſion de ſon frère aîné, épouſa *Marie le Vaſſor*, de la Ville d'Orléans, qui, étant devenue veuve, fut, en 1582, tutrice de ſes enfants, & demanda ſouffrance au Seigneur de Vaugrigneuſe, pour le Fief de *Jubert*, échu à ſes enfants, par acte paſſé devant *Gervaiſe*, Notaire à Saclas, le 5 Octobre 1582. Leurs enfants furent :

1. ABEL, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VI. ABEL DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue & de Saclas en partie, tranſigea, à cauſe de ſa femme, avec *Joſias*, *Théodore* & *Etienne de Prunelé*, ſes beaux-frères, le 18 Février 1622. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Avril 1596, *Anne de Prunelé*, née le 24 Janvier 1568, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, &c., qui fut tué par les Ligueurs en 1587, & de *Marguerite du Monceau*, Dame de Tignonville, fille de *Lancelot*, Seigneur de Tignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, Baronne de Caniel, en Caux, ſa première femme. De cette alliance vinrent :

1. PAUL, Seigneur de Saclas, qui s'eſt marié, par contrat du 26 Mars 1624, à *Anne de Vièvre*, dont il n'a pas eu d'enfants ;
2. TIMOLÉON, qui s'eſt marié 1° à *Marguerite de la Barre* ; 2° à N... ; & 3° à *Marie le Roux*. Il n'a point eu d'enfants ;
3. LOUIS, l'aîné, Ecuyer, Seigneur des Châtelliers, qui épouſa *Olive Thibouſt*, fille du Seigneur de Thionville ;
4. LOUIS, le jeune, Ecuyer, Seigneur de Fouville, qui s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Grange*, Notaire à Authon, le 3 Septembre 1631, à *Anne de Cugnac*, fille de *Paul*, Chevalier, Baron d'Imonville, & d'*Anne Hurault*. Ils ont eu des enfants ;
5. ALEXANDRE, Religieux à Morigny ;
6. SUSANNE, qui épouſa, le 13 Novembre 1628, *Chriſtophe Sennethon*, Ecuyer, Seigneur de Chauffour. Voyez SENNETHON ;
7. Et ANNE, qui a épouſé *Daniel de Poireau*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

SECONDE BRANCHE, *Seigneurs de* BONNEVAUX.

VI. JACQUES DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & de Bonnevaux, à cauſe de ſa femme, épouſa, par contrat paſſé devant *Lourdelot*, Notaire Royal à Maiſſe, le 19 Novembre 1599, *Oudette de la Mothe*, Dame de Bonnevaux, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Renée de Bizemont*. Ils eurent :

1. ABEL, qui fut maintenu, avec ſes frères & ſœur, dans ſa Nobleſſe, par Arrêt du Conſeil du 22 Juillet 1669 : il eſt mort ſans alliance ;
2. GUY, qui ſuit ;
3. LOUIS, auſſi décédé ſans alliance ;
4. Et ANNE, qui épouſa *Gédéon Deſmazis*, Seigneur de Pannetières, dont poſtérité. Voy. DESMAZIS.

VII. GUY DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Bonnevaux, après la mort de ſon frère aîné, épouſa, par contrat paſſé devant *Martin Dupuis*, Notaire Royal à Boigneville, le 24 Février 1642, *Madeleine de Vièvre*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur des Marets, & de *Jeanne de Vidal d'Argeville*. Ils eurent, pour fils unique,

VIII. Jacques de Poilloue, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonnevaux & de Saclas en partie, qui s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Etienne Gilles*, Notaire à Sainville, le 19 Juin 1664, à *Madeleine d'Allonville*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît, & de *Jeanne de la Garde*. Ils eurent pluſieurs enfants, qui partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère, par acte paſſé devant *Mautains*, Notaire Royal à Etampes, le 14 Janvier 1704 : le ſeul qui ait laiſſé poſtérité eſt

IX. Louis de Poilloue, Chevalier, Seigneur de Bonnevaux & de Saclas en partie, ancien Garde du Corps du Roi, qui épouſa, par contrat paſſé devant *le Vaſſor*, Notaire à Etampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence Hémard*, Dame du Petit-Saint-Mars, en la Paroiſſe de Saint-Martin d'Etampes, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Chriſtine Samſon*. Il en eut :

Jacques-Auguste, qui ſuit;

Et Louis-René, rapporté après ſon aîné.

X. Jacques-Auguste de Poilloue, dit *de Bonnevaux*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né le 25 Octobre 1694, fut Capitaine d'Infanterie, & épouſa, dans l'Egliſe de St.-Martin d'Etampes, le 11 Juin 1719, *Marie-Catherine Foudrier de Boiſvaux*, fille d'*Iſaac*, Ecuyer, Seigneur de Boiſvaux, Lieutenant d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Catherine Cordet*. Leurs enfants furent :

1. Jacques-Auguste, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, qui fut tué, au ſiége de Berg-op-Zoom, le 20 Août 1746, ſans alliance;
2. Isaac-Pierre, dit *l'Abbé de Bonnevaux*, Docteur de Sorbonne, Prévôt de Saint-Quiriace de Provins, né le 11 Juillet 1722, eſt Grand Vicaire de Sens;
3. René-Louis, dit *le Vicomte de Bonnevaux*, né le 20 Mars 1726, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Lorraine, Infanterie, en 1757;
4. Jean Baptiste, dit *le Chevalier de Bonnevaux*, né le 12 Octobre 1732, Lieutenant dans le Régiment Royal des Carabiniers & Chevalier de Saint-Louis;
5. Marie-Thérèse-Charlotte, née le 12 Octobre 1733, dite *Mademoiſelle de Bonnevaux*, élevée à Saint-Cyr, non mariée;
6. Et Edmée-Geneviève-Rosalie, appelée *Mademoiſelle de Boiſvaux*, née le 22 Février 1739, non mariée.

X. Louis-René de Poilloue (ſecond fils de Louis, & d'*Angélique-Clémence Hémard*), Chevalier, Seigneur du Petit-Saint-Mars, Valnay, &c., &c., né en 1696, ancien Garde du Corps du Roi, épouſa, par contrat paſſé à Paris devant *Rouſſel*, Notaire, le 8 Août 1728, *Eliſabeth de Saint-Périer*, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de Bandeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marie Gaullier*, & nièce de *Céſar-Joachim de Saint-Périer*, Lieutenant Général d'Artillerie, ayant le Département de Flandre, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui eſt mort à Douai, ſans enfants, en 1757. De ce mariage ſont iſſus :

1. César-Joachim, né en 1734, Aide Major d'Artillerie en 1765;
2. Louis-René, Prêtre, né en 1735;
3. Jacques-Auguste, né en 1740, élevé Page, puis Gentilhomme du Duc d'Orléans & Enſeigne aux Gardes Françaiſes en 1765;
4. Jean-Baptiste, dit *le Chevalier de Saint-Mars*, né en 1744, élevé Page de Madame la Comteſſe de Toulouſe, puis Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi en 1765;
5. Louise-Elisabeth, dite *Mademoiſelle de Saint-Mars*, née en 1730, morte, ſans alliance, en 1761;
6. Charlotte, appelée *Mademoiſelle de Valnay*, née en 1731, non mariée en 1765;
7. Françoise, appelée *Mademoiſelle de Monceau*, née en 1737, non mariée en 1765;
8. Et Catherine, appelée *Mademoiſelle de Saint-Périer*, née en 1738, élevée à St.-Cyr, non mariée en 1765.

Les armes : *d'argent, à 3 chevrons partis de ſinople & de ſable*.

POILLY (de), en Bretagne : *de ſable, à 3 rais d'eſcarboucle bourdonnés d'or*.

POILVILAIN, ou POILVILLAIN (de), autrefois PELVILAIN, en Normandie, Diocèſe d'Avranches : c'eſt une des plus anciennes Maiſons de cette Province, où elle étoit connue dès le XIIe ſiècle, & miſe au rang de la première Nobleſſe par Raymond de Montfaut & par de Roiſſy, Commiſſaires du Roi en cette partie ès-années 1463 & 1599. L'ancienneté de cette Maiſon ſe juſtifie par des Chartes, Aveux, Inventaires, Traités de mariage, &c. — Le premier connu eſt Vautier de Pelvilain, qui vivoit en 1189, & fut témoin à une Charte d'Henri II, Roi d'Angle-

terre, pour l'Abbaye d'Aulnay, au Diocèſe de Bayeux.

I. Richard de Poilvilain, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, fit, en 1194, acquiſition de la Terre de Bois-Mizouar, près d'Avranches, poſſédée encore aujourd'hui par une branche de cette Famille. Sa nobleſſe eſt prouvée par un acte de 1220, où il eſt qualifié *Miles* (Chevalier), qualité qu'on ne donnoit qu'aux *nobles d'extraction*. Le même titre conſtate, qu'il eut de *Béatrix de Verdun*, ſon épouſe,

II. Geoffroy de Poilvilain, dont la nobleſſe eſt prouvée par un titre latin de 1235, où il eſt dit qu'il eut pour femme *Agnès*, & pour fils Guillaume, qui ſuit. Par un autre acte de 1238, il donna à l'Hôtel-Dieu d'Avranches la dîme qu'il avoit par droit d'héritage dans la Terre du Meſnil-Terré; il confirma, l'an 1239, une donation faite à l'Abbaye de Savigny par Geoffroy du Rocher, Prêtre, de deux pièces de terre, mouvantes de lui & priſes dans le champ du nom de *Poilvilain*, près d'Avranches : à cet acte eſt attaché un ſceau, où on lit ces mots : Gaufredi Poilvilain, & ſur lequel eſt empreint un écu *parti*.

III. Guillaume de Poilvilain eſt déclaré, dans un titre latin de 1256, fils & héritier de Geoffroy, Ecuyer, & il prit les mêmes qualités dans trois autres titres des années 1260, 76 & 1279, qui ſont des donations & fondations faites par lui à l'Abbaye de la Luzerne & à l'Hôtel-Dieu d'Avranches. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il en eut

IV. Richard de Poilvilain, IIe du nom, Seigneur du Meſnil-Terré & de la Hériſſière, connu par une déclaration du 6 Juin 1327, qu'il fit d'un franc Fief, nommé *le Meſnil-Terré*, qu'il tenoit du Roi, à Philippe, Comte d'Evreux : cette déclaration eſt extraite d'un Regiſtre en parchemin, dans lequel il eſt dit encore, que Richard de Poilvilain, IIe du nom, tenoit un Fief de Haubert, dans la Paroiſſe de la Rochelle, nommé *la Hériſſière*. Il eut pour fils

V. Robert de Poilvilain, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Terré & de la Hériſſière, duquel on a trois aveux rendus en 1396, en la Chambre des Comptes, tirés du Regiſtre 389, du Bailliage du Cotentin, où il eſt dit : 1° que Robert de Poilvilain, Ecuyer, tenoit à foi & hommage du Roi, un ſixième de Fief de Haubert, ſitué dans la Paroiſſe de la Rochelle, nommé la Hériſſière; 2° pour un autre ſixième dans ledit Fief de la Rochelle; & 3° pour le Fief du Meſnil-Terré dans la Paroiſſe de Plomb. Le même Robert fit un échange, en 1399, d'une pièce de terre ſituée dans la Paroiſſe de Plomb; & en 1433, il reçut aveu pour le Fief du Meſnil-Terré. Il eut pour enfants :

Guillaume, qui ſuit;
Et Richard, mort ſans poſtérité.

On trouve Jean de Poilvilain, Ecuyer, Procureur Général de la Cour des Aides de Normandie en 1494, qui étoit marié, dès 1488, à *Laurence Touſlain*, qui s'eſt remariée trois autres fois; elle étoit fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Bétencourt, &c., & de *Jacqueline Gouel*. Voy. TOUSTAIN de FRONTEBOSC.

VI. Guillaume de Poilvilain, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Terré, la Hériſſière, Mizouar & en partie du Meſnil-Adelée, à cauſe de ſon mariage contracté, le 11 Décembre 1470, avec noble *Jeanne Aze*, rendit hommage en la Chambre de Comptes, le 15 Juillet 1452, pour les Fiefs de la Hériſſière & du Meſnil-Terré. Il en rendit encore trois autres les 1er Février 1455, 3 Mars 1459 & 3 Novembre 1462, pour les mêmes Terres & Seigneuries de la Hériſſière & du Meſnil-Terré. On a auſſi un aveu qui lui fut rendu le 15 Novembre 1497 (dont l'original eſt dans le Chartrier de M. de la Manſelière, produit, avec d'autres titres, en 1765, à M. de Beaujon, alors Généalogiſte des Ordres du Roi), à cauſe de noble *Jeanne Aze*, ſon épouſe, du Fief & Terre du Meſnil-Adelée. Il eut de ſon mariage :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jean, Curé de la Baleine;
3. Et Colasse, qui épouſa *Jean Lanceſſeur*.

VII. Pierre de Poilvilain, Seigneur de la Hériſſière & Mizouar, reçut aveu, en 1503, à cauſe de ſa Seigneurie de la Hériſſière; partagea le 3 Avril de la même année, avec Jean, Curé de la Baleine, ſon frère, les biens provenant de la ſucceſſion de leurs père & mère & de feu *Pierre Aze*, Ecuyer, leur oncle maternel, Seigneur du Meſnil-Adelée; & en 1505, il reçut un autre aveu pour le Fief de Mizouar. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1486, reconnu devant *Bertrand* & *Michel Jardins*, Tabellions à Avranches, *Catherine de Crux*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Richard, qui rendit aveu au Roi en 1519, à l'Abbaye de Mont-Saint-Michel, pour la Terre du Meſnil-Adelée. Il paroît qu'il étoit mort en 1529; car ce Fief étoit rentré à François, ſon frère aîné, Seigneur de la Hériſſière & Patron en partie du Meſnil-Adelée, qui reçut, le 7 Décembre 1529, un aveu pour les biens relevant de cette dernière Terre;
3. Et Eustache, auteur de la branche de Poilvilain-Mizouar, qui ſubſiſte aujourd'hui (1764), près d'Avranches, dans la perſonne de N.... de Poilvilain, Seigneur de *Mizouar*, Commandant d'une Compagnie de Gardes-Côtes.

VIII. François de Poilvilain, Seigneur de la Hériſſière, du Meſnil-Adelée & Mizouar, eſt connu par un aveu rendu aux Religieux de Mont-Saint-Michel le 25 Septembre 1513, par Rolland des Loges, pour ſa partie du Fief du Meſnil-Adelée, où il reconnoît que l'autre partie appartient à François de Poilvilain, qui partagea, le 20 Février 1514, avec ſes frères, & encore le 23 Février 1518 : il eut pour ſon lot la Terre de *la Hériſſière*; Richard, ſon puîné, celle *du Meſnil-Adelée*, & Eustache, ſon frère cadet, celle de *Mizouar*. Ledit François épouſa, en 1515, noble *Louiſe du Homme*, ce qui eſt certifié par M. de la Poterie, Intendant de Caen, par un acte du 17 Août 1641. Il en eut

IX. Jean de Poilvilain, Ier du nom, Seigneur de la Hériſſière & du Meſnil-Adelée, qui paſſa un acte avec les Religieux de l'Abbaye de la Luzerne, le 10 Avril 1540, où il eſt dit fils de François, & dans un autre du 20 Avril 1545, fils & principal héritier de François de Poilvilain, en ſon vivant Seigneur deſdites Terres. Il rendit aveu aux Religieux de Mont-Saint-Michel le 15 Janvier 1540; paſſa un contrat de vente d'héritages le 9 Novembre 1550; reçut, le 20 Avril 1556, un aveu pour des biens relevant de la Seigneurie de la Hériſſière, & mourut le 4 Novembre 1576. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Mai 1534, noble *Marguerite de Cotentin de Tourville*, fille de *Nicolas de Cotentin*, IIe du nom, Seigneur de Tourville, & de *Jeanne le Maître*. Leurs enfants furent :

1. Bertrand, Seigneur de la Rochelle & de Cuves, qui s'eſt marié, en 1558, à *Madeleine de Grimouville*. Il eſt auteur de la branche de Poilvilain-Montchauveau, qui s'eſt éteinte, en 1745, dans la perſonne de Louis-Auguste de Poilvilain, lequel a péri à Breſt ſur le Vaiſſeau du Roi *le Fleuron*, qui fut incendié. Il avoit épouſé *Marguerite-Guillemette le Sparler de Coëtgaric*, dont il n'a point eu d'enfants;
2. Jean, qui ſuit;
3. François;
4. Et une fille, qui s'eſt mariée à *Jean de la Hache*.

On trouve Catherine de Poilvilain, qui épouſa *Euſtache l'Abbé*, ou *Labbey*, Ecuyer, Seigneur de Billy & de la Tillaye, dont elle eut *Urſin l'Abbé*, Ecuyer, Seigneur de Billy, qui a épouſé, en 1585, *Marie Touſtain de Fronteboſc*, fille d'*Adrien*, Ier du nom, Seigneur de Fronteboſc, &c., & de *Marie de Civille*. Ils ont eu poſtérité. Voy. TOUSTAIN de FRONTEBOSC.

X. Jean de Poilvilain, IIe du nom, Seigneur du Meſnil-Adelée, épouſa, par contrat du 23 Décembre 1566, *Scholaſtique de Grimouville*, fille de *Jean*, de la même Maiſon dont étoient *Nicolas* & *Louis de Grimouville*, qui furent reçus Chevaliers du Saint-Eſprit ès-années 1583 & 1597. De ce mariage vinrent :

Pierre, qui ſuit;
Et Bertrand, qui n'a point laiſſé de poſtérité.

XI. Pierre de Poilvilain, IIe du nom, Seigneur & Patron alternatif du Meſnil-Adelée en ſa partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, fut émancipé par Sentence, ſur avis de parents, du 10 Juin 1583, & obtint un Arrêt du Conſeil pour juger un conflit de juridiction d'un procès qu'il avoit à l'occaſion d'une acquiſition faite par Jean de Poilvilain, ſon père, de quatre boiſſeaux de blé, &c. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Février 1583, *Blanche de Corbon*, d'une Maiſon originaire du Maine, dont l'ancienneté eſt connue, fille de *Jean de Corbon*, Seigneur dudit lieu & en partie du Meſnil-Adelée, qui ratifia ce contrat en 1585. Ils eurent de leur mariage, pour fils unique & héritier,

XII. Bertrand de Poilvilain, Seigneur du Meſnil-Adelée & de la Boulouze, qui fut exempt de l'arrière-ban le 25 Juin 1635, comme étant Commandant pour le Roi des Château & Fort de Tomblaine. Il rendit

aveu, le 15 Juin 1638, aux Religieux de Mont-Saint-Michel, comme fondateur & préſentateur au bénéfice de la Paroiſſe de la Boulouze, & étoit mort le 7 Juillet 1638, que ſon épouſe rendit aveu à la même Abbaye de Mont-Saint-Michel, pour la Terre de la Boulouze. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1619, *Françoiſe Fortin*, fille de *Gilles*, Seigneur de Beaupré & de Ferrières, & de *Renée du Boſc de Coquereaumont*, d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie, & dont étoit *Nicolas du Boſc*, Evêque de Bayeux en 1374 & Chancelier de France en 1397. Elle fut déclarée, par Sentence, ſur avis de parents, du 14 Septembre 1638, tutrice de ſes enfants mineurs, ſavoir :

1. Henri, Prêtre, qui céda ſon droit d'aîneſſe à Jean, ſon puîné ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. André, mort ſans enfants ;
4. François, qui ne laiſſa point de poſtérité ;
5. 6. 7. 8. 9. & 10. Jacqueline, Louise, Yvonne, Léonore, Charlotte & Jeanne.

XIII. Jean de Poilvilain, IIIe du nom, Seigneur du Meſnil-Adelée & de Creſnay, & ſes frères André & François, obtinrent chacun, de la bonne volonté d'Henri, leur aîné, Ecuyer, Curé, Seigneur du Meſnil-Adelée, par avancement de ſucceſſion, les héritages tant du Meſnil-Adelée, de la Boulouze, Fiefs, Seigneuries, &c. Jean obtint un Jugement ſur Requête, préſentée le 30 Avril 1660, à ce qu'il plût à la Chambre Souveraine, établie pour la liquidation du droit de franc Fief, le décharger de la taxe impoſée ſur le Fief de la Boulouze ; produiſit ſes titres, le 14 Janvier 1668, devant M. de Chamillart, Commiſſaire nommé par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe, & avoit acquis la Terre de *Creſnay* en 1666. Il avoit épouſé, en 1655, *Suſanne des Landes*, fille de *Georges des Landes*, Seigneur du Pontavilly, dont la nobleſſe eſt connue, & de *Marie du Bailleul* : elle étoit veuve le 22 Février 1670, qu'elle fut, par Sentence, ſur avis de parents, établie tutrice de ſes enfants :

1. Georges, qui ſuit ;
2. Henri, décédé ſans enfants ;

Et trois filles.

XIV. Georges de Poilvilain, Seigneur, Patron & Marquis de Creſnay & de la Boulouze, Capitaine au Régiment de Vermandois, reçut deux aveux pour un Fief relevant de la Seigneurie de Creſnay, l'un le 3 Décembre 1699, & le ſecond le 1er Octobre 1709, & fut tué au ſervice, ſuivant ſon extrait mortuaire, le 6 Août 1719. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Décembre 1683, *Gaude de Montaigu*, fille de *Sébaſtien*, Seigneur *de Montaigu*, & d'*Henriette Louvel*, Dame de Saint-Denis, & petite-fille de *François*, Baron *de Montaigu*, époux de *Marguerite de Roſmadec*, fille de *Sébaſtien*, Marquis *de Roſmadec*, Baron de Molac, &c., & de *Françoiſe de Montmorency-Hallot*, ſœur de *Jourdaine-Madeleine de Montmorency*, femme de *Gaſpard de Pelet*, Vicomte de Cabanes. De ce mariage vinrent :

1. Sébastien, qui ſuit ;
2. Henri, Baron de Creſnay, qui eſt mort à Cayenne, en 1738, Commandant pour le Roi, dans cette Iſle : il n'étoit point marié ;
3. Charles-Félix, appelé *le Chevalier de Creſnay*, qui eſt entré dans la Marine en 1705, Capitaine des Gardes du Pavillon en 1741. Il ſuivit en cette qualité S. A. S. Monſeigneur le Duc de Penthièvre, en l'armée, en 1742, fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Dettingen. Commandant le Vaiſſeau *le Mars*, en 1745, il eſſuya un combat, où il fut encore bleſſé : le feu Roi l'honora du Cordon & de la Grand'Croix de Saint-Louis ; le fit Lieutenant Général des Armées Navales le 1er Septembre 1752, & le nomma, en 1755, Vice-Amiral de France. Il eſt mort, le 31 Mai 1756, au Château de la Rivière, près de Fontainebleau, ſans alliance ;
4. Georges-Félix, qui mourut à Malte en 1721 ;

Et ſix filles.

XV. Sébastien de Poilvilain, Marquis de Creſnay, Comte de Montaigu, né le 13 Septembre 1686, Page de S. M. en 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1730, Colonel du Régiment de S. A. S. le Comte de Toulouſe en 1736, Maréchal Général des Logis de l'Armée, en 1743, ſous le Maréchal-Duc de Noailles ; Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1748 ; commanda, la même année, en Normandie, & eſt mort en 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1715, *Charlotte-Marie-Madeleine de la Brouſſe de Verteillac de Saint-Front*, morte en 1740, dont :

1. Georges-Louis-Sébastien, qui ſuit ;
2. Thibaut-François-Henri, dit *le Chevalier*

de Montaigu, ſucceſſivement Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Aide-Major-Général des quatre Compagnies des Gardes du Corps en 1756, Maréchal de Camp en 1767 & premier Maître de la Garde-Robe, en ſurvivance, de Monſeigneur le Comte de Provence, en 1771; il mourut la même année, ſans enfants, de *Charlotte de Bordes*, qu'il avoit épouſée en 1749;

3. Et Louis-Anne, appelé *le Chevalier de Creſnay*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en 1757, Brigadier des Armées Navales en 1762, qui mourut, ſans alliance, en 1775.

XVI. Georges-Louis-Sébastien de Poilvilain, Comte de Montaigu & de Creſnay, Mouſquetaire en 1733, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1735, Aide de Camp de S. A. S. M. le Duc de Penthièvre en 1743; reçut, à la bataille de Dettingen, donnée la même année, un coup de fuſil au travers de la poitrine, dont les ſuites le forcèrent de quitter le ſervice; mais en 1758, ſe trouvant en Bretagne, lors de la deſcente des Anglais, il ſuivit les Gentilshommes de cette Province, qui vinrent offrir leurs ſervices au Duc d'Aiguillon, alors Commandant de la Province, & fut tué, à la Bataille de Saint-Caſt, à la tête des Grenadiers du Régiment du Boulonnais. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1741, *Marie-Anne de Baude de la Vieuville*, morte en 1748, dont:

Sébastien-Anne-Julien, qui ſuit;
Et Charles-Félix, mort à Paris en 1759, âgé de 11 ans & 6 mois environ.

XVII. Sébastien-Anne-Julien de Poilvilain, Comte de Creſnay & de Montaigu, Seigneur de Ducey, du Meſnil-Garnier, de la Boulouze, &c., né le 15 Septembre 1743, Guidon en 1762, puis Enſeigne des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis & premier Maître de la Garde-Robe de Monsieur, a épouſé, le 16 Décembre 1765, *Antoinette-Jeanne-Philis-Victoire de la Tour du Pin* (qui fut préſentée le 16 Février 1766), fille de *Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles de la Tour du Pin*, Marquis de la Charce, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne-Madeleine Bertin*. De ce mariage ſont iſſus:

Georges-Antoine-Gabriel-Thibaut-Henri, né à Paris le 28 Novembre 1767;
Et une fille, née en 1769.

Les alliances de la Maiſon de Poilvilain ſont avec celles *de Grimouville de Larchamp, Montchauveau, Cotentin de Tourville, Brucourt, Carbonnel de Caniſy, le Sparler de Coëtgaric, Tournemine, Briqueville de Sainte-Croix-Grantonne, d'Aché, Murdrac, Roſmadec, Montmorency, Penancoët, Louvel, Beaufils de Romainville, Kercado, Aydie, Saint-Laurent, Crevant de Cingé, de la Brouſſe de Verteillac, Salagnac, Aubuſſon, Beauregard, Saint-Aſtier, Fayolles, Hautefort de Marqueſſac, la Garde-Saint-Angel, Calvimont, la Géard de Cherval, Taillefer, Galard de Béarn de Braſſac, Aſpremont, de Loſſe, le Marquetel de Saint-Denis de Saint-Evremond, Montaigu, Caillebot de la Salle, Fumel, du Lau, Turgot*, &c., &c.

(Généalogie rédigée d'après un Arbre généalogique dreſſé ſur les titres, certifié par M. Durouvo, Généalogiſte de l'Ordre de St.-Lazare, & M. de la Croix, Généalogiſte de l'Ordre de Malte.)

Les armes: *parti d'or & d'azur*, telles qu'on les voit encore ſur le ſceau d'une Charte de l'Abbaye de Savigny de 1235, telles qu'on les voit auſſi ſur les vitres de l'Egliſe Paroiſſiale de la Rochelle & ſur les pierres du Manoir Seigneurial dudit lieu; telles auſſi que M. de Chamillart les a reconnues en 1668, & telles enfin qu'elles ont été déclarées en 1677.

POIRIER-COTTEREAU (du). Jacques du Poirier-Cottereau, Seigneur de Villemer & de Launay, Lieutenant Colonel du Régiment de Touraine & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Louis XIV, mourut après 50 années de ſervice. Il avoit épouſé *Marguerite de Vallois de Villemer*, dont entr'autres enfants:

1. N.... du Poirier de Vallois, Prêtre, Docteur, Abbé Commendataire de Montierneuf de Poitiers, Prieur & Seigneur de la Foye-Monjault, Prieur du Mesle, Vicaire Général de Clugny, Grand Vicaire de Poitiers, Prédicateur ordinaire du Roi, qui mourut à Tours, le 15 Avril 1729, âgé de 78 ans;
2. Marie-Henriette du Poirier-Cottereau, décédée le 8 Février 1740, âgée de 90 ans & 3 mois, qui étoit veuve, depuis le 2 Avril 1728, de *Charles Roullin*, Ecuyer, Sieur de Launay, ci-devant Secrétaire d'Ambaſſade du feu Roi, ſon Réſidant à la Cour de Danemark & Chargé d'Affaires de France

auprès des Princes du Nord, qui mourut âgé de 85 ans, après avoir été employé, dans les négociations étrangères, pendant 48 ans. (Voy. le *Mercure de France* de Février 1740, p. 392);

3. Et MARGUERITE, décédée à Pontoise le 8 Décembre 1724, qui avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1685, *Jacques-Philippe Héron de la Thuillerie*, Ecuyer, Conseiller du Roi, &c., qui est mort à Pontoise le 10 Mai 1730. Ils ont eu des enfants.

Les armes : *d'argent, à 3 lézards grimpants de sinople, & en chef un lion de gueules, armé & lampassé du même.*

✠ POIRRESSON, ancienne Famille noble, éteinte, originaire de Champagne, distinguée par ses services militaires & par ses alliances. Suivant les titres produits devant M. de Caumartin, Intendant de la Province, au mois de Juin 1667, elle remontoit sa filiation à PIERRE, ci-après; mais le plus ancien, dont on ait connaissance, est

I. OGIER DE POIRRESSON, Ecuyer, qui servit sous les ordres de différents Princes de l'Europe, avant le XVe siècle, & mérita des Emplois considérables, que lui donna, en la Province de Bresse, Amédée, Comte de Savoie. Il épousa *Isabelle de Buenc de Beaurepaire*, & en eut :

1. CHRISTOPHE, Ecuyer, qui s'est marié à *Henriette de Gournay*;
2. Et PIERRE, qui suit.

II. PIERRE DE POIRRESSON, Ecuyer, Sieur de Provenchères, comparut à la Montre des Gentilshommes, possédant Fiefs au Bailliage de Chaumont, faite par Messire Philibert du Châtelet, Chambellan du Roi & son Bailli de Chaumont, en 1472, & est aussi dénommé dans le rôle de la Montre des Nobles dudit Bailliage de 1479. Il passa, avec *Marie le Josne*, sa femme, deux contrats d'acquisition : l'un, du 16 Novembre 1475, signé *Bouvot*, Garde du Scel de la Prévôté de Vignory, & *Baudry*, Tabellion Juré; & l'autre du 15 Octobre 1481, passé devant *Hamein* & *Mirebel*, Tabellions Jurés en ladite Prévôté de Vignory. Il eut de son mariage :

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. Et ELISABETH, qui épousa *Nicolas de Montangon*, Ecuyer, Seigneur de Rouvroy, &c., dont est descendue toute la Maison *de Montangon*. Voy. * MONTANGON.

III. CHRISTOPHE DE POIRRESSON, Ecuyer, Seigneur de Provenchères, donna sa déclaration des Fiefs & Seigneuries mouvants en arrière-fiefs du Roi, qu'il possédoit ès-lieux de Vignory, Buxières, Froncles & Provenchères, au mois de Février 1503, & rendit des services si considérables au Duc de Lorraine, que ce Prince, en récompense, lui accorda des Armes qui ont quelque rapport avec celles de la Maison DE LORRAINE. Il avoit épousé *Yolande le Roi*, de laquelle vinrent :

1. PRUDENT, qui suit;
2. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Buxières, Froncles, Crespy, le Chenoy & autres lieux, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi en 1753, & fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par Henri II : il donna son aveu & dénombrement à Jean de Luxembourg, Comte de Brienne, par acte passé devant *Brisigen* & *Fagotin*, Notaires Royaux à Chaumont, le 10 Janvier 1570;
3. OGIER, Prieur du Prieuré de la Genevroye;
4. ISABELLE, qui épousa *Jean de Forget*, Ecuyer, Sieur d'Ourches, dont sont descendus les Sieurs *de Forget* & d'*Ourches*;
5. Et EDMÉE, qui s'est mariée à *Guillaume de Thelin*, Ecuyer, Sieur de Gudmont.

IV. PRUDENT DE POIRRESSON, Ecuyer, Sieur de Provenchères, donna son dénombrement le 6 Juillet 1541, & un autre le 25 Avril 1542, tant en son nom que pour RENÉ & OGIER DE POIRRESSON, ses frères puînés. De son mariage, avec *Bernarde de Hérault*, il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. DOMINIQUE, Ecuyer, Conseiller au Présidial de Chaumont dès 1558; il fut le premier de sa Famille qui réunit les fonctions de la Magistrature avec la Noblesse que ses pères lui avoient transmise. Il eut pour fils

FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Suzannecourt, &c., qui, à l'exemple de ses ancêtres, reprit la profession des Armes : se trouva à la journée de Fontaine-Française en 1595, & servit jusqu'en 1598 dans la Compagnie d'Ordonnances du Prince de Tingry; entra dans celle de la Reine en 1615; se distingua dans l'Armée qui étoit alors commandée par M. de Bois-Dauphin, & fit ensuite acquisition de la Terre de *Chamarandes*, en Champagne, au Diocèse de Langres : le Roi HENRI IV, qui lui en remit les droits de quint & de requint, comme une marque de satisfaction & de reconnaissance de ses services, lui accorda, ainsi que LOUIS XIII, des Lettres de Jussion sur le refus que souffrirent à

l'enregiſtrement les Lettres du don & de la remiſe. Il ſe rendit au ſiége de la Rochelle, & y mourut en 1628, après avoir donné de nouvelles preuves de ſa valeur & de ſon fidèle attachement au Service de S. M. Il avoit fait donation entre vifs, par acte du 26 Janvier 1626, paſſé devant *Pillot*, Notaire Royal & Tabellion à Chaumont, à JEAN DE POIRRESSON, Ecuyer, Sieur de Morillon, ſon couſin germain, mentionné ci-après, des Terres & Seigneuries de *Chamarandes, Suzannecourt, la Motte* & *Curmont*.

3. Et CLAUDE, Doyen de l'Egliſe Royale de Vaucouleurs.

V. JEAN DE POIRRESSON, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Provenchères, fut d'abord homme d'armes dans la Compagnie de M. de Strozzy, comme il conſte par un certificat du Sieur Maroo Balbo, Lieutenant de ladite Compagnie, en date du 1er Juin 1549, & enſuite Capitaine de Mortier-ſur-Saulx. Il épouſa, par contrat du 12 Juin 1565, paſſé devant *Bugnot* & *d'Auxeure*, Notaires à Joinville, *Criſpiné de Hault*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, Doyen de l'Egliſe Royale de Vaucouleurs.

VI. JEAN DE POIRRESSON, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Chamarandes, la Chapelle, Suzannecourt, la Motte, Curmont, Morillon & autres lieux, Conſeiller & Procureur du Roi au Bailliage & Siége Préſidial de Chaumont, fit foi & hommage à S. M. de ſeſdites Terres, le 2 Septembre 1626, & avoit épouſé, par contrat du 26 Avril 1592, paſſé devant *Fagotin*, Tabellion à Chaumont, *Bernarde Piétrequin*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ADRIEN, Conſeiller, Aumônier du Roi, Prieur des Prieurés de Vignory & de Grandvaux, Chanoine de la Cathédrale de Langres. (Ils partagèrent entr'eux la ſucceſſion de leur père, le 27 Avril 1644, ſuivant la coutume du Bailliage de Chaumont.)

VII. JEAN DE POIRRESSON, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Chamarandes, la Chapelle, la Motte & Curmont, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & ſon Procureur au Bailliage, Préſidial, Prévôté & Maréchauſſée de Chaumont, fit foi & hommage de ſes Terres au Roi le 4 Décembre 1655, en la Chambre du Domaine, à Châlons, en Champagne, & fut fait Conſeiller d'Etat par Lettres du 20 Janvier 1656, en conſidération de ſes bons ſervices & de ceux de ſon père, dont il prêta ſerment entre les mains de M. Séguier, alors Chancelier de France. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 1er Janvier 1631, *Marguerite Roſe*, à laquelle il ſurvécut, ſuivant l'acte de garde-noble, du 29 Décembre 1634, qui lui fut adjugée ; & 2° *Jeanne Clozier*. Ils ſont tous deux enterrés en l'Egliſe Paroiſſiale de S^t^.-Jean-Baptiſte de Chaumont, lui le 17 Octobre 1667, & elle le 29 Mars 1669. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. NICOLAS, Ecuyer, mort jeune.

Et du ſecond lit vinrent 12 enfants, dont 6 moururent en bas âge ; les autres furent :

3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, qui mourut à l'âge de 23 ans, Lieutenant au Régiment Royal, en 1670, ſans alliance ;
4. ADRIEN, rapporté après ſon aîné ;
5. & 6. CHRISTINE & CATHERINE, Religieuſes aux Urſulines de Chaumont ;
7. ANNE, morte ſans alliance ;
8. Et MARIE-ANNE, Religieuſe aux Urſulines de Bar-ſur-Aube.

VIII. CLAUDE DE POIRRESSON, Ecuyer, Seigneur de Creſpy, Conſeiller du Roi, puis ſon Procureur au Bailliage, Siége Préſidial, Prévôté & Maréchauſſée de Chaumont, produiſit ſes titres devant M. le Fèvre de Caumartin, Intendant de Champagne, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſon fils, par Ordonnance rendue à Rocroy le 13 Juin 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juin 1660, paſſé devant *Daniel*, Notaire à Bar-ſur-Aube, *Germaine Geoffroy de Coiffy*, dont il a eu

JEAN, Ecuyer, Seigneur de Chamarandes, auſſi Conſeiller du Roi & ſon Procureur au Bailliage, Siége Préſidial, Prévôté & Maréchauſſée de Chaumont, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon père, & mourut ſans enfants.

VIII. ADRIEN DE POIRRESSON, Ecuyer (fils puîné de JEAN, IIIe du nom, & de *Jeanne Clozier*, ſa ſeconde femme), né le 22 Avril 1657, partagea les biens de ſes père & mère le 24 Septembre 1671 ; fut pourvu de l'Office de Lieutenant Particulier au Bailliage de

Chaumont le 24 Novembre 1684; mourut & fut inhumé au tombeau de ſes ancêtres le 30 Août 1721. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juillet 1681, paſſé devant *Claude Perrein* & *Jean-Baptiſte Penot*, Notaires à Saint-Dizier, *Jeanne le Moyne*, fille de noble *Louis*, Conſeiller du Roi & Contrôleur au Grenier à Sel de Saint-Dizier, depuis Secrétaire du Roi, & de *Marie Dubois*. Elle eſt morte le 17 Mars 1731, âgée de 78 ans, & a été inhumée à Chaumont. Ils ont eu de leur mariage 13 enfants, dont 10 ſont morts en bas âge; les autres ſont :

1. Louis-Nicolas, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Vaux-la-Douce;
2. Adrien-François, qui ſuit;
3. Et Anne-Thérèse, qui s'eſt mariée à Meſſire *Louis de Beurville*, Chevalier, Seigneur de Pellemontier, Longeville & du Jard, Gentilhomme ordinaire du Roi. Ils ont eu un garçon & ſix filles.

IX. Adrien-François de Poirresson, Ecuyer, né le 26 Décembre 1686, Marquis de *Chamarandes*, par érection de cette Terre, avec union de celles de *la Chapelle-en-Blézy*, *la Motte* & *Curmont*, en *Marquiſat*, ſous le nom de *Chamarandes*, par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Mars 1745, fut d'abord Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Chaumont, le 26 Janvier 1710, puis Lieutenant Général audit Bailliage le 13 Décembre 1732, à la place de *Charles-Etienne le Moyne*, ſon beau-frère, charge qu'il a rempli pendant pluſieurs années avec la plus grande diſtinction; eſt mort le 13 Août 1773, & a été inhumé dans le caveau de ſes ancêtres à Chaumont. Il avoit épouſé, le 7 Novembre 1715, avec diſpenſe de parenté, du 13 Août précédent, *Anne-Louiſe le Moyne*, ſa couſine germaine, née à Saint-Dizier, le 30 Janvier 1692, fille de *Nicolas*, Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne de Dommartin*, & nièce de M. l'Abbé *le Moyne*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Elle eſt morte, le 8 Juillet 1722, ayant eu :

1. Louis-Jean-Ignace, mort en bas âge;
2. Adrien-Joſeph, qui ſuit;
3. & 4. Anne & Madeleine-Louise, auſſi mortes en bas âges;
5. Et Charlotte-Jeanne, née le 24 Juin 1722, qui s'eſt mariée, le 1er Août 1744, à Meſſire *Gédéon-Claude Petit de Lavaux*, Chevalier, Seigneur & Baron de Mathaux, né le 14 Juin 1702, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, Grand Bailli d'Épée de la Ville de Chaumont, qui eſt mort à Mathaux, le 9 Mai 1777, ayant eu des enfants. Voy. PETIT de LAVAUX.

X. Adrien-Joseph de Poirresson, Ecuyer, Lieutenant Général au Bailliage & Siége Préſidial de Chaumont, ſur la démiſſion de ſon père, par Lettres du 5 Mai 1741, eſt mort à Paris en Février 1750. Il avoit épouſé, le 6 Février 1746, *Louiſe-Catherine de Barbin de Broyes*, fille de Meſſire *Elzéar*, Chevalier, Seigneur de Broyes, Châtelain des Souheſmes, Moran, Autruche, &c., premier Baron du Comté de Champagne, & de *Catherine de Vic*. Sa veuve eſt auſſi morte à Paris, quelques années après lui, & ils n'ont eu qu'un fils, mort jeune.

Les armes : « *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 pals d'or; aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 mouches de ſable, & accompagnée de 3 étoiles d'or*; & ſur le tout : *d'or, au ſautoir de gueules, à une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, poſée en pal & brochante ſur le tout.* » (*Généalogie* rédigée d'après les titres produits en 1667 devant M. de Caumartin, Intendant de Champagne, & les Lettres Patentes d'érection de la Terre de *Chamarandes*, au Diocèſe de Langres, en *Marquiſat*, qui nous ont été communiqués.)

POISIEU, ou POISIEUX, en Dauphiné.

François de Poisieu, Seigneur de Thorenc, fut préſent à l'acte de priſe de poſſeſſion du Dauphiné, par Charles, fils de France, depuis Roi ſous le nom de Charles V, le 16 Juillet 1399;

Guy de Poisieu fut Archevêque de Vienne & Chancelier du Dauphiné en 1457;

Jean de Poisieu, Seigneur du Paſſage en 1490, fut père de

Marguerite, qui épouſa *Bertrand de la Baulme*, Seigneur de la Balme-ſur-Cerdon & du Morterey. Elle étoit veuve de lui en 1536, & en a eu poſtérité. Voyez BAUME, ou BAULME-SAINT-AMOUR (la).

Gabrielle de Poisieu étoit femme, en 1503, d'*Amblard de la Baulme*, IIe du nom, Seigneur de Vertrieu en 1515, dont poſtérité. Voy. BAUME, &c., branche des Seigneurs de *Vertrieu*;

Claude de Poisieu, Seigneur du Paſſage,

avoit pour femme, le 21 Juillet 1530, *Hélène de Grolée*, fille de *Méraut*, Baron de Viriville, & de *Marguerite de Levis*, ſa première femme ;

Aymar de Poisieu, Seigneur du Paſſage, Gouverneur du Valentinois, épouſa *Françoiſe de Flotte*, dont :

1. Scipion, Seigneur du Paſſage, qui s'eſt marié avec *Anne d'Aplaincourt* ;
2. Gaspard, Chevalier de Malte, qui fut tué par les Turcs en 1626 ;
3. Et Hélène, qui épouſa *Jacques de Grolée*, Seigneur de Gerboules & de Chapeau-Cornu, dont poſtérité. Voy. GROLÉE, neuvième branche.

On trouve encore Antoinette de Poisieu, qui épouſa *Louis de Galles*, Seigneur de la Buiſſe, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances.

Cette ancienne Nobleſſe, éteinte, étoit connue dès le XIIe ſiècle, que vivoit Amé de Poisieu, époux d'*Agathe de Virieu*, qui maria, en 1184, Bernardine de Poisieu, ſa fille, avec *Barthélemy de Chapponay*, fils d'*Hector de Chapponay*, Seigneur dudit lieu, & de *Madeleine Aleman*.

Les armes : *de gueules, à deux chevrons d'argent, ſurmontés d'une faſce en diviſe du même.*

* POISSAC, en Limouſin : Terre & Seigneurie, avec tous droits de haute, moyenne & baſſe Juſtice, mouvante de la Châtellenie de Chameyrat, dont eſt Seigneur & Propriétaire *Jean-Jacques du Bois*, qui, par acte du 5 Juin 1769, a conſenti, ſous la réſerve de ſes droits, que ladite Terre & Seigneurie de *Poiſſac* & dépendances ſoit érigée en *Baronnie*. — Ladite Terre de *Poiſſac* a été érigée ſous la dénomination de *Baronnie de Poiſſac*, par Lettres Patentes données à Verſailles au mois d'Avril 1770, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Mai ſuivant, & au Siége Sénéchal de Tulle le 13 Juin de la même année, en faveur d'*Etienne-François-Charles de Jaucen de Poiſſac*, de ſes enfants, nés & à naître en légitime mariage, de ſes héritiers, ſucceſſeurs ou ayants cauſe, &c., tant en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon, établie en Limouſin, dont la Nobleſſe étoit connue dès l'an 1333, que des ſervices qu'il a rendus dans les fonctions de l'Office de Conſeiller & Préſident au Préſidial de Tulle pendant près de 6 ans, & dans celle de Conſeiller au Parlement de Bordeaux. Par ces Lettres il appert que noble *Jean de Jaucen* rendit des ſervices à l'Etat, en qualité de Maire de la Ville de Tulle, en 1579 ; que ſes deſcendants, aînés de ſa Maiſon, ont été ſucceſſivement, de père en fils, Préſidents au Préſidial de Tulle, juſques & y compris ledit *Etienne-François-Charles de Jaucen*, Baron de *Poiſſac*, depuis que ledit Office a été créé par Edit du mois de Mars 1636, qu'ils ont exercé juſqu'en 1760, faiſant 124 ans de ſervice, avec la fidélité & l'exactitude qui leur ont mérité la conſidération dont ils ont toujours joui : les cadets de cette Famille ont ſervi tant dans la Marine que dans les Troupes de Terre, & ledit Baron de *Poiſſac* a deux frères au ſervice.

POISSON : *de gueules, à 2 faſces ondées d'argent, accompagnées en chef de 2 bars du même.*

POISSON, Sieurs d'*Ouville* & de *Sauxemeſnil*, en Normandie, Election de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée d'un poiſſon, couronné à l'antique d'argent, ſur lequel fond un corbeau du ſecond émail.*

POISSON, Famille noble d'Auvergne, qui fut confirmée dans ſa Nobleſſe par Lettres données à Verſailles le 3 Septembre 1692, en faveur de Jean Poisson, & preuves faites par Jacques Poisson, frère de Jean, qui fut reçu, le 17 Décembre 1698, Chevalier Noble & Eccléſiaſtique dans l'Ordre Royal Militaire & Hoſpitalier de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem.

Jacques Poisson, Sieur de Brolihet, mort à Strasbourg, le 7 Septembre 1742, Officier dans le Bataillon de Milices des Grenadiers d'Auvergne, a laiſſé de ſon mariage avec *Gabrielle de Tiſſandier*, d'une Famille noble de Clermont, en Auvergne, vivante en 1766,

1. Etienne, Religieux Prémontré, Curé de Tabaux, Diocèſe d'Auch, né le 2 Mai 1726 ;
2. Vital, Prêtre, Curé de Saint-Remy d'Epuzin du Haut-Moiſſat, Diocèſe de Clermont, né le 2 Mars 1730 ;
3. Paul, Religieux Capucin, né le 30 Novembre 1734 ;
4. Etienne, Sieur de Brolihet, né le 6 Mai 1737, qui a ſervi près de cinq ans dans les Compagnies détachées de la Marine ;

5. JEAN, né le 11 Avril 1740, qui fait ſes exercices à Paris;
6. ANNE, née le 10 Novembre 1727, Religieuſe Bénédictine à Iſſoire;
7. MARIE, née le 27 Mai 1731, Religieuſe aux Dames de la Charité, à Nevers;
8. & 9. MARIE, née le 15 Juillet 1732, & THÉRÈSE, née le 18 Août 1733, encore filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 poiſſons d'argent, mis en faſce; au chef d'or, chargé de 3 étoiles à 6 rais de gueules.*

POISSON DE LA BOUDIÈRE, Famille de Normandie, Election de Conches, qui a pour armes : *de gueules, à 3 coquilles d'or; au dauphin d'argent poſé en cœur.*

A Arras, de l'imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

Universitäts BIBLIOTHEK Graz

Document non numérisé
Non-circulating item

0058735-01-0 RF

CS 587 .L2 1863 V15
LA CHESNAYE-DESBOIS, F
DICTIONNAIRE DE LA NOB